



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



1

UNIVERSITEITSBI



900000074933

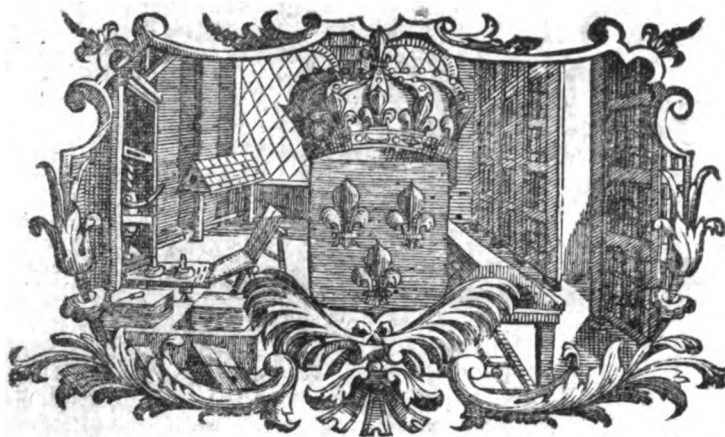




COMMENTAIRE
L I T T E R A L
SUR TOUS LES LIVRES
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
T E S T A M E N T.

*Par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET, Religieux Bénédictin,
de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.*

J E R E M I E , E T B A R U C H .



A P A R I S ,
Q U A I D E S A U G U S T I N S ,
E M E R Y , à Saint Benoist.
Chez { S A U G R A I N Pere, à la Fleur de Lys.
P I E R R E M A R T I N , à l'Ecu de France.

M. D C C X X X I .

Avec Approbation, & Privilège du Roy.



PERMISSION DE LA DIETE DE LA CONGREGATION
de Saint Vanne, & de Saint Hydulphe.

N OUS Président, Visiteurs & Supérieurs de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, Ordre de S. Benoît, assemblez en la Diète tenuë dans l'Abbaye de Saint Mihiel, avons permis, & permettons à D. Augustin Calmet Religieux de notre Congrégation, de faire imprimer, après les Approbations & Permissions ordinaires, un Livre qui a pour titre : *Commentaire littéral sur tous les Livres de l'Ancien, & du Nouveau Testament.* Fait en ladite Diète le 26. Octobre 1706.

PAR ORDONNANCE DE LA DIETE.

D. CHARLES VASSIMON,
Secrétaire de la Diète.



APPROBATION DE MONSIEUR PASTEL,
Docteur, & ancien Professeur de Sorbonne.

J'AY lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Commentaire littéral sur Jérémie, & sur Baruch*; je n'y ai rien trouvé de contraire à la Foi, ni aux bonnes mœurs : & cet Ouvrage me paroît d'autant plus utile, qu'il contient de savantes Dissertations; les différentes leçons du Texte, & des anciennes Versions; avec des Explications tirées des Saints Peres & des meilleurs Interprètes; lesquelles contribuent beaucoup à faire entendre ce qu'il y a de plus difficile, & de plus obscur dans ces divins Livres. Fait à Paris ce 25. Juin 1714. PASTEL.

PRIVILEGE DU ROY.

L OUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos Amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de notre Hostel, grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; Salut. Notre bien amé PIERRE EMERY, pere, Doyen des Syndics des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nous ayant très-humblement fait remontrer, que dans les Lettres de Privilege que Nous lui avons accordées le deuxieme Février dernier, pour trente années, pour l'impression de tous les Ouvrages du Sieur Abbé Fleury, notre Confesseur, il n'y est fait mention que de son Histoire Ecclesiastique, qui ne fait qu'une partie de ses Ouvrages, ayant encore composé ceux intitulés : *Le Catechisme Historique, & son Abregé; les Mœurs des Israélites; les Mœurs des Chrétiens; Institution au Droit Ecclesiastique; le Traité du Choix & de la Méthode des Etudes; & les Devoirs des Maistres & des Domestiques; & que comme notre intention avoit été de lui accorder nos Lettres de Privilege pour tous les Ouvrages dudit Sieur Abbé Fleury, il se trouvoit néanmoins privé de cette grace, par la seule omission des titres deditits Livres dans nosdites Lettres du deuxieme Février dernier, ce qu'il ne peut faire sans que Nous lui accordions de nouvelles Lettres de Privilege, qu'il Nous a très-humblement fait supplier de lui vouloir accorder. A ces causes, voulant favorablement traiter ledit Emery pere, & le récompenser de son application à Nous avoir donné depuis quarante ans l'impression de plus de soixante Volumes, tant in folio, qu'in quarto, dont quelques-uns n'ont pas eu tout le succès qu'il avoit esperé : Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes, d'imprimer, ou faire imprimer tous les Ouvrages dudit Sieur Abbé Fleury, intitulez : *Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleury, son Catechisme Historique avec son Abregé, & en toutes**

Langues ; les Mœurs des Israélites & des Chrétiens ; l'Institution au Droit Ecclesiastique : le Traité du Choix & de la Methode des Etudes ; & son Traité du Devoir des Maîtres & des Domestiques. Commentaire literal sur tous les Livres de l'Écriture sainte avec des Dissertations, ou Prolegomenes, par le Pevé Calmeſ ; avec son Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & le Dictionnaire Historique, Geographique, Chronologique, Critique, & Littéral de la Bible du même Auteur, en tels volumes, forme, marge, caractère, en tout ou en partie, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de Trente années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à peine de trente livres pour chaque volume desdits Ouvrages qui se trouveront contrefaits. Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire aucun desdits Ouvrages ci-dessus expliquez, en general ou en particulier, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere, ou autrement, que nous entendons être faitis en quelque lieu qu'ils soient trouvez, sans le consentement exprès & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interets ; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; Que l'impression desdits Livres ci-dessus specifiez sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimez qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, es mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy Marquis d'Argenson, & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Chateau du Louvre, & un dans celle de notre dit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson. Le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, ou ses ayans cause pleinement, & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le dix-huitième jour du mois de May l'an de grace 1719. & de notre Regne le quatrième. Signé, Par le Roy, en son Conseil, DE SAINT HILAIRE.

J'ai fait part à Monsieur Mariette de la moitié du present Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages de M. l'Abbé Fleury seulement. Et de l'autre moitié desdits Ouvrages, comme aussi de la totalité du present Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages du R. P. Calmeſ à Emery mon fils, Saugrain & Martin, mes gendres, pour en jouir en mon lieu & place, suivant l'accord fait entre nous. Fait à Paris le 20. May 1719. Signé, P. EMBRY.

Registré le present Privilege, ensemble les cessions ci-dessus sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 480. Numero 525. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1709. A Paris le 16. Juin 1719. Signé, DELAULNE, Syndic.

PREFACE



PRÉFACE

SUR

JÉRÉMIE.

JÉRÉMIE fils d'Helcias, (a) de la race Sacerdotale, étoit natif d'Anathoth, bourgade de la tribu de Benjamin, (b) à trois mille de Jérusalem, vers l'orient. (c) Il fut appelé au ministère de la prophétie, étant encore jeune. Il dit lui-même que Dieu l'avoit préparé, & destiné à cet emploi, dès avant sa naissance; (d) & lorsque Dieu lui parla pour la première fois, & qu'il l'envoya annoncer ses vérités aux Rois, aux Princes, aux Prêtres, & au peuple de Juda, il s'excusa sur son bas âge, (e) & sur le peu d'usage qu'il avoit de parler en public. C'étoit la quatorzième année de son âge, & la treizième du regne de Josias Roi de Juda. (f) Il continua jusqu'après la prise de Jérusalem. Le cinquième Chapitre de ses Lamentations est du tems de la captivité, & au moins de l'an du Monde 3417. un an après la prise de la ville. Le second Livre des Macabées, Chap. 11. parle aussi des Commentaires de Jérémie, écrits après la destruction de Jérusalem.

(a) *Clem. Alex. lib. 1. Strom.* croit que c'est le grand-Prêtre Helcias qui trouva le Livre de la Loi; & qui mourut après l'avoir lu. Les Rabbins, Paul de Burgos, le Caldéen, le croient de même. Sixte de Sienne & Maldonat ne sont pas opposés à ce sentiment.

(b) *Josue XXI. 17. 18.*

(c) *Hieron. in Prologo, & in Cap. 12. Jerem.*

(d) *Jerem. 1. 5. Antequam exires de vulva sanctificavi te.*

(e) *Isai. 1. 5. 6. Nescio loqui, quia puer ego sum.*

(f) L'an du Monde 3375.

Jérémie n'écrivit ses prophéties que la quatrième année du regne de Joakim. Jusqu'à alors il s'étoit contenté de faire des discours de vive voix, selon que Dieu le lui ordonnoit. Nous tâcherons de donner ici la suite de sa vie, tirée de ses Ecrits; & l'on pourra voir, en parcourant les notes, quel est l'ordre naturel des Chapitres rangez selon la suite des tems, & quels sont les princes sous lesquels il a prononcé ses prophéties.

Regne de
Josias.
Ch. pre-
mier de
Jérémie.

Lorsque Dieu appella Jérémie au ministère de la prophétie, il lui fit voir tout d'un coup comme l'abrégé de tout ce qu'il avoit à prédire, & toutes les persécutions auxquelles il seroit exposé. Il lui montra une verge veillante: *Virgam vigilantem*; ou, selon plusieurs Interprètes, une branche d'amandier, qui est un arbre qui fleurit de fort bonne-heure. Ce qui signifioit que Dieu devoit se hâter d'exécuter ce qu'il lui alloit faire connoître. Jérémie vit aussi un pot bouillant, échauffé par un feu qu'un vent du nord souffloit: Ce qui marquoit que tous les malheurs de Juda lui viendroient du côté du septentrion, & de la part des Caldéens. Dieu ajouta: je vous établis aujourd'hui comme un mur d'airain, & une colonne de fer, qui sera en but aux Princes, & au peuple de Juda: mais ils ne prévaudront point contre vous, & je vous protégerai contre eux.

Il fut envoyé ensuite (a) pour faire des reproches à Jérusalem de son infidélité envers Dieu. C'est ce que fit Jérémie dans un de ses discours, où après avoir montré la manière pleine de bonté dont le Seigneur avoit épousé la maison de Jacob dans le désert de Sinai, après leur sortie d'Egypte, ce peuple l'avoit abandonné par une ingratitude qui n'avoit point d'exemple, même parmi les peuples idolâtres; lesquels avoient pour leurs faux Dieux plus d'attachement, que les Israélites n'en avoient eu pour lui: Qu'en vain ils fondoient leur espérance sur l'Egypte; qu'ils seroient frustrés de l'attente de son secours, comme ils l'avoient été ci-devant de celui des Assyriens. Le Prophète invective fortement contre les crimes de Juda; il l'exhorte à la pénitence, & le menace des derniers malheurs de la part des Caldéens. Depuis le v. 1. du Chapitre II. jusqu'au v. 6. du Chapitre III. c'est une espèce de plaidoyé; & depuis ce v. 6. c'est comme la sentence du Juge, & une exhortation de Dieu à son peuple de rentrer dans lui-même.

On ne doit point être surpris de lire dans Jérémie, & dans Sophonie; qui prophétisoit en même tems, des reproches si vifs contre les crimes de Juda, sous le regne de Josias. Ce Prince, tout bon & tout pieux qu'il étoit, n'avoit pû corriger tous les désordres qui régnoient dans ses Etats. L'impression du mauvais exemple des Rois précédens, & en particulier de Manassé, avoit été si forte, qu'on n'avoit pû l'effacer. L'idolâtrie regnoit encore; & jusqu'à la dix-huitième année de Josias, que l'on trouva le:

(a) Ch. I. II. III. IV. V.

Livre de la Loi, (a) l'on voyoit encore dans Juda des Idoles, & des Idolâtres, des faux Prêtres, & des Devins.

Sous le même regne de Josias, Dieu ordonna à Jérémie d'aller à la porte du Temple, & de parler au peuple qui y entroit. Il leur fit une longue harangue, (b) dans laquelle il leur dit qu'étant aussi méchans qu'ils l'étoient, ils ne devoient point fonder leur esperance sur ce Temple, qu'ils avoient rendu aussi impur qu'une caverne de voleurs. Dieu menace de faire à son Temple ce qu'il a fait à Silo; c'est-à-dire, de l'abandonner. Il dit à Jérémie de ne pas interceder pour le peuple; que ses impiétez lui étoient trop connues; qu'ils adoroient la milice du Ciel, & les Dieux étrangers; qu'ils les avoient placez jusques dans le Temple, & qu'on leur offroit des victimes jusques dans la vallée de Topheth, au pied des murailles de la ville. Il menace de faire déterrer les os des rois de Juda, des Prêtres, des Princes, des Prophètes, & du peuple, & de réduire Jérusalem en l'état d'une mazure. Le Prophète continué ses invectives, & ses menaces, non-seulement contre Juda, mais aussi contre l'Egypte, l'Idumée, le pays des Ammonites, des Moabites, & des Arabes. Il conclut, en exhortant les Juifs à se convertir; il leur fait voir la vanité des Idoles; il les menace de la venue des Assyriens: enfin il prie le Seigneur de répandre sa colère sur les nations infidèles, qui ne le connoissent point, & d'épargner son peuple de Juda.

Il y a dans le Chapitre VI I I. 13. un passage, qui me fait conjecturer que ce discours fut prononcé pendant la famine qui désola le pays sous Josias, & dont il est parlé si clairement dans Joël, Chap. I. II. & III. Il me paroît aussi qu'une partie des menaces contre les impies, & les Idolâtres, eut son accomplissement la dix-huitième année de Josias. Voyez le Commentaire.

L'on trouve au chapitre XI. une prophétie fâcheuse accompagnée d'invectives, & de reproches, que Dieu ordonne à Jérémie de publier dans les villes de Juda, & dans Jérusalem. Cette prophétie est nommée *Pacte*, ou alliance, à cause apparemment que Dieu y fait mémoire de son alliance avec Juda, si mal observée de la part de son peuple. Les habitans d'Anathoth, compatriotes de Jérémie, le menaçoient de le tuer, s'il continuoit à prophétiser; le Prophète leur dénonce de la part de Dieu, qu'ils seront eux-mêmes mis à mort par le glaive, & par la famine.

Dans le Chapitre XII. on lit des plaintes de Jérémie, à l'occasion des menaces, & des persécutions que lui faisoient ceux d'Anathoth ses compatriotes; il se plaint à Dieu du bonheur dont jouissoient les méchans, pendant que les gens de bien étoient dans l'oppression & dans la douleur. Les Chapitres XIV. & XV. sont du même tems, & pour la même occasion. L'on y voit les maux de Juda décrits d'une manière tout-à-fait touchante. Dieu ne veut pas que Jérémie prie pour son peuple. Il déclare qu'il ne voudroit

(a) Vide 4. Reg. XXIII. 4. 5. 6. 7.

(b) Jerem. Cap. VI. VIII. IX. X.

pas même recevoir l'intercession de Moÿse, & de Samuël, s'ils étoient en vie, & qu'il est résolu de punir sévèrement Jérusalem, pour les crimes de Manassé fils d'Ezechias Roi de Juda (a). L'Histoire des Rois remarque aussi que nonobstant la piété de Josias, Dieu ne laissa pas de conserver sa fureur contre Juda, à cause des crimes de Manassé. La famine dont ce pays étoit affligé alors, étoit un effet de cette colère du Seigneur: mais le plus grand effet qui en devoit suivre, étoit la captivité du peuple, qui étoit résoluë.

Je ne sçai à quel tems l'on doit rapporter une action prophétique qu'on lit au Chapitre xi i i. & qui n'a aucune liaison avec ce qui précède, ni avec ce qui suit. Jérémie par l'ordre de Dieu, va cacher dans une caverne sur l'Euphrate une ceinture; il alla ensuite la chercher, & la trouva pourrie. Ce qui marquoit la perte, & l'abandon de Juda, que Dieu s'étoit autrefois attaché, comme une ceinture est liée à celui qui la porte. Le reste du Chapitre contient une exhortation à la pénitence, des reproches contre Juda, & des menaces de la venue des Assyriens.

Dans les Chapitres xvi. & xvii. Dieu ordonne à Jérémie de ne pas prendre de femme, & de ne pas nourrir d'enfans dans Jérusalem; de n'entrer dans aucune maison, où l'on fasse un festin, ni dans aucune maison de deuil, pour consoler ceux qui y pleurent: Tout cela pour désigner, que Dieu avoit ôté à son peuple toute espérance, toute paix, & toute consolation.

Le Prophète recevoit de toutes parts des mauvais traitemens, & des insultes (b) à cause des prophéties fâcheuses qu'il publioit. Il en fait ses plaintes au Seigneur, qui lui ordonne d'aller à la porte du Temple, par laquelle les Rois sortoient, & entroient; c'est-à-dire apparemment à la porte du Palais, où le peuple s'assembloit, & aux autres portes de la ville; & d'y exhorter le peuple à ne pas profaner le jour du Sabbath, en y portant quelque chose hors de la ville. Il les menace, au cas qu'ils continuënt, d'une vengeance sévère, & il leur promet toute sorte de bonheur, s'ils obéissent.

Voilà la suite des prophéties que nous plaçons sous le regne de Josias. Tout le monde sait de quelle manière ce prince pieux fut tué dans une bataille qu'il livra à Néchao Roi d'Egypte, près de Mageddo. Après sa mort le peuple établit Roi Sellum, autrement, Joachaz, le plus jeune des fils de Josias. L'écriture nous dépeint Joachaz comme un méchant Prince, & un impie (c): *Fecit malum coram Domina, juxta omnia que fecerant patres ejus.* Les mauvais traitemens qu'essuya Jérémie de la part de Phassur, nous déterminent à croire que ce qui suit, n'arriva pas sous le regne du pieux Josias.

(a) 4. Reg. xlii. 26. *Verumtamen non est adversus Dominum ab ira furoris sui magni, quo iratus est furor ejus contra Judam propter irrita-* | *tiones quibus provocaverat eum Manassés.*
 (b) 1. 23. cap. xvi.
 (c) 4. Reg. xlii. 32.

Jérémie reçoit ordre du Seigneur d'aller chez un potter de terre (a). Il y vit un pot qui se cassa entre les mains du potter qui le faisoit, & qui en fit sur le champ un autre du même argile. Cette figure marquoit la réprobation du peuple de Juda, en la place duquel Dieu en devoit susciter un autre. Toutes ces prédictions attiroient une infinité d'insultes, & de menaces à Jérémie de la part des Juifs. Dieu lui ordonne encore de prendre une cruche de terre en présence des anciens du peuple (b), & des Prêtres, d'aller dans la vallée d'Ennom, & après leur avoir prédit leur malheur futur, de rompre la cruche devant eux; pour figurer plus vivement ce qu'il leur avoit annoncé de leur perte prochaine. A son retour de la vallée d'Ennom, il monta au Temple, où il leur annonça que tout ce qu'il leur avoit prédit, arriveroit très-certainement à cause de la dureté de leur cœur.

Regne de
Sellum.

Mais Phassur Prince des Prêtres, ayant ouï ces discours (c), frappa Jérémie, & le fit mettre en prison près d'une des portes du Temple. Il y demeura jusqu'au lendemain, que Phassur l'en fit sortir. Jérémie lui prédit que lui, sa famille, & tous ses amis seroient réduits en captivité. Le prophète, qui étoit d'une fermeté inébranlable à l'égard des Grands, & du peuple, se plaignit à Dieu dans cette rencontre, des maux auxquels il étoit exposé, dans les termes les plus vifs, & les plus forts. Ses expressions semblent même marquer quelque impatience.

Nécho Roi d'Égypte, au retour de son expédition contre Carchémis sur l'Euphrate, déposa Sellum, que le peuple avoit établi Roi en la place de Josias, & lui substitua, après trois mois de regne, Joakim, qui fut un Prince superbe, & violent. Jérémie se trouva à la porte du Palais tout au commencement de son regne (d), & après avoir investivé contre les crimes de Juda, il déclare à Joakim que s'il fait pénitence, l'on verra encore des Rois dans ce Palais, accompagnés de tout l'éclat de leur Cour: & qu'au contraire, on le verra réduit en solitude, s'il continuë dans ses désores: & ensuite s'adressant au peuple (e): *Ne pleurez plus*, leur dit-il, *la mort de Josias; pleurez plutôt les disgrâces de Sellum, qui est sorti de Jérusalem, pour n'y revenir jamais.* En effet Nécho le fit mourir en Égypte, où il l'avoit envoyé.

Regne de
Joakim.

Après cela le Prophète s'éleva de nouveau contre Joakim, qui faisoit des bâtimens somptueux, & qui vivoit dans la cruauté, & l'avarice. Il le menace d'une mort malheureuse, & lui dit qu'il sera privé des honneurs de la sépulture (f): *Sopulcrum à asini sepelietur; putrefactus, & projectus extra portas Jerusalem.* Il parle ensuite contre Jéchonias fils de Joakim; il le:

(a) Ch. XVIII.

(b) Ch. XIX.

(c) Ch. XX.

(d) Ch. XXI.

(e) Ps. 10. Ch. XXI.

(f) Ch. XXI, 19.

ménace de le livrer entre les mains des Caldéens, & lui prédit qu'il ne verra jamais ses enfans regner sur Juda.

Il dépeint dans le Chapitre suivant (a) ces deux Princes sous l'idée de deux pasteurs cruels, qui au lieu de paître leur troupeau, le dévorent. Il les menace de les chasser, & de susciter d'autres pasteurs, qui conduiront mieux les restes du troupeau. Il s'éleve enfin contre les faux Prophètes, & contre les Prêtres qui s'opposoient à ses discours.

Ce fut aussi dans les commencemens du regne de Joakim, que Jérémie étant allé au Temple, y prédit la destruction de cet auguste bâtiment (b). Les faux Prophètes, & les Prêtres se saisirent de Jérémie, & le déclarèrent coupable de mort. Les Princes du peuple y étant venus pour juger cette affaire, Jérémie leur déclara qu'il n'avoit rien dit que par les ordres de Dieu; & que s'ils ne se convertissoient, ils verroient bien-tôt les effets de ses menaces. Ce discours appaisa les Princes; ils déclarèrent Jérémie innocent, & justifèrent même sa conduite, & leur jugement, par l'exemple du Prophète Michée, qui avoit prédit du tems d'Ezéchias, que l'on verroit labourer la montagne de Sion, comme une campagne, sans que pour cela il eût souffert la moindre peine. Ahicam fils de Sapham, contribua le plus à sauver Jérémie des mains du peuple, qui vouloit le faire mourir. On cita contre lui l'exmemple d'Urie fils de Séméi, qui avoit prophétisé quelque tems auparavant dans Jérusalem les mêmes choses que Jérémie. Le Roi, & les Princes le voulurent faire mourir: mais Urie s'étant sauvé en Egypte, Joakim l'en fit tirer, pour le mettre à mort.

Avant la quatrième année de Joakim, Jérémie prophétisa contre l'Egypte, les Philistins, les Tyriens, les Sidoniens, contre ceux de Gaze, & d'Ascalon; contre Moab, Ammon, l'Idumée, Damas, Cédar, Asor. Tous ces peuples devoient être l'un après l'autre enyvrez du calice de la colère de Dieu. Ces prophéties sont comprises dans les Chapitres XLVI. XLVII. XLVIII. & XLIX. jusqu'au v. 34. de ce dernier Chapitre. Comparez *Jérém.* xxv. 1... 13. 14.

La quatrième année de Joakim roi de Juda, Nabopolassar Roi de Babylonne, envoya Nabuchodonosor son fils en Syrie, & le revêtit de la Dignité Royale (c). Ainsi cette année est la première du regne de Nabuchodonosor, & la première des soixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie. Nabuchodonosor prit Joakim & plusieurs autres Juifs, entre lesquels étoient Daniel, & ses Compagnons: mais il relâcha Joakim, & fit conduire les autres à Babylone, tandis que lui-même se hâta d'y retourner, pour prendre possession du Royaume que Nabopolassar lui avoit laissé par sa mort. Ainsi Joakim regna encore trois ans à Jérusalem, aussi impie qu'avant cette première disgrâce.

(a) Ch. xxiii.

(b) Ch. xxvi.

(c) L'an du Monde 3368.

Ce fut la quatrième année de ce Prince que Jérémie annonça positivement la captivité des Juifs, qui devoit durer soixante-dix ans, après lesquels Dieu devoit visiter, & punir à leur tour les Caldéens, & les Babylo niens. Dans le même tems, Jérémie reçoit de la main de Dieu le calice de sa colére, dont il enivre les Caldéens, les Tyriens, les Egyptiens, les Philistins, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, & les Arabes. C'est la seconde fois qu'il menace ces peuples. Voyez plus haut le Chapitre ix.

Ce fut aussi cette quatrième année de Joakim, que Dieu ordonna à Jérémie de mettre en écrit tout ce qui lui avoit été révélé depuis la treizième année de Josias jusqu' alors (a). Le Prophète dicta ses révélations à Baruch, & lui dit de les aller lire dans le Temple, puisqu'il ne pouvoit y aller lui-même, étant arrêté en prison.

Baruch obéit; & la cinquième année de Joakim, pendant le jour du jeûne de l'expiation, il lut au peuple assésblé dans le Temple, les malheurs dont Jérémie les menaçoit. Michée fils de Gamarias, en alla donner avis aux Princes, & aux Magistrats, qui envoyèrent chercher Baruch, avec le Livre qu'il avoit lû au peuple. Baruch vint, & répéta de nouveau en leur présence, ce qu'il avoit lû dans le Temple. On avertit le Roi de tout ce qui s'étoit passé. On interrogea Baruch sur la manière dont Jérémie lui avoit fait écrire ce volume. Il répondit que ce Prophète le lui avoit dicté par cœur, sans hésiter, & comme s'il eût lû dans un livre. Ces Princes dirent à Baruch de se retirer, & de se tenir caché avec Jérémie, sans paroître davantage. Ils portèrent le Livre au Roi, qui en fit lire trois, ou quatre pages en sa présence: Mais ayant ouï ce qu'il contenoit, il le coupa d'un canif, & le jeta dans le brasier, qui étoit allumé devant lui. Il donna ordre qu'on se fît de Baruch, & de Jérémie: mais Dieu ne permit pas qu'on les trouvât. Jérémie dicta une seconde fois à Baruch ce qui avoit été brûlé, & Dieu y fit ajouter beaucoup de choses nouvelles. On voit au Chapitre xxxi. un ordre particulier à Jérémie d'écrire ce que Dieu lui disoit alors: mais il y a apparence que ce Chapitre, & le suivant sont du tems de Sédécias.

Je ne sai si l'on doit rapporter au tems de la première venue des Caldéens en Juda (b) sous la quatrième année de Joakim; ou à la seconde venue de ces peuples, qui arriva la septième année de Joakim, ce qui est marqué au Chapitre xxxv. de Jérémie. Ce Prophète par l'ordre de Dieu, introduit les Réchabites dans le Temple, & leur présente à boire du vin. Ceux-ci s'excusent sur ce que Jonadab, un de leurs Ancêtres, le leur avoit défendu, aussi-bien que de demeurer dans des maisons, leur permettant seulement d'habiter sous des tentes. Ils ajoutent qu'ils n'étoient entrez dans la ville: que par la nécessité de la guerre des Caldéens, lesquels occupoient la cam-

(a) Ch. xxxvi. . 1. 2..

|, (b) Ch. xxxv..

pagne. Jérémie prit occasion de cette réponse, de faire aux Juifs de vifs reproches de leur peu de soumission aux ordres de Dieu, tandis que les Réchabites avoient tant de déférence pour les réglemens de leurs peres. Il finit par des menaces contre les Juifs, & par des promesses aux Réchabites que leur race ne s'éteindra point.

Voilà ce que nous trouvons de Jérémie sous le regne de Joakim. Ce Prince se lassant de demeurer tributaire à Nabuchodonosor, se révolta contre lui. Les Caldéens revinrent en Judée, prirent Joakim, le firent mourir, & jettèrent son corps à la voirie, comme l'avoit prédit Jérémie. Regne de Jécho-nias. Jéchonias son fils lui succéda: mais il ne jouit de la Royauté que trois mois. Nabuchodonosor l'assiéga dans Jérusalem; il se rendit avec toute la famille royale; on enleva toutes les richesses de la ville, & les vaisseaux du Temple; le roi, & la meilleure partie du peuple furent conduits à Babylone; Mardochee, & Ezéchiel furent du nombre des captifs. L'on trouve dans Baruch, Chap. vi. la Lettre que Jérémie écrivit à ces captifs, après leur arrivée à Babylone.

Regne de Sédécias. Sédécias succéda à Jéchonias. Peu après le transport de Jéchonias à Babylone, Dieu fit voir à Jérémie deux panniers de figues placez devant le Temple (a). Dans l'un de ces panniers étoient d'excellentes figues; & dans l'autre de très-mauvaises. Les premières marquoient ceux des captifs qui devoient revenir de la captivité; & les secondes, ceux qui étoient dans Jérusalem, ou dans l'Egypte, & dont Dieu avoit résolu la perte.

Les Rois de Moab, d'Ammon, de Tyr, de Sydon, & d'Idumée avoient envoyé des ambassadeurs à Sédécias, au commencement de son regne. Jérémie fit présent à chacun de ces Ambassadeurs d'un joug, pour le porter aux Rois leurs maîtres, avec ordre de leur annoncer de la part du Seigneur, que quiconque refuseroit de s'affujettir de bon gré à Nabuchodonosor, seroit soumis malgré lui à son joug. Il dit la même chose à Sédécias; *Jerem.* Chap. xxvii. La prophétie contre Elam est distinctement marquée du commencement de Sédécias, dans *Jerem.* xl. ix. 34.

Le Prophète avoit reçu ordre de Dieu au commencement du regne de Sédécias, de faire des liens, & des jougs (b). Il en portoit ordinairement un sur son cou, pour faire connoître plus vivement au peuple sa captivité prochaine. Un faux Prophète, nommé Hananie, fils d'Azur, dit publiquement dans le Temple, que dans deux ans l'on verroit rapporter les vaisseaux du Temple, & que Jéchonias reviendrait avec les autres captifs. Jérémie qui étoit présent à ce discours, répondit à Hananie que les autres Prophètes avoient jusqu'alors prédit les mêmes malheurs, que lui Jérémie annonçoit au peuple; mais que pour le bonheur qu'Hananie prédisoit, il en falloit attendre l'événement, & la confirmation. En même tems ce faux

(a) Ch. xxiv.

(b) Ch. xxviii. & xxvii.

Prophète se faisoit des liens, & du joug de bois que Jérémie portoit; & les ayant brisez: C'est ainsi, dit-il, que le Seigneur brisera le joug que Nabuchodonosor a imposé aux Juifs. Comme Jérémie se retiroit, Dieu lui inspira de retourner, & de dire à Hananie qu'en la place de ce joug de bois qu'il venoit de rompre, Nabuchodonosor en imposeroit au peuple d'autres de fer. Et pour vous, Hananie, ajouta-t'il, puisque vous osez abuser du nom du Seigneur, pour tromper le peuple par vos mensonges, vous mourrez avant la fin de cette année. Il mourut en effet au septième mois, c'est-à-dire deux mois après cette prédiction.

Sédécias la quatrième année de son regne, envoya à Babylone Saraïas fils de Nérie, frere de Baruch, apparemment pour demander à Nabuchodonosor les vaisseaux du Temple (a). Jérémie envoya par cette commodité aux captifs de Babylone une copie des prophéties contre cette ville. Il ordonna à Saraïas, après avoir lû cette prophétie aux Juifs, de l'attacher à une pierre, & de la jeter dans l'eau de l'Euphrate. L'on croit que la Lettre qui est rapportée dans le premier Chapitre de Baruch, est la réponse des Juifs de Babylone à Jérémie. L'on prétend aussi que Baruch étoit du voyage. Voyez *Baruch*.

Jérémie écrivit (b) encore aux mêmes captifs emmenez à Babylone avec Jéchonias. Il leur écrivit par Gamarias, que Sédécias envoyoit à Babylone, & il leur dit de s'établir dans ce pays, d'y bâtir des maisons, de s'y marier; parce qu'ils y devoient demeurer jusqu'à la fin des soixante-dix ans, après lesquels Dieu les en délivreroit. Il menace deux faux Prophètes de Babylone; sçavoir, Achab fils de Colias, & Sédécias fils de Maasias, que le peuple écoutoit plutôt que les faux Prophètes; il les menace des derniers supplices, que Nabuchodonosor leur fit en effet souffrir, pour punir leurs crimes.

Un nommé Séméias, fils de Néhélam, qui étoit alors à Babylone, écrivit au Prêtre Sophonias, fils de Maasias, & lui fit des reproches de ce qu'il avoit permis à Jérémie d'écrire ces choses, & de ce qu'il ne l'avoit pas mis en prison pour cela. Le grand-Prêtre lut à Jérémie la lettre de Séméias, mais Dieu ordonna au prophète d'écrire de nouveau à Babylone aux captifs, & de dénoncer à Séméias qu'il mourroit dans la captivité, & que ni lui, ni sa postérité ne verroient pas la délivrance du peuple de Juda.

Nabuchodonosor vint assiéger Jérusalem la dix-huitième année de son regne (c), qui étoit la dixième du regne de Sédécias. Jérémie, qui ne cessoit de prédire la prise de la ville, fut mis en prison dans le parvis du Palais. Hanaméel, fils de l'oncle de Jérémie, vint trouver ce Prophète, pour

(a) Ch. II. 59.

(b) Ch. XXIX. L'année est inconnue. Cette

Saraïas. *Jérem.* I. II.

(c) Chap. XXXII.

Lettre est différente de la première envoyée par

lui dire qu'il devoit, selon la Loi, acheter un champ, qui étoit Anathoth sa patrie. Jérémie l'achetta d'Hanaméel, il en passa le contrat, & en delivra l'argent; il mit le contrat entre les mains de Baruch, en présence d'Hanaméel, & des témoins, & lui dit de le serrer dans un vaisseau d'argile, afin que ce contrat se conservât mieux, & qu'il pût résister à la pourriture: Parce, ajouta-t'il, que le tems viendra que ce pays sera de nouveau cultivé, & habité. Comme ces promesses paroissoient difficiles à Jérémie même, Dieu les lui confirme au long dans ce Chapitre (a), & dans le suivant.

Pendant le siège de Jérusalem (b), le Roi, & le peuple avoient résolu dans une assemblée, de relâcher, suivant la Loi, tous leurs esclaves Hébreux dans l'année sabbatique, qui tomboit dans ce tems même du siège. Ils exécutèrent cette résolution, & les esclaves demeurèrent en liberté, tandis que Nabuchodonosor fut devant la ville: mais le roi d'Egypte s'étant avancé avec une armée, pour secourir Jérusalem, & le Caldéen ayant quitté le siège de cette ville, pour le repousser; les Juifs reprirent leurs esclaves, sans se mettre en peine de leur parole, ni de la Loi de Dieu. C'est sur quoi Jérémie leur fait de vives remontrances, & leur prédit toute sorte de calamitez.

Depuis la levée du siège, Jérémie demeura dans la ville en liberté (c). Sédécias envoya se recommander à ses prières; & Jérémie chargea ceux que le Roi lui avoit députés, de lui dire que Nabuchodonosor reviendrait contre Jérusalem, qu'il la prendrait, & la réduirait en cendres. Le Prophète ayant voulu se retirer à Anathoth sa patrie, les gardes l'arrêtèrent à la porte, comme s'il eût voulu s'aller rendre aux Caldéens. Les princes à qui on l'envoya, le maltraitèrent, & le jettèrent dans une prison, où il se trouva en danger de sa vie, à cause de l'incommodité du lieu. Quelque tems après, Sédécias l'envoya querir en secret, & lui demanda s'il y avoit quelque nouvelle révélation sur son sujet. Jérémie lui dit qu'infailiblement il seroit livré au Roi des Caldéens. Il pria ensuite le Roi de ne pas permettre qu'on le remit dans la même prison. Sédécias lui accorda cette grace, & lui fit donner tous les jours du pain, & d'autres nourritures, tandis que l'on en put trouver dans la ville. Il est très-croyable que Nabuchodonosor revint assiéger Jérusalem avant cet entretien avec Sédécias, & pendant que Jérémie étoit en prison.

Nabuchodonosor ayant donc battu, & repoussé le Roi d'Egypte (d), revint au siège de Jérusalem, & la serra de plus près qu'auparavant. Sédécias envoya Phassur, & Sophonias à Jérémie, pour lui demander si Dieu ne promettoit rien de bon pour la ville. Jérémie leur répondit qu'il n'y

(a) Ch. xxxiii.

(b) Ch. xxxiv.

(c) Ch. xxxvii.

(d) Ch. xxi.

avoit aucun salut à espérer ni pour le Roi, ni pour les princes ; mais que pour le peuple, ceux qui voudroient se rendre dans le camp des Caldéens, auroient la vie sauve, & que ceux au contraire qui voudroient rester dans la ville, seroient enveloppez dans sa ruine.

Comme ce Prophète ne cessoit de crier contre les désordres, & de prédire les malheurs de la ville, quelques-uns des Principaux en firent leur plainte à Sédécias (a), lequel leur permit de faire de Jérémie ce qu'ils voudroient. Ils le prirent, & le descendirent avec des cordes dans une citerne, où il n'y avoit point d'eau ; mais seulement de la bouë. Abdémélech Ethiopien, en avertit le Roi, qui le fit tirer de cette citerne, de peur qu'il n'y mourût de faim ; car il n'y avoit plus de pain dans la ville. Sédécias interrogea encore en secret Jérémie, s'il y avoit quelque espérance de salut. Le Prophète lui répondit que s'il vouloit se rendre aux Caldéens, ils lui donneroient la vie, & que la ville ne seroit point brûlée ; mais que s'il y restoit, la ville seroit ruinée, & que lui même tomberoit en la puissance du Roi Caldéen. Sédécias dit à Jérémie de ne pas révéler leur entretien ; & il le laissa dans le parvis de la prison, où il demeura jusqu'à la prise de la ville, qui arriva la onzième année de Sédécias.

Ce Prince ayant appris que les Officiers de l'armée de Nabuchodonosor avoient occupé les portes de la ville, se sauva la nuit vers le désert, du côté de Jéricho (b) : mais il fut poursuivi par les Caldéens, qui le prirent, & le conduisirent à Nabuchodonosor à Réblata, dans le pays d'Emath. Le Roi de Babylone fit tuer tous les enfans de Sédécias, aux yeux de ce misérable pere, & lui fit ensuite crever les yeux à lui-même, & le fit mener à Babylone. Il laissa Nabuzardan dans le pays, avec ordre de ramasser ce qu'il y avoit de plus considérable, & de plus aisé parmi le peuple, pour le conduire à Babylone ; & de ne laisser dans le pays que les plus misérables. Il lui recommanda principalement de conserver Jérémie. Nabuzardan exécuta ponctuellement tous ces ordres. Il établit Godolias pour gouverner les restes du peuple, qu'il ne jugea pas à propos de conduire à Babylone. Jérémie & Baruch se rendirent auprès de Godolias (c), de même que plusieurs autres Juifs, que la guerre avoit dispersez dans les pays voisins.

Mais Ismaël fils de Nathanias, & de la race Royale, ayant conçu de l'envie contre Godolias (d), vint le trouver à Masphath avec dix hommes, & le tua en trahison, avec les Juifs, & les Caldéens qui se trouvèrent alors auprès de lui. Ismaël ramassa autant de peuple qu'il put, dans le dessein de les mener avec lui dans le pays des Ammonites : mais ayant été poursuivi par Johanan fils de Carée, il fut obligé de relâcher sa proie, &

(a) Ch. xxxviii.

(b) Ch. xxxix.

(c) Ch. xl.

(d) Ch. xli.

de se sauver avec seulement huit hommes chez les Ammonites.

Johanán ayant ramassé ce qu'il put de Juifs, les rassembla près de Bethléem (a), & l'on demanda à Jérémie ce que l'on avoit à faire dans cette rencontre; si l'on devoit demeurer dans le pays, ou se retirer en Egypte. Jérémie au bout de dix jours, leur répondit de la part de Dieu, que s'ils alloient en Egypte, ils y périroient par l'épée, par la famine, & par la peste; & que s'ils demeuroident dans le pays de Juda, Dieu les y protégeroit.

Les chefs du peuple ne voulurent pas en croire le Prophète (b). Ils lui dirent qu'il vouloit les tromper, & que Baruch l'avoit engagé à leur parler de cette sorte, pour les détourner d'aller en Egypte. Ils se résolurent donc de s'y retirer, & ils entraînent même Baruch, & Jérémie. Ce Prophète y continua ses prophéties, jusques-là même qu'il désigna le lieu où Nabuchodonosor devoit mettre son trône, lorsqu'il y seroit venu. Il y menaça les Egyptiens de la guerre, & des autres maux qu'ils avoient vû arriver aux Juifs (c). Il leur prédit que Pharaon Vaphré tomberoit entre les mains du Roi des Caldéens, de même que Sédécias y étoit déjà tombé. Baruch s'ennuyant de tant de maux que Jérémie prédisoit (d), ce Prophète le console, & lui dit que tous ces maux ne manqueroient pas d'arriver; mais que le Seigneur lui conservera la vie.

Vollà ce que nous trouvons de l'histoire, & de la vie de Jérémie dans ses propres Ecrits. Le genre, le tems, & le lieu de sa mort ne sont pas bien connus. Plusieurs tiennent (e) qu'il fut lapidé à Taphnis par les Juifs, qui ne pouvoient souffrir ses reproches, & ses menaces. C'est de sa mort qu'on explique ces paroles de l'Épître aux Hébreux (f). *Ils ont été lapidez.* Quelques Rabins croient qu'il revint de l'Egypte dans la Judée; & Abravanel veut qu'il soit allé à Babylone avec Sédécias, & qu'il y soit mort. Plusieurs anciens Peres (g) ont crû qu'il étoit encore en vie, aussi bien qu'Elie, parce que l'Écriture ne dit rien de sa mort, & parce que les Apôtres répondirent à JESUS-CHRIST, qui leur demandoit ce qu'on pensoit de lui (h), que les uns le prenoient pour Elie, & d'autres pour Jérémie.

Le Chapitre XXI. de Jérémie ne paroît pas être de ce Prophète. C'est un abrégé de l'histoire de Jéchonias, & de Sédécias. Il a été pris mot pour mot sur les deux derniers Chapitres du quatrième Livre des Rois. On lit dans les Exemplaires de Jérémie, immédiatement avant ce Chapitre LI-

(a) Ch. XLII.

(b) Ch. XLIII.

(c) Ch. XLIV.

(d) Ch. XLV.

(e) *Hebraeorum traditio. Tertull. advers. Gnos. c. 8, Hieron. lib. 2. contra Jovinian. Pseudo*

Epiph. de vita & morte. Prophet. Dorothei. in Synopsi, &c.

(f) *Heb. XI. 37.*

(g) *Vitovin. in Apoc. cap. XI. v. 3. Plures apud Hilari. in Matth. Cap. 20.*

(h) *Matth. XXVI. 14.*

ces mots : *Hucusque verba Jeremia* : Ce qui nous persuade encore que ce dernier Chapitre est une addition faite par celui qui a ramassé les Ouvrages du Prophète. Nous avons remarqué une addition encore plus grande dans la prophétie d'Isaïe. M. Huët, ancien évêque d'Avranches, conjecture qu'Esdras ajouta ce cinquante-deuxième Chapitre à Jérémie, pour servir d'introduction aux Lamentations qui suivent.

Comme Jérémie vivoit dans les tems les plus malheureux de la République des Juifs, & qu'il voyoit arriver les maux, à mesure qu'il les prédisoit, & que ses prophéties fâcheuses lui attiroient une infinité de contradictions, & de chagrins de la part des Juifs; tout cela contribuoit à rendre son stile aigre, & véhément. Il est tout rempli d'invectives, & tout occupé du malheur de son peuple. Par tout il en fait des peintures les plus vives, & les plus pathétiques.

On a pû remarquer dans cet abrégé de la vie de Jérémie, que nous avons été obligé d'en déranger les Chapitres. C'est ce qui nous fait douter que l'on ait toutes les prophéties de ce Prophète. Il est sûr au moins que nous ne les avons pas selon leur ordre chronologique. Les Chapitres xxix. L. & LI. sont l'Original, sur lequel sont prites les deux Lettres qu'il envoya à Babylone, & dont il ordonna de jeter la seconde dans l'Euphrate, après l'avoir lû au peuple.

Outre les prophéties dont nous venons de parler, il a encore composé quelques autres Ouvrages, comme les Lamentations que nous lisons encore aujourd'hui sous son nom, & un Cantique de deuil qu'il écrivit sur la mort de Josias (a); mais qui n'est point venu jusqu'à nous. On lui attribue aussi le Pseaume cxxxvi. & on veut qu'il ait composé le Lxiv. avec Ezéchiel. Quelques-uns (b) lui attribuent la compilation des troisième, & quatrième Livres des Rois; parce que le dernier Chapitre de Jérémie est le même que le dernier du quatrième Livre des Rois. Mais il est bien plus probable que ce dernier Chapitre de Jérémie, a été tiré des Livres des Rois, comme les Chapitres xxxvii. & xxxviii. d'Isaïe. Les Maccabées (c), lui donnent certains Ecrits, qui nous sont inconnus; mais que l'on voyoit encore en la cent quatre-vingt-huitième année des Seleucides, du monde 3880. Les Peres (d) ont aussi accoutumé de citer Baruch sous le nom de Jérémie: mais ils ne prétendent pas pour cela que ce que nous avons sous le nom de Baruch, ait été composé par notre Prophète; c'est que Baruch étoit son Secrétaire, & que ses écrits sont placez immédiatement après Jérémie; & qu'une partie du Livre de Baruch, c'est-à-dire, le Chapitre

(a) 2. Par. xxv. 25.

(b) Procop. Isidor. Kimchi. Tostat.

(c) 2. Mac. c. 11. 1.

(d) Aug. lib. 18. c. 33. de Civit. Chryso. lib.

2. contra Jud. c. 6. Clem. Alex. lib. 1. Pedag. c. 18. Ambrosio. lib. 3. Hexaëmer. c. 14. Ita Basil. Epiphani. alii.

dernier, n'est autre que l'Épître donnée par Jérémie aux captifs qui alloient être conduits à Babylone.

On croit que Jérémie mourut en Egypte. Tertullien (a), saint Jérôme, (b) les faux Epiphanes, & Dorothee (c) croient qu'il y fut lapidé par les Juifs, qu'il continuoit de reprendre avec sa liberté ordinaire; & que son tombeau étoit à Taphnis, & qu'il y étoit fort honoré par les Egyptiens qu'il avoit délivrés des aspics, & des crocodiles. La Chronique d'Alexandrie dit que Jérémie étant en ce pays, avoit prédit aux Prêtres Egyptiens que leurs Idoles seroient renversées par un tremblement de terre, lorsque le Sauveur du monde seroit né, & couché dans une crèche. De-là vient que depuis ce tems, ils firent représenter une vierge, & un enfant couché dans une crèche, à qui ils rendirent des honneurs divins. Le Roi Ptolomée en ayant demandé la raison aux Prêtres, ils lui répondirent que la chose avoit ainsi été prédite par Jérémie à leurs Ancêtres. Ils ajoutent qu'Alexandre le Grand étant un jour allé au tombeau de ce Prophète, & ayant appris ce qu'il avoit prédit touchant sa personne, le fit transporter à Alexandrie, & lui érigea un tombeau magnifique (d). Ces particularitez tirées de la Chronique d'Alexandrie, sont fort suspectes, n'étant appuyées du témoignage d'aucun autre Historien.

Eupolème dans Eufébe (e), parle fort avantageusement de Jérémie, & nous apprend quelques circonstances de sa vie, qui ne se lisent point ailleurs. Ce Prophète ayant dénoncé aux Juifs idolâtres leur perte prochaine, le Roi Joakim voulut le faire brûler vif: mais Jérémie lui prédit que les Juifs réduits en captivité, employeroient ce même bois, dont il vouloit se servir pour le brûler, à préparer à manger aux Babyloniens, & à leur creuser des fosses aux environs de l'Euphrate, & du Tigre. En effet Nabuchodonosor ayant appris la prédiction de Jérémie, engagea Assibare Roi des Médes, à l'accompagner dans la guerre qu'il vouloit faire aux Juifs; & après avoir pris Samarie, la Galilée, Scythopolis, & le pays de Galaad, il ruina Jérusalem, prit Joakim, enleva toutes les richesses du Temple, à l'exception de l'Arche, & des Tables de la Loi, qu'il laissa à Jérémie.

Il y a dans ce récit bien des particularitez fausses, & insoutenables: par exemple, ce qu'il dit du Roi des Médes, & du motif qui engagea Nabuchodonosor à marcher contre la Judée; de la prise de Samarie, qui étoit aux Cuthéens sujets de Nabuchodonosor, & peut-être ensevelie alors sous ses propres ruines. Pour ce qui est de l'Arche laissée à Jérémie par Nabuchodonosor, c'est une circonstance qui est insinuée dans le second des

(a) Tertull., *Scorpiac.* c. 8.

(b) Hieron. in *Prolog.*

(c) Epiph. & Dorothe. & Isidor. de *vita & morte Prophetarum.*

(d) Jean Mosque Pré spirituel, ch. 77. dit la

même chose, & ajoute que Jérémie étoit fort honoré dans le quartier d'Alexandrie, nommé le *Tétraphyle.*

(e) Eufeb. *Præpar. lib. ix. c. 39.*

Maccabées (a). On y lit que Jérémie ayant pris le feu sacré, le cacha dans une citerne, & qu'il transporta le Tabernacle, & l'Arche à la montagne de N. bo, où Moïse mourut, & les y cacha dans une caverne, où ils sont encore aujourd'hui.

Quelques Anciens (b) ont crû que Jérémie avoit existé avant sa conception, & sa naissance, fondez sur ces paroles (c): *Je vous ai connu avant votre formation, & votre production, & je vous ai sanctifié avant votre naissance.* Les Pères (d) qui ont prétendu qu'il étoit encore en vie, expliquent de ce Prophète, & d'Elie, ce qui est dit dans l'Apocalypse (e): *Mes deux témoins prophétiseront pendant douze cens soixante jours, revêtus de sacs.* Saint Hilaire (f) désapprouve ce sentiment, quoiqu'il dise qu'il est fort commun. Mais l'Auteur du second des Maccabées insinué assez distinctement sa mort (g). *Hic est qui multum orat pro populo, & universa sancta civitate, Jeremias Propheta Dei.* L'Eglise honore ce Prophète comme un des plus grands Saints de l'ancien Testament, ayant réuni dans sa personne les qualitez de Prophète, de Vierge, & de Martyr, & ayant même été sanctifié dès le sein de sa mere (h). Dieu l'établit Prophète des Gentils (i), & à peu-près comme dans l'Eglise Chrétienne, S. Paul est reconnu pour l'Apôtre des nations.

Le stile de Jérémie au sentiment de saint Jérôme (k), est bas en comparaison de celui d'Isaïe, d'Osée, & de quelques autres Prophètes; il croit que ce défaut lui vient de ce qu'étant né dans le village d'Anathoth, il n'avoit pû acquérir cette élévation, cette élégance, cette pureté de stile, qui ne se trouve d'ordinaire que dans les Capitales, & dans la Cour. Mais la simplicité de son stile est bien recompensée par l'élévation des sens qu'il renferme. *Qui quantum in verbis videtur simplex, & facilis, tantum in majestate sensuum profundissimus est.* Cunnæus (l) avance que toute la beauté de Jérémie consiste dans une certaine négligence noble, & un mépris de l'arrangement des mots. *Jeremia omnis majestas posita in verborum neglectu est, adeò illum decet rustica dictio.* Grotius remarque que son talent étoit de toucher, & d'exciter la compassion. Il le compare à Simonides, qui est loué pour ses onvrages tristes, & lugubres. *Tristius lacrymis Simonideis.* Quintilien relève principalement cette qualité dans Si-

(a) 2. Macc. 11. 4. 5. 6.

(b) Origenes, & ejus sequaces apud Hieron. in Jerem. 1.

(c) Jerem. 1.

(d) Victorin. in Apocalyps. xi. 3.

(e) Apoc. xi. 3. 4.

(f) Hilar. in Matth. Can. 29.

(g) 2. Macc. xv. 13.

(b) Vide Hieron. in Jerem. xxiii. 9. Le Paraphraste Caldéen lui donne des enfans, sur Jerem. xxxvii. 12.

(i) Jerem. 1. 5. 10. & alii sapientis.

(k) Hieronym. Prefat. in lib. 6. Comment. in Jerem.

(l) Cunnæus de Repub. Heb. lib. 3. c. 7.

monides (a), & il le préfere à tous ceux qui ont écrit des Elégies, & des Pièces tristes. Les Lamentations de Jérémie sont un chef-d'œuvre en ce genre. Quelques uns (b) ont trouvé dans ce Prophète de l'élévation, & de la grandeur. D'autres (c) y remarquent de la douceur, des sentimens tendres, des mouvemens vifs, & pressans.

La Traduction Grecque de Jérémie n'est pas fort exacte, ni fort littérale. Saint Jérôme s'en plaint dans la Préface qu'il a mise à la tête de sa Traduction de Jérémie. Il y a même un assez grand nombre de transpositions, sur-tout depuis le Chapitre xxv.

(a) Quintilian. lib. x. c. 1. *Simonides tenuis alioqui, sermone proprio, & jucunditate quadam commendari potest; præcipua tamen ejus in commovenda miseratione virtus, ut quidam in hac eum parte omnibus ejusdem operis autoribus præferant.*

(b) Sanct. Prolegom. 2. Dupin. Fraßen. Mais M Simon Lestres choisies, tom. 3. Lettre

7. au Supplément; & le même, Dissert. critiques, sous le nom de Reuclin, à Francfort 1688. soutient que si l'on avoit une plus profonde connoissance de la Langue Hébraïque, on n'en jugeroit pas ainsi.

(c) Fleury Préface manuscrite sur les Prophètes. *Jeremia mansuetudinem, affectus teneros, fervidosque motus.*






TABLE CHRONOLOGIQUE DES PROPHEITIES DE JÉRÉMIE.

- Ans du Monde*
3375. C'ommencement de Jérémie, la treizième année du regne de Josias. *Jerem.* 1. 2... 17. Sophonie se joint à lui pour rappeler le peuple. *Sophon.* 1. 1. *Jerem.* xxv. 3. 4. 5.
3378. Prise de Ninive par Nabopolassar, & Cyaxarés.
3381. Naissance de Sellum fils de Josias.
3384. Naissance de Joachas, second fils de Josias, il fut aussi nommé Matthánias, & ensuite Sédécias.
3387. Naissance de Joakim, ou Jéchonias, fils de Joakim, & petit-fils de Josias.
3394. Guerre de Néchao Roi d'Egypte, contre les Assyriens. Josias s'étant voulu opposer à lui, est tué près de Mageddo. 4. *Reg.* xx111. 29. C'est à l'occasion de cette mort, que Jérémie composa les Lamentations dont il est parlé 2. *Par.* xxv. 25. & que nous n'avons plus.
- Les Juifs établissent Roi *Sellum*, ou Joachas; Néchao lui ôte le Royaume après trois mois de regne, & met en sa place Eliacim son frere aîné, à qui il fit prendre le nom de Joakim. Jérémie est mis en prison, & maltraité par Phassur. *Jerem.* xx.
3395. Sellum fut conduit en Egypte; où il mourut. *Jerem.* xx11. 10.
- Prophétie de Jérémie contre Joakim. *Jerem.* xx11. 19.
- Prophétie de Jérémie contre le Temple. Il est accusé par les Prêtres, & par le peuple; & absous par les Princes, & le Sénat. xxvi.
- Prophétie d'Urie de Cariath-iarim contre Jérusalem. Il s'enfuit en Egypte, mais Joakim l'en ayant retiré, le fait mourir. *Jerem.* xxvi. L'année n'est pas certaine.
3397. Nabopolassar envoie son fils Nabuchodonosor en Syrie, pour réduire le Satrape de Syrie, & de Phénicie qui s'étoit révolté contre lui. C'est à cette première année de Nabuchodonosor déclaré

*Ans du
Monde*

Roi par son pere, qu'il faut rapporter les prophéties de Jérémie contre les Juifs, & contre les nations voisines. *Jerem. xxv.*

Prédiction de ce que Nabuchodonosor devoit faire contre l'Egypte. *Jerem. XLVI.*

3398.

Cette même année Baruch écrit par l'ordre de Jérémie les prédictions contre Juda, & contre les autres Nations. Ces Prophéties furent prononcées depuis le regne de Josias, jusqu'à la quatrième année de Joakim; ensorte qu'il semble qu'avant cette année, Jérémie n'avoit rien écrit. *Jerem. xxxvi. 1. . . 8.*

Baruch lût toutes ces Prédications au peuple dans le Temple, le jour de l'expiation, le dixième du septième mois. *Ibid. Jérémie le console au Chap. XLV. 1. . . 5. & peut-être encore aux Chapitres xxx. & xxxi.*

Les Réchabites entrent dans Jérusalem *Jerem. xxxv. 11.*

Joakim est pris par Nabuchodonosor. On le laisse encore trois ans à Jérusalem, mais assujetti aux Caldéens. C'est à cette première servitude, que commencent les soixante & dix ans de captivité.

Daniel est conduit à Babylone, avec ses compagnons Sidrach, Misach, & Abdénago. *Dan. 1. 3. Assemblée du peuple à Jérusalem au neuvième mois, auquel on avoit ordonné un jeûne.*

3399.

Baruch lit en présence du peuple le Livre que Jérémie lui avoit dicté. Le Roi Joakim l'ayant sçu, prit le Livre, le déchira d'un coup de canif, & le jeta au feu. *Jerem. xxxvi. 9. . . 25.* Les Juifs jeûnent encore aujourd'hui le septième jour du neuvième mois, en mémoire de cette profanation. Le Roi donna ordre d'arrêter Jérémie, & Baruch: mais on ne les put prendre. Baruch écrivit de nouveau ce que Jérémie lui dicta sur les malheurs de Jérusalem. *Jerem. xxxvi. 26. 32.*

Mort de Nabopolassar pere de Nabuchodonosor. Celui-ci retourne à Babylone, & laisse à ses amis le soin de conduire à Babylone les captifs qu'il avoit fait dans l'Egypte, dans la Phénicie, dans la Syrie, dans la Judée. Berof. lib. 3. Rerum Caldæis.

3402.

Prophéties contre l'Egypte, Tyr, Sidon, Moab, Ammon, Edom, Damas, Cédar. *Jerem. XLVI. XLVII. XLVIII.*

3401.

Révolte de Joakim contre Nabuchodonosor, après lui avoir été fidèle trois ans. *4. Reg. xxiv. 1.*

3404.

Mort de Nécho Roi d'Egypte; Psammis son fils lui succède. Herodot. lib. 2. c. 161.

3405.

Jérémie rédige ses Prophéties par écrit. *Jerem. xxvi. 2. &c.* Il parle aux Réchabites de la part du Seigneur, & leur présente

Ans de
Jérôme
3405.

du vin à boire. Il prend occasion de leur refus d'investiver contre l'infidélité du peuple. *Jeremie xxxv. 1. 2. 3. &c.*

Joachim est pris par les Caldéens, mis à mort, & jetté à la voirie, selon la prédiction de Jérémie. *xxii. 18. 19. & xxxvi. 30. Joachin, autrement, Conias, ou Jéchonias, lui succeda. Ce Prince imita son pere Joachim dans son impiété, il ne regna que trois mois & dix jours. Sa sentence est écrite. Jerem. xxii. 30. Scribe virum istum sterilem, virum qui in diebus suis non prosperabitur, &c.* Cette Prophétie, depuis le *ψ. 24. du Ch. xxii. & celle du Chap. xxiii. de Jérémie* semblent avoir été écrites en ce tems-ci.

Siège de Jérusalem par Nabuchodonosor; Jéchonias se rend avec la ville, & toute la famille Royale. Les vaisseaux du Temple, & toutes les richesses de la ville, avec tout le peuple, sont conduits à Babylone. On laissa seulement dans le pays les plus pauvres du peuple. *Isa. xxxix. 6. Jerem. xxiv. 1. & xxix. 1. Ezech. xvii. 12.*

Mardochée, & Ezéchiel, & apparemment les Réchabites, furent du nombre des captifs. Voyez *Psal. lxx. 1.*

Lettre de Jérémie aux Juifs captifs, pour les affermir contre l'idolâtrie. *Barns. vi.*

Regne de Sédécias pendant onze ans. *Jerem. i. 3. xxxii. xxxvii.* Prophétie de la captivité, sous la figure de deux paniers de figues montrez au Prophète. *Jerem. xxxiv. 1... 9.*

Prophétie de la ruine, & du rétablissement des Elamites. *Jerem. xlix. 34... 39.*

Les Envoyez des Iduméens, des Moabites, des Ammonites, de Tyr, & de Sidon étant venus à Jérusalem feliciter le nouveau Roi Sédécias, Jérémie leur donne des liens, pour marquer leur assujettissement futur sous Nabuchodonosor. *Jerem. xxvii. 1.*

Lettre de Jérémie envoyée à Babylone, pour avertir les Juifs captifs de leur devoir, & leur promettre leur délivrance. *Jerem. xxix. 1... 23.*

3406.

Séméias l'un des captifs à Babylone, envoie contre Jérémie aux Prêtres de Jérusalem, une Lettre de réprimande. *Jerem. xxix. 24. & seq.* L'on peut rapporter à ce même tems les Chapitres xxx. & xxxi. qui regardent le retour de la captivité, & le regne du Messie, &c.

Fausse Prophétie d'Hananiah, qui assure que la captivité finira dans deux ans. Jérémie s'oppose à ce faux Prophète, & lui prédit sa mort, qui arriva l'année suivante 3407. *Jerem. xxviii. 1... 17.*

Ans du
Monde

3409.

Prédiction de la ruine de Babylone par les Médes, & les Perses. *Jerem.* I. Ces Prédictiones sont envoyées à Babylone par Saraias, & Baruch, *LI.* 59. avec ordre de les jeter dans l'Euphrate après les avoir lûs. On voit dans Baruch *I.* 10. & suivant la réponse des Juifs de Babylone à ceux de Jérusalem.

3410.

Commencement du regne de Pharaon Hophra, *Jerem.* XLIV. 30. nommé par Hérodote Apriès. C'est lui dont parle *Ezéch.* XXIX. 3.

3414.

Siège de Jérusalem par Nabuchodonosor, en l'année Sabbatique. *Jerem.* XXXIV. 8. 9. 10. Le siège commença au dixième mois, le dixième jour du mois. Les Juifs observent encore aujourd'hui un jeûne ce jour-là. Jérémie prédit au Roi la prise de la ville; Sédécias le fait enfermer dans le parvis de la prison du Palais. Jérémie ayant reçu de Dieu des assurances du rétablissement des affaires de Juda, rachette le champ d'Hanaméel son oncle. *Jerem.* XXXII. 1... 16. & XXXIII.

Pharaon Hophra vient au secours de Jérusalem. Nabuchodonosor marche contre lui. Le peuple reprend les esclaves qu'il avoit mis en liberté. Jérémie sorti de prison est prié de la part de Sédécias d'interceder auprès de Dieu pour le peuple. Il prédit le retour des Caldéens, & la prise de Jérusalem. *xxxvii.* 3... 10. Nabuchodonosor envoie à Babylone huit cent trente-deux Juifs qui s'étoient rendus à lui. *Jerem.* LII. 29.

3415.

Retour de Nabuchodonosor contre Jérusalem, après avoir battu le Roi d'Egypte. Jérémie prédit de nouveau la prise de la ville. Sédécias le fait sortir de prison, & le fait mettre dans le parvis des Gardes, &c. *Jerem.* xxxvii. 17. Peu après arriva la Prédiction marquée. *Jerem.* xxi. Et le Prophète fut mis dans la fosse qui étoit dans le parvis de la prison. Il en est tiré par Ebed-Mélech, & consulté de nouveau par le Roi; il répond toujours conformément à la vérité. Il demeure au parvis de la prison jusqu'à la fin du siège. *Jerem.* xxxviii. xxxix. C'est en cette année que commencent les soixante & dix ans de captivité marquez. *Jerem.* xxv. 11. & xxix. 10.

3416.

Prise de Jérusalem par les Caldéens; Sédécias est arrêté, & conduit à Reblat, où après avoir vû tuer ses enfans à ses yeux, il est aveuglé, chargé de chaînes, & conduit à Babylone. *Jerem.* xxxii. 4... 7. & LII. 7... 11.

Nabuzardan entra dans Jérusalem le septième jour du septième mois; & deux jours après, il mit le feu au Temple. *4. Reg.* xv. 8. comparé à *Jerem.* LII. 13. & xxxix. 8. Le Temple fut détruit quatre cens vingt-quatre ans trois mois huit jours après que Salomon l'eut commencé. Les Juifs font encore aujourd'hui

Ans du
Monde

mémoire de ce malheur, par un jeûne qu'ils observent le neuvième jour du cinquième mois.

Après le transport des principaux des Juifs à Babylone, Nabuchodonosor laissa Godolias pour gouverner les plus misérables, qu'on avoit laissez pour cultiver les terres du pays. Jérémie chargé de chaînes, est conduit jusqu'à Ramath; Nabuzardan lui donne le choix de venir avec lui à Babylone, ou de demeurer dans la Judée; le Prophète prit ce dernier parti, & alla trouver Godolias à Maspha *Jerem. xxxix. 11. & xl. 1... 6.*

3417.

Mort de Godolias tué par Ismaël, au septième mois, auquel les Juifs observent encore aujourd'hui un jeûne, en mémoire de cette mort, le troisième jour de Tizri. (*Jerem. xli.*) Ismaël conduisoit les misérables restes des Juifs au pays des Ammonites quand il fut poursuivi par Johanan fils de Carée, qui le chassa, & ramena les captifs. On consulta Jérémie, savoir si l'on iroit en Egypte; il en détourna le peuple, mais inutilement; il fut obligé lui-même d'y aller avec Baruch; arrivé à Taphnés, il prédit la ruine de l'Egypte. *Jerem. xlii. xliii. xlii.*

3418.

Mort de Jérémie en Egypte.

3419.

Siège de Tyr qui dura dix-ans.

Transport de sept cens quarante-cinq Juifs à Babylone.

Jerem. lii. 20.





DISSERTATION

SUR LES CARACTERES DU MESSIE,
suivant les Juifs, depuis la venue de JESUS-CHRIST.

LE Messie ayant été dans tous les tems l'objet de l'espérance, & de l'attente des Juifs, il faut qu'ils en ayent eu une idée distincte, & qu'ils s'en soient formez certains caractères essentiels, communs à toute la nation, & auxquels on ne pût se méprendre. Un article de Foi de cette importance, n'a dû être inconnu à personne; & personne n'a pu ignorer quel devoit être ce Libérateur, si souvent promis, & si fidèlement dépeint dans les écritures. Par tout on voit les mêmes traits bien marquez, les mêmes promesses, quoique variées en cent manières différentes, par le même Esprit, qui parloit dans tous les Prophètes. Par tout on trouve le Messie Dieu, & homme, Grand, & abaisé, Maître, & serviteur, Prêtre, & victime, Roi, & sujet, soumis à la mort, & vainqueur de la mort, riche, & pauvre, puissant, & sans force. Ces idées toutes contraires qu'elles paroissent, devoient se concilier dans celui que l'on attendoit. Les mêmes Ecrivains sacrez, qui ont prédit le Messie glorieux, Roi, & Conquérant, nous l'ont dépeint comme un homme de douleurs, couvert de nos infirmités, méconnu, & humilié.

Les Juifs qui vivoient du tems de Notre-Seigneur, savoient distinctement que le Messie devoit naître de la tribu de Juda, de la famille de David, (a) dans la bourgade de Bethléem; (b) qu'il demeureroit éternellement; (c) que sa venue seroit cachée; (d) qu'il étoit le grand Prophète, promis dans la Loi; (e) qu'il étoit le Fils, & le Seigneur de David (f); qu'il devoit faire de grands miracles (g); qu'il devoit souffrir, & ressusciter (h); qu'il rétablirait toutes choses (i); que sa venue devoit être précédée par celle d'Elie (k); qu'il étoit l'Agneau qui ôte les péchez du monde (l); qu'une preuve de sa venue étoit la Résurrection des morts, la guérison des lépreux, l'Evangile prêché aux pauvres (m). JESUS-CHRIST

(a) Matt. xxii. 42.

(b) Matt. ii. 6. Mich. v. 2.

(c) Joan. xii. 34.

(d) Joan. vii. 27.

(e) Joan. i. 45. Deut. xviii. 18.

(f) Matt. xxii. 42. Psal. cix. 1.

(g) Joan. vii. 31.

(h) Luc. xxiv. 26.

(i) Marc. ix. 11.

(k) Matt. xi. 14. xvii. 10.

(l) Joan. i. 29.

(m) Matt. xi. 5.

en appelle aux Juifs mêmes, & veut se faire connoître à ces caractères.

On savoit que le Messie n'étoit pas venu pour abolir la Loi, mais pour la perfectionner (a), qu'il devoit être une pierre d'achoppement, contre laquelle plusieurs se devoient briser (b); que de son tems l'idolâtrie, & l'impieété seroient bannies (c); que les peuples en foule se convertiroient au Seigneur (d); qu'il auroit une infinité de contradicteurs, & d'adversaires, que les Rois mêmes s'armeroient contre lui (e); que son Corps ne verroit point la corruption (f); qu'il donneroit la vraie intelligence de la Loi (g): Enfin on savoit, à n'en point douter, que le Messie devoit venir sous le second Temple, qu'il rempliroit toutes les figures, & qu'il paroîtroit à peu près au tems où JESUS-CHRIST a paru. Et lorsque les Apôtres commencèrent à prêcher ces vérités, & à en faire l'application à JESUS-CHRIST, on ne s'avisait point de leur dire: Ces marques ne conviennent point au Messie; mais simplement: Elles ne conviennent point à JESUS-CHRIST; cet homme est un séducteur; il renverse la Loi; ce ne peut être le Messie. La seule différence qui est entre nous, & les Juifs, dit saint Jérôme (h), est que nous croyons que les Prophéties sont accomplies en JESUS-CHRIST; au lieu que les Juifs espèrent qu'elles s'accompliront un jour dans un autre sujet qu'ils attendent.

Mais si tous les Juifs avoient une idée distincte du Messie, comme on vient de l'affurer, comment l'ont-ils méconnu en JESUS-CHRIST?

Ne remarquoient-ils pas dans cet Homme-Dieu tous les traits qui caractérisent le Libérateur? Il est vrai que tous les Juifs avoient une notion générale du Messie, très-claire, & très-distincte: mais il y avoit un grand nombre de Juifs charnels, grossiers, ignorans, qui s'étoient formez des idées fausses sur les qualités particulières. Ils se figuroient que son avènement seroit accompagné d'un éclat extraordinaire; que sa Majesté seroit semblable à celle des Monarques; que son Royaume seroit de ce monde; qu'il exerceroit sa puissance d'une manière sensible contre les ennemis d'Israël; qu'il viendroît armé, & terrible comme un Héros, & un Conquérant; qu'il combleroit les Juifs de toutes sortes de biens, & de prospérités temporelles. Tout ce qui flattoit leur ambition, leur amour propre, leur vengeance, entrois aisément dans la composition de l'idée qu'ils se formoient du Messie. Mais pour les humiliations, ils ne les entendoient

(a) Matt. v. 17.

(b) Matt. xxi. 42. 44. Psal. cxviii. 22.

(c) Isai. xliiii. 24. 25. xlii. 22. lx. 18. Etc.

(d) Matt. xii. 18. 21. Isai. xlii. 1.

(e) Psal. li. 2. Ab. lv. 26.

(f) Psal. xv. 10. Ab. ii. 27.

(g) Thom. vi. p. 70.

(h) Hieron. Prefat. in Comment. in lib. 5. Jerem. cap. xxx. Nec inter Judeos & Christianos aliud est certamen, nisi hoc; ut cum illi nos que credimus Christum Dei filium repromissam, et in qua sunt futura sub Christo, à nobis explata, ab illis explenda dicantur.

que confusément, ou ils les expliquoient dans des sens figurez. Ils ne voyoient ces choses que comme au travers d'un voile. Ce ne fut que depuis la Résurrection de JESUS-CHRIST, & depuis l'établissement de l'Eglise, que le voile fut parfaitement tiré, même pour les Apôtres, & les Disciples.

Lorsque JESUS-CHRIST parut, il accomplit à la lettre, & d'une manière sensible tout ce qui avoit été prédit dans les Prophètes touchant ses souffrances, & ses humiliations. Il vint pauvre, inconnu, méprisé, souffrant, laborieux, sans éclat, sans suite, sans puissance temporelle. Tout ce qui étoit de grand, de surnaturel, de divin, étoit comme éclipse sous les apparences que l'on vient de dire.

Ces apparences humiliantes étoient un sujet de scandale pour les Juifs charnels: & cela même formoit un des caractères essentiels du Messie: puisque, selon les Prophètes, il devoit être méconnu, rejeté, mis à mort, étant tout à la fois la pierre fondamentale, & précieuse, & la pierre d'achoppement, & de scandale, contre laquelle Jérusalem devoit se heurter, & que les bâtisseurs même devoient rejeter. Tout cela entroit dans les desseins de Dieu, puisque la plûpart des Juifs, à cause de l'endurcissement de leurs cœurs, devoient voir sans connoître, & ouïr sans comprendre, ce qui devoit être cause de leur réprobation: pour faire place à un nouveau peuple, auparavant infidèle, & étranger; qui devoit entrer dans la nouvelle Alliance. Ainsi se concilie ce qui paroît contradictoire non-seulement dans la personne du Messie; mais aussi dans celle des Juifs, dont les uns croient en JESUS-CHRIST, & les autres le blasphèment: quoique tous eussent une notion générale du Messie très-distincte, & que JESUS-CHRIST en ait très-parfaitement rempli tous les caractères.

Depuis la predication des Apôtres les Hébreux livrez à leur sens réprouvé, & à leur endurcissement, & piquez de jalousie contre l'Eglise Chrétienne; qu'ils voyoient s'établir par tout le monde, sur les ruines de l'idolâtrie, & du Judaïsme; confus d'ailleurs, & désespérez de se voir vaincus, & dispersés par toute la terre; portant par tout la marque de leur réprobation; poussés par les Chrétiens, qui les forçoient par des argumens sans réplique tirés de leurs Ecritures, de reconnoître que les Prophéties se trouvoient accomplies dans la personne de JESUS-CHRIST, se mirent en tête, pour couvrir leur honte, de détourner le sens des oracles les plus clairs, d'en faire des applications forcées à d'autres sujets, de chicaner sur les termes, de répandre de fausses histoires de JESUS-CHRIST, de décrier la Doctrine, de se faire des idées nouvelles, & monstrueuses du Messie, de combattre les sentimens, & les traditions de leurs Peres, pour leur en substituer de nouvelles, & inconnues à toute l'Antiquité.

Toutefois ils n'en vinrent pas là d'abord, ni tout d'un coup; & nous remarquons dans les Paraphrases Caldaïques, qui sont les plus anciens

Livres

Livres qu'ils ayent après l'Écriture, que quelques siècles depuis JESUS-CHRIST, ils expliquoient encore du Messie, un bon nombre de prophéties qu'ils nous contestent à présent. Ce n'est que par degrés qu'ils sont parvenus à ce point d'endurcissement & de mauvaise foi, où nous les voyons depuis assez long-tems. Les plus anciens Rabbins sont moins dangereux sur cet article, que les nouveaux; & nous avons montré dans notre Commentaire que plusieurs des premiers Docteurs Juifs nous accordoient, ce que d'autres nous ont nié depuis. Tryphon dans Justin le Martyr, reconnoît que les Écritures marquent distinctement les souffrances du Messie. Ce que les Juifs nous contestent aujourd'hui.

Les Hébreux modernes comptent ordinairement treize articles de leur Foi. Maimonides les réduisit à ce nombre, & dressa leur Confession de Foi à la fin de l'onzième siècle de l'Ère Chrétienne. Elle fut généralement reçue & approuvée; & tous les Juifs doivent vivre & mourir dans la Confession de ces treize articles. Voici le douzième, lequel regarde le Messie: *Le Messie doit venir; & quoiqu'il tarde long-tems, je l'attendrai toujours, jusqu'à ce qu'il vienne.* Celui qui doute de la venue du Messie, accuse, disent-ils, toute la Loi de mensonge & de fausseté: mais il ne faut pas chercher dans l'Écriture le tems de son avènement.

Joseph Albo chagrin qu'on ait mis la venue du Messie parmi les articles fondamentaux, soutint dans la Conférence tenue en Espagne, en présence du Pape Benoît XIII. que ce dogme étoit indifférent, & que celui qui le nie, ne fait qu'une petite brèche à la Loi: *il coupe seulement une branche de l'arbre, sans toucher à la racine.* Il se plaignit que Maimonides avoit multiplié les articles de Foi, jusqu'au nombre de treize, afin de pouvoir y faire entrer celui du Messie, qui n'est que le douzième. D'autres Juifs doutent s'il y aura jamais un Messie; parce que, selon eux, on ne le fait que par une tradition, qui peut être incertaine & trompeuse (a). Mais si cela est, qu'y a-t'il de certain dans l'Écriture & dans la tradition? Et qu'est-ce que la Religion des Juifs, si vous lui ôtez la certitude du Messie?

Le fameux Hillel, que les Juifs font vivre avant JESUS-CHRIST, soutenoit que vainement on attendoit la venue du Christ; que depuis longues années, il étoit venu dans la personne d'Ezéchias (b). D'autres soutiennent qu'il est venu depuis long-tems; mais qu'il demeure caché sur la terre, sans se manifester, à cause des péchez des Juifs: & c'est le sentiment de la plupart des Rabbins d'aujourd'hui, dit Buxtorf (c). Jarchi avance que les anciens Hébreux ont crû que le Messie étoit né le jour de la dernière destruction de Jérusalem par les Ro-

(a) Voyez Basnage Hist. des Juifs., liv. 6. ch. 20. art. 3.

(b) Gemar. Tit. Sanhedrin. c. xi. sect. 36.

(c) Buxtorf. Synagog. Jud. c. 36.

ains. Les uns lui assignent sa demeure dans le Paradis terrestre, dans un lieu inconnu, & inaccessible aux hommes.

Les Talmudistes se placent à Rome. Ils disent qu'il y est caché parmi les lépreux & les malades, à la porte de la ville, attendant qu'Elie vienne le manifester. Abravanel distingue le tems de la nécessité de la venue du Messie, du tems de la possibilité. Le Messie pouvoit venir, si Israël s'étoit repenti de ses péchez : mais le tems de nécessité n'est pas encore venu, parce qu'Israël n'a pas encore observé le Sabbat comme il faut. Le Messie n'attend que cela pour venir. Elie avoit fixé la durée du Monde à six mille ans, selon les Juifs. Il donnoit deux mille ans vuides, c'est-à-dire, avant la Loi; deux mille ans pleins, ou sous la Loi; & deux mille ans pour le regne du Messie: De manière que selon Elie même, il devoit être venu; & son regne devoit être commencé depuis plusieurs centaines d'années.

D'autres reculent sa venue jusqu'à la fin du sixième millenaire. Ils font naître JESUS-CHRIST en 3761. Cette somme ajoutée à celle de 1713. ans, qui se sont écoulés depuis JESUS-CHRIST, fait 5474. Ainsi ils auroient encore environ cinq cens & trente ans à attendre. Selon notre supputation, qui fixe la naissance de JESUS-CHRIST en l'an du Monde 4000. si vous y ajoutez mille sept cens dix ans, resteront encore, pour achever les six mille, environ trois cens ans d'attente pour les Juifs. Mais toutes ces prétentions sont clairement réfutées par l'oracle d'Aggée, qui porte (a): *Que le Seigneur dans peu de tems ébranlera encore une fois le Ciel & la terre; qu'alors le Désiré des Nations viendra, & que la gloire de la seconde Maison, du second Temple, bâti après le retour de la captivité, sera plus grande que celle de la première.* Le Messie devoit donc venir sous le second Temple: il devoit par sa présence illustrer cette Maison; il devoit dans peu de tems ébranler le Ciel & la terre.

Les Juifs ont toujours parfaitement senti l'avantage que nous tirions contre eux, de l'accomplissement des tems où le Messie doit paroître. Pout y répondre; ils se sont souvent hazardés à fixer d'une manière plus précise le tems de sa venue; mais toujours malheureusement, & sans succès. Le Rabbin Kimchi, qui vivoit au douzième siècle, s'imaginait que le Messie, dont il croyoit la venue très-prochaine, chasseroit de la Judée les Chrétiens qui la possédoient alors. Il est vrai que les Chrétiens perdirent la Terre sainte: mais ce fut Saladin qui les vainquit, & les obligea de l'abandonner, avant la fin du douzième siècle. David petit-fils de Maimonides, fut consulté par les Principaux de sa nation sur le tems auquel le Messie devoit paroître, & il leur révéla, dit-on, des mystères, qu'il n'est pas permis de découvrir aux étrangers;

(a) Agg. II. 7. 8.

Ne l'allez point dire en Geth, & ne le publiez point en Afealon. Mais encore que disoit-il ? Qu'un nommé Pinchas, ou Phinées, qui vivoit quatre cens cinq ans après la ruine du Temple, avoit eu dans sa vieillesse un enfant, qui parla dès sa naissance. Cet enfant vécut jusqu'à l'âge de douze ans, & à sa mort il découvrit de grands secrets, qui regardoient la délivrance d'Israël. Mais comme il les écrivit en diverses Langues, & sous des expressions symboliques, ses révélations sont très-obscurés, & elles sont demeurées fort long-tems cachées. On les trouva enfin dans les mazures d'une ville de Galilée, & on y lisoit que *le figuier pouvoit ses signes* ; c'est-à-dire, que la manifestation du Messie étoit très-prochaine. Cependant elle ne s'est point encore faite.

Le Rabbi Abraham, qui avoit trouvé à Jérusalem une prophétie gravée sur une muraille, disoit que la même Constellation qu'on avoit vue, lorsque Josué conquit la terre de Canaan, & qu'Esdras ramena le peuple de Babylone, devoit reparoître l'an 1329. & qu'alors le Messie paroîtroit. Mais l'événement n'a point encore répondu à cette promesse. Le Rabbin Chanan rencontra un jour un homme avec un Livre qu'il avoit trouvé à Rome, dans lequel on lisoit que les guerres finiroient l'an du Monde 4291. c'est-à-dire, l'an 531. de J. C. & qu'ensuite le Messie regneroit jusqu'à la fin du septième millenaire, auquel le monde devoit finir. Maimonides prétendoit avoir reçu de ses Ancêtres quelques prophéties, d'où il concluoit que Balaam avoit prédit que le don de prophétie seroit rendu à Israël, autant de tems après Balaam, qu'il s'en étoit écoulé depuis le commencement du monde, jusqu'à ce méchant Prophète. Et comme Balaam prophétisoit, selon son calcul, l'an du Monde 2486. en doublant ce nombre, on trouvoit le rétablissement de la prophétie en 4976. c'est-à-dire, l'an de J. C. 1316. Mais cela s'est encore trouvé faux. D'autres ont fixé la fin de leur malheur en 1492. d'autres en 1598. d'autres en 1600. d'autres beaucoup plus tard.

Enfin las de toutes ces variations, qui les chargeoient de honte, & qui découvroient leur embarras & leur ignorance, ils ont prononcé une malédiction contre ceux qui supputent les années du Messie ; Que leurs os se brisent & se carient, disent-ils, dans la Gémare ; car quand on se fixe un tems, & que la chose n'arrive pas, on dit avec une défiance criminelle, qu'elle n'arrivera jamais.

Le regne du Messie est encore une autre source de divisions parmi les Rabbins. Ils se figurent le Messie les uns comme un Conquérant qui doit tirer les Juifs de l'oppression, & assujettir toute la terre à son empire, qui doit regner dans la paix, dans la prospérité, & qui doit faire le souverain bonheur de ses peuples. Selon d'autres, il doit être un homme de douleurs & de peines ; & son regne, un regne de disgrâces & d'infortunes. Il y en a qui soutiennent que de son tems, on verra dominer la justice, la

vérité, le bon ordre; d'autres, que sa domination sera une domination de désordre, d'où l'équité sera bannie, & où le dernier Juge d'Israël périra. La durée de son regne n'est pas plus certaine. Regnera-t'il seulement quarante ans, ou autant d'années qu'il y a de jours en l'an; ou sept mille ans, ou autant de tems qu'il y en a d'écoulé depuis le commencement du monde; ou regnera-t'il éternellement? C'est sur quoi leurs Docteurs ne sont pas d'accord entre eux (a).

Pour concilier les Prophéties qui leur paroissent opposées, quelques-uns (b) ont imaginé deux Messies, qui doivent se succéder l'un à l'autre: L'un dans l'humiliation, & dans la pauvreté; & l'autre dans la gloire, & dans l'abondance: L'un, & l'autre simple homme; le dernier devant même avoir des enfans, & des héritiers. Le premier doit sortir de la race de Joseph, & de la tribu d'Ephraïm. Il aura pour pere Huziel, & sera appelé Néhémie. Il paroitra à la tête d'une armée, composée des tribus d'Ephraïm, de Manassé, de Benjamin, & d'une partie de celle de Gad. Il fera la guerre aux Iduméens. C'est ainsi qu'ils appellent ordinairement les Romains & les Chrétiens (c). Il remportera sur eux d'inignes victoires, fera périr un grand nombre d'hommes, renversera l'empire Romain, & ramènera les Juifs comme en triomphe à Jérusalem.

Armillus, que les Chrétiens nomment Antechrist, naîtra de son tems d'une pièce de marbre, où Dieu l'avoit créé, & enfermé dès le commencement. Néhémie attaquera Armillus, mettra en fuite son armée, la passera au fil de l'épée, & prendra le Général prisonnier. Mais Armillus se sauvera de ses mains, remettra une nouvelle armée sur pied, & fera la guerre à Néhémie. Dans le combat Armillus aura tout l'avantage. Néhémie y mourra, sans que son ennemi s'en aperçoive. Les Anges se saisiront du corps mort, & le cacheront avec ceux des anciens patriarches.

Alors les enfans d'Israël tomberont dans une étrange consternation. Ils seront obligés de se sauver dans le désert, où ils demeureront cachez pendant quarante-cinq jours. Après ce tems, l'Archange saint Michel sonnera de la trompette; & on verra paroître le second Messie, qui sera de la race de David. Il viendra accompagné du Prophète Elie, & tous les Juifs du monde le reconnoîtront pour leur Roi, & leur libérateur. Armillus marchera contre lui avec son armée: mais Dieu fera pleuvoir sur les troupes de cet ennemi le souffre, & le feu du Ciel, & il l'exterminera entièrement. Alors le second Messie, né de la race de David, rendra la vie au premier sorti d'Ephraïm. Il rassemblera tout Israël, & ressuscitera ceux qui sont morts; il rebâtira le Temple de Jérusalem sur le modèle qui fut

(a) Basnage histoire des Juifs, liv. 6. ch. 25. | in eundem Psalm.

art. 3, nouv. Edition.

(b) Abnezra in Psalm, LXXIX. 18. Vide Muis |

(c) Hieronym. in Isai. XXXI.

montré à Ezéchiel, dissipera, & fera périr tous ceux qui voudront s'opposer à lui, & établira son empire sur toute la terre. Il épousera une Reine, & aura plusieurs femmes, d'où naîtront des enfans, qui lui succéderont après sa mort; car il mourra comme un autre homme (a).

Ce n'est-là qu'une petite partie des rêveries, & des impertinences que les Hébreux débitent sur le Messie, & sur les circonstances de sa venue. Ils tiennent (b) que l'avènement du Messie sera précédé de dix miracles éclatans, qui ne laisseront aucun doute sur sa venue à ceux qui l'attendent. Le premier miracle est que Dieu suscitera trois Rois, qui sous une apparence trompeuse de piété, tâcheront de séduire les peuples; & dont la domination sera si cruelle, & si insupportable, que tous les justes seront obligés de se sauver dans les déserts, & de se cacher dans les rochers. Alors Israël n'aura ni Roi, ni Prince, ni Chef, ni Pasteur, ni Docteur, ni Synagogue. On verra dans ce tems-là des hommes noirs, qui viendront de l'extrémité du monde, ayant deux têtes, & sept yeux étincellans, & d'un regard si terrible, que les plus intrépides n'oseront paroître en leur présence. Dieu ne permettra pas que ces trois Rois régnent plus de trois mois. S'ils regnoient plus long-tems, nul ne pourroit résister à leur tyrannie.

Le second miracle consistera dans une chaleur insupportable, qui causera une infinité de fièvres, de pestes, de mortalitez; mais cette ardeur, qui consumera tant de Gentils, ne sera qu'une épreuve, ou une médecine salutaire pour les justes d'Israël, & une assurance que le lever du Soleil de justice est proche.

Le troisième miracle sera une rosée de sang, qui sera un poison mortel pour les Chrétiens, & pour les autres peuples de la terre. Ils en boiront comme d'une liqueur délicieuse, & ils en mourront tous. Les impies mêmes d'Israël en voudront goûter, & périront comme les autres.

Le quatrième miracle sera une autre rosée, dont boiront ceux qui sont médiocrement justes, & qui ayant goûté de la première, en étoient tombez malades. Cette seconde rosée les rétablira en santé.

Le cinquième. Le soleil sera obscurci de si épaisses ténèbres, que pendant trente jours, il ne donnera aucune lumière. Alors plusieurs Chrétiens effrayez de ces prodiges, se convertiront au Judaïsme.

Le sixième. Dieu permettra que l'Empire Romain s'étende par toute la terre, & qu'en dernier lieu, un prince violent, & cruel regne pendant neuf mois. Alors s'élèvera le Messie de la tribu de Joseph, qui sera nommé Néhémie, & dont on a parlé. Il rassemblera à soi tous les Israélites, & fera la guerre à l'Empire Romain, fera mourir le Tyran, & renversera cette Monarchie.

(a) Vide Buxtorf. Synag. Jud. c. 56.

(b) Libel. Ahas Roshel; apud Buxtorf. ibid. d. iij.

Le septième miracle est un marbre formé dès le commencement du monde par la main de Dieu même, avec la figure d'une fille. Des hommes impies, & brutaux s'approcheront de cette pierre, & y commettront une impudicité abominable, d'où naîtra Armillus, que les Chrétiens appellent Antechrist. Il sera haut de dix aunes. L'espace d'un de ses yeux à l'autre, sera d'une paume. Ses yeux fort enfoncés dans la tête, seront rouges, & enflammés. Ses cheveux seront roux comme l'or, & ses pieds verts. Il aura deux têtes. Les Romains le choisiront pour leur Roi. Les Chrétiens lui rendront hommage, & lui présenteront le Livre de leur Loi. Il enverra des ordres aux Israélites de faire la même chose : mais Néhémie fils d'Uziel, marchera contre lui avec une armée de trois cens mille hommes d'Ephraïm ; il lui livrera la bataille, & y mourra, non par la main des hommes, ainsi qu'on l'a dit cy-dessus. Armillus s'avancera vers l'Egypte, la subjuguera, & entreprendra d'assujettir aussi Jérusalem.

Le huitième miracle est que l'Archange saint Michel sonnera de la trompette ; & tout d'un coup on verra paroître le vrai Messie, fils de David, accompagné d'Elie. Il se manifestera aux bons Israélites, qui se seront retirés dans le désert ; il les rassemblera avec tout ce qu'il y aura de Juifs dans toutes les parties du monde, & les amènera à Jérusalem. Armillus viendra les y attaquer : mais son armée périra par le feu du Ciel, ainsi qu'on l'a déjà dit.

Le neuvième miracle est que l'Archange saint Michel sonnera une seconde fois de la trompette ; & au bruit, tous les tombeaux qui sont à Jérusalem, s'ouvriront, & tous les morts qui y sont, ressusciteront. Le Prophète Elie rendra la vie en particulier au bon Messie Néhémie, fils d'Uziel ; & tous les Rois du monde ramèneront à Jérusalem, comme en triomphe, sur des chariots, & sur des litières, tous les Juifs qui se trouveront encore dans leurs Etats.

Enfin le dixième miracle se fera au troisième son de la trompette de l'Archange saint Michel. Alors le Seigneur fera entrer dans le Paradis les enfans d'Israël, où ils seront comblés de toutes sortes de biens, & de plaisirs, pendant que toute la terre sera enflammée, & consumée par le feu : en sorte qu'il ne restera rien pour la nourriture des autres nations.

Le repas que le Messie fils de David, doit donner à son peuple rassemblé dans la terre de Chanaan, est une agréable chymère. On y servira les plus grands animaux, les plus grands poissons, & les plus grands oyseaux qui aient jamais été créés ; & le vin le plus exquis qui ait jamais été fait : C'est celui qu'Adam lui-même fit dans le Paradis terrestre, & qui se conserve dans ses celliers. On tuera le bœuf *Béhemoth*, qui est d'une grosseur si prodigieuse, qu'il mange chaque jour le foin de mille montagnes. Il ne fait point de sa place, & l'herbe qu'il a mangé le jour, recroît toutes les nuits, pour lui fournir toujours de quoi brouter. La femelle de ce bœuf

fut tuée au commencement du monde, de peur que cette espèce ne se multipliât : mais Dieu ne la sala pas, parce que la viande salée n'est pas assez délicate pour un si somptueux repas. Les Juifs sont si entêtés de ces rêveries, que plusieurs d'entre eux jurèrent sur leur part du bœuf *Béhémoth*, comme quelques Chrétiens sur leur part de Paradis.

On y servira aussi le poisson *Léviathan*, dont la grandeur est si prodigieuse, qu'il a vale tout d'un coup un autre poisson, qui a trois cens lieues de long. Toute la masse des eaux de l'océan est portée sur le Léviathan. Dieu en avoit créé deux au commencement ; un mâle, & une femelle : mais de peur qu'ils ne renvertassent la terre, & qu'ils ne remplissent le monde de leurs semblables, Dieu tua la femelle, & la sala pour le festin dont il s'agit. Enfin l'oiseau qui doit être tué pour les Israélites, s'appelle *Bar-Juchné*. On peut juger de sa grosseur démesurée par l'histoire qu'on en raconte. Un jour un œuf pourri tombant de son nid, renversa, & brisa trois cens cédres des plus hauts du Liban : & l'œuf s'étant enfin cassé par le poids de sa chute, renversa soixante gros villages, les inonda, & les emporta comme par un déluge. Lorsque cet oiseau étend ses ailes, il of-fusque l'air, & le soleil. Je ne finirois point, si je voulois rapporter tout ce qu'ils feignent du regne de leur prétendu Messie. N'en voilà déjà que trop, pour en faire voir le ridicule.

L'antiquité de ces traditions, toutes chymériques qu'elles paroissent, se remarque dans l'Evangile même. Les Juifs ne sont ridicules qu'en ce qu'ils prennent à la lettre, ce que leurs ancêtres entendoient en un autre sens. Dès avant JESUS-CHRIST, on exprimoit le bonheur de la vie future, & du regne du Messie, sous l'emblème d'un festin, où l'on devoit goûter toutes les délices de la bonne-chère, toute la joye, & tous les plaisirs imaginables. Le Sauveur même, pour se proportionner au goût des Hébreux, compare son regne à un grand festin (a). Il fait souvent allusion à ces nœces, à ce repas que son Pere Eternel doit faire à ses Elus. Il ne détruit pas cette idée des Juifs ; il la rectifie, & tâche de la spiritualiser. Il attaque sur-tout une erreur qui étoit dans l'esprit du peuple, qui excluoit du Royaume de Dieu, & du festin du Messie, tous ceux qui n'étoient pas Juifs. JESUS-CHRIST les avertit qu'il viendra une infinité d'étrangers de tous les quartiers du monde, qui entreront dans la sale du festin, & qui s'assieront à table avec Abraham, Isaac, & Jacob. Il ajoute une chose bien plus terrible ; c'est que les enfans mêmes du Royaume, & ceux qui avoient été invitez les premiers, seront exclus du banquet, & demeureront dehors, dans le désespoir, dans l'obscurité, & exposés au froid de la nuit.

(a) Voyez *Matth. VII. 1. L. II. XXII. 2. Apoc. XIX. 7. Luc. XIV. 12.*

On voit dans la Parabole des dix vierges, (a) que les Juifs attendoient le Messie, ou l'Epoux pendant la nuit. Saint Jérôme (b) dit que c'est la tradition constante des Juifs; d'où il croit qu'est venue parmi les Chrétiens la coutume, dès le tems des Apôtres, d'attendre dans l'Eglise, la veille de Pâques, jusqu'à minuit; parce qu'on croyoit qu'alors le Seigneur devoit paroître. Cette ancienne persuasion se remarque aussi dans saint Chrysostome, & dans Euthyme (c). Les Chrétiens l'expliquoient du second avènement du Messie, & les Juifs du premier.

On a vû ci-devant un système historique imaginé par quelques Rabbins, pour concilier les contrariétés prétendues qui se trouvent dans les Prophètes. En voici un autre inventé, & suivi par plusieurs autres Docteurs Juifs, pour expliquer les septante semaines de Daniel (d), après lesquelles le Messie devoit paroître. Ils commencent à compter les septante semaines à la ruine du Temple de Jérusalem par les Caldéens; & depuis ce malheur, ils mettent quatre cens quatre-vingt-dix ans jusqu'à la ruine de Jérusalem par Tite (e). Ils supposent deux Oints, ou deux Messies; dont le premier, qui étoit Cyrus, parut à la septième semaine; & Agrippa II. qui étoit l'autre, fut tué au dernier siège de Jérusalem: Après quoi le Commandant, c'est-à-dire, Tite, détruisit la ville sainte, dont la désolation doit durer, selon eux, jusqu'à la guerre de Gog, & de Magog, dans laquelle tous les ennemis de la nation seront exterminés par le Messie. C'est ainsi que raisonnent Salomon Jarchi, & Abravanel, suivis des principaux Rabbins. D'autres soutiennent que le premier Oint étoit le grand-Prêtre Josué, qui vivoit du tems d'Éldras; d'autres, que c'étoit Zorobabel, ou Néhémie.

Mais ces systèmes, de quelque manière qu'on les prenne, sont insoutenables. 1°. Le commencement des septante semaines se prend de l'Edit qui permet le rétablissement de Jérusalem (f), & non du tems de sa destruction. 2°. Les Juifs abrègent malicieusement la Monarchie des Perses, en n'y reconnoissant que quatre Rois; au lieu qu'il est certain qu'il y en a eu dix, ou douze (g). 3°. Il est faux qu'Agrippa second ait été tué à Rome, avec son fils Monbajus, l'année de la prise de Jérusalem par Tite, ainsi que le prétendent les Juifs; puisque cet Agrippa n'eut jamais d'enfans, & qu'on a des preuves incontestables par les médailles, qu'il vivoit encore l'an quatorze de Domitien, long-tems après la prise de Jérusalem.

(a) Matt. xxv. 1. 2. & seq.

(b) Hieronym. in Matt. xxv. 6.

(c) In Matt. xxv. 6.

(d) Dan. ix. 24. 25.

(e) Voyez Balaam histoire des Juifs. liv. 6.

ch. 22.

(f) Dan. ix. 25. Ab exitu sermonis ut iterum

adificetur Jerusalem, usque ad Christum ducentis hebdomadis septem.

(g) Cyrus, Cambyse, Darius fils d'Hystaspes, Xercès, Artaxercès à la longue main, Xercès second, Ochus, Artaxercès Mnémon, Artaxercès Ochus, Arsen, Darius Condomanus.

La qualité de Dieu que nous donnons au Messie, est une des choses qui scandalise le plus les Juifs. Ils disent que reconnoître un homme Dieu, c'est se forger un monstre, un centaure, un composé de deux natures inalliables (a) : Que les Prophètes bien loin d'enseigner que le Messie soit homme-Dieu, distinguent expressément entre Dieu & David. L'un est le Maître, & l'autre est le serviteur. Le Messie est appelé *David*, & en même tems *serviteur*. Foibles raisons. David a pû être appelé serviteur de Dieu ; il l'étoit : Le Messie a pû être désigné sous le nom de David ; parce que David étoit la figure du Messie. Dieu est distingué de David, & , si l'on veut, même du Messie. Rien de tout cela n'est contraire à notre Foi. JESUS-CHRIST met par-tout de la distinction entre lui & son Pere. Enfin peut-on marquer d'une manière plus distincte la Divinité du Messie, que ne le fait Isaïe, lorsqu'il dit (b) : *L'enfant qui nous est né, sera appelé admirable, Conseiller, Dieu, Fort, Prince de l'Eternité, Pere de la paix* ? Et Jérémie (c) : *Le Messie sera appelé le Seigneur, notre Justice*. Et Isaïe dans un autre endroit (d) : *Regardez moi, vous tous qui habitez aux extrémités de la terre ; regardez-moi, & soyez sauvés ; car je suis le Dieu fort*. Et encore (e) : *Dites à ceux qui sont affligés : Rassurez-vous, & ne craignez point ; votre Dieu va venir, & il exercera sa vengeance ; Dieu lui-même viendra, & il vous sauvera*. L'Auteur de l'Ecclesiastique, que les Juifs eux-mêmes citent quelquefois, & qu'on ne peut refuser d'admettre au moins comme un témoin de la créance de son tems, dit (f) que *la sagesse a été créée avant toutes choses ; que l'intelligence de prudence est dès le commencement ; que le Verbe de Dieu très-haut est la source de la sagesse*.

Ce n'est pas seulement les Juifs modernes qui doutent de la divinité du Messie, on croit que ceux-mêmes du tems de JESUS-CHRIST, ne la croyoient pas. Il est vrai que les prophéties sont claires, mais la prévention les avoit obscurcies. JESUS-CHRIST même par ménagement ne découvroit pas clairement sa divinité aux Juifs ; il vouloit, dit S. Chrysostome (g), les accoutumer insensiblement à croire un Mystere si fort élevé au-dessus de la raison. S'il les convainç par l'oracle de David (b) ; ils demeurent dans le silence, & ne savent que répondre : mais la prévention demeure toujours ; on ne reconnoît pas une vérité qu'on n'ose nier. Si JESUS-CHRIST prend l'autorité d'un Dieu en pardon-

(a) *Judai Lusitani questione 23. ad Christia-*
nos, qu. 1. 2. 4.

(b) *Isai. IX. 6.*

(c) *Jerem. xxiii. 6.*

(d) *Isai. XLV. 22.*

(e) *Isai. xxxv. 4.*

(f) *Ecclesi. I. 4.*

(g) *Chrysost. in Matth. L'Auteur de l'Ouvra-*

ge imparfait sur S. Matthieu, dit au contraire que S. Matthieu n'a pas jugé à propos au commencement de son Evangile de parler de la divinité de J. C. parce qu'il écrivoit pour les Juifs, qui étoient bien persuadés de la divinité du Messie. *Homil. I. initio.*

(b) *Matth. xxiii. 42. 43. ex Psal. cix. 1.*

nant les péchez (a), cette action soulève tous ceux qui en sont témoins. Les miracles les plus évidens ne peuvent persuader le monde de sa divinité : & lorsque devant le tribunal du souverain Sacrificateur, il avouë qu'il est Dieu (b), le grand-Prêtre déchire sa robe, comme ayant entendu un blasphème. Les Apôtres eux-mêmes lorsqu'il leur demande ce que le peuple pense de lui, répondent que les uns le prennent pour Elie, les autres pour Jérémie, ou pour quelque autre Prophète. Il faut une révélation à S. Pierre, pour lui faire connoître que JESUS-CHRIST est le Christ Fils du Dieu vivant (c).

Mais on a déjà remarqué qu'encore que les Juifs eussent une idée générale du Messie, très-claire, cependant tous ne connoissoient pas d'une manière également distincte toutes ses qualitez. Il y avoit parmi eux des Juifs grossiers & ignorans, qui ne pénétoient pas les Mystères du Royaume de Dieu; les habiles, les Docteurs ne pouvoient douter après les Prophéties qu'on vient de rapporter, que le Messie ne dût être Dieu. Le peuple le croyoit, mais d'une façon plus confuse & plus enveloppée. Ajoutez que la grande répugnance qu'ils avoient à donner à JESUS-CHRIST la qualité de Dieu, étoit fondée sur ce que la plupart ne le reconnoissoient que pour un simple homme, ou au plus pour un Prophète, & nullement pour le Messie. D'où vient qu'ils se scandalisoient quand ils lui voyoient remettre les péchez, & s'attribuer le nom de Dieu. Mais ceux qui le reconnoissoient pour vrai Messie, ne formoient aucun doute sur sa divinité. Les Apôtres n'auroient pas tant insisté sur cela, s'ils n'en avoient été bien persuadez, & s'ils n'avoient crû que la qualité de Dieu étoit essentielle au Messie. Marie sœur de Lazare reconnoît que JESUS est tout-puissant, & qu'il est le Fils du Dieu vivant, qui a paru dans le monde (d). Le Centenier voyant les prodiges qui arrivèrent à la mort de JESUS-CHRIST, rend témoignage à sa divinité (e). S. Pierre s'élève au-dessus des sentimens du commun des Juifs, & déclare nettement que JESUS-CHRIST est le Christ Fils du Dieu vivant (f). S. Thomas après avoir touché les playes des mains & du côté de JESUS-CHRIST resuscité, s'écrie (g) : *Vous êtes mon Seigneur & mon Dieu*. S. Jean dès le commencement de son Evangile, établit cette grande vérité, & continuë dans tout le reste de l'Evangile de la prouver, & de la relever. S. Paul la met dans son jour, ou la suppose dans toutes les Epîtres. Tout le Nouveau Testament est plein de preuves de la divinité du Fils de Dieu. Pourquoi tant insister sur une chose qui n'étoit propre qu'à former de nouvelles difficultez, s'ils ne l'avoient pas crû nécessaire? JESUS-CHRIST n'en parle pas à la vérité avec affectation, & à chaque pas; mais souvent il y

(a) Luc. VII. 49.

(b) Matt. XXVI. 65.

(c) Matt. XVI. 13. 16.

(d) Joan. XI. 20. 27.

(e) Matt. XXVII. 54.

(f) Matt. XVI. 13. 16.

(g) Joan. XX. 27.

revient, il la prouve, il l'inculque. On ne peut donc pas dire que les Juifs anciens, ni même ceux du tems de JESUS-CHRIST, n'ayent pas crû la divinité du Messie. Ils la croyoient indubitablement, & ce n'est que par jalousie que les Juifs modernes nous contestent cette vérité.

Car il faut l'avouer de bonne foi, la religion & la créance des Juifs a changé, à mesure qu'elle s'est éloignée de sa source; les Disciples se sont écartez des routes de leurs peres. Quelque attaché que ce peuple paroisse à ses anciennes pratiques, & à ses préjuges; quelque respect qu'il témoigne pour ses traditions, on peut le convaincre de s'en être souvent éloigné, & en des choses de la dernière importance. Le même principe d'entêtement & d'opiniâtreté qui les retient aujourd'hui attachés à leurs préjuges, les a engagés à s'en séparer autrefois pour s'opposer au Christianisme. Prévenus de l'idée que JESUS-CHRIST étoit un séducteur, & que sa Religion étoit une secte qui détruisoit le fondement de la Loi, ils ont mis tout en œuvre pour renverser cette Religion, & pour décréditer celui qui en étoit le Chef. Une passion en a surmonté une autre, & réunissant leurs forces pour se maintenir contre la vérité, ils n'ont pas fait attention qu'ils se détruisoient, & qu'ils perdoient leur autorité par leurs variations & leurs inconstances.

Les Prophètes avoient caractérisé le Messie par des traits remarquables & univoques. Les anciens Juifs ne doutoient point que ce ne fût là son vrai portrait. Plusieurs avoient reconnu ces traits divins dans la Personne de JESUS CHRIST.

Mais les Modernes intéressés à le nier, se sont écartez, & des Prophètes, & de leurs ancêtres. S'ils conviennent que les anciens Oracles regardent le Messie; les uns disent: Le Messie est déjà venu, il est mort il y a long-tems, c'étoit Ezéchias. Les autres disent: Il est venu, mais il est inconnu, & caché au milieu de la foule. D'autres; Il viendra si Israël observe jamais le Sabbat comme il faut. D'autres: Il viendra dans le sixième millénaire. D'autres sans fixer aucun tems: Il viendra quelque jour, tôt ou tard; s'il diffère, ne désespérez point de sa venue, car assurément il viendra. D'autres soutiennent que les Oracles qui nous désignent le Messie, sont mêlez avec d'autres Prophéties qui regardent des événemens particuliers, & qu'il n'est pas possible de distinguer les uns des autres, qu'on n'a sur cela rien d'assuré dans la Tradition des Anciens: qu'en vain on leur oppose les Prophéties; qu'il faut fixer premièrement leur vrai & unique sens.

Ils avoient que tous les tems marquez pour la venue du Messie, sont passés, cependant ils l'attendent encore, & sa venue est un des articles fondamentaux de leur créance. Ils prient Dieu tous les jours de hâter sa venue, & de l'envoyer de leur tems. Ils croyent qu'il n'est différé que pour leurs péchez, & que les promesses de sa venue sont condition-

nelles. Mais quand espèrent-ils de voir le monde exempt de péchez ? Si jusqu'ici on n'a pû observer comme il faut un seul jour de Sabbat , croyent-ils qu'on l'observera mieux dans la suite ? Comment tout cela s'accorde-t-il avec ce qu'ils enseignent des tems du Messie (a) ? Qu' alors les sages mourront ; que la Loi sera oubliée de ceux-mêmes qui l'enseignent , que l'impudence des hommes s'augmentera : que le pain & le vin seront chers , (à cause de la gourmandise , dit la Glose ;) que le Royaume se remplira d'hérétiques ; & qu'on ne s'y opposera point ; que le Temple sera changé en un lieu de débauche. Comment accorder ces idées de désordres & de corruption , avec la piété , l'observance des Loix , & la pénitence , sans quoi le Messie ne viendra point selon eux ?

Eux qui ne peuvent souffrir le scandale de la Croix de JESUS-CHRIST , & celui de ses souffrances & de ses humiliations , ne nous disent-ils pas que du tems du Messie il y aura de si grands malheurs , que le Rabin Ula s'écria : *Ah ! qu'il vienne , mais que je ne le voye pas* : car en fuyant le lion , on tombe entre les pattes de l'ours , on est piqué par un serpent. S'il doit être si glorieux , comment le font-ils monter sur un âne ? & pourquoi disent-ils qu'il sera lépreux ? Si son regne doit être florissant , pourquoi des guerres , des maladies , des pestes , des mortalitez ? Pourquoi ces dix miracles qui doivent paroître avant sa venuë , dont la plupart sont funestes & dangereux ? Il n'entra que deux hommes dans la terre de Canaan , de six cens mille , qui étoient sortis de l'Egypte. Il en sera de même au tems du Messie , dit le Rabin Rabba. Est-ce là un tems à souhaiter pour Israël ?

D'autre part , ils promettent au Messie des victoires , une prospérité éclatante , l'immortalité , ou du moins un regne très-long & très-heureux : ils lui attribuent sept noms glorieux , *L'Eternel , notre Justice , le Germe , la Splendeur , le Consolateur , Elie , Silo*. Et en même tems ils suppriment les noms d'Emmanuel , de Juste , de Dieu , d'Admirable , de Conseiller , de Pere du siècle futur , de Prêtre Eternel , & tant d'autres que l'Ecriture lui donne. Comment concilier tant de contradictions dans leurs principes ? Comment les accorder , & les réunir dans un simple homme , comme doit être le Messie , selon leur attente.

Rien n'est plus distinctement marqué dans les Ecritures , que la conversion des Gentils à la venuë du Messie ; d'où vient qu'il est nommé par Aggée (b) , *le Désiré de toutes les Nations* ; & par Jacob (c) , *l'Espérance des Nations*. Mais la haine & la jalousie des Juifs leur a fait imaginer un Messie exterminateur de toutes les Nations , qui ne borne sa mission qu'à procurer le bonheur des seuls Juifs , au rétablissement du regne de Juda , à la réédification de Jérusalem & du Temple , à la prospérité sensible & tem-

(a) Vide Gemarr. cit. Sota. p. 343. Et Balsana-
ge hist. des Juifs , liv. 6. ch. 26. art. 3.

(b) Agg. 11. 8.

(c) Genes. XLIX. 10.

porielle des Juifs, à l'exclusion de tous les Gentils. Alors disent-ils, le Messie rassemblera les Hébreux de tous les endroits du monde où ils sont dispersés. Il ressuscitera leurs morts, il rebâtera le Temple, suivant le modèle qu'en a donné Ezéchiel (a). L'empire d'Israël sera étendu d'une mer à l'autre, & jusqu'à l'extrémité du monde. Le Messie fera périr tous les ennemis d'Israël, & nommément les Chrétiens. Il rebâtera la ville de Jérusalem avec dix pierres précieuses; il n'y aura ni peste, ni maladie; les Israélites vivront aussi long tems qu'un chêne, ou un autre arbre, c'est-à-dire, au moins quelques centaines d'années, comme avant le déluge; en sorte qu'un homme qui mourra à cent ans, sera pleuré comme ayant été enlevé dans sa plus tendre jeunesse; ils appliquent à cela ce passage d'Isaïe (b): *Puer centum annorum morietur, & peccator centum annorum maledictus erit; secundum enim dies ligni erunt dies populi mei.* Dieu se fera voir face à face à son peuple, & il leur ôtera du cœur le penchant au mal, les mauvaises inclinations naturelles, la cupidité. Tout cela, comme on voit, est uniquement en faveur des Hébreux, & nullement en faveur des Gentils.

Abarvanel (c) nous donne dix caractères du Messie, qui quoique mieux imaginez que ceux des autres Rabbins, laissent pourtant beaucoup à souhaiter. On y voit toujours l'esprit de fictions, & l'entêtement presque inséparable de la personne d'un Juif. Le premier de ces caractères est qu'il fera de la race d'Isaïe, & de la maison de David. 2°. Il rétablira la Prophétie, qui a cessé dans Israël depuis la destruction du second Temple, par les Romains. 3°. Il doit être le plus sage de tous les hommes. 4°. Il sera modéré, & maître de ses passions. 5°. Roi juste, qui doit s'attirer l'admiration, & l'amour de ses peuples. 6°. Il fera de fréquens miracles; il tuera du souffle de sa bouche; les serpens, les lions, le feu du Ciel seront les exécuteurs de sa vengeance. 7°. La paix sera si profonde sur toute la terre, que tous les jours seront comme autant de jours de Sabbath. 8°. Les nations infidèles, & les Rois se soumettront à son empire. 9°. Les dix Tribus reviendront de leur dispersion, & se rassembleront au tems du Messie. 10°. Pour faciliter leur retour, il séparera les eaux de l'Euphrate, comme Moïse sépara celles de la mer Rouge.

Cette dernière promesse est fondée sur quelques expressions des Prophètes, qui en parlant du retour des Hébreux de la captivité de Babylone, ont dit dans un sens figuré, & hyperbolique, que le Seigneur leur ouvrirait un passage au travers de l'Euphrate (d). Chose qui n'a jamais été accomplie, à la lettre, & dont on n'a pas même dû attendre l'exécution littérale. De plus,

(a) Ezech. xli.

(b) Isai. lxx. 20. 22.

(c) Abarban. in Isai. lxi. & Joan. Frischnut.

Dissertationes dua de caracteribus Messia. Item Basnage hist. des Juifs, liv. 6. ch. 26. n. 12.

(d) Isai. xi. 15. 16. xlii. 24. l. 2.

qui a assuré à Abravanel que les dix Tribus sont encore au-delà de l'Euphrate ? En quel pays, en quel Royaume sont-elles cachées ? Nous croyons avoir montré démonstrativement (a), qu'elles revinrent avec celles de Juda, & de Benjamin, non dans un même tems, ni toutes à la fois, mais à diverses reprises ; & que s'il reste encore quelques Israélites au-delà de l'Euphrate, ce ne sont pas certainement les dix Tribus (b).

Enfin quel garant nous cite ce Rabin pour prédire si précisément l'état du regne temporel de son prétendu Messie ? Il est fort aisé de décider quand on parle d'un tems très-éloigné, inconnu, & dont personne ne peut nous dire des nouvelles. Les applications que les Juifs font des prophéties au regne du Messie sur la terre, leur sont contestées par les Chrétiens, ils n'ont pas droit de supposer sans preuve, ce qui est en question entre nous, & eux. Mais dans l'application que nous en faisons au regne spirituel de JESUS-CHRIST, nous n'avancons que des choses incontestables. Leurs peres, & leurs anciens Docteurs reconnoissoient que les prophéties que nous appliquons à JESUS-CHRIST, conviennent au Messie ; les Juifs avouent que JESUS-CHRIST a paru ; & s'ils étoient de bonne foi, ils ne pourroient refuser de reconnoître nos Evangiles, au moins comme des Histoires authentiques. Or pour prouver ce que nous prétendons, nous ne leur en demandons d'abord pas davantage. Qu'ils lisent seulement sans préjugé l'Histoire de JESUS-CHRIST, ils le reconnoîtront bien-tôt pour l'attente d'Israël.

Mais non-seulement ils n'ont point cette équité pour nos Ecrivains, ils ont même eu l'injustice, & la mauvaise foi de forger des histoires monstrueuses de la vie de notre Seigneur. Les Peres (c) nous apprennent que dès le commencement du Christianisme, ils envoyèrent par-tout pour le décrier, & pour faire croire que ses Disciples étoient des imposteurs, qui après l'avoir dérobé dans le tombeau, avoient publié qu'il étoit ressuscité. Depuis ce tems, ils ont osé écrire (d) qu'un nommé *Pandera*, demeurant à Bethléem, étoit devenu amoureux d'une jeune coëffeuse qui avoit été mariée à Jochanan. Il la séduisit, & en eut un fils, qui fut nommé *Jesua*, ou *Jésu*. Le pere de l'enfant fut obligé de s'enfuir, & de se retirer à Babylone. Le jeune *Jésu* étant envoyé aux Ecoles, eut l'insolence de lever la tête, & de se découvrir devant les Sacrificateurs, au lieu de paroître devant eux la tête voilée, & le visage couvert, comme c'étoit la coutume. Cette hardiesse donna lieu d'examiner sa naissance, qui fut trouvée impure.

Etant allé à Jérusalem, il résolut d'enlever le nom de Dieu, *Jébova*

(a) Dissertation sur le retour des dix Tribus ; à la tête d'Ezéchiél.

(b) Dissertation sur le pays où les dix Tribus furent conduites ; à la tête des Paralipomènes.

(c) Euseb. in Isai. xviii. 1. Hieronym. *ibid.* Oecumen. in Epist. ad Rom.

(d) *Toledos Jesu*, publié par M. Vagenseil tom. 1. de son Ouvrage intitulé : *Tals Ignoo*, &c.

Il entra dans l'intérieur du Temple, & se fit une ouverture, où il cacha ce Nom sacré sous sa peau. Par cet artifice il se garantit par art magique de deux lions qu'on avoit formé, & qu'on avoit placé aux deux côtez de la porte du Temple, pour en garder l'entrée, & pour empêcher l'enlèvement du nom de Dieu. Ces deux lions rugissoient avec tant de force, qu'ils faisoient perdre la mémoire à ceux qui les entendoient. Jésus trompa leur vigilance par l'artifice qu'on vient de dire. Il vint d'abord à Bethléem, lieu de sa naissance, où il ressuscita un mort, & guérit un lépreux. Les peuples attirés par le bruit de ces miracles, le conduisirent à Jérusalem comme en triomphe, monté sur un âne.

La Reine Héléne, & son fils Mombas, ou Hircan, regnoient alors à Jérusalem. Jésus accusé par les Prêtres, fut obligé de paroître devant la Reine. Mais il sçut la gagner par de nouveaux miracles. Les Sacrificateurs étonnez, s'assemblèrent pour délibérer des moyens de le prendre. Un d'eux nommé Juda, s'offrit d'en venir à bout, pourvu qu'on lui permit d'apprendre le nom de Jéhovah, & qu'on se chargeât du péché qu'il y avoit dans cette action. Il l'apprit, & vint attaquer Jésus. Ils s'élevèrent tous deux en l'air en prononçant ce nom. Juda s'efforça inutilement de faire tomber son adversaire. Il n'y put réussir qu'après avoir fait de l'eau sur lui. Alors ils tombèrent l'un, & l'autre, parce qu'ils étoient souillés. Jésus courut se laver promptement dans le Jourdain, & refit de nouveaux miracles. Juda ne pouvant le surmonter par-là, se rangea au nombre de ses Disciples, apprit ses démarches, & les révéla *aux Sages*. Un jour comme Jésus devoit venir au Temple, on l'arrêta avec plusieurs de ses Disciples. Il fut attaché à la colonne de marbre qui étoit dans la ville, il y fut foïetté, & ensuite couronné d'épines, & abreuvé de vinaigre, parce qu'il avoit soif; Enfin le Sanhédrin l'ayant condamné à mort, il fut lapidé.

On voulut ensuite *le pendre au bois*, suivant la coutume, mais le bois se rompit, parce que Jésus prévoyant le genre de sa mort, l'avoit enchanté par le nom de *Jehovah*. Juda rendit cette précaution inutile, en tirant de son jardin un grand chou, auquel on l'attacha. Juda craignant que ses Disciples ne l'enlevassent, & ne publiassent qu'il étoit ressuscité, l'enleva lui-même du tombeau, & l'enterra dans le lit d'un ruisseau, dont il avoit détourné l'eau, jusqu'à ce que la fosse fût faite, & remplie. Cependant comme on ne le trouvoit point dans son sépulcre, on publia qu'il étoit ressuscité. La Reine Héléne le crut, & déclara qu'il étoit Fils de Dieu; mais Juda pour confondre ses sectateurs, produisit le corps mort; on l'attacha à la queue d'un cheval, & on le traîna jusques devant le palais de la Reine; on lui arracha les cheveux; c'est pourquoi les Moines se rasent; & les Nazaréens furent si irrités de cette ignominie, qu'ils firent un schisme avec les Juifs.

Cette ridicule Histoire est racontée dans un Livre qui a pour titre, *Sapientia Tolados Jesu*, par imitation du titre de l'Évangile de saint Matthieu:

Liber generationis Domini nostri Jesu Christi, Livre de la généalogie de JESUS-CHRIST. L'Auteur donne pour Roi, & pour Reine à Jérusalem du tems de JESUS-CHRIST, *Hélène*, & *Mombas*, qui n'ont jamais existé. On voit bien qu'il a eu quelque notion confuse d'Hélène Reine des Adiabéniens, & d'Izates, ou Monobase son fils, qui vinrent à Jérusalem quelque tems après la mort de Nôtre-Seigneur. Les Juifs font naître J. C. sous Alexandre Jannæus, l'an du monde 3671. Et cette Reine Hélène ne vint à Jérusalem que plus de cent cinquante ans après, sous l'empire de Claude.

Il y a un autre livre intitulé de même, *Toledos Jesu*, publié par M. Huldric en 1705. Il suit de plus près l'Évangile, mais il commet des anacronismes, & des fautes insoutenables. Il fait naître, & mourir JESUS-CHRIST sous Hérode le Grand. Il veut que ce soit à ce Prince qu'on ait porté les plaintes sur l'adultère de Panther, & de Marie mere de Jésus, & qu'en conséquence Herode irrité de la fuite de Panther, se soit transporté à Bethléem, & en ait massacré tous les enfans. On donne à Jésus pour précepteur Josué fils de Pérachia, qui avoit étudié sous Akiba; Or ce dernier n'a vécu que sous Adrien, plus de cent ans après la mort de JESUS-CHRIST.

L'Auteur qui prend le nom de Jonathan, contemporain de JESUS-CHRIST, & demeurant à Jérusalem, dit qu'Hérodes le Grand consulta sur le fait de JESUS-CHRIST les Sénateurs de Vormes, habitans, dit-il, dans la terre de Césarée. Quelle étrange ignorance! Il raconte qu'Hérodes, & son fils firent la guerre aux Disciples de JESUS, qui s'étoient retirés dans un désert de Judée, où étoit le bourg d'Hai. Ils adoroient JESUS, & son image, aussi bien que celle de Marie sa mere. Ces habitans demandèrent du secours au Roi de Césarée contre Hérodes le fils. Qui est ce Roi de Césarée du tems d'Hérodes le fils? Est ce quelque Roi d'Allemagne, ou de Palestine? Car l'Histoire ne nous en apprend rien.

Les contrariétés qui se remarquent dans ces deux histoires de JESUS-CHRIST, composée par les Juifs, sont encore une preuve de leur fausseté. Car celle de Vagenseil dit que l'impureté de la naissance de JESUS-CHRIST fut découverte par les Prêtres: & celle de Huldric dit que ce fut par Hérodes, & ensuite par Akiba, lequel, à la faveur d'un serment frauduleux, & qui ne parloit pas du cœur, sçut tirer ce secret de Marie Mere de JESUS. Il ajoute que JESUS fut rasé, après la révélation que fit Akiba de sa naissance; & qu'en dépit, il se mit à enseigner une mauvaise Doctrine. L'histoire de Vagenseil ne dit rien de cela: mais elle fait de JESUS un Magicien, ou un homme qui faisoit des miracles par le nom de Dieu qu'il avoit volé. L'histoire d'Huldric raconte que le dessein étant pris de faire mourir JESUS, on gagna son hôte, qui lui donna du vin mixtionné, par lequel il oublia le nom ineffable; sans quoi il n'auroit pû être pris. De plus on ordonna à Jérusalem un jeûne extraordinaire

naire; on prit pour prétexte les guerres que les Rois infidèles faisoient à Israël: mais le vrai motif étoit de demander à Dieu qu'il leur livrât JÉSUS.

JÉSUS, avec ses Disciples ayant donc mangé le jour des Propitiations, & bû le vin mixtionné, il fut arrêté prisonnier. Mais le Roi fit différer son supplice jusqu'à la Fête de Pâques. En attendant il envoya par toute la terre, afin que si quelqu'un vouloit défendre la cause de JÉSUS, il se présentât devant le Conseil. Le Sanhédrin de Wormes fut consulté, & il fut d'avis qu'il falloit renfermer JÉSUS, & le nourrir, au lieu de le condamner à mort. Mais le Roi rejetta cet avis, & JÉSUS fut attaché au bois. Tout le monde sait que quand JÉSUS-CHRIST fut pris, & condamné à mort, il n'y avoit point de Roi à Jérusalem. Mais les Juifs n'y regardent pas de si près, quand il s'agit de décrier les Chrétiens. L'autre histoire publiée par Vagenfeil, fait prendre JÉSUS immédiatement après la Fête de Pâques par une troupe armée, qui lui tua une partie de ses Disciples, & dissipa l'autre sur les montagnes; elle veut qu'ensuite le Sanhédrin l'ait condamné à être lapidé, ainsi qu'il a été dit ci-devant.

Ce seroit perdre le tems que de s'amuser à relever ici les fautes de ces ridicules histoires. Ceux qui voudront en voir la réfutation, peuvent consulter les Auteurs qui les ont publiées, & lire ces histoires mêmes toutes entières, ou simplement l'abrégé qu'en a donné M. Basnage (a), & la réfutation qu'il y a jointe. Nous nous contenterons de faire ici quelques réflexions générales sur l'idée que les Juifs se sont faite du Messie, sur les caractères qu'ils lui donnent, & sur les calomnies qu'ils ont répandues contre JÉSUS-CHRIST. Il y a dans cela seul de quoi les convaincre d'endurcissement, d'infidélité, de mensonge.

Si les caractères du Messie sont équivoques, & si le tems marqué pour sa venuë est passé, comme ils en conviennent, quelle peut être aujourd'hui leur espérance? Si les promesses de sa venuë sont conditionnelles, & dépendent de la fidélité du peuple, & de sa pénitence, quelle assurance ont-ils qu'il viendra jamais? Ou leurs Peres se sont trompez dans l'idée qu'ils ont eüe du Messie, & dans l'application qu'ils lui ont faite des oracles des Prophètes; ou les Juifs modernes se trompent dans les caractères qu'ils lui attribuent, & dans l'idée qu'ils s'en forment. La variation & la méfintelligence dans un article de cette conséquence; ne sont elles pas des preuves de la réprobation & de l'aveuglement des Juifs? Ils ne savent ce qu'ils attendent. Eux, ou leurs Peres sont dans l'erreur. Si leurs principes sont vrais, plus de prophéties; & s'ils sont faux, JÉSUS-CHRIST est le Messie.

Deux sources de leur égarement; la malice & l'ignorance. On a vû

(a) Basnage hist. des Juifs, liv. 6. ch. 28.

des preuves de leur ignorance dans toute cette Dissertation. Elle se découvre à chaque pas. Ils ne citent pas une circonstance, pas un article de l'Histoire ancienne, qu'ils ne le gâtent, & que leur ignorance ne s'y trahisse. On a vû leur insigne malice, & leur mauvaise foi dans les histoires qu'ils ont publiées de JESUS-CHRIST. Les hommes les plus grossiers ne sauroient être pris à de si sensibles fourberies, si leur cœur n'étoit encore plus corrompu, que leur esprit n'est dépourvû de lumières. L'endurcissement & l'incrédulité sont les effets tout naturels de leur ignorance & de leur malice. Quel moyen de ramener des gens, qui n'ont ni droiture, ni bonne foi, ni science ? Comment les convaincre, puisque les preuves les plus claires ne les touchent point, & que les plus grandes absurditez ne les effrayent point ? La confusion des événemens, les plus grands anacronismes, les faussetez les plus manifestes, les circonstances les plus incompatibles, les fables les plus mal concertées passent chez eux pour des histoires certaines. Ils corrompent par leurs mauvaises explications les passages les plus évidens de l'Écriture ; ils rejettent les explications les plus naturelles & les plus simples. Si l'autorité de leurs Ancêtres les embarrasse, ils s'en défont. Il suffit que nous tirions quelque avantage d'un endroit, pour nous le contester, & pour en écarter le vrai sens.

Tout ce que nous avons vû dans cet Ecrit, prouve bien que cette malheureuse nation a encore un voile épais sur les yeux (*), & que toute sa Religion aujourd'hui n'est qu'opiniâtreté & entêtement ; qu'à le bien prendre, ils n'attendent point le vrai Messie ; qu'ils n'en ont aucune idée bien distincte ; que leur créance est toute corrompue, & leur espérance toute terrestre, & toute charnelle. Incapables de s'élever à des sentimens spirituels, ils se forgent l'idée du regne du Messie, pareille à peu près à celle du Paradis de Mahomet. Ouvrez-leur les yeux, Seigneur, & qu'ils voyent la lumière qui les environne de toutes parts ; ôtez-leur le cœur de pierre, & donnez-leur un cœur de chair.

(*) 2. Cor. III. 15.





DISSERTATION

SUR LES RECHABITES.

L'Écriture dit assez peu de chose des Réchabites : mais ce qu'elle en dit, nous en donne une haute idée. C'étoient des hommes d'une vie exemplaire, d'une abstinence rigoureuse, d'une grande retraite, & d'une désappropriation presque entière. Leur demeure étoit à la campagne, & sous des tentes, négligeant la demeure des villes, & fuyant le commerce du monde; sans biens, sans terres, sans maisons, sans retraite fixe. On les regarde comme les imitateurs de la vie des Prophètes, & les modèles que se font proposez les Esséniens & les Thérapeutes parmi les Hébreux & les Solitaires dans l'Eglise Chrétienne (a). L'amour & l'estime que nous avons pour l'état que nous professons, doit nous rendre précieux tout ce qui y a du rapport. Il nous est glorieux de trouver dans ce qu'il y a de plus saint & de plus distingué dans l'ancien Testament, dans les Elie, dans les Elisée, dans les enfans des Prophètes, dans les Réchabites, & dans S. Jean-Baptiste, l'origine de notre Institut, & les premiers Chefs de notre Profession.

Il y a quelques diversitez de sentimens sur l'origine des Réchabites. Quelques-uns les font sortir de la tribu de Juda. C'est l'opinion de Théodoret (b), qui dans la supposition que tous ceux dont on lit le dénombrement au second Chapitre du premier Livre des Paralipomènes, étoient de la tribu de Juda, en a conclu que les Réchabites qui s'y trouvent, en étoient aussi. Mais on a d'ailleurs des preuves que les Réchabites étoient *Cinéens* d'origine, & qu'encore qu'ils demeurassent dans le partage de Juda, ils n'étoient point pour cela de cette tribu.

D'autres (c) ont cru qu'ils étoient Lévités, ou même Prêtres; parce qu'il est dit dans Jérémie (d), que l'on verra toujours des descendans de *Jonadab* attachez au service du Seigneur. Quelques Rabbins conjecturent que les Réchabites ayant épousé des filles des Prêtres, ou des Lévités, les enfans qui en étoient sortis, servoient dans le Temple, comme s'ils

(a) Hieronym. ad Paulin. ep. 13. Noster Princeps Elias, noster Eliaus, nostri Duces filii Prophetarum, qui habitabant in agris & solitudinibus. . . de his sunt, & filii Rechab, qui vinum & steram non bibebant, &c.

(b) Theodoret. in 1. Par. initio. Vide 1. Par. 11. 55.

(c) Hegesipp. apud Euseb. lib. 2. c. 23.

(d) Jerem. xxxi. 19.

eussent été véritablement du nombre des Lévites. Mais si les Réchabites ont servi au rang des Lévites, ce ne peut être que par un privilège & une distinction particulière : Car on comptoit pour rien d'être né seulement d'une femme de la race de Lévi ; il falloit pour être reçu dans le rang des Ministres du Temple, avoir pour pere un Prêtre, ou un Lévite.

D'autres (a) croyent que les Réchabites servoient dans le Temple, non en qualité de Prêtres, ou de Levites ; mais comme simples Ministres, comme les Gabaonites (b), les Nathinéens (c), & ceux qui sont nommez les serviteurs donnez par Salomon (d) ; lesquels étoient destinez à servir les Prêtres & les Lévites dans les emplois les plus laborieux du Temple ; comme de porter du bois & de l'eau. Ils étoient dans le Temple ce qu'étoient les esclaves dans les maisons des riches.

Les Réchabites avoient à la vérité un emploi plus relevé que ni les Gabaonites, ni les Nathinéens ; puisqu'ils chantoient les loüanges du Seigneur (e) : mais enfin ils étoient toujours sous la main, & dans la dépendance des Prêtres & des Lévites. Quand je dis qu'ils étoient Chantres dans la Maison de Dieu, je parle suivant la Vulgate, & selon plusieurs Interprètes, qui lisent : *Canentes, atque resonantes, atque in tabernaculis commorantes. Hi sunt Cinai, qui venerunt de calare patris domus Rechab.* Et l'Hébreu se peut fort bien traduire en ce sens. Mais d'autres Interprètes le traduisent par (f) : *Les Portiers, les obéissans, ou les serviteurs, & ceux qui logent sous des tentes. Ce sont eux qu'on nomme Cinéens, qui sont descendus de Chamath, Chef de la maison de Réchab.* L'office de Portiers regardoit les Lévites (g) : mais ils pouvoient avoir des Ministres inférieurs qui les servoient, & qui les assistoient dans ces fonctions ; car dans le Temple il y avoit outre les Prêtres & les Lévites, plusieurs serviteurs d'un moindre rang, comme on l'a déjà dit : Par exemple, Samuël, qui étoit de la tribu d'Ephraïm (h), Anne la Prophétesse, de la tribu d'Asér (i), les Gabaonites & les Nathinéens (k), qui n'étoient pas même Israélites, mais d'origine Cananéenne. Toutes ces personnes servoient dans le Temple, chacun dans son rang & dans l'emploi qui lui étoit confié.

Bolduc (l) a imaginé sur les Réchabites le système le plus extraordinaire dont on puisse s'aviser. Il va chercher leur origine dès avant le Déluge, dans Énos & ses descendans. Après le Déluge, ils furent nom-

(a) Vide Sanct. & Cornel. ad Jerem. xxxv.
 (b) Josue IX. 27.
 (c) 1. Par. IX. 2. & 1. Esdr. II. 43. 58. 70.
 VII. 7. 24. VIII. 20.
 (d) 1. Esdr. II. 55. 58. & 2. Esdr. VII. 57.
 60. XI. 3.
 (e) 1. Par. II. 55.
 (f) 1. Par. II. 55. תרעתיים שמעשיים

שכתיים

(g) 1. Par. IX. 17. XVI. 38. XXIII. 5. XXV. 26.
 6. & seq. & 2. Par. VIII. 14. XXIII. 19.
 (h) 1. Reg. 1. 1. & III. 1.
 (i) Luc. II. 36.
 (k) 1. Esdr. II. 43. 58. VIII. 24.
 (l) Jacob. Bolduc. Sapuc. de Ecclesia ante delu-
 gem lib. 3. c. 16. p. 472. 473.

mez *Cinéens*, puis *Cénéziéens*, puis *Hébreux*, ou descendans d'Héber, puis *Nazaréens*,] ensuite *Enfans des Prophètes*; & enfin *Réchabites*. Et d'où leur vient ce nom de *Réchabites*? L'étymologie en est remarquable. Elisée ayant vû son Maître Elie qui montoit au Ciel, lui cria (a): *Mon pere, mon pere, qui êtes le chariot d'Israël, & son conducteur*. Le Roi Joas étant allé visiter Elisée, Disciple d'Elie, dans sa dernière maladie, lui dit la même chose, en pleurant (b): *Mon pere, mon pere, qui êtes le chariot d'Israël, & son conducteur*. L'Hébreu porte: *Mon pere, mon pere, Récheb Israël, upharaschau*, chariot d'Israël, & ses chevaux. Voilà selon le P. Bolduc, l'origine du nom des *Réchabites*; *Eils des deux Réchebs Israël*, des deux chariots d'Israël, d'Elie & d'Elisée.

Jean de Jérusalem (c) dit qu'ils étoient Disciples d'Elisée; & les Livres des Paralipomènes (d) disent, selon Bolduc, qu'ils étoient aussi Disciples d'Elie. La preuve est singulière, & mérite d'être remarquée: *Voilà*, dit l'Écriture, *qui étoient les Cinéens, qui sont sortis de la chaleur du pere de la maison de Réchab*. Qui est cette chaleur du pere de la maison de Réchab, sinon Elie, dont il est dit dans l'Écclesiastique (e): *Le Prophète Elie parut comme un feu, & sa parole fut comme un flambeau ardent*.

Ce n'est pas assez à cet Auteur d'avoir fait sortir les *Réchabites* du chariot d'Elie; il fait venir les *Pharisiens* de ses chevaux. Les mêmes qui avoient été appellez *Réchabites*, furent dans la suite nommez *Pharisiens*, par allusion au nom de *Pharascchim*, les chevaux du chariot d'Elie. Les *Pharisiens* étoient, selon lui, de vrais *Réchabites*, qui s'abstenoient de vin. La preuve qu'il en donne, est qu'ils reprochoient à notre Sauveur qu'il buvoit du vin (f): *Homo vorax, & potator vini*. JESUS-CHRIST étoit de la secte des *Esséniens*, & ses adversaires étoient de celle des *Réchabites*, ou *Pharisiens*, qui changèrent souvent de nom, depuis leur première origine sous Enos. Avec de pareilles suppositions, il n'est rien qu'on ne puisse trouver dans l'Écriture.

Mais la véritable origine des *Réchabites*, sont les *Cinéens* (g), petit peuple qui habitoit dans l'Arabie, ou dans le pays de Madian. Jéthro beau-pere de Moÿse, & Jobab son fils, sont nommez *Cinéens* (h). Ils quittèrent leur pays avec leurs femmes & leurs enfans, & se joignirent aux *Hébreux* dans le désert, & entrèrent avec eux dans la Terre promise (i). Leur demeure fut sur le bord occidental de la mer morte, aux environs d'Engaddi (k), dans le partage de Juda; d'où ils s'avancèrent

(a) 4. Reg. 11. 12. אֲבוֹתַי רֶכֶב וְיִשְׂרָאֵל וּפְרָשָׁיו
 (b) 4. Reg. XIII. 14.
 (c) Joan. Jerosolym. de institut. Monach. c. 25.
 (d) 1. Par. 11. 55.
 (e) Eccle. XLVII. 11.

(f) Matt. XI. 19.
 (g) Ita Hebrai. D. Thom. Hugo. Livani. Dionys. Cornel. alii.
 (h) Judic. 1. 16.
 (i) Num. v. 29.
 (k) Judic. 1. 16.

assez avant dans l'Arabie , puisque du tems de Saül , ils étoient joints aux Amalécites (a) , & que ce Prince les fit avertir de se retirer , de peur qu'ils ne fussent enveloppez dans la perte d'Amalec. Auparavant qu'ils entraissent dans la terre de Canaan , ils habitoient sur le bord oriental , ou méridional de la mer morte , & parmi les Madianites , puisque Balaam avoit leur pays sous les yeux , étant sur les montagnes de Moab (b).

Je croirois même que les *Cinéens* en Hébreu , sont la même chose que les *Troglodytes* en Grec ; c'est-à-dire , qu'ils signifient des peuples , dont la demeure est dans le creux des rochers , ou même sous la terre. Moïse , ou plutôt Balaam rapporté dans Moïse (c) , apostrophe ainsi les Cinéens : *Ta demeure est dans un lieu fort d'assiette , & escarpé : mais quand tu mettrois ton nid dans le roc , ton nid n'empêchera pas que tu ne sois brûlé , & que l'Assyrien ne s'enlève*. S. Jérôme (d) nous décrit les peuples qui sont au midi de la Judée , comme des Troglodytes logez dans des creux de rochers , ou dans des fosses souterraines. Bellon (e) les décrit de même. Leur nom de *Cinéens* insinué cela. Il désigne des hommes nichez , & comme cachez dans des nids.

Ainsi on ne doit pas être surpris de leur voir donner les différens noms de Cuschim , de Madianites , de Cinéens , de Salméens , de Salmonéens. Le Caldéen leur donne toujours ce dernier nom. Ils n'étoient point de la race d'Israël , de celle de Chusch , ou de Madian , ou même de celle de Chanaan ; puisqu'on les trouve nommez parmi les peuples dont le Seigneur devoit donner l'héritage à Abraham (f). Séphora épouse de Moïse , est nommée Cuschite (g) , & Jéthro son pere est qualifié Cinéen (h) , & Prêtre de Madian (i). Il y avoit des Troglodytes sur les bords de la mer rouge , de la mer morte , & dans presque toute l'Arabie Pétrée. Les Cinéens n'ayant point de maisons , ni de demeure fixe , étoient tantôt dans un lieu , & tantôt dans un autre ; tantôt dans un rocher , & tantôt sous une tente , ou sous un bois de palmier. Héber le Cinéen habitoit sous des tentes ; au milieu de la terre de Canaan , du tems de Barac & de Débora (k). Au retour de la Captivité , on en voit aux environs de Jabés de Galaad (l). Un peu avant le siège de Jérusalem , ils étoient près de cette Ville sous leurs tentes (m) , ils n'entrèrent dans Jérusalem que lorsqu'ils ne purent plus demeurer en sûreté au dehors , & à la campagne. Tout cela nous donne à connoître un peuple , qui vivoit

(a) 1. Reg. xv. 6.

(b) Num. xxiv. 21.

(c) Num. xx. v. 21. 22.

(d) Hieron. in Abdiam. 1. Omnis australis Regio Idumaorum de Eleuteropoli usque Petram & Ailam , in specubus habitat: nunculas habet , & propter nimios calores solis subterraneis tuguriis utitur.

(e) Bellon. observat. lib. 2. c. 61.

(f) Genes. xv. 19.

(g) Num. xii. 1.

(h) Judic. i. 16.

(i) Exod. iii. 1.

(k) Judic. iv. 11. & seq.

(l) 1. Par. ii. 55.

(m) Jerem. xxxv. 10. 11.

comme font encore aujourd'hui les Sarrafins, ou les Arabes Scenites ; sans villes, sans maisons, sans demeure fixe. C'est ainsi que vécurent les Hébreux dans le Désert pendant quarante ans, & les Patriarches tout le tems de leur pèlerinage dans la Terre promise.

Les Cinéens étoient donc de la race de Jobab, ou de Jéthro, beau-pere de Moÿse ; & leur demeure ordinaire depuis l'entrée des Israélites dans la Terre promise, fut aux environs de la mer morte. Ils ne furent distinguez des Israélites, que par leur vie champêtre, & par le mépris qu'ils faisoient des maisons & des villes.

Quelques-uns (a) ont crû qu'Hobab, ou Jéthro lui-même étoit l'auteur de l'institut des Réchabites ; que Réchab étoit un de ses noms ; que Jonadab, connu du tems de Jéhu, étoit son fils, c'est-à-dire, un de ses descendans, selon le stile de l'Ecriture ; que l'on voit des traces de l'observance des Réchabites dans la personne d'Héber le Cinéen, qui demouroit sous des tentes, & dans la maison duquel il n'y avoit apparemment point de vin ; puisque Jahel donna à boire du lait à Sisara. Sanctius va plus loin. Il conjecture que les Madianites mêmes, du nombre desquels étoient les Cinéens & Jéthro, suivoient presqu'en tout les coutumes des Réchabites.

Sérarius (b) distingue des Réchabites de deux sortes : Les anciens & les nouveaux. Ceux-là sont les successeurs immédiats de Jéthro, qui vivoient à la campagne, sans demeure fixe, sans possessions ; s'exerçant dans les pratiques de vertu & de piété. Les autres sont plus nouveaux, & Disciples de Jonadab, un des descendans de Jéthro, & fils de Réchab ; lequel ajouta quelque chose aux anciennes coutumes des Cinéens. Suivant cette hypothèse, il faudroit faire remonter bien haut l'origine de cette manière de vie.

Mais on tient communément que Jonadab fils de Réchab (c), fut celui qui le premier ajouta à leur ancienne manière de vivre, celle de ne pas boire de vin, & de ne pas cultiver les champs ; mais de se contenter des fruits de la terre, & de ceux que leurs troupeaux pouvoient leur fournir pour la vie (d). Ce Jonadab vivoit du tems de Jéhu Roi d'Israël ; & c'est en ce tems-là qu'on doit placer la vraie origine de l'institut des Réchabites. *Jonadab fils de Réchab notre pere, disent ils, nous a ordonné, & nous a dit : Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfans ; vous ne bâtirez point de maisons ; vous ne sèmerez aucun grain, & ne planterez point de vignes, & n'en possederez aucune. Mais vous habiterez dans des tentes toute votre vie, afin que vous viviez long-tems dans le pays où vous êtes comme étrangers.* Telle étoit la règle des descendans de Réchab : Car

(a) Avias Mont. in Juda. 1. Vide Sanct. ad Jerem. xxxv. n. 5. 6. 7. & Serrav. triharef. lib. 3. c. 9. Minerval. t. 13. 14. 15.

(b) Serrav. loco citato.

(c) 4. Reg. x. 15.

(d) Jerem. xxxv. 6. 7.

pour les autres familles des Cinéens, elles n'avoient point ces obligations. Elles vivoient simplement en Nomades, sans maisons, & sans habitation fixe, comme plusieurs autres peuples de ces cantons-là.

Jonadab instituteur des Réchabites, étoit sans doute un homme d'un très-grand mérite, & d'une vertu fort reconnüe; puisqu'il eut le crédit de faire recevoir ses règles à ses Disciples, dont le nombre n'étoit pas petit dans Israël & dans Juda. On ne sait en quel lieu étoit sa demeure la plus ordinaire; car il n'en avoit point de fixe, non plus que ses sectateurs. Nous lisons dans les Livres des Rois, que Jéhu ayant été suscité de Dieu pour venger les crimes de la maison d'Achab, vint à Samarie pour y faire périr tous les Prêtres & les faux Prophètes de Baal. En chemin il rencontra Jonadab, il le salua, & lui demanda (a) : *Votre cœur est-il droit à mon égard, comme le mien l'est au vôtre? Etes-vous dans mes intérêts, & êtes-vous autant de mes amis, que je le suis des vôtres?* Jonadab lui répondit qu'il étoit à lui; & en même tems Jéhu lui donnant la main, le fit monter avec lui sur son char, & il lui dit : *Venez avec moi, & soyez témoin du zèle que j'ai pour le Seigneur.* Il le conduisit ainsi à Samarie; & y étant arrivé, Jéhu mit à mort tout ce qu'il y trouva de la race d'Achab, & fit périr tous les Prêtres de Baal.

L'observance des Réchabites se soutint dans toute sa vigueur pendant plus de trois cens ans, jusqu'à la Captivité de Babylone. Sous le regne de Ioakim Roi de Juda, & la dernière année de son regne, Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, les Réchabites ne pouvant plus en assurance demeurer à la campagne, se retirèrent dans la ville, sans toutefois quitter leur coutume de loger sous des tentes. Jérémie (b) durant le siège, reçut ordre du Seigneur d'aller trouver les Disciples de Réchab, de les conduire au Temple, de les faire entrer dans un des celliers; où l'on gardoit le vin pour les sacrifices, & de leur en présenter à boire. Jérémie exécuta cet ordre, & leur présenta des vases pleins de vin; mais ils répondirent : *Nous ne boirons point de vin, parce que Jonadab fils de Réchab notre pere, nous a défendu d'en boire; & nous lui avons obéi jusqu'aujourd'hui, nous & nos femmes, nos fils & nos filles. Et lorsque Nabuchodonosor est venu dans notre pays, nous avons dit: Venez, entrons dans Jérusalem devant l'armée des Caldéens & de Syrie; & nous avons demeuré à Jérusalem.*

» Alors le Seigneur fit entendre sa parole à Jérémie, & lui dit : Voici ce
 » que dit le Seigneur, le Dieu des Armées, le Dieu d'Israël : Allez, dites
 » de ma part au peuple de Juda, & aux habitans de Jérusalem : Ne vou-
 » lez-vous point vous corriger, & n'obéirez vous jamais à ma parole, dit
 » le Seigneur? Les paroles de Jonadab fils de Réchab, ont eu assez de pou-

(a) 4. Reg. 15. 16.

(b) Jerem. xxxv. 1. & seq.

voir sur l'esprit de ses enfans, pour les obliger à ne pas boire de vin : en sorte qu'ils n'en ont point bû jusqu'à cette heure, pour obéir au commandement de leur pere. Mais pour moi je vous ai parlé, & je n'ai pas manqué de vous instruire de bonne-heure ; cependant vous ne m'avez pas obéi. Je vous ai envoyé mes Prophètes, & mes serviteurs, & je vous ai dit par leur bouche : Convertissez-vous, & que chacun quitte sa voye corrompue, redressez vos affections, & vos desirs ; ne suivez point les Dieux étrangers, & ne les adorez point ; & cependant vous n'avez pas voulu m'écouter ; pendant que les enfans de Réchab ont exécuté inviolablement l'ordre que leur pere leur avoit donné. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je ferai tomber sur Juda, & sur Jérusalem tous les maux dont je les ai menacés ; parce que je leur ai parlé, & ils ne m'ont point écouté ; je les ai appelés, & ils ne m'ont point répondu. Et ensuite adressant sa parole aux Réchabites, il dit : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre pere, & que vous avez observé ses ordonnances, la race de Jonadab ne cessera point de produire des hommes, qui serviront toujours en ma présence.

On explique différemment cette dernière promesse. Les uns (a) l'entendent des offices de Judicature, auxquels on veut que les Réchabites aient été employez ; d'autres (b), du Nazaréat perpetuel, auquel ils étoient engagez, comme le montre leur abstinence du vin ; d'autres (c), de l'office de Chantres ; auquel on veut qu'ils aient été destinez, conformément au Texte Latin du premier Livre des Paralipomènes (d). Mais l'opinion la plus suivie est qu'en conséquence de cette déclaration du Seigneur, les Réchabites furent reçus dans le Temple ; pour y exercer l'office de Portiers, sous les Lévites, à qui cet emploi appartenoit de droit. Le genre de vie des Réchabites les rendoit plus propres à ce ministère, que beaucoup d'autres ; parce qu'ils n'entroient dans aucune maison, & ne couchoient sous aucun toit ; mais dans des tentes. Pour l'usage du vin, il étoit défendu aux Prêtres, & aux Lévites dans la maison du Seigneur, pendant qu'ils étoient actuellement de service. La déclaration de la volonté de Dieu par la bouche de Jérémie, étoit une raison suffisante pour admettre les Réchabites dans ces sortes d'emplois, quoiqu'ils ne fussent pas de la race de Lévi.

Ils ne furent pas long-tems en paix dans leurs fonctions. Jérusalem ayant été prise, & Joakim mis à mort, le Roi Nabuchodonosor établit en sa place Jéchonias qui imita l'impiété de Joakim, & ne regna que trois mois, & dix jours. Nabuchodonosor attaque de nouveau Jérusalem,

(a) Dionys. Carthus. in Jerem xxxv.
(b) Cornel. à Lapid. in Jerem. xxxv.

(c) Sanctius ibidem.
(d) 1. Par. II. 55.

prend la ville, enlève tous les plus riches vaisseaux du Temple, fait conduire le Roi, & tous les principaux citoyens à Babylone; ne laissant dans le pays que les plus pauvres du peuple. Du nombre de ces captifs, furent Mardochée, & Ezéchiel, & apparemment les Réchabites; puis que nous lisons à la tête du Pseaume LXX. qu'ils étoient du nombre des premiers captifs (a); c'est-à-dire, de ceux qui avoient été emmenez à Babylone, avant l'entière destruction de Jérusalem, & la dernière captivité. Il est bon de remarquer que le titre du Pseaume LXX. ne se lit ni dans l'Hébreu, ni dans le Caldéen, ni dans le Syriaque; mais seulement dans les Septante, & dans les Versions qui les ont suivis. Saint Jérôme (b) l'a entendu comme si cette première captivité étoit celle qu'ils souffrirent, en quittant la liberté de la campagne, pour s'enfermer dans la ville de Jérusalem, lorsque Nabuchodonosor la vint assiéger (c): *Hanc primam captivitatem sustinuisse dicuntur, quod post solitudinis libertatem, urbe, quasi carcere sine reclusis.*

Mais soit à la première, ou à la dernière captivité, il est indubitable que les Réchabites furent transportez à Babylone comme les autres, & qu'ils en revinrent avec les fils de Juda, comme il paroît par le premier Livre des Paralipomènes (d), où nous lisons que *la race des Scribes, qui demeuroient à Jabés, nommez portiers, obéissans, & demeurans sous des tentes, sont les Cinéens, descendus de Chamath, pere de la maison de Réchab.* Ils continuèrent apparemment après leur retour, à exercer dans le Temple les mêmes fonctions qu'ils y avoient faites avant la captivité. Mais on ignore pourquoi ils se placèrent à Jabés, ville de Galaad, au-delà du Jourdain.

On doute même si dans ce passage des Paralipomènes, le nom de Jabés signifie une ville. L'Auteur des Traditions Hébraïques sur les Paralipomènes, croit qu'il marque un homme, & un Docteur fameux que les Cinéens suivoient, & qui avoit été leur Maître dans la science de la Loi. On trouve un homme illustre du nom de Jabés, dans le Chap. IV. v. 9. 10. du même Livre. Quelques-uns (e) ont crû que ce Jabés étoit Othoniel lui-même, qui selon les Juifs, étoit le Précepteur, & le Maître des Cinéens, ou des Réchabites.

Quoiqu'il en soit, depuis le retour de la captivité de Babylone, il n'est plus parlé des Réchabites dans l'Ecriture, & très-peu dans les autres Livres qui nous restent. Joseph n'en dit rien du tout; quoiqu'il rapporte ce que nous avons dit de Jéhu, & de Jonadab son ancien ami, qu'il fit monter dans son char, pour le mener à Samarie. Hégésippe cité par Eusébe (f),

(a) Psa. LXX. 1. *Filiorum Jonadab, & priorum captivorum.*

(b) Hieronym. ad Paulin.

(c) Jerem. XXXV.

(d) 1. Par. II. 55.

(e) Petr. Martyr in Judic. 1. Rodolph. Hosi-

nian. de origine Monachatus, c. 7. Vide Serrarii Minerval. c. 21.

(f) Hégésippe. apud Euseb. Hist. Eccl. I. 2. c. 23. *Εἰς τῶν ἱσραὴλ τῶν υἱῶν Ρεχαβ, οἱ εἰ Ραχαβίται, τῶν μαρτυρουμένων ἐν τῷ ἱερῷ τῷ Προφῆτῳ.* Vide Valesii not. in hunc loc.

raconte que comme on conduisoit saint Jacques au supplice, un des Prêtres de la race des Réchabites, cria aux Juifs qui vouloient le lapider ; *Qu'allez-vous faire ? Le Juste prie Dieu pour vous.* Cette circonstance de *Prêtre, fils, ou descendant des Réchabites*, se lit dans Rufin, & dans tous les Exemplaires Grecs. Scaliger, & quelques autres (a) l'ont attaquée ; & il faut convenir que cette expression n'est point exacte. Les Réchabites n'étoient ni Prêtres, ni Lévités. Mais peut-être qu'Hégésippe a simplement voulu dire qu'un Réchabite, Ministre, ou Portier du Temple, avoit dit cela. Il a donné par abus le nom de *Prêtres* à tous ceux qui servoient dans la maison du Seigneur, sans distinguer leurs differens offices, degrés, ou fonctions. Ou ce Prêtre suivoit l'institut des Réchabites, quoiqu'il ne fût pas de leur race ; Car on ne doute point qu'ils n'ayent eu dans l'ancienne Loi des imitateurs (b), comme ils en ont eu sous la nouvelle dans la personne des Religieux, & des Solitaires.

Quelques-uns croient que les *Affidéens*, dont il est parlé du tems des Maccabées (c), étoient les successeurs, & les imitateurs des Réchabites. Mais nous sommes persuadés que les *Affidéens* étoient en bien plus grand nombre que les Réchabites. Le nom d'*Affidéens* se donnoit à toutes les personnes qui faisoient une profession particulière de dévotion, & de piété. C'est en ce sens qu'il se rencontre souvent dans les Pseaumes, & dans les Paralipomènes. Et qui oseroit soutenir que tous ceux qui consacroient leur vie aux exercices de la Religion, suivoient l'institut des Réchabites ? D'autres (d) les confondent avec les Esséniens ; mais leur genre de vie sont trop dissemblables. Les Esséniens vivoient à la campagne, occupez à cultiver la terre (e) : ils n'avoient point de biens propres, & mettoient tout en commun ; ils n'avoient ni femmes, ni esclaves ; ils faisoient leurs offrandes au Temple, mais n'y sacrifioient point ; parce que leurs cérémonies étoient plus pures, & plus saintes que celles du commun des Hébreux. Ils faisoient mêmes leurs sacrifices à part ; ils avoient des Officiers qui prenoient soin de leurs revenus, & qui les leur distribuient, selon le besoin de chacun. Ils ne demeuroient pas tous dans une certaine ville, mais ils étoient dispersez dans plusieurs lieux, où ils recevoient leurs freres dans une parfaite union. Or tout cela est contraire à l'institut des Réchabites, qui, comme on l'a vu ci-devant, avoient des femmes, & des enfans, & ne cultivoient, ni ne possédoient ni champs, ni vignes, & ne demeuroient ni dans les villes, ni dans les maisons ; ils étoient si éloignez de faire leurs cérémonies à part, &

(a) Scalig. Animad. & Euseb. in Elencho tri-
baresti cap. 25. Cornel. à Lapide in Jerem. xxxv.
(b) Vide Theodoret in Jerem. xxxv. ult. Hugo
in eundem loc.

(c) 1. Macc. 11. 42. VII. 17. & 2. Macc. XIV.

(d) Ita ex Nilo & Suida, Serar. lib. 3. triba-
rest. cap. 9.

(e) Joseph. Antiq. lib. xviii. cap. 2. & de
Bello lib. cap. 11.

hors du Temple, que plusieurs d'entre eux exerçoient même l'office de portiers dans la maison du Seigneur. Joseph ne dit point que les Esseniens aient eu de l'éloignement du vin, comme en avoient les Réchabites, suivant les loix de leur institut.

L'Histoire ne nous apprend pas ce que devinrent les Réchabites durant la dernière guerre des Juifs, & après la prise de Jérusalem par les Romains. Le voyageur Benjamin assure qu'il vit à Théma un grand nombre de Réchabites, auxquels il donne un grand, & vaste pays, dont ils sont les maîtres. Mais cet Auteur est peu exact, & il pourroit bien nous en faire accroire dans ce qu'il dit de ces prétendus Réchabites. Voici ses paroles (a).

„ De Pundébiti sur l'Euphrate, j'allai dans le pays de *Seba*, nommé
 „ aujourd'hui *Aliman*, ayant au nord le pays de *Sennaar*, auquel il confine.
 „ Après vingt & un jour de marche par des solitudes, j'arrivai dans le pays
 „ où demeurent les Juifs nommez *filz de Réchab*, autrement, *peuple de*
 „ *Théma*; car Théma est le commencement de leur Etat, qui est à pré-
 „ sent gouverné par le Prince *Hanan*. La ville de Théma est grande, &
 „ & bien peuplée. Le pays a vingt jours de marche de long, entre les mon-
 „ tagnes septentrionales; il est rempli de bonnes, & fortes villes, & n'obéit
 „ à aucun Prince étranger. Les habitans de ce pays font des courses sur leurs
 „ voisins, & même sur les peuples éloignez qui habitent ces solitudes, jus-
 „ qu'aux Arabes leurs alliez; car il y a des Arabes demeurant dans des ten-
 „ tes, & n'ayant point de maisons fixes, dans tout le pays d'*Aliman*, les-
 „ quels vont piller les terres de leurs voisins. Pour ce qui est des Juifs,
 „ dont nous parlions tout à l'heure, ils cultivent des champs, & nourrissent
 „ des troupeaux, ayant un bon, & vaste pays; ils donnent la dixme de tout
 „ leur revenu pour l'entretien des disciples des sages, qui vaquent conti-
 „ nuellement à la prédication; & pour la nourriture des Pharisiens, qui
 „ déplorent le malheur de Sion, & la chute de Jérusalem, n'usant jamais
 „ ni de vin, ni de chair, allant toujours vêtus de noir, n'ayant point d'au-
 „ tres demeures que les cavernes, & les antres; jeûnant tous les jours, à
 „ l'exception du Sabbat, & continuellement appliquez à la prière, pour
 „ obtenir de Dieu la liberté, & le retour de la captivité d'Israël.
 „ Tous les autres Juifs de Théma, & de Thélimas font les mêmes prières
 „ au Seigneur, & ils sont au nombre d'environ cent mille hommes. Ils
 „ ont pour Prince *Salomon*, frere de *Hanan*, dont on a parlé; tous deux de
 „ la race Royale de David, comme le prouve leur Histoire généalogique
 „ qu'ils ont en main. Ils vont ordinairement avec des habits de deuil, &
 „ déchirez, & jeûnent quarante jours pour tous les Juifs qui sont en capti-
 „ vité. La Province comprend environ quarante villes, deux cens bourgs,
 „ & cent châteaux. La capitale du pays est Thémaï, & le nombre des Juifs.

(a) Benjamin, *Ier.* pag. 75, 76.

qui habitent dans la province, est d'environ trois cens mille. La Capitale, dont on a parlé, est environnée de bonnes murailles, qui renferment au-dedans de la ville des champs où l'on sème du froment en quantité; car elle a quinze mille de long, & autant de large; (c'est-à-dire, cinq lieues de diamètre, & environ quinze lieues de tour). On y voit le Palais du Prince Salomon avec de très-beaux jardins. Voilà quel est le pays des Réchabites, selon le voyageur Benjamin, témoin oculaire, qui vivoit au douzième siècle.

On connoît dans l'Arabie la ville de *Théma*, fondée apparemment par Théma fils d'Ismaël; (a) Job en fait mention (b), aussi-bien que les Prophètes Isaïe, (c) & Jérémie (d); mais on n'a aucune preuve que cette ville soit de grandeur dont parle Benjamin, ni qu'elle soit la demeure des Réchabites. Nul autre que Benjamin n'en parle. Et une ville, un Etat de cette importance ne seroit point inconnu aujourd'hui. Je crains qu'on ne place dans les espaces imaginaires ce pays de Théma, ayant de longueur vingt jours de marche, & étant gouverné par des princes souverains, qui commandent à quarante villes, à deux cens bourgs, à cent châteaux, & à trois cens mille Juifs. Il seroit étrange qu'un aussi beau pays fut inconnu à nos Historiens, à nos Géographes, & à nos Voyageurs. A moins peut-être que ces villes, & ces Réchabites n'aient été détruits, & exterminés depuis le douzième siècle. Le genre de vie de tout ce peuple, ses habits, sa profession, ses pleurs continuelles, sont encore des caractères qui rendent peu croyable ce que nous en dit cet Auteur. Chacun en peut croire ce qu'il jugera à propos: nous ne décidons rien: mais nous demeurerons dans le doute jusqu'à de nouvelles preuves de l'existence des Réchabites dans la nation des Juifs d'aujourd'hui, ou même parmi ceux du douzième siècle.

(a) Genes. xxv. 15.

(b) Job. vi. 19.

(c) Isai. xxi. 14.

(d) Jerem. xxv. 23.





DISSERTATION

SUR LES ECOLES DES HEBREUX.

Les Ecoles ont toujours été considérées parmi les peuples polices , comme le principal appui des Etats. C'est dans les Ecoles que se forment les Prêtres , les Juges , les Magistrats , les peuples : c'est-là où l'on apprend la Religion , les Loix , l'Histoire , la Langue , les Sciences , qui sont les connoissances les plus importantes à la République , & les plus utiles à la vie ; c'est pourquoi les Législateurs , & les Princes les plus éclairés , ont toujours regardé l'établissement , & la conservation des Ecoles , comme la chose du monde qui méritoit mieux leur soin ; ils ont mis leur première application à l'érection des Académies , au choix des Maîtres , & à procurer l'instruction de la jeunesse. Nous ne nous étendrons point ici à prouver cela par l'exemple des autres peuples , nous nous bornons aux Hébreux. Nous allons faire voir parmi eux une suite non interrompue d'Ecoles , & de Prophètes , depuis Moyse , jusqu'à JESUS-CHRIST ; après quoi nous examinerons ce qu'ils nous racontent de leurs Ecoles , & de leurs études depuis leur dispersion par les Romains , jusqu'à nos jours.

Les anciens Hébreux ont par-dessus les autres peuples un double avantage par rapport à leurs Ecoles. Le premier se prend du mérite , & de la dignité des maîtres ; ce sont presque tous des Prophètes , ou des Prêtres du Seigneur. Le second regarde l'objet de leurs études ; elles sont presque uniquement bornées à l'étude de la Loi de Dieu , & des Prophéties. Chez les autres peuples on faisoit grand cas de la Philosophie , de l'Astronomie , de la Géométrie , de la Musique , de la Rhétorique , de la Poësie. Ces arts étoient assez négligés parmi les Hébreux. La Religion étoit presque leur unique application. De-là venoit leur attachement à leurs Rits , & à leurs Coutumes , leur exactitude dans la pratique de leurs Loix , leur attention à bien élever leur jeunesse , leur amour pour la Patrie (a). Les Patriarches Abraham , Isaac , & Jacob furent des hommes remplis de l'Esprit du Seigneur , qui prirent soin par eux-mêmes de former leur famille dans la connoissan-

(a) Joseph. contra Appion. lib. 1. πᾶσι Ἰσραηλῶν ὁμοθυμαδὸν ἐστὶν εὐδοκίαν ἔχειν τὴν παιδείαν καὶ τὴν ἀσκητικὴν ἐπιμέλειαν, καὶ τὸ φιλαττικὸν ἔργον, καὶ τὴν ἐπιμέλειαν τῶν νόμων, καὶ τὴν ἐπιμέλειαν τῶν ἁγίων βιβλίων.

ce, & dans la crainte du Tout-puissant. Cette connoissance se conserva parmi eux sans altération, sans écrit, & dans la seule mémoire des hommes, jusqu'à Moÿse, qui écrivit la Loi par l'ordre de Dieu. Pendant toute sa vie il fut l'organe des volontez du Très haut, il les manifesta à Israël, & sçut les faire observer par sa sagesse, par sa fermeté, & par son zèle. Jamais on ne vit de Maître plus instruit, plus attentif, plus infatigable. Il ne cessa pendant tout le cours de sa vie d'instruire, d'exhorter, de reprendre, de corriger le grand peuple dont il étoit chargé.

Moÿse partagea le soin d'instruire Israël, avec Aaron son frere, qui étoit suivant l'expression de l'Écriture, *son Prophète* (a). Il communiqua aussi une partie de son autorité à un certain nombre d'hommes choisis, qu'il établit pour juger, & pour gouverner Israël dans les choses auxquelles il ne pouvoit pas vaquer par lui-même (b). Enfin le Seigneur dans le désert prit de l'esprit de son serviteur, & le communiqua à soixante & dix hommes (c), qui prophétisèrent toujours depuis, & continuèrent à instruire le peuple. Dieu s'étoit comme engagé à fournir à la nation choisie une succession de Prophètes, pour les enseigner, jusqu'à la venue de ce Prophète par excellence (d), qui devoit rappeler les enfans dans les voyes de leurs peres, & convertir les incrédules à la prudence des justes (e). En effet, depuis Moÿse on trouve dans Israël une suite non interrompue d'hommes inspirez, jusqu'après la captivité de Babylonne. Les Juifs finissent cette succession d'hommes inspirez, à Esdras, & à Néhémie, & à ceux qui composoient alors le Sanhédrin, & qui formèrent le Canon des Ecritures; mais l'église Chrétienne met encore au rang des Prophètes, les Auteurs des Livres des Maccabées, ceux de la Sagesse, & de l'Ecclésiastique, qui ont vécu assez long-tems après Esdras, & Néhémie, & l'on voit même par l'Évangile, qu'à la naissance du Sauveur, l'Esprit de Prophétie n'étoit point éteint dans Israël, puisque Zacharie pere de saint Jean, sainte Elizabeth, saint Jean-Baptiste, Anne la Prophétesse, Siméon le Juste, étoient de vrais Prophètes. Joseph même nous parle du grand-Prêtre Hircan comme d'un Prophète (f), & d'un particulier nommé Jésus, qui prédit pendant si long-tems la ruine de Jérusalem par les Romains (g).

A Moÿse succéda Josue dans la Prophétie (h), c'est-à-dire, dans l'emploi de Maître, & de Docteur d'Israël. Il soutint la Nation dans le devoir, & dans la pratique de la Loi du Seigneur par ses instructions, par ses mira-

(a) Exod. VII. 1. Aaron frater tuus erit Propheta tuus.

(b) Exod. XVIII. 25.

(c) Num. XI. 25.

(d) Deut. XVIII. 15.

(e) Luc. I. 17. Malach. IV. 6.

(f) Joseph. lib. 1. de Bello, c. 3. lib. 13. Antiqu. cap. 18.

(g) Idem lib. 7. de Bello c. 12.

(h) Eccli. XLVI. 1. Jesus naves successor Moÿse in Prophetis.

cles, par son autorité, par son exemple. Un peu avant sa mort (a), il assembla son peuple, & renouvella avec eux l'alliance du Seigneur. Il eut la confiance de leur donner l'option, de servir le Dieu de leur pere, ou les Dieux des Amorrhéens. *Optio vobis datur; eligite hodie quod placet, cui servire patissimum debeatis.* Pour moi, ajouta-t'il, & la maison de mon pere, nous demeurerons inviolablement attachez au Seigneur. *Ego autem, & domus mea, serviemus Domino.* Les anciens qui avoient vû Moÿse, & qui avoient été instruits par Josué, conservèrent le depôt de la Foi, & de la Religion dans sa pureté (b). Mais après leur mort, peu à peu le cœur du peuple se corrompit, & quoi que le Seigneur leur suscitât de tems en tems des Prophètes, & des Libérateurs, ils ne furent pas constans dans ses voyes, jusqu'au tems de Samuël, qui réforma l'Etat, en établissant les Ecoles, ou des assemblées de Prophètes, parmi lesquels il vivoit.

Ce fut proprement en ce tems-la que se formèrent ces assemblées célèbres d'où sortirent tant de grands Hommes, & de Prophètes. Il y en avoit à Najoth de Ramatha sous Samuël; il y en eut dans la plaine de Jéricho, & à Béthel sous Elie, & Elifée; il s'en vit un grand nombre même dans le Royaume d'Israël. Les Rabins soutiennent qu'il y en avoit dans toutes les villes du pays. Ligfoot (c) croit qu'Elie en avoit une sur le Mont Carmel. Mais nous ne reconnoissons que celles qui sont bien marquées dans les Livres saints. On alloit les consulter pour connoître l'avenir, comme quand Saül alla consulter Samuël sur les ânesses de son pere (d); on les consultoit pour les maladies, comme fit Jéroboham pour la maladie de son fils (e), & Ochosias sur sa chute (f). On alloit les écouter les jours de Sabbat, & de Néoméniés, pour s'instruire, comme nous l'apprend l'Hôteffe d'Elifée (g). Ces Prophètes étoient une barrière contre l'idolâtrie, l'ignorance, & le libertinage. Ils s'opposoient généreusement aux Rois impies, & aux peuples corrompus. On les a vû aller menacer les princes jusques sur leur trône, & leur prédire les terribles effets de la colere du Seigneur. Ils ont quelquefois fait descendre le feu du Ciel contre des hommes impies, & téméraires. Leurs instructions, & leurs paroles étoient suivies d'effets merveilleux. Les Elémens leur obéissoient, & les animaux les plus farouches leur étoient soumis. Toutefois ni la sainteté de leur vie, ni la vertu des miracles, ni la force de leurs discours, ni leur ascendant, & leur autorité sur les peuples, ne pouvoient les mettre à couvert des persécutions. On les a vû errans, fugitifs, persécutez, réduits à se cacher dans les creux des rochers, & dans le fond des plus affreuses solitudes (h); & la plupart

(a) Josue xxiv. 1. & sequ. 15.

(b) Josue xxiv. 31.

(c) Ligfoot Centur. p. 665.

(d) 1. Reg. ix. x.

(e) 3. Reg. xlv. 2. 3.

(f) 4. Reg. i. 2. 3.

(g) 4. Reg. iv. 23.

(h) Hebr. xi. 37. 38. & 4. Reg. xix. 4. 5.

& 3. Reg. xviii. 4. 13.

sont morts d'une manière violente pour la défense de la vérité.

Voilà la plus belle succession de Docteurs, & la plus illustre suite d'Ecoles que l'on puisse désirer. De tels Maîtres ne pouvoient qu'ils ne conservassent dans toute sa pureté la tradition de doctrine venue de Dieu même. Aussi on ne voit chez les anciens Hébreux ni cette variété de sentimens que l'on remarque chez les autres peuples, ni ces doutes sur les choses même de Religion, ni ces contestations & ces partages entre les Docteurs. Tous parlent le même langage, tous ont la même créance, parce qu'un même esprit les anime, & les éclaire. Le partage de leurs Savans en différentes sectes, n'est venu qu'assez long-tems après la Captivité.

On ne connut les Pharisiens, les Saducéens, les Esséniens, que depuis les Maccabées, où la Prophétie étoit beaucoup plus rare qu'auparavant dans Israël. Chacune de ces sectes avoit son Ecole & ses Disciples à part; mais Dieu ne permit point que leur partage allât jusqu'à rompre l'unité de créance, & la communion de Religion. Ils s'assembloient tous dans le même Temple & dans les mêmes Synagogues; avoient les mêmes cérémonies, lisoient les mêmes Ecritures, & convenoient tous dans ce principe, que le Messie, le Médiateur, le Prophète, le Docteur promis par Moïse, fixeroit tous leurs doutes, & réuniroit tous leurs cœurs & tous leurs esprits; ils vivoient tous dans cette créance & dans cette attente. Sur cela il n'y avoit ni partage de sentimens, ni division d'esprit & de cœur.

Un autre canal de la tradition & de la doctrine chez les Hébreux, étoit celui des Prêtres. Moïse les avoit chargé de l'instruction & de la conduite du peuple, non seulement dans ce qui regarde la Religion, mais encore dans le gouvernement politique. Ils étoient les Maîtres & les Juges nez d'Israël. *S'il arrive parmi vous, dit Moïse (a), quelque cause douteuse & difficile, entre le sang, & le sang, la cause, & la cause, la lépre, & la lépre, & que vous voyez les Juges partagez entre eux; levez-vous, & venez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi; & aux Prêtres de la race de Lévi, & au Juge qui sera alors, & vous leur exposerez le fait dont il s'agit, & ils vous jugeront suivant la vérité. Vous ferez ce qu'ils vous diront, & vous exécuterez leur sentence, sans vous en détourner ni à droite, ni à gauche; & quiconque refusera avec orgueil de se soumettre à leur ordre, sera mis à mort; & vous ôterez le mal du milieu d'Israël.*

Le partage des Prêtres étoit l'étude & l'instruction de la Loi, les jugemens, & le ministère de la parole (b); ils devoient toujours être prêts à répondre aux questions qu'on leur faisoit sur la Loi (c). *Non enim peribit Lex à Sacerdote, neque consilium à sapiente, nec sermo à Propheta.* Le Sci-

(a) Dent. xvii. 8. 9. 12.

(b) Dent. xxxiii. 9. 10.

(c) Jerem. xviii. 18.

gneur déclare par Osée (a), qu'il a rejeté de son Sacerdoce celui qui a négligé la science; & dans Malachie (b), que les lévres du Prêtre sont les depositaires de la science, & que le peuple recevra de sa bouche la connoissance de la Loi. Les Prêtres, dit Joseph (c), sont continuellement appliquez à l'étude de la Loi, & des autres connoissances, parce qu'ils sont chargez du jugement des affaires, & de la correction des maux qui se commettent dans la République. Voilà quels étoient les Maitres & les Depositaires de la doctrine chez les Hébreux. C'étoient ou des hommes inspirez extraordinairement de l'Esprit de Dieu, ou des Prêtres, des hommes graves & sérieux, occupez pendant toute leur vie à l'étude de la Loi, & au culte du Très-haut.

Le lieu où ils enseignoient étoit le Temple du Seigneur. Comme le peuple s'y assembloit trois fois l'année, les Prêtres & les Prophètes ne manquoient pas dans les trois grandes solemnitez d'y parler, & d'y faire connoître les volontez de Dieu. On y lisoit la Loi du Seigneur, & on l'y expliquoit au peuple (d). Les Prophètes y haranguoient, & reprenoient les désordres qui se glissoient dans la Nation, soit par rapport à l'idolâtrie, soit par rapport aux autres abus. Les maisons des Prêtres, & leurs salles d'assemblées & de conseil dans le Temple, étoient comme des Ecoles toujours ouvertes à quiconque vouloit les consulter sur les différentes observances de la Loi, sur les cas qui se rencontroient; car, comme on l'a déjà dit, la principale, & presque l'unique étude des anciens Hébreux, étoit la Loi & les cérémonies. On croit qu'ils avoient des Ecoles, non seulement dans le Temple & à Jérusalem; mais encore dans toutes les Villes des Lévites.

Les Prophètes avoient aussi leurs Ecoles à part. C'étoit des Communautés, où se rassembloient les enfans, ou les Disciples des Prophètes. Ces Communautés furent fréquentes, & célèbres principalement sous Samuël, & ensuite sous Elie & Elisée. Leurs demeures étoient à la campagne. Ils y vivoient en commun d'une manière simple; pauvre, laborieuse: & toutefois ayant assez de loisir pour vaquer à la contemplation & à l'étude; parce que leur frugalité se contentoit de peu, & qu'éloignez des occupations inutiles, ils trouvoient encore du tems, après les travaux corporels, pour les exercices de l'esprit. C'étoit là que le peuple venoit s'éclaircir de ses doutes, & s'instruire de ses devoirs. On trouvoit dans les Prophètes l'exemple, la bonne vie, l'instruction, pour le présent & pour l'avenir. C'étoient les plus sûrs & les plus éclairés Interprètes de la Loi. Tout instruisoit en eux; leurs discours, leurs prédictions, leurs menaces, leur vie, leur extérieur.

(a) Osée 1v. 6.

(b) Malach. 11. 7.

(c) Lib. 2. contra Appionem

(d) 2. Esdr. viii. 12.

Leurs Disciples étoient ou Prophètes comme eux, ou simplement leurs élèves, & imitateurs de leur vertu & de leur manière de vivre : Car la prophétie n'est pas un art qui s'apprenne à l'Ecole des hommes ; c'est un présent que le Saint-Esprit fait gratuitement à ceux qu'il destine à cet emploi. Grotius (a) avance après les Rabbins, qu'il étoit rare dans l'ancien Testament de voir des Prophètes qui n'eussent auparavant été long-tems appliquez à l'étude de la Physique & de la Métaphysique ; & que ce qui fit regarder la vocation d'Amos comme une chose si extraordinaire, fut qu'il n'avoit jamais fréquenté les Ecoles des Prophètes. Mais cette opinion n'a rien de solide. Jérémie fut destiné à la prophétie dès avant sa naissance ; Elisée n'avoit jamais étudié sous les Prophètes, ni David, ni Daniel, ni tant d'autres.

A ces Communautés de Prophètes, & à ces Ecoles auxquelles présidoit le Saint-Esprit, succéderont les Synagogues. On doute qu'il y en ait eû avant la Captivité. Mais il seroit bien mal-aisé de croire qu'on eût pû s'en passer dans tout le pays pendant un si long tems. Ne doit-on pas prendre pour une Synagogue la maison du Prophète Elisée, où le Sunamite, & d'autres personnes de piété se trouvoient aux jours de Sabbat & de Néménie (b) ? Nabuchodonosor brûla toutes les Synagogues du pays, comme il paroît par le Pseaume LXXI I I. 8. qui est de la bande d'Asaph, & écrit pendant la Captivité. Judith passa la nuit dans le lieu de l'assemblée (c) : *In Ecclesia*. On en remarque aussi à Suses du tems d'Esther & de Mardochée (d). Le peuple captif s'assembloit quelquefois chez Ezéchiel, pour l'entendre (e). S. Jacques (f) dans les Actes, dit que Moysé avoit dès les tems anciens, des gens qui le lisoient dans les Synagogues. Ce qui prouve que l'usage des Synagogues étoit très-ancien dans Israël.

Si l'on trouve ailleurs dans la Vulgate, & dans les Septante le nom de *Synagoga*, il signifie simplement le lieu de l'assemblée du peuple, ou la multitude d'Israël. Mais depuis la captivité, le nombre des Synagogues fut grand. C'étoit des lieux de prières, & d'assemblées de Religion, où l'on traitoit de tout ce qui regarde la Loi, & le culte du Seigneur. On y lisoit les saintes Ecritures, on les y expliquoit, on prêchoit, on cathéchoisoit le peuple. On peut voir Philon au Livre troisième de la vie de Moysé. *Qu'est ce que ces Oratoires que nous appellons Profèques, sinon, des Ecoles où l'on apprend la prudence, la force, la tempérance, la justice, la piété, la sainteté & toutes sortes de vertus ? Les Hébreux assurent que toutes les Synagogues se multiplièrent de telle sorte dans les derniers tems de leur République, qu'il y en avoit dans Jérusalem seule jusqu'à trois cens quatre-vingt-quatorze, selon les uns, ou quatre cens soixante, selon les autres. Chaque*

(a) Grot. in Sap. VII. 27.

(b) 4. Reg. IV. 23.

(c) Judith. VI. 21. 22.

(d) Esther. IV. 16.

(e) Ezech. XXXIII. 31.

(f) Act. XXV. 21.

métier avoit la sienne, & les étrangers y en avoient aussi plusieurs (a). Saint Luc Act. xxiv. 12. parle des Synagogues de Jérusalem. Le Talmud parle de celle que les Alexandrins y avoient fait bâtir à leurs dépens. Celle des affranchis est célèbre dans les Actes des Apôtres (b). Chaque Synagogue avoit ses Juges, ses Patriarches, ses Apôtres, ses Présidens, ses Chefs; & d'autres Ministres, qu'ils appelloient Anges, ou Messagers. L'Évangile parle du Chef de la Synagogue, sous le nom d'*Archisynagogus* (c).

On croit que saint Paul fait attention *aux Anges de la Synagogue*, lorsqu'il veut que les femmes demeurent voilées à cause des Anges (d). Les Juges de la Synagogue exerçoient leur autorité sur ceux qui violoient ouvertement la Loi de Dieu, ou qui enseignoient une mauvaise Doctrine. C'est par eux que saint Etienne fut lapidé (e), & saint Paul battu de verges (f). On a beaucoup écrit dans le dernier siècle (g) sur certains Officiers qu'ils appellent *les Oiseaux de la Synagogue*. Mais cela est hors de notre sujet. Quelques Savans (h) croient que souvent la Synagogue servoit d'École; mais aussi que quelquefois il y avoit une École joignant la Synagogue.

La méthode d'enseigner dans la Synagogue, & la discipline qui s'y observoit, se remarquent distinctement dans l'Évangile, & dans les Actes. JESUS-CHRIST étant entré dans celle de Nazareth sa patrie, suivant la coutume (i), & s'étant présenté pour lire, on lui présenta le Livre du Prophète Isaïe; il le développa, & l'ouvrit; & ayant lû un passage du Prophète, il le roula de nouveau, & s'assit pour parler. Saint Paul entra un jour dans la Synagogue d'Antioche de Pisidie (k); & après la lecture de la Loi, & des Prophètes, les princes de la Synagogue envoyèrent dire à saint Paul, & à Barnabé, que s'ils avoient quelque chose d'édifiant à dire au peuple, ils pouvoient parler. Saint Paul pour répondre à l'invitation, & à la civilité des Princes de la Synagogue, se leva, & étendant la main, fit faire silence, & commença à leur annoncer JESUS-CHRIST. On disputoit quelquefois dans ces Synagogues, & souvent il s'y élevoit de grandes contestations; comme il est arrivé plusieurs fois, lorsque saint Paul, & les autres Apôtres y annonçoient des vérités contraires aux préjugés, ou aux inclinations des auditeurs.

Les Hébreux (l) enseignent que jusqu'au tems de Gamaliel, on entendoit la Loi debout; c'est-à-dire, selon Grotius (m) que l'on lisoit le Texte, & qu'on l'écoutoit debout, comme parmi nous l'Évangile; mais

(a) Fr. Burman. Dissert. p. 257. & Vitringa de Synag. Vet. lib. 1. p. 2. c. 10.

(b) Act. vi. 9.

(c) Matt. v. 22. 35. 36. Luc. xiiii. 14.

(d) 1. Cor. xi. 10.

(e) Act. vii. 57.

(f) 2. Cor. xi. 24. Vide & Matt. x. 17. In Synagogis suis flagellabunt vos. Et xxiii. 34.

(g) Voyez Ligfoot, Vitringa, & enfin Bafnage hist. des Juifs, liv. 9. ch. 26.

(h) Vitring. de Synagog. lib. 1. parte 1. c. 50.

(i) Luc. iv. 16. 17. & seq.

(k) Luc. xiiii. 14. 15. & seq.

(l) Talmud. tit. ה"ל

(m) In Acta xxiii. 30.

qu'ensuite on s'asséioit pendant l'explication. Notre Sauveur étant entré dans la Synagogue de Nazareth, lut la loi debout, & s'assit, après qu'il eut plié le Livre, & qu'il l'eut rendu au Ministre (a). Saint Paul dit qu'il avoit étudié la Loi aux pieds du Docteur Gamaliel (b). Philon (c) rapporte que dans les assemblées des Esséniens, les enfans sont assis aux pieds de leur maître, qui leur interprète la Loi, & qui leur en développe les sens allégoriques, & figurez, à la manière des anciens Philosophes. L'Auteur du Commentaire publié sous le nom de saint Ambroise, sur la première aux Corinthiens (d), distingue deux classes d'Ecoliers dans les Ecoles des Maîtres Hébreux : *Les Rabins sont assis dans des chaires élevées : les Ecoliers plus savans, & plus avancez sont sur des bancs au-dessous de leurs Maîtres ; & les plus jeunes sont assis à terre sur des nattes.* Voilà l'ancien usage des Ecoles, & apparemment des Synagogues.

Le Chef, ou le Maître de la Synagogue, ou de l'Académie, étoit dans la première place, & ses Ecoliers étoient en rond autour de lui ; afin que tous le pussent voir, & l'entendre. Et le Maître n'étoit pas assis dans une chaire, pendant que ses Ecoliers étoient par terre, dit le Talmud (e) : mais ils étoient tous ou assis dans des chaires, ou placez à terre. Toutefois, ajoute-t'il, au commencement le Maître étoit assis, & les Ecoliers demuroient debout. Mais cet usage changea même avant la ruine du Temple par les Romains. Le Maître, & les Disciples étoient assis de la manière dont on l'a vû plus haut. Le Maître enseignoit ou par lui même, ou par Interprète (f). S'il se servoit d'Interprète, il lui parloit en Hébreu ; & celui-ci expliquoit à l'assemblée en Langue vulgaire, ce que le Maître avoit dit. Si les Ecoliers vouloient faire quelque question au Maître, ils s'adressoient à l'Interprète, qui la propoisoit au Rabbin, & rapportoit aux Ecoliers la réponse qu'il y avoit donnée.

Ce fut la multitude des Ecoliers, & des Docteurs, & le partage de leurs sentimens qui obligèrent dans les derniers tems d'établir tant d'Académies, ou d'Ecoles particulieres. Les Juifs s'étonnoient que JESUS-CHRIST seût si bien parler, & eût un si grand talent d'expliquer les Ecritures, n'ayant point fréquenté les Ecoles des Docteurs (g). Saint Paul avoit été envoyé de Tharse à Jérusalem, pour y étudier, & de son tems toute la ville de Jérusalem étoit pleine de Scribes, de Scavans, de Docteurs de la Loi.

Saint Jérôme (h) dit que peu de tems avant la naissance de JESUS-CHRIST, deux fameux Rabbin, *Sammaï*, & *Hillel*, Chefs de deux célèbres Ecoles, formèrent deux partis parmi les Juifs, & furent Maîtres des Scribes, & des Pharisiens. Akiba leur succéda, & fut Maître, dit-

(a) Luc. iv. 16. 20.

(b) Act. xxi. 3.

(c) Philo lib. Quod omnis probus liber.

(d) Ambros. in 1. Cor. xlv.

(e) Talmud Thora. cap. 4. §. 3.

(f) Ibid. cap. 4. §. 5.

(g) Joan. vii. 15.

(h) Hieronym. in Isai. cap. 2. lib. 3.

on, du Profélyte Aquila. Akib eut pour successeur Méir, après lequel parut Johanan fils de Zachaï, puis Eliezer, & ensuite Delphon, Joseph le Galiléen ; & enfin Josué, qui présida à cette Ecole jusqu'à la captivité de Jérusalem. C'est ainsi que les Juifs donnoient la tradition de leurs Docteurs au tems de saint Jérôme. Ils rapportoient leurs *Deuterôses*, ou leur *Misne* à *Sammaï*, & à *Hillel*. L'Historien Joseph parle de *Saméas*, qui est le même que *Sammaï*, au commencement du regne d'Hérodes (a) ; & ailleurs (b) il dit que ce Docteur étoit Disciple de Pollion Pharisien : je n'ai pas remarqué qu'il parle d'Hillel. Mais les Juifs prennent aujourd'hui la suite de leurs Ecoles autrement. Quant à ce que saint Jérôme dit de l'origine des Phariséens, cela n'est pas dans l'exacte vérité. Nous ferons voir dans la Dissertation sur les Sectes des Juifs, que les Phariséens sont bien plus anciens que Hillel, & qu'il faut les faire remonter au moins jusqu'au commencement des Maccabées.

Après la ruine de Jérusalem, qui étoit comme la Métropole de toute la nation, on établit une Académie à Japhné (c), ville de Palestine, nommée depuis *Ivelin* (d). C'est peut-être la même qui est appelée dans Joseph (e) *Japha*, & les Habitans *Japhéniens*. Il dit que c'étoit une des plus grandes, des plus peuplées, & des plus fortes villes de Galilée. Elle n'étoit pas éloignée de *Jotapar* : mais on n'en fait pas distinctement la situation. Quelques-uns veulent que Gamaliel, Maître de saint Paul, ait professé dans cette Académie.

Il y avoit, dit-on (f), dans le même tems une autre Académie à Lydde, autrement *Diospolis*, située dans le lot d'Ephraïm, à huit, ou dix lieues au nord de Jerusalem. Le fameux Akiba y professa. Gamaliel l'en fit sortir, prit sa place à Lidda, & lui céda celle qu'il occupoit auparavant à Japhné. Après la mort de Gamaliel, parut *Tarphon*, qui régenta dans la même Ecole. Mais la plus célèbre Académie du pays en ce tems-là, fut celle de Tibériade, ville située sur la mer de Genezareth, au autrement lac de Tibériade. Le nombre des écoliers se multiplia par la réputation des Maîtres, qui sont les plus fameux que les Juifs révèrent aujourd'hui. Les Ecoles de Japhné, & de Lydda devinrent presque désertes par le voisinage de Tibériade, qui attiroit à elle tous les Etudiens. C'est-là où professoit Juda le Saint, Disciple de Méir. Juda étoit un des descendans du fameux Hillel le vieux. A Juda succéda Chanina ; & à celui-ci, Johanan ; le dernier des Docteurs de Tibériade.

C'est-là que l'on composa la *Misne*, & le *Talmud* de Jérusalem. Enfin c'est-là où l'on prétend que les Massorettes ponctuèrent le Texte Hébreu de la Bible, qui jusques-là étoit demeuré sans points voyelles. Mais pour

(a) *Joseph. Antiq. lib. 14. c. 17.*

(b) *Antiq. lib. 15. c. 1.*

(c) *Vide Morin. Exercit. Bibl. lib. 2. Exercit. 2. c. 3. n. 2. & seq.*

(d) *Benjamin. Tudel. Iter.*

(e) *Joseph. de Bello. lib. 3. c. 21. & lib. de vita sua.*

(f) *Voyez Bafnage hist. des Juifs, liv. 7. ch. 7.*

ce dernier, il est combattu par de fort habiles gens, & par de si bonnes preuves, qu'il est mal-aisé d'y résister, & de ne pas reconnoître que les points voyelles sont d'une invention beaucoup plus récente.

Quant à la *Misne*, elle est connue des anciens Peres sous le nom de *Deutéroses*, ou seconde Loi. Eusébe (a) accuse les Juifs de gâter le vrai sens des Ecritures, par les vaines explications de leurs Deutéroses. Saint Epiphane (b) dit qu'on en citoit de quatre sortes. Les unes portoient le nom de Moyse; les autres, le nom d'Akiba; les troisièmes, celui d'Adda, ou de Juda; & les quatrièmes, des Enfans des Assamonéens, ou des Maccabées. Il n'est pas aisé de dire si la Misne d'aujourd'hui est la même que celles-là, & si elle les contient toutes, ou si elle en est différente: mais il est certain qu'elles n'ont jamais été d'aucune autorité dans l'Eglise, & que les Peres les ont considérées comme un recueil de fables. Saint Jérôme les connoissoit ces Deutéroses, il en parle en plus d'une occasion, & toujours avec un souverain mépris. Il les regardoit comme un recueil de fables, de puerilités, d'obscurités. Il dit que les principaux Auteurs de ces belles décisions, sont, suivant les Juifs, *Bar-Akiba*, *Siméon*, & *Hellés* (c). Ce *Bar-Akiba* est apparemment l'ayeul, ou le pere du fameux Akiba. *Siméon* est le même que *Sammaï*; & *Hellés* le même que *Hillel*, si célèbre chez les Rabbins.

Juda le Saint, après quelque séjour à Tibériade, se retira à Séphoris, qui passoit du tems de Joseph pour la Capitale de la Galilée, & pour la plus forte de ce pays (d). Elle étoit au nord de Tibériade, & au couchant de la mer de Génézareth. La doctrine, & la réputation de Juda y attirèrent grand nombre de Disciples, & il y mourut au bout de dix-sept ans. Voilà quelles ont été les principales Ecoles de la Palestine.

Mais quand on veut accorder cela avec la véritable Histoire des Juifs, on a de la peine à se tirer des difficultés qui se présentent. On fait par l'Histoire de Joseph, que toutes les villes de la Galilée, & en particulier Japha, Séphora, Tibériade, furent ruinées, & désolées par les Romains, non-seulement pendant la guerre que Vespasien, & Tite firent dans ce pays; mais encore plus dans celle que leur fit Adrien: en sorte que jusqu'au quatrième siècle de l'Eglise, il n'étoit pas permis aux Juifs de paroître dans le pays (e). Saint Jérôme (f), qui vivoit dans ce siècle, a remarqué que les Juifs avoient très-peu de Savans: *Dicerem quid ab Hebræorum Magistris vix uno, & altero acceperim; quorum & apud ipsos jam: raris avis est, dum omnes delitiis student, & pecuniis.* De plus pour soutenir leur tradition, ils font vivre leurs Docteurs si long-tems, que l'on voit bien qu'ils n'ont aucun principe certain d'Histoire, & que tout ce qu'ils

(a) Euseb. in Isai. 1. v. 22. p. 362.

(b) Epiph. hres. 33. n. 9.

(c) Hieron. ep. ad Algas. quæ 10. & in Isai. cap. viii. & in Eccle. viii.

(d) Joseph. lib. 3. de Bella, c. 3. & lib. 2.

c. 37. & Antiq. lib. 17. c. 12. & 18. c. 3.

(e) Euseb. in Isai. vi. 11. Hieron. in Sophon. 2. & in Isai. vi.

(f) Hieron. Prefat. in Osee. 1.

en content, est ou fabuleux, ou du moins remplis d'anacronismes. On peut voir le P. Morin dans ses Exercitations, l. 2. Exercit. 2. c. 1. & 3. Les Académies de Palestine ne subsistèrent, du consentement des Juifs, que jusqu'au milieu du troisième siècle de JESUS-CHRIST.

Depuis la clôture du Talmud de Jérusalem, pendant cent quatre-vingt-sept, ou du moins cent cinquante ans, les Hébreux n'ont aucune connoissance distincte de leur Histoire (a); & depuis la mort des Docteurs de la Palestine, dont nous avons parlé, que l'on fixe vers le milieu du troisième siècle, on ne parle non plus de ce pays-là, que s'il n'y eût jamais eu de Juifs. Ce qu'il est important de remarquer, pour comprendre le peu de suite qu'il y a dans la tradition des Ecoles Juives. Au défaut des Académies de Palestine, ils en vont chercher au-delà de l'Euphrate, à Sora, & à Pumbedita; à Nahardea, à Machuza, à Perutz Schibbur. La plûpart de ces villes étoient dans la Babylonie, & sur l'Euphrate: mais la situation en est si incertaine, que les plus habiles ne savent où la placer. Bochart, Vantil, & après eux, Cellarius (b), l'ont examinée sans pouvoir s'en assurer. Mais ne leur contestons pas ces Académies de Babylone. Ils en firent le commencement vers l'an de JESUS-CHRIST 220. Ce furent les Rabbins Rab, & Samuël, Disciples de Juda le Saint, qui les fondèrent; & elles subsistèrent, disent-ils, pendant huit cens ans, jusques vers l'an 1030. de JESUS-CHRIST. Alors ces Ecoles furent détruites par les Sarrazins, qui dominoient dans la Babylonie, & dans la Perse.

Du débris de ces Ecoles de de-là l'Euphrate, se formèrent celles de l'Egypte, & de l'Europe. Ce fut principalement en Espagne, où les Juifs se réfugièrent. Les principaux Rabbins dont nous ayons aujourd'hui les Ecrits, ont vécu depuis ce tems-là: Par exemple, le Rabi Nathan, Chef de l'Académie de Rome, au commencement du douzième siècle. Il a expliqué tous les termes du Talmud, & est mort à Rome en 1106. Abénézra mourut à Rhodes en 1174. Il étoit habile Astronome, Médecin, Grammairien. Il est un de ceux qui ont le mieux réussi dans l'explication du sens littéral des Ecritures. Moyse fils de Maimon, ou Maimonides parut dans le même siècle. Il étoit né à Cordouë en 1131. ou 1133. Son pere se vançoit d'être de la race de David. Maimonides fut Disciple d'Averroës, qui étoit alors en grande réputation en Espagne. Il se retira en Egypte, où il demeura le reste de ses jours; ce qui le fit appeller Moyse l'Egyptien. Il s'y distingua par son savoir, & par son habileté dans l'art de Médecine. On le soupçonne d'avoir embrassé, au moins secrettement, la Religion de Mahomet. Il est certain qu'il avoit des sentimens fort relâchez sur l'idolâtrie (c). Il fonda une Académie à Alexandrie, où sa réputation at-

(a) Morin Exercit. Biblic. t. 2. Exercit. 2. c. 1. & 3. n. 1. 8. & 10. Et Basnage hist. des Juifs, liv. 9. ch. 3. n. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9.

(b) Vide Cellar. Geograph. Antiq. t. 2. lib. 3.

cap. 16 p. 460.

(c) Voyez Basnage, Hist. des Juifs, t. 7. liv. 10. ch. 9. n. 7. 8. 9. 10. 11

tira un grand nombre de Disciples. On dit qu'il entendoit non seulement l'Hébreu, mais aussi le Grec & l'Arabe. Il mourut vers l'an de JESUS-CHRIST 1205. ou 1208.

Le Rabbin Salomon, fils d'Isaac, & surnommé *Raschi*, qui est l'abrégé de son nom, & de celui de son pere, & nommé autrement *Farchi*, à cause qu'il étoit, dit-on, natif de Lunel en Provence, quoique d'autres le fassent natif de Troyes en Champagne, fleurit au douzième siècle, & fut contemporain de Maimonides, aussi-bien que Kimchi, autre fameux Rabbin dont nous parlerons ci-après. Raschi voyagea en divers endroits; en Italie, en Grèce, dans la Palestine. Il alla ensuite en Egypte voir le fameux Moïse, fils de Maimon. Il s'appliqua à commenter la Bible, & divers Traitez du Talmud. Il mourut à Trèves, âgé de soixante-quinze ans, l'an 1180. Son corps fut transporté à Pragues. Raschi savoit les Langues, & étoit très-habile dans la Médecine & dans l'Astronomie. Il fut quelque tems à la tête de la Synagogue de Montpellier. Il y avoit pour Disciples les Rabbins David & Jona, qui s'élevèrent avec leur Maître contre la doctrine de Maimonides. Ils brûlèrent les Ecrits de ce Docteur, & excommunièrent ceux qui les lisoient. Les Rabbins de Narbonne, à la tête desquels étoit le fameux Kimchi, prirent la défense de Maimonides, avec la plupart des Rabbins Espagnols. Cette querelle, après avoir duré quarante ans, se termina à l'avantage de Maimonides, & de ses partisans.

David Kimchi, dont on vient de parler, étoit fils de Joseph Kimchi, Espagnol, & ennemi outré des Chrétiens. Il nâquit à Narbonne, qui étoit alors sous la domination de l'Espagne. Ainsi David Kimchi étoit à la fois François & Espagnol sous différens regards. Il a fait plusieurs Commentaires sur l'Ecriture, qui sont très-estimez pour le sens de la lettre. Son pere Joseph Kimchi, & son frere Moïse Kimchi étoient aussi savans, & ont composé quelques Ouvrages: mais David fut plus habile que ni son pere, ni son frere. Les Juifs faisant allusion à son nom, qui signifie *Meunier*, ou plein de farine, disent communément *qu'il n'y a point de farine sans meunier*; c'est-à-dire, qu'il n'y a point de science de la Loi sans Kimchi. On lui donne la qualité de Prince des Grammairiens & des Interprètes. Il a fleuri depuis l'an 1200. jusques vers 1250.

Enfin dans ce siècle les Juifs eurent des hommes qui se distinguèrent dans toutes les Sciences. Ils avoient d'excellens Grammairiens, comme Kimchi. Ils avoient des Poètes fameux, comme Juda Alcharizi, Hallevi, Joseph Haddaian de Cordouë. Ils avoient des Astronomes, comme Abraham Chiia, Abraham Nasi, & Abénezza. Ils avoient des Professeurs célèbres; & les François vantent sur-tout Isaac le Vieux, qui avoit soixante Disciples si versez dans la Gémarre, qu'ils pouvoient disputer pour & contre sur toutes les matières que l'on pouvoit leur proposer. Ju-

da de Paris, qui étoit un de ses Disciples, fit beaucoup de bruit dans le siècle suivant. Ils eurent aussi des Cabalistes & des Caraites célèbres. Outre le fameux Rabbin Salomon Jarchi, la France produisit le Rabbin Gerfon. Quelques-uns le font naître à Mayence : mais il est plus certain qu'il est François. Il publia en France son Livre *des Constitutions*. Les Juifs l'ont appelé *la Lumière de la captivité Française*. Son Recueil des Loix ne fut reçu qu'au milieu du treizième siècle. Pour lui il vivoit dans l'onzième siècle. Il mourut, selon quelques-uns, en 1028. & selon d'autres, quarante ans plus tard.

Un de ses principaux Disciples fut Jacob fils de Jékar, grand Musicien, & célèbre par ses Décisions de cas de conscience. Judas, surnommé *Albarcell nita*, ou le Docteur de Barcelone, avoit aussi étudié sous le Rabbin Gerfon, de même que Moyse *Hadarfcian*, ou le Prédicateur. Il étoit natif de Narbonne ; & on dit qu'il introduisit, ou du moins qu'il rétablit l'usage de prêcher dans les Synagogues : Ce qui avoit été fort négligé jusqu'alors. Les Etudes suivirent le sort des Juifs en France & en Espagne. Tandis que la nation fut paisible, les Lettres furent cultivées ; elles furent négligées dans les tems de leurs persécutions & de leurs disgraces.

L'Allemagne ne reçut pas si-tôt les Juifs ; ou du moins ils n'y établirent pas si-tôt des Académies qu'en France & en Espagne : mais ils y ont subsisté plus long-tems, & plus tranquillement ; & dès le treizième siècle, il y avoit dans ce pays des Rabbins fameux. La seule ville de Germesheim en produisit deux : L'un nommé Baruch, & l'autre Eliézer de Germesheim, ou de Germesimam. Ce dernier apprit la Cabale à Moyse fils de Nachman, mort en 1260. âgé de soixante-six ans. Isaac de Vienne écrivit quelques Ouvrages sur l'Ecriture. Il s'occupoit à transcrire des Livres pour les Synagogues de son pays, afin de les rendre plus corrects. On le place vers l'an 1242. Il eut pour Disciple Méir de Rottembourg. Celui-ci surpassa son Maître, & devint Juge & Docteur de sa nation. L'Empereur Adolphe de Nassau, ou plutôt Albert d'Autriche fils de Rodolphe, fit arrêter Méir prisonnier en 1299. Rabbi Hasser de Hambourg se rendit caution pour son Maître : mais Méir ne pouvant trouver la somme à laquelle il étoit taxé, mourut en prison en 1305. & Hasser fut obligé de se sauver en Espagne. Le Rabbi Amnon se distingua aussi vers l'an 1242. dans le Diocèse de Mayence. Les Juifs en ont voulu faire un Martyr, disant que l'Archevêque de Mayence lui avoit fait couper les doigts des pieds & des mains, & qu'Amnon étoit monté au Ciel en présence de toute la Synagogue.

Aux seizième & dix-septième siècles, l'Italie a produit quelques savans Rabbins. La dépense que faisoit Daniel Bomberg, Imprimeur à Venise, pour l'impression des Bibles Hébraïques, & des Ouvrages des Rabbins, y en attira un grand nombre. On dit qu'il en entretenoit plus de cent à

ses dépens , pour corriger ses épreuves , & pour composer divers Ouvrages à l'usage des Juifs. Le Rabbin David Ganz , Auteur du Livre intitulé : *Germe de David* , qu'il fit imprimer en 1587. vivoit en ce tems-là en Italie. Rabbi Zimcha, autrement Siméon Luzati, publia à Venise son *Socrate* en 1638. C'étoit aussi à Venise que demouroit Samuël Nachmias, quoiqu'il fût originaire de Thessalonique. La petite ville de Soncino devint aussi célèbre par les Editions des Ouvrages Rabbiniques qu'y entreprirent quelques Juifs partis de Spire vers l'an 1490. Il y avoit de même une Synagogue à Imola : & ce fut là que nâquit en 1500. le fameux Gedalia , originaire de Portugal. Son grand - pere étoit Chef de l'Académie , & de la Synagogue de Naples, lorsque Charles V. en bannit les Juifs en 1539. On voyoit à Modène une autre Synagogue , à la tête de laquelle étoit le Rabbi Samuël , qui publia en 1550. le Jugement de Salomon. Ce Livre est un cours de Droit Canonique , suivant les Juifs. Il y avoit aussi en 1558. une Académie à Padouë , dont Rabbi Méir étoit le Chef. Joseph de Padouë , & Isaac Phéa s'y distinguèrent par leur savoir vers le même tems.

La Synagogue & l'Académie de Mantouë sont célèbres depuis long-tems. Léon de Mantouë & Kolon les conduisoient au quinzième siècle. Ils en furent chassés par le Duc de Mantouë , à cause des divisions qu'ils y causoient. Moÿse le vieux leur succéda dans leur emploi , & se rendit célèbre par son savoir. Enfin sans s'arrêter à grossir davantage cette liste, on peut avancer que les Juifs n'ont point manqué de Docteurs en Europe, depuis les onze & douzième siècles, & qu'au jugement des connoisseurs, ils l'emportent de beaucoup sur les Orientaux, par leur solidité & leur capacité. Mais il faut convenir que cette capacité est fort bornée en elle-même , & leur solidité fort mince , comparée à celle qu'on demande, sur tout dans les Ecrivains qui se mêlent de traiter des matières de la Religion.

Voilà donc une tradition & une succession d'Ecoles & d'Académies parmi les Juifs, depuis le commencement de leur Nation, jusqu'aujourd'hui. Ils partagent communément la suite de leurs Docteurs en neuf classes (a). La première comprend Moÿse, Josué, Eléazar, & les soixante & dix Anciens, auxquels le Seigneur communiqua son Saint-Esprit. La seconde est des Anciens qui avoient vû Moÿse, Josué & Eléazar, & qui avoient appris de leur bouche les Loix du Seigneur ; dans cette classe sont compris tous les Juges, au nombre de douze, dont le premier est Othoniel, & le dernier Héli. La troisième est celle des Prophètes, qui ont reçu de main en main la tradition des Peres ; cette chaîne commence à Samuël, & finit à Ezéchiel ; elle comprend tous les Prophètes depuis Samuël, jusqu'à la Captivité de Babylone. La quatrième est des

(a) Vide Morin. Exercit. Biblic. lib. 2. exercit. 2. c. 10.

membres de la grande Synagogue, qui étoit composée d'Aggée, de Zacharie, de Malachie, de Zorobabel, de Mardochée, d'Esdras, de Jésus fils de Josédéch, de Saraias, & de plusieurs autres, qui font le nombre de cent vingt hommes. Ils en font vivre la plûpart jusqu'au tems d'Alexandre le Grand.

La cinquième classe est celle des *Sages de la Misne*, ou de ceux dont il est fait mention dans la *Misna*. Ils leur donnent pour l'ordinaire le nom de *Thanaims*, ou Traditionnaires, & les font vivre depuis Alexandre le Grand, jusqu'à Juda le Saint, Chef de l'Académie de Tibériade, Auteur de la Misne, qu'il composa environ six-vingt ans après la destruction de Jérusalem par les Romains. La sixième est des Docteurs parleurs, *Amoraim*, c'est-à-dire, qui ont expliqué le Texte de la Misne; c'est des explications de ces Docteurs qu'est composé le corps du Talmud, tant celui de Jérusalem, que celui de Babylone. Leur durée est depuis la mort de Juda, surnommé le Saint, jusqu'à la clôture du Talmud. Cette dernière époque n'est pas bien certaine. On croit que le Talmud de Jérusalem fut entrepris peu de temps après la mort de Juda, & que celui de Babylone ne fut fait que cent ans après. Les uns en fixent la fin au troisième, d'autres au quatrième, & d'autres au cinquième siècle de JÉSUS-CHRIST. Le Pere Morin soutient qu'il ne fut pas achevé avant la fin du huitième siècle.

Aux Docteurs parleurs, ou aux Commentateurs de la Misne, succédèrent les *Séborraïms*, c'est-à-dire, les *Docteurs doutans*, ou incertains. L'époque de leur durée n'est point bien certaine, à cause, dit-on, des persécutions des Rois de Perse (a). On a déjà remarqué que depuis la mort de Juda le Saint, les Ecoles, & les sciences passèrent au-delà de l'Euphrate, vers le milieu du troisième siècle de JÉSUS-CHRIST. La huitième classe des Savans, & des *Géonims*, ou excellens; c'est le nom que prirent les Docteurs de la Babylonie, qui subsistèrent à Sora, à Pondébita, & Nahardéa, & ailleurs jusqu'à l'an 1037. Enfin la neuvième classe est celle des simples Rabbins, qui subsiste encore aujourd'hui dans tous les pays où se trouvent les Juifs, & où ils ont libre exercice de leur Religion. Ces Rabbins sont partagez en trois sectes, les Rabbanistes, les Cabalistes, & les Caraites, qui suivent tous une méthode singulière, & différente des autres. Les Rabbanistes sont fort attachez aux traditions, & aux explications de leurs ancêtres. Ils prétendent que les traditions qui sont renfermées dans le Talmud, furent toutes révélées à Moïse sur Sinai, dans le même tems qu'il y reçut la Loi; qu'ainsi ces traditions sont d'une autorité égale à celle de la Loi même. Les Cabalistes font profession d'une science secrète, & mystérieuse, qui s'attache à des minuties, à des jeux de mots, à des calculs, à des rapports chimériques de lettres, & de chiffres, sans fondemens,

(a) Voyez Basnage hist. des Juifs, liv. 10. ch. 2. & 12.

& sans principes certains. Les Caraites sont plus attachez à lettre de la Loi écrite, que les autres, & ne reçoivent point indifféremment toute sorte de traditions; mais aussi ils ne les rejettent point toutes. Ce sont les moins entêtez, & les plus judicieux des Docteurs de la Synagogue.

Les trois premières classes de Docteurs, depuis Moÿse, jusqu'à la captivité de Babylone, nous fournissent la suite, la plus certaine, & la plus authentique de doctrine que l'on puisse désirer; puisque l'Esprit Saint qui animoit ceux qui la composent, est d'une autorité infallible. Et quoique le génie des Rabbins ait répandu quelques ténèbres, & débité quelques fables sur la succession, & sur l'ordre des membres de la grande Synagogue, nous ne laissons pas d'y reconnoître les caractères d'une vraye tradition, parce qu'alors Israël étoit encore la vraye Eglise, & que l'Esprit Saint n'étoit pas encore éteint dans les membres qui la gouvernoient, & qui la composoient.

Mais depuis JESUS-CHRIST, & la ruine de Jérusalem par les Romains, nous ne trouvons presque qu'incertitude dans l'Histoire des Hébreux, que rêveries dans leurs Ecrits, qu'ignorance dans leurs Ecoles, que ténèbres dans leurs esprits. L'Esprit Saint s'étant retiré d'eux, ils sont comme des aveugles en plein midi, qui courent après des chimères, & tournent le dos à la vérité qui les environne de toutes parts. Soit qu'on considère les Livres qu'ils regardent comme essentiels après les divines Ecritures, comme la Misne, la Gemarre, les Talmuds, & les Targums, soit que l'on considère les commentaires qu'ils ont fait sur ces Livres, ou leurs histoires, ou leurs interprétations de l'Ecriture, ou leurs livres de controverses, on n'y voit dans la plûpart que fables, que puérilités. On y remarque par tout les caractères sensibles d'une nation endurcie, & justement livrée à son sens reproché.

La première source de la corruption de la doctrine, & de la chute des Ecoles des Hébreux, est, comme on l'a déjà insinué, leur endurcissement dans l'erreur. Depuis qu'ils ont rejeté JESUS-CHRIST, Dieu les a rejetés, & la vérité s'est retirée d'eux. La seconde source qui est une suite de la première, est d'un côté le défaut d'une autorité sûre, divine, & infallible qui règle leurs sentimens, & de l'autre leur déférence aveugle à des hommes ignorans, & aveuglez par leur propre présomption. Dès qu'ils ont substitué la doctrine de l'homme, à celle du Saint-Esprit; des traditions humaines aux vérités divines; les décisions des Docteurs particuliers à celles des anciens Prophètes, & de Moÿse lui-même, on a vû regner parmi eux la division dans les opinions, l'erreur dans les études, l'opiniâtreté, & l'ignorance dans les Ecoles. C'est par des vertus, & des qualitez toutes contraires que l'Eglise Catholique conserve la pureté dans la foi, l'uniformité dans la doctrine, la vérité dans tout ce qui fait l'objet de ses études, & de ses connoissances.



DISSERTATION

SUR LES HABITS DES ANCIENS HEBREUX

ON ne remarque proprement chez les anciens Hébreux que deux sortes d'habits, la tunique (*a*), & le manteau (*b*) : la tunique est l'habit intérieur, qui se met immédiatement sur la chair. Le manteau est l'habit de dessus. Les Egyptiens, les Perses, les Babyloniens, les Grecs, & la plupart des Orientaux n'avoient, non plus que les Hébreux, que ces deux sortes d'habits. Ils étoient communs aux hommes, & aux femmes : mais ceux des femmes, sur-tout le manteau, étoit assez différent de celui des hommes : & comme elles ne s'en servoient que rarement, Hérodote a dit des femmes Egyptiennes, qu'elles n'avoient qu'un habit, au lieu que les hommes en avoient deux (*c*).

La tunique, & le manteau joints ensemble, composoient ce que l'Écriture appelle une paire d'habits, des habits à changer, *mutatoria vestium*, l'habit complet. Quand Naaman, par exemple, porte à Elifée dix habits à changer (*d*), *decem mutatoria vestimentorum* : c'est-à-dire, dix tuniques, & dix manteaux. Comme les habits d'alors n'étoient pas taillez, ni cousus comme les nôtres, & que les modes ne changeoient point, les riches avoient toujours plusieurs habits de réserve ; ils en gardoient dans leurs magasins, & en faisoient des présens. Les Turcs encore aujourd'hui donnent des vestes par présent aux ambassadeurs des Princes, lorsqu'ils ont reçu leur audience de congé.

Moyse nous dit que nos premiers peres se revêtirent d'abord de larges ceintures faites avec de grandes feuilles (*e*), mais qu'ensuite Dieu leur fit des tuniques de peau (*f*). Tel fut l'habillement des premiers hommes, jusqu'à ce que l'usage du lin, de la laine, & du coton fut introduit. On croit que Nohéma sœur de Tubalchaïm (*g*), qui est apparemment la même que Minerve de la fable, inventa dès avant le déluge l'art de filer ces matières, & d'en faire des toiles, & des étoffes ; mais les fourures, & les peaux ne laissèrent pas d'être encore beaucoup employées dans les habits,

(a) כחנה *Tunica.*

(b) חמט *Pallium.*

(c) *Herodot. lib. 2. c. 36. Ἴματά τῶν μὲν ἀνδρῶν ἑκάστος ἔχει δύο. τῶν δὲ γυναικῶν ἓν ἑκάστῃ.*

(d) 4. Reg. v. 5.

(e) Genes. iii. 7.

(f) Genes. iii. 21.

(g) Genes. iv. 22.

comme il paroît par les Loix de Moyse (a). Ce fut l'habillement ordinaire des Prophètes (b). Les Perses, & les Gaulois (c), les Scythes (d), les Ethiopiens, les Egyptiens, les Arabes s'en servirent beaucoup, & une partie de ces derniers peuples en use encore communément aujourd'hui.

La matière ordinaire de la tunique, étoit le lin, ou le coton. On en voit dans Moyse de l'une, & de l'autre sorte dans la description qu'il fait des habits des Prêtres, & des Lévites des Hébreux. Il parle des tuniques de lin, en Hébreu, *bad* (e) : & des tuniques de bissus, ou de fin lin ; en Hébreu, *schesch* (f), mais nous croyons que c'est du coton, comme nous l'avons prouvé sur l'Exode (g). Nous ne doutons point qu'on n'y employât aussi quelquefois, mais plus rarement, la laine.

Il est fait mention dans la Génèse de la tunique de Joseph (h), & dans les Livres des Rois (i), de celle de Thamar fille de David, en des termes qui ont beaucoup exercé les Interprètes. L'Hébreu porte : *Des tuniques de passim* ; les Septante, & Saint Jérôme ont crû que c'étoit un tissu de fils de plusieurs couleurs (k). D'autres, que c'étoit un composé de plusieurs pièces d'étoffes de différentes couleurs. D'autres enfin ont jugé qu'elles étoient ornées de broderie. Moyse remarque que Jacob avoit fait cette tunique à Joseph, parce qu'il l'aimoit plus tendrement qu'aucun de ses autres fils ; & cette distinction avoit été une des causes de leur jalousie contre lui. Et l'Auteur du Livre des Rois dit que la tunique de Thamar étoit de celles que les filles des Rois avoient accoutumé de porter.

Il y a beaucoup d'apparence que *les tuniques de passim*, étoient comme celles que les hommes, & les femmes de condition portent encore aujourd'hui dans l'orient. Ce sont des espèces de chemises de toile rayée, de diverses couleurs, & souvent ornées de broderie. Celles des hommes ne descendent que jusqu'aux genoux, & les manches ne vont que jusqu'aux coudes. Celles des femmes sont plus longues, & les manches sont fort vastes, & vont en s'élargissant depuis l'épaule, jusqu'à l'extrémité des mains. Aquila (l) a traduit : *Une tunique de passim*, par *une robe traînante*. Et Symmaque (m) par, *une tunique avec de grandes manches*. Hérodote (n) parlant des tuniques des Egyptiens, dit qu'elles sont faites de lin avec des galons, ou des franges en bas vers les jambes.

Moyse parle d'une autre sorte de tuniques propres aux Prêtres : il l'ap-

(a) Levit. xi. 31. xiii. 48. 49. 51. 52. xv. 17. Num. xxxi. 20.
 (b) Hebr. xi. 37. 4. Reg. i. 8.
 (c) Casar. Comment. lib. 6.
 (d) Justin. lib. 2. hist. Senec. ep. 90.
 (e) Levit. xvi. 4. כְּבָד כְּנָת
 (f) שֶׁשֶׁשׁ כְּנָת
 (g) Comment. sur l'Exode, Ch. xxxv. p. 332.
 (h) Genes. xxxvii. 3. כְּנָת כְּנָת

(i) 2. Reg. xiii. 18. כְּנָת כְּנָת
 (k) 70. χιτῶνα ποικίλον. Vulg. *Tunicam polymitam*.
 (l) Aqu. χιτῶνα ἀσφαλῆων.
 (m) Sym. χιτῶνα χειροτότον.
 (n) Herodot. lib. 2. c. 81. Ἐνδεδέκασι ἓ χιτῶνας λιγύς ἀπὸ τοῦ ἀκέρου θυσατοῦς, ἕς καλίνοι καλαστῆς.

pelle, *tunique étroite* (a), ou tunique ferrée, *tunicam strictam*. Les termes de l'Original partagent tous les Interprètes. Les uns croient qu'ils signifient un habit galonné, & orné de frange. D'autres, une robe enrichie de broderie, ou embellie de pierreries, ou de perles enchassées. D'autres, un tissu de différentes couleurs, en forme d'yeux, comme la queue d'un paon; ou enfin un habit rayé, & d'une surface inégale, ayant à l'alternative des éminences, & des profondeurs, ménagées avec art, pour servir d'ornement. Nous avons essayé de montrer dans le Commentaire sur l'Exode (b), que c'étoit un habit d'une tiffure plus ferrée, plus forte que l'ordinaire, & apparemment de différentes couleurs.

Les tuniques des femmes étoient à peu-près les mêmes que celles des hommes; elles n'en différoient que par la longueur, & par les ornemens. Les unes, & les autres avoient des manches, & des galons; mais celles des femmes étoient plus vastes, plus fines, plus précieuses. Les voyageurs nous en parlent sur ce pied-là, & leur récit revient à ce que nous en apprennent les Anciens. La chaleur du climat vouloit qu'on fût habillé légèrement, & au large (c).

*Et Syria gentes, & laxo Persis amictu
Vestibus ipsa suis herens.*

Hérodien (d) parlant d'un sacrifice qu'Antonin fils de Moésa offrit à son Dieu Hélagabale, dit que ceux qui portoient les entrailles des victimes, étoient revêtus de tuniques traînantes, avec des manches à la manière des Phéniciens, ayant au milieu une bande de pourpre, ou peut-être une ceinture de pourpre; car son texte n'est pas clair.

Dans la maison on laissoit la tunique traînante, & sans ceinture; mais lorsqu'on alloit en campagne, ou qu'on étoit obligé de marcher, & d'agir, on se ceignoit, & on retrouvoit la tunique. JESUS-CHRIST voulant laver les pieds à ses Apôtres, quitte son manteau, & ceint sa tunique avec un linge (e). Saint Pierre en prison est visité par un Ange, qui lui dit de se ceindre, de prendre ses sandales, & de s'en aller (f). Le Sauveur reproche aux Pharisiens leur affectation d'aller avec de longues robes, ou des tuniques traînantes (g). Ils croyoient par-là s'attirer du respect, & prendre un air de gravité qui contentoit leur orgueil. On portoit quelquefois deux tuniques, particulièrement dans le froid; & saint Marc dit expressément que le grand-Prêtre Caïphe ayant ouï, les prétendus blasphêmes de JESUS-CHRIST, *déch. ra ses tuniques* (h). En voyage on en avoit toujours de réserve

(a) Exod. xxxviii. 31. צָרָה וְרַחֲוָה

(b) Commentaire, pages 384. 385. sur l'Exode xxxviii.

(c) Manil. Astronom. lib. 4.

(d) Herodian. lib. 5. c. 13. Ἀναζωομέναι μίαν χιτῶνα ἀσπίδος, καὶ χιμαδῶτα ἴσην

ἰ φῆσι καὶ, ὡ μίαν φερόντας μίαν ἀσπίδα.

(e) Joan. xviii. 10.

(f) Act. xii. 8.

(g) Marc. xii. 38. Luc. xx. 46.

(h) Marc. xiv. 63.

pour

pour changer. Et JESUS-CHRIST défend à ses Apôtres de porter deux tuniques (a); il veut qu'ils se reposent de tout sur sa Providence.

La couleur ordinaire de la tunique, étoit le blanc. Salomon dans l'Ecclésiaste (b), conseille à celui qui veut vivre agréablement, d'avoir toujours des habits bien propres, & bien blancs: *Omni tempore sint vestimenta tua candida*. Ce Prince, le plus magnifique des Rois de Juda, paroïssoit ordinairement vêtu de blanc dans son chariot (c). JESUS-CHRIST dans l'Evangile, dit que Salomon dans toute sa gloire n'approchoit pas de la magnificence des lys (d), qui, comme on fait, sont d'un blanc éclatant. Les Anges paroissent ordinairement avec des habits de cette couleur (e). Les Contemplatifs de Philon (f) prenoient des habits blancs pour célébrer leurs jours de fêtes. Moïse ordonne au peuple de laver ses habits, & de se purifier, lorsqu'il doit paroître devant le Seigneur. Les Egyptiens, les Babyloniens, les Grecs dans la plus haute antiquité, les Romains même en usoient ainsi dans leurs fêtes (g).

Ill: repotia, natales, alioſve Deorum.

Festos albus celebres.

Souvent les tuniques des Hébreux étoient sans couture, & se faisoient sur le métier. Telles étoient les tuniques des Prêtres (h), & celle de Notre Seigneur, comme nous l'avons montré dans le Commentaire sur l'Exode & sur S. Jean (i). Platon veut que les tuniques des Prêtres soient faites au métier, & sans couture, & qu'elles soient si simples, & d'une si petite dépense, qu'une femme les puisse faire dans un mois de travail (k). Les Hébreux ne couchoient point avec leur tunique, comme parmi nous on couche avec sa chemise; ils la quittoient en se couchant, & dormoient nus (l); pratique qui se remarque aussi dans toute l'antiquité parmi tous les autres peuples. La tunique n'étoit ouverte que par le haut, pour passer la tête; elle n'étoit fendue ni par devant sur la poitrine, ni en-bas par les côtez.

Dans l'action & dans les voyages, on portoit une ceinture sur la tunique. Les Grands, les Riches, & sur-tout les femmes de qualité portoit des ceintures précieuses & magnifiques. Celles des Prêtres étoient larges & longues, d'un tissu précieux, & de plusieurs couleurs (m), à peu près comme en portent encore aujourd'hui les Orientaux. Celles des Princes étoient à peu près de même, si elles n'étoient plus précieu-

(a) Matt. x. 10.

(b) Eccl. ix. 8.

(c) Joseph. Antiq. lib. 8. c. 2. Ἀλευνὴ ἵματιοῦ
πισσομενος εἰς ἄσπερον.

(d) Matt. vi. 28.

(e) Dan. vii. 9. Joan. xx. 12. Act. i. 10.

(f) Philo de vita contemplat.

(g) Horat. lib. 2. Sat. 2.

(h) Vide Comment. ad Exod. xxviii. p. 409
410.

(i) Joan. xix. 23.

(k) Plato de Legib. lib. 12.

(l) Cant. v. 3. *Expoliavi me tunicâ meâ, quomodo induar illa?*

(m) Exod. xxviii. 4. 39. xxxix. 5.

ses ; on y pendoit l'épée , ou le contelas , entre la tunique & la ceinture. La femme forte qui faisoit profit de ses ouvrages , & de ceux de ses servantes , vendoit des ceintures précieuses aux Phéniciens (a). Leur matière étoit le lin ; on y ajoutoit de la broderie , des franges , de l'or. Le Fils de Dieu & les Anges dans l'Apocalypse , paroissent avec des ceintures d'or (b). On mettoit souvent l'argent dans la ceinture , au lieu de bourse , comme on le voit dans plusieurs passages de l'Ecriture (c) , & comme il se pratiquoit aussi chez les autres peuples.

Les Prophètes & les pauvres portoient des ceintures de cuir , comme on le voit par l'exemple d'Elie (d) & de S. Jean-Baptiste (e). Dans le deuil , elles étoient quelquefois de corde : *Au lieu de vos ceintures précieuses , vous n'aurez que des cordes* , dit Isaïe (f) en parlant aux filles de Sion. On se ceignoit aussi de sacs dans les disgrâces. Le Seigneur ordonne à Isaïe d'ôter le sac qui étoit sur ses reins (g) , & de marcher nuds pieds , pour désigner la future captivité de l'Egypte. Les faux Prophètes imitoient l'austérité de cet habit , pour se procurer quelque crédit parmi le peuple (h). Au reste dans ces climats chauds , ce n'étoit pas une grande mortification pour les pauvres , & les gens de la campagne , d'aller nuds , ou presque nuds , & de demeurer ainsi dans la maison ou aux champs (i). On laissoit aussi pour l'ordinaire dans la nudité les esclaves , & les captifs de l'un & de l'autre sexe ; ce qui étoit pour les femmes d'honneur prises à la guerre , une très - grande humiliation , dont les Prophètes les menacent assez souvent (k) , pour punir leur orgueil & leur sensualité.

On dit qu'aujourd'hui dans l'Orient les hommes & les femmes portent des culottes : mais je n'en vois aucun vestige chez les anciens Hébreux. Moïse prescrit aux Prêtres qui montent à son autel , de porter des culottes , de peur qu'en montant , il ne leur arrive quelque indécence (l) : mais ordinairement lorsqu'ils montoient à cheval , & qu'ils travailloient nuds à la campagne , ils avoient certaines espèces de culottes , ou de ceintures qui leur couvroient les reins & les cuisses Jérémie (m) reçoit ordre du Seigneur d'aller cacher sur l'Euphrate dans le creux d'un rocher , sa ceinture ou ses culottes : c'est peut-être aussi de cette sorte d'habillement dont il est parlé dans les Actes des Apôtres (n) : *Ita ut deferrentur à corpore ejus sudaria & semicinctia*. On apportoit à S. Paul de

(a) Prov. XXXI. 24.

(b) Apoc. 1. 13. xv. 6.

(c) Matt. x. 9. Marc. vi. 8.

(d) 4. Reg. 2.

(e) Matt. III. 4. Marc. 1. 6.

(f) Isaï. III. 24.

(g) Isaï. XX. 2.

(h) Apoc. XII. 3.

(i) Vide 1. Reg. XIX. 24. Job. XXIV. 9. 10.

Isaï. XX. 2. Mich. 1. 8.

(k) Isaï. III. 17. xx. 4. Jerem. XLII. 16.

Thron. 17. 21. Ezech. XVI. 37.

(l) Exod. XXVIII. 42. p. 428. 419. XXXII.

27.

(m) Jerem. XLII. 1.

(n) Act. XII. 12.

ces ceintures pour les toucher, & pour guérir des maladies. Leur matière ordinaire étoit du lin simple, & dans sa couleur naturelle.

Les filles avoient des rubans, ou des ceintures qui leur serroient le sein, ou la poitrine: *Fascia pectoralis*. On n'en fait pas distinctement la forme, ni la matière. Le terme Hébreu (a) *petigil* est traduit par Symmaque & par S. Jérôme (b), une bande qui serre le sein; par les Septante (c), une tunique avec une bande de pourpre; par Aquila (d), une ceinture de joie. Et l'autre terme qu'on traduit dans Jérémie par *Fascia pectoralis* (e), signifie plutôt un calrier, des cordons, ou des rubans. Je crois que ce pouvoit être ce que les Anciens appelloient *redimiculum*, ou *suoinctorium*, & ce qu'on remarque dans le tableau d'Isis. C'est un ruban ou une espèce d'écharpe, qui part de derrière le cou, & descendant des deux épaules, vient se croiser sur la poitrine, au-dessous des mammelles; puis les bouts se rejoignant sur les reins, forment une ceinture qui soutient une jupe, laquelle descend jusqu'aux pieds. Nous en avons parlé plus au long dans le Commentaire sur l'Exode (f).

Le manteau des Hébreux, de même que celui des autres peuples, étoit l'habit de dessus, & convenoit principalement aux hommes. Sa matière ordinaire étoit, ou la laine, ou la peau. Leur couleur n'étoit pas uniforme. Les plus précieux étoient d'écarlate, de pourpre, ou de cramoisi. L'Auteur de l'Ecclésiastique voulant marquer l'extrémité des deux conditions du pauvre & du riche, dit (g): Depuis celui qui est vêtu de couleur d'hyacinthe, ou de bleu céleste, & qui porte la couronne, jusqu'à ce ni qui est couvert de lin crud: *Ab eo qui usque hyacinthe, & portat coronam usque ad eum qui operitur lino crudo*.

On n'est pas d'accord de la forme de cet habillement parmi les Hébreux. Le Seigneur voulant qu'on distinguât même par l'habit, le peuple qu'il avoit pris pour son héritage, ordonne que les Hébreux portent aux quatre coins de leur manteau des houppes de couleur d'hyacinthe, ou de bleu céleste, & le long du bord de cet habit, une frange, ou un galon, dont on ne prescrit point la couleur (h), afin que cela les fît souvenir de leur qualité de peuple, & d'enfans du Seigneur. JESUS-CHRIST portoit de ces franges, comme il paroît par l'Evangile (i). L'Hémorroïsse fut guérie, en touchant secrètement les franges de son habit. Les Pharisiens, pour se distinguer des autres, les portoitent plus grandes que le commun des Hébreux. Ce que JESUS-CHRIST leur a reproché dans S. Matthieu (k).

(a) פֶּטִיגִיל *Petigil*. Isai. III. 24.

(b) Sym. *Fascia pectoralis*.

(c) ἡ ἴνδα μετὰ τὴν πορφύραν.

(d) Aqu. *Gingulum exaltationis*.

(e) *Jerem. II. 32. חֲבִירֹתַי הֵן מִלֵּין*

(f) *Exod. xxv. 7.* Voyez le Comment. p. 337. & suiv.

(g) *Eccli. xl. 4.*

(h) Voyez *Num. xv. 38. & Deut. xxii. 12.*

(i) *Matt. ix. 20.*

(k) *Matt. xxiii. 5.*

Et cette distinction d'habits, qui séparoit les Hébreux des autres peuples, n'étoit point considérée comme une chose indifférente. Le Seigneur menace de sa colère ceux qui usoient dans Israël d'un habillement étranger (a) : *Super omnes qui indui sunt veste peregrina.*

Il y a assez d'apparence que ce que l'Écriture appelle *les ailes du manteau* (b), ne sont autres que les coins auxquels étoient attachées les houpes dont on a parlé. Saül ayant laïssé l'aîle, ou le coin du manteau de Samuël, pour le retenir, l'arracha, & le bord lui demeura dans la main (c), David coupa l'aîle, ou le coin du manteau de Saül dans la caverne (d), sans que ce Prince s'en aperçût. L'Hémorroïsse toucha le bord du manteau du Sauvent, sans qu'on le remarquât. Les autres malades ne demandoient que cette grace-là, pour être guéris : *Rogabant ut vel simbriam vestimenti ejus tangerent.* Le manteau du grand-Prêtre avoit une ouverture par le haut, pour passer la tête. Il devoit être fendu par les côtez, pour passer les bras, & il étoit fermé tout autour par le bas. Au lieu des quatre houpes que les Juifs portoient aux quatre coins de leurs manteaux, le grand-Prêtre avoit tout le long du bord du sien, des houpes, qui représentoient des pommes de grenades, & d'un tissu précieux, entremêlées avec des sonnettes d'or (e).

Les Juifs encore aujourd'hui portent sous leurs habits quelque chose qui leur tient lieu de leur ancien manteau. C'est une pièce d'étoffe de lin, ou de soye quadrée, avec quatre houpes pendantes aux quatre coins. Cet habillement est double : Une partie se met par-devant, & l'autre par-dérrière ; & les deux pièces sont attachées par des cordons qui tiennent sur les deux épaules. C'est ce qu'ils appellent *harba canephos* (f), c'est-à-dire, les quatre coins, ou les quatre ailes. C'est un diminutif de leur ancien manteau, qui devoit être par conséquent de la forme à peu près de nos tuniques, ou dalmatiques, qui pendent devant, & derrière ; ayant une ouverture pour passer la tête. Elles n'en différoient guères que par les quatre houpes attachés au quatre coins d'en bas, & par la frange, ou le galon qui regnoit le long des bords.

J'ai toutefois quelque doute sur cette description que nous venons de faire : Car 1°. le manteau des Orientaux est un carré oblong propre à toutes sortes de figures. On le tourne en toutes manières ; on s'en enveloppe par-dessus, & par-dessous les épaules ; on le replie sur la tête, pour s'en couvrir dans le deuil ; ou pour s'en parer contre la pluie, & contre l'ardeur du soleil ; on l'attache au-dessous du cou, ou sur la poitrine, ou sur l'épaule, avec une agraffe. Enfin il est impossible de marquer tous les

(a) Soph. 2. 8.

(b) 1. Reg. xv. 27. & xxiv. 5. 12.

(c) 1. Reg. xv. 27.

(d) 1. Reg. xxiv. 12.

(e) Exod. xxviii. 34. & xxxii. 24.

(f) Buxtorf. Synagog. c. 4.

différens usages auxquels on l'employe. 2°. L'écriture parlant du manteau, dit qu'on s'en enveloppe tout le corps, qu'on s'en revêt, qu'on s'en couvre; qu'on se cache dans son manteau, qu'on le quitte, & qu'on le prend sans façon, & sur le champ: Toutes expressions qui marquent qu'il n'étoit nullement attaché. 3°. Enfin le *thaled*, ou *thalet* des Juifs, qu'ils portent dans leur Synagogue, lorsqu'ils prient (a); & qui paroît être constamment leur ancien manteau, ressemble beaucoup à celui des Orientaux d'aujourd'hui. Il n'a aucune ouverture pour passer la tête. Ils le mettent sur les épaules, ou par-dessus la tête; & devant leurs yeux, pour se dérober la vûe des objets qui pourroient les distraire. Ainsi je croirois plutôt que c'est-là la véritable forme des anciens manteaux des Hébreux, que celui que nous avons décrit sous le nom d'*harba canephos*.

Le manteau des femmes, ou le voile dont elles se couvroient, lorsqu'elles étoient hors de la maison, est assez différent de celui que nous venons de représenter. Rébecca ayant apperçû Isaac qui se trouvoit sur son chemin, prit aussi-tôt son voile, pour se couvrir (b); & lorsqu'Abimélech, roi de Gérare, rendit à Abraham Sara, qu'il avoit enlevée, croyant qu'elle fût sa sœur, il donna à Sara mille pièces d'argent, & lui dit: Cela vous servira pour avoir un voile pour mettre devant vos yeux (c). Thamar étoit ainsi couverte d'un grand voile, lorsque Juda s'approcha d'elle, sans la reconnoître (d). Saint Paul parle de ce voile que les femmes portoient sur leur tête, & il ne veut pas qu'elles paroissent autrement dans l'Eglise (e). Il falloit que cet habillement fût fort vaste, puisque Ruth y mit une assez grande quantité de grains que Booz lui donna, & qu'elle reporta chez sa belle-mère (f). Tous nos Voyageurs remarquent qu'encore aujourd'hui dans tout l'Orient, les femmes d'honneur vont ordinairement couvertes d'un grand voile ou écharpe. Les femmes Arabes ont le visage entièrement couvert, & ne voyent qu'à travers de deux ouvertures à l'endroit des yeux; & l'ouverture même est tissûe d'un poil de cheval, qui leur laisse la liberté de voir, sans être vûes. Ces sortes de manteaux devoient être précieux & magnifiques; car l'Écriture invective souvent contre les parures des femmes, & contre la richesse de leurs habits (g): Ce qui ne peut guères tomber que sur les manteaux, ou voiles dont nous venons de parler.

Les Hébreux alloient communément tête nuë. Nous ne trouvons dans leur langue aucun terme pour signifier un bonnet, ou un chapeau. Seulement on remarque le bonnet des Prêtres, & des Lévités, qui étoit de:

(a) Léon de Modène Cérémonies. des Juifs, partie 1. ch. 5. & 11.
 (b) Genes. xxxviii. 14.
 (c) Genes. xx. 16.
 (d) Genes. xxviii. 14. 15.

(e) 1. Cor. xi. 5. 6.
 (f) Genes. xxiv. 64. 65.
 (g) 1. Reg. 1. 24. Jerem. iv. 30. Exech. xli. 10. 13. &c.

simple lin, & lié par un ruban (a). Celui du grand Prêtre étoit plus riche, & plus orné, & au lieu d'un simple ruban, il étoit ferré par une lame d'or qui pendoit sur le front, & étoit attachée par derrière par deux rubans (b). On trouve aussi le diadème des Rois, qui étoit une simple bande de toile blanche, ou rayée, & nouée par derrière (c). Au lieu de bonnet, ou de chapeau, on croit que les Hébreux portoient une espèce de bandeau, dont ils se ferroient la tête. Ezéchiël (d) en parle d'une manière assez claire : *Vous ne ferez point de deuil pour un mort ; votre couronne sera toujours sur votre tête.* Et saint Luc dans les Actes (e), parle des suaires de saint Paul, que l'on mettoit sur les malades, & par le moyen desquels ils recevoient la sante : Ce que plusieurs sçavans Interprètes (f) expliquent de certains bandeaux de laine, ou de lin, que cet Apôtre portoit autour de sa tête.

Mais ce qui me donne du scrupule dans ceci, est que le passage d'Ezéchiel ne prouve que pour sa personne : & comme il étoit Prêtre, & ne portoit point de cheveux, mais un bonnet ferré par un ruban, comme nous l'avons dit ; on n'en peut rien conclure pour les autres Israélites, qui portoient leurs cheveux, & qui n'avoient pas le même privilège, ou, si l'on veut, le même besoin que les Prêtres de porter des bonnets, pour se garantir du froid, ou de la trop grande chaleur. Et à l'égard des *suaires* que l'on empruntoit de saint Paul, ils peuvent marquer ou des mouchoirs, ou des linges propres à essuyer la sueur des mains, ou du visage, comme l'insinué l'étymologie de *sudarium*.

Je persiste donc à croire que les Hébreux n'avoient aucun habillement de tête. Si quelquefois dans les voyages ils étoient incommodés de la chaleur, ou du trop grand froid, ou de la pluie, ils se couvroient la tête de leur manteau, & s'en formoient une manière de bonnet à leur guise. Ils se couvroient aussi la tête dans le deuil, & dans leurs prières, par respect ; comme quand Moïse approcha du buisson ardent (g). David chassé de Jérusalem par Absalon (h), s'enfuit la tête enveloppée dans son manteau. Aman ayant été obligé de conduire Mardochée comme en triomphe par toute la ville de Suses (i), s'en retourne dans sa maison la tête couverte, & outré de douleur. Jérémie (k) nous représente les laboureurs, & le peuple accablés d'afflictions, & la tête couverte, dans les tems de famine, & de stérilité : *Agricole operuerunt capita sua.*

Dans la joye, dans les mariages, & dans la débauche, on se couronnoit

(a) Exod. xxviii. Voyez le Comment. p. 37. 388.

(b) Exod. xxviii. 4.

(c) 2. Reg. i. ii. xii. 30.

(d) Ezech. xxv. 17.

(e) Act. xix. 12.

(f) Oecumen. & Sanct. in Act. xix. Histor. Scolast.

(g) Exod. iii. 6.

(h) 2. Reg. xv. 30.

(i) Esth. vi. 12.

(k) Jerem. xlv. 4.

de fleurs (a). Hors ces cas extraordinaires, les Hébreux alloient tête nue, à l'exception des Prêtres, qui, comme nous l'avons remarqué, portoient des bonnets, parce qu'ils ne portoient point de cheveux. Saint Paul (b) dit que l'homme qui couvre sa tête, la deshonne. L'époux du Cantique (c) dit qu'il a la tête, & les cheveux chargez de rosée, parce qu'il a passé la nuit à la campagne. Absalon ne se feroit point attaché à un arbre par ses cheveux, s'il eût porté un bonnet, ou chapeau. Ce que nous venons de dire des Hébreux, ne leur étoit pas particulier. Plusieurs autres peuples d'Orient alloient de même la tête nue; & ceux qui portent aujourd'hui le turban, ne portent point de cheveux, au lieu que le commun des Israélites portoit de longs cheveux, mais il n'avoit aucune sorte de bonnet pour couvrir sa tête.

Il n'en étoit pas de même des femmes Israélites. Elles portoient des ornemens de tête de plusieurs sortes. Saint Paul (d) dit que la femme qui paroît dans l'Eglise, qui y prie, ou qui y parle la tête découverte, deshonne sa tête: C'est comme si elle se faisoit tondre. Jézabel ayant appris que Jéhu alloit entrer dans Samarie (e), se teignit les yeux avec de l'antimoine, & orna sa tête. Elle mit apparemment sur ses cheveux une mitre, ou le bonnet, avec les colliers, & les autres ornemens du nez, des oreilles, & du front, dont il est parlé souvent dans l'Ecriture; & elle se noircit les yeux avec l'antimoine, pour les faire paroître plus larges, & plus noirs. Judith voulant aller trouver Holofernes (f), se peigna, partagea ses cheveux, & les mit en tresses, puis elle prit sa mitre, ou son bonnet précieux, qui se lioit autour de la tête avec des rubans, ou des pendans ornés d'or, & de broderie, ou de perles. Baruch (g) dit que le Seigneur ornera un jour Jérusalem du manteau de justice, & de la couronne, ou de la mitre d'honneur. Ce manteau n'est autre que le voile, avec lequel les femmes d'honneur paroissoient hors de la maison, & dont on a parlé plus haut.

Isaïe (h) fait un long dénombrement des parures des filles de son tems; des colliers, des brassielets des jambes, & de ceux des bras, des bagues, des anneaux, des pendans d'oreilles, des éguilles de tête, des mitres, des chaînes d'or, des perles qui pendoient sur le front, des miroirs, des linges fins, des rubans. Nous avons parlé en plus d'un endroit, (i) des anneaux qu'elles se pendoient au nez, soit en perçant l'entre-deux des narines, ou une seule narine, ou le haut du nez, en l'endroit où l'on met les

(a) Sap. 21. 8. 2. Marc. VI. Isai. LXI. 10.

(b) 1. Cor. XII. 4.

(c) Cant. V. 2.

(d) 1. Cor. XI. 5.

(e) 4. Reg. X.

(f) Judith. 10. 3.

(g) Baruc. 4. 2.

(h) Isai. LIII. 18. 19. 20. 21.

(i) Genes. XXIV. 47. Prov. XL 22.

lunettes. La couleur des cheveux la plus estimée, étoit la noire; (a) & on avoit grand soin de les parfumer avec des huiles précieuses. Ce n'étoit pas seulement les femmes qui avoient cette délicatesse : on oignoit aussi la tête, & les cheveux des hommes; & l'Évangile loué une femme pécheresse convertie, qui rendit cet office à JÉSUS-CHRIST. (b) Joseph dit (c) que les jeunes gens qui accompagnoient Salomon lorsqu'il paroissoit en public, se parfumoient les cheveux avec des huiles de senteur; puis jettoient par-dessus de la poudre d'or, qui les faisoit briller aux rayons du soleil avec un fort grand éclat.

L'habit du deuil parmi les Hébreux, étoit de couleur noire, ou brune. Pour l'ordinaire dans ces rencontres on se revêtoit de sacs, ou de cilices; c'est-à-dire, d'habits grossiers, rudes, mal-propres, d'une grosse laine; ou plutôt, d'un poil de chameau, ou de chèvre, que l'on ne portoit que dans le deuil, ou dans une extrême pauvreté. Le texte sacré marque pour l'ordinaire que ceux qui sont dans le deuil, se ceignent de sacs; pour marquer apparemment qu'ils portoit cet habit noir, & grossier, en forme de ceinture, par-dessus la tunique. Ces sortes de marques de douleur étoient communes aux hommes, & aux femmes, de même que la cérémonie de déchirer leurs habits dans le transport de la douleur.

Je remarque aussi des habits de veuvage pour les veuves. Il en est parlé dans l'histoire de Thamar (d), de Judith (e), & de la veuve que Joab fit parler à David en faveur d'Abiathar (f). Ces sortes d'habits étoient les mêmes que ceux dont on se servoit dans le deuil. Judith portoit sur ses reins un cilice, & jeûnoit tous les jours, à l'exception des jours de Sabbat, des premiers jours du mois, & des autres fêtes de la nation (g). Voilà quel étoit l'habit, & l'exercice des vraies veuves (h): *Quæ verè vidua est, & desolata*. Je pense que dans le deuil les hommes ne portoit point de manteau; mais seulement une tunique, ou une haire, un cilice, d'une étoffe brune, & grossière; & par-dessus une ceinture de corde, de sacs, ou de cuire. Tel étoit l'habit du Prophète Elie (i), & celui de saint Jean-Baptiste (k), & de ceux qui contrefaisoient les Prophètes (l): *Non operientur pallio sacco, ut mentiantur*. Les Septante, le Syriaque, & l'Arabe lisent en cet endroit: *Ils ne se revêtiront point de peaux veluës, pour mentir*. Ces habits de peaux se remarquent aussi dans l'Écriture, pour des

(a) Cant. v. 11.

(b) Luc. xii. 57.

(c) Antiquit. lib. 8. cap. 2. Ψῆμα ὃ χρυσεῖ κατὰ ἡμέρας αὐτῷ ἐτίθειτο ταῖς κόμῃμας ὡς εἶβεν αὐτῷ τὰς κεφαλὰς τῆς αὐτῆς τὰ χρυσεῖ ὡς τὸ εἶναι ἀντακλωθῆναι.

(d) Genes. xxxviii. 19. Vide & Baruc. v. l. 2.

(e) Judith. x. 2.

(f) 2. Reg. xiv. 2.

(g) Judith. viii. 6.

(h) 1. Timot. v. 5.

(i) 4. Reg. i. 7. 8.

(k) Matt. iii. 4.

(l) Zach. xii. 4.

habits de pénitence (a) : *Circuierunt in melotis, in pellibus caprinis.*

Les Savans ne sont point d'accord si les Hébreux alloient chauffez, ou nuds pieds. Bochart (b) a prétendu que pour l'ordinaire ils alloient nuds pieds, & qu'ils ne se chauffoient que quand ils alloient en voyage. Il appuye son sentiment sur ce que Moÿse ordonne aux Hébreux de se chauffer pour manger l'Agneau pascal (c), comme gens qui alloient se mettre en voyage. Il cite ce passage de Juvénal (d), qui dit que les Juifs observent leurs Fêtes pieds nuds :

Observant ubi Festa mero pede Sabbatha Reges.

Il remarque aussi que la Reine Bérénice, sœur d'Agrippa parut en cet état devant le tribunal de Festus (e), pour intercéder en faveur des Juifs.

Mais Bynæus (f) soutient que les Hébreux alloient ordinairement chauffez, & qu'ils n'alloient nuds pieds que dans des rencontres extraordinaires ; par exemple, dans le deuil, ou dans la pénitence. En effet si l'on voit David sortir de Jérusalem déchaux, & le visage couvert, durant la révolte d'Absalon (g) ; c'est dans un esprit de pénitence. Si les Juifs au jour de l'Expiation solemnelle, & dans les funérailles, demeurent assis à terre, & nuds pieds (h) ; c'est par un principe de douleur. Dieu ordonne à Ezéchiel de ne se pas déchauffer, & de ne pas faire le deuil de son épouse, qui venoit de mourir (i) ; parce qu'il étoit ordinaire de prendre ces marques de deuil dans ces rencontres. Isaïe (k) reçoit ordre de Dieu d'aller nuds pieds, & de quitter ses habits, pour marquer d'une manière plus expresse la future captivité de l'Egypte, & de la terre de Chus. Il étoit donc ordinaire d'aller chauffé & vêtu. Lorsque Moÿse vit le buisson ardent (l), & lorsque Josué vit l'Ange qui lui apparut près de Jéricho (m), ils étoient chauffez l'un & l'autre ; puisque l'Ange leur dit de quitter leurs souliers, parce que le lieu où ils étoient étoit saint. Les Israélites dans le Désert ne manquèrent ni de souliers, ni d'habits (n) ; comme le Seigneur le leur fait remarquer. Moÿse dans les bénédictions qu'il donne aux Tribus d'Israël, prédit à Aser que le fer & le cuivre seront sous ses souliers (o). JESUS-CHRIST défend à ses Apôtres de porter des chaussures en voyage (p). Les Hébreux, pour dire que l'on passe un fleuve à sec, disent qu'on le passe tout chauffé (q).

(a) Hebr. xi. 37.

(b) Bochart. *Ferozoic.* p. 1. lib. 2. cap. 50.

(c) Exod. xii. 11.

(d) Juvénal. *Sat.* 6.

(e) Joseph. lib. 2. c. 15. de *Bello Jud.*

(f) Bynæus de *calceis Hebraorum*, lib. 1. c. 1. art. 7.

(g) 2. *Reg.* xv. 30.

(h) Buxtorf. *Synagog.* c. 35. *Jonath. ad Le-*

vit. xvi. 29. Braun. de *vest. Sacerd.* lib. 1. c. 3.

(i) Ezech. xxiv. 17.

(k) Isaï. xx. 2.

(l) Exod. iii. 5.

(m) Josue v. 15.

(n) Deut. xxv. 10.

(o) Deut. xxiii. 25.

(p) *Matth.* x. 10.

(q) Isaï. xi. 15.

On dira peut-être que ces passages & ces exemples prouvent uniquement que les Hébreux, comme les autres Peuples, portoient des chaufsu- res hors de la maison, en campagne, & en voyage; ce qui n'est nullement contesté: mais voici d'autres passages, qui prouvent qu'ils s'en servoient communément, & dans la maison. Ezéchiél (a) racontant les bienfaits dont Dieu a comblé son peuple, qu'il représente sous l'idée d'une Epouse, n'oublie point de dire qu'il lui a donné des souliers précieux. Lorsque l'enfant prodigue retourne au logis de son pere (b), on lui donne d'abord une robe neuve, un anneau au doigt, & des souliers. S. Pierre dormant dans la prison (c), avoit auprès de lui ses souliers. Dans la cérémonie du refus que faisoit un homme d'épouser la veuve de son frere mort sans enfans (d), on lui ôtoit son soulier devant toute l'assemblée. C'étoit une manière de proverbe de dire: Je ne suis pas digne de porter, ou de délier ses souliers (e), pour marquer qu'on s'estimoit infiniment au-dessous d'une personne. C'en étoit une autre de dire qu'on n'a pas reçu un soulier; pour marquer une chose de vil prix (f). Et Amos (g), pour exagérer la cruauté de ceux de Damas & de Samarie, dit qu'ils ont vendu les pauvres pour un soulier; c'est-à dire, qu'ils les ont vendus à vil prix, ou qu'ils les ont livrez à l'esclavage pour une somme de rien.

Tout cela montre assez, ce me semble, le fréquent usage des souliers parmi les Hébreux, même dans la maison & dans la ville. Je sài que quelques Anciens (h), & plusieurs Modernes (i) ont crû que notre Sauveur avoit toujours marché nuds pieds, sans se servir jamais de chaussures; & il faut convenir que dans l'Evangile on ne lit point qu'il en ait eu; à moins qu'on ne prenne comme une preuve du contraire ce que dit S. Jean-Baptiste: *Je ne suis pas digne de porter ses souliers, ou de les délier* (k): Mais S. Chrysostome (l), S. Augustin (m), Paul de Burgos, Thomas Cajetan, Tolet, Parradius, Sopranes, Baudouin (n), & Bynæus (o), floutiennent le contraire. Il n'y a nulle apparence que dans une chose aussi indifférente que celle-là, le Sauveur se soit éloi-

(a) Ezech. XVI. 10.
 (b) Luc. XV. 22.
 (c) Act. XII. 8.
 (d) Deut. XXV. 7. 8.
 (e) Matth. III. 11. Marc. I. 7. Luc. III. 16.
 Joan. I. 27. Act. XIII. 25.
 (f) Eccli. XLVI. 22.
 (g) Amos II. 6. & VIII. 6.
 (h) Hieronym. ad Eustoch. de custodienda virginis. Discipuli sine calcamentorum onere & vinculis pellium ad predicationem novi Evangelii mittuntur, & milites vestimentis Jesu sorte divi-

sis, caligas non habebant quas tollerent. Nec enim poterat habere Dominus, quod prohibuerat servis, &c.

(i) Ita Dionys. Carthus. Bond'vent. Lyran. Tolet.

(k) Matth. III. 11. &c.

(l) Chrysost. ad pop. Antioch. homil. 6.

(m) Aug. serm. olim 42. de SS. c. 6. nunc serm. 101. in nov. edit. p. 532.

(n) Balduin. de calceo antiq. c. 26.

(o) Bynæus de Calceo Hebr. lib. I. c. 1. n. 90.

gné de la coutume de sa nation & de son pays : Et S. Marc (a) dit expressément qu'il permit à ses Apôtres de porter une paire de sandales en voyage. Il leur défendit seulement d'en porter deux, ou plusieurs paires, comme il paroît par les autres Evangélistes.

Je ne voudrois pas toutefois assurer que dans la maison ils ayent toujours été chaussés. On sait que dans les pays chauds, comme dans l'Egypte & dans la Judée, on est communément nuds pieds dans le logis. Il est certain que dans le Temple les Prêtres étoient toujours déchaux (b). Les esclaves & les captifs alloient ainsi, même hors de la maison & à la campagne (c). Saint Pierre dans la prison étoit nuds pieds (d). L'Epouse du Cantique s'excuse de se lever, parce qu'elle a lavé ses pieds (e). Je ne parle pas de la coutume de se mettre à table déchaux : JESUS-CHRIST & ses Apôtres y étoient de cette sorte (f), parce que de leur tems, on s'y couchoit sur des lits de table. Mais la très-ancienne coutume de laver les pieds à ceux qui venoient de campagne (g), prouve qu'étant arrivez dans la maison, ils quittoient leurs souliers, ou leurs sandales. L'usage d'aller nuds pieds dans la maison, & même dans la ville, s'est pratiqué long-tems à Lacédémone, à Athènes, à Rome, dans presque tout l'Orient. Et quelques anciens Peres, comme Clément d'Alexandrie (h), & Tertullien (i), ont fort approuvé cette coutume. Il paroît par Lucien (k), que plusieurs des anciens Chrétiens la pratiquoient.

La matière des souliers des anciens Hébreux, étoit le cuir, si l'on en croit Bynæus (l). Il tâche de le prouver par les pièces des souliers des Gabaonites (m), qu'il prétend avoir été de cuir ; il le prouve encore par le fréquent usage des peaux parmi les Anciens ; & enfin par le vil prix des souliers (n), qui étoit même passé en proverbe parmi eux, comme on l'a remarqué plus haut. Ses preuves ne sont pas sans réplique. Le passage des Gabaonites n'est nullement exprès pour le cuir, mais seulement pour des pièces, ou même pour des taches. Geierus (o) a conclu des passages d'Amos, que Bynæus cite pour le vil prix des souliers, qu'ils étoient précieux ; & aujourd'hui que l'on porte des souliers de cuir parmi nous, on ne les regarde pas comme une chose de nul prix. On dira, cela est aussi méprisable que des vieux souliers, mais non

(a) Marc. vi. 9.
 (b) Exod. xxx. 19. Rabb. Greg. Nyßen. in Cantic. Theodoret. in Exod. 111. 4. 7. alii passim.
 (c) Isai. xx. 2. 2. Par. xxviii. 15.
 (d) Act. xii. 8.
 (e) Cant. v. 3.
 (f) Luc. vii. 11. Joan. xxi. 4. 5.
 (g) Genes. xviii. 4. xix. 2. xxiv. 32. xliiii.

23. Judic. xix. 21. 2. Reg. xi. 8. &c.
 (h) Clem. Alex. Padag. lib. 2. c. 11.
 (i) Tertull. de Pallio.
 (k) Lucian. in Philop.
 (l) Bynæus de calc. Hebr. lib. 1. c. 2.
 (m) Josue ix. 5.
 (n) Amos ii. 6. viii. 6. Eccli. xlvi. 22.
 (o) Geier. de lusu Hebr. p. 293.

pas que des fouliers simplement. Il est certain que l'Écriture ne marque en aucun endroit d'une manière expresse la matière des fouliers des hommes. En Egypte on les faisoit du jonc nommé papyrus ; en Espagne de genêt. Hérodien (a) dit que ceux qui se mêloient de prophétiser vers la Syrie & la Phénicie, portoient des fouliers de lin.

Ainsi je ne ferois point difficulté de reconnoître que les Hébreux se sont servi de lin, de jonc, de cuir, de bois, ou d'autres matières, suivant leurs commoditez, pour des fouliers, ou des sandales ; car je crois que les sandales y étoient fort communes, par la raison qu'il est souvent fait mention dans le Texte, *des courroyes de dessus le pied*, de rubans qui fermoient, & qui lioient le pied. Les gens de guerre portoient des chaussures armées de fer, ou d'airain, comme on le voit par ce que dit Moÿse de ceux de la Tribu d'Aïer (b) : *Que le fer, & l'airain étoit leur chaussure*. Goliath avoit des brodequins d'airain, qui lui couvroient le pied & le devant de la jambe (c). Les Grecs au siège de Troÿe portoient des bottes d'airain (d). Hésiode (e) parmi les armes d'Hercules, lui donne des bottes de cuivre, ou de laton.

Les fouliers des femmes généralement étoient plus riches & plus propres que ceux des hommes. Ezéchiel (f) dans le récit allégorique qu'il fait des présens que le Seigneur a fait aux Juifs, comme un époux à son épouse, dit entre autres choses, qu'il lui a donné des fouliers de couleur de pourpre, ou de couleur rouge ; ou selon d'autres Interprètes, de peaux de tessons. Mais nous croyons qu'il faut l'entendre des fouliers de couleur de pourpre ; soit qu'ils ayent été de cuir, de laine, ou de coton, ou même de lin. Ces sortes de fouliers ont été fort en usage autrefois, & les Empereurs portoient des brodequins de pourpre, comme une marque de leur dignité. Les Rabbins (g) tiennent que les riches d'Israël paroïssent dans le Temple aux grandes solemnitez, avec des fouliers de couleur de cramoisi. Et Virgile (h) décrit Vénus sous la figure d'une fille Phénicienne, avec des brodequins de pourpre.

Purpureoque altè suras vincire cothurno.

Les sandales de l'Épouse qui sont louées dans le Cantique (i), étoient apparemment de cette couleur. *Que vos pieds sont beaux dans votre chaussure, fille de Prince !* Ce n'étoit point une chaussure entièrement fermée comme nos fouliers ; les pieds n'auroient pû paroître au tra-

(a) *Herodian. lib. 5. c. 13. ἵποδήματα πλὴν ἀπὸ κλωσίδων ἐχόντο, ἄσφραϊ κατ' ἐκείνα τὰ χωρία περὶ τῶν πόλεων.*

(b) *Deut. xxxiii. 25.*

(c) *1. Reg. xvii. 6.*

(d) *Hom. Ἰάσσων : Σαλκικὴν μίδαν ἀ-χαιῶν.*

(e) *Hesiod. Hercnl. Scutum v. 122. Κνῆ μίδαν ὄρη ἀλεῖο φαανῶ.*

(f) *Ezech. xvi. 10.*

(g) *Chald. Paraphrast. in Cant. vii. 1.*

(h) *Virgil. Æneid. 1.*

(i) *Cant. vii. 1.*

vers. C'étoit de ces brodequins à la Phénicienne, qui laissoient voir le pied, & une parrie de la jambe, dont la blancheur étoit relevée par l'éclat de la pourpre. Judith avoit aussi apparemment de semblables sandales lorsqu'elle parut devant Holofernes (a). L'Écriture dit que ses sandales ravirent les yeux de ce Général. Plutarque (b) a avancé que le grand-Prêtre des Juifs paroissoit dans le Temple aux jours solennels, avec de magnifiques brodequins; mais il est démenti par l'Écriture, qui ne parle jamais de chaussures dans le détail des habits des Prêtres, & par les Rabbins, & par les Peres, qui enseignent unanimement que les Prêtres de l'ancienne Loi servoient toujours nus pieds dans le Temple du Seigneur.

On croit que les Hébreux ne se servoient pas de bas. La principale raison qu'on en ait, c'est la pratique constante où ils étoient de laver les pieds aux hôtes, parce que quoiqu'ils portassent des sandales, qui leur garantissoient les pieds contre les pierres, & contre ce qui auroit pû les blesser, cela ne les mettoit pas à couvert de la poussière, qui s'attachoit aux pieds & aux jambes en marchant. De plus, on remarque qu'aussi-tôt qu'ils avoient quitté leurs chaussures, ou leurs sandales, ils étoient entièrement nus pieds. C'est ainsi qu'ils se mettoient à table dans les derniers tems, qu'ils entroient dans le Temple (c), & qu'ils demeuroient pendant le tems du deuil. C'étoit l'usage général des autres peuples d'Orient, d'aller les jambes nuës, & de chauffer leurs souliers, ou leurs sandales à nus, & sans bas. Pour les femmes, elles alloient de même que les hommes. Toutes les raisons qu'on vient de proposer, ont aussi lieu à leur égard, & il y en a une qui les regarde en particulier, & qui est encore plus sensible, c'est qu'elles portoient aux jambes des carcans, ou des anneaux précieux, comme on le voit par Isâie (d); & l'on a déjà remarqué dans le Cantique (e), que les pieds de l'Épouse se voyoient à nus au travers des courroyes de ses sandales.

(a) *Judith. x. 3. xvi. 11.*

(b) *Plutarch. Sympos. lib. 4.*

(c) *Mifna in Massechet Berach. cap. 9. Mai-*

mon. in Halac. Besh Habbechira, cap. 7.

(d) *Isai. III. 16.*

(e) *Cant. VII. 1.*





S U P P L E M E N T

POUR LE COMMENTAIRE SUR JEREMIE,
 Chap. xxv. au v. 11. page 276. ligne 17. Ajoutez :

IL faut une fois bien développer les soixante & dix ans de captivité marquez dans Jérémie. Et avant toutes choses il est bon de remarquer que ce Prophète marque ce nombre d'années en deux endroits. *Jerem. xxv. 11. Cette terre sera réduite en un désert affreux, & toutes ces nations seront assujetties au Roi de Babylone pendant soixante & dix ans. Et Chap. xxix. 10. Lorsque soixante & dix ans seront accomplis dans Babylone, je vous visiterai, j'exécuterai ma promesse, & je vous ramènerai en ce lieu-ci.*

Ussérius, que nous suivons ordinairement dans notre Chronologie commence les soixante & dix ans de captivité marquez au Chap. xxv. v. 11. en la première année de Nabuchodonosor, du Monde 3398. & les finit en l'an du Monde 3468. qui est, selon lui, la première année de Cyrus sur toute la Monarchie d'Orient, dont il ne commença à jouir qu'après la mort de Cambyse son père, Roi de Perse, & de Cyaxare son beau-père, Roi de Médie, trois ans après qu'il eut pris la ville de Babylone. Alors il pouvoit dire, comme il fait dans son Edit en faveur des Juifs (a) ; *Le Dieu du Ciel m'a assujetti tous les Royaumes de la terre, &c.* Avant ce tems il n'auroit pû se vanter de cela ; il n'avoit pas encore recueilli les riches successions qui le rendirent maître de tout l'Asie. C'est ce que dit Ussérius.

Mais comme nous avons suivi une autre manière de supputer les années de Cyrus, & que nous nous éloignons de la méthode d'Ussérius dans l'ordre des tems de la vie de ce Prince, nous mettons la fin des soixante & dix ans de captivité prédite par Jérémie xxv. 11. en l'an du Monde 3485. & par conséquent nous en fixons le commencement en 3415. qui est l'année qui précéda la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Nous savons que la plupart des Interprètes fixent la fin de la Captivité en la première année de Cyrus à Babylone. Nous convenons avec eux, & le premier Livre d'Esdras le marque expressément (b), que cette année-là Cyrus renvoya les Hébreux dans leur

(a) 1. Esdr. 1. 2.

(b) 1. Esdr. 1. 1. 2. 3. 4. &c.

pays ; mais cene fut là qu'un commencement de liberté. Elle ne fut parfaite , que lorsque Darius fils d'Hyftafpe , eut levé tous les obstacles que l'on formoit contre le parfait rétablissement de Jérusalem (a). Et c'est au même tems que nous finissons les soixante & dix ans marquez dans le même Prophète , Chap. xxix. 10. En quoi nous nous éloignons encore d'Ufférius , qui , comme on l'a vû dans le Commentaire , distingue les soixante & dix ans de captivité , des soixante & dix ans de destruction & de ruine du Temple. Distinction qui nous paroît absolument inutile. Voyez notre Commentaire sur *Zach. I. 12.* Il fixe le commencement des soixante & dix ans de la ruine du Temple , en l'an 3414. & la fin en 3485.

(a) 1. *Efdr.* v. vi.





COMMENTAIRE LITTERAL SUR JÉRÉMIE.

CHAPITRE PREMIER.

Vocation & destination de Jérémie pour la fonction de Prophète. Il s'excuse ; Dieu le remplit de force. Vision d'une verge veillante , & d'une chaudière bouillante , & soufflée du côté de l'Aquilon.

†. I. *Verba Jeremia, filii Helcia, de Sacerdotibus, qui fuerunt in Anathoth, in terra Benjamin.*

†. I. **P**rophétie de Jérémie, fils de Helcias, l'un des Prêtres qui demeuroient à Anathot, dans la terre de Benjamin.

COMMENTAIRE.

†. I.



ERBA JEREMIAE, FILII HELCIAE, DE SACERDOTIBUS QUI FUERUNT IN ANATHOTH. *Prophétie de Jérémie, fils d'Helcias, l'un des Prêtres qui demeuroient à Anathoth.* On ne connoît pas particulièrement qui étoit *Helcias*, pere de Jérémie ; car ceux qui veulent que ce soit le grand-Prêtre de ce nom (a), qui

(a) Hebrai. Chald. Burg. Maldon. Sixt. Senens.

2. *Quod factum est verbum Domini ad eum in diebus Josia filii Amon Regis Juda, in tertio decimo anno regni ejus.*

3. *Et factum est in diebus Joakim filii Josia Regis Juda, usque ad consummationem undecimi anni Sedecia filii Josia Regis Juda, usque ad transmigracionem Jerusalem, in mense quinto.*

4. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens :*

2. Le Seigneur lui adressa sa parole au tems de Josias fils d'Amon Roi de Juda, la treizième année de son regne.

3. Il continua de lui parler sous le regne de Joakim fils de Josias Roi de Juda, jusqu'à la fin de l'onzième année de Sédécias fils de Josias Roi de Juda, jusqu'au tems de la transmigracion de Jérusalem, au cinquième mois.

4. Le Seigneur m'adressa donc sa parole, & il me dit :

COMMENTAIRE.

vivoit sous Josias (a), & qui trouva le Livre de la Loi, n'ont pour leur sentiment aucune preuve digne d'attention. Anathoth n'étoit point une ville Sacerdotale; mais une petite bourgade, à trois mille, ou à une lieue de Jérusalem, tirant vers le Nord (b). Depuis le Schisme des dix tribus, les Prêtres avoient été obligez de se retirer dans les terres de Juda, ou de Benjamin, & de quitter les établissemens qu'ils avoient dans les autres cantons du pays. Les Septante (c) : *Parole du Seigneur qu'il adressa à Jérémie, fils de Chetchias, du nombre des Prêtres, lequel habitoit à Anathoth.*

¶ 2. *QUOD FACTUM EST VERBUM DOMINI AD EUM IN DIEBUS JOSIAE, IN TERTIO-DECIMO ANNO REGNI EJUS.* Le Seigneur lui adressa sa parole au tems de Josias, fils d'Amon Roi de Juda, la treizième année de son regne. On pourroit traduire l'Hébreu (d), en le joignant au verset précédent : *Paroles du Seigneur adressées à Jérémie, auquel le Seigneur fit entendre sa parole sous le regne de Josias.* Il prophétisa pendant plus de quarante ans, depuis la treizième année de Josias, du monde 3375. jusqu'après la ruine de Jérusalem, arrivée en l'an du monde 3416. Il alla ensuite en Egypte, où il prophétisa encore, & y mourut quelques années après.

¶ 3. *IN DIEBUS JOAKIM, FILII JOSIAE, ... USQUE AD CONSUMMATIONEM UNDECIMI ANNI SEDECIAE, USQUE AD TRANSMIGRATIONEM JERUSALEM, IN MENSE QUINTO.* Il continua de lui parler sous le regne de Joakim Roi de Juda, jusqu'à la fin de l'onzième année de Sédécias, jusqu'au tems de la transmigracion de Jérusalem, au cinquième mois. Après Josias regnèrent Joachaz, Joa-

(a) 4. Reg. XXI. 4. 8. 10. &c.

(b) Hieron. hic.

(c) τὸ πρῶτον τῷ Θεῷ ἐγγύστε ὅτι Ἰερουσαλὴμ
 ἦ τῷ χελευστὸν ὅτι τῷ Ἰερουσαλὴμ, ὅς κατὰ τὴν ἐν Δ' ἡμέ-
 ρῶν ἐν γ' ἡ Βηθαμὴν.

(d) אֲשֶׁר הָיָה דְבַר יְהוָה אֵלַי בְּיָמַי וְאֲשֶׁר הָיָה דְבַר יְהוָה אֵלַי בְּיָמַי וְאֲשֶׁר הָיָה דְבַר יְהוָה אֵלַי בְּיָמַי
 אשר היה דבר יהוה אלי ב ימיו ואשר היה דבר יהוה אלי ב ימיו ואשר היה דבר יהוה אלי ב ימיו
 ad quem factum est verbum Domini. A la lecture :
 Qui factum est verbum Domini ad eum.

5. Priusquam te formarem in utero, novi te : & antequam exires de vulva, sanctificavi te, & Prophetam in gentibus dedi te.

5. Je vous ai connu, avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mere : je vous ai sanctifié, avant que vous fussiez sorti de son sein ; & je vous ai établi Prophète parmi les nations.

COMMENTAIRE.

chim, Jéchonias, & Sédécias. Le Prophète ne parle point de Joachaz, ni de Jéchonias, parce qu'ils ne regnèrent que fort peu de tems. Jérusalem fut prise l'an du monde 3416. l'onzième année de Sédécias, le neuvième jour du quatrième mois (a) : mais les captifs ne furent menez à Babylone, & la ville, & le Temple ne furent brûlez qu'au mois suivant, qui étoit le cinquième de l'année sainte (b), & le dixième de l'année civile, & qui répondoit à nos mois de Juillet, & Août.

ψ. 5. PRIUSQUAM TE FORMAREM IN UTERO, NOVI TE, ET ANTEQUAM EXIRES DE VULVA, SANCTIFICAVI TE. Je vous ai connu, avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mere ; je vous ai sanctifié, avant que vous fussiez sorti de son sein. Connoître dans Dieu, ne signifie pas toujours la même chose. Il se prend quelquefois pour une connoissance de bienveillance, d'approbation, de protection, d'attention à faire du bien, quelquefois pour une préscience, ou une prévoyance ; & d'autres fois pour une simple connoissance, une simple vûe. En cet endroit, on peut l'entendre dans le premier sens. Dieu aimoit dès lors dans Jérémie les dons de sa grace, qu'il y devoit mettre dans la suite. On peut aussi l'expliquer d'une prévoyance, d'une prédestination, d'un choix anticipé. Je vous ai prévû, destiné, choisi par ma préscience éternelle, pour être mon Prophète (c) ; & en cette qualité, dans cette vûe, je vous ai sanctifié, préparé, séparé ; je vous ai destiné les graces, & les secours dont vous aurez besoin dans le ministère prophétique ; j'ai mis, ou j'ai résolu de mettre dans vous les qualitez nécessaires pour cet emploi.

Quelques anciens Peres (d), & grand nombre d'Interprètes semblent avoir crû, fondez sur cet endroit, que Jérémie avoit été sanctifié, & nettoyé du péché originel dès le sein de sa mere, de la même manière que saint Jean-Baptiste, à qui l'Eglise applique les mêmes paroles qui sont ici adressées à Jérémie. Saint Augustin (e) remarque expressément que saint

(a) 4. Reg. xxv. 2. 3. 4. Jerem. xxxix. 2. & l. l. 5. 6. 7.

(b) Jerem. l. i. 13. 14. comparé avec xxxix. 2. 3. 4.

(c) Aug. Ep. 187. n. 57. nov. Edit. Fansen. Cone ord. Evang. c. 2. Sabneron. tom. 2. trait. 34.

(d) Origen. Homl. x in Jerem. Ambros. Apo-

log. David. cap. 11. n. 57. obscurè. Nazianz. Orat. 1. Apolog. Bernard. seu alius Autor serm. de privileg. S. Joan. Bapt. Hieron. hic. Thom. Raban. Hugo. Dionys. Lyran. Cornet. à Lapid.

(e) Aug. lib. 4. Operis Invers. contra Julian. cap. 34. p. 1218. nov. Edit.

6. Et dixi: *A, a, a, Domine Deus, ecce nescio loqui, quia puer ego sum.*

6. Je lui dis: Ah, ah, ah, Seigneur mon Dieu, vous voyez que je ne fais point parler, parce que je ne suis qu'un enfant.

COMMENTAIRE.

Jean-Baptiste, & Jérémie ont été sanctifiés dès le sein de leurs meres; mais que cela n'a pas empêché qu'ils n'ayent contracté le péché originel: *Jeremias, & Johannes, quamvis sanctificati in uteris matrum, traxerunt tamen originale peccatum.* Ce qu'on doit entendre du péché originel qui a précédé leur sanctification. Saint Hilaire (a) explique la sanctification de Jérémie dans le sein de sa mere, de l'infusion d'une ame qui sortit pure, & sainte des mains de Dieu, quand elle entra dans son corps, mais qui fut bien-tôt corrompue par la contagion du péché. D'autres Peres, & plusieurs Interprètes (b) croient avec plus de vraisemblance, que le mot *sanctifier* en cet endroit, ne signifie qu'une simple préparation, ou une destination à un emploi. Il est incontestable que dans l'Ecriture il se prend très-souvent de cette manière. Par exemple (c): *Sanctifiez-moi tous les premiers nez tant des hommes, que des animaux; réservez-les moi, mettez les à part pour moi; sanctifiez le peuple, disposez-le, préparez-le; sanctifiez la guerre, préparez-vous à faire la guerre, &c.* L'Auteur de l'Ecclésiastique en parlant de Jérémie (d): *Ils ont maltraité celui qui a été consacré Prophète dès le sein de sa mere.*

PROPHETAM IN GENTIBUS DEDI TE. *Je vous ai établi Prophète parmi les nations; ou, je vous ai établi Prophète, pour annoncer mes ordres aux nations.* Jérémie étoit premièrement envoyé à la maison de Juda, pour la rappeler de ses égaremens, & pour lui annoncer les malheurs dont elle étoit menacée, & qui étoient prêts de fondre sur elle: mais cette destination lui étoit commune avec tous les autres Prophètes de Juda. Ce qui le distinguoit des autres, étoit le choix que Dieu en avoit fait, pour prédire ce qui devoit arriver aux nations étrangères (e), comme il l'a fait en effet dans les Chapitres XXV. & XXVII. XLIV. XLV. XLVI. XLVII. XLVIII. XLIX. L. & LI. où il parle contre les Babylo niens, les Egyptiens, les Iduméens, les Philistins, les Phéniciens, les Ammonites, & les Moabites. C'est ainsi que saint Paul est destiné de Dieu pour être l'Apôtre des Gentils (f), quoique son Apostolat ne se bornât pas à eux-seuls; mais

(a) Hilar. in Psal. 119. n. 12.

(b) Theodoret. hic; Τὸ ἵ ἡλίκου, ἀλλ' οὐ ἀφαιεῖται τὸ ἄνευ. Hieron. in Galat. 1. Chald. Sanct. Tir. Menoc. alii recentiores.

(c) Exod. XIII. 2.

(d) Eccli. XLIX. 9.

(e) Voyez aussi après le ψ. 10. & Ch. VII. 18. XXXI. 10.

(f) Act. IX. 15. XIII. 46. XV. 3. XXVIII. 28 XI. 13. Galat. II. 8. & 1. Timot. II. 7. & 2. Timot. I. 11. &c.

7. Et dixit Dominus ad me; Noli dicere: Puer sum; quoniam ad omnia que mittam te, ibis: & universa, quaecumque mandavero tibi, loqueris.

8. Ne timeas à facie eorum; quia tecum ego sum, ut eruam te, dicit Dominus.

7. Le Seigneur me dit: Ne dites point: Je suis un enfant; car vous irez par-tout où je vous enverrai, & vous porterez toutes les paroles que je vous commanderai de dire.

8. Ne craignez point de paroître devant ceux à qui je vous enverrai, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

qu'il comprît aussi les Hébreux. De même Isaïe peut être nommé le Prophète du retour de Babylone, & de la liberté d'Israël (a), parce que ç'a été là le principal objet de ses prophéties, & que personne avant lui ne les avoit annoncées, quoiqu'il ait prophétisé bien d'autres choses.

7. 6. ET DIXIT: A, A, A, DOMINE DEUS, ECCE NESCILOQUI, QUIA PUER EGO SUM. Je lui dis: Ah, ah, ah, Seigneur mon Dieu, vous voyez que je ne sais point parler, parce que je ne suis qu'un enfant. On ne sait pas au juste quel étoit l'âge de Jérémie, lorsque Dieu lui déclara la destination qu'il avoit faite de toute éternité de sa personne, pour être le Prophète des nations. Les uns lui donnent quatorze, ou quinze ans (b); d'autres lui en donnent moins, & d'autres plus. Quand on lui en donneroit vingt, ou même davantage, il n'y auroit nul inconvénient, puisque l'écriture donne le nom d'enfants à des personnes assez avancées en âge (c), & que depuis la treizième année de Josias, jusqu'à la prise de Jérusalem, il n'y a qu'environ quarante ans. Quand donc on supposera que Jérémie sera mort à quatre-vingt ans, il en pouvoit avoir trente, ou trente-cinq, lorsque Dieu commença à lui parler. Ce qu'on lit ici: A, a, a, nescio loqui (d), n'est point un bégayement d'un enfant qui ne sauroit s'exprimer; c'est une interjection, & une plainte: Hélas, hélas, hélas, Seigneur, je n'ai nulle éloquence, nul talent pour l'emploi de Prophète, je ne suis pas accoutumé à parler en public; je ne parle ni bien, ni aisément, ni avec la force, & la dignité nécessaires pour faire respecter votre parole. Ce sont des excuses que sa modestie, & son humilité lui fournissoient, comme autrefois à Moïse, qui s'excusoit de même sur son peu de facilité à parler (e), & sur son peu d'éloquence: Impeditioris, & tardioris lingua sum, quoique les plus grands Maîtres en l'art du discours, admirent encore aujourd'hui les Ecrits de ce divin bégayeur. L'Hébreu (f) ne lit qu'une

(a) Hsai. XLVII. 5. 6. 7. 8.

(b) Castrens. Tirin.

(c) Voyez Genes. XXII. 5. XXXVII. 29. 30. XLII. 12. XLIV. 20. Exod. XXXIII. 11. & 1. Reg. XVI. 33. &c.

(d) Ita Munst. Mont. Pag. alii Interpp. passim.

(e) Exod. IV. 10. Non sum eloquens ab heri, & nudius tertius, &c.

(f) ויאמר אחה אדני יהוה הנח לא ודעתו דבר

9. *Et misit Dominus manum suam, & tetigit os meum: & dixit Dominus ad me: Ecce dedi verba mea in ore tuo:*

10. *Ecce constitui te hodie super gentes, & super regna, ut evellas, & destruas, & disperdas, & dissipas, & adifices, & plantes.*

9. Alors le Seigneur étendit sa main, toucha ma bouche, & me dit: Je mets présentement mes paroles dans votre bouche:

10. Je vous établis aujourd'hui sur les nations & sur les Royaumes, pour arracher & pour détruire; pour perdre & pour dissiper; pour édifier & pour planter.

COMMENTAIRE.

fois: *Ah, Seigneur Dieu, je ne sai pas parler.* Le Caldéen: Recevez, je vous prie, mon excuse, ô mon Dieu; je ne sai point prophétiser. Le Syriaque: *Je vous prie, Seigneur, &c.* Les Septante: (a) J'ai dit: *Seigneur Dieu, qui êtes par essence, je ne sais pas parler.*

ψ. 9. MISIT DOMINUS MANUM SUAM, ET TETIGIT OS MEUM. *Le Seigneur étendit sa main, & toucha ma bouche;* pour m'ôter la difficulté que je pouvois avoir à parler. Il lui envoya un Ange, comme il en avoit autrefois envoyé à Isaïe, pour purifier la bouche de ce Prophète, en touchant sa langue avec un charbon de l'Autel (b). Tout ceci se passa en esprit (c), & apparemment en songe: mais à son réveil Jérémie se trouva changé en un autre homme; il se sentit rempli de force, & de hardiesse, de lumière, de courage, & de tous les dons que l'Esprit de Dieu communique à ceux qu'il possède, qu'il anime, & qu'il destine aux plus importants emplois.

ψ. 10. CONSTITUI TE HODIE SUPER GENTES, ET SUPER REGNA, UT EVELLAS, ET DESTRUAS, &c. *Je vous établis aujourd'hui sur les nations, & sur les Royaumes, pour arracher, & pour détruire, &c.* Votre mission n'est point limitée aux Juifs; je vous établis le Prophète des nations étrangères. Vous annoncerez mes volontés aux Babylo niens, aux Egyptiens, aux Phéniciens, & à tous les autres peuples, auxquels je vous ordonnerai de parler. Vous arracherez, & vous détruirez; vous planterez, & vous édifierez, c'est-à-dire, vous prédirez la ruine, le renversement, la destruction des États, & vous annoncerez leur rétablissement, & leur gloire. Vous ne serez pas seulement pour les mauvaises nouvelles, vous serez aussi le Prophète des bonnes, & des heureuses. Si vous publiez la ruine de Jérusalem, & la captivité de Juda, vous publierez aussi leur rétablissement, & leur retour. On dit souvent dans le stile des Prophètes, que l'on fait, ce qu'on annonce (d); qu'on est la cause, lorsqu'on n'est que le prédicateur, & le messager.

(a) καὶ ἄρα ὁ ἄνθρωπος κέρως, ἰδὲ οὐκ ἔπαυμαι λαλεῖν.

(b) *Isai. vi. 5. 6. Volavit ad me unus de Seraphim, & in manu ejus calculus quem forciposum.*

erat de altari, & tetigit os meum, &c.

(c) *D. Th. Hugo. Dionys. Lyr. Vat. Sanct. Grot.*

(d) *Vide Isai. vi. 9. 10. Ezech. iv. 2. & xliii. 19. & xliiii. 3. Levit. xliiii. 13. &c.*

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens : Quid tu vides, Jeremia ? Et dixi : Virgam vigilantem ego video

12. Et dixit Dominus ad me : Bene vidisti, quia vigilabo ego super verbo meo, ne faciam illud.

13. Et factum est verbum Domini secundo ad me, dicens : Quid tu vides ? Et dixi : Ollam succensam ego video ; & faciem ejus à facie Aquilonis.

11. Le Seigneur me parla encore, & me dit : Que voyez-vous, Jérémie ? Je lui répondis : Je vois une verge qui veille.

12. Le Seigneur ajouta : Ce que vous voyez est vrai : car je veillerai aussi pour accomplir ma parole.

13. Le Seigneur me parla une seconde fois, & me dit : Que voyez-vous ? Je lui répondis ? Je voi une chaudière bouillante tournée du côté de l'Aquilon.

COMMENTAIRE.

¶. 11. VIRGAM VIGILANTEM EGO VIDEO. *Je vois une verge qui veille* ; une verge prête à frapper ; attentive à donner son coup. Cette verge marquoit la vengeance de Dieu, qui devoit bien-tôt éclatter contre Juda ; elle marquoit Nabuchodonosor, qu'on peut justement appeller la verge, & le fleau dont Dieu se servit, pour abbattre les Puissances, dont les crimes étoient montez à leur comble. Le Caldéen : *Je vois un Prince qui se hâte pour mal faire*. Le Texte Hébreu à la lettre (a) : *Je vois un bâton d'amandier* (b). Cet arbre fleurit avant tous les autres, & même avant la fin de l'hyver (c) : *Floret prima omnium amygdala mense Januario ; Martio verò pomum maturat*. Les Septante (d) traduisent : *Je vois une branche, ou un bâton de noyer*. En l'Hébreu *schakked*, & le verbe qui signifie *veiller*, il y a une allusion sensible. L'on a même donné le nom de *schakked* à l'amandier, à cause de sa vigilance, & de sa promptitude à fleurir, & à meurrir. Dieu fait voir à Jérémie une branche d'amandier, pour lui marquer que la vengeance qu'il devoit tirer de son peuple, étoit proche (e) : *Vigilabo ego super verbo meo, ut faciam illud*. J'imiterai la vigilance, & la promptitude de l'amandier, dans le châtiment que j'exercerai contre mon peuple. En plus d'un endroit de l'écriture, *veiller* se prend pour se hâter de punir : (f) *j'ai veillé sur eux, pour arracher, pour détruire, pour dissiper*, dit ailleurs Jérémie. Daniel (g) : *Le Seigneur a veillé sur le châtiment, & il l'a fait tomber sur nous*. Æschyle (h) parle d'un *très éveillé, & prêt à frapper* ; Aristophane (i), *un feu vigilant, & qui vit de lui même*.

¶. 13. OLLAM SUCCENSAM EGO VIDEO, ET FACIEM EJUS A FACIE AQUILONIS. *Je vois une chaudière bouillante, tour-*

(a) ואמר מקל שקד אני ראו

(b) It a Theodoret. Syr. apud Theodoret. Mont. Munsf. Pag. Jun. Trem. Grot. Drus. alii passim.

(c) Theodoret. hic. Plin. lib. xvi. c. 25.

(d) και εἶπε βεστηρω καρῆλω.

(e) ψ. 12. כי שקד אני על דברו

(f) Jerem. xxxi. 28.

(g) Dan. ix. 14.

(h) Æschyl. Prometh. Vinct. v. 368.

ἄγρυπνον βίλος.

(i) Aristoph. Lysistrate. Τὸ τὸ αὐτὸ ἐ-
γρηγορεῖν, ἔκατι καὶ ἑ.

14. *Et dixit Dominus ad me : Ab Aquilone pandetur malum super omnes habitatores terra.*

15. *Quia ecce ego convocabo omnes cognationes regnorum Aquilonis , ait Dominus : & venient , & ponent unusquisque solium suum in introitu portarum Jerusalem : & super omnes muros ejus in circuitu , & super universas urbes Juda.*

14. Le Seigneur me répondit ; Les maux viendront fondre du côté de l'Aquilon sur tous les habitans de la terre.

15. Car je m'en vais appeler tous les peuples des Royaumes de l'Aquilon , dit le Seigneur , & ils viendront chacun établir leur trône à l'entrée des portes de Jérusalem , tout autour de ses murailles , & dans toutes les villes de Juda.

COMMENTAIRE.

née du côté de l'Aquilon. L'Hébreu à la lettre , *une chaudière soufflée* , posée sur un feu ardent , & soufflé du côté du Septentrion. Le vent du nord donnoit fortement contre le feu qui faisoit bouillir cette chaudière. La chaudière bouillante marquoit la Judée , & Jérusalem ; le vent qui souffloit , & qui allumoit le feu , désignoit Nabuchodonosor , qui venoit du côté du Septentrion (a). Le feu dans l'écriture , signifie communément la guerre (b). La chaudière sur le feu , représente Jérusalem , non-seulement ici , mais encore dans Ezéchiel (c) , & dans Michée (d). *Jérusalem est la chaudière , & nous sommes la chair* , disoient les Juifs dans Ezéchiel. Et ailleurs , le Seigneur ordonne à ce Prophète de préparer une chaudière , de la remplir de viande , & d'allumer un feu par-dessous , pour cuire la chair , & les os ; & même de fondre l'airain de la chaudière ; tout cela pour désigner le siège de Jérusalem par les Caldéens. Michée dit que les Princes de Jérusalem commettent mille violences contre le menu peuple : *Ils lui arrachent la peau , & la chair de dessus les os ; ils brisent leurs os , & les font cuire comme dans une chaudière , ou dans un pot.* Ces comparaisons n'avoient rien de bas parmi un peuple accoutumé à voir dans le Temple du Seigneur des victimes , dont on cuisoit les chairs dans des chaudières , pour l'usage des Prêtres , & des particuliers qui y venoient offrir leurs sacrifices. L'aquilon marque ordinairement les Royaumes d'Assyrie , & de Babylone , quoique dans nos Cartes Géographiques Babylone soit plutôt à l'orient qu'au nord de Jérusalem. Mais il y a toute apparence que les Cartes nous trompent ; car l'usage de l'écriture de mettre l'aquilon pour les pays de de-là l'Euphrate , est constant , & général. Peut-être aussi que les Prophètes parloient de Babylone , non pas tant selon la situation précise des lieux , que suivant ce qui leur en apparoissoit. Les armées des Babyloniens , des Caldéens , des Assyriens venoient toujours dans la Judée du côté de Damas , & de la Sy-

(a) *Isai.* xiv. 31. xli. 25. *Jerem.* iii. 12. iv. 6. xlii. 20. & *passim.* *Ezech.* xxvi. 7. xxxii. 30.

(b) *Num.* xxi. 28. *Dent.* xxxii. 32. *Judic.*

ix. 15. *Isai.* ix. 18. 19. xxvi. 11. & *alibi passim.*

(c) *Ezech.* xi. 3. & xxiv. 3. 4. & *seq.*

(d) *Mich.* iii. 3.

rie,

16. Et loquar judicia mea cum eis super omnem malitiam eorum qui dereliquerunt me, & libaverunt Diis alienis, & adoraverunt opus manuum suarum.

17. Tu ergo accinge lumbos tuos, & surge, & loquere ad eos omnia quae ego praecipio tibi. Ne formides à facie eorum: nec enim timere te faciam vultum eorum.

16. Et je leur ferai connoître quels sont mes jugemens contre toute la malice de ceux qui m'ont abandonné, qui ont sacrifié aux Dieux étrangers, & qui ont adoré les ouvrages de leurs mains.

17. Vous donc, ceignez vos reins, & allez promptement, & dites-leur tout ce que je vous commande. N'appréhendez point de paroître devant eux, parce que je ferai que vous n'en aurez aucune crainte.

COMMENTAIRE.

rie, parce que les déserts de l'Arabie déserte n'étoient pas praticables à une armée. On jugeoit de-là que leur pays étoit au nord de celui des Juifs.

ÿ. 15. CONVOCABO OMNES COGNATIONES REGNORUM AQUILONIS. *Je m'en vais appeller tous les peuples des Rois de l'Aquilon.* Je vais faire venir contre vous Nabuchodonosor avec tous les Princes qui lui obéissent, & les peuples qui leur sont soumis, ou alliez. Dans ces sortes de guerres, les Rois des grands empires amenoient avec eux tous les Princes leurs sujets, ou leurs alliez. Nous le voyons dans l'armée d'Holofernes (a), & dans celle de Bénadad Roi de Syrie, qui avoit jusqu'à trente-deux Rois avec lui (b).

PONENT UNUSQUISQUE SOLIUM SUUM IN INTROITU PORTARUM JERUSALEM. *Ils viendront chacun établir leur trône à l'entrée des portes de Jérusalem.* Les portes étoient les lieux d'assemblée, & où l'on rendoit la justice. Le Seigneur fait ici allusion à cet usage. Je vais amener contre Jérusalem des Princes, pour la juger, pour la condamner, pour la punir. Je ne me contenterai pas d'un seul Juge; je veux de la promptitude, & de l'éclat; j'établirai un tribunal à chacun de vos portes, & un Roi pour vous y juger. Ce Juge ne sera point seul, il sera accompagné de soldats, qui seront les exécuteurs de la sentence du Juge. Ils vous assiègeront, ils vous environneront de terrasses, & nul de vous ne leur échappera. Dans la rigueur de la lettre, on vit l'accomplissement de cette prophétie, lorsqu'après la prise de Jérusalem, les Princes de l'armée de Nabuchodonosor se placèrent à la porte de la ville (c). De-là ayant pris Sédécias Roi de Juda, ils l'envoyèrent à Nabuchodonosor, qui étoit à Réblata en Syrie, où Sédécias fut jugé, & condamné (d): *Locutus est ad eum judicia.*

ÿ. 17. ACCINGE LUMBOS TUOS, ET SURGE, ET LOQUERE

(a) Vide Judith. II. 7.

(b) 3. Reg. XX. 1.

(c) Jerem. XXXIX. 3. Ingressi sunt omnes

Principes Regis Babylonis, & sederunt in porta media.

(d) Ibid. V. 4.

18. *Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, & in columnam ferream, & in murum ereum, super omnem terram Regibus Juda, Principibus ejus, & Sacerdotibus, & populo terra.*

19. *Et bellabunt adversum te, & non prevalebunt; quia ego tecum sum, ait Dominus, ut liberem te.*

18. Car je vous établis aujourd'hui comme une ville forte, une colonne de fer, & un mur d'airain sur toute la terre, contre les Rois de Juda, ses Princes, ses Prêtres, & son peuple.

19. Ils combattront contre vous, & ils n'auront point l'avantage sur vous; parce que je suis avec vous pour vous délivrer de tous leurs efforts, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

AD EOS. *Vous donc, ceignez vos reins, allez promptement, & dites-leur ce que je vous commande.* Ceignez-vous comme un voyageur, comme un messager qui veut user de promptitude. Allez de ma part parler aux Juifs. Ne craignez rien de leur part; parlez avec toute la hardiesse, & l'autorité d'un homme député de Dieu même: *Je suis votre protecteur, & je ne permettrai point que leur présence vous effraye: Nec enim timere te faciam vultum eorum: (v. 18.)* Car je vous établis aujourd'hui comme une ville forte, une colonne d'airain, & un mur de fer contre les Rois de Juda, les Princes, les Prêtres, & le peuple. Il semble que Jérémie étoit à Anathoth, lorsqu'il reçut sa mission, puisque Dieu lui ordonne de ceindre ses reins, & d'aller parler à Jérusalem; Chap. II. 2. *Vade, & clama in auribus Jerusalem.*





CHAPITRE II.

Plaintes du Seigneur contre les Juifs, qui l'ont abandonné pour suivre les Idoles. Prédications de leur prochaine ruine, en punition de leur idolâtrie, & de leurs infidélitez.

ψ. 1. **E**T factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. *Vade, & clama in auribus Jerusalem, dicens : Hac dicit Dominus : Recordatus sum tui, miserans adolescentiam tuam, & charitatem desponsationis tue, quando secuta es me in deserto in terra que non seminatur.*

ψ. 1. **L**E Seigneur me parla un jour, & me dit :

2. *Allez, & criez aux oreilles de Jérusalem ; dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Je me suis souvenu de vous ; & j'ai eu compassion de votre jeunesse, & de l'amour de votre mariage, quand vous me suivîtes dans le désert, dans une terre qui n'étoit point semée.*

COMMENTAIRE.

ψ. 2. **V**ADE, ET CLAMA IN AURIBUS JERUSALEM:... RECORDATUS SUM MISERANS ADOLESCENTIAM TUAM, ET CHARITATEM DESPONSATIONIS TUÆ, QUANDO SECUTA ES ME IN DESERTO. *Allez, & criez aux oreilles de Jérusalem : Je me suis souvenu de vous, & j'ai eu compassion de votre jeunesse, & de l'amour de votre mariage, quand vous me suivîtes dans le désert.* Ce Texte est ambigu, & peut recevoir plusieurs sens. Je me souviens du tems auquel je vous pris pour épouse dans le désert de Sinai, & je suis encore sensible à ce tems de votre jeunesse, & aux marques d'amour que vous me donnâtes alors (a). Ou bien : Je me souviens des premiers tems de votre alliance avec moi, & je suis touché de douleur de me voir aujourd'hui forcé de vous faire des reproches d'infidélité, & de vous répudier, après les bontez que j'ai eues pour vous, & la tendresse que je vous ai témoignée (b) dans le tems que je vous conduisois dans les déserts d'Arabie. La plupart des Interprètes se sont déterminés à ce dernier sens ; parce qu'on ne voit pas dans l'Ecriture que les Hébreux ayent eu, même au commencement de leur mariage, comme parle ici Jérémie, ou dans les commencemens de leur alliance avec le Seigneur, ils ayent eu pour lui ni

(a) Hieronymus. Vatab. Thom.

(b) Chald. Lyran. Dionys. Cast. Castal.

Grot. Strigel. Jun. Pisc. Tir.

une tendresse, ni une fidélité proportionnées aux graces qu'ils en recevoient. Ne les vit-on pas adorer le veau d'or presqu'aussi-tôt qu'ils furent arrivés à Sinai (a)? Amos ne leur reproche-t'il pas, d'avoir porté dans le désert les Idoles de leurs faux Dieux (b)? Le Psalmiste ne nous dit-il pas qu'ils lui marquèrent quelque amour de parole; mais que c'étoit des marques, & des apparences trompeuses (c)? Ezéchiel qui nous représente la bonté de Dieu sur son peuple, sous l'idée d'un mariage, de même que fait ici Jérémie, ne nous apprend-t'il pas les désordres de ce même peuple, sous l'allégorie d'une femme débauchée, & infidelle, qui quitte son époux, pour courir avec fureur après d'autres amans (d)? Enfin Osée nous en fait une peinture semblable à celle des autres Prophètes (e); & il ne faut qu'ouvrir les Livres de Moïse, pour y trouver l'histoire de leurs révoltes, de leurs murmures, de leurs ingratitude, de leurs infidélitez continuelles pendant tout le tems de leur voyage du désert, que le Prophète désigne ici sous le nom de leur jeunesse. Théodoret croit que quand Dieu dit à son peuple qu'il est attendri, en se souvenant de leur ancienne amitié pour lui, que c'est une ironie de la part du Seigneur.

L'autre explication qui l'entend de l'amour que le peuple a porté à son divin Epoux dans ces commencemens, n'est pourtant pas à négliger. Elle me paroît plus conforme au Texte, & à la suite du discours. Voici l'Hébreu (f): *Je me suis souvenu pour vous (en votre faveur) de la bonté de votre jeunesse, de l'amour de vos épousailles, lorsque vous marchiez après moi dans le désert.* Je ne pense qu'avec un reste de tendresse à la miséricorde que j'exerçai envers vous, lorsque vous ayant trouvée dans le désert nue, pauvre, abandonnée, j'eus compassion de vous, & je vous choisîs pour mon épouse. Je me souviens de votre amour, & de votre attachement, de votre zèle, & de votre tendresse au commencement de ce mariage, lorsque vous me suiviez dans le désert. Cet amour, ce zèle, tout imparfaits qu'ils étoient, me touchent encore, & j'y suis sensible, lorsque je les compare aux désordres, aux infidélitez où vous êtes tombée depuis ce tems. L'Édition Romaine des Septante (g) ne lit que ces paroles pour tous les deux premiers versets de ce Chapitre: *Voici ce que le Seigneur dit: Je me souviens de la miséricorde de votre jeunesse, & de l'amitié de votre perfection, en ce que vous avez suivi le Saint d'Israël.*

Le discours que commence ici Jérémie, s'étend jusqu'au Chapitre III.

(a) Exod. XXXII. 1.

(b) Amos V. 25. 26.

(c) Psal. LXXVII. *Dilexerunt eum in ore suo, & lingua sua mentiti sunt ei.*

(d) Ezech. XVI. 32. & seq.

(e) Osée II. 2. 3. & seq.

(f) כִּרְחֵם לְךָ כִּסֵּד בְּעֵרִיךָ שֶׁהָבַת בְּלִבְךָ לְהַחֲרִיךְ אֶחְרֵי כִּסֵּד בְּרַ

(g) Καὶ ἔτι, πάλιν λέγει κύριος ὁ θεὸς ἰσραὴλ ἰλιος νεότητος σου, καὶ ἀγάπης τελευτήσεως σου, καὶ τὸ ἐξαγαγεῖσθαί σε ἐκ τῆς ἀγῆς ἰσραὴλ.

3. *Sanctus Israël Domino ; primitia frugum ejus : omnes qui devorant eum , delinquent : mala venient super eos , dicit Dominus.*

4. *Audite verbum Domini , domus Jacob , & omnes cognationes domus Israël :*

3. Israël a été consacré au Seigneur ; il est les prémices de ses fruits. Tous ceux qui le dévorent font un crime ; les maux viendront fondre sur eux , dit le Seigneur.

4. Ecoutez la parole du Seigneur , maison de Jacob , & toutes les familles de la maison d'Israël.

COMMENTAIRE.

¶ 6. Après y avoir fait voir la bonté infinie de Dieu pour son peuple , le Prophète invective fortement contre les crimes qui regnoient alors dans Juda. La peinture qu'il en fait , est affreuse. C'est une espèce de plaidoyé , où il s'attache à convaincre l'accusé. Il faut se souvenir qu'il parloit en la treizième année de Josias , au commencement de sa vocation au ministère sacré de la prophétie , & avant que Josias eût fait dans ses Etats la réforme qui est si hautement louée dans l'écriture , & qui lui a fait tant d'honneur dans tous les siècles. Cette réforme ne commença qu'en la dix-huitième année de son regne.

¶ 3. SANCTUS ISRAEL DOMINO ; PRIMITIÆ FRUGUM EJUS. *Israël a été consacré au Seigneur ; il est les prémices de ses fruits.* Je regardois alors dans ces heureux commencemens , Israël comme une chose sainte , & consacrée , de même que les prémices des fruits qui sont offerts à mon Temple. Tout étranger qui touche à ces prémices , est coupable de profanation : *Omnes qui devorant eum , delinquent (a)*. Ainsi je faisois éclatter ma colère sur tous ceux qui attaquoient mon peuple , comme sur des profanateurs des choses sacrées. Je prenois hautement sa défense. Les Egyptiens (b) , les Amalécites (c) , les Amorrhéens (d) , les Madianites (e) , les Cananéens (f) , & en général tous les ennemis de mon peuple , éprouvèrent en toute occasion les efforts de ma vengeance. Mais à présent , Israël a bien changé de conduite à mon égard ; & il m'a abandonné , & j'ai été contraint à mon tour de lui tourner le dos , & de le livrer à ses ennemis. Osée (g) parle suivant la même idée que Jérémie en cet endroit , lorsqu'il dit que le Seigneur a trouvé Israël dans le désert , comme un fruit précoce , qu'il a saisi , & mangé avec avidité. Cela revient aux prémices des fruits , qui étoient consacrées au Seigneur.

(a) Vide Num. v. 9. 10. Levit. xxii. 2. & seq. Dent. xxv. 2. & seq.
(b) Exod. xiv. 4. & seq.
(c) Exod. xvii. 8. . . 13. 14.
(d) Num. xxi. xxii. xxxiii.

(e) Num. xxv. 17. & xxxii. 2. 3. 7.
(f) *Jesue passim.*
(g) Osée ix. 10. *Quasi uvæ in deserto inveni Israël , quasi prima poma ficinea in cacumina ejus . vidi patres eorum.*

5. *Hæc dicit Dominus : Quid invenerunt patres vestri in me iniquitatis, quia elongaverunt à me, & ambulaverunt post vanitatem, & vani facti sunt.*

6. *Et non dixerunt : Ubi est Dominus, qui ascendere nos fecit de terra Egypti; qui traduxit nos per desertum, per terram inhabitabilem, & in viam, per terram sitis, & imaginem mortis, per terram, in qua non ambulavit vir, neque habitavit homo?*

5. Voici ce que dit le Seigneur : Quelle injustice vos pères avoient - ils trouvée en moi, lorsqu'ils se sont éloignés de moi; lorsqu'ils ont suivi la vanité, & qu'ils sont devenus vains eux-mêmes?

6. Et ils n'ont point dit : Où est le Seigneur qui nous a fait monter de la terre d'Égypte, qui nous a conduits par le désert, au travers d'une terre inhabitée & inaccessible, d'une terre sèche & aride, qui étoit l'image de la mort, d'une terre par où jamais homme n'a passé, & où jamais homme n'a demeuré?

COMMENTAIRE.

ψ. 5. QUID INVENERUNT PATRES VESTRI IN ME INIQUITATIS, QUIA ELONGAVERUNT A ME, ET AMBULAVÉRUNT POST VANITATEM? *Quelle injustice vos pères avoient-ils trouvée en moi, lorsqu'ils se sont éloignés de moi, lorsqu'ils ont suivi la vanité?* Prodigieuse bonté de Dieu, qui veut bien rendre compte de sa conduite à son peuple, & entrer en jugement avec lui, comme d'égal à égal (a), quoiqu'il puisse user de son droit, & exterminer les pécheurs, comme Juge, & souverain arbitre de nos vies, & de notre mort! Quel sujet de plainte ont eu vos pères de ma part, pour m'abandonner comme ils ont fait? Par un ménagement d'une clémence incompréhensible, & pour ne pas aigrir ce peuple criminel, il semble rejeter toute la faute sur leurs pères: *Quid invenerunt patres vestri in me?* Enfin pour épargner encore leur foiblesse, il ne leur dit pas cruëment, & avec force, qu'ils ont adoré les Idoles, qu'ils se sont souillés par les plus honteuses abominations, qu'ils se sont profités aux faux Dieux; il dit qu'ils ont suivi la vanité: *Ambulaverunt post vanitatem, & vani facti sunt.* Ils ont suivi de vaines représentations, & sont devenus eux-mêmes aussi vains que ces Dieux qu'ils adoroient. Ils ont couru après des phantômes, & se sont évanouïs comme une fumée.

ψ. 6. PER TERRAM SITIS, ET IMAGINEM MORTIS. *Une terre sèche, & aride, qui étoit l'image de la mort.* L'Hébreu (b): *Une terre aride, & l'ombre de la mort;* où regne une obscurité pareille à celle de la mort, & du tombeau; ou un pays stérile, & mortel, où nul homme ne peut vivre. Les Septante (c): *Une terre sans eaux, & qui ne produit au-*

(a) Vide, s. lubet, Mich. vi. 5. *Popule meus quid feci tibi, aut quid molestus fui tibi, responde mihi, &c.* Isai. i. 18. *Venite, & arguite me, &c.* Et v. 3. 4. *Judicate inter me, & vi-*

neam meam, quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, & non feci ei?

(b) ציה וצלמות

(c) Εἰς γῆν ἀνάψα, καὶ ἀνάψα.

SUR JÉRÉMIE. CHAP. II.

7. *Et induxi vos in terram carmeli, ut comederetis fructum ejus, & optima illius, & ingressi contaminastis terram meam, & hereditatem meam posuistis in abominationem.*

8. *Sacerdotes non dixerunt: Ubi est Dominus? & venentes legem nesciunt me; & pastores pravaricati sunt in me: & Propheta prophetaverunt in Baal, & idola secuti sunt.*

7. Je vous ai fait entrer dans une terre de délices pour en manger les fruits, & pour jouir de ses biens; & après y être entrez, vous avez souillé ma terre, & vous avez fait de mon héritage un lieu d'abomination.

8. Les Prêtres n'ont point dit: Où est le Seigneur? les dépositaires de la Loi ne m'ont point connu: les pasteurs ont été les violeurs de mes préceptes: les Prophètes ont prophétisé au nom de Baal, & ils ont adoré & suivi des idoles.

COMMENTAIRE.

cun fruit. Il parle de l'Arabie Pétrée, où les Israélites vécurent pendant si long-tems, sans que Dieu permît qu'ils manquassent de rien.

ψ. 7. *INDUXI VOS IN TERRAM CARMELI.* Je vous ai fait entrer dans une terre de délices; à la lettre (a), dans une terre de Carmel, ou dans une terre de fécondité admirable. Carmel à la lettre, signifie une vigne de Dieu, une excellente vigne, ou un champ fertile, ou un épi plein. On donne le nom de Carmel à plusieurs endroits de la Palestine (b), à cause de leur fertilité. Carmel étoit mis principalement pour des montagnes d'une fécondité extraordinaire: comme Saron (c) pour les campagnes fécondes.

CONTAMINASTIS TERRAM MEAM. Vous avez souillé ma terre, par votre idolâtrie, par vos prostitutions, par vos sacrifices de victimes humaines, par toute sorte de crimes, & de désordres. Il est à remarquer que tous les reproches que Jérémie fait aux Juifs dans ce Chapitre, ne regardent que le tems qui précéda la dix-huitième année de Josias, & la réformation de ses Etats.

ψ. 8. *SACERDOTES NON DIXERUNT: UBI EST DOMINUS?* Les Prêtres n'ont point dit: Où est le Seigneur? Ils ne m'ont point cherché; ils ne se sont pas mis en peine si j'approuvois leur conduite, si je voyois leurs déreglemens; ils se sont volontairement aveuglez; ils n'ont point rappelé le peuple de ses égaremens, en lui disant: Où est le Seigneur? Avez-vous donc oublié qu'il est au milieu de vous? Ils ont été les premiers à m'abandonner.

PASTORES PRÆVARICATI SUNT IN ME. Les Pasteurs ont été les violeurs de mes préceptes. Les Rois, les Princes, les Chefs de la

(a) ארץ חרמל אל ארץ הכרמל

(b) Josue xv. 55. 1. Reg. xv. 12. xxv. 2. & 3. Reg. xviii. 19. & 4. Reg. xlv. 23. Com. vii. 3. Isai. x. 18. xxxiii. 15. xxxv. 2.

(c) 1. Par. xvii. 29. Isai. xxxiii. 9. xxxv.

2. S. Jérôme & Eusèbe reconnoissent trois, ou quatre campagnes de Saron.

9. Propterea adhuc iudicio contentam vobiscum, ait Dominus, & cum filiis vestris disceptabo.

10. Transite ad insulas Cethim, & videte: & in Cedar mittite: & considerate vehementer: & videte si factum est huiusmodi.

9. C'est pourquoi j'entrerai encore en jugement avec vous, dit le Seigneur, & je soutiendrai la justice de ma cause contre vos enfans.

10. Passez aux isles de Céthim, & voyez ce qui s'y fait: envoyez en Cédar, & considérez bien ce qui s'y passe; & voyez s'il s'y est fait quelque chose de semblable:

COMMENTAIRE.

nation (a), bien loin de retenir le peuple dans le devoir, l'ont engagé dans le crime par leurs prévarications.

PROPHETÆ PROPHETAVERUNT IN BAAL, ET IDOLA SECUTI SÛNT. *Les Prophètes ont prophétisé au nom de Baal; ils ont adoré, & suivi des Idoles.* Tout le pays a été rempli de faux Prophètes, qui feignoient d'être inspirez de l'esprit du faux Dieu Baal, & qui adoroient les Idoles. Voilà quels ont été ceux qui devoient être comme le sel de la terre, & qui devoient s'opposer comme des murs d'airain contre l'impiété & le crime. L'Hébreu (b) & les Septante (c): *Ils ont couru après des choses qui ne leur servoient de rien; après des Idoles, incapables de leur faire par elles-mêmes ni bien; ni mal; mais très-capables d'attirer sur eux les plus terribles effets de la colère de Dieu.* Manassé & Amon, l'un ayeul, & l'autre pere de Josias, s'étoient abandonnez à toute sorte d'impiétez, jusqu'à adorer le Dieu Baal (d). Ce désordre dura jusqu'à la dix-huitième année de Josias. Ce Prince commença alors à purger son Royaume de tout faux culte. Le discours que nous lisons ici est de la treizième année de Josias, & avant la réforme dont on a parlé.

ψ. 9. CUM FILIIS VESTRIS DISCEPTABO. *Je soutiendrai la justice de ma cause contre vos enfans; L'Hébreu (e), contre les enfans de vos enfans.* Le Seigneur paroît en jugement, & soutient sa cause comme demandeur, contre les Hébreux anciens & nouveaux; tant contre ceux qui ont vécu sous Moÿse, & qui après lui avoir juré solennellement toute sorte d'obéissance, lui tournèrent le dos, même dans le désert, que contre ceux qui sont venus depuis. Il a comblé de biens les uns & les autres; & les premiers comme le derniers, l'ont abandonné, & se sont prostitués à l'idolâtrie.

ψ. 10. TRANSITE AD INSULAS CETHIM. *Passez aux isles de Céthim.* Céthim est un des descendans de Javan (f). Celui-ci penpla l'Io-

(a) Chald. Theodoret. Grot. Vide 3. Reg. XXII 17. Eccle. XII. II. Isai. LXIII. II.

(b) ואחריו לא יועלו הלכו

(c) και ὁπίσω ἀνωφελεῖς ἐπορεύθησαν.

(d) 4. Reg. XXI. 3.

(e) 70. ואח כנו בניכם ארוב (e)

και πρὸς τὴς υἱὸς τῶν υἱῶν ὑμῶν κριθήσονται.

(f) Genes. X. 4.

11. Si mutavit gens Deos suos, & certè ipsi non sunt Dii : populus verò meus mutavit gloriam suam in idolum.

11. S'ils ont changé leurs Dieux, qui certainement ne sont point des Dieux. Et cependant mon peuple a changé sa gloire en une idole.

12. Obstupescite, Cæli, super hoc, & porta ejus, desolamini, vehementer, dicit Dominus.

12. O Cieux, frémissez d'étonnement; pleurez, portes du Ciel, & soyez inconsolables, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

nie, la Grèce, & la plupart des isles de l'Archipel, & de la Méditerranée. Céthim marque en particulier l'isle de Cypre, ou la Macédoine, comme on l'a prouvé sur la Génèse : mais ici il est mis pour tous les peuples de delà la mer, & de l'Occident, par rapport à la Palestine. On met le particulier pour le général; comme immédiatement après, *Cédar* se prend pour tous les peuples orientaux, par rapport à la Judée: *In Cédar mittite*: Envoyez dans le pays des Cédaréniens, dans l'Arabie déserte, & sur l'Euphrate. Voyez *Genes. xxv. 13*. Vous avez fait contre moi ce que n'ont jamais fait les peuples les plus dévoüez à l'idolâtrie. Ils ne sont que trop attachez à leur fausse Religion; ils craignent de ne paroître pas assez dévoüez à leurs Dieux; leur mauvais zèle les porte à persécuter ceux qui ne pensent pas comme eux à cet égard; & vous, vous m'avez lâchement abandonné, pour suivre des Divinitez étrangères.

ÿ. 11. POPULUS MEUS MUTAVIT GLORIAM SUAM IN IDOLUM. *Mon peuple a changé sa gloire en une Idole. Souvent on donne au Seigneur le nom de gloire d'Israël. Ils ont changé leur gloire en un veau qui broûte l'herbe, dit le Psalmiste (a). Et ailleurs: Seigneur, vous êtes ma gloire; c'est vous qui me faites marcher la tête élevée (b). L'Arche du Seigneur est aussi quelquefois appelée la gloire de Dieu (c).*

ÿ. 12. OBSTUPESCITE, COELI, SUPER HOC; ET PORTÆ EJUS, DESOLAMINI VEHEMENTER! *O Cieux, frémissez d'étonnement; pleurez, portes du Ciel, & soyez inconsolables! Il prend le Ciel à témoin du crime de son peuple, & du châtement qui doit éclatter contre lui. L'on peut traduire l'Hébreu par (d): Cieux, soyez frappés d'étonnement sur ceci; frémissez, & soyez réduits en solitude. Ou bien: Cieux, soyez désolés sur ce que je vais dire; & que ses portes soient détruites, ravagées. Que l'on vous voye dans l'effroi, dans le trouble, dans la désolation, comme une ville prise par l'ennemi. Les Septante (e): Le Ciel a été dans la surprise*

(a) Psalm. cv. 20.

(b) Psalm. 111. 4. Vide & Rom. I. 23.

(c) I. Reg. IV. 21. 22.

(d) שמן שמים על זאת ושערך חרבו סאר

(e) Εξέστη ὁ οὐρανός ἐν τῷ τῦτο; ἔταραξεν ἐνὶ τοῦ οὐρανοῦ. Quelques Exemplaires portent, Εξέστη ὁ οὐρανός.

13. *Duo enim mala fecit populus meus : Me dereliquerunt fontem aqua viva , & foderunt sibi cisternas , cisternas dissipatas , quæ continere non valent aquas.*

14. *Numquid servus est Israël , aut vernaculus ? Quare ergo factus est in prædam ?*

13. Car mon peuple a fait deux maux. Ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, & ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes; des citernes qui ne peuvent retenir l'eau.

14. Israël est-il un esclave, ou le fils d'un esclave? Pourquoi a-t'il donc été exposé en proie?

COMMENTAIRE.

sur cela, & il a été saisi d'une horreur extrême. Le Caldéon : Cieux, pleurez le malheur de la terre d'Israël, qui doit être réduite en solitude, & du Temple du Seigneur, qui doit être détruit. Les portes du Ciel marquent ou sa puissance, ou ses Anges, ou même le Temple (a), qui peut être appelé la porte du Ciel.

ψ. 13. FODERUNT SIBI CISTERNAS DISSIPATAS. *Ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes; des citernes fendues; dans un rocher entr'ouvert. Ou plutôt : Les citernes qu'ils se sont creusées, sont mal-conduites, & ne peuvent contenir l'eau. Ces citernes sont les secours étrangers, que les Hébreux avoient été chercher chez les Assyriens, & chez les Egyptiens; secours qui leur devinrent non-seulement inutiles, mais même funestes. D'autres l'expliquent des fausses Divinitez, à qui ils s'étoient abandonnez.*

ψ. 14. NUMQUID SERVUS EST ISRAËL, AUT VERNACULUS? QUARE ERGO FACTUS EST IN PRÆDAM? *Israël est il un esclave, ou le fils d'un esclave? Pourquoi a-t'il donc été exposé en proie? Etoit-il d'une condition à être livré en proie à ses ennemis? Est-il de ces peuples que Dieu regarde comme des esclaves, & des étrangers? N'estoit-il pas le fils, & le domestique, le peuple choisi, & distingué? Pourquoi donc le Seigneur l'a-t'il traité comme il auroit fait un mauvais serviteur, que l'on abandonne aux coups, & que l'on charge de fers? Dans l'Évangile, le Sauveur demande à ses Apôtres (b) de qui le Prince des nations exigent le tribut; de leurs sujets, de leurs enfans, ou des étrangers? Les Apôtres ne hésitent point à dire que c'est des étrangers: D'où le Sauveur infère que les enfans du royaume en sont donc exempts. Salomon dans ses grands travaux, & dans ses édifices, n'employa que des étrangers (c). Les Juifs se sont toujours piquez de liberté. Ils avancent dans l'Évangile qu'ils n'ont jamais été assujettis à la servitude (d) : *Nemini servivimus unquam.* D'où*

(a) Voyez le Psaume XXXIII. 7. 8. 9. comparé à Genes. XXVIII. 17. Psaum. CXVII. 20.

(b) Mat. XVII. 24.

(c) 3. Reg. IX. 21.

(d) Jean. VII. 33.

15. Super eum rugierunt leones, & dederunt vocem suam : posuerunt terram ejus in solitudinem ; civitates ejus exusta sunt, & non est qui habitet in eis.

16. Filii quoque Mempheos, & Taphnes consupraverunt te usque ad verticem.

17. Numquid non istud factum est tibi, quia dereliquisti Dominum Deum tuum eo tempore, quo ducebat te per viam ?

18. Et nunc quid tibi vis in viae Egypti, ut bibas aquam turbidam ? & quid tibi cum via Assyriorum, ut bibas aquam fluminis ?

15. Les lions se sont jettez sur lui en rugissant, ils l'ont attaqué avec de grands cris. Sa terre a été réduite en un désert; ses villes ont été brûlées, sans qu'il y ait personne qui y demeure.

16. Les enfans de Memphis & de Taphnés, ô Jérusalem, vous ont corrompue depuis la plante des pieds, jusqu'à la tête.

17. Et d'où cela vous est-il arrivé; sinon de ce que vous avez abandonné le Seigneur votre Dieu, lorsqu'il vous conduisoit lui-même dans votre chemin ?

18. Et maintenant donc, qu'allez-vous chercher dans la voie de l'Egypte ? Est-ce pour y boire de l'eau bourbeuse ? Et qu'allez-vous chercher dans la voie des Assyriens ? Est-ce pour y boire de l'eau de l'Euphrate ?

COMMENTAIRE.

vient donc qu'à présent, dit Jérémie, Dieu le traite en esclave; si ce n'est qu'il a quitté le Seigneur, & qu'il a renoncé à la qualité d'enfant, & de peuple du Seigneur, en vioiant l'alliance de son adoption ?

¶ 15. SUPER EUM RUGIERUNT LEONES. *Les lions se sont jettez sur lui en rugissant.* Les Rois de Caldée, & d'Egypte l'ont attaqué, ils ont désolé son pays (a). Jérémie parle du futur, comme du passé. Du tems de Josias, le pays n'étoit point encore en l'état où il le dépeint. La terre n'étoit point réduite en solitude, ni les villes réduites en cendres. Mais la résolution du Seigneur étoit prise, & déclarée dans le tems de Manassé.

¶ 16. FILII QUOQUE MEMPHEOS, ET TAPHNES CONSUPRAVERUNT TE USQUE AD VERTICEM. *Les enfans de Memphis, & de Taphnés vous ont corrompue jusqu'à la tête.* Ils ont assouvi sur vous leur brutale passion (b); ensorte qu'il n'y a aucun de vos membres, depuis les pieds jusqu'à la tête, qui en ait été exempt. Ils vous ont traitée avec la dernière indignité, & le dernier mepris; ils vous ont dépouillée de vos richesses, en vous promettant du secours; & après cela, ils ont été les premiers à vous faire insulte, & à vous opprimer. Ou, en prenant le Texte comme un reproche de l'idolâtrie des Juifs: Vous vous êtes abandonnée sans honte aux saletez, & aux abominations des Egyptiens, vous vous êtes plongée sans pudeur dans la plus abominable prostitution; vous avez

(a) Theodoret. Hieron, Sanct.

(b) Grot. hic. Graci dicerent, ἐφαιώνισον, in Latino, tum hic in Hebraeo, maximum contemptum, & illusionem significat.

ζο, Latini, irrumarunt: quod ipsum tum

quitté le Seigneur votre Epoux, pour embrasser des Divinitez absurdes; ridicules, & impures. Memphis étoit Capitale de l’Egypte supérieure; Taphnés est la même que *Daphna Pelusia*, près de Peluse, à seize milles de cette ville, vers le midi.

ψ. 18. ET NUNC QUID TIBI VIS IN VIA ÆGYPTI, UT BIBAS AQUAM TURBIDAM. *Qu’allez-vous chercher dans la voie de l’Egypte? Est-ce pour y boire de l’eau bourbeuse?* L’Hebreu (a): *Et à présent, qu’avez-vous à faire d’aller en Egypte, pour y boire l’eau de Sichor?* C’est-à-dire, pour participer à leur impiété, & à leur idolâtrie; ou plutôt, pour leur demander du secours. Le Seigneur a souvent fait des reproches aux Hébreux de la confiance qu’ils avoient au secours des étrangers. Il ne pouvoit regarder que comme une espèce d’insulte, que son peuple se défiât de son pouvoir, & de sa protection. Israël avoit tant de preuves de la toute-puissance du Seigneur. Il savoit que son Dieu étoit un Dieu jaloux, qui ne pouvoit souffrir qu’on allât à d’autres qu’à lui. Ezéchias avoit pris quelque engagement avec le Roi d’Egypte, dont Isaïe le reprit fortement (b). Sédecias, dernier Roi de Juda, avoit inutilement mis sa confiance au secours de l’Egyptien (c). Ofee, dernier Roi d’Israël, avoit envoyé en Egypte demander des troupes contre Salmanasar (d). Les Prophètes ne s’étoient point tû. Ils avoient déclaré aux Princes prévaricateurs que Dieu les abandonneroit, & que le bras de chair ne les garantiroit point. L’Ecriture ne nous dit point que Josias ait eu recours à l’Egypte, ni à l’Assyrien. Mais nous ne savons pas toutes les particularitez de son regne; & peut-être que ces reproches regardent plutôt le passé, que le présent. Jérémie insiste encore sur ce reproche ci-après, ψ. 36. Ce qui confirme l’opinion que Josias avoit pris quelque engagement avec l’Egypte. On ne fait combien dura cette alliance, ni en quoi elle consistoit.

Les eaux de Sichor, ou les eaux troubles, sont les eaux du Nil. Nous avons montré ailleurs (e) que les eaux de ce fleuve étoient ordinairement troubles, & que les Prophanes lui donnoient quelquefois le nom de *Siris*, qui n’est pas éloigné de Sichor, & celui de *Melas*, qui signifie en Grec noir, ou trouble. L’eau du Nil est excellente à boire (f). Un Empereur disoit à ses soldats étant dans l’Egypte: *Vous avez l’eau du Nil, & vous me demandez du vin?* Strabon (g) dit qu’on conserve cette eau dans de grands vases, ou tonneaux d’argile. Il cite Aristide, qui dit que cette eau ne se

(a) ועתה מה לך לדרך מצרים לשותה מן שחור
(b) *Isai. xxx. 2. 3. & seq. 4. Reg. xviii. 20.*
(c) *Exoch. xvii. 15. 26. 17.*
(d) *Osee vii. 12. ix. 3. & 4. Reg. xvii. 4.*
(e) *Josue xiii. 3. page 179. 180. de notre Commentaire.*

(f) *Petr. Mart. Mediolan. Legat. Babyl. l. 3. fol. 90. Morison, Voyage, liv. ch. 20. &c.*
(g) *Strabo lib. 17. 799. Μόνοι ως ισχυροί αἰγυπτιοὶ κρηρμα ἕδατος, ἀσπῆρα μοι ἴνα πινῶμαι, καὶ ἰχθυὶν πεισῶν, καὶ πηλῶν ἰσθῆ ἄνδον, καὶ ἕλκ πλάτων, καὶ τῆ χρῆσι σιμυκασι ἀσπῆρα ἰμῶς ἔ εἶναι.*

19. *Arguet se malitia tua, & averseo tua increpabit te. Scito, & vide quia malum, & amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum, & non esse timorem mei apud te, dicit Dominus Deus exercituum.*

20. *A seculo confregisti jugum meum, rupisti vincula mea, & dixisti: Non serviam. In omni enim colle sublimi, & sub omni ligno frondoso, tu prosternebaris meretrix.*

17. Votre malice vous accusera, & votre éloignement de moi s'éleva contre vous. Sachez. & comprenez quel mal c'est pour vous, & combien il vous est amer d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu, & de n'avoir plus ma crainte devant les yeux, dit le Seigneur, Dieu des armées.

20. Vous avez brisé mon joug dès le commencement: vous avez rompu mes liens: vous avez dit: Je ne servirai point: vous vous êtes prostituée comme une femme impudique sur toutes les collines élevées, & sous tous les arbres chargez de feuillages.

COMMENTAIRE.

corrompt point, & qu'on l'a garde trois, & quatre ans, & même plus, dans ces grands vaisseaux dont on vient de parler, & qu'on en fait cas à proportion de sa vicillesse, comme on en use ailleurs à l'égard du vin vieux. On fait que les Egyptiens adoroient l'eau dans leurs Temples. Ils la conservoient dans des vases bien propres, & bien couverts, & lui rendoient leurs vœux, & leurs hommages (a).

ET QUID TIBI CUM VIA ASSYRIORUM, UT BIBAS AQUAM FLUMINIS? *Qu'allez-vous chercher dans la voye des Assyriens? Est-ce pour y boire l'eau de l'Euphrate?* Pour suivre leur culte, & pour demander leur secours. Achaz fit l'un, & l'autre. Il s'adressa à Téglathphalassar, pour obtenir son secours, & il imita les superstitions des peuples de Syrie (b). Jérémie vivoit après ce Prince. Il reproche en général aux Juifs d'avoir eu recours à ces étrangers. Jérémie étoit apparemment encore tributaire, & allié des Rois d'Assyrie, & si fort dans leurs intérêts, qu'il voulut s'opposer au passage de Néchao Roi d'Egypte, qui alloit faire la guerre sur l'Euphrate (c).

ψ. 19. ARGUET TE MALITIA TUA. *Votre malice vous accusera.* Tout ce discours de Jérémie est une espèce de plaidoyé (d), où ce Prophète soutient la cause de son Dieu contre son peuple. Pour vous convaincre, & pour vous mettre dans votre tort, votre malice, votre révolte, votre infidélité s'éleveront contre vous. Je ne veux point d'autre témoin qu'elle, pour vous charger de confusion.

ψ. A SÆCULO CONFREGISTI JUGUM MEUM. *Vous avez brisé*

(a) *Utrw. Præfat. lib. 8. Julius Firmicus maternus. Ægypti incola aquarum beneficia percipientes aquam colunt, aquis supplicat aquas superstitionis votorum continuatione venerantur.*

(b) 2. Par. xxviii. 23. *Achaz spoliata domo Davini, & domo Regum ac Principum, dedit Re-*

gi Assyriorum munera, & tamen nihil ei profuit. Insuper & tempore angustia sua auxit contemptum in Dominum, ipse per se Rex Achaz immolavit Düs Damasci victimas percussoribus suis.

(c) 4. Reg. xxiii. 29.

(d) Voyez ci-devant le ψ. 9.

21. Ego autem plantavi te vineam electam, omne semen verum : quomodo ergo conversa es mihi in pravam, vinea aliena ?

21. Pour moi, je vous avois plantée comme une vigne choisie, où je n'avois mis que de bon plant. Comment donc êtes-vous devenue pour moi un plant bâtard ; ô vigne étrangère ?

COMMENTAIRE

non joug dès le commencement. Comme un animal indompté, qui ne veut point obéir au laboureur, vous avez dit : Je ne servirai point. Ou : Vous avez brisé le joug qui vous attachoit à moi, comme une épouse à son époux (a). Vous n'avez point voulu demeurer dans l'assujettissement légitime, où vous mettoit l'alliance que vous aviez faite avec moi, vous avez fait divorce, & vous avez voulu user, ou plutôt abuser de votre liberté, en vous abandonnant aux derniers déreglemens : Sub omni ligno frondoso tu prosteraberis, meretrix. L'Hébreu (b) : Dès le commencement j'ai brisé votre joug, j'ai arraché vos liens ; & vous avez dit : Je ne servirai point. Je vous ai tiré de l'esclavage, & de l'oppression où vous gémissiez dans l'Égypte ; & vous, au lieu de reconnoître la faveur que je vous avois faite, vous avez dit : Je ne veux point servir. Je ne demandois de vous pour récompense que peu de chose. Si j'exigeois de vous quelque service, je le récompensois bien. Mais vous avez voulu vivre hors de ma dépendance. Quelques-uns veulent que ces paroles : J'ai rompu votre joug, signifie simplement : J'ai prédit que vous le rompiez, ou j'ai permis que vous le rompissiez. Les Septante (c) : Dès le commencement vous avez rompu votre joug, vous avez brisé vos liens, & vous avez dit : Je ne vous servirai point. Ce qui revient à la Vulgate. Le Caldéen : J'ai brisé le joug des peuples de dessus votre cou, & j'ai rompu vos liens ; & vous avez dit : Nous ne violerons plus vos ordres.

¶. 21. EGO AUTEM PLANTAVI TE VINEAM ELECTAM OMNE SEMEN VERUM. Pour moi je vous avois plantée comme une vigne choisie, où je n'avois mis que de bon plant. L'Hébreu (d) : Je vous ai plantée toute de forek, de semence véritable ; du vrai forek. On ne fait pas si ce nom marque une sorte de plant de vigne, ou s'il prend son nom d'un

(a) Hieron. Maldon. Menoch.

(b) כי מעולם שברתי עליך נאקתי סוֹוֹוֹחַת וְחַאכְרִי לֹא אֶעֱבֵד

(c) οὐκ ἔσθ' ἄλλοτ' ἢ ἀπὸ τοῦ ἀρχαίου

עַל , וְאֵי אֲבִירָאֵי וְאֵי אֲבִירָאֵי עַל , & אֲבִירָאֵי , וְאֵי אֲבִירָאֵי עַל .

(d) ואנכינשתחיתך שורק בלח זרע אמת

22. Si Laveris te nitro, & multiplicaberis tibi herbam borith, maculata es in iniquitate tua coram me, dicit Dominus Deus.

22. Quand vous vous laveriez avec du nitre, & que vous vous purifieriez avec une grande abondance d'herbe de borith, vous demeurerez toujours souillée devant moi dans votre iniquité, dit le Seigneur votre Dieu.

COMMENTAIRE.

canton nommé Sorek (a), où il y avoit d'excellente vigne. Il est toujours certain que c'étoit un plant fort estimé (b). Nous avons proposé nos conjectures sur Isaïe, v. 2. Le Rabbin Salomon dit que les grains du raisin de Sorek n'avoient point de pepins. Ce qui est ridicule, & contre toute sorte d'apparences; comme si l'Auteur de la nature, qui a renfermé dans le pepin la semence de la vigne, avoit changé de route dans ce seul raisin, & lui eût refusé ce qu'il ne refuse à aucune plante!

QUOMODO CONVERSA ES MIHI IN PRAVUM, VINEA ALIENA! Comment donc êtes-vous devenu pour moi un plant bâtard, ô vigne étrangère? O ma vigne, qui m'avez quitté, & qui êtes devenue une vigne étrangère; vous que j'ai abandonnée aux peuples des nations, comme un héritage auquel j'avois renoncé. L'écriture employe très-souvent la similitude d'une vigne qu'il a plantée, pour marquer le peuple Juif qu'il a choisi (c). L'Hébreu (d): Comment êtes vous changée à mon égard en plant qui dégénère, & en une vigne étrangère, & sauvage! Les Septante (e): Comment êtes-vous changée en amerume, ô vigne étrangère?

¶. 22. SI LAVERIS TE NITRO, ET MULTIPLICAVERIS TIBI HERBAM BORITH, MACULATA ES IN INIQUITATE TUA CORAM ME. Quand vous vous laveriez avec du nitre, & que vous vous purifieriez avec un grande abondance d'herbe de Borith, vous demeurerez toujours souillée devant moi. L'Hébreu (f): Votre iniquité est gravée devant moi: ou, elle est scellée, cachettée, conservée comme une chose qu'on ne veut pas égarer, & qu'on serre sous la clef, ou sous le cachet, suivant l'usage des Anciens. Le nitre est une sorte de sel fort commun dans l'Arabie, dans la Palestine & dans l'Egypte, dont on se servoit dans les lessives pour nettoyer les étoffes de laine, ou les toiles. On l'employoit aussi pour ôter les taches du visage (g), comme les dar-

(a) Judis. XVI. 4. Que habitabas in valle Sorec.

(b) Vide Genes. XLIX. II. Isai. V. 2. & XVI. 8.

(c) Psal. LXXIX. 9. 15. Isai. III. 13. & L. & seq. Ezech. XVII. 6. &c.

(d) וְאֵיךְ בִּפְסוּת לִי בָרִיחַ הָאֵלֶּה לְבָשִׁי

(e) Πῶς ἠσπασθὲς εἰς μαρμαί, ἢ ἀμυράσιν ἀμυράσιν.

(f) נִתְּרָה לְפָנַי לְבָשִׁי

(g) Plin. lib. XXXI. c. 10. Nitrum utile his qua evocanda sint, aut discutienda, & lentius mordenda, atque extenuanda, sicut in papulis, pustulisque... Extenuat scabritias genarum cum sic illitur... Vitiligines albas emendat... De facie quoque exulcerationes sanat... Sic & ad vitia lepras & lentiginas.

tres, & les autres difformitez caufées par des pustules, ou des exulcérations. Les femmes en Orient s'en servoient comme d'une espèce de fard. Pollux (a) le met entre les meubles des femmes; & Ovide (b) reconnoît qu'il sert à ôter les difformitez de la peau, & à lui donner de la finesse & du poli. S. Athanase (c) ne veut pas que les vierges se servent d'herbe, ou de nitre lorsqu'elles se lavent le visage. Salomon *Prov. xxv. 20.* nous apprend qu'on faisoit dissoudre le nitre dans le vinaigre, pour s'en servir; & c'est aussi ce qui est confirmé par les anciens Médecins, comme on l'a montré sur cet endroit des Proverbes.

Quant à l'herbe Borith, S. Jérôme (d) dit qu'elle croît dans les endroits humides, & arrosez de la Palestine, & qu'elle est aussi bonne pour blanchir, & pour dégraisser, que le nitre. Il parle apparemment du kali, ou de la soude, qui a la vertu d'ôter des habits toutes sortes de taches, comme l'écrivent les Voyageurs. (e). Plusieurs ont prétendu que *Borith*, signifioit du savon, ou l'herbe nommée *saponaria* (f), dont la cendre sert à faire des lessives, soit qu'on entende sous ce nom, la soude ou la fougère, ou quelque autre, car on ne convient pas de la signification précise de l'herbe *saponaria*; les uns prétendant que c'est l'herbe nommée lichnis; d'autres que c'est le *struthion* de Dioscoride. D'autres veulent avec plus de raison, que l'herbe Borith ait autant d'étendue que la *saponaria*. Quoi qu'il en soit, le bon sens veut que nous cherchions dans la Syrie, dans la Judée, & dans les pays voisins l'herbe dont il est parlé ici. Or dans ces pays-là, nous ne trouvons que le *struthion* des Anciens, la soude & le kali des Arabes, à qui l'on puisse appliquer ce que dit ici Jérémie de l'herbe Borith, ou de l'herbe propre à blanchir.

La soude est une plante commune en Syrie, en Judée, en Egypte, en Arabie. Elle porte une feuille ronde, semblable à celle de la petite joubarbe. Elle jette une tige nouée, qui à mesure qu'elle croît, produit de chacun de ses nœuds des feuilles grasses, & creuses au milieu, qui depuis le pied qui est gros, vont toujours en diminuant jusqu'à la cime; & là ces feuilles sont petites, minces & rouges. Sa fleur est en forme de rose, & produit un petit fruit presque rond, rempli d'une graine recourbée à peu près comme un limaçon (g). Toute la plante a un goût salé comme le fe-

(a) Pollux lib. 7. c. 22.

(b) Ovid. de medicamine faciei.

(c) Athanas. seu quispiam alius de virginitate. t. 2. p. 116, nov. edit. n. 11. Οὐ γὰρ ταῖς δύο χερσίν, ἔδδ' ἐν τριψῶν τῶ μύλα δ' ἔψιως οὐ, ἔδδ' μὲν βάλαντος ποσῶ, ἔδδ' νίτρον, ἔδδ' τὰ ἴμοια τῶν τῶν. Ἀ' ἰ κομμῶν δ' τὰ τῶν ποσῶν.

(d) Hieron. hic. פושב 70. Transulerunt איו, ut significarent herbam fullonum,

qua juxta ritum provincia Palestina, in virentibus & humidis nascitur locis, & ad lavandas sordes eandem vim habet, quam & nitrum.

(e) Vaulleb. Voyage d'Egypte, p. 333.

(f) Ita Kimchi. Salom. Ben Meleeb, alii plures apud Michaël Lang. Dissert. singulari de herba Borith. p. 12.

(g) Voyez la description qu'en a donné M. de Tournefort, table 129. & Bauchin théâtr. liv. 7. sect. 7. p. 289.

23. *Quomodo dicis : Non sum polluta, post Baalim non ambulavi ? vide vias tuas in convalle, scito quid feceris : cursor levis explicans vias suas.*

23. Comment dites-vous : Je ne me suis point corrompue ; je n'ai point couru après Baal ? Voyez les traces de vos pas qui sont encore dans la vallée , & considérez ce que vous y avez fait , vous qui êtes comme un coursier qui poursuit sa course avec une extrême légèreté.

COMMENTAIRE.

noüil marin. Pour en tirer le sel, on remplit une fosse de soude toute crüe ; & toute fraîche ; on y met le feu par dessus, & à mesure que la flamme consume cette herbe, on y en jette de nouvelle, jusqu'à ce que la fosse soit pleine de cendres. Lorsque le feu est éteint, & la cendre refroidie, si l'on en veut faire une simple lessive, il suffit de faire passer de l'eau par-dessus la cendre. Cette eau contracte un sel lexivial très-fort, & capable d'ôter les taches, & de dégraisser les laines, & les toiles. On assure même que la feüille de la soude frottée simplement, & froissée dans la main, nettoye la peau, & en ôte les tâches. Le sel du kali a la même vertu. Ainsi il n'est pas étrange que Jérémie l'ait mis ici comme un détersif propre à rendre la peau plus blanche & plus polie.

Lorsqu'on en veut faire du savon (a), on prend une quantité de cendre de soude, ou de kali, comme on l'appelle en Arabie ; on en fait une lessive très-acre, & très-détersive, qu'on jette dans un cuvier de pierre, au fond duquel il y a une lame de cuivre, faite comme une poêle ; on y mêle de l'huile à proportion de la quantité de savon qu'on veut faire ; puis on met le feu sous ce cuvier, qu'on entretient chaud jour, & nuit. Chaque jour on y remet de la lessive à proportion du déchet, & de l'évaporation que le feu y cause. Il faut environ neuf, ou dix jours en été, & cinq en hyver, pour cuire ce composé, ou ce mélange de lessive, ou d'huile. Ils y mêlent après cela une autre lessive, composée de l'eau qui a coulé sur des cendres de la soude, & sur de la chaux. Et lorsque le tout est bien cuit, on prend un vase qui tient huit, ou dix pintes, avec lequel on puise dans le cuvier. La matière qui est la plus épaisse, & qui vient au-dessus, est jettée à terre sur de la chaux qu'on y a répandue ; on l'y laisse refroidir ; elle s'y durcit de manière qu'on pourroit marcher dessus. On la coupe par quartier, & on y imprime la marque. Voilà comment se fait le savon en Syrie. Nous ne savons pas si cela étoit déjà en usage du tems de Jérémie : mais il paroît certain au moins qu'il parle de la soude, soit crüe, ou en lessive, ou en savon ;

(a) Voyez le Voyage de M. Ranvolf, cité de *herbz Borith. Altorf. an 1705. in-quarto* p. 25. de la Dissert. 1. de Jean Michel Langius, |

& que c'est cette herbe qu'il appelle l'*herbe borith*, ou l'*herbe à nettoyer*; l'*herbe des lavandières*; car *borith* n'est pas apparemment le nom propre de l'*herbe*; c'est une dénomination tirée de la vertu de blanchir, & de nettoyer les taches.

ψ. 23. QUOMODO DICIS: NON SUM POLLUTA? *Comment dites-vous: Je ne me suis point corrompue?* Comment osez-vous nier une chose aussi publique que celle-là? Tout le monde n'a-t'il pas été témoin de vos prévarications, & de votre idolâtrie? Vous dites que vous n'avez point couru après Baal; & les traces de vos pas ne sont-elles pas encore dans la vallée de Hinnon, aux portes de Jérusalem, où vous avez adoré Moloch, ce Dieu cruel, à qui vous avez immolé des victimes humaines? Le culte de Baal fut moins fréquent dans Juda, que dans le Royaume des dix tribus; mais il ne laissa pas d'y faire d'assez grands progrès. Nous voyons dans les Livres des Rois, & des Paralypomènes, que Manassé adora cette Divinité (a). Avant lui, Athalie, & ses fils avoient imité ce faux culte des Phéniciens, & de leur ayeule Jézabel (b). Achaz lui érigea des statues (c). Josias détruisit & les Autels, & les Temples, & les statues de Baal (d): mais ce ne fut qu'après la dix-huitième année de son regne; & ce discours de Jérémie est de la treizième année de ce Prince. Il y a beaucoup d'apparence que les fils de Josias, qui regnèrent après lui, renouvelèrent la superstition, & l'impiété de Manassé, & des Achaz, quoique l'Écriture n'en dise rien expressément dans les Livres historiques. Jérémie (e) ne cesse de leur faire des reproches là-dessus.

VIDE VIAS TUAS IN CONVALLE. *Voyez les traces de vos pas qui sont encore dans la vallée: les Septante (f), qui sont dans le cimetière.* Ils veulent marquer la vallée d'Hinnon, où étoient les tombeaux du menu peuple, & où l'on sacrifioit à Moloc.

CURSOR LEVIS, EXPLICANS VPAS SUAS. *Vous qui êtes comme un coursier, qui poursuit sa course avec une extrême légèreté.* L'Hébreu: (g) *Vous qui êtes un dromadaire, ou une jeune femelle de chameau, qui court avec rapidité, & qui hâte ses voyes, ou qui confond ses voyes, qui les corrompt, qui va d'un mâle à un autre, qui en reçoit plusieurs (h), & qui confond les voyes ordinaires de la génération.* Moïse pour marquer l'extrême désordre qui regnoit avant le déluge, dit que toute chair avoit corrompu sa voye (i). Ses termes sont différens: mais on croit qu'ils signifient la même chose que ce qu'on lit ici. D'autres traduisent: Qui court

(a) 4. Reg. XXI. 3. & 2. Par. XXXIII. 3.

(b) 2. Par. XXIV. 7.

(c) 2. Par. XXVIII. 2.

(d) 4. Reg. XXI. 4. & 2. Par. XXXIV. 4.

(e) Jerem. XLII. 5. XLIII. 13. XXXIII. 29. 35.

(f) 70. Idē τὰς ἐδ' ἄς ἐς ἐς τῆς ἀελυαὶδ' ἡμ.

Aqu. & Sym. עֵי דָרָה קָדְעָרָה.

(g) בְּרָה מְשֻׁרְכָה דְרָכֶיהָ

(h) Grot. *Enduvic. de Dieu. Vide Byn. de Cast. Hebr. lib. 1. c. 7. art. 4.*

(i) Genes. VI. 11. 12.

24. *Onager affuetus in solitudine, in desiderio anime sue attraxit ventum amoris sui: nullus avertit eam: omnes qui querunt eam, non deficient: in menstruis ejus invenient eam.*

24. C'est un âne sauvage accoutumé à vivre dans le désert, qui sentant de loin ce qu'il aime, court après avec ardeur, sans que rien l'en puisse détourner. Tous ceux qui la cherchent, n'auront point de peine; car ils la trouveront dans ses souillures.

COMMENTAIRE.

sans ordre, & sans suivre de chemin, contre un animal qu'une fureur d'amour transporte, & enflamme. Jérémie compare Juda à une courtisane d'une débauche déreglée, & effrénée, qui suit effrontément le transport, & la furie de sa passion. Les chameaux sont furieux dans leur chaleur; on ne peut s'en approcher sans danger. Ils demeurent tout le jour avec la femelle (a). Saint Jérôme (b), Symmaque, & Théodotion croient que l'Hébreu *bécharah*, signifie un chevreuil.

¶ 24. *ONAGER ASSUETUS IN SOLITUDINE, IN DESIDERIO ANIMÆ SUÆ ATTRAXIT VENTUM AMORIS SUI.* C'est un asne sauvage, accoutumé à vivre dans le désert, qui sentant de loin ce qu'il aime, cours après avec ardeur. La suite fait voir qu'il faut l'entendre d'une asnesse sauvage. Elle sent à l'odeur où est le mâle, & elle y court avec une impétuosité que rien n'est capable d'arrêter; à peu près comme ces juments dont parle Virgile (c):

*Continuoque avidis ubi subdita flamma medullis ...
Ore omnes versa in zephyrum, stant rupibus altis,
Exceptantque leves auras, &c.*

L'asnesse sauvage suit son mâle (d): *Mares singuli feminarum gregibus imperitans.* On connoît peu d'animal plus lubrique, & plus jaloux que l'asne sauvage.

OMNES QUI QUÆRUNT EAM, NON DEFICIENT; IN MENSTRUIS EJUS INVENIENT EAM. Tous ceux qui la cherchent, n'auront point de peine; car ils la trouveront dans ses souillures. Il parle de l'asnesse sauvage. Il sera aisé de la découvrir; le mâle la suivra aisément à la piste; elle répand une humeur semblable à celle que l'on appelle *hippomans* dans les juments (e). Ainsi Jérusalem est une prostituée, que l'amour a mise en fureur; elle court, elle cherche par tout des amans; elle les pour-

(a) *Vida Arist. nat. hist. lib. 5. c. 11. Pline lib. 8. c. 63. Camelus solitudinis, aut secreta vered petunt; neque intervenire datur sine portatio: colitur tota die est.*

(b) Hieron. hic. *Quomodo cupros levis, quam nos genere communis curforem dicimus, significantiisque Aquila, Symmachus, & Theodotus*

vertère d'opais xéqis:

(c) Virgil. *Georgic. 3.*

(d) Plin. VIII. cap. 30. Voyez le Commentaire sur Olet VII. 8.

(e) *Georgic. 3. Hinc demum hippomans vered quod nomine dicunt;*

Fastores, lentum distillat ab inguine virus.

25. *Prohibe pedem tuam à nuditate, & guttur tuum à siti. Et dixit: Desperavi, nequaquam faciam: adamavi quippe alienos, & post eos ambulabo.*

26. *Quomodo confunditur fur, quando deprehenditur, sic confusi sunt domus Israël: ipsi, & Reges eorum, Principes, & Sacerdotes, & Propheta eorum,*

25. Ne découvrez point vos pieds, & ne laissez point dessécher votre gozier par la soif. Vous avez répondu: J'ai mis bas toute honte; je n'en ferai rien. Car j'ai aimé les étrangers avec passion, & ce sont eux que je veux suivre.

26. Comme un voleur est confus, lorsqu'il est surpris, ainsi la maison d'Israël, ses Rois, ses Princes, ses Prêtres & ses Prophètes ont été couverts de confusion,

COMMENTAIRE.

suit avec une ardeur infatigable. Il n'est pas mal-aisé de la découvrir; elle a l'impudence de déclarer publiquement sa passion; elle se prostituera même dans le tems de ses impuretez, & de ses purgations naturelles. L'Hébreu: (a) *Ils la trouveront dans son mois.* Les Septante: (b) *Ils la trouveront dans son humiliation.*; le Syriacque, *dans ses voyes*; d'autres, (c) *dans le mois de sa chaleur.*

ψ. 25. PROHIBE PEDEM TUUM A NUDITATE, ET GUTTUR TUUM A SITI. *Ne découvrez point vos pieds, & ne laissez point dessécher votre gozier par la soif. J'ai eu beau vous crier de ne vous point abandonner à l'impudicité, & de ne point découvrir vos pieds (d), & votre nudité; en vain je vous ai averti de vous garder de la furieuse altération d'un amour impur, & déréglé (e), que rien n'est capable d'éteindre; vous avez rejeté mes conseils, & mes exhortations; vous m'avez dit effrontément: J'ai perdu toute honte; je n'en ferai rien; ou, je n'en reviendrai point; ç'en est fait; je n'ai plus rien à ménager: Desperavi, non faciam.* Le Caldéen: *Arrêtez vos pieds, & n'allez point implorer le secours des étrangers, & empêchez votre bouche d'adorer les Dieux étrangers. On pourroit aussi traduire l'Hébreu par: N'allez pas nuds pieds en l'honneur des fausses divinités; & ne criez point vers elles jusqu'à vous dessécher le gozier, & à vous enrouer.* Mais la première explication est la plus naturelle.

ψ. 26. QUOMODO CONFUNDITUR FUR, QUANDO DEPREHENDITUR; SIC CONFUSI SUNT DOMUS ISRAEL. *Comme un voleur est confus, lorsqu'il est surpris; ainsi la maison d'Israël a été*

(a) כחדש ופצאונה

(b) 70. Εν ταπεινώσει αὐτῶν ἐπιπέσει αὐτῶν.
Ira & Theodot.

(c) Vide Lud. de Dieu, & Boeb. de animal.
parte 1. lib. 3. c. 16.

(d) Les Hébreux mettent les pieds pour ce que la pudeur empêche de nommer. *Isai. VII. 20.*

XXXVI. 12. *Thren. I. 9. Ezech. XVI. XVI. 25.*

(e) *Prov. XXX. 16. Tria sunt insaturabilia, & quartum quod nunquam dicit, sufficit: infernus, & os vulva, & terra qua non satiatur aqua; ignis vero nunquam dicit, sufficit. Vide Jun. Grot. Sanct. Menoch. alios. Vide si placet ad Cant. IV. 1. 7.*

27. Dicentes ligno : Pater meus es tu; & lapidi : Tu me genuisti : vertentur ad me tergum, & non faciem; & in tempore afflictionis sue dicent : Surge, & libera nos.

28. Ubi sunt Dii tui, quos fecisti tibi? surgant, & liberent te in tempore afflictionis tue : secundum numerum quippe civitatum tuarum erant Dii tui, Juda.

29. Quid vultis mecum judicio contendere? Omnes dereliquistis me, dicit Dominus.

30. Frustrâ percussi filios vestros, disciplinam non receperunt : devoravit gladius vester Prophetas vestros, quasi leo vastator.

27. Ayant dit au bois : Vous êtes mon pere; & à la pierre : Vous m'avez donné la vie. Ils m'ont tourné le dos, & non le visage; & au tems de leur affliction ils me viendront dire : Hâtez-vous de nous délivrer. Et alors je leur répondrai :

28. Où sont vos Dieux que vous vous êtes faits? Qu'ils se hâtent de vous délivrer maintenant que vous êtes dans l'affliction. Car il s'est trouvé dans vous, ô Juda, autant de Dieux, que de villes.

29. Pourquoi voulez-vous entrer avec moi en jugement? Vous m'avez tous abandonné, dit le Seigneur.

30. C'est en vain que j'ai frappé vos enfans. Ils n'ont point reçu le châtiment. Votre épée s'est enivrée du sang de vos Prophetes. Votre race est comme un lion qui ravage tout.

COMMENTAIRE.

converte de confusion. Les Israélites tout corrompus qu'ils étoient, ne vouloient pas avouer leurs crimes, & leurs désordres; (a) ils vouloient passer pour un peuple fort attaché au Seigneur: mais de même qu'un homme qui étoit en réputation de probité, est dans la dernière confusion, lorsqu'il est surpris dans un vol; ainsi Israël se verra bien-tôt dans l'ignominie, lorsque pressé des derniers dangers, il ne trouvera aucun secours dans ses faux Dieux.

ψ. 28. SECUNDUM NUMERUM CIVITATUM TUARUM, ERANT DII TUI, JUDA. *Il s'est trouvé dans vous, ô Juda, autant de Dieux que de villes.* Chaque ville a voulu avoir sa Dêité particulière. Ou plutôt: Il n'y a aucune ville qui ne se soit abandonnée au culte impie des Idoles; nulle n'est exempte d'idolâtrie. Osée (b) faisoit le même reproche aux villes du Royaume d'Israël: *Israël est comme une vigne féconde, & chargée de fruits; ses Autels sont aussi fréquens que son fruit; ses Idoles sont aussi communs que sa terre est féconde.* Ezéchiël les compare à une prostituée, qui s'est bâti des lieux de prostitution aux coins de toutes les rues (c). Il faut qu'alors la corruption ait été extrême dans Juda.

ψ. 29. QUID VULTIS MECUM JUDICIO CONTENDERE? *Pourquoi voulez-vous entrer avec moi en jugement?* Que ne vous avoiez-vous coupables; vous éviteriez la confusion, & les reproches que je suis obligé de vous faire.

ψ. 30. FRUSTRÂ PERCUSSI FILIOS VESTROS; DISCIPLI-

(a) Ci-devant ψ. 23. *Quomodo dicis : Non sum polluta, post Baalim non ambulavi?* Et ci-après ψ. 35.

(b) Osee x. 1.

(c) Ezech. xvi. 24. 25.

31. Generatio vestra. Videte verbum Domini: Numquid solivudo factus sum Israël, aut terra serotina? quare ergo dixit populus meus: Recedimus, non veniemus ulterius ad te?

31. Ecoutez, peuple, la parole du Seigneur: Suis-je devenu pour Israël un désert stérile, & une terre tardive, qui ne porte point de fruit? Pourquoi donc mon peuple a-t-il dit: Nous nous retirons, nous ne viendrons plus à vous?

COMMENTAIRE.

NAM NON RECEPERUNT. *C'est en vain que j'ai frappé vos enfans; ils n'ont point reçu le châiment.* Ils n'ont point profité de mes corrections; ils sont demeurez incorrigibles. Tous les malheurs arrivez à Juda, depuis qu'il s'est corrompu par l'idolâtrie, n'ont pû le retirer du crime.

DEVORAVIT GLADIUS VESTER PROPHEtas VESTROS. *Votre épée s'est enivrée du sang de vos Prophètes.* Quelques-uns l'expliquent des faux Prophètes, qui avoient été mis à mort par les Juifs (a). Mais c'étoit plutôt une action louable, qu'une chose digne de reproche, que la mort de ces faux Devins. Il faut donc l'entendre des saints Prophètes du Seigneur, que les peuples & les Rois avoient persécutéz, & mis à mort. Dans Juda, Zacharie, fils de Joiada, fut tué entre le Temple & l'Autel par l'ordre de Joas (b). Isaïe fut, dit-on, scié en deux sous Manassé Roi de Juda (c). Achab Roi d'Israël, & Jézabel son épouse firent souffrir toutes sortes de persécutions aux Prophètes du Seigneur qui étoient dans leurs Etats (d). *Je suis rempli de zèle pour la gloire du Dieu des armées, disoit Elie (e): parce que les enfans d'Israël ont quitté votre alliance, ils ont renversé vos Autels, & tué vos Prophètes, &c.* Et le Sauveur dans l'Évangile (f): *Jérusalem, Jérusalem, qui tués les Prophètes, & qui lapides ceux qui te sont envoyez, &c.*

QUASI LEO VASTATOR GENERATIO VESTRA. VIDETE VERBUM DOMINI. *Votre race est comme un lion qui ravage tout. Ecoutez la parole du Seigneur.* La ponctuation de cet endroit est différente. Quelques-uns traduisent ainsi, en le joignant à ce qui précède: *Votre glaive a tué les Prophètes, comme un lion qui ravage tout. O race d'Israël, écoutez la parole du Seigneur.* D'autres traduisent l'Hébreu (g): *Votre épée a dévoré les Prophètes, comme un lion destructeur, ô Temps! Vous autres, voyez la*

(a) 3. Reg. XXIII. 40. 4. Reg. II. 25.

(b) 2. Par. XXIV. 21. 22.

(c) Voyez notre Préface sur Isaïe.

(d) 3. Reg. XIX 1. & Joëq.

(e) Ibid. v. 10.

(f) Matt. XXIII. 34. 35.

(g) חַבְלָה חֲרַבְבָּה כְּנִיאוֹכֵם כְּאֵלֶיךָ (8)
מִשְׁחָתָה: הַדּוֹר אֲתָם רָאוּ דְבַר יְהוָה

32. Numquid obliuiscetur virgo ornamenti sui, aut sponsa fascia pectoralis: sicut? Populus vero meus oblitus est me diebus innumeris.

32. Une fille peut-elle oublier les ornemens dont elle se pare; ou une épouse l'écharpe qu'elle porte sur son sein? Et cependant mon peuple m'a oublié durant des tems infinis.

COMMENTAIRE.

parole du Seigneur. Ou bien: O vous, race corrompue, écoutez la parole du Seigneur. Les Septante (a): L'épée a consumé vos Prophètes, comme un lion exterminateur, & vous n'avez point été arrêtés par la crainte. Ecoutez la parole du Seigneur. Le Prophète anime en quelque sorte l'épée, en disant qu'elle mange, qu'elle dévore. Il met le terme voir, pour ouïr.

ψ. 31. NUMQUID SOLITUDO FACTUS SUM ISRAELI, AUT TERRA SEROTINA? Suis-je devenu pour Israël un désert stérile, ou une terre tardive; un terrain froid, & mal exposé, qui ne conduit que difficilement ses fruits à maturité? L'Hébreu (b): Ai-je été pour Israël un désert, ou une terre ténébreuse, qui n'est pas exposée au beau jour, au soleil levant, ou au midi? L'exposition du couchant est toute des moindres. Les Septante (c): Suis-je devenu pour Israël une terre déserte, ou couverte d'épines; le Caldéen & le Syriaque, une salitude & une terre déserte, stérile, inutile?

RECESSIMUS, ET NON VENIEMUS ULTRA AD TE. Nous nous retirons, & nous ne viendrons plus à vous. L'Hébreu (d): Nous sommes nos maîtres, (nous dominons) nous ne viendrons plus à vous. Autrement: Nous sommes abandonnés, vous ne nous regardez plus; nous ne voulons plus retourner à vous. Nous avons pris notre parti; c'est une résolution fixe, nous ne retournons point. Enfin, selon le Caldéen: Nous nous sommes retirés ailleurs; nous ne reviendrons plus à votre culte. Les Septante (e): Mon peuple a dit: Nous ne serons point assujettis, & nous ne viendrons plus vers vous.

ψ. 32. AUT SPONSA FASCIA PECTORALIS SUÆ? Et l'épouse peut-elle oublier l'écharpe qu'elle porte sur son sein, ou les rubans qui lui serrent le sein & les mammelles? L'Hébreu (f): Kesurim, peut signifier un collier, ou une chaîne d'or, ou quelque autre sorte de ceinture; il n'y a rien dans le Texte qui le détermine à signifier précisément l'écharpe, ou les rubans qui serrent le sein. Isaïe (g) parle de cet ornement parmi ceux des femmes de son tems, & S. Jérôme le traduit par Mu-

(a) Μαχηρα καταφαγει τους προφητας ὡς λέων ὁ ὀλεθριωτων. καὶ οὐκ ἐροβήθη; ἀπέστειλε ἄνερον κυριον.

(b) הוֹדַבְר הַיְהוּדִים לְיִשְׂרָאֵל אֵם אֶרֶץ אַרְבָּעָה

(c) μή ἔρημος ἐγένετο τὸ Ἰσραὴλ, ἢ γῆ ἄκαρπος.

(d) רָדַנָּה לֹא נָבֹא עוֹד אֵלֶיךָ

(e) Διοτι εἶπεν ὁ λαός σου, ὅτι οὐκ ἐπιθρονησόμεθα, καὶ οὐκ ἔξομεν πρὸς σε ἔτι.

(f) כֶּסֶרִים כָּלָה הָיוּ לָהּ וְהָיוּ לְחָסֶה עַל הַחֶסֶד.

(g) Isai. 118. 20.

33. *Quid niteris bonam ostendere viam tuam ad querendam dilectionem, qua insuper, & malitias tuas docuisti vias tuas;*

33. Pourquoi voulez-vous justifier votre conduite pour rentrer en grace avec moy, puisque vous avez même enseigné aux autres le mal que vous faites;

34. *Et in alis tuis inventus est sanguis animarum pauperum & innocentum? Non in fossis inveni eos; sed in omnibus qua supra memoravi.*

34. Et qu'on a trouvé dans les pans de vos habits, le sang des ames pauvres & innocentes? Je l'ai trouvé, non dans les fosses, mais dans les mêmes lieux où vous l'avez répandu.

C O M M E N T A I R E.

ranula. Les femmes d'Orient ne se servent point de corps pour conserver la taille, & soutenir le sein, ainsi que l'enseignent les Voyageurs. Voyez M. Darvieux, Coûtume des Arabes. c. 16. p. 259.

γ. 33. QUID NITERIS BONAM OSTENDERE VIAM TUAM, AD QUERENDAM DILECTIONEM? *Pourquoi cherchez-vous à justifier votre conduite, pour rentrer en grace avec moi? Ou pourquoi voulez-vous me tromper, & gagner mon amitié, par des apparences d'une fausse droiture? On a déjà vû que les Juifs tout déréglés qu'ils étoient, vouloient pourtant paroître justes, & ne pouvoient ni souffrir les reproches des Prophètes, ni avouer leurs crimes!*

QUÆ INSUPER, ET MALITIAS TUAS DOCUISTI VIAS TUAS: *Puisque vous avez même enseigné aux autres le mal que vous faites. Et après tout cela, vous voulez paroître justes? Non seulement vous pratiquez le mal, mais vous en tenez école, & vous ne pouvez vous résoudre à souffrir qu'on vous en reprenne. Le Texte Hébreu comme il est écrit dans les Bibles, porte (a): C'est pourquoi j'ai fait voir la malice de vos voyes. Vous m'avez obligé à vous appeller en jugement, & à vous prouver que vos voyes étoient mauvaises. La suite revient fort bien à ce sens. Les Septante (b) rendent ainsi tout le verset: Quoi! exercerez-vous encore le bien pour resercher mon amitié? Point du tout. Mais vous vous êtes livrés au mal, pour souiller vos voyes. Le Caldéen: Pourquoi vous glorifiez-vous dans vos voyes, pour gagner l'amitié des peuples étrangers? Vous avez même enseigné le mal par vos voyes.*

γ. 34. ET IN ALIS TUIS INVENTUS EST SANGUIS ANIMARUM PAUPERUM: *On a trouvé dans les pans de vos habits, le sang des ames pauvres. Les Septante (c): On voit le sang des pauvres & des innocens dans vos mains. Mais la première traduction est plus conforme à l'Hébreu (d). Vous voulez que je vous croye innocent, & vos habits sont encore tout couverts de sang répandu, soit des Saints & des Prophètes,*

(a) לכן גם את הרעות למדתי דרבוך (b) τί ἐν ταῖς χερσὶν ἐπιβλέπω αἱματὸς ἐν ταῖς ὀ-
δοῖς οὗ τὸ ζῆλον ἀκαθάρτων, ἕχ ἕως; ἀμα γ (c) καὶ ἐν ταῖς χερσὶν οὗ ἐν ἐπιβλέπω αἱματα-
(d) גם בכניך נמצאו דם

35. *Et dixisti: Absque peccato, & innocens ego sum: & propterea avertatur furor tuus à me. Ecce ego iudicio contendam tecum, eò quòd dixeris: Non peccavi.*

36. *Quàm vilis facta es nimis, iterans vias tuas? & ab Ægypto confundèris, sicut confusa es ab Assur.*

35. Et cependant vous avez dit : Je suis sans péché ; je suis innocente : que votre fureur s'éloigne de moi. Je m'en vais donc entrer en jugement avec vous , puisque vous dites : Je n'ai point péché.

36. Combien êtes-vous devenuë méprisable , en retombant dans vos premiers égaremens ? Vous serez confonduë par l'Egypte , comme vous l'avez déjà été par l'Assyrie.

COMMENTAIRE.

& des pauvres que vous avez immolez à votre cruauté, & à votre avarice; soit des enfans, & des hosties humaines que vous avez sacrifiées à Moloch (a).

NON IN FOSSIS INVENI EOS. *Je l'ai trouvé, non dans les fosses, mais dans les mêmes lieux où vous l'avez répandu, dans vos propres habits. Vous avez commis le meurtre avec si peu de précaution, & de réserve, que vous n'avez pas même couvert de terre le sang que vous avez répandu: je l'ai trouvé au lieu même du meurtre. Tout ceci est une fuite du plaidoyé; il convainc les Juifs par des preuves sans réplique. Manassé au commencement de son regne avoit rempli Jérusalem de meurtres, il l'avoit comblée de sang jusqu'au dessus des bords (b). Sanguinem innoxium fudit Manasses multum nimis, donec impleret Jerusalem usque ad os.*

¶ 36. QUAM VILIS FACTA ES NIMIS, ITERANS VIAS TUAS? *Combien êtes-vous devenuë méprisable, en retombant dans vos premiers égaremens? Ou plutôt, en recherchant de nouveau le secours des étrangers, dont vous avez été si souvent rebutée, & méprisée, & qui vous ont si souvent manqué de paroles. L'Egypte vous trompera, & ne vous servira de rien, non plus que l'Assyrien ne vous a été d'aucune utilité. Ab Ægypto confundèris, sicut confusa es ab Assur. Achaz fit venir Theglathalassar dans la Palestine, mais le secours passager qu'il en tira, fut fatal à lui-même, & à ses successeurs (c). L'Egyptien ne vous sera ni plus fidèle, ni plus utile. On peut traduire l'Hébreu (d): Que vous êtes devenuë méprisable, en changeant, ou en corrompant vos voyes! Comme une prostituée qui s'abandonne à tous ceux qu'elle rencontre; ou en suivant la Vulgate: qui court après ses amans, & qui ne se rebute point de*

(a) Theodoret. hic.

(b) 4. Reg. XXI. 16.

(c) 2. Par. XXVIII. 20. 21. Adduxitque Dominus contra eum (Archab) Theglathalassar,

qui & afflixit eum, & nullo resistente vastavit, &c.

(d) מה חולי מאד לשנוח את דרכיך

37. *Nam & ab ista egrediēris, & manus tua erunt super caput tuum: quoniam obtrivit Dominus confidentiam tuam, & nihil habebis prosperum in ea.*

37. Car vous sortirez de l'Égypte toute éplorée, tenant vos mains sur votre tête: parce que le Seigneur brisera cet appui, où vous avez mis votre confiance, & que vous n'en pourrez tirer aucun avantage.

COMMENTAIRE.

leurs mépris, & de leurs mauvais traitemens. Les Septante (a): *Vous avez conçu un souverain mépris*, en retombant dans vos premiers égaremens, ou en suivant vos anciennes voyes. Vous avez méprisé le Seigneur: & vous vous êtes engagée de nouveau dans les désordres qu'on vous a reproché si souvent.

ψ. 37. *NAM ET AB IPSA EGREDIERIS, ET MANUS TUÆ ERUNT SUPER CAPUT TUUM.* *Vous sortirez de l'Égypte toute éplorée, tenant vos mains sur vos têtes*, comme Thamar sortit de chez son frere Amnon, qui l'avoit violée, ayant ses habits déchirez, & ses mains sur sa tête (b); ainsi vous serez obligée de sortir de l'Égypte, où vous étiez allée demander du secours. Vous y serez deshonorée, & méprisée, & enfin l'on ajoutera l'insulte au mépris. Cela arriva sous Sédécias. Ce Prince engagea le Roi d'Égypte à son secours par de grosses sommes qu'il lui donna. Pharaon sortit de l'Égypte, & s'avança comme pour venir au secours de Jerusalem (c): mais il fut battu, & repoussé par Nabuchodonosor. Ainsi les Juifs frustrés de ce secours, se virent tout d'un coup sans espérance, & sans ressource, abandonnés de Dieu, & des hommes.

(a) ὅτι κατηγήνομα ἐπόδρα, ἢ δάκρυα
καὶ τὰς εἰδὺς αὐ.

(b) 3. Reg. XIII. 19.

(c) Jerem. XXXVII. 300. 10.





CHAPITRE III.

Infinie miséricorde de Dieu envers son peuple. Il l'exhorte à quitter l'idolâtrie. Promesses en faveur de Jérusalem. Pasteurs nouveaux selon le cœur de Dieu. Gloire & bonheur de Jérusalem.

¶ I. *V*ulgo dicitur: Si dimiserit vir uxorem suam, & recedens ab eo, duxerit virum alterum: numquid revertetur ad eam ultra? Numquid non polluta, & contaminata erit mulier illa? Tu autem fornicata es cum amatoribus multis: tamen revertere ad me, dicit Dominus, & ego suscipiam te.

¶ I. **O**N dit d'ordinaire: Si une femme après avoir été répudiée par son mari, & l'avoir quitté, en épouse un autre, son mari la reprendra-t'il encore, & cette femme n'est-elle pas considérée comme impure, & comme deshonorée? Mais pour vous, ô fille d'Israël, vous vous êtes corrompue avec plusieurs qui vous aimoient; & néanmoins retournez à moi, dit le Seigneur, & je vous recevrai.

COMMENTAIRE.

¶ I. **V**ULGO DICITUR: SI DIMISERIT VIR UXOREM SUAM, ET RECEDENS AB EO, DUXERIT VIRUM ALTERUM, NUMQUID REVERTETUR AD EAM ULTRA? *On dit d'ordinaire: Si une femme après avoir été répudiée par son mari, & l'avoir quitté, en épouse un autre, son mari la reprendra-t'il encore?* L'Hébreu (a): *On dit: Voilà un homme qui renvoyera sa femme, &c.* Les Septante (b) simplement: *Si un homme répudie sa femme, &c.* C'est une continuation du discours précédent. Jérémie a représenté jusqu'ici Jérusalem sous l'idée d'une femme infidèle, qui abandonne son époux, pour vivre dans le désordre. La Loi de Moÿse (c) permettoit le divorce au mari, qui trouvoit dans son épouse quelque laidetur; ce sont les termes de la Loi: mais elle lui défendoit de la reprendre, dès qu'elle en avoit épousé un

(a) לאמר הן יושחו ונו
(b) Εαν εξαποστασῆται ἀπὸ τοῦ συζύγου αὐτῆς,
&c.
(c) Deut. xxiv. 1. 2. &c. Si acceperit homo uxorem, & habuerit eam, & non invenerit gratiam ante oculos ejus propter aliquam sceditatem, scribet libellum repudii, & dabit in manu

illius, & dimittet eam de domo sua. Cumque egressa alterum maritum duxerit, & ille quoque oderit eam, dederitque ei libellum repudii... Non poterit prior maritus recipere eam in uxorem: Quia polluta est, & abominabilis facta est coram Domino. Ne peccare facias terram tuam, quam Dominus Deus tuus tradiderit tibi possidendam.

2. *Leva oculos tuos in directum, & vide ubi non prostrata sis. In viis sedebas, expectans eos quasi latro in solitudine: & polluisti terram in fornicationibus tuis, & in malitiis tuis.*

2. *Levez les yeux en haut, & voyez où vous ne vous êtes point prostituée. Vous étiez assise sur les chemins, les attendant comme un voleur attend les passans à l'écart, & vous avez souillé la terre par vos fornications & par vos méchancetez.*

COMMENTAIRE.

autre, quand même ce second mari l'auroit répudiée, & renvoyée, ou quand il seroit mort. Moÿse ajoute: *De peur que vous ne fassiez pécher la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner*; comme si ç eût été profaner le pays de promesse, de reprendre une femme répudiée une seconde fois par un autre mari. L'Hébreu semble faire allusion à ces paroles du Législateur, lorsqu'il dit ici (a): *Cette terre n'est-elle pas souillée, & corrompue?* au lieu de ce que les Septante, & la Vulgate portent: *Cette femme n'est-elle pas souillée, & deshonorée?* Reprendre une femme ainsi répudiée, n'est-ce pas souiller votre pays, & le rendre abominable aux yeux de Dieu? Voici donc le raisonnement du Prophète. Un homme parmi vous qui une fois a donné un écrit de divorce à sa femme, ne la regarde plus qu'avec horreur dès qu'elle a contracté un second mariage. Je pourrois en agir de même avec vous. Vous avez mérité que je vous abandonnasse; vous êtes souillée avec des Dieux étrangers; cependant je veux bien oublier vos infidélitez, & vous reprendre, pourvu que vous changiez de conduite. *Vous vous êtes corrompue avec plusieurs amans*; les Septante (b), *avec plusieurs pasteurs*; néanmoins retournez à moi, & je vous recevrai.

¶ 2. *LEVA OCULOS IN DIRECTUM, ET VIDE UBI NON PROSTRATA SIS. Levez les yeux en haut, & voyez où vous ne vous êtes point prostituée.* L'Hébreu (c): *Levez les yeux vers les hauteurs, vers les montagnes, & les collines, où vous avez adoré les faux Dieux, & où vous vous êtes souillée par des prostitutions spirituelles, & réelles, dans les infâmes cérémonies de vos faux Dieux.*

IN VIIS SEDEBAS, EXPECTANS EOS, QUASI LATRO IN SOLITUDINE. Vous étiez assise sur les chemins, les attendant comme un voleur attend les passans. Les Septante (d): *Vous étiez assise sur les voyes de Jérusalem, comme une corneille solitaire, qui attend avec impatience les corbeaux, pour les suivre, & se joindre à eux.* Plusieurs nouveaux Interprètes traduisent (e): *vous étiez comme un Arabe sur les chemins dans le*

(a) הלא חנוף חנוף חנוף חנוף חנוף
 (b) 70. οὐ μαυροῦμα μαυροῦμα ἢ γυνή
 οὐδὲν, οὐδὲν οὐδὲν οὐδὲν οὐδὲν οὐδὲν
 (c) שאני עיבוד על שמים
 (d) Ἐπι ταῖς οἰαῖς οὐρανῶν αὐτῶν αἰσῶν
 (e) סף דרכים ישבת להם כערבו במדבר
 Ita Chald. Mung. Pag. Mont. Vatab. & alii plerique.

3. *Quam ob rem prohibita sunt stilla pluviarum, & serotinus imber non fuit: frans mulieris meretricis facta est tibi: noluisse erubescere.*

3. C'est ce qui a été cause que l'eau du Ciel a été retenue, & que les pluyes de l'arrière-saison ne sont point tombées. Après cela, vous avez pris le front d'une femme débauchée; vous n'avez point voulu rougir.

COMMENTAIRE.

désert. Ou: comme un Arabe du désert, vous étiez en embuscade sur les chemins. Les Arabes ont été de tout tems de grands voleurs (a). L'Hébreu Arab, peut signifier un corbeau, un Arabe, le soir, ou un voleur nocturne. Les courtisannes autrefois s'afféioient sur les chemins. Voyez ce qu'on a dit dans la Génèse sur l'histoire de Thamar (b). La même chose se prouve par les Proverbes (c), & par Ezéchiel (d). Le Sage décrit une femme débauchée, qui est en embuscade comme un voleur, & qui saisit un jeune homme au commencement des ténèbres de la nuit. *Prov. VII. 8. 9.*

POLLUISTI TERRAM IN FORNICATIONIBUS TUIS; Vous avez souillé la terre par vos fornications: La terre même a eu en quelque sorte horreur de vos impudicitez. Vous avez par votre mauvais exemple engagé tout le pays dans le crime. Toute chair a corrompu sa voye, & je ne vois dans toute votre terre que des objets d'horreur. On dit qu'une terre est souillée, lorsque ceux qui l'habitent sont eux-mêmes corrompus.

ψ. 3. QUAMOBREM PROHIBITÆ SUNT STILLÆ PLUVIARUM. Ce qui a été cause que l'eau du Ciel a été retenue. Il parle d'une sécheresse qui arriva sous Josias, & dont il fait encore mention ci-après, Chap. V. 24. fort différente de celle qui est prédite au Chap. VIII. 13. 20. & dont on voit une description pathétique ci-après, Chapitre XIV. Il faut mettre ce ψ. 3. en parenthèse: Vous avez souillé votre pays par toute sorte d'infamies; (& c'est ce qui est cause que la pluye ordinaire de l'arrière-saison n'est point tombée:) vous avez continué dans vos désordres avec un front de prostituée. Le terme Hébreu (e) Malkosch, qu'on traduit par *imber serotinus*, la pluye de l'arrière-saison, signifie celle qui tombe dans la Judée après les semailles, & vers le mois de Novembre (f). Les Septante (g) sont fort différens de l'Hébreux; ils ne parlent point de cette circonstance de la sécheresse: *Vous avez eu plusieurs pasteurs, qui ont été pour vous des*

(a) Genes. XVI. 12. Diodor. Sicul. L. 2. Strabo l. 16. Plin. l. 6. c. 26. Hieronym. hic.

(b) Genes. XXXVIII. 14.

(c) Prov. XXXIII. 27. 28. *Fovea profunda est meretrix, & puteus angustus aliena; . . . insidatur in via quasi latro. Ibid. c. VII. 9. 10.*

(d) Ezech. XVI. 25. *Ad omne caput via adificata signum prostitutionis tuae. Vide & ψ. 31.*

(e) מלכות מלקוש לא היה

(f) Deut. XI. 14.

(g) Καὶ ἵσχυς ἀμάρτας πολλῆς ἡ ἀποκομιμα αὐτῆς. Ὅψις ὀψις ἐγένετο αὐτῆς, ἀπὸ τῆς χυρῆτος ἀπὸς πάντας. Ils ont déjà rendu par pasteurs, le mot Hébreu qui signifie aussi des amans, ψ. L.

4. *Ergò saltem amodò vocame: Pater meus, dux virginittatis mea tu es:*

5. *Numquid irascèris in perpetuum, aut perseverabis in finem? Ecce locuta es, & fecisti mala, & potuisti.*

4. Appellez-moi donc, & invoquez-moi; au moins maintenant. *Dites-moi*: Vous êtes mon pere, & le gardien de ma virginité.

5. Serez-vous donc fâchée pour toujours, & votre colère durera-t'elle éternellement? Mais vous avez parlé *avec audace*: vous avez commis toutes sortes de crimes, & vous vous y êtes abandonnée de tout votre pouvoir.

COMMENTAIRE.

pierres de scandal; vous avez pris le visage d'une prostituée; vous avez été sans pudeur envers tous.

ÿ. 4. PATER MEUS, DUX VIRGINITATIS MEÆ TU ES. *Dites-moi, vous êtes mon pere, & le gardien de ma virginité, ou de ma jeunesse.* Vous êtes mon pere, & mon époux. L'époux succede au pere dans le soin de garder la virginité d'une jeune fille qu'il prend pour épouse. Les Hébreux appelloient le mari (a) *le gardien de la virginité*, ou de la jeunesse de son épouse. Demandez au Seigneur la sagesse (b), *afin qu'elle vous délivre de la femme étrangère, qui adoucit ses discours, & qui abandonne le gardien, ou le conducteur de sa jeunesse, & qui viole l'alliance de son Dieu,* dit Salomon, en parlant d'une femme qui quitte son mari, pour vivre dans le libertinage.

ÿ. 5. NUMQUID IRASCERIS IN PERPETUUM, AUT PERSEVERABIS IN FINEM? *Serez-vous donc fâché pour toujours, & votre colère durera-t'elle éternellement?* Ce sont les paroles que le Prophète met dans la bouche de l'épouse infidèle, à qui il conseille de retourner à son époux (c). *Dites-lui, vous êtes mon pere, mon Seigneur, le gardien, l'époux de ma jeunesse; votre colère sera-t'elle allumée pour toujours contre moi? la justice, & la rigueur ne feront-elles jamais place à la miséricorde? Mais au lieu de prendre ce parti, & de recourir humblement à la clémence de votre Dieu, vous avez continué à dire, & à faire tout le mal que vous avez pu.* Vous avez continué à irriter Dieu par vos discours insolens, & par votre conduite criminelle: *Ecce locuta es, & fecisti mala, & potuisti.* On peut traduire l'Hébreu (d): *Gardera-t'il son ressentiment pour toujours? Conservera-t'il sa colère éternellement?* (Ces verbes sont au masculin.) *Voilà que vous avez parlé, & que vous avez fait des maux, & que vous avez prévalu.* (Ceux-ci sont au féminin.) Votre malice l'a emporté sur ma clémence. Malgré mes bonnes intentions à vouloir vous sauver,

(a) אֱלֹהֵי נַעֲרֵי אִשָּׁה וְיִשְׁמָר לָנֶצַח הָנָהּ.
(b) פְּרוֹו. 11. 16. 17. הַעֲזֹבֶת אֱלֹהֵי נַעֲרֹיהָ.
פְּסֹל. 1. 8. עַל בַּעַל נַעֲרֹיהָ

(c) Ita Cald. Thom. Vat. Isidor. Castr. Maldon.
(d) הֲיִשְׁמָר לְעוֹלָם אִם יִשְׁמָר לְנֶצַח הָנָהּ
דְּבַר וְחַסְדֵּי הֵן הַרְעוֹת וְחֹבְלִי

6. Et dicit Dominus ad me in diebus Josia Regis : Numquid vidisti qua fecerit aversatrix Israël ? Abiit sibi met super omnem montem excelsum , & sub omni ligno frondoso , & fornicata est ibi .

7. Et dixi , cum fecisset hac omnia : Ad me revertere : & non est reversa . Et vidit pravaricatrix soror ejus Juda .

8. Quia pro eo quod mœchata esset aversatrix Israël , dimissem eam , & dedissem ei libellum repudii : & non timuit pravaricatrix Juda soror ejus , sed abiit , & fornicata est etiam in ipsa .

6. Le Seigneur me dit au tems du Roi Josias : N'avez-vous point vû ce qu'a fait la rebelle fille d'Israël ? Elle s'en est allée sur toutes les hautes montagnes , & sous tous les arbres chargez de feuillages , & elle s'y est abandonnée à sa fornication honteuse .

7. Et après qu'elle a fait tous ces crimes , je lui ai dit : Revenez à moi , & elle n'est point revenuë .

8. Et la perfide Juda sa sœur , voyant que j'avois répudié la rebelle Israël , & que je lui avois donné l'écrit de divorce ; Juda , dis-je , cette perfide n'a point eu de crainte , mais elle s'en est allée , elle m'a quitté , & elle s'est corrompuë aussi elle-même .

COM M E N T A I R E .

vous rappeler , vous recevoir en grace , je me vois forcé par vos crimes continuels de vous abandonner .

ψ. 6. DIXIT DOMINUS AD ME IN DIEBUS JOSIÆ REGIS. *Le Seigneur me dit au tems du Roi Josias.* C'est ici un nouveau discours (a) . Jérémie a convaincu Juda d'infidélité , d'idolâtrie , & de toutes sortes de corruptions , dans une espèce de plaidoyé , depuis le commencement du Chapitre II. jusqu'ici ; à présent le Seigneur comme Juge , prononce la Sentence , & exhorte de nouveau les Juifs à revenir à lui . Tout ceci se se passa avant la dix-huitième année de Josias , & dans un tems où les Juifs étoient encore plongez dans les derniers déreglemens .

NUMQUID VIDISTI QUÆ FECERIT AVERSATRIX ISRAEL ? *N'avez-vous point vû ce qu'a fait la rebelle fille d'Israël ?* Vous venez d'exposer les abominations de Juda : mais avez vous oublié ce qu'a fait cette rebelle d'Israël , ce royaume des dix tribus ? Le terme Hébreu (b) *Mesubah* , que l'on traduit par *aversatrix* , une révoltée , dans tout ce Chapitre , peut signifier une épouse défobéissante , infidelle , qui quitte son époux , & qui se soulève contre lui . Les Septante (c) : *La demeure d'Israël.*

ψ. 8. ET VIDIT PRÆVARICATRIX SOROR EJUS JUDA. *La perfide Juda sa sœur , voyant que j'avois répudié la rebelle d'Israël , n'a pas eu de crainte d'être traitée de même ; elle a quitté le Seigneur , & s'est abandonnée à toutes sortes d'impudicitez . Les dix tribus s'étoient cor-*

(a) Ita Grot. Jun. Tremel. Pisc. alii quidam.
 הַרְאִיתִי אֲשֶׁר עָשְׂתָה מְשַׁבַּח יִשְׂרָאֵל

(c) ἡ κατοικία ἢ ἱεραία.

9. *Et facilitate fornicationis sua contaminavit terram, & mœchata est cum lapide & ligno.*

10. *Et in omnibus his non est reversa ad me prævaricatrix soror ejus Juda in toto corde suo; sed in mendacio, ait Dominus.*

9. Elle a souillé toute la terre par le débordement de sa prostitution : & elle s'est corrompue avec la pierre & le bois.

10. Et après toutes ces choses, la perfide Juda sa sœur n'est point revenue à moi de tout son cœur, mais d'une manière feinte, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

rompues de meilleure heure par l'idolâtrie, que le Royaume de Juda. Jéroboam fils de Nabath Roi d'Israël, engagea d'abord tout son peuple dans le culte des veaux d'or. Ses successeurs enchérent sur son impiété, & introduisirent dans Israël toutes les Divinités étrangères, & toutes les superstitions dont ils purent s'aviser. Dieu irrité de leurs défordres, les répudia, & les livra entre les mains des Assyriens, qui ruinèrent ce Royaume, & en transportèrent les habitans au-delà de l'Euphrate. Juda fut témoin de tout cela. Il vit les crimes, & les déreglemens d'Israël. Il eut de tems en tems quelques bons Princes qui soutinrent les intérêts de Dieu, & rappellèrent le peuple à son devoir. Les malheurs du Royaume d'Israël étoient pour Juda une vive leçon de ce qu'il devoit faire, & de quels maux il étoit menacé, s'il imitoit Israël. Les Prophètes ne cessoient de crier, d'exhorter, de menacer, d'investiver contre ce peuple rebelle. Enfin le Seigneur prononce ici sa sentence contre lui, de manière néanmoins qu'il l'exhorte à se convertir sérieusement, & sincèrement, avec promesse de le recevoir, & de le combler de biens, s'il retourne à lui.

¶ 9. FACILITATE FORNICATIONIS SUÆ CONTAMINAVIT TERRAM. *Elle a souillé toute la terre par le débordement de sa prostitution.* L'Hébreu (a) : *Et par la légèreté, la facilité, la lubricité de son incontinence, elle a souillé le pays.* Ou bien : *Et par le cri de son impudicité, par ses impudicités connues, & criantes, elle a souillé la terre.* Les Septante : (b) *Sa prostitution a été regardée comme rien.* Elle ne s'en est fait aucun scrupule; elle l'a commise hautement, tête levée, effrontément. Elle a adoré la pierre, & le bois. Les Idoles sont ceux qui l'ont corrompue : *Mœchata est cum lapide & ligno.*

¶ 10. NON EST REVERSA AD ME... IN TOTO CORDE SUO; SED IN MENDACIO. *La perfide Juda n'est point revenue à moi de tout son cœur; mais d'une manière feinte.* Il y avoit eu dans Juda diverses réformations des abus sur les Rois Joas, Ezéchias Manassé, & quelques autres : mais le peuple n'avoit jamais sincèrement quitté l'idolâtrie. Tantôt on n'abandonnoit que le culte public, & grossier des Idoles, sans re-

(a) וְהָיָה סֶקֶל וְנוֹחַח וְחַחֹב אֶת הָאָרֶץ | (b) καὶ ἐβλήθη εἰς ἄδην ἢ ἀπορνήσασθαι αὐτῆς.

11. *Et dixit Dominus ad me : Justificavi animam suam aversatrix Israël, comparatione prevaricatricis Jude.*

12. *Vade, & clama sermones istos contra aquilonem, & dices : Re veteri aversatrix Israël, ait Dominus, & non avertam faciem meam à vobis : quia sanctus ego sum, dicit Dominus, & non irascar in perpetuum.*

11. Et le Seigneur me dit : La rebelle Israël a paru juste, en comparaison de la perfide Juda.

12. Allez, & criez vers le nord, faites entendre ces paroles : Revenez, rebelle Israël, dit le Seigneur, & je ne détournerai point mon visage de vous ; parce que je suis saint, dit le Seigneur, & que ma colère ne durera pas éternellement.

COMMENTAIRE.

noncer aux hauts lieux, & aux superstitions cachée. D'autres fois on quittoit le culte de Baal ; mais sans quitter celui des Astres. Enfin dès que le Prince réformateur étoit mort, & que la crainte qui avoit jusques-là retenu les mains du peuple, ne les arrêtoit plus ; dès qu'un Roi ou permettoit, ou toléroit, ou inspiroit par son exemple le mépris de Dieu, & le culte des Idoles, le peuple retournoit à ses anciennes habitudes, & suivoit son penchant dominant, & montrait que sa conversion n'avoit été ni sincère, ni solide, & qu'il ne lui avoit manqué que l'occasion, ou la liberté de mal-faire.

¶ II. JUSTIFICAVIT ANIMAM SUAM AVERSATRIX ISRAËL, COMPARATIONE PRÆVARICATRICIS JUDA. La rebelle Israël a paru juste, en comparaison de la perfide Juda. Ou plutôt : Israël s'est justifiée ; elle a prouvé son innocence, par la comparaison qu'elle a faite de sa conduite avec celle de sa sœur Juda. Celle-ci a encore surmonté les crimes d'Israël. C'est dans le même sens qu'Ezéchiel (a) disoit que Samarie avoit justifié Sodome, & Gomorre, en ce qu'elle avoit commis de plus grands crimes, que ces villes n'avoient jamais fait : *Justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es.* Les dix tribus étoient plus dignes de pardon, que la tribu de Juda, puisqu'elles n'avoient jamais eu les mêmes avantages que Juda. On ne connoît aucun Prince d'Israël solidement pieux, qui ait rappelé son peuple de ses égaremens. Le nombre des Prophètes fut moins grand dans Israël ; le Temple du Seigneur étoit éloigné ; les Prêtres, & les instructions leur manquoient souvent : mais dans Juda, on vit plusieurs Prophètes, plusieurs Prêtres sçavans, & zélés, un nombre de Rois pieux ; on y eut tous les secours qu'on pouvoit demander du côté de la Religion. L'exemple de la punition de Samarie ne devoit-il pas encore faire une forte impression sur le cœur de Juda ? Ce peuple rebelle abusa de tout cela, & n'en devint pas meilleur ; & ne justifia-t-il pas par-là en quelque sorte les crimes de Samarie (a) ?

¶ 12. VADE, ET CLAMA SERMONES ISTOS CONTRA AQUILONEM

(a) *Ezech. XVI. 51.*

(b) *Vide Theodor. & Hieron. hic.*

13. *Veruntamen scito iniquitatem tuam, quia in Dominum Deum tuum prævaticata es: & dispersisti vias tuas alienis sub omni ligno frondoso, & vocem meam non audisti, ait Dominus.*

13. Mais reconnoissez votre iniquité, parce que vous avez violé la Loi du Seigneur votre Dieu; que vous vous êtes prostituée à des étrangers, sous tous les arbres chargez de feuillages, & que vous n'avez point écouté ma voix, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

LONEM. Allez, & criez vers le Nord; vers Samarie, située au septentrion de Jérusalem; ou plutôt, vers l'Assyrie, & les pays de de-là l'Euphrate, où les dix tribus étoient alors captives. Jérémie reçoit ordre de se tourner de ce côté, & d'inviter ces tribus à se convertir au Seigneur, & à revenir dans leur pays, & dans Jérusalem, puisque Juda étoit encore plus corrompu qu'elles: Retournez à moi, & je ne détournerai point mon visage de vous; reconnoissez votre iniquité, & je vous recevrai.

NON AVERTAM FACIEM MEAM A VOBIS, QUIA SANCTUS EGO SUM, ET NON IRASCAR IN PERPETUUM. *Je ne détournerai point mon visage de vous, parce que je suis saint, & que ma colère ne durera pas éternellement.* L'Hébreu (a): *Je ne ferai point tomber ma face dans vous, ou sur vous, parce que je suis miséricordieux, dit le Seigneur.* Les Septante (b): *Je n'affermirai point ma face sur vous, je ne vous regarderai pas dans ma colère, je ne ferai pas tomber ma colère sur vous, parce que je suis miséricordieux.* Cette expression, *arrêter sa face sur quelqu'un*, marque une violente colère de la part de Dieu (c). *Quiconque mangera du sang parmi vous, soit qu'il soit étranger, ou naturel du pays, j'arrêterai ma face sur son ame, & je la ferai périr du milieu de son peuple.* Mais j'aime mieux l'expliquer dans le sens de la vulgate: *Jé ne détournerai point ma face de dessus lui; ou, je ne baisserai point les yeux en sa présence, comme lorsqu'on parle à un homme qu'on n'aime point, qu'on ne veut point obliger, à qui l'on ne veut pas montrer un visage ouvert, & prévenant.* *Pourquoi êtes-vous en colère, disoit le Seigneur à Cain (d); & pourquoi votre face est-elle abbaissée? Ce qui est opposé à lever le visage, paroître le visage élevé devant quelqu'un.* *Retirez vous, disoit Abner à Azaël (e), de peur que je ne vous tue; & après cela, comment leverai-je ma face devant Joab? Comment oserai-je paroître devant lui? Et David parlant à Dieu (f),* *Sei-*

(a) לֹא אֶפְרֹחַ פְּנֵי בְנֵי אֱדוֹמִים כִּי חִסְדָּאֲנִי נִסְאִי

(b) καὶ ἂν μὴ ἔσπρωτο τὸ πρόσωπον μου ἐφ' ὑμᾶς ὅτι ἐλεήμων ἐστὶν ἔμοι. It. & Syr. & Arab.

(c) Levit. XVII. 10.

(d) Genes. IV. 6.

(e) 2. Reg. II. 22.

(f) Psal. III. 7.

14. *Convertimini, filii, revertentes, dicit Dominus: quia ego vir vester: & assumam vos unum de civitate, & duos de cognatione, & introducam vos in Sion.*

15. *Et dabo vos pastores juxta cornem, & pascant vos scientiâ & doctrinâ.*

14. Convertissez-vous mes enfans, en revenant à moi, dit le Seigneur; parce que je suis votre époux; & j'en choisirai d'entre vous un d'une ville, & deux d'une famille, & je vous ferai entrer dans Sion.

15. Je vous fournirai des pasteurs selon mon cœur, qui vous donneront la nourriture de la science & de la doctrine.

COMMENTAIRE.

gneur, élevez sur nous l'éclat de votre face; regardez-nous favorablement, & accordez nous l'effet de nos demandes.

ÿ. 13. DISPERSISTI VIAS TUAS ALIENIS SUB OMNI LIGNO FRONDOSO. *Vous vous êtes prostituée à des étrangers, sous tous les arbres chargez de feuillages.* A la lettre (a): *Vous avez partagé vos voyes à des étrangers, comme une épouse qui partage ses faveurs à d'autres qu'à son mari. Vous avez voulu allier mon culte avec celui des Idoles.*

ÿ. 14. CONVERTIMINI, FILII, REVERTENTES, QUIA EGO VIR VESTER; QUIA ASSUMAM VOS UNUM DE CIVITATE, ET DUOS DE COGNATIONE. *Convertissez-vous, mes enfans, en revenant à moi, parce que je suis votre époux; & j'en choisirai d'entre vous un d'une ville, & deux d'une famille.* L'Hébreu (b): *Revenez, fils rebelles, dit le Seigneur, parce que je serai votre maître, & je vous reprendrai sous ma domination; je vous recevrai de nouveau comme mes sujets, & je vous ramasserai par tout où vous puissiez être, quand il n'y en auroit qu'un de vous dans une ville, ou deux dans tout un pays.* Ou bien: *Je vous recevrai, quand même il n'y en auroit qu'un de toute une ville, qui voudroit revenir, & deux de toute une Province.* Ces promesses furent accomplies à la lettre, après l'Edit de Cyrus, qui permettoit aux Juifs de revenir dans leur pays (c). Plusieurs Israélites des dix tribus revinrent dans la Palestine; mais ils ne revinrent que peu à peu, & par pelotons, &, pour ainsi dire, un à un: mais à la longue, cela ne laissa pas de peupler le pays, & de former un grand peuple. Après la venuë de JESUS-

(a) תפירו את דרכיך לזרים תחת כל עץ רענן Il a déjà exprimé ci-devant les impudicités de Juda, sous des expressions pareilles. Voyez le Ch. 11. 25. Vide vias tuas in convulle... Curfor levis explicans vias suas. 36. Vilis facta es nimis iterans vias tuas. Ita & Prov. xxxi. 19 20. Viam viri in adolescentia, ... via mulieris adultera. Genes. vi. 12. Omnis caro corruperat viam suam.

(b) שובו בני ישראל שובבים נאם יהוה כיון אויבי בעלרי בכס ולקחתי אחבם אחר אפיהם. 70. סעיר ושנים. Επιστροφήν ἐὼς ἀφιστάσεις, δὲν ἐγὼ κατασκευάσω υμῶν, καὶ ἀπομαρμαίω ἐν ἅσιν ὅσιν ἠέλωμαι, καὶ δὲν ἐν σαρκί.

(c) Theodoret. Hebrai apud Hieronym. Thom. Hugo. Sanct. Grot.

16. *Cumque multiplicati fueritis, & creveritis in terra in diebus illis, ait Dominus: non dicent ultra: Arca testamenti Domini; neque ascendet super cor, neque recordabuntur illius, nec visibitabitur, nec fiet ultra.*

17. *In tempore illo vocabuntur Jerusalem solium Domini: & congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine Domini in Jerusalem, & non ambulabunt post pravitatem cordis sui pessimi.*

16. Et lorsque vous serez multipliés; & que vous serez accrus dans la terre, dit le Seigneur, on ne dira plus: Voici l'Arche de l'Alliance du Seigneur; elle ne reviendra plus dans l'esprit; on ne s'en souviendra plus; on ne la visitera plus, & il ne fera plus rien de semblable.

17. En ce tems-là Jérusalem sera appelée le trône de Dieu; toutes les nations s'y viendront assembler au nom du Seigneur, & elles ne suivront plus les égaremens de leur cœur endurci dans le mal.

COMMENTAIRE.

CHRIST, & la prédication de l'Évangile, l'on vit dans un sens beaucoup plus parfait, l'exécution de ses promesses dans la conversion des Gentils, & de ceux des Juifs à qui il accorda le don de la Foi.

ψ. 15. DABO VOBIS PASTORES JUXTA COR MEUM. *Je vous donnerai des Pasteurs selon mon cœur.* Zorobabel, Jésus fils de Josédach, Esdras, & Néhémie furent des pasteurs selon le cœur de Dieu; accordez au peuple de retour de Babylone. Mais dans le nouveau Testament JESUS-CHRIST, Chef des pasteurs, & le premier des pasteurs, a donné à son Église ses Apôtres, ces hommes remplis de son Esprit, qui ont donné à son peuple choisi une nourriture solide, & agréable, le pain de vie, & la science du salut.

ψ. 16. NON DICENT ULTRA: ARCA TESTAMENTI DOMINI. *On ne dira plus: Voici l'Arche d'Alliance du Seigneur;* on ne se glorifiera plus de posséder ce dépôt; on ne mettra plus sa confiance en ce gage de la protection du Seigneur; on aura quelque chose de plus précieux, de plus sacré, & de plus auguste; le Seigneur lui-même demeurera au milieu de son peuple; & au lieu qu'auparavant l'Arche du Seigneur étoit renfermée dans l'enceinte du Sanctuaire, ci-après Jérusalem toute entière sera le siège du Seigneur, & le marche-pied de son trône: *In tempore illo vocabitur Jerusalem solium Domini.* Ci-devant Juda seul possédoit le dépôt de l'Arche de l'Alliance; quand vous serez de retour de l'Assyrie, ce sacré monument sera commun à tous les tribus. Nous avons fait voir dans une Dissertation composée exprès, que dans le second Temple, l'Arche du Testament, ou le coffre qui renfermoit les tables de la Loi, n'avoit point été dans le Sanctuaire; ce qui suffit pour justifier cette Prophétie. Mais nonobstant cela, il est certain que la Prophétie n'eut son accomplissement total, & parfait qu'après la venue du Sauveur, après l'abolition des ombres de la Loi, après que la réalité eut pris la place de la figure, & que JESUS-CHRIST s'étant laissé lui-même à son Église, dans le Sacrement de son

18. *In diebus illis ibit domus Juda ad domum Israël, & venient simul de terra aquilonis, ad terram quam dedi patribus vestris.*

19. *Ego autem dixi: Quomodo ponam te in filios, & tribuam tibi terram desiderabilem hereditatem præclaram exercituum Gentium? Et dixi: Patrem vocabis me, & post me ingredi non cessabis.*

18. En ce tems-là, la maison de Juda ira trouver la maison d'Israël, & ils retourneront de la terre de l'aquilon, au pays que j'ai donné à vos peres.

19. Pour moi, j'avois dit: Je pense à vous mettre au nombre de mes enfans, à vous donner une terre désirable, & l'excellent héritage de la multitude & de la force des Gentils. Vous m'y appellerez votre pere, disois-je alors, & vous ne cesserez jamais de me suivre.

COMMENTAIRE.

Corps, & de son Sang, on s'est accoutumé à regarder & l'Arche d'Alliance, & les anciennes cérémonies, comme des choses vieilles, & inutiles.

¶ 17. CONGREGABUNTUR AD EAM OMNES GENTES. *Toutes les nations s'y viendront assembler.* On veut bien croire qu'après le retour de la captivité, un nombre d'étrangers se convertirent au Seigneur, & se réunirent avec son peuple, & qu'un nombre d'autres, par un principe de Religion, vint de tems en tems au Temple du Seigneur, pour y faire offrir des sacrifices au Dieu tout-puissant, sans toutefois recevoir la Circoncision, ni embrasser les autres observances de la Loi. Nous voyons quelques vestiges de cela dans l'Écriture, & dans Joseph. Mais on ne montrera jamais que les promesses des Prophètes, qui en tant d'endroits nous parlent du concours de toutes les nations à Jérusalem, ayent été exactement remplies avant la venue de JESUS-CHRIST, & avant la conversion des Gentils au Christianisme.

¶ 18. IN DIEBUS ILLIS IBIT DOMUS JUDA AD DOMUM ISRAEL, ET VENIENT SIMUL DE TERRA AQUILONIS. *En ce tems-là la maison de Juda ira trouver la maison d'Israël, & ils retourneront ensemble de la terre de l'Aquilon.* des pays de de-là l'Euphrate, où ils avoient été emmenez captifs. On voit par les Paralipomènes, par Esdras, & par Néhémie, que plusieurs Israélites des dix tribus s'étoient joints à ceux de Juda, & de Benjamin, & étoient revenus ensemble dans la Palestine. Ce retour des dix tribus ne fut pas fort sensible, comme on l'a déjà remarqué; les peuples ne revinrent que dans la suite de plusieurs années. Voyez notre Dissertation sur le retour des dix tribus, à la tête d'Ezéchiel.

¶ 19. EGO AUTEM DIXI: QUOMODO PONAM TE IN FILIOS? *Pour moi, j'avois dit: Je pense à vous mettre au nombre de mes enfans.* Ou bien: Je me suis dit à moi-même: Comment vous pourrai-je rétablir, & multiplier votre race affoiblie, & diminuée: Comment pourrai-je vous rendre des enfans, & vous relever de vos pertes, vous restituer votre

20. *Sed quomodo si contemnat mulier amatorem suum, sic contempsit me domus Israël, dicit Dominus.*

21. *Vox in viis audita est, ploratus, & ululatus filiorum Israël: quoniam iniquam fecerunt viam suam, oblii sunt Domini Dei sui.*

22. *Convertimini, filii revertentes, & sanabo aversiones vestras. Ecce nos venimus ad te: tu enim es Dominus Deus noster.*

20. Mais la maison d'Israël n'a eu que du mépris pour moi, dit le Seigneur, comme une femme qui dédaigne un homme qui l'aime.

21. Après cela, on a entendu des voix dans les chemins, les pleurs & les hurlemens des enfans d'Israël; parce qu'ils ont rendu leurs voyes criminelles, & qu'ils ont oublié leur Seigneur & leur Dieu.

22. Revenez à moi, enfans rebelles, & je guérirai le mal que vous vous êtes fait, en vous détournant de moi. Nous voici, Seigneur, nous revenons à vous; car vous êtes le Seigneur notre Dieu.

COMMENTAIRE.

pays, & vous donner l'empire sur les nations: *Hæreditatem præclaram exercituum gentium*? J'ai crû que le meilleur moyen d'exécuter mes projets en votre faveur, étoit de prendre la qualité de pere à votre égard, & de vous obliger à me considerer comme tel, & à me rendre une parfaite obéissance: *Et dixi: Patrem vocabis me, & post me ingredi non cessabis.* Mais vous avez rejetté ces conditions, & vous avez rendu sans effet mes meilleures intentions. Vous m'avez traité avec la même indignité, qu'une épouse qui quitte son époux: *Quomodo si contemnat mulier amatorem suum, sic contempsisti me.*

HÆREDITATEM PRÆCLARAM EXERCITIUM GENTIUM. *L'excellent héritage de la multitude, & de la force des Gentils.* On peut l'expliquer de la domination sur les peuples étrangers, qui est promise à Jérusalem en plus d'un endroit des Prophètes; promesse qui a été pleinement exécutée dans l'obéissance que les peuples Gentils ont renduë à l'Eglise, dans leur conversion. L'Hébreu (a) peut s'expliquer de la beauté du pays d'Israël, qui est l'objet de l'envie, & des desirs de la plupart des autres peuples. A la lettre: *L'héritage de la beauté, ou du désir des armées des nations.* Les Septante (b): *l'héritage du Dieu tout-puissant des nations.*

¶ 21. **VOX IN VIIS AUDITA EST, PLORATUS, ET ULULATUS FILIORUM ISRAEL.** *Après cela, on a entendu des voix dans les chemins, les pleurs, & les hurlemens des enfans d'Israël.* J'ai vangé vos mépris, & vos infidélitez par les malheurs dont j'ai permis que vous soyez accablée. On n'entend par tout que des cris, & des pleurs d'un peuple op-

(a) נחלת צבוי צבאות גוים La Judée est appelée terra צבוי צבאות 2. Reg. 1. 19. Ezech. xx.

6. Dan. xi. 16. Theod. hic. κληρονομία ὀνομασίη.

(b) κληρονομία θεῶ ἀντισφάτορος ἰσθῶν.

22. *Verè mendaces erant colles, & multitudo montium: verè in Domino Deo nostro salus Israël.*

24. *Confusio comedit laborem patrum nostrorum ab adolescentia nostra, greges eorum, & armenta eorum, filios eorum, & filias eorum.*

23. Nous reconnoissons maintenant que toutes les collines & les montagnes n'étoient que mensonge: nous reconnoissons que le salut d'Israël est véritablement dans le Seigneur notre Dieu.

24. Dès notre jeunesse, le culte honteux des Idoles a dévoré les travaux de nos peres, il a consumé leurs troupeaux, leurs fils & leurs filles.

COMMENTAIRE.

primé. Vous sentez à présent la pèsanteur de mon bras, après avoir rejeté mes faveurs, & mes offres. L'Hébreux (a): *On entend une voix sur les hauteurs, ou dans les campagnes (b), ou sur les chemins (c); des pleurs, & des cris lamentables, ou des cris qui excitent la compassion. Les Septante (d): On entend une voix qui sort de leurs lèvres, des pleurs, & des prières.*

ÿ. 22. CONVERTIMINI, FILII REVERTENTES, ET SANABO AVERSIONES VESTRAS. *Revenez à moi, enfans rebelés, & je guérirai le mal que vous vous êtes fait, en vous détournant de moi. On pourroit traduire (e): Retournez, mes enfans, retournez, & je guérirai votre retour; ou, dans un sens tout contraire: Revenez, enfans désobéissans, & je guérirai vos désobéissances. Les Septante (f): Retournez, mes enfans, retournez sincèrement, & je guérirai vos meurtrissures. Il parle aux enfans d'Israël, qui étoient en captivité au-delà de l'Euphrate. Voyez le premier ÿ du Chapitre IV.*

ÿ. 23. VERE MENDACES ERANT COLLES, ET MULTITUDO MONTIUM. *Nous reconnoissons maintenant que toutes les collines, & les montagnes ne sont que mensonge; que ces collines, & ces hauteurs, où nous allions pour adorer les Idoles, ne nous ont servi de rien. Ces fausses Divinitez que nous y avons adorées, nous ont trompez, & au lieu du secours, & de la protection que nous espérons, nous nous trouvons aujourd'hui abandonnez, & dans la douleur. Ce sont des montagnes menteuses, & stériles, que nous avons fréquentées, & cultivées, sans en tirer aucun fruit.*

ÿ. 24. CONFUSIO COMEDIT LABOREM PATRUM NOSTRORUM. *Le culte honteux des Idoles a dévoré les travaux de nos peres.*

(a) קול על שפוא נשמע בני חחננוני בני ישראל

ἀκούω. Ils ont le **שפאחום** au lieu de **שפאום**

(b) Ludov. de Dieu. Vide sup. ÿ. 2. & IV. II. קלא על גגדין

(c) שזכו בניו שונבים ארפח (פשובותו) כ

(c) Syr. Vulgat.

(d) Φωνὴ ἐκ χειλέων ἠκούθη, κλαυθμός, καὶ

(f) Ἐπιστρέψατε υἱοὶ ἐπιστρέψατε, καὶ ἰάσωμαι τὰ σωματίμματα ὑμῶν. Sym. *Conversiones.*

25. *Dormiemus in confusione nostra ,
& aperiet nos ignominia nostra : quoniam
Domino Deo nostro peccavimus nos , &
patres nostri ab adolescentia nostra , us-
que ad diem hanc : & non audivimus
vocem Domini Dei nostri.*

25. Nous dormirois dans notre confu-
sion , & nous ferons couverts de notre hon-
te ; parce que nous avons péché contre le
Seigneur notre Dieu , nous & nos peres , de-
puis notre jeunesse , jusqu'à ce jour : & que
nous n'avons point entendu la voix du Sei-
gneur notre Dieu.

COMMENTAIRE.

Ou : L'Idole, la confusion a consumé les travaux de nos peres. Les Hébreux au lieu de prononcer le nom de *Baal*, dont ils avoient horreur, mettoient en sa place le nom de *Bofesh*, la honte, la confusion. (a). Ainsi au lieu de *Miphi-baal*, & de *Méri-baal*, ils disoient *Miphi-bafesh*, & *Méri bofesh*. Dieu a permis que nos peres, après avoir long-tems travaillé au service de ces fausses Divinités, se soient enfin trouvez les mains vuides. Aument : Cette honteuse Idole a dévoré les travaux de nos peres. Ceux-ci lui ont immolé leurs brebis, & leurs taureaux, & même leurs enfans ; & après cela, quelle récompense en ont-ils reçu ?

ψ. 25. **DORMIEMUS IN CONFUSIONE NOSTRA.** *Nous dormirois dans notre confusion.* Dieu nous a justement abandonnez à notre confusion ; il a permis que le culte de ces Idoles, que nous avons adorées, n'ait servi qu'à nous jeter dans un état aussi triste que la mort ; dans la captivité, dans l'exil, dans l'oppression. *Dormir*, se prend souvent pour la mort ; & la mort, pour les dernières calamitez. On pourroit aussi traduire l'Hébreu (b) comme ont fait les Septante (c) : *Nous avons été endormis dans notre confusion, & nous avons été couverts de notre honte.*

(a) Jérémie met בשה Confusion, au lieu de l'idole, Voyez *Jerem. xi. 13. Osee x. 16.*
(b) נשכבה בבשחננו וחכסנו כלפתינו

(c) Ἐκοιμήθημεν ἐν τῇ αἰσχύνῃ ἡμῶν, καὶ ἔκαλυψεν ἡμᾶς, ἡ ἀνομία ἡμῶν.



CHAPITRE IV.

Dieu invite son peuple à retourner à lui, & à se convertir; Il le menace des derniers malheurs, s'il persévère dans ses désordres. Le Prophète gémit sur les maux de Juda. Il les décrit d'une manière très-pathétique.

ψ. I. { *I reverteris, Israël, ait Dominus, ad me convertere: si abstuleris offendicula tua à facie mea, non commoveberis.*

ψ. I. **I**SRAËL, si vous revenez, dit le Seigneur, convertissez vous à moi. Si vous ôtez de devant ma face les sujets de vos chûtes, vous ne ferez point ébranlé.

COMMENTAIRE.

ψ. I. **S**I REVERTERIS, ISRAËL, AD ME CONVERTERE. *Israël, si vous revenez, convertissez-vous à moi.* Si c'est tout de bon que vous voulez revenir à moi, revenez par une sérieuse conversion. Il y a trop long-tems que vous clochez des deux côtez, & que vous vous séduisez vous-mêmes par un retour simulé, passager & imparfait. Convertissez-vous sérieusement par une pénitence stable, solide, entière. Ou plutôt (a): Si vous voulez revenir de votre captivité, ô enfans d'Israël; si vous souhaitez que je vous tire de l'oppression où vous êtes, retournez à moi par une véritable conversion. Il est visible que ces paroles sont une suite du discours commencé au ψ. 6. du Chapitre précédent. Le Prophète adresse sa parole aux Israélites captifs, depuis le ψ. 20. du même Chapitre, & il continuë de leur parler ici. Les Septante (b): *Si Israël se convertit, il se convertira à moi; ou, qu'il se convertisse à moi.* Le Caldéen: *Israël, si vous voulez vous convertir, votre conversion sera agréée, avant que votre conversion soit signée.*

SI ABSTULERIS OFFENDICULA TUA A FACIE MEA, NON COMMOVEBERIS. *Si vous ôtez de devant ma face les sujets de vos chûtes, vous ne ferez point ébranlé.* Si vous renoncez véritablement à vos Idoles, qui ont été la source de tous vos malheurs, vous ne ferez plus chasser de votre pays, lorsqu'une fois vous y serez rentrez. Les Idoles

(a) אם תשוב וישראל... אלו חשוב (א)

(b) Εάν ὁπιστραφῆ Ἰσραὴλ, πρὸς με ὄπιστραφύσονται.

2. Et jurabis: Vivit Dominus, in veritate, & in judicio, & in justitia: & benedicent eum gentes, ipsumque laudabunt.

2. Vous jurerez dans la vérité, dans l'équité & dans la justice, en disant: Vive le Seigneur: & les nations béniront le Seigneur, & publieront ses loüanges.

COMMENTAIRE.

dans l'Écriture portent souvent le nom odieux de scandale, de pierre d'achoppement, de chute (a). Les Juifs appelloient quelquefois le mont des Oliviers, la montagne du scandale, à cause des Idoles qu'on y adoroit. On peut traduire l'Hébreu (b) par: Si vous éloignez vos abominations de devant moi, vous ne serez point vagabond. Les Septante (c): Si Israël ôte de sa bouche ses abominations, & qu'il soit saisi de frayeur en ma présence.

ψ. 2. ET JURABIS: VIVIT DOMINUS, IN VERITATE, ET IN JUDICIO, ET IN JUSTITIA. Vous jurerez dans la vérité, dans l'équité & dans la justice, en disant: Vive le Seigneur. Dieu n'ordonne pas le serment; il le tolère (d): Si tous les hommes avoient autant de bonne foi, de sincérité, d'amour pour la vérité & pour la justice, que JESUS-CHRIST en demande dans ses Disciples, ils ne jureroient point du tout; tout leur discours seroit dans la droiture: oui & non seroient tout leur serment (e): Ego autem dico vobis non jurare omnino;... sit autem sermo vestrum: Est, est; non, non. Il veut que les Juifs, lorsqu'ils sont obligés de faire quelque serment, le fassent en son nom; il leur défend de jurer par les Divinités étrangères; il leur ordonne de ne jurer que dans la vérité, dans le jugement, dans la justice. Alors le serment est un acte de Religion, qui honore Dieu; c'est une confession de sa vérité, de son équité, de sa puissance souveraine.

ET BENEDICENT EUM GENTES, IPSUMQUE LAUDABUNT. Et les nations béniront le Seigneur, & publieront ses loüanges, lorsqu'elles verront Israël sincèrement converti au Seigneur, abhorrer les Idoles, & jurer au nom du Seigneur, dans la vérité, dans le jugement & dans la justice. On dira alors: Béni soit le Seigneur, le Dieu d'un peuple si saint, si juste, si fidèle (f); au lieu qu'auparavant votre conduite pleine d'impiété, étoit un scandale même aux Payens. S. Jérôme le rapporte à Israël. Alors les peuples étrangers combleront Israël de loüanges & de bénédictions, en considérant sa justice & son équité. On peut traduire l'Hébreu (g): Les nations s'entre-béniront en lui, & se loueront en son nom,

(a) 4. Reg. xxiii. 13. Hecch. v. 11. xl. 18. xx. 7. Psal. cv. 36.
(b) הַנְּזוּר לֹא יִפְּזוּךְ מִפְּנֵי פִיךָ וְהָיָה כְּמִי
(c) 70. Εἰς ἀπειλῶν καὶ βλασφημιῶν αὐτῶν ἀπὸ τοῦ σώματος αὐτῶν, ἕως ἀπὸ προσηλύτου μὴ ἐυλαβήσῃ.

(d) Theodoret. hic. Ἰουδαίους ἢ ὡς ἀπειλῶν καὶ βλασφημιῶν, ἀπὸ προσηλύτου κατ' αὐτῶ ἐμνήσθη. ἵνα τῇ τῷ ὅρκῳ συνειδήσῃ αὐτῶν μίαν ἀποστολήν ἀναχθῆσθαι.
(f) Ita Theodor. Thoma. Maldon. Saub.
(g) ויתברכו בו גוים ובו ותהללו.

3. *Hæc enim dicit Dominus viro Juda, & Jerusalem: Novate vobis novale; & nolite serere super spinas:*

3. Car voici ce que dit le Seigneur aux habitans de Juda & de Jérusalem: Préparez-vous avec soin une terre nouvelle, & ne semez pas sur des épines.

4. *Circumcidimini Domino, & auferite preputia cordium vestrorum, viri Juda, & habitatores Jerusalem: ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea, & succendatur, & non sit qui extinguat, propter malitiam cogitationum vestrarum.*

4. Prenez la circoncision du Seigneur; retranchez de vos cœurs ce qu'il y a de charnel, habitans de Juda & de Jérusalem: de peur que mon indignation n'éclatte tout d'un coup, & ne s'embrase comme un feu, à cause de la malignité de vos pensées, & que personne ne la puisse éteindre.

COMMENTAIRE.

en disant: Que le Seigneur vous remplisse de ses faveurs & de ses bénédictions, comme il a fait Israël. Ou bien: Elles formeront des vœux & des souhaits favorables, en invoquant le Seigneur, & en se souhaitant réciproquement sa protection & sa faveur.

¶ 3. HÆC ENIM DICIT DOMINUS VIRO JUDA ET JERUSALEM: NOVATE VOBIS NOVALE. Car voici ce que dit le Seigneur aux habitans de Juda & de Jérusalem: Préparez-vous une terre nouvelle, & ne semez pas dans les épines. En cet endroit, Car, ou Parce que n'est pas causale. Le Prophète adresse à présent son discours aux Juifs qui étoient encore dans leur pays. Il les exhorte à quitter leurs anciennes superstitions, leur idolâtrie. Ci-devant vous avez été comme ces laboureurs négligens, qui, pour ne pas prendre la peine de défricher leurs champs, y laissent croître les ronces & les épines, & ne tirent aucun profit de la semence qu'ils y jettent; arrachez donc les épines de vos terres, & vous verrez avec quelle abondance vous y moissonnerez. Il a touché la même similitude au Chapitre précédent, versets 23. & 24. Les Israélites y confessent que les hauteurs & les montagnes où ils adoroient leurs faux Dieux, sont des montagnes stériles; & que les Idoles ont consumé leurs travaux, & ceux de leurs peres.

¶ 4. CIRCUMCIDIMINI DOMINO. Prenez la circoncision du Seigneur. Ou plutôt: Recevez la circoncision qui plaît au Seigneur; la circoncision du cœur (a); retranchez de vous-mêmes ce qui y déplaît au Seigneur, ce culte impie, ces injustices, cette dureté envers vos freres. Les Septante (b): Soyez circoncis à votre Dieu, & retranchez la dureté de votre

(a) Deut. 10. 16. Circumcidite preputium cordis vestri, & cervicem vestram ne induratis amplius. Rom. 11. 29. Non enim qui in manifesto, Judæus est, neque qui in manifesto, in carne, est circumcisus, sed qui in abscondito, Judæus est, & circumcisus cordis in spiritu. Phi-

lipp. 111. 3. Galat. VI. 15. In Christo enim Jesu neque circumcisio aliquid valet, neque preputium; sed nova creatura.

(b) מסלן ליהנה ומקורו ערלות לבבכם 70. Πειραμνότε το θεο υμῶν, καὶ ἀετίμητε: τὴν σκληροκαρδίαν ἑμῶν.

5. *Annuntiate in Juda, & in Jerusalem auditum facite: loquimini, & canite tubâ in terra: clamate fortiter, & dicite: Congregamini, & ingrediamur civitates munitas.*

6. *Levate signum in Sion. Confortamini, nolite stare, quia malum ego adduco ab aquilone, & contritionem magnam.*

5. Annoncez à Juda, faites entendre dans Jérusalem, parlez devant tous, sonnez de la trompette; & criez à haute voix, & dites: Assemblez-vous tous, & retirons-nous dans les villes fortes.

6. Levez l'étendard en Sion. Rassurez-vous, & ne vous arrêtez point; parce que je vais faire venir de l'aquilon un mal horrible, & un grand ravage.

C O M M E N T A I R E.

cœur. Symmaque (a) : *Purifiez-vous au Seigneur, & ôtez les malices de vos cœurs.* Sous le nom de *circoncision*, l'Écriture comprend toutes sortes de purifications; & sous le nom d'*incirconcis*, toutes sortes de souillures. Elle nous parle de la circoncision du cœur (b), de la langue (c), des oreilles (d).

ψ, 5. CANITE TUBA IN TERRA, ET DICITE: CONGREGAMINI. *Sonnez de la trompette; & dites: Assemblez-vous tous.* Sonnez l'allarme; que chacun se sauve dans les villes fortes; l'ennemi a paru dans la campagne; Nabuchodonosor vient.

LEVATE SIGNUM IN SION; CONFORTAMINI, NOLITE STARE. *Levez l'étendard en Sion; rassurez-vous, & ne vous arrêtez point.* Sauvez-vous, ne perdez pas un moment; retirez-vous dans Sion, où vous voyez l'étendard élevé pour rassembler tous les guerriers du pays, & tous les peuples de la campagne. Dans les allarmes publiques, on élevoit sur les hauteurs un étendard, ou un signal pendant le jour; ou l'on y allumoit des feux pendant la nuit, pour avertir les peuples de se sauver dans les lieux forts d'affiette, ou de se rendre dans les villes fortifiées, pour les défendre contre l'ennemi. On a déjà vû cet usage en plus d'un endroit des Livres saints (e). Virgile le remarque parmi les anciens peuples d'Italie (f):

*Ut belli signum Laurenti Turnus ab arce
Extulit.*

L'Hébreu (g) : *Portez l'étendard dans Sion; fuyez, ne vous arrêtez point.* Les Septante (h) : *Prenez, sauvez-vous dans Sion; hâtez-vous, ne perdez pas un moment,*

ψ. 6. QUIA MALUM EGO ADDUCO AB AQUILONE. *Parce que*

(a) Apud Hieron. hic.

(b) Deut. x. 16. Rom. II. 29.

(c) Exod. VI. 12. 30.

(d) Jerem. IV. 4. Act. VII. 52.

(e) Voyez Isai. VI. 26. Ez. 12. 31. 12. 2.

XVIII. 3. XXX. 17.

(f) Virgil. *Aeneid.* 8. *initio.*

(g) וְנָשְׂאָה בְּיָמֶיךָ אֶת הַדָּגֵל בְּצִיּוֹן

(h) Ἀναλαβόντες φάλαγγα ἐν Σιών, ὀρθώσατε

καὶ μὴ ἴσῃτε

7. *Ascendit leo de cubili suo, & prædo gentium se levavit: egressus est de loco suo, ut ponat terram tuam in solitudinem: civitates tua vastabuntur, remanentes absque habitatore.*

8. *Super hoc accingite vos ciliciis, plangite & ululate: quia non est aversa ira furoris Domini à nobis.*

9. *Et erit in die illa, dicit Dominus: Peribit cor Regis, & cor Principum: & obstupescunt Sacerdotes, & Propheta consternabuntur.*

7. Le lion s'est élançé hors de sa tanière, le brigand des nations s'est élevé; il est sorti hors de son pays pour réduire votre terre en un désert; & vos villes seront détruites, sans qu'il y demeure aucun habitant.

8. C'est pourquoi couvrez-vous de cilices, pleurez, & poussez en haut vos cris & vos hurlemens, parce que nous n'avons point détourné de dessus nous la colère & la fureur du Seigneur.

9. En ce tems-là, dit le Seigneur, le cœur du Roi sera comme mort, aussi-bien que le cœur des Princes; les Prêtres seront dans l'épouvante, & les Prophètes dans la consternation.

COMMENTAIRE.

que je vais faire venir du côté de l'aquilon un mal horrible. Nabuchodonosor viendra de Babylone, & fondra sur votre pays. La Babylonie & la Caldée, l'Assyrie & la Médie sont toujours constamment mises au nord de la Judée dans toute l'écriture; ce qui fait croire que nos Cartes Géographiques, qui mettent ces Provinces à l'orient de la Palestine, sont fautives, soit à l'égard de la situation de ces pays, soit à l'égard de la Judée. Peut-être aussi que les Prophètes parlent des Rois de Babylone & de Caldée, moins selon la position géographique de leur terre, que selon la route qu'ils suivoient, en venant dans la Judée. Ils passaient d'ordinaire l'Euphrate à Tapsaque, & venoient par Damas & par la Syrie, c'est-à-dire, par le côté du nord, dans la Palestine, comme on l'a déjà remarqué.

¶ 7. ASCENDIT LEO DE CUBILI SUO, ET PRÆDO GENTIUM SE LEVAVIT. *Le lion s'est élançé hors de sa tanière, & le brigand des nations s'est élevé.* Nabuchodonosor est comparé au lion, à cause de sa force; & à un voleur, à cause de ses violences, & de l'injustice de ses conquêtes. Jérémie (a) le désigne en plus d'un endroit sous ce nom; & en effet qu'est-ce que les grandes conquêtes & les grands Empires, sinon de grands brigandages, si la justice n'est l'ame des Princes qui gouvernent, & le motif qui fait agir les Conquérans (b)? *Remota justitia, quid sunt regna, nisi magna atrocitia?*

¶ 9. PERIBIT COR REGIS, ET COR PRINCIPUM. *Le cœur du Roi sera comme mort, aussi-bien que le cœur des Princes.* A la vuë de ce

(a) Jerem. XLVII. 8. LI. 48. XXX. 16.

(b) Aug. de Civit. lib. 4. c. 47.

10. Et dixi: *Heu, heu, heu, Domine Deus, ergo decipisti populum istum, & Jerusalem, dicens: Pax erit vobis? & ecce pervenit gladius usque ad animam.*

11. *In tempore illo dicetur populo huic, & Jerusalem: Ventus urens in viis, quæ sunt in deserto via filie populi mei, non ad ventilandum, & ad purgandum:*

10. Je dis alors: Hélas, hélas, hélas, Seigneur mon Dieu: Avez-vous donc trompé ce peuple, & la ville de Jérusalem, en leur disant: Vous aurez la paix? & cependant l'épée les va percer jusqu'au fond du cœur.

11. En ce tems-là, on dira à ce peuple, à Jérusalem: Voici un vent brûlant, qui souffle du côté du désert de la fille de mon peuple, non pour vanner, & pour purger le bled.

COMMENTAIRE.

danger, à l'approche de ce lion, les cœurs de Joachim, de Jéchonias de Sédécias, & des Princes de Juda se trouveront sans force, sans vigueur, sans résolution, par la crainte du grand Nabuchodonosor. Le cœur se met aussi pour l'intelligence, pour l'esprit, pour le conseil.

PROPHETÆ CONSTERNABUNTUR. *Les Prophètes seront dans la consternation.* Les faux Prophètes seront chargez de honte & de confusion, voyant toutes leurs promesses vaines, & sans effet, & toute leur fourberie découverte. Les Septante (a): *Les Prophètes seront dans l'admiration.* Aquila: Ils seront étourdis comme des insensés.

ÿ. 10. ET DIXI: HEU, HEU, HEU, DOMINE DEUS: ERGONE DECIPISTI POPULUM ISTUM? *Je dis alors: Hélas, hélas, hélas, Seigneur mon Dieu: Avez-vous donc trompé ce peuple? On peut traduire l'Hébreu (b): Et j'ai dit: O Seigneur Dieu! Vous avez donc trompé ce peuple? Vous avez permis que les faux Prophètes l'ayent séduit, en lui promettant une paix profonde, & que ce malheureux peuple par une sorte de crédulité, se soit laissé endormir à leurs vaines promesses. Les Hébreux semblent souvent attribuer à une volonté formelle de Dieu, ce qui n'est qu'un simple effet de sa tolérance, ou de sa permission. Pourquoi nous avez-vous égarés après vous, dit Isaïe (c); c'est-à-dire, pourquoi avez-vous permis que nous nous égarassions? Et le Psalmiste (d): Vous avez détourné nos pas de vos sentiers, pour dire, vous ne nous avez point retirés de nos égaremens.*

ÿ. 11. VENTUS URENS IN VIIS QUÆ SUNT IN DESERTO VIÆ FILIÆ POPULI MEI, NON AD VENTILANDUM, &c. *Voici un vent brûlant, qui souffle du côté du désert de la fille de mon peuple, non pour vanner, & pour purger le bled, Il a menacé au v. 6. d'un malheur terrible qui doit venir du côté de l'aquilon; c'est Nabuchodonosor qu'il*

(a) וְהַנְּבִיאִים יִתְחַוְּוּ 70. Καὶ οἱ Προφῆ-
ται ἀπομαλῶσονται. *Aqu. Amentes erunt.*

(b) וְאָנֹכִי אָדָּר אֶתְּנִי וְהָיָה אֲנִי אֶתְּנִי אֶתְּנִי אֶתְּנִי

הַשָּׂמַיִם לְעַלְיוֹתָיו

(c) *Isai. LXI. 17.*

(d) *Psalms. XLIII. 19.*

12. Spiritus plenus ex his veniet mihi :
& nunc ego loquar judicia mea cum eis.

12. Mais une grande tempête viendra fondre sur eux. Ce sera alors que j'entrerais en jugement avec eux.

13. Ecce quasi nubes ascendet, & quasi tempestas currus ejus : velociores aquilis equi illius : v. nobis quoniam vastati sumus.

13. Il s'élevera comme une nuée ; ses charriots seront plus rapides que la tempête, & ses chevaux plus vites que les aigles. Malheur à nous ; tout ce que nous avons est au pillage.

COMMENTAIRE.

désigne par-là ; ici il prédit une autre calamité sous la similitude d'un vent qui vient du côté du désert, c'est-à-dire, du côté du midi, ou de l'orient ; car la Judée avoit de ces deux côtes les déserts d'Arabie, d'où souffloient quelquefois des vents secs & brûlans, fatals aux fruits de la campagne, & souvent accompagnez de furieuses tempêtes (a). Ce vent du désert peut marquer l'irruption de Néchao Roi d'Egypte, qui vainquit, & fit mourir le pieux Roi Josias ; après quoi la colere de Dieu se répandit sur Juda, comme un torrent qui a rompu ses digues. Le Prophète ajoute que ce n'est point de ces vents modérez, qui servent au laboureur à vanner, & à nettoyer son grain, lorsqu'il l'a battu dans l'aire ; c'est un tourbillon terrible, un vent impétueux, qui renverse tout ce qu'il rencontre : (v. 12.) *Spiritus plenus ex his veniet mihi.* Ce sera un vent plein, véhément, que je ferai lever exprès. L'Hébreu (b) : *Un vent plus plein qu'il ne le faut pour cela*, pour vanner, ou même un vent plus fort que ceux qui soufflent du côté du désert.

v. 12. ET NUNC EGO LOQUAR JUDICIA MEA CUM EIS. Ce sera alors que j'entrerais en jugement avec eux. Après la mort de Josias, le Seigneur commença à faire éclatter sa fureur contre son peuple. Depuis ce moment jusqu'à la ruine de la ville & du Temple, & à la captivité du peuple, ce ne fut qu'une suite non interrompue de malheurs dans Juda.

v. 13. ECCE QUASI NUBES ASCENDET, ET QUASI TEMPESTAS CURRUS EJUS. Il s'élevera comme une nuée ; ses charriots seront plus rapides que la tempête. On l'explique ordinairement de Nabuchodonosor : mais en suivant notre hypothèse, on peut fort bien l'entendre de Néchao Roi d'Egypte. Son armée étoit nombreuse & puissante en cavalerie. Après avoir vaincu Josias, il marcha vers l'Euphrate, &

(a) Vids Job. xxxv. 11. 9. Ab interioribus egredietur tempestas. Heb. מן החרוד נבא טופא. Vids. & Zach. ix. 14.

(b) מן החרוד נבא טופא מן החרוד נבא טופא. πλῆρες ἔστι μου.

14. *Lava à malitia cor tuum, Jerusalem, ut salva fias : usquequò morabuntur in te cogitationes noxia?*

15. *Vox enim annuntiantis à Dan, & notum facientis idolum de monte Ephraïm.*

14. Jérusalem, purifiez votre cœur de sa corruption; afin que vous soyez sauvée. Jusqu'à quand les pensées mauvaises demeureront-elles dans vous?

15. J'entens déjà la voix qui annonce de Dan la venue de l'armée, & qui fait connoître l'arrivée de l'idole, du côté du mont d'Ephraïm.

COMMENTAIRE.

réduisit sous son obéissance Carchemise & toute la Syrie (a).

¶ 15. VOX ANNUNTIANTIS A DAN, ET NOTUM FACIENTIS IDOLUM DE MONTE EPHRAÏM. *J'entens déjà la voix qui annonce de Dan la venue de l'armée; & qui fait connoître l'arrivée de l'idole du côté du mont d'Ephraïm.* Il revient à Nabuchodonosor: J'entens déjà le cri des peuples des frontières, des cantons septentrionaux de la Palestine (b), où étoit située la ville de Dan, au pied du mont Liban. On nous crie déjà que ce redoutable Conquérant s'avance de Dan vers les montagnes d'Ephraïm, pour entrer dans les terres de Juda. Dan est la même que Panéade, ou Césarée de Philippe, si l'on en croit Théodore; ou plutôt, elle étoit à quatre mille de Césarée, en tirant vers Tyr, suivant S. Jérôme (c). Joseph la place assez près du Liban, & des sources du petit Jourdain (d). Pour arriver de-là à Jérusalem, il falloit passer par les montagnes d'Ephraïm. Mais quelle est cette Idole qui vient des montagnes d'Ephraïm? Les uns (e) veulent que ce soit Nabuchodonosor lui même, qui se faisoit, dit-on, adorer comme un Dieu par ses peuples: D'autres (f), que ce soit le Dieu Bélus, Divinité célèbre parmi les Caldéens & les Babyloniens, D'autres (g) croient que c'étoit le feu sacré, qu'on portoit ordinairement à la tête des armées des Perses, & qu'on adoroit religieusement parmi ces peuples (h). D'autres (i) traduisent: J'entens déjà la voix de ceux qui crient de Dan, & qui annoncent de la montagne d'Ephraïm, que l'affliction, que le désastre, que le malheur est proche. Les Septante (k): *Il viendra une voix qui annoncera de la ville de Dan, & qui fera entendre la douleur du mont d'Ephraïm.* Le Caldéen: *J'entens la voix des Prophètes, qui annoncent toute sorte de disgraces à ceux qui ont été adorer le veau d'or, qui*

(a) Voyez le Commentaire sur 2. Par. xxxv
20. & sequ.
(b) Comparez Jerem. viii. 16.
(c) Hieronym. in locis.
(d) Antiq. lib. 5. c. 11. & lib. 8. c. 5.
(e) Hugo Syr. Dionys.

(f) Hieronym. hic.
(g) Sanct. hic. Vide & ad Jerem. l. 13.
(h) Q. Curt. lib. 4. Strabo lib. xv.
(i) Munst. Vat. Angl. Pisc.
(k) Διότι φωνὴ ἀγγέλου ἐκ Δαν εἶπεν, ὅτι αἰὶν ἦν ἡ πόλις ἐκ τῆς Ἐφραΐμ.

étoit

16. *Dicite gentibus: Ecce auditum est in Jerusalem custodes, venire de terra longinqua, & dare super civitates Juda vocem suam.*

17. *Quasi custodes agrorum facti sunt super eam in gyro: quia me ad iracundiam provocavit, dicit Dominus.*

16. Dites aux nations, qu'on a fait entendre à Jérusalem qu'il vient des gendarmes d'une terre reculée, qui se jetteront sur les villes de Juda avec de grands cris.

17. Ils environneront Jérusalem jour & nuit, comme ceux qui gardent un champ, parce qu'elle a irrité ma colère, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

étoit à Dan. Il viendra contre eux des meurtriers, qui les mettront à mort, parce qu'ils ont adoré l'Idole que Michas avoit érigée dans la montagne d'Ephraïm (a). On peut traduire l'Hébreu de cette sorte (b): *Le cri de vos iniquitez est plus fort que celui de l'adoration du veau d'or qui étoit à Dan: & que celui de l'iniquité qu'on commettoit dans les montagnes d'Ephraïm; l'on y adoroit aussi le veau d'or à Béthel.* Ce sens est assez bien lié avec ce qui précède: Vos crimes, ô Juda, & Jérusalem, sont plus grands que ceux des Israélites, que j'ai chassés de leur pays, parce qu'ils adoroient les Idoles à Dan, & à Béthel.

ψ. 16. CUSTODES VENIRE DE TERRA LONGINQUA. *Qu'il vient des gendarmes; à la lettre, des gardes contre Jérusalem.* Ou plutôt: Annoncez aux nations voisines que les gardes avancées, les espions, les avant-coureurs de l'armée ennemie sont déjà aux portes de Jérusalem; dites à vos alliez de hâter leur secours; que l'ennemi est tout proche. Il donne aux Caldéens le nom de gardes, & il les compare dans le verset suivant aux gardes des champs, à cause de leur grande attention sur la ville, & les campagnes de Juda, où ils ne laissoient paroître personne, sans lui courre sus, & sans le saisir; comme font les gardes des champs, lorsqu'ils voyent quelqu'un qui passe dans la terre, ou dans la vigne qui leur sont confiées. Nos ennemis ne dorment ni jour, ni nuit; ils nous épiënt continuellement, & ne permettent ni d'entrer dans la ville à ceux qui sont à la campagne, ni d'en sortir à ceux qui y sont renfermez. Nous lisons dans les Livres des Rois, que Nabuchodonosor enveloppa la ville de Jérusalem de fossez, & de remparts (c) pour empêcher qu'on ne pût ni y entrer, ni en sortir, ce qui fut cause qu'elle se trouva bien-tôt réduite à une extrême famine. Dans cette manière d'assiéger, la principale application de l'ennemi étoit de garder une ville, & de la ferrer de près, afin que pressée par la faim, & n'ayant aucun secours à espérer, elle fût forcée de se rendre.

(a) *Judic. xvii. 4. 5. & sequ.*

(b) כִּי קוֹל מַגִּיד מִדָּוָם וּמִשְׁמִיעַ אֹזֶן מִהָרַם אֶפְרַיִם

(c) 4. Reg. xxv. 1. 2. *Circumdede runt eam, & extruxerunt in circuitu ejus munitiones.*

18. *Via tua, & cogitationes tua fecerunt haec tibi: ista malitia tua, quia amara, quia tetigit cor tuum.*

18. Vos actions & vos pensées vous ont attiré ces maux : c'est là le fruit de votre malice, parce qu'elle est pleine d'amertume, & qu'elle a pénétré jusqu'au fond de votre cœur.

19. *Ventrem meum, ventrem meum doleo, sensus cordis mei turbati sunt in me: non tacebo, quoniam vocem buccinae audivit anima mea, clamorem pra-*
lii.

19. Mes entrailles sont émuës, mes entrailles sont percées de douleur, mon cœur est saisi de trouble au-dedans de moi; je ne puis demeurer dans le silence, parce que j'ai entendu le bruit des trompettes, & le cri de la mêlée.

COMMENTAIRE.

Dans l'Hébreu (a), une ville gardée, est une ville assiégée: un homme gardé, est un homme renfermé dans une ville assiégée. *Celui qui sera gardé, périra par la famine*, dit Ezéchiel (b).

¶ 18. *VIAE TUAE, ET COGITATIONES TUAE FECERUNT HÆC TIBI.* Vos actions, & vos pensées vous ont attiré ces maux. Votre mauvaise conduite, & vos pernicieux desseins; vos œuvres, & vos désirs sont la seule cause de votre perte. *Quisquid nobis accidit, nostro accidit vitio, qui dulcem Dominum in amaritudinem vertimus, & cogimus servire volentem*, dit saint Jérôme sur cet endroit.

¶ 19. *VENTREM MEUM DOLEO, &c.* Mes entrailles sont émuës, &c. On rapporte ces paroles, ou à Dieu (c), ou à Jérémie (d), ou au peuple (e). Dieu est ému de compassion sur les malheurs de Jérusalem. Jérémie se sent les entrailles déchirées de chagrin, & de douleur, en considérant l'affliction de son peuple. Enfin le peuple environné de ses ennemis, est saisi d'une douleur qui lui trouble les entrailles. Le sens qui l'explique de Jérémie, nous paroît le plus juste.

SENSUS CORDIS MEI TURBATI SUNT IN ME. Mon cœur est saisi de trouble au dedans de moi. L'Hébreu (f): *Les parois de mon cœur, mon cœur frémit*, gronde, est dans l'agitation, dans moi; je ne me tais point. Les Septante (g): *Je sens une violente douleur d'entrailles; je sens un grand mal au dedans de moi, & dans le sentiment de mon cœur; mon ame est flottante, & comme agitée de folie; mon cœur est déchiré, je ne me tais point.* Puis-je souffrir, sans me plaindre, de si cruelles douleurs? Jérémie.

(a) Hsai. I. 8. בעיר הצורה Et Nabum. II. 2.

(b) Ezech. VI. 12. ונצור ברלב ומוח ונצור מצורה

(c) Hieron. hic.

(d) Theodoret. Munsf. Pisc. alii frequentes.

(e) Grat. hic.

(f) קירוח לבי חומה לו לבי לא אחריש

(g) 70. Τὸ πνεῦμα μου, τὸ πνεῦμα μου ἀλλοίωται, καὶ τὰ αἰσθητικὰ τῆς καρδίας μου, ματαιώσονται.

οὐκ ἔστι ψυχὴ μου, σπασμένη ἐστὶν ἡ καρδία μου, καὶ ἀλλοιωμένη. Edit. Complut. Με μολοῦν ἢ ψυχὴ μου. Me premit anima mea. S. Jérôme & les autres ont lu ματαιώσονται, terme qui a embarrassé les Interprètes. Il signifie flotter, être agité, être en fureur. Ἀλλοίωται. Elle trouble.

20. *Contritio super contritionem vocata est, & vastata est omnis terra: repente vastata sunt tabernacula mea, subito pelles mea.*

21. *Usquequò videbo fugientem, autem vocem buccinae?*

22. *Quia stultus populus meus me non cognovit: filii insipientes sunt, & vecordes: sapientes sunt ut faciant mala, bene autem facere nescierunt.*

23. *Aspexi terram, & ecce vacua erat, & nihili: & cœlos, & non erat lux in eis.*

20. On a vu venir malheur sur malheur, toute la terre a été détruite, mes tentes ont été abattuës tout d'un coup, & mes pavillons renversez.

21. Jusqu'à quand verrai-je des hommes qui fuyent? Jusqu'à quand entendrai-je le bruit des trompettes?

22. Tous ces maux sont venus, parce que mon peuple est insensé, & qu'il ne m'a point connu. Ce sont des enfans qui n'ont point de sens, ni de raison: ils ne sont sages que pour faire le mal, & ils n'ont point d'intelligence pour faire le bien.

23. J'ai regardé la terre, & je n'y ai trouvé qu'un vuide & qu'un néant; j'ai considérées Cieux, & ils étoient sans lumière.

COMMENTAIRE.

appelle les parois, ou les murailles du cœur, le ventre, les intestins, la poitrine, tout ce qui enveloppe le ventre, le cœur, & les parties intérieures. Il sent un grand trouble, une agitation une douleur extrême dans toutes ces parties.

ψ. 20. REPENTE VASTATA SUNT TABERNACULA MEA; SUBITO PELLER MEÆ. *Mes tentes ont été abbatuës tout d'un coup, & mes pavillons renversez.* A la lettre: *Mes peaux ont été renversées.* Les tentes anciennement se faisoient de peaux. Mon camp a été forcé, & mes tentes abbatuës du premier coup. Il compare les villes de Juda à des pavillons; & il exprime la facilité avec laquelle l'ennemi s'en est rendu maître, à celle du renversement d'une tente.

ψ. 21. USQUEQUO VIDEBO FUGIENTEM? *Jusqu'à quand verrai-je des hommes qui fuyent?* L'Hébreu (a) se peut traduire: *Jusqu'à quand verrai-je l'étendard?* Serai-je toujours au milieu des allarmes, & des armées?

ψ. 22. STULTUS POPULUS MEUS ME NON COGNOVIT. *Mon peuple est insensé, & il ne m'a point connu.* Voilà la source de tout son malheur. Il n'a point connu le Seigneur d'une connoissance de pratique; il ne l'a pas révéré, aimé, servi, comme le demande cette souveraine Majesté. Il est d'autant plus coupable, que l'ayant connu, il ne lui a pas rendu la gloire & les services qu'il lui devoit. Trop éclairé sur tout le reste, il n'est aveugle que sur ce qu'il doit à son Dieu. Voyez le Chapitre v.

ψ. 21.

ψ. 23. ASPEXI TERRAM, ET ECCE VACUA ERAT, ET

(a) עד סחי ארצה נם 70. εως οψης οφθαλμου φθνηστας.

24. *Vidi montes, & ecce movebantur: & omnes colles conturbati sunt.*

24. J'ai vû les montagnes, & elles trembloient; j'ai vû les collines, & elles étoient toutes ébranlées.

25. *Intuitus sum, & non erat homo: & omne volatile caeli recessit.*

25. J'ai jetté les yeux de toutes parts, & je n'ai point trouvé d'homme: & tous les oiseaux même du Ciel s'étoient retirez.

COMMENTAIRE.

NIHIL. *J'ai regardé la terre, & je n'y ai trouvé qu'un vuide, & qu'un néant.* L'Hébreu (a): *J'ai regardé la terre, & voilà tohu, & boh.* Tout y est en désordre; ce n'est qu'un cahos, & un renversement général. Les termes de l'Original sont les mêmes que ceux dont se sert Moïse, pour exprimer l'état informe, & confus de la matière au commencement du monde (b), avant que Dieu en eût démêlé les parties, & leur eût donné la forme, les ornemens, l'arrangement que nous y voyons. Les Septante (c): *J'ai regardé la terre, & voilà rien.* Telle fut la Judée, après qu'elle eut été livrée aux Caldéens, dépouillée de ses habitans, & réduite en solitude.

ET COELOS, ET NON ERAT LUX IN EIS. *J'ai considéré les Cieux, & ils étoient sans lumière.* Sous l'idée d'un Ciel sombre, & ténébreux, & d'un soleil éclipsé, l'Ecriture exprime assez souvent des tems fâcheux, une consternation générale. La lumière marque la prospérité, & l'espérance (d); les ténèbres désignent la mort, & l'adversité (e). C'est ce qu'on voit dans les Profanes, comme dans l'Ecriture. Ceux qui tombent dans quelques disgraces, dit Théodoret, ne voyent point la lumière au milieu de la lumière, ni le jour au milieu du plus grand jour; tout leur paroît environné de ténèbres; tout les effraye; tout les jette dans le trouble.

ψ. 24. **OMNES COLLES CONTURBATI SUNT.** *Les collines étoient toutes ébranlées.* L'effroi, & la consternation regnent par tout; comme si les montagnes, & les collines étoient ébranlées. Ces expressions sont figurées, & hyperboliques. Souvent l'Ecriture les employe en ce sens (f).

ψ. 25. **OMNE VOLATILE COELI RECESSIT.** *Tous les oiseaux même du Ciel s'étoient retirez.* Les oiseaux quittent un pays désert, & abandonné, parce qu'ils n'y trouvent plus de nourriture. Les campagnes

(a) ראיתי את הארץ וקנה תהו ובהו

(b) *Genf. 1. 2. Terra autem erat inanis & vacua.*

(c) καὶ ἰδὼν ἔειπεν. *Aq. Sym. Th. κενὸν ἦν ἡ γῆ.*

(d) *Homer. Iliad. Z. imitio. ἄριστος ὁ πρῶτος.*

Τρώων ῥαξὶ Φάλαγγα, φῶς δ' ἐβροισμ ἔθνεος.

(e) *Senze. Hercul. furente.*

... *Nulla lux unquam mihi*

Secura fulsit; finis alterius mali.

Gradus est futuri.

(f) *Vide Psalm. cxliii. 4. 6. Habac. iii. 10. 12. Judic. v. 5. Joël. ii. 10.*

26. *Aspexi, & ecce carmelus desertus: & omnes urbes ejus destructa sunt à facie Domini, & à facie ira furoris ejus.*

27. *Hac enim dicit Dominus: Deserta erit omnis terra, sed tamen consummationem non faciam.*

26. J'ai vû les campagnes les plus fertiles changées en un désert, & toutes les villes détruites devant la face du Seigneur, & par le soufflé de sa colère.

27. Car voici ce que dit le Seigneur: Toute la terre fera déserte; & néanmoins je ne la perdrai pas entièrement.

COMMENTAIRE.

désertes, & incultes ne sont propres qu'à nourrir certains animaux sauvages, & farouches; & encore pour la plûpart, ces animaux se retirent d'un pays, dès qu'il n'y a plus d'hommes. Saint Jérôme (a) remarque que cela se voyoit de son tems dans les terres ravagées par les ennemis, & réduites en solitude par la mort des habitans. Les Prophètes Osee (b), & Sophonie (c) parlent à peu près de même que Jérémie en cet endroit, & au Chap. XII. 4 *Consumptum est animal, & volucre.* Voyez aussi le Chapitre IX. v. 10.

ψ. 26. ECCE CARMELUS DESERTUS. *Les campagnes les plus fertiles changées en désert.* Carmel se prend souvent en général pour un lieu fertile, & agréable (d). On peut l'expliquer ici en ce sens, ou l'entendre de la montagne de ce nom, & des lieux voisins, célèbres par leur beauté & par leur fécondité. Théodoret croit que sous le nom de Carmel, le Prophète a figuré la ville de Jérusalem.

ψ. 27. SED TAMEN CONSUMMATIONEM NON FACIAM. *Néanmoins je ne la perdrai pas entièrement.* Quelque désolée que paroisse Jérusalem, & quelques maux qui accablent la terre de Juda, je ne les perdrai pas sans ressource. Jérusalem, & le Temple seront réduits en cendres; Juda sera emmené captif; le pays sera ravagé, & abandonné: mais je n'oublierai pas ma miséricorde; mon peuple se relèvera des ces malheurs; Jérusalem sera rétablie, mon Temple sera plus en honneur que jamais; Juda reviendra de captivité. Quelques-uns l'expliquent dans un sens tout contraire: Je ne suis pas encore content de ces maux; tout cela n'est pas capable de satisfaire ma colère (e). Ou bien: Ne ferai-je pas éclater ma vengeance dans toute son étendue, dans toute sa véhémence? Le premier sens paroît plus commode. Voyez le Chapitre suivant, ψ. 10. *Consumma-*

(a) Hieron. hic. Hoc verum esse nunc totus orbis demonstrat, ut casâ hominum multitudine, volatilia quoque, quæ solent hominem sequi, abierint, perierint. Vide eundem in Osee 17. & in Sophon.

(b) Vide Osee 17. 3. *Lugebit terra, & infu-*

mabitur omnis qui habitat in ea, in bestia agræ, & in volucre cæli, &c.

(c) Sophon. 1. 3. *Congregans hominem, & pecus, congregans volatilia cæli, & pisces maris.*

(d) Vide Isai XXI. 17. XXXI. 11. 9.

(e) Ita Grot. Jun.

28. *Lugabit terra, & mærebunt cæli desuper, eò quòd locutus sum: cogitavi, & non poenituit me, nec aversus sum ab eo.*

29. *A voce aquædis, & mittentis sagittam, fugit omnis civitas: ingressi sunt ardua, & ascenderunt rupes: universa urbes derelicta sunt, & non habitat in eis homo.*

28. La terre fondra en larmes, & les Cieux se couvriront de deuil, à cause de la parole que j'ai prononcée. J'ai formé mon dessein, je ne m'en suis point repenti, & je ne le rétracterai point.

29. Toute la ville fuie déjà au bruit de la cavalerie, & de ceux qui lancent les flèches. Ils se retirent aux lieux les plus hauts, & ils montent sur les pointes des rochers, toutes les villes sont abandonnées, & il n'y a plus d'hommes pour les habiter.

COMMENTAIRE

sionem nolite facere; & au même endroit le v. 18. Peut-être que ces menaces, & celles du Chapitre suivant ne regardent que le premier siège de Jérusalem par Nabuchodonosor, lorsque Jéchonias, & plusieurs Princes de sa Cour furent emmenez captifs à Babylone. Jérusalem demeura en son entier, & Sédécias successeur de Jéchonias, regna encore onze ans. Dieu laissa tout ce tems à son peuple pour faire pénitence.

v. 28. *COGITAVI, ET NON POENITUIT ME. J'ai formé mon dessein, & je ne m'en suis point repenti.* Je l'exécuterai dans toute sa rigueur. Dieu n'est pas capable de se repentir de ses desseins, ni de ses actions. Il n'appartient qu'à un esprit borné de se repentir, parce qu'il n'appartient qu'à lui de se tromper, d'excéder, ou de n'aller pas assez loin; de suivre une aveugle passion; en un mot de réformer ses premières vûes par des pensées plus justes, plus réfléchies, & par des connoissances plus étendues, & plus solides. Dieu voit tout d'un coup tout ce qui est à faire; ses connoissances sont éternelles, & infinies; ses desseins toujours justes, & toujours infailibles. Si quelquefois l'Écriture dit qu'il se repent, c'est une expression impropre, prise de nos manières de parler. Nous disons qu'un homme se repent, quand il n'exécute pas le mal qu'il avoit résolu de faire. On dit de même que Dieu se repent, quand touché de nos prières, & de notre humiliation, il change sa colère en miséricorde, & laisse sans effet ses plus effrayantes menaces. Mais alors les résolutions de Dieu, dont l'Écriture parle, n'étoient que conditionnelles. Dans le cas dont il s'agit, de la perte de Juda, & de Jérusalem, le Seigneur déclare que ce n'est point une simple menace; qu'il accomplira sa résolution, sans y rien changer, parce que l'iniquité de son peuple est montée à son comble.

v. 29. *INGRESSI SUNT ARDUA.* Ils se retirent aux lieux les plus hauts. L'Hébreu (a): *Ils se retirent dans les nuës*; ou dans des endroits

(a) בגר בעבים

30. Tu autem vastata quid facies? cum vestieris te coccino, cum ornata fueris monili aureo, & pinxeris stibio oculos tuos, frustra conpareris: contempserunt te amatores tui, animam tuam quarent.

30. Mais pour vous, ô fille de Sion, que ferez-vous dans ce pillage où vous serez exposée? Quand vous vous revêtirez de pourpre; quand vous vous parerez de vos colliers d'or, & que vous peindriez vos yeux avec de l'antimoine, vous travaillerez en vain à vous embellir. Ceux qui vous aimoient n'auront pour vous que du mépris, & ils ne chercheront que votre mort.

COMMENTAIRE.

sombres, & ténébreux, ou dans des hauteurs élevées jusqu'aux nuës; ou dans des forêts épaisses, & obscures. Les Septanté (a) : dans des cavernes.

¶ 38. CUM VESTIERIS TE COCCINO, CUM ORNATA FUERIS MONILI AUREO, ET PINXERIS STIBIO OCULOS TUOS. Quand vous vous revêtirez de pourpre; quand vous vous parerez de vos colliers d'or, & que vous peindriez vos yeux avec de l'antimoine, les Caldéens, & vos anciens amans n'auront pour vous que du mépris. Vos alliez, & vos voisins vous tourneront le dos; & vos ennemis, loin d'être touchés de vos parures, n'en concevront pour vous que plus de haine, & de mépris. L'Hébreu: (b) Quand vous vous revêtirez de pourpre, ou de cramoisi, & que vous vous parerez de vos ornemens les plus précieux, & que vous vous fendrez les yeux avec l'antimoine, vous vous fatiguerez en vain; vos amans vous mépriseront. L'antimoine est d'un grand usage encore aujourd'hui dans l'Orient, pour peindre & noircir les yeux, & pour élargir les paupières, afin de faire paroître les yeux plus grands, & mieux fendus. Les Ethiopiens pulvérisent l'antimoine, & le mêlent avec de la suye mouillée, & humide; puis s'en frottent les paupières avec une espèce de pinceau destiné à cet usage (c). On a vû dans le quatrième Livre des Rois (d), que Jézabel se frotta les yeux d'antimoine, lorsqu'elle apprit que Jéhu entroit dans Samarie; dans la vûe peut-être d'inspirer du respect, ou de l'amour à ce Prince. Les amans de Jerusalem sont les Egyptiens, les Phéniciens, les Caldéens, auxquels elle s'étoit prostituée, en imitant leur idolâtrie, & en recherchant leur alliance, au mépris du culte, & du secours du Seigneur, qu'elle avoit négligé. Comparez Jerem. 1. 3. 8. 9. &c. & Ezech. XVI. 15. 16. 17. & sequ.

(a) 70. Ἐισπύσωσθε εἰς τὰ σπήλαια.
 (b) כי תלבשו שנו כי העדי עדי זהב כי תרעעי בפון ענניך

(c) Ludolf. hist. Æth. lib. 7: 67.
 (d) 4. Reg. IX. 30.

31. Vocem enim quasi parturientis audivi, angustias ut puerpera: Vox filia Sion intermorientis expandentisque manus suas: Væ mihi, quia defecit anima mea propter interfectos.

31. Car j'entens la voix comme d'une femme qui est en travail, & qui est déchirée par les douleurs de l'enfantement; j'entens la voix de la fille de Sion qui est toute mourante, qui étend les mains, & qui crie: Malheur à moi, puisque mon ame m'abandonne, à cause du carnage de mes enfans.

COMMENTAIRE.

ψ. 31. AUDIVI ANGUŒTIAS UT PUERPERÆ. J'entens la voix comme d'une femme qui est déchirée par les douleurs de l'enfantement; l'Hébreu (a), d'une femme qui est en travail de son premier enfant, dont les douleurs sont plus aiguës, & les cris plus perçans.*

VOX FILIÆ SION INTERMORIENTIS, EXPANDENTISQUE MANUS SUAS: VÆ MIHI, QUIA DEFECIT ANIMA MEA PROPTER INTERFECTOS! J'entens la voix de la fille de Sion, qui est toute mourante, qui étend les mains, & qui crie: Malheur à moi, puisque mon ame m'abandonne, à cause du carnage de mes enfans! L'Hébreu (b), J'entens la voix de la fille de Sion, elle soupire, elle étend les mains, les bras lui tombent: Hélas, malheur à moi! Mon ame tombe en défaillance, à cause de ces meurtriers; je me pâme à la vûe de cette armée d'ennemis.

(a) קול שמעתי צרה כמבכורה 70. Ως αποστολευσης.

(b) קול בת ציון חתופה חפרש כפיה חוו (b) בא לו עופה גפשו להר גים





CHAPITRE V.

On cherche un Juste dans Jérusalem, & on ne l'y trouve point. Excès des désordres qui regnent dans cette Ville impie. Dieu menace de la perdre par un peuple étranger, mais il déclare qu'il ne l'exterminera pas entièrement.

ψ. I. **C**ircuite vias Jerusalem, & aspice, & considerate, & quarite in plateis ejus, an inveniatis virum facientem judicium, & quarentem fidem: & propitius ero ei.

ψ. I. **A**llez par toutes les ruës de Jérusalem, voyez, & considérez, cherchez dans toutes les places, si vous trouverez un homme qui agisse selon la justice, & qui cherche la vérité, je pardonnerai à toute la Ville.

COMMENTAIRE.

ψ. I. **C**IRCUITE VIAS JERUSALEM, ... AN INVENIATIS VIRUM FACIENTEM JUDICIUM. Allez dans toutes les ruës de Jérusalem, & cherchez si vous trouverez un seul homme qui agisse selon la justice. C'est la continuation du discours précédent. Dieu a menacé son peuple des derniers malheurs, & il a déclaré qu'il ne s'en repentiroit point, & ne révoqueroit point son arrêt (a). Pour justifier une conduite qui paroît si sévère, il dit à Jérusalem de chercher dans tous les coins de son enceinte, d'examiner tous les états, & toutes les conditions; & que s'il s'y trouve un seul juste, il est prêt à changer de résolution, & à faire miséricorde à son peuple. Lorsqu'Abraham intercèda pour Sodome, (b) après que par divers degrés, il fut parvenu jusqu'à obtenir le pardon de cette ville criminelle, s'il s'y trouvoit dix justes, il n'osa pousser ses demandes plus avant; il crut qu'il devoit se contenter de cela. Ici le Seigneur ne cherche qu'un juste dans Jérusalem, & il ne peut l'y rencontrer.

Mais sous le regne de Josias, est-il croyable que Jérusalem fût tellement corrompuë, qu'il n'y eût pas un seul homme de bien? Ce prince lui-même n'étoit-il pas juste? L'écriture lui donne de si grands éloges. Joël, Sophonie, Habacuc, la Prophétesse Holda, Jérémie vivoient sous son regne. N'y avoit-il point de Prêtres, ou de simples Juifs exemts des crimes qu'on

(a) Sap. cap. IV. ψ. 28. Cogitavi, & non parnituit me, &c. | (b) Genes. XVIII. 32.

2. *Quòd si etiam, vivit Dominus, dixerint : & hoc falso jurabunt.*

3. *Domine, oculi tui respiciunt fidem : percussisti eos, & non doluerunt : attrivisti eos, & renuerunt accipere disciplinam : induraverunt facies suas supra petram, & noluerunt reverti.*

2. Que s'il y en a quelqu'un qui jure par moi, en disant : Vive le Seigneur : ils ne font ce serment qu'avec fausseté.

3. Vos yeux, Seigneur, sont témoins de la bonne foi. Vous les avez frappés, & ils ne l'ont point senti ; vous les avez brisés de coups, & ils n'ont point voulu se soumettre au châtement. Ils ont rendu leur front plus dur que le rocher, & ils n'ont point voulu revenir à vous.

C O M M E N T A I R E.

reproche ici à Juda ? On répond à cela plusieurs choses. 1°. Que ces expressions sont hyperboliques, & exagérées, pour montrer combien la justice, & la piété étoient rares dans Jérusalem. Dans le transport d'une invective, on parle tous les jours de cette sorte : Il n'y a plus de foi, de justice, d'amitié. 2°. Ces reproches regardent les tems qui précédèrent la réformation des mœurs que fit Josias dans ses Etats, la dix-huitième année de son regne (a). Il faut convenir qu'avant ce tems, le désordre étoit extrême dans le pays, comme on le voit par Sophonie (b), & par d'autres passages de Jérémie (c). 3°. Enfin le Seigneur parle à Jérémie, & à ceux qui comme lui étoient demeurez fidèles au Seigneur d'une manière déclarée, & publique ; il leur dit de chercher dans le reste du peuple, s'il y en a un seul qui mérite le nom de juste, & qui soit capable d'arrêter sa colère.

ÿ. 2. QUOD SI ETIAM : VIVIT DOMINUS, DIXERINT, ET HOC FALSO JURABUNT. *Que s'il y en a quelqu'un qui jure par moi, en disant : Vive le Seigneur, ils ne font ce serment qu'avec fausseté. Je veux qu'il y en ait quelqu'un qui jure en mon nom ; mais il me deshonne en me prenant à témoin du mensonge. Il ne suffit pas de jurer au nom du Seigneur ; il faut jurer dans la vérité, dans le jugement, & dans la justice (d).*

ÿ. 3. DOMINE, OCULI TUI RESPICIUNT FIDEM. *Vos yeux, Seigneur, sont témoins de la bonne foi. Ou : Vous voyez d'une vûe d'approbation la vérité, & la justice ; & par conséquent vous ne pouvez qu'avoir en horreur l'infidélité, & l'injustice. Vous savez, Seigneur, ce qui en est ; & il n'est que trop vrai que dans Jérusalem tout est plein d'in-*

(a) 4. Reg. XXIII. 4. 5. & seq.

(b) Sophon. I. 4. & seq.

(c) Jerem. VI. 13. VIII. 10.

(d) Jerem. IV. 2. *Et jurabis : Vivit Dominus in veritate, & in judicio, & in justitia.*

4. Ego autem dixi : Forsitan pauperes sunt , & stulti ignorantes viam Domini , iudicium Dei sui.

5. Ibo igitur ad Optimates , & loquar eis : ipsi enim cognoverunt viam Domini , iudicium Dei sui : & ecce magis hi simul confregerunt jugum , ruperunt vincula.

6. Idcirco percussit eos leo de sylva , lupus ad vesperam vastavit eos , pardus vigilans super civitates eorum : omnis , qui egressus fuerit ex eis , capiatur : quia multiplicata sunt prevaricationes eorum , confortata sunt averfiones eorum.

4. Pour moi , je disois : Il n'y a peut-être que les pauvres & les idiots qui ignorent la voye du Seigneur , & les ordonnances de leur Dieu.

5. J'irai donc voir les Princes du peuple ; & je leur parlerai : car ce sont ceux-là qui connoissent la voye du Seigneur , & les ordonnances de leur Dieu. Mais j'ai trouvé que ceux-là ont conspiré tous ensemble avec encore plus de hardiesse , à briser le joug du Seigneur , & à rompre ses liens.

6. C'est pourquoy le lion de la forêt les dévorera , le loup qui cherche sa proye sur le soir , les ravira ; le léopard tiendra toujours les yeux ouverts sur leurs villes , & déchirera tous ceux qui en sortiront ; parce que leurs iniquitez se sont multipliées , & que leurs défobéissances n'ont point eu de fin.

COMMENTAIRE.

justice , & d'iniquité. L'Hébreu (a) : Seigneur , vos yeux ne sont-ils pas dans la vérité ?

PERCUSSISTI EOS , ET NON DOLUERUNT. Vous les avez frappés , & ils ne l'ont point senti. Les malheurs arrivés à Juda sous les regnes d'Achaz , d'Ezéchias , de Manassé , n'ont point été capables de les faire rentrer dans eux-mêmes. Ils sont demeurez endurcis , & obstinez : Induraverunt facies suas supra petram. Ils ont porté leur iniquité jusqu'à l'impudence , & l'insensibilité , semblables à des rochers , à ces pierres dures , fières , cassantes , qui s'éclatent , qui se brisent sous le cizeau ; & dont la main du plus habile ouvrier ne peut rien faire.

ψ. 4. FORSITAN PAUPERES SUNT , ET STULTI. Il n'y a peut-être que les pauvres , & les idiots , qui ignorent la voye du Seigneur. Le menu peuple , sans éducation , sans lettres , sans connoissance , est peut-être dans le désordre ; il pèche plutôt par ignorance , que par malice : mais les Prêtres , les Magistrats , les Grands , dont l'esprit est cultivé par l'étude , & par l'éducation , sont plus attachés à la Religion , & au culte du Seigneur ? Point du tout. Ce sont ceux-là qui ont brisé le joug du Seigneur avec plus d'insolence : Magis hi simul confregerunt jugum ; (ψ. 5.) Quand il n'y a que le peuple qui pèche , & qu'il ne pèche que par ignorance , le mal n'est pas sans remède : mais quand le Prêtre , le Magistrat , le Prince , le Grand , le Savant sont corrompus , aussi-bien que la populace , le mal est sans remède.

ψ. 6. PERCUSSIT EOS LEO DE SYLVA ; LUPUS AD VESPE-

(a) יהוה עיניך הלא לאמונה

7. *Super quo propitius tibi esse potero ? filii tui dereliquerunt me , & jurant in his qui non sunt Dii : saturavi eos , & meretricis luxuriabantur .*

7. Après cela, que vous reste-il qui puisse attirer ma miséricorde ? Vos enfans. m'ont abandonné, & ils jurent par ceux qui ne sont point des Dieux. Je les ai rassasiés, & ils sont devenus des adultères; ils sont allés satisfaire leurs passions honteuses dans la maison d'une prostituée.

COMMENTAIRE.

RAM VASTAVIT EOS; PARDUS VIGILANS SUPER CIVITATES EORUM. *Le lion de la forêt les dévorera; le loup du soir les ravira; le léopard tiendra toujours les yeux ouverts sur leurs villes.* Le lion marque Nabuchodonosor, selon Théodoret; il est déjà désigné sous ce nom cy-devant (a); le loup marque Nabuzardan, & le léopard désigne Antiochus Epiphane. Selon saint Jérôme, le lion est la figure des Babyloniens; le loup, des Médes, & des Perses; le léopard, des Grecs. Nabuchodonosor, & ses successeurs, Rois de Babylone, affligèrent les Juifs; Cambyse, & Xercès, successeurs de Cyrus, Rois des Perses, & des Médes, leur firent aussi souffrir plusieurs maux; enfin les Rois de Syrie, & d'Egypte, successeurs d'Alexandre le Grand, les opprimèrent en plusieurs manières. D'autres (a) sous le nom de Lion dévorant, de loup nocturne, de léopard vigilant, n'entendent que le seul Nabuchodonosor, cruel, violent, courageux comme un lion; ravissant, avide, carnacier comme un loup; prompt, vif, agissant comme un léopard. L'épithète de *nocturne*, convient parfaitement au loup. C'est un animal qui voit mieux la nuit que le jour (c); il ne va guères que la nuit, sur la brune, ou dans un tems de nuages, & de brouillards (d):

Inde lupi ceu

*Raptores atra in nebula, quos improba ventris
Exegit rabies, &c.*

Le Texte Hébreu (e) est traduit par plusieurs Interprètes (f), un loup du désert, un loup plus sauvage, & plus farouche que les loups ordinaires. L'on donne au léopard la qualité de *vigilant* (g), parce qu'en effet cet animal se tient caché en embuscade, pour saisir sa proie (h), & s'élan-

(a) *Jerem. iv. 7. Ascendit leo de cubili suo, &c.*

(b) *Sanct. Grot. Trin. &c.*

(c) *Ælian. lib. xi. c. 26. Ο ζυμπίστατον ἔστι ζῷον, καὶ ῥαπτοί, & νυκτός, καὶ αὐγῆς καὶ ἡμέρας ὁμοῦ. Καὶ ὅτι πάντων ἐστὶ σκοτός, ὁμίως βλέπει, ἐνθὺν τῆς καὶ λυκόφως κίληται ὁ καιρὸς ἕτος,*

(d) *Æneid. 2.*

(e) *זאב ערבות 70. Λυκος εως ἡμέρας οὐκ ὀμιῶν ὁλόθρον αὐτός. Ils ont lu זאב ערבות*

(f) *Pag. Mont. Münst. Castal. Rabb. Jarchi. Ben-Melec. Leo Juda, &c.*

(g) *נמר שקר על ערבות.*

(h) *Ælian. lib. 5. c. 40.*

8. *Equi amatores, & emissarii facti sunt: Unusquisque ad uxorem proximi sui hinniebat.*

8. Ils sont devenus comme des étallons, qui hannissent après les cavales: chacun d'eux a pour suivi de même avec une ardeur furieuse la femme de son prochain.

9. *Numquid super his non visitabo, dicit Dominus, & in gente tali non ulciscetur anima mea?*

9. Ne punirois-je point ces excez, dit le Seigneur, & ne me vengerois-je pas d'une nation si criminelle?

10. *Ascendite muros ejus, & dissipate, consummationem autem nolite facere: auferte propagines ejus, quia non sunt Domini.*

10. Montez à l'assaut sur ses murailles, & renversez-les, & ne la perdez pas néanmoins entièrement: arrachez les rejettons de sa race, parce qu'ils ne sont point au Seigneur.

COMMENTAIRE.

dessus avec rapidité, lorsqu'elle se présente. C'est ainsi que Nabuchodonosor envahit les villes de Juda.

¶ 7. SUPER QUO PROPITIUS TIBI ESSE POTERO? *Que vous reste-t'il qui puisse vous attirer ma miséricorde?* Vous avez violé mon alliance, vous avez foulé aux pieds mes Loix saintes; vous vous êtes souillé dans toute sorte de crimes, vous m'avez renoncé pour votre Dieu, pour votre Roi, & pour votre pere, vous ne m'avez laissé que la qualité de Juge, & de vengeur, pour punir vos infidélitez, & votre ingratitude.

¶ 8. EQUI AMATORES IN FEMINAS, ET EMISSARII FACTI SUNT. *Ils sont devenus comme des étallons qui hannissent après les cavales.* Chacun d'eux court après la femme de son prochain, avec la même impétuosité que les animaux les plus ardens courent après leurs femelles. Le cheval est de tous les animaux le plus intempérant que l'on connoisse (a). L'Hébreu (b) à la lettre: *Ils sont des chevaux bien nourris, & tirans.* Ce qui est expliqué fort différemment. Les uns le prennent dans un sens obscène, pour des chevaux entiers bien nourris qui courent après les cavales (c). D'autres (d) traduisent: Des chevaux bien nourris qui regimbent, & ne peuvent souffrir le joug. Autrement: Des chevaux trop gras, qui se lèvent dès le matin. Mais cette dernière traduction, quoiqu'assez suivie, est froide, & ne revient pas même à l'Hébreu. (e) La traduction de la Vulgate, & des Septante paroît la meilleure.

¶ 10. ASCENDITE MUROS EJUS, ET DISSIPATE; CON-

(a) *Aristot. hist. anim. lib. 6. c. 22. ἀμείωτον ἢ καὶ τῶν θύλακων, καὶ τῶν ἀρτίων ἵππος, μετ' ἀνθρώπων ἐστίν. Et Virgil. Georgic.*

carnes. Ita & 70. Ἴπποι θηλυμανῆς ἐγνήσαν. Et Ludov. de Dieu. Equi bene passii, & producentes, supple membrum genitale, quod honoris causâ subtrahitur, quia ex materia subjectâ satis intelligitur.

3. (b) טומום טונוים משכים היו (c) *Hieron. Omnes consonâ voce ἄλωτες, id est, trahentes, transfulerunt, ut ostendatur magnitudo genitalium, juxta illud Ezechielis, quasi asinorum carnes, eorum*

(d) *Bochart. de animal. sac. part. 1. lib. 2. c. 9.* (e) משכים dérivé de שכם Se lever: matin. Il faudroit lire משכים.

11. *Prevaricatione enim prevaricata est in me domus Israël, & domus Juda, ait Dominus.*

12. *Negaverunt Dominum, & dixerunt: Non est ipse: neque veniet super nos malum: gladium, & famem non videbimus.*

11. Car la maison d'Israël, & la maison de Juda ont violé l'obéissance qu'ils me devoient, & leur perfidie est montée à son comble, dit le Seigneur.

12. Ils ont renoncé le Seigneur, & ils ont dit: Le Seigneur n'est point Dieu. *Quand nous l'aurons abandonné*, il ne nous arrivera aucun mal, nous ne verrons ni la guerre, ni la famine.

COMMENTAIRE.

SUMMATIONEM AUTEM NOLITE FACERE. *Montez à l'assaut sur ses murailles, & renversez-les; & ne la perdez pas néanmoins entièrement*, Comparez le v. 18. de ce Chapitre, & le 27. du Chapitre précédent. On peut entendre ceci de ce qui arriva dans le premier siège que Nabuchodonosor mit devant Jérusalem. La ville fut prise, & le Roi Jéchonias emmené captif (a): mais le Temple, & la ville subsistèrent; Sédécias fut mis en la place de Jéchonias, & le peuple demeura en paix encore quelques années.

AUFERTE PROPAGINES EJUS, QUIA NON SUNT DOMINI. *Arrachez les rejettons de sa race, parce qu'ils ne sont point au Seigneur*. Jéchonias Roi de Juda, fut arraché de Jérusalem lui, & ses enfans; il n'eut pas la satisfaction de les voir assis sur son trône; peut-être même furent-ils mis à mort par les Caldéens. Le Seigneur en un autre endroit (b), ordonne à Jérémie d'écrire que ce Prince sera stérile, ou privé de ses enfans: que rien ne lui réussira durant sa vie, & qu'il ne sortira point d'homme de sa race, qui soit assis sur le trône de David. Le Texte Hébreu doit s'entendre de Jérusalem (c): Arrachez les rejettons de cette ville; enlevez tout son peuple; détruisez-la, jusqu'aux fondemens. Quelques-uns (d) traduisent: *Arrachez ses parapets, ses redoutes*; le Caldéen, (e) *ses palais*; d'autres, (f) les fondemens de ses murs, & de ses édifices. Le Seigneur les a abandonnez; il y renonce; Jérusalem n'est plus sa ville sainte, & le lieu de son repos.

v. 12. NEGAVÉRUNT DOMINUM, ET DIXERUNT: NON EST IPSE. *Ils ont renoncé au Seigneur, & ils ont dit: Le Seigneur n'est*

(a) 4. Reg. xxiv. 10.

(b) Jerem. xxii. 30. *Scribe virum istum stervilem, virum qui in diebus suis non prosperabitur: ne enim de semine ejus erit vir, qui sedeat super solium David.*

(c) חסורו נטושותו כו לוא ליהוה המם

(d) Pagn. Mont. Kimchi. Jun. Tremel. Pise.

(e) פגרו בירנותחה

(f) Syr. Arab. 70. ἑσθησεν αὐτὸς.

13. *Propheta fuerunt in ventum locuti, & responsum non fuit in eis: hac ergo evenient illis.*

14. *Hac dicit Dominus Deus exercituum: Quia locuti estis verbum istud: ecce ego do verba mea in ore tuo in ignem, & populum istum in ligna, & vorabit eos.*

13. Les Prophètes ont prophétisé en l'air, & Dieu n'a point parlé par leur bouche. Voici donc ce qui leur arrivera.

14. Voici ce que m'a dit le Seigneur, le Dieu des armées: Parce que mon peuple a parlé de cette sorte, j'embraserai mes paroles dans votre bouche comme un feu, & ce peuple fera comme du bois, que ce feu dévorera.

COMMENTAIRE.

point Dieu. L'Hébreu (a): *Ils ont menti au Seigneur, & ils ont dit: Ce n'est point lui.* Ils ont violé la foi qu'ils lui devoient, & ils ont dit que ce n'étoit point lui qui parloit par les Prophètes; ils ont traité tous les discours, & toutes les menaces des hommes envoyez de sa part, de sottises, & de fables: *Propheta fuerunt in ventum locuti, & responsum non fuit in eis.* Ils ont menti à Dieu, & au Saint-Esprit, en disant que ce n'étoit point lui qui parloit par les Prophètes, & qu'il ne les envoyoit point, afin de continuer avec plus de liberté dans leurs désordres.

ψ. 13. *PROPHETÆ FUERUNT IN VENTUM LOCUTI, ET RESPONSUM NON FUIT IN EIS.* Les Prophètes ont prophétisé en l'air, & Dieu n'a point parlé par leur bouche. L'Hébreu (b): *Les Prophètes ont été au vent, & la parole n'est point en eux; ainsi cela leur arrivera.* Ils ont dit que les menaces des Prophètes s'en iroient au vent, & que le Seigneur n'avoit point parlé en eux: mais pour les punir, ils verront l'exécution rigoureuse, & littérale de tout ce qui a été prédit. Autrement: Ils ont dit: Les prophéties se dissiperont en fumée; elles n'ont ni solidité, ni réalité; ces menaces tomberont sur ces visionnaires, sur ces discoureurs, qui ne cessent de nous troubler par leurs vaines déclamations (c). Voilà ce que disent ces impies. Ce dernier sens paroît le plus aisé, & le mieux suivi.

ψ. 14. *DO VERBA MEA IN ORE TUO IN IGNEM; ET POPULUM ISTUM IN LIGNA.* J'embraserai mes paroles dans votre bouche, comme un feu, & ce peuple sera comme le bois, que ce feu dévorera. C'est le Seigneur qui parle à Jérémie: vous leur annoncerez les dernières calamitez, & ils verront en même tems les effets de vos menaces. Votre parole les consumera, comme le feu consume le bois; c'est-à-dire, vos prédictions auront infailliblement leur effet. L'écriture dit souvent que les Pro-

(a) כחשו ביומה וואמרו לוא הוא
 E' ↓ αἰσαστο τῆς κρυψῆς
 (b) ותגביאים וחזו לרוח והדבר אין

נהם טה ועשה להם
 (c) Vide Chald. Grot. Tir. Piscat.

15. *Ecce ego adducam super vos gentes de longinquo, domus Israël, ait Dominus; gentem robustam, gentem antiquam, gentem, cujus ignorabis linguam, nec intelliges quid loquatur.*

16. *Pharetra ejus quasi sepulchrum patens, universi fortes.*

17. *Et comedet segetes tuas, & panem tuum: devorabit filios tuos, & filias tuas: comedet gregem tuum, & armenta tua: comedet vineam tuam, & ficum suam: & conteret urbes munitas tuas, in quibus tu habes fiduciam, gladio.*

15. Maison d'Israël, dit le Seigneur; je m'en vais faire venir contre vous; un peuple des pays éloignez, un peuple puissant, un peuple ancien: un peuple dont la langue vous sera inconnue, & que vous n'entendrez pas.

16. Son carquois sera comme un sépulcre ouvert; tous ses soldats seront pleins de valeur.

17. Il mangera vos bleds & votre pain, il dévorera vos fils & vos filles; il pillera vos moutons & vos bœufs; il dépouillera vos vignes & vos figuiers, & il viendra l'épée à la main détruire vos plus fortes villes, dans lesquelles vous mettiez votre confiance.

COMMENTAIRE

phètes font ce qu'ils annoncent. Le feu marque la guerre.

¶ 15. ADDUCAM SUPER VOS GENTEM DE LONGINQUO. *Je vais faire venir contre vous un peuple des pays éloignez.* Il désigne ici les Caldéens par leur éloignement, par leur puissance, par leur valeur, par leur antiquité, par leur langage inconnu aux Juifs, par la nature de leurs armes, qui étoient la flèche, par leur force, par leur cruauté. L'empire des Caldéens s'étendoit fort loin dans les Provinces qui étoient à l'orient, & au nord de la Palestine. C'étoit alors la Monarchie la plus étendue, la plus puissante, & la plus florissante du monde. L'antiquité de cet Empire remontoit jusqu'à Nemrod, fondateur de Ninive, de Babylone, & le premier Monarque du monde (a). Nabopolassar, pere de Nabuchodonosor, avoit succédé aux anciens Rois d'Assyrie, & de Babylone. La valeur des Caldéens étoit déjà fort connue: mais elle le fut encore beaucoup davantage sous le regne de Nabuchodonosor.

GENTEM CUJUS IGNORABIS LINGUAM. *Un peuple dont la Langue vous sera inconnue.* Le Caldéen, ou Syriaque étoit une Langue inconnue aux Juifs, comme on le voit dans l'histoire d'Ezéchias. Sennachérib ayant envoyé Rabfacés à ce Prince, les Députés d'Ezéchias prièrent Rabfacés de leur parler Syriaque (b), parce qu'ils entendoient cette Langue; & de ne pas parler Hébreu, afin que le peuple qui les écoutoit, ne pût être témoin de ce qui se traiteroit dans leur conférence.

¶ 16. PHARETRA EJUS QUASI SEPULCRUM PATENS. *Son carquois sera comme un sépulcre ouvert.* Leurs flèches portent par tout la

(a) Vide Genes. x. 16.

(b) 4. Reg. xviii. 26. & Isai. xxxvi. 11. Loquere ad servos tuos Syrâ linguâ, intelligimus

enim: ne loquaris ad nos Judaicè in auribus populi, qui est super murum.

mort;

18. *Verumtamen in diebus illis, ait Dominus, non faciam vos in consumptionem.*

19. *Quod si dixeritis: Quare fecit nobis Dominus Deus noster hac omnia? dices ad eos: Sicut dereliquisti me, & servistis Deo alieno in terra vestra, sic servietis alienis in terra non vestra.*

20. *Annuntiate hoc domui Jacob, & auditum facite in Juda, dicentes:*

21. *Audi, popule stulte, qui non habes cor: qui habentes oculos, non videtis; & aures, & non auditis.*

18. Et néanmoins en ce tems-là même, dit le Seigneur, je ne vous exterminerai pas entièrement.

19. Que s'ils vous disent: Pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t'il fait tous ces maux? Vous leur direz: Comme vous m'avez abandonné pour adorer un Dieu étranger dans votre propre pays; ainsi vous serez assujettis à des étrangers dans un pays éloigné.

20. Annoncez ceci à la maison de Jacob; faites-le entendre dans Juda, & dites-leur:

21. Ecoutez, peuple insensé, qui êtes sans entendement & sans esprit; qui avez des yeux, & ne voyez point; qui avez des oreilles, & n'entendez point.

COMMENTAIRE.

mort, & le carnage; elles sont aussi insatiables que le tombeau, aussi terribles que la mort.

ψ. 17. COMEDET FILIOS TUOS, ET FILIAS TUAS. *Il dévorera vos fils, & vos filles.* Non pas que les Caldéens dussent se nourrir de chair humaine; mais parce que leur épée devoit faire mourir tous ceux qui tomberoient entre leurs mains, & qu'ils devoient réduire par la famine & par la guerre tout ce pays en une vaste solitude. Le verbe Hébreu qui signifie manger, dévorer, se dit en général de toute manière de destruction, de dissipation, de carnage.

ψ. 19. SICUT SERVISTIS DEO ALIENO IN TERRA VESTRA; SIC SERVIETIS ALIENIS IN TERRA NON VESTRA. *Comme vous m'avez abandonné pour adorer un Dieu étranger dans votre propre pays; ainsi vous serez assujettis à des étrangers dans un pays éloigné.* Quelques Exemplaires Latins lisent: *Diis alienis*: Vous serez assujettis à des Dieux étrangers. Le Caldéen: Vous obéirez à des peuples idolâtres dans une terre étrangère. Vous n'avez point voulu m'avoir pour Dieu, & pour Roi dans votre pays; vous aurez d'autres Rois, & d'autres Maîtres dans une autre terre, & vous saurez quelle est la différence de ma domination, & de celle de ces Maîtres sévères.

ψ. 21. POPULE STULTE, QUI NON HABES COR. *Peuple insensé, qui êtes sans entendement, & sans esprit; à la lettre (a), sans cœur.* Les Hebreux mettent la sagesse, l'intelligence, l'esprit dans le cœur (b):

(a) כול רצון לב

(b) Osee. VII. II.

22. *Me ergo non timebitis, ait Dominus, & à facie mea non dolebitis? Qui posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum, quod non præteribit: & commovebuntur, & non poterunt: & intumescunt fluctus ejus, & non transibunt illud.*

23. *Populo autem huic factum est cor incredulum, & exasperans: recesserunt & abierunt.*

22. Ne me respecterez-vous donc point; dit le Seigneur, & ne serez-vous point saisis de douleur devant ma face? moi qui ai mis le sable pour borne à la mer; qui lui ai prescrit une loi éternelle qu'elle ne violera jamais. Ses vagues s'agiteront, & elles ne pourront aller au-delà; ses flots s'élèveront avec furie, & ils ne pourront passer les limites.

23. Mais le cœur de ce peuple est devenu un cœur incrédule & rebelle; ils se sont retirés, & s'en sont allés.

C O M M E N T A I R E.

Ephraïm est comme une colombe séduite, & sans cœur. Et: Celui qui méprise son ami, manque de cœur, dit Salomon (a). Et ailleurs (b): Celui qui n'a point de cœur, est exposé aux coups de verges. Jérémie a déjà reproché à Juda son peu d'intelligence, & de sagesse dans ce qui regarde ses véritables intérêts (c).

ψ. 22. A FACIE MEA NON DOLEBITIS? *Ne serez-vous point saisis de douleurs devant ma face?* La componction, la douleur (d), le repentir ne se saisira-t'il pas de vos cœurs, lorsque vous paroissez devant moi? Demeurerez-vous toujours dans votre endurcissement?

QUI POSUI ARENAM TERMINUM MARI. *Moi qui ai mis le sable pour borne à la mer.* Souvent Dieu relève cet effet de son pouvoir souverain, d'avoir su mettre des bornes à la mer, & de lui avoir défendu de passer plus avant (e). On fait que la cause naturelle de la situation des eaux dans les parties les plus creuses du globe terrestre, n'est autre que leur fluidité, & le poids de l'air qui les y pousse, & qui les retient dans les abîmes. On fait aussi que ce qui empêche qu'elles ne se répandent sur la terre, & qu'elles ne l'inondent, étant dans leur circuit beaucoup plus élevées que les bords qui les contiennent, n'est autre chose que l'équilibre de cet élément, que le mouvement réglé de la terre, & que la pression uniforme de l'air sur toute la surface du globe Terraquée. Mais tout cela n'empêche pas qu'on ne doive regarder la main toute-puissante du Créateur, qui a créé, & qui conserve les êtres créés dans leur situation propre, & naturelle. On doit admirer ces effets surprenans dans leur première cause, qui est sa volonté toute-puissante. C'est à quoi le langage de l'Écriture nous conduit continuellement, en attribuant tout à Dieu, en lui rap-

(a) Prov. II. 12.

(b) Prov. X. 13.

(c) Sap. cap. I. 22.

(d) חֲרִיבָה לֵאמֹר אֵלֶיךָ

ἠρροσπη με με' εὐλαβήθητε δε.

(e) Vide Job. XXXVIII. 10. II. Psal. CIII. 6.
Prov. VIII. 27. 26. Amos V. 8.

24. *Et non dixerunt in corde suo : Metuamus Dominum Deum nostrum , qui qui dat nobis pluviam temporaneam , & serotinam in tempore suo : plenitudinem annua messis custodientem nobis.*

25. *Iniquitates vestre declinaverunt hac : & peccata vestra prohibuerunt bonum à vobis :*

24. Ils n'ont point dit en eux-mêmes : Craignons le Seigneur notre Dieu , qui donne en son tems aux fruits de la terre les premières & les dernières pluies , & qui nous offre tous les ans une abondante moisson.

25. Vos iniquitez ont détourné mes grâces , & vos péchez se sont oppoſez au bien que j'étois prêt de vous faire ;

COMMENTAIRE.

portant tout , en le considérant comme principe de tous les événemens , & même des effets , que nous sommes accoutumés de rapporter à la nature , ou au hazard ; termes confus , & équivoques , que la Religion ne reconnoît point.

ψ. 24. QUI DAT NOBIS PLUVIAM TEMPORANEAM, ET SEROTINAM. *Qui nous donne les premières , & les dernières pluies ; les pluies de l'automne , & celles du printems. Voyez Deut. XI. 14.*

PLENITUDINEM ANNUE MESSIS CUSTODIENTEM NOBIS. *Qui nous offre tous les ans une abondante moisson.* L'Hébreu (a) : *il nous conserve les semaines ordonnées pour la moisson.* Il nous abandonne les semaines , c'est-à-dire , le tems qui est entre Pâques , & la Pentecôte , pour faire nos moissons. Il nous laisse tout ce tems , sans exiger de nous aucun service particulier , ni aucune assistance à son Temple. On fait que la Pentecôte est appelée dans l'Ecriture (b) *la Fête des semaines.* La moisson des orges se commençoit à Pâques , & celle des fromens finissoit à la Pentecôte (c). Mais j'aurois mieux traduire : Il nous conserve les semaines établies pour la moisson ; il observe envers nous l'ordre des saisons qu'il s'est prescrit à lui-même ; il nous accorde pendant l'été un tems propre pour faire commodément nos récoltes ; il retient alors les pluies , pour nous faciliter la moisson de nos grains. Mais vos iniquitez l'ont obligé à changer cet ordre , à déranger l'œconomie des saisons. Vous n'éprouvez plus par votre faute , les effets de sa bénédiction sur vos champs , & sur vos moissons. Il vous refuse la pluie dans les tems où il la donnoit autrefois , & il la fait tomber dans des saisons où elle est contraire aux fruits de la campagne. (ψ. 25.) *Iniquitates vestre declinaverunt hac , & peccata vestra prohibuerunt bonum à vobis.* Il est parlé ci-après , Chap. VIII. 13. 20. & XIV. 1. 18. d'une stérilité qui arriva avant le siège de Jérusalem ; mais il y a apparence qu'elle est différente de celle qui est marquée ici.

(a) שבועות הקור קצור ישמר לנו

(b) Exod. xxxiv. 22. Solemnitatem hebdomadarum facies. Et Levit. xxiii. 15. Numerabitis

septem hebdomadas plenas , &c.

(c) Exod. xxiii. 16. Levit. xxiii. 16.

26. *Quia irventi sunt in populo meo
impii insidiantes quasi aucupes, laqueos
ponentes, & pedicas ad capiendos viros.*

27. *Sicut decipula plena avibus, sic
domus eorum plena dolo: ideò magnifi-
cati sunt, & dirati.*

28. *Incrassati sunt, & impinguati:
& praterierunt sermones meos pessimè.
Causam viduae non judicaverunt, cau-
sam pupilli non direxerunt, & iudicium
pauperum non judicaverunt.*

26. Parce qu'il s'est trouvé parmi mon peuple des impies, qui dressent des pièges comme on en dresse aux oiseaux, & qui tendent des filets pour y surprendre les hommes

27. Leurs maisons sont pleines des fruits de leurs tromperies, comme un trébuchet est plein des oiseaux qu'on y a pris: c'est ainsi qu'ils deviennent grands, & qu'ils s'enrichissent.

28. Ils sont gras, ils sont vigoureux, & en même tems ils violent ma loi par les actions les plus criminelles. Ils n'entreprennent point la défense de la veuve; ils ne soutiennent point le droit de l'orphelin, & ils ne font point justice aux pauvres.

COMMENTAIRE.

ψ. 26. **INSIDIANTES QUASI AUCUPES LAQUEOS; PARANTES, ET PEDICAS AD CAPIENDOS VIROS.** *Des impies qui dressent des pièges, comme on en dresse aux oiseaux; & qui tendent des filets pour y surprendre les hommes.* On peut prendre ces expressions à la lettre. On voit des voleurs qui attendent les hommes sur les chemins, comme les chasseurs, & les oiseleurs attendent leur proye. On dit même qu'anciennement quelques tyrans alloient à la chasse aux hommes, & leur tendoient des pièges, comme on en tend aux bêtes farouches (a). Mais il vaut mieux l'entendre au figuré, des surprises, des fourberies, des embûches des méchans contre les simples, & les innocens. L'Hébreu (b): *il observe, il épie, comme quand on tend des lacets; (ou, il tend des pièges, comme quand les oiseleurs tendent leurs rêts; ou, comme quand les oiseleurs sont en repos, en attendant leur proye:) Ils dressent des pièges pour perdre; ils prennent des hommes.*

ψ. 27. **SICUT DECIPULA PLENA AVIBUS, SIC DOMUS EORUM PLENÆ DOLO.** *Leurs maisons sont pleines des fruits de leurs tromperies, comme un trébuchet est plein des oiseaux qu'on y a pris; ou comme une volière est remplie d'oiseaux pris au filet. Ou bien: Leur maison est comme une cage à trébuchet, où l'on enferme un oiseau pour appeller ses semblables, & pour les y faire prendre.*

ψ. 28. **PRÆTERIERUNT SERMONES MEOS PESSIME.** *Ils vio-*

(a) Voyez notre Dissertation sur la Milice des Hébreux, page 525.

(b) *ישור כשך יקושים הציבו משחית ולכד 70. אנשים ויכד*

ἄνδρας, καὶ συλλαμαίνουσιν. Ils ont omis la première partie. Aquila, Symmaque; la plupart des Nouveaux traduisent *ישור כשך יקושים* par, *des rêts d'oiseleurs.* Δίκτυον ἰχθῶν.

29. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus, aut super gentem iniqui-
cemodi non ulciscetur anima mea?

30. Stupor, & mirabilia facta sunt in terra.

31. Propheta prophetabant mendacium, & Sacerdotes applaudebant manibus suis: & populus meus dilexit talia. Quid igitur fiet in novissimo ejus?

29. Ne punirai-je point ces excez, dit le Seigneur; & ne me vengerai-je point d'une nation si criminelle?

30. Il s'est fait sur la terre des choses étranges, & qu'on ne peut écouter qu'avec le dernier étonnement.

31. Les Prophètes débitent des mensonges comme des prophéties; les Prêtres leur applaudissoient, & mon peuple y trouvoit son plaisir. Quelle sera donc enfin la punition que je lui réserve?

COMMENTAIRE.

lent ma Loi par les actions les plus criminelles L'Hébreu à la lettre (a): *Ils ont passé les paroles du mal*. Ils ont porté leur méchanceté au-delà de tout ce qu'on peut dire; ils sont tombez dans les derniers excès; ou, ils se sont mis au-dessus des maux ordinaires des hommes; ils ne craignent plus rien. C'est la même chose que ce qu'on lit dans le Pseaume (b): *In labore hominum non sunt, & cum hominibus non flagellabuntur*. Le Caldéen: Ils ont violé la Loi; ils ont commis le mal. Ce sens est le plus simple; il revient à la Vulgate. Les Septante n'ont point exprimé cet endroit.

CAUSAM VIDUÆ. *La cause de la veuve*. L'Hébreu lit seulement: *Ils n'ont point jugé la cause*, sans parler de *veuve*.

ψ. 31. PROPHETÆ PROPHETABANT MENDACIUM, ET SACERDOTES APPLAUDEBANT MANIBUS SUIS. *Les Prophètes débitent des mensonges, & les Prêtres leur applaudissoient*, en frappant des mains. L'Hébreu (c): *Les Prophètes prophétisoient le mensonge, & les Prêtres descendoient à leurs mains*; ils avoient pour ces faux Prophètes une aveugle déférence; ou, ils les approuvoient par une lâche complaisance. Quelques-uns (d) traduisent: *Et les Prêtres reçoivent des présens dans leurs mains*. Autrement: *Et les Prêtres les dominent*; ils dominent sur ces faux Prophètes; ou bien, ils dominent par leur moyen. Ils se servent de ces faux Prophètes pour établir, ou pour entretenir leur autorité, & leur domination. De tout cela on peut juger de l'obscurité, & de l'équivoque des mots du Texte.

(a) כָּבְרוּ דְבַר רָע
(c) Psal. LXXII. 5.

(b) חַנְּבוּאִים נִבְאוּ בְשֶׁקֶר וְהַחַנּוּנִים
נָדְרוּ עַל יְדֵיהֶם
(d) Pag. Munst. Vat. Cast, Kimchi.



CHAPITRE VI.

Prédiction de la ruine de Jérusalem, en punition des pechez du peuple, des Grands, des faux Prophètes, & des Prêtres. Sacrifices rejetez. Malice de Juda incorrigible. Ce peuple semblable à un métal qui n'a pû être purifié par le feu.

¶. I. **C**onfortamini, filii Benjamin, in medio Jerusalem, & in Thecua clangite buccinâ, & super Bethacarem levate vexillum: quia malum visum est ab aquilone, & contritio magna.

¶. I. **A**rmes-vous de force, enfans de Benjamin, au milieu de Jérusalem; faites retentir la trompette à Thécua; levez l'étendard sur Béthacara, parce qu'il paroît un mal du côté de l'aquilon qui vous menace d'un grand ravage.

COMMENTAIRE.

¶. I. **C**ONFORTAMINI, FILII BENJAMIN, IN MEDIO JERUSALEM. *Armez vous de force, enfans de Benjamin, au milieu de Jérusalem.* Jérémie continuë à invectiver contre les désordres des Juifs. Il s'adresse ici à la tribu de Benjamin; il lui dit de s'armer de courage, d'entrer dans Jérusalem, & de la défendre contre les attaques des Caldéens, qui viennent l'attaquer. Les Benjamites se sont toujours piquez de valeur, & d'adresse à la guerre. Jérusalem appartenoit à leur tribu, aussi bien qu'à celle de Juda. Cette ville étoit la Capitale de tout le Royaume, & en quelque sorte la Métropole de toute la nation. L'Hébreu se peut traduire (a): *Fuyez, ô enfans de Benjamin, du milieu de Jérusalem.* Ne demeurez pas dans cette malheureuse ville, de peur que vous ne soyez enveloppez dans sa ruine. Ce dernier sens n'est point à rejeter.

IN THECUA CLANGITE BUCCINA, ET SUPER BETHACAREM LEVATE VEXILLUM *Faites retentir la trompette à Thécua; levez l'étendard sur Béthacara.* Ces deux lieux n'appartenoient point au lot de Benjamin; mais à celui de Juda. Thécua étoit sur une hauteur, au midi & à cinq lieuës de Jérusalem. Béthacara étoit de même sur une éminence, & entre Jérusalem, & Thécua. Jérémie s'adresse aux habitans de ces deux

(a) העזו בני בנימין מקרב ירושלים | Ita & Mont. Pag. Vide & sup. iv. 6.
Ita Chald. עלו בני בנימין מן סגור ירושלים

2. *Speciosa, & delicata assimilavi filiam Sion.*

3. *Ad eam venient pastores, & greges eorum: fixerunt in ea tentoria in circuitu: pascet unusquisque oos, qui sub manu sua sunt.*

4. *Sanctificate super eam bellum: con-surgite, & ascendamus in meridie: va nobis, quia declinavit dies, quia longiores facta sunt umbra vesperi.*

2. La fille de Sion est comme une femme belle & délicate.

3. Les pasteurs viendront à elle avec leurs troupeaux, ils dresseront leurs tentes autour de ses murs, & chacun aura soin des gens qui seront sous sa charge.

4. Préparez-vous tous à lui faire la guerre, diront les Chaldéens. Allons, montons sur ses murs en plein midi. Malheur à nous, parce que le jour s'abaisse, & que les ombres du soir sont devenuës plus grandes.

COMMENTAIRE

lieux, pour leur dire de sonner l'allarme, d'élever les signaux sur les montagnes, & de publier dans toute la partie méridionale du pays, que l'armée ennemie a paru vers le nord, & qu'elle menace toute la terre du Juda. Il est souvent parlé dans les Prophètes (a) de ces signaux qu'on élevoit sur les hauteurs, pour donner avis aux peuples éloignez de l'approche, & des irruptions de l'ennemi. Les Auteurs prophanes (b) en font aussi mention parmi les pratiques de la guerre. L'usage en est commode, & utile dans les pays de montagnes, comme étoit la Judée.

MALUM AB AQUILONE. *Un mal du côté de l'Aquilon.* L'armée de Nabuchodonosor, qui doit venir de ce coté-là. *Jerem. I. 13. 14. 15. & III. 18. IV. 6. & X. 22.*

ψ. 2. SPECIOSÆ, ET DELICATÆ ASSIMILAVI FILIAM SION. (ψ. 3.) AD EAM VENIENT PASTORES, ET GREGES EORUM. *La fille de Sion est comme une femme qui est belle, & délicate.* (ψ. 3.) *Les pasteurs viendront à elle avec leurs troupeaux.* Dans l'Hébreu il y a une espèce de jeux de mots qui rend la phrase équivoque. On peut traduire: (c) *Je compare la fille de Sion à un pâtis, & à une terre de délices; il viendra des pasteurs avec leurs troupeaux, pour paître, & pour en consumer l'herbe (d).* Autrement: *La fille de Sion est comme une femme belle, & délicate; il lui viendra des amans avec leurs troupeaux, avec leurs amis, leurs compagnons.* Les Caldéens viendront la rechercher, comme une femme de rare beauté. C'est une ironie piquante. *Ces pasteurs* sont Nabuchodonosor, & les Princes qui étoient dans son armée; *les troupeaux* sont les troupes de ces Princes. Mais la première explication, qui compare Jérusalem à une prairie, & ses ennemis à un troupeau, est bien plus naturelle.

ψ. 4. SANCTIFICATE SUPER EAM BELLUM. *Préparez-vous*

(a) *Vide dicta ad Isai. XVIII. 3.*

(b) *Veget. l. 3. c. 5. Frontin. Stratag. l. 1. c. 5. Diodor. l. 1. c. 12.*

(c) תנוה ומענה דמית בת צון = עליה (ג) (ד) *Ita Grot. & Strigell.*

5. Surgite, & ascendamus in nocte,
& dissipemus domos ejus,

5. Allons, montons à l'affaut la nuit même,
& renverfons toutes ses murailles,

COMMENTAIRE.

à lui faire la guerre. A la lettre (a) : *Sanctifiez la guerre sur elle.* Sanctifier signifie souvent commencer une action importante, s'y préparer, l'entreprendre. (b) Ce sont les Généraux des Caldéens qui commandent à leurs troupes de commencer l'attaque, de monter à l'affaut : *Allons, montons sur ses murs en plein midi.* Sanctifier la guerre, semble marquer principalement les cérémonies qu'on employoit sur toutes les nations policées, avant que de commencer les actes d'hostilité. On envoyoit des Hérauts demander réparation de l'injure que l'on prétendoit avoir reçüe; on déclaroit la guerre, on invoquoit les Dieux, on les appaisoit par des sacrifices, on menoit après cela les troupes contre l'ennemi, tout cela s'appelloit *sanctifier la guerre.*

ASCENDAMUS IN MERIDIE. VÆ NOBIS, QUIA DECLINAVIT DIES. *Montons sur ses murs en plein midi. Malheur à nous, parce que le jour s'abaisse.* Montons à l'affaut sans délibérer, & sans donner à l'ennemi le tems de se reconnoître; allons à eux à découvert, & en plein midi; nous n'avons rien à appréhender de leur part; prenons Jérusalem d'emblée, & du premier choc. Malheur à nous, pendant qu'on délibère, le jour s'abaisse, & la nuit qui approche nous ravira la gloire, & le plaisir de nous en rendre maîtres aujourd'hui. *Le ombres du soir sont devenues plus grandes, à proportion de l'éloignement du soleil, & de l'approche de la nuit (c) :*

Majoresque cadunt altis à montibus umbra.

On peut traduire l'Hébreu (d) : *Malheur à nous, parce que le jour nous quitte; les ténèbres de la nuit sont trop longues; comme s'ils s'ennuyoient de ne pas combattre.*

5. ASCENDAMUS IN NOCTE, ET DISSIPEMUS DOMOS EJUS. *Montons à l'affaut la nuit même, & renverfons toutes ses maisons :* l'Hébreu (e) : *tous ses palais.* Les Septante (f) : *Arrachons ses fondemens.* Levons-nous la nuit, de grand matin, avant le jour; pour recommencer

(a) קדשו עליו מלחמה
(b) Vide Isai. XIII. 3. Ego mandavi sanctificatis meis. Jerem. XI. 3. & LI. 27. 28. Joël. III. 14. Mich. III. 5. Sophon. I. 7.

(c) Virgil. Eclog. I.

(d) בו ונטו צללי ערב

(e) נשחחה ארמנותה

(f) Διασπείρωμεν τὰ θεμέλια δυνῆς.

l'attaque

6. *Quia hæc dicit Dominus exercituum : Cædite lignum ejus , & fundite circa Jerusalem aggerem : hæc est civitas visitationis , omnis calumnia in medio ejus.*

7. *Sicut frigidam fecit cisterna aquam suam , sic frigidam fecit malitiam suam : iniquitas , & vastitas audietur in ea , coram me semper infirmitas , & plaga.*

8. *Erudire , Jerusalem , ne forte recedat anima mea à te , ne forte ponam te desertam , terram inhabitabilem.*

6. Car voici ce que dit le Seigneur des armées : Coupez les arbres d'alentour , & faites un rempart autour de Jérusalem. C'est la ville destinée à ma vengeance , parce que toute sorte de calomnie regne au milieu d'elle.

7. Comme la citerne rend froide l'eau qu'elle reçoit : ainsi cette ville a fait de sang froid les actions les plus criminelles. On n'entend parler dans elle que d'injustice & d'oppression , & le cri des personnes languissantes , & couvertes de playes , monte sans cesse devant moi.

8. Jérusalem , apprenez à devenir meilleure , de peur que je ne me retire de vous , & que je ne vous réduise en un désert , & en une terre inhabitée.

COMMENTAIRE.

l'attaque. Cette peinture représente admirablement l'ardeur , & la vigilance des troupes Caldéennes , & leur acharnement à ruiner Jérusalem. Le jour leur paroît trop court , la nuit vient trop tôt , les ténèbres durent trop long-tems ; ils se lèvent avant le jour pour combattre. Que ne doit-on pas craindre de pareils ennemis ?

Ÿ. 6. CÆDITE LIGNUM EJUS , ET FUNDITE CIRCA JERUSALEM AGGEREM. *Coupez les arbres d'alentour , & faites un rempart autour de Jérusalem.* Coupez le bois du pays pour faire des machines , des pieux , des palissades , pour vos retranchemens ? creusez des fosses , & faites des levées de terre tout autour de la ville , afin que personne ne puisse ni en sortir , ni y entrer. C'étoit-là la manière d'assiéger , comme on l'a vû ailleurs (a).

Ÿ. 7. SICUT FRIGIDAM FACIT CISTERNA AQUAM SUAM , SIC FRIGIDAM FECIT MALITIAM SUAM. *Comme la citerne rend froide l'eau qu'elle reçoit , ainsi cette ville a fait de sang froid les actions les plus criminelles.* A la lettre : *Elle a rafraîchi sa malice.* Elle s'est conservée dans cet état d'impiété où elle croupit depuis si long-tems. Tout ce qui entre dans elle , prend cet esprit d'impiété , de violence , de malice. Non-seulement ses crimes ne se diminuent point ; ils s'augmentent tous les jours. L'Hébreu (b) se peut rendre par : *De même qu'un puits fait sourdre ses eaux , ainsi elle fait sortir sa malice* , comme d'une source toujours féconde. C'est comme un puits intarissable ; plus on en tire d'eau , plus il en revient (c).

Ÿ. 8. ERUDIRE , JERUSALEM , NE FORTE RECEDAT A TE

(a) Dissertation sur la Milice des anciens Hébreux.

(b) בהקירי כור פומיה כן הקרה רעתח .

(c) Ita Pag. Vat. Grot. Castal. Jun. Tremel. Munst. alii.

9. *Hæc dicit Dominus exercituum : Usque ad racemum colligent quasi in vinea reliquias Israël : converte manum tuam quasi vindemiator ad cartallum.*

9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : On prendra tout ce qui sera resté d'Israël, comme on coupe dans une vigne jusqu'à la dernière grappe de raisin. Retournez, s'entredirent les vendangeurs, & mettez dans votre panier ce que vous trouverez de reste.

COMMENTAIRE.

ANIMA MEA. Jérusalem, apprenez à devenir meilleure, de peur que je ne me retire de vous. Il lui a reproché souvent son ignorance, son aveuglement ; il lui dit ici de s'instruire, d'apprendre ses devoirs, de se rendre docile, & soumise, si elle ne veut pas être abandonnée de lui. L'ignorance dès qu'elle est volontaire, & affectée, n'excuse plus ; c'est un nouveau péché, qui mérite que Dieu se retire. Il a plusieurs manières de nous instruire. Il parle par les prospéritez, par les adversitez, par les bons, par les méchans ; il parle intérieurement, & extérieurement. Malheur à ceux qui manquent d'attention, & qui s'endurcissent. Il a patience jusqu'à un certain point, après cela il laisse l'homme à lui-même (a) : *Mon peuple ne m'a point écouté*, dit-il, dans les Psaumes, & Israël ne s'est point rendu attentif à mes paroles ; c'est pourquoi je les ai abandonnez aux désirs de leur cœur. Et ailleurs (b) : *Nous avons pansé Babylone, & elle n'est point guérie ; laissons-la là.*

Ÿ. 9. USQUE AD RACEMUM COLLIGENT QUASI IN VINEA. On prendra ce qui sera resté d'Israël, comme on coupe dans une vigne jusqu'à la dernière grappe. L'Hébreu (c) : *Ils vendangeront les restes d'Israël, comme une vigne ; portez vos mains sur le raisin, comme un vendangeur qui remplit son panier.* Caldéens, entrez dans ma vigne, faites la vendange, coupez jusqu'au dernier raisin. Le peuple du Seigneur est très-souvent représenté sous la figure d'une vigne (d), & ses ennemis sous celle des vendangeurs (e). Nabuchodonosor ne fit pas la vendange entière en une seule fois. Il vint contre Jérusalem premièrement sous Joakim ; il prit la ville, & enleva une partie des vases sacrés du Temple (f). Il revint une seconde fois contre Joakim, prit ce prince, le fit mourir, & le jeta à la voirie, & emmena plusieurs captifs à Babylone (g). Il marcha encore contre Jéchonias, successeur de Joakim, le prit, & l'emmena chargé de chaînes à

(a) Psal. LXXX. 12. 13.

(b) Jerem. LI. 9.

(c) עולל ועוללו כגפן שאריות ישראל
חשב יודך ככצל על סלוח

(d) Psal. LXXXIX. 9. 15. Isai. V. 1. & seq. Jerem. II. 21. &c.

(e) Jerem. XII. 10. XLIX. 9. Abd. 5.

(f) 2. Par. XXXVI. 6. & 4. Reg. XXIV. 1. & Dan. I. 2.

(g) 4. Reg. XXIV. 2. Jerem. LII. 28. & XXXI. 18. 19. XXVI. 30.

10. Cui loquar, & quem contesta-
bor ut audiat? Ecce incircumcisa aures
eorum, & audire non possunt: ecce ver-
bum Domini factum est eis in opprobrium,
& non suscipient illud.

11. Idcirco furore Domini plenus sum,
laboravi sustinens. Effunde super parvu-
lum foris, & super consilium juvenum
simul: vir enim cum muliere capietur,
senex cum pleno dierum.

10. A qui adresserai-je ma parole, & qui
conjureraï-je de m'écouter? Leurs oreilles
sont incircumcises, & ils ne peuvent enten-
dre. Ils n'ont que du mépris pour la parole
du Seigneur, & ils ne la veulent point rece-
voir.

11. C'est pourquoi je suis plein de la fu-
reur du Seigneur, je n'en puis plus soutenir
l'effort. Répandez en même tems votre in-
dignation sur les troupes des jeunes hom-
mes, & sur les petits enfans qui sont dans les
ruës: Car l'homme & la femme seront pris
ensemble, le vieillard & le décrépité.

COMMENTAIRE.

Babylone, avec ce qu'il y avoit de plus distingué dans Jérusalem (a). Enfin il assiégea Jérusalem sous Sédécias, s'en rendit maître, & la réduisit en cendres (b). C'est ainsi que s'exécuta à la lettre la prédiction de Jérémie; & que se fit par degrés la vendange de cette malheureuse vigne.

ψ. 10. ECCE INCIRCUMCISÆ AURES EORUM; ET AUDIRE NON POSSUNT. *Leurs oreilles sont incircumcises; ils ne peuvent entendre.* Leurs oreilles sont impures, & bouchées; ils ne peuvent, parce qu'ils ne veulent pas ouïr. *Incircumcis* se prend dans le figuré pour tous les défauts de la langue, du cœur, des oreilles (c). Malheur à ceux qui par leur faute se sont mis hors d'état d'entendre la voix de Dieu. *Non vacat impossibilitas supplicio, qua de contemptu, & infidelitate descendit*, dit saint Jérôme sur cet endroit.

ψ. 11. FURORE DOMINI PLENUS SUM; LABORAVI SUSTINENS. EFFUNDE SUPER PARVULOS. &c. *Je suis plein de la fureur du Seigneur; je n'en puis plus soutenir l'effort. Répandez votre indignation sur les jeunes hommes, &c.* C'est le Prophète qui parle. A la vuë de tant de désordres, je me sens rempli d'un zèle, & d'une indignation véhémement, qui me dévorent; je ne puis me contenir; il faut que j'épanche mon cœur. Ouï, parlez, Jérémie, répandez sur eux le feu de mon indignation; annoncez-leur que je vais faire couler les flots de ma colère sur Juda; sur le jeune homme, & sur le vieillard; sur l'homme, & la femme; nul n'en sera exempt. *Répandez*, c'est-à-dire, prophétisez que je dois répandre.

SENEX, CUM PLENO DIERUM. *Le vieillard, & le décrépité.* A

(a) 4. Reg. XXIV. 3... 16. 2. Par. XXVI. 10.
(b) 4. Reg. XXV. 2... 14. Jerem. XXXIX. 2.
3. &c.

(c) Vide sup. Jerem. IV. 4. Exod. VI. 30. Le-
vis. XXVI. 41. Jerem. IX. 26. Act. VII. 51.

12. *Et transibunt domus eorum ad alteros, agri, & uxores pariter: quia extendam manum meam super habitantes terram, dicit Dominus.*

13. *A minore quippe usque ad majorem omnes avaritia student: & à Propheta usque ad Sacerdotem cuncti faciunt dolum.*

14. *Et curabant contritionem filii populi mei cum ignominia, dicentes: Pax, pax: & non erat pax.*

15. *Confusi sunt, quia abominatorem fecerunt: quin potius confusione non sunt confusi, & erubescere nescierunt, quam ob rem cadent inter ruentes: in tempore visitationis sue corruent, dicit Dominus.*

12. Leurs maisons passeront à des étrangers, leurs champs, & leurs femmes mêmes. J'étendrai ma main sur les habitans de la terre, dit le Seigneur;

13. Parce que depuis le plus petit, jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice; & que depuis le Prophète, jusqu'au Prêtre, tous ne pensent qu'à tromper avec adresse.

14. Ils guérissent les playes de mon peuple d'une manière honteuse, en disant: La paix, la paix, lorsqu'il n'y avoit point de paix.

15. Ils ont été confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables, ou plutôt la confusion même n'a pu les confondre, & ils n'ont scû ce que c'étoit que de rougir. C'est pourquoi ils tomberont parmi la foule des mourans, ils périront tous ensemble au tems destiné à leur punition, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

la lettre (a): *Le vieillard, & celui qui est rassasié de jours*; ou, qui a rempli ses jours. La vieillesse a plusieurs degrez. Un homme à soixante ans est vieux; mais régulièrement il n'a point accompli ses jours; il peut vivre jusqu'à quatre-vingt, & quatre-vingt-dix ans. Les Septante, traduisent différemment ce ψ. 11. (b) *J'ai rempli ma colère; je me suis contenu; je ne les ai point exterminés. Je répandrai ma fureur sur eux; ... le vieillard, & celui qui est rassasié de jours, seront pris avec les autres.*

ψ 13. A PROPHETA USQUE AD SACERDOTE, 'OMNES FACIUNT MALUM. Depuis le Prophète jusqu'au Prêtre, tous ne pensent qu'à tromper avec adresse. Les Septante (c), & les autres Interprètes l'entendent des faux Prophètes, qui, comme on l'a vû au Chapitre précédent, (d) de concert avec les Prêtres, trompoient les peuples, & ne songeoient qu'à s'enrichir.

ψ. 14. CURABANT CONTRITIONEM FILIÆ POPULI MEI CUM IGNOMINIA, DICENTES: PAX, PAX. Ils guérissent les playes de mon peuple d'une manière honteuse, en disant: la paix, la paix. Ou plutôt: Ils le guérissent à leur honte. Ils seront couverts d'ignominie, & de confusion: lorsqu'ils verront ce peuple, qu'ils avoient flatté de la promesse d'une longue paix, dans le trouble, & dans de cruelles douleurs.

(a) וְיָשִׁיב אֶת בְּתוּלָתָם אֶל אֲחֵרִים

(b) καὶ τὸν θυμὸν μου ἔκλεισα, καὶ ἐπέτηχον, καὶ ἐσυντέλεισα αὐτοὺς. Ἐκχυσῶ ἐπὶ ἡπείρα ἔξου-

δεν. . . . Προσβυδρος καὶ πατρις ἡμερῶν.

(c) Ἀπὸ προφῆτου, καὶ ἐως ἱερατοφύτου, & c. (d) Ch. IV. 31.

16. *Hac dicit Dominus : State super vias , & videte , & interrogate de semitis antiquis , qua sit via bona , & ambulate in ea : & inuenietis refrigerium animabus vestris. Et dixerunt : Non ambulabimus.*

17. *Et constitui super vos speculatores : Audite vocem tuba. Et dixerunt : Non audiemus.*

18. *Ideo audite gentes , & cognosce , congregatio , quanta ego faciam eis.*

16. Voici ce que dit le Seigneur : Tenez-vous sur les voyes , considérez , & demandez quels sont les anciens sentiers pour connoître la bonne voye ; & marchez-y , & vous trouverez la paix , & le rafraîchissement de vos ames. Mais ils m'ont répondu : Nous n'y marcherons point.

17. J'ai établi des sentinelles sur vous , & je vous ai dit : Ecoutez le bruit de la trompette. Et ils m'ont répondu : Nous ne l'écouterons point.

18. C'est pourquoi , écoutez , nations ; écoutez , peuples assemblez , avec quelle rigueur je les veux punir.

COMMENTAIRE.

L'Hébreu (a) se peut rendre par : *Ils ont pansé la meurtrissure de mon peuple légèrement*, superficiellement, d'une manière trompeuse, *en disant : La paix, la paix.* Ou bien : *Ils l'ont traité avec légèreté*, comme une simple égratignure, comme un mal sans danger. Ils ont exténué le danger de sa playe, en lui disant que tout alloit bien, & qu'il n'y avoit rien à appréhender : *Pax, pax, & non erat pax.* Voyez le Chapitre VIII. II.

¶ 16. STATE SUPER VIAS, ET VIDETE, ET INTERROGATE DE SEMITIS ANTIQUIS. *Tenez-vous sur les voyes , & demandez quels sont les anciens sentiers.* Puisque vous ignorez le chemin, demandez-le au moins, & interrogez vos ancêtres ; apprenez d'eux la route que vous devez suivre ; voyez comme ont vécu Abraham, Isaac, & Jacob, étudiez les Loix que Moysé vous a données de ma part. Voilà les anciens sentiers que vous devez suivre. Défiez-vous des voyes nouvelles, inconnues à la vénérable antiquité. Quittez l'idolâtrie, les superstitions, les cultes nouveaux introduits depuis peu dans Juda. Mes Loix sont éternelles, & ces usages ne sont point anciens, sur-tout dans votre nation. Les Septante (b) : *Tenez-vous sur les chemins , & voyez ; & interrogez quels sont les sentiers éternels du Seigneur.*

¶ 17. CONSTITUI SUPER VOS SPECULATORES. *J'ai établi des sentinelles sur vous.* Je vous ai donné des Prophètes, comme des sentinelles, pour vous avertir de la venue de l'ennemi, afin que vous écoutassiez leur voix, & que vous prévinssiez les malheurs dont vous étiez menacé : mais tout cela ne vous a servi de rien. Les Prophètes sont souvent désignez sous le nom de sentinelles (c).

¶ 18. AUDITE, GENTES, ET COGNOSCITE, CONGREGA-

(a) ירפאו את שבר עמי על נקלה לאטור שלוי

(b) ἰδοὺ τὸ πρόσωπόν σου ὡς ὁδοὶ, καὶ ὡς ὁδοὶ, καὶ ὡς ὁδοὶ, καὶ ὡς ὁδοὶ. Heb. שאלו

לנחיכות עואם
(c) Isai. LVI. 10. Speculatores ejus caci omnes. Ezech. III. 17. Speculatorem dedi te domui Israel. Idem Cap. XXXIII. 2. Osee IX. 8. &c.

19. *Audi, terra: Ecce ego adducam mala super populum istum, fructum cogitationum eius: quia verba mea non audierunt, & legem meam projecerunt.*

20. *Ut quid mihi thus de Saba offertis, & calamum suave olentem de terra longinqua? holocausta vestra non sunt accepta, & victima vestra non placuerunt mihi.*

21. *Propterea haec dicit Dominus: Ecce ego dabo in populum istum ruinas, & ruent in eis patres, & filii simul, vicinus & proximus peribunt.*

19. Terre, écoutez-moi: Je m'en vais faire fondre sur ce peuple toutes sortes de maux; qui seront le fruit de leurs pensées criminelles; parce qu'ils n'ont point écouté ma parole, & qu'ils ont rejeté ma Loi.

20. Pourquoi m'offrez-vous de l'encens de Saba, & pourquoi me faites-vous venir la canne odorante des terres les plus éloignées? Vos holocaustes ne me sont point agréables; vos victimes ne me plaisent point.

21. Voici donc ce que dit le Seigneur: Je m'en vais accabler ce peuple de malheurs. Les peres tomberont avec leurs enfans, les proches périront avec leurs proches.

COMMENTAIRE.

TIO. *Ecoutez, nations; écoutez, peuples assemblez; soyez témoins de ce que je vais faire contre mon peuple. Les Septante (a): C'est pourquoi les nations l'ont ouï, & les pasteurs qui passent leurs troupeaux. Les Caldéens, & les Princes qui les commandent, ont été informez de ma résolution contre Juda.*

ψ. 30. *UT QUID MIHI THUS DE SABA OFFERTIS, ET CALAMUM SUAVE-OLENTEM DE TERRA LONGINQUA? Pourquoi m'offrez-vous de l'encens de Saba, & pourquoi me faites-vous venir la canne odorante des terres les plus éloignées? Dieu ne se plaint point précisément de ce qu'on lui offre de l'encens, & des parfums les plus précieux à qui peut-on les offrir plus légitimement? Et ne les avoit-il pas demandez par sa Loi? Mais il se plaint des mauvaises dispositions dans lesquelles on les lui présentoit: il se plaint qu'on néglige le fond de la Religion, pour ces cérémonies qui ne sont qu'accessaires. Il prévient la réponse que son peuple auroit pû lui faire. Hé que peut-il exiger davantage de nous? Ne jurons-nous pas en son nom (b)? N'offrons-nous pas des holocaustes dans son Temple (c)? Ne brûlons-nous pas l'encens le plus exquis sur son Autel, & n'offrons-nous pas les parfums les plus précieux devant son Sanctuaire? Dieu a soin en plusieurs endroits de l'ancien Testament (d), de*

(a) *Δὶδ τῶν ἐθνῶν ἡ ἀκούσας ἔστιν, καὶ οἰκουμένης τῆς οἰκουμένης ἀκούσας.* Ils ont ouï *רעו עדריו* au lieu de *רעו עיריה* *אשר במ*

(b) *Sup. Cap. 7. 2.*

(c) *Infrà cap. VII. 2. & sequ.*
 (d) *Vide Isai. I. 11. Quid mihi multitudo victimarum vestrarum? dicit Dominus, plenus sum. Et Amos 4. 22. & Psalm. XXXIX. 7. 1. 18. & Jerem. VII. 22. & XXIV. 12. & c.*

22. *Hac dicit Dominus : Ecce populus venit de terra aquilonis, & gens magna consurget à finibus terra.*

23. *Sagittam, & scutum arripiet : crudelis est, & non miserebitur, vox ejus quasi mare sonabit : & super equos ascendent preparati quasi vir ad praelium adversum te, filia Sion.*

24. *Audivimus famam ejus, dissolute sunt manus nostra : tribulatio apprehendit nos, dolores ut parturientem.*

22. Voici ce que dit le Seigneur : Une nation va venir de la terre de l'aquilon, & un grand peuple s'élevera des extrémités du monde.

23. Il s'armera de flèches, & prendra son bouclier. Il est cruel & impitoyable. Ses troupes feront un bruit comme les vagues de la mer. Ils monteront à cheval, & viendront les armes à la main fondre sur vous, fille de Sion, comme un homme qui va combattre son ennemi.

24. Nous les entendons déjà venir de loin, & nos bras se trouvent sans force. L'affliction nous fait, & la douleur nous accable, comme une femme qui est en travail.

COMMENTAIRE.

rabattre la vanité des Juifs, & de réprimer la complaisance qu'ils prenoient dans les exercices extérieurs de Religion, en leur témoignant le peu de cas qu'il faisoit de tout ce qui n'est point accompagné des sentimens intérieurs, & animé par une sincère, & solide piété.

L'encens du pays de Saba étoit le meilleur, & le plus estimé qu'on connoît. Les Anciens en ont parlé avec éloge (a) :

India mittit ebur ; molles sua thura Sabai.

La canne odorante est un roseau qui venoit aussi d'Arabie, & du pays de Saba. Ezéchiel (b) le fait venir d'Uzal, qui est un canton d'Arabie. Les Auteurs profanes reconnoissent des roseaux odoriférans dans l'Arabie (c). Il en croissoit aussi dans le voisinage de la Judée (d) : mais il y a apparence que du tems de Jérémie, on ne l'y cultivoit point encore, puisqu'il nous dit ici qu'on l'apportoit de fort loin : *De terra longinqua*. On peut voir ce que nous avons remarqué sur l'Exode, xxx. 23.

ÿ. 22. POPULUS VENIT DE TERRA AQUILONIS. *Une nation va venir de la terre de l'Aquilon*. C'est l'armée des Caldéens conduite par Nabuchodonosor. La description qu'il en donne, leur convient parfaitement. Une nation éloignée, violente, cruelle, armée de flèches, & de boucliers, ou de lances, bien montées.

ÿ. 23. SAGITTAM, ET SCUTUM. *Il s'armera de flèches, & prendra*

(a) Virgil. Georgic. 1. & 2. Vide & Æneid. 3. Theophrast. hist. Plant. l. 9. c. 4. alii passim.

(b) Ezech. xxxv. 19.

(c) Diodor. l. 3. Strabo l. 16. Agatharaid.

(d) Theophrast. list. Plant. l. 9. c. 7. Elin. l. xii. c. 22. Vide Boch. de Animal. sacr. part. 2. lib. 5. c. 6. p. 682.

25. *Nolite exire ad agros, & in via ne ambuletis: quoniam gladius inimici, avor in circuitu.*

26. *Filia populi mei, accingere cilicio, & conspergere cinere: luctum unigeniti fac tibi, planctum amarum, quia repente veniet vastator super nos.*

27. *Probatores dedi te in populo meo robustum: & scies, & probabis viam eorum.*

28. *Omnes isti Principes declinantes, ambulantes fraudulenter, as & ferrum: universi corrupti sunt.*

25. Ne sortez point dans les champs, n'allez point dans les chemins, parce qu'on n'y voit que les épées de l'ennemi, & que l'épouvante de toutes parts.

26. Fille de mon peuple, revêtez-vous de cilice, couchez-vous sur la cendre, pleurez avec amertume, comme une mere qui pleure son fils unique; parce que celui qui vous doit perdre, viendra tout d'un coup fondre sur vous.

27. Je vous ai établi comme un robuste fondeur de métaux au milieu de ce peuple, pour sonder leurs voyes & leurs desirs, & pour les connoître.

28. Les Princes mêmes d'entr'eux se sont détournés du chemin: leurs démarches sont pleines de déguisement: ce n'est que de l'airain, & que du fer, & ils se sont tous corrompus.

COMMENTAIRE.

son bouclier. Le second terme de l'Original (a) est traduit diversement; une lance, un dard, un javelot, une dague. Voyez *Josue VIII. 18.*

ψ. 26. LUCTUM UNIGENITI. *Pleurez comme une mere qui pleure son fils unique.* Expression ordinaire, pour marquer un grand deuil. Elle a comme passé en proverbe parmi les Hébreux. Voyez *Amos VIII. 10. & Zach. XII. 10.*

ψ. 27. PROBATOREM DEDI TE IN POPULO. *Je vous ai établi comme un fondeur robuste de métaux au milieu de ce peuple.* Vous le mettrez en quelque sorte dans le creuset, & vous verrez si c'est un bon métal. Ou plutôt: Je vous établis pour prédire ce qui lui arrivera. Annoncez-lui qu'il sera mis à toute épreuve, comme un métal qu'on met dans le creuset, & qu'on fait passer par le feu. Je sai qu'il n'y résistera point, & qu'il y paroitra comme un métal impur, & incapable d'être épuré. On voit ici, comme en bien d'autres endroits, que l'Écriture dit que les Prophètes font ce qu'ils annoncent simplement. L'on peut traduire l'Hébreu (b) par: *Je vous ai donné à mon peuple comme un fondeur fortifié, fermé, muni.* Le Caldéen: *Je vous ai choisi dans mon peuple comme une ville forte.* Les Septante (c): *Je vous ai établi comme celui qui épure les métaux au milieu des peuples choi-*

(a) קשח וכידון
(b) בחון נחחיד בעמי מברר

(c) Δοκιμαστήν διδωκά ον εν λαοις διδωκός μακροβίους.

29. Defecit sufflatorium, in igne consumptum est plumbum, frustra conflavit conflator: malitia enim eorum non sunt consumpta.

30. Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus projecit illos.

29. Le soufflet est usé, le plomb s'est consumé dans le feu; en vain le fondeur les a mis dans le fourneau; leurs malices n'ont point été consumées.

30. Appelez-les un faux argent, parce que le Seigneur les a rejettez.

COMMENTAIRE.

sis. Quelques-uns traduisent l'Hébreu: *Je vous ai établi dans mon peuple comme une forteresse imprénable.* Mais la plupart de ces traductions sont forcées; & l'on n'a aucune preuve que l'Hébreu *Bachon*, signifie une forteresse. J'aurois mieux l'entendre ainsi: *Je vous ai établi pour épurer mon peuple avec plus de soin qu'on n'épure l'or (a).*

ψ. 28. OMNES ISTI AMBULANTES FRAUDULENTER; ÆS, ET FERRUM; UNIVERSI CORRUPTI SUNT. *Leurs démarches sont pleines de déguisemens; ce n'est que de l'airain, & du fer; ils sont tous corrompus.* Ou plutôt: Ils sont pleins de fraude; ils ne sont tous qu'un fer, & un airain gâté, & rouillé. En vain vous les ferez passer par le feu; vous n'en tirerez rien de bon.

ψ. 29. DEFECIT SUFFLATORIUM; IN IGNE CONSUMPTUM EST PLUMBUM; FRUSTRA CONFLAVIT CONFLATOR. *Le soufflet est usé; ou bien, le creuset est rompu à force de l'échauffer; ou, l'on s'est tourmenté en vain à souffler; le plomb s'est consumé dans le feu; en vain le fondeur les a mis dans le fourneau.* Le fer, & l'airain rouillez ne sont point des matières propres à fondre dans le creuset, & à exercer l'art d'un habile orfèvre. En vain on les mettra dans le fourneau; inutilement on les mêlera avec le plomb qu'on a accoutumé de jeter dans le creuset, pour aider à fondre, & à séparer les métaux (b); le creuset rompra; le plomb se dissipera, & on ne tirera rien d'une matière usée, & chargée de rouille. Ainsi avec tous vos soins, ô Jérémie, vous ne réussirez jamais à nettoyer mon peuple de cette crasse, de cette corruption qui le ronge; de l'idolâtrie de l'impiété, de l'avarice, de tous les défordres où il croupit. Moi-même j'ai essayé de les purifier par le feu des calamitez, des guerres, dont je les ai affligés; rien n'a été capable de les rendre meilleurs.

(a) Probatores dedit populi mei pro auro 732 signifie de l'or. Job. xxii. 25. & xxxvi. 18.

(b) Theodoret. hic. Εἰς ἄσπετον ἔτι οἱ οὐ ἀργύρου τεχνίται, ἢ ἀργύρον καθαίρειν βυλιάρχοι, μέλιτος ἐπιβάλλον, ὡς ἴσθ' τὸ τε διαφανοῦσι τὸ κίτριον. Et Hieron. hic. Plumbum miscetur metallis, qua adulterata sunt, & violata,

ut materia separetur aliena: & si forsitan purgata non fuerit, plumbum omne consumitur, & in nihilum redigitur. Ita & D. Thom & alii. Mathiol. in Dioscorid. c. 58. Plumbum miscetur conflationi, quia plumbi admiculo facilius metalla igni cedunt. Aujourd'hui on se sert plutôt de vif argent, au lieu de plomb, pour séparer l'argent des autres métaux; & on se sert d'eau forte pour séparer l'or de l'argent.

Déclarez-leur donc qu'ils sont incorrigibles, qu'ils font un argent faux : (ψ. 30.) *Argentum reprobum voca eos.* Ils ne font bons qu'à être pour toujours réprouvez, & livrez aux flammes.



CHAPITRE VII.

Vaine confiance des Juifs dans leur Temple, & dans leurs sacrifices, pendant qu'ils commettent toute sorte d'iniquitez. Le Temple sera détruit & abandonné, & tout le peuple accablé de malheurs, en punition de ses abominations & de ses désordres.

ψ. 1. *Verbum, quod factum est ad Jeremiam à Domino, dicens :*

2. *Sta in porta domus Domini, & prædica ibi verbum istud, & dic : Audite verbum Domini, omnis Juda, qui ingredimini per portas has, ut adoretis Dominum.*

3. *Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël : Bonas facite vias vestras, & studia vestra : & habitabo vobiscum in loco isto.*

4. *Nolite confidere in verbis mendacii, dicens : Templum Domini, Templum Domini, Templum Domini est.*

ψ. 1. **L**E SEIGNEUR, parlant à Jérémie, lui dit :

2. Tenez-vous à la porte de la maison du Seigneur, prêchez-y ces paroles, & dites : Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitans de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur des armées ; le Dieu d'Israël : Redressez vos voyes, corrigez votre conduite, & j'habiterai dans ce lieu avec vous.

4. Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant : C'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **V**ERBUM QUOD FACTUM EST AD JEREMIAM. *Le Seigneur parla à Jérémie.* Voici un nouveau discours, qui continue jusqu'au Chapitre XIII. C'est une invective contre les désordres de Juda, & de Jérusalem : ensuite il y a des menaces contre Edom, Ammon, Moab, & les peuples d'Arabie (a). Jérémie le prononça à la porte du Temple de Jérusalem, devant tout le peuple qui y entroit ; ψ. 2.

ψ. 3. **HABITABO VOBISCUM.** *J'habiterai avec vous.* L'Hébreu : (b) *Je vous ferai habiter dans ce lieu ;* Je vous y donnerai une demeure fixe, & assurée.

ψ. 4. **NOLITE CONFIDERE IN VERBIS MENDACII, DI-**

(a) Voyez le Ch. IX. 26.

(b) לשכנתי אִתְּכֶם בְּמִקְוֵם הַזֶּה 70

κατοικίω ὑμᾶς ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ.

5. Quoniam si bene direxeritis vias vestras, & studia vestra : si feceritis iudicium inter virum, & proximum ejus.

6. Advena, & pupillo, & vidua non feceritis calumniam, nec sanguinem innocentem effuderitis in loco hoc, & post Deos alienos non ambulaveritis in malum vobismetipsis :

7. Habisabo vobiscum in loco isto : in terra quam dedi patribus vestris à saculo, & usque in saculum.

5. Car si vous avez soin de redresser vos voyes, & de corriger votre conduite : si vous rendez justice à ceux qui plaident ensemble ;

6. Si vous ne faites point de violence à l'étranger, au pupile, & à la veuve ; si vous ne répandez point en ce lieu le sang innocent, & si vous ne suivez point les Dieux étrangers pour votre malheur :

7. Je demeurerai avec vous de siècle en siècle, dans ce lieu, & dans cette terre, que j'ai donnée à vos peres.

COMMENTAIRE.

CENTES: TEMPLUM DOMINI, TEMPLUM DOMINI, TEMPLUM DOMINI EST. *Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant: C'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur.* Ce n'étoit point un mensonge que le Temple de Jérusalem fût le Temple du Seigneur ; mais dans la bouche des Juifs, & dans l'application qu'ils en faisoient, c'étoit une erreur, & une fausseté. Ils croyoient que le Seigneur intéressé à sa propre gloire, ne permettroit jamais que son Temple fût profané, & livré aux Caldéens, ni que ses uniques adorateurs, son peuple choisi, fussent chassés de leur pays, & réduits à n'avoir ni Temple, ni Autel, ni sacrifices. Quand même nos péchez demanderoient que la justice de Dieu en usât de cette sorte, sa gloire ne le souffriroit pas. Que diroient les nations, si le Temple du Seigneur étoit ruiné par des étrangers ? Quels blasphêmes ne proféreroient-ils pas contre Dieu ? Rassurons-nous contre les menaces des Prophètes ; nous avons un gage assuré de la protection de Dieu dans son Temple. Aveugles, qui ne voyoient pas qu'ils déshonoroient le Temple par leurs crimes, plus que les Infidèles ne l'auroient pû faire, en le brûlant, & en le renversant ; & que par leur idolâtrie, ils avoient en quelque sorte changé la nature de ce Temple auguste, en le rendant une caverne de voleurs, & d'impies, & un lieu consacré aux idoles. La triple répétition de *Temple du Seigneur*, fait ici un très-bel effet. Cela marque une certaine véhémence, & une extrême présomption dans ce peuple. Le Prophète se sert de la même répétition ci-après, en apostrophant la Judée (a) : *Terre, terre, terre, c'onte la parole du Seigneur.*

ψ. 7. HABITABO VOBISCUM. *Je demeurerai avec vous.* L'Hé-

(a) Jerem. xxii. 29.

8. *Ecce vos confiditis vobis in sermonibus mendacii, qui non proderunt vobis.*

9. *Furari, occidere, adulterare, jurare mendaciter, libare Baalim, & ire post Deos alienos, quos ignoratis.*

10. *Et venistis, & stetistis coram me in domo hac, in qua invocatum est nomen meum, & dixistis: Liberati sumus, eo quod fecerimus omnes abominations istas.*

8. Mais vous mettez votre confiance en des paroles de mensonge, où vous ne trouverez aucun secours.

9. Vous volez, vous tuez, vous commettez l'adultère, vous jurez faussement, vous sacrifiez à Baal, vous allez chercher des Dieux étrangers qui vous étoient inconnus.

20. Et après cela, vous venez vous présenter hardiment devant moi dans cette maison en laquelle mon nom a été invoqué: & vous dites: Nous nous trouvons à couvert, parce que nous avons commis toutes ces abominations.

COMMENTAIRE.

breu (a), & les Septante (b): *Je vous ferai demeurer.* Je ne permettrai point que vous soyez chassés de votre pays. Voyez le *ψ.* 3.

ψ. 9. **IRE POST DEOS ALIENOS, QUOS IGNORATIS.** *Aller chercher des Dieux étrangers, qui vous étoient inconnus; des Dieux nouveaux, inconnus à vos peres, & que vous ne connoissez pas vous-mêmes, dont vous n'avez jamais reçu aucun bien, & auxquels vous vous livrez aveuglément, & sottement, sans examiner seulement ce qu'ils sont. Vous connoîtriez que ce n'est que des hommes, des Démons, de simples statues, des astres, absolument indignes du nom de Dieux.*

ψ. 10. **DIXISTIS: LIBERATI SUMUS, EO QUOD FECERIMUS OMNES ABOMINATIONES ISTAS.** *Vous dites: Nous nous trouvons à couvert, parce que nous avons commis toutes ces abominations. Vous avez l'impudence de venir dans mon Temple vous vanter de toutes vos iniquitez, & vous dites à ma face que ce sont ces Dieux étrangers qui vous ont garantis des dangers; vous avez la folie de leur attribuer les bons succès de vos affaires; semblables à ces insensez dont parle l'Écriture, qui disoient (c): *Allons faire alliance avec les nations qui sont autour de nous, parce que depuis que nous nous sommes séparés d'elles, nous sommes tombez dans divers malheurs; & à ces autres qui avoient juré alliance avec la mort, & avec l'enfer (d); ou à ce Roi impie, qui disoit (e): Les Dieux de Syrie favorisent ceux qui les adorent; je veux aussi les adorer, & leur offrir des hosties, afin qu'ils me comblent de faveurs; ou enfin à ces Juifs endurcis, qui étoient descendus dans l'Égypte avec Jérémie, & qui disoient (f): Nous ne voulons point écouter vos paroles; mais nous exécuterons nos volontés, en**

(a) וּשְׁכַנְתִּי אִתְּכֶם

(b) 70. Κατακλιθήσονται ὑμᾶς.

(c) 1. Macc. 1. 12.

(d) Isai. XXVIII. 23.

(e) 2. Par. XXVIII. 23.

(f) Jerem. XLIV. 17. 18.

II. Numquid ergo spelunca latronum facta est domus ista, in qua invocatum est nomen meum in oculis vestris? ego, ego sum: ego vidi, dicit Dominus.

II. Ma maison en laquelle mon nom a été invoqué devant vos yeux, est-elle donc devenue une caverne de voleurs? C'est moi, c'est moi qui suis véritablement: je vous ai vûs, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

sacrifiant à la Reine du Ciel, comme ont fait nos Ancêtres, & nos Rois, & comme nous avons fait nous-mêmes dans les villes de Juda, & dans les places de Jérusalem. Il ne nous en est arrivé que du bien; nous avons été rassasiés, & le mal n'est point approché de nous. Mais depuis que nous avons cessé de sacrifier à la Reine du Ciel, nous sommes réduits dans la dernière indigence, nous sommes consumés par la famine, & par l'épée. Les Juifs impies en disoient autant jusques dans le Temple du Seigneur: C'est le sens qui nous paroît le plus simple, & le meilleur.

Les Interprètes choquez de l'impiété qui est contenuë dans ces paroles: Nous sommes à couvert, parce que nous avons commis ces abominations, se sont partages en divers sentimens, pour les expliquer. Les uns ont traduit L'Hébreu (a) par: Nous avons été garantis, quoique nous ayons commis toutes ces abominations (b); Dieu ne penë point à nous punir; toutes les menaces des Prophètes sont fausses. D'autres (c): Nous sommes garantis pour faire toutes ces abominations; nous pouvons hardiment nous abandonner à tous ces crimes, puisque Dieu ne nous en a pas punis jusqu'ici; il faut que ces choses ne lui soient pas si désagréables qu'on veut nous le faire croire. Autrement (d): Nous sommes délivrez, ou purgez de ces crimes, en entrant dans le Temple, & en faisant quelques sacrifices d'expiation. Les Septante (e): Nous nous sommes abstenus de faire toutes ces abominations. Mais nous préférons la première explication.

ÿ. II. NUMQUID SPELUNCA LATRONUM FACTA EST DOMUS ISTA? Ma maison est-elle donc devenue une caverne de voleurs? C'est à ce passage que le Sauveur faisoit allusion, lorsqu'il disoit aux Juifs: (f) Ma Maison est une Maison de prières; & vous l'avez renduë une caverne de voleurs. Vous y venez tout couverts de sang, & de rapines, comme pour y trouver un asile à votre impiété, & une retraite contre ma justice.

EGO, EGO SUM: EGO VIBI, DICIT DOMINUS. C'est moi; c'est moi qui suis véritablement: Je vous ai vû, dit le Seigneur. Ne prétendez

(a) ואמרתם נצלנו למען עשות אה כל חרועבות האלה
 (b) Grot. Tig. Maldon. Sa. Strigel.
 (c) Mont. Jun. Pifc. Chald.

(d) Thom. Hugo. Liv.
 (e) Ἀποχρημάτω τῷ ποιῶν πάντα τὰ βλαβερὰ πάντα ταῦτα.
 (f) Matt. XXI. 17.

12. *Ite ad locum meum in Silo, ubi habitavit nomen meum à principio, & videte qua fecerim ei propter malitiam populi mei Israël.*

13. *Et nunc quia fecistis omnia opera haec, dicit Dominus: & locutus sum ad vos mane consurgens, & loquens, & non audistis: & vocavi vos, & non respondistis:*

14. *Faciam domui huius, in qua invocatum est nomen meum, & in qua vos habetis fiduciam: & loco, quem dedi vobis, & patribus vestris, sicut feci Silo.*

12. Allez à Silo au lieu qui m'étoit consacré, où j'avois établi ma gloire dès le commencement; & considérez comment je l'ai traité, à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël.

13. Et maintenant parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le Seigneur; que je vous ai parlé avec toute sorte d'application, sans que vous m'ayez entendu; que je vous ai appelé sans que vous m'ayez répondu:

14. Je traiterai cette maison où mon nom a été invoqué, en laquelle vous mettez toute votre confiance, & ce lieu que je vous ai donné après l'avoir donné à vos peres, comme j'ai traité Silo.

COMMENTAIRE.

pas venir vous cacher dans mon Temple, pour vous dérober à ma vengeance, comme des voleurs qui se retirent dans leurs cavernes, après avoir tué, & volé les passans; je connois vos désordres, je les découvrirai. Il ne sera pas dit que je protège des scélérats, & que mon Temple n'est qu'une retraite de Brigands.

¶ 12. ITE AD LOCUM MEUM IN SILO. *Allez à Silo, au lieu qui m'étoit consacré.* On sait que le Tabernacle du Seigneur, & l'Arche d'Alliance furent long-tems à Silo: mais les enfans du grand-Prêtre Héli ayant déshonoré ce saint lieu par leurs impudicitez, & par leur vie scandaleuse (a), le Seigneur permit que l'Arche fut prise par les Philistins, & ne fût jamais reportée à Silo. C'est ce qui est expressément marqué par le Psalmiste (b): *Il rejetta le Tabernacle de Silo; ce Tabernacle dans lequel il avoit établi sa demeure parmi les hommes; il livra la force d'Israël, pour être captive, & il abandonna l'Arche d'Alliance, qui étoit toute leur gloire, entre les mains des ennemis.* Si donc le Seigneur a pu rejeter son Tabernacle, & son Arche, à cause des crimes des Prêtres de Silo, pourquoi ne pourra-t'il pas aussi livrer son Temple aux Caldéens, en punition du dérèglement général de tout son peuple, depuis le plus grand, jusqu'au plus petit?

¶ 13. LOCUTUS SUM AD VOS MANE CONSURGENS. *Je vous ai parlé avec toute sorte d'application.* A la lettre (c): *Je me suis levé le matin, pour vous parler.* Je me suis empressé pour vous envoyer mes Prophètes; je me suis hâté de vous prévenir par mes remontrances; j'ai employé la sévérité, & la douceur, les promesses, & les menaces, les remontrances, & les exhortations; & tout cela n'a servi de rien.

(a) 1. Reg. 11. 22. 23. & seq. & 111. 4. 11. |

(b) Psalm. LXXVII. 69.

(c) אדרג אליוכם השכם ודבר ולא שמעתם

15. *Et projiciam vos à facie mea, sicut projecit omnes fratres vestros, universum sement Ephraim.*

16. *Tu ergo mihi orare pro populo hoc, nec assumas pro eis laudem, & orationem, & non obstitas mihi: quia non exaudiam te.*

17. *Nonne vides quid isti faciunt in civitatibus Juda, & in plateis Jerusalem?*

15. Et je vous chasserai bien loin de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, toute la race d'Ephraïm.

16. Vous donc, Jérémie, n'entreprenez point d'intercéder pour ce peuple, ni de me conjurer, & de me prier pour eux, & ne vous opposez point à moi; parce que je ne vous exaucerai point.

17. Ne voyez-vous pas ce que fait ce peuple dans les villes de Juda, & dans les places publiques de Jérusalem?

COMMENTAIRE.

ψ. 15. UNIVERSUM SEMEN EPHRAÏM. *Toute la race d'Ephraïm;* les dix tribus, qui avoient été menées en captivité sous le regne d'Ézéchias bisayeul de Josias, sous lequel Jérémie prophétisoit.

ψ. 16. NE ASSUMAS PRO EIS LAUDEM, ET ORATIONEM. *N'entreprenez point de me conjurer, ni de me prier pour eux.* L'Hébreu à la lettre (a): *Ne levez point pour eux ni cris, ni prière.* Ne me présentez point vos prières, & n'élevez point votre voix pour me demander miséricorde pour ce peuple ingrat. *Ne vous opposez point à moi; car je ne vous écouterai point.* Ces expressions marquent admirablement l'efficace des prières des Saints pour les pécheurs. C'est ainsi que Moïse arrête le bras de Dieu prêt à exterminer les Israélites dans le désert (b). Aaron se met entre les vivans, & les morts, pour empêcher l'impétuosité des flammes, qui consumoient le camp d'Israël (c). Phinéas s'opposa comme un mur d'airain à la fureur de Dieu, qui alloit éclatter sur le peuple, à cause du crime commis avec les filles Madianites, & dans l'adoration de Phegor (d). David par son humiliation, désarme l'Ange exterminateur, qui faisoit un terrible ravage au milieu de son peuple (e). Lorsque Dieu dit à son Prophète de ne pas prier pour Juda, il ne prétend pas être obéi dans la rigueur; il semble plutôt l'avertir de ne pas négliger un moyen si propre à empêcher leur dernier malheur. Abraham ne laisse pas d'intercéder pour Sodome, & Gomorreh, quoiqu'il sçût que leur ruine étoit résoluë (f). Samuel continuë à s'affliger pour Saül, même après la réprobation de ce prince (g). Dieu se plaint par ses prophètes, qu'il ne s'est trouvé personne qui s'opposât à sa

(a) אל חשא בעדם רנה וחפלה
 (b) Exod. xxxii. 10. Dimitte me ut irascatur furor meus contra eos, & deleam eos.
 (c) Num. xvi. 47. Stans inter mortuos, & viventes pro populo deprecatus est.

(d) Psal. cv. 30. Et stetit Phineas, & placavit, &c. Num. xxv. 7.
 (e) 2. Reg. xxiv. 16. 17.
 (f) Genes. xvi. 23. 24.
 (g) 1. Reg. xvi. 1.

18. *Filii colligunt ligna, & patres succendunt ignem, & mulieres conspergunt adipem, ut faciant placentas Regina Cœli, & libent Diis alienis, & me ad iracundiam provocent.*

18. Les enfans amassent le bois, les peres allument le feu, & les femmes mêlent de la graisse avec de la farine pour faire des gâteaux à la Reine du Ciel, pour sacrifier à des Dieux étrangers, & pour attirer sur eux ma colère.

COMMENTAIRE.

colère, & qui retint son bras (a): *Non est qui invocet nomen tuum, qui consergat, & teneat te.* Et dans Ezéchiel, il dit (b): *J'ai cherché parmi eux quelqu'un pour poser un mur de séparation, & pour se mettre entre moi, & la terre, afin que je ne la désolé pas; & personne ne s'est trouvé.*

¶ 18. FILII COLLIGUNT LIGNA, ET PATRES SUCCENDUNT IGNEM, ET MULIERES CONSPERGUNT ADIPEM, UT FACIANT PLACENTAS REGINÆ COELI, *Les enfans amassent le bois, les peres allument le feu, & les meres mêlent de la graisse avec de la farine, pour faire des gâteaux à la Reine du Ciel.* Toute la famille s'empresse, & met la main à l'œuvre pour une si belle action. Dans le commencement du regne de Josias, & jusqu'à sa dix-huitième année, la superstition, l'idolâtrie, le désordre regnoient impunément dans Jérusalem, & dans toutes les villes de Juda. On y adoroit principalement *la Reine du Ciel*, c'est-à-dire, la Lune, ou Astarte, ou Trivia, ou Diane, ou Vénus la Céleste (c). D'autres (d), croyent que c'est le Soleil, parce que l'Hebreu *Schemes*, est du féminin: & comme cet astre est sans difficulté à notre égard, le plus brillant, & le plus beau qui paroisse dans le Ciel, on a pu à bon droit, en suivant son genre, l'appeller *la Reine du Ciel*. Quelques-uns (e) soutiennent que ce sont tous les astres, nommez ailleurs, *la milice du Ciel*. Mais nous tenons pour la Lune. On lui dressoit des Autels sur les plates-formes des maisons, & aux coins des ruës, & près les portes des maisons, & on y offroit des gâteaux paitris avec de l'huile, ou du miel, & on y faisoit des libations de vin, ou d'autres liqueurs. Cette superstition n'étoit point nouvelle dans Juda. Nous la remarquons déjà dans Isaïe (f), qui la reproche fortement aux Juifs, sous les regnes d'Achaz, d'Ezéchias, & des Rois suivans. Il est à présumer que Josias dans la réforme qu'il fit des abus qui regnoient dans son Royaume, eut grand soin de retrancher

(a) *Isai. LXIV. 7.*

(b) *Ezech. XXII. 30.*

(c) *Theodoret. & ad Jerem. XLIV. 17.*

(d) *Rab. Salom. & Ben. Melec. Gataker. Guivar. in Habacuc. I. 16. Vat. in Jerem. VII. 17.*

Beza in nov. Testam.

(e) *Kirachi hic. Syr. Arab. Jun. Tremel. אַמְלַכָּה* comme s'il y avoit מְלַכָּה, de מַלְכָּה

(f) *Isai. LXV. 11.*

celui-là :

19. Numquid me ad iracundiam provocant, dicit Dominus? Nonne semetipsos in confusionem vultus sui? | 19. Est-ce moi qu'ils irritent, dit le Seigneur? Et ne se blessent-ils pas plutôt eux-mêmes en se couvrant de confusion?

COMMENTAIRE.

celui-là : mais après sa mort, le peuple retourna à son vomissement ; & les Juifs qui avoient suivi Jérémie en Egypte (a), attribuoient follement leur malheur à l'omission de ces sacrifices, qu'eux, & leurs ancêtres avoient autrefois offerts à la Reine du Ciel, dans Jérusalem, & dans les villes de Juda.

L'Hébreu (b) : *Les enfans amassent le bois, & les peres allument le feu, & les femmes paîtrissent la pâte, pour faire des gâteaux (Heb. cavanim) à la Reine du Ciel.* Ces gâteaux étoient apparemment des plus délicats, & paîtris avec de l'huile, ou du miel. Le terme Hébreu vient d'une racine, qui signifie préparer, ou disposer. Saint Jérôme sur Isaïe (c) dit que ces gâteaux, nommez par les Septante, *cavona*, signifient des pièces de four de la main du pâtissier. Les Rabbins enseignent qu'on imprimoit sur ces gâteaux la forme d'une étoile, ou de la Lune, ou de quelque autre Divinité à laquelle on les offroit ; car on ne faisoit pas de ces oblations seulement à la Lune, on en consacroit aussi à d'autres Dieux. Athénée parle de certains pains cuits sous la cendre, qu'on offroit à Saturne dans Alexandrie (d) ; & d'autres gâteaux, nommez *bafinia*, dédiés à Hécate, dans l'isle de Délos. On doit rapporter au même usage les soupers d'Hécate, qu'on mettoit sur des tables dans les carrefours en l'honneur de cette Déesse, aux premiers jours du mois (e). Quelques-uns croient qu'on allumoit un feu ces jours-là en l'honneur de la Lune, & que c'est ce que le Prophète désigne ici, en disant que *les peres allument le feu.* Et dans un Concile de Constantinople, il est défendu aux Chrétiens d'allumer des feux aux nouvelles Lunes, & d'y faire d'autres cérémonies superstitieuses imitées des Payens (f). Nous parlerons encore de ces superstitions sur Jérémie, XLIV. 17. 18.

¶ 19. NUMQUID ME AD IRACUNDIAM PROVOCANT? NONNE SEMETIPSOS IN CONFUSIONEM VULTUS SUI? *Est-ce moi qu'ils irritent? Ne se blessent ils pas plutôt eux-mêmes : Croient-ils m'affliger, & me causer de la peine par leur impiété? Tout le mal qu'ils font ne retombe-t'il pas sur eux-mêmes? Que gagnent-ils à m'irriter, puis-*

(a) Jerem. XLIV. 17. 18.

(b) הַנְּנוּמִים מְלַקְטִים עֵבִים וְהַאֲבוֹת מְבַעְרִים אֶת הָאֵשׁ וְהַנְּשִׂימוֹת לְשׁוֹחַ בְּצֶמֶר לְעִשׂוֹת כֹּנִיּוֹת לְמַלְכַת הַשָּׁמַיִם

(c) Hieron. in Isai. LVII. p. 418. *Cavona*, *crustula*. Les Septante ont conservé l'Hébreu, ils lisent *καυωνας*, ici, & dans Jerem. XLIV. 19.

(d) Athen. lib. 3. c. 25. *Ἐγκυβιάς, ὃν ἔχουσιν οἱ Ἰουδαῖοι τῆς βασιμίας ὡς τῆς τῆς Κελῆς ἱερός.*

(e) Idem. Voyez notre Commentaire sur Isai. LXV. II.

(f) Concil. Quinisext. Can. 62. & 65.

20. *Ideo hac dicit Dominus Deus : Ecce furor meus , & indignatio mea constat super locum istum , super viros , & super jumenta , & super lignum regionis , & super fruges terre , & succendetur , & non extinguetur.*

21. *Hac dicit Dominus exercituum , Deus Israël : Holocausta vestra addite victimis vestris , & comedite carnes.*

22. *Quia non sum locutus cum patribus vestris , & non praecepi eis , in die qua eduxi eos de terra Aegypti , de verbo holocaustatum , & victimarum.*

20. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Ma fureur & mon indignation s'est embrasée, elle va fondre sur ce lieu, sur les hommes, sur les animaux, sur les arbres des champs, sur les fruits de la terre; & je mettrai le feu par-tout, sans qu'il y ait personne pour l'éteindre.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ajoutez tant que vous voudrez vos holocaustes à vos victimes, & mangez de la chair de vos sacrifices :

22. Car je n'ai point ordonné à vos peres, au jour que je les ai tirez de l'Égypte, de m'offrir des holocaustes & des victimes.

COMMENTAIRE.

qu'en cela ils se donnent la mort à eux-mêmes? *Quicquid facimus , non Deum ledimus , qui ladi numquam potest ; sed nobis interitum praeparamus , thesaurizantes iram in die ira*, dit Saint Jérôme.

¶ 21. HOLOCAUTOMATA VESTRA ADDITE VICTIMIS VESTRIS, ET COMEDITE CARNES. *Ajoutez quand vous voudrez vos holocaustes à vos victimes, & mangez de la chair de vos sacrifices.* Mangez si vous voulez vos holocaustes, & vos victimes; je ne suis pas plus avide des uns que des autres; je n'en ai que faire, gardez-les pour vous.

¶ 22. NON SUM LOCUTUS CUM PATRIBUS VESTRIS, ET NON PRÆCEPI EIS IN DIE QUAE DUXI EOS DE TERRA ÆGYPTI, DE VERBO HOLOCAUTOMATUM, ET VICTIMARUM. *Je n'ai point ordonné à vos peres, au jour que je les ai tirez de l'Égypte, de m'offrir des holocaustes, & des victimes: Mais voici le commandement que je leur ai fait: Ecoutez ma parole, & je serai votre Dieu.* Si j'ai demandé des holocaustes, & des victimes, ce n'est que comme un accessoire; ma principale intention étoit de vous obliger à l'obéissance, & à l'observation des préceptes moraux, & essentiels. L'obligation de m'offrir des sacrifices sanglans d'animaux égorgez, n'est en quelque sorte qu'accidentelle dans ma religion (a). Il y a dans l'Écriture (b) plusieurs expressions semblables, où sous des expressions absolues, & indéfinies, on doit entendre un sens conditionnel, limité, & de comparaison. Autrement: Je vous ai simplement permis les sacrifices, par condescendance à votre foiblesse,

(a) *Mattison. Genak. Colov.*

(b) *Vide Glasf. Gram. lib. 3. & 1. Reg. xv. 22. Psal. XLIX. 13. 14. Osee vi. 6. Marc. XII. 33.*

Matt. IX. 13. XII. 7. Genes. XLV. 8. Exod. XVI. 8. Prov. VIII. 10. XVII. 14.

23. *Sed hoc verbum precepi eis, dicens: Audite vocem meam. & ero vobis Deus, & vos eritis mihi populus: & ambulare in omni via, quam mandavi vobis, ut bene sit vobis.*

24. *Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam: sed abierunt in voluntatibus, & in pravitate cordis sui mali: factique sunt retrorsum, & non in ante,*

25. *A die qua egressi sunt patres eorum de terra Egypti, usque ad diem hanc. Ex misi ad vos omnes servos meos Prophetas per diem consurgens diluculo, & mittens.*

23. Mais voici le commandement que je leur ai fait : Ecoutez ma parole , & je serai votre Dieu , & vous serez mon peuple , & marchez dans toutes les voyes que je vous prescirai , afin que vous soyez comblez de biens.

24. Et après cela ils ne m'ont point écouté , ils n'ont point prêté l'oreille à ma voix : mais ils se sont abandonnez à leurs désirs , & à la dépravation de leur cœur : ils ont retourné en arrière , au lieu d'avancer ,

25. Depuis le jour que leurs peres sont sortis de l'Egypte , jusques aujourd'hui. Et je leur ai envoyé tous mes serviteurs & mes Prophètes de jour en jour ; je me suis hâté de les envoyer :

COMMENTAIRE.

& de peur qu'accoutumez que vous étiez à des sacrifices superstitieux , que vous offriez aux Idoles dans l'Egypte , vous ne pûssiez pas vous en passer , & que vous ne retournassiez à l'idolâtrie. D'abord Dieu ordonna le sacrifice de l'agneau pascal (a) , & ensuite ceux qui devoient servir à ratifier la Loi que le Seigneur devoit donner à Moïse (b) : mais le détail des sacrifices , les cérémonies , les Loix qui concernent le ministère du Tabernacle ; tout cela ne fut donné qu'après l'adoration du veau d'or (c). Ce fut comme un remède nécessaire au penchant du peuple. Il fallut arrêter par des sacrifices sensibles , & par des cérémonies extérieures , des esprits peu capables d'un culte tout spirituel , & tout intérieur.

Autrement : Je ne vous ai pas demandé simplement des sacrifices ; je me suis peu mis en peine de vos holocaustes , & de vos victimes destituez des sentimens intérieurs de piété , de soumission , d'obéissance. Sans cela je méprise vos offrandes , j'ai horreur de vos sacrifices. Ce n'est point pour exiger d'eux des sacrifices qu'il les a tirez de l'Egypte , dit Saint Irénée (d) ; mais afin de leur faire oublier l'idolâtrie de l'Egypte , & de les engager à entendre la voix du Seigneur , qui étoit leur bonheur , & leur gloire : *Non propter hoc eduxit vos de Egypto, ut sacrificia ei offerrent; sed ut obliti idololatria Egyptiorum, audire vocem Domini possent, qua erat eis salus, & gloria.* Les sacrifices n'étoient donc que la seconde intention. C'est ainsi que JE-

(a) Exod. xii. 3. & seq.

(b) Exod. xx. 24. *Altare de terra facietis mihi, & offeretis super eo holocausta, & pacifica vestra,*

(c) Tertull. lib. 2. contra Marcion. c. 18. Chry-

soff. homil. 6. in Matt. Hieron. & Theodoret. hic. & alii frequentes. D. Thom. 2^e. 2. qu. 102. art. 3. Raban. Hugo Dionys. Lyr.

(d) Irena. lib. 4. c. 17.

26. *Et non audierunt me, nec inclinaverunt aurem suam: sed induraverunt cervicem suam; & pejus operati sunt, quam patres eorum.*

27. *Et loquēris ad eos omnia verba hæc, & non audient te: & vocabis eos, & non responderunt tibi.*

28. *Et dices ad eos: Hæc est gens, que non audivit vocem Domini Dei sui, nec recepit disciplinam: periit fides, & ablata est de ore eorum.*

29. *Tonde capillum tuum, & projice, & sume in directum planctum: quia projecit Dominus, & reliquit generationem furoris sui:*

26. Et ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille à ma voix: mais ils ont endurci leur tête, & ils ont agi d'une manière encore plus criminelle que leurs peres.

27. Vous leur déclarerez toutes ces choses; & ils ne vous écouteront point: vous les appellerez, & ils ne vous répondront point.

28. Alors vous leur direz: Voici le peuple qui n'a point écouté la voix du Seigneur son Dieu, & qui n'a point voulu recevoir ses instructions. Il n'y a plus de foi parmi eux, elle est bannie de leur bouche.

29. Coupez vos cheveux, & jetez-les; poussez vos cris vers le Ciel; parce que le Seigneur a rejeté loin de lui, & a abandonné ce peuple qu'il regarde dans sa fureur:

COMMENTAIRE.

SUS CHRIST dit dans l'Évangile, que Dieu demande la miséricorde, & non le sacrifice (a): *Misericordiam volo, & non sacrificium*; ce que le Seigneur avoit déjà déclaré par Osée (b); non pas qu'il rejetât absolument les sacrifices, mais parce qu'il leur préféroit la charité envers le prochain. De même Joël dit aux Juifs (c): *Brisez vos cœurs, & non pas vos vêtements*; c'est-à-dire, ne vous contentez pas de déchirer vos habits par un sentiment de douleur, qui souvent est équivoque; brisez vos cœurs par la componction. Et le Sauveur dans Saint Jean (c): *Ne croyez pas que je vous accuse auprès de mon pere; ce sera Moïse qui vous accusera*. Je ne vous accuserai pas seul, Moïse se joindra à moi; & quand je ne vous accuserois point, votre Législateur s'élèvera contre vous. Enfin Saint Paul dit que JESUS-CHRIST ne l'a point envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile (e); c'est-à-dire, que son principal emploi, sa première destination étoit la prédication de l'Évangile. Ce dernier sens nous paroît le plus juste, & le mieux appuyé (f). Il est mal-aisé de montrer que Dieu n'ait point ordonné de sacrifices, avant l'adoration du veau d'or. Et n'avoit-il pas déjà alors déclaré sa volonté sur le choix de la tribu de Lévi, & de la famille d'Aaron pour son Sacerdoce? N'avoit-il pas ordonné le sacrifice de l'agneau pascal, & d'autres sacrifices pour la consécration d'Aaron (g)?

ψ. 29. TONDE CAPILLUM, ET PROJICE; ET ASSUME IN

(a) Matt. IX. 13.

(b) Osée VI. 6.

(c) Joël. II. 3.

(d) Joan. V. 45.

(e) I. Cor. I. 17.

(f) Maldon. Isidor. Menoc. Tir. alii.

(g) Vide Exod. XX. 24. & XXXIV. & XXXV.

30. Quia fecerunt filii Juda malum in oculis meis, dicit Dominus. Posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam.

31. Et adificaverunt excelsa Topheth, que est in valle filii Ennom: ut incenderent filios suos, & filias suas igni: qua non precepi, nec cogitavi in corde meo.

30. Car les enfans de Juda ont commis des crimes devant mes yeux, dit le Seigneur. Ils ont profané la maison en laquelle mon nom a été invoqué, en y plaçant leurs abominations.

31. Ils ont bâti les lieux hauts de Topheth qui est dans la vallée du fils d'Ennom, pour y consumer dans le feu leurs fils & leurs filles, qui est une chose que je ne leur ai point ordonnée, & qui ne m'est jamais venuë dans l'esprit.

COMMENTAIRE.

DIRECTUM PLANCTUM. Coupez vos cheveux, & jetez-les; poussez vos cris vers le Ciel. Le Texte Hébreu est au féminin, & il semble s'adresser à Jérusalem (a): Fille de Sion, prenez les marques de deuil, arrachez-vous les cheveux, jetez les loin de vous, & élevez vos lamentations sur les hauteurs; allez sur les montagnes déplorer votre disgrâce. En plusieurs occasions, on alloit ainsi sur les hauteurs, au voisinage des villes, pleurer les malheurs publics, ou particuliers. (b) Autrement: Elevez vos cris, & pleurez la désolation de vos hauts lieux, où vous avez été si souvent sacrifier aux Idoles; le Seigneur a résolu leur destruction. Voyez les versets 31.

32. Les Septante: Prenez le deuil sur vos lèvres. Dans plusieurs pays encore aujourd'hui, les femmes dans le deuil se couvrent la bouche, & le bas du visage par un voile. Le Texte Hébreu se peut entendre dans le même sens. Couper ses cheveux, est une autre marque de deuil, dont on voit la pratique dans les Profanes, de même que dans l'Écriture. Achille se coupe les cheveux aux funérailles de son ami Patrocle (c), & il les met entre les mains du mort. Ses soldats en font de même; ils jettent sur le corps de Patrocle leurs cheveux, qu'ils se sont coupez.

GENERATIONEM FURORIS SUL. Ce peuple qu'il regarde dans sa fureur. L'objet de son indignation. Les Septante (d): La generation qui a fait cela.

ψ. 30. POSUERUNT OFFENDICULA SUA IN DOMO IN QUA INVOCATUM EST NOMEN MEUM. Ils ont mis leurs abominations dans la maison où mon nom a été invoqué. Manassé avoit placé des Idoles jusques dans le Temple du Seigneur (e). Josias les en ôta. Du tems

(a) גורן ויהושלחו ושאר על שפאיו
 70. Ανάλαβι ὄπι' χαλίων θούρον.

(b) Voyez Judic. xi. 35. 36. & Jerem. ix. 10.

(c) Iliad. 9. Σβίς ἐτάνευθι σούρας ξαν-

την ἀπικέσσο χαιρω, &c.

(d) Την γενίαν μου σωθήσω ταύτη. Ils ont lu עברתו ויהושלחו au lieu de עברתו

(e) 4. Reg. xxiii. 4. 6.

32. *Ideo ecce dies venient, dicit Dominus, & non dicetur amplius, Topheth, & vallis filii Ennom: sed vallis interfectionis: & sepelient in Topheth, eo quod non sit locus.*

33. *Et erit morticinum populi hujus in cibos volucribus Cœli, & bestiis terre, & non erit qui abigat.*

32. C'est pourquoi le tems va venir, dit le Seigneur, qu'on n'appellera plus ce lieu Topheth, ni la vallée du fils d'Ennom; mais la vallée de carnage, & on ensevelira les morts à Topheth, parce qu'il n'y aura plus de lieu où les mettre;

33. Et les corps morts de ce peuple seront en proye aux oîseaux du Ciel, & aux bêtes de la terre, sans qu'il y ait personne qui les en chasse.

COMMENTAIRE.

d'Ezéchiel, sur la fin du Royaume de Juda, on y en voyoit encore (a). Le Prophète appelle ici les Idoles, *des pierres d'achoppement*: Expression qui se trouve en plusieurs autres endroits en ce sens. L'Hébreu (b): *Des abominations*.

¶ 31. *ÆDIFICAVÉRUNT EXCËLSA TOPHETH, QUÆ EST IN VALLE FILIORUM ENNOM. Ils ont bâti les hauts lieux de Topheth, qui est dans la vallée des fils d'Ennom.* Topheth, & la vallée d'Ennom étoient au midi de Jérusalem, arrosés des eaux du torrent de Cédron, & de la fontaine de Siloé. L'endroit étoit fort agréable, & fort délicieux, dit saint Jérôme, qui semble croire qu'on y adoroit les fontaines, & les bois de futaye, suivant une superstition fort ordinaire dans le Paganisme. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que les hauteurs de Topheth étoient consacrées à Moloc, Divinité des Ammonites, à laquelle on offroit des sacrifices de victimes humaines. Josias souilla cette vallée d'Ennom, & démolit les hauteurs de Topheth (c).

¶ 32. *NON DICETUR AMPLIUS TOPHETH; ... SËD VALLIS INTERFECTIONIS; ET SËPELIENTUR IN TOPHETH, EO QUOD NON SIT LOCUS. On n'appellera plus ce lieu Topheth; mais la vallée du carnage; & on ensevelira les morts à Topheth, parce qu'il n'y aura plus de lieu où les mettre.* Topheth deviendra la voirie de Jérusalem. Ce sera-là où l'on jettera les cadavres auxquels on ne daignera pas donner la sépulture. Le tems viendra qu'il y aura un si grand carnage à Jérusalem, que les tombeaux ne suffisant pas pour y enterrer les morts, on sera contraint de les jeter à Topheth, & de les y abandonner sans sépulture. Cette prédiction eut son dernier, & parfait accomplissement dans la guerre de

(a) Ezech. VIII. 3. 10.

(b) *אבן שפיכה* 70. *Ezech. 6. 4. אבן שפיכה*

(c) 4. Reg. XXIII. 10. *Contaminavit quoque*

*Topheth, quod est in valle filiorum Ennom, ut ne-
mo conseraret filium suum, nisi ignem,
Moloch.*

34. Et quiescere faciam de uribus
Juda, & de plateis Jerusalem, vocem
sponsi, & vocem sponsæ: in desolatio-
nem enim erit terra.

34. Et je ferai cesser dans les villes de Ju-
da, & dans les places publiques de Jérusalem,
les cris de réjouissance, & les chants de joye,
les cantiques de l'époux, & les chansons de
l'épouse; parce que toute la terre sera désolée.

COMMENTAIRE.

Nabuchodonosor contre les Juifs, & dans celle des Romains contre le même peuple. Joseph (a) nous apprend que dans cette dernière guerre, on jetta une infinité de corps par-dessus les murailles, & qu'on les abandonna dans les vallons qui étoient autour de la ville; en sorte que Tite lui-même voyant ce spectacle, ne put s'empêcher de lever les mains au Ciel, & de prendre Dieu à témoin qu'il n'avoit aucune part à ces inhumanitez. Jostas commença à souiller Topheth, en y jettant des immondices, & en y répandant la poussière, & la cendre des Idoles qu'il avoit brisées, & mises au feu (b). Comparez ce Chapitre au XIX. où Jérémie répète les mêmes menaces avec plus d'étendue, & de force. Il y déclare que Topheth deviendra la voirie de Jérusalem, & que Jérusalem elle-même sera réduite en l'état de Topheth; c'est-à-dire, souillée, & pleine de corps morts. Au Chap. XXXI. 40. il l'appelle *la vallée des cadavres*.

V. 34. QUIESCERE FACIAM DE URBIBUS JUDA VOCEM SPONSI, ET VOCEM SPONSÆ. *Je ferai cesser dans les villes de Juda les cantiques de l'époux, & les chansons de l'épouse.* On n'y fera plus de mariages; on n'y entendra plus ces cris, & ces chants de réjouissances; ni ce bruit des instrumens de musique, qui ont accoutumé d'accompagner ces sortes de fêtes. Voyez le même Jérémie, xv. 9. & xxv. 10. & xxxi. 11. où la même expression se trouve. On la remarque aussi dans Pindare (c).

(a) Joseph. lib. 6. de Bello, c. 11. in Jero-
no. p. 937.
(b) 4. Reg. XXXI. 10.

(c) Pindare. Pyth. Ode 9. *Αἰνέει τὸν
Ἰσραὴλ ἐπὶ τῶν ἰσραηλῶν ἀποκατα-
στάσει.*





C H A P I T R E V I I I .

Invectives & menaces contre les Rois , les Princes , les Prêtres , & les Prophètes de Juda. Le Seigneur les livrera à de cruels ennemis , en punition de leur idolâtrie & de leur avarice.

¶. 1. **I**N illo tempore , ait Dominus : Ejicient ossa Regum Juda , & ossa Principum ejus , & ossa Sacerdotum , & ossa Prophetarum , & ossa eorum qui habitaverunt Jerusalem , de sepulchris suis :

2. Et expandent ea ad solem , & lunam , & omnem militiam Cœli , que dilexerunt , & quibus servierunt , & post qua ambulaverunt , & que quaesierunt , & adoraverunt : non colligentur , & non sepelientur : in sterquilinum super faciem terra erunt.

¶. 1. **E**N ce tems-là , dit le Seigneur , les os des Rois de Juda , les os de leurs Princes , les os des Prêtres , les os des Prophètes , & les os des habitans de Jérusalem , seront jettez hors de leurs sépulcres ,

2. Et on les exposera au soleil , à la lune , & à toute la milice du Ciel qu'ils ont aimez , qu'ils ont honorez , qu'ils ont suivis , qu'ils ont recherchéz , & qu'ils ont adorez. On ne les ramassera point , & on ne les ensevelira point ; mais on les laissera sur la terre comme du fumier.

C O M M E N T A I R E .

¶. 1. **I**N ILLO TEMPORE , EJICIENT OSSA REGUM , ET OSSA PRINCIPUM DE SEPULCHRIS SUIS. *En ce tems-là , les os des Rois de Juda , & de leurs Princes , seront jettez hors de leurs sépulcres.* Les caldéens ne respecteront ni les vivans , ni les morts. Ils mettront impitoyablement à mort les vivans , & iront fouïller jusques dans les tombeaux des morts , pour y trouver des richesses cachées ; ils renverseront les os , les jetteront hors de leurs sépulcres , & les laisseront sur la terre , sans les ramasser pour les remettre en leurs places. Baruch (a) , ou plutôt Jérémie dans la lettre que Baruch porta aux premiers captifs de Babylone , fait voir l'exécution de ces menaces ; il dit que de son tems on voyoit les os des Rois de Juda jettez sur la terre , exposez au soleil , & au froid de la nuit ; ce qui fait croire que les Caldéens commencèrent à exercer ces humanitez dès les premières guerres qu'ils firent à Joakim , & à Jéchonias , & avant la dernière contre Sédécias. On ne fait pas pré-

(a) Baruc. II. 24. Ut transferrentur ossa Regum nostrorum , & ossa patrum nostrorum , de loco suo , & ecce projecta sunt in calore solis , & in gelu noctis.

3. *Et eligent magis mortem quam vitam omnes qui residui fuerint de cognatione hac pessima in univcrsis locis, qua derelicta sunt, ad qua eieci eos, dicit Dominus exercituum.*

4. *Et dices ad eos : Hac dicit Dominus : Numquid qui cadit, non resurget? & qui aversus est, non revertetur?*

3. Et tous ceux qui seront restez de cette race très-méchante, que j'aurai chassé en divers endroits, dit le Seigneur des armées, en quelque lieu qu'ils soient, souhaiteront plutôt la mort, que la vie.

4. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur : Quand on est tombé, ne se relève-t'on pas? Et quand on s'est détourné du droit chemin, n'y revient-on plus?

C O M M E N T A I R E.

cifément par l'Histoire, si les Juifs mettoient de l'argent dans les tombeaux des Grands. Joseph dit qu'on en mit une très-grande quantité dans celui de David; mais on trouve dans son récit bien des difficultez. L'Écriture ne nous apprend en aucun endroit que l'on en usât ainsi pour l'ordinaire. Mais on ne peut douter au moins qu'anciennement on n'embaumât leurs corps, & qu'on ne les revêtit d'une manière proportionnée à leur dignité, avec des ornemens d'or, & d'argent; de même qu'on trouve encore dans l'Égypte des momies avec des choses assez précieuses. Depuis qu'on eut pris l'usage de brûler les corps de quelques Rois (a), on peut croire qu'on enferma leurs cendres dans des urnes précieuses. Enfin la magnificence de ces tombeaux, le travail qu'on avoit employé à les faire, persuadoient à des soldats barbares, & avides, qu'ils devoient être remplis de richesses; d'autant plus que dans l'Assyrie, & dans la Caldée, on en usoit ainsi à l'égard des tombeaux des Grands, ainsi qu'on le voit par ce qu'on dit du tombeau de Sémiramis (b), de celui de Belus (c), & de celui de Cyrus (d). Horace (e), entre les insultes dont le soldat victorieux usoit envers les villes de l'ennemi, n'oublie pas celle du violement des tombeaux, comme l'une des plus cruelles, & des plus odieuses.

*Barbarus heu! cineres insisset victor, & urbem
Eques sonante verberabit unguâ,
Quaque carent ventis, & solibus ossa Quirini,
Nefas videre, dissipabit insolens.*

ψ. 3. ELIGENT MAGIS MORTEM, QUAM VITAM. *Ils souhaiteront plutôt la mort, que la vie.* Dans leur désespoir, ils estimeront encore que la condition de ceux qui sont morts au milieu des maux de leur patrie, est préférable à l'état des vivans; la dure captivité, où ils seront réduits, leur fera souhaiter la mort.

ψ. 4. NUMQUID QUI CADIT, NON RESURGET? *Quand on est*

(a) 2. Par. XVI. 14. XXI. 19.

(b) Herodot. lib. 1. c. 187.

(c) Herodot. lib. 1. c. 181. & seq. Diodor. l. 2.

(d) Vido Arrian. lib. 9. de Gest. Alex. & Strabo. lib. 15. p. 730.

(e) Epodon. Ode 16.

5. *Quare ergo averfus est populus iste in Jerusalem averfione contentiofa? Approbenderunt mendacium, & noluerunt reverti.*

6. *Attendi, & aufensavi: nemo quod bonum est loquitur, nullus est qui agas penitentiam super peccato fuo, dicens: Quid feci? Omnes converfi funt ad curfum fuum, quafi equus impetu, vadens ad prelium.*

7. *Milvus in caelo cognovit tempus fuum: turtur, & hirundo, & ciconia, cuftodierunt tempus adventus fui, populus autem meus non cognovit iudicium Domini.*

5. Pourquoi donc ce peuple de Jérufalem s'est-il détourné de moi avec une averfion fi opiniâtre? Ils fe font attachez au menfonge; & ils ne veulent point revenir.

6. Je les ai confiderez, je les ai obfervez. Il n'y en a pas un qui parle felon la juftice; il n'y en a pas un qui faffe pénitence de fon péché, en difant: Qu'ai-je fait? Ils courent tous où leur paffion les emporte, comme un cheval qui court à toute bride au combat.

7. Le milan connoît dans le ciel quand fon tems est venu. La tourterelle, l'hirondelle, & la cigogne favent difcerner la faifon de leur paffage; mais mon peuple n'a point connu le tems du jugement du Seigneur.

COMMENTAIRE

tombé, ne fe relève-t-on pas? Pourquoi donc les Juifs ne font-ils aucun effort pour fe relever de leur chute, & pour mériter que Dieu détourne d'eux les effets de ces terribles menaces?

¶ 6. OMNES CONVERSI SUNT AD CURSUM SUUM, QUASI EQUUS, &c. *Ils courent tous où la paffion les emporte, comme un cheval, qui court à toute bride au combat. Autrement: Ils courent à leur perte, comme un cheval fongueux, qui court au danger, & au feu. Ou bien: Ils fuivent leur mauvais penchant, & leur ancienne habitude. Les Septante (a): Celui qui couroit, s'est arrêté, & a ceflé de courir, comme un cheval en fureur, en henniffant. On fe laffe de tout, dit Théodoret, un cheval s'arrête lorfqu'il est hors d'haleine: mais ils ne fe font point arrêté au milieu de leurs crimes. Le Syriaque: Chacun d'eux fuiv fon penchant, fon fentiment, comme un cheval qui court avec ardeur au combat.*

¶ 7. MILVUS IN COELO COGNOVIT TEMPUS SUUM. *Le milan connoît dans le Ciel quand fon tems est venu. Aquila, au lieu d'un milan, a entendu le héron. L'Arabe, la gruë; Bochart, & plusieurs autres font pour la cigogne. L'Hébreu: Afida, que les Septante, Symmaque, & Théodotion ont confervé dans leur Verfion, vient d'une racine, qui fignifie la miféricorde, qualité propre à la cigogne, qui nourrit fes peres, & mères dans leur vieillesse (b). On fait que c'est un oiseau qui paffe les mers, & qui fe retire pendant les rigueurs de l'hyver dans des*

(a) Διέτρεν ὁ πτερόεν ἐν τῷ ἀέρι αὐτοῦ, αἰς ἕρκος καδιδρόος, ὡς χερματισμῶ αὐτοῦ.

(b) Plin. lib. x. c. 23. Genitricum femine etiam invicem educant.

8. *Quomodo dicitis : Sapientes nos sumus, & lex Domini nobiscum est? Verò mendacium operatus est stylus mendax scribarum.*

8. *Comment diez-vous : Nous sommes sages, & nous sommes les dépositaires de la Loi de Dieu? Le stile des Docteurs de la Loi, est vraiment un stile d'erreur, & qui n'a écrit que le mensonge.*

COMMENTAIRE

pays plus tempérez (a). Le milan est aussi un oiseau qui quitte nos climats pendant l'hyver (b) ; & Théodoret qui étoit Syrien, dit qu'on assuroit que *asida* étoit un milan (c).

TURTUR, ET HIRUNDO, ET CICONIA. *La tourterelle, l'hirondelle, & la cigogne.* L'Hébreu : *Tur, sus, & agur.* Le premier terme du consentement des Interprètes, désigne la tourterelle, qui est un oiseau de passage (d), aussi-bien que l'hirondelle : mais plusieurs entendent par l'Hébreu, *sus*, ou *sis*, la gruë (e), qui passe aussi les mers pendant l'hyver. Bochart n'est pas de cette opinion. Il prend *sis*, ou *basifa*, pour l'hirondelle, & *hazur*, pour la gruë. Il est pourtant vrai que le Caldéen, le Syriaque, & la plupart des nouveaux Interprètes, expliquent ce dernier terme de l'hirondelle. Mais les raisons de ce savant Ecrivain, qui a si bien écrit sur la nature des animaux marquez dans l'Ecriture nous paroissent préférables, aux conjectures, & à l'autorité des nouveaux Interprètes. Voyez notre Commentaire sur *Isai. xxxviii. 14.* Tout le monde sait que les gruës se retirent dans des pays fort éloignez pendant l'hyver (f). Les Septante (g) : *La tourterelle, l'hirondelle, & les passereaux de la campagne savent le tems de leur retour.* On ne peut disconvenir que les hirondelles ne quittent nos climats au commencement de l'hyver pour chercher des régions plus tempérées ; mais on fait aussi qu'en Pologne, & dans les pays septentrionaux, ces oiseaux s'enfoncent dans les marais pendant l'hyver, comme les grenouilles, & qu'on les y pêche de même ; on les en tire en pelotons de plusieurs serrées les unes dans les autres, & sans mouvement ; mais elles reviennent dès qu'on les approche du feu, ou qu'on les met dans un liou chaud. Voyez la vie du Cardinal Commendon. N'est-il pas étrange que des hommes qui se picquent de sagesse, soient moins éclairés sur leurs devoirs essentiels, que ne le sont des animaux sans intelligence sur ce qui leur convient ? C'est le raisonnement du Prophète.

Ÿ. 8. VERE MENDACIUM OPERATUS EST STYLUS MEN-

(a) *Plin. l. x. c. 23. Solin. c. 40. Elian. l. 3. c. 23.*
 (b) *Vide Petr. Martyr. Mediol. Legat. lib. 2.*
 (c) *Theodoret. hic. Η' ιδίται Α'σιδα θ'ρ-
 νισ' ο'σι τινε'ς ε' φασι ε' ιν' αυ'ν' ο'λω καλ'η'σαι.*
 (d) *Cant. 11. 11. 12. Arist. hist. anim. lib. 8. c. 3. Varro de re Rust. lib. 3. c. 5.*

(e) *Cald. Syr. Mont. Pag. Jun. Iremel. Pise-
 Casal. all.*
 (f) *Herod. lib. 2. cap. 22. Arist. lib. 8. c. 13.
 Elian. lib. 3. c. 13.*
 (g) *τρογυων, ε' χειμων, ε' γρη' ε' η'ριων ε' φ'ο-
 λα'ων και ε'ς ε'σο'των αυ'την.*

9. *Confusi sunt sapientes, perterriti, & capti sunt: Verbum enim Domini projecerunt, & sapientia nulla est in eis.*

10. *Propterea dabo mulieres eorum exteris, agros eorum heredibus: quia à minimo usque ad maximum omnes avaritiam sequuntur: à Propheta usque ad Sacerdotem cuncti faciunt mendacium.*

11. *Et sanabant contritionem filie populi mei ad ignominiam, dicentes: Pax, pax, cum non esset pax.*

12. *Confusi sunt, quia abominationem fecerunt: quinimo confusione non sunt confusi, & erubescere nescierunt: idcirco cadent inter corruentes, in tempore visitationis sue corruent, dicit Dominus.*

9. Les sages sont confus¹, ils sont épouvantés, ils ne peuvent échapper, parce qu'ils ont rejeté la parole du Seigneur, & qu'ils n'ont plus aucune sagesse,

10. C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à des étrangers, & leurs champs à d'autres qui en hériteront; parce que depuis le plus petit, jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, & que depuis le Prophète, jusqu'au Prêtre, toutes leurs actions ne sont que mensonge,

11. Et ils entreprenoient à leur confusion de guérir les blessures de la fille de mon peuple, en disant: La paix, la paix, lorsqu'il n'y avoit point de paix.

12. Ils sont confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables, ou plutôt la confusion même n'a pû les confondre, & ils n'ont sçu ce que c'étoit que de rougir. Ainsi ils tomberont dans la foule des mourans, ils feront tous enveloppez dans une même ruine au tems de leur punition, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

DAX SCRIBARUM. *Le stile des Docteurs de la Loi, est vraiment un stile d'erreur, & qui n'a écrit que le mensonge.* A la lettre (a): *Certes voilà que le stile menteur des Scribes, a agi dans le mensonge.* Les Scribes, les Docteurs de la Loi, les Savans du peuple sont pour le coup convaincus de fausseté, de mauvaise foi, & de mensonge. Ils vous ont promis la paix, & la prospérité, ils vous ont rassuré contre mes menaces: vous voyez enfin¹ aujourd'hui quel fond on peut faire sur leurs promesses; ils sont surpris en fausseté visible. Voilà tout le contraire de leurs promesses. *Confusi sunt sapientes, s. perterriti, & capti sunt.* Ils sont pris, ils sont étourdis, ils sont dans la dernière confusion. Le Caldéen: *Le faussaire a travaillé inutilement à contrefaire l'Ecriture, à forger des faussetez, à vous tromper par de fausses prédictions.* Vous êtes témoins du contraire.

¶ 10. **DABO AGROS EORUM HÆREDIBUS.** *Je donnerai leurs champs à d'autres qui en hériteront.* Je livrerai leurs terres aux Caldéens, qui en disposeront comme du leur. Les Iduméens se rendirent maîtres d'une grande partie de la Judée, aussi-bien que les Philistins, & les Samaritains, depuis que Nabuchodonosor eut emmené le peuple captif, & que la plus grande partie de la terre fut demeurée déserte, & réduite en solitude.

¶ 11. **SANABANT CONTRITIONEM FILIÆ POPULI MEI**

אכן הגז לשקר עשה עש שקר ספרים (a)

13. *Congregans congregabo eos, ait Dominus: non est uva in vitibus; & non sunt ficus in ficulnea, folium defluxit: & dedi eis qua pratergressa sunt.*

13. Je les réunirai, je les rassemblerai tous, dit le Seigneur. Les vignes n'ont point de raisin, ni les figuiers de figues: les feuilles mêmes sont tombées des arbres, & tout ce que je leur avois donné, leur est échappé des mains.

14. *Quare sedemus? convenite, & ingrediamur civitatem munitam, & si- leamus ibi: quia Dominus Deus noster si- lere nos fecit, & potum dedit nobis aquam fellis: peccavimus enim Domino.*

14. Pourquoi demeurons-nous en repos? Allons, entrons tous ensemble dans une ville forte, & demeurons-y en silence. Car le Seigneur notre Dieu nous a réduits à nous taire; & il nous a donné à boire de l'eau de fiel, parce que nous avons péché contre le Seigneur.

COMMENTAIRE.

AD IGNOMINIAM. *Ils entreprenoient à leur confusion de guérir les blessures de la fille de mon peuple, &c.* Voyez ci-devant Chap. VI. 14.

ψ. 12. CONFUSI SUNT, QUIA ABOMINATIONEM FECERUNT; QUINIMO, CONFUSIONE NON SUNT CONFUSI. &c. *Ils sont confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables; ou plutôt la confusion même n'a pu les confondre.* Ou, suivant Saint Jérôme: *Sont-ils dans la confusion de tant de choses honteuses qu'ils ont faites? Non; ils sont incapables de rougir.* Au milieu des maux dont ils sont accablés, ils sont dans la dernière confusion, & ils reconnoissent à présent leur erreur, & leur mécompte. Mais non; ils sont tellement endurcis, que rien n'est capable de les faire rentrer en eux-mêmes.

ψ. 13. CONGREGANS CONGREGABO EOS. *Je les rassemblerai tous* dans la ville de Jérusalem; je les y conduirai tous ensemble comme à une boucherie générale, afin qu'aucun d'eux n'échappe à ma vengeance (a). D'autres prennent le verbe *rassembler*, dans le sens de *faire mourir* (b). Je les rassemblerai dans la mort, dans le tombeau; j'en ferai un monceau de morts entassez les uns sur les autres.

NON EST UVA IN VITIBUS. *Les vignes n'ont point de raisins.* Le Seigneur frappa le pays d'une entière stérilité l'année du siège de Jérusalem par les Caldéens. Mais comme cette ville a été attaquée plus d'une fois par ces peuples, il est mal aisé de fixer au juste l'année de cette disette. Cependant si c'est la même qui est décrite ci-après au Chap. XIV. 1. comme un malheur présent, il y a assez d'apparence qu'elle arriva peu avant le dernier siège de Jérusalem sous Sédécias.

ψ. 14. QUARE SEDEMUS? CONVENITE, ET INGREDIA-

(a) Hieron. hic. Raban. Hugo. Lyr. Malden. alii.

(b) אסף אסף אסף אסף. Vide Isai. XVII. 12. Et vos congregabimini unus, & unus. Osee IV. 31.

Pisces maris congregabuntur. Sophon. 1. 1. 2. 3. Congregans congregabo omnia, &c.

15. *Expectavimus pacem, & non erat bonum; tempus medela, & ecce formido.*

16. *Adan auditus est fremitus equorum ejus, à voce hinnientium pugnatorum ejus commota est omnis terra, & venerunt, & devoraverunt terram, & plenitudinem ejus; urbem, & habitatores ejus.*

15. Nous attendions la paix, & il n'est venu rien de bon; nous espérons la guérison, & nous nous voyons dans la frayeur,

16. Le bruit de la cavalerie de l'ennemi s'entend déjà de Dan; toute la terre retentit des hennissemens de leurs chevaux de bataille. Ils viendront en foule, & ils dévoreront tout le pays, tous les fruits de la terre, toutes les villes & les habitans.

COMMENTAIRE.

MUR CIVITATEM MUNITAM. *Pourquoi demeurons-nous en repos? Allons, entrons ensemble dans une ville forte; ou plutôt, dans la ville forte, dans Jérusalem. C'est le peuple, qui voyant que la vigne, & les fruits de la campagne ont manqué, & ne sachant à qui recourir, prend la résolution de se retirer dans la Capitale. Le pis aller est d'y mourir de faim, puisqu'aussi-bien nous ne trouvons rien à manger dans la campagne. Demeurons-y en silence, disent-ils, puisque Dieu nous a réduits à nous taire, & nous a donné à boire de l'eau de fiel. Puisque nous sommes sans ressource, & sans espoir, allons périr dans Jérusalem. Se taire, se prend souvent pour une perte entière, pour un accablement de maux. Qu'ils se taisent comme une pierre, dit Moïse, en parlant des Egyptiens submergez dans la Mer Rouge (a). Les impies demeureront dans le silence au milieu des ténèbres, dit Anne, mere de Samuel (b). Mon ame seroit entrée dans le silence, si vous ne m'eussiez secouru, dit David (c); c'est-à-dire, selon les Septante, & la Vulgate, je serois descendu dans le tombeau. Ni les morts, ni tous ceux qui descendent dans le silence, ne vous loueront point, dit-il ailleurs (d). Affaïsez-vous dans le silence, & entrez dans les ténèbres, filles des Caldéens; on ne vous appellera plus la maîtresse des Empires, dit Isaïe (e), en parlant à Babylone.*

ψ. 16. A DAN AUDITUS EST FREMITUS EQUORUM. *Le bruit de la cavalerie de l'ennemi s'entend déjà de Dan. Dan étoit une ville à l'extrémité septentrionale de la Palestine, du côté que les Caldéens devoient venir contre Jérusalem. Voyez la même expression ci-devant, Chap. IV. 15. Quelques Anciens (f) ont inféré de ce passage, que l'Antechrist devoit naître de la tribu de Dan. Ils croyoient que c'étoit ce serpent que*

(a) Exod. xv. 16.

(b) 1. Reg. 11. 9.

(c) Psal. cxlii. 17.

(d) Psal. cxlii. 17.

(e) Isai. xlvi. 5.

(f) Iren. lib. contra hares. c. 30. Hippolyt. de consum. Jac. Theodoret. qu. 10. in Genes. Ambros. lib. de Benedic. Patriarch. c. 7. Greg. lib. 31. Moral. in Job. c. 24. Olim 18. Aug. aut alius traH. de Anti-Christo. Prosper. Haimo. Rupert. alii.

17. Quia ecce ego mittam vobis serpentes, regulos, quibus non est incantatio: & mordabunt vos, ait Dominus.

17. J'envoyurai contre vous des serpens, des basilics, contre lesquels les enchanteurs ne pourront rien, & ils vous déchireront par leurs morsures, dit le Seigneur.

18. Dolor meus super dolorem, in me cor meum macerens.

18. Ma douleur est au-dessus de toute douleur: mon cœur est tout languissant au-dans de moi.

COMMENTAIRE.

Jacob avoit en vûe dans ce qu'il dit à Dan son fils (a): *Que Dan soit comme un serpent dans le chemin, comme un Céraste dans le sentier, qui mord le pied du cheval, pour renverser le cavalier.* Mais sans blesser le respect qui est dû aux anciens Peres, qui nous ont rapporté cette tradition, on peut la mettre au rang des opinions incertaines, que l'Eglise n'a jamais universellement approuvées.

ψ. 17. ECCE EGO MITTAM VOBIS SERPENTES, REGULOS, QUIBUS NON EST INCANTATIO. *J'envoyurai contre vous des serpens des basilics, contre lesquels les enchanteurs ne pourront rien.* Tout le monde fait qu'autrefois on usoit beaucoup d'enchantemens contre les maladies, & les serpens. On a fait une Dissertation exprès sur ce sujet. L'Hébreu (b): *ziphonim*, signifie des basilics, selon la plupart des Interprètes (c). Les Septante (d): *des serpens mortels*, ou qui donnent la mort.

ψ. 18. DOLOR MEUS SUPER DOLOREM. *Ma douleur est au-dessus de toute douleur.* Les uns attribuent ceci à Dieu, qui témoigne sa douleur de se voir forcé à traiter si durement un peuple, pour qui il a toujours eu tant de tendresse. D'autres l'attribuent au Prophète; qui compatit au malheur de Juda: ou même au peuple, qui gémit sous le poids de ses maux. L'Hébreu (e) s'explique plus naturellement, comme si la ville de Jérusalem se plaignoit de cette sorte: *Ah, quelle est ma douleur!* Ou, quels gémissemens pousserai-je sur moi-même? *Je suis accablée d'affliction; mon cœur tombe en défaillance.* (ψ.) 19. *Voilà la voix des soupirs de la fille de mon peuple, que j'entens d'un pays éloigné: ou qu'elle pousse d'un pays éloigné, du pays de son exil.* Cette manière de traduire est très-naturelle, & elle développe le sens du verset suivant, qui sans cela est fort embarrassé. Les Sep-

(a) Genes. xlix. 17.

(b) חשוי צפענום

(c) Aquil. Mont. Pag. Munst. Boab. Pifa. &c.

(d) ὄφις θανατηφόρος.

(e) מ בלונותי עלי: וגז עלי: לבו גרו

Is pris. ג בל dans le sens de la Vulgate & des

Septante, qui le traduisent ordinairement par, *gémir, être affligé, être dans la douleur.* Voyez Job. ix. 27. x. 20. Psal. xxxviii. 14. Je sépare מ, ou חס, de בלונותי sans quoi il n'y a point de construction; enfin je joins ce verset au suivant, pour donner du jour à l'un & à l'autre.

19. *Ecce vox clamoris filia populi mei de terra longinqua : Numquid Dominus non est in Sion, aut Rex ejus non est in ea? Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis, & in vanitatibus alienis?*

20. *Transiit messis, finita est aestas, & nos salvati non sumus.*

19. J'entens la voix de la fille de mon peuple qui crie d'une terre éloignée : Le Seigneur n'est-il pas dans Sion ? Le Roi de Sion n'est-il pas dans elle ? Pourquoi donc m'ont-ils irrité par leurs idoles, & par la vanité des Dieux étrangers ?

20. La moisson est passée, l'été est fini, & nous ne sommes point délivrez.

COMMENTAIRE

tante (a) : *Ces serpens vous mordront, & vous feront une playe qu'on ne pourra guérir, & vous causeront une douleur qui vous fera tomber en défaillance.*

ψ. 19. NUMQUID DOMINUS NON EST IN SION? *Le Seigneur n'est-il pas dans Sion? C'est la réponse du Seigneur aux plaintes de son peuple. Est-ce que mon peuple n'a pû me trouver? Demeurois-je trop éloigné de lui? N'étois-je pas dans Sion? Pourquoi donc alloit-il chercher des Dieux étrangers? Doit-il se plaindre après cela, qu'outré de son ingratitude, & de son impiété, je l'aye livré à ses plus cruels ennemis?*

ψ. 20. TRANSIIT MESSIS, FINITA EST ÆSTAS, ET NOS SALVATI NON SUMUS. *La moisson est passée, l'été est fini, nous ne sommes point délivrez. Le peuple affligé dans Jérusalem, s'afflige de la longueur du siège. On nous avoit flattez d'une prompte délivrance. Les faux Prophètes nous ont amusé par de vaines prédictions. Voilà la moisson finie, voilà l'été passé, & nous ne voyons aucune apparence de secours. On fait que le dernier siège de Jérusalem dura deux ans, & que les faux Prophètes, pendant tout ce tems, ne cessoient de séduire le peuple par des promesses frivoles. Le siège fut commencé la neuvième année de Sédécias, le dixième jour du dixième mois (b), qui revient au 30. Janvier de l'an du monde 3414. selon Ussérius. Nabuchodonosor fut obligé, quelques mois après, de quitter le siège, pour aller à la rencontre du Roi d'Egypte, qui s'étoit mis à la tête de ses troupes, pour secourir Jérusalem (c) : mais il revint, après avoir repoussé l'Egyptien, & recommença le siège l'année suivante, le quinzième jour du troisième mois, qui revient au mois de Mai, ou de Juin de l'an du monde 3415. trois cens quatre-vingt dix jours avant la prise de la ville. De manière que le peuple n'ayant pas eu le tems de cultiver ses terres, ni de recueillir les fruits de la campagne, Jérusalem se trouva bien-*

(a) και δὴξοντα ὑμᾶς ἀνιάτα μετ' ὀδύνης | LII. 4.
καρδίας ὑμῶν ἀπογεφύρας.

(b) 4. Reg. XXV. I. Jerem. XXXIX. I. & |

(c) Vide Jerem. XXXVIII. 3. 10.

21. *Super contritione filia populi mei contritus sum, & contristatus, stupor obtinuit me.*

22. *Numquid resina non est in Galaad? aut medicus non est tibi? quare igitur non est obducta cicatrix filia populi mei?*

21. La playe profonde de la fille de mon peuple, me blessé profondément. J'en suis attristé, j'en suis tout épouvanté.

22. N'y a-t'il point de résine dans Galaad? Ou n'avez-vous point de médecin? Pourquoi donc la blessure de la fille de mon peuple n'a-t'elle point été fermée?

COMMENTAIRE.

tôt affamée. Elle fut prise l'année suivante, du Monde 3416. le neuvième du quatrième mois, qui répond au 27. Juillet (a). Jérémie nous représente ici les discours du peuple pendant ce long & fâcheux siège.

Ÿ. 21. SUPER CONTRITIONE FILIÆ POPULI MEI CONTRITUS SUM. *La playe profonde de la fille de mon peuple me blessé profondément.* C'est Jérémie qui déplore les malheurs de Jérusalem. Il continuë dans le Chapitre suivant.

Ÿ. 22. NUMQUID RESINA NON EST IN GALAAD; AUT MEDICUS NON EST TIBI? *N'y a-t'il point de résine dans Galaad; ou n'avez-vous point de médecin?* D'où vient donc que la playe de mon peuple n'a point été fermée? Est-ce ma faute? Ne vous ai-je point envoyé de Prophètes? Ne vous ai-je pas donné le tems, les instructions & les moyens pour retourner à votre devoir? Avez-vous manqué de médicamens, ou de médecins? Pourquoi n'êtes-vous donc pas guéris? C'est sans doute parce que vous n'avez pas voulu vous servir des remèdes, ni consulter les médecins. Les anciens médecins étoient tous chirurgiens, & appliquoient eux-mêmes les remèdes. La résine, ou la térébentine de Galaad, est célèbre dans l'écriture. On la voit dans la Genèse (b). Joseph fut vendu à des Marchands Ismaélites, qui venoient de Galaad, & qui portoient de la résine & des aromates. Jérémie (c) parlant à l'Egypte, lui dit: *Allez en Galaad, fille de l'Egypte, & achetez-y de la résine, pour vous guérir.* Les médecins (d) enseignent que la térébentine, & la résine en général, sont propres pour amollir, adoucir, échauffer, dissoudre, nettoyer, dessécher, déterger. Il y a plusieurs sortes de térébentines, que l'on distingue par leurs qualitez particulières, & par les arbres qui les produisent; car la térébinthe, le lentisque, la larix, le cyprès, le pin, le sapin, la peffe, & quelques autres arbres en donnent.

(a) 4. Reg. xxv. 2. 3. 4. Jerem. xxxix. 2. 3.

(b) Genes. xxxvii. 25.

(c) Jerem. xlvi. 11.

(d) Vide Dioscorid. l. 1. c. 66. 67. & not. Matthioli.



C H A P I T R E IX.

Jérémie déplore le malheur de Jérusalem. Invective contre ses désordres. Le Seigneur punira les Juifs, & les peuples leurs voisins. Juifs incirconcis de cœur.

ψ. 1. *Q*uis dabit capiti meo aquam, & oculis meis fontem lacrymarum, & plorabo die ac nocte interfectos filia populi mei?

2. *Q*uis dabit me in solitudine diversorium viatorum, & derelinquam populum meum, & recedam ab eis? quia omnes adulteri sunt, cœtus prevaricatorum.

3. *E*t extenderunt linguam suam quasi arcum mendacii, & non veritatis: confortati sunt in terra, quia de malo ad malum egressi sunt, & me non cogoverunt, dicit Dominus.

ψ. 1. *Q*ui donnera de l'eau à ma tête, & à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour & nuit les enfans de la fille de mon peuple, qui ont été tuez?

2. Qui me fera trouver dans le désert une cabanne de voyageurs, afin que j'abandonne ce peuple, & que je me retire du milieu d'eux? Car ils sont tous des adultères, c'est une troupe de violateurs de la Loi.

3. Ils se servent de leur langue comme d'un arc, afin d'en lancer des traits de mensonge, & non de vérité. Ils se sont fortifiez sur la terre, parce qu'ils ne font que passer d'un crime à un autre, & qu'ils ne me connoissent point, dit le Seigneur.

C O M M E N T A I R E.

ψ. 1. *Q*UIS DABIT CAPITI MEO AQUAM? *Qui donnera de l'eau à ma tête?* L'Hébreu (a) est plus expressif: *Qui changera ma tête en eau, & mes yeux en une fontaine de larmes?* Que ne puis-je pleurer sans cesse les malheurs de mon peuple, puisque ces maux sont immenses, & ne peuvent jamais être assez pleurez.

ψ. 2. *QUIS DABIT ME IN SOLITUDINE DIVERSORIUM VIATORUM?* *Qui me fera trouver dans le désert une cabane de voyageurs?* L'Hébreu, & la Vulgate à la lettre: (b) *Qui me rendra dans le désert une retraite de passans?* Que ne suis-je semblable à ces huttes qu'on trouve à la campagne, où les voyageurs se reposent quelquefois? Que ne puis-je m'éloigner de mon peuple, & m'ôter de devant les yeux leurs crimes, ces objets qui me causent tant de douleurs. Les Septante (c): *Qui me donnera dans le désert une demeure dans un lieu reculé?*

ψ. 3. *EXTENDERUNT LINGUAM SUAM QUASI ARCUM*

(a) מי יתן ראשו מים ועיני מקור דמעה
(b) מי יתנני במדבר פלון ארחים

(c) τίς δώσει μοι ἐν ἔρημῳ καταφυγήν ἀπὸ τῶν ὀφθαλμῶν τοῦ κρινοῦ
τοῦ.

4. Unusquisque se à proximo suo custodiat, & in omni fratre suo non habeat fiduciam: quia omnis frater supplantans supplantabit, & omnis amicus fraudulententer incedet.

5. Et vir fratrem suum deridebit, & veritatem non loquentur: docuerunt enim linguam suam loqui mendacium: ut iniquè agerent, laboraverunt.

4. Que chacun se garde de son prochain, & que nul ne se fie à son frere; parce que le frere ne pense qu'à perdre son frere, & que l'ami use de tromperie contre son ami.

5. Chacun d'eux se rit de son frere, & ils ne disent point la vérité; car ils ont instruit leurs langues à débiter le mensonge; ils se font laissez à faire des injustices.

COMMENTAIRE.

MENDACII. *Ils se servent de leur langue comme d'un arc, afin d'en tirer des traits de mensonge.* Toutes leurs paroles ne tendent qu'à tromper. Ils ne profèrent que des paroles de mensonge, & de fausseté. Leur langue est comme une flèche perçante: *Sagitta vulnerans lingua eorum*, ainsi qu'il porte au verset 8. David s'est servi de la même expression en plus d'un endroit (a).

ψ. 4. UNUSQUISQUE SE A PROXIMO SUO CUSTODIAT. *Que chacun se garde de son prochain.* Il n'y a plus de bonne foi dans le commerce du monde; que chacun se garde de son prochain, & s'en défie, pour n'être point trompé. Le Prophète Michée (b), donne le même avertissement, lorsqu'il parle des désordres d'Israël, & du danger où il sera dans les derniers jours. Que personne ne s'attende au secours de son prochain, ou de son ami. Les plus proches se manqueront au besoin; & pour se sauver, ils sacrifieront leurs amis, & leurs parens. Le Sauveur dans l'Evangile fait allusion au même endroit, lorsqu'il dit (c), *qu'il n'est point venu apporter la paix, mais la guerre; & que nos plus proches deviendront nos plus grands ennemis.*

ψ. 5. DOCUERUNT LINGUAM SUAM MENDACIUM; UT INIQUÉ AGERENT LABORAVÉRUNT. *Ils ont instruit leur langue à débiter le mensonge; ils se sont laissez à faire des injustices.* Ils se sont fait une étude du mal; ils l'exercent avec application, avec zèle; ils en font en quelque sorte métier. Ils ne sont pas de ces gens, qui sans réflexion, ou emportez par leur penchant, se laissent aller à mal-faire; ils s'y portent par choix, & par étude. Ils se fatiguent à nuire aux autres: ils ne cessent de tromper que quand ils en sont las, & dégoûtez. L'habitude de tromper est en quelque sorte passée en nature chez eux. *Ostendit consuetudinem men-*

(a) Psal. LXIII. 4. 5. 6. *Excucuerunt ut gladium linguas suas, intenderunt arcum rem amaram, ut sagittent in occultis immaculatum.* Et | Psal. XIII. 3. & CXIX. 2. 3. 4.
 (b) Mich. VII. 5.
 (c) Matt. x. 35.

6. *Habitatio tua in medio doli : in dolo renuerunt scire me , dicit Dominus.*

7. *Propterea hac dicit Dominus exercituum : Ecce ego conflabo , & probabo eos : quid enim aliud faciam à facie filia populi mei ?*

8. *Sagitta vulnerans lingua eorum , dolum locuta est , in ore suo pacem cum amico suo loquitur , & occultè ponit ei insidias.*

9. *Numquid super his non visitabo , dicit Dominus , aut in gente huiusmodi non ulciscetur anima mea ?*

10. *Super montes assumam fletum ac lamentum , & super speciosa deserti plantatum : quoniam incensa sunt , eò quòd non sit vir pertransiens : & non audierunt vocem possidentis : & volucres cœli , usque ad pecora transmigraverunt , & recesserunt.*

6. Votre demeure , ô Jérémie , est au milieu d'un peuple tout rempli de fourberie. Ce sont des trompeurs , & ils ont refusé de me connoître , dit le Seigneur.

7. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je vais les faire passer par le feu , & les éprouver. Car que puis-je faire autre chose , à l'égard de la fille de mon peuple ?

8. Leur langue est comme une flèche qui perce ; elle ne parle que pour tromper. Ils ont la paix dans la bouche , en parlant avec leur ami : & en même tems ils lui tendent un piège en secret.

9. Ne punirai-je point ces excez , dit le Seigneur , & ne me vengerai-je point d'une nation si criminelle ?

10. J'irai répandre des larmes , & jeter de grands cris sur les montagnes , & dans les lieux autrefois si agréables ; parce que tout a été brûlé , qu'il n'y a plus personne qui y passe , qu'on n'y entend plus la voix de celui qui les possédoit , & que tout a quitté , & s'est retiré , depuis les oiseaux du ciel , jusqu'aux bêtes de la terre.

COMMENTAIRE.

tiendi quodammodo in naturam verti , studiosè que eos agere ut agant iniqua , dit ici saint Jérôme. Les Septante (a) : Leur langue a appris à dire le mensonge ; ils ont commis l'injustice , & n'ont pas cessé , pour se convertir.

¶ 6. HABITATIO TUA IN MEDIO DOLI. IN DOLO RENUERUNT SCIRE ME. *Votre demeure , ô Jérémie , est au milieu d'un peuple tout rempli de fourberie. Ce sont des trompeurs , & ils ont refusé de me connoître ;* ou , ils ont malicieusement refusé de me connoître. Ils feignent de ne me connoître pas ; ils me traitent comme si je leur étois inconnu. Les Septante (b) le joignent au verset précédent : *Ils n'ont pas cessé de mal faire , pour se convertir. C'est usure sur usure , fraude sur fraude. Ils n'ont pas voulu me reconnoître.*

¶ 7. ECCE EGO CONFLABO , ET PROBABO EOS. *Je vais les faire passer par le feu , & les éprouver.* Il n'y a plus d'autre moyen que celui-là de les purifier. Il a dit ci-devant (c) , qu'il destinoit Jérémie pour faire

(a) Μεμάθησαν ἢ γλωσσοῦ αὐτῶν λαλεῖν ψεῦδος , ἠδυσσεως , καὶ ἢ δόλοισι. Heb. 1704
 (b) οὐ δέλιπον (c) τὴ ἐπιστήφει. τόκος
 ἐπὶ τῶν , δόλος ἐπὶ δόλῳ , καὶ ἰδίαν ἐιδύσας μὲ.
 (c) Jerem. vi. 27. Probatores dedi te populo huic.

11. *Et dabo Jerusalem in acervos arena, & cubilia draconum : & civitates Juda dabo in desolationem, eò quòd non sit habitator.*

11. Je ferai de Jérusalem un amas de sable, & une caverne de dragons; je changerai les villes de Juda en une affreuse solitude, sans qu'il y ait plus personne qui y habite.

COMMENTAIRE.

à leur égard le devoir de fondeur de métaux. Le feu dans lequel il veut les épurer, est la guerre, & tous les maux qui l'accompagnent. L'Écriture emploie souvent cette expression, pour marquer les épreuves auxquelles Dieu expose les siens (a). *Quotiescumque angustiis subjacemus, mala recipimus à Deo, & examinamur persecutionibus, ut quicquid in nobis adulterina materia est, tribulationum, & miseriarum exuratur ardoribus*, dit saint Jérôme.

ψ. 10. SUPER MONTES ASSUMAM FLETUM, AC LAMENTUM, ET SUPER SPECIOSA DESERTI PLANCTUM. *Jirai répandre des larmes, & jeter de grands cris sur les montagnes, & dans les lieux autrefois si agréables.* Ou plutôt: Je déplorerai le triste état de nos montagnes autrefois si bien cultivées, & de nos campagnes autrefois si belles, parce qu'elles sont tellement désertes, désolées, desséchées, que l'on diroit que la flamme y a passé (b). On n'y voit plus aucune trace ni d'hommes, ni de bêtes. Elles ressemblent à ces déserts brûlez, & arides, où l'on ne trouve rien.

ET NON AUDIERUNT VOCEM POSSIDENTIS; A VOLUCRE COELI, USQUE AD PECORA TRANSMIGRAVERUNT. *On n'y entend plus la voix de celui qui les possédoit; tout a quitté, & s'est retiré, depuis les oiseaux du Ciel, jusqu'aux bêtes de la terre.* L'Hébreu (c): *On n'y entendra plus la voix du bétail, depuis l'oiseau du Ciel, jusqu'aux bêtes.* On n'entendra plus dans ces campagnes, ni sur ces montagnes le bêlement des brebis, ni le mugissement des bœufs; on n'y verra plus aucun animal, ni sauvage, ni domestique, depuis les oiseaux, jusqu'aux autres bêtes. En un mot, le pays sera entièrement désert. Lorsque les hommes ont quitté un pays, les animaux, & les oiseaux s'en retirent bien-tôt, comme le remarquent ici Théodoret, & saint Jérôme, & comme les Prophètes l'ont exprimé en plusieurs endroits (d).

ψ. 11. DABO JERUSALEM IN ACERVOS ARENÆ, ET CUBILIA DRACONUM. *Je ferai de Jerusalem un amas de sable, & une ca-*

(a) Job. xxiii. 10. Psal. xvi. 3. xxv. 2. lxx. 10. Prov. xvii. 3. Jerem. xii. 3. Zach. xiiii. 9.

(b) Heb. נצחה כמדבר. Vulg. Quare pervierit terra, & exusta sit quasi desertum. 70. א'יפתי א'ס' ע'פ'א'ס'ע.

(c) ולא שמעו קול מקנה מעוף השמים ועד בהמה

(d) Voyez ci-devant Jerem. iv. 25. & ci-après Ch. xii. 4. Sophon. i. 3. Osee iv. 3.

12. *Quis est vir sapiens, qui intelligat hoc, & ad quem verbum oris Domini fiat ut annuntiet istud, quare perierit terra, & exusta sit quasi desertum, eò quòd non sit qui pertranseat?*

13. *Et dixit Dominus: Quia dereliquerunt legem meam, quam dedi eis, & non audierunt vocem meam, & non ambulaverunt in ea:*

14. *Et abierunt post pravitatem cordis sui, & post Baalim: quòd didicerunt à patribus suis.*

15. *Idcirco hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Ecce ego cibabo populum istum absinthio, & potum dabo eis aquam fellis.*

16. *Et dispergam eos in gentibus, quas non noverunt ipsi, & patres eorum, & mittam post eos gladium, donec consumantur.*

12. Qui est l'homme sage qui comprenne ceci, à qui l'on puisse faire entendre la parole du Seigneur, afin qu'il l'annonce aux autres, qui comprenne pourquoi cette terre a été désolée, qu'elle est devenue sèche, & toute brûlée, comme un désert, sans qu'il y ait personne qui y passe?

13. C'est parce qu'ils ont abandonné la loi que je leur avois donnée, dit le Seigneur, qu'ils n'ont point écouté ma voix, qu'ils n'ont point marché selon que je leur avois prescrit;

14. Mais qu'ils ont suivi les égaremens de leur cœur, & qu'ils ont adoré Baal, selon qu'ils l'avoient appris de leurs peres.

15. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je m'en vais nourrir ce peuple d'absinthe; je lui donnerai à boire de l'eau de fiel.

16. Je les disperferai parmi les nations qui leur sont inconnuës, comme elles l'ont été à leurs peres, & je les poursuivrai avec l'épée, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement détruits?

COMMENTAIRE.

verne de dragons. Tous les édifices seront abbattus, brûlez, & réduits en cendres, & les ruines ne serviront que de retraittes aux serpens. Les ennemis des Juifs insultant aux travaux du peuple nouvellement de retour de la captivité, leur disoient (a): Pourront-ils rebâtir leur ville, avec ces pierres qui sont toutes calcinées, & réduites en poussière? *Numquid adificare poterunt lapides de acervis pulveris qui combusti sunt?*

¶ 15. CIBABO POPULUM ISTUM ABSINTHIO, ET DABO EIS AQUAM FELLIS. *Je vais nourrir ce peuple d'absinthe, & je lui donnerai à boire de l'eau de fiel.* Je vais l'accabler de douleur, & d'amertume. On pourroit traduire l'Hébreu (b) par: Je vais donner à manger à ce peuple du laama, (qui est une herbe amère, & venimeuse), & je lui donnerai à boire de l'eau d'amertume, ou de fiel, ou du poison, ou du jus de ciguë; car on ignore la vraie force des termes de l'Original. Les Septante: (c) *Je vais les nourrir d'angoisses, & les abreuver d'eau de fiel.* Voyez notre Commentaire sur Deuter. xxix. 18.

¶ 16. MITTAM POST EOS GLADIUM, DONEC CONSUMANTUR.

(a) 2. Esdr. iv. 2.

(b) הנני מאכיל את העם הזה לענה והעקיותם מן רעש

(c) 70. ἵδω ἐγὼ ἑτοιμάσω αὐτοὺς ἀνάγκην καὶ ποίω αὐτοὺς ὕδωρ χολῆς.

17. *Hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Contemplamini, & vocate lamentatrices, & veniant: & ad eas, quæ sapientes sunt mittite, & properent.*

18. *Festinent, & assument super nos lamentum: deducant oculi nostri lacrymas, & palpebra nostra defluant aquis.*

19. *Quia vox lamentationis audita est de Sion: Quomodo vastati sumus, & confusi vehementer? quia dereliquimus terram, quoniam dejecta sunt tabernacula nostra.*

17. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Cherchez avec soin, & faites venir les femmes qui pleurent les morts; envoyez à celles qui y sont les plus habiles;

18. Qu'elles se hâtent de pleurer sur nous avec des cris lamentables; que nos yeux fondent en larmes, & qu'il sorte de nos paupières des ruisseaux de larmes;

19. Parce qu'on entend de Sion des plaintes & des cris lugubres: A quelle désolation sommes-nous réduits, & quelle est la confusion où nous nous voyons? Nous avons abandonné notre propre pays, & nos maisons ont été jetées par terre.

COMMENTAIRE.

TUR. *Je les poursuivrai avec l'épée, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement détruits.* L'épée, la guerre, tous les malheurs les suivront par tout où ils puissent aller. Qu'ils se retirent dans l'Egypte, dans l'Arabie, dans le pays de Moab, chez les Philistins, chez les Iduméens, ils y trouveront leur malheur; ma colère les y poursuivra. Jérémie (a) menace expressément ceux qui se sauveront en Egypte, de la guerre, & de la famine, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement exterminés; que s'il en reste quelques-uns, ils reviendront en petit nombre en Judée.

ψ. 17. *VOCATE LAMENTATRICES, UT VENIANT; ET AD EAS QUÆ SAPIENTES SUNT, MITTITE.* Faites venir les femmes qui pleurent les morts; envoyez à celles qui sont les plus habiles. Ou, suivant la lettre (b): *Envoyez à celles qui sont sages, & qu'elles viennent.* Ces femmes sages étoient apparemment celles qui se méloient de consoler les parens, ou celles qui composoient le Cantique de deuil, *Lessus*, ou *Nenia*, qui rouloit d'ordinaire sur les louanges du mort, & que les autres pleureuses répétoient après elles. Saint Jérôme (c) assure qu'encore de son tems dans la Judée, les pleureuses de profession alloient le sein découvert, & les cheveux épars, & avec des airs lugubres, excitoient tout le monde à la tristesse. Nos voyageurs nous apprennent la même chose de la plupart des Provinces du Levant. Homère (d) parle des pleureurs, & des pleu-

(a) Jerem. XLIV. 27. *Consumantur omnes viri Juda, qui sunt in terra Egypti, gladio & fame, donec denitius consumantur.*

(b) וְהָיוּ לָנוּ שְׂפָרוֹת וְהָיוּ לָנוּ שְׂפָרוֹת
καὶ ὄρε'ς ἕρ' ὄρε'ς ἀποσύν'λατο.

(c) Hieron. *Hæc enim nos usque hodie permagnet in Judæa ut mulieres sparsis crinibus, nudatisque pectoribus, voce modulata omnes ad fletum concitent.*

(d) Homer. *Iliad.* xxiv.

20. *Audite ergo, mulieres, verbum Domini: & assumant aures vestra sermonem oris ejus: & docete filias vestras lamentum, & unaquaque proximam suam planctum.*

21. *Quia ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras, disperdere parvulos de foris, juvenes de plateis.*

22. *Loquere: Hac dicit Dominus: Et cadet morticinum hominis quasi stercus super faciem regionis, & quasi fœnum post tergum metentis, & non est qui colligat.*

20. Ecoutez donc, femmes, la parole du Seigneur; prêtez l'oreille à sa voix; apprenez à vos filles à fondre en larmes; & enseignez-vous les unes les autres à jeter des cris dans votre douleur;

21. Parce que la mort est montée par nos fenêtres, qu'elle est entrée dans nos maisons pour exterminer nos enfans dans les ruës, & nos jeunes hommes dans les places publiques.

22. Parlez. Voici ce que dit le Seigneur: Les corps morts des hommes tomberont sur la face de la terre comme le fumier, & comme les javelles tombent derrière les moissonneurs, sans qu'il y ait personne pour les relever.

COMMENTAIRE.

reufes qui devoient environner le corps d'Hector, & entonner des chants lugubres, que le peuple devoit répéter avec de grands gémissemens. Les Romains avoient aussi des pleureurs, & des pleureuses à gage, pour accompagner le convoi, & pour le grossir; & pour avoir toujours au moins des larmes feintes, au défaut des véritables. Il paroît par l'Evangile (a), que quelquefois on y mêloit le son des instrumens.

ψ. 21. ASCENDIT MORS PER FENESTRAS NOSTRAS. *La mort est entrée par nos fenêtres, &c.* C'est ce Cantique lugubre que le Prophète leur ordonne d'enseigner à leurs filles. Malheur à nous! La mort est montée par nos fenêtres; elle est entrée jusques dans nos maisons; ou, suivant l'Hébreu (b), dans nos palais. Il semble que c'étoit une espèce d'expression proverbiale: *La mort est entrée par la fenêtre*; pour dire: La mort a surpris quelqu'un dans nos maisons. Joël (c) décrivant une armée de sauterelles, qui devoient inonder la Judée, dit qu'elles viendront comme des soldats, qu'elles entreront par les fenêtres, & pénétreront jusques dans les maisons. Et dans l'Evangile (d), JESUS-CHRIST décrivant les mauvais pasteurs, dit qu'ils viennent comme des voleurs, & qu'au lieu d'entrer par la porte, ils passent par les fenêtres. C'est ainsi que doivent venir les Caldéens. Ils forceront tout, entreront par tout, viendront par force, pour tuer, pour voler, pour saccager.

Par ces fenêtres, on peut entendre les ouvertures, ou les crénaux des

(a) Matt. ix. 23. *Cum vidisset tibicines, & turbam tumultuantem.*

(b) כי עלה מוח בחלונינו בא בארמנותינו

(c) Joël. ii. 8. 9.

(d) Joan. x. 1.

murailles :

23. *Hæc dicit Dominus : Non gloriatur sapiens in sapientia sua, & non gloriatur fortis in fortitudine sua, & non gloriatur dives in divitiis suis.*

24. *Sed in hoc gloriatur, qui gloriatur, scire, & nosse me, quia ego sum Dominus, qui facio misericordiam, & judicium, & justitiam in terra; hæc enim placent mihi, ait Dominus.*

25. *Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & visitabo super omnem qui circumcisum habet præputium.*

23. Voici ce que dit le Seigneur : Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse : que le fort ne se glorifie point dans sa force : que le riche ne se glorifie point dans ses richesses :

24. Mais que celui qui se glorifie, dit le Seigneur, mette sa gloire à me connoître, & à savoir que je suis le Seigneur, qui fais miséricorde, & qui exerce l'équité & la justice sur la terre, parce que c'est-là ce qui me plaît, dit le Seigneur.

25. Le tems vient, dit le Seigneur, que je visiterai dans ma colère tous ceux qui sont circoncis, de même que ceux qui ne le sont pas.

COMMENTAIRE.

murailles : mais il vaut mieux l'entendre, comme nous l'avons fait, dans un sens figuré, & comme une similitude, des voleurs. En vain vous vous enfermerez dans vos maisons ; la mort ira vous y chercher. Si vous lui fermez la porte, elle entrera par les fenêtres. S. Epiphane (a) cite comme de la Loi de Moÿse ce passage, qu'on n'y trouve point : *S'il passe devant votre maison un mort, fermez vos portes & vos fenêtres, de peur que la maison n'en soit souillée.* Ce Pere a pris apparemment cela de quelque usage des Juifs, qui croyoient que la souillure du mort se communiquoit par les portes & par les fenêtres, & que la mort entroit en quelque manière par-là dans l'intérieur du logis. Ce qui auroit quelque rapport au passage de Jérémie. Isaïe (b) dit que dans le deuil on fermoit les portes de la maison ; & Philon (c), que les Juifs d'Alexandrie tenoient leurs boutiques fermées, à cause de la mort de Drusille : mais cela est fort différent de l'idée de S. Epiphane.

LOQUERE. *Parlez.* Nos Editions des Septante omettent ce mot. Mais S. Jérôme le lisoit dans ses Exemplaires des Septante, & de Théodotion, avec ce qui précède, de cette sorte : Ils feront périr les jeunes gens du milieu des places, *par la mort.* Aquila & Symmaque traduisent comme la Vulgate : *Parlez.* L'Hébreu (d) peut avoir divers sens, suivant les diverses manières de le ponctuer, & de le prononcer.

ÿ. 23. NON GLORIETUR SAPIENS IN SAPIENTIA SUA. *Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse ; à moins que cette sagesse n'ait*

(a) Epiphan. hæres. 9. *qua est Samaritanorum.*

(b) Isai. xxiv. 10.

(c) Philo in Flaccum. p. 953.

(d) Hieron. hic. *Verbum Hebraicum quod tribus litteris scribunt Daleth, Beth, Resch, voca-*

les enim in medio non habent, pro consequentia, & legentis arbitrio si legatur Dabar, sermonem significat; si Deber, mortem: si Daber, loquere, &c.

26. *Super Ægyptum, & super Judam, & super Edom, & super filios Ammon, & super Moab, & super omnes qui attonsi sunt in comam, habitantes in deserto: quia omnes gentes habent præputium, omnis autem domus Israël incircumcisi sunt corde.*

26. L'Égypte, Juda, Edom, les enfans d'Ammon, & Moab, tous ceux qui portent les cheveux courts, & qui demeurent dans le désert; parce que toutes ces nations sont incircumcises de corps; mais tous les enfans d'Israël sont incircumcisi de cœur.

C O M M E N T A I R E.

pour objet Dieu même, & ne nous apprenne à nous mépriser, & à nous humilier sous la main de Dieu, & à ne nous glorifier qu'en lui seul. Toute autre sagesse est vaine, & même dangereuse. *N'ayez de complaisance ni dans votre sagesse, ni dans votre force, ni dans vos richesses*, dit un Payen: (a) *car Dieu seul est vraiment sage, fort & riche.*

ψ. 25. VISITABO SUPER OMNEM QUI HABET CIRCUMCISUM PRÆPUTIUM. *Je visiterai dans ma colère tous ceux qui sont circoncis, de même que ceux qui ne le sont pas.* Je punirai indifféremment tout homme qui m'offensera; circoncis, ou incircumcisé, sans distinction. Ainsi n'espérez pas que je doive laisser vos crimes impunis, parce que vous portez la circoncision, qui est la marque de mon alliance. Quelques Hébreux (b) croient que Dieu menace de punir rigoureusement ceux qui ayant été circoncis, ont tâché d'effacer en eux la marque de la circoncision, en faisant revenir le prépuce (c). Mais le premier sens est le seul véritable. La suite y détermine absolument. Les peuples dénommez ci-après, burent le calice de la colère de Dieu, après que Jérusalem en eût été enyvrée. Voyez ci-après le Chap. xxv. 17. 18. 19. 20. & *suiv.*

ψ. 26. SUPER ÆGYPTUM, ET SUPER JUDAM, ET SUPER EDMOM; QUIA OMNES GENTES HABENT PRÆPUTIUM: OMNIS AUTEM DOMUS ISRAEL, INCIRCUMCISI SUNT CORDE. *Je visiterai l'Égypte, Juda, Edom; parce que toutes ces nations sont incircumcises de corps: mais tous les enfans d'Israël sont incircumcisi de cœur.* Edom, l'Égypte, Moab, Ammon, les autres peuples du désert, seront punis de leurs crimes, de même que Juda; parce que les uns, & les autres sont incircumcisé, mais non de la même sorte; car les premiers sont incircumcisé de corps, & les seconds le sont de cœur. La circoncision ne sert de rien à ces derniers; & n'être pas circoncis, ne nuit pas aux autres, & ne les rend pas plus coupables. En un mot, comme il l'a dit au commen-

(a) *Phocilides.* μη γαρ σοφία, μητ' ἀλ-
κῆ, μητ' οἱ πλοῦτοι,
ἔστι θεός ἐστι σοφός, δυνατός ἀμαί, καὶ
κελεύεταί.

(b) *Rabb. in lib. Aruch.*

(c) Voyez ce qu'on a dit sur cela. 1.
Macc. I. 16. & *1. Cor.* VII. 18.

cement, circoncis, ou incirconcis, tout lui est égal, dès que le crime demande qu'il fasse éclatter sa vengeance : *Visitabo super omnem circumcísium, cum prapúio*, dit l'Hébreu.

Plusieurs Interprètes (a) supposant que les Egyptiens, les Iduméens, les Moabites, les Ammonites, & les Arabes étoient circoncis, font faire à Jérémie un raisonnement tout différent de celui que nous avons proposé. Ils disent que Dieu menace de punir tous les peuples circoncis, aussi-bien que les Juifs; parce que les uns, & les autres sont incirconcis de cœur. Que les Juifs ne se glorifient donc pas de leur circoncision, puisqu'il y a bien d'autres peuples qui la reçoivent, & qui n'en sont pas pour cela plus agréables à Dieu. La seule véritable circoncision est celle du cœur. Sans cela, le reste ne sert de rien. Mais le fait sur lequel on appuye ce raisonnement, n'est nullement certain. Nous avons montré dans une Dissertation faite exprès (b), que la circoncision n'a jamais été pratiquée généralement chez aucune autre nation, que chez les Juifs, & qu'elle vient originairement d'eux; & il n'est pas mal-aisé de faire voir qu'au tems de Jérémie; ni Moab, ni Ammon, ni l'Idumée, ni l'Egypte, ne la pratiquoient point.

Ezéchiél qui vivoit peu de tems après Jérémie, parlant au Roi d'Assyrie, lui dit (c) : *Vous descendrez au fond de l'enfer avec les incirconcis, avec Pharaon, & ses troupes*. Les Egyptiens n'étoient donc pas alors circoncis, au moins communément; car on ne nie pas qu'il ne pût y en avoir quelques-uns qui reçussent la circoncision. Ni l'Écriture, ni les Profanes ne nous fournissent aucune preuve que Moab, & Ammon ayent jamais été circoncis. Ils furent toujours ennemis des Juifs, & n'étoient point sortis d'Abraham. Quel motif auroit pû les obliger à prendre la circoncision? Si les Rois de Juda, ou d'Israël les y avoit contraints, pendant qu'ils dominèrent sur leur pays, ils les auroient obligés aussi à observer les Loix de Moïse; ce qu'ils n'ont certainement pas fait. Achior Moabite, dont il est parlé dans le Livre de Judith, & qui vivoit du tems de Manassé, ayeul de Josias, sous lequel prophétisoit Jérémie, n'avoit pas la circoncision; il entra dans Béthulie, & se fit circoncir (d). Les Iduméens ne commencèrent à pratiquer cette cérémonie qu'assez tard. Joseph nous en apprend l'origine (e). Hircan Maccabée les ayant assujettis, leur imposa pour Loi la circoncision, & l'observance des cérémonies Juives. Avant ce tems, ils ne se croyoient

(a) Theodoret. Hieron. Raban. Dionys. Hugo. Castal. alii.

(b) Voyez dans le tome de la Genèse, pag. 42. Dissert. sur l'origine de la Circoncision.

(c) Ezech. xxxi. 18.

(d) Judith. xiv. 6. Tunc Achior videns virtutem quam fecit Deus Israël, relicto gentilitatis

ritu, credidit Deo, & circumcidit carnem prapú-
tiii sui.

(e) Joseph. Antiq. lib. 13. c. 17. Ἐπειδὴ
ἀπάρτα τῆς Ἰδουμαίας ὑποχρῆτες ἠκούσαντες
ἐπέστρεψον αὐτοῖς ῥῆμιν ἐν τῇ χυαῶν εἰ δευτέμ-
ῃ πρὸς αἰδῖα, καὶ τοῖς Ἰουδαῖοις νόμον ἔθε-
σαν δευτέμιν, &c.

point obligez à cela , quoique descendus d'Abraham , & d'Isaac , aussi bien que les Juifs. Saint Epiphane (a) prétend même qu'Esau , en haine de Jacob son frere , effaça en lui-même , autant qu'il put , les marques de la circoncision.

Quant aux Arabes Scénites , & autres désignez ici par ces mots : *Qui portoient des cheveux courts , & qui demeurent dans le désert*, ces peuples paroissent avoir de tout tems pratiqué la circoncision , quoiqu'avec assez de négligence. Mais comme ils ne la prenoient qu'assez tard , & d'une manière fort arbitraire , ils étoient regardez par les Juifs comme des incirconcis. Leur circoncision ne pouvoit passer comme une marque de l'alliance de Dieu avec Abraham , parce que cette alliance n'avoit pas été renouvelée à Sinai , & que le Seigneur n'avoit pas choisi la race d'Ismaël , pour être son peuple , ni celle d'Esau ; mais seulement la postérité de Jacob. Enfin la vraie circoncision est celle qui se prend au huitième jour , à l'imitation d'Isaac. Entre ces peuples qui portoient les cheveux courts , Jérémie (b) compte Cédar , & Théman , descendus d'Ismaël (a) ; & Buz , descendu de Nachor (d) , & Dédan , fils d'Abraham , & de Céthura , par Jecsan (e). L'Hébreu à la lettre (f) : Je visiterai *sous ceux qui ont les angles*, ou les extrémitez coupées , qui habitent dans le désert , c'est-à-dire , dans l'Arabie déserte. On peut entendre ce Texte de *l'extrémité de leurs cheveux* , qu'ils coupoient en rond , & en forme de couronne , tout autour de la tête , de même à peu près que nos Ecclésiastiques portent les cheveux , & encore plus courts que la plupart ne les portent aujourd'hui ; & de *l'extrémité de la barbe* , qu'ils coupoient depuis l'oreille jusqu'au menton , ne laissant qu'une touffe de barbe au bas du menton : Ce qui étoit contraire à l'usage des Hébreux , à qui il étoit expressément défendu (g) *d'exterminer l'angle de leur barbe* , c'est-à-dire , de couper ce qui couvre le bas des jouës depuis l'oreille jusqu'au menton (h).

Cette manière de faire la barbe , & les cheveux , venoit d'une superstition des Arabes. Comme ils adoroient principalement Bacchus , ou Liber , ils imitoient la tonsure de ce Dieu , & se coupoient comme lui les cheveux en rond , en retranchant ceux qui couvroient les temples (i). Cette sorte de tonsure se trouve appelée *xizoté* dans les Septante , d'un nom assez approchant de l'Hébreu *kérouzéli* , qui est employé ici , pour marquer des cheveux coupez par le bout. Cette cérémonie est absolument défendue

(a) Epiph. lib. de ponderib. & mensur. Circa medium
 (b) Vide Jerem. xxv. 23. & xlix. 33.
 (c) Genes. xxv. 13. 15.
 (d) Vide Job. xxxii. 2.
 (e) Genes. xxv. 1. 3.
 (f) ועל כל קצוצו פאה היושבים בסדבר
 (g) Levit. xix. 27.
 (h) Theodoret. hic. א' ו' (אין פ' ו' ש' מ' א' א' א')

καὶ ἢ ἀεικεσμένους τὸ ἦ' ἁπόσπον ; ἀνάστα
 γὰρ ἦ' ἀπεμῶν ἄβελαν τὰς τρίχας.
 (i) Herodot. lib. 3. c. 8. καὶ ἦ' περὶ τῶν
 τῶν κερῶν κοίραται φασι , κατὰ τὸν αὐτὸν δ' Διόνυσον κειραται . κείρονται δ' ὑποστράχαλα . ἐξυρῆντες τὰς προτάφους.

aux Hébreux par Moÿse (a) : *Non in rotundum attondebitis comam, nec radetis barbam*; apparemment en horreur de la superstition des Arabes, qui faisoient cela en l'honneur d'une fausse Divinité.



CHAPITRE X.

Vanité du culte des astres & des idoles. Dieu seul digne de nos respects & de nos adorations. Souveraine puissance du Seigneur.

Malheur dont Jérusalem est menacée.

¶. 1. *A*udite verbum, quod locutus est Dominus super vos, domus Israël.

2. *Hac dicit Dominus: Juxta vias gentium nolite discere: & à signis Cæli nolite metuere, qua timent gentes:*

¶. 1. *E*coutez ce que le Seigneur a dit pour vous, maison d'Israël :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Ne vous rendez point disciples des erreurs des nations: ne craignez point les signes du Ciel comme les nations les craignent ;

COMMENTAIRE.

¶. 1. *A*UDITE VERBUM. *Ecoutez ce que le Seigneur a dit pour vous, Maison d'Israël.* Jérémie continuë ici ces invectives contre Juda. Il lui dit à la fin du Chapitre précédent, que le Seigneur traiteroit sans distinction tous ceux qui l'irritent, soit Juifs, soit Gentils, circoncis, ou incirconcis. Il dit ici que s'ils veulent éviter la vengeance du Seigneur, il faut qu'ils quittent les impiétez, & les superstitions des peuples idolâtres.

¶. 2. *JUXTA VIAS GENTIUM NOLITE DISCERE, ET A SIGNIS COELI NOLITE METUERE.* *Ne vous rendez point disciples des erreurs des nations, & ne craignez point les signes du Ciel.* Ou bien: N'apprenez point les usages, & les cérémonies des Payens, & ne révérez point les astres, qui ne sont que des signes établis de Dieu, pour nous marquer les tems. *Les voyes des nations, ne sont autres que leurs pratiques de Religion; qu'il appelle leurs Loix* au verset suivant: *Quia Leges populorum vana sunt.* Les signes du Ciel sont le Soleil, la Lune, les étoiles, que Dieu créa au commencement (b) : *Ut sint in signa, & tempora, & dies, & annos.* Les Payens les tenoient pour des Divinitez, & les craignoient comme

(a) Levit. xix. 27.

(b) Genes. i. 14.

3. *Quia leges populorum vana sunt : quia lignum de saltu pracidit : opus manus artificis in ascia.*

4. *Argento & auro decoravit illud : clavis , & malleis compegit , ut non dissolvatur.*

5. *In similitudinem palma fabricata sunt , & non loquentur : portata tollentur , quia incedere non valent : nolite ergo timere ea , quia nec malè possunt facere , nec bene.*

3. Parce que les loix des peuples de la terre ne sont que vanité. Un ouvrier coupe un arbre avec la cognée dans une forêt ;

4. Il le met en œuvre , il l'embellit en le couvrant de lames d'or & d'argent , qu'il unit ensemble avec des cloux à coups de marteau , afin que nulle partie ne se sépare.

5. Cette statuë demeure droite comme un tronc de palmier , & elle ne parle point ; on la porte , & on la met où l'on veut , parce qu'elle ne peut marcher. Ne craignez donc point toutes ces idoles , parce qu'elles ne peuvent faire ni bien , ni mal.

COMMENTAIRE.

la cause de tout ce qui arrivoit de bien , ou de mal dans le monde. Ils les adoroient presque par tout l'Orient. On leur attribuoit des influences , & des effets sur tous les Corps sublunaires. C'est sur quoi étoit fondée l'Astrologie judiciaire , & la science des horoscopes , si ancienne , & si enracinée chez les Orientaux. *Craindre* dans l'Écriture , se met souvent pour rendre le culte souverain (a). *La frayeur d'Isaac* , signifie le Dieu d'Isaac (b). Dieu défend de craindre les idoles , c'est-à-dire , de les adorer.

¶ 4. CLAVIS , ET MALLEIS COMEPGIT. *Il unit ensemble avec des cloux à coups de marteau.* Il unit ensemble les morceaux de la statuë ; ou , il attache sur le bois les lames d'or , & d'argent avec des cloux , & à coups de marteau. On peut comparer à ceci Isaïe (c) , Baruch (d) & l'Auteur du Livre de la Sageffe (e) , qui se raillent de la folie des Idolâtres avec leurs Dieux de bois , de pierre , d'or , & d'argent. Les Payens eux-mêmes dans leur belle humeur , n'ont pas épargné ces Divinitez ridicules. Prudence (f) remarque fort bien que si l'on adore les statuës , à cause de leur beauté , on devoit aussi adorer les Myrons , les Phidias , & les Polyclètes , & même leurs outils , puisque tout ce que ces Idoles ont de beau , & de respectable , elles le tiennent de ces fameux ouvriers

¶ 5. IN SIMILITUDINEM PALMÆ FABRICATA SUNT. *Cette statuë demeure droite comme un tronc de palmier.* Elle est inflexible , immobile , arrêtée , sans action , & sans mouvement , comme un tronc de

(a) Levit. xix. 14. Deut. vi. 13. xlii. 4. Jerem. v. 22. Jon. i. 9. Malach. i. 6.

(b) Genes. xxxi. 42. 53.

(c) Isai. xci. 7. xlii. 8. 9.

(d) Baruc. ii. 3. & seq.

(e) Sap. xlii. 11. 12. &c.

(f) Prudent. Forceps Myronis , Polyleti malleus.

Natura vestrum est , atque origo cœlitum ; Mivor quod ipsum non sacratis Mentorem , Nec templum , & aras ipse Phidias habet , Fabri Deorum , vel parentes numinum : Qui si caminis institissent segnius , Cum considerunt gentibus stultis Deos , Non esset ullus Jupiter constatilis.

6. Non est similis tui, Domine. Magnus es tu : & magnum nomen tuum in fortitudine.

7. Quis non timebit te, ô Rex gentium? tuum est enim decus : inter cunctos sapientes gentium, & in universis Regnis eorum nullus est similis tui.

6. Seigneur, il n'y a point de Dieu qui vous soit semblable. Vous êtes grand, & votre nom est grand en vertu, & en puissance.

7. Qui ne vous craindra, ô Roi des nations? parce que la gloire vous appartient, & que nul n'est semblable à vous parmi tous les sages, & dans tous les Royaumes du monde.

COMMENTAIRE.

palmier. Cette comparaison convient assez à ces anciennes statuës qu'on voyoit en Egypte, & ailleurs, avant qu'on eût porté chez les Grecs la sculpture au point de perfection, où l'on la vit depuis. Les Orientaux, avant l'Empire des Grecs, avoient fort peu de goût pour ces sortes de choses (a). Leurs figures étoient taillées tout d'une venue, ayant les mains pendantes, & colées sur leurs côtes, les yeux fermez, les pieds joints; en sorte qu'elles ne différoient pas beaucoup de ces troncs de palmiers, auxquels Jérémie les compare ici. Ce fut Dédale, célèbre Architecte, qui le premier leur donna une autre attitude, qui dégageda leurs pieds, leur ouvrit les yeux, & mit leurs mains comme en mouvement; en sorte qu'elles représentoient des hommes animez, & en action. C'est ce que nous apprend Diodore de Sicile. Dédale vivoit avant Jérémie; mais son art n'étoit point encore connu dans la Judée, ni dans les Provinces voisines. L'on n'y quitta que fort tard, c'est-à-dire, sous les Grecs, & sous les Romains, l'ancien goût pour les statuës.

ψ. 7. TUUM EST ENIM DECUS. La gloire (ou la beauté) vous appartient. L'Hébreu (b) est traduit diversement. Le Caldéen (c): Parce qu'à vous appartient de regner. Vous êtes le souverain Monarque. Théodotion, le Syriaque, & plusieurs nouveaux Interprètes: Car il vous appartient, s'entend d'être craint. Qui ne vous craindra point, ô Roi des nations? Car vous seul méritez véritablement d'être redouté. Les Septante (d) ont omis tout ce qui est depuis le ψ. 5. jusqu'au 9. & encore ne mettent-ils pas les versets 10. & 11. entiers. Voici ce qu'on lit dans leur Version. (ψ. 5.) (e) C'est un argent travaillé. Ils ne peuvent marcher. (ψ. 9.) C'est un argent battu au marteau, & mis en lames. (C'est de) l'or de Mophaz, (qui) vient de Tharsis; c'est l'ouvrage de la main des orfèvres; ce n'est que le travail des ouvriers. Ils les revêtent d'hyacinthe, & de pourpre. Ils ne peuvent aller qu'on

(a) Diodor. Sic. lib. 4. Bibliot. p. 192. seu 276. Edit. Vechel. Οἱ δὲ οὐ τῆς τεχνικῆς κατασκευῆς ἑ ἀγάλματα πῆς μὲν ἕμισσι μαιμακῆσι, τῆς δὲ χῆρας ἰστοῖα καθεμῆνας, & τῆς πλῆθους κακοποιῆτας, &c.

(b) כִּי לֹךְ וְאֵתָה

(c) הוּא מְלֹכָהּ הוּא

(d) Σὺ γὰρ ἀρέσκει.

(e) Ἀργύριον πορευτὸν ὄζειν, ἢ ἀποβάλλονται ἢ ἀργύριον ἀποβάλλεται ἔστιν. Ἀπὸ θαρσῆς ἢ χρυσίου μωφάζ, ἢ χερὶ χρυσοποιῶν, ἔργα τεχνικῆς ποιῶν. &c.

8. Pariter insipientes, & fatui probabuntur : doctrina vanitatis eorum lignum est.

9. Argentum involutum de Tharsis affertur, & aurum de Ophaz opus artificis, & manus ararii : hyacinthus, & purpura indumentum eorum, opus artificum univèrsa hæc.

10. Dominus autem Deus verus est : ipse Deus vivens, & Rex sempiternus, ab indignatione ejus commovebitur terra : & non sustinebunt gentes comminationem ejus.

8. Aussi on les convaincra qu'ils sont des fous & des insensés : car le bois qu'ils adorent est la preuve de la vanité de leur doctrine.

9. On apporte de Tharsis le meilleur argent, & d'Ophaz l'or le plus pur : la main de l'ouvrier & du statuaire le met en œuvre ; l'hyacinthe & la pourpre éclatent dans les vêtements de leurs statues ; tout cela n'est que l'ouvrage d'un homme habile en son art.

10. Mais le Seigneur est lui-même le Dieu véritable, le Dieu vivant, le Roi éternel. Son indignation fait trembler la terre, & les nations ne peuvent soutenir ses menaces.

COMMENTAIRE

ne les porte. Ne les craignez point, parce qu'ils ne sont pas capables de mal faire, & qu'ils n'ont rien de bon. (ψ. 11.) Mais vous leur direz : Que les Dieux qui n'ont pas fait le Ciel, & la terre, périssent de dessus la terre, & de dessous le Ciel. (ψ. 12.) C'est le Seigneur qui a créé la terre, &c.

ψ. 8. PARITER INSIPIENTES, ET FATUI PROBABUNTUR; DOCTRINA VANITATIS EORUM LIGNUM EST. On les convaincra qu'ils sont des foux, & des insensés; car le bois qu'ils adorent, est la preuve de la vanité de leur doctrine. Leurs Idoles portent témoignage contre eux. L'Hebreu (d) : Dans une chose, ou tous ensemble, ils sont brutes, & insensés. Le bois lui-même est la preuve de leur folie, ou la doctrine de leur vanité.

ψ. 9. ARGENTUM INVOLUTUM DE THARSIS AFFERTUR. On apporte de Tharsis le meilleur argent. La ville de Tharse, en ce tems-là étoit encore un lieu de commerce célèbre dans tout l'Orient. C'est de-là que venoit le meilleur argent, ou l'argent en feuilles (b), suivant l'Hebreu; apparemment parce qu'il y avoit en ce pays des ouvriers habiles, qui battoient l'or, & qui le mettoient en feuilles.

ET AURUM DE OPHAZ. Et d'Ophaz l'or le plus pur. Nous avons essayé ailleurs (c) de montrer que l'or d'Ophaz, de Phaz, ou d'Uphaz, étoit le même que celui du fleuve Phison, marqué dans Moïse.

ψ. 10. AB INDIGNATIONE EJUS COMMOVEBITUR TER-

(a) באחת ובערו ויבסלו מוסר הבליים
עצהו
(b) כסף מרוקע מחרשוש Voyez Exod. xxxix. 3. Num. xvi. 38. 39. Isai. xl. 19. Où רקע se met pour mettre de l'or, de l'argent, &

de l'airain en feuilles.

(c) Voyez notre Commentaire sur la Genèse, Ch. 11. 11. p. 58. 59. & la Dissertation sur Ophir, p. 36.

11. *Sic ergo dicetis eis : Dii, qui cœlos & terram non fecerunt ; pereant de terra, & de his quæ sub cœlo sunt.*

12. *Qui facit terram in fortitudine sua, preparat orbem in sapientia sua, & prudentiâ suâ extendit cœlos.*

11. Vous leur parlerez donc de la sorte : Que les Dieux qui n'ont point fait le Ciel & la terre, périssent deffous le Ciel, & soient exterminés de la terre.

12. C'est Dieu qui a créé la terre par sa puissance, qui a affermi le monde par sa sagesse, qui a étendu les cieus par sa souveraine intelligence.

COMMENTAIRE.

R. A. *Son indignation fait trembler la terre.* Jérémie représente ici la grandeur, & la puissance de Dieu, par les effets qu'elle produit dans la nature. Ce qui frappe le plus les hommes, sont les tremblemens de terre, le tonnerre, les éclairs, la production de la pluye, & des vents, la création de l'univers. Or tout cela est l'ouvrage du Seigneur. Dans sa fureur, il fait trembler la terre. *Il regarde la terre, & elle tremble*, dit le Psalmiste (a) : *il touche les montagnes, & la fumée en sort.* Lorsqu'il parle, il produit le tonnerre. S'il fait briller les éclairs, c'est pour faire fortir la pluye des nuës. Les vents sont enfermez dans ses trésors ; il les tient enchaînez par sa puissance. Il tire des extrémitez du monde la matière dont il compose les nuës. C'est ce qu'on verra ci-après (b). Voilà quelle étoit l'idée des Hébreux sur la production de tous ces effets, qui étonnent les mortels. Ils les rapportoient directement à Dieu, comme à leur cause naturelle.

¶ 11. **SIC ERGO DICETIS EIS : DII QUI COELOS, ET TERRAM NON FECERUNT, PEREANT DE TERRA, ET DE HIS QUÆ SUB COELO SUNT.** Vous leur parlerez donc de la sorte : *Que les Dieux qui n'ont point fait le Ciel, & la terre, périssent deffous le Ciel, & soient exterminés de la terre.* Ce verset est en Caldéen, & il paroît ici comme en parenthèse ; car il interrompt la suite du discours. On a remarqué sur le ¶ 7. que les Septante n'avoient pas lû les versets 6. 7. 8. & 10. Mais ils ont lû ce verset, qui est apparemment une espèce de formule, que Jérémie leur donne, pour se prémunir contre l'idolâtrie, & pour détester les Idoles, lorsqu'ils seront en Caldée ; à moins qu'il n'ait été ajouté pendant la captivité. Il y en a (c) qui croient qu'il fut écrit par Jérémie, lorsque Jéchonias fut emmené captif par Nabuchodonosor. Mais nous croyons que ces Prophètes sont d'avant la dix-huitième année de Josias, à cause des désordres qui regnoient alors dans le pays, & qui furent réformez depuis la dix-huitième année de ce Prince.

¶ 12. **QUI PRÆPARAT ORBEM IN SAPIENTIA SUA.** *Qui*

(a) Psal. ciii. 32.
(b) Voyez le ¶ 13.

(c) Chald. Lyr. Rab. Salom. non improbant. Malden. & Castr. Vide Sancti. hic.

13. *Ad vocem suam dat multitudinem aquarum in celo, & elevat nebulas ab extremitatibus terra: fulgura in pluviam facit, & educit ventum de thesauris suis.*

13. Au seul bruit de sa voix il fait tomber du Ciel un déluge d'eaux; il eleve les nuées des extrémités de la terre: il fait fondre en pluye les foudres & les éclairs, & il fait sortir les vents du secret de ses trésors.

COMMENTAIRE.

a affermi le monde par sa sagesse. Qui le rend stable, & ferme sur ses fondemens (a). L'Ecriture nous représente souvent la terre affermie sur des colonnes qui portent au fond des abîmes, comme sur des fondemens inébranlables (b).

ÿ. 13. *AD VOCEM SUAM DAT MULTITUDINEM AQUARUM IN COELO.* Au seul bruit de sa voix, il fait tomber du Ciel un déluge d'eaux. Le tonnerre est appelé dans l'Ecriture, la voix de Dieu (c): *Le Seigneur tonna à grande voix.* Et ailleurs (d): *Il fait éclatter ses voix, & tomber la pluye.* Et Job (e): *Il tonnera par sa voix, & effrayera les hommes.* Enfin le Psalmiste (f): *La voix du Seigneur se fait entendre sur les eaux; elle éclatte dans la puissance, & dans la gloire; la voix du Seigneur brise les cédres, la voix du Seigneur sépare la flamme du feu, & ébranle le désert; elle effraye les biches, & leur fait produire leurs saons.* Les Poètes usent quelquefois du même langage. Homère dit que Jupiter tonna, pour marquer qu'il exauçoit les prières de Nestor (g). Jérémie dit que le Seigneur, au bruit de sa voix, fait tomber du Ciel un déluge d'eaux; parce que la pluye suit ordinairement le tonnerre. La chute des nuées les unes sur les autres cause le tonnerre, & les vapeurs condensées qui composent les nuées, venant à se comprimer, & à s'échauffer, se résolvent en pluye, & tombent sur la terre.

ELEVAT NEBULAS AB EXTREMITATIBUS TERRÆ. Il eleve les nuées des extrémités de la terre. Les exhalaisons qui servent à former les nuées, s'élèvent principalement de la mer. Les nuées elles-mêmes viennent pour l'ordinaire des pays maritimes, & semblent s'élever du sein même de la mer. Il y a dans les Pseaumes une expression toute pareille à celle-ci (h): *Educens nubes ab extremo terra.* Voyez aussi Job xxxi. 15. 16. 21. & ci-après Jerem. li. 16.

FULGURA IN PLUVIAM FACIT. Il fait fondre en pluye les foudres, & les éclairs. Il répète la même expression au Chap. li. 16. & on la lit

(a) סכין חבל בחסמתי
(b) 1. Par. xvi. 30. Psal. xxxiii. 2. xlvi. 9. lxxiv. 4. xcii. i. xcvi. 10. Jerem. li. 15.
(c) 1. Reg. vii. 10. ירעם יהוה בקול גדול
(d) 1. Reg. xii. 17. 18. יתן קלות וסטר
(e) Job. xxxvii. 5. ירעם אל בקולי נפל אורח

(f) Psal. xxviii. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9.
(g) Homer. Iliad. xv. ὡς ἔφατ' εὐχόμενος
μέγα δ' ἐκτυπε μπίετα ζεύς
Ἀέων αἰών Νηλεΐδης ἀργεῖος.
(h) Psal. cxxxiv. 7.

14. *Stultus factus est omnis homo à scientia: confusus est artifex omnis in sculptili: quoniam falsum quod constituit, & non est spiritus in eis.*

15. *Vana sunt, & opus risu dignum: in tempore visitationis suæ peribunt.*

16. *Non est his similis pars Jacob: qui enim formavit omnia: ipse est: & Israël virga hereditatis ejus: Dominus exercituum nomen illi.*

14. Tout homme a été confondu par sa propre science. La statue est la confusion du sculpteur, parce que ce qu'il a fait est une chose fautive, & un corps sans ame.

15. Leur ouvrage n'est que vanité, ce n'est qu'une illusion dont on doit rire; ils périront tous, lorsque Dieu les visitera dans sa colère.

16. Celui que Jacob a pris pour son partage, ne ressemble pas à ces idoles. C'est lui-même qui a créé toutes choses. Israël est son peuple & son héritage, & son nom est le Dieu des armées.

COMMENTAIRE.

au même endroit du Pseaume que l'on a cité. On peut traduire: Il fait paroître les éclairs comme un signe de la pluie (a). Le Caldéen: *Il a fait les éclairs pour le tems de la pluie.* Les éclairs sont produites par l'inflammation des exhalaisons renfermées dans les nuées, lorsque celles-ci venant à tomber l'une sur l'autre, compriment violemment l'air qui est entre deux. Les exhalaisons enflammées s'échappent, percent la nuë, & sont comme les avant-coureurs de la pluie, qui ne manque pas de tomber, lorsque les nuës s'abaissent, & se fendent.

EDUCIT VENTUM DE THESAURIS SUIS. *Il fait sortir les vents du secret de ses trésors.* On appelle trésors dans le stile des Hébreux, tout ce qui sert à ferrer quelque chose, comme de l'or, de l'argent, du froment, du vin, des huiles, des aromates, des habits. Job parle des trésors où Dieu conserve la grêle, & la neige (b) *Numquid ingressus es thesauros nivis, aut thesauros grandinis aspexisti?* Virgile par une figure à peu près pareille à celle-ci, nous décrit Eole, qui tient les vents, & les tempêtes enfermez, & enchaînez dans de vastes cavernes (c):

Vasto Rex Æolus antro
 Luētantes ventos, tempestatésque sonoras
 Imperio premit, ac vinclis, & carcere frenat.

ψ. 14. STULTUS FACTUS EST OMNIS HOMO A SCIENTIA. *Tout homme a été confondu par sa propre science; ou, tout homme a prouvé sa folie par sa science.* Le plus habile ouvrier à faire des statues, & des Idoles, est convaincu par-là même qu'il n'est qu'un insensé; car s'il étoit véritablement sage, ne verroit-il pas la vanité d'un tel culte? Voyez ci-devant verset 8. *Doctrina vanitatis eorum lignum est.* La suite du discours

(a) Theodoret. Ἀ' σεντὰς ἐν τῶν ἐπιτοῶν
 οὐ; τῆ υἱῶν ἡ ἀντα σμάρνα!
 (b) Job. xxxviii. 22. Vide & Psal. cxxxiv. 7. & Jerem. li. 16.
 (c) Virgil. Aneid. i.

17. *Congrega de terra confusionem tuam, qua habitas in obsidione.*

17. Vous qui devez être bien-tôt assiégés ; ramassez de tout le pays ce qui cause votre confusion.

18. *Quia hac dicit Dominus : Ecce ego longè projiciam habitatores terra in hac vice : & tribulabo eos ita ut inveniantur.*

18. Car voici ce que dit le Seigneur : Pour cette fois je jetterai bien loin les habitans de cette terre, & je les affligerai d'une telle sorte, que pas un n'échappera.

COMMENTAIRE

favorise cette explication. On peut aussi lui donner ce sens : Tout homme s'est trouvé insensé, & sans science (a) ; parce que son ouvrage est un ouvrage de vanité, sans réalité, sans solidité, sans vérité : *Quoniam falsum est quod conflavit.* Ses Idoles ne sont bonnes à rien. Il n'y a que des insensés qui soient capables de les faire, & de les adorer : (ψ 15.) *Vana sunt, & opus risu dignum.*

ψ. 17. CONGREGA DE TERRA CONFUSIONEM TUAM, QUÆ HABITAS IN OBSIDIONE. *Vous qui devez être bien-tôt assiégés, ramassez de tout le pays ce qui cause votre confusion.* Rassemblez vos Idoles dans Jérusalem, ces sujets de votre honte éternelle ; faites-les venir avec vous dans la ville, pour la défendre contre l'ennemi. L'Hébreu (b) : *Fille de Sion, qui habitez dans la ville forte, rassemblez du pays vos marchandises.* Faites venir dans Jérusalem tout ce que vous avez de meilleur dans le pays ; réfugiez-y vos meilleurs effets ; l'ennemi va se répandre sur vos campagnes ; il défolera tout. Dans ces rencontres, chacun se jette dans quelque place forte, & y porte ce qu'il a de plus précieux. Il a déjà exhorté le peuple à se retirer dans la Capitale, ci-devant Chap. VIII. 14. *Convénite, & ingrediamur civitatem munitam, & sileamus ibi.* Les Septante (c) : *Celle qui demeure dans la forteresse, a ramassé ce qu'elle a au dehors.* L'Édition Romaine : *Il a ramassé de dehors votre bien, qui étoit dans le pays choisi.*

ψ. 18. ECCE EGO LONGE PROJICIAM HABITATORES TERRÆ IN HAC VICE, ET TRIBULABO EOS, ITA UT INVENIANTUR. *Pour cette fois je jetterai bien loin les habitans de cette terre, & je les affligerai de telle sorte, que pas un n'échappera ; à la lettre, de telle sorte, qu'ils trouveront que mes menaces ne sont pas vaines.* On pourroit

(a) נבער כל אדם ומועתה אין La préposition peut marquer privation, défaut. *Genes. xxvii. 39. Psal. cxv. 24. Jerem. xlviii. 45. Lament. iv. 9.*

(c) Συνηγαθη εξωθεν της υπωστασις αυτης κατοικησα εν τηχυρωματι. *Edit. Rom. & Theodoret. Συνηγαθη εξωθεν της υπωστασις αυτης καταχυσα εν ολιστοις.*

(b) אספו סארצ בנאתך ישבת במצור

19. *Vae mihi super contritione mea ; pessima plaga mea. Ego autem dixi : Planè hac infirmitas mea est, & portabo illam.*

20. *Tabernaculum meum vastatum est, omnes funiculi mei dirupti sunt, filii mei, exierunt à me, & non subsistunt : non est qui extendat ultra tentorium meum, & erigat pelles meas.*

19. Hélas, malheureuse que je suis, *dira* alors Sion : Je me sens toute brisée, ma playe est maligne & incurable. Mais je me suis dit à moi-même : C'est moi qui suis l'unique cause de mon malheur, il est juste que je le souffre.

20. Mes tentes ont été renversées, tous les cordages qui les tenoient ont été rompus ; mes enfans sont sortis de mon enceinte, & ils ne sont plus. Il n'y a plus personne pour dresser mes tentes, ni pour élever mes pavilions.

COMMENTAIRE.

traduire l'Hébreu (a) : Pour cette fois je jeterai en l'air, comme une pierre qu'on jette avec la fronde, tous ceux qui habitent ce pays, & je les affligerai, afin qu'ils soient trouvez, attaquez, saisis, accablez de maux ; ou, afin qu'ils trouvent, qu'ils expérimentent combien ma colère est grande, & jusqu'à quel point je porte ma vengeance, lorsqu'on a méprisé ma bonté. Le Caldéen : Je les accablerai de maux, pour leur faire porter la peine de leurs péchez. Les Septante (b) : Je supplanterai les habitans de cette terre, & je les affligerai afin qu'ils soient trouvez. Enfin voici comme je voudrois expliquer ce passage : Pour cette fois, je vais écarter mon peuple dans une terre étrangère, comme un frondeur jette au loin une pierre de sa fronde. Je les accablerai de tant de maux que je les forcerai de me chercher, & de me trouver. Je les ramènerai au bon chemin malgré qu'ils en ayent, à force de maux, & de traverses. Trouver se met ici pour chercher. Je leur ferai souffrir tant de maux, qu'enfin ils travailleront à me trouver. Dans votre captivité vous m'invoquerez, & je vous exaucerai, dit le Seigneur par Jérémie (c). Quand vous me chercherez de tout votre cœur, vous me trouverez, & je vous rappellerai de votre exil.

ψ. 19. PLANE HÆC INFIRMITAS MEA EST, ET PORTABO ILLAM. C'est moi qui suis l'unique cause de mon malheur, il est juste que je le souffre. Voilà l'effet des menaces qu'on me fait il y a si long tems ; me voilà enfin abattuë, & frappée de maladie ; il faut me résoudre à la souffrir. Il n'y a point de remède à mon mal.

ψ. 20. TABERNACULUM MEUM VASTATUM EST. Mes tentes ont été renversées. Mes villes, mes palais, mon Temple, mais mai-

(a) הַנְּנוּ קוֹלָע אַח וְשִׁבְנוּ הָאָרֶץ בַּפֶּעַם | γὶν ταῦτις, καὶ ἐκδλίψω αὐτὸς ὅτις ὑπερῆ-
 תּוֹמָה : וְהִצַּרְתִּי לָהֶם לְמַעַן יִמְצְאוּ | Aqu. & Sym. ἐπιδοθήσω.
 (b) Ἰδὲ ἰσὺ ἀκολίω τῆς κατακλιῆτας τῆς | (c) Jerem. xxix. 13. 14.

21. *Quia stultè egerunt pastores , & Dominum non quaesierunt : propterea non intellexerunt , & omnis grex eorum dispersus est.*

22. *Vox auditionis ecce venit , & commotio magna de terra aquilonis : ut ponat civitates Juda solitudinem , & habitaculum draconum.*

23. *Scio , Domine , quia non est hominis via ejus : nec viri est ut ambulet , & dirigat gressus suos.*

21. Car tous les pasteurs ont agi d'une manière insensée ; ils n'ont point cherché le Seigneur. C'est pourquoi ils ont été sans intelligence, & tout leur troupeau a été dispersé.

22. Un grand bruit s'entend de loin, un tumulte effroyable qui vient de la terre de l'aquilon, pour réduire les villes de Juda en un désert, & les rendre la demeure des dragons.

23. Seigneur, je sai que la voye de l'homme ne dépend point de l'homme, & que l'homme ne marche point, & ne conduit point ses pas par lui-même.

COMMENTAIRE.

sons ont été renversées avec la même facilité, qu'une tente est abattue par une tempête, ou par une troupe d'ennemis. Ce sont mes pasteurs qui m'ont attiré ces malheurs, par leur folie : (*ψ.* 21.) *Quia stultè egerunt pastores.* Il continué dans la même allégorie : Mes tentes, mes pasteurs, leur troupeau, &c. Ces pasteurs sont les Princes, les Rois, les Prêtres, les Chefs du peuple.

ψ. 22. **VOX AUDITIONIS DE TERRA AQUILONIS.** *Un grand bruit s'entend de loin de la terre d'Aquilon.* J'entens déjà l'armée de Nabuchodonosor qui s'avance avec grand bruit du côté du nord, pour venir sur les terres de Juda. Jérémie ne laisse pas à deviner ce qu'il veut dire. Il a déjà remarqué huit fois que le malheur de Juda viendrait du nord ; qu'un grand Conquérant, à la tête d'une puissante armée, étoit prêt à fondre sur le pays.

UT PONAT CIVITATES JUDA IN SOLITUDINEM, ET HABITACULA DRACONUM. *Pour réduire les villes de Juda en un désert, & les rendre la demeure des dragons.* L'Hébreu *thannim*, qu'on traduit par *dragons*, se prend souvent pour de grands poissons. Il seroit difficile de l'entendre ici en ce sens. Symmaque traduit *des syrènes*, & les Septante, *des austruches*. J'aime mieux l'entendre *des serpens*. Ils aiment les mazures, & les lieux incultes, & déserts ; & d'ailleurs les Hébreux mettent dans la même classe les poissons, & les reptiles. *Thannim* se prendra pour les plus grands reptiles, tant de ceux qui demeurent sur la terre, que de ceux qui vivent dans l'eau.

ψ. 23. **SCIO, DOMINE, QUIA NON EST HOMINIS VIA EJUS.** *Seigneur, je sai que la voie de l'homme ne dépend point de l'homme.* Vous reglez, Seigneur, tous les événemens ; tout ce qui arrive, arrive par un effet de votre Providence adorable. L'homme ne peut empêcher ce qui a été une fois absolument résolu dans vos décrets. Ainsi, Seigneur, puisque vous voulez nous faire sentir les redoutables effets de votre justice,

24. *Corripe me, Domine verumtamen in iudicio, & non in furore tuo, ne forte ad nihilum redigas me.*

25. *Effunde indignationem tuam super gentes, quæ non cognoverunt te, & super provincias, quæ nomen tuum non invocaverunt: quia comederunt Jacob, & devoraverunt eum, & consumpserunt illum, & decus ejus dissipaverunt.*

24. Châtiez-moi, Seigneur; mais que ce soit dans votre justice, & non pas dans votre fureur, de peur que vous ne me réduisiez au néant.

25. Répandez votre indignation sur les nations qui ne vous connoissent point, & sur les Provinces qui n'ont point invoqué votre nom; parce qu'elles se sont acharnées sur Jacob, qu'elles l'ont dévoré entièrement, qu'elles l'ont consumé, & ont détruit tout ce qu'il avoit de beau.

COMMENTAIRE.

châtiez-nous; mais épargnez notre foiblesse. (ψ. 24.) *Corripe me; verumtamen in iudicio, & non in furore tuo.* Autrement: Je sai, Seigneur, que l'homme laissé à lui-même, ne peut par les seules forces de la nature se conduire dans le bien (a); que tout ce qu'il a, & tout ce qu'il fait de bien, il le tient de votre miséricorde. Théodoret, & quelques autres (b) l'expliquent ainsi: Nous savons, Seigneur, que le Prince que vous envoyez contre nous, ne vient pas sans vos ordres; que les succès de ses armes, & le bonheur de son entreprise, viennent uniquement de vous: mais Seigneur, délivrez-nous de cet ennemi si terrible, si nous avons mérité des châtimens, que nous les recevions de votre main. Punissez-nous en Pere, & non en Juge.

ψ. 24. CORRIPE ME IN JUDICIO, ET NON IN FURORE TUO. Châtiez-moi; mais que ce soit dans votre justice, & non dans votre fureur. La justice n'est pas toujours opposée à la miséricorde; elle marque ici la justice tempérée par la clémence. Châtiez-moi suivant les Loix de votre justice; mais non pas suivant l'excès de votre colère, & de votre rigueur. David demande en plus d'un endroit au Seigneur qu'il ne le punisse pas suivant sa colère (c): *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripas me.* Jérémie nous explique bien ce que c'est qu'être châtié avec jugement, *in iudicio*, c'est après, (c) lorsqu'il dit: *Quand je frapperai les autres peuples, je les exterminerai entièrement*: mais pour vous, je ne vous perdrai pas sans ressource; je vous châtierai avec jugement: *Castigabo te in iudicio.* Comme un pere qui châtie son fils de sens rassis, & sans émotion.

ψ. 25. EFFUNDE INDIGNATIONEM TUAM SUPER GENTES

(a) Hieron. hic. Erubescant novi predicatorum qui aiunt unumquemque suo arbitrio regi. Et in Cap. ix. 23. Ubi sunt qui dicunt hominem proprio regi posse arbitrio, & sic datam liberi arbitri potestatem, ut Dei misericordia tollatur, at-

que iustitia.

(b) Vatab Sanct. Mench. Grot.

(c) Psal. vi. 1. & xxxvii. 1.

(d) Jerem. xxx. 11.

QUE NON COGNOVERUNT TE. *Répandez votre indignation sur les nations qui ne vous connoissent point.* Traitez-les dans la dernière rigueur ; exterminez-les. S'il faut que votre juste vengeance éclatte dans sa rigueur sur quelques-uns, pour retenir les mortels dans la crainte, que ce soit plutôt sur les peuples infidèles, & qui ne vous connoissent point, que sur vos fidèles, & sur votre nation choisie. Votre gloire est en quelque sorte intéressée à conserver ceux-ci ; & elle ne court aucun risque à abolir les autres. Quel scandale pour les foibles, s'ils voyoient les méchans, & les infidèles dans la prospérité, & dans l'impunité, tandis que ceux qui ont l'honneur de porter le nom de peuple du Seigneur, seroient dans l'oppression, & dans les dernières calamitez ! Quelque désordre qu'il y ait parmi votre peuple, il y a toujours espérance qu'il se convertira : mais si vous épargnez les Infidèles, ils n'en deviendront que plus insolens, & plus endurcis. Le Prophète ne souhaite donc pas ici le mal de son prochain ; il voudroit, s'il étoit possible, que personne n'éprouvât jamais les effets de la colère du Tout puissant : mais si pour la gloire du Seigneur, il faut que quelquefois sa fureur s'allume, & se fasse sentir, il demande que ce soit plutôt sur les étrangers, que sur le peuple de Dieu ; supposé pourtant que les choses soient égales, & que les crimes de ceux-ci ne l'emportent pas sur ceux des Infidèles, & que l'endurcissement des uns ne soit pas plus grand que celui des autres ; car alors ses souhaits ne paroïtroient plus ni innocens, ni justes. Voyez le Pseaume LXXVI I. 6.





CHAPITRE XI.

Alliance que le Seigneur a faite avec son peuple. Peines contre ceux qui ne l'observent pas. Endurcissement & idolâtrie des Juifs. Mauvais desseins du peuple contre Jérémie. Menaces contre ceux d'Anathoth, qui vouloient empêcher qu'il ne prêchât.

ψ. 1. **V**erbum quod factum est à Domino ad Jeremiam, dicens :

2. Audite verba pacti hujus, & loquimini ad viros Juda, & habitatores Jerusalem,

3. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus, Deus Israël : Maledictus vir, qui non audierit verba pacti hujus.

4. Quod præcepi patribus vestris, in die qua eduxi eos de terra Egypti, de fornace ferrea, dicens : Audite vocem meam, & facite omnia que præcipio vobis, & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.

ψ. 1. **V**oici ce que le Seigneur dit à Jérémie, pour le faire entendre à Jérusalem :

2. Ecoutez les conditions de l'alliance que je veux faire avec mon peuple : Parlez à ceux de Juda, & aux habitans de Jérusalem,

3. Et dites-leur ; Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Malheur à l'homme qui n'écouterà point présentement les paroles de cette alliance,

4. Que je fis autrefois avec vos peres au jour que je les tirai de l'Egypte, de cette fournaise de fer, & que je leur dis : Ecoutez ma voix, & faites tout ce que je vous ordonnerai : alors vous ferez mon peuple. & moi je ferai votre Dieu ;

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **V**ERBUM QUOD FACTUM EST A DOMINO AD JEREMIAM. *Voici ce que le Seigneur dit à Jérémie.* On peut prendre ce discours comme une continuation du précédent, que le Prophète fit au peuple à l'entrée du Temple (a). C'est ce qui est insinué ici, ψ. 15. Ou plutôt, le Seigneur fit entendre sa parole à Jérémie, dans le tems que Josias assembla le peuple à Jérusalem dans le Temple, pour renouveler l'alliance avec le Seigneur, 2. Par. xxxiv. 29. 31.

ψ. 3. **MALEDICTUS VIR QUI NON AUDIERIT VERBA PACTI HUIUS.** *Malheur à l'homme qui n'écouterà point les paroles de cette alliance.* Le Seigneur ordonne à Jérémie de parler au peuple de Juda, & de rappeler en leur mémoire l'alliance que leurs peres firent autrefois avec le Seigneur dans le Désert, par la médiation de Moïse. Il renouvelle ici les menaces & les malédictions que le Législateur prononça alors con-

(a) Voyez ci-devant, Chap. vii. 1.

5. *Ut suscitem juramentum, quod juravi patribus vestris, daturum me eis terram fluentem lacte & melle, sicut est dies hæc. Et respondi, & dixi: Amen, Domine.*

6. *Et dixit Dominus ad me: Vociferare omnia verba hæc in civitatibus Juda, & foris Jerusalem, dicens: Audite verba pacti hujus, & facite illa:*

7. *Quia contestans contestatus sum patres vestros, in die qua eduخي eos de terra Egypti, usque ad diem hanc: manè consurgens contestatus sum, & dixi: Audite vocem meam:*

5. Afin que j'accopliffie de nouveau le serment que je fis autrefois à vos peres , en leur jurant que je leur donnois une terre où couleroit le lait & le miel , comme vous le voyez aujourd'hui. Je lui répondis en ces termes : Qu'il soit fait , Seigneur , comme vous le dites.

6. Et le Seigneur me dit : Elevez votre voix , & faites entendre toutes ces paroles dans les villes de Juda , & hors de Jerusalem , & dites-leur : Ecoutez les paroles de cette alliance , & observez-les,

7. Car j'ai conjuré vos peres avec les instances les plus pressantes depuis le jour que je les ai tirez de l'Egypte , jusques aujourd'hui : Je les ai conjurez , dis-je , en me hâtant , & les prévenant en toutes manières , & je leur ai dit : Ecoutez ma voix.

COMMENTAIRE

tre ceux , qui , après s'être volontairement engagez , seroient infidèles à leurs promesses. On peut voir ces malédictions dans la Loi (a).

¶ 4. DE FURNACE FERREA. *De l'Egypte , de cette fournaïse de fer.* De cette fournaïse , où l'on fond le fer ; ou de cette forge , où le maréchal fait rougir son fer. Il compare l'Egypte à une fournaïse , & son peuple au métal qu'on y faisoit fondre. Similitude fort expressive , & répétée en d'autres endroits de l'Écriture (b).

¶ 5. ET DIXI : AMEN , DOMINE. *Et je répondis : Qu'il soit fait ; Seigneur , comme vous le dites.* Malheur à ceux qui sont rebelles à vos ordonnances ; je vais leur dénoncer de votre part toutes sortes de malédictions , s'ils ne reviennent à vous. Ou bien : Amen , Domine : Il est vrai , Seigneur , que vous avez exécuté vos promesses dans leur plénitude. Autrement : Ainsi soit ; que le peuple puisse écoutet votre parole , & accomplir vos ordonnances.

¶ 6. VOCIFERARE IN CIVITATIBUS JUDA , ET FORIS JERUSALEM. *Elevez votre voix , & faites entendre toutes ces paroles dans les villes de Juda , & hors de Jérusalem.* L'Hebreu (c) , Lisez , ou criez toutes ces paroles dans les villes de Juda , & dans les places de Jérusalem. Ce qu'on peut entendre ainsi : Lisez , ou publiez ce que je viens de vous dire

(a) Levit. XXVI. 14. & seq. Deut. XXVII. 17. & seq. 15. & seq. XXVIII. 16. 17. & seq.
 (b) Deut. IV. 20. & 3. Reg. VIII. 51.
 (c) קרא את כל הדבריו האלה בערו

8. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam: sed abierunt unusquisque in pravitare cordis sui mali: & induxi super eos omnia verba pacti hujus, quod precepi ut facerent, & non fecerunt.

9. Et dixit Dominus ad me: Inventa est conjuratio in viris Juda, & in habitatoribus Jerusalem.

10. Reversi sunt ad iniquitates patrum suorum priores, qui noluerunt audire verba mea: & hi ergo abierunt post Deos alienos, ut servirent eis: irritum fecerunt domus Israël, & domus Juda pactum meum, quod pepigi cum patribus eorum.

8. Cependant ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille à ma parole; mais chacun a suivi les égaremens de son cœur dépravé & corrompu; & j'ai fait venir sur eux tous les maux que je leur avois prédits dans cette alliance que j'avois faite avec eux, que je leur ai commandé d'observer, & qu'ils n'ont point observée.

9. Le Seigneur me dit ensuite: Ceux de Juda, & les habitans de Jérusalem ont fait une conjuration contre moi.

10. Ils sont retournez aux anciennes iniquitez de leurs peres, qui n'avoient point voulu obéir à ma parole. Ceux-ci ont couru de même après des Dieux étrangers pour les adorer, & la maison d'Israël, & la maison de Juda ont rompu l'alliance que j'avois faite avec leurs peres.

COMMENTAIRE.

à la porte du Temple, où tous ceux des villes de Juda viennent se présenter; publiez-le dans les places, & dans les ruës de Jérusalem, afin que personne n'en ignore.

ψ. 7. QUIA CONTESTATUS SUM, ... MANE CONSURGENS. Car j'ai considéré avec instance, en me hâtant; à la lettre, en me levant de grand matin. Voyez ci-devant, VII. 13. Les Septante n'ont point lu les versets sept & huit.

ψ. 8. INDUXI SUPER EOS OMNIA VERBA PACTI HUIUS. J'ai fait venir sur eux tous les maux que je leur avois prédits dans cette alliance. En effet depuis Moÿse, jusqu'à la Captivité de Babylone, qu'est-ce que toute l'histoire des Juifs, qu'un récit de leur infidélité, de leur désobéissance, de leur idolâtrie, & de la vengeance de Dieu sur eux, par la guerre, par la captivité, par la stérilité, par toutes sortes de maux. On peut traduire l'Hébreu par le futur (a): Et je ferai fondre sur eux tous les maux dont je les ai menacés, au cas qu'ils violaissent mon alliance. Et ce sens paroît le plus juste.

ψ. 9. INVENTA EST CONJURATIO IN VIRIS JUDA. Ceux de Juda ont fait une conjuration contre moi. Ils ont conspiré ensemble pour abandonner mon culte. C'est une action faite de concert, & d'un consentement unanime (b); c'est un complot formé entr'eux. Les Septante (c):

(a) ואניא עליוהם את כל דברו הברית חזאת

peccato, sed paratis insidiis, & conjuratione tenditur ad delictum, & pari mente, unoque studio id agunt, ut Dei mandata contemnant.

(b) Hieron. hic. Conjuratio. Hoc verbo scriptura abutitur, quando non subito fortuitoque

(c) Heb. קשר 70. Aqu. Theodot. συνδύσματος.

11. *Quam ob rem hac dicit Dominus : Ecce ego inducam super eos mala , de quibus exire non poterunt , & clamabunt ad me , & non exaudiam eos :*

12. *Et ibunt civitates Juda , & habitatores Jerusalem , & clamabunt ad Deos , quibus libant , & non salvabunt eos in tempore afflictionis eorum.*

13. *Secundum numerum enim civitatum tuarum ; erant Dii tui , Juda : & secundum numerum viarum Jerusalem , posuisti aras confusonis , aras ad libandum Baalim.*

11. C'est pourquoy voici ce que dit le Seigneur : Je ferai fondre sur eux des maux , dont ils ne pourront sortir. Ils crieront vers moi , & je ne les exaucerai point :

12. Et les villes de Juda , & les habitans de Jérusalem iront crier aux Dieux auxquels ils offrent des sacrifices , & ces Dieux ne les sauveront point au tems de leur affliction.

13. Car pour vous , ô Juda , vous avez eu autant de Dieux différens , que de villes ; & pour vous , ô Jérusalem , vous n'avez point eu de ruë qui n'eût son autel de confusion , son autel pour sacrifier à Baal.

COMMENTAIRE.

Il s'est trouvé un lien , un enchaînement dans les hommes de Juda. Ils se sont liez par une impie conjuration pour mal-faire.

¶ 11. CLAMABUNT AD ME , ET NON EXAUDIAM EOS. *Ils crieront vers moi , & je ne les exaucerai point.* Je les laisserai long-tems gémir dans leurs maux , avant que je les en tire. Ils crieront long-tems , avant que je les exauce. Dieu est toujours disposé à écouter ceux qui recourent à lui de tout leur cœur : mais souvent , après avoir été long-tems méprisé , il se laisse aussi long-tems prier. Il ne faut pourtant jamais se rebutter , ni imiter Saül , qui s'adresse à la Pythonisse & au Démon , lorsqu'il voit que Dieu ne lui répond point (a) ; ni les Juifs , qui au milieu de leurs maux , ont recours à leurs faux Dieux : (¶ 12.) *Et clamabunt ad Deos suos , & non salvabunt eos.*

¶ 13. SECUNDUM NUMERUM CIVITATUM TUARUM ERANT DII TUI JUDA , &c. *Juda , vous avez eu autant de Dieux différens , que de villes ; & vous , Jérusalem , vous n'avez point eu de ruë , qui n'eût son Autel de confusion.* On peut dire sans exagération que chaque ville de Juda avoit ses Divinitez , & qu'il y avoit des Autels profanes dans toutes les ruës de Jérusalem , non pas que chaque ville eût son Dieu différent de celui d'une autre ville ; mais il n'y en avoit aucune qui fût exemte de ce culte impie. Jérusalem étant toute infectée d'idolâtrie , il n'y avoit aucune ruë , ni peut-être aucune maison , qui n'eût ses Idoles domestiques ; & aux premiers jours du mois , on ne manquoit pas à tous les carrefours de dresser des Autels à la Lune & à la bonne fortune , comme nous l'apprehons d'Isaïe (b) , & comme Jérémie l'a insinué ci-devant. (c).

(a) *Per qua discimus , etiamsi Dominus non exaudierit , nequaquam esse cessandum , nec confugiendum ad Demones , qui auctores suos adju-*

vare non possunt , &c. Hieron. hic.

(b) *Isai. Lxv. 11. Voyez aussi Ezech. xvi. 25.*

(c) *Jerem. vii. 18. & infra xliv. 17-18.*

14. Tu ergo noli orare pro populo hoc, & ne assumas pro eis laudem, & orationem: quia non exaudiam in tempore clamoris eorum ad me, in tempore afflictionis eorum.

15. Quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa? Numquid carnes sancta auferent à te malitias tuas, in quibus gloriata es?

16. Olivam uberem, pulchram, fructiferam, speciosam, vocavit Dominus nomen tuum: ad vocem loquela, grandis exarsit ignis in ea, & combusta sunt fructa ejus.

14. Vous donc, ô Jérémie, n'entreprenez point d'intercéder pour ce peuple, ne me conjurez point, & ne me priez point pour eux; parce que je ne les écouterai point au tems qu'ils crieront vers moi, au tems qu'ils feront le plus affligez.

25. D'où vient que mon bien-aimé a commis plusieurs crimes dans ma maison? La chair sainte des victimes où vous avez mis votre gloire, vous purifiera-t'elle de votre malice?

16. Le Seigneur vous avoit établi comme un olivier fertile, très-beau à la vue, & chargé de fruits; mais au bruit de sa parole, un grand feu s'est mis dans cet arbre, & toutes les branches ont été brûlées.

COMMENTAIRE.

Les Autels de confusion, sont les Autels dressés aux Idoles. Les Prophètes par mépris, ou par horreur, ne daignoient pas nommer ces Idoles; mais disoient en leurs places, la confusion. C'est ce qu'on a pû remarquer en plusieurs endroits (a).

ÿ. 14. TU ERGO NOLI ORARE PRO POPULO HOC. N'entreprenez point d'interceder pour ce peuple. Voyez ce qu'on a dit ci-devant, Chap. vii. 16. sur une expression semblable.

ÿ. 15. QUID EST QUOD DILECTUS MEUS IN DOMO MEA. FECIT SCELERA MULTA? &c. D'où vient que mon bien-aimé a commis plusieurs crimes dans ma Maison? L'Hébreu & les Septante lisent au féminin (b): D'où vient que ma bien-aimée a commis le crime dans ma Maison? Le grand nombre, & la chair sanctifiée les feront-ils passer de dessus vous? Lorsque vous avez mal-fait, c'est alors que vous vous élevez. Les Septante (c); D'où vient que ma bien-aimée a commis l'abomination dans ma Maison? Les prières & les chairs sanctifiées vous ôteront-elles vos malices, & vous les feront-elles éviter? Le Caldéen: D'où vient que ce peuple, qui étoit mon bien-aimé, a abandonné le culte de mon Temple, & s'est déterminé à commettre de si grands maux? Ils ont mêlé les chairs de leurs abominations avec les chairs sanctifiées. Ils seront emmenez dans une terre étrangère. Vous vous faisiez fort de votre malice. C'est Dieu qui se

(a) Voyez ce qu'on a remarqué ci-devant Jerem. III. 24.

(b) מה לירידי בבותי עשותה המזימה: הרבים ובשר קדש ועברו מעליך = בי

רעתבי אז העליו
(c) 70. τί ἢ ἡγαπητὴ ἐν τῇ οἰκῇ μου ἐποίησεν βδελυγμα. Μὴ εὐχαί καὶ κρέα ἁγία ἀφαιρέσθαι ἀπὸ τῆς καθαρῆς σου, ἢ τὰς εὐφροσύνας

17. *Et Dominus exercituum qui plantavit te, locutus est super te malum, pro malis domus Israël, & domus Juda, quæ fecerunt sibi ad irritandum me, libantes Baalim.*

18. *Tu autem, Domine, demonstrasti mihi, & cognovi: tunc ostendisti mihi studia eorum.*

17. Le Seigneur des armées qui vous avoit planté dans sa terre, a prononcé l'arrêt contre vous, à cause des maux que la maison d'Israël, & la maison de Juda ont commis pour m'irriter, en sacrifiant à Baal.

18. Mais vous, Seigneur, vous m'avez fait voir quelles sont leurs pensées, & je les ai reconnues; vous m'avez découvert leurs mauvais desseins.

COMMENTAIRE.

plaint de son peuple, Juda, après s'être souillé par mille abominations, croyoit qu'il suffisoit d'aller se présenter au Temple, & d'y participer aux sacrifices, pour être purifié de toute souillure. C'est avec la même présomption qu'ils disoient (a): *C'est le Temple, c'est le Temple, c'est le Temple du Seigneur*, en même tems qu'ils le deshonorioient par leur mauvaise vie, & qu'ils en faisoient une caverne de voleurs.

ψ. 16. OLIYAM UBEREM VOCAVIT DOMINUS NOMEN TUUM: AD VOCEM LOQUELÆ, GRANDIS EKARSIT IGNIS IN EA. *Le Seigneur vous a établi comme un olivier fertile: mais au bruit de sa parole, un grand feu s'est mis dans cet arbre.* Vous étiez un beau, & grand olivier; mais le tonnerre accompagné de la foudre, vous a réduit en cendre. On a montré ci-devant (b), que la voix de Dieu se prend souvent pour le tonnerre. On lui attribue un effet, qui n'appartient qu'à la foudre, parce que la foudre est toujours accompagnée du tonnerre. Les Hébreux n'avoient point d'arbre plus beau, ni plus utile que l'olivier. La comparaison est noble en cet endroit.

ψ. 18. TU AUTEM, DOMINE, DEMONSTRASTI MIHI. *Mais vous, Seigneur, vous m'avez fait voir quelles sont leurs pensées.* Toutes les Eglises conviennent, dit S. Jérôme, que ces paroles & les suivantes regardent JESUS-CHRIST & la Passion. C'est lui contre qui l'on forme des desseins de mort; c'est lui qui est le véritable Agneau plein de douceur; c'est lui enfin qui est attaché au bois de la Croix. Jérémie est ici la figure de ce divin Sauveur (c); ici il commence à souffrir de la part de ses frères, & à représenter dans sa personne ce divin Original, qui s'est qualifié l'homme de douleurs, & éprouvé par toutes sortes d'infirmitez. Les Septante (d): *Seigneur, faites-moi connoître, & je connoîtrai alors si j'ai*

(a) Jerem. VII. 1.

(b) Jerem. X. 13.

(c) Hieron. hic. Ut autem nos omni interpretationis molesti à liberemus, illam sequamur regulam; quod omnes Propheta in typum Domini sal-

vatoris pleraque gesserint, & quicquid juxta presens tempus completum sit à Jeremia, hoc in futurum de Domino prophetari.

(d) κίρις γάρ εσσι μοι, καὶ πάρομα. Τότε αἶδον τὰ ὀνόματα αὐτοῦ.

19. *Et ego quasi agnus mansuetus, qui portatur ad victimam: & non cognovi quia cogitaverunt super me consilia, dicentes: Mittamus lignum in panem ejus, & eradamus eum de terra viventium, & nomen ejus non memoretur amplius.*

19. Pour moi j'étois comme un agneau plein de douceur, qu'on porte pour en faire une victime; & je n'avois point sçu les entreprises qu'ils avoient formées contre moi, en disant: Mettons du bois dans son pain, exterminons-le de la terre des vivans, & que son nom soit effacé de la mémoire des hommes.

COMMENTAIRE.

vû leurs desseins. Cette prière, suivant la remarque de Théodoret (a), prouve qu'il s'agit ici d'autre chose que des peines de Jérémie: Car qu'avoit-il besoin de révélation, pour connoître ce qu'on faisoit actuellement contre lui? il portoit donc ses vûs plus haut. Il envisageoit les souffrances du Messie, dont les siennes n'étoient que la figure. Il pénétoit les mauvais desseins des Juifs contre lui, & il exprimoit en même tems ce que JESUS-CHRIST devoit souffrir de leur part.

¶ 19. EGO QUASI AGNUS MANSUETUS, QUI PORTATUR AD VICTIMAM. J'étois comme un agneau plein de douceur, qu'on porte pour en faire une victime. L'Hébreu (b): Je suis comme un agneau apprivoisé, (ou comme un agneau instruit, ou un agneau qui conduit les autres,) qui est porté à la boucherie. Encore aujourd'hui parmi les Arabes, on voit de ces sortes d'agneaux apprivoisés dans les maisons, qui caressent leurs maîtres, qui les suivent, qui mangent dans leurs mains, qui sont comme les enfans de la famille (c). Nathan faisoit allusion à cette coutume, lorsqu'il disoit qu'un homme riche avoit enlevé à un pauvre sa brebis domestique, qui couchoit dans son sein, qui mangeoit à sa table, & qui buvoit dans sa coupe (d). Un semblable agneau accoutumé à être manié, caressé, porté, se laissera tranquillement conduire à la boucherie, sans faire la moindre résistance.

MITTAMUS LIGNUM IN PANEM EJUS, ET ERADAMUS EUM DE TERRA VIVENTIUM. Mettons du bois dans son pain; exterminons-le de la terre des vivans. Mettons dans la nourriture de Jérémie un bois, ou une racine venimeuse, pour le faire mourir. L'Hébreu à la lettre (e): Corrompons du bois dans son pain, & exterminons-le de la terre des vivans. Broyons, rapons du bois, ou une plante mortelle, dans son pain, pour le faire mourir. Ou, en demeurant dans la première

(a) Οὐκ ἀποκαλύψασις ἐδύτο αἰς τοὺς οὐρανούς, πρὸς τὸ γινώσκειν. Εἰς αὐτὸν δὲ ἐγίνοντο. Ἀλλὰ ἡ ἀποκάλυψις προδοίκεται ἑὸς ἔσθμια.
(b) וַאֲגִי בְכֶבֶשׂ אֵלֶיךָ יוֹבֵל לְטִבְרוֹחַ 70.
Ως Ἀρνίον ἀγλαῶν.

(c) Bochart. de anim. sacr. t. I. lib. 2. c. 46.

(d) 2. Reg. XII. 3.

(e) נִשְׁחִיתָהוּ עַצ בְּלַחְמוֹ וַנְּבַרְתָּנוּ מֵאֶרֶץ חַיִּים

20. Tu autem, Domine sabaoth, qui judicas justè, & probas renes & corda, videam ultionem tuam ex eis: tibi enim revelavi causam meam.

20. Mais vous, ô Dieu des armées, qui jugez selon l'équité, & qui fondez les reins & les cœurs; faites-moi voir la vengeance que vous devez prendre d'eux, parce que j'ai remis entre vos mains la justice de ma cause,

COMMENTAIRE.

idée d'un agneau: Faisons-lui manger une plante venimeuse; mêlons quelque herbe, quelque plante venimeuse dans sa nourriture, pour le faire périr. L'expression de l'Original: *Corrompons du bois dans son pain*, se peut réduire en celle-ci: Mettons une plante corrompue & mortelle dans ce qu'il mange. Il y a diverses sortes de plantes & d'herbes dangereuses & aux hommes & aux animaux, comme on l'expérimenté tous les jours. Ce sens me paroît assez simple (a).

Autrement: Donnons-lui des coups de bâtons, au lieu de pain. On dit quelquefois: Je lui ferai goûter de mon bâton; on lui fit un régal de coups de bâtons. Le bois se met naturellement pour un bâton, pour une hampe de lance, ou de pique. Louïs de Dieu traduit d'une manière qui revient à ce que nous venons de dire: *Rompons du bois sur sa chair*. Il remarque que le mot Hébreu, qui signifie le pain, ou la nourriture, se met aussi pour la chair (b). En changeant la manière de lire de l'Original (c), on pourroit dire: *Brisons-lui du pain de douleur*. On fait que briser le pain, est une expression familière aux Juifs, pour dire, manger, ou servir du pain. Un pain de douleur, est aussi une manière de parler familière parmi eux, pour dire, des peines, des afflictions. David (d) a dit que Dieu le nourrissoit de pain de larmes. Le Roi d'Israël ordonne qu'on nourrisse le Prophète Michée (e) de pain de tribulation, & d'eau d'angoisse. Glassius donne un autre sens au passage, qui est assez naturel: *Corrompons du bois dans son pain*; c'est-à-dire, *corrompons son pain dans son bois*, dans le vaisseau où il païtrit son pain; dans son païtrin. Dans l'Arabie on païtrit tous les jours le pain, & on le fait dans un vaisseau comme une espèce de petite auge portative. Le renversement qui paroît dans la phrase: *Corrompons son pain dans son vase de bois*, au lieu de: *Corrompons le bois dans son pain*, ne doit pas beaucoup surprendre. On en voit beaucoup d'autres dans l'écriture.

Les Peres (f) ont expliqué ce passage de JESUS-CHRIST mis en

(a) Ita ferè Chald. Grot. Sanct.

(b) Vide Job. vi. 7. Levit. iiii. ii. & xxi. 8.

(c) נשחיתת עצב לחם

(d) Psal. lxxix. 6.

(e) 3. Reg. xxii. 27.

(f) Tertull. contra Jud. c. 12. Cyprian. lib. 1. c. 15. Advers. Judæos. Lactant lib. 4. Divin. Institut. c. 18. Gregor. Moral. lib. 3. c. 12. Hieron. & Theodor. & D. Thom. hic.

21. Propterea hæc dicit Dominus ad viros Anathoth, qui querunt animam meam, & dicunt: Non prophetabis in nomine Domini, & non morieris in manibus nostris.

22. Propterea hæc dicit Dominus exercituum: Ecce ego visitabo super eos: juvenes morientur in gladio, filiorum, & filia eorum morientur in fame.

23. Et reliquia non erunt ex eis: inducam enim malum super viros Anathoth, annum visitationis eorum.

21. C'est pourquoy voici ce que dit le Seigneur aux habitans d'Anathoth, qui cherchent à m'ôter la vie, & qui disent: Ne prophétisez point au nom du Seigneur, de peur que vous ne mouriez de notre main.

22. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées: Je visiterai dans ma colère les habitans d'Anathoth: Leurs jeunes gens mourront par l'épée: leurs fils & leurs filles mourront de faim:

23. Et il ne restera rien d'eux, parce que je ferai fondre les maux sur les habitans d'Anathoth, au tems destiné à leur châtement.

COMMENTAIRE.

Croix. Les Juifs ont dit: *Mettons le bois dans son pain*; attachons son Corps, dont il a dit: Ceci est le pain descendu du Ciel; attachons-le au bois de la Croix, & arrachons-le de la terre des vivans. Mais on ne donne pas cette explication comme littérale.

ÿ. 20. VIDEAM ULTIONEM TUAM EX EIS. *Faites-moi voir la vengeance que vous devez prendre d'eux.* Punissez-les en ma présence: Que je voye l'iniquité, l'endurcissement, l'impénitence des Juifs punie, & votre justice vengée. Il ne parle que contre ceux qui devoient demeurer dans leur endurcissement, comme le dit S. Jérôme. Il ne souhaite pas le malheur de ses freres; il voudroit que Dieu les châtiât, pour les obliger à se convertir; ou simplement, il prédit ce qui leur doit arriver.

ÿ. 21. HÆC DICIT DOMINUS AD VIROS ANATHOTH. *Voici ce que dit le Seigneur aux habitans d'Anathoth*, qui cherchoient à faire mourir Jérémie, leur frere, & leur compatriote. Cet endroit prouve que la prophétie qu'on vient de voir, regarde Jérémie dans le sens direct, & littéral; ce qui n'empêche pas qu'elle ne s'explique de JESUS-CHRIST dans un sens plus relevé, mais propre, & exprès.





CHAPITRE XII.

Etonnement du Prophète en voyant la prospérité des méchans. Secrets jugemens de Dieu sur son peuple. Maniere dont il les punit. Il en aura compassion ensuite, & tournera sa vengeance contre leurs ennemis. Conversion, & retour de Juda, & des peuples qui l'ont affligé.

¶. I. **J**ustus quidem tu es, Domine, si disputem tecum; verumtamen iusta loquar ad te: Quare via impiorum prosperatur: bene est omnibus, qui pravariantur, & iniquè agunt?

¶. I. **S**igneur, si je dispute avec vous, ce n'est pas que je ne sache que vous êtes juste: permettez-moi cependant de vous faire ces justes plaintes: Pourquoi les méchans marchent-ils avec tant de prospérité dans leur voye? Pourquoi tous ceux qui violent votre Loi, & qui agissent injustement, sont-ils si heureux?

COMMENTAIRE.

¶. I. **J**USTUS QUIDEM TU ES, DOMINE, SI DISPUTEM TECUM. Seigneur, si je dispute avec vous, ce n'est pas que je ne sache que vous êtes juste. Ou bien: Je n'ignore pas, Seigneur, que vous ne soyez infiniment juste, & je ne puis manquer d'être vaincu, si j'entreprends de contester avec vous. Mais je ne laisserai pas de vous proposer mes raisons: *Verumtamen iusta loquar ad te.* Ou, suivant l'Hébreu (a): *Je parlerai le jugement avec vous;* je vous appellerai en quelque sorte en jugement, & je prendrai la liberté de me plaindre de votre conduite envers les méchans. La peine de Jérémie venoit de ce que le peuple de Juda, tout corrompu qu'il étoit, que les Rois, les Princes, les Grands, les Prêtres, les faux Prophètes jouïssent d'une prospérité apparente, & étoient comblez de biens, pendant que Jérémie, & les siens étoient menacez, maltraitez, & hais par tout. C'est la suite du Chapitre précédent, où nous voyons que ceux d'Anathoth, qui devoient être les plus intéressés à le favoriser, le menaçoient de le faire périr par le poison, & de l'exterminer du monde. Faut-il que vos serviteurs soient exposez à de pareilles épreuves, pendant que les méchans vivent dans la paix, & dans l'abondance? Est-ce-là la con-

צדוק אתה יהוה בן ארבע אליוך אך משפטם אדבר אחר לך

2. *Plantasti eos, & radicem miserunt: proficiunt, & faciunt fructum: prope es tu ori eorum, & longè à renibus eorum.*

3. *Es tu, Domine: nosti me, vidisti me, & probasti cor meum tecum: congrega eos quasi gregem ad victimam, & sanctifica eos in die occisionis.*

2. Vous les avez plantez, & ils jettent de profondes racines: ils croissent, & ils portent du fruit: vous êtes près de leur bouche, & loin de leurs reins.

3. Mais vous, Seigneur, vous m'avez connu, vous m'avez vû, & vous avez éprouvé que mon cœur est tout à vous. Assemblez-les comme un troupeau qu'on mène à la boucherie, & préparez-les pour le jour auquel ils doivent être égorgez.

COMMENTAIRE.

duite d'un Dieu juste, & sage? Les plus grands Saints ont souvent eu la même peine que Jérémie (a); & rien en effet n'est plus capable d'ébranler une vertu médiocre, que la vûe du bonheur présent des impies, comparé avec les persécutions auxquelles les bons sont exposez. Les Septante (b): *Seigneur, vous êtes juste, parce que je ferai mon apologie auprès de vous.* Le Caldéen: Vous êtes trop juste, Seigneur, pour oser disputer contre vous: mais je vous demanderai une question de jugement.

PROFICIUNT. ET FACIUNT FRUCTUM. *Ils croissent, & ils portent du fruit.* Les Septante (c): *Ils ont des enfans, & produisent du fruit.* L'Hébreu (d): *Ils vont, & ils font du fruit.*

ψ. 2. PROPE ES TU ORI EORUM, ET LONGE A RENIBUS EORUM. *Vous êtes près de leur bouche, & loin de leurs reins.* Ils vous ont continuellement à la bouche; mais leur cœur est bien loin de vous. C'est ce qu'Isaïe (e), & le Sauveur lui-même (f) ont aussi reproché aux Juifs: *Ce peuple m'honore du bout des lèvres; mais son cœur est bien loin de moi.*

ψ. 3. CONGREGA EOS QUASI GREGEM AD VICTIMAM, ET SANCTIFICA EOS IN DIEM OCCISIONIS. *Assemblez les comme un troupeau qu'on mène à la boucherie; préparez-les pour le jour auquel ils doivent être égorgez.* A la lettre (g): *Sanctifiez-les pour le jour de leur immolation.* Dans l'Hébreu, *sanctifier* ne signifie souvent autre chose, que préparer. Les Septante (h): *Purifiez-les, &c.* C'est le Seigneur qui répond aux plaintes de Jérémie. Il lui dit de rassembler ces méchans, comme un troupeau qu'on destine à la boucherie. L'Hébreu (i): *Arrachez-les comme*

(a) Psal. LXXII. 3. 4. Habac. I. 13. 14.
 (b) Δίκαιος δι κέρσι, ὅτι ἀπολογισμαί σπρος σι.
 (c) Ἐτεκνοποίησα, & ἐποίησα κάρπον.
 (d) לכו גו עשו פרו
 (e) Isai. XXIX. 13.
 (f) Matt. XV. 8. Marc. VII. 7.

(g) הקדוש ליום הרוגה
 (h) 70. ἄγισον αὐτὸς εἰς ἡμέραν σφαγῆς αὐτοῦ. Theodoret. hic. τὸ ἄγισον, ἀντὶ τῆ ἀφορίζε γὰρ αὐτὸν, ὃ ἀγνίσασθαι βελομένος; διὸ & ὁ σῦρος, εὐπρεπίσει, ἀντὶ τῆ ἄγισον τῆσθευ.
 (i) תקם כצאן לכנוח

4. *Usquequò lugebit terra, & herba
omnis regionis siccabitur, propter mali-
tiam habitantium in ea: consumptum
est animal, & volucre, quoniam dixe-
runt: Non videbit novissima nostra.*

5. *Si cum pedibus currans laborasti:
quomodo contendere poteris cum equis?
cum autem in terra pacis securus fueris,
quid facies in superbia Jordanis?*

4. Jusqu'à quand la terre pleurera-t-elle? Jusqu'à quand toute l'herbe de ses champs sera-t-elle desséchée, à cause de la méchanceté de ceux qui l'habitent? Il n'y a plus de bêtes, ni d'oiseaux, parce qu'ils ont dit: Le Seigneur ne verra point quelle sera la fin de notre vie.

5. Si vous avez eut tant de peine à suivre à la course ceux qui étoient à pied, comment pourrez-vous courir contre ceux qui sont à cheval? Si vous espériez d'être en assurance dans une terre de paix, que ferez-vous contre l'inondation du Jourdain, lorsqu'il se déborde?

COMMENTAIRE.

un troupeau destiné à la boucherie. Déclarez-leur qu'ils sont comme des animaux qu'on ne nourrit, que pour les arracher quelque jour de leurs étables, ou de leurs pâturages, afin de les égorger. Dieu dit assez souvent aux Prophètes de faire ce qu'il leur ordonne simplement de leur prédire. Ces manières de parler sont plus expressives, & marquent plus sûrement l'exécution de ce qui est prédit. Tuez-les, immolez-les, arrachez-les, au lieu de: Annoncez-leur de ma part qu'ils seront mis à mort, égorgez, enlevez avec violence.

Ÿ. 4. *USQUEQUO LUGEBIT TERRA? Jusqu'à quand la terre pleurera-t-elle?* Vous vous plaignez, ô Prophète, que je ne pense point à châtier les impies; & d'où viennent donc ces cris continuels que j'entens, & ces plaintes que Juda pousse de ce que son pays est stérile, & ne produit rien? N'est-ce pas une punition visible des habitans? *Propter malitiam habitantium in ea.* Tout cela ne prouve-t'il pas assez ma providence? Cette stérilité du pays est expressément marquée au Chapitre XIV. 4. & au Chap. VIII. 13.

CONSUMPTUM EST ANIMAL, ET VOLUCRE. Il n'y a plus de bêtes, ni d'oiseaux, à cause de la stérilité des campagnes, & de la détention des habitans.

QUONIAM DIXERUNT: NON VIDEBIT NOVISSIMA NOSTRA. Parce qu'ils ont dit: Le Seigneur ne verra point quelle sera la fin de notre vie; ou, il ne se met point en peine de ce qui nous regarde. Notre sort, notre fin, ce qui doit nous arriver, ne lui donne point d'inquiétude: Maxime Epicurienne. Ou bien: Il n'a nulle connoissance de ce qui nous attend. C'est le hazard qui conduit tout. Il n'a nulle part à ce qui nous arrive. Voilà leurs blasphèmes. Mais je les ai bien obligez à reconnoître ma main puissante, & à recourir à moi: *Usquequò lugebit terra? &c.*

Ÿ. 5. *SI CUM PEDITIBUS CURRENS LABORASTI, QUO-*

6. *Nam, & fratres tui, & domus patris tui, etiam ipsi pugnaverunt adversum te, & clamaverunt post te plena voce: ne credas eis cum locuti fuerint tibi bona.*

6. Car vos freres mêmes, & ceux de la maison de votre pere, se sont unis pour vous combattre, & ils se sont élevez contre vous avec de grands cris. C'est pourquoi ne les croyez point, lors même qu'ils vous parleront avec douceur.

COMMENTAIRE.

MODO CONTENDERE POTÉRIS CUM EQUIS? *Si vous avez eu tant de peine de suivre à la course ceux qui étoient à pied, comment pourrez-vous courir contre ceux qui étoient à cheval?* C'est une manière de parler proverbiale, & parabolique. Les Philistins, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites vous ont si souvent battu, sans que vous ayez pû leur résister; & comment résisterez-vous aux Caldéens, qui sont bien plus nombreux, & plus forts? Les premiers n'avoient que de l'infantétié; les autres sont puissans en cavalerie, & en chariots (a).

CUM AUTEM IN TERRA PACIS SECURUS FUÉRIS, QUID FACIES IN SUPERBIA JORDANIS? *Si vous espérez d'être en assurance dans une terre de paix, que ferez-vous contre l'inondation du Jourdain, lorsqu'il se déborde?* Vous croyez être en assurance dans votre pays: mais que deviendrez vous lorsque l'armée Caldéenne, grossie des troupes des peuples qui sont autour de vous, viendra inonder la Judée? L'Écriture désigne souvent la venue des armées dans un pays, sous le nom d'inondation (b). Elle parle de celle de Nabuchodonosor, sous l'idée des eaux de l'Euphrate, grossies, enflées, & débordées (c). Ici sous la figure du débordement du Jourdain, je pense qu'il veut principalement marquer les Ammonites, les Madianites, les Moabites, les Arabes, qui étoient séparés de la Judée par le Jourdain. Il est certain que ces peuples se joignirent aux Caldéens, dans la guerre contre les Juifs, comme on le verra ci-après. Voici donc le raisonnement de Jérémie: Si vous vous croyez en assurance derrière votre fleuve, qui vous sert de barrière contre vos voisins, que ferez vous, lorsque ces peuples viendront fondre sur vous, comme le Jourdain, lorsqu'il s'enfle, & s'éleve sur ses bords (d).

Ÿ. 6. NAM ET FRATRES TUI... PUGNAVERUNT ADVERSUM TE. *Car vos freres mêmes se sont unis pour vous combattre.* Les Iduméens, & les Ismaélites sortis de la même souche, & nez d'Abraham comme vous; les Moabites, & les Ammonites nez de Loth neveu d'A-

(a) Theodoret. & Hieron.

(b) Isai. VIII. 7. Jerem. XXVI. 7. Dan. XI. 10. Eséch. XXVI. 10.

(c) Jerem. II. 18. XLVI. 7. Isai. XLII.

(d) Vide Sanct. II. 16.

7. Reliqui domum meam, dimisi hereditatem meam : dedi dilectam animam meam in manus inimicorum ejus.

7. J'ai quitté ma propre maison; j'ai abandonné mon héritage; j'ai exposé celle qui m'étoit chère comme mon ame, entre les mains de ses ennemis.

COMMENTAIRE.

braham; ces peuples se joindront à l'armée de Nabuchodonosor, pour vous faire la guerre, ô Juda, & Jérusalem. Ce sont ces nations dont il vient de prédire la venue, sous le nom de débordement du Jourdain. Leurs efforts, & leur malice contre les Juifs dans leur dernière guerre, sont bien marquez dans les Prophètes. Jérémie (a), & le Psalmiste (b) parlent expressément des Iduméens. On voit encore par Abdias (c), & par les autres Prophètes, que ces peuples furent sévèrement punis des cruautés qu'ils avoient exercées contre les Juifs. Les Ammonites, & les Moabites ont toujours été ennemis déclarez des Juifs; & dans cette occasion, ils firent hautement éclater leur ressentiment. Ce fut le Roi des Ammonites qui fit mettre à mort Godolias (d), que les Caldéens avoient laissé dans le pays, pour gouverner les restes du peuple (e). Enfin les Juifs eux-mêmes étoient armez contre leur patrie. Sédécias disoit naïvement à Jérémie, qui lui conseilloit de s'aller rendre aux Caldéens, qui affiegeoient Jérusalem (f): *Je suis dans de cruelles inquiétudes, à cause des Juifs qui se sont rendus aux Caldéens; je crains qu'on ne me livre entre leurs mains, & qu'ils ne m'insultent indignement.* Les Juifs croyent que Godolias étoit un de ces transfuges, & qu'il avoit été récompensé des services qu'il avoit rendus aux Caldéens contre sa patrie, par le gouvernement du pays qu'ils lui laissèrent. Après la mort de Godolias, ne vit-on pas les Juifs s'armer contre leurs propres freres, pour venger le meurtre de ce Gouverneur (g)?

NE CREDAS EIS, CUM LOCUTI FUERINT TIBI BONA. *Ne les croyez point lors même qu'ils vous parleront avec douceur.* Jérémie nous apprend que les Rois d'Edom, de Moab, d'Ammon, de Tyr, & de Sidon (h), envoyèrent des Ambassadeurs à Sédécias, pour se liguier avec lui contre la puissance de Nabuchodonosor, qui les ménaçoit tous également. Le Seigneur prévoyant la mauvaise foi de ces nations, dit ici à son peuple de ne se point fier à toutes leurs promesses, & à tous leurs beaux discours. Dès qu'ils vous verront dans l'embaras, ils vous tourneront le

(a) Jerem. xxv. 12. 12. 21. 22. Thren. 1v. 21. 22. & Jerem. xlix. 7. 8.

(b) Psal. cxxxvi. 7.

(c) Abdias v. 11. 12. 13. 14.

(d) Jerem. xl. 14.

(e) Jerem. xxxviii. 19. Sollicitus sum propter

Judaos, qui transfugerunt ad Chaldaos; ne forte tradar in manus eorum, & illudant mihi.

(f) Voyez Jerem. xli. v. 11. 12. & seq.

(g) 4. Reg. xxv. 23. 25.

(h) Jerem. xxxviii. 3. & seq.

8. *Facta est mihi hereditas mea quasi leo in silva : dedit contra me vocem , idèò odivi eam.*

9. *Numquid avis discolor , hereditas mea mihi ? Numquid avis tineta per totum ? Venite , congregamini , omnes bestia terre , properate ad devorandum.*

8. La terre que j'avois choisie pour mon héritage , est devenuë à mon égard comme un lion de la forêt ; elle a jetté de grands cris contre moi : c'est pourquoi elle est devenuë l'objet de ma haine.

9. Mon héritage n'est-il pas comme un oiseau de différentes couleurs , & diversement peint dans tout son plumage ? Bêtes de la terre , assemblez-vous toutes contre Jérusalem , hâtez-vous de la dévorer.

COMMENTAIRE.

dos. C'est en effet ce qui arriva. Sédécias crut trop légèrement aux promesses de ces Princes ; & lorsque Nabuchodonosor vint en Judée , bien loin de se réunir pour secourir les Juifs leurs alliez , ils se joignirent aux Caldéens , pour leur aider à ruiner Jérusalem , & à exterminer Juda.

ψ. 7. RELIQUI DOMUM MEAM ; DIMISI HÆREDITATEM MEAM. *J'ai quitté ma propre maison ; j'ai abandonné mon héritage.* C'est toujours Dieu qui parle à Jérémie , pour lui montrer qu'il n'oublie point les crimes de son peuple , & qu'il ne néglige point de faire la justice à qui il la doit. J'ai quitté mon Temple ; j'ai rejetté Juda pour ses crimes ; j'ai livré ce peuple , autrefois si cheri , cette terre si privilégiée , entre les mains des Caldéens : *Dedi dilectam meam in manus inimicorum ejus.* Il parle du futur , comme d'une chose déjà faite , parce qu'elle étoit résolue , & & déterminée.

ψ. 8. FACTA EST HÆREDITAS MEA QUASI LEO IN SYLVA. *La terre que j'avois choisie pour mon héritage , est devenuë à mon égard comme un lion dans la forêt.* Juda s'est élevé contre moi ; il a rugi comme un lion , & s'est porté aux dernières violences ; c'est pourquoi je le regarde comme une bête farouche , je l'ai en horreur , je le fuis. Ne dites donc plus que je laisse le crime impuni , & que les méchans sont les plus heureux en ce monde.

ψ. 9. NUMQUID AVIS DISCOLOR HÆREDITAS MEA MIHI ? NUMQUID AVIS TINCTA PER TOTUM ? *Mon héritage n'est-il pas comme un oiseau de différentes couleurs , & diversement peint dans tout son plumage ?* Juda n'étoit-il pas comme un oiseau d'un plumage charmant , d'une beauté à faire plaisir ? Cependant l'ai-je épargné , lorsqu'il m'a offensé ? Ne l'ai-je pas fait déchirer par les animaux sauvages ? *Bêtes de la terre , ai-je dit , assemblez-vous toutes contre Jérusalem ; hâtez-vous de la dévorer.* L'Hébreu se peut traduire (a) : *Mon héritage n'est-il pas à mon égard*

הַעֲשֵׂה צְבוּעַ נְחֻלְתִּי לִּי הָעֵשׂ סְבוּבָה עֲלָיָהּ : לִכְוֹ אֲמַסּוֹ וְגו'.

10. *Pastores multi demoliti sunt vineam meam, conculcaverunt parietem meam: dederunt portionem meam desiderabilem in desertum solitudinis.*

10. Un grand nombre de pasteurs a détruit ma vigne; ils ont foulé aux pieds le lieu que j'avois pris pour mon partage; ils ont changé en une affreuse solitude, l'héritage que j'avois choisi, & que j'avois rendu si beau.

COMMENTAIRE.

un oiseau teint, ou de diverses couleurs, un oiseau enfermé, & mis en cage; ou un oiseau enveloppé, & pris par le chasseur? N'ai-je pas jusquici aimé, & caressé mon peuple, comme un oiseau d'un beau plumage, enfermé dans une cage? Mais je change d'inclination, & de conduite à son égard; puisqu'il s'est tiré de mes mains, pour se donner une fausse liberté; je l'abandonne aux bêtes carnacieres.

Les Septante (a): *Mon héritage est-il devenu pour moi une caverne d'hyène, une caverne qui l'environne de toutes parts? Venez, bêtes des champs, assemblez vous, &c.* L'hyène est un animal de la forme à peu près d'un loup (b); mais plus bas. Son poil est assez semblable à celui du loup, si ce n'est qu'il est plus hérissé, & qu'il est marqué de tems en tems de grandes taches noires. Elle n'a point de cou; mais la tête tient aux vertèbres, ou à l'épine du dos; en sorte que quand elle veut regarder derrière elle, elle est obligée de se tourner toute entière. Cet animal est fort cruel, & fort carnacier. Il tire les corps morts des tombeaux, & les traîne dans sa tanière. Au lieu de dents, elle a un os continu. On dit qu'elle imite la voix d'un homme, & que par ce moyen elle trompe souvent les voyageurs. Bochart (c) soutient après les Septante, que c'est de l'hyène dont parle ici Jérémie. Voici comme il rend l'Hébreu: *Mon héritage est-il devenu contre moi comme une hyène? Tout mon héritage n'est-il pas rempli de bêtes farouches? Venez, animaux sauvages, venez dévorer ceux-ci.* Il prétend que l'Hébreu aith, qu'on traduit ordinairement par un oiseau, signifie aussi en général toutes sortes d'animaux sauvages; & il produit des passages (d), où en effet ce mot a une signification fort étendue. Fuller traduit (e): *Un oiseau qui a des serres, un oiseau de proie, qui dévore les autres oiseaux.* Le Caldéen: *Mon héritage est dissipé en ma présence, comme un oiseau qui est chassé; & les bêtes de la campagne s'assembleront contre lui, comme les oiseaux qui volent.*

†. 10. PASTORES MULTI DEMOLITI SUNT VINEAM

(a) Μί σπιλαιον υαινης ή κληρονομία μου ε-
μοι, ή σπιλαιον κούκλι αυθς επ' αυτην. Βα-
δισατε, συαγαγυτε πάντα τα θυρια, &c. Ils
ont là θυγ Une caverne, au lieu de θυγ un
oiseau.

(b) Vide Busbeq. iter Amasian. p. 76.

(c) Boeb. de anim. sacr. t. I. lib. 3. c. II.

(d) 1. Reg. XIV. 32. & XV. 19.

(e) Fuller. Miscell. lib. 6. Vide & Anglican.
Versf.

11. *Posuerunt eam in dissipationem, luxitque super me: desolatione desolata est omnis terra: quia nullus est qui recogitet corde.*

12. *Super omnes vias deserti venerunt vastatores, quia gladius Domini devorabit ab extremo terra, usque ad extremum ejus: non est pax universa carni.*

13. *Seminaverunt triticum, & spinas messuerunt: hereditatem acceperunt, & non eis proderit: confundemini à fructibus vestris propter iram furoris Domini.*

11. Ils ont renversé la terre, & elle pleure voyant que je l'ai abandonnée. Elle est dans une extrême désolation, parce qu'il n'y a personne qui pense à elle.

12. Ceux qui la doivent ravager, viennent fondre sur elle par tous les endroits du désert, parce que l'épée du Seigneur la va dévorer d'une extrémité à l'autre, & qu'il n'y aura point de paix pour tout ce qui respire au milieu d'elle.

13. Ils ont semé du froment, & ils ne moissonneront que des épines; ils ont reçu un héritage, & ils n'en tireront aucun fruit: vous serez confondus par la perte de vos fruits, à cause de la colère, & de la fureur du Seigneur.

COMMENTAIRE.

MEAM. Un grand nombre de pasteurs a démoli ma vigne. La terre d'Israël, & le peuple du Seigneur sont très-souvent comparez à une vigne. Les pasteurs dont il parle ici, sont les mêmes qu'il a déjà désignez sous ce nom, ci-devant, Chap. vi. 3. C'est Nabuchodonosor avec ses Princes, & ses Généraux. Leurs troupeaux sont leurs armées. Les anciens donnoient aux Rois le nom de pasteurs des nations. Dieu ne dédaigne pas de prendre cette qualité à l'égard de son peuple. JESUS-CHRIST s'est donné ce titre en plus d'une occasion.

ψ. 11. LUXIT SUPER ME. Elle pleure, parce que je l'ai abandonnée. Elle pleure ces maux prétens. Ou plutôt: Elle pleurera un jour de se voir abandonnée de ma protection.

NULLUS EST QUI RECOGITET CORDE. Il n'y a personne qui pense à elle. Ou bien: Personne ne pense à Dieu; nul ne fait attention à ce qui cause tous ces maux. Mon peuple pendant ce tems-là vit dans la plus grande tranquillité du monde, comme si j'avois oublié ses désordres, & que je n'eusse nulle envie de les punir.

ψ. 12. SUPER OMNES VIAS DESERTI VENERUNT VASTATORES TERRÆ. Ceux qui la doivent ravager, viennent fondre sur elle par tous les endroits du désert. L'Hébreu (a): Ceux qui la pillent, viennent sur toutes les hauteurs dans le désert. Les Caldéens portent la terreur, le feu, & le glaive par tout. Ils ne se contentent pas d'avoir ravagé les villes, & les campagnes cultivées; ils vont jusques sur les montagnes, & dans les

(a) על כל שפיים במדבר באו שדדים

14. *Hac dicit Dominus adversum omnes vicinos meos pessimos, qui tangunt hereditatem, quam distribui populo meo Israël: Ecce ego evellam eos de terra sua, & domum Juda evellam de medio eorum.*

14. Voici ce que dit le Seigneur contre tous ces méchans qui sont mes voisins, qui touchent à l'héritage que j'ai distribué à mon peuple d'Israël. Je les arracherai de leur pays, & j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux.

COMMENTAIRE.

déserts, pour y chercher ceux qui pourroient s'y être cachez. Les Septante (a) : *Ils se sont sauvez par toutes sortes de détours dans le désert, menant une vie misérable dans la solitude.* Ils l'entendent des Juifs qui se sauvent devant les Caldéens, & qui se cachent dans les cavernes, & dans les bois.

ψ. 13. SEMINAVERUNT TRITICUM, ET SPINAS MESSUERUNT. *Ils ont semé du froment, & ne moissonneront que des épines.* Expression proverbiale. Ils se flattoient d'une longue paix, d'une constante prospérité, d'une félicité durable, & ils éprouvent tout le contraire. Ils moissonneront des fruits tout contraires à leurs espérances: *Confundemini à fructibus vestris.* Vous attendiez une abondante récolte, & vous êtes privéez de toutes vos espérances. On peut fort bien prendre ceci à la lettre de cette famine dont on a parlé sur le ψ. 4. de ce Chapitre. Les Septante: (b) *Vous serez confondus par ce qui étoit le sujet de votre gloire.* L'Hébreu: *Ils seront confondus par leurs revenus.* Ils trouveront beaucoup moins qu'ils n'attendoient.

ψ. 14. HÆC DICIT DOMINUS ADVERSUS OMNES VICINOS MEOS. *Voici ce que dit le Seigneur contre tous ces méchans qui sont mes voisins*; contre les Ammonites, les Moabites, les Iduméens, dont il a déjà parlé aux versets 5. & 6. Dieu les menace de les arracher du milieu de leur pays, & de les envoyer en captivité, de même que le peuple de Juda. C'est ce qui fut exécuté à la lettre par Nabuchodonosor, quelques années après la prise de Jérusalem. Ce Prince ne pouvant se fier à l'inconstance de ces peuples, & ne pouvant oublier qu'avant son arrivée dans la Palestine, ils avoient tous conspiré avec Sédécias Roi de Juda, de s'opposer au progrès de ses armes (c); il résolut de les arracher de leur pays, & de les transporter au de-là de l'Euphrate. Les Prophètes ont marqué cet événement de la manière la plus claire dans plusieurs endroits de leurs Ecrits (d); & Joseph (e) nous en a fixé le tems. Ce fut, dit-il, la huitième année après la prise

(a) Ἐπὶ πάσαις διακοταῖς τῶν ἐρήμων ἡλδοῦ, πικραπορήτων ἐν τῷ ἐρήμῳ.

(b) Ἀισχύνησθε ἀπὸ καυχῆς ὑμῶν. Heb. כַּכְּוֹנְנֵם מִשִּׁבְחֵיכֶם

(c) Vide Jerem. xxvii. 3. & seq.

(d) Jerem. xxvii. xlviii. xlix. Ezech. xxv. Abdias, &c.

(e) Joseph. Antiq. lib. x. c. ii. τῶν γὰρ σέμπτω τῶν Ἰουδαίων ἀποθήκῃς ἐστὶ, ὃ ὄρετρον καὶ οἰκὸν τῆς Ναβυχοδονοσοῦρε, σεαυτῶν ὁ αὐτὸς ἐπὶ πλεὺ καίλιον οὐρίας, ἢ κατασχὼν αὐτὴν ἐπολέμησεν καὶ Ἀμμωνίτας, καὶ Μωαβίτας.

15. Et cùm evulsero eos, convertar, & miserebor eorum: & reducam eos, virum ad hereditatem suam, & virum in terram suam.

16. Et erit: si eruditi didicerint vias populi mei, ut jurent in nomine meo, vivit Dominus, sicut docuerunt populum meum jurare in Baal: edificabuntur in medio populi mei.

17. Quòd si non audierint, evellam gentem illam evulsione, & perditione, ait Dominus.

15. Et lorsque je les aurai ainsi déracinez de leur terre, je me tournerai vers eux, & j'aurai compassion d'eux, & je les ramènerai chacun à son héritage & à sa terre.

16. Alors, s'ils sortent de leur ignorance, & s'ils s'instruisent des voyes de mon peuple, s'ils apprennent à jurer par mon nom, comme ils ont appris à mon peuple à jurer par Baal, je les établirai au milieu de mon peuple.

17. Que s'ils n'écoutent point ma voix, je détruirai ces nations jusqu'à la racine, & je les perdrai, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

de Jérusalem, & la vingt-troisième du règne de Nabuchodonosor.

DOMUM JUDA EVELLAM DE MEDIO EORUM. *Jarracherai la maison de Juda du milieu d'eux.* Il marque par-là que Juda sera emmené captif avant eux. Juda étoit au milieu d'eux par la situation de son pays. Il fut arraché le premier; mais les autres le suivirent bien-tôt.

ψ. 15. ET CUM EVULSERO EOS, CONVERTAR, ET MISEREBOR EORUM, ET REDUCAM EOS. *Et lorsque je les aurai ainsi déracinez, je me tournerai vers eux, j'aurai compassion d'eux, & je les ramènerai chacun dans son héritage.* Le Seigneur eut compassion de Juda, & le tira de Babylone. Tout le monde en fait l'histoire. Mais le retour des Ammonites, des Moabites, des Iduméens, & des Tyriens, quoiqu'il soit plus obscur, & plus inconnu, n'est pourtant pas entièrement oublié dans les Prophètes. Ezéchiël parle du retour des Egyptiens (a), & de celui des Ammonites, & des Moabites, sous le nom de Sodome, & de Gomorrhe (b): Isâie marque le rétablissement de Tyr au bout de soixante-dix ans après sa destruction (c).

ψ. 16. SI ERUDITI DIDICERINT VIAS POPULI MEI, UT JURENT IN NOMINE MEO, ... ÆDIFICABUNTUR IN MEDIO POPULI MEI. *S'ils sortent de leur ignorance, & s'ils s'instruisent des voyes de mon peuple, s'ils apprennent à jurer par mon nom, ... je les établirai au milieu de mon peuple.* Voilà une prophétie bien claire de la vocation des Gentils à la Foy. Depuis le retour de Babylone, les Juifs furent moins jaloux, & moins intraitables qu'auparavant. Non-seulement ils ne rejettèrent point de leur Religion ceux qui se convertissoient; ils travailloient même à faire des conversions (d). Hircan Maccabée obligea les

(a) Ezech. XXIX. II. 12.

(b) Idem. Cap. XVI. 55.

(c) Isai. XXIII. 15. 17.

(d) Matth. XXIII 15. *Circuitis mare, & avidam, ut faciatis unum profelytam.*

Iduméens à recevoir la circoncision, & à observer la Loi de Moÿse (a) ! Mais quant aux Prophéties qui regardoient le concours des Gentils dans l'héritage, & dans la maison du Seigneur, promesses qui sont si souvent, & si expressement marquées dans les Ecritures, il est certain qu'on n'en vit le parfait accomplissement que depuis la prédication de l'Evangile. Le Seigneur dit ici *qu'il établira*, ou, selon la lettre (b), *qu'il bâtira ces nations au milieu de son peuple* ; c'est-à-dire, qu'il leur donnera une postérité nombreuse (c), & qu'ils seront regardez dans Juda, comme des familles de bénédiction.



CHAPITRE XIII.

Ceintur. de Jérémie cachée, & pourrie dans un creu sur l'Euphrate. Figure des Juifs rejettez, & abandonnez de Dieu. Le Prophète les exhorte à faire pénitence. Il les menace des plus grands malheurs.

ψ 1. *H*Æc dicit Dominus ad me :
Vade, & posside tibi lum-
bare lineum, & panes illud super lum-
bos tuos, & in aquam non inferes illud.
2. *Et possedi lumbare juxta verbum
Domini, & posui circa lumbos meos.*

ψ 1. *L*E Seigneur me dit un jour : Allez ;
achetez-vous une ceinture de lin,
& vous la mettrez sur vos reins, & vous ne
la laverez point dans l'eau.
2. J'achetai donc cette ceinture, selon
que le Seigneur me l'avoit ordonné, & je
me la mis sur les reins.

COMMENTAIRE.

ψ. I. *V*ADE, ET POSSIDE TIBI LUMBARE LINEUM. *Allez ;*
achetez-vous une ceinture de lin. Voici un discours nouveau,
séparé du précédent. Dieu dit à Jérémie d'acheter une ceinture de lin
erud (d), & qui n'ait point été blanchi, ni mis à la lessive, & de l'aller ca-
cher sur l'Euphrate, dans un trou de rocher sous terre. Cette pièce de lin
marquoit les Juifs, que Dieu s'étoit bien voulu attacher comme une cein-
ture. Leur transport à Babylone étoit figuré par le voyage que fit Jérémie
sur l'Euphrate, pour y cacher pendant un long-tems sa ceinture. Lorsqu'il

(a) *Joseph. Antiq. lib. XIII. c. 17.*

(b) *עָמִי בְּתוֹךְ עַמִּי 70. Οἰκισθησὺν ἐν-*
ταῖς αἰμίς τῆ λαῖ μῶ.

(c) *בְּנֵי* se prend en ce sens en plusieurs en-
droits. Voyez 1. 21. Gen. XVI. 2. Ruth. IV. 11.

(d) *In aquam non inferes illud* ψ. 1.

3. *Et factus est sermo Domini ad me secundo, dicens:*

4. *Tolle lumbare, quod possedisti, quod est circa lumbos tuos, & surgens vade ad Euphratem, & absconde ibi illud in foramine petrae.*

5. *Et abii, & abscondi illud in Euphrate, sicut praeceperat mihi Dominus.*

6. *Et factum est post dies plurimos, dixit Dominus ad me: Surge, vade ad Euphratem: & tolle inde lumbare, quod praecepi tibi ut absconderes illud ibi.*

3. Le Seigneur me parla une seconde fois, & me dit:

4. Prenez cette ceinture que vous avez achetée, qui est sur vos reins; allez promptement au bord de l'Euphrate, & cachez-la dans le trou d'une roche.

5. Je m'en allai aussi-tôt, & je la cachai près de l'Euphrate, comme le Seigneur m'avoit commandé.

6. Il se passa ensuite beaucoup de jours, & le Seigneur me dit: Allez promptement à l'Euphrate, & tirez de-là cette ceinture que je vous ai commandé d'y cacher.

COMMENTAIRE.

Il retourna pour la reprendre, il la trouva toute pourrie; pour montrer que les Juifs s'étoient corrompus par le commerce des Gentils pendant leur longue captivité, & que quand Dieu pensa à les en tirer, il ne trouva rien dans eux qui méritât sa considération. Il n'y eut qu'un reste de compassion, & de bonté qui l'engagea à songer à eux, & à les tirer de leur exil. Voilà l'explication que le Seigneur lui-même donne ici de cette Prophétie parlante.

La ceinture dont nous parlons, n'étoit pas de ces simples ceintures, ou même de ces écharpes dont on se ceint par-dessus les habits; c'étoit une large ceinture faite à peu près comme une jupe de femme raccourcie, & qui en ce tems-là tenoit lieu de haut-de-chausse aux hommes; sur tout lorsqu'ils étoient en voyage, ou qu'ils travailloient à la campagne. C'est peut-être ce qui a fait dire à saint Jérôme^(a), que c'étoit un habillement de femme. Nous avons parlé assez au long de cette sorte d'habit sur l'Exode, Chap. xxviii. v. 42. p. 418. 419.

v. 4. VADE AD EUPHRATEM, ET ABSCONDE ILLUD IBI IN FORAMINE PETRAE. Allez promptement sur l'Euphrate, & cachez-y votre ceinture dans le trou d'une roche. Il paroît par le verset 7. qu'il la cacha dans une roche sous terre, puisque pour l'en tirer, il fallut creuser, & faire ouverture. Du moins il remplit de terre le trou du rocher où il l'avoit mis. Quelques-uns^(b) doutent qu'il ait été réellement jusqu'à l'Euphrate, pour cacher sa ceinture. Il y a de Jérusalem à l'Euphrate plus de cent cinquante lieues. Quelle nécessité que ce Prophète fit deux fois ce voyage pour une chose qui paroît si indifférente? Ne suffisoit-il pas qu'il

(a) Hieron. Eroem. in Osee. Ergo & Jeremias ascinctus lumbari, vestimento muliebri, &c.

(b) Hieron. ibidem. Liran. Vat. Maimons.

7. *Et abii ad Euphratem, & fodi, & tuli lumbare de loco, ubi absconderam illud: & ecce computruerat lumbare, ita ut nulli usui aptum esset.*

8. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

9. *Hec dicit Dominus: Sic putrescere faciam superbiam Juda, & superbiam Jerusalem multam.*

7. J'allai donc au bord de l'Euphrate, & ayant creusé dans la terre, je tirai cette ceinture du lieu où je l'avois cachée, & je la trouvai si pourrie, qu'elle n'étoit plus propre à aucun usage.

8. Alors le Seigneur me dit:

9. Voici ce que dit le Seigneur: C'est ainsi que je ferai pourrir l'orgueil de Juda, & l'orgueil excessif de Jérusalem.

COMMENTAIRE.

déclarât au peuple qu'il avoit eu cette vision? Cela devoit produire le même effet dans leur esprit: Car enfin qui avoit été témoin de ce que Jérémie avoit fait sur l'Euphrate? Il falloit l'en croire sur sa parole. Ajoutez à cela la difficulté de sortir de Jérusalem, supposé qu'elle fût alors assiégée, & enveloppée de toutes parts par les troupes, & par les travaux des Caldéens, comme le croit saint Jérôme. Mais pour cette dernière raison, elle est fondée sur un fait fort douteux; & il y a beaucoup d'apparence que tout ceci arriva sous le regne de Josias, & peut-être même avant sa dix-huitième année, long-tems avant les guerres de Nabuchodonosor.

Ce qui est certain, c'est que la plupart des Commentateurs (a) croient que la chose se fit à la lettre, & que Jérémie alla deux fois sur l'Euphrate. Bochart (b) a inventé une nouvelle solution à cette difficulté. Il croit que le mot Hébreu *Pherash*, est mis pour *Ephrat*, ou *Ephrata*, qui est la même que Bethléem, à deux lieuës de Jérusalem. Ainsi voilà le voyage du Prophète bien abrégé, & sa peine bien diminuée. Les raisons de cet Auteur sont 1°. Que pour l'ordinaire l'Ecriture, lorsqu'elle parle de l'Euphrate, y joint le nom de *fleuve*; ce qu'elle ne fait point en cet endroit. 2°. Le Texte dit que le Prophète cacha sa ceinture *dans Pherash*, quoiqu'il ne l'eût cachée que dans un rocher. C'est qu'apparemment il la cacha dans un rocher de la ville de Bethléem, qui étoit dans des montagnes pleines de roches. 3°. Il montre que souvent on fait élision de la première lettre d'un nom. Ainsi d'Ephrata, on a pû faire *Phrata*, ou *Phrat*; comme d'*Aphesdamim*, *Phesdamim*; d'*Aram*, *Ram*, d'*Héémim*, *Emim*.

ψ. 9. SIC PUTRESCERE FACIAM SUPERBIAM JUDA. C'est ainsi que je ferai pourrir l'orgueil de Juda. Je le ferai transporter au-delà de l'Euphrate; je le cacherai dans la Babylonie, comme dans un trou

(a) *Cyroll. Alex. in Oseam. Theodores. Thom. Hugo. Dionys. Isidor. Castr. Maldon. Sanct. Est. Tir. alii hic. Kimchi. Farchi. Abarbanel.*

(b) *Bochart. Phaleg. t. 2. p. 954. 955. Dissert. de Transportat. J. C. in montem.*

10. *Populum istum pessimum, qui nolunt audire verba mea, & ambulat in pravitate cordis sui: abieruntque post Deos alienos ut servirent eis, & adorarent eos: & erunt sicut lumbare istud, quod nulli usui aptum est.*

11. *Sicut enim adheret lumbare ad lumbos viri, sic agglutinaui mihi omnem domum Israël, & omnem domum Juda, dicit Dominus, ut essent mihi in populum, & in nomen, & in laudem, & in gloriam: & non audierunt.*

12. *Dices ergo ad eos sermonem istum: Hac dicit Dominus Deus Israël: Omnis laguncula implebitur vino. Et dicent ad te: Numquid ignoramus quia omnis laguncula implebitur vino?*

10. Et tout ce peuple d'hommes très-méchans, qui ne veulent point écouter mes paroles, qui marchent dans les égaremens de leur cœur, & qui courent après les Dieux étrangers pour les servir, & les adorer; ils deviendront tous comme cette ceinture, qui n'est plus propre à aucun usage.

11. Car comme une ceinture s'attache autour des reins d'un homme: ainsi j'avois uni étroitement à moi toute la maison d'Israël, & toute la maison de Juda, dit le Seigneur, afin qu'elles fussent mon peuple, & que j'y établisse mon nom, ma louange & ma gloire; & cependant elles ne m'ont point écouté.

12. Vous direz donc à ce peuple: Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël: Tous les vaisseaux seront remplis de vin: & ce peuple vous répondra: Est-ce que nous ignorons qu'on remplit de vin toutes ces sortes de vaisseaux?

C O M M E N T A I R E.

de rocher, d'où il ne pourra sortir; il y pourrira, il s'y corrompra au milieu des nations, sans Temple, sans sacrifice, sans Prêtres, sans culte extérieur; il y demeurera pendant un long-tems; & enfin il ne sera plus bon à rien, lorsque je le visiterai. Je terrasserai ainsi l'orgueil de Juda; il apprendra à ne plus compter sur ses forces, & à ne plus se flatter que mes menaces sont vaines, & que je ne me résoudrai jamais à arracher mon peuple de son pays, & à le livrer aux nations infidèles. J'humilierai sa présomption; & je lui ferai sentir qu'il n'est rien que par ma miséricorde.

¶ II. UT ESSENT MIHI IN POPULUM, ET IN NOMEN, ET IN LAUDEM, ET IN GLORIAM. *Afin qu'elles fussent mon peuple, & que j'y établisse mon nom, ma louange, & ma gloire.* Je m'étois choisi la nation des Hébreux, pour en faire mon peuple particulier, afin qu'ils portassent mon nom, qu'on les connût dans le monde sous le nom de peuple du Seigneur, qu'ils m'honorassent par leurs louanges, qu'ils me rendissent un culte saint, & pur; & enfin qu'ils rendissent mon nom respectable parmi les nations, par leur sage, & religieuse conduite.

¶ 12. OMNIS LAGUNCULA IMPLEBITUR VINO. *Tous les vaisseaux seront remplis de vin.* L'Hébreu (a): *nébel*, est traduit par les Septante (b), *un outre*; par Symmaque, *une coupe*; par Théodotion, *un vase*;

(a) כל נבל ימלא וין

(b) Πᾶς αἶνος ἀληθῆσταυ ὄνει.

13. *Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Ecce ego implebo omnes habitatores terra hujus, & Reges qui sedent de stirpe David super thronum ejus, & Sacerdotes, & Prophetas, & omnes habitatores Jerusalem, ebrietate :*

14. *Et dispergam eos virum à fratre suo, & patres, & filios pariter, ait Dominus : non parcam, & non concedam : neque miserebor ut non disperdam eos.*

15. *Audite, & auribus percipite. Nolite elevari, quia Dominus locutus est.*

16. *Date Domino Deo vestro gloriam, antequam contenebrescat, & antequam offendant pedes vestri ad montes caliginosos : expectabitis lucem, & ponet eam in umbram mortis, & in caliginem.*

13. Vous leur répondrez : Voici ce que dit le Seigneur : Je remplirai de vin & d'yvresse tous les habitans de cette terre, les Rois de la race de David qui sont assis sur son trône, les Prêtres, les Prophètes, & tous les habitans de Jérusalem.

14. Je les disperferai, & je séparerai le frere d'avec le frere, & les enfans d'avec les peres, dit le Seigneur. Je ne pardonnerai point, je n'userai point d'indulgence : je ne ferai point de miséricorde ; mais je les perdrai sans ressource.

15. Ecoutez-moi donc, prêtez l'oreille, & ne vous élevez point d'orgueil ; car le Seigneur a parlé.

16. Rendez gloire au Seigneur votre Dieu, avant que les ténèbres vous surprennent, avant que vos pieds se heurtent contre les montagnes couvertes de ténèbres. Vous attendrez la lumière, & Dieu la changera en un ombre de mort, & en une profonde obscurité.

COMMENTAIRE.

par Aquila, dans sa première Edition, *une bouteille*, ou une cruche de terre. Ce dernier sens paroît le plus sûr. On trouve des *nébels* d'argile dans Isaïe (a), & dans Jérémie (b). Ce Prophète veut dire ici que le Seigneur remplit ses vases du vin de sa colére, pour le faire boire un jour dans toute son amertume à son peuple. On fait que dans le langage des Auteurs sacrés, le vin, le calice, l'yvresse, sont des figures ordinaires, sous lesquelles on exprime la colére de Dieu (c). C'est ce qui est exprimé cy-après, verset 13. *Implebo omnes habitatores terra hujus ebrietate.*

¶ 16. DATE DOMINO GLORIAM, ANTEQUAM CONTENE-BRESCAT. *Rendez gloire à Dieu, avant que les ténèbres vous surprennent.* Les ténèbres marquent encore le tems de la vengeance, & de l'adversité, dans plusieurs endroits de l'Ecriture. Il semble que le Sauveur faisoit allusion à ce passage, lorsqu'il disoit aux Juifs (d) : *Marchez pendant que vous êtes dans la lumière, de peur que les ténèbres de la mort ne vous surprennent ; croyez à la lumière, tandis qu'elle vous luit, afin que vous soyez des*

(a) *Isai. xix. 14. שברה בשרר נבל יוצרים*

(b) *Ferem. xxviii. 12. נבליהם ונפכי* Et
Ihren. iv. 2. נחשבו לנבלו חרש

(c) *Isai. li. 21. Mich. ii. 11. Isai. xxix. 9.*

& *Cxiii. 6. Ferem. xxv. 27. li. 7. 39. 57.*
Ihren. iv. 21. Nahum. iiii. 11. Psal. lxxiv. 9.
Ezech. xxiiii. 31. &c.

(d) *Joan. xii. 34. 36.*

enfans

17. *Quòd si hoc non audieritis, in abscondito plorabit anima mea à facie superbia; plorans plorabit, & deducet oculus meus lacrymam, quia captus est grex Domini.*

18. *Dic Regi & Dominatrici: Humiliamini, sedete: quoniam descendit de capite vestro corona gloria vestra*

17. Que si vous n'écoutez point ces avertissemens, mon ame pleurera en secret sur votre orgueil; & il sortira de mes yeux des ruisseaux de larmes; parce que tout le troupeau du Seigneur se trouvera pris.

18. Dites au Roi & à la Reine: Humiliez-vous, asseyez-vous par terre dans la poussière, parce que la couronne de votre gloire est tombée de votre tête.

COMMENTAIRE.

enfants de lumière. L'obscurité dont les Juifs sont ici menacés par Jérémie n'est autre que la guerre, la persécution, la fuite, la captivité. Il ajoute: *Avant que vos pieds se heurtent contre les montagnes couvertes de ténèbres.* Rendez gloire à Dieu, reconnoissez vos fautes, demandez-en humblement pardon, expiez-les par une sincère pénitence, avant que vous soyez obligés de vous sauver dans ces montagnes si élevées, qu'elles semblent cacher leur sommet dans les nuës; dans ces montagnes, où sont des cavernes obscures, & profondes, creusées dans le roc. Prévenez ces extrémités fâcheuses; obtenez de Dieu par votre humiliation, que vous puissiez demeurer tranquillement dans votre patrie. Peut-être que sous ce nom de montagnes sombres, & obscures, *ces montagnes du point du jour*, suivant l'Hébreu (a), qu'on ne découvre que comme au milieu des nuées, on entend les montagnes de de-là l'Euphrate, qu'on pouvoit découvrir de loin, comme des nuages dans l'air. Reconnoissez vos fautes, avant que vous soyez releguez dans les montagnes de la Babylonie.

ÿ. 17. IN ABSCONDITO PLORABIT ANIMA MEA. *Mon ame pleurera en secret sur votre orgueil*, sur votre présomption, sur votre impénitence; car c'est le sens qu'il faut donner au mot d'*orgueil* dans ce verset, & dans le neuvième. Le Prophète déclare qu'après avoir fait tout ce qu'il a pû pour ramener son peuple à son devoir, il ne lui reste plus qu'à pleurer dans le secret, & à gémir sur leur endurcissement. Les Septante (b) lisent: *Votre ame pleurera dans le secret.* Vous n'aurez pas même alors la liberté de déplorer publiquement votre malheur; vous serez obligés de cacher vos larmes. C'est l'état où se trouvèrent les Juifs dans la captivité de Babylone; accablez de douleur, sans oser la faire éclatter.

ÿ. 18. DIC REGI, ET DOMINATRICI, &c. *Dites au Roi, & à la Reine: Humiliez-vous, asseyez-vous à terre, &c.* Dites à Joachin, & à sa mere Nohesta (c), de se prosterner devant le Seigneur, s'ils ne veulent

(a) על הררי נשא. Confer. Isai. XIII. 2. Super montem caliginosum levate signum.

(b) κρυμμένως κλαύσται ἡ ψυχή ὑμῶν.
(c) 4. Reg. XXIV. 8.

19. *Civitates Austri clausæ sunt, & non est qui aperiat: translata est omnis Juda transmigratione perfectâ.*

20. *Levate oculos vestros, & videte qui venitis ab aquilone: ubi est grex, qui datus est tibi, pecus inclytum tuum?*

19. Les villes du midi sont fermées; & il n'y a personne qui les ouvre. Tout Juda a été transféré ailleurs; tout est passé dans une terre étrangère.

20. Levez les yeux ô Jérusalem, & considérez ceux qui viennent contre vous de l'aquilon. Où est ce troupeau qui vous avoit été confié; ce troupeau si excellent?

COMMENTAIRE

être dépouillez des marques de la Royauté. Annoncez-leur qu'ils seront réduits dans la dernière humiliation, s'ils ne préviennent le jour de la colère de Dieu. D'autres adressent ces paroles à Sédécias, & à la Reine son épouse. Les Septante: (a) *Dites au Roi, & aux Princes de la nation.* Les Hébreux se servent assez souvent du féminin, au lieu du neutre. Ici on peut prendre *la Puissante*, la dominante, pour ceux qui dominent, qui gouvernent avec le Roi. Mais le premier sens est plus naturel, à cause de ce qui suit: *Parce que la couronne de votre gloire est tombée de votre tête.*

¶ 19. CIVITATES AUSTRI CLAUÆ SUNT. *Les villes du midi sont fermées.* Les villes de la partie méridionale de Juda sont fermées, parce qu'il n'y a plus d'habitans. Tout le lot de Juda, autrefois si beau, si peuplé, si rempli de belles-villes, est désert. Les villes sont abandonnées, & fermées. Quelques-uns l'expliquent de l'Egypte, qui est au midi de Juda. Les villes de ce pays sont fermées pour vous; vous ne devez point en attendre de secours; Pharaon est resserré dans son pays, & n'ose en sortir pour vous secourir. On fait que ce Prince fit quelques tentatives, pour secourir Sédécias (b), assiégé par Nabuchodonosor: mais il ne réussit pas; il fut repoussé dans son pays, & obligé de demeurer en repos. La première explication se soutient mieux, & est mieux liée avec ce qui suit: *Translata est omnis Juda transmigratione perfectâ.* Juda a été transporté en captivité, sans qu'il en soit resté aucun.

¶ 20. VIDETE QUI VENITIS AB AQUILONE. *Considérez ceux qui viennent contre vous de l'Aquilon.* A la lettre: Considérez, vous qui venez de l'Aquilon. Mais l'Hébreu (c), les Septante, & la suite du discours veulent qu'on l'entende ainsi que le porte notre Traduction: *Peuple de Juda, levez les yeux, & considérez l'armée Caldéenne, qui vient du côté de l'Aquilon.*

(a) *Εἰπατε τῷ βασιλεῖ, καὶ τοῖς πριγκιπότασι.*

אמר למלך ולגבירה

(b) *Jerem. xxxvii. 3. . . .*

(c) *וְרֵא וְרֵא הַבָּיִת מִצָּפוֹן* } *ἰδοὺ ἰδοὺ ἡ ἀρχὴ τῆς βασιλείας τῶν Καλδαίων.*

21. Quid dicas cum visiterit te ? Tu enim docuisti eos adversum te , & erudisti in caput tuum : numquid non dolores apprehendent te , quasi mulierem parturientem ?

22. Quod si dixeris in corde tuo : Quare venerunt mihi hac ? Propter multitudinem iniquitatis tuae revelata sunt verecundiora tua , polluta sunt planta tua.

23. Si mutare potest Æthiops pellem suam , aut pardus varietates suas : & vos poteritis benefacere , cum didixeritis malum.

21. Que direz-vous lorsque Dieu vous visitera dans sa colere ? Car c'est vous qui avez appris à vos ennemis la maniere de vous combattre : c'est vous qui les avez instruits contre vous-même. Ne sentirez-vous pas alors des douleurs semblables à celles d'une femme qui est en travail ?

22. Que si vous dites en vous-même : Pourquoi tous ces maux sont-ils venus fondre sur moi ? C'est à cause de la multitude de vos offenses , que votre honte a été découverte , & que vos pieds ont été souillés.

23. Si un Ethiopien peut changer sa peau , ou un léopard la variété de ses couleurs , vous pourrez aussi faire le bien , vous qui n'avez appris qu'à faire le mal.

COMMENTAIRE.

UBI EST GREX QUI DATUS EST TIBI. Où est ce troupeau qui vous a été confié ? Ceci s'adresse au Roi , & à la Reine , à qui il a commencé de parler ci-devant , verset 18. Il les représente sous l'idée d'un pasteur ; & le peuple , sous celle d'un troupeau. Que direz-vous alors , lorsque Dieu vous demandera compte de ce peuple qu'il vous a confié ? Que répondrez-vous , quand le souverain Monarque verra son troupeau dissipé , diminué , affoibli , perdu ?

¶ 21. TU ENIM DOCUISTI EOS ADVERSUM TE. Car c'est vous qui avez appris à vos ennemis à vous combattre. Vous les avez appelés autrefois à votre secours , & vous leur avez appris le chemin de votre pays , auquel ils ne songeoient pas auparavant. Achaz fit venir Théglathphalasar Roi d'Assyrie , à son secours , contre les Rois d'Israël , & de Damas (a) ; Ezéchias en montrant ses trésors aux Ambassadeurs de Mérodach-Balsadan Roi de Babylone (b) , lui présenta en quelque sorte un appas , pour l'engager à venir un jour , lui , ou ses successeurs , envahir ces riches dépouilles. Enfin les Rois de Juda , de concert avec leur peuple , n'avoient-ils pas mis les armes dans les mains de Nabuchodonosor , en accumulant crimes sur crimes , & en comblant la mesure de leur iniquité , pour faire hâter la vengeance du Ciel , qui les menaçait depuis si long-tems.

¶ 22. POLLUTE SUNT PLANTÆ TUÆ. Vos pieds ont été souillés. Hébraïsme ; pour dire : Vous avez été exposés aux plus honteuses infamies ; à tout ce dont la brutalité du soldat , & l'insolence du vainqueur sont capables sur une personne prise en guerre.

¶ 23. SI MUTARE POTEST ÆTHIOPS PELLEM SUAM.

(a) 4. Reg. xvi. 7. 8.

(b) 4. Reg. xx. 13... 17.

24. *Diffeminabo eos quasi stipulam, qua vento raptatur in deserto.*

25. *Hac fors tua, parque mensura tua à me, dicit Dominus, quia oblita es mei, & confisa es in mendacio.*

26. *Unde, & ego nudavi femora tua contra faciem tuam, & apparuit ignominia tua,*

27. *Adulteria tua, & hinnitus tuus, scelus fornicationis tue. Super colles in agro vidi abominationes tuas. Va tibi Jerusalem! non mundaberis post me? usquequò adhuc?*

24. Je les disperferai en divers lieux ; comme la paille que le vent emporte dans le désert.

25. C'est-là le sort qui vous attend, c'est le partage que vous recevrez de moi, dit le Seigneur, parce que vous m'avez oublié, & que vous avez mis votre confiance dans le mensonge.

26. C'est pourquoi j'ai relevé vos vêtemens sur votre visage, & on a vû votre honte,

27. Vos adultères, vos débordemens, & le crime de vos fornications. J'ai vû vos abominations sur les collines, & au milieu des champs. Malheur à vous, Jérusalem! Ne serez-vous jamais pure, en vous attachant à me suivre? Jusques à quand demeurerez-vous dans votre impureté?

COMMENTAIRE.

Si un Ethiopien peut changer sa peau, vous pourrez aussi faire le bien. Il est aussi mal aisé que vous vous convertissiez, qu'il est difficile à un Ethiopien de changer de couleur. La longue habitude dans le mal, est une seconde nature. Je sai que je lave un Ethiopien, en vous parlant; vous n'en deviendrez pas meilleur.

ψ. 27. **NON MUNDABERIS POST ME? USQUEQUO ADHUC?** *Ne serez-vous jamais pure, en vous attachant à me suivre? Jusqu'à quand demeurerez-vous dans votre impureté? Ou bien: Ne voulez-vous pas vous nettoyer, pour me suivre? Quand quitterez-vous vos ordures? Enfin on peut traduire l'Hébreu (a): Ne vous purifierez-vous jamais? Jusqu'à quand...?*

(a) לא חטרו אחריו מחרו עד (א)





CHAPITRE XIV.

Sécheresse & famine dans le pays de Juda. Priere de Jérémie pour obtenir de la pluie à son peuple. Réponse du Seigneur. Faux Prophètes qui promettent une paix qui ne vient point. Jérémie renouvelle ses instances, & ses prieres pour son peuple.

¶. 1. *Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam, de sermonibus siccitatis.*

2. *Luxit Judaa, & porta ejus corruerunt, & obscurata sunt in terra, & clamor Jerusalem ascendit.*

¶. 1. *Parole du Seigneur à Jérémie, touchant une sécheresse qui arriva.*

2. *La Judée est dans les larmes, les portes de Jérusalem sont tombées par terre, & sont couvertes de ténèbres, & le cri de la ville est monté au Ciel.*

COMMENTAIRE.

¶. 1. **V**ERBUM DOMINI AD JEREMIAM DE SERMONIBUS SICCITATIS. *Paroles du Seigneur à Jérémie touchant une sécheresse qui arriva.* On est partagé sur le tems auquel cette sécheresse arriva. Saint Jérôme, suivi de plusieurs Interprètes, croit qu'elle arriva pendant le siège de Jérusalem. Il paroît par le v. 18. que la guerre étoit alors allumée dans Juda, & qu'une partie du peuple étoit emmené captif. *Si je sors à la campagne, dit-il, j'y trouve des gens mis à mort par l'épée; & si j'entre dans la ville, j'en vois d'autres qui sont consumez par la famine. Les Prophètes même, & les Prêtres ont été emmenez dans une terre qui leur étoit inconnue.* Circonstances qui ne peuvent guères convenir qu'au tems qui suivit la captivité, & la prise de Jéchonias, & au commencement de la guerre de Nabuchodonosor contre Sédécias. Nous avons déjà remarqué ci-devant, (a) que l'année qui précéda le siège de Jérusalem, fut affligée d'une grande stérilité, & que le peuple de Juda se jeta dans cette ville, pour y vivre dans un morne, & triste silence, ainsi qu'ils s'expriment eux-mêmes. Mais dans la Préface sur Jérémie, pag. 111. IV. & dans le Commentaire sur Joël, Chap. 1. p. 139. Nous avons rapporté cette famine au tems de Josias; & on peut s'en tenir à ce sentiment.

¶. 2. **PORTÆ EJUS CORRUERUNT, ET OBSCURATÆ**

(a) Voyez ce qui a été dit sur le Ch. VII. 13... 20.

3. *Majores miserunt minores suos ad aquam: venerunt ad hauriendum, non invenerunt aquam, reportaverunt vasa sua vacua: confusi sunt, & afflicti, & operuerunt capita sua.*

4. *Propter terra vastitatem, quia non venit pluvia in terram, confusi sunt agricola, operuerunt capita sua.*

5. *Nam, & cervus in agro peperit, & reliquit: quia non erat herba.*

3. Les plus grands ont envoyé à la fontaine ceux qui étoient au-dessous d'eux : ils y sont venus pour puiser de l'eau, & ils n'y en ont point trouvé : ils ont reporté leurs vaisseaux vuides : ils ont été tous confus, & affligés, & ils ont couvert leurs têtes dans la douleur.

4. Les laboureurs sont dans la consternation, à cause de la stérilité de la terre, & qu'il ne vient point de pluie ; ils se couvrent le visage.

5. La biche s'est déchargée de son fan dans la campagne, & l'a abandonné, parce qu'elle ne trouve point d'herbe.

COMMENTAIRE.

SUNT. *Les portes de Jérusalem sont tombées par terre, & sont couvertes de ténèbres.* L'Hébreu (a) : *Les portes de Jérusalem sont languissantes, malades, affoiblies, elles sont couvertes de deuil sur la terre ; elles sont comme vétuës de noir, & assises par terre, ainsi que des personnes en deuil.* Il représente Jérusalem comme une mere qui a perdu ses enfans, & qui est accablée de douleur. *Les portes* sont mises pour la ville. Les Septante (b) : *Ses portes sont vuides, & couvertes de ténèbres sur la terre.*

¶ 3. **VENERUNT AD HAURIENDUM.** *Ils sont venus pour puiser de l'eau.* Il n'y avoit point de fontaine dans la ville ; on n'y conservoit l'eau que dans les citernes. Saint Jérôme dit même qu'au dehors il n'y avoit que la fontaine de Siloé, laquelle ne donnoit pas de l'eau toute l'année. L'Écriture parle pourtant de la fontaine de Géhon : mais du tems de saint Jérôme, cette source pouvoit être perduë, & cachée sous les terres, & les démolitions de la ville. La fontaine même de Siloé ne sortoit que par reprise de sa source, pour la même raison. Mais dans l'ancienne Jérusalem, c'étoit autre chose. Ces sources étoient belles, & abondantes (c). Cependant la sécheresse étoit quelquefois si grande, qu'elle les tarissoit entièrement, ou qu'elle les exténuoit tellement, qu'elles ne pouvoient suffire aux besoins du peuple d'une grande ville.

OPERUERUNT CAPITA SUA. *Ils ont couvert leurs têtes, comme dans le deuil.* Voyez 2. Reg. xv. 30.

¶ 5. **CERVA IN AGRO PEPERIT, ET RELIQUIT.** *La biche s'est déchargée de son fan, & l'a abandonné.* S'il faut prendre ces expressions à la rigueur, la stérilité, & la sécheresse étoient extrêmes dans le pays.

(a) שַׁעֲרֵי יְרוּשָׁלַיִם קָרְדוּ וְלִלְלוּ

(b) ἡ πόλις αὐτῆς ἀνεώθησαν, καὶ ἕκαστος ἐκάλυψε τὸ κεφάλαιον αὐτοῦ ὡς ἄνθρωπος.

(c) Joseph. de bello. lib. 6. c. 6. de fonte Siloë. Ὅτι οὐκ ἔστι πηδῶν πέντε γλυκερῶν, καὶ πόσιον ἔχει ἰσχυρῶς.

6. *Et onagri steterunt in rupibus, traxerunt ventum quasi dracones, defecerunt oculi eorum, quia non erat herba.*

7. *Si iniquitates nostrae responderint nobis: Domine, fac propter nomen tuum, quoniam multa sunt averfiones nostrae, tibi peccavimus.*

6. Les ânes sauvages montent sur les rochers, ils attirent *fortement* l'air, comme les dragons: leurs yeux sont tous languissans, & comme morts, parce qu'il n'y a point d'herbe pour les nourrir.

7. Si nos iniquitez rendent témoignage contre nous, faites-nous grace néanmoins, Seigneur, à cause de votre nom: car nos révoltes sont grandes, & nous avons péché contre vous.

COMMENTAIRE.

Ces exemples sont touchans, sur tout à l'égard de la biche, qui est un animal doux, simple, beau, aisé à apprivoiser, qui n'est point nuisible, ni féroce, & qui aime tendrement son fan, elle se décharge plutôt près des chemins fréquentés, que dans les bois les plus écartés (a); parce qu'elle craint moins les hommes pour son fan, qu'elle ne craint les animaux carnaciers.

ONAGRI STETERUNT IN RUPIBUS; TRAXERUNT VENTUM QUASI DRACONES. *Les ânes sauvages montent sur les rochers; ils attirent fortement l'air comme les dragons.* Comme l'âne sauvage demeure dans des endroits secs, & brûlez, il est souvent exposé à souffrir la soif, & court avec impétuosité aux sources, & aux torrens, pour se désalterer (b). Mais lorsqu'il ne trouve point d'eau, on le voit haletant, & comme hors d'haleine, chercher les lieux les plus exposés au grand air, & au vent, pour se rafraîchir la bouche, & en respirant un air plus frais; à peu près de même que ces vaches dont parle un Poète:

Bucula caelum

Suscipiens patulis captavit naribus auram.

Ou comme ces chèvres de Céphalonie, qui ne boivent point; mais qui se désaltèrent, en demeurant la bouche ouverte du côté que le vent souffle. Jérémie compare ici les ânes sauvages aux dragons, parce que les uns, & les autres se rafraîchissent en attirant l'air, lorsqu'ils ne peuvent trouver de l'eau.

DEFECERUNT OCULI EORUM. *Leurs yeux sont tout languissans.* Ils ne voyent presque plus, tant la chaleur, & l'altération les ont exténués, & affoiblis. L'âne sauvage a naturellement la vûe excellente; mais la faim, & la soif la lui diminuent, comme aux hommes (c), & aux autres animaux.

ψ. 7. SI INIQUITATES NOSTRÆ RESPONDERINT NOBIS,

(a) Plin. lib. 8. c. 32. *Ælian. lib. 6. c. 11. hist. animal*

(b) *Psal. ciii. 11. Expectabunt onagri insiti sua.*

(c) *Vide 1. Reg. xiv. 17.*

8. *Expectatio Israël, salvator ejus in tempore tribulationis: quare quasi colonus futurus es in terra, & quasi viator declinans ad manendum?*

9. *Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non potest salvare? Tu autem in nobis es, Domine, & nomen tuum invocatum est super nos, ne derelinquas nos.*

8. O unique attente d'Israël, & son Sauveur au tems de l'affliction, pourquoi négligez-vous votre terre comme un étranger, qui n'a point de demeure stable, ou comme un voyageur qui se détourne en une hôtellerie pour y demeurer peu de tems.

9. Pourquoi serez-vous à notre égard comme un homme vagabond, & vaillant qui ne peut pas sauver ceux qu'il veut? Pour vous, Seigneur, vous êtes dans nous, nous portons votre nom, comme vous appartenant, ne nous abandonnez point.

COMMENTAIRE.

DOMINE FAC PROPTER NOMEN TUUM. *Si nos iniquitez rendent témoignage contre nous, faites-nous grâces néanmoins, Seigneur, à cause de votre nom.* C'est une prière de Jérémie. J'avoue, Seigneur, que nous avons bien mérité ces châtimens. Le Ciel, & la terre ne sont que les instrumens de votre justice. Nos iniquitez s'élevent, & crient contre nous. Nous ne prétendons point faire valoir nos mérites; nous n'avons de confiance qu'en vous, qu'en votre nom. Nous avons l'honneur de porter le nom de peuple du Seigneur; voilà le seul titre qui nous autorise à vous demander miséricorde.

ψ. 8. QUARE QUASI COLONUS FUTURUS ES IN TERRA? *Pourquoi négligez-vous votre terre, comme un étranger qui n'a point de demeure stable, & qui ne s'intéresse point à ce qui regarde le bon, ou le mauvais état d'un pays? Voulez-vous regarder avec une pareille indifférence cette terre que vous avez choisie, & habitée depuis si long-tems, & où vous avez si souvent fait éclatter la puissance de votre bras, & l'effusion de votre miséricorde?*

Les Peres (a) expliquent ordinairement ce passage de JESUS-CHRIST, qui devoit paroître sur la terre comme un étranger, & un voyageur, & qui devoit abandonner la Synagogue, & le Temple de Jérusalem, comme une hôtellerie, que l'on quitte sans regret, pour parvenir à la fin de son voyage. Mais ces explications sont plutôt spirituelles, que littérales.

ψ. 9. QUARE FUTURUS ES VELUT VIR VAGUS, ET FORTIS, QUI NON POTEST SALVARE? *Pourquoi serez-vous à notre*

(a) Tertull. lib. 3. contra Marcion. c. 6. Ambros. seu quis alius in Symbol. Apostol. cap. 30. Hieronym. hic. Nostri verò, inquit, de futura Christi dispensatione disputant, quod futurus sit

peregrinus in terra, & parvo tempore terra usus hospitio; & quasi vir patiens, & robustus relieto Israël, tendat ad gentium multitudinem, &c. Vide & Rab. Hugon. Liv.

10. *Hæc dicit Dominus populo huic, qui dilexit movere pedes suos; & non quievit, & Domino non placuit: Nunc recordabitur iniquitatum eorum, & visitabit peccata eorum.*

11. *Et dixit Dominus ad me: Noli orare pro populo isto in bonum.*

10. Voici ce que dit le Seigneur à ce peuple qui aime à remuer ses pieds, qui ne demeure point en repos, & qui n'est point agréable à Dieu: Le Seigneur rappellera ses iniquitez dans son souvenir, & il visitera ses péchez dans sa colère.

11. Le Seigneur me dit encore: Ne me priez point de faire du bien à ce peuple.

COMMENTAIRE.

égard comme un homme vagabond, & vaillant, qui ne peut pas sauver ceux qu'il veut; ou plutôt, qui n'emploie pas sa force, & sa valeur à garantir ses citoyens; qui court les villes, & les Provinces, pour faire montre de ses forces, pendant qu'il demeure inutile à sa patrie; ou enfin, comme un homme qui a de la force, & de la valeur; mais qui est endormi, & qui ne peut sauver ceux qui ont besoin de son secours. Les Septante (a): Serez-vous comme un homme endurci, ou comme un homme qui ne peut sauver? D'autres traduisent l'Hébreu (b): Pourquoi serez-vous comme un homme timide, & fort, (comme un Prince saisi de frayeur) qui ne peut sauver ceux pour qui il est venu; ceux qui l'ont appelé à leur secours? Ou enfin: Serez-vous semblable à un Prince qui vient au secours d'un autre (c), & qui ne peut le secourir?

NOMEN TUUM INVOCATUM EST SUPER NOS. *Nous portons votre nom. Nous vous appartenons; on nous appelle votre peuple. Nous sommes connus sous cette qualité. Sera-t'il dit que le Seigneur a abandonné son peuple, & que les étrangers le domineront?*

ψ. 10. HÆC DICIT DOMINUS POPULO HUIC, QUI DILEXIT MOVERE PEDES SUOS. *Voici ce que dit le Seigneur à ce peuple, qui aime à remuer ses pieds; à ce peuple volage, & inconstant, toujours turbulent, & inquiet; amateur des nouveautéz, qui m'a quitté, pour embrasser le culte des Idoles; qui a méprisé mon secours, pour courir après celui des peuples étrangers.*

ψ. 11. NOLI ORARE PRO POPULO ISTO IN BONUM. *Ne me priez point de faire du bien à ce peuple. Ne me demandez point que je le délivre de cette stérilité dont il est affligé, & que je rende à la terre sa fécondité; il ne mérite point mes faveurs; la mesure de ses iniquitez est remplie. En vain vous employez vos prières pour un peuple qui ne songe*

(a) *מִי יִשָּׁעֵם כְּאִישׁ אֲדָמָה עֲדָרָה וְיִשָּׁעֵם, וְיִשָּׁעֵם*
אֲדָמָה עֲדָרָה וְיִשָּׁעֵם אֲדָמָה עֲדָרָה וְיִשָּׁעֵם.

(b) *לִמָּה תְּהִיָּה כְּאִישׁ נֶרְחָם כְּגִבּוֹר לֹא*
וּכְלֵל לְהוֹשִׁיעַ

(c) En Arabe *سار* signifie *Superuenire.*

12. *Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum: & si obtulerint holocausta, & victimas, non suscipiam ea: quoniam gladio, & fame, & peste consumam eos.*

13. *Et dixi: A, a, a, Domine Deus: Propheta dicunt eis: Non videbitis gladium, & fames non erit in vobis, sed pacem veram dabit vobis in loco isto.*

14. *Et dixit Dominus ad me: Falsi Propheta vaticinantur in nomine meo non misereos, & non praecepi eis, neque locutus sum ad eos. Visionem mendacem, & divinationem, & fraudulentiam, & seductionem cordis sui prophetant vobis.*

12. Lorsque'ils jeûneront, je n'écouterai point leurs prières: & quoiqu'ils m'offrent des holocaustes & des sacrifices, je ne les recevrai point, parce que je les veux exterminer par l'épée, par la famine, & par la peste.

13. Alors je dis: Ah, ah, ah, Seigneur mon Dieu, les Prophètes leur disent sans cesse: Vous ne verrez point l'épée, ni la guerre, & la famine ne fera point parmi vous; mais le Seigneur vous donnera dans ce lieu une véritable paix.

14. Le Seigneur me répondit: Les Prophètes prophétisent faussement en mon nom: je ne les ai point envoyés, je ne leur ai point ordonné de dire ce qu'ils disent, & je ne leur ai point parlé. Les prophéties qu'ils vous débitent, sont des visions pleines de mensonges; ils parlent en devinant, ils publient des illusions trompeuses, & les séductions de leur cœur.

COMMENTAIRE.

point à se convertir, & à faire disparaître de devant mes yeux ses iniquitez, qui ont irrité ma colère. Il est de certains péchez à la mort (a), pour lesquels c'est une folie de prier, dit saint Jérôme: *Stultum est orare pro eo qui peccaverit ad mortem.* Et quel est ce péché à la mort? c'est l'impénitence finale. Les jeûnes, les prières, les sacrifices sont bons; mais ils ne servent pour le Ciel, que lorsque nous quittons nos péchez: *Tunc proficiunt cum recedimus à vitiis, & flemus antiqua peccata.* Car c'est une folie de croire qu'en demeurant dans nos crimes, nous les racheterons par des vœux, & par des sacrifices; ce seroit faire Dieu injuste: *Sin autem in sceleribus permanentes, putaverimus votis, atque sacrificiis redimere nos, vehementer erramus, iniquum arbitantes Deum (b).*

¶ 13. ET DIXI: A, A, A, DOMINE DEUS, PROPHETAE DICUNT EIS: &c. Alors je dis: Ah, ah, ah, Seigneur mon Dieu, les Prophètes leur disent sans cesse: Vous ne verrez point l'épée, &c. Jérémie répond aux ménaes du Seigneur, & tâche d'excuser son peuple, en rejetant la faute sur les faux Prophètes. Ce peuple est malheureusement séduit par de faux Prophètes, qui l'entretiennent dans l'impénitence, en leur promettant l'impunité de leurs crimes, & toute sorte de bonheur. Ou

(a) 1. Joan. v. 16. *Est peccatum ad mortem: non pro illa diea ut roget quis.*

(b) Hieron. hic.

15. *Idcirco hac dicit Dominus de Prophetis, qui prophetant in nomine meo, quos ego non misi, dicentes: Gladius, & fames non erit in terra hac: In gladio, & fame consumentur Prophete illi.*

16. *Et populi, quibus prophetant, erunt projecti in viis Jerusalem pro fame, & gladio, & non erit qui sepeliat eos: ipsi, & uxores eorum, filii, & filie eorum: & effundam super eos malum suum.*

17. *Et dices ad eos verbum istud: Deducant oculi mei lacrymam per noctem, & diem, & non taceant: quoniam contritione magna contrita est virgo filia populi mei, plagâ pessimâ vehementer.*

18. *Si egressus fuero ad agros, ecce occisi gladio: & si introiero in civitatem, ecce attenuati fame. Propheta quoque, & Sacerdos abierunt in terram, quam ignorabant.*

15. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur touchant les Prophètes qui prophétisent en mon nom, quoique je ne les aye point envoyez, en disant: L'épée & la famine n'affligeront point cette terre: ces Prophètes périront eux-mêmes par l'épée & par la famine.

16. Et les corps morts de ceux à qui ils prophétisent, seront jettez dans les rues de Jérusalem, après avoir été consumez par la famine & par l'épée, sans qu'il y ait personne pour les ensevelir: ils y seront jettez eux & leurs femmes, leurs fils & leurs filles, & je ferai retomber sur eux les maux qu'ils ont faits.

17. Vous leur direz cette parole: Que mes yeux versent jour & nuit des ruisseaux de larmes, & qu'ils ne se taisent point; parce que la vierge, la fille de mon peuple a été accablée sous la grandeur de ses ruïnes, & que sa playe est mortelle, & incurable.

18. Si je sors à la campagne, je trouve des gens percez par l'épée; si j'entre dans la ville, j'en vois d'autres qui sont consumez par la famine. Les Prophètes mêmes, & les Prêtres ont été emmenez en une terre qui leur étoit inconnuë.

COMMENTAIRE.

dans un autre sens: Hé, Seigneur mon Dieu, que deviendront donc les prédictions des Prophètes, s'il est vrai que vous ne pardonneriez point? N'ont-ils pas promis si souvent que ni la guerre, ni la peste ne viendroient point sur ce peuple? Le Seigneur répond qu'il n'a point envoyé ces Prophètes, & qu'ils n'ont point parlé par son Esprit; versets 14. 15.

¶ 15. IN GLADIO, ET FAME CONSUMENTUR. *Ils périront par l'épée, & par la famine.* Les Septante (a): *Ils périront par une maladie douloureuse, & par la famine.*

¶ 17. DEDUCANT OCULI MEI LACRYMAM PER NOCTEM, ET DIEM. *Que mes yeux versent jour, & nuit des ruisseaux de larmes.* Les Septante: (b) *Faites couler les larmes de vos yeux nuit, & jour.*

(a) *En δαμάτω νόσην καταδάσασται, καὶ ὡς νεμῆα σπυτελῆθούσται. Heb. עבד עבד עבד*

(b) *Καταδάσασαι ὡς τὸς ὀφθαλμοὺς ἡμῶν δάσασαι ἡμῶς καὶ νυκτός.*

19. *Numquid projiciens abjecisti Judam? aut Sion abominata est anima tua? quare ergo percussisti nos, ita ut nulla sit sanitas? expectavimus pacem, & non est bonum; & tempus curationis, & ecce turbatio.*

20. *Cognovimus, Domine, impietates nostras, iniquitates patrum nostrorum, quia peccavimus tibi.*

19. *Seigneur, avez-vous rejeté, & abandonné Juda pour toujours? Sion est-elle devenue l'horreur de votre ame? Pourquoi donc nous avez-vous frappé d'une playe qui est incurable? Nous attendions la paix, & la paix n'est point venue; nous espérions la guérison, & nous voici dans le trouble,*

20. *Seigneur, nous reconnoissons nos impiétés, & l'iniquité de nos peres, parce que nous avons péché contre vous.*

COMMENTAIRE.

La Vulgate est conforme à l'Hébreu. Dieu dit à Jérémie de pleurer jour, & nuit le malheur futur de Juda, pour montrer la certitude de ses menaces, & la vérité de ses paroles, fort différentes de celles des faux Prophètes, dont il a parlé plus haut, versets 14. 15.

ψ. 18. *SI EGRESSUS FUERO AD AGROS, ECCE OCCISI GLADIO. Si je sors à la campagne, je trouve des gens perçez par l'épée.* L'armée de Nabuchodonosor, avant que de s'attacher au siège de Jérusalem, fit le ravage dans toute la campagne, & y commit toutes sortes de cruautés. Les peuples voisins, & ennemis des Juifs, ne manquèrent pas aussi d'exercer contre eux leur ancienne inimitié. Jérémie parle peut-être de ce qui arriva dans le premier siège de Jérusalem sous Jéchonias. On ne peut douter qu'alors les Caldéens n'ayent fait mourir bien des Juifs dans les villages, & dans les villes moins fortes du pays.

SI INTROIERO IN CIVITATEM, ECCE ATTENUATI FAME. Si j'entre dans la ville, j'en vois d'autres qui sont consumez par la faim. Il parle de cette famine qui désoloit actuellement la Judée.

PROPHETA QUOQUE, ET SACERDOS ABIERUNT IN TERRAM. Les Prophètes mêmes, & les Prêtres ont été emmenez en une terre qui leur étoit inconnue. Nabuchodonosor emmena en captivité Jéchonias; la Reine sa mere, ses femmes, ses officiers, les Princes de sa maison, & les eunuques, & les principaux de Jérusalem, les plus vaillans hommes de l'armée, leurs Commandans, les meilleurs ouvriers de la ville; en un mot, tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans Juda (a). Parmi ces captifs, étoit Ezéchiel. Daniel y avoit été conduit par Nabuchodonosor quelque tems auparavant, après la prise de Jérusalem sous le Roi Joakim. Le Texte Hébreu porte (b): *Les Prophètes, & les Prêtres parcoururent tout le pays, &*

(a) 4. Reg. XXI. 12. & seq.

(b) כִּי גַם נְבִיאֵי גַם כָּהֵן סָחְרוּ אֶל אֶרֶץ
וְלֹא יָדְעוּ

21. *Ne des nos in opprobrium propter nomen tuum, neque facias nobis contumeliam solii gloria tua. Recordare, ne irritum facias fœdus tuum nobiscum.*

21. Ne nous laissez pas tomber dans l'opprobre, afin que votre nom ne soit pas deshonoré: & ne nous couvrez pas de confusion, en permettant que le trône de votre gloire soit foulé aux pieds. Souvenez-vous de l'alliance que vous avez faite avec nous, & ne la rendez pas inutile.

COMMENTAIRE.

sont dans l'ignorance.. Ils sont comme des vagabonds, dispersés, errans, sans savoir où ils vont. Chassez de leur patrie par l'ennemi; ils sont contraints de mener une vie errante, ne sachant où se retirer. Le Caldéen: *Le Scribe, & le Prêtre se sont appliquez à leur négoce, aux choses de la terre, sans se mettre en peine du reste.* Ces faux Prophètes, & les mauvais Prêtres de concert avec eux, font trafic de leurs fausses prédictions: ils parcourent le pays, & parlent de choses dont ils n'ont nulle connoissance. Jérémie en plus d'un endroit, investive contre la trop grande union qui étoit entre les faux Prophètes, & les Prêtres. Voyez cy-devant Chap. v. 31. VI. 13. VIII. 10.

ψ. 21. NE DES NOS IN OPPROBRIUM, PROPTER NOMEN TUUM. *Ne nous laissez point tomber dans l'opprobre, afin que votre nom ne soit point deshonoré.* Voyez ci-devant verset 7. Jérémie n'excuse point le peuple; il reconnoît ses fautes: mais il tâche d'intéresser la gloire du Seigneur à leur conservation.

NEQUE FACIAS NOBIS CONTUMELIAM SOLII GLORIÆ TUÆ. *Ne nous couvrez point de confusion, en permettant que le trône de votre gloire soit foulé aux pieds.* Le trône de Dieu est le Temple, ou même la ville de Jérusalem, ou le Ciel. *Ne jurez point par le Ciel, parce qu'il est le trône de Dieu, dit JESUS-CHRIST dans l'Évangile (a); ni par la terre, parce qu'elle est son marche-pied, ni par Jérusalem, parce que c'est la Cité du Très-Haut.* Et ailleurs (b) *Celui qui jure par le Ciel, jure par le trône de Dieu.* Jérémie donne aussi ce nom à Jérusalem (c): *En ce tems-là Jérusalem sera appelée le trône du Seigneur.* Enfin l'on dit souvent dans l'Écriture, que Dieu est assis dans son Temple sur les Chérubins. Ne permettez point, Seigneur, qu'on insulte à votre puissance, ou à votre bonté infinie, en disant que vous n'avez pû; ou que vous n'avez pas voulu conserver votre peuple. Quels seront les blasphêmes de vos ennemis contre votre ville

(a) Matt. v. 34.

(b) Matt. XXI. 22.

(c) Jerem. III. 17. Vidé XVII. 12.

22. *Numquid sunt in sculptilibus gentium qui pluant? aut Cæli possunt dare imbres? nonne tu es Dominus Deus noster, quem expectavimus? tu enim fecisti omnia hæc.*

22. Y a-t'il quelqu'un parmi les faux Dieux des nations qui fasse pleuvoir, ou qui répande les eaux du Ciel sur la terre? N'est-ce pas vous qui êtes le Seigneur notre Dieu que nous attendons. N'est-ce pas vous qui faites toutes ces merveilles?

COMMENTAIRE.

sainte? Quelle profanation dans votre Temple? Souffrirez-vous que des mains impies, & sacrilèges renversent ce Temple auguste, qui est votre trône; & cette ville sainte, qui vous sert de marche-pied?

ψ. 22. NUMQUID SUNT IN SCULPTILIBUS GENTIUM QUI PLUANT? *Y a-t'il quelqu'un parmi les faux Dieux des nations qui fasse pleuvoir?* Si vous nous refusez la pluie que nous vous demandons, à qui nous adresserons-nous pour en avoir? Voulez-vous donc que nous périssions faute de secours? Voulez-vous exposer votre peuple à la tentation de recourir à d'autres Dieux, pour obtenir ce que vous leur refusez avec tant de rigueur?



CHAPITRE XV.

Réponse pleine de sévérité du Seigneur aux prières de Jérémie. Il ne veut pas pardonner à son peuple. Il les menace de quatre fléaux. Jérémie se plaint de la dureté, & des difficultez de son emploi. Dieu le rassure, & lui promet sa protection.

ψ. 1. *ET dixit Dominus ad me: Si steterit Moyses, & Samuël coram me, non est anima mea ad populum istum: ejice illos à facie mea, & egrediantur.*

ψ. 1. **L**E Seigneur me dit encore: Quand Moysè, & Samuël se présenteroient devant moi, mon cœur ne se tourneroit pas vers ce peuple. Chassez-les de devant ma face, & qu'ils se retirent.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **S**I STETERINT MOYSES, ET SAMUEL CORAM ME, **NON EST ANIMA MEA AD POPULUM ISTUM.** *Quand Moysè, & Samuël se présenteroient devant moi, mon cœur ne se tournera point vers ce peuple.* C'est la réponse du Seigneur aux ardentes prières que Jérémie lui a faites au Chapitre précédent. Inutilement vous vous fatiguez à

2. Quòd si dixerint ad te : Quòd egrediemur? dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Qui ad mortem , ad mortem ; & qui ad gladium , ad gladium ; & qui ad famem , ad famem ; & qui ad captivitatem , ad captivitatem.

3. Et visitabo super eos quatuor species , dicit Dominus : Gladium ad occisionem , & canes ad lacerandum , & volatilia Cæli , & bestias terræ ad devorandum , & dissipandum.

2. Que s'ils vous disent : Où irons-nous? vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur : Que qui est destiné à mourir , meure ; qui à périr par l'épée , périsse par l'épée ; qui à périr par la famine , périsse par la famine ; qui à aller en captivité , aille en captivité.

3. J'enverrai pour les punir quatre fléaux différens , dit le Seigneur : L'épée pour les tuer , les chiens pour les déchirer , les oiseaux du Ciel , & les bêtes de la terre pour les dévorer , & les mettre en pièces.

COMMENTAIRE.

me prier pour ce peuple ; je ne puis vous écouter , ni leur rendre mes bonnes grâces. Quand Moïse , & Samuel revivroient , & viendroient intercéder pour eux , ces deux hommes , mes serviteurs , ne feroient point changer ma résolution. Faites sortir ce peuple , pour qui vous parlez , qu'il ne paroisse point devant ma face. Jérémie se considéroit donc comme dans le Temple , à la tête du peuple humilié , demandant pour eux miséricorde. Le Seigneur les renvoie avec une sévérité , dont on a bien peu d'exemples dans l'Écriture. Les noms de Moïse , & de Samuël ne sont pas mis ici au hazard. Ces deux grands Saints avoient toujours tendrement aimé leur nation , & s'étoient employez avec zèle à désarmer la colère de Dieu irritée contre elle (a). Dans Ezéchiel (b) , nous voyons une réponse à peu près pareille à celle-cy. Dieu y déclare à son Prophète que quand Noé , Daniel , & Job se trouveroient au milieu de Juda , ils n'auroient pas le crédit de délivrer leur peuple des effets de sa colère. Quand Dieu dit à Jérémie de chasser le peuple , c'est comme s'il disoit : Annoncez-leur de ma part qu'ils ne seront point écoulez.

ψ. 2. QUO EGREDIEMUR?... QUI AD MORTEM , AD MORTEM. Où irons-nous? ... Que qui est destiné à la mort , meure. Le peuple demande à Dieu : Seigneur , vous nous chassez de devant votre face ; & à qui irons nous? Il répond : Que chacun de vous aille à la fin funeste qui lui est destinée. Ceux qui sont destinez à la mort , causée par la maladie , mourront de maladie ; & ceux qui doivent périr par l'épée , & par la peste , mourront par ces fléaux. Mon arrêt est absolu , & irrévocable.

ψ. 3. VISITABO SUPER EOS QUATUOR SPECIES. J'enverrai pour les punir quatre fléaux différens. L'Hébreu (c) : Je les visiterai dans ma colère par quatre familles , ou par quatre genres de persécuteurs ; l'a-

(a) Voyez Exod. xxxii. 10. & 2. Reg. xii.

(b) Ezech. xiv. 14. 16.

(c) פקדתי עליהם ארבע משפחות (א)

4. Et dabo eos in fervorem universis Regnis terra: Propter Manassen filium Ezechia Regis Juda, super omnibus qua fecit in Jerusalem.

4. Et je les exposerai à la persécution pleine de fureur de tous les Royaumes de la terre, à cause de Manassé fils d'Ezéchias Roi de Juda: & de tous les crimes qu'il a commis dans Jérusalem.

COMMENTAIRE.

née, qu'il représente ici comme animée, les chiens, les oiseaux du Ciel, & les animaux féroces. Ces quatre familles de persécuteurs sont équivalentes à ce qu'il a dit au verset précédent; la mort, le glaive, la famine, la captivité. Le glaive représente la guerre; la captivité en est une suite. Ceux qui mourront par le glaive, ou par la famine, ou par la maladie, seront dévorés par les chiens, par les oiseaux, ou par les bêtes sauvages.

¶ 4. DABO EOS IN FERVOREM UNIVERSIS REGNIS. Je les exposerai à la persécution pleine de fureur de tous les Royaumes de la terre; à la lettre: à la ferveur, au feu de tous les regnes. L'Hébreu (a): Je les exposerai à l'agitation de tous les Royaumes. Ils seront agitez, dispersez, mis en fuite dans tous les coins du monde. C'est ce qui fut exactement accompli dans les dernières guerres des Caldéens contre les Juifs. Nabuchodonosor en enleva la plus grande partie, & les conduisit captifs à Babylone. D'autres se sauvèrent dans l'Egypte; d'autres, dans des isles éloignées; d'autres, en Syrie. On peut voir les Prophètes qui prédissent leur retour. Ils les font revenir des quatre coins du monde (b): Les Septante (c): Je les exposerai à l'affliction; ils seront dans la douleur dans tous les Royaumes.

PROPTER MANASSEN FILIUM EZECHIAE. A cause de Manassé fils d'Ezéchias. Manassé Roi de Juda, avoit mis le comble à tous les crimes de ses ancêtres. L'idolâtrie, l'impiété, les violences, les désordres les plus crians avoient été portez sous son regne aux derniers excès. Dieu permit qu'il tombât entre les mains de ses ennemis, & qu'il fût emmené prisonnier à Babylone. Il y reconnut ses fautes, il les pleura, il en obtint le pardon, & revint dans Juda, où il essaya de réparer les maux qu'il avoit causez (d). Mais la playe étoit trop profonde; le peuple qui l'avoit suivi dans le mal, ne le suivit pas dans sa conversion. Juda continua dans ses déréglemens; & l'Ecriture en impute ici la faute à Manassé, qui véritablement en étoit la première cause. Cet exemple est terrible pour les Princes. Leur mauvais exemple a toujours de funestes suites, & lors même que Dieu par un effet de sa miséricorde, les retire de l'abîme de perdition:

(a) וגחתי לוועת לכל ממלכות

(b) Vide Isai. xi. II. 12.

(c) Παράδοσω αὐτὸς εἰς ἀνέγκας πάντας

πᾶσι βασιλείαις ἔ γιν.

(d) Voyez 4. Reg. xxi. & 2. Par. xxx.

5. *Quis enim miserebitur tui, Jerusalem? aut quis contristabitur pro te? aut quis ibit ad rogandum pro pace tua?*

6. *Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti: & extendam manum meam super te, & interficiam te: laboravi rogans.*

7. *Et dispergam eos ventilabro in portis terra: interfeci, & disperdidi populum meum, & tamen à viis suis non sunt reversi.*

5. Qui fera touché de compassion pour toi, ô Jérusalem? Qui s'attristera de tes maux? Qui priera pour obtenir ta paix?

6. Tu m'as abandonné, dit le Seigneur; tu es retournée en arrière: c'est pourquoi j'étendrai ma main sur toi, & je te perdrai: car je suis las de te conjurer de revenir à moi.

7. Je prendrai le van, & je les disperferai jusques aux extrémités de la terre. J'ai tué, & j'ai perdu mon peuple, & néanmoins ils ne sont pas revenus de l'égarement de leurs voyes.

COMMENTAIRE.

il y laisse souvent les peuples imitateurs des crimes de ceux qui les commandent: *Ex quo discimus Regum, & Principum, & prapositorum scelere, populos plerumque deleri*, dit saint Jérôme.

ψ. 5. **QUIS MISEREBITUR TUI? QUIS CONTRISTABITUR PRO TE; AUT QUIS IBIT AD ROGANDUM PRO PACE TUA?** *Qui fera touché de compassion pour toi, Qui s'attristera de tes maux, ô Jérusalem? Qui priera pour obtenir ta paix?* C'est le Seigneur qui parle. Alors, Jérusalem, quelle sera ton affliction, lorsque tu seras dispersée dans tous les Royaumes du monde? Où trouveras-tu des amis pour compatir à tes maux, pour te plaindre dans ta disgrâce, pour s'intéresser à ta délivrance, pour former des vœux pour toi? Ne verras-tu pas au contraire toutes les nations déchaînées contre toi, comme contre un peuple souverainement odieux? Les Septante (a): *Qui te pardonnera, ô Jérusalem, Qui aura compassion de toi, & qui retournera pour demander ta paix?* Ou, selon d'autres Exemplaires: *Qui te pardonnera? Qui aura peur pour toi? Qui retournera pour demander ta paix?* L'Hébreu (b): *Qui usera de clémence envers toi? Qui aura compassion de toi, & qui se remuera pour demander la paix pour toi*, ou pour te procurer quelque bien? En effet, dit saint Jérôme (c): *qui pourra intercéder auprès de Dieu pour des pécheurs qui perséverent dans leurs crimes? La créature ne sera jamais aussi portée à la miséricorde, que le Créateur; & un étranger n'aura jamais autant de penchant à pardonner à des étrangers, que le Seigneur en a à pardonner aux siens.*

ψ. 6. **LABORAVI ROGANS.** *Je suis las de te conjurer.* L'Hé-

(a) τίς φείσεται ἐπι σοί, Ἱερουσαλήμ, καὶ τίς ἐλεήσει ἐπι σοί, ἢ πῶς ἀνακαμψήσῃς εἰς εἰρήνην σοί; Edit. Rom. τίς φείσεται ἐπι σοί, ἢ τίς δουλιάσῃ ἐπι σοί, ἢ πῶς ἀνακαμψήσῃς εἰς εἰρήνην σοί. Theodoret. τίς ἀνακαμψήσῃ ἐπι σοί, ἢ εἰς εἰρήνην.

(b) כִּי מִי וְחַמּוּל עֲלֶיךָ וּמִי וְנֹרָא לְךָ וּמִי וְשׂוֹר לְשׂוֹאֵל לְשׂוֹאֵל לְךָ
(c) Hieron. hic. Nullus enim potest offenso Deo pro flagitiis rogare peccantium; quia nec tam clemens potest creatura, quam conditor esse, nec ita alienus externis, quomodo Dominus suis parceret.

8. *Multiplicata sunt mihi viduae ejus super arenam maris : induxi eis super matrem adolescentis vastatorem meridie : misi super civitates repente terrorem.*

8. J'ai fait plus de veuves parmi eux, qu'il n'y a de grains de sable dans la mer. J'ai fait venir un ennemi pour les perdre, qui a tué en plein midi les jeunes gens entre les bras de leurs meres; j'ai frappé leurs villes d'une terreur soudaine, & universelle.

COMMENTAIRE.

bréu (a) : *Je suis las de me repentir*, ou d'avoir de la compassion pour toi. J'ai été trop sensible à tes plaintes, & trop souvent j'ai suspendu les effets de ma colère. C'est-là ce que l'Écriture appelle dans Dieu se repentir. Les Septante (b) : *Je ne leur pardonnerai plus.* Saint Jérôme dit qu'on peut traduire l'Hébreu par : *Laboravi rogatus* : Je suis fatigué de vos prières.

ψ. 7. DISPERGAM EOS VENTILABRO IN PORTIS TERRÆ. *Je prendrai le van, & je les disperserai aux extrémités de la terre.* Voyez le verset 4 à la lettre : *Je les disperserez aux portes de la terre.* Il considère la terre comme une grande ville. Les portes sont ses extrémités, par où l'on en sort, & par où l'on y entre. Quelques-uns (c) traduisent par le passé : *Je les ai dispersés, &c.* & cela revient mieux à ce qui suit : *Et néanmoins ils ne sont pas revenus de l'égarement de leurs voies.* Je les ai affligés par tous les fléaux de ma vengeance, je les ai accablés de maux, je les ai dispersés parmi les nations, pour essayer de les faire revenir à leur devoir; mais rien n'a été capable de vaincre leur endurcissement. On peut entendre ceci des dix tribus enlevées par Salmanasar, & des Juifs emmenés captifs par Nabuchodonosor, sous les regnes de Joakim, & de Jéchonias, avant la grande transmigration arrivée sous Sédécias.

ψ. 18. INDUXI EIS SUPER MATREM ADOLESCENTIS VASTATOREM MERIDIE. *J'ai fait venir un ennemi pour les perdre, qui a tué en plein midi les jeunes gens entre les bras de leurs meres.* Il vient de dire qu'il a multiplié le nombre des veuves à l'infini; il ajoute : Et après leur avoir ôté leurs époux, je leur ai encore envoyé en plein midi un ennemi, qui a tué leurs jeunes gens, leurs enfans en la fleur de leur âge, pour achever de les désoler. On pourroit traduire l'Hébreu (d) : *Après les avoir rendus veuves, j'ai fait venir contre elles un jeune ravageur en plein midi.* Nabuchodonosor, ce jeune Conquérant, ce Prince encore dans la force de son âge, est venu fondre sur la Judée en plein jour, & sans rien craindre. Autrement : *J'ai fait venir sur leur mere veuve, & désolée, une troupe de soldats (e), pour les ravager en plein midi; ou, des ravageurs du grand*

(a) נלאתי הנחם

(b) וְלֹא אֶפְדֶּנָה אֶתְּיָמָיוּ

(c) Pagn. Munß. Tigur. Sanctæ

(d) הנאתי להם על אם בחור שור

בצרים

(e) כהור signifie un jeune homme, & un soldat, un jeune homme élu, & destiné à la guerre.

9. *Infirmata est quæ peperit septem; defecit anima ejus: occidit ei sol, cum adhuc esset dies: confusa est, & erubuit: & residuos ejus in gladium dabo in conspectu inimicorum eorum, ait Dominus.*

9. Celle qui avoit eu tant d'enfans, à cessé tout d'un coup d'en avoir; son ame en est tombée dans la défaillance; le soleil s'est couché pour elle, lorsqu'il étoit encore jour; elle est couverte de confusion, & de honte, & s'il lui reste encore quelques enfans, je les ferai passer au fil de l'épée à la vuë de leurs ennemis, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

jour, par opposition aux voleurs nocturnes, qui attaquent la nuit, & à la dérobée. Ceux ci sont venus hautement, à force ouverte, insolentement, achever de ruiner un pays déjà épuisé, & accablé par ses pertes précédentes. Cette mere veuve, & déiolée, marque la Judée, ou Jérusalem, car les Prophètes, comme les Poëtes, peignent tout, animent tout, donnent la vie à tout. Les Septante (a): *J'ai fait tomber en plein midi la dernière affliction sur la mere du jeune homme*, ou, des jeunes hommes. Quelques-uns sous le nom de *mere*, entendent ici Jérusalem, la Métropole, la Capitale du pays.

MISI SUPER CIVITATES REPENTE TERROREM. *J'ai frappé leurs villes d'une terreur soudaine.* L'Hébreu (b): *J'ai fait tomber subitemens sur elle la ville, & le trouble.* La veuve défolée, & privée de son mari, & de ses enfans, a été comme accablée sous la ruine de sa patrie; & la terreur s'est répandue par tout. Les Septante (c): *J'ai fait tomber soudainement sur elle la fayeur, & la précipitation.*

ψ. 9. INFIRMATA EST QUÆ PEPERIT SEPTEM. *Celle qui avoit eu tant enfans, a cessé tout d'un coup d'en avoir.* Ou plutôt (d): *Celle qui avoit eu sept enfans, a été toute languissante, a été percée de douleur de s'en voir privée.* Il parle de cette mere, ou de cette veuve, dont il a décrit le malheur au verset précédent. Le nombre de *sept* est mis pour un grand nombre (e). Il n'est pas fort rare de voir des meres qui ayent eu sept enfans; mais il est extraordinaire, il est triste de n'en conserver aucun, après en avoir eu sept. Les Septante (f): *Celle qui avoit eu sept fils, n'en a plus.* Ceci peut s'entendre de Jérusalem, ou de la Synagogue privée de ses enfans, pendant que l'Eglise Chrétienne s'augmente, & se fortifie de jour en jour.

(a) 70. Ἐπιμαρτυροῦν ὅτι μὴ ἔσται σωτηρία ταλαιπωροῦν ὃν μισοῦσιν αἱ πόλεις. Al. Μὴ ἔσται σωτηρία αὐτῶν.
 (b) הַפִּלְתִּי עָלֶיהָ עִיר וְבְהִלּוֹת
 (c) Ἐπὶ πῶς ἔφα ἰσὺ αὐτῶν ἕξαιτίας πένου, ἃ ἔπεδῶν.

(d) אַמְלִלָּה וְלִדְתָּ הַשְּׁבִיעָה
 (e) Vide 1. Reg. II. 5. Prov. XXIV. 16. & XXVI. 16. 25. Deut. XXVIII. 7.
 (f) Ἐκάνωμ ἢ ἡκῆσα ἐπ' αὐτά.

10. *Va mihi, mater mea, quare genuisti me, virum rixæ, virum discordia in universa terra? non foeneravi, nec foeneravit mihi quisquam: omnes maledicunt mihi.*

11. *Dicit Dominus: Si non reliquæ tuæ in bonum, si non occurri tibi in tempore afflictionis, & in tempore tribulationis adversus inimicum.*

10. Hélas, ma mere, que je suis malheureux! Pourquoi m'avez-vous mis au monde, pour être un homme de contradiction, un homme de discorde dans toute la terre? Je n'ai point donné d'argent à intérêt, & personne ne m'en a donné; & cependant tous me chargent de malédictions & d'injures.

11. Alors le Seigneur me répondit: Je vous jure que votre postérité sera à la fin comblée de biens, que je vous assisterai dans l'affliction, & que lorsqu'on vous persécutera, je vous soutiendrai contre tous vos ennemis.

COMMENTAIRE

OCCIDIT EI SOL, CUM ADHUC ESSET DIES. *Le Soleil s'est couché sur elle, lorsqu'il étoit encore jour.* L'affliction dont elle s'est vûe tout d'un coup accablée, a été comme une sombre nuit, qui l'a enveloppée en plein jour. Le tems de disgrâce, de maladie, de deuil, est très-souvent désigné dans l'Écriture sous l'idée de nuit, d'obscurité (a). Ses plus beaux jours sont changez en nuit.

ψ. 10. **VÆ MIHI, MATER MEA, QUARE GENUISTI ME VIRUM RIXÆ?** Hélas, ma mere, pourquoi m'avez-vous mis au monde, pour être un homme de contradiction, un misantrope, un ennemi public, un homme qui attaque tout le monde, & qui a tout le monde contre lui; L'Hébreu (b), un homme de procès?

NON FOENERAVI, NEC FOENERAVIT MIHI QUISSQUAM. OMNES MALEDICUNT MIHI. *Je n'ai point donné d'argent à intérêt, & personne ne m'en a donné; & cependant tous me chargent de malédictions, &c.* J'ai évité tout ce qui pouvoit m'attirer des affaires, & des procès; & cependant j'ai tous les jours des contestations, tous les jours je me fais des ennemis. L'Hébreu (c): *Je n'ai ni prêté, ni emprunté; & cependant tous me chargent de malédictions.* Les Septante (d): *Je n'ai porté aucun profit à personne, & personne aussi ne m'en a porté.* Je n'ai eu aucun commerce avec qui que ce soit. Le Syriaque: *Je n'ai contracté aucune dette, & je n'ay rien prêté;* Je n'ai pas laissé de me faire bien des ennemis. Théodotion: *Je ne dois rien, & personne ne me doit.*

ψ. 11. **DICIT DOMINUS: SI NON RELIQUÆ TUÆ IN BONUM.** *Alors le Seigneur me répondit: Je vous jure que votre postérité*

(a) *Vide Amos VIII. 9. Occidet sol meridie, & tenebescere faciam terram in die luminis. Isai. LIX. 9. Impegimus meridie, quasi in tenebris. Theodoret. hic. Εως γὰρ ἔτι*

ἔτι οὐρανὸς ὀνομαζέται, καὶ τὸ φῶς.

(b) *איש ריב 70. ἄνθρωπος διαζόμενος.*

(c) *לא גשיות ולא גשיות בר כד כקללני*

(d) *οὐκ ὠφελησα ἑδὲ ὠφελήθη με ἕδδω.*

12. Numquid foederabitur ferrum ferro ab aquilone, & as?

12. Le fer peut-il s'allier avec le fer qui vient de l'aquilon, & l'airain avec l'airain?

COMMENTAIRE.

sera à la fin comblée de biens. Le Seigneur répond aux plaintes de Jérémie: Je veux passer pour menteur, si vos descendans, votre famille, *reliquia tua*, ou plutôt, votre fin, vous-même dans la suite, & après toutes ces contradictions, n'êtes comblez de biens. Je vous comblerai de gloire, & d'honneur. Les Caldéens respecteront votre personne, & vous traiteront avec des marques d'estime, & de bonté, pendant que tout le reste du peuple sera réduit dans la plus dure captivité. C'est ce que l'événement justifia pleinement (a). Les Septante sont fort éloignez de l'Hébreu, & de la Vulgate: (b) *Que leurs imprécations tombent sur moi, Seigneur, si je ne me suis présenté devant vous pour eux, dans le tems de leur disgrâce, pour leur faire du bien contre leur ennemi.* On pourroit traduire l'Hébreu (c): de tout le verset de cette sorte: *Le Seigneur répondit: Si vos chaînes ne sont heureusement déliées; (ou, en suivant la manière de lire marquée par les Massorètes,) si votre fin, ou votre postérité n'est réservée à un tems plus heureux; si je n'oblige votre ennemi à venir au-devant de vous, à vous prévenir, à vous prier, dans le tems malheureux, dans le tems de l'affliction.* Les Caldéens vous tendront la main, & vous offriront toute sorte de secours, dans le tems où votre nation sera la plus malheureuse. Ou bien: votre peuple, ce peuple ingrat qui vous persécute aujourd'hui, viendra au jour de son affliction, vous conjurer de ne point l'abandonner. Vos ennemis viendront se prosterner à vos pieds, & vous demander votre assistance. Pendant le dernier siège de la ville, Sédécias envoya plus d'une fois demander à Jérémie le secours de ses prières (d). Il le consulta aussi en particulier sur la destinée de sa personne, & de son Royaume (e). C'est en ce dernier sens que le Caldéen l'a pris: *Ils viendront vous prier dans le tems que l'ennemi les resserrera.*

12. NUMQUID FOEDERABITUR FERRUM FERRO AB AQUILONE; ET AS? *Le fer peut-il s'allier avec le fer qui vient de l'Aquilon; & l'airain avec l'airain? Pourquoi non? Qu'y a-t'il de plus naturel que l'union du fer avec le fer, & de l'airain avec l'airain? On peut traduire: Le fer peut-il s'allier avec le fer qui vient de l'Aquilon, & avec l'airain? Et alors il y aura un peu plus de difficulté d'allier le fer, & l'airain; car en effet le fer, & l'airain ne s'accommodent pas, & ne se fondent pas aisé-*

(a) Vide Jerem. xxxix. 11. 12. & xl. 1. 2. 3. & seq. | (c) אמר יהוה אלהים לאשרותי לא יאשרו אתי בך בעת רעה ובעת צרה את האויב
(b) Γενναίος, ἀνεπίδοτος, κατὰ δυνάμεις τῶν αἰμάτων, εἰ μὴ παρεῖλεν εὐσέβει ἀναρῶν δυνάμεις αὐτῶν ἡς ἀγαθὰ ποιεῖ ἐχθρῶν.
(d) Jerem. xxxvii. 3.
(e) Jerem. xxxix. 3. 5. & xxxviii. 10. 14.

13. *Divitias tuas, & thesauros tuos in dirptionem dabo gratis, in omnibus peccatis tuis, & in omnibus terminis tuis.*

13. J'abandonnerai au pillage dans tous vos confins vos richesses & vos trésors, sans que vous en receviez aucun prix, à cause de la multitude de vos péchez.

COMMENTAIRE.

ment ensemble (a). Le fer d'Aquilon peut signifier les Caldéens; & l'airain, les Juifs. Il n'y aura jamais de paix, & d'union véritable entre ces deux peuples. Nabuchodonosor est un ennemi irréconciliable, qui ne cessera point de vous faire la guerre, qu'il ne vous ait exterminé (b). Ce sens est assez beau; mais on ne voit pas bien quelle liaison il a avec ce qui précède, & avec ce qui suit. Nous aimons mieux traduire l'Hébreu de cette sorte (c): *Le fer nuira-t'il au fer du nord; & l'airain, à l'airain? Le fer prévaudra-t'il à l'acier, & l'airain, à l'airain? Fer contre fer, & airain contre airain ne peuvent rien l'un sur l'autre. Ou, si l'on veut: Ni le fer, ni l'airain ne peuvent rien contre le fer du Nord, c'est-à-dire, contre l'acier; car c'est ce qu'on doit entendre ici sous le nom de fer de l'Aquilon, parce que l'acier de la Judée venoit du pays des Chalybes (d), au nord de la Judée. Le nom Latin *Chalybs*, de l'acier, vient de ces peuples *Chalybes*. Voici donc le sens du passage. Le Seigneur, pour contoler Jérémie, lui promet au verset 11. qu'à la fin il verra ses ennemis à ses pieds implorer son secours. Il ajoute au verset 12. Mais enfin que craignez-vous de la part des Juifs? Que peuvent-ils faire contre vous? Fussent-ils aussi durs que le fer, aussi fermes que l'airain, ils ne pourront vous entamer. Je vous donnerai la solidité de l'acier, la force du fer du nord. Vous serez comme un mur de bronze, contre lequel tous leurs traits se briseront. Ne vous ai-je pas dit au commencement de votre mission (e). de ne les pas craindre, & que j'allois vous rendre comme une place forte, comme une colomne de fer, & comme une muraille d'airain; qu'ils combattoient contre vous, & ne prévaudroient point? Je vous réitère aujourd'hui les mêmes promesses: (v. 20.) *Je vous rendrai à l'égard de ce peuple comme un mur d'airain, & inébranlable; ils vous feront la guerre, & ils n'auront sur vous aucun avantage.* Symmaque avoit traduit*

(a) *Plin. lib. xxxiv. cap. 4.* parle d'une statue de fer & d'airain fondus ensemble.

(b) *Hieron. Menoch. Tirin. Alii.*

(c) חרע ברזל ברזל כחפזין ונחשן

(d) *Xenophon. lib. 5.* ἀφαινεύονται εἰς χαλύβας... καὶ ὁ βίος ἐν τοῖς ποταμοῖς αὐτῶν ἐστὶ σιδερέας. *Scoliaſtes in Apollonii lib. 2. v. 1003.* χαλύβας ἔχει γὰρ αἰὲς ἰακόνος. *Sic dicit:* οἱ χαλύβες μεταμύθουτες σιδερεὺς πωλύς, &

αἰὲς ἔσονται εἰς ἀπὸ τῶν ποταμῶν. *Τραχέας ἔχουτες περὶ καρπὸν τῶν γῆν.* *Valer. Flacc. lib. 5. v. 141.* *Pervigil auditur Chalybium labor: arma fatigant.*

Ruricola, Gradive, tui, &c.

(e) *Jerem. 1. 17. 18.* *Nō firmides à facie eorum, nec enim timere te faciam vultum eorum. Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, & in columnam ferream, & in murum arcum... & bellabunt adversum te, & non pravelebunt.*

14. *Et adducam inimicos tuos de terra quam nescis, quia ignis succensus est in furore meo, super vos ardebit.*

15. *Tu scis, Domine, recordare mei, & visita me, & tuere me ab his qui persequuntur me, noli in patientia tua suscipere me: scito quoniam sustinui propter te opprobrium.*

14. Je ferai venir vos ennemis d'une terre que vous ne connoissez point ; parce que le feu de ma fureur s'est allumé, & qu'il vous embrafera de ses flammes.

15. Seigneur, vous qui connoissez le fond de mon ame, souvenez-vous de moi, venez en moi, & défendez-moi contre ceux qui me persécutent. N'entreprenez pas ma défense avec tant de patience, & de lenteur : vous savez que c'est pour vous que je souffre les opprobres.

COMMENTAIRE.

comme nous: *Le fer nuira-t'il au fer du nord; & l'airain?* Et cette traduction est approuvée par plusieurs bons Interprètes (*a*), qui prennent l'Hébreu à peu près dans le même sens.

ψ. 13. DIVITIAS TUAS IN DIREPTIONEM DABO GRATIS. *J'abandonnerai au pillage vos richesses, sans que vous en receviez aucun prix.* Ils prendront vos richesses comme des biens qui leur appartiennent. Je vous ai livré à vos ennemis gratuitement, sans retour, & sans aucune récompense. Ce n'est ni une vente, ni un échange. Je vous abandonne comme une vile, & méprisable marchandise. C'est le Seigneur qui parle à son peuple.

ψ. 14. ADDUCAM INIMICOS TUOS DE TERRA QUAM NES- CIS. *Je ferai venir vos ennemis d'une terre que vous ne connoissez point.* Ce sens est fort clair. Les Septante (*b*): *Je vous assujettirai à vos ennemis, qui sont autour de vous, dans une terre que vous ne connoissez point.* Mais le Texte Hébreu, de la manière que nous lisons dans nos Imprimez, porte (*c*): *Je ferai passer vos ennemis dans une terre que vous ne connoissez point.* Ou bien: *Je vous ferai passer avec vos ennemis dans une terre inconnue.*

ψ. 15. TU SCIS, DOMINE, RECORDARE MEI. *Seigneur, vous qui connoissez le fond de mon cœur, souvenez-vous de moi.* Ou: *Vous le savez, Seigneur;* vous savez quelle est la droiture de mes intentions; vous n'ignorez-pas quelle a été ma conduite, & par quelle voie vous m'avez engagé dans l'exercice périlleux de la prophétie. Souvenez-vous de moi, Seigneur, & secourez-moi: *Recordare mei, & visita me.* Défendez-moi, ou, suivant l'Hébreu (*d*): *Purifiez-moi contre ceux qui me persécutent.* Déclarez-moi innocent; prononcez la sentence de mon absolution contre mes

(a) Jun. Tremel. Piscat. Grot. Castal. Vide & dans l'Hébreu. Le Caldéen a lu de même que les Septante: *Servietis inimicis vestris, &c.*

(b) Καταλαβουσιν σου τους εχθρους σου, & τα γη εν οκ ειδες. Ils ont lu העבדתי au lieu de העבדתי que nous lisons aujourd'hui

(c) והעבדתני את איבויא בארץ לא ידעת (d) הנקם לי סרדפו גו. א' d'awon μ

16. *Inventi sunt sermones tui, & comedi eos, & factum est mihi verbum tuum in gaudium, & in letitiam cordis mei: quoniam invocatum est nomen tuum super me, Domine Deus exercituum.*

17. *Non sedi in consilio ludentium, & gloriatus sum à facie manûs tuæ: solus sedebam, quoniam comminatione replesti me.*

16. J'ai trouvé vos paroles, je m'en suis nourri : & votre parole est devenuë la joie & les délices de mon cœur ; parce que j'ai porté le nom de votre Prophète, ô Seigneur Dieu des armées.

17. Je ne me suis point trouvé dans les assemblées de jeux & de divertissemens ; je ne me suis glorifié que d'être envoyé de votre part ; mais je me suis tenu retiré, & solitaire, parce que vous m'avez effrayé par vos menaces.

COMMENTAIRE.

ennemis, & mes accusateurs. Le Caldéen: *Vengez-moi de vos adversaires.*

NOLI IN PATIENTIA TUA SUSCIPERE ME. *N'entreprenez pas ma défense avec tant de patience, & de lenteur (a).* Que votre zèle s'allume, & que votre colère éclatte bien-tôt contre eux. Prenez ma défense avec chaleur, & n'usez pas de ces retardemens qui sont si ordinaires à votre bonté, & à votre miséricorde. *Vous savez que c'est pour vous que je souffre ces opprobres.* C'est votre cause que je soutiens ; vous êtes intéressé à ma défense. Ces plaintes de Jérémie sont un peu vives. On doit croire que la gloire de son Dieu le touchoit plus que ses propres injures.

ψ. 16. **INVENTI SUNT SERMONES TUI; ET COMEDI EOS.** *J'ai trouvé vos paroles, & je m'en suis nourri.* Jérémie rend compte à Dieu de la manière dont il s'est trouvé engagé dans l'exercice de la Prophétie, & de quelle sorte il s'en est acquitté. Du moment que vous m'avez parlé, & inspiré de votre Esprit, j'ai ouvert la bouche ; & ai reçu avidement votre parole, comme un homme, qui pressé de la faim, trouve une nourriture conforme à son appétit. Je l'ai dévorée, je m'en suis rempli ; j'y ai trouvé ma satisfaction, & ma joye: *Factum est mihi verbum tuum in gaudium.* Je me suis d'abord reconnu pour homme véritablement inspiré, & l'on ma qualifié votre Prophète: *Invocatum est nomen tuum super me.*

ψ. 17. **NON SEDI IN CONSILIO LUDENTIUM.** *Je ne me suis point trouvé dans les assemblées de jeu.* Je me suis retiré de tous les jeux, & les divertissemens des hommes. J'ai crû que ces sortes d'amusemens ne m'étoient plus permis, dès que je prenois la qualité de Prophète, & d'Homme du Seigneur. L'Hébreu (b) se peut entendre dans un autre sens: Je ne me suis pas trouvé dans les conseils secrets des impies, qui tournent

(a) לא ישבתי בסוד משחקים | (b) *Μη εἰς μακροθυμίαν* אל לארך אפך תקחני

18. *Quare factus est dolor meus perpetuus, & plaga mea desperabilis, renuit curari? facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium.*

18. Pourquoi ma douleur est-elle devenue continuelle? Pourquoi ma playe est-elle désespérée, & refuse-t-elle de se guérir? Elle est à mon égard comme une eau trompeuse, à laquelle on ne peut se fier.

COMMENTAIRE.

la Religion en risée, qui se raillent de la piété des justes; de ces prétendus Esprits forts. Sous le nom de jeu, l'Écriture entend des choses fort différentes. Voyez le premier Psaume, *ψ. 1. Beatus vir qui in cathedra pestilentia non sedis.* L'Hébreu: *Heureux celui qui ne s'est point assis dans l'assemblée des railleurs.*

GLORIATUS A FACIE MANUS TUÆ. *Je ne me suis glorifié que d'être envoyé de votre part.* Je me suis hautement déclaré votre Prophète, & j'ai mis ma gloire dans cette qualité, qui m'a attiré tant de chagrins & de persécutions. Quelques-uns rapportent la négation du membre précédent à celui-ci: Je ne me suis point trouvé au conseil des moqueurs, & ne me suis point élevé de l'honneur de la prophétie. Ce dernier sens n'est point à rejeter.

SOLUS SEDEBAM, QUONIAM COMMINATIONE REPLETI ME. *Je me tenois retiré, parce que vous m'avez effrayé par vos menaces.* L'Hébreu (a): *Parce que vous m'avez rempli d'indignation.* Parce que je ne puis voir sans indignation la conduite si irrégulière de mon peuple. Je ne puis me résoudre à avoir de la liaison avec des gens dont je n'approuve pas les actions. Ou bien: *Vous m'avez rempli d'indignation; vous m'avez exposé à devenir l'objet de la haine du peuple; ou, vous m'avez rempli de terreur par les marques de votre colère.*

ψ. 18. QUARE FACTUS EST DOLOR MEUS PERPETUUS? Pourquoi ma douleur est-elle devenue perpétuelle? Les Septante (b): Pourquoi mes ennemis ont-ils l'avantage sur moi? On peut traduire l'Hébreu (c): Pourquoi ma playe, ou ma douleur, est-elle si dure, si forte.

FACTA EST MIHI QUASI MENDACIUM AQUARUM INFIDELIUM. *Ma playe est à mon égard comme une eau trompeuse, à laquelle on ne peut se fier; à la lettre, comme le mensonge des eaux trompeuses.* Ma douleur, ou ma playe, est comme ces sources qui ne coulent que pendant un certain tems de l'année. Elles manquent dans le tems des grandes chaleurs, où leur eau seroit plus nécessaire. En vain on y va pour se rafraîchir; on n'y trouve plus d'eau; elles sont tarées. Ainsi ma playe est sans remède. L'on peut aussi l'expliquer ainsi: Ma douleur est comme ces sources

(a) *כי זעם מלצחניו*
πλιόσμων.
 (b) *ἵμα τ' ἐν ἰσχυρίσιν μου κατεχύετο.*

(c) *למה היה כאבי בצח* Les Septante ont
אבי

19. *Propter hoc hac dicit Dominus : Si converteris , convertam te , & ante faciem meam stabis : & si separaveris pretiosum à vili , quasi os meum eris : convertentur ipsi ad te , & tu non converteris ad eos.*

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Si vous vous convertissez , je vous convertirai , & vous demeurerez ferme devant ma face ; & si vous savez distinguer ce qui est précieux , de ce qui est vil , vous serez alors comme la bouche de Dieu. Et ce ne sera pas vous qui vous tournerez vers le peuple : mais ce sera le peuple qui se tournera vers vous.

COMMENTAIRE.

qui tarissent ordinairement pendant l'été. Lorsqu'elles continuent à donner de l'eau pendant toute l'année, contre notre attente, cela s'appelle *le mensonge des eaux infidelles* ; car elles manquent en quelque sorte à leur promesse , & surprennent ceux qui s'attendoient à les voir manquer. Ainsi ma douleur , qui devoit naturellement finir dans un certain tems , continuë , & s'augmente tous les jours. Mais cette explication paroît un peu trop subtile. Le Texte Hébreu nous en fournit une autre, qui est plus naturelle (a) : Ma langueur est incurable ; *vous êtes* , Seigneur , *à mon égard comme une eau infidelle* , comme ces sources qui tarissent pendant l'été. Votre secours me manque dans le plus grand besoin. Mes ennemis dominent , & vous ne les réprimez point. Le Caldéen : *Ne me manquez point de parole , comme ces fontaines dont les eaux tarissent.*

¶ 19. SI CONVERTERIS , CONVERTAM TE , ET ANTE FACIEM MEAM STABIS. *Si vous vous convertissez , je vous convertirai , & vous vous présenterez devant ma face.* Ou : Si vous retournez à moi , je vous ramènerai , & je vous recevrai en ma présence. Si au lieu de vous effrayer des menaces de ce peuple , vous demeurez fortement attaché à moi , je vous garantirai de tous les dangers , je vous prendrai sous ma protection , vous serez en ma présence comme l'un de mes serviteurs. On ne doit pas prendre ces paroles : *Si vous vous convertissez* , comme si Jérémie s'étoit éloigné du Seigneur : mais comme il avoit parlé avec quelque émotion , & qu'il avoit paru ébranlé des menaces des impies , le Seigneur le rassure par ces paroles.

SI SEPARAVERIS PRETIOSUM A VILI , QUASI OS MEUM ERIS. *Si vous savez distinguer ce qui est précieux d'avec ce qui est vil , vous serez comme la bouche de Dieu.* Si vous savez distinguer ma parole , & mes promesses , d'avec les discours & les menaces des hommes ; si vous savez estimer la grace que je vous fais , en vous appelant au sacré ministère de la prophétie , & si vous méprisez , comme vous le devez , la faveur , ou la

(a) חיו תהיה לו כמו אכור מים לא נאכרו

20. Et dabo te populo huic in murum æreum, fortem : & bellabunt adversum te, & non prevalebunt, quia ego tecum sum ut salvem te, & eruam te, dicit Dominus

21. Et liberabo te de manu pessimorum, & redimam te de manu fortium.

20. Et je vous rendrai à l'égard de ce peuple comme un mur d'airain, & inébranlable. Ils vous feront la guerre, & ils n'auront sur vous aucun avantage; parce que je suis avec vous pour vous sauver, & pour vous délivrer, dit le Seigneur.

21. Je vous dégagerai des mains des méchants, & je vous préserverai de la puissance des forts.

COMMENTAIRE.

disgrace des hommes, alors je vous regarderai comme ma bouche (a), comme mon Ambassadeur, l'interprète de mes intentions, le dépositaire de mes secrets. Les Prophètes sont *la bouche de Dieu*, dans le même sens qu'Aaron étoit la bouche, l'interprète, *le Prophète* de Moÿse (b). Le Caldéen : *Si vous rappelez l'impie dans la voie de la justice, vous accomplirez ma volonté* (c). Il a pris ces mots, vous serez ma bouche, pour signifier, vous exécuterez les paroles de ma bouche. Mais la première explication est meilleure.

CONVERTENTUR IPSI AD TE, ET TU NON CONVERTERIS AD EOS. *Ce ne sera pas vous qui vous tournerez vers ce peuple; mais ce sera ce peuple qui se tournera vers vous.* Ils seront contraints de vous rechercher, & de vous faire des soumissions, & vous ne ferez aucune démarche pour retourner à eux, & pour gagner leurs bonnes grâces. Ainsi demeurez ferme, & ne craignez point leurs menaces. Ils seront enfin forcés de reconnoître que vous êtes ma bouche; ils verront la vérité de vos prophéties, & ils viendront recevoir vos ordres, sans que vous dépendiez d'eux en aucune manière. C'est en effet ce qu'on vit pendant le siège de Jérusalem, où Sédécias consulta plus d'une fois Jérémie, & se recommanda à ses prières (d). Et après la prise de la Ville, le reste du peuple qu'on avoit laissé dans le pays, vint se prosterner devant lui (e), pour demander le secours de ses prières, & pour savoir la volonté du Seigneur sur leur sujet.

ψ. 20. DABO TE IN MURUM ÆREUM. *Je vous rendrai comme un mur d'airain.* Voyez *Jerem.* I. 18. & ci-devant Chap. xv. 12.

ψ. 21. LIBERABO TE DE MANU PESSIMORUM, ET DE MA-

(a) כפי תהיה 70. וְסָמָא מוּ יְשָׁנָה.

(b) *Exod.* IV. 16. *Ipse loquetur pro te ad populum, & erit os tuum.*

(c) *Vide & Hieron. in Psal.* CV. 32.

(d) *Jerem.* XXI. I. 2. XXXVII. 3. XXXVIII. 10. 14

(e) *Jerem.* XLII. 2. *Cadat oratio nostra in conspectu tuo, & ora pro nobis ad Dominum... Et annuntiet nobis Dominus Deus tuus viam, per quam pergamus, & verbum quod faciamus.*

NU FORTIUM. *Je vous dégagerai des mains des méchans, & de la puissance des foris.* Je vous délivrerai, & de la violence des Juifs, ce peuple impie, & des mains des Caldéens, ce peuple fort & puissant. Ce ne peut être que par une protection toute particulière de Dieu, que Jérémie, sans se relâcher jamais de sa fermeté, de son zèle, & de sa liberté à reprendre, & à corriger, ait pû échapper à un peuple furieux, & emporté, à des Princes violens; enfin à des ennemis irréconciliables, avec qui il n'eût jamais de paix.



CHAPITRE XVI.

Le Seigneur défend à Jérémie d'épouser une femme, parce que les Juifs seront assablés de maux. Leurs morts ne seront ni ensevelis, ni pleurez. Chasseurs, & pécheurs envoyez pour châtier Babylone, & pour déluxer les restes des Juifs.

ψ. 1. *ET factum est verbum Domini ad me, dicens :*
2. *Non accipies uxorem, & non erunt tibi filii, & filia in loco isto.*

ψ. 1. **A** Lors le Seigneur me dit :
2. Vous ne prendrez point de femme, & vous n'aurez point de fils, ni de filles en ce lieu.

COMMENTAIRE.

ψ. 2. **N**ON ACCIPIES UXOREM, ET NON ERUNT TIBI FILII. *Vous ne prendrez point de femme, & vous n'aurez point de fils.* Voici un discours nouveau. Dieu défend à Jérémie de se marier. 1°. Pour lui épargner les peines & les sollicitudes qui sont inséparables de la condition du mariage. 2°. Pour le conserver dans la liberté convenable à son ministère. 3°. Enfin pour marquer au peuple par cette conduite, que ce n'étoit plus un bonheur d'être pere, ni un avantage d'être né, puisque les derniers malheurs alloient fondre sur Juda & que les vivans envieroient aux morts de les avoir précédés, & de n'avoir pas vû la ruine de leur patrie, & la désolation de leur nation. Jérémie jusqu'alors avoit donc vécu dans le célibat & la virginité, & on croit qu'il y persévéra jusqu'à la mort (a). Exemple très-rare dans l'ancien Testament.

(a) Hieron. in Cap. XXIII. Jerem. Isidor. de vita & morte SS. c. 38. & alii.

3. Quia hac dicit Dominus super filios, & filias qui generantur in loco isto, & super matres eorum, qua genuerunt eos, & super patres eorum, de quorum stirpe sunt nati in terra hac.

4. Mortibus agrotationum morientur: non plangentur, & non sepelientur, in sterquilinum super faciem terra erunt: & gladio, & fame consumentur: & erit cadaver eorum in escam volatilibus Cæli, & bestiis terra.

5. Hac enim dicit Dominus: Ne ingrediaris domum convivii, neque vadas ad plangendam, neque consolers eos: quia abstuli pacem meam à populo isto, dicit Dominus, misericordiam, & miserationes.

3. Car voici ce que le Seigneur dit touchant les fils & les filles qui naîtront en ce lieu, touchant les meres qui les ont mis au monde, & les peres qui leur ont donné la vie.

4. Ils mourront de divers genres de maladies. Ils ne seront ni pleurez, ni ensevelis. Ils seront exposez comme un fumier sur la face de la terre, ils seront consumez par l'épée & par la famine, & leurs corps morts seront en proye aux oiseaux du Ciel, & aux bêtes de la terre.

5. Car voici ce que dit le Seigneur: N'entrez point dans une maison de festin, & n'allez point pour pleurer, ni pour consoler ceux qui sont en deuil; parce que j'ai retiré ma paix de ce peuple, dit le Seigneur, j'en ai retiré ma bonté, & mes miséricordes.

COMMENTAIRE.

¶ 4. MORTIBUS AGROTATIONUM MORIENTUR; NON PLANGENTUR, ET NON SEPELIENTUR. *Ils mourront de divers genres de maladies; ils ne seront ni pleurez, ni ensevelis.* Le Prophète menace ici le peuple de maladies (a); apparemment de la peste, ou de ces maladies longues & cruelles, qui nous font mourir, après nous avoir accablés de douleurs; ce qui est un des plus grands fleaux de Dieu, selon la remarque de S. Jérôme (b), sur-tout dans les circonstances marquées ici. Jérémie ajoute que ceux qui mourront, ne seront ni ensevelis, ne pleureront, à cause du grand nombre des mourans, ou parce que dans la ville assiégée, on n'aura ni le loisir, ni le moyen de faire leurs funérailles. Ces menaces étoient terribles pour des peuples qui regardoient la privation de la sépulture, comme un des plus grands malheurs qui leur pût arriver.

¶ 5. NE INGREDIARIS DOMUM CONVIVII. *N'entrez point dans une maison de festin.* Ce festin dont il parle, étoit celui qu'on faisoit après les funérailles, & où la famille s'assembloit. Joseph (c) nous apprend que cette coutume étoit observée si religieusement parmi les Hébreux, que si quelqu'un n'eût pas traité sa parenté, quelque nombreuse qu'elle fût, après les funérailles, il auroit été regardé comme un impie. Cette:

(a) כִּמְוֹתוֹת חַלְלָא׃ עַבְדֵי דְּבַרְיָתָא. 70.
 (b) Notandum quòd agrotationibus, & longa infirmitate tabescere Dei ira fit. Hieron. hic.

(c) Joseph. lib. 2. de Bella, c. 1. initia. Ἀρχιλάος πάλιν ἐπιπέσει ἐστίασιν πολλῶν τῶ πατρὶσι ἑσθλαῶν, ἔσθλα δὲ τῶλο ἑστῆ Ἰουδαίω, πῶμυς πῶνας αἶνον ἑστῆ τὸ πῶλῆδος ἐστίασιν, καὶ ἀνθὶ ἀνάγκης. Εἰ γὰρ ἑσθλαίται πῆ καὶ ἑσθλα.

6. *Et morientur grandes, & parvi in terra ista: non sepelientur neque plangentur, & non se incident, neque calvitium fiet pro eis.*

6. Ils mourront en cette terre grands & petits, ils ne seront ni ensevelis, ni pleurez. On ne se fera point d'incisions sur le corps pour faire leur deüil, & on ne se coupera point les cheveux.

COMMENTAIRE.

nécessité engageoit quelquefois à de si grands frais, que plusieurs en étoient fort incommodez; & se trouvoient après cela souvent réduits à la pauvreté. Les Romains, & les Grecs étoient dans les mêmes pratiques, comme tout le monde sait. Perse (a):

*Sed cœnam funeris hæres
Negliget, iratus quòd rem curtaverit.*

Le terme Hébreu (b) *Marseah* ne signifie point un festin ordinaire; mais un festin de deüil, ou d'après le deüil.

NEQUE VADAS AD PLANGENDUM, NEQUE CONSOLERIS EOS. *N'allez point pour pleurer, ni pour consoler ceux qui sont en deüil.* L'Hébreu (c): *N'allez point pour faire des lamentations, & ne faites point pour eux ces processions lugubres*, où l'on accompagnoit par honneur le convoi, lorsqu'on étoit parent, ou ami du mort. Ces processions se faisoient dans les ruës, ou dans les places publiques; & ceux qui les rencontroient, se joignoient pour l'ordinaire à ces convois. Hérodote (d) nous décrit en détail la manière dont cela se pratiquoit en Egypte; & JESUS-CHRIST dans l'Evangile rapporte un certain proverbe, ou fait allusion à un certain jeu, qui prouve ce que nous venons de dire (e): *Nous vous avons chanté, & vous n'avez point voulu danser; nous avons fait les lamentations du deüil, & vous n'avez point pleuré; vous n'avez point joint vos larmes, & vos cris lugubres aux nôtres.*

¶ 6. NON SE INCIDENT, NEQUE CALVITIUM FIET PRO EIS. *On ne se fera point d'incisions sur le corps, & on ne se coupera point les cheveux.* On a déjà parlé assez au long de ces cérémonies sur le Lévitique (f). Moïse les défend expressément aux Juifs; non pas apparemment pour leurs deüils ordinaires, mais pour le deüil qui se faisoit en l'honneur d'Adonis, Divinité fort connue dans l'Egypte, dans la Syrie, & dans les pays voisins. Se faire des incisions, ou des égratignures dans le deüil, étoit une chose encore assez commune du tems de S. Jérôme dans la Judée (g).

(a) Pers. Satyr. 6.

(b) אל חבא בית קרוה

(c) אל חלך לספור ואל תנוה להם

(d) Herodot. lib. 2. c. 85.

(e) Luc. vii. 32.

(f) Voyez le Comment. sur le Levit. xix 27.

28. & Deut. xiv. 1. & Ezech. xxvii. 31.

(g) Hieron. hic. *Mos hic fuit apud veteres; & usque hodie in quibusdam permanet Judaorum, ut in luctibus incident lacertos; & calvitium faciunt.*

7. Et non frangent inter eos lugenti panem ad consolandum super mortuo : & non dabunt eis potum calicis ad consolandum super patre suo & matre.

8. Et domum convivii non ingrediaris , ut sedeas cum eis , & comedas , & bibas.

7. On ne présentera point à manger à celui qui pleure un mort , pour le soulager , & on ne lui donnera point à boire pour le consoler de la mort de son pere & de sa mere.

8. N'entrez point dans une maison de festin pour vous asseoir , & pour manger , & boire avec eux.

COMMENTAIRE.

Plutarque (a) reconnoît que plusieurs peuples ont cet usage aux funérailles de leurs proches , de se faire des incisions dans le visage , dans les oreilles , ou dans le nez , ou dans d'autres parties : Pratique qu'Hérodote (b) remarque parmi les Scythes , & qui fut défenduë par une Loi expresse chez les Romains(c). Quant à la coutume de se couper les cheveux , comme elle étoit moins pénible , elle étoit aussi plus commune. Elle est aussi très bien marquée dans Homère , dans les funérailles de Patrocle (d) Catulle (e) :

. . . Natorum in funere matres
In cinerem canos solvant à vertice crines.

ψ. 7. ET NON FRANGENT INTER EOS LUGENTI PANEM AD CONSOLANDUM. On ne présentera point à manger à celui qui pleure un mort. Pendant le deuil , les parens , & les amis s'assembloient auprès de ceux qui pleuroient le mort , pour les consoler , ainsi qu'on voit dans l'Evangile les proches de Marie , & de Marthe venir à Béthanie , pour leur faire les complimens de condoléance. (f). On leur offroit de la nourriture , & on les contraignoit à manger. On prétend même qu'on leur servoit des mets exquis , & des vins excellens , pour leur donner des forces (g). On applique à cette cérémonie le passage des Proverbes , qui porte (h) : *Donnez une liqueur douce , & agréable à ceux qui sont dans le deuil ; présentez du vin à ceux qui sont dans l'amertume , afin qu'ils boivent , & qu'ils oublient leur misère , & qu'ils ne se souviennent plus du sujet de leur douleur.* Tobie ordonne à son fils de porter du pain , & du vin sur la sépulture du juste (i). Dieu défend à Jérémie de rien faire de pareil à l'égard de ses parens , ou de ses amis.

ψ. 8. DOMUM CONVIVII NON INGREDIARIS. N'entrez point dans une maison de festin. Le Texte Hébreu (k) marque un festin de

(a) Plut. Ep. consolat. ad Apollon.

(b) Herodot. lib. 4. c. 71. τὰ ὄλως ἀν-
ταμνονται , πρὶν ἄς ἀκείρονται βραχίονος ἀν-
επιμνονται μίτρωπον καὶ ῥῖνα καταμύροντες ἕως
ἂν ἀελασθῆς χυρὸς οἰεῖται ἕως ἕλκευονται . &c.

(c) Lex XII. Tabul. Mulieres genes ne radunto.

(d) Homer. Iliad. xxiij.

(e) Catull. Argonaut.

(f) Joan. xi. 19.

(g) Buxtorf. Synag. Jud. c. 35.

(h) Prov. xxxi. Dute siceram. marentibus ,
& vinum his qui amaro animo sunt ; bibant &
obliviscantur egestatis sua , & doloris sui non re-
cordantur amplius.

(i) Tob. iv. 18.

(k) וְבֵית מְשָׁחָה לֹא יִכְרַם אָמֵן

9. *Quia hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël : Ecce ego auferam de loco isto in oculis vestris, & in diebus vestris, vocem gaudii, & vocem latitiae, vocem sponsi, & vocem sponsæ.*

10. *Et cum annuntiaveris populo huic omnia verba hac, & dixerint tibi : Quare locutus est Dominus super nos omne malum grande istud? qua iniquitas nostra? & quod peccatum nostrum, quod peccavimus Domino Deo nostro?*

11. *Dices ad eos : Quia dereliquerunt me patres vestri, ait Dominus : & abierunt post Deos alienos : & servierunt eis : & adoraverunt eos : & me dereliquerunt, & legem meam non custodierunt.*

12. *Sed, & vos pejus operati estis quam patres vestri : ecce enim ambulat unusquisque post pravitatem cordis sui mali, ut me non audiat.*

13. *Et ejiciam vos de terra hac in terram, quam ignoratis vos, & patres vestri : & servietis ibi Diis alienis die ac nocte, qui non dabunt vobis requiem.*

9. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je ferai cesser dans ce lieu en vos jours, & à vos yeux tous les cris de joye, & les chants de réjouissance, les cantiques de l'époux, & les chansons de l'épouse;

10. Et lorsque vous annoncerez ces paroles à ce peuple, & qu'ils vous diront : Pourquoi le Seigneur a-t'il résolu de nous affliger de si grands maux? Quelle est notre iniquité? Quel est le péché que nous avons commis contre le Seigneur notre Dieu?

11. Vous leur direz : C'est parce que vos peres m'ont abandonné, dit le Seigneur, qu'ils ont couru après les Dieux étrangers, qu'ils les ont servis & adorez, & qu'ils m'ont abandonné, n'ont point observé ma Loi.

12. Mais vous-mêmes vous avez encore fait plus de mal que vos peres. Car chacun de vous suit les égaremens, & la corruption de son cœur, & ne veut point écouter ma voix.

13. Je vous chasserai de ce pays dans une terre qui vous est inconnue, comme elle l'a été à vos peres, & vous servirez là jour & nuit des Dieux étrangers qui ne vous donneront aucun repos.

COMMENTAIRE.

réjouissance, différent de celui qu'on faisoit après les funérailles, & dont on a parlé sur le verset 5. A la lettre : *Dans une maison où l'on boit.*

ψ. 9. VOCEM SPONSI, ET VOCEM SPONSÆ. *Les cantiques de l'époux, & les chansons de l'épouse.* Expression commune dans l'Écriture. Les réjouissances des nûces. Les maux dont on sera accablé, seront si grands, qu'on ne pensera plus à faire des mariages.

ψ. 11. QUIA RELIQUERUNT ME PATRES VESTRI. *C'est parce que vos peres m'ont abandonné.* Mais est-il juste que nous soyons punis pour nos peres? Cui; parce que vous les avez imitez, & même surpassiez par vos crimes : (verset 12.) *Sed & vos pejus operati estis quam patres vestri.* Vous avez comblé la mesure de vos peres, comme disoit JESUS-CHRIST aux Juifs (a).

ψ. 13. SERVIETIS IBI DIIS ALIENIS. *Vous servirez-là jour, & nuit des Dieux étrangers, qui ne vous donneront aucun repos.* Cette des-

(a) Matt. XXIII. 32. Et vos implete mensuram patrum vestrorum.

14. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus, & non dicetur ultra: Vivit Dominus, qui eduxit filios Israël de terra Egypti.

15. Sed: Vivit Dominus qui eduxit filios Israël de terra aquilonis, & de universis terris, ad quas eieci eos: & reduncam eos in terram suam, quam dedi patribus eorum.

16. Ecce ego mittam piscatores multos, dicit Dominus, & piscabuntur eos: & post hac mittam ex eis multos venatores, & venabuntur eos de omnimonte, & de omni colle, & de cavernis petrarum.

14. C'est pourquoi le tems vient, dit le Seigneur, qu'on ne dira plus à l'avenir: Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Egypte;

15. Mais: Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de la terre de l'aquilon, & de tous les pays, où je les aurai chassés, jusqu'à ce que je les ramène en cette terre que j'ai donnée à leurs peres.

16. J'enverrai beaucoup de pêcheurs, dit le Seigneur, & ils les prendront à la pêche, & je leur enverrai ensuite beaucoup de chasseurs, & ils les iront chercher pour les prendre dans toutes les montagnes, dans toutes les collines, & dans les cavernes des rochers.

COMMENTAIRE.

cription convient mieux à des Dieux étrangers; car au moins ces Dieux n'exigent rien de leurs adorateurs; ils les laissent en repos: mais des maîtres avarés, & cruels fatiguent leurs esclaves jour, & nuit, & ne leur donnent point de relâche. Le terme Hébreu (a) *Elohim*, signifie quelquefois des Seigneurs, des Grands, des Magistrats, des maîtres. Le Caldéen: *Vous y serez assujettis à des peuples qui adorent les Idoles jour, & nuit, & qui n'auront pour vous aucune compassion* (b). L'Hébreu à la lettre: *Je ne vous donnerai pas grace devant eux*. Nous ne doutons pas que les Juifs n'aient adoré les Idoles durant leur captivité; cela n'est que trop marqué dans les Prophètes: mais il semble que cet endroit ne le prouve pas bien clairement.

¶ 15. DE TERRA AQUILONIS. *Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de la terre d'Aquilon*; qui les a tiré de la Caldée, de la Babylonie, & des autres Provinces de de-là l'Euphrate. Jérémie mêle des promesses consolantes aux plus terribles menaces Il promet aux Israélites leur retour de la captivité, & un retour si éclatant, & si miraculeux, que l'on le mettra en parallèle avec la délivrance de l'Egypte; en sorte qu'on oubliera même en quelque sorte cette ancienne faveur, en comparaison de cette nouvelle grace. Plusieurs entendent ceci de la Rédemption que le Sauveur nous a procurée. Nous n'en avons dans l'Ecriture aucun gage, ni aucune figure plus sensible, que celle du retour de la captivité de la Babylonie.

¶ 16. EGO MITTAM PISCATORES MULTOS; .. POST HÆC

(a) ועבודתם שם את אלהים אחרים | *vistis Deo alieno in terra vestra, sic servietis alienis in terra non vestra. Infrà Cap. xvii. 4. Ser-*
 ונספה ולולה אשר לא אחז לכם חנינה
 (b) Ita Grot. confer Jerem. v. 19. Sicut ser- | *vire te faciam inimicis tuis.*

17. *Quia oculi mei super omnes vias eorum : non sunt abscondita à facie mea, & non fuit occultata iniquitas eorum ab oculis meis.*

17. Mes regards sont arrêtés sur leurs voies ; elles ne me sont point cachées , & leur iniquité n'a pû se dérober à mes yeux.

COMMENTAIRE.

MITTAM EIS MULTOS VENATORES. *Je leur enverrai beaucoup de pêcheurs, & après cela, beaucoup de chasseurs.* On donne plusieurs sens à ce passage. Quelques-uns (a) croient que ces pêcheurs sont les Caldéens, qui prirent Jérusalem, & emmenèrent les Juifs en captivité ; & que les chasseurs sont les Perses, qui ruinèrent la Monarchie Caldéenne, & remirent les Juifs en liberté. D'autres (b) croient que les Pêcheurs, & les chasseurs sont tous des ennemis des Hébreux. Les premiers marquent les Caldéens ; & les seconds, les Romains. Ou bien les uns, & les autres sont des libérateurs du peuple de Dieu ; ce sont les Médes, & les Perses, qui réunis sous l'empire de Cyrus, rendirent la liberté au peuple de Dieu. Enfin ce sont, si l'on en croit quelques Commentateurs (c), les Caldéens seuls, désignez sous le nom de pêcheurs, & de chasseurs, qui prirent au filet, & qui poursuivirent les Juifs, en mirent à mort un grand nombre, & réduisirent les autres en captivité. Junius, & Piscator entendent sous le nom de pêcheurs, les Egyptiens ; & sous celui de chasseurs, les Caldéens. Les uns, & les autres firent assez de maux aux Juifs durant les derniers tems de leur République, avant son entière destruction par Nabuchodonosor. Quelques Anciens (d) l'ont pris dans un sens figuré, & l'ont appliqué aux Apôtres, dont plusieurs étoient pêcheurs de profession, & dont l'application, après leur vocation, fut de pêcher les hommes, comme parle JESUS-CHRIST (e), & de prendre les peuples comme à la chasse par leurs prédications, & par l'éclat de leurs miracles.

La suite du discours paroît demander qu'on l'explique des ennemis des Juifs. Jérémie, après avoir promis au peuple que le Seigneur les fera revenir de la terre d'Aquilon, retourne aux menaces qu'il avoit interrompues un peu auparavant, & leur dénonce qu'ils seront arrachez de leur pays, en quelques endroits qu'ils se puissent cacher ; s'ils se cachent dans les eaux, qu'il leur enverra des pêcheurs pour les en tirer ; s'ils se retirent dans les rochers, & dans les bois, il leur enverra des chasseurs, qui les feront sortir

(a) Theodoret. Hug. Liran. Dionys. Maldon. Casfr. Grot.

(b) Hebraei apud Hieron.

(c) Vatab. Menoch. Sanct. alti.

(d) Origen. Homil. 2. in Jerem. Tertull. lib. 4.

contra Marcion. c. 9. Ambros. serm. 6. in Psal. 118. Hieron. bio.

(e) Luc. 9. 10. Ex hoc jam. oris. homines. capiunt.

18. *Et reddam primum duplices iniquitates, & peccata eorum: quia contaminaverunt terram meam in morticinis idolorum suorum, & abominationibus suis impleverunt hereditatem meam.*

19. *Domine, fortitudo mea, & robur meum, & refugium meum in die tribulationis: ad te gentes veniunt ab extremis terra, & dicent: Verè mendacium possederunt patres nostri, vanitatem, qua eis non profuit.*

18. Je leur rendrai premièrement au double ce que méritent leurs iniquitez & leurs péchez, parce qu'ils ont souillé ma terre par l'horrible puanteur de leurs Idoles, & qu'ils ont rempli mon héritage de leurs abominations.

19. Seigneur, qui êtes ma force, mon appui, & mon refuge au jour de l'affliction; les nations viendront à vous des extrémités de la terre; & elles diront: Il est vrai que nos peres n'ont possédé que le mensonge, & qu'un néant, qui leur a été inutile,

COMMENTAIRE.

de leurs forts. Nabuchodonosor remplit parfaitement ces deux personnages. Il fut d'abord comme un pécheur, à l'égard de Joakim, & de Jécho-nias; il prit ces Princes, & une partie de leur peuple. La pêche n'est jamais si meurtrière que la chasse, & il en échappe toujours aux pécheurs. Mais dans la dernière guerre, & après l'entière désolation de Jérusalem, & du Temple, il n'épargna personne; il enleva tout le peuple de Juda. Ezéchiël, (a) & Habacuc (b) se sont servis de la comparaison d'un pécheur, & d'un chasseur, en parlant de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

ψ. 18. REDDAM DUPLICES INIQUITATES. *Je leur rendrai au double ce que méritent leur iniquité.* Rendre au double, signifie punir avec une grande sévérité. Le double se met même dans les Profanes (c), pour le grand. Jérémie dit ailleurs (d): *Duplici contritione contere eos.* Ecrasez-les d'un double malheur. Et Isaïe (e): *Il a reçu le double de la main du Seigneur;* il a été puni dans la dernière rigueur.

CONTAMINAVERUNT TERRAM MEAM IN MORTICINIS IDOLORUM SUORUM. *Ils ont souillé ma terre par l'horrible puanteur de leurs Idoles; à la lettre (f), par les cadavres de leurs abominations; par les sacrifices offerts à leurs Idoles. Il nomme leurs victimes des cadavres, par mépris; ou il donne ce nom aux Idoles mêmes, qui ne reprétoient que des hommes morts.*

ψ. 19. AD TE GENTES VENIUNT AB EXTREMIS TERRÆ, ET DICENT: VERE MENDACIUM POSSEDERUNT PATRES

(a) Ezech. xii. 12. *Et extendam rete meum super eum, & capietur in sagena mea.* Vids & xvii. 20. xix. 8. xxxii. 3. où il se sert de la même similitude.
 (b) Habac. i. 4. *Totum in hamo sublevarit, traxit illud in sagena sua, & congregavit in rete suam.*
 (c) Horat. Sat. 2. lib. 2. *Et nux orna-*

bat mensas cum duplici ficu. Virgil. Geor. gic. 3. *Duplex agitur per lumbos spina: & c.* Homer. χαλαρὸν δίπλωτον. Un manteau double, ou vaste.
 (d) Jerem. xvii. 18.
 (e) Isai. xl. 2.
 (f) על חללם מה ארצו בנבלה שקוציהם

20. Numquid faciet sibi homo Deos?
& ipsi non sunt Dii.

21. Idcirco ecce ego ostendam eis per
vicem hanc, ostendam eis manum meam,
& virtutem meam: & scient quia no-
men mihi Dominus.

20. Comment un homme se feroit-il lui-même des Dieux? Et certainement ce ne sont point des Dieux.

21. C'est donc maintenant, c'est présentement que je vais leur faire voir que ma main est toute-puissante; & ils sauront que mon nom est: Celui qui est.

COMMENTAIRE.

NOSTRI. Les nations viendront à vous des extrémités de la terre, & elles diront: Il est vrai que nos peres n'ont possédé que le mensonge. Il prédit la conversion des Gentils. On vit après la captivité de Babylone, quelques conversions considérables. Par exemple, sous le regne d'Assurés, & pendant la faveur de Mardochée, & d'Esther, plusieurs Gentils se convertirent au Judaïsme (a). Sous le gouvernement d'Hircan, les Iduméens furent obligés de recevoir la circoncision, & de se faire Juifs (b). Les Gentils insensiblement quittoient cet éloignement, qui leur rendoit la Religion de Moÿse méprisable, & odieuse. Mais tout cela ne peut être considéré que comme une disposition au changement, qui devoit arriver après la mort de JESUS-CHRIST, par la prédication des Apôtres, & par la vertu de la Croix. Les peuples étrangers vinrent en foule dans l'Eglise avouer leurs anciennes erreurs, & celles de leurs peres, & reconnoître que leur partage n'avoit été jusques-là que la vanité, & le mensonge.

¶ 20. NUMQUID FACIET SIBI HOMO DEOS? *Comment un homme se feroit-il lui-même des Dieux?* Cette proposition enferme un ridicule, capable seul de convertir tous les Idolâtres, s'ils étoient capables d'y faire attention. Si l'homme se fait des Dieux, il vaut mieux qu'eux; s'il vaut mieux qu'eux, ils ne sont pas Dieux. Tertullien relève cette absurdité des Payens par ces paroles (c): *Apud vos de humano arbitrato Divinitas pensatur. Nisi homini Deus placuerit, Deus non erit. Homo jam Deo propitius esse debet.* La Divinité dépend du caprice de l'homme. Point de Dieu, s'il ne plaît à l'homme. Il faut que le Dieu implore la clémence du mortel.

¶ 21. OSTENDAM EIS MANUM MEAM. *Je vais leur faire voir que ma main est toute-puissante?* par la vengeance que j'exercerai contre leur idolâtrie.

(a) Esth. VII. 1. . . Plures alterius gentis & se- | Vide & I. Esdr. VI. 21.
Ea, Judaeorum Religioni jungebantur. Grandis

anima cunctos Judaici nominis terror transferat. | (b) Joseph, Antiq. lib. XIII. c. 17.

(c) Tertull. Apolog.



CHAPITRE XVII.

Endurcissement des Juifs. Ils font comme parade de leurs crimes. Vanité du secours des hommes. Solide confiance en Dieu seul. Priere du Prophète, qui demande à Dieu sa protection contre ses ennemis. Sanctification du Sabbat. Menaces contre Jérusalem.

¶ 1. *Peccatum Juda scriptum est stylo ferreo in ungue adamantino; exaratum super latitudinem cordis eorum, & in cornibus ararum eorum.* | ¶ 1. **L**E péché de Juda est écrit avec un burin de fer, & une pointe de diamant; il est gravé sur la table de leur cœur, & sur les cornes de leurs Autels.

COMMENTAIRE.

¶ 1. **P**ECCATUM JUDA SCRIPTUM EST STILO FERREO, IN UNGUE ADAMANTINO; EXARATUM SUPER LATITUDINEM CORDIS EORUM. *Le péché de Juda est écrit avec un burin de fer, & une pointe de diamant; il est gravé sur la table de leur cœur, &c.* Il faut joindre ceci au Chapitre précédent. Je vais maintenant faire éclatter ma vengeance sur Juda. Ses crimes sont montés à leur comble; ils en font trophée; ils les gravent comme une inscription glorieuse sur leur cœur, sur les coins de leurs Autels; comme on grave les actions mémorables, & les grands exploits des Héros sur la pierre, & sur le bronze. De peur qu'on oublie leur impiété, ils en ont érigé des monumens dans tous les endroits de leurs pays. L'Hébreu (a) : *Le crime de Juda est écrit avec un poinçon de fer, avec un burin de Samir; il est gravé sur les tables de leur cœur.* Le samir est, selon quelques uns (b), un diamant, ou un autre sorte de pierre précieuse. Ainsi il faudroit traduire: *Le crime de Juda est écrit avec un poinçon de fer sur un ongle de diamant;* ou simplement, sur un diamant enchassé, à peu près comme l'ongle est enchassé à l'extrémité du doigt. Selon d'autres (c), samir est la pierre nommée *smyris*, dont on se sert pour polir les pierres précieuses, & pour couper le verre. Les Italiens

(a) חטאת יהודה כחובה בעט ברזל בצפרו לב
שמור תרושה על לוח לב
(b) Mont. Munst. Græc. Munoob. Pifs. alii ple-
xigua ex Vulg.

(c) Boek. Art. de animal. t. 2. lib. 6. c. 11. Videt
Dioscorid. lib. 5. c. 123. Scaphan. Voces Aquasiva.
Galen. lib. 9. Mathtol. in Dioscorid.

2. *Cum recordati fuerint filii eorum ararum suarum, & lucorum suorum, lignorumque frondentium, in montibus excelsis,*

2. Leurs enfans ont imprimé dans leur souvenir leurs Autels, leurs grands bois, leurs arbres chargez de feuilles sur les hautes montagnes,

C O M M E N T A I R E.

l'appellent *smoriglio*. Ainsi il faut conserver notre traduction, qui porte que le crime de Juda est gravé sur leur cœur, comme sur une table de marbre, avec la pointe de cette pierre. Quelques-uns (a) croient que Jérémie sous le nom de *table du cœur*, entend ici un ornement, ou une espèce de préservatif, en forme de cœur, que l'on portoit, disent-ils, sur la poitrine. Mais cet usage n'est pas fort certain; & d'ailleurs l'explication paroît trop subtile. Les Exemplaires communs des Septante du tems de S. Jérôme, ne lisoient pas les quatre premiers versets de ce Chapitre. Théodore et a pourtant lûs; & Eusèbe de Césarée (b) soutient qu'ils se trouvoient dans les Exemplaires les plus corrects. Nobilius les a trouvez dans divers Exemplaires de cette sorte (c): *Le péché de Juda est écrit en écriture disible, par un ongle de diamant, gravée sur la poitrine de leur cœur.*

ET IN CORNIBUS ARARUM EORUM. *Sur les cornes de leurs Autels.* On écrivoit autrefois sur les Autels le nom des Dieux auxquels ils étoient dédiés: mais je ne pense pas qu'on affectât de l'écrire sur les cornes de l'Autel. Il n'étoit pas même fort ordinaire de mettre des cornes aux Autels qu'on érigoit. Jérémie dit que les Juifs pour faire comme trophée de leurs désordres, les gravoient sur les cornes de leurs Autels profanes, afin qu'on ne les pût ignorer. Leur idolâtrie n'étoit point dissimulée par la crainte, ou couverte par la honte; ils en faisoient gloire; elle étoit publique, & déclarée. Ils cherchoient en quelque sorte à en faire passer le souvenir à la postérité par des inscriptions. C'est ce qui irrita si fort la colère de Dieu.

¶ 2. CUM RECORDATI FUERINT FILII EORUM ARARUM SUARUM. *Leurs enfans ont imprimé dans leur souvenir leurs Autels, &c.* Ou, en le joignant à ce qui précède: Ils ont gravé leurs crimes sur les cornes de leurs Autels, afin que, ou en sorte que leurs enfans se souviennent (d), de la destination de ces Autels, de ces grands bois, &c. lorsqu'ils les verront, ou qu'ils iront sacrifier. Ils veulent transmettre à leur postérité le souvenir de ces Autels, & leur inspirer les mêmes sentimens

(a) Grot. Sanct. Menoch. Tin

(b) Euseb. Caes. lib. x. Demonstr.

(c) Ἀμαρτία Ἰούδα ἐγγράφεται ἐν γράσει, ἐν ὄνυχι ἀδάμαστιν, ἐνεκολαμίσθη ἐπὶ τῷ

ἐπίθετος τῆς καρδίας αὐτοῦ.

(d) כּוּכַר בְּנֵיהֶם מִזְבְּחֵיהֶם 70. ב' נְתִיבָה מִזְבְּחֵיהֶם תִּישׁוּ אִישׁ אִשְׁתּוֹ, &c.

3. *Sacrificantes in agro : fortitudinem tuam, & omnes thesauros tuos in direptionem dabo, excelsa tua propter peccata in universis finibus tuis.*

3. Et les sacrifices qu'ils offroient dans les champs. C'est pourquoi j'abandonnerai au pillage, ô Sion, tout ce qui vous rendoit forte, tous vos trésors, & vos hauts lieux, pour punir les péchez que vous avez commis dans toutes vos terres.

4. *Et relinqueris sola ab hereditate tua: quam dedi tibi: & servire te faciam inimicis tuis in terra, quam ignoras: quoniam ignem succendisti in furore meo; usque in aeternum ardebit.*

4. Vous demeurerez toute seule dépourvue de l'héritage que je vous avois donné, & je vous rendrai l'esclave de vos ennemis, dans un pays que vous ne connoissez point, parce que vous avez allumé ma colère, comme un feu qui brûlera éternellement.

COMMENTAIRE.

qu'ils ont eux-mêmes, en sacrifiant à la campagne: *Sacrificantes in agro* & verset 3. On joint ordinairement ces paroles avec le verset 2. Mais l'Hébreu, le Caldéen, les Septante commencent par-là le verset 3.

ÿ. 3. SACRIFICANTES IN AGRO. FORTITUDINEM TUAM... IN DIREPTIONEM DABO. *Leurs enfans se souviennent des sacrifices qu'ils offroient dans les champs. C'est pourquoi j'abandonnerai au pillage tout ce qui vous rendoit forte.* En suivant l'Hébreu (a), on peut traduire autrement: *J'y livrerai au pillage ma montagne, qui est située au milieu des champs; j'y livrerai votre force, & vos trésors.* Le Caldéen: *Puisque vous adorez les Idoles dans la campagne, j'abandonnerai à l'ennemi vos biens, & c.* Les Septante (b): *O montagnard, qui demeurez au milieu de la Campagne, j'abandonnerai au pillage vos richesses, & vos trésors.* D'autres: *Ma montagne sera aplatie comme une campagne; je livrerai en proie tous vos biens, &c.* Ce que la Vulgate traduit par *la force*, peut aussi signifier *des richesses*. Je ne doute pas qu'il ne faille joindre les versets 2. & 3. de cette sorte: *Afin que leurs enfans n'oublient jamais leurs Autels, & leurs Divinités bocagères, (Hébreu, Aserim) qu'ils adoroient dans les bois couverts de feuillages, sur les collines élevées, sur les montagnes, dans les campagnes. Je livrerai au pillage vos biens, vos trésors, & vos hauteurs, à cause des péchez que vous avez commis dans tous vos confins.* Ce verset 3. est presque mot pour mot semblable au 13. du Chapitre xv. (c).

ÿ. 4. RELINQUERIS SOLA AB HEREDITATE TUA. *Vous demeurerez toute seule dépourvue de l'héritage que je vous avois donné. Vous en serez dépourvue, & livrée toute nue à vos ennemis.* L'Hébreu (d) &

(a) חילך ראוצרותך לבו אצ. (b) אתן כמותך בחטאת בכל גבולך. (c) ושמעתי אבך סחלתך אשר נתתי לך. (d) אתן כמותך בחטאת בכל גבולך.

5. *Hec dicit Dominus : Maledictus homo qui confidit in homine , & ponit carnem brachium suum , & à Domino recedit cor ejus.*

6. *Erit enim quasi myrica in deserto , & non videbit cum venerit bonum : sed habitabit in siccitate in deserto , in terra falsuginis , & inhabitabili.*

7. *Benedictus vir , qui confidit in Domino , & erit Dominus fiducia ejus.*

5. Voici ce que dit le Seigneur : Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme , qui se fait un bras de chair , & dont le cœur se retire du Seigneur.

6. Il sera semblable au tamaris qui est dans le désert , il n'aura jamais de bien ; mais il demeurera au désert dans la sécheresse , dans un terrain rempli de sel , & inhabitable.

7. Heureux est l'homme qui met sa confiance au Seigneur , & dont le Seigneur est l'espérance.

COMMENTAIRE.

Vous laisserez repaſer l'héritage que je vous ai donné. Votre terre malgré vous de mourra dans le repos (a) ; & puisque vous n'avez pas voulu observer mes Loix , qui vous ordonnoient de la laisser reposer tous les jours de Sabbat , & les années sabbatiques toutes entières (b) , je vous chasserai de ce pays , & j'accorderai à cette terre un repos que vous n'avez pas voulu lui donner. C'est l'accomplissement de la menace que Moÿse leur avoit faite si long tems auparavant (c) : *Tunc placebunt terra Sabbatha sua cunctis diebus solitudinis sue , quando fueritis in terra hostili ; sabbatizabit , & requiescet in Sabbathis solitudinis sue , eò quòd non requieverit in Sabbathis vestris , quando habitabatis in ea.*

¶ 5. MALEDICTUS HOMO QUI CONFIDIT IN HOMINE. *Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme.* Il condamne les alliances que Sédécias avoit faites avec divers Princes (d) , & en particulier avec l'Égypte (e) pour se mettre à couvert des entreprises des Caldéens. En vain vous prenez des précautions que la prudence de la chair vous suggere ; c'est à Dieu qu'il faut recourir ; c'est dans son secours qu'il faut mettre sa confiance. Changez de conduite , appeſez sa colère , & ne craignez point après cela vos ennemis.

¶ 6. ET ERIT QUASI MYRICÆ IN DESERTO ; ET NON VIDEBIT CUM VENERIT BONUM. *Il sera semblable au tamaris qui est dans le désert ; il n'aura jamais de bien.* Ni la pluie , ni le beau tems ne sont point pour ces plantes stériles qui sont dans les déserts arides ; la pluie ne les rafraîchit que très-peu , parce que le sablon où elles sont plantées , ne conserve point l'humidité. Le chaud les brûle ; & ce qui fait croître , & augmenter les bonnes plantes , ne leur sert de rien , puisqu'étant dans un terrain ingrat , elles ne peuvent pousser , ni s'élever ; & quand

(a) Ita Chald. Grot. Vat. Pisc.

(b) Exod. xxiii. 11. Ledit. xxv. 3. 4.

(c) Levit. xxvi. 34. 35.

(d) Vide Jerem. xxvii. 1. 2. 3.

(e) Vide Jerem. xxxvii. 4.

8. Et erit quasi lignum quod transplantatur super aquas, quod ad humorem mittit radices suas: & non timebit cum venerit aestus. Et erit folium ejus viride, & in tempore siccitatis non erit siccitatum, nec aliquando desinet facere fructum.

9. Pravum est cor omnium, & inscrutabile: quis cognoscet illud?

8. Il fera semblable à un arbre transplanté sur le bord des eaux; qui étend ses racines vers l'eau qui l'humecte, & qui ne craint point la chaleur, lorsqu'elle est venue. Sa feuille sera toujours verte. Il ne fera point en peine au tems de la sécheresse, & il ne cessera jamais de porter du fruit.

9. Le cœur de tous les hommes est corrompu, il est impénétrable; qui pourra le connoître?

COMMENTAIRE.

elles auroient toute la beauté dont elles sont capables, les hommes ne pourroient en tirer aucun usage. L'Hébreu (a) *aroër*, que S. Jérôme a traduit par *miryca*, & les Grecs par *agriomiryca*, ou tamaris sauvage, signifie constamment une plante inutile: mais on ne convient pas qu'il signifie précisément le *tamaris*. Symmaque avoit traduit, *un bois inutile*; d'autres, un genièvre; d'autres, *un romarin*; d'autres, une fougère, ou ou un arbre nud & stérile. Voyez une semblable expression ci-après, *Jerem. XLVIII. 6. & Isai. XVII. 2.*

IN TERRA SALSUGINIS. Dans un terrain rempli de sel (b). Dans ces terres remplies de nître, qui sont d'une stérilité affreuse. Les environs de la Mer Morte, & de la Mer Rouge, & une partie de l'Arabie Pétrée étoient stériles par la grande quantité de ce sel, qui brûloit les plantes, ou rendoit stériles, & d'un mauvais suc le peu de celles, qui y pouvoient prendre racine.

ψ. 8. QUASI LIGNUM QUOD TRANSPLANTATUR SUPER AQUAS. L'homme qui met sa confiance au Seigneur, sera semblable à un arbre transplanté sur le bord des eaux. Il oppose l'homme juste qui n'espère qu'en Dieu, à celui qui met sa confiance en l'homme. Le premier est semblable au tamaris dans les terres nîtreuses de l'Arabie; comme la bruyère dans les landes. Le second ressemble à un bon arbre planté dans un excellent terroir, & sur le bord des eaux. Le Psalmiste (c) a exprimé la même pensée dans le premier Pseaume, & Pindare dans ses Odes (d).

ψ. 9. PRAVUM EST COR OMNIUM. Le cœur de tous les hommes est corrompu. L'Hébreu (e): Le cœur est pervers sur toutes choses, ou plus

(a) וְחַיּוֹ כְעֵרֶבֶר בְּעֵרְבָהּ וְלֹא יִרְאֶה כּוּ וּבְרֵא שׁוֹבָא

(b) Heb. ארץ מלחה. 70. Γῆ ἀλμύρα. Syr. apud Theodoret. in antris. Ἐν φωλιούς.

(c) Psal. 1. 30

(d) Pindare Nem. Ode 8. Ἀὐξίτου δ' ἀ-
ρετῆς χλωροῖς ἑξοῖσιν, ὡς ὅπ' ἀνδρῶν αἰσθη-
σοῖς ἀνδρῶν ἀρετῆς ἢ δικαιοσύνης πρὸς ὑγρῶν
αἰθέρα.

(e) עֵקֶב הַלֵּב סָכַל

10. Ego Dominus scrutans cor, & probans renes: qui do unicuique juxta viam suam, & juxta fructum adinventionum suarum.

11. Perdix fovit quæ non peperit: fecit divitias, & non in judicio: in dimidio dierum suorum derelinquet eas, & in novissimo suo erit insipiens.

10. C'est moi qui suis le Seigneur, qui sonde de les cœurs, & qui éprouve les reins, qui rends à un chacun selon sa voye, & selon le fruit de ses pensées, & de ses œuvres,

11. Comme la perdrix couve des œufs qui ne sont point à elle, ainsi l'injuste s'enrichit du bien des autres par son injustice. Il quittera ses richesses au milieu de ses jours, & sa fin fera la conviction de sa folie.

COMMENTAIRE.

que toutes choses. Rien n'est plus corrompu, plus infidèle, plus trompeur que le cœur de l'homme. C'est la chose du monde la plus remplie de détours, & de profondeurs impénétrables. Les Septante (a): *Le cœur est profond au-delà de ce qu'on peut dire*; & cependant Dieu en découvre toutes les profondeurs avec une facilité infinie: *Ego Dominus scrutans cor.*

ψ. 10.

ψ. 11. PERDIX FOVIT QUÆ NON PEPERIT. *Comme la perdrix couve des œufs qui ne sont point à elle.* Ceux qui ont écrit l'histoire naturelle, enseignent que la perdrix ravit les œufs d'une autre perdrix, & les couve, comme s'ils étoient à elle; & lorsque les petits sont éclos, & prêts à voler, ils la quittent, & ne la reconnoissent point pour leur mere. C'est ce que dit S. Jérôme (b), & après lui plusieurs Interprètes (c). S. Ambroise (d) confirme la même chose, & il ajoute que la jeune perdrix s'envole, & quitte celle qui l'a couvée, lorsqu'elle entend la voix de sa véritable mere. Mais les Naturalistes ne disent rien de pareil. Les Septante portent (e): *La perdrix a crié; elle a rassemblé ce qu'elle n'a point produit.* Sur quoi Théodoret (f) remarque que les Chasseurs apprivoisent des perdrix dont ils se servent pour prendre les autres perdrix. C'est ce qui est confirmé par Elien (g), & par l'Auteur de l'Ecclésiastique, xi. 32.

Quelques-uns (h) croient que la perdrix, pour se faire honneur d'une belle nichée, appelle les jeunes perdrix: mais lorsque leur véritable mere a crié, ces jeunes oiseaux quittent l'étrangère, & volent vers leur mere. D'autres (i) traduisent ainsi ce passage (k): *La perdrix produit beau-*

(a) Βαθύτα ἡ καρδία πηρὶ πάντων.

(b) Hieron. hic. Aiunt scriptores naturalis historia... hanc perdicis esse naturam, ut ova alterius perdicis, id est aliena furetur, & eis incubet, fovatque: cumque factus adoleverit. avolare ab eo, & alienum parentem relinquet.

(c) Sancti. Tirin. Menoch. Vat. Munst.

(d) Ambros. lib. 6. Hexæmer. c. 3. & ep. 32. nov. edit. n. 6.

(e) Ἐφώνησεν πέρδικις, συναγαγὼν αὐτὴν ἴδιον.

(f) Theodoret. hic. τῶν αἰδισίων ἢ ἐν δούλοισιν ἡθροσθέντων πέρδικας, καὶ ἴσθ' ἢ τριτῶν φωνῆς τῆς ὁμογενῆς συναγαγόντων.

(g) Elien. de animal. lib. 4. c. 16.

(h) Olympiodor. Chrysost. Hippolyt. apud Bechart. de animal. sacr. t. 1. lib. 2. c. 12.

(i) Jun. Pise. Anglie. Grot.

(k) וְלִדְּרִיךְ וְלִדְּרִיךְ וְלִדְּרִיךְ

12. *Solum gloria altitudinis à principio, locus sanctificationis nostra.*

12. Le trône de la gloire du Seigneur est élevé dès le commencement, & c'est de ce lieu que vient la grace qui nous sanctifie.

COMMENTAIRE.

*coup d'œufs, mais ne les fait pas tous éclore; parce que comme elle fait son nid par terre, elle est souvent obligée de quitter, ou par les bêtes, les chiens, les Chasseurs, &c. ce qui refroidit les œufs, & les rend inféconds; ou la pluye les gâte; ou les mâles les cassent. Enfin il est rare que tous les œufs d'une nichée de perdrix réussissent, & c'est peut-être ce que veut marquer ici le Prophète. Les méchants font comme la perdrix. Cet oiseau fait beaucoup d'œufs, mais fort peu de petits. Ainsi les impies ne profiteront point de tous ces grands biens qu'ils ont acquis injustement: *Fecit divitias, & non in judicio; in dimidio dierum suorum derelinquet eas.* Il semble que ce que dit ici Jérémie de l'oiseau *Koré*, convient beaucoup mieux au coucou (a), qu'à la perdrix. Le nom de *Koré*, vient de *kara*, crier; ce qui revient assez à l'animal dont nous parlons. Il n'est guères connu que par sa voix. On l'entend; mais on ne le voit pas. On dit qu'il pond ses œufs dans le nid d'un autre oiseau, & ne couve point ce qu'il a pondu. Mais tout ce que les Anciens ont dit de cet oiseau, est fort suspect. Il fait son nid, & ses œufs, & couve comme les autres.*

ψ. 12. SOLIUM GLORIÆ ALTITUDINIS A PRINCIPIO. *Le trône de la gloire du Seigneur est élevé dès le commencement, &c.* On pourroit traduire ce verset, & le suivant par le vocatif: *O trône de la gloire; lieu élevé dès le commencement; lieu de notre sanctification; (ψ. 13.) Espérance d'Israël; (tout cela est une apostrophe au Temple du Seigneur, nommé déjà plus haut (b), trône de la gloire,) Seigneur, tous ceux qui vous abandonnent, seront confondus; ceux qui se retirent de vous, seront écrits sur la terre; leur nom sera écrit sur la poussière; le moindre vent les effacera. C'est une manière de parler proverbiale, pareille à celle des Latins, qui disoient *écrits sur l'eau* (c), en parlant des promesses vaines, & sans effet. Ou bien, être écrit sur la terre, est mis par opposition, à être écrit dans le Ciel, dans le Livre de vie (d). Les méchants pourront se faire un nom sur la terre; mais c'est-là tout leur partage; ils seront effacez du Livre de vie.*

VENAM AQUARUM VIVENTIUM. *La source des eaux vives; op-*

(a) Vide *Ælian. lib. III. c. 30. Plin. lib. X. c.* dixit amanti.
 9. In vento, & rapida scribere oportet aqua.
 (b) Cap. XIV. 21. *Ne facias nobis contumeliam* (d) Philipp. IV. 3. *Quorum nomina sunt in libro vite. Apoc. III. 5. XIII. 8. &c. Vide si lib.*
 (c) *Catull. Dixit: Sed mulier cupido quod* bet *Exod. XXXII. 32. 34.*

13. *Expectatio Israël, Domine: omnes, qui te derelinquunt, confundentur: recedentes à te, in terra scribentur: quoniam dereliquerunt venam aquarum viventium Dominum.*

14. *Sana me, Domine, & sanabor: saluum me fac, & saluus ero: quoniam laus mea tu es.*

15. *Ecce ipsi dicunt ad me: Ubi est verbum Domini? Veniat.*

16. *Et ego non sum turbatus, te pastorem sequens: & diem hominis non desideravi, tu scis: Quod egressum est de labiis meis, rectum in conspectu tuo fuit.*

13. Seigneur, qui êtes l'attente d'Israël; tous ceux qui vous abandonnent seront confondus: ceux qui se retirent de vous, seront écrits sur la terre, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur, qui est la source des eaux vives.

14. Seigneur, guérissez-moi; & alors je serai guéri: sauvez moi, & je serai sauvé, parce que vous êtes ma gloire.

15. Je les voi qui me disent sans cesse: Où est la parole du Seigneur? Qu'elle s'accomplisse.

16. Mais pour moi je n'ai point été troublé, en vous suivant comme mon pasteur; & je n'ai point désiré le jour de l'homme, vous le savez. Ce qui est sorti de mes lèvres a été droit devant vos yeux.

COMMENTAIRE.

posée à ces sources menteuses, à ces citernes fenduës, qui ne peuvent contenir l'eau, & que les Juifs ont choisies, en abandonnant le Seigneur (a): *Me dereliquerunt fontem aqua viva, & foderunt sibi cisternas dissipatas, qua continere non valent aquas.*

ψ. 14. LAUS MEA TU ES. Vous êtes ma gloire, ou ma louange (b). Vous êtes l'unique objet de mes louanges; ou plutôt, l'unique fondement de mon espérance, mon appui, ma gloire. Tandis que j'aurai l'honneur de votre protection, tout le reste ne m'effraye point.

ψ. 15. ECCE DICUNT AD ME: UBI EST VERBUM DOMINI? VENIAT. Ils me disent sans cesse: Où est la parole du Seigneur? Quelle s'accomplisse. Discours insolent des Juifs, qui insultoient en quelque sorte à la patience du Seigneur, qui les épargnoit trop long-tems, & qui ne faisoit pas éclatter assez-tôt l'effet des menaces des Prophètes. On voit de pareilles insultes dans les autres Livres prophétiques (c).

ψ. 16. NON SUM TURBATUS, TE PASTOREM SEQUENS. Je n'ai point été troublé, en vous suivant comme mon pasteur. Je me suis courageusement exposé à tous les dangers; j'ai méprisé toutes les menaces de mes ennemis, sûr de votre protection toute-puissante. L'Hébreu (d): *Je ne me suis point hâté, empressé, remué, pour éviter d'être pasteur après vous.* Je me suis engagé sans beaucoup de répugnance dans ce pénible & périlleux ministère, appuyé de votre secours, dont je me tenois assuré: Les Sep-

(a) Jerem. II. 13.

(b) ביתחלתו אחת 70. טו גמגמא טו טו

(c) Voyez Isai. XXVIII. 10. XXXIV. 13. Amos II. 12. Mich. II. 6. &c.

(d) באתי לך אחריך

17. Non sis tu mihi formidini, spes mea tu in die afflictionis.

18. Confundantur qui me persequuntur, & non confundar ego : paveant illi, & non paveam ego : induc super eos diem afflictionis : & duplici contritione conterere eos.

19. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, & sta in porta filiorum populi, per quam ingrediuntur Reges Juda, & egrediuntur, & in cunctis portis Jerusalem.

17. Ne me devenez point un sujet de crainte, puisque c'est vous qui êtes mon espérance au jour de l'affliction.

18. Que ceux qui me persécutent, soient confondus, & que je ne sois point confondu moi-même. Qu'ils soient dans l'épouvante, & que je ne sois point épouvanté. Faites venir sur eux un jour de malheurs, & brisez-les par les divers maux dont vous les frapperez.

19. Voici ce que le Seigneur me dit un jour : Allez, tenez-vous à la porte des enfans de mon peuple, par laquelle les Rois de Juda entrent & sortent; allez dans toutes les portes de Jérusalem,

COMMENTAIRE

tante (a) : Je n'ai point été fatigué, en vous suivant. Le Caldéen : Je n'ai point différé sur votre parole à leur annoncer vos vérités. Il est vrai que Jérémie n'apporta point d'autre excuse à sa vocation, que sa jeunesse (b) A, a, a, Domine Deus, ecce nescio loqui, quia puer ego sum.

DIEM HOMINIS NON DESIDERAVI; TU SCIS. Je n'ai point désiré le jour de l'homme; vous le savez. Je n'ai point recherché les prospérités, ni les commodités de la vie (c); je n'ai point abusé de mon ministère, pour flatter les hommes, ni pour mériter leurs bonnes grâces; vous m'en êtes témoin. Autrement: Je n'ai point désiré l'approbation des hommes; leurs jugemens avantageux, ou défavantageux n'ont jamais été capables de me faire trahir, ou déguiser la vérité. Le jour de l'homme dans saint Paul (d), semble marquer le jugement du public. L'Hébreu (e) : Je n'ai point désiré le jour malheureux, fâcheux, triste, vous le savez. Je n'ai point recherché cet emploi, que je prévoyois bien devoir m'attirer mille chagrins. Ou plutôt: Je n'ai jamais désiré ni la perte, ni la punition, ni le malheur de mon peuple (f).

Ÿ. 17. NON SIS TU MIHI FORMIDINI. Ne me devenez point un sujet de crainte. Ou plutôt: Ne permettez point que je sois ébranlé, effrayé par les menaces de mes ennemis. Soutenez-moi par votre force; rassurez-moi dans ma frayeur, &c.

Ÿ. 18. DUPLICI CONTRITIONE CONTERERE EOS. Brisez-les

(a) Εἶπά ἔγὼ ἰνὴ ἐκπρόσωπον κατὰ τοὺς ἡμέτερον ὄπιν
 ou ou.

(b) Jerem. I. 6.
 et. Sanct. Monach. Tir.

(d) I. Cor. IV. 3. Mihi autem pro minimo est
 me à vobis iudicari, aut ab humana die.

(e) חַדְשׁ אִישׁוֹ לֹא חָתַתִּי אֶתְךָ יְהוָה

(f) Isa Chald. Munst. Mont. Var.
 Gros., Pisc. &c. Isa & Theodoret. Οὐδὲ ἐ-
 βλήθη αὐτὸς ἀπειθεῖν τοῖς κακοῖς. τῆτα
 λέγει ἡμεῖς ἀδραστεῖ καὶ ἰπιδύμασιν.

20. *Et dices ad eos : Audite verbum Domini , Reges Juda , & omnis Juda , cunctique habitatores Jerusalem , qui ingredimini per portas istas.*

21. *Hec dicit Dominus : Custodite animas vestras , & nolite portare pondera in die Sabbathi , nec inferatis per portas Jerusalem.*

22. *Et nolite eicere onera de domibus vestris in die Sabbathi , & omne opus non facietis. Sanctificate diem Sabbathi , sicut precepi patribus vestris.*

20. Et dites-leur : Ecoutez la parole du Seigneur , Rois de Juda , habitans de la Judée ; & vous tous qui demeurez dans Jérusalem , & qui entrez par ces portes.

21. Voici ce que dit le Seigneur : Veillez sur vos ames : ne portez point de fardeaux au jour du Sabbat : n'en faites point entrer par les portes de Jérusalem.

22. Et n'en faites point sortir hors de vos maisons aux jours du Sabbat : ne faites point en ce jour d'œuvre servile , & sanctifiez le jour du Sabbat , selon que je l'ai ordonné à vos peres.

COMMENTAIRE.

par divers maux ; à la lettre (a) , par un double brisement ; par des malheurs imprévus , réitérez , extraordinaires. Accablez-les par les dernières calamitez. *Duplex* est mis pour *magnus* dans l'Écriture , & dans les Profanes. Voyez ci-devant Chap. xvi. 18. & *Origen. Homil. xii.* sur Jérémie.

ψ. 19. VADE, STA IN PORTA FILIORUM POPULI, PER QUAM INGRESIUNTUR REGES. *Allez , tenez-vous à la porte des enfans de mon peuple , par laquelle les Rois de Juda entrent , & sortent.* Je pense qu'il parle de la porte du Palais Royal , où il y avoit toujours beaucoup de peuple ; ou peut-être de la porte occidentale du Temple , par laquelle les Rois venoient de leurs Palais dans la Maison du Seigneur. C'est ici un discours nouveau. On n'en fait pas la date. Il fut prononcé à l'occasion des contraventions publiques que l'on faisoit à la Loi , qui ordonne le repos du Sabbat.

ψ. 21. CUSTODITE ANIMAS VESTRAS. *Veillez sur vos ames.* L'Hébreu (b) : *Prenez garde sur vos ames.* Si vous voulez éviter les plus févers châtimens ; si vous aimez la vie , craignez de violer le Sabbat ; car si vous le violez , je vous ferez périr. L'observation du Sabbat étoit commandée sous peine de la vie (c).

NOLITE PORTARE PONDERA IN DIE SABBATHI. *Ne portez point de fardeaux au jour du Sabbat.* Ne faites aucune œuvre servile ce jour-là , ni dans la ville , ni dans la campagne ; car il faut donner cette étendue à ce que dit ici Jérémie. Les Docteurs Juifs (d) ont défiguré les Loix les plus saintes par leurs vaines observations. Si quelqu'un porte des souliers , disent-ils , ce n'est point un fardeau ; mais s'il met des cloux

(a) ומשנה שברון שברם

(b) השמר כנפשותיכם

(c) Exod. xxxi. 15. In die septimo Sabbathum

est ; omnis qui fecerit opus in hac die , morietur. Vide Num. xv. 32.

(d) Origen. lib. 4. c. 1. Περὶ ἀρχαῶν.

23. *Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam: sed induraverunt cervicem suam, ne audirent me, & ne acciperent disciplinam.*

24. *Et erit: Si audieritis me, dicit Dominus, ut non inferatis onera per portas civitatis hujus in die Sabbathi: & si sanctificaveritis diem Sabbathi, ne faciatis in eo omne opus,*

25. *Ingredientur per portas civitatis hujus Reges, & Principes, sedentes super solium David, & ascendentes in curribus, & equis, ipsi, & Principes eorum, viri Juda, & habitatores Jerusalem, & habitabitur civitas hac in sempiternum.*

26. *Et venient de civitatibus Juda, & de circuitu Jerusalem: & de terra Benjamin, & de campestribus, & de montuosis, & ab austro portantes holocaustum, & victimam, & sacrificium, & thus, & inferent oblationem in domum Domini.*

27. *Si autem non audieritis me, ut sanctificetis diem Sabbathi, & ne portetis onus, & ne inferatis per portas Jerusalem in die Sabbathi: succendam ignem in portis ejus, & devorabit domos Jerusalem, & non extinguetur.*

23, Mais ils ne m'ont point écouté ; leur oreille ne s'est point soumise ; ils ont rendu leur tête dure, & inflexible pour ne m'entendre point, & pour ne point recevoir mes instructions.

24. Si vous m'écoutez, dit le Seigneur, & si vous ne faites point passer de fardeaux par les portes de cette ville au jour du Sabbat, si vous sanctifiez le jour du Sabbat, sans y faire aucun ouvrage,

25. Des Rois, & des Princes entreront par la porte de cette ville, qui s'asséyeront sur le trône de David, qui feront monter sur des chariots, & sur des chevaux, eux & leurs Princes, les habitans de Juda, & ceux de Jérusalem ; & cette ville sera habitée éternellement.

26. Ils viendront des villes de Juda, des environs de Jérusalem, & de la terre de Benjamin, des plaines & des montagnes du côté du midi, portant des holocaustes & des victimes, des sacrifices & de l'encens, & ils les viendront offrir à la maison du Seigneur.

27. Mais si vous ne m'écoutez, & si vous ne sanctifiez le jour du Sabbat, en ne portant point de fardeaux en ce jour, & n'en faisant point entrer par les portes de Jérusalem, je mettrai le feu à ces portes, il dévorera les maisons de Jérusalem, & il ne s'éteindra jamais.

COMMENTAIRE.

sous ses fouliers, c'en est un. S'il porte quelque chose sur une épaule, c'est une charge ; mais non pas s'il la porte sur les deux.

ψ. 24. SACRIFICIUM, ET THUS. *Des sacrifices, & de l'encens. Des offrandes de grains, de pains, de farine, de fruits, de liqueurs, & de l'encens, (a).*

ψ. 27. SUCCENDAM IGNEM IN PORTIS EJUS, ET DEVORABIT DOMOS JERUSALEM. *Je mettrai le feu à ces portes, & il dévorera les maisons de Jérusalem.* J'envoyai la guerre contre Jérusalem ; cette ville sera assiégée, ses portes prises, & brûlées, & la ville réduite en cen-

(a) וּמִנְחָה וְלֶבֶתָא 70. מאן, וְ לֶבֶתָא.

dres. Jérémie parloit alors à la porte de la ville, dans la place où le peuple s'assembloit. Au lieu *des maisons*, l'Hébreu lit, (a) *des Palais*; les Septante (b) *les chemins fourçhus*; Symmaque, & Aquila (c) *les maisons accompagnées de tours*.



C H A P I T R E X V I I I .

Comme le potier de terre fait de son argile ce qu'il veut, ainsi le Seigneur disposera de son peuple comme il voudra. Excez des égaremens des Juifs. Leur conspiration contre Jérémie. Plaintes de ce Prophète.

- | | |
|---|---|
| <p>¶. 1. <i>V</i> Erbum, quod factum est ad Jeremiam à Domino, dicens:</p> <p>2. <i>Surge, & descende in domum figuli, & ibi audies verba mea.</i></p> <p>3. <i>Et descendi in domum figuli, & ecce ipse faciebat opus super rotam.</i></p> | <p>¶. 1. LE Seigneur dit à Jérémie:</p> <p>2. Allez, & descendez dans la maison d'un potier; & là vous entendrez ce que j'ai à vous dire.</p> <p>2. J'allai dans la maison d'un potier, & je le trouvai qui travailloit sur sa rouë.</p> |
|---|---|

C O M M E N T A I R E .

¶. 2. **D**ESCENDE IN DOMUM FIGULI; ET IBI AUDIES VERBA MEA. *Descendez dans la maison d'un potier; & là vous entendrez ce que j'ai à vous dire.* Voici un nouveau discours de Jérémie, qui ne paroît point lié à ce qui précède. Dieu lui dit d'aller chez un potier de terre: ou chez (d) *un tel potier*, qu'il lui désigna, & qu'il lui feroit entendre sa voix en cet endroit. Pour faire connoître aux hommes leur dépendance à son égard, le Seigneur s'est souvent servi de cette comparaison du potier, qui fait de sa terre tout ce qu'il juge à propos (e).

¶. 3. **E**T IPSE FACIEBAT OPUS SUPER ROTAM. *Je le trouvai qui travailloit sur sa rouë.* L'Hébreu (f) *Il travailloit sur ses deux pierres*, ou sur *ses deux rouës*. On prétend que les potiers anciennement avoient deux rouës à leur métier; ou plutôt, que c'étoit une machine

(a) ארמנות וירושלם

(b) ἡ μὲν αὖτε ἱερουσαλὴμ.

(c) Sym. Aqu. βαρεῖς.

(d) ירדת בית היוצר

(e) Pjal. 11. 9. Tamquam vas figuli confrin-

ges eos. Isai. xlv. 9. Numquid dicet lutum figulo suo; quid facis? Rom. ix. 21. An non habet potestatem figulus luti, &c.

(f) והנהו עשה מלאכה על האבנים; καὶ αὐτὸς ἐποίησεν ἔργον ἐπὶ δύο λίθων.

composée

4. *Et dissipatum est vas, quod ipse faciebat à luto manibus suis; converfufque fecit illud vas alterum, ficut placuerat in oculis ejus ut faceret.*

5. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

6. *Numquid ficut figulus iste, non potero vobis facere, domus Israël, ait Dominus? Ecce ficut lutum in manu figuli, fit vos in manu mea, domus Israël.*

4. En même tems le vase d'argile qu'il faisoit, se rompit dans ses mains; & aussi-tôt il en fit un autre vase en la manière qu'il lui plut.

5. Le Seigneur me dit ensuite:

6. Maison d'Israël, dit le Seigneur, ne pourrai-je donc pas faire de vous, ce que le potier fait de son argile? Car comme l'argile est dans la main du potier, ainsi vous êtes dans ma main, maison d'Israël.

COMMENTAIRE.

compofée d'une grande rouë, qui en foutenoit une plus petite, sur laquelle étoit potée l'argile, comme sur le moyen de la grande rouë. Il y a encore des potiers, dont le métier est de cette sorte. L'Auteur de l'Ecclésiastique décrit en ces termes, le potier qui travaille de son métier (a): *Etant affis près de son ouvrage, il tourne sa rouë avec les pieds. Son attention est continuellement attachée à son travail. Il forme la terre avec ses mains, & il courbe sa force devant ses pieds.* Ce qui insinuë qu'il travailloit panché sur son ouvrage. Homère, cité dans Strabon (b), dit que les potiers de terre anciennement remuoient leur rouë avec la main: mais Posidonius foutenoit que ce vers n'étoit point d'Homère; & on ne le trouve point dans les Exemplaires imprimez de ce Poëte. La plupart des Anciens (c) affürrent que ce fut Anacharsis qui inventa la rouë du potier. Ce Philosophe vivoit avant l'Ecrivain de l'Ecclésiastique; & je ne trouve pas dans les plus anciens Livres de l'Ecriture le nom de rouë, pour marquer l'instrument, où le métier d'un potier. Ce qui pourroit faire croire que l'on a dit sans beaucoup de fondement, que l'Hébreu *abanaïm* signifie des rouës. Les Septante (d): ont simplement traduit *des pierres*; & c'est la propre signification de l'Original. Le Caldéen (e), *un rouë de potier*, ou *un fiége*. Le nom d'*abanaïm* signifie aussi des sièges dans l'Exode (f). En effet comment un potier pourroit-il s'asseoir sur sa rouë?

ÿ. 4. ET DISSIPATUM EST VAS QUOD IPSE FACIEBAT. *En même-tems le vase qu'il faisoit, se rompit dans ses mains; ou il se rompit*

(a) Eccli. xxxviii. 32. κίεραυός κενώσθης ἐν ἔργῳ αὐτοῦ, καὶ σὺςρεψὼν ἐν ποτῆ αὐτοῦ προχόν, ὅς ἐν μαρίμῳ καὶ τῶν διὰ πάντος ἐστὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ... ἐν δραχίονι αὐτοῦ τυπῶσθαι ἑλόν, καὶ ἐν ποδῶν καμῆλῶν ἰσχύϊ αὐτοῦ.

(b) Homer. apud Strabon. l. 7. p. 209. ὅς δ' ὅτι πῆ μερῶν τεχνῶν ἀμφοῖν ἐν α-

καίονσι. καὶ ἐν ἑξῆς. Vide Casaubon. in eundem loc.

(c) Plin. lib. 7. Laert. lib. 1. Euphor. apud Strabon. lib. 7. p. 209.

(d) ἴδου αὐτὸς ἐπιπέ ἔργον ἐν ἑξῆς λίθου.

(e) Chald. אבנא לפר

(f) Exod. 1. 16.

7. Repentè loquar adversum gentem, & adversus Regnum, ut eradicem & destruiam, & disperdam illud.

8. Si pœnitentiam egerit gens illa à malo suo, quod locutus sum adversus eam : agam & ego pœnitentiam super malo, quod cogitavi ut facerem ei.

9. Et subito loquar de gente, & de Regno, ut aedificem, & plantem illud.

10. Si fecerit malum in oculis meis, ut non audiat vocem meam : pœnitentiam agam super bono, quod locutus sum ut facerem ei.

11. Nunc ergo dic viro Juda, & habitatoribus Jerusalem, dicens : Hæc dicit Dominus : Ecce ego fingo contra vos malum, & cogito contra vos cogitationem : revertatur unusquisque à via sua mala, & dirigite vias vestras, & studia vestra.

7. Quand j'aurai prononcé l'arrêt contre un peuple, ou contre un Royaume pour le perdre, & pour le détruire jusqu'à la racine ;

8. Si cette nation fait pénitence des maux pour lesquels je l'avois menacée, je me repentirai aussi moi-même du mal que j'avois résolu de lui faire.

9. Quand je me ferai aussi déclaré en faveur d'une nation, ou d'un Royaume, pour l'établir, & pour l'affermir :

10. Si ce Royaume, ou cette nation pèche devant mes yeux, & qu'elle n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avois résolu de lui faire.

11. Dites donc maintenant aux habitans de Juda & de Jérusalem ? Voici ce que dit le Seigneur : Je vous prépare plusieurs maux, je forme contre vous des pensées & des résolutions. Que chacun quitte sa mauvaise vie : faites que vos voyes soient droites : & vos œuvres justes.

COMMENTAIRE.

de lui-même (a), Dieu ayant permis que ce potier de terre, sans y penser, fournit à Jérémie une instruction très-importante ; ou cet ouvrier rompit son vase, parce qu'il lui déplaisoit (b), & de la même terre commença à en faire un autre. Tout cela marquoit parfaitement ce que Dieu vouloit enseigner à Jérémie, comme il le dit dans la suite. Les peuples sont entre ses mains comme l'argile entre les mains du potier. Il les élève, il les abaisse, il les brise, il les rétablit comme il lui plaît. Que cette idée fait bien sentir le besoin, la foiblesse, & la dépendance de la créature ?

ÿ. 8. SI POENITENTIAM EGERIT GENS ILLA, ... AGAM ET EGO POENITENTIAM, &c. *Si cette nation fait pénitence, je me repentirai aussi moi-même du mal que j'avois résolu de lui faire.* Les décrets, & les résolutions de Dieu ne blessent point le libre arbitre, ni la volonté de l'homme nous pouvons toujours arrêter ses menaces, & lui faire tomber les foudres des mains, si nous nous convertissons, & si nous faisons pénitence. Mais à Dieu ne plaise que nous attribuions à l'homme le pouvoir de retourner à Dieu, sans le secours de sa grace. Si nous désarmons la co-

(a) Hieron. Hoc agente providentiâ divinâ, & vobis figuravit ut manus artificis dum nesciret, errore suo pararet. (b) Grot. hic.

12. Qui dixerunt : Desperavimus : *post cogitationes enim nostras ibimus , & unusquisque pravitatem cordis sui mali faciemus.*

13. Ideò hac dicit Dominus : Interrogate gentes : *Quis audivit talia horribilia , qua fecit nimis virgo Israël ?*

14. Numquid deficiet de petra agri nix Libani? aut evelli possunt aquæ erumpentes , frigida , & defluentes.

12. Et ils m'ont répondu : Nous avons perdu toute espérance : nous nous abandonnerons à nos pensées , & chacun de nous suivra l'égarément & la dépravation de son cœur.

13. Voici donc ce que dit le Seigneur : Interrogez les nations : Qui a jamais ouï parler d'excez aussi horribles que sont ceux qu'a commis la vierge d'Israël ?

14. La neige du Liban peut-elle cesser jamais de couvrir les rochers de la campagne ? Peut-on faire tarir une source , dont les eaux vives & fraîches coulent sur la terre ?

COMMENTAIRE.

lère de Dieu par notre repentir, ce n'est point à l'homme, mais à Dieu qu'il en faut rapporter l'honneur: *Nec statim eris hominis quod eveniet ; sed ejus gratia qui cuncta largitus est. Ita enim libertas arbitrii reservanda est , ut in omnibus excellat gratia largitoris*, dit saint Jérôme.

ÿ. 12. QUI DIXERUNT : DESPERAVIMUS. *Ils m'ont répondu : Nous avons perdu toute espérance.* C'en est fait ; il est trop tard pour changer ; notre retour est désespéré ; ou, notre éloignement est sans retour. Voyez ci-devant Chap. 11. verset 25. où l'on trouve la même réponse des pécheurs. Quelques-uns traduisent (a) : Ils ont dit : *Nous méprisons*, nous dédaignons, nous sommes las de vous entendre. Les Septante (b) : *Nous prenons courage* ; nous nous affermissons de plus en plus dans la résolution de mal faire. Le Caldéen : *Nous nous sommes écartez de votre culte.* Le Prophète met en la bouche des impies non pas les propres paroles qu'ils ont dites ; mais celles qu'ils auroient dû dire, s'ils eussent parlé suivant la disposition de leur cœur.

ÿ. 13. VIRGO ISRAEL. *La vierge d'Israël.* Le peuple d'Israël, comparé à une fille, non pas à cause de sa pureté, ni de son innocence ; mais parce que le crime, le désordre, l'infidélité, sont plus honteux, & plus odieux dans une jeune fille que dans une autre. L'Écriture parle assez souvent des villes, & des nations, sous l'idée de fille. La vierge fille de Sion ; la fille de Babylone ; la fille de l'Égypte, &c.

ÿ. 14. NUMQUID DEFICIET DE PETRA AGRINIX LIBANI ; AUT EVELLI POSSUNT AQUÆ ERUMPENTES ? (ÿ. 15.) QUIA OBLIVUS EST MEI POPULUS MEUS. *La neige du Liban peut-elle cesser jamais de couvrir les rochers de la campagne ? Peut-on tarir une source, dont les eaux sont vives ? (ÿ. 15.) Cependant mon peuple m'a oublié.* Peut-

(a) וְאֵין אִישׁ יִשְׁמַע

(b) καὶ ἄνθρωποι ἀπαύσαντο. Sym. Defecimus.

15. *Quia oblitus est mei populus meus, frustra libantes, & impingentes in viis suis: in semitis saculi, ut ambularent per eas in itinere non trito;*

15. Cependant mon peuple m'a oublié, en faisant de vains sacrifices; il s'est heurté dans ses propres voyes, & dans les sentiers du siècle; il y a marché par un chemin qui n'étoit point battu;

COMMENTAIRE

on courir après des eaux bourbeuses, tandis qu'on en a de vives, & de fraîches? Peut-on chercher ailleurs du rafraîchissement, pendant qu'on a la neige du Liban? Cependant mon peuple m'a quitté, moi qui étois à son égard une source d'eaux vives, pour se desaltérer dans des eaux puantes, & étrangères; dans l'idolâtrie, dans le crime, dans le désordre. Ils ont quitté des biens qui étoient à leur porte, pour courir après la vanité, par des chemins tortus, & difficiles: *Ut ambularent in itinere non trito.* On peut comparer ce passage, à cet autre du Chap. 2. v. 13. de ce même Prophète: *Cieux, étannez-vous, & soyez dans l'admiration: Mon peuple a fait deux maux; ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eaux vives, & ils se sont creusé des citernes rompues, qui ne peuvent tenir l'eau.* Ici Dieu fait la même plainte: Mon peuple a quitté la neige du Liban, & ses sources toujours fraîches, & toujours abondantes, pour chercher d'autres eaux, des eaux menteuses, des eaux mauvaises.

L'Hébreu (a): *Abandonnera-t'on les rochers de la campagne, la neige du Liban? Arrachera-t'on les eaux étrangères, qui sourdent, & qui coulent?* (15). *Et cependant mon peuple m'a abandonné.* Autrement: Les digues de la campagne abandonneront-elles la neige du Liban? Ou bien: Le rocher de la campagne abandonnera-t'il la neige du Liban? Tout cela est assez obscur. Les Septante (b): *Les sources (à la lettre, les mamelles) manqueront-elles au rocher, ou la neige au Liban? Et l'eau fortement poussée par le vent se détournera-t'elle?* Cependant mon peuple m'a abandonné. Les choses insensibles, & naturelles ont un cours réglé, & invariable; les sources des rochers ne se tarissent point; les neiges des hautes montagnes ne se fondent point; les flots de la mer suivent l'impression du vent qui les agite: Et mon peuple, que la raison, que l'intérêt, que la crainte, que l'amour devroient conduire, se détourne de son souverain bonheur, pour courir après la vanité, & le menfonge. Ce sens nous paroît assez juste. Enfin l'Hébreu se peut aussi traduire de cette sorte: *Abandonnera-t'on la campagne cultivée pour les rochers, pour les neiges du Liban? Dissipera-t'on, fera-t'on perdre, tarira t'on volontairement des eaux de source;* (à la lettre: *des*

(a) דוֹעֵב מִצֹּר שְׂדֵי שְׁלֵג לְבָנוֹן אִם (א) | χιόνι καὶ τῷ λιβάτι, ὃ ἀκλίβητο ὕδαρ βιβλῆς
 וְנָתַשׁ מַיִם זָרוֹת קְרִיִם בְּוָדָיִם | ἠὲ μὴ φεῖσθαι
 (b) ἢ ἀπολείψουσιν τὰς ἀκλῖνας μακρῶν; ἢ ἀπολείψουσιν τὰς ἀκλῖνας μακρῶν; ἢ ἀπολείψουσιν τὰς ἀκλῖνας μακρῶν;

16. *Ut fieret terra eorum in desolationem, & in sibilum sempiternum: omnis qui praterierit per eam, obstupescet, & movebit caput suum.*

16. Enforte qu'ils ont attiré par-là la défoliation sur leur terre, & qu'ils l'ont exposée à un opprobre éternel. Quiconque y passera, sera dans l'étonnement, & témoignera sa surprise en branlant la tête.

17. *Sicut ventus urens dispergam eos coram inimico: dorsum, & non faciem ostendam eis in die perditionis earum.*

17. Je serai comme un vent brûlant, je les disperferai devant leurs ennemis. Je leur tournerai le dos, & non le visage au jour de leur perte.

COMMENTAIRE.

eaux étrangères, qui viennent par des veines souterraines, & inconnuës; des eaux fraîches, & abondantes? C'est cependant ce que mon peuple a fait, en m'abandonnant pour suivre les Idoles.

¶ 15. FRUSTRA LIBANTES, ET IMPINGENTES IN VIIS SUIS, ET IN SEMITIS SÆCULI. *Mon peuple m'a oublié, en faisant de vains sacrifices; il s'est heurté dans ses propres voyes, & dans les sentiers du siècle, ou dans les anciennes routes. Il les a quittez ces chemins éternels, (a) qui lui avoient été tracez dès le commencement, & que ses peres avoient suivis avec tant de fidélité; il s'en est écarté, pour suivre des routes étrangères, & un chemin qui n'étoit point battu. Il faut comparer ce passage avec cet autre de Jérémie (b): State super vias, & videte, & interrogate de semitis antiquis, qua sit via bona, & ambulate in ea. Allez sur les chemins, considérez-les, & demandez quelle est la route ancienne, (la route éternelle;) quel est le bon chemin, & suivez-le. Le nom d'ancien, ou d'éternel est donné aux grands chemins, comme par une espèce de proverbe. Il n'est pas de la sagesse d'un voyageur de quitter les routes anciennes, & battuës, pour suivre des sentiers écartez; dangereux, inconnus. C'est ce qu'a fait Juda, en s'adonnant au culte des faux Dieux.*

¶ 16. UT FIERET TERRA EORUM IN SIBILUM SEMPI-TERNUM. *En sorte qu'ils ont exposé leur terre à un opprobre éternel; à la lettre (c), à être éternellement sifflée. C'est une marque de mépris fort ordinaire (d). Horace (e):*

Populus me sibilat; at mihi plaudo.

OBSTUPESCET, ET MOVEBIT CAPUT SUUM. *Il sera dans l'étonnement, & témoignera sa surprise, en branlant la tête. Autre marque de mépris, & d'insulte (f), commune dans l'Ecriture.*

¶ 17. SICUT VENTUS URENS DISPERGAM EOS. *Je sera*

(a) שְׁבִלֵי עוֹלָם 70. τριταίς αἰώνιαις.

(b) Jerom. vi. 16. שְׂאֵלוּ לְנַחְבוֹת עוֹלָם

(c) שְׂרִיקוֹת עוֹלָם 70. Στεγνὰ τοῦ αἰῶ-

νοῦ.

(d) Vide 3. Reg. ix. 8. 2. Par. xxix. & Jerom. l.

xix. 8. xxv. 9. &c.

(e) Horat. lib. i. Sat. i.

(f) Psal. xxx. 8. 4. xxx. 21. Thron. ii. 15. Matt. xxviii. 39.

18. *Et dixerunt: Venite, & cogitemus contra Jeremiam cogitationes: non enim peribit Lex à Sacerdote, neque consilium à sapiente, nec sermo à Propheta: venite, & percutiamus eum lingua, & non attendamus ad universos sermones ejus.*

19. *Attende, Domine, ad me, & audi vocem adversariorum meorum.*

18. Et ils m'ont dit: Venez, formons des desseins contre Jérémie; car nous ne laisserons pas de trouver sans lui des Prêtres qui nous instruisent de la Loi; des sages qui nous fassent part de leurs conseils; & des Prophètes qui nous annoncent la parole du Seigneur. Venez; perçons-le avec les traits de nos langues, & n'ayons aucun égard à tous ses discours.

19. Seigneur, jettez les yeux sur moi, & faites attention aux paroles de mes adversaires.

COMMENTAIRE.

comme un vent brûlant, qui les disperferai; l'Hébreu, comme le vent kadim. C'est ce vent sec, & brûlant qui vient du côté de l'Arabie Déserte, qui desseche les corps, & cause tant d'incommoditez dans la Judée, & dans l'Egypte, pendant qu'il souffle. Voyez Exod. x. 13. XIV. 21.

DORSUM, ET NON FACIEM OSTENDAM EIS. *Je leur tournerai le dos, & non pas le visage; comme quand on ne veut pas voir un objet qui déplaît, & dont on a horreur. Nous voyons encore aujourd'hui cette malédiction sur les Juifs, dit saint Jérôme; ils sont dispertez par tout le monde, & dans leurs Synagogues ils ne cessent de crier, & d'invoquer le nom du Seigneur, qui détourne d'eux son visage, & les laisse dans les ténèbres, & dans l'ignominie.*

Ÿ. 18. NON ENIM PERIBIT LEX A SACERDOTE, NEQUE CONSILIUM A SAPIENTE, NEC SERMO A PROPHETA. *Car nous ne laisserons pas de trouver sans lui des Prêtres qui nous instruisent de la Loi, des sages qui nous fassent part de leurs conseils, & des Prophètes qui nous annoncent la parole du Seigneur. Autrement: Faisons périr Jérémie; car tandis qu'il vivra, il n'oubliera jamais la Loi, il ne cessera de nous reprocher que nous la violons; il nous fatiguera éternellement par les conseils de sa prétendue sagesse, & par les tristes nouvelles de ses fâcheuses Prophéties. Ou bien: Car de même qu'un Prêtre n'oublie jamais la Loi, ni un sage ses conseils; ainsi Jérémie nous prophétisera toujours des maux. Enfin: Il faut faire mourir ce Prophète de mauvais augure, ce Prédicateur incommodé: Car quoi qu'il puisse dire, Dieu n'abandonnera jamais tellement son peuple, que nous soyons sans Prêtres, sans Loi, sans Sages, & sans Prophètes. Ou: Seroit-il possible que tous les autres fussent dans l'erreur, & que lui seul fût inspiré de Dieu? Nos Prêtres, nos Sages, nos Prophètes font-ils donc des imposteurs, ou des ignorans? On peut choisir parmi toutes ces explications.*

PERCUTIAMUS EUM LINGUA. *Perçons-le avec les traits de nos*

20. Numquid redditur pro bono malum, quia foderunt foveam animæ meæ? Recordare quòd steterim in conspectu tuo, ut loquerer pro eis bonum, & averterem indignationem tuam ab eis.

21. Propterea da filios eorum in famem, & deduc eos in manus gladii sicut uxores eorum absque liberis, & vidue: & viri earum interficiantur morte: juvenes eorum confodiantur gladio in prelio:

20. Est-ce ainsi qu'on rend le mal pour le bien; puisqu'ils m'ont creusé une fosse pour m'y faire tomber? Souvenez-vous que je me suis présenté devant vous, pour vous prier de leur faire grace, & pour détourner votre indignation de dessus leur tête.

21. C'est pourquoi abandonnez leurs enfans à la famine, & faites-les passer au fil de l'épée. Que leurs femmes perdent leurs enfans, & qu'elles deviennent veuves; que leurs maris soient mis à mort; que leurs jeunes-hommes soient percez de coups dans le combat;

COMMENTAIRE.

langues. Déchirons sa réputation par toute sorte de calomnies (a); faisons tomber son crédit; accusons-le auprès du Roi comme un séducteur; ou un séditieux. Ou, selon quelques-uns: Faisons le mourir à cause de sa langue (b), de ses discours; Faisons-lui porter la peine de ses déclamations importunes. Jérémie dans toutes ces persécutions, étoit une figure bien-expressée de JESUS-CHRIST. Il n'est presque rien dit de ce Prophète, qui ne convienne encore mieux au Sauveur persécuté par les Juifs.

¶ 20. QUIA FODERUNT FOVEAM ANIMÆ MEÆ. *Puisqu'ils ont creusé une fosse, pour m'y faire tomber, pour m'y faire périr; comme on creuse des fosses, pour faire tomber les bêtes farouches, comme les loups, les sangliers; soit que cette manière de dresser des embûches ait été autrefois en usage envers les hommes; soit que le Prophète fasse allusion à ce qui se pratique dans la chasse des animaux sauvages.*

¶ 21. DA FILIOS EORUM IN FAMEM. *Abandonnez leurs enfans à la famine.* Est-ce l'esprit de vengeance qui fait parler ainsi Jérémie? Est-ce zèle pour la justice de Dieu, qui sans rechercher son intérêt, ou sa vengeance propre, demande que la gloire du Seigneur soit réparée, & sa justice satisfaite? Enfin est-ce une simple prophétie, produite par un cœur plein d'un saint zèle, & exprimée dans des termes qui semblent marquer de l'émotion, & de la vengeance; mais qui ne sont que des effusions d'une charité sensible aux outrages que le péché fait à la Majesté de Dieu? C'est dans ce dernier sens que les Peres, & la plupart des Commentateurs expliquent ces sortes de passages. Après que Dieu a laissé aux méchans le loisir de se reconnoître, & de faire pénitence, les justes doivent souhaiter

(a) Theodoret. Συνοραστίας υπ'αίτιωμάς κατ' αὐτόν.

(b) נכהו בלשון בלישון. Παλιζωροαυτόν ἐν γλώσσῃ. Vide Jun.

22. *Audiatur clamor de domibus eorum. Adduces enim super eos latronem repente; quia foderunt foveam ut caperent me, & laqueos absconderunt pedibus meis.*

23. *Tu autem, Domine, scis omne consilium eorum adversum me in mortem. Ne propitius iniquitati eorum, & peccatum eorum à facie tua non deleatur: fiant corruentes in conspectu tuo, in tempore furoris tui abutere eis,*

22. Et que leurs maisons retentissent de cris & de plaintes. Car vous ferez fondre tout d'un coup sur eux le brigand, parce qu'ils ont creusé une fosse pour m'y faire tomber, & qu'ils ont tendu, & caché des filets sous mes pieds.

23. Mais vous, Seigneur, vous connoissez tous les desseins de mort qu'ils ont formez contre moi. Ne leur pardonnez point leur iniquité, & que leur péché ne s'efface jamais de devant vos yeux; qu'ils soient renversez tout d'un coup en votre présence, & traitez-les selon votre sévérité, au tems de votre fureur.

COMMENTAIRE.

qu'il punisse le désordre, de peur que l'impunité ne soit aux autres un sujet de scandale: *Ne inultum peccatum ceteris noceat exemplo*, dit ici saint Jérôme.

ψ. 22. *ADDUCES SUPER EOS LATRONEM REPENTE.* Vous ferez fondre tout d'un coup sur eux le brigand; Nabuchodonosor avec ses troupes. L'écriture donne souvent le nom de voleurs aux Princes usurpateurs (a); à ces Conquérans de profession, qui sans se mettre en peine des Loix de la justice, & de la Religion, traitent en ennemis tous ceux qui ne sont pas capables de leur résister.

ψ. 23. *IN TEMPORE FURORIS TUI ABUTERE EIS.* Traitez-les selon votre sévérité au tems de votre fureur. L'Hébreu (b): *Faites dans eux, ou avec eux, ou contre eux, au jour de votre colère.* Ulez-en avec eux comme ils le méritent; exercez contre eux vos vengeances dans toute l'étendue de leur sévérité.

(a) *Vide Osee VII. 1. Zach. V. 3. 4. Mich. V. 1.* | *אף דומם על אריותו וְ אֲרִיִּים.*

(b) *בַּיּוֹם אֲפִיךָ עֲשֵׂה טָהוֹרָה.* | *בַּיּוֹם אֲפִיךָ עֲשֵׂה טָהוֹרָה.*





CHAPITRE XIX.

Vase de terre brisé par Jérémie dans la vallée de Topheth, figure de la désolation future des Juifs. Malheurs qui doivent leur arriver en punition de leur idolâtrie. Jérémie parle dans le Temple du Seigneur, & y réitère ses menaces.

¶. 1. **H**Ec dicit Dominus : Vade , & accipe lagunculam figuli testeam , à senioribus populi , & à senioribus Sacerdotum.
 2. Et egredere ad vallem filii Ennom : qua est juxta introitum porta fictilis : & predicabis ibi verba , qua ego loquar ad te.

¶. 1. **L**E Seigneur me dit : Allez , recevez de la main des anciens du peuple , & des plus anciens d'entre les Prêtres un vase de terre fait par un potier.
 2. Et allez à la vallée des fils d'Ennom , qui est devant la porte d'argile , & vous leur annoncerez les paroles que je vous dirai.

COMMENTAIRE.

¶. 1. **A**CCIPE LAGUNCULAM FIGULI A SENIORIBUS POPULI. Recevez de la main des anciens du peuple un vase de terre. L'Hébreu (a) : Allez , achetez une cruche de posier de terre , & prenez avec vous quelqu'un des anciens du peuple , & des anciens des Prêtres. C'est ainsi que les Septante (b) : le Caldéen , Grotius , & d'autres Interprètes entendent ce Texte ; & la suite détermine à ce sens , puisqu'il est dit qu'il rompit en leur présence le vase d'argile qu'il avoit porté dans la vallée de Topheth : (¶. 10.) *Et conteres lagunculam in oculis virorum qui ibunt tecum*. On verra ci-après ce que vouloit dire cette action. Ce Chapitre n'a point de liaison nécessaire avec le précédent.

¶. 2. **E**GREDERE AD VALLEM FILIORUM ENNOM , QUÆ EST JUXTA INTROITUM PORTÆ FICTILIS. Allez dans la vallée des fils d'Ennom , qui est devant la porte d'argile , ou devant la porte arstish : Car c'est ainsi que l'Hébreu porte ; & les Interprètes Grecs , l'Arabe , le Syriaque , & quelques autres ont conservé ce nom. On ne trouve cette porte qu'en ce seul endroit de l'Ecriture. Elle devoit être vers le côté mé-

(a) חלך וקנוח בקנק ווצר חוש ומקני | καταλαμβάνει ὄστρακον , καὶ ἄξις αὐτῷ ἔσθ' ἄριστος
 חק | ὑπὲρ τῷ λαῷ , καὶ αὐτῷ ἔσθ' ἰπίστου.
 (b) Edit. Rom. Βασιλειαν , καὶ κτιστῶν θινῶν

3. Et dices : *Audite verbum Domini, Reges Juda, & habitatores Jerusalem: Hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Ecce ego inducam afflictionem super locum istum, ita ut omnis qui audiet illam, tinniant aures ejus;*

4. *Eò quòd dereliquerint me, & alienum fecerint locum istum: & libaverunt in eo Diis alienis, quos nescierunt ipsi, & patres eorum, & Reges Juda: & repleverunt locum istum sanguine innocentium.*

5. *Et adificaverunt excelsa Baalim, ad comburendos filios suos igni in holocaustum Baalim: qua non precepi, nec locutus sum, nec ascenderunt in cor meum.*

3. Vous leur direz : Ecoutez la parole du Seigneur, Rois de Juda, & habitans de Jérusalem: Voici ce que dit le Seigneur des armées; le Dieu d'Israël: Je ferai tomber cette ville en une si grande affliction, que quiconque en entendra parler, en sera frappé comme d'un coup de tonnerre;

4. Parce qu'ils m'ont abandonné, & qu'ils ont rendu ce lieu profane, en sacrifiant à des Dieux étrangers, qui leur étoient inconnus, comme ils l'avoient été à leurs peres, & aux Rois de Juda; & qu'ils ont rempli ce lieu du sang des innocens,

5. Et qu'ils ont bâti un temple à Baal, pour brûler leurs enfans dans le feu, & pour les offrir à Baal en holocauste; ce que je ne leur ai point ordonné, ni ne leur en ai point parlé, & ce qui ne m'est jamais venu dans l'esprit.

COMMENTAIRE.

ridional, ou oriental de Jérusalem; car la vallée d'Ennom, ou de Topheth étoit au sud-est de cette ville. Les Septante au lieu de la vallée des fils d'Ennom, lisent (a) *cimetière des fils d'Ennom*; parce qu'en effet dans les tems qui suivirent le regne de Josias, & le retour de la captivité, cette vallée fut le cimetière du petit peuple, & même à ce qu'on dit, la voirie de Jérusalem.

ψ. 3. *ITA UT OMNIS QUI AUDIERIT, TINNIANT AURES EJUS. En sorte que quiconque en entendra parler, en sera frappé comme d'un coup de tonnerre.* A la lettre: *Les oreilles lui en tinteront*; comme quand un son perçant, & aigu frappe nos oreilles. Cette expression se met dans l'Écriture pour marquer une surprise extraordinaire (b).

ψ. 4. *ALIENUM FECERINT LOCUM ISTUM. Parce qu'ils ont rendu ce lieu profane.* Ils l'ont rendu étranger, dit le Texte à la lettre (c). Je ne le regarde plus comme mon héritage. La vallée d'Ennom est à mon égard comme l'endroit du monde le plus indifférent. Rien ne m'empêchera de le traiter comme un lieu souillé, & abominable.

REPLEVERUNT LOCUM ISTUM SANGUINE INNOCENTUM. Ils ont rempli ce lieu du sang des innocens. C'étoit dans la vallée d'Ennom que les Juifs avoient érigé un Temple, & des Autels à Moloch, où ils

(a) Εἰς τὸ πολυάνθρον οἶον Ἐννομ, ὃ ἐστὶν ἐπὶ τῆς ὁδοῦ ἀπὸ τῆς ἑβραϊστῆς ὀνόματι.

(b) חצלבכה אנוני Vide 1. Reg. 11. 31. 4.

Reg. XXI. 12.

(c) ונברו את המקום הזה 70. א' עמל

אֲרִיסוֹן אֲרִיסוֹן אֲרִיסוֹן

6. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus: & non vocabitur amplius locus iste Topheth, & vallis filii Ennom, sed vallis occisionis.

7. Et dissipabo consilium Juda & Jerusalem in loco isto: & subvertam eos gladio in conspectu inimicorum suorum, & in manu quarentium animas eorum: & dabo cadavera eorum, escam volatilibus Cæli, & bestiis terra.

8. Et ponam civitatem hanc in stuporem, & in sibilum: omnis qui praterierit per eam, obstupescet, & sibilabit super universa plaga ejus.

6. C'est pourquoy le tems vient, dit le Seigneur, que ce lieu ne sera plus appelé Topheth, ni la vallée des fils d'Ennom, mais la vallée du carnage.

7. Car je renverserai en ce lieu tous les desseins des habitans de Juda & de Jérusalem: je les perdray par l'épée à la vue de leurs ennemis, & par la main de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; & je donnerai leurs corps morts en proie aux oiseaux du Ciel, & aux bêtes de la terre.

8. Je rendrai cette ville l'objet de l'étonnement, & de la raillerie des hommes. Quiconque y passera, sera épouvanté, & il insultera à tous ses châtimens

COMMENTAIRE.

immoloient leurs fils, & leurs filles, comme il leur a été reproché en cent endroits des Livres saints, & comme Jérémie le marque expressément ici au verset 15. & ci-devant, VII. 31. 32.

¶ 5. QUÆ NON PRÆCËPI, NEC LOCUTUS SUM, &c. *Ce que je ne leur ai point ordonné, ni ne leur en ai point parlé.* Ces expressions disent ordinairement bien plus, que les paroles ne signifient littéralement. Je ne leur ai point ordonné; c'est-à-dire, je leur ai très-expressément défendu. Peut-être que les Hébreux, par une superstition, & un aveuglement déplorable, croyoient faire quelque chose de fort méritoire, d'offrir des victimes humaines, pour expier leurs péchez, & pour appaiser la colère de Dieu. C'est pour montrer l'éloignement que le Seigneur avoit de ces sortes de sacrifices, qu'il dit ici par une répétition recherchée: *Je ne l'ai ni dit, ni commandé; ni cela ne m'est jamais venu dans l'esprit.* Voyez les mêmes expressions au Chapitre VII. 31.

¶ 6. NON VOCABITUR AMPLIUS LOCUS ILLE TOPHETH; SED VALLIS OCCISIONIS. *Ce lieu ne sera plus appelé Topheth; mais la vallée du carnage.* Il a déjà prédit la même chose ailleurs (a). Topheth & la vallée d'Ennom seront souillées; ils perdront leurs noms; on les appellera désormais la vallée du carnage. C'est ce qui arriva depuis la prise de Jérusalem par les Caldéens. Josias commença à souiller ce lieu; Nabuchodonosor y fit mourir tant de Juifs (b), que dans la suite cette vallée auparavant si belle, & si délicieuse devint le lieu des tombeaux des

(a) Jerem, VII. 32. Non dicitur amplius Topheth, & vallis filii Ennom, sed vallis occisionis: (b) Voyez le v. 7. de ce Chap,

9. Et cibabo eos carnibus filiorum suorum, & carnibus filiarum suarum : & unusquisque carnem amici sui comedit in obsidione, & in angustia, in qua concludent eos inimici eorum, & qui quaerunt animas eorum.

10. Et conteres lagunculam in oculis virorum, qui ibunt tecum,

11. Et dices ad eos : Haec dicit Dominus exercituum : Sic conteram populum istum, & civitatem istam, sicut conteritur vas figuli, quod non potest ultra instaurari : & in Topheth sepeliuntur, eo quod non sit alius locus ad sepeliendum.

9. Je nourrirai les habitans de Jérusalem de la chair de leurs fils, & de la chair de leurs filles ; l'un mangera la chair de son ami pendant le siège, dans l'extrémité où les réduiront leurs ennemis, qui ne chercheront que leur mort.

10. Vous rompez ce vase de terre devant ces personnes qui iront avec vous,

11. Et vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je briserai ce peuple, & cette ville comme ce vase de terre est brisé, & ne peut plus être rétabli ; & les morts seront ensevelis à Topheth, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir.

COMMENTAIRE.

plus vils du peuple. Les Septante (a) : *On n'appellera plus ce lieu-là la châte, & le cimetière du fils d'Ennom ; mais le cimetière de la boucherie, ou du carnage.*

ψ. 8. IN STUPOREM, ET IN SIBILUM. *L'objet de l'étonnement, & de la raillerie des hommes. Voyez Chap. XVIII. 16.*

ψ. 9. CIBABO EOS CARNIBUS FILIORUM SUORUM. *Je les nourrirai de la chair de leurs fils.* Puisqu'ils ont eu l'inhumanité de sacrifier leurs propres enfans à Moloch, je les réduirai à l'extrémité de manger leurs propres fils : *Ut qui propria viscera Idolis immolarant, ventres suos seputhra facerent liberorum,* dit saint Jérôme. L'Histoire nous apprend que ces menaces ne furent point vaines. On vit dans le siège de Jérusalem sous Sédécias, des meres manger leurs propres enfans (b).

ψ. 10. CONTERES LAGUNCULAM. *Vous rompez ce vase de terre.* Ce fut la conclusion de son discours. De même que ce vase est rompu, ainsi Jérusalem, & son peuple seront brisez, & mis en pièces, le peuple mis à mort, & la ville réduite en cendres.

ψ. 11. VAS FIGULI, QUOD NON POTEST ULTRA INSTAURARI. *Comme ce vase de terre est brisé. & ne peut plus être rétabli.* Il ne faut pas presser à la lettre cette dernière partie de la prédiction. Jérusalem fut rétablie après le retour de la captivité. Saint Jérôme croit que la prédiction n'eut son parfait accomplissement que sous les Romains. Mais il n'est pas rare de trouver de pareilles expressions dans les Prophètes (c). Elles signifient simplement une ruine entière. Jérusalem fut tellement dé-

(a) Οὐ καθήσεται ἐπὶ τῆς πόλεως τὸ σῆμα τοῦ υἱοῦ τοῦ ἀνθρώπου, ἀλλὰ πολλοὶ θάψονται ἐν αὐτῇ, ὡς ἐν τῷ σφαγῆτι.

(b) Voyez Thren. II. 20. & IV. 10 & Ezech. V. 10.

(c) Confer Isai. XXX. 14. Psal. XL. 9.

12. *Sic faciam loco huic, ait Dominus, & habitatoribus ejus: & ponam civitatem istam sicut Topheth.*

13. *Et erunt domus Jerusalem, & domus Regum Juda sicut locus Topheth, immunda: omnes domus, in quarum domatibus sacrificaverunt omni militia Cæli, & libaverunt libamina Diis alienis.*

14. *Venit autem Jeremias de Topheth, quò miserat eum Dominus ad prophetandum. & stetit in atrio domus Domini, & dixit ad omnem populum:*

15. *Hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Ecce ego inducam super civitatem hanc, & super omnes urbes ejus, universa mala qua locutus sum adversum eam: quoniam induraverunt cervicem suam, ut non audirent sermones meos.*

12. C'est ainsi que je traiterai ce lieu & ses habitans, dit le Seigneur, & je mettrai cette ville dans le même état que Topheth.

13. Les maisons de Jérusalem, & les palais des Rois de Juda feront impurs comme Topheth; toutes ces maisons, dis-je, sur les terrasses desquelles ils ont sacrifié à toute la milice du Ciel, & où ils ont présenté des oblations à des Dieux étrangers.

14. Jérémie étant revenu de Topheth, où le Seigneur l'avoit envoyé pour prophétiser, se tint dans le parvis de la maison du Seigneur, & il dit à tout le peuple:

15. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ferai venir sur cette ville, & sur toutes les villes qui en dépendent, tous les maux que j'ai prédits qui lui doivent arriver, parce qu'ils ont endurci leur tête pour ne point obéir à mes paroles.

COMMENTAIRE.

truite par les Romains, qu'il n'en resta rien, & que la même ville ne fut point rétablie: on en rétablit une autre en sa place, qui passa pour la même (a).

IN TOPHETH SEPELIENTUR, EO QUOD NON SIT LOCUS AD SEPELIENDUM. *Ils seront ensevelis à Topheth, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir.* Voyez ci-devant VII. 32. & ici ̄. 6.

̄. 12. SIC FACIAM LOCO HUIC. *C'est ainsi que je traiterai ce lieu;* cette ville de Jérusalem, qu'il avoit devant les yeux, & qu'il désignoit de la main.

̄. 13. IN QUARUM DOMATIBUS SACRIFICAVERUNT. *Toutes ces maisons sur les terrasses desquelles ils ont sacrifié.* On avoit dressé sur les plattes-formes des maisons des Autels à la Lune, & aux Astres (b). Pour expler cette impiété, Dieu menace d'exterminer ces maisons, & de les réduire en l'état de Topheth; d'en faire des lieux souillez, des sépulcres d'hommes, de les raser jusqu'à terre. Josias corrigea les désordres dont Jérémie parle ici (c): mais il ne put aller jusqu'à la racine du mal. La première partie de ce verset n'étoit pas dans l'Exemplaire Hébreu de saint Jérôme; mais elle est dans le nôtre, dans les Septante, & dans le Caldéen.

̄. 14. STETIT IN ATRIO DOMUS DOMINI. *Il se tint dans le*

(a) Vide Grot. & Sancti. hic.

(b) Voyez 4^o Reg. XXI. 12. Sephon. 1.

̄. 15. Jerem. XXXII. 29.

(c) 4^o Reg. XXI. 12.

parvis de la Maison du Seigneur; dans le grand parvis, ou dans le parvis du peuple, où il y avoit toujours beaucoup de peuple; car nonobstant les désordres dont nous parle Jérémie, on ne laissoit pas de fréquenter le Temple.



CHAPITRE XX.

Jérémie est frappé, & mis en prison par Phassur. Il est ensuite délivré, & il prophétise contre Phassur, & contre toute la Judée. Il se plaint à Dieu des mauvais traitemens qu'il souffre à l'occasion de ses prophéties. Il se rassure, & rend graces à Dieu. Il maudit le jour de sa naissance.

ψ. 1. *ET* audivit Phassur filius Emmer Sacerdos, qui constitutus erat Princeps in domo Domini, Jeremiam prophetaentem sermones istos.

ψ. 1. **P**hassur fils d'Emmer l'un des Prêtres, & qui étoit établi intendant de la maison du Seigneur, entendit Jérémie prophétiser de la sorte.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **E**T AUDIVIT PHASSUR FILIUS EMMER, SACERDOS QUI CONSTITUTUS ERAT PRINCEPS IN DOMO DOMINI. Phassur fils d'Emmer, l'un des Prêtres, & qui étoit établi Intendant de la Maison du Seigneur. Phassur n'étoit pas fils immédiat d'Emmer; mais de Melchia, ainsi qu'il est marqué expressément aux Paralipomènes (a), & ci-après, Chap. XXI. ψ. 1. Emmer étoit un de ses précédesseurs, & Chef de la seizième Classe sacerdotale (b). Phassur n'étoit pas grand-Prêtre, comme l'ont crû quelques Anciens (c); mais Capitaine, ou Intendant du Temple (d). En cette qualité, il avoit pouvoir d'arrêter, & de faire mettre en prison les faux Prophètes, & ceux qui causoient quelques troubles dans le Temple. C'est ce qui paroît dans ce que dit ci-

(a) 1. Par. 17. 12. Adaius filius Jeroham, filii Phassur, filii Melchia, ... filii Emmer.

(b) 1. Par. 24. 14. Decimo sexta Emmer.

(c) Theodoret. Πασχάρι ἀρχιερέως ἕως εἰ-

τὸν χρόνον αὐτοῦ. Hieron. Iste autem erat Pontifex Templi, & data sibi Sacerdotis dignitate in perversum abutitur.

(d) Castr. Sancti. Gret. Vat. Jun. &c.

2. Et percussit Phassur Jeremiam Prophetam, & misit eum in nervum, quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini.

2. Et il frappa le Prophète Jérémie, & le fit lier, & mettre dans les entraves de la prison qui étoit à la haute porte de Benjamin, en la maison du Seigneur.

COMMENTAIRE.

après Séméias (a) à Sophonie fils de Maazia, qui avoit sous le Roi Sédécias, la même charge que Phassur. Il lui dit que le Seigneur l'a établi Chef, ou Intendant de sa maison, en la place de Joïada, afin qu'il fit arrêter, & qu'il mît en prison tous ceux qui contrefaisoient les inspirez, & les Prophètes: *Ut sis Dux in Domo Domini super omnem virum arreptitium, & prophetantem, ut mittas eum in nervum, & in carcerem.* On fait que sous le regne de Josias, ce fut Helcias qui exerça la souveraine Sacrificature (b). Ainsi Phassur n'étoit pas grand-Prêtre. Dans le Temple, comme dans le Palais d'un grand Prince, on voyoit les mêmes Officiers, le même ordre, le même service à proportion qu'on remarquoit dans la Cour des Rois de Juda. L'Intendant du Temple est le même que ceux, qui dans l'Evangile sont si souvent nommez (c) *Princes des Prêtres*. Ce Chapitre est une suite du précédent. Phassur crut que les discours de Jérémie, qui annonçoient trop distinctement le renversement de Jérusalem, & les malheurs qui lui devoient arriver, méritoient qu'il fût arrêté, & mis dans les entraves, pour l'empêcher de parler si librement. Il le traite comme on traitoit les faux Prophètes.

¶ 2. PERCUSSIT JEREMIAM, ET MISIT EUM IN NERVUM. Il frappa Jérémie, & le fit mestre dans les entraves. Il le fit apparemment frapper de verges; il lui donna trente-neuf coups de bastonade; ou, il lui donna des soufflets (d); ou simplement, il se saisit de lui; car frapper, se prend quelquefois en ce sens (e), comme le montre ici Grotius. *Nervus* signifie proprement un nerf; mais on l'entend aussi des entraves où l'on mettoit les prisonniers. C'étoit deux gros ais percez de distance en distance, qui se séparoient, & s'emboëtoient ensuite l'un dans l'autre. On faisoit passer dans leurs trous les jambes des prisonniers; puis on rejoignoit les deux ais. Le supplice des entraves dépendoit de la distance d'un trou à un autre. Avoir les jambes au quatrième, ou au sixième trou, étoit un tourment des plus cruels. On mettoit aussi quelquefois les mains, & le cou

(a) Jerem. xxix. 25. 26. 27.

(b) 4. Reg. xxii. 4. 8. 10. & xxiii. 4.

24. 2. Par. xxiv. 14.

(c) Matt. xxvi. 47. Luc. xxii. 4. Ita Grot.

in Matt Tolet. in cap. 18. Joan.

(d) Sanct. Anglic.

(e) Ita *αλάζων* sumitur. Matt. xxvi.

31. Marc. xiv. 27.

3. *Cumque illuxisset in crastinum, eduxit Phassur Jeremiam de nervo, & dixit ad eum Jeremias: Non Phassur vocavit Dominus nomen tuum, sed pavorem undique.*

4. *Quia hac dicit Dominus: Ecce ego dabo te in pavorem, te, & omnes amicos tuos: & corruent gladio inimicorum suorum, & oculi tui videbunt: & omnem Judam dabo in manum Regis Babylonis: & traducet eos in Babylonem, & percutiet eos gladio.*

3. Le lendemain au point du jour Phassur fit délier Jérémie, & Jérémie lui dit: Le Seigneur ne vous appelle plus Phassur, mais il vous donne un nom qui signifie frayeur de toutes parts.

4. Car voici ce que dit le Seigneur: Je vous remplirai de frayeur vous & vos amis; ils périront par l'épée de vos ennemis, & vous le verrez de vos propres yeux. Je livrerai tout Juda entre les mains du Roi de Babylone, & il les transportera à Babylone, & les fera mourir par l'épée.

COMMENTAIRE.

dans de pareilles entraves. Le terme Hébreu (a) signifie, selon les uns (b) une prison, ou une fosse souterraine; selon d'autres (c), il signifie les entraves dont on a parlé. Symmaque traduit, un lieu de supplice (d); comme nous dirions: Il le mit à la question.

IN PORTA BENJAMIN SUPERIORI IN DOMO DOMINI. *Dans la prison qui étoit à la haute porte de Benjamin en la Maison du Seigneur.* Nous savons par d'autres endroits de l'Ecriture, que la porte de Benjamin étoit une des portes de Jérusalem (e): mais nous ne croyons pas qu'aucune des quatre grandes portes du Temple portât ce nom. Aussi le Texte (f) insinué qu'il y avoit deux portes de Benjamin, l'une qui conduisoit hors de la ville: c'étoit la porte basse de Benjamin; l'autre qui étoit joignant le Temple, & qui y conduisoit; & c'est la porte supérieure de Benjamin, dont il est parlé ici. Mais il est impossible d'en fixer la situation.

ψ. 3. NON PHASSUR VOCAVIT DOMINUS NOMEN TUUM; SED PAVOREM UNDIQUE. *Le Seigneur ne vous appelle plus Phassur; mais il vous donne un nom, qui signifie, frayeur de toutes parts.* Phassur en Hébreu (g), peut signifier, selon saint Jérôme, *noirceur du visage*; ou, selon d'autres, *accroissement de splendeur*; ou bien, *celui qui cause la pâleur*. Dieu lui change son nom, & lui donne celui de (h) *Magur missabib*, que saint Jérôme traduit, *frayeur de toutes parts*; ou, *malheur de tous côtés*; ou, selon les Septante (i), & le Syriaque, *celui qui quitte son pays, un exilé, un banni*. Phassur fut conduit en captivité à Babylone. Quand Jérémie dit

(a) ותן אתו על חמפתה

(b) 70. Ενίβυλον αὐτῶν εἰς τὴν καταρχαίαν. Chald. לכוּפְתָא 70. infra xxix. 16. א'פּוֹ-κλωμα. Et 2. Par. xvi. 10. Φυλακῆ.

(c) Munst. Vat. Jun. Pise. Hieron. hic.

(d) Sym. βλασησίαιον, οὐ σπυλασίαιον. Theodos. καταρχαίαν, ut 70.

(e) Jerem. xxxvii. 12. xxxviii. 7. Zach. xiv. 10.

(f) בשער בנימין העליון אשר בבית יהוה

(g) פשחור 70. Παρχορ. Ag. Σισο.

(h) מגור מטביב

(i) 70. Μίτοιαν.

que

5. *Et dabo universam substantiam civitatis hujus, & omnem laborem ejus, omneque pretium, & cunctos thesauros Regum Juda dabo in manu inimicorum eorum, & diripient eos, & tollent, & ducent in Babylonem.*

5. J'abandonnerai entre les mains de leurs ennemis toutes les richesses de cette ville ; tout le fruit de ses travaux, tout ce qu'elle a de précieux, & tous les trésors des Rois de Juda ; ils les pilleront, ils s'en empareront, & ils les porteront à Babylone.

6. *Tu autem Phassur, & omnes habitatores domus tua, ibitis in captivitatem : & in Babylonem venies, & ibi morieris, ibique sepelièris tu, & omnes amici tui, quibus prophetaſti mendacium.*

6. Et vous, Phassur, vous ferez emmené captif avec tous ceux qui demeurent en votre maison. Vous irez à Babylone, & vous y mourrez, & vous y ferez enseveli, vous & tous vos amis à qui vous avez prophétisé le mensonge.

7. *Seduxisti me, Domine, & seductus sum : fortior me fuisti, & invaluisti : factus sum in derisum tota die, omnes subsannant me.*

7. Vous m'avez séduit, Seigneur, & j'ai été séduit. Vous avez été plus fort que moi, & vous avez prévalu contre moi. Je suis devenu l'objet de leur moquerie pendant tout le jour, & tous me raillent avec insulte.

COMMENTAIRE.

que le Seigneur change le nom à Phassur, il veut dire simplement que ci-après ce ne sera plus cet homme redoutable, qui faisoit pâlir les autres par son autorité, & par ses excessives violences ; mais que ce sera un misérable banni, méprisé de tout le monde. Voyez le v. 6.

v. 4. DABO TE IN PAVOREM. *Je vous remplirai de frayeur ;* ou, je vous ferai sortir de votre pays, suivant l'étymologie rapportée au verſet précédent ; car c'est le terme *Magur* dans l'Hébreu (a) aux deux endroits.

v. 6. QUIBUS PROPHETASTI MENDACIUM. *Vos amis, à qui vous avez prophétisé le mensonge.* Phassur se mêloit donc aussi de prophétiser : & c'est apparemment ce qui causa son emportement contre Jérémie, lorsqu'il vit que ce Prophète tenverſoit par ses discours, toutes ses fausses prédictions.

v. 7. SEDUXISTI ME, DOMINE, ET SEDUCTUS SUM. *Vous m'avez séduit, Seigneur, & j'ai été séduit.* Vous m'avez engagé dans le ministère de la prophétie par vos promesses, en m'assurant d'une protection constante ; vous me deviez rendre comme un mur d'airain, & comme une colombe de fer contre tous mes adverſaires (b) ; je ne devois jamais succomber à leurs efforts, & à leur malice : Cependant, Seigneur, vous le voyez, je suis en butte à tout mon peuple ; les Princes, les

(a) נחנך למגור 70. עָבַדְתָּ מַגִּירִים וְעַתָּה מַגִּירִים אֲנִי וְעַתָּה מַגִּירִים אֲנִי.

civitatem munitam, & in columnam ferream, & in murum areum super omnem terram. Voyez aussi Ch. xvi. 27.

(b) Jerem. i. 18. Ego quippe dedi te hodie in

8. *Quia jam olim loquor, vociferans iniquitatem, & vastitatem clamito: & factus est mihi sermo Domini in opprobrium, & in derisum tota die.*

8. Car il y a déjà long-tems que je parle ; que je crie contre leurs iniquitez, & que je leur prédis une désolation générale : & la parole du Seigneur est devenuë pour moi un sujet d'opprobre & de moquerie pendant tout le jour.

COMMENTAIRE.

Prêtres, les faux Prophètes, tout le monde est contre moi (a). Où sont donc vos promesses, mon Dieu ? Etes-vous comme les hommes, capable de manquer à votre parole ? Autrement : Vous m'aviez promis, Seigneur, que vous me destiniez à être le Prophète des nations étrangères & idolâtres (b) : *Prophetam in gentibus dedi te* : & cependant depuis tant d'années que j'exerce ce ministère, ce n'est qu'à mon peuple que vous m'envoyez. Aurois-je accepté si aisément un tel emploi, si j'avois sçu votre dessein ? Ce fut apparemment dans la prison, où Jérémie prononça ces plaintes, qui ne nous paroissent si vives & si fortes, que parce que nos manières de parler sont beaucoup plus mesurées, & plus simples que celles des Orientaux. Dans le langage de ces peuples, des expressions qui seroient outrées dans notre bouche, ne signifient que des choses assez simples. Quand le Prophète dit, par exemple, que Dieu l'a séduit, il veut marquer simplement qu'il s'étoit flatté d'exercer paisiblement & sans contradiction son ministère, & qu'il avoit pris dans ce sens les promesses du Seigneur ; mais qu'il voyoit bien qu'il s'étoit engagé dans un emploi pénible & dangereux. Voyez *Lament.* III. 53. 54. 55.

On peut remarquer dans tout le reste du Chapitre les mouvemens divers, & les agitations inégales de l'esprit du Prophète. Tantôt il se plaint, & paroît tout consterné, & tout abattu ; & tantôt il se réjouit, & affronte, pour ainsi dire, le danger. Ici il maudit le jour de sa naissance ; là il chante les louanges du Seigneur, qui l'a délivré des périls. C'est ainsi que S. Paul s'est vû si souvent accablé de douleurs & d'ennuis, jusqu'à tomber dans une espèce de découragement ; & après cela, affermi par la vertu du Très-Haut, il ne respira que souffrances & que travaux. Le Sauveur lui-même n'a-t'il pas été attristé jusqu'à la mort, & jusqu'à avoir besoin de la consolation d'un Ange ? Après quoi, il se relève, encourage ses Disciples, marche à la mort d'un pas ferme, & souffre, sans se plaindre, les plus cruels supplices. L'exemple de Jérémie & de S. Paul nous prouve admirablement d'un côté la foiblesse de l'homme, & de l'autre la force de la grace ; ce que nous faisons, lorsque Dieu nous fortifie, & nous remplit de son Esprit ; & jusqu'à quel point nous sommes infirmes, & impuissans, sans le secours surnaturel de la grace.

ÿ. 8. FACTUS EST MIHI SERMO DOMINI IN OPPRO-

(a) Hieron. Theodor. Sancti. Jun. Grot. alii

passim.

(b) Jerem. I. 5. Voyez S. Jérôme sur *Jerem.* XLV. 28.

9. Et dixi : Non recordabor ejus ,
neque loquar ultra in nomine illius : &
factus est in corde meo quasi ignis ex-
stans , claususque in ossibus meis : &
defeci ferre non sustinens.

9. J'ai dit en moi-même , je ne nommerai plus le Seigneur , & je ne parlerai plus en son nom. Mais en même tems il s'est allumé dans mon cœur comme un feu brûlant , qui s'est renfermé dans mes os , & je suis tombé dans la langueur , n'en pouvant plus supporter la violence.

COMMENTAIRE.

BRIUM. La parole du Seigneur est devenue pour moi un sujet d'opprobre. On me reproche à tout moment la vanité de mes menaces , la fausseté de mes prophéties. On me demande avec insulte : Où est donc l'ennemi qui vient de l'Aquilon ? Où est la consternation , la peste , la famine dont vous voulez nous effrayer ? Sa douleur n'est pas tant d'être traité de faux Prophète , que de voir la parole du Seigneur méprisée , & en opprobre (a).

ÿ. 9. ET DIXI : NON RECORDABOR EJUS. J'ai dit en moi-même : Je ne nommerai plus le Seigneur , & je ne parlerai plus en son nom. Je ne ferai plus mention de prophéties , de menaces , d'invectives de la part du Seigneur ; je ne veux plus prophétiser. Je ne suis plus écouté , & la gloire du Seigneur est exposée ; le parti du silence me convient mieux.

ET FACTUS EST IN CORDE MEO QUASI IGNIS EXÆSTUANS. Mais en même tems il s'est allumé dans mon cœur comme un feu brûlant. En vain j'ai voulu m'opposer à vos ordres ô mon Dieu ; votre Esprit saint qui m'anime , s'est rendu maître de moi-même ; je ne lui résisterai jamais. C'est un feu qui me brûle ; c'est une flamme qui ne peut demeurer renfermée au dedans de mon cœur ; elle s'élance comme malgré moi. Je me sens forcé de parler , & je ne puis me taire. C'est ainsi que saint Paul (b) étant à Athènes , & voyant les superstitions qui y régnoient , ne pouvoit résister à l'esprit qui l'animoit : *Inciatabatur spiritus eius in ipso , videns idololatRIA deditam civitatem.* Et ailleurs (c) , il reconnoît qu'il est obligé par nécessité de prêcher , & qu'en cela il ne mérite point de louange ; & que malheur à lui , s'il ne prêche point. Eliu dans Job (d) , dit qu'étant rempli de l'esprit , il ne peut s'empêcher de parler ; que sa poitrine est comme un tonneau plein de vin nouveau , & sans soupirail , qui rompt le vaisseau où il est renfermé. Et s'il est permis de joindre le prophane au sacré , la Sybille dans Virgile s'agite violemment , pour se décharger du Dieu qui s'est saisi d'elle.

(a) Theodoret. hic.

(b) Act. xvii. 16.

(c) 1. Cor. ix. 16. Nam si evangelizavero ,

non est mihi gloria ; necessitas enim mihi incumbit. Va enim mihi est , si non evangelizavero.

(d) Job. xxxii. 18. 19.

10. *Audivi enim consumelias mul-
torum, & terrorem in circuitu: Perse-
quimini, & persequamur eum: ab om-
nibus viris, qui erant pacifici mei, &
custodientes latus meum: si quomodo de-
cipiatur, & prevaleamus adversus eum,
& consequamur ultionem ex eo.*

10. Car j'ai entendu les malédictions d'un grand nombre de personnes, & la frayeur qu'ils tâchent de me donner de toutes parts, en disant: Pour suivez-le, persécutons-le tous ensemble. Tous ceux qui auparavant vivoient en paix avec moi, & qui étoient sans cesse à mes côtez s'entre-disent: Tâchons de le tromper en quelque manière que ce soit, d'avoir avantage sur lui, & de nous venger de lui.

COMMENTAIRE.

& qui la force de prononcer ses prétendus oracles (a):

• *At Phæbi nondum patiens immanis in antro
Bacchatur Vates, magnum si pectore possit.
Excussisse Deum. Tantò magis ille fatigat
Os rabidum. Fera corda domans, fingitque premedo.*

Sanctius croit qu'on peut donner un autre sens à l'Hébreu de ce passage. Il remarque avec quelque raison, que cet endroit expliqué dans le sens qu'on vient de voir, n'est pas bien lié avec ce qui précède, & ce qui suit. Il voudroit traduire (b): Puisque la parole de Dieu est en opprobre dans moi, j'ai dit: Je ne ferai plus mention de Prophétie, & je ne parlerai plus au nom du Seigneur, parce que sa parole est dans mon cœur comme un feu brûlant, renfermé au dedans de mes os. C'est pour moi un sujet de douleur continuelle, cet emploi m'attire une infinité d'ennemis, qui ne me laissent aucun repos. Je suis accablé, & je ne puis plus résister à tant de contradictions: (ψ. 10.) Car j'ai ouï les malédictions dont on me charge de tous côtez, & les frayeurs qu'on tâche de m'inspirer, en disant: Pour suivons-le, persécutons-le tous ensemble.

ψ. 10. PACIFICI MEI, ET CUSTODIENTES LATUS MEUM. Ceux qui vivoient en paix avec moi, & qui étoient sans cesse à mes côtez. Mes amis (c), & ceux qui ne me quittoient jamais, se sont enfin tournez contre moi. On peut traduire l'Hébreu par: Mes amis, qui observoient si je clochois, qui étoient attentifs à toutes mes démarches, pour voir si je ne ferois pas quelque faux pas. C'est ainsi que les Pharisiens, & les Prêtres jaloux

(a) Virgil. *Æneid.* vi.

(b) ואמרתיו לא אזכרנו ולא אזכר עוד
בשמו והיה בלבי כאש בערת עצור
בעצמותי Confer Psal. xxxviii. 4. *Conca-
luis cor meum intra me. & in meditatione mea
exardescet ignis. Notum fac mihi, Domine, finem
meum &c.*

(c) Hebr. שלמי שמרי צלעו 70. *Αἱ spec
φιλ. αὐτῷ, ἠκολούθησαν τῷ ἑθιῶν αὐτοῦ. Ita &
in Psal. xl. 10. *Homo pacis mea, qui edebat panes
meos. Es xxvii. 7. Qui loquuntur pacem cum
proximo suo. Et xxxiv. 27. Qui volunt pacem
servi ejus.**

11. Dominus autem mecum est quasi bellator fortis : idcirco qui persequuntur me , cadent , & infirmi erunt : confundentur vehementer , quia non intellexerunt opprobrium sempiternum , quod nunquam delebitur.

12. Et tu , Domine exercituum , probator justi , qui vides renes & cor : videam , quæso , ultionem tuam ex eis : tibi enim revelavi causam meam.

13. Cantate Domino , laudate Dominum : quia liberavit animam pauperis de manu malorum.

11. Mais le Seigneur est avec moi comme un guerrier invincible. C'est pourquoi ceux qui me persécutent , tomberont , & ils n'auront aucun pouvoir contre moi. Ils seront couverts de confusion , parce qu'ils n'ont pas compris quel est cet opprobre éternel auquel ils s'exposent , & qui ne s'effacera jamais.

12. Et vous , Seigneur des armées , qui éprouvez le juste , qui pénétrez les reins & le cœur , faites-moi voir , je vous prie , la vengeance que vous prendrez d'eux , parce que j'ai remis entre vos mains la justice de ma cause.

13. Chantez des cantiques au Seigneur , louez le Seigneur , parce qu'il a délivré l'ame du pauvre de la main des méchans.

COMMENTAIRE.

de la gloire du Sauveur , cherchoient à le surprendre dans sa conduite , ou dans ses discours.

ψ. 11. CONFUNDENTUR , QUIA NON INTELLERUNT OPPROBRIUM SEMPITERNUM , QUOD NUMQUAM DELEBITUR. *Ils seront couverts de confusion , parce qu'ils n'ont pas compris quel est cet opprobre éternel , qui ne s'effacera jamais.* L'Hébreu (a) : Ils seront couverts de confusion , parce que leurs entreprises ne réussiront pas ; leur honte éternelle ne s'effacera point. Mais on peut aussi traduire comme a fait la Vulgate : *Ils n'ont point connu leur opprobre éternel.* Ils n'ont pas fait attention qu'ils se noircissent dans la mémoire de toute la postérité.

ψ. 12. VIDEAM ULTIONEM TUAM EX EIS. *Faites moi voir la vengeance que vous tirez d'eux.* Punissez-les en ma présence ; ne différez pas de tirer vengeance de leur malice. Ou : Découvrez-moi , Seigneur , les maux que vous leur préparez. Jérémie ne demande pas que Dieu le venge de ses ennemis. Comment le saint Esprit qui l'animoit , auroit-il pu lui inspirer des sentimens si contraires à la charité ? Il lui fait exprimer d'une manière humaine , la prédiction du malheur prochain de ses persécuteurs.

ψ. 13. LAUDATE DOMINUM , QUIA LIBERAVIT ANIMAM PAUPERIS. *Louez le Seigneur , parce qu'il a délivré l'ame du pauvre.* Dieu lui ayant fait voir , selon sa demande , que ses ennemis seroient confondus , que leurs efforts contre lui seroient sans effet , qu'il seroit garanti de leurs mains , il en rend ici grâces à Dieu , comme d'une faveur déjà re-

(a) כשו מלך בו לא השבילו בלמה עולם לא תשבח (a)

14. *Maledicta dies in qua natus sum : dies in qua peperit me mater mea , non sit benedicta.*

15. *Maledictus vir , qui annuntiavit patri meo , dicens : Natus est tibi puer masculus : & quasi gaudio letificavit eum.*

16. *Sit homo ille ut sunt civitates , quas subvertit Dominus , & non puniunt eum : audiat clamorem mane , & ululatum in tempore meridiano ;*

14. Maudit soit le jour auquel je suis né : que le jour auquel ma mere m'a enfanté , ne soit point béni.

15. Maudit soit l'homme qui en porta la nouvelle à mon pere , en disant : Il vous est né un enfant mâle , & qui crut lui donner un sujet de joie.

16. Que cet homme devienne comme les villes que le Seigneur a détruites par un arrêt irrévocable. Qu'il entende des cris le matin , & des hurlemens à midi ;

COMMENTAIRE.

çûë. Ou bien, selon Théodoret (a), il commence par louer le Seigneur, avant que de proférer les imprécations qu'on va lire dans les versets suivans, de peur qu'on ne s'imagine que ce soient des blasphêmes, & des emportemens.

ψ. 14. MALEDICTA DIES IN QUA NATUS SUM. *Maudit soit le jour auquel je suis né.* On a déjà remarqué que les Orientaux étoient extraordinairement hardis, & vifs dans leurs expressions, & que souvent ils usoient des plus fortes exagérations, pour exprimer des choses assez communes. Voici un endroit où cette remarque est nécessaire. Jérémie accablé de douleur, pour dire que depuis qu'il s'est engagé dans le ministère de la prophétie, il n'avoit eu que des contradictions, & des maux à essuyer; qu'il avoit mené une vie toute laborieuse, & toute remplie de traverses; il s'écrie: Malheur au jour de ma naissance: Malheur à celui qui a annoncé à mon pere que j'étois né: Que ne suis je mort dans le sein de ma mere, ou aussi-tôt que j'ai vû le jour. Tout cela est hyperbolique. Nous le pardonnons à une violente passion, & à un excès de douleur. Chez les Orientaux cela dit bien moins que chez nous. Job s'exprime à peu près de même dans le transport de son affliction (b). Jérémie étoit frappé tout à la fois de l'injustice de ses ennemis, de ses propres maux, des calamitez dont sa nation étoit menacée, du mépris où étoit tombée la parole du Seigneur, du désordre qui regnoit parmi son peuple. Tous ces objets font sur son esprit une impression si violente, qu'il ne peut y résister, & qu'il s'exprime en des termes si vifs, & si enflés. Grotius croit que Jérémie dit ces paroles étant encore dans la prison.

ψ. 15. QUASI GAUDIO LÆTIFICAVIT EUM. *Qui crut lui donner un sujet de joye.* L'Hebreu (c): *Et qui le réjouit véritablement.*

ψ. 16. SICUT CIVITATES QUAS SUBVERTIT DOMINUS,

(a) Theodoret. hic: Περὶ τῆς ἡμέρας, ἣν ἡ
πατρὶς ἀπομύθη βλασφημίας ἐκβέβη.

(b) Job. III. 2. 3. & seq.

(c) וְיִשְׂרָאֵל יִשְׂרָאֵל 70. Εὐφραίνεται ἵνα.

17. *Qui non me interfecit à vulva , ut fieret mihi mater mea sepulchrum , & vulva ejus conceptus aternus.*

17. Parce qu'il ne m'a point fait mourir avant que de naître, afin que ma mere devint mon sépulcre, & que son sein ayant conçu, n'enfantât jamais.

18. *Quare de vulva egressus sum , ut viderem laborem , & dolorem , & consumerentur in confusione dies mei?*

18. Pourquoi suis-je sorti du sein de ma mere pour être accablé de travail, & de douleur, & pour voir consumer mes jours dans une confusion continuelle?

COMMENTAIRE.

ET NON POENITUIT EUM. *Comme ces villes que le Seigneur a détruites par un arrêt irrévocable: comme Sodome, & Gomorrhe, & tant d'autres, qui ont été tellement ruinées, qu'on n'a jamais pensé à les rétablir. Que la maison de cet homme soit semblable à ces malheureuses villes.*

AUDIAT CLAMOREM MANE, ET ULULATUM IN TEMPORE MERIDIANO. *Qu'il entende des cris le matin, & des hurlemens à midi.* Que le matin on y entende les cris de ceux qui sont surpris du feu, & d'un malheur inopiné, & qu'à midi on y entende les hurlemens de ceux qui périssent. Ou bien: qu'on n'entende le matin, & pendant tout le jour dans sa maison que des cris, & des hurlemens de bêtes sauvages, & de mauvais augure. Cela ne seroit pas si extraordinaire, s'il eût mis la nuit. Mais entendre ces cris le matin, & en plein jour, c'est ce qui frappe, & qui effraye davantage. Ou bien: Que tout le jour il n'entende dans sa famille, & autour de lui, que des plaintes, & des cris affligeans.

¶ 17. QUIA NON ME INTERFECIT A VULVA. *Parce qu'il ne m'a point fait mourir avant que de naître.* La suite semble demander qu'on traduise ainsi, comme ont fait les Septante (a), le Syriaque, l'Arabe, & Grotius: *Afin que le sein de ma mere devint mon sépulcre.* Mais l'Hébreu (b), & le plus grand nombre des Interprètes lisent comme la Vulgate: *Parce qu'il ne m'a pas fait mourir après ma naissance, aussi-tôt que je suis sorti du sein de ma mere.* Et quant à ce qui suit, ils traduisent: *Ou que ma mere n'est-elle devenue mon sépulcre, & que son sein ayant conçu, n'ait jamais enfanté!* Cette dernière explication me paroît plus littérale: *Que ne suis-je mort aussi-tôt après ma naissance; ou plutôt, que ne suis-je mort avant que de voir le jour!*

(a) Οχι με ἀπέκτανε με οὐ μήτρα μου. | (b) אשר לא מותחני מרחם ופוח לי אמו | כיברו מרחם ורחם עולם



CHAPITRE XXI.

Sédécias envoie Phassur , & Sophonias pour consulter Jérémie. Ce Prophète prédit à Sédécias , & à tout son peuple , tous les maux qui accompagnent la guerre, la peste & la famine ; à moins qu'ils ne se rendent aux Caldéens.

ψ. I. *V* Erbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, quando misit ad eum Rex Sedecias Phassur filium Melchia , & Sophoniam filium Maasia Sacerdotem , dicens :

ψ. I. *V* Oici ce que le Seigneur dit à Jérémie, lorsque le Roi Sédécias lui envoya Phassur fils de Melchias , & Sophonias fils de Maasias Prêtre , pour lui dire :

COMMENTAIRE.

ψ. I. **M**ISIT AD EUM REX SEDECIA PHASSUR FILIUM MELCHIAE, ET SOPHONIAM FILIUM MAASIAE. *Le Roy Sédécias envoya Phassur fils de Melchias, & Sophonias fils de Maasias, à Jérémie.* Nabuchodonosor ayant assiégé Jérusalem pour la seconde fois sous Sédécias ; car après avoir d'abord formé le siège de cette ville, il l'avoit levé, pour aller contre le Roi d'Egypte, qui s'étoit avancé pour secourir Jérusalem ; Sédécias donc envoya en secret consulter Jérémie sur le succès de cette guerre. Ceci arriva dans la seconde année du siège, l'an du monde 3415. Et ce Chapitre devoit être mis immédiatement après le xxxvi i. & avant le xxxv i i. & le xxxix. si l'on avoit suivi l'ordre des tems. Mais dans le Recueil des prophéties, on n'a point eu beaucoup d'égard à cet ordre.

Plusieurs Interprètes (a) soutiennent que ce Phassur fils de Melchias, est différent de celui qui est nommé fils d'Emmer au Chap. xx. ψ. I. Mais nous avons déjà déclaré que nous n'étions pas de cette opinion. Les Paralytomènes (b) nous marquent expressément un Phassur fils de Melchias, & descendant d'Emmer, de la seizième Classe sacerdotale. C'est ce même Phassur qui est encore marqué cy-après, Chap. xxxv i i. I. qui soutient toujours son caractère violent, & d'ennemi déclaré de Jérémie. Il a de-

(a) Theodoret. Hieron. Grot. Pisc. Sanct. alii. | (b) 1. Par. xxiv. i.

1. *Interroga pro nobis Dominum, quia Nabuchodonosor Rex Babylonis preliatur adversum nos: Si forte faciat Dominus nobiscum secundum omnia mirabilia sua, & recedat à nobis.*

3. *Et dixit Jeremias ad eos: Sic dicetis Sedecia:*

4. *Hæc dicit Dominus Deus Israël: Ecce ego convertam vasa belli, quæ in manibus vestris sunt, & quibus vos pugnatistis adversum Regem Babylonis, & Chaldaos, qui obsident vos in circuitu murorum: & congregabo ea in medio civitatis hujus.*

5. *Et debellabo ego vos in manu extenta, & in brachio forti, & in furore, & in indignatione, & in ira grandi.*

2. Consultez le Seigneur pour nous, parce que Nabuchodonosor Roi de Babylone nous attaque avec son armée; pour savoir si le Seigneur ne fera point, pour nous délivrer, quelque une de ces merveilles qu'il a accoutumé de faire; & si l'ennemi se retirera.

3. Jérémie leur répondit: Vous direz à Sédécias:

4. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël: Je ferai retourner contre vous toutes les armes qui sont dans vos mains, avec lesquelles vous combattez contre le Roi de Babylone, & contre les Caldéens, qui vous assiègent, & qui environnent vos murailles. Je les rassemblerai toutes au milieu de cette ville.

5. Je vous ferai moi-même la guerre, & avec perdrai avec une main étendue, & avec un bras fort, & dans toute l'effusion de ma fureur, de mon indignation & de ma colère.

COMMENTAIRE.

mande au Roi Sédécias qu'on fasse mourir ce Prophète, comme auteur de discours séditieux répandus parmi le peuple (a).

Sophonias fils de Maasias, n'étoit pas grand-Prêtre, comme quelques-uns l'ont voulu; mais seulement second, ou coadjuteur du grand-Prêtre. Il est appelé *Sacerdos secundus* dans Jérémie (b), & dans les Livres des Rois (c). Après la prise de Jérusalem, il fut pris avec le grand-Prêtre Saraïas, & envoyé à Réblata à Nabuchodonosor, qui le fit mourir. Sa famille étoit de la vingt-quatrième Classe sacerdotale (d). Il fut encore envoyé par le Roi une autre fois, pour consulter Jérémie. Voyez *Jerem. xxxvii*.
3. Il paroît qu'il avoit beaucoup de crédit sous ce regne.

¶ 4. EGO CONVERTAM VASA BELLI QUÆ IN MANIBUS VESTRIS SUNT, ET QUIBUS VOS PUGNATIS ADVERSUS REGEM BABYLONIS;... ET CONGREGABO EA IN MEDIO CIVITATIS HUIUS. *Je ferai tourner contre vous toutes les armes qui sont dans vos mains, avec lesquelles vous combattez contre le Roi de Babylone;... je les rassemblerai toutes au milieu de cette ville.* Ces paroles conduisent à dire que les Juifs enfermez dans Jérusalem, tournèrent leurs ar-

(a) 1. Par. xxiv. 3. 4.

(b) Jerem. liii. 24.

(c) 4. Reg. xxv. 18.

(d) 1. Par. xxiv. 18.

6. Et percutionem habitatores civitatis hujus : homines , & bestia pestilentia magna morientur.

7. Et post haec , ait Dominus : Dabo Sedeciam Regem Juda , & servos ejus , & populum ejus , & qui derelicti sunt in civitate hac peste , & gladio , & fame , in manu Nabuchodonosor Regis Babylonis , & in manu inimicorum eorum , & in manu quarentium animam eorum , & percussit eos in ore gladii , & non flectetur , neque parceret : nec miserebitur.

8. Et ad populum hunc dices : Haec dicit Dominus : Ecce ego do coram vobis viam vitae , & viam mortis.

9. Qui habitaverit in urbe hac , morietur gladio , & fame , & peste : qui autem egressus fuerit , & transfugerit ad Chaldaeos , qui obsident vos , vivet , & eris ei anima sua , quasi spoliū.

6. Et je frapperai d'une grande peste les habitans de cette ville : les hommes , & les bêtes en mourront.

7. Après cela , le Seigneur dit : Je livrerai Sédécias Roi de Juda , ses serviteurs , & son peuple , & ceux qui auront échappé dans la ville à la peste , à l'épée , & à la famine , entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone , entre les mains de leurs ennemis , & entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie , & ils les feront passer au fil de l'épée. Ce Prince ne se laissera point fléchir , il ne pardonnera point , & il ne sera touché d'aucune compassion.

8. Et vous direz à ce peuple : Voici ce que dit le Seigneur : Je mets devant vous la voye de la vie , & la voye de la mort.

9. Celui qui demeurera dans cette ville , mourra par l'épée , par la famine , & par la peste ; mais celui qui en sortira , & qui ira se rendre aux Caldéens qui vous assiègent , vivra , & son ame lui sera comme une dépouille qu'il aura sauvée.

COMMENTAIRE

mes les uns contre les autres , & se tuèrent , comme il arrive dans les séditions , & dans les émeutes populaires (a). Mais nous ne lisons point que cela soit arrivé dans ce siège sous Sédécias , comme Joseph nous apprend qu'il arriva au dernier siège par les Romains. On peut traduire l'Hébreu : (b) Je vais détourner , empêcher , arrêter , les armes qui sont dans vos mains , ... & je rassemblerai les Caldéens (c) au milieu de cette ville , pour vous égorger avec vos propres armes.

ψ. 6. PESTILENTIA MAGNA. D'une grande peste. Les Septante (d) : D'une grande mort ; de maladies mortelles. Au verset suivant il parle de la peste , de la famine , & du glaive.

ψ. 7. DABO SEDECIAM , ET SERVOS EJUS... IN MANU NABUCHODONOSOR. Je livrerai Sédécias , & ses serviteurs entre les mains de Nabuchodonosor. Voyez l'exécution de ces menaces 4. Reg. XXIV. & Jerem. LI.

ψ. 8. DO CORAM VOBIS VIAM VITAE , ET VIAM MORTIS.

(a) Ita Thom. & Sanct.

(b) חנני מסב את בלוי המלחמה א שר בידכם

(c) וסבדתי מן חסדו 70. καὶ συναθροίσω αὐτοὺς

Ita Hieron. Munst. Pagn. Jun. Piss. Caspar. &c.

(d) ἐν θανάτῳ μεγάλῃ. Hab. גְּבוּרָה גְּדוּלָה

10. *Posui enim faciem meam super civitatem hanc in malum, & non in bonum, ait Dominus: in manu Regis Babylonis dabitur, & exuret eam igni.*

11. *Et domui Regis Juda: Audite verbum Domini.*

12. *Domus David, hec dicit Dominus: Judicate mane judicium, & erui-
tevi oppressum de manu calumniantis: ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea, & succendantur, & non sit qui extinguat, propter malitiam studiorum vestrorum.*

13. *Ecce ego ad te habitatricem vallis solidae atque campestris, ait Dominus: qui dicitis: Quis percutiet nos, & quis ingredietur domos nostras?*

10. Car j'arrête mes regards sur cette ville, dit le Seigneur, non pour lui faire du bien, mais pour l'occabler de maux. Elle sera livrée entre les mains du Roi de Babylone, & il la consumera par le feu.

11. Vous direz aussi à la maison du Roi de Juda: Ecoutez la parole du Seigneur.

12. Maison de David: Voici ce que dit le Seigneur: Rendez la justice dès le matin, & arrachez d'entre les mains du calomnieur celui qui est opprimé par violence; de peur que mon indignation ne s'allume comme un feu, & qu'elle ne s'embrase sans qu'il y ait personne pour l'éteindre, à cause du dérèglement de vos affections, & de vos pen-
sées.

13. Je viens à toi, dit le Seigneur, ô ville qui es située dans une vallée fortifiée, & spacieuse; à vous qui dites: Qui pourra nous vaincre, & qui entrera dans nos maisons.

COMMENTAIRE.

Je mets devant vous la voie de la vie, & la voie de la mort. La voie de la vie est de vous rendre aux Caldéens, avant que le siège soit plus avancé: La voie de la mort est de leur résister, & de soutenir le siège jusqu'à la fin; verset 9.

¶ 9. ERIT EI ANIMA SUA QUASI SPOLIUM. *Son ame lui sera comme une dépouille qu'il aura sauvée.* S'il se rend à l'ennemi, il sera dépouillé de tout le reste, & s'estimera bien heureux de ne pas perdre la vie; il la conservera comme un butin acquis avec danger, & aux dépens de tout ce qu'on a de plus précieux. Voyez une pareille expression au Chap. xxxviii. 2. où la Vulgate a traduit: *Erit anima ejus sospes, & vivens.* Il y a là une espèce de proverbe. Il s'en sauvera comme d'un naufrage, ou d'un incendie, tout nud; mais au moins sain, & sauf.

¶ 12. JUDICATE MANE JUDICIUM. *Rendez la Justice dès le matin.* Faites bonne & brève justice; appliquez-vous à rendre exactement la justice. *Mane*, peut signifier avec diligence, ou de bonne-heure. Les jugemens se rendoient le matin parmi les Hébreux (a), & parmi les autres peuples: *Mane consilium; vespere convivium.*

¶ 13. ECCE EGO AD TE HABITATRICEM VALLIS SOLIDÆ, ATQUE CAMPESTRIS. *Je viens à toi, ville située dans une vallée forti-*

(a) Vide Psal. cx. 8. lxxxiii. 14. Sophon. iiii. 5. Isai. xlvi. 11. Eccl. x. 16.

14. Et visitabo super vos juxta fructum studiorum vestrorum, dicit Dominus: & succendam ignem in saltu ejus: & devorabit omnia in circuitu ejus.

14. Je vous visiterai dans ma colère, pour vous faire recueillir le fruit de vos œuvres; dit le Seigneur: je mettrai le feu dans les bois de Jérusalem; & il dévorera tout ce qui l'environne.

COMMENTAIRE.

fée, & spacieuse. Cette description ne peut convenir à Jérusalem que par ironie, & dans un sens contraire. On sait que cette ville étoit située sur des hauteurs, & dans un terrain pierreux, & montagneux (a). Ainsi Jérémie a pu l'appeler *vallée solide*, ou fortifiée, dans le même sens que Isaïe lui a donné le nom (b) de *vallée de vision*. L'Hébreu porte (c): *C'est à vous à qui j'en ai, habitans de la vallée du fort, ou du rocher de la plaine.* Ce rocher, ou ce fort, marque la situation de Jérusalem sur une hauteur fort bien fortifiée. C'étoit un amas de plusieurs côteaux; ou, si l'on veut une montagne à plusieurs têtes, toute isolée, & séparée des autres côteaux des environs. C'est ce qui lui fait donner le nom de *forteresse de la plaine*, parce qu'en effet Jérusalem s'élevoit sur le milieu des vallons dont elle étoit environnée. Les Septante (d): *Je viens à vous, vous qui habitez la vallée de los du plat pays.* Le Caldéen: *Vous qui habitez dans les forts, dans les villes fortifiées.*

ψ. 14. SUCCENDAM IGNEM IN SALTU EJUS. *Je mettrai le feu dans son bois; dans les palais, & en particulier dans celui qu'ils appelloient (e) la forêt du Liban; ou dans le Temple, qui est quelquefois appelé le Liban; (f) enfin dans les maisons de Jérusalem, dont les principales étoient bâties de cédre. Voyez ci-après le Chapitre XXI. 7. & pour l'exécution de ces menaces, le quatrième Livre des Rois (g): Et succendit domum Domini, & domum Regis, & domos Jérusalem, omnemque domum combussit igni.*

(a) Jofeph. de bello, lib. vi. c. 6. | *trasm. Theodos. Obsessum. Aqu. 1. edit. Soli-*
 (b) Isaï. xxxi. 1. Omnis vallis visionis. | *dom. 2. Tyrum.*
 (c) הנני אריך ושנה העסק צד המשור | (e) 3. Reg. vii. 2. Domus saltus Libani.
 (d) ἰδὲ ἔγωγ' ἐμ' ἐς τὸν κατωτέρω τῆ | (f) Zach. xi. 1. Aperi, Libane, portas mas-
 ἀλλὰ ἐγὼ τῶν ἰσθμῶν. Sym. pro, for, ps- | (g) 4. Reg. xxi. 6.





CHAPITRE XXII.

Discours de Jérémie à Joakim Roi de Juda. Il l'exhorte à rendre la Justice. Sellum Roi de Juda ne retournera plus à Jerusalem. Invectives contre la vaine somptuosité, & les injustices de Joakim. Jéchonias sera mené à Babylone, & ne verra personne de sa race assis sur son trône.

¶. 1. **H**Æc dicit Dominus : Descende in domum Regis Juda, & loquæris ibi verbum hoc :

2. Et dices : Audi verbum Domini, Rex Juda, qui sedes super solium David : tu, & servi tui, & populus tuus, qui ingredimini per portas istas.

3. Hæc dicit Dominus : Facite judicium, & justitiam, & liberate vi oppressum de manu calumniatoris : & advenam, & pupillum, & viduam nolite contristare, neque opprimatis iniquè : & sanguinem innocentem ne effundatis in loco isto.

4. Si enim facientes feceritis verbum istud : ingredientur per portas domus hujus, Reges sedentes de genere David super thronum ejus, & ascendentes currus, & equos, ipsi, & servi, & populus eorum.

¶. 1. **V**Oici ce que dit le Seigneur : Allez à la maison du Roi de Juda, & vous lui parlerez en ces termes :

2. Ecoutez la parole du Seigneur, Roi de Juda, qui êtes assis sur le trône de David. Ecoutez-là, vous, & vos serviteurs, & votre peuple qui entrez par les portes de la maison Royale.

3. Voici ce que dit le Seigneur : Agissez selon l'équité & la justice, & délivrez de la main du calomniateur celui qui est opprimé par violence. N'affligez point l'étranger, l'orphelin, & la veuve ; ne les opprimez point injustement, & ne répandez point en ce lieu le sang innocent.

4. Car si vous vous conduisez de cette sorte, des Rois qui seront de la race de David, qui s'assèyeron sur son trône, & qui monteront eux, & leurs serviteurs, & leurs peuples sur des chariots, & sur des chevaux, passeront par les portes de ce palais.

COMMENTAIRE.

¶. 1. **D**ESCENDE IN DOMUM REGIS JUDA. Allez à la maison du Roy de Juda. Ceci arriva long-tems auparavant ce qui est raconté au Chapitre précédent. Jérémie est envoyé à Joakim Roi de Juda, qui avoit été établi sur le trône par le Roi d'Egypte, en la place de Joachaz, autrement Sellum, l'an du monde 3394. selon Ussérius.

¶. 2. **QUI INGRESIMINI PER PORTAS ISTAS.** Qui entrez par les portes de la Maison Royale. Le Roi étoit apparemment à la

5. *Quod si non audieritis verba hac : in memetipso juravi, dicit Dominus, quia in solitudinem erit domus hac.*

6. *Quia hac dicit Dominus super domum Regis Juda : Galaad tu mihi caput Libani : si non posuero te solitudinem, urbes inhabitabiles.*

5. Que si vous n'écoutez point mes paroles, je jure par moi-même, dit le Seigneur, que ce palais sera détruit, & abandonné.

6. Car voici ce que le Seigneur dit de la maison du Roi de Juda : O Galaad, toi qui es comme la tête du Liban, je jure que je te réduirai en une affreuse solitude, & que je rendrai tes villes inhabitables,

COMMENTAIRE.

porte de son Palais, avec ses principaux Officiers, lorsque Jérémie se présenta devant lui.

✓ **Ÿ. 5. IN MEMETIPSO JURAVI.** *Je jure par moi-même.* Dieu jure par soi-même, n'ayant personne au-dessus de lui, par qui il puisse jurer, & qu'il puisse prendre à témoin de la vérité de ses paroles (a). Dans l'Écriture, Dieu confirme souvent ses promesses, ou ses menaces par serment; (b) non qu'il ait besoin de ce moyen pour se faire croire, étant la souveraine Vérité; mais pour se proportionner à la foiblesse de l'homme, qui accoutumé à être trompé de ses semblables, ou à les tromper, ne peut que difficilement se défaire de la défiance qu'on ne lui manque de parole, à moins qu'il ne reçoive des assurances, & des protestations accompagnées de serment. Le serment d'homme à homme est une preuve de leur mauvaise foi mutuelle; car s'ils étoient réciproquement assurés de leur droiture, ils ne s'aviseroient pas de jurer: mais le serment de Dieu à l'homme, est une preuve tout à la fois, & de la mauvaise foi, & de l'incrédulité de l'homme, & de l'infinité condescendance de Dieu, qui veut bien avoir cet égard pour l'homme, dans cela même où il mérite le moins qu'on en ait.

IN SOLITUDINEM ERIT DOMUS HÆC. *Ce palais sera détruit, & abandonné; à la lettre (c), sera réduit en solitude.* On peut l'entendre du Temple. Jérémie le montrant de la main, a pu dire: Cette maison, ce Temple sera réduit en l'état d'un désert. Mais il est mieux de l'entendre du palais du Roi.

✓ **Ÿ. 6. GALAAD, TU MIHI CAPUT LIBANI, SI NON POSUE-RO TE IN SOLITUDINEM.** *O Galaad, toi qui est comme la tête du Liban, je jure que je te réduiray en une affreuse solitude.* Saint Jérôme suivi de plusieurs Interprètes, dit que la montagne de Galaad est comme la tête, & le commencement du Liban. C'en est la partie la plus méridionale, & la plus orientale. Eusèbe dit aussi que le mont Galaad s'étend depuis le Liban jusqu'au pays des Amorrhéens possédé par Schon, & ensuite par les Ru-

(a) Heb. vi. 13. *Quoniam neminem habuit, per quem juraret majorem, juravit per semetipsum.*

(b) Isai. xlv. 23. *In memetipso juravi. Et lxxii.*

3. *Juravit Dominus in dextera sua. Et Psal. cx. x.*

4. *Juravit Dominus, & non panitebit eum. Et passim.*

(c) *כי לחרבה יהיה הבית הזה* Ez. épanou-
av 154.

benites. Strabon (a) considérant le Liban sous une autre vûe, dit qu'il finit vers les montagnes d'Arabie, qui sont au-dessus de Damas, & de la Trachonite: De maniere que, suivant ce Géographe, la queue du Liban est au mont de Galaad. S'il eût été en la place de saint Jérôme, il auroit pû dire qu'il commençoit aux mêmes montagnes, puisqu'en ces sortes de choses, le commencement, & la fin sont arbitraires; & on les prend à quelle extrémité l'on veut. Quoique l'opinion de Strabon, & de saint Jérôme puisse se soutenir, j'ai pourtant peine à croire que ce soit là le sens du passage. Les Hébreux, ce me semble, distinguoient trop les monts de Liban, & de Galaad. Théodoret avance une chose qui n'est avouée d'aucun Géographe, en disant qu'il y a une partie du Liban, qui s'appelle Galaad. Le mont de Galaad proprement dit, étoit certainement assez éloigné du Liban pris dans sa rigueur. Il ajoute qu'en cet endroit Galaad est un nom figuré, qui se prend pour les palais de Jérusalem. En effet quelle vengeance le Seigneur auroit-il à tirer de ces montagnes, qui n'avoient alors aucun rapport avec son peuple? Que voudroit dire ce passage si subit de Jérusalem, & des Rois de Juda, au Liban, & à Galaad? La suite du discours même prouve que le Prophète en veut au palais du Roi de Juda. *Voyez ce que dit le Seigneur contre la maison du Roi de Juda: Galaad, vous m'êtes comme le sommet du Liban (b), (ou comme le commencement du Liban) si je ne vous réduis en solitude.* Palais des Rois de Juda, que j'ai rendus aussi beaux que le sommet du Liban, de pauvres, de chérifs, de nuds que vous étiez, comme le mont de Galaad; je jure que je vous réduirai en un affreux désert. Dans le stile des Prophètes, le Liban se met comme un symbole d'un lieu beau, & délicieux (c). Les monts de Galaad au contraire étoient stériles, sauvages, & incultes, sur tout du côté de l'Arabie déserte. Autrement: Galaad, tu deviendras plutôt le sommet du Liban, que je ne révoquerai ma résolution de ruiner les maisons Royales de Juda. Ou bien: Jérusalem, que j'avois embellie comme le Liban, je jure que vous serez laissée au même état que la montagne de Galaad, & réduite en solitude. D'autres (d) l'expliquent ainsi: Palais de Sion, ornement de Jérusalem, gloire des Rois de Juda, comme Galaad est la gloire, & l'ornement du Liban, je jure que vous serez détruit, & abandonné. Enfin: Ne vous élevez ni de vos grandes richesses, ni de l'avantage de votre situation, ô Jérusalem. Galaad étoit un pays très-opulent (e); cependant je l'ai désolé

(a) Strabo. lib. XVI. p. 519. *Τὸ ἀπὸ τοῦ ἑγγύς πῶς ἂν ἄρχῆται ὄρων, ἂν ἕσθ' ἢ Δαμασκηνῶς, καὶ ἂν τετραγώντων καὶ λεγομένων αἰς ἅμα ὄρη γαλαδῶν.* Vide & Bochart. *Phaleg. lib. 3. c. 13.*

(b) *כַּלְעֵי הַלְבָנֹן כְּסֹמֶת לִיבָנוֹן*

(c) *כְּסֹמֶת לִיבָנוֹן כְּסֹמֶת לִיבָנוֹן*

(d) Vide Deut. III. 25. *Montem istum egre-*

gium & Libanum. Psal. LXXI. 16. Extollatur super Libanum fructus ejus. Cant. IV. 14. V. 15. Species ut Libani. Isai. XXXII. 17. XXXIII. 9. Osee XIV. 6. &c.

(e) *Menach. Tirin.*

(f) Vide Genes. XXXV. 11. 25. *Viderunt Ismaelitarum viros venientes de Galaad, portantes aromata, & resinam, & stactem in Egyptum, Vide & Jerem. VIII. 22.*

7. *Et sanctificabo super te, interficientem virum, & armis ejus: & succident electas cedros tuas, & precipitabunt in ignem.*

8. *Et pertransibunt gentes multa per civitatem hanc: & dicet unusquisque proximo suo: Quare fecit Dominus sic civitati huic grandi?*

9. *Et respondebunt: Eò quòd dereliquerint pactum Domini Dei sui, & adoraverint Deos alienos, & servierint eis.*

10. *Nolite flere mortuum, neque lugeatis super eum fletu; plangite eum, qui egreditur, quia non revertetur ultra, nec videbit terram nativitatis suæ.*

7. Je consacrerai les mains, & les armes de tes ennemis qui tuèront ceux qui t'habitent. Ils abattront tes cédres les plus hauts; & les jetteront dans le feu.

8. Plusieurs peuples passeront par cette ville, & ils se diront l'un à l'autre: Pourquoi Dieu a-t'il ainsi traité cette ville si puissante?

9. Et on leur répondra: C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance de leur Seigneur, & de leur Dieu, & qu'ils ont adoré, & servi des Dieux étrangers.

10. Ne pleurez point le Roi mort, ne faites point pour lui le deuil ordinaire; mais pleurez avec beaucoup de larmes celui qui sort de cette ville, parce qu'il n'y reviendra plus, & qu'il ne reverra jamais le pays de sa naissance.

COMMENTAIRE.

par les armes de Téglathphalassar (a). Craignez donc que je ne vous traite de même (b). Voilà les principales manières d'expliquer ce passage. Il n'y en a aucune qui ne puisse se soutenir.

¶ 7. SANCTIFICABO SUPER TE INTERFICIENTEM. Je consacrerai les mains, & les armes de tes ennemis; de Nabuchodonosor; des Caldéens, qui sont sanctifiés, en ce qu'ils sont les exécuteurs des volontés de Dieu, dit saint Jérôme (c). On pourroit traduire tout simplement (d): J'ai préparé contre toi des ennemis, chacun avec ses armes. On fait que dans le langage de l'Ecriture, sanctifier, ne signifie d'ordinaire que préparer, disposer, destiner (e), sur tout quand il s'agit de guerre; parce qu'on ne commençoit point ces sortes d'actions si importantes, sans faire auparavant des sacrifices, & des consultations touchant le succès de la guerre; chaque peuple suivant en cela les Loix de sa Religion bonne, ou mauvaise.

SUCCIDENT ELECTAS CEDROS. Ils abattront tes cédres. Il continué dans son allégorie de Jérusalem comparée au Liban. Je ferai couper tes cédres, abattre tes palais, & tes maisons de cèdre. Voyez ci-après le verset 14.

(a) 4. Reg. xv. 29.

(b) Ita ferè Jun. Pise. Anglic. Grot.

(c) Hieron. hic. Sanctus vocatur Nabuchodonosor, & exercitus ejus, quia exequitur sententiam Dei.

(d) קדמתי עליך משחיתים אויב וכוליו

(e) Vide Isai. xiiii. 3. Mandavi sanctificatis meis. Ferem. vi. 4. Sanctificate super eam bellum. li. 27. 28. Sanctificate contra eam bellum. Joel. iiii. 9. Sanctificate bellum, &c.

11. *Quia hæc dicit Dominus ad Sellum filium Josia Regem Juda, qui regnavit pro Josia patre suo, qui egressus est de loco isto: Non revertetur huc amplius:*

12. *Sed in loco ad quem transtuli eum, ibi morietur, & terram istam non videbit amplius.*

13. *Va qui ædificat domum suam in injustitia, & cœnacula sua non in iudicio: amicum suum opprimet frustra, & mercedem ejus non reddet ei.*

14. *Qui dicit: Ædificabo mihi domum latam, & cœnacula spatiosa: qui aperit sibi fenestras, & facit laquearia sedrina, pingitque sinopide.*

11. Car voici ce que dit le Seigneur à Sellum fils de Josias Roi de Juda, qui a regné après Josias son pere, & qui est sorti de cette ville. Il n'y reviendra jamais;

12. Mais il mourra au lieu où je l'ai fait transférer, & il ne verra plus ce pays.

13. Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice, & qui se fait de grands appartemens dans l'iniquité; qui opprime son ami sans aucun sujet, & ne lui rend point la récompense de son travail.

14. Qui dit en lui-même: Je me ferai bâtir une maison vaste, & des appartemens spacieux, qui s'y fait faire de grandes fenêtres, des lambris de cèdre qu'il peint d'un rouge éclattant.

COMMENTAIRE.

¶ 10. NOLITE FLERE MORTUUM. *Ne pleurez point le Roi mort;* Josias, ce bon Prince, si sincèrement regretté de son peuple, & tué si malheureusement à Mageddo par le Roi d'Égypte. Essuyez vos larmes pour cela; vous avez bien d'autres sujets de douleur. *Pleurez le Prince qui vient de sortir de cette ville, & qui n'y retournera jamais.* Réservez vos larmes pour Sellum, ou Joachaz, que Néchao Roy d'Égypte, vient de détrôner, pour le mener captif en Égypte, d'où il ne reviendra jamais (a).

¶ 13. VÆ QUI ÆDIFICAT DOMUM SUAM IN INJUSTITIA. *Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice.* Ceci regarde Joakim, établi Roi par Néchao en la place de Sellum. Joakim, sans se mettre en peine de vivre avec plus de justice, & de piété que les Rois de Juda, qui avoient irrité le Seigneur, commença à entreprendre de grands édifices, aux dépens du pauvre, & des ouvriers qu'il faisoit travailler, & à qui il ne rendoit point leur salaire: *Amicum suum opprimet frustra, & mercedem non reddet ei.* L'Hébreu (b): *Il a fait travailler gratuitement son prochain, & il ne lui donne pas la récompense de son travail.*

¶ 14. DOMUM LATAM, ET COENACULA SPATIOSA. *Une maison vaste, & des appartemens spacieux.* L'Hébreu (c): *Une maison de mesure, & des salles d'en haut exposées au vent.* Un palais remarquable par sa grandeur extraordinaire (d), ou par ses belles proportions, par sa belle

(a) 4. Reg. XXIII. 33. 44. & Jerem. XXI 1. 11. 12.
 (b) ברעהו יעבד חנם ופעלו לו לא יחזק
 (c) בית סרוח ועליות מרווחים
 (d) Vide Num. XII. 32. 2. Reg. XXI. 20. Isai. XLV. 14.

15. *Numquid regnabis, quoniam confers te cedro? Pater tuus numquid non comedit, & bibit, & fecit iudicium, & iustitiam tunc cum bene erat ei?*

15. Prétendez-vous affermir votre règne ; parce que vous vous comparez au cèdre ? Votre pere n'a-t'il pas vécu heureusement en suivant l'équité, & en rendant la justice ; & tout ne lui succédoit-il pas alors à souhait.

COMMENTAIRE.

& régulière architecture (a) ; une maison de mesure, & des chambres bien aérées, propres à prendre le frais. Ces sortes de sales étoient estimées dans un pays aussi chaud que la Judée. Nous les avons décrites ailleurs.

PINGITQUE SINOPIDE. *Et qui les peint d'un rouge éclatant ; de vermillon. On l'appelle sinopsis, du nom de Sinope, ville de Pont, d'où l'on tiroit d'excellent vermillon (b). Les anciens s'en servoient beaucoup pour colorer le bois, & pour embellir leurs statues (c). Plin^e (d) dit qu'on ornoit de vermillon la face de Jupiter aux jours de fête, & que les Censeurs laissoient ce soin à quelques personnes, moyennant un certain prix qu'on leur donnoit. Vitruve (e) marque aussi l'emploi que l'on en faisoit pour orner les galleries, & les chambres des bâtimens. Autrefois, dit-il, on n'en n'usoit que peu, & comme d'un médicament : mais à présent on en enduit les murailles entières : *Quis enim antiquorum non, uti medicamento, minio parè videtur usus esse? At nunc passim plerumque toti parietes inducuntur.**

Le terme Hébreu (f) *sasar* signifie l'indigo, si l'on en croit Junius. Il dit que cette couleur vient des *Sasures*, peuples des Indes au-delà du Gange, (g) d'où lui reste le nom de *sasar*. Les Arabes l'appellent *sarcin*, ou *sarcanne*, parce qu'il croît dans des roseaux, selon Dioscoride (h). C'est une couleur vive, & tirant sur le bleu céleste. Les anciens n'ont pas eu une idée bien distincte de son origine. On fait aujourd'hui que l'indigo est une pâte qui vient des Indes, & qui se fait d'une herbe qui se sème tous les ans, après que les pluyes sont cessées, & qui ressemble fort à du chanvre. Sa fleur est semblable à celle des cardes, & sa graine a quelque rapport à celle du *fenu-grec*. La couleur qui se fait de la première herbe, est d'un violet bleuâtre, plus brillant, & plus vif que les deux autres. On la jette dans des étangs, dont le fond est fait avec du mortier d'une dureté semblable à celle du marbre. On la brasse tous les jours, jusqu'à ce que la feuille se réduise comme en vase, ou terre grasse. Quand elle est raffise, on laisse

(a) Theodoret. hic.

(b) Plin. xxxv. 6. *Sinopsis inventa est primam in Ponto, inde nomen à Sinope urbe.*

(c) Vide Sap. xlii. 14. *Perliniens statuam rubicam, & rubicundum faciens fuso colorem illius.*

(d) Plin. lib. xxxv. 6.

(e) Vitruv. lib. 7. c. 5.

(f) משוח בששר

(g) Plin. lib. 6. c. 19. vide & lib. xxxv. 6.

(h) Dioscorid. lib. 5. c. 67.

16. *Judicavit causam pauperis, & egeni in bonum suum : numquid non ideo quia cognovit me, dicit Dominus ?*

16. En défendant la cause du pauvre, & de l'indigent, il a été comblé de biens; car tout son bonheur ne lui est-il pas arrivé, parce qu'il m'a connu, dit le Seigneur ?

17. *Tui verò oculi, & cor ad avaritiam, & ad sanguinem innocentem fundendum, & ad calumniam, & ad cursum mali operis.*

17. Mais vos yeux & votre cœur ne sont attentifs qu'à satisfaire votre avarice, qu'à répandre le sang innocent, qu'à inventer des calomnies, qu'à courir au mal.

COMMENTAIRE.

couler l'eau, on ramasse la vase, & on en fait de petits pains de la grosseur d'un œuf coupé (a). Voilà ce que c'est que l'indigo. Il y a assez d'apparence que c'est le *sasar* de Jérémie.

ψ. 15. NUMQUID REGNABIS, QUONIAM CONFERS TE CEDRO? *Prétendez-vous affermir votre regne, parce que vous vous comparez au cèdre; à Josias votre pere (b), ce Prince si élevé, & si digne de vénération? L'Hébreu (c): Regnerex-vous, parce que vous vous enveloppez de cèdres, parce que vous vous logez dans une maison de cèdre? Les Septante (d): Regnerex-vous, espérez-vous d'avoir un long, & heureux regne, en péchant comme a fait Achaz votre pere; en irritant comme lui le Seigneur?*

NUMQUID NON COMEDIT, ET BIBIT, ET FECIT JUDICIUM? *N'a-t'il pas vécu heureusement, en suivant l'équité? A la lettre: N'a-t'il pas bu, & mangé, & n'a-t'il pas suivi l'équité? Au milieu de sa prospérité, n'a-t'il pas exercé la justice? Exige-t'on de vous que vous vous priviez de toutes les comoditez de la vie, pour satisfaire à vos devoirs? Honorez le Seigneur, soyez fidèle à ses ordres, & Dieu vous comblera de biens.*

ψ. 16. NUMQUID NON IDEO QUIA COGNOVIT ME? *Tout son bonheur ne lui est-il pas arrivé, parce qu'il m'a connu? L'Hébreu (e): N'est-ce pas là me connoître, dit le Seigneur? Toute cette conduite de Josias n'est-elle pas une preuve qu'il me connoissoit, & qu'il suivoit mes ordres? Le Caldéen: N'est-ce pas là la connoissance que je demande, dit le Seigneur? Les Septante (f): N'est-ce pas là une preuve que vous ne me connoissez point, dit le Seigneur?*

ψ. 17. AD CALUMNIAM, ET AD CURSUM MALI OPERIS *Vous ne songez qu'à inventer des calomnies, qu'à courir au mal; L'Hébreu,*

(a) Voyez Tavernier & Furetière.

(b) Theodoret. Hieron. Thom. Sanct. alii.

(c) התפלך בו תחת פתרה בארץ

(d) Μη βασιλευσας, οτι ου παραξύνεις ελχας τω πατρι σου. Ita et Arabs, & Grot.

Edit. Complur. Παραξύνεις. Theodoret. οτι

ου ἀμμάσας ἀπὸς τοῦ πατρὸς. κέδρον τὸ ἰσχυρὸν ἰσχυροῦ. Hieron. Quia contendis contra Achaz patrem tuum.

(e) הלא הוא הרעה אורח באם והוא

(f) או נא לי יצונו למה נאמרתי אדם.

18. *Propterea haec dicit Dominus ad Joakim filium Josia Regem Juda: Non plangent eum: Va frater, & va soror: non concrepabunt ei: Va, Domine, & va inclyte.*

19. *Sepultura asini sepelietur; putrefactus, & projectus extra portas Jerusalem.*

18. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur à Joakim fils de Josias Roi de Juda: Ils ne le pleureront point, en disant: Ah, frere malheureux! ah, sœur malheureuse! Ils ne le plaindront point, en criant: Ah, Prince déplorable! Ah, grandeur bien-tôt finie!

19. Sa sépulture sera comme celle d'un âne mort; on le jettera tout pourri hors des portes de Jérusalem.

C O M M E N T A I R E.

(a): qu'à faire des violences, & des injustices; qu'à opprimer vos peuples par toutes sortes de violences. Les Septante: (b) Pour commettre l'injustice, & le meurtre. On peut suivre la Vulgate. L'Hébreu, *Merusac* se trouve encore au Chap. xxiii. 10. pour la course.

¶. 18. HÆC DICIT DOMINUS AD JOAKIM:... NON PLANGENT EUM: VÆ FRATER! Voici ce que dit le Seigneur à Joakim, ou de Joakim: Ils ne le pleureront point, en disant: Ah, frere malheureux! Joakim Roi de Juda, ne sera point pleuré, ni honoré par des funérailles magnifiques, à la manière des autres Rois ses prédécesseurs. Les Princes de sa maison ne lui diront point: Ah, mon frere! Ils ne diront point à la Reine son épouse: Ah, ma sœur! &c.

¶. 19. SEPULTURA ASINI SEPELIETUR. Sa sépulture sera comme celle d'un asne mort. Il sera jetté à la voirie, comme une vile charogne. Il y a quelque apparence de contradiction dans ce que l'Écriture nous apprend de ce Prince. Elle dit dans un endroit (c) que *Joakim s'endormit avec ses peres*, sans pourtant ajouter qu'il fut enterré avec eux, contre sa coutume (d); & dans les Paralipomènes (e), il est marqué qu'il fut mené à *Babylone*. Enfin Jérémie dans un autre endroit (f) explique distinctement ce qu'il entend par la sépulture d'un asne, en disant que *son cadavre sera exposé à l'ardeur du jour, & au froid de la nuit*. Pour concilier tout cela, on dit que les Caldéens ayant pris ce Prince, résolurent d'abord de le conduire à *Babylone*; mais qu'ensuite ayant changé d'avis, ils le tuèrent, & le laissèrent dans la campagne en proie aux oiseaux, & aux bêtes carnassières (g). D'autres (h) veulent qu'il ait été mené à *Babylone*, qu'il y soit

(a) על העשק ועל המרוצה לעשות

(b) Εἰς ἀδικήματα, ἢ εἰς φόρον, ἢ πώσιν
καὶ ἄ.

(c) 4. Reg. xxi. 6. Dormiuit cum patribus suis.

(d) Hieron. hic. Nec tamen ejus sepultura narratur, hanc habente scripturâ sacrâ conjugitudinem, ut omnes Reges, & mortuos referat, & sepultos.

(e) 2. Par. xxxvi. 6. Et vivitum carnis duxit in Babylonem.

(f) Jerem. xxxvi. 30. Cadaver ejus projectur ad astum per diem, & ad gelu per noctem. Vide Joseph. Antiq. lib. x. c. 8.

(g) Usher. ad an. M. 3405. Glassius Rhetoric. lib. 2. c. 7.

(h) Grot. & alii quidam.

20. *Ascende Libanum, & clama: & in Basan da vocem tuam, & clama ad transeuntes; quia contriti sunt omnes amatores tui.*

21. *Locutus sum ad te in abundantia tua, & dixisti: Non audiam: hac est via tua ab adolescentia tua, quia non audisti vocem meam.*

22. *Omnes pastores tuos pascet ventus, & amatores tui in captivitatem ibunt: & tunc confundèris, & erubescès ab omni malitia tua.*

20. Montez, Jérusalem, sur le Liban, & criez: élevez votre voix dans Basan, & criez à ceux qui passent; parce que tous ceux qui vous aimoient ont été réduits en poudre.

21. Je vous ai parlé, lorsque vous étiez dans l'abondance, & vous avez dit: Je n'écouterai point. C'a été votre conduite ordinaire dès votre jeunesse, de vous rendre toujours sourde à ma voix.

22. Tous vos pasteurs ne se repaîtront que de vent, & tous ceux qui vous aimoient, seront emmenés captifs. C'est alors que vous serez confonduë, & que vous rougirez de toute votre malice.

COMMENTAIRE.

mort, & qu'après sa mort, il ait été traité ignominieusement, & jetté dans la campagne sans sépulture. L'endroit des Rois, où il est dit qu'il mourut avec ses peres, ne prouve autre chose que sa mort naturelle. Il mourut comme ses peres, il suivit la condition des autres hommes. Les Hébreux avoient un soin extraordinaire de donner la sépulture aux morts. Tacite (a) dit qu'ils égaloient en cela les Egyptiens, les plus zélés de tous les hommes sur cet article.

¶ 20. ASCENDE LIBANUM, ET CLAMA. *Jérusalem, montez sur le Liban, & criez.* Les verbes Hébreux de ce verset sont au féminin; il faut les rapporter à Jérusalem, où à Sion. Le Prophète l'exhorte à aller pleurer sur le Liban, & au pays de Basan la mort de ses amans: *Contriti sunt omnes amatores tui.* Les Egyptiens, sur le secours desquels vous fondiez vos espérances, sont abattus; les peuples de Phénicie, & d'Arabie, avec qui vous aviez fait alliance (b), sont consternez, vous ne devez rien attendre de leur part. Le nom, & les forces de Nabuchodonosor les retiennent dans la crainte, & dans l'inaction. *Ses amans* peuvent aussi marquer ses habitans, ou les Juifs de tout le pays. Au verset 22. il dit que les pasteurs de Juda ne se repaîtront que de vent, & que les amans de Jérusalem seront réduits en captivité.

CLAMA AD TRANSEUNTES. *Criez à ceux qui passent.* On peut traduire l'Hébreu (c): *Criez de dessus les montagnes d'Abarim, situées au-delà du Jourdain. Ou: Criez au-delà du fleuve, aux peuples de de-là le Nil, ou de de-là le Jourdain. Ou enfin: Criez des extrémités de votre pays; vous vous fatiguerez inutilement; personne n'accourra à votre se-*

(a) Tacit. lib. 5. Corpora condere, quàm cremare, more Egyptio, eadem cura, & de in-eris persuasio.

(b) Vide Jerem. xxvii, 2. 3. & sequ.

(c) צעקי מעבריו

23. *Quæ sedes in Libano, & nidificas in cedris, quomodo congemuisti, cum venissent tibi dolores, quasi doleres parturientis?*

24. *Vivo ego, dicit Dominus, quia si fuerit Jechonias filius Joakim Regis Juda, annulus in manu dextera mea, inde evoltam eum.*

23. Vous qui êtes assise sur le Liban, & qui faites votre nid dans les cédres, comment gémirez-vous, lorsque vous vous sentirez tout d'un coup attaquée par des douleurs pareilles à celles d'une femme qui est en travail d'enfant?

24. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que quand Jéchonias fils de Joakim Roi de Juda, seroit comme un anneau dans ma main droite, je ne laisserois pas de l'arracher de mon doigt,

C O M M E N T A I R E.

cours; tous vos amis seront abattus. Les Septante (a): *Criez au-delà de la mer.*

¶ 22. PASTORES TUOS PASCET VENTUS. *Vos pasteurs ne se repaîtront que de vent, que de fumée. Ils se flattent d'un secours qu'ils n'auront pas. Il entend sous le nom de pasteurs, les Rois, les Princes, les puissances. Osée employe la même façon de parler (b): Ephraïm pascit ventum, & sequitur estum. Il se rassasie de vaines espérances. Le Caldéen suivi de plusieurs Interprètes (c), traduit ici: Vos pasteurs, vos conducteurs, vos chefs, seront dispersés à tous vents; dans toutes les parties du monde: Ce qui revient à ce qui suit: Vos amans iront en captivité.*

¶ 23. QUÆ SEDES IN LIBANO, ET NIDIFICAS IN CEDRIS, QUOMODO CONGEMUISTI? *Vous qui êtes assise sur le Liban, & qui faites votre nid dans les cédres, comment gémirez-vous? Il apostrophe Jérusalem sous l'idée d'un oiseau qui se tient sur le Liban, & qui a son nid sur les cédres; à cause de la somptuosité de ses palais; & de l'avantage de sa situation. Quelle sera votre douleur, lorsque vous vous verrez tout d'un coup enveloppée d'une armée nombreuse? L'Hébreu (d) est traduit par plusieurs Interprètes avec ironie (e): Vous qui habitez sur le Liban,.... que vous serez belle, agréable, que vous vous ferez bon gré de votre beauté, de vos bâtimens somptueux, lorsque vous serez saisie comme des douleurs de l'enfantement! Mais les Septante, le Syriaque, & plusieurs autres Interprètes (f) suivent le même sens que la Vulgate; & l'Hébreu se peut rendre ainsi à la lettre: Que ferez-vous, pour vous rendre agréable? Quelle prière ferez vous, pour obtenir miséricorde? Théodoret explique ce verset de Joakim, ou de son fils Jéchonias.*

¶ 24. SI FUERIT JECHONIAS ANNULUS IN MANU MEA,

(a) Βούσων εις τὸ πέραν τῆς θαλάσσης.

(b) Osée XII. 1.

(c) Yatab. Anglic. Druf. Menoch.

(d) ישבת בלבנון... טה נחנת

(e) Mont. Pagn. Munst. Vat. Tig. Cast. Jun. Tremal.

(f) Græc. Menoch. Tir. alii.

25. Et dabo te in manu quarentium animam tuam, & in manu quorum tu formidas faciem, & in manu Nabuchodonosor Regis Babylonis, & in manu Chaldeorum.

26. Et mittam te, & matrem tuam que genuit te, in terram alienam, in qua nati non estis, ibique moriemini.

25. Et de le livrer entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la vie, entre les mains de ceux dont vous redoutez le visage; entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & entre les mains des Caldéens.

26. Et je vous enverrai, vous, & votre mere qui vous a mis au monde, dans une terre étrangère, dans laquelle vous n'êtes point nez, & vous y mourrez.

COMMENTAIRE.

INDE EVELLAM EUM. *Quand Jéchonias seroit comme un anneau dans ma main droite, je ne laisserois pas de l'arracher de mon doigt.* Jéchonias, ou, comme il est appelle dans l'Hébreu, *Chénias*, succéda à son pere Joakim dans le Royaume de Juda. Il ne profita pas du malheur qu'il avoit vû arriver à son pere; il s'abandonna aux mêmes déréglemens que lui (a). Le Seigneur lui déclare ici qu'il l'attachera du trône de ses peres, & qu'il l'enverra dans une terre étrangère, dont il ne reviendra jamais. Jérémie se sert ici d'une manière de parler proverbiale: *Quand il seroit comme un anneau dans mon doigt, je l'en arracherai.* Quand il me seroit aussi cher que l'anneau que je porte; quand il me toucheroit d'aussi près, & me seroit aussi nécessaire, que mon anneau à cachetter, je ne l'épargnerai point. On voit à peu près la même expression dans Aggée (b): *En ce jour là, dit le Seigneur, je vous prendrai, Zorobabel fils de Salathiel, & je vous mettrai comme un anneau, parce que je vous ai choisi.* L'anneau étoit une marque de souveraineté. Alexandre en mourant, donna son anneau à Perdicas (c), comme pour le désigner son successeur, ou au moins Régent de ses Etats, en attendant la majorité de ses héritiers. En Orient, le Prince donne ses sceaux à son premier ministre. Assuérus donne son anneau d'abord à Aman, puis à Mardochée (d). Quand Jéchonias seroit mon premier Ministre, le plus considérable Prince de ma Cour; en un mot, le premier Roi de l'univers, je renverserai son trône.

Y. 26. MITTAM TE, ET MATREM TUAM... IN TERRAM ALIENAM. *Je vous enverrai, vous, & votre mere dans une terre étrangère.* La mere de Jéchonias étoit *Nohesta*. L'Histoire des Rois marque expresse-

(a) 4. Reg. xxiv. 9. *Fecit malum coram Domino juxta omnia que fecerat pater ejus.*
 (b) Agg. II. 24.

(c) Quint. Curt. lib. x.
 (d) Esth. vii. 2. & viii. 3.

27. *Et in terram ad quam ipsi levant animam suam ut revertantur illuc, non revertentur.*

28. *Numquid vas fictile atque contritum vir iste Jechonias ? numquid vas absque omni voluptate ? quare abjecti sunt ipse, & semen ejus, & projecti in terram, quam ignoraverunt ?*

29. *Terra, terra, terra, audi sermonem Domini.*

30. *Hæc dicit Dominus : Scribe virum istum sterilem, virum qui in diebus suis non prosperabitur : nec enim erit de semine ejus vir, qui sedeat super solium David, & potestatem habeat ultra in Judæa.*

27. Leur ame soupirera dans le désir de revenir à cette terre, & néanmoins ils n'y reviendront jamais.

28. Qu'est-ce que Jechonias, sinon un pot de terre qui est cassé, sinon un vaisseau qui n'a plus rien que de méprisable ? Pourquoi a-t-il été rejeté lui, & sa race, & envoyé dans un pays qui leur étoit inconnu ?

29. Terre, terre, terre, écoutez la parole du Seigneur.

30. Voici ce que dit le Seigneur : Ecrivez que cet homme sera stérile ; que rien ne lui réussira durant sa vie, & qu'il ne sortira point d'homme de sa race, qui soit assis sur le trône de David, ni qui exerce à l'avenir la puissance souveraine dans Juda.

COMMENTAIRE.

ment en plus d'un endroit (a), qu'elle avoit été menée captive à Babylone avec le Roi son fils ; peut-être pour insinuer qu'elle l'avoit entretenu, ou même engagé dans le mal. Elle méritoit bien ce traitement, quand elle n'auroit fait que ne pas empêcher un jeune Prince, sur qui elle avoit de l'ascendant, de se livrer à ses passions.

¶ 27. AD TERRAM AD QUAM IPSI LEVANT ANIMAM SUAM. *Leur ame soupirera dans le désir de revenir à cette terre.* Ils formeront de vains souhaits pour retourner dans leur pays, & n'y retourneront point. A la lettre : *Ils élèveront leur ame vers leur patrie* ; ils la souhaiteront de toute l'étendue de leur cœur. Ou bien : *Ils seront dans une attente continuelle de leur retour*, & ne retourneront jamais ; ils auront toujours l'ame en suspens sur cela : *Levant animam suam.*

¶ 28. NUMQUID VAS FICTILE, ATQUE CONTRITUM, VIR ISTE JECHONIAS ? NUMQUID VAS ABSQUE OMNI VOLUPTATE ? *Qu'est-ce que Jechonias, sinon un pot de terre qui est cassé ; sinon un vaisseau, qui n'a plus rien que de méprisable ?* L'Hébreu (b) : *Ce Jechonias n'est-il pas comme une statue, une Idole méprisable ? N'est-il pas comme une chose, un instrument, un vase, sans plaisir, qui ne peut faire aucun plaisir, qui ne peut servir de rien, disent les Septante (c), & le Caldéen ?* On l'enverra dans un pays lointain, & on l'y oubliera comme une chose qui n'est plus bonne à rien.

(a) 4. Reg. XXIV. 8. 12. 15.

(b) העצב כבוד נפוצ האוש הזה כן הו קטן כלו און הפצ בו
Syn. Numquid quif-
quilia viles atque projecta vir iste? Theodoret. le-

git: Τὸ δὲ κατὰ τὸ ἐξουθενούμενον, & ἀναγμίον
ὁ ἀναγμίον.

(c) οὐδὲ οὐδὲν ἔστιν ἔστιν ἔστιν αὐτῶν.

Ÿ. 30. SCRIBE VIRUM ISTUM STERILEM; VIRUM, QUI IN DIEBUS SUIS NON PROSPERABITUR. *Ecrivez que cet homme sera stérile; que rien ne lui réussira durant sa vie.* Le terme Hébreu (a) qu'on a traduit par *stérile*, signifie aussi un homme qui a perdu ses enfans, un homme qui n'a point de postérité, soit qu'il ait eu des fils, ou non; les Septante (b): un abominable, ou décrié, chassé, dépouillé; la première Edition d'Aquila, *stérile*; la seconde Edition, *qui ne croitra point*; Symmaque, *vide*, dépouillé. Il est certain que Jéchonias avoit eu des enfans, & même qu'il laissa après lui Salathiel, pere de Zorobabel, qui revint de Babyone, & qui fut Chef de Juda après la captivité. L'Écriture nous parle ici au verset 28. de la postérité de Jéchonias: *Abjecti sunt ipse, & semen ejus.* Nous lisons sa généalogie dans les Paralipomènes (c), & dans saint Matthieu (d). Nous croyons qu'Ézéchiél (e) parle du même Prince, lorsqu'il dit *qu'il a séché le bois verd*, c'est-à-dire, Sédécias, & *qu'il a fait reverdir le bois sec*, c'est-à-dire, Jéchonias. Les Juifs assûrent qu'il eut des enfans, après avoir fait pénitence. S. Jérôme (f): & Théodoret, & la plupart des Commentateurs croient que véritablement il laissa une postérité: mais ils expliquent ceci, en disant qu'il n'eut point de successeur de sa race sur le trône de Juda. Il fut à l'égard de la succession au Royaume de ses ayeux, *comme un homme stérile* (g), puisqu'il n'y eut personne de ses enfans qui portât le sceptre de ses ancêtres. Zorobabel ne fut jamais Roi, ni Prince absolu dans Juda; & ceux qui après la captivité, gouvernèrent absolument, & avec le titre de Roi, étoient de la race des Prêtres, & descendus des Maccabées (h), ou Asmonéens.

(a) כחבו את האיש הזה קרירי

(b) Γεφύρον + ἀνδρα τῆσιν ἐκκατακταμένον ἀνδραπάρκων. Ita & Theodot. In quibusdam libris additur: ἀποδομένον ἀνδραπάρκων ἐν ταῖς ἡμετέραις γλῶσσαις.

(c) I. Par. III. 17. 18.

(d) Matt. I. 12.

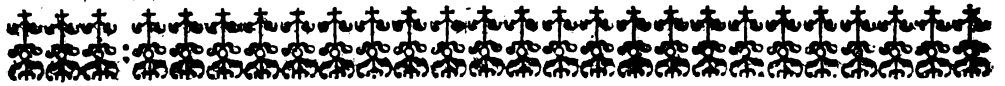
(e) Ezech. XVII. 24.

(f) Hieron. hic. & Ezech. XIX. 1.

(g) Sanct. Piscat. Munst.

(h) Antiq. lib. XI. cap. 4. Οἱ δὲ χειρὶς ἐποίησεν αὐτὸν βασιλεῦσιν ἐκ γένους. Et Hieron. hic.





CHAPITRE XXIII.

Menaces contre les Princes qui oppriment leurs sujets. Promesse du retour de la captivité, & d'un Prince Juste, ou du Messie, de la race de David, qui rétablira l'état des Hébreux. Invectives contre les faux Prophètes, & contre ceux qui se moquent des prophéties.

¶. 1. **V**E pastoribus qui disperdunt, & qui dilacerant gregem pascua mea, dicit Dominus.

2. Ideò hac dicit Dominus, Deus Israël ad pastores, qui pascunt populum meum: Vos dispersistis gregem meum, & ejecistis eos, & non visitastis eos: ecce ego visitabo super vos malitiam studiorum vestrorum, ait Dominus.

3. Et ego congregabo reliquias gregis mei de omnibus terris, ad quas eiecero eos illuc: & convertam eos ad rura sua: & crescent, & multiplicabuntur.

¶. 1. **M**alheur aux pasteurs qui font périr; & qui déchirent les brebis de mes pâturages, dit le Seigneur.

2. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, aux pasteurs qui conduisent mon peuple: Vous avez dispersé les brebis de mon troupeau; vous les avez chassées, & vous ne les avez point visitées. Et moi je vous visiterai dans ma colère, pour punir le dérèglement de votre cœur, & de vos œuvres, dit le Seigneur.

3. Je rassemblerai toutes les brebis qui resteront de mon troupeau, de toutes les terres dans lesquelles je les aurai chassées; je les ferai revenir à leurs champs, & elles croîtront & se multiplieront.

COMMENTAIRE.

¶. 1. **V**E PASTORIBUS. *Malheur aux pasteurs*, aux Rois, aux Officiers des Princes, qui abusent de leur autorité, pour opprimer les pauvres. C'est une suite du discours précédent, qui s'adresse principalement aux Princes de Juda, fils, & successeurs de Josias.

¶. 2. **EJECISTIS, ET NON VISITASTIS EOS.** *Vous les avez chassées, & vous ne les avez point visitées.* Au lieu de rassembler, de ramener, de rechercher ce troupeau que je vous avois confié, vous l'avez dissipé, & perdu. *Visiter* se prend ici pour tous les soins d'un bon pasteur, & principalement pour l'attention qu'il a de faire souvent la revue, de les compter souvent, de peur qu'il ne lui en manque, & qu'il ne s'en soit égaré quelques-unes. Ce verbe est pris dans un sens tout contraire immédiatement après: *Visitabo super vos malitiam studiorum vestrorum*: Je punirai, je visiterai dans ma colère le dérèglement de votre conduite.

¶. 3. **CONGREGABO RELIQUIAS GREGIS MEI.** *Je rassemblerai*

4. Et suscitabo super eos pastores, & pascent eos: non formidabunt ulerâ, & non pavebunt: & nullus quaretur ex numero, dicit Dominus.

4. Je leur donnerai des pasteurs qui auront soin de les paître. Elles ne seront plus dans la crainte, & dans l'épouvante, & le nombre s'en conservera, sans qu'il en manque une seule, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

sous les brebis qui resteront de mon troupeau. Je les ferai revenir de leur captivité, & je les rétablirai dans leur pays. Les Prophètes ne manquent guères de prédire le retour de la captivité, après en avoir annoncé les malheurs, & le tems (a).

ÿ. 4. SUSCITABO SUPER EOS PASTORES. *Je leur donnerai des pasteurs*, des Princes, des Chefs tous différens de ceux qui les gouvernent aujourd'hui. Ces pasteurs les paîtront, les garderont, les protégeront, les conserveront; au lieu que ceux qui gouvernent à présent Juda, les oppriment, les dissipent, les font mourir. Ces pasteurs que je leur donnerai, sont Zorobabel, Jésus fils de Josédéch, Esdras, Néhémie, & les autres qui gouvernèrent Juda après la captivité. Dans un sens plus relevé, ces pasteurs sont les Apôtres de JESUS-CHRIST, destinez à conduire, & à paître les Fidèles délivrez de la servitude de Sathan. Zorobabel, Jésus fils de Josédéch, Néhémie n'étoient que des figures du bon Pasteur, de JESUS-CHRIST, le Chef des pasteurs de son Eglise.

C'est dans le troupeau du Sauveur, & dans ses Fidèles qu'on voit le véritable accomplissement de ce qui est prédit ci-après: *Des brebis ne seront plus dans la crainte, & leur nombre se conservera, sans qu'il en manque une seule.* Le Sauveur faisoit allusion à ce dernier passage, lorsqu'il disoit (b): *Je ne perdrai rien de tout ce que mon Pere m'a donné.* Et ailleurs (c): *Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés.* Peut-on expliquer dans la rigueur des Juifs de retour de la captivité, ces paroles: Ils ne seront plus dans la crainte ni dans la frayeur? Combien de fois les Samaritains, les Perses; les Grecs, les Egyptiens les ont ils fait trembler? Combien de prévaricateurs du tems des Maccabées, & encote depuis, pendant les derniers tems de la République des Juifs? Peut-on dire que ces gens n'étoient pas des brebis égarées, des hommes perdus? On dira que l'Eglise Chrétienne ne fut pas exempte de frayeurs, ni de scélérats, puisque dans le Collège même des Apôtres, il y eut un Juda, un homme de perdition; & que l'Eglise de JESUS-CHRIST fut persécutée pendant plusieurs siècles. Enfin dans tous les tems il y a eu des impies, des apostats, des hérétiques, des

(a) Ita Abb. Theod. Sanct. Vide infra ÿ. 7
6. 8.

(b) Joan. VI. 39.

(c) Joan. XVIII. 9. & XVII. 12.

5. *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, & suscitabo David germen justum: regnabit Rex, & sapiens erit, & faciet judicium, & justitiam in terra.*

5. Le tems vient, dit le Seigneur, que je susciterai à David une race juste; un Roi regnera qui sera sage, qui agira selon l'équité, & qui rendra la justice sur la terre.

COMMENTAIRE.

hommes perdus, des brebis égarées. Aussi ne prétend-t'on point appliquer dans toute la rigueur ce qui est dit ici, ni à l'Eglise, ni à la Synagogue.

Tout le monde convient que dans l'Ecriture les termes généraux, & universels, les propositions exceptives, & exclusives, ne doivent pas toujours s'entendre au pied de la lettre. Toujours se met pour un long-tems l'impossible pour le difficile. On dit qu'une chose ne se fera plus, au lieu de dire qu'elle ne se fera plus si souvent, ni si aisément, ni de la même sorte. Il suffit donc, pour vérifier ces prédictions par rapport aux Juifs, que depuis le retour de Babylone, ils aient vécu plus paisibles dans leur pays, que leurs Princes aient été plus réglez, & moins corrompus qu'auparavant, que depuis ce tems, il ne soit point arrivé de malheur pareil à celui de la captivité de Babylone, & que le peuple ait été plus fidèle au Seigneur qu'autrefois. C'en est assez pour justifier la prédiction de Jérémie. Mais il est aisé de montrer que dans l'Eglise de JESUS-CHRIST l'on a vû tout cela exécuté avec beaucoup plus de perfection, & d'une manière plus grande, plus relevée, plus sensible. Quelle vertu, quelle sagesse, quelle force, quelle charité dans les premiers pasteurs de l'Eglise, & dans les Apôtres! Quelle fidélité, quelle intrépidité, quelle union, quelle paix parmi les premiers Fidèles! Quelle sainteté, quelle pureté, quelle perfection dans l'Eglise primitive! Les tems même les plus sâcheux, les plus obscurs, les plus agitez du Christianisme, sont beaucoup supérieurs aux plus beaux tems du Judaïsme.

ÿ. 5. ECCE DIES VENIUNT, ET SUSCITABO DAVID GERMEN JUSTUM. *Le tems vient, dit le Seigneur, que je susciterai à David une race juste.* Ce verset, & le suivant conviennent au Messie, à JESUS-CHRIST d'une manière si évidente, qu'on ne peut l'expliquer littéralement d'aucun autre. On nous promet un germe de la race de David, qui regnera: *Et regnabit Rex*; qui sera juste, *germen justum*; qui sera sage, qui pratiquera la plus exacte justice dans la terre; qui sauvera Juda, *(abvabitur Juda)*, & qui lui procurera une paix profonde: enfin un Prince, dont le nom sera, *Le Seigneur est notre justice: Et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster.* Zorobabel étoit de la race de David; il fut Chef de Juda, il gouverna dans la justice, dans l'équité dans la sagesse; ç'en étoit assez pour être le type, & la figure du Messie: mais il n'y a que JESUS-CHRIST qui soit vraiment Roi, qui sauve Juda, & Israël, qui leur

6. In diebus illis salvabitur Juda, & Israël habitabit confidenter : & hoc est nomen, quod vocabunt eum, Dominus justus noster.

6. En ce tems-là, Juda sera sauvé, Israël habitera dans ses maisons sans rien craindre, & voici le nom qu'ils donneront à ce Roi : Le Seigneur qui est notre justice.

COMMENTAIRE.

donne la vraie, & la solide paix, & dont le nom soit *Jehovah notre justice*; nom incommunicable, & qui ne convient qu'à un Dieu; nom qu'on ne peut sans blasphème attribuer ni à Zorobabel, ni à aucun autre homme. Il n'y a que quelques Juifs entêtez, & quelques Auteurs trop attachez aux explications Rabbiniques (a), qui soient capables de n'être pas frappez de l'évidence de cette prophétie, qui désigne si incontestablement notre Sauveur. Le Paraphraste Caldéen (b), plusieurs Rabbins (c), les Peres, & les Commentateurs Chrétiens le reconnoissent. Les mêmes promesses sont répétées presque mot pour mot ci-après au Chapitre xxxiii. 15. 16.

Le terme Hébreu (d) que l'on traduit par *germen*, est rendu ici dans les Septante (e), & en quelques endroits de la Vulgate, par *l'orient* (f); & dans les Prophètes, le Messie est souvent désigné sous l'idée d'une racine, d'un germe, d'une fleur, d'un rejetton. Par exemple, dans Isaïe (g): *In die illa erit germen Domini in magnificentia*. Et ailleurs (h): *Egredietur virga de radice Jesse, & flos de radice ejus ascendet*. Et au Chapitre liii. 2. *Et ascendet quasi virgultum coram eo, & sicut radix de terra siccanti*. Et dans Jérémie (i): *In tempore illo germinare faciam David germen justitiae*.

ET REGNABIT REX. *Un Roi regnera*. Zorobabel ne fut jamais Roi, ni même gouverneur de sa nation avec pouvoir absolu. JESUS-CHRIST comme homme, ne regna point en ce monde sur les corps, ni sur les biens; mais en tant que Dieu, il ne cessa jamais de regner & sur les corps, & sur les biens, & sur les volontez. Il déclara lui-même qu'il étoit Roi, mais que son Royaume n'étoit pas de ce monde: *Regnum meum non est de hoc mundo* (k).

ψ. 6. SALVABITUR JUDA, ET ISRAEL HABITABIT CONFIDENTER. *Juda sera sauvé, & Israël habitera dans sa maison sans rien craindre*. Juda, & Israël réunis après le retour de la captivité, jouirent

(a) Grot. hic.
 (b) Chald. Ecce dies veniunt, & suscitabo David Messiam justum. וְיָקִים לְדָוִד מְשִׁיחַ דָּוִד צַדִּיק
 (c) Rabini in Bava-Batra. c. 5. Midras in Psal. xx. Echa Rabba in Thren. 1. 16. Kimchi. Abarban. Beresch. Rabb. in Genes. xxv. 6. Vide Raimund. Martin. Pugio. fidei parte 2. cap. 11. Calcu. his. Boch. de animal. part. 1. l. 2. c. 17.

תְּקִימוֹתַי לְדָוִד צַדִּיק מְשִׁיחַ
 (e) Ἀπὸ τῆς ῥίζης τοῦ Δαυὶδ ἀναστήσει Ἰσραὴλ.
 (f) Vide Zach. lli. 8. & vi. 2. Ecco vir, oriens nomen eius.
 (g) Isai. lv. 2.
 (h) Isai. xi. 1.
 (i) Jerem. xxxiii. 15.
 (k) Joan. xviii. 36.

7. *Propter hoc ecce dies veniunt, dicit Dominus, & non dicent ultra: Vivit Dominus, qui eduxit filios Israël de terra Ægypti.*

7. C'est pourquoi le tems vient, dit le Seigneur, qu'on ne dira plus: Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Égypte;

COMMENTAIRE.

dans leur terre d'un ombre de paix, souvent interrompuë, & de courte durée; mais qui ne laissoit pas de figurer la paix véritable que le Fils de Dieu a fait annoncer aux hommes à sa naissance: *In terra pax hominibus (a)*; la paix, & la réconciliation qu'il a faite de l'homme avec Dieu son Pere: *(b) Ipse pax nostra*; enfin la paix, & le salut qu'il procure au monde par sa mort, en qualité de Prince de paix: *Princeps pacis (c)*.

ET HOC EST NOMEN QUOD VOCABUNT EUM: DOMINUS JUSTUS NOSTER. *Et voici le nom qu'ils donneront à ce Roi: Le Seigneur qui est notre justice; en Hébreu (d): Jéhovah zédékénu. JESUS-CHRIST est Jéhovah, vrai Dieu, en qui réside toute la plénitude de la Divinité réellement, & véritablement: In ipso inhabitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter (e). C'est lui qui est notre justice, notre sanctification, notre salut; il nous rend justes par la grace; il a effacé la sentence de mort qui étoit contre nous (f), il l'a attachée à la Croix, & l'a portée comme en triomphe; il a détruit l'empire du péché, & nous a ouvert les fontaines de la justification dans les Sacremens qu'il a laissez à son Eglise, & dans les exemples de vertu qu'il nous a si divinement montrez & par ses paroles, & par ses exemples. Les Septante (g): Et voici le nom qu'il lui donnera: Le Seigneur Josédéch. Ce dernier terme est composé du nom de Ja, ou Jéhovah, le Seigneur, & zédéch, la justice. Le Syriaque dans Théodoret: On l'appellera: Seigneur, justifiez-nous. Le Caldéen: Voici le nom qu'on lui donnera: De son tems nous serons justifiez devant le Seigneur. Grotius détruit cette prophétie, & en détourne le sens, en l'expliquant des Juifs: Voici le nom qu'on donnera au peuple d'Israël: Le Seigneur est notre justice. Il faudroit dire: Le Seigneur est sa justice: Mais cet Auteur ne s'embarasse pas de cela. Les expressions les plus claires ne le touchent point; il est souvent plus contraire aux prophéties qui ont été expliquées du Messie par toute l'antiquité, que les Juifs eux-mêmes. On doit le lire avec beaucoup de précaution, si l'on ne veut s'exposer à de fâcheux doutes sur ces matières.*

ψ. 7. NON DICETUR ULTRA: VIVIT DOMINUS QUI EDU-

(a) Luc. II. 14.

(b) Ephes. II. 14.

(c) Isai. IX. 6.

(d) יהוה צדקנו

(e) Coloss. II. 9.

(f) Coloss. II. 14. *Delens quod adversus nos*

erat chirographum decreti quod erat contrarium nobis, & ipsum tulit de medio, affigens illud cruci.

(g) τὸ τοῦ ὀνόματός τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ.

8. *Sed: Vivit Dominus, qui eduxit, & adduxit semen domus Israël de terra aquilonis, & de cunctis terris, ad quas eieceram eos illuc: & habitabunt in terra sua.*

9. *Ad Prophetas: Contritum est cor meum in medio mei, contremuerunt omnia ossa mea: factus sum quasi vir ebrius, & quasi homo madidus à vino à facie Domini, & à facie verborum sanctorum ejus.*

10. *Quia adulteris repleta est terra, quia à facie maledictionis luxit terra, arefacta sunt arva deserti: factus est cursus eorum malus, & fortitudo eorum dissimilis.*

8. Mais: Vive le Seigneur qui a tiré, & qui a ramené les enfans de la maison d'Israël de la terre d'aquilon, & de tous les pays où je les avois chassés, afin qu'ils habitassent de nouveau dans leurs terres.

9. *Paroles adressées aux prétendus Prophètes: Mon cœur s'est brisé dans moi-même, tous mes os ont été ébranlés. Je suis devenu comme un homme yvre, comme un homme rempli de vin, en contemplant la face du Seigneur, & considérant ses paroles saintes.*

10. Car la terre est remplie d'adultères; la terre pleure, à cause des blasphèmes qu'on y entend; les champs du désert sont devenus tout secs. Ils ont couru pour faire le mal, & toute leur puissance n'a servi qu'à l'injustice.

COMMENTAIRE.

XIT SEMEN ISRAEL DE ÆGYPTO. *Le tems vient qu'on ne dira plus: Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Egypte; mais: Vive le Seigneur, qui les a délivrés de la captivité de Babylone.* On a déjà vû ces paroles au Chapitre xvi. 14. 15. Je veux vous délivrer d'une manière si éclatante, & avec des circonstances si merveilleuses, de votre captivité de Babylone, qu'on oubliera les merveilles opérées à la sortie d'Egypte, & qu'on ne pensera plus qu'à ce nouveau bienfait. Mais cette délivrance de Babylone, toute éclatante qu'elle ait été, n'a pourtant jamais égalé celle d'Egypte; & la manière pompeuse, & sublime dont les Prophètes la dépeignent, prouvent assez qu'ils avoient en vûe un objet plus grand, & plus important; c'est la Rédemption du genre humain de la servitude de l'enfer, & du péché, que JESUS-CHRIST nous a procurée par sa mort. C'est cette délivrance qui a effacé non-seulement les merveilles de la sortie d'Egypte; mais aussi celles de la délivrance de Babylone. Ces deux célèbres événemens n'étoient que de foibles images, & des symboles assez imparfaits de celle dont nous parlons. Les Septante ont omis les versets 7. & 8. & ils joignent à la fin du sixième ce qui fait le commencement du huitième. Ils lisent: *Son nom sera le Seigneur Josedech, dans les Prophètes.* Mais la Vulgate est conforme au Texte Hébreu, & fait un très-bon sens.

✧ 9. AD PROPHETAS: CONTRITUM EST COR MEUM. *Paroles adressées aux Prophètes, ou contre les Prophètes: Mon cœur est brisé dans moi-même.* Voici un discours nouveau prononcé contre les faux Prophètes de Juda. Il vient ensuite contre les Prêtres qui étoient joints à eux, & qui les appuyoient de leur crédit parmi le peuple. Jérémie déclare qu'à la vûe des maux dont ils sont menacés, il est dans un trouble, & une agitation pareille à celle d'un homme, à qui le vin a ôté la raison.

✧ 10. ADULTERIS REPLETA EST TERRA. *La terre est remplie*

II. *Propheta nanque, & Sacerdos polluti sunt: & in domo mea inveni malum sorian, ait Dominus.*

II. Car le Prophète, & le Prêtre se sont corrompus, & j'ai trouvé le mal dans ma maison, dit le Seigneur.

C O M M E N T A I R E.

d'adultères; d'hommes corrompus, de faux Prophètes, qui déshonorent la parole de Dieu par leurs mensonges; ou d'Israélites idolâtres. L'idolâtrie est souvent exprimée par le mot de fornication, ou d'adultère.

A FACIE MALEDICTIONIS. *La terre pleure, à cause des blasphèmes qu'on y entend; à cause de la hardiesse impie qu'ont les faux Prophètes de blasphémer le nom de Dieu, en disant qu'il leur parle, & qu'il les envoie, quoiqu'il n'ait aucune part à leur mission, ni à leurs prétendues révélations (a). Autrement: La terre est dans l'affliction, dans la désolation, à cause des malédictions que le Seigneur a prononcées contre elle, & que les méchans lui ont attirées par leurs crimes.*

AREFACTA SUNT ARVA DESERTI. *Les champs du désert sont devenus tout secs. Ces champs qu'on ne cultive pas, & qu'on réserve pour les pâturages des animaux de service, & des autres animaux domestiques, sont tous desséchés, & on n'y trouve plus d'herbes; parce que le Seigneur y a répandu sa malédiction. Les pluies n'ont point tombé à leur ordinaire. Les champs du désert, sont opposés aux campagnes cultivées & labourées.*

FACTUS EST CURSUS EORUM MALUS, ET FORTITUDO EORUM DISSIMILIS. *Ils ont couru pour faire le mal, & toute leur puissance n'a servi qu'à l'injustice. L'Hébreu à la lettre (b): Leur course a été au mal, & leur force à ce qui n'est point droit. Ou bien: Leur penchant ne tend qu'au mal, & leur force n'est point droite, ou n'est pas de même; n'est pas ce qu'elle devrait être; elle n'est point employée à protéger l'innocent, à soutenir la vérité. Enfin on peut traduire: Leur course, ou leur violence fera leur malheur, & leur force ne se soutiendra point. Ils succomberont enfin, & ils périront.*

ψ. II. IN DOMO MEA INVENI MALUM. *J'ai trouvé le mal dans ma maison. Ils ont placé leurs Idoles jusques dans mon Temple (c). Mes Prêtres ont été les plus relâchés, & les plus foibles à soutenir mes intérêts; ils se sont rangés du parti de mes ennemis. C'est par ma maison que je*

(a) 70. אֲשֶׁר יִשְׁמָעֵל מִפִּי הַנְּבִיאִים וְהַכֹּהֲנִים וְהָעָם
 Heb. הפנו אלה אבלה הארץ

(b) ותחו פרוצתם רעה וגבורתם לא כן

70. Ἐγένετο ὁ δόξμας αὐτῶν σονηρος, καὶ ἡ ἰσχυρὴ αὐτῶν καὶ ἰσῶς.

(c) 4. Reg. XXIII. 7. Jerem. VII. 30.

commenceraï

12. *Idcirco via eorum erit quasi lubricum in tenebris : impellentur enim, & corruent in ea : afferam enim super eos mala, annum visitationis eorum, ait Dominus.*

13. *Et in Prophetis Samaria vidi fatuitatem : prophetabant in Baal, & decipiebant populum meum Israël.*

14. *Et in Prophetis Jerusalem vidi similitudinem adulterantium, & iter mendacii : & confortaverunt manus pessimorum, ut non converteretur unusquisque à malitia sua : facti sunt mihi omnes ut Sodoma, & habitatores ejus quasi Gomorrha.*

12. C'est pourquoi leur voye sera comme un chemin glissant dans les ténèbres. Car on les poussera avec effort, & ils tomberont tous ensemble, parce que je les accablerai de maux, au tems que je les visiterai dans ma colère, dit le Seigneur.

13. J'ai vû l'extravagance dans les Prophètes de Samarie. Ils prophétisoient au nom de Baal, & ils séduisoient mon peuple d'Israël.

14. Mais j'ai vû les Prophètes de Jérusalem semblables à des adultères, j'ai vû parmi eux la voye du mensonge. Ils ont fortifié les mains des méchans, pour empêcher que les hommes ne se convertissent du dérèglement de leur vie. Ils sont devenus devant mes yeux comme Sodome, & les habitans de Jérusalem comme Gomorrhe.

COMMENTAIRE.

commencerai la vengeance (a). Le Prêtre, & le faux Prophète sont également corrompus : *Propheta, & Sacerdos polluti sunt.* Ou, suivant l'Hébreu (b) : *Ils sont hypocrites*; ils déguisent la vérité, sous une légère apparence de Religion, ils trompent les peuples par leurs mensonges, & leurs fausses prophéties.

ψ. 13. IN PROPHETIS SAMARIÆ VIDI FATUITATEM. . . .
 (ψ. 14.) ET IN PROPHETIS JERUSALEM VIDI SIMILITUDINEM ADULTERANTIUM. *J'ai vû de l'extravagance dans les Prophètes de Samarie : Mais j'ai vû les Prophètes de Jérusalem semblables à des adultères.* Il n'y avoit point alors de Prophètes à Samarie, ni vrais, ni faux. Cette ville étoit ruinée il y avoit long-tems. Mais il parle des anciens faux Prophètes, qui y étoient sous les Rois d'Israël. Ces Prophètes tout corrompus qu'ils étoient, l'étoient beaucoup moins que ceux de Jérusalem. Les premiers étoient des extravagans, qui au moins n'abusoient pas de la sainteté de mon nom, pour donner du crédit à leurs prophéties. Ils étoient adorateurs déclarés de Baal, & prophétisoient au nom de cette fausse Divinité. Il falloit avoir perdu l'esprit, pour s'y laisser prendre. Mais ici ce sont des Prophètes qui prophétisent en mon nom, qui professent à l'extérieur ma Religion sainte, qui sont approuvez, & appuyez par les Chefs de la nation, & par les Prêtres. Qui n'y seroit trompé? Ils sont cause que ce peuple persévère dans le mal : *Confirmaverunt manus pessimorum, ut non*

(a) *Ezech. ix. 6. A sanctuario meo incipite.*

(b) *גם נביא גם כהן חנפו Chald. Suffurati sunt vias suas.*

15. *Propterea hæc dicit Dominus exercituum ad Prophetas: Ecce ego cibabo eos absinthio, & potabo eos felle: à Prophetis enim Jerusalem egressa est pollutio super omnem terram.*

16. *Hæc dicit Dominus exercituum: Nolite audire verba Prophetarum, qui prophetant vobis, & decipiunt vos: visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini.*

17. *Dicunt his, qui blasphemant me: Locutus est Dominus: Pax erit vobis: & omni qui ambulat in pravitate cordis sui, dixerunt: Non veniet super vos malum.*

18. *Quis enim affuit in consilio Domini, & vidit, & audivit sermonem ejus: quis consideravit verbum illius, & audivit?*

15. C'est pourquoy voici ce que le Seigneur des armées dit aux Prophètes: Je les nourrirai d'absynthe, & je les abreuverai de fiel, parce que la corruption s'est répandue des Prophètes de Jérusalem sur toute la terre.

16. Voici ce que dit le Seigneur des armées: N'écoutez point les paroles des Prophètes qui vous prophétisent, & qui vous trompent. Ils publient les visions de leur cœur, & non ce qu'ils ont appris de la bouche du Seigneur.

17. Ils disent à ceux qui me blasphèment: Le Seigneur l'a dit: vous aurez la paix; & à tous ceux qui marchent dans la corruption de leur cœur: Il ne vous arrivera point de mal.

18. Mais qui d'entr'eux a assisté au conseil de Dieu, qui l'a vû, & qui a entendu ce qu'il a dit?

COMMENTAIRE.

converteretur unusquisque à malitia sua; & que personne ne pense à se convertir. Ils détruisent même les prédictions des vrais Prophètes, en publiant des choses toutes opposées.

ψ. 15. CIBABO EOS ABSINTHIO, ET POTABO EOS FELLE. *Je les nourrirai d'absynthe, & je les abreuverai de fiel.* Manière de parler figurée, pour dire: Je leur ferai souffrir toute sorte de maux. Faire boire, ou abreuver, signifie ordinairement châtier rigoureusement. On ne peut rien donner à boire de plus mauvais que du fiel. L'Hébreu (a): *Je les nourrirai de laana, & je leur donnerai à boire de l'eau de rosch.* On ne fait pas exactement la signification des termes du passage: mais on convient qu'ils marquent quelque chose d'une amertume mortelle (b). Les Septante (c). *Je les nourrirai de douleur, & je les abreuverai d'eau amère.*

ψ. 17. DICUNT HIS QUI BLASPHEMANT ME: LOCUTUS EST DOMINUS: PAX ERIT VOBIS. *Ils disent à ceux qui me blasphèment: Le Seigneur l'a dit: Vous aurez la paix.* L'Hébreu (d): *Ils disent à ceux qui me méprisent, ou qui m'outragent: Le Seigneur a parlé; vous aurez la paix, vous jouirez de toutes sortes de prospérité; ne craignez rien.*

(a) הָנְנוּ סֹאכֹּוֹל אוֹחַם לַעֲנָה וְחִשְׁקָהּ ׀ מִי רֹאשׁ

(b) Voyez ci-devant Ch. ix. 15.

(c) ἴδι ἐν ἡμέρῃ ψαμίζω αὐτοὺς αἰθέρας, καὶ

αὐτοὺς ἐπιπέσει ὕδατος ἰσχυροῦ.

(d) אִמְרֵיהֶם אִמְרוּ לְמַנְצֵוֹ דְּבַר יְהוָה ׀: שְׁלוֹם וְהוֹיָה לָכֶם

19. *Ecce turbo Dominica indignationis egredietur, & tempestas erumpens super caput impiorum veniet.*

20. *Non revertetur furor Domini, usque dum faciat, & usque dum compleat cogitationem cordis sui: in novissimis diebus intelligetis consilium ejus.*

21. *Non mittebam Prophetas, & ipsi currebant: non loquar ad eos, & ipsi prophetabant.*

22. *Si stetissent in consilio meo, & nota fecissent verba mea populo meo, avertissem usque eos à via sua mala, & à cogitationibus suis pessimis.*

19. Le tourbillon de la colère du Seigneur va éclater sur la tête des impies; & la tempête après avoir rompu la nuée, tombera sur eux.

20. La fureur du Seigneur ne se relâchera point, jusqu'à ce qu'elle exécute, & qu'elle accomplisse toutes les pensées de son cœur. Vous comprendrez enfin quel aura été son dessein sur vous.

21. Je n'envoyois point ces Prophètes, & ils couroient d'eux-mêmes. Je ne leur parlois point, & ils prophétisoient de leur tête.

22. S'ils avoient assisté à mes conseils, & qu'ils eussent fait connoître mes paroles à mon peuple, je les aurois retirés de leur mauvaise voye, & du dérèglement de leurs pensées.

COMMENTAIRE.

On peut aussi traduire avec les Septante (a): *Ils disent à ceux qui rejettent avec mépris la parole du Seigneur: Vous aurez la paix.* Comparez à ceci les Chapitres VI. 14. & VIII. 11. Dicentes: Pax, pax, cum non esset pax. Ezech. XIII. 10. &c.

ψ. 18. *QUIS AFFUIT IN CONSILIO DOMINI? Qui d'entre eux a assisté au conseil de Dieu?* Les Septante (b): *Qui a assisté en la présence du Seigneur, ou en la subsistance du Seigneur: au lieu où il est à présent, où il manifeste sa majesté; Symmaque, au discours du Seigneur; Aquila, au secret?* Et c'est ce dernier sens que suivent la plupart des Interprètes. Qui de vous, ô faux Prophètes, peut se vanter d'avoir pénétré les secrets, & les desseins du Seigneur? Je vais vous les découvrir moi. Sa fureur éclatera contre vous d'une terrible manière. Ce sera alors que vous comprendrez ses secrets, & que vous pénétrerez ses desseins: (ψ. 20.) *In novissimis diebus intelligetis consilium ejus.*

ψ. 22. *SI STETISSENT IN CONSILIO MEO, ... AVERTISSEM UTIQUE EOS A VIA SUA MALA.* S'ils avoient assisté à mes conseils, je les aurois retirés de leur mauvaise voye. S'ils avoient eu l'avantage de pénétrer mes desseins, & d'entrer dans mes secrets; (dans l'Original (c), ce sont les mêmes termes qu'on a expliqués au ψ. 18.) ils ne seroient pas aussi déréglez qu'ils le sont; je les aurois tirés de leurs crimes, je n'aurois pas permis que mon peuple fût exposé au scandale, en voyant

(a) Ἐγχεσθαι τῶς ἀπειθεῖσιν ἡ λέγων κυ-
αἰε: αἰρήνη ἕσται ὑμῖν.

(b) תיב עמך ה' אלהיך ואתה עמך ויהיה
בסוד ויהיה

(c) אב עמך במידו
K k ij

23. *Putasne Deus è vicino ego sum, dicit Dominus, & non Deus de longè?*
 24. *Si occultabitur vir in absconditis: & ego non videbo eum, dicit Dominus? Numquid non cœlum, & terram ego impleo, dicit Dominus?*

23. Ne suis-je Dieu que de près, dit le Seigneur, ne le suis-je pas aussi de loin?
 24. Celui qui se cache, se déroba-t'il à moi, & ne le vois-je point, dit le Seigneur? N'est-ce pas moi qui remplis le Ciel & la terre, dit le Seigneur?

C O M M E N T A I R E.

d'aussi méchans hommes employez au ministère de la prophétie, & chargez d'annoncer ma parole aux peuples; je les aurois choisis meilleurs, ou du moins je les aurois rendus moins mauvais. L'Hébreu (a), les Septante (b), le Caldéen, toutes les autres Versions, & même quelques Editions Latines (c) portent: *Avertissent utique eos*, au lieu d'*avertissem*. S'ils eussent entré dans mon conseil, ils auroient sans doute détourné mon peuple de leur mauvaise voie, ils les auroient éloignéz du mal, au lieu de les y porter, ou de les y entretenir. On pourroit croire qu'*avertissem* seroit une faute de Copiste dans la Vulgate, si saint Jérôme ne l'avoit lû de même dans son Commentaire, & si on ne le trouvoit ainsi dans les Manuscrits, & dans presque tous les imprimez. Au reste l'une, & l'autre manière de lire fait un fort bon sens.

¶. 23. PUTASNE DEUS DE VICINO EGO SUM; ET NON DEUS DE LONGE? *Ne suis-je un Dieu que de près? Ne le suis-je pas aussi de loin?* Croyez-vous que ma puissance ne s'étend que sur ce qui est près de moi, & non pas sur ce qui en paroît plus éloigné? N'ai-je pas les bras assez longs pour vous saisir, & pour vous faire sentir le poids de ma colère? Espérez-vous par la fuite éviter ma rencontre, vous soustraire à mon pouvoir? Ou bien: Suis-je donc un Dieu borné, qui ne vöye que ce qui est sous mes yeux, & près de moi? Ne portai-je pas ma vûe dans tous les tems, & dans tous les lieux? Autrement: Suis-je un Dieu de deux jours, (d) comme vos Idoles? Ne suis-je pas de toute éternité, & avant tous les siècles? Enfin: Suis-je un Dieu staisé à pénétrer? Croyez-vous pouvoir entrer dans mes desseins, & découvrir mes secrets si aisément? Tous ces sens n'ont rien d'incompatible avec le Texte, & la suite du discours. Les Septante, & Théodotion traduisent l'Hébreu (a) par: *Je suis un Dieu prochain, & non un Dieu éloigné* (f). Je suis par tout, je remplis tout par l'immense étendue de ma présence. Le verset suivant favorise cette explication.

¶. 24. NUMQUID NON COELUM, ET TERRAM EGO IM-

(a) וישמעו דברי את עמי וישבנו
 מדרגם הרע
 (b) και ἢ λαὸν με ἀναστρέψουσιν ἀπὸ τῶν ποταμῶν ἐπιπορευμάτων ἑαυτῶν.
 (c) Ita Edit. Complut. Regia. & Parisin. Mich. & Gouy.
 (d) Voyez une semblable expression dans Job.

xx. 5. suiv. l'Hébreu. *Exultatio impiorum de propinquo* (sens brevis.)
 (e) ואלהו סקרוב אנו ולא אלהים מרחק.
 70. Ἐὖς ἐγγύς ἐγὼ εἰμι, & ἄχιστος πρὸς πάντας.
 (f) Comparez Job. xxxv. 3. & Psal. xxxv.

25. *Andivi quæ dixerunt Propheta, prophetantes in nomine meo mendacium, atque dicentes: Somniavi, somniavi.*

26. *Usquequò istud est in corde Prophetarum vaticinantium mendacium, & prophetantium seductiones cordis sui:*

27. *Qui volunt facere ut obliviscatur populus meus nominis mei propter somnia eorum, quæ narrat unusquisque ad proximum suum: sicut obliti sunt patres eorum nominis mei propter Baal?*

28. *Propheta, qui habet somnium, narret somnium: & qui habet sermonem meum, loquatur sermonem meum verè: quid paleis ad triticum, dicit Dominus?*

25. J'ai entendu ce qu'ont dit ces Prophètes qui prophétisent le mensonge en mon nom, en disant: J'ai songé, j'ai songé.

26. Jusques à quand cette *imagination* sera-t'elle dans le cœur des Prophètes qui prophétisent le mensonge, & dont les prophéties ne sont que les séductions de leur cœur;

27. Qui veulent faire que mon peuple oublie mon nom, à cause de leurs songes qu'ils débitent à quiconque les consulte, comme leurs peres ont oublié mon nom, à cause de Baal?

28. Que le Prophète qui a un songe, raconte son songe. Que celui qui a entendu ma parole, annonce ma parole dans la vérité. Qu'y a-t'il de commun entre la paille & le bled, dit le Seigneur?

COMMENTAIRE.

PLEO? *N'est-ce pas moi qui remplis le Ciel, & la terre? N'ai-je pas vû vos fourberies, & vos mensonges? Avez-vous crû vous dérober à ma connoissance, ou vous soustraire à mon pouvoir? Dieu est par tout, dit un Ancien (a), parce qu'il n'est nulle part. S'il étoit renfermé dans un lieu, il ne seroit pas en tout lieu.*

¶ 26. USQUEQUO ISTUD EST IN CORDE PROPHETARUM? *Jusqu'à quand cette imagination sera-t'elle dans le cœur des Prophètes? Jusqu'à quand les faux Prophètes seront-ils dans la fausse persuasion, que je ne découvre par leurs mensonges, & leur hypocrisie? Ou plutôt: Jusqu'à quand feront-ils dans l'habitude de séduire mon peuple, & de se tromper eux-mêmes?*

¶ 27. SICUT OBLITI SUNT PATRES EORUM NOMINIS MEI, PROPTER BAAL. *Qui veulent que mon peuple oublie mon nom, à cause de leurs songes, comme leurs peres l'ont oublié, à cause de Baal. Qui veulent ruiner la Religion dans Juda par leurs fausses prophéties, comme les faux Prophètes de Samarie l'ont ruinée dans Israël, en y autorisant le culte de Baal, & en prophétisant en son nom. Il appelle ces Prophètes de Samarie les peres de ceux de Juda, leurs maîtres, leurs modèles, leurs avant-coureurs.*

¶ 28. PROPHETA QUI HABET SOMNIUM, NARRET SOM-

(a) Porphyr. libel. de occasson. ο' θς πανταχ' εν εδ' αυτ'.

29. Numquid non verba mea sunt quasi ignis, dicit Dominus, & quasi malleus conterens petram?

30. Propterea ecce ego ad Prophetas, ait Dominus, qui furantur verba mea unusquisque à proximo suo.

29. Mes paroles ne sont-elles pas comme un feu, dit le Seigneur, & comme un marteau qui brise la pierre?

30. C'est pourquoi je viens aux Prophètes, dit le Seigneur, qui dérobent mes paroles chacun à leurs frères.

COMMENTAIRE.

NIUM. *Que le Prophète qui a un songe, raconte son songe.* Qu'il le propose à ceux qui sont véritablement inspirez, afin qu'ils jugent si c'est un songe envoyé de Dieu; qu'il ne donne pas de simples songes, des imaginations creuses, pour de vraies prophéties, afin qu'on discerne la paille du bon grain, & qu'on ne confonde pas les révélations véritables, avec les erreurs d'un esprit blessé: *Quid paleis ad triticum?* C'est ainsi que dans les premiers tems du Christianisme, où les songes, & les révélations surnaturelles étoient fréquentes, saint Paul, pour empêcher qu'on n'y fût trompé, vouloit que deux, ou trois Prophètes exposassent leurs visions, & que les autres en jugeassent (a): *Propheta duo, aut tres dicant, & caeteri dijudicent.*

¶ 29. VERBA MEA QUASI IGNIS, ET QUASI MALLEUS CONTERENS PETRAM? *Mes paroles ne sont-elles pas comme du feu, & comme un marteau qui brise la pierre?* La vraie marque qui fait reconnoître ma parole, est une ardeur semblable au feu qu'elle allume dans le cœur de ceux qu'elle remplit; c'est une force capable de briser les cœurs les plus endurcis. Si vous étiez véritablement remplis de mon Esprit; si j'avois mis ma parole dans votre bouche, vous seriez tout de feu, tout pleins de zèle pour ma gloire; votre parole seroit comme un marteau qui brise les rochers; vous briseriez l'endurcissement de mon peuple; vous surmonteriez son obstination dans le mal. Jérémie rempli de l'Esprit-saint, disoit (b): La parole du Seigneur est dans mon cœur comme un feu dévorant, renfermé au dedans de mes os; je suis dans la défaillance, & je ne puis en soutenir la force. Saint Paul (c) compare la parole du Seigneur à une épée à deux tranchans, qui pénètre jusqu'au fond de l'ame, qui discerne le plus secret des pensées, & qui va jusqu'à la séparation de l'ame, & de l'esprit. Les Septante (d) en cet endroit, la comparent à une hache, ou un instrument qui coupe le rocher. L'Hébreu: *Un marteau qui met en pièces*, qui brise en plusieurs morceaux un rocher, & qui en fait sortir des étincelles.

¶ 30. QUI FURANTUR VERBA MEA UNUSQUISQUE A

(a) I. Cor. XIV. 29.

(b) Jerem. xx. 9. Factus est in corde meo quasi ignis exastuans, claususque in ossibus meis, & defeci ferre non sustinens.

(c) Heb. IV. 12. Virus est enim sermo Dei, & officax, & penetrabilior omni gladio ancipiti, &

pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus, compagum quoque ac medullarum, & discretor cogitationum, & intentionum cordis.

(d) οὗτὸς ὡς ἀίλακος κῆρυκος ἀίτησιν. Heb. כּפּוּשׁ וּפְצַץ סֶלֶק

31. *Ecce ego ad Prophetas, ait Dominus, qui assumunt linguas suas, & aiunt: Dicit Dominus.*

32. *Ecce ego ad Prophetas somniantes mendacium, ait Dominus, qui narrauerunt ea, & seduxerunt populum in mendacio suo, & in miraculis suis: cum ego non misissem eos, nec mandassem eis, qui nihil profuerunt populo huic, dicit Dominus.*

31. Je viens aux Prophètes, dit le Seigneur, qui prennent la liberté de parler, & de dire: Voici ce que dit le Seigneur.

32. Je viens aux Prophètes, dit le Seigneur, qui ont des visions de mensonge, qui les racontent à mon peuple, & qui les séduisent par leurs mensonges & par leurs miracles, quoique je ne les aye point envoyez, & que je ne leur aye donné aucun ordre, & qui n'ont aussi servi de rien à ce peuple, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

PROXIMO SUO. *Je viens aux Prophètes, qui dérobent mes paroles chacun à leurs frères.* Ils se décreditent l'un l'autre, & sont cause que le peuple ne sachant discerner le faux du vrai Prophète, s'accoutume à n'en plus croire aucun. Les vrais sont traitez comme les faux; & ceux-ci dérobent souvent l'autorité, & la créance qui n'étoient dûes qu'à ceux qui étoient véritablement envoyez de Dieu, en imitant leur manière de parler, & empruntant le nom du Seigneur, quoiqu'ils ne fussent rien moins qu'inspirez de son Esprit.

Ÿ. 31. QUI ASSUMUNT LINGUAS SUAS. *Qui prennent la liberté de parler en mon nom; qui se servent de leur langue pour proférer de fausses prophéties en mon nom.* C'est de ces gens dont parle David (a): *Quare tu enarras justitias meas, & assumis testamentum meum per os tuum?* Pourquoi racontez-vous mes justices, & osez-vous prononcer les paroles de mon alliance? On peut traduire l'Hébreu (b): *Les Prophètes qui éguisent, qui polissent, qui rendent douce, & glissante leur langue: comme ceux qui trempent dans l'huile la pointe de l'épée, ou du poignard dont ils veulent percer.* Ou plutôt: Ces Prophètes s'étudient à plaire à ceux à qui ils parlent; ils les flattent, & les attirent dans leur parti par des discours agréables, & insinuans, conformes à leurs inclinations, & au dérèglement de leur cœur.

Ÿ. 32. SEDUXERUNT POPULUM MEUM IN MIRACULIS SUIB. *Qui séduisent mon peuple par leurs miracles; par de fausses merveilles, dont ils frappent la vûe des ignorans; ou par leurs enchantemens, dont ils leur fascinent les yeux.* L'Hébreu est traduit assez diversement

(a) Psal. XLIX. 16.

(b) 70. חנביאים חלקים לשונם

Εκβαλλοιτας ομοφιλίας γλώσσας.

33. Si igitur interrogaverit te populus iste, vel Propheta, aut Sacerdos, dicens: Quod est onus Domini? dices ad eos: vos estis onus; projiciam quippe vos, dicit Dominus.

34. Et Propheta, & Sacerdos, & populus qui dicit: Onus Domini: visitabo super virum illum, & super domum ejus.

35. Hæc dicetis unusquisque ad proximum, & ad fratrem suum: Quid respondit Dominus, & quid locutus est Dominus?

33. Si donc ce peuple, ou un Prophète; ou un Prêtre vous interroge, & vous dit: Quel est le fardeau du Seigneur? Vous lui direz: C'est vous-mêmes qui êtes le fardeau, & je vous jetterai bien loin de moi, dit le Seigneur.

34. Si donc un Prophète, ou un Prêtre; ou quelqu'un du peuple vous fait cette demande: Quel est le fardeau du Seigneur? je visiterai dans ma colère cet homme, & sa maison.

35. Chacun de vous dira désormais à son prochain & à son frère: Qu'a répondu le Seigneur, qu'est-ce que le Seigneur a dit?

COMMENTAIRE.

(a) Qui séduisent mon peuple par leur mensonge, & par leur légèreté, leurs vaines prédictions, leur témérité (b), leurs erreurs (c), leurs fausses extases, (d) leurs flatteries. Toutes ces variétez ont leurs patrons, & leur fondement, & ne sont guères plus assurées l'une que l'autre.

ψ. 33. QUOD EST ONUS DOMINI? Si l'on vous demande, quel est le fardeau du Seigneur? Les Prophètes appellent ordinairement fardeau, (e) les prophéties fâcheuses. Quelquefois aussi on donne ce nom, mais plus rarement, aux prédictions en général. Les Juifs pour insulter Jérémie, venoient souvent lui demander: Hé bien, qu'y a-t'il de nouveau? Encore quelque fardeau, quelque prophétie funeste? Vous leur direz: C'est vous que cette prophétie regarde; c'est sur vous que ce fardeau tombera. Ou plutô: Si l'on vous demande: Y a-t'il quelque nouveau fardeau, quelque nouvelle prophétie? Répondez-leur: C'est vous-même qui êtes le fardeau du Seigneur; il est las de vous porter; il va vous jeter à terre: & vous briser: Vos estis onus; projiciam quippe vos, dicit Dominus. L'Hébreu à la lettre (f): Vous leur direz: Quel fardeau? Et je vous briserai par terre. Le Caldéen: Vous leur direz: Voici ce qu'elle porte la prophétie: Je vais vous rejeter, dit le Seigneur. Les Septante ont suivi le même sens que la Vulgate, & il paroît le plus naturel. Il y a un jeu de mots entre le fardeau, & la pro-

(a) ויחזיקו את עמי בשקר והם ובפחזיהם

(b) Ita Chald. Grot.

(c) 70. ἐν τοῖς πλανοῖς αὐτῶν.

(d) Anglic. Verf.

(e) Heb. פה משא ירוה 70. Sym. Theodot.

τί τὸ λῆμμα κυρίως; Assumptio Domini. Ἀρμα onus, seu pondus.

(f) פה משא ונששתו אתכם 70.

καὶ ἐρεῖς αὐτοῖς, ὑμεῖς ἐστέ τὸ λῆμμα, ῥαῖζα ὑμῶν.

phétie;

36. *Et onus Domini ultra non memorabitur: quia onus erit unicuique sermo suus: & pervertistis verba Dei viventis, Domini exercituum Dei nostri.*

37. *Hac dices ad Prophetam: Quid respondit tibi Dominus? & quid locutus est Dominus?*

38. *Si autem onus Domini dixistis: propter hoc hac dicit Dominus: Quia dixistis sermonem istum: Onus Domini: & misi ad vos, dicens: Nolite dicere: Onus Domini:*

39. *Propterea ecce ego tollam vos portans, & derelinquam vos, & civitatem quam dedi vobis: & patribus vestris, à facie mea.*

40. *Et dabo vos in opprobrium sempiternum, & in ignominiam aeternam, quae nunquam oblivione delebitur.*

36. Et on ne parlera plus du fardeau du Seigneur, car la parole de chacun fera son propre fardeau; parce que vous avez perverti les paroles du Dieu vivant, du Seigneur des armées notre Dieu.

37. Vous direz au Prophète: Qu'a répondu le Seigneur? Qu'est-ce que le Seigneur a dit?

38. Que si vous dites encore: La parole du Seigneur est pesante, je vous déclare, dit le Seigneur, que parce que vous avez dit: La parole du Seigneur est pesante, quoique je vous eusse envoyé dire: Ne dites point que la parole du Seigneur est pesante,

39. Je vous prendrai moi-même, & je vous emporterai comme un fardeau; & je vous abandonnerai, & je vous rejetterai loin de ma face, vous, & la ville que j'ai donnée à vos pères, & à vous.

40. Je vous couvrirai d'un opprobre qui ne finira point, & d'une éternelle ignominie, dont la mémoire ne s'effacera jamais.

COMMENTAIRE.

phétie; entre *massa* & *massa*, pris en divers sens, suivant l'Hébreu.

ψ. 35. HÆC DICETIS: QUID RESPONDIT DOMINUS? Vous direz: Qu'a répondu le Seigneur? Je vous apprendrai à changer de langage; vous aurez du respect pour les Prophètes. Quand je vous aurai châtiés, & humiliés; vous ne direz plus: Quel est le fardeau du Seigneur? Mais le Seigneur a-t'il parlé?

ψ. 36. QUIA ONUS ERIT UNICUIQUE SERMO SUUS. Car la parole de chacun fera son propre fardeau. Ou: Chacun de vous sentira le poids de ma main vengeresse, pour les discours insolens que vous avez prononcés. Vos discours deviendront votre fardeau, & la cause de vos châtimens.

ψ. 39. ECCE EGO TOLLAM VOS PORTANS, ET DERELINQUAM VOS. Je vous prendrai moi-même, & je vous emporterai comme un fardeau. Il fait toujours allusion au mot de fardeau, que les Juifs avoient si souvent reproché à Jérémie. Puisque contre ma défense, vous avez si souvent demandé à mes Prophètes, quel est le fardeau du Seigneur; le voici ce fardeau: Je vous chargerai sur moi, & je vous froisserai contre terre, comme un fardeau qui m'est insupportable. L'Hébreu (a): Voici

(a) לכן הנני ונשותי אתכם נשא ונשתי | οὐ μὰς.
 אהבם Διὸ τὸτο, ἰδὲ ἐγὼ λαμβάνω, κείρας-

que je vous porte comme un fardeau, & je vous jette contre terre. Selon la ponctuation des Massorètes (a), il faudroit traduire : *Je vous oublierai d'un entier oubli, & je vous rejetterai, &c.* Le Caldéen : *Je vous abandonnerai, & je vous rejetterai.* Mais la traduction qui a été suivie par les Septante, & par la Vulgate, paroît la meilleure.



C H A P I T R E X X I V .

Vision de deux paniers, l'un plein de bonnes figes, & l'autre plein de mauvaises figes. Le premier marquoit les Juifs emmenez captifs avec Jéchonias; & le second ceux qui étoient demeurez en Judée avec Sédécias.

ψ. 1. *Q* Stendit mihi Dominus, & ecce duo calathi pleni ficis, positi ante Templum Domini, postquam transfuit Nabuchodonosor Rex Babylonis Jechoniam filium Joakim Regem Juda, & Principes ejus, & fabrum, & inclusorem, de Jerusalem, & adduxit eos in Babylonem.

ψ. 1. **L** E Seigneur me fit voir un jour une vision. Il y avoit devant le Temple du Seigneur deux paniers pleins de figes. Et ceci arriva depuis que Nabuchodonosor Roi de Babylone eut transféré Jéchonias qui étoit fils de Joakim Roi de Juda, avec les Princes, les architectes & les ingénieurs, & qu'il les eut emmenez de Jérusalem à Babylone.

C O M M E N T A I R E .

ψ. 1. **E** CCE DUO CALATHI PLENI FICIS, POSITI ANTE TEMPLUM DOMINI. *Il y avoit devant le Temple du Seigneur deux paniers pleins de figes.* Cette vision arriva après le transport de Jéchonias, & sous le regne de Sédécias, dernier Roi de Juda. On plaignoit Jéchonias, qui avoit été transporté à Babylone avec les principaux de la Ville & de la Cour; parce que l'on savoit que Nabuchodonosor tenoit ce Prince dans les liens, & dans un état peu convenable à sa dignité, & à sa naissance. Le Seigneur fait voir en esprit à Jérémie deux paniers de figes à la porte du Temple, comme ces vases dans lesquels on présentoit au Seigneur les prémices des fruits. Celui de ces paniers qui contenoit de bonnes figes, étoit la figure de Jéchonias, & de ceux qui étoient en captivité avec lui; & le panier rempli de mauvaises figes, représentoit Sédécias, qui regnoit alors, & le peuple qui étoit demeuré dans le pays,

(a) Ils lisent נשכח de *nascha* נשא oublier, au lieu de le tirer de *nasa* נשא porter.

2. *Calathus unus ficus bonas habebat nimis, ut solent ficus esse primi temporis : & calathus unus ficus habebat malas nimis, qua comedi non poterant, eò quòd essent mala.*

3. *Et dixit Dominus ad me : Quid tu vides, Jeremia? Et dixi : Ficus bonas, bonas valde ; & malas, malas valde, qua comedi non possunt, eò quòd sint mala.*

2. Dans l'un de ces paniers il y avoit d'excellentes figues, comme sont d'ordinaire les figues de la première saison : & dans l'autre il y avoit des figues très-méchantes, dont on ne pouvoit manger, parce qu'elles ne valoient rien.

3. Alors le Seigneur me dit : Que voyez-vous, Jérémie ? Je lui répondis ; Je voi des figues, dont les unes sont bonnes, & très-bonnes, & les autres sont méchantes, & très-méchantes ; & on n'en peut point manger, parce qu'elles ne valent rien.

C O M M E N T A I R E.

après l'enlèvement de Jéchonias. C'est ce que nous expliquerons ci-après dans un plus grand détail.

POSTQUAM TRANSTULIT FABRUM, ET INCLUSOREM DE JERUSALEM. *Après que Nabuchodonosor eut transféré les gens de métier, & les orfèvres ; à la lettre (a), les ouvriers en bois, ou en fer, & les enchasseurs.* Le premier terme est vague, & signifie toutes sortes d'ouvriers qui travaillent le bois, la pierre, & les métaux. Le second est encore plus inconnu ; il vient d'une racine qui signifie *fermer*. Ainsi on l'explique d'un *architecte*, qui bâtit des maisons, & qui ferme les villes de murailles ; ou d'un *orfèvre*, qui fait des anneaux & des cachets, & qui y enchasse des pierres précieuses ; métier autrefois fort honoré parmi les Barbares, selon la remarque de S. Jérôme (b). Enfin on l'explique d'un *ingénieur* habile à marquer un camp, & à conduire les travaux d'un siège, où l'on enferme la ville de tous côtez ; ou d'un *ferrurier*, qui fait des ferrures, des verroux, des barres pour les portes des villes. Le terme Hébreu signifie proprement *celui qui ferme* une porte. On a déjà vû les mêmes termes (c) sur le quatrième Livre des Rois, xxiv. 14. Les Caldéens ayant pris Jéchonias, voulurent réduire les Juifs au même état où les avoient autrefois mis les Philistins (d) ; ils leur ôtèrent les ouvriers en fer, les maréchaux, & autres, qui pouvoient leur fabriquer des armes, & ceux qui pouvoient faire des ferrures pour les portes des villes.

ψ. 2. UT SOLENT FICUS ESSE PRIMI TEMPORIS. *Comme sont d'ordinaire les figues de la première saison ; les figues précoces, nommées*

(a) אַחַת הַחֲרָס וְאַחַת הַמְסַגֵּר

(b) Hieron. hic. *Artifices inclusores auri atque gemmarum, qua ars apud Barbaras nationes pretiosissima est.*

(c) 4. Reg. xxiv. 14. *Omnem artificem, &*

clusorem.

(d) 1. Reg. xliii. 19. *Porro faber ferrarius non inveniebatur in omni terra Israël: caverant enim Philistim ne forte facerent Hebraei gladium, aut lanceam.*

4. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

5. *Hac dicit Dominus, Deus Israël: Sicut ficus ha bona: sic cognoscam transmigrationem Juda quam emisi de loco isto in terram Chaldaeorum, in bonum.*

4. Le Seigneur me parla ensuite, & me dit :

5. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Comme ces figues que vous voyez sont très-bonnes : ainsi je traiterai bien ceux que j'ai envoyez hors de ce lieu, & qui ont été transférez de Juda, dans le pays des Caldéens.

COMMENTAIRE.

en Hébreu *bécorah*, qui ayant poussé leur fruit dès l'automne, le conservent pendant tout l'hyver, & le produisent mûr au commencement du printems, dans la saison où les autres figues commencent seulement à se montrer. Ces sortes de figues étoient fort estimées, comme on le voit par plus d'un endroit de l'Écriture (a).

¶ 5. SICUT FICUS HÆ BONÆ, SIC COGNOSCAM TRANSMIGRATIONEM JUDA. *Comme ces figues sont très-bonnes, je traiterai bien ceux qui ont été transférez de Juda; à la lettre (b), je connoîtrai la transmigration de Juda; je prendrai connoissance de ce qui les regarde; je ne les délaisserai point comme des personnes indifférentes & étrangères; j'en aurai soin comme de gens à moi, que je connois, à qui je m'intéresse. Connoître, se prend souvent pour faire du bien, témoigner de l'estime & de la bonté (c). Quant à l'exécution de ces promesses, nous savons qu'après la mort de Nabuchodonosor, Evilmérôdach tira Jéchonias de prison, & le mit en honneur dans sa Cour (d). Daniel & ses compagnons furent comblez de gloire, & élevez à de hauts emplois, dans la Cour de Nabuchodonosor (e). Zorobabel fils de Salathiel, & petit fils de Jéchonias, revint de la Captivité, & fut à la tête de sa Tribu. Les autres Juifs captifs éloignez de Babylone, avoient au milieu d'eux Ezéchiel, que Dieu remplit de son Esprit. Enfin on peut juger par l'histoire de Susanne, que ces Juifs emmenez avec Jéchonias, étoient traittez assez doucement par les Caldéens. Ils avoient des Juges de leur nation; ils jouissoient de la liberté d'observer leurs Loix; ils étoient bien établis; ils avoient des maisons & des jardins (f). Mais la condition des Juifs emmenez captifs avec Sédécias, fut bien plus dure. On les regard*

(a) Mich VII. 1. *Præcoxus ficus desideravit anima mea. Vide & Is. XXVIII. 4. & Osee IX. 10.*

(b) כן אכיר את גלות יהודה

(c) Psal. I. 16. *Novit Dominus viam justorum.* XXXVI. 8. *Novit Dominus dies immaculorum.* LXXIII. 9. *Et nos non cognoscat amplius.* CXLIII.

3. *Quid est filius hominis quia reputas eum à &c.* Vide hic. Ps. 6.

(d) 4. Reg. XXV. 27. *Sublevavit Evilmerodach Rex Babylonis, anno quo regnare cæperat, caput Joachin Regis Juda de carcere.*

(e) Dan. II. 48.

(f) Jerem. XXIX. 5. *Edificate domos, & habitate; & plantate hortos, & comedite fructum eorum; accipite uxores, &c.*

6. Et ponam oculos meos super eos ad placandum, & reducam eos in terram hanc: & edificabo eos, & non destruam: & plantabo eos, & non evellam.

7. Et dabo eis cor ut sciant me, quia ego sum Dominus: & erunt mihi in populum, & ego ero eis in Deum, quia revertentur ad me in toto corde suo.

6. Je les regarderai d'un œil favorable, & je les ramènerai en ce pays; je les édifierai, & je ne les détruirai point; je les planterai, & je ne les arracherai point.

7. Je leur donnerai un cœur docile, afin qu'ils me connoissent, & qu'ils sachent que je suis le Seigneur. Ils feront mon peuple, & je serai leur Dieu, parce qu'ils retourneront à moi de tout leur cœur.

COMMENTAIRE.

da à Babylone comme des révoltez, & des criminels d'Etat; on n'eut pour eux aucune compassion. En un mot Dieu les désigne ici, & au Chap. xxix. 17. sous la figure de mauvaises figues, dont on ne peut manger, & dont on n'a que de l'horreur. Voyez le v. 8.

v. 6. **ÆDIFICABO EOS, ET NON DESTRUAM.** *Je les édifierai, & ne les détruirai point.* Je les ramènerai dans leur pays; ils y rétabliront leurs villes, & leurs anciennes demeures, & elles ne seront plus détruites à l'avenir. Il ne leur arrivera plus rien de pareil à cette captivité de Babylone. Mais, dira-t'on, la dernière disgrâce qui leur arriva sous les Romains, qui a duré si long-tems, qui dure encore, & qui ne finira qu'avec le monde; ce dernier malheur n'est-il pas beaucoup plus grand que le premier? Comment accorder cela avec les promesses que le Seigneur fait ici, & qu'il a déjà faites ci-devant au Chap. xxi i i. 4? Mais on peut répondre, 1°. Que la plupart des prophéties de l'ancien Testament, surtout celles des Prophètes qui ont écrit avant la captivité, se bornent au Messie, & ne regardent pas les Juifs, qui ne se sont pas convertis. 2°. Dans l'idée des Ecritures, & dans l'intention du Saint-Esprit, le vrai Judaïsme, & le Christianisme ne font qu'un peuple. Depuis JESUS-CHRIST, les promesses avantageuses faites au peuple Hébreu, regardent les Chrétiens. Les Juifs ne sont plus considérez que comme des étrangers. Les Disciples de JESUS-CHRIST sont les vrais héritiers des promesses. Ainsi pour vérifier ces prédictions de Jérémie, nous n'avons qu'à montrer que les Juifs depuis Cyrus, jusqu'au Sauveur, sont demeurés dans leur pays, sans en être chassés, ni arrachés, pour être conduits ailleurs; & que depuis JESUS-CHRIST, le vrai Israël, l'*Israël de Dieu*, les Chrétiens, non resserrés dans les bornes de la Judée, mais répandus dans toutes les parties du monde, suivant les prophéties, ont toujours subsisté; que l'Eglise fondée par JESUS-CHRIST sur le fondement des Prophètes & des Apôtres, n'a jamais été renversée; & par conséquent, que la promesse du Seigneur subsiste dans toute son étendue: *Je les ramènerai dans leur pays, je les édifierai, & ne les détruirai point; je les planterai, & ne les arracherai point.* 3°. Enfi si l'on n'est pas content de cette réponse,

8. *Et sicut ficus pessima, qua comedi non possunt, eo quod sint mala: hoc dicit Dominus, sic dabo Sedeciam Regem Juda, & Principes ejus, & reliquos de Jerusalem, qui remanserunt in urbe hac, & qui habitant in terra Egypti.*

9. *Et dabo eos in vexationem, afflictionemque omnibus Regnis terra, in opprobrium, & in parabolam, & in proverbium, & in maledictionem in universis locis, ad qua eieci eos.*

10. *Et mittam in eos gladium, & famem, & pestem; donec consumantur de terra, quam dedi eis, & patribus eorum.*

8. Et comme vous voyez ces méchantes figues, dont on ne peut manger, parce qu'elles ne valent rien: ainsi, dit le Seigneur, j'abandonnerai Sédécias Roi de Juda, ses Princes, & ceux qui sont restez de Jérusalem qui demeurent dans cette Ville, ou qui habitent dans la terre d'Egypte.

9. Je ferai qu'ils seront tourmentez, qu'ils seront affligez en tous les Royaumes de la terre, & qu'ils deviendront l'opprobre, le joiuet, la fable, & la malediction des hommes dans tous les lieux où je les aurai chassés.

10. J'enverrai contr'eux l'épée, la famine & la peste, jusqu'à ce qu'ils soient exterminés de la terre que je leur avois donnée, aussi bien qu'à leurs peres.

COMMENTAIRE.

qui me paroît fort solide, on peut dire que ces prédictions ne sont que conditionnelles, & sous l'hypothèse de la fidélité des Juifs; que ce peuple ayant manqué à ce qu'il devoit à Dieu, a été justement privé de l'effet de ces promesses.

ψ. 9. OMNIBUS REGNIS TERRÆ. *En tous les Royaumes de la terre.* Les Juifs qui attendirent que Nabuchodonosor vint assiéger Jérusalem sous Sédécias, voyant l'ennemi dans le pays, & n'ayant aucune espérance de lui échapper, se sauvèrent dans divers lieux, préférant cette fuite, & cet exil volontaire, aux misères de la guerre, & à une triste & fâcheuse captivité. L'Écriture ne nous a pas appris les particularitez de toutes ces fuites; mais les Prophètes nous les marquent assez, quand ce ne seroit que lorsqu'ils prédissent qu'Israël reviendra de toutes les parties du monde; de de-là la mer, de l'Égypte, de l'Assyrie, de de-là l'Euphrate; en un mot (a), *des quatre vents.*

(a) *Isai. XI. II. & Ezech. V. I. IO. II. Ezech. XXXVII. 9. Zach. II. VI. 5. 15.*



CHAPITRE XXV.

Reproches contre les Juifs indociles & endurcis. Les Caldéens, & les autres peuples leurs alliez qui ont affligé les Juifs, seront abreuveZ du calice de la colere de Dieu. Continuation des menaces contre ces peuples, & contre les Juifs.

ψ. 1. *Verbum, quod factum est ad Jeremiam de omni populo Juda, in anno quarto Joakim filii Josia Regis Juda, ipse est annus primus Nabuchodonosor Regis Babylonis :*

2. *Quod locutus est Jeremias Propheta ad omnem populum Juda, & ad universos habitatores Jerusalem, dicens :*

ψ. 1. **P** Arole qui fut adressée à Jérémie touchant tout le peuple de Juda, la quatrième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda, qui est la première année de Nabuchodonosor Roi de Babylone ;

2. Et que le Prophète Jérémie annonça à tout le peuple de Juda, & à tous les habitans de Jérusalem, en disant :

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **I** N ANNO QUARTO JOACHIM ; IPSE EST ANNUS PRIMUS NABUCHODONOSOR. *La quatrième année de Joachim, qui est la première année de Nabuchodonosor.* Ces deux années concourent ; la première de Nabuchodonosor sur les Caldéens, & la quatrième de Joachim sur Juda. Elles reviennent à l'an du monde 3397. & de la Période Julienne 4107. Cette première année de Nabuchodonosor n'est pas celle où il regna absolument, après la mort de son pere Nabopolassar ; mais celle où il fut associé à l'Empire (a), trois ans avant la mort de ce Prince. Cette même première année de Nabuchodonosor est marquée dans Daniel (b), comme revenant à la troisième de Joachim ; ce qui paroît contraire à ce que nous lisons ici : mais Daniel parle de la troisième de Joachim achevée ; & Jérémie de la quatrième de Nabuchodonosor commencée. Cette même année quatrième de Joachim (c), fut funeste à Jérusalem, par la venue de Nabuchodonosor, qui prit la ville, & le Roi Joachim, dans la résolution de l'envoyer enchaîné à Babylone : mais ayant changé de résolution, il le laissa dans son Royaume, sous

(a) Vide Usser. ad an. M. 3397. & 3399.

(b) Dan. 1. 1. Comparé avec Jerem. xxv. 1.

(c) L'an dn M. 3398. Voyez Usser.

3. *A tertio-decimo anno, Josia filii Ammon Regis Juda, usque ad diem hanc: iste tertius, & vicesimus annus; factum est verbum Domini ad me, & locutus sum ad vos de nocte consurgens, & loquens: & non audistis.*

4. *Et misit Dominus ad vos omnes servos suos Prophetas, consurgens diluculo, mittensque: & non audistis, neque inclinastis aures vestras ut audiretis,*

3. Depuis la treizième année de Josias fils d'Ammon Roi de Juda, jusqu'à ce jour, il s'est passé vingt-trois ans, & le Seigneur m'ayant fait entendre sa parole, je vous l'ai annoncée, & je vous ai parlé jour & nuit, & vous ne m'avez point écouté.

4. Et le Seigneur s'est hâté de vous envoyer tous ses Prophètes, ses serviteurs; & vous ne l'avez point écouté, & vous n'avez point soumis vos oreilles pour l'entendre,

C O M M E N T A I R E.

des conditions onéreuses, & se contenta d'enlever une bonne partie des vases de la Maison du Seigneur, & un nombre de captifs, tant du peuple, que des Princes de la Maison Royale, entre lesquels furent Daniel, Anania, Misaël, & Azarias. C'est de-là qu'Ussérius commence les soixante-dix ans de la fameuse captivité de Babylone (a), qui finit la première année de Cyrus, du Monde 3468. Ce Chapitre est un discours nouveau, fort distingué de celui qui est rapporté au Chapitre précédent, & de celui du Chapitre suivant. La prophétie que nous examinons, est antérieure à celle du Chap. xxiv. & postérieure à celle du Chapitre xxvi. Jérémie tout au commencement du regne de Nabuchodonosor, annonce les maux que ce Prince doit faire, non seulement à Juda, mais à tous les autres Etats des environs (b): *J'envoyerai querir toutes les nations du nord, & Nabuchodonosor mon serviteur, pour les faire fondre sur ce pays, & sur toutes les nations qui demeurent autour de vous.* Voici enfin un vengeur, un exécuteur de ma justice, un Prince que j'ai destiné à porter la terreur de mon nom par-tout.

ψ. 3. *A TERTIO-DECIMO ANNO JOSIÆ, USQUE AD DIEM HANC, ISTE EST TERTIUS, ET VICESIMUS ANNUS.* Depuis la treizième année de Josias, jusqu'à ce jour, il s'est passé vingt-trois ans. Dieu a menacé long-tems, avant que d'en venir aux effets. Il y a vingt-trois ans entiers que j'ai commencé à prêcher, à invectiver contre vos désordres. Je n'ai rien omis pour vous rappeler à votre devoir; j'y ai travaillé, pour ainsi dire nuit & jour: *De nocte consurgens:* & vous ne m'avez pas écouté. Jérémie prêcha dix-neuf ans sous Josias, & quatre ans sous Joachim. Joachaz qui avoit régné entre deux, ne fut que trois mois sur le trône.

ψ. 4. *MISIT AD VOS OMNES SUOS PROPHETAS.* Il s'est hâté de vous envoyer tous ses Prophètes. Depuis David, combien a-t-on vû de Prophètes dans Juda? Et depuis Josias même, combien s'en est-il élevé?

(a) Jerem. xxx. 11.

(b) Jerem. xxv.

5. *Cum diceret : Revertimini unusquisque à via sua mala, & à pessimis cogitationibus vestris : & habitabitis in terra, quam dedit Dominus vobis, & patribus vestris, à saculo, & usque in saculum.*

6. *Et nolite ire post Deos alienos, ut serviat is eis, adoretisque eos : neque me ad iracundiam provocetis in operibus manuum vestrarum, & non affligam vos.*

7. *Et non audistis me, dicit Dominus, ut me ad iracundiam provocaretis in operibus manuum vestrarum, in malum vestrum.*

8. *Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Pro eo quod non audistis verba mea,*

9. *Ecce ego mittam, & assumam universas cognationes aquilonis, ait Dominus, & Nabuchodonosor Regem Babylonis servum meum : & adducam eos super terram istam, & super habitatores ejus, & super omnes nationes, quæ in circuitu illius sunt : & interficiam eos, & ponam eos in stuporem, & in sibilum, & in solitudines sempiternas.*

5. Lorsqu'il vous disoit : Que chacun de vous se retire de sa mauvaise voye, & du dérèglement de ses pensées criminelles ; & vous habiterez de siècle en siècle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous, & vos peres.

6. Ne courez point après des Dieux étrangers pour les servir, & les adorer, & n'irritez point ma colère par les œuvres de vos mains, & je ne vous affligerai point.

7. Cependant vous ne m'avez point écouté, dit le Seigneur, vous m'avez irrité au contraire par les œuvres de vos mains, pour attirer sur vous tous ces maux.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées : Parce que vous n'avez point écouté mes paroles,

9. Je ferai venir tous les peuples de l'aquilon, dit le Seigneur, je les enverrai avec Nabuchodonosor Roi de Babylone mon serviteur, contre cette terre, contre ses habitans & contre toutes les nations qui l'environnent ; je les ferai passer au fil de l'épée, je les rendrai l'étonnement & la fable des hommes, & les réduirai à d'éternelles solitudes.

COMMENTAIRE.

L'Écriture ne les marque pas tous. Nous connoissons Joël, Habacuc, Sophonie (a), & la Prophétesse Holda sous Josias.

ψ. 9. MITTAM, ET ASSUMAM OMNES COGNATIONES AQUILONIS, ET NABUCHODONOSOR SERVUM MEUM. *Je ferai venir toutes les nations de l'Aquilon, & je les enverrai avec Nabuchodonosor mon serviteur contre cette terre.* Le Seigneur se représente comme un Monarque absolu, qui envoie ses ordres aux nations, qui leur fait prendre les armes, & les oblige de marcher sous la conduite du Général qu'il leur envoie. Ces manières qui sont ordinaires aux Prophètes, nous donnent une haute idée du souverain pouvoir du Tout puissant. Tantôt il dit qu'il les fera marcher d'un coup de sifflet (b) ; tantôt, qu'il élèvera son signal ; (c), & qu'elles accourront toutes sous ses étendards ; tantôt, qu'il leur en-

(a) Voyez les Préfaces sur les petits Prophètes.

(b) Vide Isai. v. 26. *Sibilabit ad eum de finibus terra, & ecce festinus velociter veniet. Et Isai. vii. 18. Sibilabit Dominus musca qua est in exa-*

tramo fluminum Ægypti. Zach. x. 8. Sibilabo eis, & congregabo illos.

(c) Isai. v. 26. *Elevabit signum in nationibus. Jerem. l. 2. 27.*

10. *Perdamque ex eis vocem gaudii, & vocem latitiae; vocem sponsi, & vocem sponsae; vocem mola, & lumen lucerna.*

10. Je ferai cesser parmi eux les cris de joye, & les chants de rejouissance; les cantiques de l'époux, & les chants de l'épouse; le bruit de la meule, & la lumière de la lampe.

COMMENTAIRE.

voyera ses couriers; tantôt, qu'il les appellera par sa voix puissante (a). Tout cela dans le fond ne dit autre chose, sinon qu'il se servira de leurs dispositions, de leurs forces, de leur ambition, de leurs passions, pour exécuter ses desseins éternels, soit qu'il veuille punir, ou récompenser. C'est en ce sens que Nabuchodonosor est son serviteur: *Nabuchodonosor servum meum*. C'est le fléau dont il se sert pour châtier son peuple rebéle, & les nations qui ont irrité sa colère. Ce Prince s'élève de ses victoires, il se croit fort au-dessus des autres hommes, il se flatte de la faveur de Dieu; il se trompe; Dieu l'emploie au ministère le plus odieux, & le plus indigne auquel il puisse occuper un homme. Il est comme la verge dont un pere frappe son enfant; il la jettera au feu lorsqu'elle aura servi.

IN STUPOREM, ET IN SIBILUM. *Je les rendrai l'étonnement, & la fable des hommes; à la lettre, l'étonnement, & le sifflement des hommes.* Cette expression est familière à Jérémie; elle tient du proverbe. Siffler est une marque de moquerie, & d'insulte (b).

ÿ. 10. *VOCEM SPONSI, &c. Les Cantiques de l'époux.* Voyez *Jerem. VII. 34. XVI. 9. XXXIII. 11. Baruc. II. 23.*

VOCEM MOLE, &c. Les chansons de celles qui sont à la meule; des filles qui tournent la meule. Avant l'invention des moulins à eau, ou à vent, on se servoit de moulins à bras. On employoit pour l'ordinaire à cet ouvrage des servantes, comme on le voit dans Homère (c). Dans l'Évangile (d): *Il y aura deux filles qui tourneront la meule; l'une sera prise, & l'autre échappera.* Il est à remarquer que le Sauveur se sert de cet apologue des esclaves qui sont à la meule, dans une circonstance pareille à celle de Jérémie, puisqu'il parle de la dernière prise de Jérusalem par les Romains; & sous l'idée de ce siège, il prédit le Jugement dernier. Les esclaves donc qu'on employoit à ce pénible ministère, se divertissoient quelquefois à chanter (e): & c'est ce que le Prophète appelle la voix de la meule. Nous avons

(a) *Abdias 1. Auditum audivi à Domino, & legatum ad gentes misit. Et Isai. XVIII. 2. Ite, Angeli veloces, ad gentem convulsam, &c.*

(b) Voyez ci-devant, Chap. XVIII. 16. XIX. 2. & passim.

(c) *Homer. Odyss. xx.*

(d) *Matt. XXI. 41. Dua molentes in molo; una assumetur, & una relinquetur.*

(e) *Athena. lib. 14. c. 3. Γραικοί, ἡ Ἰωνιοὶ μύλιος κἀκεῖνη, ἃν ἔθελον τὸς αἰτίους ἴδον.*

11. Et erit uniuersa terra hac in solitudinem, & in stuporem, & seruient omnes gentes ista Regi Babylonis septuaginta annis.

11. Et toute cette terre sera réduite en un désert affreux, qui épouvantera ceux qui le verront; & toutes ces nations seront assujetties au Roi de Babylone pendant soixante & dix années;

COMMENTAIRE.

dans Plutarque (a) une de ces chansons qu'on chantoit dans ces moulins: Meule, surnez; surnez meule: le Roi de la grande Myssilène lui-même tourne bien la meule. Homère en rapporte une autre dans l'Odyssée (b):

ET LUMEN LUCERNÆ. La lumière de la lampe. On ne verra plus dans Jérusalem ces feux qui brilloient la nuit dans toutes les maisons, & qui donnoient tant d'éclat à cette superbe ville, dont la situation aidoit encore beaucoup à l'effet naturel de tant de lumières allumées dans chaque maison. Peut-être que Jérémie fait attention aux illuminations extraordinaires qu'on faisoit dans les fêtes. On voit dans Judith que par tout on recevoit Holofernes avec des couronnes, & des flambeaux (c); & dans les Maccabées (d), on reçoit Antiochus Epiphanes dans Jérusalem à la lumière d'une infinité de feux, & de fallots. Les anciens Juifs allumoient une lampe au commencement du Sabbat (e). Ils suivent encore aujourd'hui cette pratique (f). Aux jours de la fête de leurs Princes, ils mettoient à leurs fenêtres de grosses lumières ornées de fleurs (g).

Heradis venere dies, noctaque fenestram

Disposita pinguem nebulam vomuere lucerna,

Portantes violas, &c.

¶ II. SERVIENT OMNES GENTES ISTÆ REGI BABYLONIS SEPTUAGINTA ANNIS. Toutes ces nations seront assujetties au Roi de Babylone soixante & dix ans. Ces soixante & dix ans commencent en la première année de Nabuchodonosor, qui étoit la quatrième de Joachim (h). Ce terme regarde non-seulement les Juifs; mais aussi les autres nations, dont il est parlé aux versets suivans. Les unes, & les autres seront assujetties à Nabuchodonosor, & à ses successeurs Evilmérôdach, & Balthasar, pendant soixante & dix ans; après quoi, le Seigneur fera éclater sa vengeance sur la Monarchie des Caldéens. Darius le Méde, & après lui Cyrus la renverront; & rendront la liberté non-seulement aux Juifs, & aux Israélites; mais aussi aux peuples dont nous allons parler. C'est ce qu'on peut

(a) Plut. Sympos. 7. ἄλλη, μύλα, ἄλλη; πῶς γὰρ ἐπιφανὸς ἀλλή μωγαλας μετῶνας βασιλευσίν. Vide & *Alian. Var. hist.* l. 7. c. 4.

(b) Homer. *Iliad.* xx.

(c) *Judith.* 111. 10.

(d) 2. *Macc.* iv. 22.

(e) *Senec. ep.* xcvi. *Sabbathis lucernam accendens.*

(f) *Buxtorf. Synagog. Judaic.* c. 10.

(g) *Perfius Satyr.* 5. v. 1801

(h) *L'an du M.* 3398.

12. *Cùmque impleti fuerint septuaginta anni, visitabo super Regem Babylonis, & super gentem illam, dicit Dominus, iniquitatem eorum, & super terram Chaldaeorum: & ponam illam in solitudines sempiternas.*

13. *Et adducam super terram illam, omnia verba mea, quae locutus sum contra eam, omne quod scriptum est in libro isto, quaecumque prophetauit Jeremias adversum omnes gentes.*

12. Et lorsque les soixante & dix ans seront finis, je visiterai dans ma colère le Roi de Babylone, & son peuple, dit le Seigneur: je jugerai leur iniquité, & la terre des Caldéens, & je la réduirai à une éternelle solitude.

13. Je vérifierai mes paroles; je ferai fondre sur cette terre tous les maux que j'ai prédits contr'elle, tout ce qui est écrit dans ce livre, & tout ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations;

COMMENTAIRE.

voir plus au long dans une Dissertation particulière. Jérémie parle encore ci-après (a) de soixante & dix ans; mais ces derniers regardent le tems de la destruction de Jérusalem, & du Temple. Ils commencent en l'an du monde 3414. & finissent en l'an 3485. qui est la seconde de Darius fils d'Hystaspe. Voyez Zacharie 1. 12. C'est-là le système d'Usserius.

Mais cette hypothèse n'est pas sans difficulté; car les termes de la Prophétie de cet endroit-ci conviennent beaucoup mieux aux soixante & dix ans de la désolation du Temple, que ceux du Chap. xxix. Voici ce que dit ici Jérémie: *Toute cette terre sera réduite en un désert affreux, & sous ces peuples seront assujettis au Roi de Babylone soixante & dix ans.* Et dans le Chapitre xxix. 10. il dit: *Lorsque soixante & dix ans seront accomplis dans Babylone, je vous visiterai, j'exécuterai ma promesse, & je vous ramènerai en ce lieu-ci.* Les Juifs, & Vatable (b) soutiennent que les soixante & dix ans du Chapitre xxv. de Jérémie ne finissent qu'en la deuxième année de Darius fils d'Hystaspe; & c'est l'hypothèse que nous avons suivie sur Zacharie, 1. 12 (c).

ψ. 12. VISITABO SUPER REGEM BABYLONIS. *Lorsque les soixante & dix ans seront finis, je visiterai dans ma colère le Roi de Babylone, par les armées de Cyrus, qui fit la guerre aux Babyloniens, & renversa la Monarchie Caldéenne. Dieu menace de réduire Babylone en une solitude éternelle: Ponam illam in solitudines sempiternas.* Ce qui ne fut exécuté qu'à la longue. Babylone subsista encore long-tems depuis. Mais il y a plusieurs siècles qu'elle est tellement détruite, qu'on n'en connaît pas même la situation. Isaïe (d) a souvent parlé contre cette ville.

(a) Jerem. xxix. 10. *Cùm cœperint impleri in Babylone septuaginta anni, visitabo eos.*

(b) Vide Vatab. ad Agga. 1. 2.

(c) Il y a un supplément à cet article, qui est

imprimé à la fin des Dissertations de ce volume, p. lxxxvij.

(d) Isaï. xlii. xlv. 22.

14. *Quia servierunt eis, cum essent gentes multa, & Reges magni: & redam eis secundum opera eorum, & secundum facta manuum suarum.*

14. Parce que quoique ce fussent de grands peuples, & de grands Rois, ils se sont soumis aux Caldéens: & je les traiterai selon leurs mérites, & selon les œuvres de leurs mains.

COMMENTAIRE.

¶ 14. QUIA SERVIERUNT EIS, CUM ESSENT GENTES MULTÆ, ET REGES MAGNI. *parce que quoique ce fussent de grands peuples, & de grands Rois, ils se sont soumis aux Caldéens.* Mais pourquoi leur en faire un crime? Ne s'y sont-elles pas soumises par contrainte, & parce qu'elles n'ont pû résister aux Caldéens? Et quand elles l'auroient fait volontairement, le Seigneur ne leur avoit-il pas ordonné par Jérémie de s'y soumettre, en les menaçant des derniers malheurs, si elles ne prenoient ce parti là (a)? *Gens autem, & regnum quod non servierit Nabuchodonosor Regi Babylonis, in gladio, & in fame, & in peste, visitabo super gentem illam.*

Pour entrer dans le sens de cette prophétie, il faut distinguer les tems. Les peuples voisins des Juifs, au commencement du regne de Sédécias, envoyèrent leurs ambassadeurs à ce Prince (b), pour prendre avec lui des mesures pour résister à Nabuchodonosor, & pour arrêter le cours de ses victoires. Jérémie dans cette occasion, leur dénonça de la part de Dieu, qu'ils eussent à se soumettre à ce Prince, sous les peines marquées ci-dessus. Ils ne laisserent pas de faire alliance entre eux contre l'ordre du Seigneur, & de se promettre réciproquement de s'entr'aider. Quelques années après, Nabuchodonosor ayant conçu du soupçon contre la fidélité de Sédécias, & étant informé de ses liaisons secrettes avec l'Egypte, il vint en Judée avec une puissante armée, & attaqua Jérusalem. Alors les Iduméens, les Ammonites, & les Moabites se joignirent à lui, & l'aidèrent, nonobstant leurs promesses, dans la guerre contre Sédécias leur allié (c).

C'est cette perfidie que leur reproche ici Jérémie. Vous avez servi Nabuchodonosor, quoiqu'il fût le plus fort, & accompagné d'une si grande multitude de nations; ou bien, vous vous êtes joints à lui, pour perdre Juda, quoique vous pussiez, si vous eussiez voulu joindre vos forces, arrêter sa violence, étant comme vous êtes, un si grand nombre de peuples.

Nous savons certainement par l'Ecriture (d), que les Iduméens se joignirent à l'armée de Nabuchodonosor. La chose n'est pas moins certaine

(a) *Jerem. xxviii. 8.*

(b) *Jerem. xxvii. 3.*

(c) *Vide Hieron. hic. Raban. Dionys. Hugo. Saub.*

(d) *Psal. cxvii. 7. Abdias ii. 12. 13. 14. Jerem. xii. 6. xlix. 7. Ezech. iv. 21. 22. Ezech. xxv. 12.*

des Ammonites, & des Moabites (a). Ezéchiél reproche aux Tyriens, & aux Sidoniens de s'être réjouis de la prise, & de la ruine de Jérusalem (b). Enfin le Roi d'Egypte fit quelques mouvemens, pour venir au secours de Sédécias; Ezéchiél Chap. xxx. 29. insinuë qu'il y eut un combat, & que le Roi d'Egypte fut battu: *J'ai rompu le bras de Pharaon, & il n'a point été pansé.*

Les Interprètes nouveaux traduisent autrement le Texte Hébreu (c): *parce que les Caldéens ont assujetti plusieurs peuples, & plusieurs Rois, ces peuples nombreux, & ces Rois puissans les assujettiront à leur tour (d).* A la lettre, voici précisément ce qu'il porte: *Parce qu'ils se sont servis d'eux; de même eux, plusieurs nations, & de grands Rois.* Quoiqu'en rigueur on ne puisse pas montrer que les nations assujetties par les Caldéens, sur tout celles dont il s'agit ici, les Egyptiens, les Phéniciens, les Iduméens, les Moabites, les Ammonites, ayent jamais dominé les Caldéens; il faut pourtant avouer que les autres Prophètes portent à peu près la même chose. Isaïe (e) dit à Jérusalem que les Rois lui seront assujettis, & la rétabliront; que les nations étrangères viendront se prosterner devant elle, & lécheront la poussière de ses pieds. Il dit ailleurs (f), que les Israélites assujettiront ceux qui les ont autrefois assujettis, & qu'ils domineront leurs exacteurs: *Erunt capientes eos qui se ceperant, & subjicient exactores suos.* Les Caldéens, depuis la chute de leur Empire, devinrent méprisables à tous leurs ennemis. C'en est assez pour justifier la prédiction de Jérémie. Si l'on veut s'en tenir à la traduction de la Vulgate, qui est conforme à Aquila, & à Théodotion, on peut y ajuster le Texte Hébreu, en traduisant: *Parce que même des nations nombreuses, & de grands Rois ont été assujettis chez eux, sous eux.* Ou plutôt: *Parce que ces peuples, tout nombreux qu'ils étoient, & ces Rois puissans ont servi avec eux, sous eux, dans leur armée.*

Il paroît par la fin du verset précédent, que Jérémie avoit déjà prononcé ses prophéties non-seulement contre les Caldéens, mais aussi contre les autres peuples; quoique dans le Recueil de ses prophéties, nous ne les trouvions qu'aux Chapitres XLVI. XLVII. & suivans. Il faut les placer avant la quatrième année de Joachim, qui est l'époque de ce Chapitre xxv. On ne lit pas ici dans les Septante de l'Édition Romaine, le *ψ. 14.* ni les suivans. Ils sont transposés, & ne se trouvent qu'après six Chapitres, c'est-à-dire, au Chapitre xxxi. de cette Édition. Il y a pourtant divers Exemplaires où on les trouve ici, & sans transposition, comme on le voit dans l'Édition de Complute, dans Nobilis, & dans les diverses leçons de l'Édition de

(a) *Ezech. xxv. 3. 8. 9.*(b) *Ezech. xxvi. 2.*(c) כִּי עֲבָדוּ בָם גַּם הַמַּלְכִּים גְּדֻלִים
רַבִּים וְמַלְכִּים גְּדֻלִים(d) *Ita Chald. Pag. Var. Græc. alii phæres.*(e) *Isai. li. 10. 12. 14. xlii. 23.*(f) *Isai. xiv. 2. Voyez aussi Jérem. 16.*

15. *Quia sic dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Sume calicem vini furoris hujus de manu mea, & propinabis de illo cunctis gentibus, ad quas ego mittam te.*

16. *Et bibent, & turbabuntur, & insanient à facie gladii, quem ego mittam inter eos.*

17. *Et accepi calicem de manu Domini, & propinavi cunctis gentibus, ad quas misit me Dominus;*

18. *Jerusalem, & civitatibus Juda, & Regibus ejus, & Principibus ejus: ut darem eos in solitudinem, & in stuporem, & in sibilum, & in maledictionem, sicut est dies ista;*

15. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Prenez de ma main cette coupe du vin de ma fureur, & vous en ferez boire à tous les peuples vers lesquels je vous enverrai.

16. Ils en boiront, & ils en seront troublez; & ils sortiront comme hors d'eux-mêmes, à la vuë de l'épée que j'enverrai contr'eux.

17. J'ai reçu la coupe de la main du Seigneur, & j'en ai fait boire à tous les peuples, vers lesquels le Seigneur m'a envoyé:

18. A Jérusalem, aux villes de Juda, à ses Rois & à ses Princes, pour réduire leurs terres en un désert, & pour les rendre l'étonnement, la fable & la malédiction des hommes, comme il paroît aujourd'hui.

C O M M E N T A I R E.

Londres in 4° (a). Théodoret a lû ces versets, soit que son Texte fût plus correct que celui dont se servoit saint Jérôme, soit qu'il les ait suppléés de quelqu'autre Version qu'il avoit en main; ou même de l'Hebreu, & du Syriaque, qu'il cite ici au verset 25.

¶ 15. *SUME CALICEM VINI FURORIS.* Prenez de ma main cette coupe du vin de ma fureur. On fait que sous cette figure d'une coupe que Dieu fait boire à divers peuples, on doit entendre les plus durs effets de sa colere. Cette expression est toute ordinaire dans l'Ecriture (b). On dispute parmi les Interprètes, si Dieu mit réellement dans la main de Jérémie une coupe, ou du moins, si ce Prophète alla annoncer ces prédictions aux peuples marquez ci-après. Sanctius (c) prend le tout à la lettre. Il veut que ce Prophète ait présenté une coupe à boire à tous ces peuples, & il n'a nulle peine à croire qu'il ait été dans tous ces pays; quoi qu'il ne nie pas que Jérémie n'ait pû s'acquitter de sa commission, en présentant le calice aux peuples étrangers, qui se trouvoient à Jérusalem aux jours de grandes Fêtes, pour le commerce. Mais la plupart (d) croient que tout ceci ne se passa qu'en vision, & que Jérémie raconta simplement ce qu'il avoit vû. Il put l'écrire, & l'envoyer dans les pays où Dieu lui ordonnoit de le publier.

¶ 18. *UT DAREM EOS IN SOLITUDINEM, SICUT EST DIES ISTA.* Pour réduire leurs terres en un désert, comme il paroît aujourd'hui. Ces derniers maux causent ici bien de l'embarras; car il est certain qu'en la quatrième année de Joachim, le pays de Juda n'étoit point encore

(a) Voyez les Notes de Nobilius, & celles de la polyglotte d'Angleterre sur cet endroit.

(b) P^sal. x. 7. & lxxiv. 9. & Isai. li. 17. Jo-

rem. xlix. 12. Thren. iv. 21. & passim.

(c) Sancti. hic. n. 34. 35. 38.

(d) Thom. Dionys. Hugo. Tir. Guet.

19. *Pharaoni Regi Ægypti, & servis ejus, & Principibus ejus, & omni populo ejus,*

20. *Et universis generaliter: cunctis Regibus terra Ausitidis, & cunctis Regibus terra Philisthiim, & Ascaloni, & Gaza, & Accaron, & reliquiis Azoti;*

19. J'en ai fait boire à Pharaon Roi d'Égypte, à ses serviteurs, à ses Princes, & à tout son peuple,

20. Et généralement à tous les Rois du pays d'Ausite, à tous les Rois des pays des Philistins, d'Ascalon, de Gaza, d'Accaron, & à ce qui reste d'Azot;

COMMENTAIRE.

réduit en solitude, & ne le fut que plus de quatorze ans après, lorsque Nabuchodonosor eut pris la ville, & réduit le peuple en captivité. Pour répondre à cette difficulté, les uns disent que dès-lors le pays étoit dans un état si différent de ce qu'il étoit dans les bons tems, & avant les malheurs des derniers regnes, qu'il pouvoit passer pour un désert. D'autres croient que ceci ne fut écrit par Jérémie que quelques années après, & lorsque la Judée fut presque entièrement désolée, sous le regne de Jéchonias (a). Il y en a qui soutiennent que Jérémie, ou quelque autre n'ajouta cette glose qu'après la destruction de Jérusalem, & la déiolation du pays (b). Il dit donc que Jérusalem sera *in maledictionem, sicut est dies hac*, un sujet de malédiction, comme elle l'est aujourd'hui; c'est-à-dire, qu'on ne pourra souhaiter un plus grand malheur à une ville, & à un pays, que de lui dire: Puissiez-vous être réduit en l'état où est aujourd'hui Jérusalem.

¶ 19. PHARAONI REGI ÆGYPTI. *J'en ai fait boire à Pharaon.* C'est Pharaon *Hophra*, ou *Apries*, comme le nomme Hérodote (c). Ce Prince avoit fait une ligue avec Sédécias contre Nabuchodonosor (d); & lorsque le Roi de Caldée vint assiéger Jérusalem, Pharaon se présenta avec une armée, pour le secourir (e). Nabuchodonosor marcha contre lui. Nous ignorons quel fut le succès de cette guerre: mais il est certain que cela n'empêcha pas Nabuchodonosor de revenir au siège de Jérusalem, & de prendre la ville, après avoir repoussé l'Egyptien. Après la prise de Tyr, Nabuchodonosor entra en Egypte; & ses troupes, qui s'étoient assez inutilement fatiguées devant Tyr, se dédommagèrent de leurs travaux sur l'Égypte. Le Seigneur dit dans Ezéchiel, qu'il leur livre ce fertile pays pour leur récompense (f). Ce fut dans ces deux occasions que Pharaon but à longs traits le calice de la colère du Seigneur.

¶ 20. UNIVERSIS GENERALITER: REGIBUS TERRÆ AUSITIDIS. *Et généralement à tous les Rois du pays d'Ausite.* L'Hébreu (g):

(a) Vide 4. Reg. xxiv. 13. 14. & sequ.

(b) *Vatib. Piscat.*

(c) *Herodot. lib. 2. cap. 161. 162. Vide Jerem. XLIV. 30.*

(d) *Ezech. xvii. 15. 16. 17.*

(e) *Jerem. xxxvii. 4. 6.*

(f) *Ezech. xlii. 18. 19.*

(g) נאח כל הערב ואח כל מלכו ארצ העוצ

Et à tout le mélange, & à tous les Rois de la terre de Huz. Il faut joindre cela à ce qui précède: J'ai fait boire ce calice à Pharaon, à tout son peuple, & aux étrangers mêlez avec eux; à la populace ramassée des divers pays dans l'Egypte. C'est dans l'Original le même terme qui est traduit dans l'Exode, par (a): *vulgus promiscuum*, des gens ramassez, qui avoient suivi les Israélites dans leur sortie d'Egypte; des gens sans aveu, & sans patrie. Quelques-uns (b) traduisent: *Tous les Arabes*, dont il donne le dénombrement immédiatement après. Le Caldéen: *Tous ses voisins*. Le Syriaque: *Tous ses confins*. D'autres: *Les peuples occidentaux*.

Quant au pays de Huz, ou d'Aufite, la plupart le placent dans l'Idumée. Jérémie dans ses Lamentations (c), paroît formel sur ce sentiment: *Réjouissez-vous, fille d'Edom, qui habitez dans la terre de Huz*. Mais ce qui nous fait douter que Jérémie veuille ici désigner l'Idumée, c'est qu'au v. 21. il nomme expressément cette Province, comme fort différente de Huz. Ainsi j'aurois mieux entendre ici sous le nom de Huz, le pays d'Aufite, où demuroit Job, dans l'Arabie déserte, vers la Palmyrène. Voyez ce que nous avons dit sur Job. Chap. 1. v. 1. Au reste, on ne doute point que tout ce que Jérémie prédit à ces peuples, ne leur soit arrivé après la prise de Jérusalem, & de la part des Caldéens: mais ni les Historiens profanes, ni les sacrés ne nous en ont point laissé le récit. Nous ne l'apprenons que des Prophètes. Joseph (d) dit seulement en peu de mots, que Nabuchodonosor, cinq ans après la ruine de Jérusalem, attaqua la Céléfyrie, & que l'ayant assujettie, il marcha contre les Ammonites, & les Moabites; après quoi, il tourna ses armes contre l'Egypte. Cet Historien ne parle pas expressément ni des Iduméens, ni des Arabes de l'Arabie déserte: mais nous ne doutons pas qu'il n'ait réduit en même tems tous ces peuples qui sont si voisins.

CUNCTIS REGIBUS TERRÆ PHILISTHIM. *A tous les Rois du pays des Philistins*: d'Ascalon, de Gaza, d'Accaron. Ces trois villes avoient donc encore apparemment des Rois en ce tems-là. Nous ne savons pas au juste ni le tems, ni les circonstances des disgraces arrivées aux Philistins, en conséquence de ces prédictions. Jérémie au Chapitre XLVI 1. (e) nous apprend qu'il viendra sur le pays des Philistins un déluge d'eau, un

(a) Exod. XII. 38. & Num. XI. 4. 70. hic. Πάντας τὸς συμμίχτους αὐτῶ.

(b) Grotius.

(c) Thren. IV. 21. Gaude, & latere, filia Edom, qua habitas in terra Huz.

(d) Joseph. Antiq. lib. X. cap. II. Τῶ γὰρ πέμπτῳ ἢ ἑξατοσούμῳ ἔτη, ὃ εἴς τριτὸν καὶ εἰκοστὸν τῷ Ναβουχοδονόσορ, στρατὸς ὁ αὐτοῦ ἐπὶ τῶν κείων Συρίαν, καὶ κατασχὼν αὐτῶν, ἐπελέμισεν, καὶ Ἀμμωνίτας, καὶ Μοαβί-

τίτας; ὡς αἰσάμενος ἢ ἐπὶ κεία ταῦτα τὰ ἔθνη, ὡς ἔλασεν ἢ τῶν Ἀγγυρίων καταστρεφόμενος αὐτῶν.

(e) Jerem. XLVII. 2. Ecce aqua ascendunt ab aquilone, & erunt quasi torrentes inundans... 4. Vastabuntur omnes Philisthim, & dissipabitur Tyrus & Sidon... Depopulatus est enim Dominus Philistinos reliquias insula Cappadocia venit calatium super Gazam, &c.

21. *Et Idumæa, & Moab, & filii Ammon;*

22. *Et cunctis Regibus Tyri, & universis Regibus Sidonis: & Regibus terræ insularum, qui sunt trans mare.*

21. A l'Idumée, à Moab, & aux enfans d'Ammon;

22. A tous les Rois de Tyr, & à tous les Rois de Sidon, & aux Rois de la terre des îles, qui sont au-d. là de la mer;

COMMENTAIRE.

totrent qui l'inondera, & qui détruira Tyr, & Sidon; car le Seigneur est résolu de renverser les Philistins, ces restes de l'isle de Caphor. La ville de Gaza est réduite à s'arracher les cheveux. Ce torrent qui vient du côté du nord, ne peut être que Nabuchodonosor, qui après avoir pris Tyr, & Sidon, s'avança vers l'Egypte, & prit en chemin faisant, tout ce qui lui fit résistance dans le pays des Philistins. Ces peuples avoient été subjugués d'abord par les Égyptiens. Psammitichus prit la ville d'Azoth, après un siège de vingt-neuf ans (a); d'où vient que le Prophète l'appelle ici (b) *les restes*, ou les débris d'Azoth. Gaza avoit aussi été prise par Pharaon, comme nous l'apprend le même Prophète (c): De sorte que les Philistins furent dans fort peu de tems exposés en proie aux Égyptiens, & ensuite aux Caldéens.

¶ 21. ET IDUMÆÆ, ET MOAB, ET FILIIS AMMON. *A l'Idumée, à Moab, aux enfans d'Ammon.* Ces peuples envoyèrent leurs Ambassadeurs à Sédécias, au commencement de son regne (d), trois, ou quatre ans après cette prédiction de Jérémie. On croit que le principal motif de cette députation étoit de se liguier avec le Roi de Juda contre Nabuchodonosor. Cependant lorsque ce dernier Prince vint assiéger Jérusalem, non-seulement les Iduméens, les Ammonites, & les Moabites ne leur envoyèrent point de secours; mais ils se joignirent à leurs ennemis, (e) & insultèrent au malheur de Jérusalem. Ce fut pour punir cette trahison, que le Seigneur les livra à Nabuchodonosor, qui les assujettit la cinquième année après la prise de Jérusalem, ainsi que nous l'avons vu par Joseph. Jérémie nous donne le détail de ces guerres de Nabuchodonosor. aux Chapitres XLVIII. & XLIX. Ezéchiel Chapitre XXV. jusqu'au XXXIV. & Abdias, & Sophonie.

¶ 22. CUNCTIS REGIBUS TYRI. *A tous les Rois de Tyr.* Il n'y avoit qu'un Roi de Tyr; mais il pouvoit y avoir plusieurs Gouverneurs des villes dépendantes de Tyr, avec titre de Roi. Le siège de Tyr est décrit dans Ezéchiel (f) avec presque autant de clarté, qu'auroit pu faire un

(a) *Herodot. lib. 2. c. 157. τὰν τῶν ἰσθμῶν δεικνύσασθαι Ἀζόθον ἢ Σούφου μεγάλην πόλιν ἐπιλιόρκει.*

(b) *Jerem. xxv. 20. Reliquiis Azoti.*

(c) *Jerem. XLVII. 1. Verbum Domini contra Palaestinos, antequam percuteret Pharao Gazam.*

(d) *Jerem. XXVII. 3.*

(e) *Jerem. XII. 6.*

(f) *Ezech. XXVI. XXVII. XXVIII.*

23. Et Dedan, & Thema, & Buz, | 23. A Dédan, à Théma, à Buz, & à tous
& universis qui attonsi sunt in comam: | ceux qui se font couper les cheveux en rond;

COMMENTAIRE.

Historien. Nabuchodonosor l'assiégea après Jérusalem, & la prit après un siège de treize ans. Le Roi qui y regnoit alors, étoit *Isobaal*, comme nous l'apprenons des anciens Auteurs Phéniciens citez dans Joseph (a).

UNIVERSIS REGIBUS SIDONIS. *A tous les Rois de Sidon.* A celui qui régnoit dans Sidon, & ceux qui avoient le titre de Roi dans les villes de sa dépendance. Ménandre rapporte des Annales des Tyriens, que *Sidon*, & *Acé*, nommée depuis Ptolémaïde, l'ancienne Tyr, & plusieurs autres villes, se détachèrent de l'alliance des Tyriens, pour se donner à *Salmanasar* Roi des Assyriens (b). *Isaïe* (c) reproche à Sidon d'avoir vû avec indifférence, ou même avec quelque espèce de joye, la chute de Tyr, sa voisine, & sa rivale. Il semble donc que les Sidoniens étoient alliez des Caldéens durant cette guerre. Cependant nous apprenons d'Ezéchiël (d), que Nabuchodonosor après la ruine de Tyr, marcha contre Sidon, qui fut prise d'assaut, ayant été affligée de la famine, & des autres maux qui accompagnent un long siège. Peut-être le Roi des Caldéens voulut-il châtier Sidon des liaisons secrettes qu'elle avoit prises avec Sédécias au commencement de son regne, de même que les Rois de Tyr, d'Edom, de Moab, & d'Ammon (e).

ET REGIBUS TERRÆ INSULARUM QUI SUNT TRANS MARE. *Et aux Rois de la terre des isles qui sont au-delà de la mer.* Saint Jérôme (f) avance que les Babyloniens se rendirent maîtres des isles de Chypre, & de Rhodes, & des Cyclades dans la Méditerranée. Jérémie (g) marque ci-après *Arphad*, comme une conquête de Nabuchodonosor. On croit que c'est l'isle d'Arad. Il est constant par *Mégasthène* (h), que ce Prince porta la guerre jusqu'au-delà des Colonnes d'Hercules, & jusques dans l'Espagne; & nous voyons dans *Ezéchiël* (i), qu'il avoit des flottes sur la Méditerranée.

ÿ. 23. DEDAN, ET THEMA, ET BUZ. *A Dédan, à Thema, à Buz.* Ces peuples habitoient à l'orient de la Palestine, dans l'Arabie déserte. Ils sont fort inconnus aux Auteurs Grecs; mais l'Ecriture en parle assez sou-

(a) Joseph. lib. 1. contra Appion. & Antiq. lib. 10. c. 11.

(b) Apud Joseph. Antiq. lib. 12. c. ult.

(c) Isai. xxiii. 14.

(d) Ezech. xxviii. 22.

(e) Jerem. xxvii.

(f) Hieron. hic.

(g) Jerem. xxx. 23.

(h) Megasthen. apud Joseph. lib. 2. Antiq. cap. 11. & lib. 1. contra Appion. p. 1045. Κατα-
στράτευται αὐτὸν φρούρα, καὶ λιμένας τῶν ποταμῶν,
καὶ τῶν Ἰσθμῶν.

(i) Ezech. xxx. 9.

24. *Et cunctis Regibus Arabia, & cunctis Regibus occidentis, qui habitant in deserto :*

25. *Et cunctis Regibus Zambri, & cunctis Regibus Elam, & cunctis Regibus Medorum :*

24. A tous les Rois d'Arabie, à tous les Rois d'occident qui habitent dans le désert;

25. A tous les Rois de Zambri, & à tous les Rois d'Elam, & à tous les Rois des Médés,

COMMENTAIRE.

vent. On les comprend sous le nom d'Arabes Scénites, ou de Sarafins. Jérémie les désigne encore ci-après (a), sous le nom de Cédar. *Theman* étoit un peuple d'Idumée, comme on le voit en plusieurs endroits des Prophètes (b), fort différent de *Thema*, dont il est parlé ici. *Thema* étoit fils d'Ismaël (c), & *Theman* fils d'Eliphaz (d), & petit-fils d'Élaü. *Buz* étoit frere de *Huz*, & fils de Nachor le Syrien (e). Dedan est ordinairement mis avec les Iduméens (f) ou avec les Cédaréniens. Il est impossible de marquer précisément les lieux de leur demeure.

UNIVERSIS QUI ATTONSI SUNT IN COMAM. *A tous ceux qui se font couper les cheveux en rond ;* ou plutôt (g), qui se font couper l'angle, ou l'extrémité des cheveux. Cette circonlocution désigne les Arabes, qui se coupoient tout le bas des cheveux, & ceux qui couvroient les temples (h). Les Septante (i) : *Tous ceux qui se font couper le poil qui est autour de leur visage.*

ψ. 24. CUNCTIS REGIBUS ARABIAE, ET CUNCTIS REGIBUS OCCIDENTIS, QUI HABITANT IN DESERTO. *A tous les Rois d'Arabie, & à tous les Rois d'Occident qui habitent dans le désert.* L'Hébreu (k) lit deux fois le mot *Arab*, qui signifie l'Arabie, ou le Couchant. On a déjà vû ci devant (l) les mêmes lettres, pour désigner les peuples ramassés, & étrangers dans l'Egypte. Dans cet endroit, on le peut prendre par récapitulation : En un mot, je ferai boire ce calice à tous les Arabes, à tous les Rois de l'Arabie déserte, qui demeurent dans des tentes entre l'Euphrate, & les montagnes de Galaad, à ces peuples qui sont au couchant de l'Euphrate, & à qui les Caldéens, & les peuples de Mésopotamie donnent le nom d'Arabes, ou Occidentaux. Le Caldéen : *A tous les Rois d'Arabie, & à tous les Rois des Arabes, dont la demeure est sous des tentes dans le désert.* Il veut marquer par le premier, l'Arabie heureuse, &

(a) *Jerem. XLIX. 28.*

(b) *Jerem. XLIX. 7. 20. Amos I. 12. Job. 11.*

11.

(c) *Genes. XXV. 15.*

(d) *Genes. XXXV. 11.*

(e) *Genes. XXII. 20.*

(f) *Vide Esach. XXV. 13. Isai. XXI. 13.*

(g) *ואח כל קצוצי פאה*

(h) Voyez ci-devant Ch. IX. 26.

(i) *ὅσοι πάντα τριχάκαραμμένον ἔχουσιν ἀντὶ.*

(k) *את כל מלכי ערב ואח כל מלכו הערב השבנום במדבר*

(l) *ואח כל הערב. ψ. 20.*

26. *Cunctis quoque Regibus aquilonis de propè, & de longè, unicuique contra fratrem suum: & omnibus Regnis terra, qua super faciem ejus sunt: & Rex Sefach bibet post eos.*

26. A tous les Rois de l'aquilon, soit qu'ils soient plus proches, ou plus éloignez; j'en ai fait boire à tous ces peuples pour les animer les uns contre les autres; j'en ai donné à tous les Royaumes qui sont sur la face de la terre; & le Roi de Sefach en boira après eux.

COMMENTAIRE

par le second, l'Arabie déserte. Les Septante (a): *Les Rois d'Arabie, & tous les peuples ramassez qui demeurent dans le désert.*

ψ. 26. CUNCTIS REGIBUS ZAMBRI. *A tous les Rois de Zambrî.* On croit (b) qu'il parle des descendans de Zamran, fils de Céthura (c), concubine d'Abraham. Ces peuples habitoient dans l'Arabie. Mais on ignore leur situation. Saint Jérôme a crû que c'étoit un peuple de la Perse. Pline (d) nomme les Amaréniens parmi les peuples d'Arabie. Nabuchodonosor assujettit tous ces peuples.

CUNCTIS REGIBUS ELAM. *A tous les Rois d'Elam, ou d'Elymaïde.* Saint Jérôme croit que ces peuples furent abreuvez du calice de la colère de Dieu par Alexandre le Grand, aussi-bien que les Rois des Médes, dont parle ici Jérémie. Mais nous croyons que ce fut Cyrus qui ruina la Monarchie des Médes, & qui exécuta cette prophétie; car pendant que Nabuchodonosor étendoit les limites de son Empire du côté de l'occident, vers la Méditerranée, Astiagés Roi des Médes, possédoit de grands Etats vers le nord, & l'orient, sur les Provinces qui avoient été aux anciens Rois d'Assyrie, dont l'Empire fut partagé entre Cyaxarés pere d'Astyagés, & Nabopolassar pere de Nabuchodonosor, après la prise de Ninive. Cyrus réunit les deux Empires, & forma la Monarchie des Perses.

ψ. 26. CUNCTIS REGIBUS AQUILONIS. *Tous les Rois de l'Aquilon,* qui étoient soumis aux Rois des Médes. Les Rois d'Arménie, de Colchide, de Mesopotamie, d'Assyrie, d'Adiabéne, &c. Tous ces peuples furent assujettis par Cyrus, & long-tems après, par Alexandre le Grand.

UNICUIQUE CONTRA FRATREM SUUM. *Pour les animer les uns contre les autres.* Ces peuples se présenteront le calice l'un à l'autre. La coupe passera de main en main, comme dans un festin. Chacun le boira à son tour; & l'un le fera boire à l'autre. Nous ne savons pas le détail des guerres particlières de ces pays-là. Hérodote (e) nous dit seulement que

(a) 70. Πάντας τῶς βασιλέας τῆς Ἀραβίας, καὶ πάντας τῶς συμμίκτους καταλύοντας ἐν τῷ ἔργῳ.
(b) Syr. & Heb. apud Theodoret. hic. Grot.

Anglic.
(c) Genes. xxv. 1.
(d) Plin. lib. 6. c. 28.
(e) Herodot. lib. 1. c. 96. jusqu'au 107.

27. Et dices ad eos : *Hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël : Bibite, & inebriamini, & vomite : & cadite, neque surgatis, à facie gladii, quem ego mittam inter vos.*

27. Et vous leur direz encore ceci, Jérémie : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Buvez, & enyvrez-vous ; rejetez ce que vous avez bû, & tombez sans vous relever à la vûe de l'épée que j'enverrai contre vous.

COMMENTAIRE.

Déjocés fondateur de la Monarchie des Médes, assujettit tous les peuples qui composoient cette grande nation. Phraortes son fils, dompta les Perses. Cyaxarés son fils, augmenta beaucoup son Empire, & prit Ninive. Astyagés lui succéda, qui fut contemporain de Nabuchodonosor, & ayeul de Cyrus. Les prophéties que nous lisons ici, ne peuvent donc regarder que les guerres que les Perses firent contre les Médes, sous la conduite de Cyrus, pour se mettre en liberté.

ET REX SESAC BIBET POST EOS. *Le Roi de Sefac en boira après eux.* On convient que le Roi de Sefac est mis ici pour le Roi de Babylone. Mais pourquoi Jérémie déguise-t'il ainsi le nom de ce Prince ? Saint Jérôme (a) croit que le Prophète ne jugea point à propos de s'exposer à la violence du Caldéen, en le nommant par son nom. C'est ainsi que saint Paul, en parlant de Tibère, le désigna par un terme étranger, en l'appellant le Lion (b). Et saint Pierre parlant de Rome, la désigne sous le nom de Babylone (c). Jérémie écrivit en chiffres le nom de Nabuchodonosor, suivant une certaine combinaison de lettres, dont ses disciples étoient instruits. Mais on ne remarque pas que dans d'autres endroits il ait eu ces ménagemens, ou ces précautions. Il parle librement contre toutes sortes de Princes ; il les désigne clairement, & distinctement ; & Nabuchodonosor lui-même n'est pas plus épargné qu'un autre. Il est vrai que son nom n'est pas marqué ; mais *Babylone*, mais le *Roi de Babylone* s'y trouvent souvent (d). Il y a donc beaucoup d'apparence que *Sefac* est le nom d'une Divinité de Babylone, & que Jérémie a désigné cette ville sous le nom de son Dieu. C'est ce qu'on voit clairement ci après (e). *Quomodo capta est Sefac ? ... Quomodo facta est in stuporem Babylon inter gentes ?* Et un peu après (f) : *Visitabo super Bel in Babylone, &c.* Et au Chapitre précédent : (g) *Babylone est prise, Bel est confandu, Mérodach est vaincu.* Bel, Mérodach & Sefac étoient des Divinitez du pays ; peut-être d'anciens Rois de

(a) Hieron. hic. Arbitror à sancto Propheta prudenter esse celatum, ne aperte eorum contra se insaniam commoveret, qui obsidebant Jerusalem, &c. Vide & Farchi hic, & Kimchi.

(b) 2. Timot. iv. 17. Liberatus sum de ore leonis.

(c) 1. Petr. v. 13.

(d) Jerem. XLIX. l. passim.

(e) Jerem. LI. 41.

(f) Idem. v. 44.

(g) Cap. l. 2.

28. *Cumque noluerint accipere calicem de manu tua ut bibant, dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum: Bibentes bibetis.*

28. Que s'ils ne veulent pas recevoir de votre main cette coupe que vous leur donnez à boire, vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Vous en boirez certainement:

COMMENTAIRE.

Caldée, à qui l'on rendoit des honneurs divins.

On nous parle des fêtes *Saccæa*, qu'on célébroit autrefois à Babylone (a). On croit qu'elles se faisoient en l'honneur de Sefac. Elles avoient beaucoup de rapport avec les Saturnales des Romains. Les esclaves étoient les maîtres de la maison, & commandoient à leur maître. On les revêtoit d'une espèce de manteau Royal, pour mieux jouer cette farce. Dion Chrysostome ajoute que c'est un criminel destiné à la mort, qu'on met sur le trône du Roi; qu'on lui permet de se plonger dans toutes sortes de voluptez, sans que personne ose lui contredire; & qu'après la fête, on le dépouille de ses ornemens, qu'on le fouette, & qu'on l'attache à la potence (b). Voilà quelles étoient les fêtes de *Sefac*, suivant les Auteurs. Strabon (c) en parle autrement. Il en attribue l'invention à Cyrus, ou aux Perses, qui ensuite d'une victoire qu'ils remportèrent sur les *Saces*, ou *Sagues*, qui sont un peuple de Scythie, établirent la fête *Sacée* en l'honneur de la Déesse *Anais*, qui étoit la plus célèbre Dèité du pays, & qui étoit chez les Perses la même que la Lune, ou Diane parmi les Grecs.

Quoique la premiere institution de ces fêtes paroisse assez fabuleuse, on voit au moins au travers de tout cela, deux choses qui sont incontestables. La premiere, que les Perses & les Babyloniens célébroient des fêtes pleines de dissolutions, nommées *Saccæa*, ou *Sefacæa*; & la seconde, que ces fêtes se faisoient en l'honneur d'*Anais*, ou de la Lune. D'où l'on peut conclure que *Sefac* n'étoit autre qu'*Anais*, ou Diane, Divinité fort connue, & fort révéree dans tous les pays de de-là l'Euphrate, & même dans la Cappadoce, & aux environs. Ce qui peut encore confirmer cette opinion, c'est que les anciens Perses (d) célébroient leur fête *Sada*, ou *Sadak*, apparemment la même que *Saccæa*, dans la plus longue nuit de l'année, en allumant des

(a) Athen. lib. xiv. c. 10. ex Berefo, & Ctesia. Τῶ λώω μὴν ἑκκαίδεκάτη ἀραδαί εὐρητῶ σακκῶν προσηγορευθῆναι ὡς βαβυλωνίων ὅτι ἡμέρας πέντε, ἐν αἷς ἕδωζ ἀναμάρτηται τῆς δεσπόσης ὑπὸ τῶν δεσπῶν, ἀφρηθῆναι τε τὸ οἶκίαι ἕνα αὐτῶν ὁδονύκτα σὺν ἡμῶν τῆ βασιλευσῶ.

καθίστοι εἰς τὸ δεῖνον τῶ βασιλέως, ἢ πῶ ἑορτήα διδάσκει αὐτῶ πῶ αὐτῶν, ἢ ἤρως, & τῆς σακκακῆς ἡμερῶν τῆς ἡμέρας σακκῆς τῆς βασιλέως; καὶ ἕδωζ ἕδωζ σακκῶν σακκῶν ὡς βαβυλωνίων. Μὴ δὲ πᾶντα ἀποδιδόντες, καὶ μακροχρόνους οὐρεμάσαν.

(c) Strabo lib. xi. p. 352. & 353.

(d) Hyde histor. Relig. Veter. Persar. c. 19. p. 255.

(b) Dio Chrysost. orat. 4. de regno. Πέρσαι λαβόντες τὸ δεσπῶν ἕνα τῶν ὅτι θανάτω,

29. *Quia ecce in civitate, in qua invocatum est nomen meum, ego incipiam affligere, & vos quasi innocentes, & immunes eritis? non eritis immunes: gladium enim ego voco super omnes habitatores terra, dicit Dominus exercituum.*

29. Car je vais commencer à affliger la ville même, où mon nom est invoqué; & vous prétendriez après cela être exemts de châtiement, comme si vous étiez innocens? Vous ne vous en exempterez point; car je vais envoyer l'épée contre tous les habitans de la terre, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE.

feux & des buchers sur les côteaux, & dans les plaines, comme pour honorer la Lune, qui est la Reine de la nuit. Les peuples, les Grands, les Rois même, se divertissoient à cet exercice. On prenoit des bêtes sauvages, & des oiseaux, auxquels on attachoit des herbes séches, & allumées, qui alloient porter le feu dans les bois, & dans les campagnes.

Quant à l'exécution littérale, & historique des menaces de Jérémie contre Sefac, nous croyons qu'on doit les fixer à la conquête que Cyrus fit de Babylone. Il ne vint contre cette ville, qu'après avoir porté la guerre contre les Médes, contre Elam, & contre les Rois de l'aquilon, comme dit ici Jérémie: *Et Rex Sefac post eos.* Bérose (a) raconte que Cyrus ayant subjugué toute l'Asie, marcha contre Babylone. Nabonide qui en étoit Roi, sortit de la ville, livra la bataille, & la perdit. Il se retira avec le débris de son armée dans Borsippe. Cependant Cyrus se rendit maître de Babylone, & en fit abattre les murs extérieurs, qui étoient extraordinairement forts. Il alla ensuite assiéger Borsippe, où Nabonide s'étoit renfermé. Il prit la ville, donna la vie à Nabonide, & l'envoya dans la Carmanie, où il vécut tranquillement jusqu'à sa mort. Strabon (b) nous apprend expressément que Borsippe étoit consacrée à Diane, & à Apollon, c'est-à-dire, à Anais, & au Dieu Aman; ou à la Lune, & au Soleil: à Sefac, & à Belus. Voilà donc à la lettre le Roi de Sefac enyvré par Cyrus de la coupe de la colère de Dieu, après tous les Rois de l'aquilon. Si l'on veut prendre Babylone même pour la ville de Sefac, l'explication en sera également facile, puisque dans cette ville, comme à Borsippe, on adoroit religieusement la Déesse Sefac.

ψ: 29. ECCE IN CIVITATE IN QUA INVOCATUM EST NOMEN MEUM, EGO INCIPIAM AFFLIGERE; ET VOS QUASI INNOCENTES ERITIS? *Je vais commencer à affliger la ville même, où mon nom est invoqué; & vous prétendriez être exemts de châtimens? Ou plutôt (c): Je vais châtier la ville qui est appelée de mon nom, à qui l'on donne*

(a) Berof. apud Joseph. contra Appion. lib. 1. p. 1045. ἡ καταστρεφάμενος τὴν λοιπὴν Ἀσίαν πᾶσαν, ὡς μνησθὲν ἐπὶ τῆ βασιλείας... Ἡ Περσὶς (Ναβόνιδος) τῆ μάχης, καὶ φυγῆς ὀλιγοῦς, συνέλαβεν εἰς τὴν βορσσιπιτῶν πόλιν.

(b) Strabolib. 15. p. 509. Ταῖς ἑβραίων πόλεις ὅτιν' ἀρτίμως, καὶ ἀπύλωνος.

(c) בעור אשר נקרא שמו עליוה אנוכי מחל לחרע ואחם הנקה הנקה

30. Et tu prophetabis ad eos omnia verba hac, & dices ad illos: Dominus de excelso rugiet, & de habitaculo sancto suo dabit vocem suam: rugiens rugiet super decorem suum: celeuma quasi calcantium concinetur adversus omnes habitatores terra.

31. Pervenit sonitus usque ad extrema terra: quia judicium Domino cum gentibus: judicatur ipse cum omni carne. Impios tradidi gladio, dicit Dominus.

30. Vous leur prophétiserez toutes ces choses, & vous leur direz: Le Seigneur rugira du haut du Ciel, & il fera entendre sa voix du lieu de sa demeure sainte. Il rugira comme un lion contre le lieu même de sa gloire: & il s'excitera un cri commun contre tous les habitans de la terre, tel qu'en font ceux qui foulent le vin.

31. Le bruit en retentira jusques aux extrémités du monde; parce que le Seigneur entre en jugement contre les nations: il se rend lui-même juge de tous les hommes. J'ai livré à l'épée les impies, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

le nom de *ville du Seigneur*, de ville sainte; la ville que j'ai choisie, & consacrée; si cette ville boit de la coupe de ma fureur, espérez-vous en être exemts? A la lettre: *Et vous serez innocens*? Dieu commença en effet la vengeance par sa Maison. Jérusalem effuya les premiers efforts des armes de Nabuchodonosor.

ψ. 30. RUGIENS RUGIET SUPER DECOREM SUUM. *Il rugira contre le lieu de sa gloire; contre son Temple, où il a donné tant de preuves de sa puissance, où il étoit servi comme dans son Palais, où il paroïssoit, pour ainsi dire, dans tout l'éclat de la gloire, qu'il recevoit sur la terre de la part des hommes. Les Septante & l'Hébreu (a): Il rugira sur sa demeure.*

CELEUMA QUASI CALCANTIUM CANETUR. *Il s'excitera un cri contre tous les habitans de la terre, tel qu'en font ceux qui foulent le raisin.* On fait que dans les vendanges tout retentit de cris de joie. Le Seigneur compare souvent le tems de sa vengeance à celui d'une vendange (b). Les peuples qu'il employe pour exercer sa colére, sont les vendangeurs & les pressureurs. Les pays & les peuples opprimez sont comme les vignes qu'on dépouille, & les raisins qu'on foule dans le pressoir. Les cris des vendangeurs sont les bruits des armées, & le tumulte des soldats, qui s'exhortent au combat & au carnage. Les Septante (c) portent que le Seigneur élèvera sa voix du haut de sa demeure; & que les ennemis, comme des vendangeurs, lui répondront contre tous les habitans de la terre.

ψ. 31. JUDICIUM DOMINO CUM GENTIBUS. *Le Seigneur en ire*

(a) על נהר על שמו ושמו 70. χρηματῶν ἔτι τὸ πικρὸν αὐτοῦ.

(b) Psal. LXXIX. 13. Thren. 1. 12. 22. Apoc. XIV. 18. 19. & passim.

(c) χρηματῶν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ αὐτοῦ ἔσται ἡ φωνὴ αὐτοῦ ἀποκριθήσονται, καὶ ἐκ τῶν κατὰ θῆρας ἐκ τῆς γῆς.

32. *Hac dicit Dominus exercituum : Ecce afflictio egredietur de gente in gentem : & turbo magnus egredietur à summitatibus terra.*

33. *Et erunt interfecti Domini in die illa , à summo terra usque ad summum ejus : non plangentur , & non coligentur , neque sepelientur , in sterquilinum super faciem terra jacebunt.*

34. *Ululate , pastores , & clamate : & aspergite vos cinere , optimates gregis : quia completi sunt dies vestri , ut interficiamini ; & dissipationes vestra , & cadetis quasi vasa pretiosa.*

32. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Les maux vont passer d'un peuple à un autre , & une grande tempête fortira des extrémités du monde.

33. Ceux que le Seigneur aura tuez ce jour-là , seront étendus sur la terre d'un bout à l'autre : on ne les pleurera point , on ne les relèvera point , on ne les ensevelira point ; mais ils demeureront sur la face de la terre comme du fumier.

34. Heurlez , pasteurs , & criez : couvrez-vous de cendres , vous qui êtes les chefs de mon troupeau : car le tems est accompli où vous devez être tuez , où vous serez dispersés , & vous tomberez par terre comme des vases d'un grand prix qu'on laisse tomber.

COMMENTAIRE.

en jugement contre les nations. L'Hébreu (a) : *Le Seigneur a un procès contre les nations.* Il veut bien entrer en jugement avec nous ; il veut nous convaincre de la justice de ses châtimens , avant que de les exercer sur nous. Il ne veut point user envers sa créature du pouvoir absolu que lui donne sa qualité de Seigneur & de Créateur ; il veut justifier sa conduite à notre égard. L'écriture marque souvent (b) cette admirable condescendance du Tout-puissant. Ce sera principalement au jugement dernier que les damnés dans leur désespoir seront forcez de reconnoître la droiture des voies du Seigneur , & le tort qu'ils ont eu de l'offenser. Et cette vuë de la justice de leur condamnation , les couvrira de confusion , & les remplira d'une rage & d'un désespoir éternels.

ψ. 32. AFFLICTIO EGREDIETUR DE GENTE IN GENTEM. *Les maux vont passer d'un peuple à un autre.* Nabuchodonosor attaquera d'abord Jérusalem (c) , puis Tyr & Sidon ; puis la Syrie & Damas ; ensuite les peuples de l'Arabie déserte , Moab , Ammon , & l'Idumée ; enfin l'Egypte. Cyrus de même se mettra à la tête des Perses , attaquera les Médes , passera dans l'Asie Mineure , & en assujettira les Provinces ; puis passera à Babylone , &c. C'est comme un orage qui se forme à l'extrémité de la terre , & qui vient fondre sur les Provinces : *Turbo magnus egredietur à summitatibus terra.*

ψ. 34. ULULATE , PASTORES , ... OPTIMATES GREGIS. *Heur-*

(a) כִּי דִיב לַיהוָה בְּגוֹיִם

(b) *Isai.* xli. 21. & *L. 8. Jerem.* II. 9. *Osee* IV. 1. XII. 3. *Mich.* VI. 2. &c.

(c) Hieronym. *hic intelligamus hac facta juxta*

historiam , quando à Rege Babylonis cuncta nationes in circuitu subjugata sunt , & imperium ejus sensere crudele.

35. *Et peribit fuga à pastoribus, & salvatio ab optimatibus gregis.*

35. Les pasteurs voudront fuir, & ne le pourront : les chefs du troupeau chercheront leur salut inutilement.

36. *Vox clamoris pastorum, & ululatus optimatum gregis : quia vastavit Dominus pascua eorum.*

36. Les cris des pasteurs se mêleront avec les hurlemens des principaux du troupeau ; parce que le Seigneur a détruit tous leurs pâturages.

37. *Et conticuerunt arva pacis, à facie ira furoris Domini.*

37. Les champs si bien cultivés durant la paix, sont dans un triste silence devant la colère & la fureur du Seigneur.

38. *Dereliquit quasi leo umbraculum suum, quia facta est terra eorum in desolationem à facie ira columba, & à facie ira furoris Domini.*

38. Il a abandonné comme un lion le lieu de sa retraite, & la terre ensuite a été désolée par la colère de la colombe, & par l'indignation & la fureur du Seigneur.

COMMENTAIRE.

lez, pasteurs, vous qui êtes les chefs de mon troupeau. Il parle aux Rois, & aux Princes. Les Septante les appellent (a) pasteurs, & béliers.

CADETIS QUASI VASA PRETIOSA. Vous tomberez par terre, comme des vases d'un grand prix ; mais fragiles, dont tout le mérite consiste dans la forme, dans la façon, dans la beauté, qui périssent dès que le vase tombe par terre, & se rompt. Les Septante (b) : Vous tomberez comme des béliers choisis. On tuë toujours les béliers les plus gras, & les plus beaux. Ainsi Dieu vous fera périr, ô Princes de Juda, sans aucune miséricorde, comme des victimes engraisées.

ψ. 37. CONTICUERUNT ARVA PACIS. Les champs si bien cultivés pendant la paix, sont dans un triste silence. Il continuë dans l'allégorie d'un pasteur, & d'un troupeau. Ces campagnes, où durant la paix vous conduisiez si doucement, & si agréablement vos troupeaux, sont aujourd'hui stériles, & en friches, dans une triste solitude, dans un silence affreux. On peut traduire l'Hébreu (c) : Les demeures de paix, ou les parcs, les pâturages de paix, sont dans le silence. Ces demeures où vous paissiez si paisiblement vos troupeaux, sont abandonnées. Les Septante (d) : La beauté de la paix, ou les avantages de la paix.

ψ. 38. DERELIQUIT TANQUAM LEO TABERNACULUM SUUM. Il a abandonné comme un lion le lieu de sa retraite. Car qui oseroit en approcher, s'il vouliot le garder (e) ? Si Jérusalem, si le Temple, si la

(a) אדוריו הצאן... הרעים 70. ἄλα-
λαξια ποιμένες, ... οι κριοι τῶν ὄμβρων.

(b) Περὶ εἰρηῆς ὡσαύτῃ οἱ κριοὶ οἱ ἐμλεκτοὶ.
Heb. כבלי חמדה נבלתם Les Septante ont
כבלי חמדה

(c) נדמו נאמן השלום

(d) Πάσονται τὰ καλά ἡ εἰρήνης.

(e) Hieron. hic. Leone enim custode, & pra-
sida, nullus ad eandem audet accedere.

Judée est livrée aux Caldéens, c'est que celui qui la gardoit, s'en est éloigné, & les a abandonnez.

FACTA EST TERRA EORUM IN DESOLATIONEM A FACIE IRÆ COLUMBÆ. *La terre a été désolée par la colère de la colombe.* Le Seigneur peut être comparé à une colombe par sa clémence, & par sa douceur, & à un lion par sa force. Israël a méprisé sa douceur; il a aigri sa miséricorde; de colombe il est devenu un lion rugissant, qui quitte son héritage, & le laisse en proie aux bêtes de la forêt, qui auparavant n'osoient en approcher. Ce sens est suivi par quelques Commentateurs (a). D'autres (b) traduisent l'Hébreu (c): *La terre a été désolée à cause de la colère du ravisseur*, de l'ennemi, du ravageur, du voleur, du violent, &c c'est-à-dire, par Nabuchodonosor, qui a été envoyé par le Seigneur, pour porter le fer, & la flamme dans tout le pays. D'autres lisent (d): *Par le glaive, ou par la colère d'un ennemi irrité, & plein de vin.* Enfin quelques habiles Interprètes (e) sans changer le nom de colombe, font voir qu'on peut entendre par là le Roi Nabuchodonosor (f). On assure que les Caldéens en l'honneur de Sémiramis, portoient une colombe dans leurs enseignes, de même que les Romains, & les Perses y portoient une aigle. La colombe étoit un oiseau sacré parmi les Syriens, & dédié à Vénus. On affuroit que Sémiramis avoit été métamorphosée en colombe. Diodore de Sicile a crû que le nom de Sémiramis venoit du roucoulement de cet oiseau (g).

Mais tout cela est fort douteux (h); & quand il seroit vrai, qu'en pourroit-on conclure? On trouve en d'autres endroits de Jérémie, le nom de *jonah*, qui est traduit par *columba*: mais je ne crois pas qu'en aucun de ces passages on puisse commodément l'expliquer d'une colombe réelle, ni d'une enseigne militaire. Par exemple, au Chap. XLVI. 16. *Ils sont tombés morts les uns sur les autres; & ils diront: Hâtez-vous; fuyons dans notre pays, pour éviter le glaive de la colombe.* En quel sens peut-on donner un glaive à colombe? Et au Chap. L. 16. *Perdez dans Babylone celui qui sème, & celui qui moissonne; chacun fuira devant l'épée de la colombe, & se sauvera dans sa patrie.* Il vaut donc mieux entendre sous ce nom un ennemi, un ravageur en un mot, Nabuchodonosor, comme le veut saint Jérôme, & traduire ainsi tout le verset: *Nabuchodonosor a abandonné comme un lion sa caverne; & la terre de Juda a été désolée par la colère de cet ennemi violent, par sa*

(a) Vide Greg. Mag. lib. 32. moral. c. 6. Thom. & Hugo. &c.

(b) Pagn. Vatab. Tigur. Clar. Mont. Jun. Tremol. Pifc. &c.

(c) כי חיהה ארצה לשחמ מפני חרון היהרג

(d) Isa. Chald. & Rab. Salem. En dérivant וינה de וין Vinum.

(e) Vide Boch. animal. tom. 2. lib. 1. cap. 1.

Capella. Castr. Tirin. Maldonat. alii apud Sanct. hic. n. 81.

(f) Ieron. Non mirabitur columbam Domini intelligi Nabuchodonosor, qui supra eum vocari servum Domini legerit. Vide & ad Ezech. XXI. pag. 909. nov. edit.

(g) Diodor. lib. 2. Bibliot. p. 66.

(h) Vide Sanct. ad cap. XLVI. n. 37. & Grot.

*fureur implacable. Les Septante (d): Il a quitté comme un lion le lieu de sa retraite; parce que leur terre a été réduite en solitude par le grand glaive. Comparez ce passage au Chap. iv. verset 7. Ascendit leo de cubili suo, & prado gentium (b) se levavit; egressus est de loco suo, ut ponat terram in solitudinem, &c. Dans l'un, & dans l'autre, il s'agit de Nabuchodonosor, & dans tous les deux, il est comparé à un lion qui sort de sa caverne, & à un voleur qui quitte le lieu de sa retraite, pour aller ravager le pays. Les Grecs (c) en plusieurs endroits, ont rendu le verbe *jouah* par détruire, opprimer, affliger; & le Caldéen (d) de même.*



CHAPITRE XXVI.

Jérémie prophétisant la ruine de Jérusalem, est arrêté, & présenté aux Juges, pour être condamné à mort. Mais il est garanti par les Principaux, & les Anciens du peuple. Exemple de Michée, qui fut épargné par Ezéchias, quoiqu'il prophétisât des choses aussi fâcheuses que Jérémie; & d'Urie, qui fut mis à mort par Joakim.

†. 1. *IN principio regni Joakim filii Josia Regis Juda, factum est verbum istud à Domino, dicens:*
 2. *Hec dicit Dominus: Sta in atrio domus Domini, & loqueris ad omnes civitates Juda, de quibus veniunt ut adorent in domo Domini, universos sermones, quos ego mandavi tibi ut loquaris ad eos. Noli subtrahere verbum,*

†. 1. **A**U commencement du regne de Joakim fils de Josias Roi de Juda, le Seigneur me dit ces paroles :
 2. Voici ce que dit le Seigneur : Tenez-vous à l'entrée de la maison du Seigneur, & dites à tous les habitans des villes de Juda qui viennent adorer en la maison du Seigneur, tout ce que je vous ai ordonné de leur dire. N'en retranchez point la moindre parole.

COMMENTAIRE.

†. 1. **I**N PRINCIPIO REGNI JOACHIM. *Au commencement du regne de Joachim.* Cette prophétie est antérieure à celle du Chapitre précédent. Celle-là est de la quatrième année de Joachim (c); & celle-ci est du commencement de ce Prince, c'est-à-dire, de ses premières années; car on voit au verset 21. de ce Chapitre, qu'il y avoit déjà quelque tems qu'il étoit Roi.

†. 2. **STA IN ATRIO DOMUS DOMINI.** *Tenez-vous à l'entrée*

(a) Ἐγκατέλιπεν ἀσφάλειον κάλυμα αὐτοῦ ὅτε ὄλε ἰγνήϊμ ἢ γὰ ἀίψην εἰς ἀβασιν καὶ ὄρω-
 σῶπε μαχαίρα ἢ μίχλιε.
 (b) מַיִן מִיְהוּדָה
 (c) Vide 70. in Exod. xxii. 21. O'udi

ἐλίπτι. Ita Levit. xix. 33. xv. 14. Deut. xxiii. 16. Isai. xlix. 26. Jerem. xxii. 3. &c.
 (d) Chald. ad xlvi. 16. & l. 16. infra.
 (e) Jerem. xxv. 1.

3. *Si fortè audiant, & convertantur unusquisque à via sua mala: & poeniteat me mali, quod cogito facere eis propter malitiam studiorum eorum.*

4. *Et dices ad eos: Hac dicit Dominus: Si non audieritis me, ut ambulatis in lege mea, quam dedi vobis,*

5. *Ut audiat sermone servorum meorum Prophetarum, quos ego misi ad vos de nocte consurgens, & dirigens: & non audistis.*

30. Pour voir s'ils écouteront, & s'ils se convertiront, en quittant leur mauvaise voie: afin que je me repente du mal que j'avois résolu de leur faire, à cause de la malice de leur cœur.

4. Vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur: Si vous ne faites ce que je vous dis, en marchant selon la Loi que je vous ai donnée;

5. Et en écoutant les paroles des Prophètes, qui sont mes serviteurs, que je vous ai envoyés de bonne heure; & que j'ai conduits vers vous, & que vous n'avez point écoutés jusqu'à cette heure.

C O M M E N T A I R E.

de la maison du Seigneur. Jérémie parloit souvent dans le Temple^(a), à cause du grand concours de peuple qu'il y avoit. Il est même fort probable qu'il choisissoit les jours des grandes solemnitez.

NOLI SUBTRAHERE VERBUM. *N'en retranchez pas la moindre parole.* Ne déguisez rien de ce que je vous dirai; parlez hardiment, & ne craignez rien; que ni la crainte, ni la complaisance, ni l'espérance, ni aucun autre motif, ne soient pas capables de vous faire taire. Voilà le modèle des vrais prédicateurs; soutenir les intérêts de Dieu, & de la vérité, avec un courage, & une intrépidité incapables de céder à la force, & au danger.

¶ 3. **SI FORTE AUDIANT.** *Pour voir s'ils écouteront;* non pas que Dieu doute de leurs dispositions, ni qu'il ignore ce qui arrivera de la prédication de son Prophète: mais il parle d'une manière humaine, pour nous montrer que sa préscience ne donne aucune atteinte à la liberté de l'homme^(b): *Nostrò loquitur affectu*, dit saint Jérôme, *ut liberum homini servetur arbitrium; ne ex præscientia ejus, quasi necessitate vel facere quid, vel non facere cogatur.* Nous pouvons toujours faire, ou ne pas faire; mais tout le bien que nous voulons, que nous désirons, que nous exécutons, nous devons le rapporter à la grace du Seigneur, qui nous donne le vouloir, & le faire: *In nostra ergo positum est potestate, vel facere quid, vel non facere; ita dumtaxat ut quicquid boni operis volumus, cupimus, explemus, ad Dei gratiam referamus, qui juxta Apostolum, dedit nobis, & velle, & perficere.*

(a) Jerem. VII. 2. XIX. 14. XXVIII. 1. XXXV. 2. XXXVI 6. & seq.

(b) Hieronym. hic.

6. *Dabo domum istam sicut Silo ; & urbem hanc dabo in maledictionem cunctis gentibus terra.*

7. *Et audierunt Sacerdotes , & Propheta , & omnis populus , Jeremiam loquentem verba hac in domo Domini.*

8. *Cumque compleffet Jeremias , loquens omnia qua praeceperat ei Dominus ut loqueretur ad univcrsum populum , apprehenderunt eum Sacerdotes , & Propheta , & omnis populus , dicens : Morte moriatur.*

6. Je réduirai ce Temple dans le même état où est Silo , & je rendrai cette ville , l'exécution de tous les peuples du monde.

7. Les Prêtres , les Prophètes , & tout le peuple entendirent Jérémie qui disoit ces paroles en la maison du Seigneur ;

8. Et Jérémie ayant dit tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné de dire à tout le peuple , les Prêtres , les Prophètes , & tout le peuple se saisirent de lui , en disant : Il faut qu'il meure.

COMMENTAIRE.

ψ. 6. DABO DOMUM ISTAM SICUT SILO. *Je réduirai ce Temple dans le même état où est Silo.* Je l'abandonnerai , comme j'ai abandonné Silo. Voyez ce qui a été remarqué ci-devant , Chap. VII. 12.

ψ. 8. COMPREHENDERUNT EUM SACERDOTES , ET PROPHETÆ , ET OMNIS POPULUS. *Les Prêtres , les Prophètes , & tout le peuple , se saisirent de lui.* Il y avoit toujours grand nombre de faux Prophètes (a) , qui étoient comme les singes des vrais Prophètes. Ils étoient extrêmement animez contre Jérémie , parce qu'il ne les épargnoit pas ; non plus que les Prêtres qui les favorisoient (b). Ce furent ces Prêtres , & ces faux Prophètes qui émurent le peuple , & qui l'engagèrent à se joindre à eux , pour arrêter Jérémie. Le prétexte étoit plausible. Il prédisoit la désolation du Temple , qui étoit le principal objet de la confiance , & de la fausse complaisance des Juifs. Il avoit déjà autrefois fait la même prédiction , & presque dans les mêmes termes , & au même endroit : *Allez , leur disoit-il (c) , à Silo , où mon nom étoit honoré au commencement , & voyez ce que j'y ai fait pour punir la malice de mon peuple ; j'en ferai autant à ce Temple , où mon nom a été invoqué , & à ce lieu que je vous ai donné à vous , & à vos peres , comme j'ai fait à Silo.* Ils ne lui dirent rien alors ; & aujourd'hui ils crient qu'il est digne de mort : *Morte moriatur.* Pourquoi ; Parce qu'il a prédit la destruction d'un Temple , qui doit être éternel , selon la promesse de Dieu-même (d) : *Sanctificavi domum istam , ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum.* C'est un faux Prophète , & un séducteur : Moïse a condamné ces sortes de gens à la mort (e). Ce fut sur un sembla-

(a) 70. hic. *Ἰεροσολίμους* , Ira Syr. & Arab.

(b) Vide sup. II. 26. V. 13. VI. 13. VIII. 10. XI V. 14. 18. XXIII. II. & sequ.

(c) Suprà Cap. VII. 4. . . 12. 14.

(d) 1. Reg. 17. 3.

(e) Deut. XVIII. 20. *Propheta qui arrogantia depravatus voluerit loqui in nomine meo , qua ego non praecepi illi ut diceret , interficiatur.*

9. *Quare prophetavit in nomine Domini, dicens: Sicut Silo erit domus hac: & urbs ista desolabitur, eò quòd non sit habitator? Et congregatus est omnis populus adversus Jeremiam in domo Domini.*

10. *Et audierunt Principes Juda verba hac, & ascenderunt de domo Regis in domum Domini, & sederunt in introitu porta domus Domini nova.*

11. *Et locuti sunt Sacerdotes, & Propheta ad Principes, & ad omnem populum, dicentes: Judicium mortis est viro huic, quia prophetavit adversus civitatem istam, sicut audistis auribus vestris.*

9. Pourquoi a-t'il prophétisé au nom du Seigneur, en disant : Cette maison sera traitée comme Silo ; & cette ville sera détruite, sans qu'il reste personne pour l'habiter ? Alors tout le peuple s'assembla contre Jérémie à la maison du Seigneur.

10. Et les Princes de Juda ayant entendu ceci, monterent de la maison du Roi, à la maison du Seigneur, & s'assirent à l'entrée de la porte neuve de la maison du Seigneur.

11. Les Prêtres, & les Prophètes parlèrent aux Princes, & à tout le peuple, en disant : Cet homme mérite la mort, parce qu'il a prophétisé contre cette ville, comme vous l'avez entendu de vos oreilles.

COMMENTAIRE.

ble prétexte que les Prêtres, & les Pharisiens firent soulever le peuple contre JESUS-CHRIST, & l'obligèrent à demander sa mort (a) : *Il a dit: Je détruirai ce Temple bâti de la main des hommes, & dans trois jours je le rebâtirai.*

Les causes des faux Prophètes, & autres, qui concernoient la Religion en matière importante, étoient, dit-on, du ressort du grand Sanhédrin. De-là vient que les Prêtres qui composoient le Conseil Ecclésiastique, & les Prophètes, qui étoient, selon le Caldéen (b), les Scribes, ceux qui faisoient profession d'enseigner les saintes Lettres, s'étant saisi de Jérémie, le firent paroître devant leur tribunal. Les Princes de Juda, qui étoient aussi, dit-on, de cette assemblée, vinrent de la maison du Roi dans le Temple (c), pour y prendre leur séance dans le lieu de leur audience, qui étoit dans une sale à côté de la porte du parvis des Prêtres (d). Jérémie reconnoît le pouvoir de ces Juges, & leur répond avec le respect qui est dû aux puissances établies de Dieu. Mais dans tout ceci, il ne paroît pas bien clairement que les Prêtres, & les Prophètes ayent été Juges. Ils accusèrent Jérémie, & les Princes le jugèrent. Les premiers soutenoient qu'il étoit digne de mort ; & les autres le déclarèrent innocent ; les anciens du peuple y acquiescèrent, & confirmèrent la sentence des Princes, par les raisons qu'ils apportèrent. On dira peut-être que l'assemblée de ces Juges se trouva partagée de sentimens, & que le parti des Princes se trouvant le plus fort, étant appuyé des anciens de Juda, & du peuple, Jérémie fut absous.

(a) *Marc. XIV. 58. xxvi. 61.*

(b) *כהנים וספרים*

(c) *Infrà ψ. 10.*

(d) *Ezech. VIII. 7. 11.*

12. *Et ait Jeremias ad omnes Principes, & ad universum populum, dicens: Dominus misit me, ut prophetarem ad domum istam, & ad civitatem hanc, omnia verba qua audistis.*

13. *Nunc ergo bonas facite vias vestras, & studia vestra, & audite vocem Domini Dei vestri: & pœnitebit Dominum mali, quod locutus est adversum vos.*

14. *Ego autem ecce in manibus vestris sum, facite mihi quod bonum, & rectum est in oculis vestris.*

15. *Verumtamen scitote, & cognoscite, quod si occideritis me, sanguinem innocentem tradetis contra vosmetipsos, & contra civitatem istam, & habitatores ejus: in veritate enim misit me Dominus ad vos, ut loquerer in auribus vestris omnia verba hæc.*

16. *Et dixerunt Principes, & omnis populus, ad Sacerdotes, & ad Prophetas; Non est viro huic judicium mortis: quia in nomine Domini Dei nostri locutus est ad nos.*

12. Jérémie dit à tous les Princes, & à tout le peuple: Le Seigneur m'a envoyé pour parler à cette maison, & à cette ville, & pour lui prédire tout ce que vous avez entendu.

13. Redressez donc maintenant vos voyes; rendez plus pures les affections de votre cœur; & écoutez la parole du Seigneur votre Dieu, & le Seigneur se repentira du mal qu'il avoit résolu de vous faire.

14. Pour moi, je suis entre vos mains, faites de moi ce qu'il vous plaira.

15. Sachez néanmoins, & soyez persuadés que si vous me faites mourir, vous répandrez le sang innocent, & vous le ferez retomber sur vous-mêmes, sur cette ville, & sur tous ses habitans; parce que le Seigneur m'a envoyé véritablement vers vous, pour vous dire tout ce que vous avez entendu.

16. Alors les Princes, & tout le peuple dirent aux Prêtres & aux Prophètes: Cet homme n'a point mérité la mort, parce qu'il nous a parlé au nom du Seigneur notre Dieu.

COMMENTAIRE.

Il est incontestable que les Prêtres étoient Juges dans les matières de Religion (a). Mais comme ils étoient parties, & accusateurs de Jérémie dans cette occasion, il n'est pas certain qu'ils aient jugé.

Ÿ. 13. *POENITEBIT DOMINUM.* *Le Seigneur se repentira du mal qu'il avoit résolu de vous faire.* Manière de parler humaine. Dieu n'est pas capable de se repentir; mais il peut ne pas faire le mal dont il avoit menacé, parce que les hommes corrigent ce qui l'avoit obligé de faire des menaces. Dieu est plein de bonté pour nous; ce n'est qu'à regret qu'il nous afflige. Les Anciens disoient que les sermens de ceux qui aiment, n'obligent pas.

Ÿ. 15. *IN VERITATE MISIT ME DOMINUS AD VOS.* *Le Seigneur m'a envoyé véritablement vers vous.* Voilà la justification de Jérémie. Il la réduit toute entière à montrer que Dieu l'a envoyé; & ses adversaires n'ont rien à lui répondre si Dieu m'a envoyé, vous n'avez rien à me

(a) Voyez ci-après Ch. XXI. 26.

17. Surrexerunt ergo viri de senioribus terræ: & dixerunt ad omnem cœtum populi, loquentes?

18. Michæas de Morasthi fuit propheta in diebus Ezechia Regis Juda, & ait ad omnem populum Juda, dicens: Hæc dicit Dominus exercituum: Sion quasi ager arabitur: & Jerusalem in acervum lapideum erit: & mons domûs in excelsa sylvarum.

19. Numquid morte condemnavit eum Ezechias Rex Juda, & omnis Juda? Numquid non timuerunt Dominum, & deprecati sunt faciem Domini, & penituit Dominum mali, quod locutus fuerat adversum eos? Isaquæ nos facimus malum grande contra animas vestras.

17. Quelques-uns des plus anciens du pays se levèrent, & dirent à toute l'assemblée du peuple:

18. Michée de Morasthi prophétisa au tems d'Ezéchias Roi de Juda; & il dit à tout le peuple de Juda: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Sion se labourera comme un champ? Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, & cette montagne où est la maison du Seigneur, deviendra une haute forêt.

19. Fut-il pour cela condamné à mort par Ezéchias Roi de Juda, & par tout le peuple? Ne craignirent-ils pas au contraire le Seigneur, & n'offrirent-ils pas leurs prières devant le Seigneur? Et il se repentit des maux dont il avoit résolu de les affliger. Ainsi nous commettons maintenant un grand crime qui retombera sur nous.

COMMENTAIRE.

dire. C'est sur cela qu'il est déclaré innocent: *Non est viro huic iudicium mortis.*

¶ 17. VIRI DE SENIORIBUS TERRÆ. *Des plus anciens du pays.* Des vieillards de l'assemblée, qui n'étoient point du nombre des Juges(a), & qui savoient les anciennes histoires, & pour lesquelles on avoit une déférence particulière, à cause de leur longue expérience. L'exemple qu'ils rapportent d'un regne éloigné de plus de cent ans, sied fort bien à des vieillards. Sanctius, & Grotius croyent que ce sont les mêmes qui sont appelez auparavant *Princes de Juda*(b); ce qui ne nous paroît pas fort probable. Pourquoi ne les pas appeller ici de même nom qu'au verset 10. si c'étoient les mêmes personnes? Ce qu'ils font ici, n'est pas du caractère de Juges, mais d'Avocats.

¶ 18. MICHÆAS DE MORASTHI. *Michée de Morasthi*, qui prophétisoit, sous Ezéchias, avoit prédit que Sion seroit labourée comme un champ. Mais comme le peuple se convertit, & fit pénitence, l'exécution de cette prophétie fut suspendue, & on n'en vit l'accomplissement que long-tems après. C'est le même Michée dont nous avons les prédictions dans les douze petits Prophètes, où nous lisons encore ce que ces Anciens en citent(c). Les Conquérens ont quelque-fois fait passer la charuë sur le terrain des villes qu'ils avoient prises & détruites(d):

(a) Hieron hic. Senes quorum propriè erat nosse vetera.

(b) ¶ 10. Princes Juda.

(c) Mich. 111. 12.

(d) Ovid. Epist. 1. Heroid.

20. Fuit quoque vir prophetas in nomine Domini, Urias filius Semei de Cariath-iarim: & prophetauit adversus civitatem istam, & adversus terram hanc, juxta omnia verba Jeremia.

21. Et audivis Rex Joakim, & omnes potentes, & Principes ejus, verba has: & quaesivit Rex interficere eum. Et audivit Urias, & timuit, fugitque, & ingressus est Egyptum,

22. Et misit Rex Joakim viros in Egyptum Elnathan filium Achobor, & viros cum eo in Egyptum.

20. Il y avoit aussi un homme nommé Urie, fils de Séméi de Cariath-iarim, qui prophétoit au nom du Seigneur, & qui avoit prédit contre cette ville, & contre ce pays toutes les mêmes choses que Jérémie,

21. Et le Roi Joakim, tous les Princes, & les plus puissans de sa cour l'ayant entendu, le Roi le voulut faire mourir. Urie le sut, il eut peur, & il s'enfuit, & se retira en Egypte,

22. Et le Roi Joakim ayant envoyé Elnathan fils d'Achobor, & des hommes avec lui pour le prendre dans l'Egypte,

COMMENTAIRE.

*Jam seges est ubi Troja fuit, refecandaque falce
Luxuriat Phrygio sanguine pinguis humus.*

ÿ 20. FUT QUOQUE VIR PROPHETANS URIAS, FILIUS SEMEI. Il y avoit aussi un homme, nommé Urie, fils de Séméi, qui prophétisoit sous le regne de Joakim; qui s'étant sauvé en Egypte, en fut tiré, & mis à mort à Jérusalem par ordre du Roi. Cet exemple est contraire à Jérémie; & plusieurs (a) croyent qu'il fut produit par ses adversaires, pour détruire ce qu'on avoit dit en sa faveur, en rapportant l'exemple de Michée. Il est vrai que Michée ne fut point puni sous Ezéchias: mais nous avons un exemple tout contraire, plus récent, & du regne sous lequel nous vivons; les choses, & les circonstances sont aujourd'hui bien différentes de ce qu'elles étoient sous Ezéchias. D'autres (b) croyent que cette particularité d'Urie est rapportée ici par Jérémie lui-même, pour montrer à quel danger il avoit été exposé sous le regne de Joakim, puisque l'on avoit arraché un Prophète de l'asile où il s'étoit retiré dans un Royaume étranger, pour le mettre à mort dans Jérusalem. D'autres enfin (c) soutiennent que ce furent les défenseurs de Jérémie, qui pour opposer Ezéchias, dont la mémoire étoit en bénédiction, à Joakim, qui étoit souverainement haï, rappellèrent l'exemple de Michée, & l'opposèrent à celui d'Urie, pour en conclure qu'il valoit bien mieux imiter la clémence, & la piété d'Ezéchias, que l'emportement, & la violence de Joakim, dans l'affaire présente.

ÿ. 22. MISIT REX JOACHIM . . . ELNATHAN FILIUM ACHABOR, ET VIROS CUM EO IN ÆGYPTUM. *Joachim en-*

(a) Ita Rabb. Salom. & David & ita ferè Tyr. Dionys. Vat. Clar. Menoch. Munst.

(b) Grotius hic.

(c) Theodoret. Thom. Sanct. Maldon. alii plerique.

23. Et eduxerunt Uriam de Egypto: & adduxerunt eum ad Regem Joakim, & percussit eum gladio: & projecit cadaver ejus in sepulchris vulgi ignobilis.

24. Igitur manus Ahicam filii Saphan fuit cum Jeremia: ut non traderetur in manus populi, & interficerent eum.

23. Ils en tirèrent Urie, & l'amènèrent au Roi Joakim, qui le fit mourir par l'épée, & voulut que son corps fut enseveli sans honneur dans les sépulcres des derniers du peuple.

24. Ahicam fils de Saphan soutint donc puissamment Jérémie, & empêcha qu'il ne fût abandonné entre les mains du peuple, & qu'on ne le fit mourir.

COMMENTAIRE.

voya Elnathan fils d'Achobor, & des hommes avec lui, pour le prendre en Egypte. L'Édition des Septante de Complute (a) lit: *Eliacim* fils d'Achobor, & des hommes avec lui: mais l'Édition Romaine, & saint Jérôme ne lisent point ces paroles; ils portent seulement que Joachim envoya des hommes en Egypte, pour en tirer Urie. Il ne fut pas mal-aisé au Roi de Juda, qui étoit tributaire de Pharaon, & qui avoit été mis par lui sur le trône, d'obtenir qu'on lui rendit un de ses sujets, qu'il ne manqua pas de faire passer pour un broüillon, & un séditieux.

¶ 24. MANUS AHICAM FILII SAPHAN, FUIT CUM JEREMIA. *Ahicam* fils de Saphan, soutint puissamment Jérémie. *Ahicam* étoit un ancien Prince de Juda, qui avoit été dans un emploi considérable sous Josias (b). Godolias, qui fut laissé par Nabuzardan pour gouverner les restes du peuple, après la ruine de Jérusalem, étoit fils de cet *Ahicam* (c). Il avoit, aussi-bien que son pere, de la considération pour Jérémie (d).

(a) Ita Theodor. & Complut. Ἐλιαχίμ
ἐπὶ τῶν ἁγίων, καὶ ἀνδρῶν μετ' αὐτῶν ἵνα
αἰχμαλωτῶν.

(b) Voyez 4. Reg. XXII. 12. 14. &

2. Par. XXXIV. 20.

(c) 4. Reg. XXV. 22.

(d) Vide Jerem. XXXIX. 14. XI. 5.





CHAPITRE XXVII.

Jérémie envoie des liens à plusieurs Rois, pour leur annoncer qu'ils seront assujettis au Roi de Babylone. Faux Prophètes qui prédisent le contraire. Les vases du Temple ne seront point renvoyez si-tôt de Babylone ; mais au contraire ceux qui sont demeurez à Jérusalem, seront transportez en Caldée.

ψ. 1. *IN principio regni Joakim filii Josia Regis Juda, factum est verbum istud ad Jeremiam à Domino, dicens :* ψ. 1. **A**U commencement du regne de Joakim fils de Josias Roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie de cette sorte :

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **I**N PRINCIPIO REGNI JOAKIM, ... FACTUM EST VERBUM ISTUD AD JEREMIAM A DOMINO, DICENS. *Au commencement du regne de Joakim, le Seigneur parla à Jérémie de cette sorte.* Comment ce discours est-il du commencement de Joakim, puisque le Prophète y adresse sa parole à Sédécias (a), & aux Députez des Rois voisins (b), qui vinrent à Jérusalem au commencement de son regne ? On fait que Joakim eut pour successeur Jéchonias, & qu'après Jéchonias, régna Sédécias. Il semble donc qu'il faut lire ici : *Au commencement du regne de Sédécias*, & non pas de Joakim. Le Syriaque, & l'Arabe ont lû Sédécias ; & ils sont suivis de quelques Interprètes (c). D'autres (d) soutiennent que ces paroles sont la conclusion du Chapitre précédent, qui est du commencement de Joakim. Mais si cela est, d'où vient cette fin du verset : *Factum est verbum istud ad Jeremiam, dicens* : Le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit ? Ces paroles n'insinuent-elles pas que c'est le commencement, & non la fin d'un discours ? D'autres (e) veulent que le Seigneur ait fait entendre sa parole à Jérémie dès le commencement du régne de

(n) Jerem. XXVII. 12.

(b) Ibidem ψ. 3 Vide G. XXVIII. 1. 13:

(c) Munf. Pise.

(d) Hieronym. Raban. Dionys. Hugo. Maldan. Sa. Sanct.

(e) Hebrai. Lyran. Vat. Clar. Tir.

2. *Hac dicit Dominus ad me : Fac tibi vincula , & catenas : & pones eas in collo tuo.*

3. *Et mittes eas ad Regem Edom , & ad Regem Moab , & ad Regem filiorum Ammon , & ad Regem Tiri , & ad Regem Sidonis ; in manu nuntiorum , qui venerunt Jerusalem ad Sedeciam Regem Juda.*

2. Voici ce que le Seigneur m'a dit : Faites-vous des liens & des chaînes , & mettez-les à votre cou ,

3. Et vous les envoyerez au Roi d'Edom , au Roi de Moab , au Roi des Ammonites , au Roi de Tyr , & au Roi de Sidon , par les Ambassadeurs qui sont venus à Jérusalem vers Sédécias Roi de Juda ;

COMMENTAIRE.

Joakim , & lui ait ordonné de porter des liens sur son cou ; qu'il les ait portez , au moins par intervalle , depuis le commencement du regne de Joakim , jusqu'à celui de Sédécias ; & qu'alors seulement il ait exécuté l'ordre qu'il avoit reçu , six ou sept ans auparavant. Cette opinion n'est pas exemte de difficultez. L'écriture insinue assez clairement que le Prophète reçut , & exécuta en même tems la commission dont il est parlé ici. Elle ne parle pas de ces six , ou sept ans pendant lesquels il auroit porté ces chaînes : C'étoit une circonstance à n'être pas oubliée. Les Septante ont omis ce premier verset : mais il paroît dans Théodoret.

Les titres que nous lisons au commencement de certaines prophéties , paroissent y avoir été ajoutez depuis. Nous en avons déjà remarqué un cou-su mal-à-propos dans Isaïe (a). Il y a divers titres des Pseaumes fort peu certains. Ce qu'on lit ici à la tête du Chapitre xxv. n'est pas sans difficulté , puisqu'il est certain que Joakim devoit être Roi depuis quelque tems , lorsqu'arriva l'affaire d'Urie. Cependant le titre porte que la prophétie est du commencement de son regne. Voyez aussi le *ψ.* 1. du Chap. xxviii. sur lequel il y a difficulté. Ne seroit-ce pas ici un de ces titres ajoutez après coup.

ψ. 2. **FAC TIBI VINCULA , ET CATENAS.** *Faites-vous des liens , & des chaînes.* L'Hébreu (b) : *Faites-vous des jougs & des timons.* Le premier terme signifie proprement le joug , ou la pièce de bois qu'on attache sur la tête , ou sur le cou d'un bœuf. Le second marque le bois long , ou le timon qui est attaché au joug. Le Caldéen (c) : *Des colliers , & des traits ; des liens , des cordes.* Les Septante (d) : *Des liens , & des colliers.* Saint Jérôme croit que le second terme de l'Original signifie *des fourches de bois* (e) , telles qu'on les faisoit quelquefois porter aux criminels. C'étoit une fourche qu'on leur attachoit sur le cou , & à laquelle on leur lioit les bras. On traitoit souvent les esclaves de cette sorte (f). Ainsi Jérémie

(a) *Isai. xxi. 13.*

(b) עשה לך מוסרות ומוטות

(c) חנקין ונירון

(d) Ποινες σιδερέας δεμας , καὶ κλιμα.

(e) מוטת *Sermone vulgari Botas vocant.*

Et infra ; Ut catenas , sive furcas ligneas. Et Cap. xxviii. 13. Catenas ligneas. Isidor. lib. 5. Etymolog. Bota , torques damnatorum quasi jugum boum.

(f) *Vide Lypf. de Cruce.*

4. *Et precipies eis ut ad dominos suos loquantur: Hec dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Hec dicetis ad dominos vestros.*

5. *Ego feci terram, & homines, & jumenta, qua sunt super faciem terra, in fortitudine mea magna, & in brachio meo extento: & dedi eam ei, qui plangit in oculis meis.*

6. *Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor Regis Babylonis servi mei: in super & bestias agri dedi ei ut serviant illi.*

4. Et vous leur ordonnerez de parler ainsi à leurs maîtres : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Vous direz ceci à vos maîtres.

5. C'est moi qui ai créé la terre, les hommes, & les bêtes qui sont sur la face de la terre, par ma grande puissance, & par mon bras fort, & j'ai donné la terre à qui il m'a plu.

6. J'ai donc livré maintenant toutes ces terres entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone mon serviteur : je lui ai donné encore les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui soient assujetties ;

COMMENTAIRE.

chargé de cette sorte de joug, représentoit fort vivement la servitude des nations sous le Roi Nabuchodonosor.

¶ 3. MITTES EOS AD REGEM EDM, &c. *Vous les envoyerez au Roi d'Edom, au Roi de Moab, & aux autres dont les Députés sont venus à Jérusalem.* Jérémie exerce ici son office de Prophète des nations (a). Ces Ambassadeurs étoient venus en apparence pour complimenter Sédécias sur son nouvel avènement à la couronne ; & dans le vrai pour faire une ligue secrète avec lui contre le Roi de Babylone (b). C'est ce qui est insinué ici au verset 9.

¶ 5. EGO FECI TERRAM, ET HOMINES, ... ET DEDI IAM EI, QUI PLACUIT IN OCULIS MEIS. *C'est moi qui ai créé la terre, & les hommes, & j'ai donné la terre à qui il m'a plu.* Que ces paroles nous donnent une haute idée du souverain domaine du Tout-puissant ! Quelle image ! Quelle grandeur ! Les Princes ne sont que ce que je les ai faits. Les peuples n'ont pour maîtres que ceux que je leur ai donnez dans ma miséricorde, ou dans ma colère. Il n'y a que Dieu, & que ses Prophètes, qui sachent parler aux Princes avec force, & avec autorité.

¶ 6. DEDI TERRAS ISTAS IN MANU NABUCHODONOSOR. *J'ai livré toutes ces terres entre les mains de Nabuchodonosor.* On en vit bien-tôt l'exécution. Ce Prince se rendit maître de Jérusalem la onzième année de Sédécias. Après cela, il attaqua Tyr, assujettit la Syrie, puis les Philistins, & les Arabes ; & enfin l'Egypte. C'est ce qu'on voit dans les Prophètes, & c'est ce qu'on lisoit dans les Auteurs Grecs (c) qui avoient écrit des guerres d'Assyrie.

(a) Jerem. 1. 5. *Prophetam in gentibus dedi te.*

(b) Grot. Menoch. Sanct.

(c) Hieron. in Isai. l. 7. c. 23. *Legamus Græcorum historias, & maxime eorum qui Assyria*

gentis bella describunt, ibique reperimus post captivitatem Jerusalem, Palæstinos, & Arabas, ac Damascenos, ac deinceps Ægyptios fuisse subversos.

7. *Et servient ei omnes gentes, & filio ejus, & filio filii ejus: donec veniat tempus terra ejus: & ipsius: & servient ei gentes multa, & Reges magni.*

8. *Gens autem, & Regnum quod non servierit Nabuchodonosor Regi Babylonis, & quicumque non curvaverit collum suum sub jugo Regis Babylonis: in gladio, & in fame, & in peste visitabo super gentem illam, ait Dominus, donec consumam eos in manu ejus.*

9. *Vos ergo nolite audire Prophetas vestros, & divinos, & somniatores, augures, & maleficos, qui dicunt vobis: Non servietis Regi Babylonis.*

7. Et tous ces peuples lui feront soumis, à lui, à son fils, & au fils de son fils, jusqu'à ce que son tems, & le tems de son Royaume soit venu: & plusieurs peuples, & de grands Rois lui feront soumis.

8. Que si quelque peuple, & quelque Royaume ne veut pas se soumettre à Nabuchodonosor Roi de Babylonne, ni baïsser le cou sous le joug du Roi de Babylone, je le visiterai par l'épée, par la famine, & par la peste, dit le Seigneur, jusqu'à ce que je les aye exterminés par la main de Nabuchodonosor.

9. N'écoutez donc point vos Prophètes, ni vos devins, ni vos inventeurs de songes, ni vos augures, ni vos magiciens qui vous disent: Vous ne serez point assujettis au Roi de Babylone;

COMMENTAIRE.

BESTIAS AGRI DEDI EI. *Je lui ai encore donné les bêtes de la campagne.* Ce qu'on peut entendre à la lettre, puisqu'en lui abandonnant l'homme, Dieu lui abandonne ce qui est soumis à l'homme, & ce qui a été créé pour son service (a). Ou, sous ce nom de bêtes, l'on entend les nations barbares (b); en un mot, les Provinces, les pays, les campagnes, où sont les animaux sauvages, & domestiques. Voyez *Dan.* II. 37. & *Baruc.* III. 17.

¶ 7. **SERVIENT EI OMNES GENTES, ET FILIO EJUS, ET FILIO FILII EJUS.** *Tous ces peuples lui seront soumis, à lui, à son fils, & au fils de son fils.* Tous les peuples marquez au verset 3. & plusieurs autres seront assujettis à Nabuchodonosor, à Evilmérôdach son fils, & à Balthasar son petit-fils (c) Quelques-uns les comptent autrement; Nabuchodonosor, Evilmérôdach, & Laborosoarchode fils de la fille de Nabuchodonosor, dit Grotius. Théodoret (d) met Nabuchodonosor, Balthasar, & Darius le Méde, qu'il croit fils de Balthasar.

DONEC VENIAT TEMPUS TERRÆ EJUS, ET IPSIUS. *Jusqu'à ce que son tems, & le tems de son Royaume soit venu.* Jusqu'à ce que les malheurs qui doivent tomber sur la personne de Nabuchodonosor, & de ses enfans, & sur son Empire, soient arrivés. Jérémie montre que ces Princes, & leur vaste monarchie, ne subsisteront pas long-tems; que Dieu

(a) Hieron. hic. *Vel simpliciter omne genus animalium intelligere debemus; cum homine enim, & ea traduntur quæ ei subdita sunt; vel certè bestias, seu as gentes intelligamus.*

(b) Theodoret. *Θυρία τῆ ἀγρῆ, καὶ Βαρ-*

ῶσα ἐστὶν ἀγρῆ.

(c) Ita Hieron. D. Thom. Rupert. Lyr. Santh. Vat. alii.

(d) Theodoret. in *Dan.* vi. initio.

10. Quia mendacium prophetant vobis : ut longè vos faciant de terra vestra & ejiciant vos , & pereatis.

10. Car ils vous prophétisent le mensonge , pour vous envoyer bien loin de votre terre , pour vous en chasser , & pour vous faire périr.

11. Porrò gens , quæ subjecerit cervicem suam sub jugo Regis Babylonis , & servierit ei ; dimittam eam in terra sua , dicit Dominus : & colet eam , & habitabit in ea.

11. Quant au peuple qui voudra bien baisser le cou sous le joug du Roi de Babylone , & lui être soumis , je le laisserai en paix dans sa terre , dit le Seigneur ; il la cultivera , & y habitera.

COMMENTAIRE.

leur réserve une partie du calice dont il fait boire à toutes les nations ; que les Caldéens à leur tour en goûteront , & en avaleront jusqu'aux lies. C'est la récompense ordinaire de ceux que le souverain Juge emploie à ses vengeances (a).

¶ 9. VOS ERGO NOLITE AUDIRE PROPHETAS VESTROS, ET DIVINOS, &c. *N'écoutez point donc vos Prophètes, ni vos devins, &c.* Il parle à Sédécias , & aux Envoyez des autres Princes dont on a parlé. Les devins, les songeurs, les aruspices, les magiciens étoient chez les nations idolâtres, ce que les Prophètes étoient parmi les Juifs. Jérémie dit à Sédécias de ne pas croire les faux Prophètes ; & aux Ambassadeurs des autres Princes, de ne se pas laisser tromper par les devins, les magiciens, les aruspices, qui leur promettoient toute sorte d'heureux succès ; car ces gens-là ne prophétisent que le mensonge, & leurs prédictions ne serviront qu'à vous perdre, & à vous engager dans les dernières calamitez. Le terme Hébreu (b) *honenecem*, qu'on a traduit par *augures*, vient d'une racine qui signifie les nuës. Il peut marquer les *astrologues judiciaires*. Celui qu'on a rendu par magiciens, *maléficos*, signifie, selon Grotius, les nécromanciens, ou ceux qui évoquent les manes, en répandant le sang humain.

¶ 10. UT LONGE FACIANT VOS, ET PEREATIS. *Pour vous chasser de votre pays, & pour vous faire périr.* Quoique ce ne soit pas là leur intention, c'est pourtant ce qui vous arrivera, si vous suivez leurs fausses prédictions. L'Hébreu (c) : *Afin que je vous chasse de votre pays, & que vous périssiez.*

¶ 11. GENS QUÆ SUBJECERIT CERVICEM SUAM. *Quant au peuple qui voudra bien baisser le cou sous le joug du Roi de Babylone, il demeurera en paix dans son pays.* Aucun des peuples auxquels Jérémie

(a) Vide Theodoret. hic : Σαφώς ἐδιδάχθη, ὅτι καθάπερ θυμίοις χειράμφοι τῆς Βαβυλωνίου, ὃ δίκαιος δι' αὐτῶν ἐ' ἀλλὰ ἔδωκεν ὑπερβῆαι μισοῦσιν, ὅς ἐστιν καὶ αὐτῆς πασιλευδία πρὸς αὐτοὺς. (b) וְאֵל עַנְנוּכִים וְאֵל כַּשְׁפִּיִּים וְאֵל מַלְעִיִּים וְאֵל אֲשֵׁרִיִּים וְאֵל מְדַבְּרֵי חֲזוֹן וְאֵל מְדַבְּרֵי חֲזוֹן וְאֵל מְדַבְּרֵי חֲזוֹן וְאֵל מְדַבְּרֵי חֲזוֹן. (c) וְאֵל עַנְנוּכִים וְאֵל כַּשְׁפִּיִּים וְאֵל מַלְעִיִּים וְאֵל אֲשֵׁרִיִּים וְאֵל מְדַבְּרֵי חֲזוֹן וְאֵל מְדַבְּרֵי חֲזוֹן וְאֵל מְדַבְּרֵי חֲזוֹן וְאֵל מְדַבְּרֵי חֲזוֹן.

12. *Et ad Sedeciam Regem Juda locutus sum secundum omnia verba haec, dicens: Subjicite colla vestra sub jugo Regis Babylonis; & servite ei, & populo ejus, & vivetis.*

13. *Quare moriemini, tu, & populus tuus gladio; & fame, & peste, sicut locutus est Dominus ad gentem que servire noluerit Regi Babylonis?*

14. *Nolite audire verba Prophetarum dicentium vobis: Non servietis Regi Babylonis: quia mendacium ipsi loquuntur vobis.*

15. *Quia non misi eos, ait Dominus? & ipsi prophetant in nomine meo mendaciter: ut ejiciant vos, & pereatis tam vos, quam Propheta, qui vaticinantur vobis.*

16. *Et ad Sacerdotes, & ad populum istum locutus sum, dicens: Hac dicit Dominus: Nolite audire verba Prophetarum vestrorum, qui prophetant vobis, dicentes: Ecce vasa Domini revertentur de Babylone nunc citò; mendacium enim prophetant vobis.*

12. J'ai parlé aussi en cette même manière à Sédécias Roi de Juda, en lui disant: Baïffez le cou sous le joug du Roi de Babylone; soumettez-vous à lui, & à son peuple, & vous vivrez en repos.

13. Pourquoi mourrez-vous, vous & votre peuple par l'épée, par la famine, & par la peste, selon que le Seigneur a dit qu'il arrivera à la nation qui n'aura point voulu se soumettre au Roi de Babylone?

14. N'écoutez point les paroles des Prophètes qui vous disent: Vous ne serez point assujettis au Roi de Babylone; car ce qu'ils vous disent n'est que mensonge.

15. Je ne les ai point envoyez, dit le Seigneur; & ils prophétisent faussement en mon nom pour vous chasser, & pour vous faire périr, vous, & vos Prophètes qui vous prédissent l'avenir.

16. J'ai aussi parlé aux Prêtres, & à ce peuple, en leur disant: Voici ce que dit le Seigneur: N'écoutez point les paroles de vos Prophètes, qui vous font des prédictions, & qui vous disent: Les vases de la maison du Seigneur seront bien-tôt rapportez de Babylone: car ils vous prophétisent le mensonge.

COMMENTAIRE.

adresse sa parole, ne se soumit de son plein gré à l'empire des Caldéens; Nabuchodonosor les prit tous de force. Il est pourtant vrai que les Iduméens, les Ammonites, & les Moabites les aidèrent contre les Hébreux (a): mais ou ils ne persévérèrent pas dans l'obéissance à Nabuchodonosor, ou ce Prince conçut quelque mécontentement de leur part. Il est certain qu'il les traita en ennemis, & qu'il leur fit une guerre cruelle.

ψ. 12. ET AD SEDECIAM LOCUTUS SUM. *J'ai parlé aussi à Sédécias.* Ceci arriva donc sous son règne. Voyez les versets 1. & 3. & le Chap. suiv. I. II. 12.

ψ. 16. VASA DOMINI REVERTENTUR DE BABYLONE NUNC CITÒ. *Les vases de la Maison du Seigneur seront bien-tôt rapportez de Babylone.* Les faux Prophètes flattoient les Prêtres de la vaine espérance que les vases sacréz que Nabuchodonosor avoit emportez du Temple, 1°. en la quatrième année de Joakim (b), & ensuite lorsque Jéchonias fut

(a) Voyez ci-devant, Ch. XII. 6. & XXV. 14. | (b) Vide Dan. 1. 2. & 2. Par. XXXV. 7.

17. Nolite ergo audire eos, sed servite Regi Babylonis, ut vivatis. Quare datur hac civitas in solitudinem?

18. Et si Prophetae sunt, & est verbum Domini in eis: occurrant Domino exercituum, ut non veniant vasa, qua derelicta fuerant in domo Domini, & in domo Regis Juda, & in Jerusalem, in Babylonem.

19. Quia hac dicit Dominus exercituum ad columnas, & ad mare, & ad bases, & ad reliqua vasorum, qua remanserunt in civitate hac,

20. Quae non tulit Nabuchodonosor Rex Babylonis, cum transferret Jechoniam filium Joakim Regem Juda de Jerusalem in Babylonem, & omnes optimates Juda, & Jerusalem.

17. Ne les écoutez donc point. Pourquoi cette ville sera-t'elle réduite en un désert? Mais soumettez-vous au Roi de Babylone, afin que vous viviez.

18. Que s'ils sont vraiment Prophètes, & si la parole du Seigneur est en eux; qu'ils s'opposent au Seigneur des armées, afin que les vases qui ont été laissés en la Maison du Seigneur, dans la Maison du Roi de Juda, dans Jérusalem, ne soient point transférés en Babylone.

19. Car voici ce que dit le Seigneur des armées aux colonnes, à la mer, aux bases, & aux autres vaisseaux, qui sont demeurez en cette ville,

20. Que Nabuchodonosor Roi de Babylone n'emporta point lorsqu'il emmena Jechonias fils de Joakim Roi de Juda, à Babylone, & avec lui toutes les personnes les plus considérables de Juda, & de Jérusalem.

COMMENTAIRE.

mené captif en Babylone (a), seroient bien-tôt rapportez: mais nous savons que ces prédictions n'eurent pas leur effet. Nabuchodonosor ne pensa pas à les renvoyer; & Sédécias fut obligé en la quatrième année de son regne, de députer Saraïas (b) à Babylone, pour solliciter auprès de Nabuchodonosor le renvoi de ces vases. Il est vrai que ce Prince accorda la grace qu'on lui demandoit (c); mais ce fut la cinquième année après leur transport, & d'une manière fort différente de ce que les faux Prophètes, & en particulier Hananias, avoient prédit (d); car ils promettoient que le Roi de Babylone les renverroit de son propre mouvement, & cela bien-tôt, c'est-à-dire, dans deux ans (e); & la chose n'arriva qu'à quatre ans de-là, & ensuite d'une députation de la part de Sédécias. Il semble même par le Texte Grec de Baruch (f) que Nabuchodonosor ne renvoya à Jérusalem que des vases d'argent, qui avoient été faits par Sédécias, fort différens de ceux qui avoient été enlevés sous Jéchonias, lesquels étoient d'or.

ψ. 18. SI PROPHETÆ SUNT, OCCURRANT DOMINO. S'ils sont vraiment Prophètes, qu'ils s'opposent au Seigneur; qu'ils arrêtent sa main

(a) 4. Reg. XXIV. 13. 2. Par. XXXV. 10.

(b) Vide Jerem. LI. 59.

(c) Baruc. I. 8.

(d) Jerem. XXVIII. 6.

(e) Jerem. XXVIII. 3.

(f) Baruc. I. 8. Σκεδὺν ἀγγυρὰ ἀ ἐπινοῖσιν Ἰσραηλίωνος υἱὸς Ἰσοταῖ βασιλεὺς Ἰούδα, καὶ τὸ ἀποσταλῆσαι Nabuchodonosor τὸ Ἰερουσαλὴμ.

21. *Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël ad vasa, quæ derelicta sunt in domo Domini, & in domo Regis Juda, & Jerusalem:*

22. *In Babylonem transferentur, & ibi erunt usque ad diem visitationis suæ, dicit Dominus, & afferri faciam ea, & restitui in loco isto.*

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël aux vases qui ont été laissés dans la maison du Seigneur, & dans la maison du Roi de Juda, & de Jérusalem:

22. Ils seront transportés à Babylone, & ils y demeureront jusqu'au jour que je les visiterai, dit le Seigneur, & que je les ferai rapporter, & remettre en leur premier lieu.

COMMENTAIRE.

vengeresse, qu'ils se mettent entre lui & son peuple, pour fléchir sa clémence, lorsqu'il est prêt à faire éclater contre eux sa colère. Je consens qu'on les tienne pour vrais Prophètes, & qu'on me regarde comme un imposteur, si les malheurs dont je vous menace, n'arrivent point, & s'ils ont assez de pouvoir pour les détourner. S'ils sont de vrais Prophètes, qu'ils empêchent que les vases sacrez qui sont encore dans le Temple, & les choses précieuses qui sont dans le Palais des Rois de Juda, & dans Jérusalem, ne soient emportées à Babylone; car je vous annonce que tout cela sera enlevé par les Caldéens.

¶ 21. HÆC DICIT DOMINUS AD VASA. *Voici ce que dit le Seigneur aux vases qui ont été laissés.* Il n'y a nulle absurdité à dire que Jérémie apostrophe les vases du Temple (a). Dans combien d'autres occasions les Prophètes font ils parler les choses inanimées? En combien de rencontres adressent-ils leurs paroles aux villes, aux campagnes, au Temple, à la terre, aux élémens, aux rochers, aux montagnes? L'Hébreu (b) porte: *Voici ce que dit le Seigneur touchant les vases qui sont restés dans le Temple.*

(a) Hieron. hic.

(b) כח אשר והוא על הכלים הנותרים | תלך ליגא κέρας εσθ' εσθ' εσθ' καταλασφύσας. Ita Chald. & alii.





C H A P I T R E XXVIII.

Fausse prédiction d'Hananie sur le retour de Jéchonias, & sur le renvoi des vases du Temple. Prédiction contraire de Jérémie. Marque pour distinguer les vraies, d'avec les fausses prophéties. Hananias meurt dans l'année, suivant la menace de Jérémie.

ψ. 1. *ET factum est in anno illo, in principio regni Sedecia Regis Juda, in anno quarto, in mense quinto, dixit ad me Hananias filius Azur Propheta de Gabaon, in domo Domini, coram Sacerdotibus, & omni populo, dicens:*

ψ. 1. *ET la même année, au commencement du Regne de Sédécias Roi de Juda, au cinquième mois de la quatrième année de son regne, Hananias fils d'Asur Prophète de Gabaon, me dit dans la maison du Seigneur en présence des Prêtres, & de tout le peuple:*

C O M M E N T A I R E.

ψ. 1. **E**T FACTUM EST IN ANNO ILLO, IN PRINCIPIO REGNI SEDECIAE, IN ANNO QUARTO, IN MENSE QUINTO. *Et la même année, au commencement du regne de Sédécias, au cinquième mois de la quatrième année de son regne.* Nous sommes arrêtés dès le premier pas. Comment la quatrième année d'un Prince, qui à peine a régné onze ans paisiblement, est-elle marquée comme le commencement de son regne, puisqu'elle en est presque la moitié? Pour expliquer cette difficulté, les Septante ont omis ces paroles: *Au commencement du regne de Sédécias.* Il y en a qui disent (a) que cette quatrième année se compte, non du commencement du regne de Sédécias, mais de la dernière année sabbatique, qui se célébra quatre ans auparavant. A trois ans de-là, c'est-à-dire, à la troisième année de Sédécias, tomba une autre année sabbatique & en la onzième année du même Prince, une troisième année sabbatique. Cette dernière, qui est bien marquée dans l'Ecriture (b), est la preuve qui fixe les deux autres. Cette opinion nous paroît un peu trop subtile, & nous n'avons aucun exemple dans l'Ecriture, où l'on prenne les dattes des années sabbatiques précédentes. D'autres (c) croient que Sédécias alla à Babylone en la quatrième année de son regne (d), & que Nabuchodon-

(a) Helvai Vat. Grot. Anglie.

(b) 1. PAR. XXXVI. 21. Jerem. XXXIV. 3.

9. 14.

(c) Rabb.

(d) Jerem. LI. 59. Verbum quod precepit Jeremias, Seraia, cum pergerat cum Sedecia Rege in Babylonem.

for lui ayant donné l'empire sur les Rois de Tyr, d'Edom, de Moab, & d'Ammon, dont il est parlé au Chapitre précédent (a), il commença alors véritablement à se qualifier Roi, & à compter de-là les années de son regne. Mais cette hypothèse n'est fondée que sur des faits douteux, ou même faux. Il est fort incertain que Sédécias soit allé à Babylone la quatrième année de son regne; & il est absolument faux que les Princes dont on a parlé, lui ayent jamais été soumis.

Quelques-uns (b) prennent ici le nom de *commencement* dans un sens étendu, pour tout ce qui s'est écoulé avant le milieu du regne de Sédécias. Sanctius sépare les paroles de ce premier verset: il en donne une partie au Chapitre précédent; & l'autre, à celui-ci. Ces mots: *En cette année, au commencement du regne de Sédécias*, sont, dit-il, la conclusion du Chapitre xxvii. & ceux-ci, *la quatrième année, & le cinquième mois*, sont la date de ce Chapitre. Mais il ne faut que lire le Texte, pour voir que ce sentiment est insoutenable: *Et factum est in anno illo, in principio regni Sedecia, in anno quarto, in mense quinto*. La conjonction *Et* au commencement de cette période, & la liaison de toutes ces dates, montrent assez qu'on ne doit pas les séparer. Nous avons déjà témoigné sur le commencement du Chapitre précédent, qu'il y avoit quelques-uns de ces titres des prophéties qui nous étoient suspects, & qui paroissent avoir été ajoutez après coup au Texte des Prophètes. *La quatrième année* en cet endroit, pourroit bien être une glose de cette nature. Voici sur quoi je fonde ma conjecture, 1°. Il est visible que ce Chapitre est une suite du précédent. Jérémie au Chap. xxvii. avoit invektivé contre les faux Prophètes, & en particulier contre ceux qui soutenoient que bien-tôt on verroit revenir Jéchonias, & les autres captifs, avec les vases sacrez, qui avoient été portez à Babylone. Le même Prophète s'étoit chargé de jougs de bois, pour les donner aux Ambassadeurs des Princes, qui étoient alors à la Cour de Sédécias. Voilà ce qui est rapporté au Chapitre précédent. Dans celui-ci, Hananias faux Prophète, choqué de la liberté de Jérémie, qui l'avoit repris, sans le nommer, insiste sur ce qu'il avoit dit du retour de Jéchonias, & des vases sacrez, réitere cette fausse prédiction, dit que dans deux ans, c'est-à-dire, en la sixième année de Sédécias, ces vases seront rapportez; il se jette sur Jérémie, lui arrache le joug de bois qu'il portoit, & dit hardiment que le Seigneur a brisé le joug de Nabuchodonosor de dessus les peuples. Il est manifeste que tout cela est une suite d'actions arrivées dans le même tems. Or ces circonstances de la venue des Ambassadeurs étrangers, & des fausses prophéties d'Hananias, des jougs de Jérémie, sont constamment de la première année de Sédécias, peu de tems après le transport de Jéchonias, &

(a) Cap. xxvii. 3.

| (b) Mariana. Menoch.

2. *Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Contrivi jugum Regis Babylonis.*

3. *Adhuc duo anni dierum, & ego referri faciam ad locum istum omnia vasa domus Domini, quæ tulit Nabuchodonosor Rex Babylonis de loco isto, & transfudit ea in Babylonem.*

4. *Et Jechoniam filium Joakim Regem Juda, & omnem transmigratorem Juda, qui ingressi sunt in Babylonem, ego convertam ad locum istum, ait Dominus. Conteram enim jugum Regis Babylonis.*

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: J'ai brisé le joug du Roi de Babylone.

3. Il se passera encore deux ans, & après cela je ferai rapporter en ce lieu tous les vases de la maison du Seigneur, que Nabuchodonosor Roi de Babylone a emportez de ce lieu, & qu'il a transférez à Babylone.

4. Et je ferai revenir en ce même lieu, dit le Seigneur, Jéchonias fils de Joakim Roi de Juda, & tous les captifs qu'on a emmenez de Juda en Babylone. Car je briserai le joug du Roi de Babylone.

COMMENTAIRE.

des vases sacrez. Il faut donc conclure que ce Chapitre, & ce qui y est raconté, est de la première année de Sédécias. 2°. Nous avons dit plus haut (a), que Saraias fut député par Sédécias, la quatrième année de son regne, pour demander les vases sacrez à Nabuchodonosor, & que ces vases sacrez furent renvoyez la même année. Cela justifie encore que ce Chapitre est du commencement de Sédécias: Car si ce Prince eût envoyé un Ambassadeur à Babylone dans le même tems qu'Hanania prophétisoit, c'est-à-dire, selon le titre de ce Chapitre, la quatrième année de son regne, ce faux Prophète auroit il été assez mal-avisé de prédire que ces vases ne seroient renvoyez qu'à deux ans de là, & la sixième année de Sédécias? Il auroit mis sans doute un terme bien plus court, ou il se seroit contenté de dire que bien-tôt ils reviendroient, ou qu'avant deux ans on les verroit à Jérusalem. Mais il fixe hardiment, & témérairement le terme de deux ans précis, comme un homme qui parle en l'air, & au hasard.

ψ. 2. *CONTRIVI JUGUM REGIS BABYLONIS. J'ai brisé le joug du Roi de Babylone.* C'est pour contredire Jérémie, qui assuroit que ce Prince mettroit sous le joug tous les Princes de ces Provinces; Ch. xxvii.

ψ. 7. *Servient ei omnes gentes, &c.* Il est à remarquer que l'Écriture donne toujours à Hananie le nom de *Prophète*, & les Septante celui de *faux Prophète*.

ψ. 3. *ADHUC DUO ANNI DIERUM. Il se passera encore deux ans.* Cette prédiction est fautive, de quelque manière qu'on la prenne. Si ce Chapitre est de la première année de Sédécias, comme il y a beaucoup d'apparence, il est faux que les vases sacrez ayent été rapportez à Jérusalem.

(a) Ch. xxvii. 16. Voyez *Baruc.* i. 2, & *Jerem.* li. 59.

5. *Et dixit Jeremias Propheta ad Hananiam Prophetam in oculis Sacerdotum, & in oculis omnis populi, qui stabas in domo Domini.*

6. *Et ait Jeremias Propheta: Amen; sic faciat Dominus: suscitet Dominus verba tua, qua prophetasti: ut referantur vasa in domum Domini, & omnis transmigratio de Babylone ad locum istum.*

7. *Verumtamen audi verbum hoc quod ego loquor in auribus tuis, & in auribus universi populi:*

8. *Propheta qui fuerunt ante me, & ante te ab initio, & prophetaverunt super terras multas, & super regna magna de praelio, & de afflictione, & de fame.*

5. Le Prophète Jérémie répondit au Prophète Hananias devant les Prêtres, & devant tout le peuple qui étoit en la maison du Seigneur,

6. Et le Prophète Jérémie lui dit: Ainsi soit-il; que le Seigneur daigne faire ce que vous venez de dire: Que le Seigneur vérifie les paroles que vous venez de prophétiser, afin que les vases sacrez soient rapportez en la maison du Seigneur, & que tous les captifs qui ont été transférez en Babylone, reviennent en ce lieu!

7. Mais néanmoins écoutez ce que je vais dire devant vous, & en présence de tout le peuple:

8. Les Prophètes qui ont été dès le commencement, avant moi, & avant vous, ont prédit à plusieurs provinces, & à de grands Royaumes les guerres, les désolations & la famine.

COMMENTAIRE.

deux ans de-là. Ils ne revinrent que la quatrième année de ce Prince. Et si ce qui est raconté ici, est arrivé la quatrième année de Sédécias, la prédiction est encore fausse, puisque la même année Saraïas obtint de Nabuchodonosor la restitution de ces vases.

¶ 6. **AIT JEREMIAS: AMEN. SIC FACIAT DOMINUS.** *Jérémie lui dit: Ainsi soit-il. Que le Seigneur daigne faire ce que vous venez de dire.* Jérémie n'ignoroit pas la fausseté de cette prédiction; il le témoigne assez par sa réponse; il fait voir seulement que s'il prédit des choses tristes à sa patrie, & s'il s'oppose aux faux Prophètes, ce n'est ni par chagrin, ni par jalousie. Plaise à Dieu que vous vous trouviez vrai Prophète, & que mes prophéties ne se trouvent pas véritables! Que le Seigneur daigne détourner de ma patrie, & des Princes de mon peuple les malheurs que je leur annonce! On peut traduire l'Hébreu dans un autre sens (a): Jérémie lui répondit: *Oùi, il est vrai, le Seigneur accomplira ce que vous dites; il exécutera vos promesses;* c'est une ironie: mais cependant écoutez la parole du Seigneur; l'événement fera voir lequel de nous deux est menteur, &c. versets 7. 8. 9.

¶ 8. **PROPHETÆ QUI FUERUNT ANTE ME, ET ANTE TE.** *Les Prophètes qui ont été avant vous, & avant moi.* Il lui accorde pour un

(a) אמן בן יעשה יהוה וקם יהוה את דבריו

9. *Propheta, qui vaticinatus est pacem: cum venerit verbum ejus, scietur Propheta, quem misit Dominus in veritate.*

10. *Et tulit Hananias Propheta catenam de collo Jeremia Propheta, & contulit eam;*

9. Si donc un Prophète prédit la paix, lorsque sa prédiction sera accomplie, on reconnoitra si c'est le Seigneur qui l'a véritablement envoyé.

10. Alors le Prophète Hananias ôta la chaîne du cou du Prophète Jérémie, & la rompit;

COMMENTAIRE.

moment le nom de Prophète, sans préjudice de la vérité. Ni vous, ni moi ne sommes pas les premiers Prophètes du monde; on en a vû d'autres avant nous; on fait de quelle manière on a toujours fait la distinction des vrais d'avec les faux, on s'en est rapporté à l'événement; celui qui a dit vrai, à été reconnu pour véritable; le séducteur s'est déclaré par la fausseté de ses prédictions; laissons à l'événement la décision de notre dispute. Vous soutenez que Jéchonias, & les vases sacrez seront ramenez dans deux ans; & moi je vous déclare que vous mourrez dans deux mois. Bientôt notre question sera décidée. Elle le fut en faveur de Jérémie. Hananias mourut dans le septième mois de l'année (a), & la prophétie est du cinquième mois (b).

ψ. 9. CUM VENERIT VERBUM EJUS, TUNC SCIETUR PROPHETA QUEM MISIT DOMINUS. *Lorsque la prédiction d'un Prophète sera accomplie, on reconnoitra si c'est le Seigneur qui l'a véritablement envoyé.* Moïse a donné deux moyens de discerner les vrais Prophètes. Le premier étoit l'événement (c): *Lorsqu'un Prophète enflé de présomption, voudra parler en mon nom, quoique je ne l'aye pas envoyé, ou lorsqu'il prophétisera au nom des Dieux étrangers, il sera mis à mort. Que si vous me dites: Comment pourrai-je connoître si le Seigneur lui a parlé? Voici le signe à quoi vous le distinguerez: si ce qu'il a prédit n'arrive pas, le Seigneur ne lui a point parlé.* Le second moyen étoit, si ce Prophète vouloit engager le peuple dans le crime, & dans l'idolâtrie (d): *S'il s'élève au milieu de vous un Prophète, ou un homme qui se vante d'avoir des songes, ou des révélations, & qu'il prédise un prodige, ou un miracle, & que ce qu'il a prédit, arrive; & qu'après cela, il vous dise: Allons, adorons des Dieux étrangers; vous n'écouteriez point ce prophète; c'est que le Seigneur vous éprouve, pour savoir si vous suivez véritablement sa voie; ce Prophète sera mis à mort.* Dans le cas présent, comme il ne paroissoit pas qu'Hananie voulût engager le peuple dans l'idolâtrie, Jérémie n'insiste que sur la première voie marquée dans la Loi pour éprouver les Prophètes; il en appelle à l'événement.

ψ. 10. TULIT HANANIAS CATENAM DE COLLO JEREMIAE,

(a) *Infrà ψ 17.*

(b) *Sup. ψ. 1.*

(c) *Deut. XVIII. 20. 21.*

(d) *Deut. XIII. 1. 2. 3.*

11. Et ait Hananias in conspectu omnis populi, dicens: Hac dicit Dominus: Sic confringam jugum Nabuchodonosor Regis Babylonis post duos annos dierum de collo omnium gentium.

12. Et abiit Jeremias Propheta in viam suam. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, postquam confregit Hananias Propheta catenam de collo Jeremia Propheta, dicens:

13. Vade, & dices Hanania: Hac dicit Dominus: Catenas ligneas contrivisti: & facies pro eis catenas ferreas.

14. Quia hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Jugum ferreum posui super collum cunctorum gentium istarum, ut serviant Nabuchodonosor Regi Babylonis, & servient ei: insuper, & bestias terra dedi ei.

11. Et il dit devant tout le peuple: Voici ce que dit le Seigneur: C'est ainsi que dans deux ans je briserai le joug de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & que je l'ôterai de dessus le cou de tous les peuples.

12. Et le Prophète Jérémie se retira, & s'en alla. Mais après que le Prophète Hananias eut rompu la chaîne du cou du Prophète Jérémie, le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit:

13. Vous direz à Hananias: Voici ce que dit le Seigneur: Vous avez brisé des chaînes de bois: mais j'ai dit à Jérémie: Vous en ferez d'autres qui seront de fer.

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: J'ai mis un joug de fer sur le cou de tous ces peuples, afin qu'ils soient assujettis à Nabuchodonosor Roi de Babylone, & ils lui seront assujettis, & je lui ai abandonné encore les bêtes de la campagne.

COMMENTAIRE.

ET CONFREGIT EAM. Hananias ôta la chaîne du cou de Jérémie, & la rompit. Jérémie s'étoit chargé d'un joug, ou d'une fourche de bois, ainsi qu'on l'a remarqué plus haut (a), pour représenter l'assujettissement où devoient être réduits les Princes étrangers sous Nabuchodonosor. Ce que saint Jérôme appelle ici *une chaîne*, est le joug de bois que portoit Jérémie. Hananie le rompit, pour figurer l'affranchissement prétendu des mêmes Princes.

ÿ. 12. ABIIT JEREMIAS IN VIAM SUAM. Jérémie se retira, & s'en alla, souffrant humblement, & patiemment l'injure que lui faisoit Ananie. Il ne lui répondit pas sur le champ, parce que l'Esprit de Dieu ne l'inspira pas d'abord (b). Mais Aussi-tôt qu'il eut le dos tourné pour s'en aller, le Seigneur lui mit dans la bouche ce qu'il devoit dire au faux Prophète.

ÿ. 13. CATENAS LIGNEAS CONTRIVISTE. Vous avez brisé des chaînes de bois, ou plutôt, des jougs, des fourches, pareilles à ce que l'on mettoit sur le cou des esclaves qu'on vouloit châtier; & le Seigneur au lieu de joug de bois, en mettra un de fer sur le cou de tous les Princes à qui j'ai parlé de sa part. Les jougs de fer ne sont point inconnus dans l'E-

(a) Chap. XXVII. 2. 3.

(b) Hieron. hic. Sanct.

15. Et dixit Jeremias Propheta ad Hananiam Prophetam: Audi, Hanania: Non misit te Dominus, & tu confidere fecisti populum istum in mendacio.

16. Idcirco hac dicit Dominus: Ecce ego mittam te à facie terra: hoc anno morieris: adversum enim Dominum locutus es.

17. Et mortuus est Hananias Propheta in anno illo mense septimo.

15. Et le Prophète Jérémie dit au Prophète Hananias: Hananias, écoutez-moi: Le Seigneur ne vous a point envoyé, & cependant vous avez fait que ce peuple a mis sa confiance dans le mensonge.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Je vous exterminerai de dessus la terre, & vous mourrez cette année même; parce que vous avez parlé contre le Seigneur.

17. Et le Prophète Hananias mourut cette année-là au septième mois.

COMMENTAIRE.

criture. Moÿse (a) menace de la part de Dieu les Hébreux de les abandonner à des ennemis qui les chargeront d'un joug de fer.

ψ. 17. MORTUUS EST HANANIAS IN ANNO ILLO, MENSE SEPTIMO. Hananias mourut cette année là au septième mois. Jérémie compte ordinairement les mois suivant le calcul de l'année sainte (b). Le septième mois répondoit à Août, & Septembre. Les Septante (c) lisent simplement: Il mourut au septième mois; deux mois après la prédiction de Jérémie (d).

(a) Deut. XXVIII. 48. Ponet jugum ferreum super cervicem tuam donec te conserat.

(b) Vide Jerem. XXXVI. 22.

(c) Καὶ ἀπέθανε ἐν τῷ μηνὶ τῷ ἑβδόμῳ.

(d) Sup. ψ. 1. Factum est in anno quarto, in mense quinto.





CHAPITRE XXIX.

Lettre de Jérémie aux captifs de Babylone, emmenez avec Jéchonias. Fin de la captivité après soixante & dix ans. Menaces contre Achab, & Sedécias, faux Prophètes. Lettre de Sémaïas à Sophonie contre Jérémie. Réponse de Jérémie, & menaces contre Sémaïas.

¶. I. *ET hæc sunt verba libri, quem misit Jeremias Propheta de Jerusalem, ad reliquias seniorum transmigrationis, & ad Sacerdotes, & ad Prophetas, & ad omnem populum, quem traduxerat Nabuchodonosor de Jerusalem in Babylonem.*

¶. I. **V**OICI les paroles de la lettre que le Prophète Jérémie envoya de Jérusalem à ce qui restoit d'anciens parmi les captifs, aux Prêtres, aux Prophètes, & à tout le peuple que Nabuchodonosor avoit transféré de Jérusalem en Babylone.

COMMENTAIRE

¶. I. **V**ERBA LIBRI QUEM MISIT JEREMIAS... AD OMNEM POPULUM, QUEM TRADUXERAT NABUCHODONOSOR DE JERUSALEM. *Voici les paroles de la lettre que Jérémie envoya à tout le peuple que Nabuchodonosor avoit transféré de Jérusalem à Babylone.* On ne fait pas précisément l'année, ni la cause de cette députation, que fit Sedécias à Nabuchodonosor : mais on croit qu'elle est du commencement de son regne. Comme la Judée étoit tributaire aux Caldéens, les Rois de Juda conservoient beaucoup de liaison avec Babylone. Ezéchiél n'étoit pas encore rempli de l'esprit de prophétie (a) C'est ce qui oblige Jérémie d'avoir soin des Juifs qui étoient captifs à Babylone. Il les précautionne principalement contre les faux prophètes, qui les séduisoient par de fausses promesses d'un prompt retour dans leur pays. Jérémie les détrompe sur cela. Cette lettre est fort différente d'une autre dont Baruch fut le porteur (b), & dont il est fait mention au Chap. LI. 59. 60. Celle ci s'adresse à tous les Juifs qui étoient en captivité, & qui avoient été menez en Babylone par Nabuchodonosor, tant sous le regne de Joakim (c), que sous celui de Jéchonias.

(a) Hieronym. hic.
(b) Baruc. 1.

(c) Dan. 1. 3. 7. & Jerem. LII. 28.

2. Postquam egressus est Jechonias Rex, & Domina, & eunuchi, & Principes Juda, & Jerusalem, & faber, & inclusor de Jerusalem,

2. Après que le Roi Jéchonias, la Reine, les Eunuques, les Princes de Juda, & de Jérusalem, les architectes, & les ingénieurs eurent été transférez de Jérusalem,

3. In manu Elasa filii Saphan, & Gamaria filii Helcia, quos misit Sedecias Rex Juda ad Nabuchodonosor Regem Babylonis in Babylonem, dicens :

3. Par Elasa fils de Saphan, & Gamarias fils de Helcias, qui furent envoyez à Babylone, par Sédécias Roi de Juda, vers Nabuchodonosor Roi de Babylone :

COMMENTAIRE.

AD SACERDOTES, ET AD PROPHETAS. Aux Prêtres, & aux Prophètes. Ezéchiel, & Daniel étoient alors en captivité. Daniel à Babylone, & Ezéchiel dans la Mésopotamie, sur le fleuve de Chobar. Ezéchiel ne commença à prophétiser que la cinquième année de la captivité de Jéchonias (a) : mais Daniel étoit déjà reconnu pour Prophète du Seigneur, puisqu'il avoit expliqué le songe de Nabuchodonosor dès l'an du monde 3402. qui étoit la seconde année de son Empire à Babylone, & la septième du regne de Joakim Roi de Juda (b). Il y avoit aussi apparemment d'autres Prophètes dans ce pays, auxquels Jérémie adresse sa lettre; nous ne connoissons pas tous les Prophètes de Juda; & il n'est point singulier qu'un Prophète instruisse, & donne des avis à d'autres Prophètes. David en a reçu de Nathan (c); & saint Pierre nous apprend (d) que les Prophètes s'appliquoient à l'étude des Ecrits des anciens Prophètes. Daniel lisoit, & étudioit Jérémie (e). Le Caldéen: sous le nom de Prophètes, entend les Scribes, ou Docteurs de la Loi. Les Septante traduisent l'Hébreu (f) par faux Prophètes. Je suivrois plus volontiers le Caldéen, en cet endroit.

§. 2. ET DOMINA. Et la Reine. La Dame (g); apparemment Nohesta, mere du Roi Jéchonias (h). Elle est expressément marquée dans les Livres des Rois, & des Paralipomènes.

EUNUCHI. Les eunuques. L'Hébreu (i) signifie un eunuque réel. Le Caldéen (k): Un Grand, un des premiers Officiers de la Cour. Les Hébreux ne faisoient point d'eunuques de leurs nations (l); mais ils en pouvoient avoir des autres peuples. Le nom d'Eunuque dans l'Ecriture est souvent équivoque.

FABER, ET INCLUSOR. Les architectes, & les ingénieurs; ou, les maréchaux, & les massons; ou bien, les maréchaux, & les armuriers, les ferruriers, &c. Voyez le Chap. XXIV. 2.

§. 3. IN MANU ELASA FILII SAPHAN. Par Elasa fils de Sa-

(a) Ezech. I. 2.

(b) Dan. II. 1. & 49.

(c) 2. Reg. VII. 8, 9. &c.

(d) 1. Petr. I. 11.

(e) Dan. IX. 2.

(f) Heb. חֲבוּרֵי הַנְּבִיאִים Chald. ספרים 70.

פסוקים עשרים.

(g) Heb. גבירה Chald. סלכתא 70. Βασί-

λων.

(h) 4. Reg. XXIV. 8. 12. 15.

(i) Heb. עֲבָדֵי מַלְאָכִים 70. Εὐνοχοι

(k) Chald. רב רב

(l) Deut. XXIII. 1. Non intrabit eunuchus attritus, vel amputatis testiculis, & abscisso. vetro, Ecclesiam Domini.

4. *Hæc dicit Dominus exercituum , Deus Israël , omni transmigratiōni , quam transtulisti de Jerusalem in Babylonem :*

5. *Ædificate domos , & habitate : & plantate hortos , & comedite fructum eorum.*

6. *Accipite uxores , & generate filios , & filias : & date filiis vestris uxores , & filias vestras date viris , & pariant filios , & filias : & multiplicamini ibi , & nolite esse pauci numero.*

7. *Et querite pacem civitatis , ad quam transmigrare vos feci : & orate pro ea ad Dominum : quia in pace illius erit pax vobis.*

4. Voici ce que dit le Seigneur des armées; le Dieu d'Israël , à tous les captifs que j'ai transféréz à Babylone :

5. Bâtiſſez des maisons , & habitez-les; plantez des jardins , & nourriſſez - vous de leurs fruits.

6. Prenez des femmes , & ayez-en des fils , & des filles ; donnez des femmes à vos fils , & des maris à vos filles , afin qu'il en naisse des fils & des filles , & que votre race se multiplie au lieu où vous êtes , & ne laissez pas diminuer votre nombre.

7. Recherchez la paix de la ville à laquelle je vous ai transféréz , & priez le Seigneur pour elle , parce que votre paix se trouvera dans la sienne.

COMMENTAIRE.

phan. Nous ne connoissons point cet *Elaſa*, ni *Gamarías* son associé. On trouve un *Gamarías* fils de *Saphan*, célèbre sous le regne de *Sédécias*; mais il étoit différent de *Gamarías* fils d'*Helcias*, dont il est parlé ici.

¶ 5. **ÆDIFICATE DOMOS, ET HABITATE.** *Bâtiſſez des maisons , & habitez-les.* Établissez-vous dans la *Babylonie*, comme dans un lieu où vous demeurerez long-tems. Regardez ce pays comme votre patrie; ne vous y tenez pas comme de simples voyageurs. Le Seigneur voulant marquer aux Juifs que bien-tôt ils seroient transportez hors de leur pays, dit à *Jérémie* (a) de ne se point marier, & de ne prendre aucun établissement dans le pays. *Jonadab* fils de *Réchab* (b), ordonna à ses successeurs de ne point bâtir de maisons, de ne point cultiver de champs; mais de demeurer toute leur vie dans des tentes, pour marquer un plus grand détachement des choses de la terre. *Saint Paul* veut que nous nous tenions comme des étrangers dans le monde; en sorte que nous possédions, comme si nous ne possédions pas, &c. (c). tout cela, parce que la vie est trop courte, pour s'y attacher. Ici c'est tout le contraire. Pour prouver aux Juifs de la captivité que leur exil sera long, on leur dit de bâtir des maisons, d'acquérir des héritages, de se marier; en un mot, de s'établir à *Babylone*.

¶ 7. **QUERITE PACEM CIVITATIS, AD QUAM TRANSMIGRARE VOS FECI.** *Recherchez la paix de la ville, à laquelle je vous ai*

(a) *Jerem. xvi. 2.*

(b) *Jerem. xxxv. 7.*

(c) *1. Cor. vii. 29. 30. 31.*

8. *Hac enim dicit Dominus exercituum, Deus Israël : Non vos seducant Propheta vestri, qui sunt in medio vestrum, & divini vestri : & ne attendatis ad somnia vestra, qua vos somniatis.*

9. *Quia falsò ipsi prophetant vobis in nomine meo : & non misi eos, dicit Dominus.*

8. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ne vous laissez point séduire par vos faux Prophètes qui sont au milieu de vous, ni par vos devins ; & n'ayez point égard aux songes que vous avez songez ;

9. Parce qu'ils vous prophétisent fausement en mon nom. Ce n'est point moi qui les ai envoyez, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

transferez. Demandez à Dieu qu'il comble de prospéritez vos Princes, & qu'il donne la paix à la ville de Babylone, où vous êtes captifs. De leur bonheur, & de leur paix dépendent votre tranquillité, & votre prospérité. Voilà dans quel esprit on doit vivre sous des puissances étrangères, & comment on doit considérer ceux que la Providence a mis sur nos têtes. C'est dans ces sentimens, qu'ils avoient appris de Jérémie, que les captifs de Babylone (a) écrivoient à leurs freres de Jérusalem : *Priez pour la vie de Nabuchodonosor, & de son fils Balthasar, afin que leurs jours soient comme les jours du Ciel ; & que le Seigneur nous donne la force, & qu'il éclaire nos yeux, afin que nous vivions sous l'ombre du Roi Nabuchodonosor, & de son fils, que nous leur obéissions, & que nous trouvions grace à leurs yeux.* Saint Paul dans le même esprit (b), veut que l'on prie pour les Rois, & pour tous ceux qui sont établis en dignité, afin que sous leur gouvernement, nous vivions en paix, dans la pratique de la piété, & dans une vie pure, & exemte de souillures.

¶ 8. NON VOS SEDUCANT PROPHETÆ VESTRI. *Ne vous laissez point séduire par vos faux Prophètes.* Nous verrons ci-après (c) qu'il y en avoit plus d'un à Babylone. On voit la même chose dans Ezéchiel, Chap. xiiii. & xiv.

NE ATTENDATIS AD SOMNIA VESTRA. *N'ayez point d'égard aux songes que vous avez songez.* Vous autres, faux Prophètes, vains observateurs des songes visionaires, ne faites aucune attention à vos songes ; ils n'ont rien de divin. Ce sont des productions d'un cerveau creux, & échauffé. Autrement : N'observez point vos songes, ô hommes de Juda, & n'ayez pas la vaine curiosité d'en aller demander l'explication à vos devins. Vos songes ne sont que des songes, & leurs explications ne sont que

(a) Baruc. I. 11. 12.
(b) 1. Timot. II. 1. 2.

(c) *Infra* v. 22 & 24.

10. *Quia hac dicit Dominus: Cum coeperint impleri in Babylone septuaginta anni, visitabo vos: & suscitabo super vos verbum meum bonum, ut reducam vos ad locum istum.*

11. *Ego enim scio cogitationes, quas ego cogito super vos, ait Dominus, cogitationes pacis, & non afflictionis, ut dem vobis finem, & patientiam.*

12. *Et invocabitis me, & ibitis: & orabitur me, & ego exaudiam vos.*

13. *Quaeritis me, & invenietis: cum quaesieritis me in toto corde vestro.*

10. Car voici ce que dit le Seigneur : Lorsque soixante & dix ans se seront passés à Babylone, je vous visiterai, & je vérifierai les paroles favorables que je vous ai données, en vous faisant revenir en cette terre.

11. Car je fais les pensées que j'ai sur vous, dit le Seigneur, qui sont des pensées de paix, & non d'affliction, pour vous donner la patience dans vos maux, & pour les finir au tems que j'ai marqué.

12. Vous m'invoquerez, & vous retournerez; vous me prierez, & je vous exaucerai.

13. Vous me chercherez, & vous me trouverez lorsque vous me chercherez de tout votre cœur.

COMMENTAIRE.

des visions chimériques, & trompeuses.

ψ. 10. CUM COEPERINT IMPLERI IN BABYLONE SEPTUAGINTA ANNI, VISITABO VOS. *Lorsque soixante & dix ans seront passés à Babylone, je vous visiterai.* Ces soixante & dix ans ne commencent pas en cette année, ni au tems de cette députation d'Elasa, & de Gamarias; mais à la quatrième année de Joakim, du monde 3398. & finissent à la première année du regne de Cyrus à Babylone, du monde 3468. Ce fut alors que le Seigneur visita son peuple, & le ramena dans son pays.

ψ. 11. UT DEM VOBIS FINEM, ET PATIENTIAM. *Pour vous donner la patience dans vos maux, & pour les finir.* L'Hébreu (a): *Pour vous donner la fin, & l'espérance; ou une postérité, & une espérance; ou bien, une récompense, & une attente; en un mot, l'accomplissement de vos desirs, & la fin de vos maux, que vous attendez avec tant d'impatience.* Les Septante (b): *Pour vous donner ces choses.* Ces Interprètes sont fort abrégés jusqu'au ψ. 15. & depuis le ψ. 14. jusqu'au 21. ils manquent entièrement dans l'Edition Romaine, & dans saint Jérôme: mais on les voit dans celle de Complute; & Théodoret les lisoit dans ses Exemplaires.

ψ. 12. INVOCABITIS ME, ET IBITIS. *Vous m'invoquerez, & vous retournerez* dans votre pays; je vous ferai retourner dans le pays de Juda. A la lettre (c): *Vous m'appellerez, & vous vous en irez; ou, vous*

(a) לחת לכם אחרות וחקוה
(b) י"ט ד'ט"א וימין טא"ד.

(c) קראתם אותי והלכתם והתפללתם
אלו ושטעתי אליכם
m'invoquerez

14. *Et inveniar à vobis : ait Dominus ; & reducam captivitatem vestram , & congregabo vos de universis gentibus , & de cunctis locis ad qua expulsi vos , dicit Dominus : & reverti vos faciam de loco , ad quem transmigrare vos feci .*

14. C'est alors que vous me trouverez , dit le Seigneur ; & je ramènerai vos captifs , & je vous rassemblerai du milieu de tous les peuples , & de tous les lieux auxquels je vous avois chassés , dit le Seigneur ; & je vous ferai revenir de ce même lieu où je vous avois fait transporter .

15. *Quia dixistis : Suscitavit nobis Dominus Prophetas in Babylone .*

15. Cependant vous avez dit : Le Seigneur nous a suscité des Prophètes à Babylone .

16. *Quia hæc dicit Dominus ad Regem , qui sedet super solium David , & ad omnem populum habitatorem urbis hujus , ad fratres vestros , qui non sunt egressi vobiscum in transmigrationem .*

16. Car voici ce que dit le Seigneur au Roi qui est assis sur le trône de David , & à tout le peuple qui habite dans cette ville , à vos frères qui ne sont point sortis comme vous hors de leur pays .

COM M E N T A I R E .

m'invocerez , & vous viendrez me prier , & je vous exaucerai . Le Caldéen : Vous me prierez , & je recevrai vos prières ; vous me ferez des demandes , & je les accorderai . Les Septante (a) simplement : *Priez moi , & je vous exaucerai .*

ψ. 19. SUSCITAVIT DOMINUS SUPER NOS PROPHETAS. Vous avez dit : *Le Seigneur nous a suscité des Prophètes à Babylone .* On donne deux sens tout différens à ce passage . Ceux qui le joignent à ce qui précède , le prennent en un bon sens : Puisque vous avez pris confiance au Seigneur , voyant qu'il ne vous abandonnoit pas dans le lieu de votre captivité , & qu'il vous envoyoit des Prophètes ; il vous promet de vous tirer un jour de Babylone . Mais ceux qui le joignent à ce qui suit , le regardent comme le commencement , & le motif des menaces que Jérémie leur va faire , à eux , & à leurs faux Prophètes : Puisque vous dites avec un air de complaisance , qu'enfin le Seigneur vous a donné des Prophètes ; comme si ceux que vous avez eus ci devant à Jérusalem , n'eussent été que des séducteurs ; je vais vous faire voir que ceux dont vous vous vantez , & que vous écoutez avec tant de docilité , ne sont que des trompeurs , & des hypocrites . 1°. Ils vous représentent votre condition comme bien plus malheureuse , que celle de vos frères qui sont demeurés dans Juda , & ils vous flattent d'un prompt retour ; & moi je vous annonce que le Roi de Juda , & tous ses sujets , qui sont dans la Palestine , seront accablés de tous les maux que la guerre , la peste , la famine entraînent avec eux . 2°. A l'égard de vos faux Prophètes Achab , Sédécias , & Séméias , dont les mœurs sont aussi corrompues que l'esprit , le Seigneur les exterminera , & les traitera avec tant de rigueur , que dans la suite des âges , on les considérera comme des objets de malédiction . Cette dernière explication est la meilleure , & la mieux liée avec la suite du discours .

ψ. 16. AD REGEM QUI SEDET SUPER SOLIUM DAVID.

(a) Πραίνεσθε με , καὶ εἰσακούσθητε ἡμῶν .

17. *Hæc dicit Dominus exercituum: Ecce mittam in eos gladium, & famem, & pestem: & ponam eos quasi ficus malas, qua comedi non possunt, eò quòd pessima sint.*

18. *Et persequar eos in gladio, & in fame, & in pestilentia: & dabo eos in vexationem universis Regnis terra: in maledictionem, & in stuporem, & in sibilum, & in opprobrium cunctis gentibus, ad quas ego eieci eos;*

19. *Eò quòd non audierint verba mea, dicit Dominus, qua misi ad eos per servos meos Prophetas, de nocte consurgens, & mittens, & non audistis, dicit Dominus.*

20. *Vos ergò audite verbum Domini, omnis transmigratio, quam emisi de Jerusalem in Babylonem.*

17. Voici ce que dit le Seigneur des armées: J'enverrai contr'eux l'épée, la famine & la peste, & je les rendrai comme de mauvaises figues, dont on ne peut manger, parce qu'elles ne valent rien.

18. Je les poursuivrai avec l'épée, la famine & la peste; je les ferai tourmenter dans tous les Royaumes de la terre; je les rendrai la malédiction & l'étonnement, l'objet des insultes & des opprobres de tous les peuples où je les aurai chassés;

19. Parce qu'ils n'ont point écouté, dit le Seigneur, mes paroles que je leur avois fait annoncer par mes serviteurs, par mes Prophètes, que je leur ai envoyés de fort bonne heure: & cependant vous ne m'avez point écouté, dit le Seigneur.

20. Ecoutez donc la parole du Seigneur, vous tous qui êtes sortis de votre pays, que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone.

COMMENTAIRE.

Voici ce que dit le Seigneur au Roi qui est assis sur le trône de David; à Sédecias, qui regne aujourd'hui en la place de Jéchonias.

ψ. 17. PONAM EOS QUASI FICUS MALAS. *Je les rendrai comme de mauvaises figes.* Il a déjà comparé les Juifs qui étoient demeurés dans la terre de Juda à de mauvaises figes; & ceux qui avoient été conduits en captivité avec Jéchonias, à un panier de bonnes figes (a); pour montrer la grande différence que Dieu faisoit des uns, & des autres, & combien la condition de ceux qu'on plaignoit comme captifs, étoit préférable à celles des autres, qu'on estimoit heureux dans leur pays. Le Texte Hébreu (b) se traduit par *des figes horribles à voir*, laides, hérissées, acres, amères. Théodoret (c) dit que le mot Hébreu *suarem*, que le Grec dont il se sert a conservé, signifie proprement des figes sauvages, qui viennent sans culture dans les haies, & dans la campagne. Saint Jérôme a lû *des figes*

(a) Jerem. xxiv. 2. 8.

(b) כתאנים השערים אשר לא תאכלנה

(c) Theodoret. και δώσω αὐτοῖς ὡσπὲρ ἐν σῦκα σαρκῶν. ἅσπρ εἶπον ἀνω αἰσχρὰ, ἐν ταῦτα σαρκῶν ὡσπὲρ. Σαρκῶν δὲ ὅτι τῆ ἐξείας

φωτῆ ἐν ταῖς ὑλαῖς φιλῶμα, τῶτ' ὅτι τὰ ἀγλα τὰ ἀνεπιμέλτα, τὰ στυγρίας κα' ἀξικῶμα, εἰς βρωτῶν ἀχρῶτα. Le mot Σαρκῶν est de Théodotion. Sym. Ἐσχατα. Les derniers.

21. *Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël, ad Achab filium Colia, & ad Sedeciam filium Maasia, qui prophetant vobis in nomine meo mendaciter: Ecce ego tradam eos in manus Nabuchodonosor Regis Babylonis: & percutiet eos in oculis vestris.*

22. *Et assumetur ex eis maledictio omni transmigrationi Juda, quæ est in Babylone, dicentium: Ponat te Dominus sicut Sedeciam, & sicut Achab, quos frixit Rex Babylonis in igne;*

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées ; le Dieu d'Israël, à Achab fils de Colias, & à Sédécias fils de Maasias, qui vous prophétisèrent faussement en mon nom : Je les livrerai entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & il les fera mourir devant vos yeux.

22. Et tous ceux qui ont été transférez de Juda à Babylone, se serviront de leur nom lorsqu'ils voudront maudire quelqu'un en disant ; Que le Seigneur vous traite comme il traita Sédécias, & Achab, que le Roi de Babylone fit brûler dans la poêle ardente ;

COMMENTAIRE.

sudrin, au lieu de *suarim* dans Théodotion ; Symmaque, *des dernières figues* ; la deuxième Edition d'Aquila, *de très-mauvaises figues*. On a déjà remarqué que ceci n'est pas dans les Septante. Théodoret l'avoit suppléé apparemment de Théodotion.

ψ. 21. HÆC DICIT DOMINUS AD ACHAB, ET AD SEDECIAM. *Voici ce que dit le Seigneur à Achab, & à Sédécias*, deux faux Prophètes qui séduisoient les Juifs de Babylone. Les Rabbins suivis de quelques Interprètes (a) croient que ces deux imposteurs sont les mêmes qui tentèrent la chasteté de Suzanne, & qui se rendirent ensuite les accusateurs. Ce qu'on lit ci-après, ψ. 23. *qu'ils ont commis une folie dans Israël, & qu'ils ont corrompu les femmes de leurs amis* ; & ce que Daniel (b) reproche aux deux Anciens de Juda, qui accusoient Suzanne, qu'ils sollicitoient au crime les filles d'Israël, & que saisies de crainte, elles n'osoient leur résister ; tout cela convient fort bien à ces deux faux Prophètes. Mais la différence du supplice dont ils furent punis, détruit toute cette prétention. Ceux de Daniel furent lapidez par le peuple ; & ceux dont parle Jérémie, furent brûlez dans une poêle d'huile ardente.

ψ. 22. QUOS FRIXIT REX BABYLONIS IN IGNE. *Que le Roi de Babylone fit brûler dans une poêle ardente*. Ce genre de supplice a souvent été employé contre nos Martyrs. On plongeoit les patiens dans une chaudière d'huile bouillante, par le moyen d'une poulie attachée au dessus de cette chaudière ; & on les y descendoit petit-à-petit, afin que la douleur fût plus grande. On assure que saint Jean l'Evangeliste sortit d'une semblable poêle, plus fort, & plus vigoureux qu'il n'y étoit entré. Sous Antiochus Epiphane, les sept freres Maccabées furent aussi éprouvez par ce

(a) Vide Hieron. hic. Raban. Thom. Hugo. Sa-
lian.

(b) Dan. xiiii. 57.

22. *Pro eo quod fecerint stultitiam in Israël, & moechati sunt uxores amicorum suorum, & locuti sunt verbum in nomine meo mendaciter, quod non mandavi eis: ego sum iudex, & testis, dicit Dominus.*

24. *Et ad Semeïam Nehelamiten dices:*

23. Parce qu'ils ont agi follement dans Israël, qu'ils ont corrompu les femmes de leurs amis, & qu'ils ont parlé faussement en mon nom, en disant ce que je ne leur avois point ordonné de dire. C'est moi-même qui suis & le juge, & le témoin, dit le Seigneur.

24. Vous direz aussi à Séméia Néhélamite:

C O M M E N T A I R E.

tourment (a). Mais il paroît que quelquefois on les faisoit rôtir à sec dans une poêle toute en feu; de même à peu près que Phalaris fameux Tyran, enfermoit des malheureux dans un taureau de cuivre enflammé.

¶. 23. *EO QUOD FECERINT STULTITIAM IN ISRAEL. Parce qu'ils ont agi follement dans Israël.* La folie est souvent mise pour le crime dans l'Écriture. Le vieillard qui avoit reçu le Lévitte, dont la femme fut si indignement déshonorée à Gabaa, disoit aux habitans de cette ville, (b) *Cessate ab hac stultitia*: Ne commettez point cette folie. Thamar voulant détourner son frere Amnon de la violence qu'il lui vouloit faire, lui disoit (c): *Noli facere stultitiam hanc*: Ne faites point cette folie. Le Sage oppose ordinairement la folie à la bonne vie, à la sage conduite. Isaïe reproche aux Juifs leur hypocrisie, & leurs crimes sous le nom de folie: (d) *Omnis hypocrita est & nequam, & universum os locutum est stultitiam.* David confesse à Dieu la faute qu'il a faite, en faisant le dénombrement de son peuple, en disant (e): *Seigneur, j'ai fait une grande faute; mais pardonnez l'iniquité de votre serviteur, parce que j'ai agi follement.*

EGO SUM JUDEX ET TESTIS. C'est moi qui suis & le Juge, & le témoin, dit le Seigneur. Il n'y a point dans Dieu d'injustice de se déclarer en même tems Juge, & partie, & témoin. S'il venge sa Majesté offensée, c'est toujours sans passion, sans excès, sans aigreur. Il est la vérité, & l'équité même. L'homme ne peut jamais l'accuser ni d'injustice, ni de trop de sévérité. Il n'y a point de damné qui ne soit convaincu de la justice de sa condamnation. Ici finit la lettre de Jérémie aux Juifs de Babylone.

¶. 24. *ET AD SEMEIAM NEHELAMITEN DICES. Vous direz aussi à Séméïas Néhélamite.* On ne connoît point de lieu du nom de Néhélam. Quelques-uns croient que Jérémie a marqué exprès ce nom, parce qu'il signifie le songeur, le rêveur, le visionnaire. Ce qui est raconté

(a) Vide 2. Macc. VII. 5. Iratus itaque Rex jussit sartagine, & ollas aeneas succendi. Vide & Joseph. de Macc. c. 8. & sequ.

(b) Judic. XIX. 23.

(c) 2. Reg. XIII. 12.

(d) Isai. IX. 17.

(e) 1. Par. XXI. 8.

25. *Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Pro eò quòd misisti in nomine tuo libros ad omnem populum, qui est in Jerusaleme, & ad Sophoniam filium Maasia Sacerdotem, & ad universos Sacerdotes, dicens:*

26. *Dominus dedit te Sacerdotem pro Joiada Sacerdote, ut sis dux in domo Domini super omnem virum arreptitium, & prophetantem, ut mittas eum in neruum, & in carcerem.*

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Parce que vous avez envoyé en mon nom des lettres à tout le peuple qui est dans Jérusalem, & à Sophonias fils de Maasias Prêtre, & à tous les Prêtres, en disant:

26. Le Seigneur vous a établi Pontife, comme il établit le Pontife Joiada, afin que vous soyez chef dans la maison du Seigneur, & que prenant autorité sur tout homme qui prophétise par une fureur prophétique, vous le fassiez mettre dans les fers, & dans la prison.

COMMENTAIRE.

ici, se passa à Jérusalem, après le retour des Députez de Sédécias, qui avoient porté la lettre de Jérémie à Babylone. Séméias de Néhélam, l'un des captifs de Babylone, fâché de la liberté que Jérémie avoit prise, d'écrire aux captifs qui étoient en Caldée, & de leur conseiller de s'établir à Babylone, & d'y bâtir des maisons; écrivit à son tour à Sophonie Intendant du Temple, & lui fit quelque espèce de reproche de ce qu'il ne faisoit pas arrêter Jérémie, comme un furieux, & un homme qui contrefaisoit le Prophète. Sophonie lut à Jérémie la lettre de Séméias; & voici ce que Jérémie dénonça à ce faux Prophète.

ψ. 25. AD SOPHONIAM SACERDOTEM. *A Sophonias Prêtre.* Il n'étoit pas grand Prêtre, comme quelques-uns l'ont crû; mais *second Prêtre (a)*, Vicaire du grand-Prêtre, le second en dignité dans le Temple, l'Intendant de la maison du Seigneur. Voyez ci-devant, Jérémie xxi. i. ce qu'on a dit de Phassur.

ψ. 26. DOMINUS DEDIT TE SACERDOTEM PRO JOIADA. *Le Seigneur vous a établi, comme il a établi le Pontife Joiada.* Tout le monde fait que le grand-Prêtre Joiada vivoit sous Joas. Ce fut lui qui mit ce Prince sur le trône, & qui chassa, & fit mourir l'usurpatrice Athalie. Pendant son Pontificat, Joas par son conseil, détruisit dans Juda toutes les marques d'idolâtrie, que les Rois ses prédécesseurs y avoient introduites. Il fit mourir les Prêtres, & les faux Prophètes de Baal (b). Que n'en faites-vous de même, ô Sophonie, puisque vous tenez la place de Joiada? que ne faites-vous arrêter Jérémie, qui est un fou, qui contrefait le Prophète? N'êtes-vous pas obligé par votre Charge de reprimer ces sortes de gens?

(a) 4. Reg. xxv. 18. Tulit princeps militia Sa- | cerdotem secundum.
raiam Sacerdotem primum, & Sophoniam Sa- | (b) 4. Reg. xi. 17. 18.

27. *Et nunc quare non increpasti Jeremiam Anathothiten, qui prophetat vobis?*

28. *Quia super hoc misit in Babylonem ad nos dicens: Longum est, adificate domos, & habitate: & plantate hortos, & comedite fructus eorum.*

29. *Legit ergo Sophonias Sacerdos librum istum in auribus Jeremie Prophetae.*

30. *Et factum est verbum Domini ad Jeremiam dicens:*

27. Pourquoi n'avez-vous donc point repris maintenant Jérémie d'Anathoth, qui vous prophétise,

28. Et qui a envoyé des lettres à Babylone, en disant: Vous ne reviendrez de long-tems: ainsi bâtissez des maisons, & demeurez-y, plantez des jardins, & mangez - en le fruit?

29. Sophonie lut donc cette lettre devant le Prophète Jérémie.

30. Et en même tems le Seigneur fit entendre sa parole à Jérémie, & lui dit:

COMMENTAIRE.

Revêtez-vous du zèle de votre prédécesseur Joiada. Mais pourquoi nomme-t'il Joiada plutôt qu'un autre, puisque Joiada étoit si éloigné? Et pourquoi appelle-t'il Sophonie successeur de Joiada, puisque Joiada étoit grand-Prêtre, & que Sophonie n'étoit que le second Prêtre du Temple? On répond que Séméias choisit Joiada plutôt qu'un autre, pour flatter Sophonie; parce que ce grand-Prêtre étoit marqué plus de zèle, & de fermeté qu'aucun de ceux qui avoient été & avant, & après lui; & quoique Sophonie ne fût pas grand-Prêtre, il lui étoit glorieux d'être comparé à Joiada, & d'être appelé l'héritier de son zèle. Quelques-uns croient que *Joiada*, ou *Joiadès*, dont il est parlé ici, étoit différent du grand-Prêtre de ce nom: mais on ne connoît pas ce second *Joiadès*; & son nom ne paroît sous aucun des regnes précédens, depuis Joas, jusqu'à Sédécias.

UT SIS DUX IN DOMO DOMINI. *Afin que vous soyez Chef dans la Maison du Seigneur.* L'Hébreu (a) est au pluriel: *Afin que vous soyez Inspecteurs*, Intendans, Chefs, Préfets de la Maison de Dieu. Quelques-uns le rapportent à Sophonie, & aux autres Prêtres, auxquels la lettre de Séméias étoit adressée (b). Le Caldéen (c): *Pour être Prince des Prêtres.* Cet emploi, cette dignité de *Prince des Prêtres* est fort connuë dans le nouveau Testament. Il y en avoit plusieurs à la fois revêtus de ce titre.

SUPER OMNEM VIRUM ARREPTITIUM, ET PROPHETANTEM, UT MITTAS EUM IN NERVUM. *Et que prenant autorité sur tout homme qui prophétise par une fureur prophétique, vous le fassiez mettre dans les fers.* L'Hébreu (d): *Contre tout homme possédé, ou agité d'un mau-*

(a) להוות פקידים בית יהוה והוא
Γενεσις 40: 1-13
(b) Vide ψ. 25. Ad Sophoniam, & ad universos
Sacerdotes.

(c) סגן כהניא
(d) לכל איש משגע ומתנבא ונחזק
אוהו אל המהפכה

31. *Mitte ad omnem transmigratio-*
nem, dicens: Hæc dicit Dominus ad
Semeïam Nehelamiten? Pro eo quòd
prophetavit vobis Semeïas, & ego non
misi eum: & fecit vos considerare in men-
dacio:

32. *Idcirco hæc dicit Dominus: Ecce*
ego visitabo super Semeïam Nehelamiten,
& super semen ejus: Non erat ei vir se-
dens in medio populi hujus, & non vide-
bit bonum quod ego faciam populo meo,
ait Dominus: quia prævaricationem lo-
cutus est adversus Dominum.

31. Ecrivez ceci à tous ceux qui ont été
transférés en Babylone: Voici ce que dit le
Seigneur à Séméïas Néhélamite: Parce que
Séméïas vous a prophétisé, quoique je ne
l'eusse point envoyé vers vous, & qu'il vous
a fait mettre votre confiance dans le menfon-

ge,
32. Voici ce que dit le Seigneur: Je visite-
rai dans ma colère Séméïas Néhélamite, & sa
postérité. Aucun de ses descendans ne sera
assis au milieu du peuple, & il ne verra point
le bien que je dois faire à mon peuple, dit le
Seigneur; parce qu'il a dit des paroles de
mensonge contre le Seigneur.

C O M M E N T A I R E .

vais esprit, & contrefaisant le Prophète, pour le mettre dans la prison, ou dans les entraves (a). Les faux Prophètes reconnus, & convaincus étoient mis à mort, suivant la Loi (b): Mais avant que de les juger, on les arrêtoit, pour s'assurer de la vérité, ou de la fausseté de leurs prédictions. C'étoit aux Princes des Prêtres qu'appartenoit le droit de saisir ces sortes de gens. Voyez cy-devant Chap. xx. 1. 2. Les Loix Romaines condamnoient à la bastonnade, & à être frappez de verges ceux qui contrefaisoient les Prophètes, & qui se vantoient d'être remplis de Dieu (c): *Qui se Deo plenos simularent*: D'où vient qu'on a souvent frappé les Chrétiens avec les verges, ou les bâtons, parce que dans les commencemens plusieurs étoient réellement Prophètes, & remplis de l'Esprit-saint.

ÿ. 31. MITTE AD OMNEM TRANSMIGRATIONEM. *Ecrivez à tous ceux qui ont été transférés à Babylone.* C'est une seconde lettre que Jérémie écrivit quelque tems après la première.

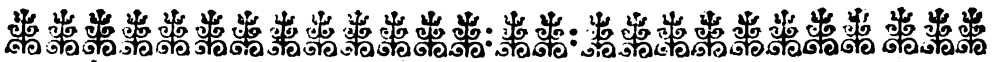
ÿ. 32. NON VIDEBIT BONUM QUOD EGO FACIAM POPULO MEO. *Il ne verra point le bien que je dois faire à mon peuple.* Il mourra avant la fin de la captivité; il n'aura pas la même satisfaction que bien d'autres, qui en ont vû le commencement, & qui en verront la fin (d). Séméïas fera frappé de Dieu, & aucun de sa postérité ne sera assis au milieu de son peuple; il mourra sans lignée, ou ses enfans seront sans nom, & sans distinction au milieu de la populace.

(a) Voyez Jerem. xx. 2. Syr. *In carcerem.*

(b) Deut. xviii. 20.

(c) Paul. lib. 5. Sent. tit. 23. *de vaticin.*

(d) Vide 1. Esdr. iiii. 12.



C H A P I T R E X X X .

*Retour de la Captivité de Babylone. Jour terrible qui le précédera.
Bonheur des Israélites après leur délivrance. Les peuples qui les
ont opprimés, seront exterminés. Prince qui sortira de la race de
David, pour gouverner le peuple du Seigneur.*

- | | |
|--|--|
| <p>ψ. 1. HOC VERBUM, QUOD FACTUM EST AD
Jeremiam à Domino, dicens :</p> <p>2. <i>Hac dicit Dominus, Deus Israël,
dicens: Scribe tibi omnia verba, que
locutus sum ad te, in libro:</i></p> <p>3. <i>Ecce enim dies veniunt, dicit Do-
minus: & convertam conversionem po-
puli mei Israël, & Juda, ait Dominus:
& convertam eos ad terram, quam dedi
patribus eorum: & possidebunt eam.</i></p> | <p>ψ. 1. LE SEIGNEUR parlant à Jérémie, lui
dit :</p> <p>2. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu
d'Israël: Écrivez dans un livre toutes les pa-
roles que je vous ai dites :</p> <p>3. Car le tems vient, dit le Seigneur, que
je ferai revenir les captifs de mon peuple d'Is-
raël, & de Juda, dit le Seigneur, que je les
ferai, dis-je, revenir à la terre que j'ai don-
née à leurs peres, & ils la posséderont de
nouveau.</p> |
|--|--|

C O M M E N T A I R E .

ψ. 2. **S**CRIBE TIBI OMNIA VERBA QUÆ LOCUTUS SUM AD
TE, IN LIBRO. *Ecrivez dans un livre toutes les paroles que je
vous ai dites; ou plutôt (a), les paroles que je vous dis, ou que je vais vous
dire; car ce ne fut pas dans cette occasion que Jérémie rédigea par écrit
toutes ces Prophéties. Dieu lui en avoit donné l'ordre dès la quatrième
année de Joakim (b), & l'on croit que cette prophétie est du regne de Sé-
décias. Le Seigneur ordonnoit à ses Prophètes, d'écrire certaines prophé-
ties plus importantes, de les publier, de les lire devant le peuple; afin que
quand on en verroit l'accomplissement, on pût les confronter avec les
circonstances, & s'assurer qu'elles n'étoient point faites après coup, &
qu'on n'y avoit ni ajouté, ni retranché.*

ψ. 3. **ECCE DIES VENIUNT, ET CONVERTAM CONVER-
SIONEM POPULI MEI ISRAEL, ET JUDA.** *Le tems vient que je fe-
rai revenir les captifs de mon peuple d'Israël, & de Juda. Quelques Inter-*

(a) כחב לך את כל הדברים אשר דברתי | b) Jerem, xxxvi. 1 2
א ל י ג

4. *Et hæc verba, quæ locutus est Dominus ad Israël, & ad Judam :*

5. *Quoniam hæc dicit Dominus : Vocem terroris audivimus : formido, & non est pax.*

4. Voici les paroles que le Seigneur a dites à Israël, & à Juda :

5. Voici ce que dit le Seigneur : Un bruit terrible a frappé notre oreille, l'épouvante est par-tout, & il n'y a point de paix.

COMMENTAIRE.

prêtes (a) soutiennent que cette prophétie, qui est continuée dans tout ce Chapitre, & dans le suivant, regardent la fin des siècles, lorsque tout Israël, & tous les peuples du monde se convertiront, & reconnoîtront JESUS-CHRIST; n'étant pas possible, suivant ces Auteurs, d'expliquer à la lettre tout ce qui est dit ici, ni du retour de la captivité, ni de la conversion des Juifs, & des Gentils par la prédication des Apôtres. D'autres (b) au contraire soutiennent que ces promesses regardent précisément la venue du Sauveur, & la fondation de l'Eglise de JESUS-CHRIST. Les Juifs, & leurs adhérans l'expliquent toute entière du retour de la captivité de Babylone. Mais la plûpart (c) gardent un milieu, & tiennent que dans le sens historique, elles renferment plusieurs circonstances, qui ont eu leur accomplissement au retour de la captivité de Babylone; mais aussi qu'il y en a beaucoup d'autres, qui conviennent tellement à JESUS-CHRIST, & à l'établissement de son Eglise, qu'on ne peut leur donner littéralement un autre sens; & que les passages même les plus clairs, & les plus formels pour la délivrance de Babylone, s'expliquent très-naturellement de JESUS-CHRIST, & de ses Fidèles. C'est ce qui nous paroît le plus certain.

ÿ. 4. QUÆ LOCUTUS EST AD ISRAEL, ET AD JUDAM. *Ce que le Seigneur a dit à Israël, & à Juda; ou (d), touchant Israël, & touchant Juda.* Voici une prophétie qui regarde toute la race d'Abraham. Après le retour de la captivité, il n'y eut plus de distinction odieuse d'Israël, & de Juda. Tous ceux des dix tribus qui revinrent, se réunirent à Juda, & à Benjamin, & ne firent qu'un seul peuple, & un seul Etat.

ÿ. 5. HÆC DICIT DOMINUS: VOCEM TERRORIS AUDIVIMUS. *Voici ce que dit le Seigneur : Un bruit terrible a frappé nos oreilles.* Ce n'est pas le Seigneur qui prononce ces paroles; mais c'est Jérémie, qui rempli de l'Esprit de Dieu, représente les sentimens, & les paroles des Juifs en captivité. Le Prophète les décrit dans une frayeur terrible, à cause d'un bruit qui frappe leurs oreilles. Et quel est ce bruit? C'est, selon quelques-uns, la chute de Jérusalem, & le renversement du Royaume de Juda.

(a) *Hebrai, & Hebraizantes apud Hieron. præfat. in lib. 6. Comment. in Jerem.*

(b) *Hieron. Raban. Dionys. Hugo. Est. Tir.*

(c) *Theodorot. Thom. Sanct.*

(d) 70. *עַל יִשְׂרָאֵל וְעַל יְהוּדָה* Heb.

עַל יִשְׂרָאֵל וְעַל יְהוּדָה

6. *Interrogate, & videte si generat masculus: quare ergo vidi omnis viri manum super lumbum suum, quasi parturientis, & conversa sunt universa facies in auruginem?*

7. *Vae quia magna dies illa! nec est similis ejus: tempusque tribulationis est Jacob, & ex ipso salvabitur.*

6. Demandez, & voyez si ce sont les hommes qui enfantent: Pourquoi donc vois-je maintenant les hommes qui tiennent leurs mains sur leurs reins, comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement; & pourquoi leurs vilages sont-ils tout jaunes, & défigurez?

7. Hélas, que ce sera là un grand jour! Il n'y en aura point eu de semblable. Ce sera un tems d'affliction pour Jacob, & néanmoins il en fera délivré.

COMMENTAIRE.

Selon d'autres, c'est la guerre des Médes, & des Perses contre Babylone; & l'ébranlement de cette vaste Monarchie, qui sembloit devoir écraser les Hébreux sous ses ruines, & les réduire dans une servitude éternelle. Ce bruit, ce tumulte, cette guerre, les coups terribles que se portent les Caldéens, & les Perses, les effrayent, & les jettent dans la consternation: mais tout cela ne produit à leur égard qu'un bonheur inespéré; Cyrus vainqueur de Babylone, leur rend la liberté. Ce dernier sens nous paroît d'autant meilleur, que Jérémie parle dans tout ce discours comme supposant le Temple, & Jérusalem abattus, & tout le peuple de Juda, & d'Israël en captivité.

ψ. 6. INTERROGATE, ET VIDETE SI GENERAT MASCULUS. *Demandez, & voyez si ce sont les hommes qui enfantent.* Est-ce donc la coutume que les hommes enfantent, & qu'ils souffrent les douleurs de l'enfantement; D'où vient donc que je vois les Caldéens, & les Babylo niens en posture de femmes en travail d'enfant? Tout ceci est une figure, pour représenter l'effroi des Babylo niens, & leur extrême surprise, lorsqu'ils verront fondre sur eux toutes les forces des Perses, & des Médes. Il est ordinaire dans l'Écriture de désigner des douleurs aiguës, & subites par celles de l'enfantement.

ψ. 7. VÆ, QUIA MAGNA DIES ILLA! *Hélas, que ce sera-là un grand jour!* Que ce sera un jour terrible pour Babylone, lorsqu'elle se verra tout-à-coup réduite sous la domination d'un prince étranger, qui la menacera de renverser ses murailles (a), ce chef-d'œuvre de l'art, dont elle étoit si fière! Cependant ce jour, ô Israël, sera le commencement de votre bonheur: *Et ex ipsa salvabitur Jacob.* Ce sera le jour de votre affranchissement. Cyrus dès la première année de son regne à Babylone, rendit

(b) *Beros. apud Joseph. contra Appion.* | Ἐλάρος, καὶ συλαζας, ἡ ἕξις ἡ πόλις. τὸ δὲ lib. 1. p. 1045. κῆρος ἢ Βαβυλῶνα καταλαβὴν καὶ κατακαύσασθαι.

8. *Et erit in die illa, ait Dominus exercituum: conteram jugum ejus de collo tuo, vincula ejus dirumpam, & non dominabuntur ei amplius alieni.*

9. *Sed servient Domino Deo suo, & David Regi suo, quem suscitabo eis.*

8. Car en ce tems-là, dit le Seigneur, je vous ôterai du cou le joug de vos ennemis, & le briserai; je romprai vos chaînes, & les étrangers ne vous domineront plus.

9. Mais ceux qui seront alors, serviront le Seigneur leur Dieu, & David leur Roi que je vous susciterai.

COMMENTAIRE.

aux Hébreux la liberté de s'en retourner dans leur pays (a).

ψ. 8. NON DOMINABUNTUR AMPLIUS EI ALIENI. *Les étrangers ne vous domineront plus.* Théodoret sous le nom d'*étrangers*, entend les Idoles. Ils n'adoreront plus de Dieux inconnus, & étrangers. Les Juifs depuis la captivité, ne tombèrent plus dans l'idolâtrie, comme auparavant. La plupart l'expliquent de la liberté que JESUS-CHRIST nous a procurée par sa mort (b). En effet on ne peut pas dire que depuis la captivité de Babylone, les Juifs ayent été rétablis en une parfaite liberté. Ils demeurèrent assujettis aux Perses jusqu'au tems d'Alexandre le Grand. Depuis Alexandre, ils obéirent tantôt au Roi de Syrie, tantôt à ceux d'Egypte. Ils jouirent de quelque liberté depuis Jean Hircan, jusqu'à ce que la Judée fut subjuguée par Pompée. Tacite (c) remarque que sous les Assyriens, les Médes, & les Perses, cette nation fut toujours dans la servitude, & le mépris: *Dum Assyrios penes, Medosque, & Persas oriens fuit, despectissima pars servientium*; & que ce ne fut que pendant les troubles du Royaume de Syrie, que profitant de la foiblesse de ces Rois, ils se mirent en liberté, & se donnèrent des Princes de leur nation: *Judæi Macedonibus invalidis, Parthis nondum adultis, (& Romani procul aberant), sibi ipsis Reges imposuere.*

ψ. 9. SERVIENT DOMINO DEO SUO, ET DAVID REGI SUO. *Ils serviront le Seigneur leur Dieu, & David leur Roi.* Les Chrétiens affranchis de la tyrannie du Démon, ne reconnoissent pour Roi, & pour Monarque que le Seigneur, & que JESUS-CHRIST son Oint, & son Messie. S'ils obéissent à des Princes temporels, c'est qu'ils les regardent comme des images de Dieu, & comme revêtus de son autorité. Ils respectent Dieu en leur personne; & de cette sorte, en servant leur Prince, ils servent véritablement Dieu. Jérémie donne ici à JESUS-CHRIST le nom de *David*; parce que le Sauveur étoit sorti de la race de ce Prince, & que David a été une figure très-expressé du Sauveur. On ne pouvoit

(a) 1. Esdr. 1. 1.

(b) Joan. VIII. 33. 34. Galat. IV. 31. | v. 13.

(c) Tacit. hist. lib. 5.

10. Tu ergo ne timeas, serve meus Jacob, ait Dominus, neque paveas, Israël: quia ecce ego salvabo te de terra longinqua, & semen tuum de terra captivitatis eorum, & revertetur Jacob, & quiescet, & cunctis affluet bonis, & non erit quem formidet.

11. Quoniam tecum ego sum, ait Dominus, ut salvem te; faciam enim consummationem in cunctis gentibus, in quibus dispersi te: te autem non faciam in consummationem; sed castigabo te in iudicio, ut non videaris tibi innoxius.

10. Ne craignez donc point vous, ô Jacob mon serviteur, dit le Seigneur: n'ayez point de peur, ô Israël. Car je vous délivrerai de ce pays si éloigné où vous êtes, & je tirerai vos enfans de la terre où ils sont captifs. Jacob reviendra, il jouira du repos, & il sera dans l'abondance de toutes sortes de biens, sans qu'il lui reste plus d'ennemi à craindre.

11. Car je suis avec vous pour vous sauver, dit le Seigneur. J'exterminerai tous les peuples parmi lesquels je vous ai dispersés; mais pour vous, je ne vous perdrai pas entièrement; mais je vous châtierai selon ma justice, afin que vous ne vous croyez pas innocent.

COMMENTAIRE.

donner à des Juifs une idée plus noble du Messie, qu'en disant que c'étoit un David. Ezéchiel (a) s'exprime de même qu'Isaïe: *Et servus meus David Rex super eos*. Et ailleurs (b): *Suscitabo super eas pastorem unum qui pascat eas, servum meum David*. Et Oléc (c): *Post hac revertentur filii Israël, & quarent Dominum Deum suum, & David Regem suum*. Théodoret croit que cette prophétie eut un certain accomplissement partial, figuratif, & imparfait sous Zorobabel; mais il soutient qu'elle ne fut parfaitement exécutée que sous JESUS-CHRIST. Grotius, & quelques Juifs la bornent à Zorobabel; mais ils ont contre eux le consentement des anciens Juifs (d), & de tous les Commentateurs Chrétiens (e). Zorobabel ne fut jamais Roi, & ne posséda jamais une autorité absoluë dans sa nation.

ψ. 10. TU ERGO NE TIMEAS, SERVE MEUS JACOB. *Ne craignez donc point, ô Jacob mon serviteur*. Il met le nom de Jacob, pour montrer que toutes les tribus devoient retourner de leur captivité, & que la liberté qui leur devoit être accordée, ne devoit pas se borner à Juda. Les versets 10. & 11. ne sont pas dans les Septante de l'Édition Romaine; mais on les voit dans l'Édition de Complute, & dans Théodoret.

ψ. 11. FACIAM ENIM CONSUMMATIONEM IN CUNCTIS GENTIBUS: TE AUTEM NON FACIAM IN CONSUMMATIONEM. *Car j'exterminerai tous les peuples, parmi lesquels je vous ai dispersés: mais pour vous, je ne vous perdrai pas entièrement*. Je vous traite d'une

(a) Ezech. XXXVII. 24.

(b) Ezech. XXXIV. 23.

(c) Osee III. 5.

(d) Chald. Berachoth. Jerosolym. Talmud.

tit. Sanhedrin. Kimchi. Abarbanel.

(e) Vide Calov. & Cartulg. Mellise. c. 5. Interpp. passim, tam antiqui, quam recentiores.

12. Quia hac dicit Dominus : Insa-

12. Voici ce, que dit le Seigneur : Votre blessure est incurable, votre playe est très-maligne.

COMMENTAIRE.

manière toute différente de ce que je fais aux autres peuples. Lorsque j'entre en colére contre eux, je les traite dans toute l'étendue de ma sévérité : mais quand je vous châtie, c'est toujours avec clémence, & avec mesure. Je les exterminé sans retour, & sans pitié : mais pour vous, je vous punis seulement pour un tems. Je punis les peres ; mais j'épargne la postérité. J'ai frappé Iraël dans le désert ; mais j'ai fait entrer leurs enfans dans la terre promise. Je vous ai fait aller en exil ; mais vos descendans retourneront dans votre pays.

SED CASTIGABO TE IN JUDICIO, UT TIBI NON VIDEARIS INNOXIUS. *Je vous châtierai selon ma justice, afin que vous ne vous croyez pas innocent.* Châtier selon la justice, n'est pas toujours opposé à châtier avec miséricorde. On a déjà vû une pareille expression dans Jérémie (a) : *Corrigez-moi, Seigneur : mais avec votre justice, & non pas dans votre fureur, de peur que vous ne me réduisiez au néant.* Châtier avec justice, ou jugement, se met donc pour punir avec modération ; comme un pere, qui de sang froid, & par raison, corrige un fils qu'il aime tendrement, & qu'il veut rendre meilleur. L'Hébreu le peut traduire (b) : *Je vous corrigerai avec jugement, & je ne vous traiterai pas comme étant innocent.* Les Septante (c) : *Je vous instruirai, ou je vous punirai avec jugement ; mais je ne vous purifierai pas entièrement.* Je sai que mes corrections ne seront pas capables de vous purifier entièrement. Ce sont des remédes trop foibles pour d'aussi grandes playes que les vôtres. Le Caldéen : *Je vous instruirai par le jugement de ma miséricorde, & je ne vous perdrai point entièrement.* Ce dernier sens est suivi par plusieurs s'avans Interprétes (d). C'est comme la répétition du premier membre de ce verset. Je châtie les autres peuples sans miséricorde ; je les exterminé entièrement : mais pour vous, je ne vous détruirai pas sans ressource. *Je vous punis suivant la justice, puisqu'enfin je ne dois point laisser le mal impuni ; mais je ne vous perdrai pas pour toujours.* Il paroît que c'est le vrai sens de l'Original. Il y a une manière de parler toute pareille, ci-après, Chap. XLVI. 28.

Ÿ. 12. INSANABILIS FRACTURA TUA ; PESSIMA PLAGA

(a) Jerem. x. 24. Corripe me, Domine, veruntamen in iudicio, & non in furore tuo, ne forte ad nihilum redigas me.

(b) וסרתוך למשפט ונקה אל אנקך

(c) Παιδύσω σε ἐν κρίσει, καὶ οὐ κατὰ θυμὸν ἠδ' ἀκαταπίω σε.

(d) Vatab. Ludov. de Dieu. Pagn. Grot. alii.

13. *Non est qui judicet judicium tuum ad alligandum : curationum utilitas non est tibi.*

14. *Omnes amatores tui obliti sunt tui, teque non quarent : plagâ enim inimici percussisti, castigatione crudeli : propter multitudinem iniquitatis tuae dura facta sunt peccata tua.*

15. *Quid clamas super contritione tua? insanabilis est dolor tuus : propter multitudinem iniquitatis tuae, & propter dura peccata tua feci hac tibi.*

13. Il n'y a personne pour vous rendre justice, ni pour bander votre playe : tous les remèdes qu'on employe pour vous guérir, sont inutiles.

14. Tous ceux qui vous aimoient, vous ont oubliée, & ils ne pensent point à vous aller rechercher. Car je vous ai frappée en ennemi, je vous ai châtiée cruellement, à cause de la multitude de vos iniquitez, & de votre endurcissement dans le péché.

15. Pourquoi criez-vous à cause des coups dont vous êtes brisée? Votre douleur est incurable. C'est à cause de la multitude de vos iniquitez, & de votre endurcissement dans le péché, que je vous ai traitée de la sorte.

COMMENTAIRE.

TUA. (ψ. 13.) NON EST QUI JUDICET JUDICIUM TUUM, AD ALLIGANDUM : CURATIONUM UTILITAS NON EST TIBI (a). *Votre blessure est incurable ; votre playe est très-maligne. (ψ. 13.) Il n'y a personne pour vous rendre justice, ni pour bander votre playe ; tous les remèdes qu'on employe pour vous guérir, sont inutiles.* On peut traduire l'Hébreu (b) par : *Votre brisure est douloureuse, & votre playe est dangereuse. (ψ. 13.) Il n'y a personne qui juge votre cause, pour presser votre ulcère, & en faire sortir le pus ; vous n'avez personne pour y mettre l'appareil, & pour le guérir.* Jérémie ramasse dans le même endroit deux métaphores : L'un, d'un Juge ; & l'autre d'un médecin ; d'un innocent opprimé, qui ne trouve point de Juge qui prenne connoissance de sa cause ; & d'un malade chargé de playes, qui n'a ni médecin, ni secours, pour nettoyer, & pour appliquer le remède à ses blessures.

ψ. 14. OMNES AMATORES TUI OBLITI SUNT TUI, TEQUE NON QUÆRUNT. *Tous ceux qui vous aimoient, vous ont oubliée, & ne pensent point à vous aller rechercher.* Il fait allusion à une femme répudiée, que personne ne recherche ; ou à une personne qui a vécu dans la débauche, & que ses amans ont abandonnée, & méprisée (c). Telle étoit la nation Juive, par rapport aux peuples avec qui elle s'étoit autrefois engagée par des alliances, & à qui elle s'étoit en quelque sorte prostituée, en adorant leurs Idoles.

PLAGA INIMICI PERCUSSI TE ; CASTIGATIONE CRUDELI.

(a) *Quid. legunt : Ad alligandum curationem tuam, & utilitas, &c.*

(b) *אנוש לשברך נחלה מכחך (13) אין דו*

דנך למוור רפאות העלה אין לך
(c) Voyez ci-après le ψ. 17.

16. Propter à omnes qui comedunt te, devorabuntur : & universi hostes tui in captivitatem ducentur ; & qui te vastant, vastabuntur, cunctosque pradatores tuos dabo in pradam.

17. Obducam enim cicatricem tibi, & à vulneribus tuis sanabo te, dicit Dominus. Quia ejectam vocaverunt te, Sion. Hæc est, qua non habebat requirerentem.

18. Hæc dicit Dominus : Ecce ego converteriam conversionem tabernaculorum Jacob, & ecclesis ejus miserebor, & adificabitur civitas in excelsu suo, & templum juxta ordinem suum fundabitur.

16. Mais un jour tous ceux qui vous dévorent, seront dévorez ; tous vos ennemis seront emmenez captifs ; ceux qui vous détruisent, seront détruits, & j'abandonnerai au pillage tous ceux qui vous pillent.

17. Car je refermerai la cicatrice de votre playe, & je vous guérirai de vos blessures, dit le Seigneur. Ils vous ont appelé, ô Sion, la répudiée. C'est-là, disent-ils, cette Sion, qui n'a plus personne qui la recherche.

18. Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs qui logent dans les tentes de Jacob ; j'aurai compassion de ses maisons ; la ville sera rebâtie sur la montagne, & le Temple sera fondé de nouveau, comme il l'étoit auparavant.

C O M M E N T A I R E.

Je vous ai frappée en ennemi ; je vous ai châtiée cruellement. L'Hébreu à la lettre (a) : *Je vous ai frappée d'une playe d'ennemi, d'un châtiment de cruel.* Voilà ce qu'il a appelé au ψ . 11. châtier dans le jugement. Il frappe son peuple avec force ; mais c'est un remède nécessaire à les grands maux (b). (ψ . 15.) *Propter dura peccata tua feci hæc tibi.*

ψ . 16. OMNES QUI COMEDUNT TE, DEVORABUNTUR. *Tous ceux qui vous dévorent, seront dévorez.* Les Caldéens, les Assyriens, les Egyptiens, les Iduméens, & les autres qui vous ont affligée, opprimée, persécutée, seront dévorez, exterminiez, pendant que vous vous rétablirez. C'est une confirmation de ce qu'il a dit plus haut, que Dieu traite sans miséricorde les étrangers qui l'offensent ; mais que pour son peuple, il le châtie avec sévérité, selon la nature, & la qualité de ses fautes ; mais toutefois sans le détruire entièrement. On a vu l'accomplissement de ces promesses en différens tems. Les Assyriens qui opprimèrent Israël, & Juda, furent tellement détruits par les Babylo niens, & par les Médes, qu'on ne parla plus de leur Empire. La Monarchie des Caldéens fut renversée par les Perles, & ne se releva jamais. L'Empire des Egyptiens, & des Perles fut détruit par Alexandre ; mais le peuple Juif, qui paroissoit comme éteint, & anéanti dans sa dispersion, reparoit tout-à-coup, & renaît, pour ainsi dire, de ses propres cendres, pour devenir aussi nombreux, & aussi puissant que jamais. Les Prophètes ont souvent fait contre ces nations (c) les menaces que nous lisons ici.

ψ . 17. OBducAM CICATRICEM TIBI. *Je refermerai la cicatrice*

(a) סכז אויב חכיוך מוסר אכזרי

(c) Vide Jerem. xxv. 14. Isai. xiv. 2. xix.

(b) Hieron. hic. Non mea voluntate, sed me-

19. Zach. 11. 8. Sophon. 11.

dicina. ratione cogente.

19. *Et egredietur de eis laus, voxque ludentium: & multiplicabo eos, & non minuentur, & glorificabo eos, & non attenuabuntur.*

20. *Et erunt filii ejus sicut à principio, & cœtus ejus coram me permanebit: & visitabo adversum omnes qui tribulant eum.*

21. *Et erit dux ejus ex eo: & Princeps de medio ejus producet: & applicabo eum, & accedet ad me. Quis enim iste est, qui applicet cor suum ut appropinquet mihi, ait Dominus?*

22. *Et eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.*

19. Les loüanges sortiront de leur bouche, & les chants de joye. Je les multiplierai, & leur nombre ne diminuëra point; je les mettrai en honneur, & ils ne tomberont plus dans l'indigence.

20. Leurs enfans feront comme ils ont été dès le commencement, leur assemblée demeurera ferme devant moi, & je visiterai dans ma colère tous ceux qui les persécutent.

21. Il sortira de Jacob un Chef qui le conduira, un Prince naîtra du milieu de lui. Je l'appellerai moi-même, & il s'approchera de moi. Car qui est celui qui pense sérieusement à s'approcher de moi, dit le Seigneur.

22. Vous serez mon peuple, & je serai votre Dieu.

COMMENTAIRE.

de votre playe. L'Hébreu (a): *Je vous guérirai de votre playe*, ou j'y mettrai l'appareil. Les Septante (b): *Fôterai le remède de dessus votre playe*; comme on ôte l'emplâtre d'une playe guérie.

ψ. 19. LAUS, VOXQUE LUDENTIUM. *Les loüanges sortiront de leur bouche, & les chants de joye.* A la lettre (c): *Les loüanges, & les ris*; ou les éclats de joye, & les cantiques de joye & de loüange. Voyez le Chap. xxxi. verset 4.

ψ. 21. ERIT DUX EJUS EX EO. *Un Prince naîtra au milieu de lui.* Ceci regarde JESUS-CHRIST, qui est né du milieu des Juifs. Le Caldéen, les Rabbins (d), les Interprètes anciens, & nouveaux l'expliquent en ce sens. Ceux qui l'entendent de Zorobabel, regardent ce Chef de Juda comme figure du Messie. C'est en ce sens qu'on lui applique quelques prédictions, qui à la lettre ne se vérifient que dans la personne de JESUS-CHRIST (e).

QUIS ISTE EST QUI APPLICET COR SUUM, UT APPROPINQUET MIHI? (ψ. 22.) ET ERITIS MIHI IN POPULUM, &c. *Qui est celui qui pense sérieusement à s'approcher de moi? Vous serez mon peuple, & je serai votre Dieu.* Où sont ces Israélites de bonne volonté, qui sont résolus de demeurer fidèlement attachés à mon alliance? Qu'ils reviennent dans leur pays; je les y ramènerai, & je les y comblerai de fa-

(a) כו אעלה ארכוח לך

(b) ἄνδρα τὸν ἰατρά σου ἐπέθετα ἐπὶ τὴν πληγὴν σου.

(c) חודה וקול משחק

(d) Ita Chald. hic. Talmud. Midrash Thilim in Psal. li. Vide Calov.

(e) Theodoret. hic. Grot.

23. *Ecce turbo Domini, furor egrediens, procella ruens, in capite impiorum conquescet.*

24. *Non avertet iram indignationis Dominus, donec faciat, & compleat cogitationem cordis sui: in novissimo dierum intelligetis ea.*

23. Le tourbillon du Seigneur, sa fureur impétueuse, sa tempête toute prête à fondre, va tomber sur la tête des impies.

24. Le Seigneur ne détournera point sa colère & son indignation, jusqu'à ce qu'il ait exécuté, & qu'il ait accompli toutes les pensées de son cœur, & vous les comprendrez enfin dans le dernier jour.

COMMENTAIRE.

veurs; ils seront mon peuple, & je serai leur Dieu. C'est ce qui fut accompli en partie au retour la captivité. Mais le parfait accomplissement ne s'en est vû qu'à la conversion des Gentils (a). L'Hébreu (b): *Qui est celui qui engage son cœur, pour revenir à moi? & je serai votre Dieu, comme vous serez mon peuple.* Cyrus (c) dans l'Edit qu'il donna pour le retour des Hébreux, sembloit avoir en vû cet endroit: *Qui d'entre vous est du peuple du Seigneur? Que Dieu soit avec lui, & qu'il s'en retourne à Jérusalem.*

ψ. 23. ECCE TURBO DOMINI, ... IN CAPITE IMPIORUM REQUIESCET. *Le tourbillon du Seigneur va tomber sur la tête des impies? sur la tête des impies qui étoient à Jérusalem, & qui mettoient tous les jours le comble à leurs iniquitez; ou sur les Caldéens, dont la perte n'étoit point éloignée; ou plutôt, sur les Juifs impies, qui remplirent la mesure des péchez de leurs peres, en crucifiant le juste, & l'innocent, qui étoit venu pour leur donner la liberté, & la vie (d).*

(a) Hieron. hic. *Opere completum ex parte in Israël: ex toto, in gentium multitudine.*

והיהם לי לעם
(c) 1. Esdr. 1. 3.

(b) מן הוא זה ערב את לבו לגשת אלי

(d) Vide Hieron. hic, & alios.





C H A P Î T R E X X X I.

Prophétie sur le retour de la Captivité. Israël, ou les dix Tribus reviendront de leur exil, aussi-bien que Juda. Ephraïm reconnoît ses péchez. Dieu le reçoit comme son fils aîné. Bonheur des Israélites après leur retour. Nouvelle alliance. Jérusalem rétablie.

<p>ψ. 1. IN tempore illo, dicit Dominus : <i>Ero Deus universis cognationibus Israël, & ipsierunt mihi in populum.</i></p> <p>2. <i>Hæc dicit Dominus : Invenit gratiam in deserto populus, qui remanserat à gladio : vadet ad requiem suam Israël.</i></p>	<p>ψ. 1. EN ce tems-là, dit le Seigneur, je serai le Dieu de tous les enfans d'Israël, & ils seront mon peuple.</p> <p>2. Voici ce que dit le Seigneur : Mon peuple qui étoit échappé à l'épée, a trouvé grace dans le désert, Israël ira à son repos.</p>
--	---

C O M M E N T A I R E.

ψ. 1. **I**N ILLO TEMPORE, ERO DEUS UNIVERSIS COGNATIONIBUS ISRAEL. *En ce tems-là, je serai le Dieu de tous les enfans d'Israël.* C'est ici la continuation du discours commencé au Chap. xxx. Cette seconde partie regarde principalement le retour des dix tribus. Nous avons montré dans une Dissertation particulière, que non-seulement Juda, Benjamin, & Lévi, mais aussi les dix tribus revinrent dans leur pays. Rien n'est mieux marqué dans les Prophètes, que ce célèbre événement. Jérémie le promet ici de la manière la plus expresse.

ψ. 2. **I**NVENIT GRATIAM IN DESERTO POPULUS QUI REMANSERAT A GLADIO; VADET AD REQUIEM SUAM ISRAEL. *Mon peuple qui a échappé à l'épée, a trouvé grace dans le désert; Israël ira à son repos.* Les restes des dix tribus qui ont échappé à l'épée des Assyriens, & qui ont été transportez par Tég'athphalassar, & Salmanasar dans le désert; c'est-à-dire, dans des pays ruinez, & d'où on avoit enlevé les anciens habitans (a). Israël a reconnu sa faute, il en a demandé pardon à Dieu, il a trouvé grâces à ses yeux; enfin le Seigneur lui promet de le rétablir dans son pays. *Vadet ad requiem suam.*

Quelques-uns (b) expliquent ainsi ce passage : De même que mon peuple délivré de l'épée des Egyptiens, a trouvé grace à mes yeux dans le dé-

(a) Voyez 4. Reg. xvii. 6. 24. & la Dissertation sur le pays où les dix Tribus ont été transportées. (b) *Sanct. Græ. Angl.*

3. Longè Dominus apparuit mihi. Et in charitate perpetua dilexi te : ideò attraxi te miserans.

3. Le Seigneur s'est fait voir à moi de loin : & je vous ai aimée d'un amour éternel. C'est pourquoi je vous ai attirée à moi par la compassion que j'ai eue de vous.

COMMENTAIRE.

fert , & que je l'ai introduit dans la terre promise , malgré la jalousie , & les efforts de leurs ennemis ; ainsi je tirerai Israël de sa captivité , & je le conduirai dans son pays. Les Prophètes (a) représentent quelquefois la délivrance de Babylone , sous la même idée que la sortie de l'Egypte. Mais le premier sens nous paroît plus naturel.

Les Septante (b) lisent assez différemment : *Je l'ai trouvé tout chaud dans le désert , avec ceux qui avoient été tuez par l'épée. Allez , & ne faites point périr Israël.* J'ai trouvé Israël tué tout récemment , & encore tout chaud , au milieu d'un tas de morts , dans le désert : mais j'ai écarté ses ennemis ; je leur ai dit de ne pas faire périr Israël. L'ancienne Version Latine (c) ne sachant ce que vouloit dire : *Je l'ai trouvé chaud dans le désert* , avoit traduit : *J'ai trouvé des lupins dans le désert.* Mais l'Hébreu (d) , le Caldéen , le Syriaque , les anciennes Versions Grecques lisoient comme la Vulgate : *Mon peuple a trouvé grace dans le désert.*

ψ. 3. LONGE DOMINUS APPARUIT MIHI; ET IN CHARITATE PERPETUA DILEXI TE. *Le Seigneur s'est fait voir à moi de loin ; & je vous ai aimé d'un amour éternel.* Vous vous plaignez , ô Ephraïm , que je vous regarde avec indifférence , & que je me suis éloigné de vous : (e) mais ne vous ai-je pas aimé d'un amour éternel ? Ne vous en ai-je pas donné des preuves constantes , & continuelles ? L'Hébreu (f) : *Le Seigneur s'est fait voir à moi de loin* , depuis long-tems ; il s'est manifesté à mes Peres , aux Patriarches dès le commencement ; & ensuite à Moÿse , & à mes ancêtres dans le désert ; il m'a comblé de ses faveurs dans tous les siècles : Oüi , *je vous ai aimé d'un amour éternel* , dit le Seigneur ; j'ai toujours conservé pour vous une tendresse de pere ; & c'est pour cela que je suis résolu de vous tirer de captivité : *Idèò attraxi te miserans* ; je vous en délivrerai par une pure miséricorde. On peut traduire l'Hébreu (g) : *J'ai eu*

(a) Isai. xi. 19. Erit via residuo populo meo , qui relinquetur ab Assyriis , sicut fuit Israël in die illa , quando ascendit de terra Egypti.

(b) Ένεστ̃ δερμὸν ἐν ἐρήμῳ μετ̃ ολωλῶτων ἐν μαχαίρᾳ Βαβυλων , & μὴ ὀλέσθητε ἢ Ἰσραὴλ.

(c) Hieron. hic Ridiculè latini codices in hoc loco ambiguitate verbi graci , pro calido , lupinos interpretati sunt. Gracum enim δριμύ , utrumque significat. Quod & ipsum non

habetur in Hebraeo , est enim scriptum hen , quod Aquila , Symmachus , & Theodotio χῆρις , hoc est gratiam , interpretati sunt.

(d) מצא חן במדבר עם שוריו חרב 70. legerunt חן תם pro חן

(e) Hieron. & alii plerique.

(f) כדחיק יהוה נראה לו ואהבת עולם אהבתך

(g) על כן משבתוך חסד

4. *Rursumque edificabo te, & edificaberis, virgo Israël: adhuc ornaberis tympanis tuis, & egredieris in choro ludantium.*

5. *Adhuc plantabis vineas in montibus Samaria: plantabunt plantantes, & donec tempus veniat, non vindemiabunt.*

4. Je vous rétablirai encore, & vous ferez édifée de nouveau, vierge d'Israël. Vous paroîtrez encore en pompe en joüant de vos tambours, & vous marcherez au milieu des joüeurs d'instrumens.

5. Vous planterez encore des vignes sur les montagnes de Samarie. Et ceux qui les planteront, n'en recueilleront point le fruit avant le tems.

COMMENTAIRE.

pour vous une amitié constante; c'est pourquoi je continuerai à vous combler de mes faveurs; ou, j'étendrai sur vous ma miséricorde. Voyez Psal. cviii. 11. & xxxv. 11. Le Caldéen: Le Seigneur s'est manifesté il y a long tems à nos peres. Prophète, dites-leur: Je vous ai aimé d'un amour éternel; c'est pourquoi je vous ai conduit avec bonté. Les Septante (a): Le Seigneur lui a apparu de loin; je vous ai aimé d'un amour continuél; c'est pourquoi je vous ai attiré dans ma miséricorde.

ψ. 4. ADHUC ORNABERIS TYMPANIS TUIS. *Vous paroîtrez encore en pompe en joüant de vos tambours, ou de vos cymbales. C'étoit une manière de petit tambour, dont les filles joüoient dans leurs jours de réjoüissance (b): On verra dans la terre d'Israël, après le retour de la captivité, les réjoüissances, les jeux, les danfes, les instrumens de Musique, comme auparavant.*

ψ. 5. ADHUC PLANTABIS VINEAS IN MONTIBUS SAMARIE. *Vous planterez encore des vignes sur les montagnes de Samarie, ô vierge d'Israël. Vous rentrerez dans votre pays, & vous le cultiverez comme autrefois. Les montagnes de Samarie étoient fécondes en bons vins, comme on le voit dans l'histoire d'Abimélech (c), & dans les reproches fréquens que les Prophètes font à ceux d'Ephraïm, d'être trop adonnez au vin (d). Joseph (e), & les voyageurs confirment la même chose.*

PLANTABUNT PLANTANTES, ET DONEC TEMPUS VENIAT, NON VINDEMIABUNT. *Et ceux qui planteront, n'en recueilleront point le fruit avant le tems. L'Hébreu (f) à la lettre: Ils planteront assurément, & ils profaneront. Ce dernier terme dans le stile des Hébreux; en parlant des nouveaux plants, signifie qu'on ne recueillera pas le fruit avant la troisième année, suivant la Loi (g); car avant ce tems les fruits*

(a) κύριος ἐπέφανεν ἐφ' ἡμετέρας ἀγαπῆν αἰωνίως ἡγάπησεν αὐ. Διὰ τούτου ἠλάττωσεν αὐ εἰς ἐκκλησίαν.

(b) Exod. xv. 20. Judic. x. 34. Judith. 111. 10. 1. Macc. 12. 39.

(c) Judic. ix. 27.

(d) Isai. xxviii. 1. Osee x. 1. & seq.

(e) Joseph. de Bello lib. 3. c. 29.

(f) וְיִצְטָרְוּ וְיִשְׁטָרְוּ

(g) Levit. xix. 25. & Dent. xx. 6.

6. *Quia erit dies, in qua clamabunt custodes in monte Ephraim: Surgite, & ascendamus in Sion ad Dominum Deum nostrum.*

7. *Quia hac dicit Dominus: Exultate in laetitia, Jacob, & hinnite contra caput gentium, personate, & canite, & dicite: Salva, Domine, populum tuum, reliquias Israël.*

8. *Ecce ego adducam eos de terra aquilonis, & congregabo eos ab extremis terra: inter quos erunt cæcus, & claudus, prægnans, & pariens simul, cæcus magnus revertentium huc.*

6. Car il viendra un jour que les gardes crieront sur la montagne d'Ephraïm: Levez-vous; montons en Sion en la maison du Seigneur notre Dieu.

7. Car voici ce que dit le Seigneur: Jacob, tressaillez de joye, faites retentir des cris d'allégresse en présence des nations; faites grand bruit; chantez des cantiques, & dites: Seigneur, sauvez votre peuple, sauvez les restes d'Israël.

8. Je les amènerai de la terre d'aquilon, je les assemblerai des extrémités du monde. L'aveugle & le boiteux, la femme grosse, & la femme qui a enfanté, feront parmi eux mêlez ensemble, & reviendront ici en grande foule.

COMMENTAIRE.

étoient censez impurs. Vous retournerez dans votre pays, vous le cultiverez, & vous y jouïrez d'une paix si profonde, & d'une si grande abondance, que vous laisserez tranquillement aux plants de vignes, & aux arbres fruitiers le tems de se fortifier, avant que d'en recueillir le fruit.

¶ 6. CLAMABUNT CUSTODES IN MONTE EPHRAIM: SURGITE; ET ASCENDAMUS IN SION. *Les gardes crieront sur la montagne d'Ephraïm: Levez-vous, montons en Sion.* Ceux d'Ephraïm, & des autres tribus viendront au Temple de Jérusalem, comme avant le schisme de Jéroboam. On ira par bandes, & l'on criera de dessus les montagnes aux villages du plat pays: Allons en Sion. Il semble qu'il y avoit sur les hauteurs des gardes placez pour annoncer le jour des fêtes. Les Juifs enseignent qu'après le retour de la captivité, on avoit des hommes placez sur les montagnes, pour observer la première apparition de la lune, & pour annoncer la néoménie, ou le commencement du mois.

¶ 7. HINNITE CONTRA CAPUT GENTIUM. *Faites retentir des cris d'allégresse en présence des nations; à la tête des nations; dans Baby-lone, & dans tous les pays où vous avez été menez captifs. Criez à haute voix (a): Sauvez, Seigneur, votre peuple; ou, selon les Septante (b): Le Seigneur a sauvé son peuple.* On lit dans l'Hébreu *hosâ*, auquel on ajoute quelquefois *na; hosâ-na*, sauvez, je vous prie. C'est une manière de cri de joye, ou d'exclamation fort usitée parmi les Hébreux, & qui a été reçüe dans les prières de l'Eglise Chrétienne.

(a) הושיע יהוה את עמך.

(b) Ἐσωσεν κύριος τὸ λαὸν αὐτοῦ. Ita & Chaldæi

9. *In fletu venient, & in misericordia reducam eos : & adducam eos per torrentes aquarum in via recta, & non impingent in ea : quia factus sum Israël pater, & Ephraim primogenitus meus est.*

9. Ils reviendront pleurant *de joye*, & je les ramènerai dans ma miséricorde ; je les ferai passer par des torrens d'eaux, par un chemin droit, où ils ne feront aucun faux pas, parce que je suis devenu le pere d'Israël, & qu'Ephraïm est mon premier-né.

COMMENTAIRE.

ψ. 8. INTER QUOS ERUNT CÆCUS, ET CLAUDUS, PRÆGNANS, ET PARIENS SIMUL. *L'aveugle, & le boiteux, la femme grosse, & celle qui a nouvellement enfanté, seront avec eux.* Ils reviendront en foule, sans que les incommoditez du corps, ni les embarras du voyage soient capables de les arrêter. Isaïe (a) représente à peu près de même l'empressement des Israélites à leur retour de Babylone. Autrement : Je leur rendrai les chemins si aisez à leur retour, que les aveugles même, & les boiteux, les femmes encintes, & celles qui ont de petits enfans, pourront y marcher commodément, & revenir sans danger.

ψ. 9. IN FLETU VENIENT, ET IN MISERICORDIA REDUCAM EOS. *Ils reviendront pleurant de joye, & je les ramènerai dans ma miséricorde.* Ceci s'explique des Juifs qui reviendront de Babylone. On peut traduire (b) : *Ils sont allez dans les pleurs, & je les ferai revenir dans la miséricorde, ou, dans la consolation,* comme traduisent les Septante. (c) Ce dernier sens est fort suivi (d) & paroît le plus littéral. C'est ainsi que dans le Pseaume il est dit (e) : *Ils sont allez dans les pleurs, & dans les soupirs, comme des gens qui sèment ; mais ils sont revenus dans la joye, portant leurs gerbes, & le fruit de leurs travaux.* Isaïe (f) : *Les nations étrangères viendront prendre vos freres, & les ramèneront de tous les pays où ils sont dispersez, comme un présent qu'on offre au Seigneur, sur des chevaux, sur des chariots, dans des litières, sur des mulets, &c.* Et Baruch (g) : *Ils sont sortis de chez vous ô Jérusalem, à pied, & traînez par leurs ennemis ; mais ils seront ramenez par le Seigneur, qui les fera porter avec honneur, & avec respect, comme des enfans du Royaume.*

ADDUCAM EOS PER TORRENTES IN VIA RECTA. *Je les ferai passer par des torrens, par un chemin droit : Ou simplement (h) : Je les amènerai à des torrens d'eaux, & par des chemins droits.* Je les conduirai

(a) *Isai. xxxv. 5. 6. Tunc aperientur oculi caecorum, & aures surdorum patebunt ; tunc saliet quasi cervus claudus, &c.*

(b) בבכי ובאון ובתחורות ארכולת

(c) *Εν κλαυθμῶν ἐξέλθοις, καὶ ἐν ὄψαλλοις αὐτῶν.*

(d) *Chald. Gros. Vat. Theodor.*

(e) *Psal. cxxv. 6.*

(f) *Isai. lxxvii. 20.*

(g) *Baruc. vi. 6.*

(h) *אוליבם אל נחלי מים בדרך ושר*

10. *Audite verbum Domini, gentes, & annuntiate in insulis qua procul sunt, & dicite: Qui dispersit Israël, congregabit eum: & custodiet eum sicut pastor gregem suum.*

11. *Redemit enim Dominus Jacob, & liberavit eum de manu potentioris.*

12. *Et venient, & laudabunt in monte Sion: & confluent ad bona Domini, super frumento, & vino, & oleo, & factu pecorum, & armentorum: eritque anima eorum quasi hortus irriguus, & ultra non esurient.*

10. Nations, écoutez la parole du Seigneur : annoncez ceci aux isles les plus reculées, & dites-leur : Celui qui a dispersé Israël, le rassemblera, & il le gardera comme un pasteur garde son troupeau.

11. Car le Seigneur a racheté Jacob, & il l'a délivré de la main d'un ennemi plus puissant que son peuple.

12. Ils viendront, & ils loueront Dieu sur la montagne de Sion; ils accourront en foule pour jouir des biens du Seigneur, du froment, du vin, de l'huile, & du fruit des moutons, & des bœufs : leur ame deviendra comme un jardin qui est toujours arrosé d'eaux, & ils ne souffriront plus de faim.

COMMENTAIRE.

dans le désert, sans qu'ils s'égarerent; & de peur que les chaleurs ne les incommodent, je leur fournirai des eaux en abondance. Ils trouveront des torrents pour se désaltérer. Isaïe (a) a prédit les mêmes choses avec encore plus de pompe. Tout cela, qui ne fut vérifié qu'assez imparfaitement dans la personne des Juifs, l'est dans toute sa plénitude dans ceux que le Seigneur a amenez dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, par les miracles, par la prédication des Apôtres, par les attraits de sa grace, par sa miséricorde toute gratuite.

EPHRAÏM PRIMOGENITUS MEUS EST. *Ephraïm est mon premier-né.* On a déjà pu remarquer que ces promesses regardent principalement Israël, en tant que séparé de Juda; c'est-à-dire, les dix tribus. Je regarde Israël comme mon fils, & Ephraïm comme mon aîné; je le traiterai avec la même tendresse, & la même bonté que s'il ne m'avoit jamais été infidèle; Juda lui-même ne sera pas plus privilégié qu'Ephraïm. *Mon premier-né, se prend pour mon bien-aimé (b).*

ÿ. 10. QUI DISPERSIT ISRAEL, CONGREGABIT EUM. *Celui qui a dispersé Israël, le rassemblera.* Cela est exprès pour le retour des dix tribus. Voyez notre Dissertation sur cela.

ÿ. 12. VENIENT, ET LAUDABUNT IN MONTE SION. *Ils viendront, & ils loueront Dieu sur la montagne de Sion.* Il n'y aura plus parmi eux de schisme, ni d'idolâtrie. Israël viendra avec Juda à Jérusalem; ils se réuniront dans le Temple du Seigneur, pour le louer, & le servir.

ET ULTRA NON ESURIENT. *Ils ne souffriront plus de faim.* On ne

(a) *Isai. xxxv. 7. xli. 18. xlix. 10.*

(b) *Chald. Grot. Vat. Menoch.*

13. *Tunc letabitur virgo in choro , juvenes , & senes simul : & convertam luctum eorum in gaudium , & consolabor eos , & latificabo à dolore suo.*

14. *Et inebriabo animam Sacerdotum pinguedine : & populus meus bonis meis adimplebitur , ait Dominus.*

15. *Hæc dicit Dominus : Vox in excelso audita est lamentationis , luctûs , & fletûs Rachel plorantis filios suos , & nolentis consolari super eis , quia non sunt.*

13. Alors les vierges se réjouiront au chant des instrumens de musique ; & les jeunes hommes mêlez avec les vieillards ; je changerai leurs pleurs en *des chants* de réjouissance : je les consolerai : & après leur douleur je les remplirai de joie.

14. J'enivrerais , & engraisserai l'ame des Prêtres , & mon peuple sera tout rempli de mes biens , dit le Seigneur.

15. Voici ce que dit le Seigneur : On a entendu un grand bruit sur les hauteurs , on y a ouï des cris mêlez de plaintes & de soupirs , de Rachel qui pleure ses enfans , & qui ne peut se consoler de leur perte.

COMMENTAIRE.

peut pas prendre ceci à la lettre. Nous voyons de la misère , de la pauvreté , de la famine , & des stérilité depuis , comme avant la captivité de Babylone. Jérémie veut dire simplement que la Providence veillera tellement sur son peuple , supposé qu'ils ne lui manquent point de fidélité , qu'ils auront abondamment les choses nécessaires à la vie. l'Hébreu (*) : *Ils ne feront plus dans la douleur.* Ils n'auront plus d'inquiétude , dit le Caldéen.

ψ. 14. INEBRIABO ANIMAM SACERDOTUM PINGUEDINE. *J'enivrerais , & engraisserai l'ame des Prêtres.* Le peuple comblé de biens , & fidèle au Seigneur , apportera si exactement ses offrandes , ses prémices , ses dixmes , que les Prêtres auront abondamment , & avec affluence de quoi se nourrir eux , & leur famille. Il n'y avoit qu'à bien observer les Loix du Seigneur , pour faire que la condition des Prêtres fût non-seulement la plus noble , & la plus honorable , mais la plus commode , & la plus douce condition du monde. Il n'y avoit point de peuple où le nombre des Prêtres fût plus grand que parmi les Hebreux ; & il n'y en avoit point aussi où les Prêtres fussent plus riches , plus accréditez , plus puissans , & moins à charge au peuple , par la sagesse du Législateur , qui sans leur assigner de fonds en terres , & en héritages , leur donnoit des revenus tant fixes , que casuels , peu sensibles par rapport à ceux qui les donnoient ; mais très-grands , par rapport à ceux qui les recevoient.

ψ. 15. VOX IN EXCELSIS AUDITA EST RACHEL PLORANTIS FILIOS SUOS , ET NOLENTIS CONSOLARI SUPER EIS , QUIA NON SUNT. *On a entendu un grand bruit sur les hauteurs ; on y a ouï des cris de Rachel , qui pleure ses enfans , & qui ne peut se consoler*

(*) ולא יוסיפו לדאבה עור

de leur perte. Rachel fut mere de Joseph & de Benjamin. Joseph eut deux fils, Ephraïm & Manassé, qui furent adoptez par Jacob, & considérez comme ses fils immédiats, dans le partage des terres de Canaan. Ephraïm, ou Joseph sont souvent mis pour les dix tribus. Rachel donc a pleuré la perte de ses enfans, lorsque les dix tribus furent emmenées captives. C'est une espèce de fiction, ou, si l'on veut, de prosopopée, où l'on représente une mere inconsolable pour l'enlèvement de ses fils, qui monte sur les hauteurs, & qui y fait entendre ses cris & ses lamentations. La suite du discours revient à cette explication. Le Seigneur console Rachel, cette mere affligée, & lui dit de ne plus pleurer; qu'enfin ses enfans reviendront de la terre de leurs ennemis; versets 16. & 17. Tout ceci regarde visiblement les dix tribus; & c'est la première idée qui se présente à l'esprit, en lisant cet endroit. Ce sens a été suivi par plusieurs habiles Interprètes (a).

D'autres (b) l'expliquent de la captivité de Benjamin, second fils de Rachel. Il fut conduit à Babylone avec Juda par Nabuzardan, Général des troupes de Nabuchodonosor; & l'écriture remarque expressément (c) que ce Général les conduisit par *Rama*, petite ville de la tribu de Benjamin (d), puisque ce fut de là qu'il renvoya Jérémie. On sait de plus que Rachel fut enterrée près de Bethléem, dans la tribu de Juda, dont Rama n'étoit pas éloignée. Jérémie nous représente donc Rachel toute en pleurs dans *Rama*, ou sur les hauteurs. Elle se lamente sur la transmigration de Benjamin dans une terre étrangère.

Mais il est aisé de voir que le Texte ne parle point ici de Benjamin; mais d'Ephraïm. Il y avoit des villes de Rama, ou Ramatha, dans Ephraïm & dans Juda, aussi bien que dans Benjamin. Et pourquoi représenter Rachel pleurant à *Rama* plutôt qu'ailleurs? C'est, dit on, que Nabuzardan passa par-là, & y conduisit ses captifs; comme s'il n'y avoit que Rama de Benjamin, où il ait pû passer. N'y avoit-il pas aussi *Ramah*, ou *Ramatha* dans les montagnes d'Ephraïm, qui étoit la patrie de Samuël, par où Nabuzardan pouvoit passer? D'ailleurs est-il certain que l'Hébreu *Ramah* se doive prendre ici pour un nom de ville? S. Jérôme & tant d'autres Interprètes l'ont pris dans un sens appellatif, pour une hauteur.

Quelques-uns (e) ont cru que Rachel pleuroit ses enfans mis à mort dans la guerre qui fut déclarée à Benjamin pour l'outrage fait à la femme du Lévitte à Gabaon (f). Mais quel rapport peut avoir la prophétie du retour d'Ephraïm de sa captivité, avec cette guerre contre Benjamin? Il est

(a) Hieron. hic. Cum perspicuè de decem tribus scriptum sit, quarum princeps non fuit Ephraïm, & nequaquam sit in tribu Ephraïm, sed in tribu Juda. Vide Raban. Castr. Mald. Vatab. Muis prolog. in Psal. LXXIII.

(b) Chald. Grot. Castal. Sanct. Tir. alii.

(c) Jerem. xl. 1.

(d) Josue xviii. 25.

(e) Origen homil. 3 in diversos. Autor quæst. novi, & vet Testam. qu. 62. Ilu, o hic.

(f) Judic. xx.

16. *Hæc dicit Dominus: Quiescat vox tua à ploratu, & oculi tui à lacrymis: quia est merces operi tuo, ait Dominus; & revertentur de terra inimici.*

16. Voici ce que dit le Seigneur: Que votre bouche étouffe les plaintes, & que vos yeux cessent de verser des larmes, parce que vos œuvres auront leur récompense, dit le Seigneur, & que vos enfans retourneront de la terre de vos ennemis.

COMMENTAIRE.

Il est bien plus naturel de rapporter ces pleurs de Rachel aux dernières guerres, ou à la captivité de Benjamin, ou d'Ephraïm. S. Jérôme rapporte le sentiment de quelques Juifs, qui l'expliquent des captifs pris par les Romains au dernier siège de Jérusalem; ou même de la persécution qui leur fut suscitée sous Adrien, dans laquelle on vendit à la foire du Térébinthe, près d'Hébron, une multitude infinie de Juifs. Ces opinions n'ont rien qui mérite qu'on y fasse beaucoup d'attention. Jérémie parle apparemment ici d'un événement passé; & par conséquent il faut l'entendre de la captivité des dix tribus sous Salmanaçar.

L'Évangéliste S. Matthieu (a) fait l'application de cet endroit au massacre des Innocens par Hérodes, dans Bethléem, & dans tous les confins. Plusieurs Commentateurs (b) se sont tenus à ce sens; & il n'est pas permis de ne le pas recevoir avec un très-profond respect. Mais ce respect ne nous oblige point de dire, que les mêmes paroles de Jérémie n'ont jamais eu un autre objet historique & littéral. La même prophétie, la même histoire, le même fait, le même passage peut avoir divers regards, & on peut en faire diverses applications (c). Le deuil de Rachel à l'occasion de la captivité de ses enfans sous les Assyriens, qui étoit une chose passée à l'égard de Jérémie, fut renouvelé à la captivité de Benjamin, & dans la dernière captivité des Juifs sous les Romains, & encore auparavant dans le meurtre des Innocens. Et S. Matthieu, lorsqu'il dit qu'on vit alors l'accomplissement de ce que dit Jérémie, ne veut marquer autre chose, sinon que dans cette rencontre on vit une peinture de ce qui avoit été dit par le Prophète, & qu'il sembloit l'avoir eu principalement en vue; & que l'Esprit-saint avoit en quelque sorte ménagé exprès les expressions de son Prophète, pour nous décrire ce qui arriva sous Hérodes.

NOLUIT CONSOLARI, QUIA NON SUNT. Elle ne peut se consoler de leur perte. Elle regarde leur exil comme une mort; elle les pleure comme éternellement perdus pour elle. Les Prophètes sont pleins de ces expressions fortes & pathétiques, où les disgrâces, la captivité, la maladie, sont appellées la mort, le tombeau, la perte entière, l'anéantissement.

ÿ. 16. **EST MERCES OPREI TUO.** Vos œuvres auront leur récompense.

(a) *Matth. 11. 18. Vox in Rama audita est, &c.*

(b) *Theodor. Lyr. Sancti. Cornel. alii.*

(c) Voyez Sanctius sur cet endroit. n. 36. & Maldon. & Salmeron. proleg. 15. Regula 30.

17. *Et est spes novissimis tuis, ait Dominus, & revertentur filii ad terminos suos.*

18. *Audiens audiivi Ephraïm transmigrantem: Castigasti me, & erudistus sum, quasi juvenculus indomitus: converte me, & convertar: quia tu Dominus Dominus meus.*

17. Vos espérances enfin seront accomplies, dit le Seigneur. & vos enfans retourneront en leur pays.

18. J'ai entendu Ephraïm dans sa captivité. Vous m'avez châtié, *disoit-il*, & j'ai été instruit *par mes maux*, comme un jeune taureau qui est indômté. Convertissez-moi, & je me convertirai à vous, parce que vous êtes le Seigneur mon Dieu.

COMMENTAIRE.

pense. Dieu s'est enfin laissé toucher à vos pleurs, & à votre douleur; il vous rendra vos enfans. On peut traduire l'Hébreu (a): *Votre ouvrage, votre travail aura son salaire*; par allusion à ce qui se pratique à l'égard des manœuvres. On les paye tous les soirs. La Loi même l'ordonnoit ainsi (b). Le Seigneur dit donc à Rachel: Ne pleurez plus; voici le moment de la fin de votre travail, & celui auquel vous recevrez votre salaire. Ce que je vous promets n'est pas dans un éloignement ennuyeux; il est tout prêt, comme le salaire d'un manœuvre. On le paye sur le champ, & sans crédit. L'Ecriture fait assez souvent allusion à ces années, ou à ces journées du mercénaire, ou du manœuvre, pour marquer un tems précis, & dont on attend la fin avec empressement (c). Et en parlant de la fin de la captivité, Isâie dit en deux endroits: *Le voici qui vient avec sa récompense*, il est prêt à vous donner votre salaire: *Ecce merces ejus cum eo, & opus illius coram illo* (d).

ψ. 18. AUDIENS AUDIVI EPHRAÏM TRANSMIGRANTEM: CASTIGASTI ME, DOMINE. *J'ai entendu Ephraïm dans sa captivité; Vous m'avez châtié, disoit-il, & j'ai été instruit.* Les dix tribus, après avoir long-tems méprisé les menaces du Seigneur, & rejeté ses instructions, rentrèrent enfin dans elles-mêmes, lorsqu'elles se virent réduites dans une dure captivité. Ce fut alors que quittant cet esprit féroce, & altier, elles s'abandonnèrent aux pleurs, & aux regrets: *Vous m'avez châtié*, Seigneur, par les maux que je souffre; & j'ai enfin écouté vos instructions: vous m'avez menacé long-tems; mais enfin vous m'avez dompté; vous m'avez réduit sous le joug, comme un jeune taureau fier de ses forces, & qui frappe ceux qui veulent l'approcher. Le Caldéen lit avec une négation:

(a) כו ויש שכר לפעולתך
(b) Levit. XIX. 13. Non morabitur opus mercenarii tui apud usque mane. Tob. IV. 15. Merces mercenarii tui apud te omninò non permaneat;

(c) Vide Job. VII. 1. 2. & XIV. 6. Sicut mercenarii dies ejus. Isai. XVI. 14.

(d) Isai. XL. 10. LXII. 11.

19. *Postquam enim convertisti me, egi poenitentiam: & postquam ostendisti mihi, percussi femur meum. Confusus sum; & erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentie mee.*

19. Car après que vous m'avez converti ; j'ai fait pénitence ; & après que vous m'avez ouvert les yeux , j'ai frappé ma cuisse dans ma douleur. J'ai été confus, & j'ai rougi de honte, parce que l'opprobre de ma jeunesse est tombé sur moi.

COMMENTAIRE.

Vous nous avez corrigez ; mais nous ne sommes point instruits, comme un jeune taureau qui n'est point accoutumé au joug : mais à présent convertissez-nous à votre culte, & nous serons convertis. Saint Chrysostome (a) & Théodoret lisent de même dans les Septante : mais ni l'Hébreu, ni nos Editions des Septante n'ont point de négation. On peut comparer Osée vi. 1. 2. 3. 4. & xiv. 3. 4. 5. où l'on voit les regrets d'Israël dans sa captivité, avec ce qui est dit ici.

CONVERTE ME, ET CONVERTAR. *Convertissez-moi, & je me convertirai à vous.* Je puis bien me perdre, & m'égarer sans vous, ô mon Dieu ; mais je ne puis me convertir, & retourner à vous, que votre grace ne me prévienne, & n'aide mon infirmité, & ma liberté (b). Autrement : (c) *Rappelez-nous, Seigneur, de notre captivité, & nous en sortirons* (d). Vous seul avez le pouvoir de nous tirer de l'oppression où nous sommes. Dès que vous m'aurez délivré de cette dure servitude, je ferai une sérieuse pénitence : (verset 19.) *Postquam enim convertisti me, egi poenitentiam.* Ou, suivant les Septante (e) : *Après ma captivité, j'ai été touché du repentir de mes fautes.* C'est ce qu'il a déjà dit au verset précédent, qu'Ephraïm étoit rentré dans lui-même, & avoit reconnu son péché, depuis que Dieu l'avoit livré à ses ennemis. Ce sens me paroît le plus littéral, & l'Hébreu le peut fort bien recevoir (f). Le sens qu'on donne d'ordinaire à ce passage, est aussi très-beau, & très-solide : *Après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence* : Car c'est la grace du Sauveur qui prépare la volonté, & qui lui fait faire librement les premiers pas vers Dieu (g). Elle ne peut rien faire sans nous : mais aussi sans elle nous ne pouvons rien faire qui nous rende dignes de la vie éternelle ; & nous avons besoin de demander continuellement à Dieu qu'il nous prévienne par sa grace, qu'il nous donne le vouloir,

(a) Chrysof. tom. 6. Sermone eundem esse Deum, vet. & nov. Testam. Et Theodoret. hic. *Ἐπιστάντας μοι, καὶ ἐπιπέσει μοι ἡ ἐπιπέσει μοι, ὡς ἐπὶ ἡμῶν ἡ ἐπιπέσει μοι.*

(b) Aug. Sanct. Tivin.

(c) *השובנו ואשנבה (18.) כי אחריו שובנו נחמתי*

(d) Theodoret. Gret. Castal. Pise.

(e) *Ὁ π ὕστερον αἰχμαλωσίας με, μετνοήσα.*
(f) En prenant שבוי, pour שבוי captivitas, de שבה

(g) Hieronym. hic. *Vide quantum sit auxilium Dei, & quam fragilis humana conditio, ut hoc ipsum quod agimus poenitentiam, nisi nos Dominus ante converterit, nequaquam implere valeamus.*

20. *Si filius honorabilis mihi Ephraim, si puer delicatus : quia ex quo locutus sum de eo, adhuc recordabor ejus. Idcirco conturbata sunt viscera mea super eum : miserans miserebor ejus, ait Dominus.*

20. Ephraim n'est-il pas mon fils que j'ai honoré, & un enfant que j'ai élevé avec tendresse ? Depuis que j'ai parlé de lui, je ne cesserai de me souvenir de lui. C'est pourquoi mes entrailles sont émuës de l'état où il est ; j'aurai pitié de lui, & je lui ferai miséricorde, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

& le faire, qu'il nous accorde son secours pour former de bonnes résolutions, & la force pour bien exécuter ce qu'il demande de nous (a) : *Da quod jubes, & jube quod vis.*

POSTQUAM OSTENDISTI MIHI, PERCUSSI FEMUR MEUM. *Après que vous m'avez ouvert les yeux, j'ai frappé ma cuisse, dans mon extrême surprise, & dans ma douleur. Ce geste est ordinaire dans un malheur imprévu. Le Seigneur dit à Ezéchiël, de déplorer le malheur de son peuple, & de frapper sa cuisse (b). Achille voyant le feu aux vaisseaux des Grecs, se frappe la cuisse, & fait hâter Patrocle au secours des Grecs (c). Cyrus ayant appris la mort d'Abradate, se frappe la cuisse, monte à cheval, & va assister à ses funérailles (d). Philon dit que Flaccus étant arrivé dans l'isle d'Andros, lieu de son exil, se lamentoit, se frappant les cuisses (e). Cicéron met cette manière de témoigner sa douleur entre celles qu'il désapprouve (f) : *Sunt varia, & detestabilia genera lugendi, padores, mulieribus lacerationes genarum ; pectoris, feminum, capitis percussiones.* Et Ovide (g) :*

Femur mærenti plangere dextrâ.

SUSTINUI OPPROBRIUM ADOLESCENTIÆ MEÆ. *L'opprobre de ma jeunesse est tombé sur moi. Les crimes de ma jeunesse ; l'idolâtrie dans laquelle Jéroboam m'engagea au commencement de ma révolte, & de mon schisme, dans le tems où plein de vigueur, & de force, je ne pouvois me résoudre à vous obéir, & à me soumettre à vos Loix, ô mon Dieu.*

¶ 20. SI FILIUS HONORABILIS MIHI EPHRAIM; SI PUER DELICATUS. QUIA EX QUO LOCUTUS SUM DE EO, ADHUC RECORDABOR EJUS. *Ephraim n'est-il pas mon fils que j'ai honoré, & un enfant que j'ai élevé avec tendresse ? Depuis que j'ai parlé de lui, je ne*

(a) August. Confess. lib. x. c. 19. & c. 31. & c. 37.
 (b) Ezech. xxi. 12. *Plaudes femur.*
 (c) Homer. Iliad. 2. seu XVI. . . Ἀΐλαρ Ἀχιλλεύου Μυρὰ πλεγμαίνου. Παιτρὸν ἄνακτος.

(d) Xenophon. Cyropad. lib. 7.
 (e) Philo in Flaccum.
 (f) Cicero Tuscul. quæst. lib. 3. *Vide eund. in Bruto.*
 (g) Ovid. xi. *Metamorph.*

21. *Statue tibi speculam, pone tibi amaritudines: dirige cor tuum in viam rectam, in qua ambulasti: revertere virgo Israël, revertere ad civitates tuas istas.*

21. Faites-vous un lieu pour placer une sentinelle; abandonnez-vous à l'amertume; redressez votre cœur, & remettez-le dans la voye droite, dans laquelle vous avez marché; retournez, vierge d'Israël, retournez à vos mêmes villes où vous habitiez.

COMMENTAIRE.

cesserai de me souvenir de lui. Je l'aime si tendrement; j'ai pour lui une si parfaite considération, que je ne puis me lasser d'en parler; j'en parle souvent, parce que je l'ai toujours dans le cœur. L'Hébreu à la lettre (a): *Ephraïm m'est-il un fils précieux? N'est-il pas mon fils bien-aimé? N'est-il pas un enfant de délices*, dans qui je mets tout mon plaisir, & ma complaisance? *Depuis que ma parole est en lui*, que je lui aye parlé, & qu'il m'a écouté, *je me souviendrais toujours de lui.* Ou bien: Quoique j'aye formé contre lui des résolutions sévères, je ne l'ai pourtant jamais entièrement oublié. Au milieu de ses plus grands égaremens, & même dans sa captivité, j'ai toujours conservé pour lui un fond de bonté, & de tendresse.

ψ. 21. STATUE TIBI SPECULAM; PONE TIBI AMARITUDINES; DIRIGE COR TUUM IN VIAM RECTAM. *Faites vous un lieu pour placer une sentinelle; abandonnez-vous à l'amertume; redressez votre cœur, & remettez-le dans la voye droite.* Ce passage est fort obscur. On peut lui donner trois sens. Jérémie parle aux Israélites des dix tribus, sous l'idée d'une vierge: *Revertere, virgo Israël*; il lui dit de se bâtir un monument élevé sur les montagnes, pour y aller pleurer ses fautes passées; de se nourrir du pain d'amertume, comme ceux qui sont dans la pénitence, & dans le deuil; de se convertir sérieusement, & de redresser son cœur, & de le ramener dans les voyes droites, qu'elle suivoit avant sa séparation d'avec Juda, & avant qu'elle se fût prostituée aux Idoles. Après que vous aurez ainsi expié vos anciens défordres, alors vous retournerez dans vos villes: *Revertere, virgo Israël; revertere ad civitates tuas istas.*

Le second sens est celui ci: *Elevez des monumens sur les hauteurs*, pour y placer des signaux, qui vous montrent les chemins dans le désert; *préparez des provisions pour votre voyage (b)*; *rappelez dans votre idée la rouie que vous suivites* allant en captivité, afin de la suivre au retour; *retournez, fille d'Israël, retournez dans vos villes.* Le premier sens me paroît meilleur. On pourroit traduire l'Hébreu à la lettre (c): *Dressez-vous des tombeaux,*

(a) הכן וקיר לו אפרים אם ילך | שעשועים כי מדי דגרי בו זכר אזכרנו עוד

(b) Heb. שמו לך תסרורים Sym. Pone tibi transmutationes. Comme s'il dériveroit de |

מרה Mutavit.

(c) הציבו לך צינים שמו לך תסרורים | שתי לכה לקסלה דרך הלכתו: שובי בחולה. ישראל שובי אל עריך אל

22. *Usquequò delictis dissolveris filia vaga? quia creavit Dominus novum super terram, FEMINA CIRCUMDABIT VIRUM.*

22. Jusqu'à quand ferez-vous dans la dissolution, & dans les délices, fille vagabonde? car le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige, UNE FEMME ENVIRONNERA UN HOMME.

COMMENTAIRE

(a) fille d'Israël ; faites un deuil amer (b) ; songez sérieusement aux voyes que vous avez suivies ; après cela, retournez, vierge d'Israël, retournez dans vos villes. Pleurez vos anciens désordres, dressez des tombeaux à vos anciens amans, & retournez dans votre pays ; ou bien, faites un deuil aussi amer que si vous aviez perdu un de vos proches, & que vous fussiez occupé à lui dresser un monument.

Enfin on peut traduire (c) : *Dressez-vous des amas de terre, ou de pierres sur les chemins ; mettez-y des monceaux bien élevez (d) ; appliquez-vous à observer le chemin que vous avez suivi ;* car je dois vous dire un jour : *Retournez dans vos villes.* Vous devez bien en retenir la route ; car il vous la faudra suivre quelque jour, en retournant dans votre pays.

¶ 22. QUOUSQUE DELICTIS DISSOLVERIS FILIA VAGA? *Jusqu'à quand ferez-vous dans les délices, fille vagabonde? Jusqu'à quand différerez-vous votre retour? Que ne quittez-vous courageusement tout ce qui vous tient encore dans ce pays, où vous êtes exilée. Retournez promptement dans votre patrie. L'Hébreu (e) : Jusqu'à quand tournez-vous çà & là, fille rebelle? Ou plutôt : Jusqu'à quand ferez-vous vagabonde fille coureuse, & libertine? N'est-il pas tems que vous retourniez à votre Dieu? Quoique les Hébreux eussent la liberté de retourner dans leur pays, & que Cyrus en eût accordé la permission indifféremment à Juda, & à Israël ; il est pourtant vrai que d'abord il y en eut fort peu, sur tout des dix tribus, qui se missent en chemin. Les autres ne se hâtèrent pas. Ce ne fut que par reprises, & à la longue, qu'ils revinrent. C'est à ces traîneurs que parle ici Jérémie. Il leur dit d'enterrer leurs morts, de leur faire un grand deuil, & de se retiter, c'est-à-dire, de quitter leur inclination, & ce qu'ils avoient de plus cher dans ce pays, pour retourner en leur patrie, & pour accourir au Temple de leur Dieu.*

QUIA CREAVIT DOMINUS NOVUM SUPER TERRAM; FEMINA CIRCUMDABIT VIRUM. *Car le Seigneur a créé sur la terre un*

(a) ציון signifie un tombeau *4. Reg. XXIII. 17. & Ezech. XXXIX. 15.*

(b) *Jerem. VI. 26. ספד ספרד חררים* *Jerem. XXXI. 15. וכי חרורים*

(c) *Grot. Vatab. Mont. Pagn.*

(d) Voyez *Dan. VIII. 7. XI. 13. החמרר* pour *Eluavi.*

(e) *עד פזי חסמקין הבת השובבה* *70. האם וחסמקין*

nouveau prodige ; une femme environnera un homme. Les Peres, & les Interprètes Chrétiens l'expliquent communément de l'Incarnation du Fils de Dieu. La très-sainte Vierge devenuë mere par un prodige sans exemple, & d'une manière toute surnaturelle, *environne un homme*, c'est-à-dire, JESUS-CHRIST, qui sous la forme d'un enfant, est la force, & la sagesse du Pere, *la splendeur de sa gloire, & la figure de sa substance, soutenant, & portant toutes choses par sa parole toute-puissante* (a). Cette expression, *environner un homme*, est entenduë du Messie même par quelques Juifs (b) : mais plusieurs nouveaux Interprètes (c) lui donnent une autre sens littéral : *Le Seigneur va faire une chose nouvelle sur la terre ; les femmes rechercheront les hommes en mariage.* Ce qu'il faut joindre à ce qui précède : Jusqu'à quand serez-vous vagabonde, fille libertine ? Retournez dans vos villes, & épousez-y des hommes de votre race ; des Israélites ; ne feignez point de vous offrir en mariage. Le Seigneur va faire une chose nouvelle dans le pays ; ce seront les femmes, qui se présenteront aux hommes ; à peu près comme Ruth se présenta à Booz (d), & comme ces femmes dont il est parlé dans Isaië (e) : *Apprehendent septem mulieres virum unum* : Sept femmes prendront un homme, & lui diront : Nous ferons la dépense de nos habits, & de notre nourriture : nous ne vous demandons que la grace d'être appellées vos épouses ; ôtez de dessus nous l'opprobre de la stérilité, & du célibat : Enfin comme l'épouse du Cantique (f), qui souhaite de rencontrer son bien-aimé, pour le conduire dans son appartement, *Apprehendam te, & ducam in domum matris meae.* Après le retour de la captivité, une femme ne rougira point, & on ne lui fera point de reproche, de rechercher le mariage d'un homme. Il n'y aura point de femme qui ne souhaite dans un tems si heureux de devenir mere, & de donner des serviteurs au Seigneur, des sujets à ses Princes, des enfans à son époux, des héritiers à sa famille : Tems bien différent de celui de leurs anciennes disgraces, & de la captivité, où les meres s'affligeoient de leur fécondité, & gémissaient d'avoir produit des captifs, des esclaves, ou des malheureux, qu'elles voyoient tous les jours à leurs yeux périr par le glaive, par la famine, ou par la peste. Ce ne sera plus comme autrefois, que les hommes recherchoient les femmes, & les achettoient ; le tems va venir qu'elles s'offriront sans dot, & sans présens. Tout cela ne marque qu'une chose fort simple, qui est que les mariages seront très-aisez, & que l'on ne verra plus, comme durant les malheurs de Juda, des hommes, & des femmes demeurer sans se marier, à cause des troubles, des disgraces, des transmi-

(a) Heb. 1. 3. *Quicum sit splendor gloria, & figura substantia ejus, portansque omnia verbo virtutis sue.*

(b) Vide Grot. hic. Galat. lib. 7 c. 4. Castl.

(c) Grot. Castl. Vide & Sanct. n. 67. & |

Olsast. Proöm. Genes. Can. 4.

(d) Ruth. III. 9.

(e) Isai. IV. 1.

(f) Cant. VIII. 1. 2.

23. *Hæc dicit Dominus exercituum: Deus Israël: Adhuc dicent verbum istud in terra Juda, & in urbibus ejus, cum convertero captivitatem eorum: Benedicat tibi Dominus, pulchritudo justitia, mons sanctus.*

24. *Et habitabunt in eo Judas, & omnes civitates ejus simul, agricola, & minantes greges.*

23. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Ils diront encore cette parole dans la terre de Juda, & dans ses villes, lorsque j'aurai fait revenir leurs captifs: Que le Seigneur vous bénisse, ô séjour agréable de la justice, ô montagne sainte!

24. Juda y habitera, & toutes ses villes avec lui; les laboureurs, & ceux qui conduisent les troupeaux y auront leurs demeures.

COMMENTAIRE.

grations de leur peuple. Dans un pays, & parmi un peuple où la polygamie étoit permise, & où l'on achettoit des femmes à peu près comme des esclaves, la chose n'est pas tout-à-fait si surprenante, ni si choquante que parmi nous, de voir une, ou plusieurs femmes s'offrir pour épouses à un homme.

Quelques-uns (a) croient que cette femme qui environne un homme, est la Synagogue qui recherche son Dieu, & qui retourne à lui après ses égaremens. Ce qui précède revient assez à cela: *Jusqu'à quand serez-vous vagabonde, fille rebelle? Le Caldéen: Jusqu'à quand vous opiniâtrerez-vous à ne pas revenir, peuple si souvent rebelle? Le Seigneur a créé un prodige sur la terre; la maison d'Israël s'attachera à la Loi. Les Septante (b): Parce que le Seigneur a créé le salut par une nouvelle plante. Les hommes parcourront pour le salut.* Théodoret l'entend des Apôtres, qui ont parcouru toutes les parties du monde, pour porter la parole de salut au peuple Gentil; à cette nouvelle plante, qu'ils plantèrent dans l'Eglise de JESUS-CHRIST. Saint Athanase (c) l'explique de l'Incarnation du Sauveur. Aquila (d): *Le Seigneur a créé une chose nouvelle dans une femme. Théodotion: Le Seigneur a produit un nouveau salut; l'homme parcourra dans le salut.* Ce qui n'est nullement clair.

¶ 23. BENEDICAT TIBI DOMINUS, PULCHRITUDO JUSTITIÆ, MONS SANCTUS. *Que le Seigneur vous bénisse, ô séjour agréable de la justice, montagne sainte.* Les Israélites viendront au Temple de Jérusalem, & diront dans le transport de leur joye, en voyant la ville sainte, & le Temple rétablis: Soyez béni, demeure du Dieu de justice: Que le Seigneur vous comble de bénédictions, montagne sainte.

¶ 24. JUDAS, ET OMNES CIVITATES EJUS. *Juda, & toutes*

(a) Sanct. & Oleast. loc. sup. citat.

(b) ὅτι ἰσταν κύριος εὐλαρίας αἰς καταφύγιον ἡμῶν, ὡς εὐλαρία ἀεὶ ἀλάλιονται ἀνθρώποι.

(c) Athanas. exposit. fidei & orat. 2. contra Arianos.

(d) Aqu. apud Athanas. exposit. fidei n. 3. p. 101. Ἐκκα κύριος ἡμῶν ἐν τῷ ὄνοματι.

25. *Quia inebriavi animam lassam, & omnem animam esurientem saturavi.*

26. *Ideo quasi de somno suscitatus sum: & vidi, & somnus meus dulcis mihi.*

27. *Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & seminabo domum Israël, & domum Juda semine hominum, & semine jumentorum.*

28. *Et sicut vigilavi super eos ut evellerem, & demolirer, & dissiparem, & disperderem, & affligerem: sic vigilabo super eos ut aedificem, & plantem, ait Dominus.*

29. *In diebus illis, non dicent ultra: Patres comederunt uvam acerbam; & dentes filiorum obstupuerunt:*

30. *Sed unusquisque in iniquitate sua morietur, omnis homo qui comederit uvam acerbam, obstupescunt dentes ejus.*

31. *Ecce dies venient, dicit Dominus: & feriam domui Israël, & domui Juda foedus novum.*

25. Car j'ai enyvré l'ame qui étoit toute languissante de soif, & j'ai rassasié celle qui souffroit la faim.

26. C'est pourquoi je me suis comme réveillé de mon sommeil; j'ai ouvert les yeux, & mon sommeil m'a été doux.

27. Le tems vient, dit le Seigneur, que je semerai la maison d'Israël, & la maison de Juda, & que je la peuplerai d'hommes & de bêtes.

28. Comme je me suis appliqué à les arracher, à les détruire, à les dissiper, à les perdre, & à les affliger, ainsi je m'appliquerai à les édifier, & à les planter, dit le Seigneur.

29. En ce tems-là, on ne dira plus: Les pères ont mangé des raisins verts, & les dents des enfans en ont été agacées.

30. Mais chacun mourra dans son iniquité; & si quelqu'un mange des raisins verts, il en aura lui seul les dents agacées.

31. Le tems vient, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël, & la maison de Juda.

COMMENTAIRE.

ses villes viendront à la montagne sainte; ou, toute la tribu de Juda, toutes ses villes, tous ses habitans viendront à Jérusalem. Cette ville sera si vaste, que toutes les tribus y demeureront dans les grandes solemnitez.

¶. 26. IDEO QUASI DE SOMNO SUSCITATUS SUM. *C'est pourquoi, je me suis comme réveillé de mon sommeil.* Le Prophète a son réveil, se sentit tout consolé par de si agréables promesses (a). C'est la conclusion du discours précédent.

¶. 29. NON DICENT ULTRA: PATRES COMEDERUNT UVAM ACERBAM, &c. *On ne dira plus: Les pères ont mangé les raisins verts, & les dents des enfans en ont été agacées.* Je ne punirai plus le fils pour le père; chacun portera la peine de son péché. Les Juifs faisoient souvent cette plainte; & c'étoit une espèce de proverbe parmi eux. Voyez ce qu'on a dit sur Ezéch. xviii. 12. Thren. v. 7. Ne craignez plus que je vous rappelle les crimes de vos pères, qui ont vécu avant la captivité, ni que je fasse tomber de nouveau sur vous la peine de l'idolâtrie d'Achab, d'Achaz, de Manassé, d'Ammon, & de tant d'autres. Tout cela est oublié. La captivité est comme un déluge qui a noyé toutes vos iniquitez passées.

¶. 31. FERIAM DOMUI ISRAEL, ET DOMUI JUDA FOEDUS

(a) Chald. *Has. Grot. Menoch. alii.*

32. *Non secundum pactum, quod pepigi cum patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terra Egypti: pactum, quod irrisum fecerunt, & ego dominatus sum eorum; dicit Dominus.*

33. *Sed hoc erit pactum, quod feriam cum domo Israël post dies illos, dicit Dominus: Dabo legem meam in visceribus eorum, & in corde eorum scribam eam: & ero eis in Deum, & ipsi erunt mihi in populum.*

32. Non une alliance pareille à celle que je fis avec leurs peres au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte, parce qu'ils ont violé cette alliance : c'est pourquoi je leur ai fait sentir mon pouvoir, dit le Seigneur.

33. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce tems-là sera venu, dit le Seigneur : J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, & je l'écrirai dans leur cœur, & je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple.

COMMENTAIRE.

NOVUM. *Je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël, & la maison de Juda.* Le schisme qui séparoit les dix tribus d'avec Juda, ne subsistera plus. Je les reconcilierai tous ensemble. Ce ne sera plus deux peuples, mais un seul peuple. La même chose fut prédite à Ezéchiel (a), sous la figure de deux bois réunis en un seul. Saint Paul dans l'Épître aux Hébreux (b), applique cette promesse au premier avènement du Sauveur, & à la nouvelle alliance qu'il a faite avec tous les hommes, & qu'il a scellée de son Sang. L'Apôtre après avoir rapporté le Texte des versets 31. 32. 33. & 34. de ce Chapitre, suivant la traduction des Septante, conclut : *En disant une nouvelle alliance, il a déclaré ancienne la première alliance. Or tout ce qui vieillit, & qui s'use, approche de l'anéantissement.* On verra dans la suite du Commentaire que c'est le seul vrai sens du Prophète, & que toutes ces promesses prises dans leur juste étendue, ne peuvent s'expliquer naturellement du retour de la captivité; car l'alliance que le Seigneur fit avec son peuple dans cette occasion, ne fut ni nouvelle, ni éternelle; & l'état malheureux où sont les Juifs depuis tant de siècles, n'a nulle proportion avec les promesses contenues ici. Il faut donc en chercher l'exécution dans l'Église Chrétienne, & dans le nouveau Testament.

¶ 32. ET EGO DOMINATUS SUM EORUM. *C'est pourquoi je leur ai fait sentir mon pouvoir.* Je les ai traités en maître sévère, & rigoureux. Je me suis servi de mes droits sur eux, & je les ai châtiés comme des serviteurs rebelles. Le Texte Hébreu (c) se peut traduire par: Ils ont rendu inutile, ou ils ont violé l'alliance que j'avois faite avec eux, & j'ai

(a) Ezech. xxxvii. 16. 17.

(b) Hebr. viii. 8. 9. & seq. Dicendo autem novum, veteravit prius. Quod autem antiqua-

tur & senescit, prope interitum est.

(c) אשר המה הפרו את בריתו ועבדתי בעלתו בם

34. *Et non docebit ultra vir proximum suum, & vir fratrem suum, dicens: Cognosce Dominum, omnes enim cognoscent me, à minimo eorum, usque ad maximum, ait Dominus: quia propitiabor iniquitati eorum, & peccati eorum non memorabor amplius.*

35. *Hec dicit Dominus, qui dat solem in lumine diei, ordinem luna, & stellarum in lumine noctis: qui turbat mare, & sonant fluctus ejus, Dominus exercituum nomen illi.*

36. *Si defecerint leges ista coram me, dicit Dominus: tunc, & semen Israël deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus.*

34. Et chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain, & son frere, en disant, Connoissez le Seigneur, parce que tous le connoîtront, depuis le plus petit, jusqu'au plus grand, dit le Seigneur; car je leur pardonnerai leur iniquité, & je ne me souviendrai plus de leurs péchez.

35. Voici ce que dit le Seigneur, qui fait lever le soleil pour être la lumière du jour, & qui règle le cours de la lune, & des étoiles, pour être la lumière de la nuit; qui agite la mer, & qui fait retentir le bruit de ses flots: son nom est le Seigneur des armées.

36. Si ces loix de l'ordre du monde peuvent cesser devant moi, dit le Seigneur, alors la race d'Israël cessera d'être peuple devant moi pour toujours.

C O M M E N T A I R E.

été leur époux. Quoique je les eusse en quelque sorte époulez, & reçus avec la dernière tendresse, ils m'ont abandonné. Les Septante, & saint Paul (a): *Ils n'ont point perseveré dans mon alliance, & je les ai méprisés.*

ψ. 33. DABO LEGEM MEAM IN VISCERIBUS EORUM. *Je imprimerai ma Loi dans leurs entrailles.* Le peuple Juif après la captivité de Babylone, fut beaucoup plus docile, plus réglé, plus fidèle qu'il ne l'avoit été auparavant. L'idolâtrie, la superstition, l'impiété n'y regnèrent plus comme autrefois. Mais peut-on dire dans la rigueur que la Loi de Dieu fut écrite dans leur cœur? Ne vit-on pas toujours dans ce peuple, comme on le voit encore aujourd'hui, un cœur de rocher, une Loi écrite sur la pierre, une fidélité d'esclaves, une obéissance intéressée? Quelle étoit la corruption des mœurs, & des explications de la Loi, lorsque le Sauveur du monde parut au milieu des Juifs? Il faut donc reconnoître que la Prophétie n'eut son accomplissement parfait que sous la nouvelle alliance, qui a formé de vrais adorateurs en esprit, & en vérité.

ψ. 34. NON DOCEBIT ULTRA VIR PROXIMUM SUUM. *Chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain.* Chacun sera instruit par l'infusion de l'Esprit-saint. Dieu leur servira de maître immédiatement par lui-même (b): *Erunt omnes docibiles Dei.* C'est ce qui parut manifestement dans la personne des Apôtres, qui sans le secours des maîtres, & de

(a) Οὐκ ἐπέμειναν ἃ τῷ δευτηριῶ, καὶ ὅτι ἐπέμειναν αὐτοῖς. Ils ont été inflexibles au lieu de

(b) Joan. vi. 45. Isai. liv. 13. Voyez. S. Aug. de Spiritu, & littera cap. 19.

37. *Hac dicit Dominus: Si mensurari poterint Cæli sursum, & investigari fundamenta terra deorsum: & ego abjiciam universum semen Israël propter omnia que fecerunt, dicit Dominus.*

37. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut mesurer le haut des Cieux, & sonder la terre jusqu'au plus profond de ses fondemens, alors j'abandonnerai toute la race d'Israël, à cause de tout ce qu'ils ont fait contre moi, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

l'étude, ont eu des connoissances si relevées, & si profondes. C'est ce que l'on expérimente encore tous les jours dans l'Eglise, où l'Esprit-saint se communique aux humbles, & aux Fidèles d'une manière si sensible.

ÿ. 36. **SI DEFECERINT LEGES ISTÆ CORAM ME, DICIT DOMINUS, TUNC ET SEMEN ISRAEL DEFICIET.** *Si ces Loix peuvent cesser devant moi, dit le Seigneur, alors la race d'Israël cessera d'être peuple devant moi.* Le cours du soleil, & de la lune, le mouvement des astres, & de la mer cesseront plutôt, que le peuple d'Israël ne sera réduit à l'état de ces peuples qui ne sont plus; comme les Cananéens, les Eméens, les Amorrhéens, dont on ne connoît plus que le nom. Le Seigneur avoit menacé Ephraïm avant sa dispersion, de le réduire en un état, où il ne seroit plus peuple (a): *Desinet Ephraïm esse populus.* Cette menace fut exécutée, & subsista pendant que les dix tribus furent dispersées dans l'Empire d'Assyrie. Le Seigneur par un effet de sa puissance infinie, les rassemble, & les rétablit dans leur pays; il les remet sur le pied d'un peuple florissant, & nombreux, & il leur promet que l'ordre des saisons, & le cours des astres changeront plutôt, que ce qu'ils soient exterminés; & cependant nous les voyons depuis près de dix-sept cents ans, dans une dispersion si générale, qu'on ne peut pas dire que leur nation subsiste, & ait sa demeure en un seul endroit. Ce ne peut donc être en faveur des Juifs que ces promesses ont été faites; elles regardoient un autre peuple, qui a pris la place des Juifs, & qui a succédé à ses prérogatives, & aux promesses qui lui ont été faites; c'est l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui est fondée sur la pierre inébranlable, & qui subsistera éternellement.

ÿ. 37. **SI MENSURARI POTERUNT COELI SURSUM, ET MENSURARI FUNDAMENTA TERRÆ DEORSUM, EGO ABJICIAM UNIVERSUM SEMEN ISRAEL.** *Si l'on peut mesurer le haut des Cieux, & sonder la terre jusqu'au plus profond de ses fondemens, alors j'abandonnerai toute la race d'Israël.* Les mortels auront plutôt mesuré la hauteur des Cieux, & sondé la profondeur de la terre, que je n'aurai abandonné toute la race d'Israël. Jérémie pose ces deux choses comme im-

(a) *Isai. vii. 2.*

38. *Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & edificabitur civitas Domino, à turre Hananeel, usque ad portam anguli.*

39. *Et exibit ultra norma mensura in conspectu ejus super collem Gareb: & circuibit Goatha,*

40. *Et omnem vallem cadaverum, & cineris: & universam regionem mortis, usque ad torrentem Cedron, & usque ad angulum porta equorum orientalis, sanctum Domini non evellatur, & non destruetur ultra in perpetuum.*

38. Le tems vient, dit le Seigneur; que cette ville sera rebâtie pour le Seigneur, depuis la tour d'Hananéel, jusqu'à la porte de l'angle.

39. Et le cordeau fera porté encore plus loin à sa vuë, jusques sur la colline de Gareb, & tournera autour de Goatha,

40. Et de toute la vallée des corps morts, & des cendres, & de toute la région de mort, jusqu'au torrent de Cédron, & jusqu'à l'angle de la porte des chevaux, qui regarde l'orient: le lieu sera saint au Seigneur, on n'en renversera plus les fondemens, & il ne sera jamais détruit.

COMMENTAIRE.

possibles, de mesurer la hauteur du Ciel, & de sonder la profondeur de la terre, quoique nos Mathématiciens tentent, & exécutent même l'un, & l'autre. Mais autre chose est de tirer des conséquences fondées sur des hypothèses, & des raisonnemens philosophiques; & autre chose de savoir ces choses par une connoissance de fait, & expérimentale. Cette dernière est absolument impossible dans le cas dont il s'agit; & c'est de celle-là dont parle ici Jérémie: Car de son tems parmi les Juifs la Philosophie, la Géométrie, les Mathématiques étoient choses fort inconnues. Il dit donc que *le Seigneur n'abandonnera pas tout Israël*; insinuant par-là qu'il devoit en reprouver une partie. En effet il y en eut plusieurs qui crurent en JESUS-CHRIST, & qui se soumirent à l'Évangile. Il y en aura un bien plus grand nombre qui se convertiront avant la fin des siècles, & après que la plénitude des nations sera entrée dans l'Église (a). Mais tout le reste est rejeté. Les Septante (b): *Si le Ciel peut s'élever en haut, & si la terre peut se rabaisser, ain'si je ne reprouverai point Israël*. Comme il est impossible que le Ciel s'éleve plus haut, & que la terre descende plus bas qu'elle n'est, ainsi rien ne sera capable de me faire abandonner Israël (c).

ψ. 38. **A TURRE HANANEEL, USQUE AD PORTAM ANGULI.** Depuis la porte d'Hananéel, jusqu'à la porte de l'angle. La tour d'Hananéel étoit à cent coudées de la porte du troupeau (d). Nous croyons qu'elle étoit vers l'angle septentrionale du mur qui s'étendoit du côté de

(a) Rom. xi. 26. *Cæcitas ex parte contigit in Israël, donec plenitudo gentium intraret, & sic omnis Israël salvus fiet.*

(b) *Και ὡς ἂν ὁ οὐρανὸς εἰς ὑψίστου, καὶ ὡς ἂν ἡ γῆ καταβῆται εἰς ἰσθμὸν, καὶ*

ὅτι ὡς ἂν ἀποδοκιμῶ τὸ γένος Ἰσραὴλ.

(c) Ita Theodoret.

(d) 1. Esdr. iii. & xii. 18. Il met la porte d'Emath entre la tour d'Hananéel, & la porte du troupeau.

l'occident, pas loin de la porte aux poissons. La porte de l'angle étoit à l'opposite vers le midi.

ψ. 39. SUPER COLLEM GAREB, ET CIRCUIBIT GOATHA. *Sur la colline de Gareb, & tournera autour de Goatha.* Gareb, & Goatha sont deux lieux autour de Jérusalem, dont l'Histoire ne nous apprend pas la situation.

ψ. 40. OMNEM VALLEM CADAVERUM. *Toute la vallée des corps morts.* C'est la vallée de Hinnom, ou d'Ennom, nommée, *la vallée des cadavres*, depuis le dernier siège de Jérusalem, ou peut-être depuis que Josias l'eut souillée, en y répandant des choses impures. Jérémie avoit prédit en deux endroits (a), que cette vallée ne seroit plus appelée Topheth, & la vallée d'Ennom, mais la vallée du carnage. Il semble en effet que dès avant la captivité, elle étoit devenue la voirie de Jérusalem (b).

ET CINERES, ET UNIVERSAM REGIONEM MORTIS. *La vallée des cendres, & toute la région de mort, jusqu'au torrent de Cédron.* C'est toujours la vallée d'Ennom, qu'il décrit sous ces divers termes. Elle étoit *la vallée des cadavres*, où l'on jettoit les animaux morts d'eux-mêmes; *la vallée des cendres*, parce qu'on y jettoit les cendres inutiles, & les immondices de la ville, & parce qu'on y entretenoit, dit-on, toujours du feu, pour brûler les carnages, & les choses infectes, & puantes; enfin *la région de la mort*, parce que c'étoit-là le cimétière du menu peuple, & des étrangers (c). Cette vallée s'étendoit le long du torrent de Cédron. Jérémie prédit qu'après la captivité, tous ces endroits seront remplis de maisons, & habitez. Zacharie (d) prédit la même chose plusieurs années après. Joseph nous parle de divers accroissemens que reçut Jérusalem de ce côté-là depuis les Maccabées (e). Au lieu de *la région de mort*, l'Hébreu lit, *asarmoth*, ou *asermoth* (f), le Caldéen, *des aqueducs*; Aquila, *des fauxbourgs*, ou des champs près de la ville.

SANCTIUM DOMINI NON EVELETUR. *On n'arrachera plus les fondemens du lieu saint.* Le Temple ne sera plus détruit, comme il l'a été sous Nabuchodonosor. Comment justifier cette prophétie, après ce qui est arrivé au Temple sous les Romains? Il faut nécessairement recourir à l'Eglise de JESUS-CHRIST, à qui il a été promis que les portes de l'enfer ne prevaudroient point contre elle (g), & à qui une durée de dix-sept siècles,

(a) Jerem. XIX. Non vocabitur amplius locus iste Tophet, & vallis filii Ennom, sed vallis occisionis. Ita & Cap. VII. 32.

(b) Vide 4. Reg. XXI. 6. 10. & Jerem. XIX. II. 12. 13.

(c) Vide 4. Reg. XXI. 6.

(d) Zach. XIV. 4. &c.

(e) Joseph de Bello lib. 6. c. 6. p. 93.

(f) אַסְרְמוֹתַי Ita & 70. אֲסַרְמוֹתַי. Aqu. Περὶ οὐρα.

(g) Matth. XVI. 18.

malgré tous les efforts du Démon, des puissances de la terre, de l'hérésie, & des impies, répond d'une stabilité éternelle, & invariable.



CHAPITRE XXXII.

Siège de Jérusalem. Jérémie étant arrêté dans le vestibule de la prison, achète un champ d'un de ses proches; il en passe contrat, & le met en main de Baruc pour le conserver. C'étoit un signe que le pays seroit un jour remis en liberté, & que le peuple reviendroit de captivité. Jérémie confesse les péchez de son peuple. Dieu lui prédit la prise de Jérusalem, & une nouvelle alliance qu'il doit faire avec Israël.

¶. 1. *Verbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, in anno decimo Sedecia Regis Juda, ipse est annus decimus octavus Nabuchodonosor.*

2. *Tunc exercitus Regis Babylonis obsidebat Jerusalem: & Jeremias Propheta erat clausus in atrio carceris, qui erat in domo Regis Juda.*

¶. 1. *V* Oici ce que dit le Seigneur à Jérémie, la dixième année de Sédécias Roi de Juda, qui est la dix-huitième année de Nabuchodonosor.

2. *A* l'rs l'armée du Roi de Babylone assiégait Jérusalem. Et le Prophète Jérémie étoit enfermé dans le vestibule de la prison, qui étoit dans la maison du Roi de Juda.

COMMENTAIRE.

¶. 1. **I**N ANNO DECIMO SEDECIAE ... (¶. 2.) **T**UNC EXERCITUS REGIS BABYLONIS OBSIDEBAT JERUSALEM. *La dixième année du Roi Sédécias. Alors l'Armée du Roi de Babylone assiégeoit Jérusalem.* Ce Chapitre n'a aucune liaison avec les précédens. Nabuchodonosor vint assiéger Jérusalem le dixième jour du dixième mois de la neuvième année de Sédécias (a). Jérémie dès le commencement du siège, avoit prédit à Sédécias que la ville seroit prise, que lui Roi seroit mené captif à Babylone, & qu'il y mourroit (b). Le Roi irrité de la liberté du Prophète, le fit mettre en prison, ou du moins le fit enfermer dans le parvis de la prison, qui étoit dans le Palais. C'est en cet endroit que se passa ce que nous allons lire. La dixième année de Sédécias couroit, & il y avoit déjà environ un an que la ville étoit assiégée.

(a) 4. Reg. XXV. 1. Jerem. XXXIX. 1. & II. 4.

(b) Jerem. XXXIV. 1. ... 7.

3. *Clauserat enim eum Sedecias Rex Juda, dicens : Quare vaticinaris, dicens : Hac dicit Dominus : Ecce ego dabo civitatem istam in manus Regis Babylonis, & capiet eam ;*

4. *Et Sedecias Rex Juda non effugiet de manu Chaldaeorum : sed tradetur in manus Regis Babylonis : & loquetur os ejus cum ore illius, & oculi ejus oculos illius videbunt ;*

3. Car Sédécias Roi de Juda l'avoit fait mettre en prison, en disant : Pourquoi nous dites-vous dans vos prophéties : Voici ce que dit le Seigneur : Je livrerai cette ville entre les mains du Roi de Babylone, & il la prendra ;

4. Et Sédécias Roi de Juda ne pourra échapper de la main des Caldéens, mais il sera livré entre les mains du Roi de Babylone. Sa bouche parlera à sa bouche ; & ses yeux verront ses yeux ;

COMMENTAIRE.

¶. 2. JEREMIAS ERAT CLAUSUS IN ATRIO CARCERIS, QUI ERAT IN DOMO REGIS JUDA. *Jérémié étoit renfermé dans le vestibule de la prison, qui étoit dans la maison du Roi de Juda.* Il étoit simplement enfermé dans la cour, ou le parvis de devant la prison ; il n'étoit point dans les chaînes, ni dans ces entraves, dont on a parlé ci-devant(a). La suite de ce discours montre que le Prophète avoit assez de liberté, & que le parvis de la prison étoit un lieu public, où l'on alloit librement, & où il se trouvoit plusieurs personnes (b). Jérémié y étoit simplement gardé, sans qu'il lui fût permis d'en sortir. Quelques-uns (c) traduisent (d) : *In carcere atrii*, au lieu d'*atrium carceris* : La prison du parvis, & non pas le parvis de la prison. Mais on distingue fort clairement la prison, *domus carceris*, d'avec le parvis, ou la cour de la prison, ci-après Chapitre xxxvii. 15. *Ingressus est Jérémiás in domum lacu, & in ergastulum* ; d'où Sédécias le tira, & lui permit de demeurer dans le vestibule. ¶. 20. *Præcepit ergo Rex Sedecias, ut tradetur Jeremias in vestibulo carceris.* Et au Chapitre xxxviii. 6. Jérémié ayant été descendu dans une prison, qui étoit une espèce de citerne, où il n'y avoit point d'eau, mais de la bouë, en fut tiré par Abdémélech, Officier de Sédécias, & mis dans le parvis de la prison : ¶. 13. *Extraxerunt Jeremiam funibus, & eduxerunt eum de lacu. Mansit autem Jeremias in vestibulo carceris.*

¶. 3. QUARE VATICINARIS : ECCE EGO DABO CIVITATEM ISTAM, &c? *Pourquoi dites-vous : Je livrerai cette ville entre les mains du Roi de Babylone ?* Voyez le Chap. xxxiv. 1...7. où ces prédictions sont rapportées dans leur place naturelle. Elles ne sont ici que par récapitulation. Jérémié nous rappelle la cause de son emprisonnement. Cela étoit arrivé au commencement du siège ; & l'histoire que nous allons voir se passa, comme il y avoit environ un an que la ville étoit assiégée.

¶. 4. OCULI EJUS OCULOS ILLIUS VIDEBUNT. *Les yeux*

(a) *Ferem. xx. 2.*

(b) Voyez ci-après Ch. xxxviii. 1. 2 :

(c) *Kimchi. Vat. Mald.*

(d) *הבית המאסר 70. ב' תי' אולף & פולאניס.*

5. *Et in Babylonem ducet Sedeciam : & ibi erit donec visitem eum , ait Dominus : si autem dimicaveritis adversum Chaldaos , nihil prosperum habebitis ?*

6. *Et dixit Jeremias : Factum est verbum Domini ad me , dicens :*

7. *Ecce Hanameel filius Sellum patruelis tuus veniet ad te , dicens : Eme tibi agrum meum , qui est in Anathoth : tibi enim competit ex propinquitate ut emas.*

5. Et Sédécias fera mené à Babylone , où il demeurera jusqu'à ce que je le visite , dit le Seigneur. Que si vous entreprenez de combattre contre les Caldéens , vous n'en aurez aucun bon succès ?

6. En ce tems-là donc Jérémie dit : Le Seigneur m'a parlé , & m'a dit :

7. Hanaméel votre cousin germain , fils de Sellum , vient vous trouver pour vous dire : Achetez mon champ qui est à Anathoth , parce que c'est vous qui avez droit de l'acheter , comme étant le plus proche parent.

COMMENTAIRE.

de Sédécias verront ceux de Nabuchodonosor. Sédécias paroîtra devant lui comme devant son Juge (a). C'est le plus cruel supplice d'un malheureux vaincu , que de soutenir la vûë , & la présence de son ennemi vainqueur , & insolent : *Gravior enim terror est videre quem timeas , & ante increpationem verborum , quàm pœnarum sustinere cruciatum* , dit saint Jérôme.

ψ. 5. **DONEC VISITEM EUM.** *Jusqu'à ce que je le visite.* Sédécias ayant été pris par les Caldéens , fut conduit à Réblata à Nabuchodonosor. Ce Prince lui fit crever les yeux , & l'envoya à Babylone , où il demeura dans les liens jusqu'à sa mort (b) , c'est-à-dire , *jusqu'à ce que le Seigneur le visita.* Il semble que sur la fin Nabuchodonosor avoit eu quelque compassion de lui. Il permit que son peuple captif à Babylone le pleurât , & lui fit des funérailles telles que l'état de leurs affaires le leur permettoit (c).

ψ 6. **FACTUM EST VERBUM DOMINI AD ME :** (ψ. 7.) **ECCE HANAMEEL PATRUELIS TUUS VENIET AD TE.** *Le Seigneur m'a parlé , & m'a dit : Hanaméel votre cousin germain vient vous trouver , &c.* Jérémie après nous avoir appris incidemment pourquoi il se trouvoit alors enfermé dans le parvis de la prison , revient à son dessein , & nous dit que Dieu l'avertit en songe , ou en vision , qu'Hanaméel son cousin germain le viendroit trouver , pour lui offrir à acheter un champ , dont Hanaméel se vouloit défaire , & qu'il ne pouvoit vendre à un autre , qu'après l'avoir présenté à Jérémie , parce qu'il étoit son plus proche parent. Jérémie auroit pû céder son droit , & dire à son parent qu'il n'étoit point en état de faire cet achat : mais il comprit par ce que le Seigneur lui avoit révélé , que

(a) *Ferem. xxxix. 4. & 4. Reg. xxv. 6.*

(b) *Ferem. lii. 11. Adduxit eum Rex Babylonis in Babylonem , & posuit eum in carcerem usque ad diem mortis ejus.*

(c) *Ferem. xxxiv. 5. Secundum combustionem patrum tuorum Regum priorum , qui fuerunt ante te , sic comburent te ; & va Domine ! plangent te.*

cette affaire étoit dans les desseins, & qu'il devoit accepter l'offre de son cousin: *Intellexi autem quod verbum Domini esset.* Il achetta donc le champ de la manière dont il eut raconté ci-après.

ÿ. 7. EME AGRUM MEUM; TIBI ENIM COMPETIT EX PROPINQUITATE UT EMAS. *Achetez mon champ; parce que c'est vous qui avez droit de l'acheter, comme étant le plus proche parent.* La Loi n'obligeoit point celui qui vouloit vendre, de s'adresser pour cela à son plus proche parent; elle n'obligeoit point non plus ce parent à acheter l'héritage qu'on vouloit aliéner: mais elle lui donnoit seulement le pouvoir de racheter la terre de ses proches, qui auroit été vendue à un autre (a), afin de prévenir autant qu'il étoit possible, le transport des fonds d'une tribu à une autre. Ce privilège que la Loi donnoit au parent, étoit cause que rarement on achettoit hors de sa famille; & l'usage s'étoit établi qu'avant toute chose, on offriroit au plus proche parent la chose qu'on vouloit vendre. Si celui-ci n'achettoit point, & déclaroit qu'il renonçoit à son droit, alors le vendeur trouvoit plus aisément un marchand, parce que celui-ci étoit alors assuré que l'héritage ne sortiroit point d'entre ses mains, jusqu'en l'année du Jubilé (b), où tous les biens retournoient régulièrement à leurs premiers possesseurs. Cette Loi étoit générale pour tous les Israélites: mais pour les Prêtres, il y avoit quelque différence.

Les Prêtres, & les Lévités n'avoient point de partage dans les terres d'Israël (c), & ne pouvoient jamais vendre les fonds qu'ils avoient autour des villes assignées pour leur demeure (d), sinon à des hommes de leur famille (e), ce qui étoit différent des autres Israélites, qui avoient la liberté de vendre à qui bon leur sembloit. Jérémie, & Hanaméel étoient Prêtres, & n'avoient point d'autres biens en fond, que des maisons, & quelques petits héritages autour de leurs villes. C'étoit des jardins, ou quelques pâtis pour leur bétail. C'est un de ces héritages qu'Hanaméel vouloit vendre. Il vient d'abord à Jérémie, pour lui faire la proposition de l'acheter. Celui-ci auroit pû renoncer au privilège de la Loi, en faveur d'un autre; mais Dieu l'obligea à accepter les offres d'Hanaméel. Diverses raisons sembloient naturellement devoir le détourner de faire cet achat. Jérusalem étoit assiégée depuis un an; la famine, la peste, la mort ravageoient cette malheureuse ville (f); lui-même étoit actuellement en prison; il ne cessoit de crier depuis plusieurs années, que Jérusalem seroit livrée à Nabu-

(a) Levit. xxv. 25. *Si attenuatus frater tuus vendiderit possessiunculam suam, & voluerit propinquus ejus, potest redimere quod ille vendiderat.*

(b) Levit. xxv. 28. *Habebit emptor usque ad annum Jubilæum; in ipso enim omnis venditio redibit ad Dominum, & ad possessorem pristinum.*

(c) Num. xviii. 20. *In terra eorum nihil*

possidebitis, nec habebitis partem inter eos.

(d) Levit. xxv. 34. *Suburbana autem eorum non veneant, quia possessio sempiterna est.*

(e) Hieronym. hic. *Suburbana Sacerdotum nulli alii poterant venundari, usque ad annum remissionis, nisi ei quem propinquitatis sanguinis expetebat.*

(f) Vide infra, ÿ. 24.

8. *Et venit ad me Hanameel filius patrum mei secundum verbum Domini ad vestibulum carceris, & ait ad me: Posside agrum meum, qui est in Anathoth, in terra Benjamin: quia tibi competit hereditas, & tu propinquus es ut possideas, intellexi autem quod verbum Domini esset.*

8. Et Hanaméel fils de mon oncle vint effectivement me trouver dans le vestibule de la prison, selon la parole du Seigneur, & me dit: Achetez mon champ qui est à Anathoth en la terre de Benjamin; car cet héritage vous appartient, & c'est vous qui avez droit de l'acheter, comme étant le plus proche parent. Or je compris que ceci se faisoit par un ordre du Seigneur.

COMMENTAIRE.

chodonosor, la ville détruite, le peuple mené en captivité, le pays désert: Quelle apparence de faire des achats dans une telle conjoncture, où l'on n'avoit devant les yeux que des idées de mort, de captivité, de dangers continuels? Jérémie l'achette pourtant, pour montrer que malgré tous ces maux, dont la fin étoit si éloignée, il espéroit fermement, & vouloit vivement le persuader au peuple, qu'Israël reviendrait de sa captivité, & qu'on verroit encore dans Juda des possesseurs de leurs propres fonds.

On raconte dans l'Histoire Romaine (a) que pendant le siège de Rome par Hannibal, on exposa publiquement en vente le champ où ce Général étoit campé avec son armée, & qu'il se trouva des acheteurs, qui en donnèrent autant que si l'armée Carthaginoise n'y eût pas été, & que la ville eût joui d'une paix profonde. Cette confiance des Romains désespéra le Carthaginois. Il crut s'en venger, en faisant mettre en vente les boutiques des argentiers, qui étoient sur la place de Rome: mais il ne tenoit rien; il fut obligé de lever le siège de la ville. Ici la chose est assez différente. Jérémie achette un champ, qui étoit au pouvoir des ennemis; un champ, dont il ne devoit jamais jouir, & qui devoit demeurer abandonné pendant plusieurs années; il l'achette, dans la ferme persuasion que son peuple sera délivré d'une captivité, où il n'est pas encore réduit. L'effet a pleinement justifié ses promesses. Si ces sortes de prophéties n'ont pas tous les caractères possibles de certitude, & de Divinité, je ne sai où l'on doit chercher du divin, & du surnaturel; & si une Religion soutenue par de semblables preuves, n'a pas tous les caractères d'une vraie Religion, je ne vois pas dans quelle Religion on les peut trouver. Telle étoit la certitude de la Religion des Juifs, telle est la nôtre aujourd'hui, fondée sur ces mêmes prodiges, & sur d'autres encore plus grands.

ÿ. 8. VENIT AD ME HANAMEEL. *Hanaméel vint me trouver*

(a) Tit. Livii. lib. 26. Valer. Max. l. 3. c. 8.

9. Et emi agrum ab Hanameel filio patris mei, qui est in Anathoth, & appendi ei argentum, septem stateres, & decem argenteos.

10. Et scripsi in libro, & signavi, & adhibui testes: & appendi argentum in statera.

9. J'achetai donc d'Hanaméel fils de mon oncle, le champ qui est à Anathoth, & je lui en donnai l'argent au poids, dix-sept pièces d'argent.

10. J'en écrivis le contrat, & le cachetai en présence de témoins, & lui pesai son argent dans la balance.

COMMENTAIRE.

dans le vestibule de la prison. Comment put-il venir d'Anathoth, la ville étant alors tellement assiégée des ennemis, que rien ne pouvoit y entrer, ni en sortir; les Caldéens ayant fait des fosses, & des terrasses tout autour pour cet effet (a)? On répond qu'il n'est pas dit qu'Hanaméel soit venu d'Anathoth. Il pouvoit être enfermé dans la ville, comme tant d'autres, qui s'y étoient jettés au commencement du siège, ou pour la défendre, ou pour s'y mettre à couvert de l'ennemi. La disette, & la famine pûrent l'obliger à vendre son champ, qui étoit à Anathoth; & avant toute chose, il crut qu'il devoit l'offrir à Jérémie, quoiqu'il n'y eût guères d'apparence qu'il le dût acheter. On peut répondre aussi que malgré la vigilance des Caldéens, & leurs fosses, & les lignes de circonvallation, on ne laissoit pas d'entrer, & de sortir à la dérobée, & pendant la nuit. Mais la première réponse paroît plus probable.

¶ 9. APPENDI EI ARGENTUM, SEPTEM STATERES, ET DECEM ARGENTEOS. Je lui en donnai l'argent au poids, dix-sept pièces d'argent; ou dix-sept sicles, faisant vingt-sept livres onze sols un denier. Il pèse cet argent dans la balance, parce que alors l'argent marqué au coin, n'étoit pas encore en usage. Le *stater*, que saint Jérôme a mis ici dans le Texte, est le même que le *sicle* (b). *Sept sicles, & dix pièces d'argent*, est un pléonasme, au lieu de, *de dix-sept sicles d'argent*.

¶ 10. SCRIPSI IN LIBRO, ET SIGNAVI, ET ADHIBUI TESTES. J'en écrivis le contrat, & le cachetai en présence de témoins. Il ne paroît pas par aucun endroit de l'Écriture, qu'il y ait eu parmi les Juifs des Notaires jurez, & de profession, devant lesquels on ait été obligé de passer les actes de vente, d'achat, ou autres. Mais on avoit la précaution de prendre toujours des témoins. Et Démosthènes remarque que parmi les Athéniens, on en prenoit toujours un grand nombre, lorsqu'on délieroit de l'argent (c).

(a) *Infrà* ψ. 24. *Ecce munitiones exstructa sunt adversus civitatem, ut capiatur.*

(b) אשקלה לו את הכסף שבעה שקלים ועשרה חכסף

(c) *Demosthen. contra Phormion.* ὅταν ἀποδοῦσι πλῆθος παρισταντα μάρτυρας, ἵνα ὅμιλον αὐτοῖς ἀναῶσι εἶναι καὶ τὰ συμβόλαια.

11. *Et accepi librum possessionis signatum, & stipulationes, & rata, & signa forinsecus.*

12. *Et dedi librum possessionis Baruch filio Neri filii Maasia, in oculis Hanameel patruelis mei, in oculis testium, qui scripti erant in libro emptio- nis, & in oculis omnium Judaeorum qui sedebant in atrio carceris.*

13. *Et pracepi Baruch coram eis, di- cens :*

11. Et je pris le contrat de l'acquisition cacheté avec ses clauses, & conditions, & cacheté des sceaux qu'on avoit mis au dehors,

12. Et je donnai ce contrat d'acquisition à Baruch fils de Néri fils de Maasias, en présence d'Hanameel mon cousin-germain, & des témoins, dont les noms étoient écrits dans le contrat d'acquisition, & aux yeux de tous les Juifs qui étoient assis dans le vestibule de la prison.

13. Et je donnai cet ordre à Baruch devant tout le monde, & je lui dis :

COMMENTAIRE.

Ÿ. II. ET ACCEPI LIBRUM POSSESSIONIS SIGNATUM, ET STIPULATIONES, ET RATA, ET SIGNA FORINSECUS, ET DEDI BARUCH. *Je pris le contrat de l'acquisition cacheté avec ses clauses, & conditions, & cacheté des sceaux qu'on avoit mis au dehors, & je donnai ce contrat à Baruch.* Dans ces occasions, on dressoit deux écrits, dont l'un passoit pour original, & étoit signé, & cacheté, & ensuite déposé entre les mains d'un ami, d'un homme de confiance, qui le gardoit, afin d'y avoir recours en cas de besoin; de même que parmi nous, la minute des contrats demeure chez le Notaire, ou au greffe public. Le second écrit demouroit ouvert, & entre les mains des parties, afin qu'ils s'en pussent servir dans l'occasion. Ce fut entre les mains de Baruch que l'original cacheté, & fermé fut mis en dépôt. Démosthènes remarque le même usage chez les Grecs (a); & saint Jérôme (b) assure que telle étoit encore la coutume générale de son tems. L'Hébreu (c): *Je pris le livre (ou le contrat) d'achat scellé, & les ordres, les préceptes, & le volume.* Tout cela ne dit qu'une même chose. Ce sont des termes de pratique, dont on chargeoit les contrats, comme il se pratique encore parmi nous, où l'on accumule plusieurs termes synonymes, pour éviter les faux-fuyans, & les détours de la mauvaise foi des hommes.

Vatable prétend que l'on écrivoit d'abord un contrat, où l'on exprimoit le prix de la chose achetée; ensuite on le faisoit signer par les témoins, puis on y mettoit le sceau public; cela servoit d'original. On écrivoit en même tems une copie de ce contrat; mais on n'y mettoit point le sceau,

(a) Demosth. advers. Apaturium pag. 583. & advers. Panenet. ad finem.

(b) Hieronym. hic. Unum signatum, alterum apertum; qua emptio- nis consuetudo hucusque servatur; ut quod intrinsecus clausum signacula

continent, hoc legere cupientibus apertum volumen exhibeat.

(c) אקח את ספר המכנה את החתום והפצורה וההקים ואת הנלוו

14. *Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël : Sume libros istos, librum emptionis hunc signatum, & librum hunc qui apertus est : & pone illos in vase fictili, ut permanere possint diebus multis.*

15. *Hæc enim dicit Dominus exercituum, Deus Israël : Adhuc possidebuntur domus, & agri, & vinea in terra ista :*

16. *Et oravi ad Dominum, postquam tradidi librum possessionis Baruch filio Neri, dicens :*

14. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Prenez ces contrats, ce contrat d'acquisition qui est cacheté, & cet autre qui est ouvert, & mettez-les dans un pot de terre, afin qu'ils puissent se conserver long-tems.

15. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : On achètera encore des maisons, des champs, & des vignes en cette terre.

16. Et après avoir donné le contrat d'acquisition à Baruch fils de Néri, je priai le Seigneur, en disant :

C O M M E N T A I R E.

& en Justice on n'y avoit nul égard ; on recouroit toujours à l'original scellé. Scaliger prétend (a) que les témoins mettoient leurs noms sur le repli, & au dehors du contrat. On leur lisoit la copie ; mais non pas l'original, où l'on avoit soin d'apposer des conditions particulières, dont il étoit convenu entre les parties, & dont on ne vouloit pas que les témoins eux-mêmes fussent informez, pour éviter les surprises de la part de ceux qui avoient droit au rachat des héritages. Ainsi chez les Romains, quoique l'on passât les testamens par devant des témoins, toutefois on ne leur déclaroit point le nom de l'héritier. Louis de Dieu (b) croit remarquer ici trois instrumens, ou trois écrits : Le premier (c), dans lequel étoient exprimées la nature de la chose, & les conditions de l'achat : Le second (d), dans lequel on scelloit le marché, ou l'achat. Le troisième (e) étoit un acte public, qui renfermoit la ratification de ce contrat, ou de cette vente. Mais les autres Interprètes ne reconnoissent que les deux écrits, qui sont si clairement désignez au verset 14. *Sume libros istos ; librum emptionis hunc signatum, & librum hunc qui apertus est.*

ψ. 14. PONES ILLOS IN VASE FICTILI. *Vous les mettrez dans un pot de terre, pour les y conserver contre le feu, & l'humidité. Voyez notre Dissertation sur la forme des anciens livres, &c. Il étoit assez ordinaire de ferrer les écrits dans des vases de terre. Origènes trouva à Jéricho une Version de l'Écriture cachée dans un tonneau d'argile.*

ψ. 15. ADHUC POSSIDEBUNTUR DOMUS, ET AGRI IN TERRA ISTA. *On achètera encore des maisons, & des champs en cette*

(a) Scaliger. *Elench. trihæres.*
 (b) Louis de Dieu *hic ad ψ. 11.*
 (c) ספר המקנה *Liber acquisitionis.*

(d) המצוה *Præceptum.*
 (e) חוקים *Statuta.*

17. *Heu, heu, heu, Domine Deus, ecce tu fecisti Cœlum, & terram in fortitudine tua magna, & in brachio tuo extento. Non erit tibi difficile omne verbum.*

18. *Qui facis misericordiam in millibus, & reddis iniquitatem patrum in finem filiorum eorum post eos: Fortissime, magne, & potens, Dominus exercituum nomen tibi.*

19. *Magnus consilio, & incomprehensibilis cogitatu: cujus oculi aperti sunt super omnes vias filiorum Adam, ut reddas unicuique secundum vias suas, & secundum fructum adinventionum ejus.*

20. *Qui posuisti signa, & portenta in terra Egypti, usque ad diem hanc, & in Israël, & in hominibus, & fecisti tibi nomen sicut dies est hac.*

17. Hélas, hélas, hélas, Seigneur mon Dieu, c'est vous qui avez fait le Ciel, & la terre par votre grande puissance, & par la force invincible de votre bras. Rien ne vous peut être difficile.

18. C'est vous qui faites miséricorde dans la suite de mille générations, qui rendez l'iniquité des pères dans le sein des enfans qui leur succèdent: c'est vous qui êtes le fort, le grand, le puissant, le Seigneur des armées est votre nom.

19. Vous êtes grand dans vos conseils, & incompréhensible dans vos pensées. Vos yeux sont ouverts sur toutes les voyes des enfans d'Adam, pour rendre à chacun selon sa conduite, & selon le fruit de ses œuvres, & de ses pensées.

20. C'est vous qui avez fait jusqu'à ce jour des signes, & des prodiges dans l'Egypte, dans Israël, & parmi tous les hommes; & qui avez rendu votre nom aussi grand qu'il est aujourd'hui.

COMMENTAIRE.

terre. Le tems viendra que cette terre, après avoir été long-tems déserte, sera peuplée de nouveau, & que chacun y recherchera ses anciens héritages, & en acquerrera de nouveaux. Il parle du retour de la captivité, qu'il avoit si souvent prédite.

ψ. 17. HEU, HEU, HEU, DOMINE! Hélas, hélas, hélas, Seigneur! L'Hébreu (a) ne met qu'une fois hélas! Les Septante (b): O Seigneur Dieu, qui êtes par essence!

NON ERIT TIBI DIFFICILE OMNE VERBUM. Rien ne vous peut être difficile. L'Hébreu (c): Rien ne vous est caché (d), ou admirable, ou impossible, ou difficile. Rien n'est au-dessus ni de vos forces, ni de votre pénétration, ni de vos connoissances. Pindare (e): Rien n'est incroyable quand Dieu s'en mêle.

ψ. 18. QUI FACIS MISERICORDIAM IN MILLIBUS. Qui faites miséricorde dans la suite de mille générations. Dieu menace de punir les crimes des pères sur les enfans jusqu'à la troisième, & quatrième génération; mais aussi il fait miséricorde jusqu'à la suite de mille races (f). Il élève

(a) אהה אדני יהוה

(b) ο' ω' κ' ε' θ' α' ο'.

(c) לא יפלא כפך כל דבר

(d) ο' ο' μ' ἄποκρυφῶν ἡμῶν οὐ κείν.

(e) Pindar. Pyth. Ode x. Θείῳ πλά-

σάλλον ἕδεν πῶτε φανίεται ἔμμαν ἀπῆστον.

(f) Exod. xxxiv. 7.

toujours

21. *Et eduxisti populum tuum Israël de terra Ægypti, in signis, & in portentis, & in manu robusta, & in brachio extento, & in terrore magno.*

22. *Et dedisti eis terram hanc, quam jurasti patribus eorum ut dares eis, terram fluentem lacte, & melle.*

23. *Et ingressi sunt, & possederunt eam: & non obedierunt voci tuae, & in lege tua non ambulaverunt: omnia quae mandasti eis ut facerent, non fecerunt: & evenerunt eis omnia mala haec.*

24. *Ecce munitiones extructae sunt adversum civitatem, ut capiatur: & urbs data est in manus Chaldaeorum, qui preliantur adversum eam, à facie gladii, & famis, & pestilentia: & quicumque locutus es acciderunt, ut tu ipse cernis.*

25. *Et tu dicis mihi, Domine Deus: Eme agrum argento, & adhibe testes: cum urbs data sit in manus Chaldaeorum?*

26. *Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:*

27. *Ecce ego Dominus Deus universae carnis: numquid mihi difficile erit omne verbum?*

28. *Propterea haec dicit Dominus: Ecce ego tradam civitatem istam in manus Chaldaeorum, & in manus Regis Babylonis, & capient eam.*

29. *Et venient Chaldaei preliantes adversum urbem hanc, & succendent eam igni, & comburent eam, & domos, in quarum domatibus sacrificabant Baal, & libabant Diis alienis libamina ad irritandum me.*

21. C'est vous qui avez tiré votre peuple d'Israël de l'Égypte par des miracles, & des prodiges, avec une main forte, & un bras étendu, & dans la terreur de vos jugemens.

22. Vous leur avez donné cette terre, selon que vous aviez juré à leurs peres de leur donner une terre, où couleroient des ruisseaux de lait, & de miel.

23. Ils y sont entrez, ils l'ont possédée, & ils n'ont point obéi à votre voix; ils n'ont point marché dans votre loi, ils n'ont point fait toutes les choses que vous leur aviez commandées; & tous ces maux ensuite sont tombez sur eux.

24. Et maintenant la ville est toute environnée des travaux qui ont été élvez contre elle pour la prendre: elle a été livrée entre les mains des Caldéens qui l'assiégent, étant abandonnée à l'épée, à la famine, & à la peste, & tout ce que vous lui aviez prédit, lui est arrivé, comme vous le voyez vous-même.

25. Et après cela, Seigneur mon Dieu; vous me dites: Achetez un champ avec de l'argent en présence de témoins, quoique cette ville ait été livrée entre les mains des Caldéens.

26. Alors le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit:

27. C'est moi qui suis le Seigneur, le Dieu de toute chair. Y a-t'il rien qui me soit difficile?

28. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Je vais abandonner cette ville entre les mains des Caldéens, entre les mains du Roi de Babylone, ils la prendront,

29. Et les Caldéens viendront attaquer cette ville, ils y mettront le feu, & la brûleront, & ils réduiront en cendres ces maisons, sur le toit desquelles on sacrifioit à Baal, & on faisoit des oblations à des Dieux étrangers pour m'irriter.

COMMENTAIRE.

toujours sa miséricorde beaucoup au-dessus de sa justice.

ψ. 20. QUI POSUISTI PRODIGIA IN TERRA ÆGYPTI USQUE IN DIEM HANC. *Qui avez fait jusqu'à ce jour des signes dans l'E-*

30. *Erant enim filii Israël, & filii Juda, jugiter facientes malum in oculis meis ab adolescentia sua: filii Israël qui usque nunc exacerbant me in opere manuum suarum, dicit Dominus.*

31. *Quia in furore, & indignatione mea facta est mihi civitas hac, a die qua edificaverunt eam, usque ad diem istam, qua auferetur de conspectu meo,*

32. *Propter malitiam filiorum Israël, & filiorum Juda, quam fecerunt ad iracundiam me provocantes, ipsi, & Reges eorum, Principes eorum, & Sacerdotes eorum, & Propheta eorum, viri Juda, & habitatores Jerusalem.*

30. Car les enfans d'Israël, & les enfans de Juda dès leur jeunesse commettoient sans cesse le mal devant mes yeux; les enfans d'Israël, dis-je, qui jusqu'aujourd'hui ne cessent point de m'irriter par les œuvres de leurs mains, dit le Seigneur.

31. Cette ville est devenuë l'objet de ma fureur, & de mon indignation, depuis le jour qu'elle a été bâtie, jusqu'au jour que je l'exterminerai de devant ma face,

32. A cause des maux que les enfans d'Israël, & les enfans de Juda ont commis pour m'irriter, eux, & leurs Rois, & leurs Princes, leurs Prêtres, & leurs Prophètes, les habitans de Juda, & de Jérusalem.

COMMENTAIRE.

gypte dans Israël, & parmi tous les hommes. Vous avez commencé d'en faire dans l'Egypte, & vous avez continué dans toute la suite, depuis ce tems jusqu'aujourd'hui, de nous donner des marques de votre souverain pouvoir. Ou bien: Vous avez fait des prodiges dans l'Egypte, dont la mémoire nous remplit d'admiration encore aujourd'hui.

ψ. 29. QUARUM IN DOMATIBUS SACRIFICABANT BAAL. *Sur le toit desquelles on sacrifioit à Baal.* Voyez ci-devant Chap. XIX. 13. *Sophon. I. 5. 4. Reg. XXIII. 12.* On dressoit des autels sur les plattes-formes en l'honneur dñ Soleil, & de la lune.

ψ. 30. JUGITER FACIENTES MALUM. *Commettoient sans cesse le mal devant moi.* On peut traduire l'Hébreu (a): *Mais ils faisoient le mal.* Ou bien: *Ils ne faisoient autre chose que le mal.* Les Septante (b): *Ils faisoient seuls le mal.*

ψ. 31. IN INDIGNATIONE MEA FACTA EST MIHI CIVITAS HÆC, A DIE QUÆ ÆDIFICAVERTUNT EAM. *Cette ville de Jérusalem est devenuë l'objet de mon indignation depuis le jour qu'elle a été bâtie.* Les Jébuséens la souillèrent par leurs crimes, avant l'arrivée des Hébreux dans la terre de Canaan. Depuis que David l'eut prise, & qu'il l'eut augmentée, jusqu'à sa destruction par Nabuchodonosor, fut-elle pendant le regne d'un seul Prince, sans irriter le Seigneur par ses crimes? David lui-même ne fut pas exempt de fautes. Absalon, Amnon, Adonias ne sont guères connus que par leurs crimes. Salomon bâtit des Temples

(a) אֵין עֲשִׂים הָרַע

(b) μέγιστον ἔργον τοῦ κακοῦ. Ita & Theo-

dot. sed Sym. 1. edit. & 2. edit. ὁδὸν. Jugiter Ἀγ. Πλῶ. Caserim.

33. *Et verterunt ad me terga, & non facies: cum docerem eos diluculo, & erudirem, & nolent audire ut acciperent disciplinam.*

34. *Et posuerunt idola sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam.*

35. *Et edificaverunt excelsa Baal, qua sunt in valle filii Ennom, ut initiarent filios suos, & filias suas Moloch: quod non mandavi eis, nec ascendit in cor meum ut facerent abominationem banc, & in peccatum deducerent Judam.*

36. *Et nunc propter ista, hac dicit Dominus, Deus Israël ad civitatem banc, de qua vos dicitis quod tradetur in manus Regis Babylonis in gladio, & in fame, & in peste.*

33. Ils m'ont tourné le dos, & non le visage, lorsque je prenois un grand soin de les instruire, & de les corriger; & ils n'ont voulu ni m'écouter, ni recevoir le châtement.

34. Ils ont mis leurs idoles dans la maison où mon nom a été invoqué, pour la profaner.

35. Ils ont bâti à Baal des autels qui sont dans la vallée du fils d'Ennom, pour consacrer à Moloch leurs fils, & leurs filles, quoique je ne le leur eusse point commandé, & qu'il ne me soit jamais venu dans l'esprit de leur permettre ces abominations, ni de consentir à ce qu'ils engageassent Juda dans le crime.

36. Après cela néanmoins voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël à cette ville, que vous dites qui sera livrée entre les mains du Roi de Babylone, & abandonnée à l'épée, à la famine, & à la peste.

C O M M E N T A I R E.

aux Idoles (a). Ses successeurs se plongèrent dans toutes sortes d'abominations. Il en faut excepter Ezéchias, & Josias, & si l'on veut Joas, & Josaphat. Mais encore quelle fut Jérusalem sous leur regne? Quel portrait Jérémie, & les autres Prophètes nous font-ils des regnes d'Ezéchias, & de Josias? Il n'est donc que trop vrai que Jérusalem dès le commencement, n'a cessé d'irriter le Seigneur par ses infidélitez.

¶ 34. POSUERUNT IDOLA SUA IN DOMO IN QUA INVOCATUM EST NOMEN MEUM. *Ils ont mis leurs Idoles dans la maison où mon nom a été invoqué; dans mon Temple même. Cela se vit sous Achaz (b), sous Manassé (c), & peut-être sous les derniers Rois de Juda (d).*

¶ 35. UT INITIARENT FILIOS SUOS MOLOCH. *Pour consacrer leurs fils à Moloch. L'Hébreu (e): Pour les faire passer à Moloch, c'est-à-dire, pour les faire passer par le feu en l'honneur de Moloch. Ils les sacrifioient inhumainement à cette fausse Divinité, comme il est marqué si souvent dans l'Ecriture (f).*

QUOD NON MANDAVI EIS. *Quoique je ne leur eusse point comman-*

(a) 3. Reg. XI. 7. & 4. Reg. XXIII. 13.

(b) 4. Reg. XVI. 12. & 2. Par. XXVIII. 24.

(c) 4. Reg. XXI. 4. & XXIII. 4. . . 10.

(d) Ezech. VIII. 9. 10. 11.

(e) להעביר את בניהם למלך 70.

Τὴ ἀνασπέν. Ita & Theodot. sed Aqu. & Sym. Traducerent.

(f) Vide 4. Reg. XXI. 6. Ezech. XX. 31. Jerem. XIX. 5.

37. *Ecce ego congregabo eos de universis terris, ad quas eieci eos in furore meo, & in ira mea, & in indignatione grandi: & reducam eos ad locum istum, & habitare eos faciam confidenter.*

38. *Et erunt mihi in populum, & ego ero eis in Deum.*

39. *Et dabo eis cor unum, & viam unam, ut timeant me universis diebus: & bene sit eis, & filiis eorum post eos.*

40. *Et feriam eis pactum sempiternum, & non desinam eis benefacere, & timorem meum dabo in corde eorum ut non recedant à me.*

41. *Et letabor super eis cum bene eis fecero: & plantabo eos in terra ista in veritate, in toto corde meo, & in tota anima mea.*

37. Je rassemblerai ses habitans de tous les pays où je les aurai chassés dans l'effusion de ma fureur, de ma colère, & de mon indignation; je les ramènerai en ce lieu, & je les y ferai demeurer dans une entière sûreté.

38. Ils feront mon peuple, & je serai leur Dieu.

39. Je leur donnerai à tous un même cœur, & je les ferai marcher dans la même voye, afin qu'ils me craignent tous les jours de leur vie, & qu'ils soient heureux eux, & leurs enfans.

40. Je ferai avec eux une alliance éternelle, je ne cesserai point de les combler de mes bienfaits; & j'imprimerai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent point de moi.

41. Je trouverai ma joye dans eux, lorsque je leur aurai fait du bien. Je les établirai en cette terre dans la vérité, avec toute l'effusion de mon cœur, & de mon ame.

COMMENTAIRE

dé, & qu'au contraire je leur eusse très-expressément défendu (a). Il sembleroit par-là que ces peuples superstitieux, & aveuglez s'imaginoient faite quelque chose de fort agréable à Dieu, en immolant leurs propres fils, comme Abraham avoit voulu immoler Isaac. La même expression se remarque ci devant Chap. xix. 5. & vii. 31. dans le même cas.

¶ 37. CONGREGABO EOS DE UNIVERSIS TERRIS, &c. Je rassemblerai ses habitans de tous les pays, où je les aurai chassés. Ce verset, & les suivans jusqu'au 24. regardent tellement le retour de la captivité de Babylone, qu'on peut & qu'on doit même les entendre de la prédication de l'Évangile, de la manifestation du Messie, de la nouvelle alliance, & de la fondation de l'Eglise. Par exemple, on ne peut pas dans la rigueur assurer que les Juifs soient demeurez dans leur pays dans une entière sûreté; verset 37. qu'ils aient tous eu le même cœur, & qu'ils aient marchez dans la même voye; verset 39. que le Seigneur ait fait avec eux une alliance éternelle; verset 40. &c. Voyez Chap. xxxi. versets 31. 32. 33. 34.

¶ 41. LETABOR SUPER EIS, CUM BENE EIS FECERO: Je trouverai ma joye dans eux, lorsque je leur aurai fait du bien; ou, je me plairai à leur faire du bien; je les comblerai de joye, & de plaisir. Ou bien,

(a) Levit. xviii. 21.

42. *Quia hac dicit Dominus: Sicut adduxi super populum istum omne malum hoc grande: sic adducam super eos omne bonum, quod ego loquor ad eos,*

43. *Et possidebuntur agri in terra ista. de qua vos dicitis quod deserta sit, eò quod non remanserit homo, & jumentum, & data sit in manus Chaldaorum.*

44. *Agri ementur pecuniâ, & scribentur in libro, & imprimetur signum, & testis adhibebitur: in terra Benjamin, & in circuitu Jerusalem, in civitatibus Juda, & in civitatibus montanis, & in civitatibus campestribus, & in civitatibus qua ad austrum sunt: quia convertam captivitatem eorum, ait Dominus.*

42. Car voici ce que dit le Seigneur : Comme j'ai affligé ce peuple par tous ces grands maux, je le comblerai de même de tous les biens que je leur promets maintenant,

43. Et l'on possèdera de nouveau des champs dans cette terre, dont vous dites qu'elle est toute déserte, n'y étant demeuré ni homme, ni bête, parce qu'elle a été livrée entre les mains des Caldéens.

44. On y achètera des champs ; on en écrira les contrats, & on y mettra le seu en présence de témoins : dans la terre de Benjamin, & aux environs de Jérusalem, dans les villes de Juda, dans les villes des montagnes, dans les villes qui sont dans la plaine, & dans les villes qui sont vers le midi ; parce que je ferai revenir tous les captifs, dit le Seigneur.

C O M M E N T A I R E.

(a) Je les verrai avec joye, & je les comblerai de biens.

PLANTABO EOS IN VERITATE. *Jè les établirai en cette terre dans la vérité, ou dans la fidélité; d'une manière ferme, & stable (b). Ils y seront établis pour toujours, & n'en seront point tirez. Il fait allusion à un arbre bien enraciné, que rien n'est capable d'ébranler, ni d'arracher.*

¶ 44. IN CIVITATIBUS MONTANIS, ET IN CIVITATIBUS CAMPESTRIBUS, ET IN CIVITATIBUS QUÆ AD AUSTRUM: *Dans les villes des montagnes, dans les villes de la plaine, & dans les villes qui sont vers le midi. C'est une explication, ou une distribution de ce qu'il vient d'appeller en gros les villes de Juda. Il y avoit dans la tribu de Juda le canton de Jérusalem, & des environs: In circuitu Jerusalem: les villes des montagnes, aux environs de Hébron; les villes de la plaine, ou de la séphala (c), aux environs d'Eleuthéropolis, tirant vers Gaza; enfin les villes du midi (d), plus avant vers l'Arabie Pétrée, & vers l'Idumée. Saint Jérôme n'a travaillé sur Jérémie que jusqu'à cet endroit. C'est un guide dont nous regrettons l'absence, avec d'autant plus de raison, que dans l'Eglise Latine on l'a toujours regardé comme le premier des Commentateurs, & que nous nous sommes fait un devoir de l'écouter toujours avec respect, & de ne nous en écarter que rarement.*

(a) ששתי עליוחם להישוב אוחם
(b) באמת 70. ע' ע' 154.

(b) ובערי השפלה. Εἰ ἀλλοιοὶ ἢ ἀγαθῶν.
(c) בערי הנגב 70. Εἰ ἀλλοιοὶ ἢ καγέβ.



CHAPITRE XXXIII.

Prédiction du retour de la captivité. Nouveau germe de la race de David. Nouvelle alliance avec la posterité de David, & avec celle de Jacob.

¶ 1. *ET factum est verbum Domini ad Jeremiam secundo, cum adhuc clausus esset in atrio carceris, dicens :*

2. *Hac dicit Dominus qui facturus est, & formaturus illud, & paraturus, Dominus nomen ejus.*

3. *Clama ad me, & ego exaudiam te : & annuntiabo tibi grandia, & firma que nescis.*

¶ 1. **L**E Seigneur parla une seconde fois à Jérémie, pendant qu'il étoit encore enfermé dans le vestibule de la prison, & il lui dit :

2. Voici ce que dit le Seigneur, qui fera un jour ce qu'il a dit, qui le dispose, & le prépare par avance, son nom est le Seigneur.

3. Criez vers moi, & je vous exaucerai, & je vous annoncerai des choses grandes, & très-certaines, que vous ne savez pas.

COMMENTAIRE.

¶ 1. **F**ACTUM EST VERBUM DOMINI AD JEREMIAM SECUNDO. *Le Seigneur parla une seconde fois à Jérémie*, pendant qu'il étoit encore dans le vestibule de la prison. Cette prophétie est postérieure à la précédente. On n'en fait pas la date : mais elle ne peut pas être éloignée de celle qui précède ; parce que Nabuchodonosor quitta le siège de Jérusalem, pour marcher contre le Roi d'Egypte, la même dixième année de Sédécias, dont il a marqué la date au Chapitre précédent ; & qu'au Chapitre suivant il nous parle d'une chose qui n'arriva qu'après que Nabuchodonosor se fut retiré de devant la ville, la onzième année de Sédécias. Ceci arriva pendant que le siège duroit encore ; versets 4. 5.

¶ 2. **QUI FACTURUS EST ILLUD, ET PARATURUS.** *Qui fera ce qu'il a dit, & qui le prépare par avance.* L'Hébreu est au féminin (a) : *Qui forme cette chose, pour l'établir.* Les Septante (b) ont cru qu'il parloit de la terre : *Qui forme la terre, pour la redresser.* Mais les Hébreux mettent ordinairement le féminin pour le neutre. Le Seigneur prépare l'esprit de Jérémie aux grandes choses qu'il va lui révéler. Il lui dit qu'elles paroïtroient incroyables, si l'on ne savoit que c'est lui-même qui les doit faire.

¶ 3. **CLAMA AD ME, ET ANNUNTIABO TIBI GRANDIA.**

(a) וצור אוחה להכינה

(b) Ποιῶν γῆν, καὶ ἀλάσσειν αὐτὴν τῷ ἀνομιῶσαι αὐτῆς.

4. *Quia hac dicit Dominus, Deus Israël ad domos urbis hujus, & ad domos Regis Juda, qua destructa sunt, & ad munitiones, & ad gladium.*

5. *Venientium ut dimicent cum Chaldaïs, & impleant eas cadaveribus hominum, quos percussi in furore meo, & in indignatione mea, abscondens faciem meam à civitate hac, propter omnem malitiam eorum.*

6. *Ecce ego obducam eis cicatricem, & sanitatem, & curabo eos: & revelabo illis deprecationem pacis, & veritatis.*

4. Car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël aux maisons de cette ville, aux maisons du Roi de Juda qui ont été détruites, aux fortifications, & à l'épée

5. De ceux qui viennent combattre contre les Caldéens pour remplir cette ville de corps morts, *des corps* de ceux que j'ai frappés dans ma fureur, & dans mon indignation, ayant détourné mon visage de cette ville, à cause de toutes les méchancetez de ses habitans :

6. Je refermerai leurs playes ; je les guérirai, & je les ferai jouir de la paix qu'ils me demandent, & de la vérité de mes promesses.

COMMENTAIRE.

Criez vers moi, & je vous annoncerai des choses grandes. L'esprit de prophétie prévenoit ordinairement les Prophètes, & les faisoit de manière qu'ils ne pouvoient en arrêter les impressions : mais d'autres fois ils prioient, ils demandoient cet esprit, qui souffle là où il lui plait. Daniel demande l'explication de ses propres visions (a).

ψ. 4. HÆC DICIT DOMINUS AD DOMOS HUIUS URBIS. *Voici ce que dit le Seigneur aux maisons de cette ville ; ou plutôt, sur les maisons de cette ville.* Voici les promesses qu'il leur fait : Vous serez retablies ; je fermerai vos cicatrices : *Obducam eis cicatricem* ; je rétablirai leurs murailles, je réparerai leurs brèches.

ψ. 5. AD GLADIUM VENIENTIUM UT DIMICENT CUM CHALDÆIS, ET IMPLEANT EAS CADAVERIBUS. *Voici ce qu'il dit à l'épée de ceux qui viennent combattre contre les Caldéens, pour remplir cette ville de corps morts.* Il en veut aux Juifs, qui par une vaine résistance, irritoient les Caldéens, & prenoient plaisir à attirer sur Jérusalem les derniers malheurs, en s'opiniâtrant à défendre cette ville contre les ordres de Dieu. Malheureux, tout ce que vous faites n'aboutira qu'à faire de Jérusalem un cimetière de vos propres corps, & de ceux de vos femmes, & de vos enfans.

ψ. 6. OBUDCAM EIS CICATRICEM. *Je refermerai leurs playes ; ou plutôt, je refermerai ses playes ; les playes, les brèches de Jérusalem (b).* Cela a rapport au verset 4. *Voici ce que dit le Seigneur aux maisons de Jérusalem.* C'est le sens de l'Hébreu, & des Septante (c).

(a) Dan. IX. 2. 3. 4. X. 3. II.

(b) Vide 2. Par. XXI. 13. 2. Esdr. IV. 7.

(c) אֵלֶיךָ אֲדַוְּרָה אֲדַוְּרָה אֲדַוְּרָה. Heb. הִנְנִי מַעֲלָה לְךָ אֲרַכֵּךְ

7. *Et convertam conversionem Juda, & conversionem Jerusalem: & adificabo eos sicut à principio.*

8. *Et emundabo illos ab omni iniquitate sua in qua peccaverunt mihi: & propitius ero cunctis iniquitatibus eorum in quibus deliquerunt mihi, & spreverunt me,*

9. *Et erit mihi in nomen, & in gaudium, & in laudem, & in exultationem cunctis gentibus terra, qua audierint omnia bona, qua ego facturus sum eis: & pavebunt, & turbabuntur in universis bonis, & in omni pace, quam ego faciam eis.*

10. *Hac dicit Dominus: Adhuc audietur in loco isto quem vos dicitis esse desertum, è quòd non sit homo nec jumentum: in civitatibus Juda, & foris Jerusalem, qua desolata sunt absque homine, & absque habitatore, & absque pecore,*

11. *Vox gaudii, & vox lætitiæ, vox sponsæ, & vox sponsæ, vox dicentium: Confitemini Domino exercituum, quoniam bonus Dominus, quoniam in æternum misericordia ejus: & portantium vota in domum Domini: reducam enim conversionem terra sicut à principio, dicit Dominus.*

7. Je ferai revenir les captifs de Juda, & les captifs de Jérusalem, & je les rétablirai comme ils étoient au commencement.

8. Je les purifierai de toutes les iniquitez qu'ils ont commises contre moi, & je leur pardonnerai tous les péchez par lesquels ils m'ont abandonné, & m'ont méprisé.

9. Toutes les nations de la terre qui entendront parler de tous les biens que je leur aurai faits, en releveront mon nom avec joye, & m'en loueront avec des cris de réjouissance; ils seront effrayez, & épouvantez de toutes les graces que je leur ferai, & de l'abondance de la paix, dont je les comblerai,

10. Voici ce que dit le Seigneur: Dans ce lieu que vous dites être désert, parce qu'il n'y a plus ni homme, ni bête, dans les villes de Juda, dans les environs de Jérusalem, qui sont désolées, sans hommes, sans habitans, & sans troupeaux:

11. On y entendra encore des cris de joie, & des chants de réjouissance, des cantiques de l'époux, & de l'épouse mêlez aux voix de ceux qui diront: Bénissez le Seigneur des armées, parce que le Seigneur est bon, parce que sa miséricorde est éternelle; & la voix de ceux qui porteront leurs oblations dans la maison du Seigneur, parce que je ferai revenir tous les captifs de cette terre, & que je les rétablirai comme ils étoient dès le commencement, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

REVELABO ILLIS DEPRECATIONEM PACIS ET VERITATIS. *Je les ferai jouir de la paix qu'ils me demandent, & de la vérité de mes promesses.* Ou: Je leur enseignerai à me prier, & à me demander une paix fixe, & durable. Ou bien: Je leur révélerai, je leur découvrirai, je leur ferai goûter ce bonheur constant, qui est l'objet de leurs désirs.

Ÿ. 8. EMUNDABO ILLOS AB OMNI INIQUITATE SUA. *Je les purifierai de toutes leurs iniquitez.* Je ne penserai plus à leurs iniquitez, ni à celles de leurs peres; je tiendrai pour expiées, & pardonnées toutes leurs fautes passées. La captivité, & les maux qu'ils auront endurez, seront comme un baptême qui les purifiera (a).

(a) Voyez ci-devant Ch. xxxi. 26. 30.

12. *Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc erit in loco isto deserto absque homine , & absque jumento , & in cunctis civitatibus ejus, habitaculum pastorum accubantium gregum.*

13. *In civitatibus montuosis , & in civitatibus campestribus , & in civitatibus qua ad austrum sunt ; & in terra Benjamin , & in circuitu Jerusalem , & in civitatibus Juda , adhuc transibunt greges ad manum numerantis , ait Dominus.*

14. *Ecce dies veniunt , dicit Dominus , & suscitabo verbum bonum , quod locutus sum ad domum Israël , & ad domum Juda.*

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Dans ce lieu qui est désert sans hommes , & sans habitans , & dans toutes les villes il y aura encore des cabanes de pasteurs qui y feront reposer leurs troupeaux ,

13. Dans les villes qui sont sur les montagnes , dans les villes qui sont dans la plaine , dans les villes qui sont vers le midi , dans la terre de Benjamin , dans les environs de Jérusalem , & dans les villes de Juda , les troupeaux passeront encore sous la main de ceux qui les comptent , dit le Seigneur.

14. Le temps vient , dit le Seigneur , que j'accomplirai les paroles favorables que j'ai données à la maison d'Israël , & à la maison de Juda.

COMMENTAIRE.

ψ. 9. PAVEBUNT, ET TURBABUNTUR IN UNIVERSIS BONIS, &c. *Ils seront effrayez , & épouvantez de toutes les graces que je leur ferai.* Ils craindront désormais d'attaquer un peuple si aimé de Dieu, & si privilégié ; ils verront avec surprise une si grande abondance de biens ; ils se sentiront touchés de crainte pour un Dieu si puissant , & qui aime si fort les Juifs.

ψ. 11. PORTANTIUM VOTA IN DOMO DOMINI. *Qui porteront leurs oblations dans la maison du Seigneur ;* leurs dons (a) , leurs présents , les sacrifices qu'ils auront voüez. L'Hébreu (b) : *Ils apporteront la loüange dans le Temple du Seigneur.* Ils viendront lui rendre leurs hommages , y publier ses loüanges , ou même y offrir leurs hosties pacifiques d'actions de graces , de loüanges , pour reconnoître son souverain domaine.

ψ. 13. IN CIVITATIBUS MONTUOSIS. *Dans les villes des montagnes.* Dans les montagnes de Juda , vers le midi. Voyez la fin du Chapitre xxxi i.

TRANSIBUNT GREGES AD MANUM NUMERANTIS. *Les troupeaux passeront sous la main de ceux qui les comptent ;* sous la main du maître du troupeau , ou du berger : *Quæ transeunt sub pastoris virga,* dit Moÿse (c) . On verra dans une paix profonde de nombreux troupeaux aller aux pâturages , & en revenir ; & le maître à loisir les comptera , en entrant dans la bergerie. Virgile (d) :

(a) 70. עֲשֵׂוֹתָם לְפָנָיו עִשְׂוֹתָם עִשְׂוֹתָם
(b) מְבִיאִים תּוֹדָה כִּיִּת יְהוָה

(c) *Levid. xxvii. 32.*

(d) *Virgil. Eclog. 3. Vide & Oppian. lib. 4.*

15. *In diebus illis, & in tempore illo, germinare faciam David germen justitia, & faciet judicium, & justitiam in terra.*

16. *In diebus illis salvabitur Juda, & Jerusalem habitabit confidenter, & hoc est nomen, quod vocabunt eum, Dominus justus noster.*

15. En ces jours-là, & en ce tems-là, je ferai sortir de David un germe de justice, & il agira selon l'équité, & rendra la justice sur la terre.

16. En ces jours-là Juda sera sauvé, & Jérusalem habitera dans une entière assurance: & voici le nom qu'ils lui donneront: Le Seigneur notre Dieu juste.

COMMENTAIRE.

*Est mihi namque domi pater, est injusta noverca,
Bisque die numerant ambo pecus, alter & hados.*

Le Caldéen l'explique du Messie: *Mon peuple sera instruit, & formé de la main du Messie.*

ψ. 15. IN DIEBUS ILLIS, ET IN TEMPORE ILLO, GERMINARE FACIAM DAVID GERMEN JUSTUM. *En ces jours-là, & en ce tems là, je ferai sortir de David un germe de justice.* Ce germe de justice, est le Messie, comme on l'a dit si souvent. Il est appelé *germe*, *rejetton*, ou, selon d'autres Traducteurs, *orient*, dans plusieurs endroits des Prophètes (a). On lui donne des qualitez, qui ne conviennent qu'au Fils de Dieu, qu'à JESUS fils de David, & premier-né du Pere. Par exemple: *Son nom sera le Seigneur, qui est notre justice; ψ. 16.* Et on ne verra point la tige de David manquer d'un homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël; ψ. 17. Enfin, on ne verra plus la race de Lévi manquer de Sacrificateurs actuellement occupez à offrir à Dieu des sacrifices dans tous les tems; ψ. 18. Tous ces caractères ne conviennent qu'au regne de JESUS-CHRIST, qu'à son Eglise, qu'à son Sacerdoce éternel. Zorobabel étoit une figure du Messie (b). On peut lui appliquer quelques-uns des traits qui sont mêlez parmi ceux qui sont propres au Messie, & incommunicables à d'autres; mais on ne peut les lui approprier tous. On peut en nier plusieurs de Zorobabel; & on ne peut en nier aucun de JESUS-CHRIST. Ceux même qui conviennent à Zorobabel, conviennent à JESUS-CHRIST; mais non pas réciproquement. Les Juifs eux-mêmes (c) ont reconnu que ceci regardoit le Messie.

ψ. 16. HOC EST NOMEN QUOD VOCABUNT EUM: DOMINUS JUSTUS NOSTER. *Voici le nom qu'ils lui donneront: Le Seigneur*

(a) *Isai. iv. 2. Jerem. xxiii. 5. Esach. xxxiv. 29. Item sub nomine orientis. Heb. צדק Zach. iii. 8. vi. 12. Item Isai. xi. 1. Egre dietur virga de radice Jesse, & flos de radice ejus ascendet.*

(b) *Theodoret. hic. Τουκως εψ' ετι τῆ Ζροβαβελ ταυτα τιτύχου πικτος, ἀκριβως*

ψ πω' ὁ εὐφρητίας ἀλυσίας ὁ δλοπίτης ἡμῶς ἰδιδεξο.

(c) *Vide Bereschith. Rab. ad Genes. xxv. 5. & xli. 44. Esba Rabathi in Ibron. i. 26. Vido Calou.*

17. *Quia hæc dicit Dominus : Non interibit de David vir , qui sedeat super thronum domûs Israël ;*

25. Voici ce que dit le Seigneur : On ne verra point la tige de David manquer d'un homme , qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël ;

COMMENTAIRE.

notre Dieu juste. L'Hébreu (a) : *Et voici comme on l'appellera*, comme on appellera Jérusalem : (le Texte est au féminin), *Jéhova notre justice*. Mais dans l'endroit parallèle *Jerem. xxi i 1. 6.* on lit : *En ce sens-là Juda sera sauvé, & Israël sera dans une entière assurance ; & voici le nom qu'on lui donnera : Le Seigneur est notre justice*. Ce qu'on ne peut naturellement rapporter qu'au germe de David, dont il est parlé auparavant. En admettant la manière de lire qui se trouve ici, & en expliquant ce passage de Jérusalem, on n'abandonne pas pour cela la prophétie. Elle s'explique toujours du Messie, qui est le Chef, & le fondateur de l'Eglise Chrétienne, la nouvelle Jérusalem, dont le nom est, *Le Seigneur est notre justice* ; puisque tout ce qu'elle a de mérite, de grace, & de justice, elle fait gloire de le rapporter au Messie, & prend volontiers le nom de, *Le Seigneur est ma justice*. Les Septante (b) ont lû au masculin : *On l'appellera Le Messie, Le Seigneur notre justice*.

¶. 17. NON INTERIBIT DE DAVID VIR QUI SEDEAT SUPER THRONUM DOMUS ISRAEL. *On ne verra point la tige de David manquer d'un homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël*. Le trône de la maison d'Israël sera toujours occupé par un des descendants de David. Mais comment vérifier cette prophétie depuis la captivité de Babylone ? Car 1°. si l'on prend le trône pour le regne, pour l'autorité Royale, & indépendante, on fait que les Juifs furent toujours sous une domination étrangère, jusqu'au gouvernement de Jean Hircan, ou de Judas Aristobule son successeur. 2°. Si l'on veut à la lettre qu'un Prince de la maison de David ait toujours occupé le trône d'Israël, quel qu'il soit, indépendant, ou subordonné aux Rois de Perse, d'Egypte, ou de Syrie, la difficulté n'est pas moindre, puisque depuis Zorobabel, & Néhémie, l'Histoire nous représente les grands-Prêtres à la tête de la nation, jusqu'aux Maccabées, dans la famille desquels la souveraine Sacrificature passa avec le gouvernement de la nation, & n'en sortit que lorsque le grand Hérodes, Iduméen d'origine, fut établi Roi des Juifs par les Romains. 3°. Il ne sert de rien de dire (c) que la race Royale de David étoit unie à la Sacerdotale, dans la personne des Asmonéens. C'est ce qui n'est nulle-

(a) וזה אשר יקרא לה וזה צדקנו (א) εως δικαιοσ ημων. Ita Chald. Syr.

(b) Τὸ ὄνομα τὸ ὄνομα ὁ καλέουσι αὐτὸν, καὶ (c) Theodoret. hic, & alii.

18. *Et de Sacerdotibus, & de Levitis non interibit vir à facie mea, qui offerat holocausta, & incendat sacrificium, & cadat victimas omnibus diebus.*

19. *Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :*

20. *Hac dicit Dominus : Si irritum potest fieri pactum meum cum die, & pactum meum cum nocte, ut non sit dies, & nox in tempore suo ;*

18. Et on ne verra point la race des Prêtres & des Lévites manquer d'un homme qui offre des holocaustes en ma présence, qui allume le feu de mon sacrifice, & qui égorge des victimes devant moi dans tous les tems.

19. Le Seigneur parla encore à Jérémie, & lui dit ;

20. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut rompre l'alliance que j'ai faite avec le jour, & l'alliance que j'ai faite avec la nuit, pour empêcher que le jour & la nuit ne paroissent chacun en son tems ;

C O M M E N T A I R E.

ment prouvé. Et quand on l'auroit montré, s'ensuivroit-il que le trône d'Israël fut toujours occupé par un descendant de David ? Ne fait-on pas que l'on comptoit les générations par les peres, & non par les meres ?

Il faut donc reconnoître que la promesse de Jérémie, qui est toute semblable à celle de Jacob dans la Génèse (a) : *Non auferetur sceptrum de Juda, & dux de femore ejus, donec veniat, qui mittendus est,* regarde le regne de JESUS-CHRIST sur son Eglise, qui est l'héritière des promesses faites à Juda, & à Israël (b), & justement subrogée à leurs droits, & à leurs noms : En sorte qu'elle est le vrai Israël de Dieu (c), la vraie race de Juda, la vraie Jérusalem, la vraie circoncision, non dans la chair, mais dans l'esprit (d). Ou, si l'on veut une figure de l'accomplissement de ces promesses, qui en ait précédé l'exécution réelle, & véritable dans JESUS-CHRIST ; on peut dire que Juda fut toujours à la tête de toute la nation, jusqu'à la venue de JESUS-CHRIST, & que parmi les familles de Juda, l'on distingua toujours celle de David, comme la plus illustre, & la plus privilégiée, & qu'elle tint toujours le premier rang dans sa tribu, quoique le plus souvent sans aucune autorité de commandement, sans aucun pouvoir despotique.

ψ. 18. ET DE SACERDOTIBUS, ET DE LEVITIS NON INTERIBIT VIR A FACIE MEA, QUI OFFERAT HOLOCAUTOMATA. *Et on ne verra point la race des Prêtres, & des Lévites manquer d'un homme qui offre des holocaustes.* C'est-à-dire, en un mot, le Sacerdoce sera éternel dans la famille de Lévi, & l'exercice n'en sera jamais interrompu dans mon Temple. Mais comme le Sacerdoce des Juifs de la race

(a) Genes. XLIX. 10.

(b) Rom. IV. 16. IX. 8. 9. Galat. III. 22.

(c) Rom. IX. 6. *Non enim omnes qui ex Israël sunt, sicut Israëlita.* Galat. VI. 16. Et

super Israël Dei.

(d) Philipp. III. 3. *Nos enim sumus circumcisi.*

21. *Et pactum meum irritum esse poterit cum David servo meo, ut non sit ex eo filius qui regnet in throno ejus, & Levita, & Sacerdotes Ministri mei.*

22. *Sicuti enumerari non possunt stella Cœli, & metiri arena maris: sic multiplicabo semen David servi mei, & Levitas ministros meos.*

• 23. *Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:*

24. *Numquid non vidisti quid populus hic locutus sit, dicens: Dua cognationes, quas elegerat Dominus, abjecta sunt: & populum meum despexerunt, eò quòd non sit ultra gens coram eis?*

25. *Hac dicit Dominus: Si pactum meum inter diem, & noctem, & loges Cælo, & terra non posui:*

26. *Equidem, & semen Jacob, & David servi mei projiciam, ut non assumam de semine ejus Principes seminis Abraham, Isaac, & Jacob: reducam enim conversionem eorum, & miserebor eis.*

21. On pourra rompre aussi l'alliance que j'ai faite avec mon serviteur David, & empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui regne sur son trône, & que les Lévites, & les Prêtres ne soient mes Ministres.

22. Comme on ne peut compter les étoiles, ni mesurer tout le sable de la mer; ainsi je multiplierai la race de mon serviteur David, & les Lévites qui sont mes Ministres.

23. Le Seigneur parla encore à Jérémie, & il lui dit:

24. N'avez-vous point vû de quelle manière parle ce peuple, lorsqu'il dit: Les deux races que le Seigneur avoit choisies ont été rejetées: ainsi ils méprisent mon peuple, & ne le considèrent plus comme formant encore une nation?

25. Voici ce que dit le Seigneur: Si l'alliance que j'ai faite avec le jour, & avec la nuit n'est pas ferme, & si les loix que j'ai données au Ciel, & à la terre ne sont pas stables:

26. J'abandonnerai aussi la postérité de Jacob, & de mon serviteur David, & je ne prendrai point de sa tige des Princes de la race d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob; car je ramènerai leurs captifs, & je leur ferai miséricorde.

COMMENTAIRE.

d'Aaron est éteint, & que depuis dix-sept siècles, il est sans exercice, ni dans Jérusalem, ni dans aucun autre endroit du monde, il s'ensuit que ces promesses ne regardent que le Sacerdoce éternel de JESUS-CHRIST, exercé par lui-même, & par ses Ministres dans l'Eglise Chrétienne depuis le commencement, & qui doit y continuer jusqu'à la fin des siècles.

¶ 20. 21. SI IRRITUM POTEST FIERI PACTUM MEUM CUM DIE, ... ET PACTUM MEUM IRRITUM ESSE POTERIT CUM DAVID. *Si l'on peut rompre l'alliance que j'ai faite avec le jour, on pourra aussi rompre l'alliance que j'ai faite avec David, & empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui regne sur son trône.* Voilà la promesse la plus authentique, & la plus solennelle que Dieu ait pû faire à la race de David, de la naissance du Messie, qui doit regner sur Israël, & relever toutes les espérances des Hébreux. Le Ciel, & la terre seront plutôt ébranlez, le cours des astres sera plutôt changé, que je ne révoquerai ma promesse. Ce ne sont point ici de ces prédictions conditionnelles, & sujettes au change-

ment. Celle-ci est fixe, constante, irrévocable. Le jour, & la nuit ne sont pas choses avec qui Dieu puisse en rigueur faire aucune alliance. Ces créatures n'ont ni connoissance, ni raison, pour connoître, pour discerner, pour exécuter avec choix les clauses d'une alliance. Ces expressions sont figurées, & métaphoriques.

Ÿ. 24. *DUÆ COGNATIONES QUAS ELEGERAT DOMINUS, ABJECTÆ SUNT.* *Les deux races que le Seigneur avoit choisies, ont été rejetées.* Les Juifs accusoient indirectement Dieu d'inconstance & d'infidélité dans ses promesses, en disant qu'il avoit rejeté, & abandonné les deux Royaumes d'Israël, & de Juda (a), qui composoient toute la race d'Abraham, & de Jacob, à qui il avoit si souvent promis une durée éternelle, & permanente. Ou bien ces deux races sont celle de David, & celle de Lévi (b), qu'on considéroit à bon droit comme les plus privilégiées de la postérité d'Abraham. On les voyoit sur le point d'être entièrement éteintes dans le saccagement de Jérusalem, & dans la désolation du pays de Juda. On se demandoit: Où sont donc les promesses du Seigneur? Mais il répond par un serment semblable à celui que nous venons de voir, que plutôt l'ordre des saisons, & le cours des astres changeront, que ses promesses de conserver la race de Jacob, & de David, ne feront anéanties.

(a) *Thom. Raban. Hugo, Ludov de Dieu. Pise. | lom. Maldon. Castr. Sanct.*
 (b) *Grot. Munst. Castal. Kimchi. Rab. Sa-*





CHAPITRE XXXIV.

Sédécias sera livré aux Caldéens , avec son peuple , parce qu'ils n'ont pas tenu leurs promesses , & qu'ils ont repris leurs esclaves , après les avoir mis en liberté , pour obéir à la Loi de l'année Sabbatique.

¶. 1. *V*erbum quod factum est ad Jeremiam à Domino , quando Nabuchodonosor Rex Babylonis , & omnis exercitus ejus , universaque regna terra , qua erant sub potestate manûs ejus , & omnes populi bellabant contra Jerusalem , & contra omnes urbes ejus , dicens :
2. *Hac dicit Dominus , Deus Israël : Vade , & loquere ad Sedeciam Regem Juda , & dices ad eum : Hac dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem hanc in manus Regis Babylonis , & succendet eam igni.*

¶. 1. *L*orsque Nabuchodonosor Roi de Babylone avec toute son armée , & tous les Rois , & les peuples de la terre qui étoient sous sa puissance , faisoient la guerre contre Jérusalem : & contre toutes les villes qui en dépendent , le Seigneur parla ainsi à Jérémie ,
2. Voici ce que dit le Seigneur , le Dieu d'Israël : Allez , parlez à Sédécias Roi de Juda , & vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur : Je suis prêt d'abandonner cette ville entre les mains du Roi de Babylone qui la brûlera.

COMMENTAIRE.

¶. 1. *V*ERBUM QUOD FACTUM EST AD JEREMIAM. *Le Seigneur parla ainsi à Jérémie.* On ne fait précisément en quel tems : mais on sait que ce fut pendant la onzième année de Sédécias , & durant cet intervalle qui s'écoula entre la levée du siège de Jérusalem par Nabuchodonosor (a) , jusqu'à son retour contre cette ville , après avoir repoussé le Roi d'Egypte , qui étoit sorti de son pays , pour venir au secours de Sédécias. Alors Jérémie étoit en liberté (b). Mais bien-tôt après , il fut resserré plus qu'auparavant dans une étroite prison (c).

BELLABANT CONTRA JERUSALEM , ET CONTRA OMNES URBES EJUS. *Les Caldéens faisoient la guerre contre Jérusalem , & contre toutes les villes qui en dépendent ;* contre les autres villes de Juda , qui n'étoient point encore rendues. Il nomme ci-après *Lachis , & Azéca* , qui résistoient encore ; ¶. 7.

(a) Voyez Jerem. xxxvii. 4.

(b) Ibidem ¶. 4.

(c) Ibidem ¶. 14. 15.

3. *Et tu non effugies de manu ejus : sed comprehensone capièris , & in manu ejus tradèris , & oculi tui oculos Regis Babylonis videbunt , & os ejus cum ore tuo loquetur , & Babylonem introibis.*

4. *Attamen audi verbum Domini , Sedecia Rex Juda : Hac dicit Dominus ad te : Non morièris in gladio ,*

5. *Sed in pace morièris , & secundum combustiones patrum tuorum Regum priorum qui fuerunt ante te , sic comburent te : & va Domine ! plangent te : quia verbum ego locutus sum , dicit Dominus.*

3. Et vous ne pourrez vous-même échapper de ses mains ; mais vous serez pris très-certainement , & vous serez livré en sa puissance : vos yeux verront les yeux du Roi de Babylone , & vous parlerez à lui bouche à bouche , & vous entrerez dans Babylone.

4. Néanmoins écoutez la parole du Seigneur , Sédécias Roi de Juda : Voici ce que le Seigneur vous dit : Vous ne mourrez point par l'épée ,

5. Mais vous mourrez en paix : on vous brûlera , comme on a brûlé les Rois vos prédécesseurs , & on fera le deuil pour vous , en criant : Hélas le Prince n'est plus ! car j'ai prononcé cet arrêt , dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

ψ. 3. OCULI TUI OCULOS EJUS VIDEBUNT. *Vos yeux verront les yeux du Roi de Babylone.* Nabuchodonosor vous prendra vif ; vous serez présenté devant lui. Voyez ci-devant Chap. xxxi 1. 4.

BABYLONEM INTROIBIS. *Vous entrerez dans Babylone.* Mais vous ne verrez pas cette ville , suivant la prédiction d'Ezéchiël (a) ; parce que Nabuchodonosor vous fera crever les yeux , avant que de vous faire conduire au lieu de votre captivité. C est ainsi que deux Prophéties , qui paroissent contradictoires , s'accomplissent à la lettre.

ψ. 5. IN PACE MORIERIS , ET SECUNDUM COMBUSTIONES PATRUM TUORUM , SIC COMBURENT TE. *Vous mourrez en paix , & on vous brûlera comme on a brûlé vos ancêtres.* L'Écriture ne nous apprend pas qu'on ait eu coutume de brûler les Rois des Juifs. Nous ne connoissons qu'Aza (b) , que l'on brûla sur un bucher avec plusieurs aromates d'un grand prix. Plusieurs Interprètes (c) soutiennent que ni le corps d'Aza , ni celui de Sédécias ne furent point mis dans les flammes ; mais seulement que l'on brûla auprès d'eux une grande quantité de parfums , & qu'ensuite on les enterra , ou on les plaça dans une caverne , après les avoir embaumés. Ils prétendent que jamais l'usage de mettre les corps sur le bucher , ne fut connu chez les Hébreux. Mais celui de consumer auprès des corps des aromates , qu'ils supposent , où est-il marqué dans les Écritures ? Ils n'en ont aucune preuve que les mêmes passages que nous em-

(a) Ezec^h. xii. 13. *Adducam eum in Babylonem , in terram Chaldaeorum , & ipsam non videbit , ibique morietur.*

(b) 2. Par. xvi 14. *Posuerunt eum super lec-*

tum suum plenum aromatibus , ... & combusserunt super eum ambrosione nimia.

(c) Sanct. hic fusè. Vatab. Pagn. Jun. Tremel. Pisc.

ployons

6. Et locutus est Jeremias Propheta ad Sedeciam Regem Juda universa verba hac in Jerusalem.

6. Et le Prophète Jérémie dit tout ceci à Sédécias Roi de Juda dans Jérusalem.

7. Et exercitus Regis Babylonis pugnavat contra Jerusalem, & contra omnes civitates Juda, quæ reliquæ erant, contra Lachis, & contra Azecha: hæ enim supererant de civitatibus Juda, urbes munitæ.

7. Cependant le Roi de Babylone pressoit Jérusalem, & toutes les villes de Juda qui étoient restées, Lachis & Azécha, qui étoient deux villes fortes entre les villes de Juda, qui n'avoient pas encore été prises.

COMMENTAIRE.

ployons pour prouver qu'on les brûloit. Ces endroits sont exprès pour notre opinion (a); & on ne les peut expliquer dans le sens contraire, sans les détourner par des explications violentes. Mais c'est ce qui a été examiné ailleurs plus au long (b). Nabuchodonosor permit donc aux Juifs de Babylone de rendre à Sédécias les honneurs de la sépulture, & de faire solennellement son deuil, comme à leur Roi. Honneur qui avoit été refusé à Joakim, l'un de ses prédécesseurs.

Sédécias mourut dans sa prison à Babylone, comme nous l'apprenons du Chapitre LII. v. 11. *Nabuchodonosor posuit eum in domo carceris, usque ad diem mortis ejus.* L'Auteur de l'Histoire Scolastique, qui a pris à tâche de ramasser avec beaucoup de soin toutes les rêveries que les Rabbins ont ajoutées à l'Histoire sacrée, dit que Nabuchodonosor dans un festin solennel, où il se divertissoit avec les siens, fit amener Sédécias, qui étoit aveugle, & pour récréer la compagnie, lui fit boire entre autres liqueurs, une drogue pour lâcher le ventre. Ce breuvage ayant opéré, donna à rire à toute l'assemblée, & couvrit Sédécias d'une telle confusion, qu'il en mourut de douleur bien-tôt après dans sa prison. Tostat n'adopte pas cette circonstance. Il préfère ce que les Juifs enseignent sur cet endroit d'Habacuc (c): *Maudis soit celui qui donne à boire à son ami une liqueur amère, & enivrante, pour avoir le plaisir de lui faire montrer sa nudité.* Ils veulent que Sédécias troublé par le vin, & par les liqueurs dont on l'avoit abreuvé, ait fait des actions indécentes, en se découvrant devant la compagnie, comme avoit fait autrefois Noë (d). La honte de ce qui lui étoit arrivé, lui causa une si violente douleur, qu'il en perdit la vie. On ajoute qu'à ses funérailles on chanta ce Cantique lugubre (e): *Hélas, il est mort le Roi Sédé-*

(a) Heb. hic. כַּשְׂרָפוֹת אֲבוֹתַי הַמְּלָכִים כִּן יִשְׂרָפוּ לְךָ וְרֵאשׁוֹנִים כִּן יִשְׂרָפוּ לְךָ. Vide & Reg. ult. 2. Par. XVI. 14. Vide sup. & 2. Par. XXI. 19. Mortuus est Joram in infirmitate pessima, & non fecit ei populus secundum morem combu-

stionis exequias, sicut fecerat majoribus ejus. (b) Jerom. XLII. 18. (c) Habacuc. II. 15. (d) Genes. IX. 21. (e) Vide in Seder Olam. c. 28.

8. *Verbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, postquam percussit Rex Sedecias fœdus cum omni populo in Jerusalem, predicans*

9. *Ut dimitteret unusquisque servum suum, & unusquisque ancillam suam, Hebraeum, & Hebraam liberos : & nequaquam dominarentur eis, id est, in Judæo, & fratre suo.*

10. *Audierunt ergo omnes Principes, & universus populus, qui inierant pactum ut dimitteret unusquisque servum, & unusquisque ancillam suam liberos, & ultra non dominarentur eis : audierunt igitur, & dimiserunt.*

11. *Et conversi sunt deinceps : & retraxerunt servos, & ancillas suas, quas dimiserant liberos, & subjugaverunt in famulos, & famulas.*

8. Voici ce que le Seigneur dit à Jérémie ; après que Sédécias Roi de Juda eut fait un pacte avec tout le peuple dans Jérusalem,

9. En publiant que chacun renvoyât libres son serviteur, & sa servante qui étoient du peuple Hébreu, & qu'ils n'exerçassent point sur eux leur domination, puisqu'ils étoient leurs freres, & Juifs comme eux.

10. Tous les Princes, & tout le peuple écoutèrent donc le Roi, & s'obligèrent à renvoyer libres leurs serviteurs, & leurs servantes, & à ne les traiter plus à l'avenir comme des esclaves. Ils obéirent, & ils les renvoyèrent libres.

11. Mais ils changerent ensuite de résolution ; ils reprirent leurs serviteurs, & leurs servantes, à qui ils avoient donné la liberté, & ils les assujettirent de nouveau au joug de la servitude.

COMMENTAIRE.

cias, qui a bû la lie de tous les âges ; c'est-à-dire, qui a expié les crimes de tous ses prédécesseurs.

Ÿ. 7. LACHIS, ET AZECA. *Lachis, & Azéca.* Ces deux villes étoient dans la partie méridionale de Juda. *Lachis* est plus connuë. Elle étoit située entre Hébron, & Jérusalem. La situation précise d'*Azéca* ne nous est pas connuë. L'armée de Nabuchodonosor étant fort nombreuse, on en fit divers detachemens, pour aller forcer les places qui tenoient encore pour Sédécias.

Ÿ. 9. UT DIMITTERET UNUSQUISQUE SERVUM SUUM. *En publiant que chacun renvoyât libre son serviteur*, à cause de l'année sabbatique, qui tomboit en la neuvième année de Sédécias (a), qui fut celle du commencement du siège de Jérusalem. La Loi ordonnoit qu'en l'année sabbatique on remît les esclaves Hébreux en liberté (b). Sédécias voyant approcher l'armée ennemie, fit paroître quelque Religion, en publiant que chacun eût à obéir à la Loi, & à remettre ses esclaves en liberté. Mais Nabuchodonosor ayant été obligé d'abandonner Jérusalem, pour s'opposer à Pharaon Roi d'Egypte, qui marchoit au secours de Sédécias ; les Juifs de

(a) *Ufer. ad an. M. 3414.*

(b) *Exod. XXI. 2. & Deut. XV. 12. Cum tibi venditus fuerit frater tuus Hebraeus, aut Hebraea,*

& sex annis servierit tibi, in septimo anno dimittes eum liberum. Vide & Jerem. XXXIV. 14.

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam a Domino, dicens :

13. Hac dicit Dominus, Deus Israël : Ego percussi fœdus cum patribus vestris, in die qua eduxi eos de terra Egypti, de domo servitutis, dicens :

14. Cum completi fuerint septem anni, dimittet unusquisque fratrem suum Hebraum, qui venditus est ei, & serviet tibi sex annis ; & dimittes eum à te liberum : & non audierunt patres vestri me, nec inclinaverunt aurem suam.

15. Et conversi estis vos hodie, & fecistis quod rectum est in oculis meis, ut predicaretis libertatem unusquisque ad amicum suum : & inistis pactum in conspectu meo in domo, in qua invocatum est nomen meum super eam.

12. Alors le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit :

13. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : J'ai fait alliance avec vos peres au jour que je les ai retirez de l'Egypte, de la maison de servitude, & je leur ai dit :

14. Lorsque sept ans seront accomplis, que chacun renvoye son frere qui est Hébreu qui lui aura été vendu, qu'il le renvoye, dis-je, libre après qu'il l'aura servi pendant six ans : mais vos peres ne m'ont point écouté, & ils ne se sont point soumis à ce que je leur disois.

15. Et pour vous, vous vous étiez tournez vers moi aujourd'hui : vous aviez fait ce qui étoit juste devant mes yeux, en publiant que chacun donneroit la liberté à son frere ; & vous avez fait cet accord devant moi dans la maison qui a été appelée de mon nom.

COMMENTAIRE.

Jérusalem se croyant délivrez du danger du siège, oublièrent leurs bonnes résolutions, & chacun reprit son esclave, qu'il avoit mis en liberté. C'est contre ce désordre que Jérémie investive en cet endroit. Le Prophète étoit alors hors de prison, & il étoit dans la ville comme un autre bourgeois. La crainte de retomber entre les mains de ses ennemis, ne l'effraye point ; il parle avec sa hardiesse ordinaire.

ÿ. 14. CUM COMPLETI FUERINT SEPTEM ANNI. Lorsque sept ans seront accomplis ; ou plutôt, lorsque la septième année sera venue ; car on relâchoit les esclaves au commencement de la septième année. Dans l'écriture il y a grand nombre de ces expressions peu exactes, où l'on dit qu'un tems est accompli, lorsqu'il est seulement arrivé, & commencé. Par exemple (a) : *Cum completeretur dies Pentecostes* : Le jour de la Pentecôte étant achevé ; ou plutôt, avant la fin du jour de la Pentecôte, à la troisième heure de ce jour ; mais à la fin de la cinquantaine, depuis Pâques, jusqu'à la Pentecôte. Et saint Luc (b) : *Après que les huit jours furent passez, pour circoncir l'enfant* ; c'est-à-dire, le jour de la circoncision, qui est le huitième après la naissance, étant arrivé. Dans ce verset l'Hébreu porte à la lettre (c) : *A la fin des sept ans*. Ce qui est entendu par quelques Interprètes

(a) Act. II. I. Ἐν τῷ συμπλήρωσει ἡμέ- | dies octo ut circumcideretur puer.
ρας, & c. | (c) מקצ שבע שנים

(b) Luc. II. 21. Postquam consummati sunt |

16. *Et reversi estis, & commaculastis nomen meum: & reduxistis unusquisque servum suum, & unusquisque ancillam suam, quos dimiseratis ut essent liberi, & sua potestatis: & subjugastis eos ut sint vobis servi, & ancilla.*

17. *Propterea hæc dicit Dominus: Vos non audistis me, ut predicaretis libertatem unusquisque fratri suo, & unusquisque amico suo: ecce ego predico vobis libertatem, ait Dominus, ad gladium, ad pestem, & ad famem: & dabo vos in commotionem cunctis Regnis terra.*

16. Mais après cela, vous avez changé de pensée, & vous avez deshonoré mon nom, en reprenant chacun votre serviteur, & votre servante que vous aviez renvoyez pour être libres, & maîtres d'eux-mêmes, & vous les avez mis sous le joug, en les rendant vos esclaves.

17. Voici donc ce que dit le Seigneur: Vous ne m'avez point écouté pour donner la liberté chacun à son frere, & à son ami; c'est pourquoi je vous déclare, dit le Seigneur, que je vous renvoye comme n'étant plus à moi, que je vous abandonne chacun à l'épée, à la famine, & à la peste, & que je vous rendrai errans, & vagabonds par tous les Royaumes de la terre.

COMMENTAIRE

(a) du terme qui commence, & non pas de celui qui finit les sept ans.

ψ. 16. *UT ESSENT LIBERI, ET SUÆ POTESTATIS.* *Que vous aviez renvoyez pour être libres, & maîtres d'eux-mêmes.* L'Hébreu (b): *Vous les aviez renvoyez libres, à leurs ames; libres, & indépendans, pour ne suivre que leur ame, leur volonté, leur inclination.*

COMMACULASTIS NOMEN MEUM. *Vous avez deshonoré mon nom, que vous aviez interposé dans la promesse que vous aviez faite de renvoyer vos esclaves.* Les Septante (c): *Vous avez deshonoré mon alliance.* Autrement: Vous avez violé mon nom; vous avez été cause qu'on a jugé mal de mes Loix, & de ma justice. On a murmuré contre moi, en voyant votre peu de fidélité dans vos promesses, & votre mépris pour mes Loix.

ψ. 17. *ECCE EGO PRÆDICO VOBIS LIBERTATEM AD GLADIUM, AD PESTEM, ET AD FAMEM.* *Je vous renvoye comme n'étant plus à moi, & je vous abandonne chacun à l'épée, à la famine, & à la peste.* Puisque vous n'avez point voulu accorder la liberté à vos esclaves, suivant mes Loix, je vous la donne moi la liberté; je ne veux plus être votre maître, ni vous reconnoître pour mes serviteurs: mais en même tems que je vous quitte, je vais vous livrer à d'autres maîtres, qui ne seront pas si indulgens que moi; l'épée, la peste, la famine vous domineront, & vous

(a) *Vide Vni. Sanct. Rabk. Glaf. Gramm.*
 à 3. c. 6.
 (b) *לפניהם לנפשם*

Ἐλευθέρως τῆ ψυχῆ αὐτοῦ.

(c) Ἐβιβλάσθητι τὸν δεσπότην μου.

18. *Et dabo viros, qui prævaricantur fœdus meum, & non observaverunt verba fœderis, quibus assensu sunt in conspectu meo, vitulum quem conciderunt in duas partes, & transferunt inter divisiones ejus.*

19. *Principes Juda, & Principes Jerusalem, Eunuchi, & Sacerdotes, & omnis populus terra qui transferunt inter divisiones vituli.*

18. Je livrerai les hommes qui ont violé mon alliance, qui n'ont point observé les paroles de l'accord qu'ils avoient fait en ma présence, comme le jeune bœuf qu'ils avoient coupé en deux, & entre les moitez duquel ils ont passé.

19. *Savoir* les Princes de Juda, les Princes de Jérusalem, les Eunuques, les Prêtres, & tout le peuple de la terre, qui ont passé entre les moitez du jeune bœuf.

COMMENTAIRE.

détruiront. L'Hébreu à la lettre (a) : *Je vais vous publier la liberté, à l'épée, à la peste, à la famine.* Je retenois en quelque sorte comme captifs les fœaux de ma colère; je vais les laisser aller en liberté; ils vont vous asservir, & exercer sur vous toute leur cruauté.

¶ 18. DABO VIROS QUI PRÆVARICANTUR FOEDUS MEUM... VITULUM QUEM CONCIDERUNT IN DUAS PARTES. *Je livrerai les hommes qui ont violé mon alliance, comme le veau qu'ils ont coupé en deux, & entre les moitez duquel ils ont passé.* Dans les alliances solennelles on coupoit la victime en deux, & les contractans passoient entre les parties de l'hostie, placées sur deux Autels séparés. C'étoit un symbole qui marquoit que s'ils violoient les conditions de l'alliance, ils vouloient être traitez comme cette victime, & coupez comme elle en deux parties. On voit la pratique de cette cérémonie dans la Génèse (b), lorsque le Seigneur daigna faire alliance avec Abraham. On coupa les victimes en deux. Abraham passa au milieu des moitez; & un feu violent, qui représentoit le Seigneur, y passa ensuite. Il y a beaucoup d'apparence que dans l'occasion dont il s'agit, Sédécias avoit fait quelque chose d'approchant; & que dans l'extrémité où il voyoit Jérusalem, il eut recours à Dieu, & renouvella avec lui l'alliance que leurs peres avoient faite à Sinai. On fit serment d'observer la Loi, & on immola des victimes, qui furent coupées en deux, le Roi, & les principaux de la nation passèrent entre ces victimes; on mit les esclaves en liberté; on résolut d'observer fidèlement l'année sabbatique: mais le danger passé, on oublia ses résolutions. C'est ce que Jérémie remarque ici. Il leur reproche d'avoir violé leur serment.

¶ 16. *Commaculastis nomen meum.* Et il les menace de les traiter comme le veau qu'ils ont coupé en deux, en faisant l'alliance: *Dabo viros qui prævaricantur fœdus meum, vitulum quem conciderunt.*

¶ 19. EUNUCHI, ET SACERDOTES. *Les Eunuques, & les Prê-*

(a) והנני קרא לכם דרוור אל חחרב אל אל. (b) Genes. xv. 9. 10. 17.

א. מדבר ואל הרעב.

20. *Et dabo eos in manus inimicorum suorum, & in manus quarentium animam eorum: & erit morticinum eorum in escam volatilibus cæli, & bestiis terra.*

21. *Et Sedeciam Regem Juda, & Principes ejus, dabo in manus inimicorum suorum, & in manus quarentium animas eorum, & in manus exercituum Regis Babylonis, qui recesserunt à vobis.*

22. *Ecce ego præcipio, dicit Dominus, & reducam eos in civitatem hanc, & præliabuntur adversus eam, & capient eam, & incendunt igni: & civitates Juda dabo in solitudinem, eò quòd non sit habitator.*

20. Je les livrerai, dis-je, entre les mains de leurs ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; & leurs corps morts seront la pâture des oiseaux du Ciel, & des bêtes de la terre.

21. Et je livrerai Sédécias Roi de Juda, & ses Princes entre les mains de leurs ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; & en la puissance des armées du Roi de Babylone, qui se sont retirées pour un tems.

22. C'est moi qui l'ordonne, dit le Seigneur; je les ramènerai devant cette ville; ils l'assiégeront; ils la prendront, & ils la brûleront: je réduirai les villes de Juda en une affreuse solitude, & il n'y aura plus personne pour y demeurer.

COMMENTAIRE.

tres. On met ici les Eunuques entre les Princes de Juda, & les Prêtres, parce qu'ils étoient les premiers Officiers de la Cour de Sédécias. Ce Prince avoit un eunuque à la tête de ses troupes (a). Ce n'étoit pas apparemment un eunuque réel; mais suivant l'usage des Princes d'Orient, on donnoit ce nom aux Officiers de la maison des Princes.

¶. 21. IN MANUS EXERCITUUM REGIS BABYLONIS, QUI RECESSERUNT A VOBIS. *Je livrerai Sédécias en la puissance des armées du Roi de Babylone, qui se sont retirées pour un tems.* Il parle des armées de Nabuchodonosor en pluriel, parce qu'elles étoient partagées en plusieurs corps. Les uns assiégeoient Lachis, les autres Azéca. Le gros étoit devant Jérusalem. Lorsque ce Prince voulut aller contre Pharaon, il fit revenir tous ces détachemens; & après avoir repoussé l'Egyptien, il ramena toute l'armée devant Jérusalem, & Dieu livra entre ses mains Sédécias, & sa ville.

(a) 4. Reg. xxv. 19.



CHAPITRE XXXV.

Obéissance des Réchabites aux règles qui leur ont été imposées par leur pere. Désobéissance des Juifs aux Loix de Dieu. Promesses avantageuses en faveur des Réchabites. Menaces contre les Juifs désobeissans.

ψ. 1. **V** *Erbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, in diebus Joakim filii Josia Regis Juda, dicens :*

2. *Vade ad domum Rechabitarum : & loquere eis, & introduces eos in domum Domini, in unam exedram thesaurorum, & dabis eis bibere vinum.*

ψ. 1. **V** *Oici la parole que le Seigneur adressa à Jérémie au tems de Joakim fils de Josias Roi de Juda, lorsqu'il lui dit :*

2. *Allez à la maison des Réchabites ; parlez-leur, & faites-les entrer dans la maison du Seigneur, dans l'une des chambres du trésor ; & vous leur donnerez du vin à boire.*

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **I**N DIEBUS JOAKIM. *Au tems de Joakim.* Ce qui est rapporté dans ce Chapitre, arriva long-tems auparavant ce qui se lit aux Chap. xxxiii. & xxxiv. Nabuchodonosor assiégea deux fois Jérusalem sous le regne de Joakim : La première fois en la quatrième année du regne de ce Prince ; & la seconde, trois, ou quatre ans après. Nous croyons que c'est du second siège dont parle ici Jérémie (a). Alors les Réchabites, pour ne pas tomber entre les mains des ennemis, se retirèrent dans Jérusalem, abandonnant leurs tentes, & leurs pâturages, qui étoient toutes leurs richesses, puisqu'ils n'avoient ni maisons, ni terres, ni vignes, ni aucun autre héritage à la campagne.

ψ. 2. **V**ADE AD DOMUM RECHABITARUM. *Allez en la maison des Réchabites ;* au lieu de leur demeure dans Jérusalem. Ils s'étoient apparemment dressés des tentes dans quelque place de la ville, ou dans la cour de quelque maison, pour ne pas désobéir au précepte de leur pere, qui leur avoit défendu d'avoir des maisons stables, & solides ; mais seulement des tentes, ou des huttes de bergers.

IN UNAM EXEDRAM THESAURORUM. *Dans une des chambres du trésor.* L'Hébreu (b) : *Dans une des chambres.* Apparemment dans une de

(a) Voyez ci-après le ψ. 11.

(b) אל אחת הלשכות

3. *Et assumpsi Jezoniam filium Jeremia filii Habasania, & fratres ejus, & omnes filios ejus, & universam domum Rechabitarum;*

4. *Et introduxi eos in domum Domini, ad gazophylacium filiorum Hanan, filii Jegedelia hominis Dei, quod erat juxta gazophylacium Principum, super thesaurum Maasia filii Sellum, qui erat custos vestibuli.*

5. *Et posui coram filiis domus Rechabitarum scyphos plenos vino, & calices: & dixi ad eos: Bibite vinum.*

3. Alors je pris Jésonias fils de Jérémie fils d'Habsanias, ses freres, & tous ses fils, & toute la maison des Récabites;

4. Et je les fis entrer dans la maison du Seigneur, dans la chambre du trésor où étoient les enfans d'Hanan, fils de Jégédélias, homme de Dieu, près de la trésorerie des Princes, au-dessus de celle de Maasias fils de Sellum, qui étoit garde du vestibule;

5. Et je mis devant les enfans de la maison des Récabites des tasses, & des coupes pleines de vin, & je leur dis: Bûvez du vin.

COMMENTAIRE.

celles où l'on gardoit le vin pour les libations. Jérémie en qualité de Prêtre, avoit plus de liberté, & d'entrée qu'un autre dans les chambres où l'on conservoit les provisions pour le Temple. Les Septante (a): *Dans une des cours*. S. Jérôme a traduit: *Dans une des chambres des trésors*, en prenant le nom de trésors dans son acception vague, & générale, pour le lieu où l'on garde toutes sortes de choses; or, argent, cuivre, habits, vin, huile, bleds, &c. C'est dans ce même sens qu'on doit prendre le nom de *gazophylacium filiorum Hanan*, & *gazophylacium Principum super thesaurum Maasia*, du ψ . 4. Tout cela ne marque autre chose que les chambres du Temple, ou les appartemens du parvis, où logeoient Hanan, & Maasia; ou peut-être les provisions qui étoient sous leur garde dans ces logemens qui regnoient autour des parvis.

ψ . 4. HANAN FILII JEGEDELIÆ, HOMINIS DEI. *Hanan fils de Jégédélias, homme de Dieu*. On croit que ce Jégédélias étoit un Prophète; car la qualité d'*homme de Dieu* ne se donne ordinairement qu'aux hommes honorez de l'esprit de Prophétie (b). On ne connoît pas d'ailleurs ce saint homme.

JUXTA GAZOPHYLACIUM PRINCIPUM. *Près de la trésorerie des Princes*. Quelques-uns (c) croient qu'on conservoit là les présens que les Princes faisoient au Temple du Seigneur; d'autres (d), que c'étoit l'appartement où logeoient, & où mangeoient les Princes des Prêtres; ou même la sale où les Princes de Juda s'assembloient dans des rencontres pareilles à ce que nous avons vû ci-devant, Chap. xxvi. 10.

SUPER THESAURUM MAASIAE, QUI ERAT CUSTOS VES-

(a) 70. $\text{B}^{\prime}\text{u} \mu\text{ia} \text{w} \text{w} \text{a} \lambda \omega \nu$.

(b) Vide 4. Reg. iv. 7. 25. & vi. 6. & Josue xiv. 7. & 1. Reg. ix. 7.

(c) Hugo. *Lir. Cornel.*

(d) Grotius.

6. Qui responderunt : Non bibemus vinum , quia Jonadab filius Rechab , pater noster , praecepit nobis , dicens : Non bibetis vinum vos , & filii vestri , usque in sempiternum.

7. Et domum non adificabitis , & sementem non seretis , & vineas non plantabitis , nec habebitis : sed in tabernaculis habitabitis cunctis diebus vestris , ut vivatis diebus multis super faciem terra , in qua vos peregrinamini.

8. Obedivimus ergo voci Jonadab filii Rechab , patris nostri , in omnibus quae praecepit nobis , ita ut non biberemus vinum cunctis diebus nostris nos , & mulieres nostra , filii , & filia nostra.

9. Et non adificavimus domos ad habitandum : & vineam , & agrum , & sementem non habuimus :

10. Sed habitavimus in tabernaculis , & obedientes fuimus , juxta omnia quae praecepit nobis Jonadab pater noster.

6. Et ils me répondirent : Nous ne boirons point de vin , parce que Jonadab notre pere , fils de Récab , nous a fait ce commandement : Vous ne boirez jamais de vin , ni vous , ni vos enfans.

7. Vous ne bâtirez point de maisons ; vous ne semerez point de grains ; vous ne planterez point de vigne , & vous n'en aurez point à vous ; mais vous habiterez en des tentes tous les jours de votre vie , afin que vous viviez long-tems sur la terre , dans laquelle vous êtes étrangers.

8. Nous avons donc obéi à Jonadab notre pere , fils de Récab , dans toutes les choses qu'il nous a commandées , & nous n'avons point bû de vin tous les jours de notre vie , ni nous , ni nos femmes , ni nos fils , ni nos filles.

9. Nous n'avons point bâti de maisons pour y habiter ; & nous n'avons point eu de vignes , ni de champs , ni de bleds ;

10. Mais nous avons habité sous des tentes , & nous avons obéi en toutes choses , à ce que Jonadab notre pere nous avoit commandé.

COMMENTAIRE.

TIBULI. *Au-dessus de la trésorerie de Maasia , qui étoit garde du vestibule.* On peut traduire l'Hébreu (a) : *Au-dessus de la chambre de Maasia , garde du seuil.* Maasia étoit un Léviste , Capitaine de ses confreres qui gardoient une des portes du Temple. Son appartement étoit joignant sa porte , & celui des Princes étoit au-dessus , & plus avant ; ou même au second étage de la même galeric. Ces Capitaines des portes étoient fixes , & ne servoient point par sémetres , comme les autres Lévides (b).

ψ. 7. UT VIVATIS DIEBUS MULTIS. *Afin que vous viviez long-tems sur la terre.* C'est la récompense que Dieu promet à ceux qui auront honore leur pere , & mere (c) , & qui leur seront demeurez obéissans. Ces Réchabites sont d'excellens modèles des Religieux de la nouvelle Loi , qui pour une plus grande perfection , & pour s'affermir davantage dans la pratique des Commandemens de Dieu , & dans l'exercice des ver-

(a) מל ללשכה מעשיו שמר חסק
(b) Vide 1. Par. 18. 19. 34.

(c) Exod. 22. 12. *Honora patrem tuum , & matrem tuam , ut sis longævus super terram.*

11. *Cùm autem ascendisset Nabuchodonosor Rex Babylonis ad terram nostram, diximus: Venite, & ingrediamur Jerusalem à facie exercitûs Chaldeorum, & à facie exercitûs Syria: & mansimus in Jerusalem.*

12. *Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:*

13. *Hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Vade, & dic viris Juda, & habitatoribus Jerusalem: Numquid non recipietis disciplinam, ut obediatîs verbis meis? dicit Dominus.*

14. *Prævaluerunt sermones Jonadab filii Rechab, quos præcepit filiis suis, ut non biberent vinum: & non biberunt usque ad diem hanc, quia obedierunt præcepto patris sui; ego autem locutus sum ad vas de manè consurgens, & loquens, & non obedistis mihi.*

11. Mais Nabuchodonosor Roi de Babylone étant venu dans notre pays, nous dîmes: Allons, entrons dans Jérusalem pour nous mettre à couvert de l'armée des Caldéens, & de l'armée de Syrie, & nous sommes demeurés depuis dans Jérusalem.

12. Alors le Seigneur dit à Jérémie.

13. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Allez, dites aux peuples de Juda, & aux habitans de Jérusalem: Ne vous corrigerez-vous jamais, & n'obéirez-vous jamais à mes paroles? dit le Seigneur.

14. Les paroles de Jonadab fils de Récab, par lesquelles il commanda à ses enfans de ne point boire de vin, ont fait une telle impression sur eux, qu'ils n'en ont point bû jusqu'à cette heure, & qu'ils ont toujours obéi au commandement de leur pere: mais pour moi, je vous ai parlé, & je n'ai pas manqué de vous instruire de bonne heure; & cependant vous ne m'avez point obéi.

C O M M E N T A I R E.

tus évangéliques, ont choisi des Régles écrites par un homme rempli de l'esprit de Dieu, & se sont engagez à des observances, qui sont comme autant de *hayes de la Loi*, qui en empêchent la transgression, & en facilitent l'exacte observance (a).

ÿ. II. *INGREDIAMUR IN JERUSALEM, A FACIE EXERCITUS CALDEORUM, ET A FACIE EXERCITUS SYRIÆ.* Entrons dans Jérusalem, pour nous mettre à couvert de l'armée des Caldéens, & de l'armée de Syrie. Nous lisons (b) que Joakim s'étant révolté contre Nabuchodonosor, le Seigneur envoya contre lui des troupes des Caldéens, des Syriens, des Moabites, & des Ammonites, qui ravagèrent le pays de Juda. La ville de Jérusalem fut prise, & Joakim mis à mort, & jetté dans les champs sans sépulture. Ce fut dans cette occasion, & pour ne pas tomber entre les mains de ces ennemis, qui désoloient tout le pays, que les Réchabites se retirèrent dans la ville. On croit qu'ils y furent pris,

(a) *Grot. hic. Si hoc præcipere progenitor possent suis potuit, & laudem ab eo habent qui id observarunt: cur non Ecclesia Patres præcipere quædam potuerunt, non per se necessaria, sed pro ratione temporum licetorumque utilia, aut ad vitan-*

das mali occasiones, aut ad virtutem administranda

(b) *4o Reg. xxiv. 2. Immisit ei Dominus latrunculos Chaldeorum, & latrunculos Syria. Et immisit eos in Judam ut disperderet eum.*

15. *Misique ad vos omnes servos meos Prophetas, consurgens diluculo, mitensque, & dicens: Convertimini unusquisque, à via sua pessima, & bona facite studia vestra: & nolite sequi Deos alienos, neque colatis eos: & habitabitis in terra, quam dedi vobis, & patribus vestris: & non inclinastis aurem vestram, neque audistis me.*

16. *Firmaverunt igitur filii Jonadab filii Rechab præceptum patris sui, quod præceperat eis: populus autem iste non obedivit mihi.*

17. *Idcirco hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Ecce ego adducam super Juda, & super omnes habitatores Jerusalem, universam afflictionem, quam locutus sum adversum illos: eò quòd locutus sum ad illos, & non audierunt: vocavi illos, & non responderunt mihi.*

18. *Domui autem Rechabitarum dixit Jeremias: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israël: Pro eo quòd obedistis præcepto Jonadab patris vestri, & custodistis omnia mandata ejus, & fecistis universa, quæ præcepit vobis:*

19. *Propterea hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Non deficiet vir de stirpe Jonadab filii Rechab, stans in conspectu meo cunctis diebus.*

15. Je vous ai envoyé tous mes Prophètes, mes serviteurs; je me suis hâté de vous les envoyer dès le point du jour, vous disant par eux: Convertissez-vous: Que chacun quitte sa voie corrompue: Redressez vos affections, & vos désirs: Ne suivez point les Dieux étrangers, & ne les adorez point, & vous habiterez dans la terre que je vous ai donnée, & que j'avois donnée à vos peres: & cependant vous n'avez point voulu m'écouter, & vous avez refusé de m'obéir.

16. Ainsi les enfans de Jonadab fils de Récab, ont exécuté inviolablement l'ordre que leur pere leur avoit donné: mais ce peuple ne m'a point obéi.

17. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ferai tomber sur Juda, & sur tous les habitans de Jérusalem tous les maux que j'avois prédit qui leur arriveroient; parce que je leur ai parlé, & ils ne m'ont point écouté; je les ai appelés, & ils ne m'ont point répondu.

18. Mais Jérémie dit à la maison des Récabites: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre pere, que vous avez gardé tout ce qu'il vous a ordonné, & que vous avez fait tout ce qu'il vous a commandé:

19. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: La race de Jonadab fils de Récab ne cessera point d'avoir des hommes qui serviront en ma présence.

COMMENTAIRE.

& menez en captivité tout des premiers. Le Pseaume LXX (a). est intitulé: *Des fils de Jonadab, & des premiers captifs.* Saint Jérôme semble dire quelque chose de pareil (b). Si l'on veut que les Réchabites soient du nombre des premiers de tous les captifs de Juda, & de la première des soixante & dix années de captivité, il faut rapporter ceci au premier siège de Jérusalem par Nabuchodonosor, en l'an du monde 3398. Mais ce qui nous a déterminé à l'entendre du second siège, ce sont les troupes des Syriens jointes à celles des Caldéens, ici, comme dans les Livres des Rois. Dans

(a) Psalm. LXX. Psalmus David, filiorum Jonadab, & priorum captivorum.

(b) Hieronym. Ep. ad Paulin.

ce second siège, où Joakim fut mis à mort, les Caldéens emmenèrent à Babylone trois mille vingt-trois captifs (a), entre lesquels pouvoient être les Rechabites.

V. 19. NON DEFICIET DE STIRPE JONADAB, STANS IN CONSPPECTU MEO. *La race de Jonadab ne cessera point d'avoir des hommes qui serviront en ma présence, ou qui paroîtront devant moi, comme des serviteurs devant leurs maîtres.* Dans le stile de l'Ecriture, paroître devant un Prince, se tenir debout devant lui, voir la face, sont des termes qui marquent l'honneur qu'on a de le servir. Les Réchabites n'étoient ni Prêtres, ni Lévités; & jusqu'ici ils avoient vécu à la campagne, éloignez des villes, & des emplois soit de l'Etat, ou du Temple. Mais dans la suite il paroît qu'on les employa dans le service du Temple. Dans le premier Livre des Paralipomènes (b), on nous parle des descendans de Chamath pere de Réchab, qui s'établirent à Jabés, & dont l'office étoit de chanter, & de garder les portes du Temple. Ces Réchabites descendus de Chamath, & habituez à Jabés, vécurent apparemment après la captivité, & exercèrent dans le Temple les offices de Chantres, & de Portiers. Il n'étoit pas nécessaire pour exercer ces emplois, d'être de la race de Lévi. Samuël, qui étoit de la tribu d'Ephraïm, ne laissa pas de servir dans le Temple du Seigneur. Les Gabaonites, & les Nathinéens y servoient aussi. La déclaration de la volonté du Seigneur par la bouche de Jérémie, étoit une vocation plus que suffisante pour cela.

(a) Jerem. LII. 28.

(b) 1. Par. II. 55. *Cognitiones quoque scribarum habitantium in Jabes canentes, atque reso-*

nantes, & in tabernaculis commorantes. Hi sunt Cinai, qui venerunt de calore domus patris Rechab. Vide Text. Hebraum.





CHAPITRE XXXVI.

Baruch par l'ordre de Jérémie lit devant le peuple un livre plein de menaces, & d'invectives. Le Roi Joakim jette le livre au feu, & donne ordre de faire arrêter Jérémie, & Baruch; mais le Seigneur ne permet pas qu'on les trouve. Jérémie dicte un nouveau volume à Baruch, & prédit la ruine de Joakim, de sa race, & de Jérusalem.

ψ. 1. *Et factum est in anno quarto Joakim filii Josia Regis Juda : factum est verbum hoc ad Jeremiam à Domino dicens :*

2. *Tolle volumen libri, & scribes in eo omnia verba, quæ locutus sum tibi adversum Israël, & Judam, & adversum omnes gentes, à die qua locutus sum ad te, ex diebus Josia, usque ad diem hanc.*

ψ. 1. **L**A quatrième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit :

2. Prenez un livre, & écrivez-y tout ce que je vous ai dit contre Israël, & contre Juda & contre tous les peuples, depuis le tems du regne de Josias que je vous ai parlé, jusqu'à cette heure,

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **IN ANNO QUARTO JOAKIM.** *La quatrième année de Joakim.* Il n'est pas certain si ce qui est rapporté ici, arriva pendant le siège de Jérusalem par Nabuchodonosor; car cette ville fut assiégée la quatrième année de Joakim (a); ou seulement après le siège, & lorsque Joakim fut sorti des mains de Nabuchodonosor. La suite fait voir que ceci se fit sur la fin de la quatrième année (b); ce qui fait conjecturer que Nabuchodonosor s'étoit retiré. Aussi Jérémie ne dit rien du siège; & il ordonne à Baruch de lire ses prophéties devant l'assemblée du peuple, qui vient à Jérusalem de toutes ses villes. Ce qui insinué un tems de paix, & une grande fête; ψ. 6.

ψ. 2. **TOLLE VOLUMEN LIBRI, ET SCRIBE IN EO OMNIA VERBA QUÆ LOCUTUS SUM TIBI.** *Prenez un livre, & écrivez-y tout ce que je vous ai dit.* L'Hébreu (c): *Prenez un rouleau d'un livre, & écrivez, &c.* Jusqu'ici le Prophète s'étoit contenté de parler en public, &

(a) 4. R. g. xxiv. 1. 2. Par. xxxvi. 6. (c) דבר כלל לך קב 70. אדם אחד
 (b) ψ 9. *Factum est in anno quinto Joakim, in mense nono, prædicaverunt jejunium.* χάρτην βιβλίου.

3. *Si forte audiente domo Juda universa mala, qua ego cogito facere eis, revertatur unusquisque à via sua pessima: & propitiuss ero iniquitati, & peccato eorum.*

4. *Vocavit ergo Jeremias Baruch filium Neria: & scripsit Baruch ex ore Jeremia, omnes sermones Domini quos locutus est ad eum, in volumine libri.*

3. Pour voir si lorsque ceux de la maison de Juda entendront tous les maux que je suis résolu de leur faire, ils abandonneront leurs voyes criminelles, afin que je leur pardonne leur iniquité, & leurs péchez.

4. Jérémie appella donc Baruch fils de Nérias, & Baruch écrivit dans un livre toutes les paroles que le Seigneur avoit dites à Jérémie, selon que Jérémie les lui dictoit de sa bouche.

COMMENTAIRE.

d'annoncer au peuple ce que Dieu lui révélait. Il ne s'ingère point d'écrire sans ordre. Depuis la treizième année de Josias, en laquelle Jérémie commença de prophétiser, jusqu'à la quatrième de Joakim, il y a vingt-deux ans. Depuis cette quatrième année de Joakim, Dieu ordonna en plus d'une occasion à Jérémie (a) d'écrire ce qu'il lui découvrait. Par exemple, il lui dit d'écrire que Jéchonias seroit comme un homme sans enfans, & qui ne laisse point d'héritier (b); & sous le règne de Sédécias (c), il lui commande d'écrire tout ce qu'il lui avoit révélé touchant le retour de la captivité. Il écrivit encore dans un livre séparé tous les malheurs qui devoient fondre sur Babylone; & l'ayant envoyé dans cette ville par Saraïas, il lui ordonna après en avoir fait la lecture, de le jeter dans l'Euphrate (d). Mais cela arriva encore sous le règne de Sédécias.

ψ. 3. **SI FORTE AUDIENTE DOMO JUDA.** *Si lorsque la maison de Juda entendra tous les maux que je suis résolu de leur faire.* Jérémie jusques-là n'avoit rien caché au peuple de tout ce que Dieu lui avoit révélé. Malgré les persécutions, & les traverses qu'il avoit souffertes, il n'avoit cessé de crier, d'invectiver, de menacer. Par un dernier effort de bonté, le Seigneur pour essayer de toucher ces cœurs endurcis, & toujours opposés à ses bonnes intentions, leur fait remettre devant les yeux tous les maux qu'ils vont s'attirer par leur faute; afin que la vûe de tous ces malheurs réunis fasse sur eux une plus forte impression.

ψ. 4. **BARUCH.** *Baruch étoit le Secrétaire, & le principal des Disciples de Jérémie. Nous nous sommes étendus sur ce qui regarde sa personne, & ses Ecrits, à la tête du Livre qui porte son nom.*

SCRIPSIT EX ORE JEREMIAE. *Il écrivit selon que Jérémie lui dictoit de sa bouche. Jérémie dictoit de mémoire, comme s'il eût lu dans*

(a) Jerem. 1. 2.

(b) Jerem. xxii. 30. *Scribe virum istum florilem, &c.*

(c) Jerem. xxx. 2. *Scribe tibi omnia verba quae locutus sum ad te, &c.*

(d) Jerem. 1. 59. 60.

5. *Et precepit Jeremias Baruch ,
dicens : Ego clausus sum , nec valeo
ingredi domum Domini.*

6. *Ingredere ergo tu , & lege de vo-
lumine , in quo scripsisti ex ore meo , ver-
ba Domini , audiente populo in domo
Domini , in die jejunii : insuper , &
audiente universo Juda , qui veniunt de
civitatibus suis , leges eis ,*

5. Jérémie ensuite donna cet ordre à Ba-
ruch , Je suis enfermé , & je ne puis entrer
dans la maison du Seigneur.

6. Entrez-y donc vous ; & prenant ce livre
où vous avez écrit les paroles du Seigneur
que je vous ai dictées , vous les lirez devant
le peuple dans la maison du Seigneur au jour
du jeûne , & vous les lirez aussi devant tous
les habitans de Juda qui viennent de leurs
villes ,

C O M M E N T A I R E.

un livre, dit Baruch ci-après au verset 18. On ne croit pas qu'il ait dicté ses prophéties dans l'ordre où nous les avons aujourd'hui ; & celles que nous avons , ne sont pas celles qu'il dicta cette première fois à Baruch ; mais ce qu'il lui fit écrire , après que Joakim eut déchiré , & brûlé son premier Original. Outre la mémoire naturelle de Jérémie , qui lui servit à rédiger tout ce qu'il avoit dit depuis vingt-deux ans , il faut reconnoître une assistance particulière , & surnaturelle du Seigneur , qui l'inspiroit , & l'empêchoit de se troubler , de s'oublier , ou de se tromper dans son récit. Sans cela quelle assurance aurions-nous que ces Ecrits soient l'ouvrage de l'Esprit-saint.

Ÿ. 5. EGO CLAUSUS SUM. *Je suis enfermé* , & je ne puis aller moi-même au Temple. Plusieurs ont crû qu'il étoit en prison (a) : mais il y a bien plus d'apparence qu'il s'étoit caché (b) , & qu'il ne vouloit pas paroître , sachant les mauvaises intentions du Roi contre lui. Grotius croit que le Roi lui avoit défendu de parler en public , & d'aller au Temple ; & qu'il lui avoit ordonné de ne pas sortir de sa maison. Mais s'il eut été ou dans une prison , ou enfermé dans sa maison , le Roi auroit-il été en peine de le chercher , & auroit-il pû se dérober aux recherches des Officiers qui furent envoyez pour le prendre ? Voyez le verset 26.

Ÿ. 6. LEGE DE VOLUMINE IN DOMO DOMINI , IN DIE JEJUNII. *Lisez ce livre devant le peuple dans la maison du Seigneur , au jour de jeûne.* Les uns (c) croient que c'est le jour du jeûne , & de l'expiation solennelle , qui se faisoit au commencement de l'année civile , le dixième jour de Tizri (d) , qui répond à nos mois de Septembre , & Octobre. D'autres (e) soutiennent que Baruch lut cet Ecrit au jour du jeûne , marqué ci-après verset 9. au neuvième mois de la huitième année de Joa-

(a) Theodor. Thom. Raban. Lyran. Dionys.
Var. Tirin.

(b) S. J. Menoch.

(c) Usser. ad an. 3398. Sanct.

(d) Levit. xxii. 27.

(e) Grot. Jun. Piscat. Tir. Lyran.

7. Si forte cadat oratio eorum in conspectu Domini, & revertatur unusquisque à via sua pessima: quoniam magnus furor, & indignatio est, quam locutus est Dominus adversus populum hunc.

8. Et fecit Baruch filius Neria, juxta omnia, qua praeceperat ei Jeremias-Propheta, legens ex volumine sermones Domini in domo Domini.

9. Factum est autem in anno quinto Joakim filii Josia Regis Juda, in mense nono: praeceperunt jejunium in conspectu Domini omni populo in Jerusalem, & universae multitudini, qua confluxerat de civitatibus Juda in Jerusalem.

7. Pour voir s'ils prosterneront leur humble prière devant le Seigneur, & si chacun reviendra de sa voye corrompüe, parce que le Seigneur a parlé contre ce peuple dans son indignation, & dans sa grande fureur.

8. Baruch fils de Nérias exécuta tout ce que le Prophète Jérémie lui avoit ordonné, & il lut dans ce livre les paroles du Seigneur en la maison du Seigneur.

9. La cinquième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda, au neuvième mois, on publia un jeûne devant le Seigneur, à tout le peuple qui étoit dans Jérusalem, & à tous ceux qui étoient venus en foule des villes de Juda dans Jérusalem.

COMMENTAIRE.

kim. Ce dernier jeûne étoit extraordinaire, & ordonné par le Prince, ou par les Prêtres pour quelque malheur particulier du pays; car la Loi n'ordonne aucun jeûne au neuvième mois.

ψ. 7. SI FORTE CADAT ORATIO EORUM IN CONSPECTU DOMINI. Pour voir s'ils prosterneront leur humble prière devant le Seigneur. A la lettre (a). Si leur prière tombera, se prosternera devant la face du Seigneur. Les Prophetes représentent la prière comme quelque chose d'animé, qui prend tous les dehors de suppliant, de pauvre, d'humilié. Homere (b) décrit de même la prière; courbée, boiteuse, qui n'ose regarder droit, ridée, fille du grand Jupiter: Toutes qualitez qui représentent les dispositions où l'on doit être pour se présenter devant le Tout-puissant. Les Septante (c): Peut-être que leur miséricorde tombera devant le Seigneur. Elle trouvera grace, & miséricorde en sa présence. Jérémie tout caché qu'il est, trouve le secret de parler, & de n'être pas inutile à son peuple. Ainsi saint Paul en prison ne cessoit d'instruire, disant que la parole de Dieu n'étoit point dans les liens (d): Verbum Dei non est alligatum. Et Jean-Baptiste dans les liens envoie ses Disciples à JESUS-CHRIST.

ψ. 9. IN ANNO QUINTO JOAKIM, IN MENSE NONO PRAEDICAVERTUNT JEJUNIUM. La cinquième année du Roi Joakim (e), au neuvième mois, on publia un jeûne, pour quelque cas extraordinaire; car les jeûnes marquez par la Loi, ne se publioient point. On ignore le motif

(a) אולי תפול חננתם לפני יהוה

(b) Homer. Iliad. ix.

Καὶ γὰρ λιτὰ ἢ σὺ Διὸς κῆρυξ μεγάλην
κωλαίην, ρυσαίτη, ἄβηλωτες ὄφθαλμοί.

(c) 70. Ἰσως πικρῶτα ἔλιος ἀπὸν κτ'

ἄβηλωτες κωλαίη.

(d) 2 Timot. ii. 9.

(e) L'Edition Romaine des Septante porte la huitième année, d'autres la cinquième.

10. *Legitque Baruch ex volumine sermones Jeremia in domo Domini, in gazophylacio Gamaria filii Saphan scribae, in vestibulo superiori, in introitu porta nova domus Domini, audiente omni populo.*

11. *Cumque audisset Michæas filius Gamaria filii Saphan omnes sermones Domini ex libro,*

10. Et Baruch lut dans ce livre les paroles de Jérémie en la maison du Seigneur, en la chambre du trésor, où demouroit Gamarias fils de Saphan, Docteur de la Loi, dans le vestibule supérieur, à la porte neuve de la maison du Seigneur, en présence de tout le peuple.

11. Et Michée fils de Gamarias fils de Saphan, ayant entendu toutes les paroles du Seigneur écrites dans ce Livre,

COMMENTAIRE.

de celui-ci. Quelques-uns croient que c'est en mémoire du malheur arrivé l'année précédente à Jérusalem, Nabuchodonosor ayant pris cette ville, ayant été sur le point d'enlever le Roi, & les Princes, & ayant envoyé à Babylone une partie des vases de la maison de Dieu (a). Depuis ces derniers malheurs de Juda, les Juifs instituèrent divers jeûnes, pour en conserver la mémoire. Ils établirent depuis les jeûnes du quatrième, du cinquième, du septième, & du dixième mois; & après la captivité, ils consultèrent Zacharie s'ils devoient les continuer (b).

UNIVERSÆ MULTITUDINI QUÆ CONFLUXERAT. *A tous ceux qui étoient venus en foule des villes de Juda dans Jérusalem.* Dans les jeûnes ordonnez par l'autorité souveraine, tout le peuple se rendoit à Jérusalem. Tout ceci marque que la ville étoit ouverte, & que le peuple étoit délivré de ses ennemis. Nabuchodonosor s'étoit retiré depuis quelques mois de devant la ville.

ÿ. 10. IN GAZOPHYLACIO GAMARIÆ SCRIBÆ, IN VESTIBULO SUPERIORI, IN INTROITU PORTÆ NOVÆ. *En la chambre du trésor, où demouroit Gamarias Docteur de la Loi, dans le vestibule supérieur, à porte neuve du Temple.* Gamarias étoit un des Capitaines du Temple, qui avoit son appartement près de la porte neuve du Temple, dont il avoit la garde, ayant sous lui un nombre de Lévités, qui y faisoient sentinelle; car le Temple étoit gardé comme le Palais d'un grand Monarque. *Le vestibule supérieur* est, selon toutes les apparences, le parvis des Prêtres; & ainsi la porte neuve qui étoit sous la garde de Gamarias, pouvoit être la porte orientale du même parvis, qui est appelé le parvis neuf sous le regne de Josaphat (c). C'est dans la salle joignant cette porte, que Baruch lut d'abord le Livre de Jérémie. On a déjà remarqué que le nom de *gazophylacium*, chambre du trésor, signifioit une simple salle. Jérémie

(a) *Vide Dan. 1. 2. & Usser. ad an. 3398. & Sanct. hic.*

(b) *Vide Zach. vii. 3. 5. & viii. 19.*

(c) *2. Par. xx. 5.*

12. *Descendit in domum Regis ad gazophylacium scriba, & ecce ibi omnes Principes sedebant: Elisama scriba, & Dalaias filius Semeïa, & Elnathan filius Achobor, & Gamarias filius Saphan & Sedecias filius Hanania, & unversi Principes.*

13. *Et nuntiavit eis Michæas omnia verba, quæ audivit legente Baruch, ex volumine in auribus populi.*

14. *Miserunt itaque omnes Principes ad Baruch Judi filium Nathania, filii Selemia, filii Chusi, dicentes: Volumen, ex quo legisti audiente populo, sume in manu tua, & veni. Tulit ergo Baruch filius Neria volumen in manu sua, & venit ad eos.*

15. *Et dixerunt ad eum: Sede, lege hac in auribus nostris. Et legit Baruch in auribus eorum.*

16. *Igitur cum audissent omnia verba, obstupuerunt unusquisque ad proximum suum, & dixerunt ad Baruch: Nuntiari debemus Regi omnes sermones istos.*

17. *Et interrogaverunt eum, dicentes: Indica nobis quomodo scripsisti omnes sermones istos ex ore ejus.*

18. *Dixit autem eis Baruch: Ex ore suo loquebatur quasi legens ad me omnes sermones istos: & ego scribebam in volumine atramento.*

12. Descendit en la maison du Roi, en la sale du Secretaire, où tous les Grands étoient assis; Elisama le Secretaire, Dalaias fils de Séméias, & Elnathan fils d'Achobor, Gamarias fils de Saphan, Sédécias fils d'Hanania, & toutes les premieres personnes de la Cour.

13. Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avoit entendu lire à Baruch dans ce livre devant le peuple.

14. Tous les Grands envoyèrent donc à Baruch, Judi fils de Nathania, fils de Sélémiias, fils de Chusi, pour lui dire: Prenez le livre que vous avez lu devant le peuple, & venez ici. Baruch fils de Nérias prit le livre; & les vint trouver:

15. Et ils lui dirent: Asséyez-vous là, & lisez ce livre devant nous. Et Baruch le lut devant eux.

16. Ayant donc entendu toutes ces paroles ils s'entre-regarderent tous avec étonnement, & ils dirent à Baruch: Il faut que nous donnions avis au Roi de tout ce qui est écrit dans ce livre.

17. Et ils l'interrogèrent, en lui disant: Déclarez-nous comment vous avez recueilli toutes ces paroles de la bouche de Jérémie.

18. Baruch leur répondit: Il me dictoit de sa bouche toutes ces paroles, comme s'il les eût luës dans un livre, & moi je les écrivois dans ce livre avec de l'encre.

COMMENTAIRE.

donne à Gamarias le nom de *Scribe*, ou Docteur de la Loi, où *Sécétaire* du Temple, ou Commissaire; car la propre signification du mot Hébreu *Sopher*, n'est pas bien connue.

ψ. 12. DESCENDIT IN DOMUM REGIS AD GAZOPHYLACIUM SCRIBÆ. Michée fils de Gamarias, descendit en la maison du Roi, en la sale du Sécétaire, où tous les Grands étoient assemblez. Michée ayant ouï la lecture de l'écrit de Jérémie dans la sale de Gamarias, en fut donner avis aux Princes de la maison du Roi; soit qu'il y ait été envoyé par Gamarias, ou qu'il y soit allé de son propre mouvement. La sale du *Scribe*, ou du Sécétaire, étoit à la porte du Palais, où les principaux de la nation s'assembloient, pour y rendre la justice. Je trouve ici deux Gamarias fils de Saphan; l'un Scribe de la maison du Seigneur; verset 10. & l'autre Prince

19. *Et dixerunt Principes ad Baruch : Vade , & abscondere tu , & Jeremias , & nemo sciat ubi fitis.*

19. Les Princes dirent à Baruch : Allez , & cachez-vous , vous , & Jérémie , & que personne ne sache où vous ferez.

20. *Et ingressi sunt ad Regem in atrium : porro volumen commendaverunt in gazophylacio Elisama scribe : & nuntiaverunt audiente Rege omnes sermones.*

20. Ils laisserent ensuite le livre en dépôt dans la chambre d'Elisama Secrétaire , & ils allerent trouver le Roi dans le vestibule de son palais , & lui rapporterent tout ce qu'ils avoient entendu.

21. *Misitque Rex Judi , ut sumeret volumen : qui tollens illud de gazophylacio Elisama scribe , legit audiente Rege , & universis Principibus qui stabant circa Regem.*

21. Alors le Roi envoya Judi pour prendre le livre ; & l'ayant pris dans la chambre d'Elisama Secrétaire , il le lut devant le Roi , & devant tous les Grands qui l'environnoient,

COMMENTAIRE.

de Juda , dans ce verset. Ainsi on ne peut pas dire duquel des deux *Michée* , dont il est parlé ici , étoit fils.

¶ 18. ET EGO SCRIBEBAM IN VOLUMINE ATRAMENTO. *Et moi je les écrivois dans ce livre avec de l'encre.* Il écrivoit avec de l'encre , & un roseau , suivant la manière de ce tems-là , parce qu'il écrivoit sur un rouleau. Ordinairement on se servoit du stilet , lorsqu'on écrivoit sur des tablettes enduites de cire. Vitruve (a) nous décrit la manière dont les Anciens faisoient leur encre , qui est assez différente de la nôtre. C'étoit un composé de fuye qu'on ramassoit sur les murs , & sur le fond des voûtes où l'on faisoit du feu , que l'on délayoit avec de la gomme. Ainsi cette encre étoit moins liquide , & moins coulante que la nôtre. Elle avoit plus de rapport à celle des Imprimeurs.

¶ 19. ABSCONDERE , TU , ET JEREMIAS. *Cachez vous , vous , & Jérémie.* Nous ne pouvons nous dispenser d'en donner avis au Roi : mais comme nous connoissons son humeur violente , nous vous conseillons de n'attendre pas qu'il vous fasse arrêter. Cet exemple des Princes de Juda est fort à remarquer. Ils trouvent moyen d'allier ce qu'ils doivent à Dieu , à la justice , à l'humanité , à la charité , avec ce qu'ils sont obligés de rendre à leurs Princes.

¶ 21. LEGIT AUDIENTE REGE. *Il le lut devant le Roi.* C'est la troisième fois que cet écrit fut lû (b). Dieu permit toutes ces contradictions , afin que la vérité éclattât davantage , qu'elle fît plus d'impression , & que personne ne pût s'excuser sur son ignorance. Il ne servoit plus de rien de brûler un volume lû , & examiné si souvent , & devant tant de personnes considérables.

(a) Vitruv. lib. 7. c. 10. Fuligo collecta circa parietem , & camera curvaturam partim componitur ex gummi subactis , ad usum atramenti librarii.

(b) Voyez §. 10. & 15.

22. *Rex autem sedebat in domo hyemali in mense nono : & posita erat arula coram eo plena prunis.*

22. Le Roi étoit dans son appartement d'hiver au neuvième mois, & il y avoit devant lui un brasier plein de charbons ardents.

COMMENTAIRE.

Ψ. 22. REX SEDEBAT IN DOMO HIEMALI, IN MENSE NONO, ET POSITA ERAT CORAM EO ARULA PLENA PRUNIS. *Le Roi étoit dans son appartement d'hiver, au neuvième mois, & il y avoit devant lui un brasier plein de charbons ardents.* Joakim étoit un Prince magnifique en bâtimens, comme Jérémie le lui a vivement reproché au commencement de son règne (a). Il avoit des appartemens d'hiver, & d'été, suivant la coutume du pays (b). Le neuvième mois de l'année sainte, laquelle commençoit au mois de Nisan, répondoit à notre mois de Novembre. Le froid n'est jamais bien grand dans la Judée : mais cependant après le mois de Septembre, lorsque les pluyes commencent à tomber, l'on a besoin de feu. On n'en fait pas dans des cheminées comme parmi nous : mais dans des chaufferies, ou brasiers remplis de charbons ardents, sur lesquels on brûle des noyaux d'olives (c), & quelquefois du menu bois, ou du fagot. Alexandre le Grand (d) étant chez un de ses amis, qui lui donnoit à manger pendant l'hiver, comme on n'avoit apporté dans la chambre qu'un petit brasier, avec fort peu de feu, le Roi dit qu'on apportât du bois, ou de l'encens ; du bois pour brûler sur le foyer ; ou de l'encens, pour brûler sur le brasier ; car dans les appartemens de l'hiver, & dans les cuisines, il y avoit des foyers, où l'on faisoit fort bon feu, quand on en avoit besoin : mais on n'avoit point l'usage des cheminées à notre manière. La fumée passoit par la porte, ou par la fenêtre (e), ou par des ouvertures qui étoient au haut de la chambre. C'est ce qui est quelquefois appelé cheminée par les Anciens. Suétone dit que la chambre de Vitellius fut brûlée, le feu ayant pris inopinément à la cheminée (f), ou au foyer ; car *caminus* se met plus ordinairement pour le foyer. *Luculento camino utendum censeo*, dit Cicéron à Atticus (g) : Il faut faire grand feu. Et Horace veut qu'on mette beaucoup de bois sur le foyer, à cause du froid (h) : *Dissolve frigus, ligna super foco large reponens*. Le même Auteur en un autre endroit

(a) *Jerem. xxxi. 13. Va qui edificat domum suam in injustitia, & cœnacula sua non in iudicio, &c.*

(b) *Amos iii. 15. Voyez notre Dissertation sur les demeures des Hébreux.*

(c) Voyez notre Commentaire sur Baruch vi. 42.

(d) *Plus. in Alexand. Εἰς χαμῶν καὶ ψύχου φίλον πινε βριῶντος αὐτῶν, ἐσχάσαν*

μικρὰν, & αὐτῶν ὀλίγον ἀσπύγκαντος, ἢ ξύλα, ἢ κίβανον τὴν εἰσπυγκῆν ἀπέλειπον.

(e) *Vide Ald. Manut. lib. 7. ep. 10.*

(f) *Sueton. in Vitellio. Nec ante in prætorium rediit, quàm flagrante trichinio ex conceptu camini.*

(g) *Cicero ad Attic.*

(h) *Horat. lib. 1. od. 9.*

23. Cumque legisset Judi tres pagellas vel quatuor, scidit illud scalpello scriba, & projecit in ignem, qui erat super arulam, donec consumeretur omne volumen igni qui erat in arula.

23. Judi ayant lû trois, ou quatre pages, le Roi coupa le livre avec le canif du Secrétaire, & le jetta dans le feu de ce brasier, & mit ensuite tout le reste du volume dans le feu, jusqu'à ce que tout fût consumé.

COMMENTAIRE.

montre assez ce que nous venons de dire, qu'il n'y avoit point de cheminée même à la cuisine; il dit que le feu s'étant répandu dans une vieille cuisine, ménaçoit déjà le toit de la maison (a):

*Nam vaga per veterem dilapso flamma culinam
Vulcano, summum properabat lambere tectum.*

Vitruve (b) ne parle en aucun endroit expressément de cheminées dans tout son ouvrage de l'Architecture: Ce qui montre assez qu'alors elles n'étoient point en usage. Dans d'anciennes cuisines qu'on voit encore dans quelques Monastères, les cheminées sont au milieu de la coupole de la voûte; & dans quelques-unes, il y a plus de trente ouvertures dans différens endroits de la voûte, mais aucun conduit, qui prenne immédiatement au-dessus du foyer. On pouvoit hardiment faire du feu par tout où l'on vouloit. Il falloit une fois traiter cette matière un peu à fond; car plusieurs s'y sont trompez, en prenant *Caminus* pour une cheminée.

¶ 23. CUMQUE LEGISSET JUDI TRES PAGELLAS, AUT QUATUOR, SCIDIT ILLUD SCALPELLO SCRIBÆ, &c. *Judi* ayant lû trois, ou quatre pages, le Roi coupa le livre avec le canif du Secrétaire, & le jetta dans le feu du brasier. L'Hébreu (c): *Trois, ou quatre portes*. L'Écriture parle d'une manière humaine, en disant trois, ou quatre; comme si elle n'eût pas pû dire expressément, & précisément le nombre des pages qui furent lûes. Elle est remplie de pareilles expressions (d). Il n'est pas aisé de dire ce qu'on entend par ces trois, ou quatre portes, ou pages qu'on lut; car dans les volumes anciens, qui étoient de grands rouleaux, on ne les distingue pas par pages; l'écriture n'est que d'un côté, & tout de suite: mais aparemment il appelle pages l'écriture qui étoit sur chacun des quarez de papier collez bout à bout, qui composoient le rouleau; ou bien les paragraphes, ou sections dans lesquelles tout l'écrit étoit partagé; car de tout tems on a usé de quelques distinctions dans les Livres, pour distinguer les matières, & les choses dont ils traitoient. Les Bibles an-

(a) Horat. Sermon. lib. 1. Sat. 5.

(b) Voyez les Notes de M. Péraut sur Vitruve liv. 6. ch. 8. p. 209.

(c) בקרא והודו שלש דלתות וערכעה
ἵπρις σιλιδὰς καὶ πιατὰς.

(d) Luc. III. 23. *Jesus erat incipiens quasi annorum triginta.* Joan. VI. 10. *Viri quasi quinque millia.* Act. 1. 15. *Turba hominum ferè centum viginti, &c.*

24. *Et non timuerunt, neque sciderunt vestimenta sua, Rex, & omnes servi ejus, qui audierunt universos sermones istos.*

25. *Verumtamen Elnathan, & Dalaias, & Gamarias, contradixerunt Regi ne combureret librum: & non dividit eos.*

26. *Et praecepit Rex Jeremiel filio Amalech, & Saraias filio Jezriel, & Selemia filio Abdeel, ut comprehenderent Baruch scribam, & Jeremiam Prophetam: abscondit autem eos Dominus.*

24. Le Roi, & tous ses serviteurs qui entendirent les paroles de ce livre, n'eurent point de peur en les écoutant, & ils ne déchirèrent point leurs vêtements.

25. Néanmoins Elnathan, Dalaias, & Gamarias s'opposèrent au Roi, afin que le livre ne fût point brûlé: mais il ne les écouta point.

26. Et le Roi commanda à Jérémie fils d'Amélech, à Saraias fils d'Ezriel, & à Sélémiias fils d'Abdéel, d'arrêter le Secrétaire Baruch avec le Prophète Jérémie: mais le Seigneur les cacha.

COMMENTAIRE.

ciennes à l'usage des Synagogues, sont ainsi partagées en différentes sections.

¶ 24. **ET NON TIMUERUNT, NEQUE SCIDERUNT VESTIMENTA SUA.** *Et ils n'eurent point de peur en les écoutant, & ne déchirèrent point leurs vêtements;* comme avoit fait Josias après la lecture du Livre de la Loi qu'on trouva de son tems dans le Temple (a). Ils écoutèrent cette lecture avec indifférence, sans trembler à la vûe de tant de malheurs, sans s'effrayer de la colère de Dieu qui les ménaçoit, sans concevoir une vivè douleur de leurs crimes, contre lesquels Jérémie invectivoit. Joakim, & les Princes étoient tellement aveuglez, & endurcis sur leur propre malheur, qu'ils ne crurent pas même que Dieu leur parlât par Jérémie, bien loin de faire pénitence de leurs désordres. Les Septante (b) de l'Edition Romaine lisent: *Ils ne cherchèrent point le Seigneur, & ne déchirèrent point leurs habits.* D'autres Exemplaires: *Ils ne furent point surpris d'étonnement.* Il semble que le Roi prétendit rendre une espèce de jugement contre ce Livre, en le condamnant au feu. Voyez cy-après, verset 29.

¶ 25. **DALAIAS, ET GAMARIAS CONTRADIXERUNT REGI.** *Dalaias, & Gamarias s'opposèrent au Roi.* C'est apparemment Gamarias fils de Saphan, marqué au verset 12. qui paroît différent d'un autre Gamarias de même nom au verset 10. Ces deux Princes Dalaias, & Gamarias eurent horreur de l'attentat de Joakim, & essayèrent de l'empêcher de brûler ainsi l'ouvrage d'un Prophète.

¶ 26. **ABSCONDIT AUTEM EOS DOMINUS.** *Le Seigneur les cacha.* Il ne permit pas qu'ils tombassent entre les mains de ceux qui les cherchoient de la part du Roi (c): En quoi il parut une providence toute

(a) 2. Par. XXXIV. 19. & 4. Reg. XXXII. 11.

(b) 70. οὐκ ἐζητήσαυ. Qui tam addunt ἃ | ἡσέυ. v. Alii: οὐ ἐζητήσαυ.

(c) Sanct. Menoch. Vat. Grot.

27. *Et factum est verbum Domini ad Jeremiam Prophetam, postquam combusserat Rex volumen, & sermones quos scripserat Baruch ex ore Jeremia, dicens:*

28. *Rursum tolle volumen aliud: & scribe in eo omnes sermones priores, qui erant in primo volumine, quod combussit Joakim Rex Juda.*

29. *Et ad Joakim Regem Juda dices: Hac dicit Dominus: Tu combussisti volumen illud, dicens: Quare scripsisti in eo annuntians: Festinus veniet Rex Babylonis, & vastabit terram hanc, & cessare faciet ex illa hominem, & jumentum?*

30. *Propterea hæc dicit Dominus contra Joakim Regem Juda: Non erit ex eo qui sedeat super solium David: & cadaver ejus projicietur ad æstum per diem, & ad gelu per noctem.*

31. *Et visitabo contra eum, & contra semen ejus, & contra servos ejus, iniquitates suas, & adducam super eos, & super habitatores Jerusalem, & super viros Juda, omne malum, quod locutus sum ad eos, & non audierunt.*

27. Et le Seigneur parla à Jérémie, après que le Roi eut brûlé le livre où étoient les paroles que Baruch avoit écrites en les recueillant de la bouche de Jérémie, & il lui dit :

28. Prenez un autre livre, & écrivez-y toutes les paroles qui étoient dans le premier que Joakim Roi de Juda a brûlé.

29. Et vous direz à Joakim Roi de Juda : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez brûlé ce livre, en disant : Pourquoi avez-vous écrit, & avez-vous publié que le Roi de Babylone se hâtoit de venir pour détruire ce pays, & pour en exterminer les hommes & les bêtes ?

30. Mais voici ce que dit le Seigneur contre Joakim Roi de Juda : Il ne sortira point de lui de Prince qui soit assis sur le trône de David, & son corps mort sera jetté pour être exposé au chaud pendant le jour, & à la gelée pendant la nuit.

31. Je m'éleverai contre lui, contre sa race, contre ses serviteurs, & je punirai leurs iniquitez, & je ferai venir sur eux, sur les habitans de Jérusalem, & sur les habitans de Juda tous les maux que j'ai prédit qui leur arrivoient, sans qu'ils m'ayent voulu entendre.

COMMENTAIRE.

particulière de Dieu, que personne ne les ait décelés, soit par crainte, par malice, ou par intérêt.

¶ 30. NON ERIT EX EO QUI SEDEAT SUPER SOLIUM DAVID. Il ne sortira point de lui de Prince qui soit assis sur le trône de David. Jéchonias fils de Joakim, fut assis sur le trône de Juda ; mais son regne dura si peu, qu'il est compté pour rien (a). Il ne regna que trois mois (b), dans la dépendance des Caldéens, & ne laissa pas le Royaume à son fils. Ce fut Sédécias son oncle, qui lui succéda. Jéchonias fut pris par les Caldéens, & conduit à Babylone avec toute sa Cour, & il y demeura fort long-tems dans les liens.

CADAVER EJUS PROJICIETUR AD ÆSTUM PER DIEM. Son corps mort sera jetté pour être exposé au chaud pendant le jour. Cela revient à ce qu'il a prédit ailleurs (c), que Joakim auroit la sépulture d'un

(a) Theodoret. Sancti. Grot. Vatab.
(b) 4. Reg. xxiv. 8.

(c) Jerem. xli. 18. 19. Sepultura asini sepelietur.

32. *Jeremias autem tulit volumen illud, & dedit illud Baruch filio Neria scriba: qui scripsit in eo ex ore, Jeremia omnes sermones libri, quem combusserat Joakim Rex Juda igni, & insuper, additi sunt sermones multo plures, quam antea fuerant.*

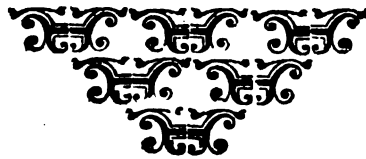
32. Jérémie prit donc un autre livre, & le donna à Baruch fils de Nérias son Secrétaire, qui y écrivit tout ce qui étoit dans le livre que Joakim Roi de Juda avoit brûlé, selon que Jérémie lui dictoit de sa bouche; & il ajouta beaucoup d'autres choses qui n'étoient pas dans le premier.

COMMENTAIRE.

asne. C'est ce qui fut accompli à la lettre deux, ou trois ans après la prédiction de Jérémie.

¶ 32. **ADDITI SUNT SERMONES MULTO PLURES QUAM ANTEA.** *Jérémie y ajouta beaucoup d'autres choses qui n'étoient pas dans le premier.* L'Hébreu (a): *On y ajouta plusieurs paroles semblables à celle-là.* On ne peut pas dire ce qu'il y ajouta, puisqu'on n'a pas le premier original, pour le confronter avec celui que nous avons. Le Rabbin Salomon avance que Joakim brûla le Livre des Lamentations de Jérémie, qui n'avoit alors que les trois premiers Chapitres; mais qu'ensuite Jérémie les dicta de nouveau, & y ajouta le quatrième: *Imaginations.* Pourquoi vouloir savoir des choses, dont on ne peut naturellement avoir aucune connoissance (b).

(a) ועוד נוסף עליוהם דברים רבים כחמא | (b) *Vid. Sauf. hic. & Sint. Sen. lib. 1.*





CHAPITRE XXXVII.

Sédécias succède à Jéchonias. Il se recommande aux prieres de Jérémie. Nabuchodonosor leve le siege de Jérusalem, pour aller contre le Roi d'Egypte. Jérémie prédit que ce Prince assiegera de nouveau la ville. Le Prophète, voulant aller à Anathoth, est arrêté, & mis en prison. Sédécias l'en tire, & le met dans le vestibule de la prison, où il lui fait donner a manger.

ψ. 1. **E**T regnavit Rex Sedecias filius Josia, pro Jechonia filio Joakim, quem constituit Regem Nabuchodonosor Rex Babylonis in terra.

2. Et non obedivit ipse, & servi ejus, & populus terra, verbis Domini, qua locutus est in manu Jeremia Propheta.

3. Et misit Rex Sedecias Juchal filium Selemia, & Sophoniam filium Maasia Sacerdotem, ad Jeremiam Prophetam, dicens: Ora pro nobis Dominum Deum nostrum.

ψ. 1. **L**E Roi Sédécias fils de Josias, regna en la place de Jéchonias fils de Joakim, Nabuchodonosor Roi de Babylone l'ayant établi Roi dans la terre de Juda.

2. Mais il n'obéit point, ni lui, ni ses serviteurs, ni tout le peuple de Juda aux paroles que le Seigneur avoit dites par la bouche du Prophète Jérémie.

3. Et le Roi Sédécias envoya Juchal fils de Sélémiás, & Sophonias fils de Maafias Prêtre, dire au Prophète Jérémie: Priez pour nous le Seigneur notre Dieu.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **E**T REGNAVIT REX SEDECIA. *Sédécias fils de Josias, regna* en la place de Jéchonias son neveu, fils de Joakim. Sédécias fut un Prince moins mauvais que ses deux prédécesseurs; mais foible, irrétolu, ayant peu de crédit, peu de Religion, & qui ne fut jamais capable ni de faire le bien, ni d'empêcher le mal dans ses Etats.

ψ. 3. MISIT AD JEREMIAM. *Il envoya dire à Jérémie: Priez pour nous.* Sédécias délivré du danger présent par la levée du siège de Jérusalem, envoie consulter Jérémie sur le succès de la guerre; car il paroît par la réponse du Prophète (a), que le Roi lui demandoit autre chose, que de simples prières. Il demandoit si Nabuchodonosor retourneroit au siège,

(a) Voyez les ψψ. 6. 7. & 8.

4. *Jeremias autem liberè ambulabat in medio populi : non enim miserant eum in custodiam carceris. Igitur exercitus Pharaonis egressus est de Ægypto : & audientes Chaldaei , qui obsidebant Jerusalem , hujuscemodi nuntium , recesserunt ab Jerusalem.*

5. *Et factum est verbum Domini ad Jeremiam Prophetam , dicens :*

6. *Hæc dicit Dominus Deus Israël : Sic dicitis Regi Juda , qui misit vos ad me interrogandum : Ecce exercitus Pharaonis , qui egressus est vobis in auxilium , revertetur in terram suam in Ægyptum.*

7. *Et redient Chaldaei , & bellabunt contra civitatem hanc : & capient eam , & succedent eam igni.*

4. Jérémie alloit alors librement parmi le peuple , parce qu'il n'avoit pas encore été mis en prison. Cependant l'armée de Pharaon étant sortie de l'Égypte , les Chaldéens qui assiégeoient Jérusalem , ayant appris cette nouvelle , se retirèrent de devant la ville.

5. Alors le Seigneur parla au Prophète Jérémie , & il lui dit :

6. Voici ce que dit le Seigneur , le Dieu d'Israël : Vous direz ceci au Roi de Juda , qui vous a envoyé pour me consulter : L'armée de Pharaon qui vient pour vous donner du secours , va retourner dans l'Égypte , d'où elle est venuë ;

7. Et les Caldéens reviendront , & ils assiègeront de nouveau cette ville ; ils la prendront , & la brûleront.

COMMENTAIRE.

si l'Égyptien auroit du dessus ; en un mot il souhaite de l'engager à s'expliquer sur l'état présent , & futur des affaires.

ψ. 4. JEREMIAS AUTEM LIBERE AMBULABAT IN MEDIO POPULI. Jérémie alloit alors librement parmi le peuple. On l'avoit tiré du parvis de la prison (a) , & on l'avoit mis dans une pleine liberté. Mais il ne demeura pas long-tems en cet état. Bientôt on trouva des pretextes pour l'arrêter de nouveau , & pour le maltraiter plus qu'auparavant.

ψ. 6. EXERCITUS PHARAONIS EGRESSUS EST DE ÆGYPTO. L'armée de Pharaon étant sortie de l'Égypte. Pharaon Roi d'Égypte s'étoit ligué secrettement avec Sédécias contre les Caldéens (b). Tout l'effort de l'armée de Nabuchodonosor étant d'abord tombé sur Jérusalem , & sur le pays de Juda , les alliez des Juifs , au lieu de joindre leurs forces contre l'ennemi commun , demeurèrent en paix. Quelques-uns même se rangèrent de son parti , & laissèrent Sédécias assiégé pendant environ un an. Mais Pharaon jugeant bien que dès que Nabuchodonosor auroit renversé Jérusalem , qui étoit comme la barrière de l'Égypte , il viendrait fondre sur lui , il se réveilla , & se mit à la tête de ses troupes , pour venir au secours de Sédécias. Nabuchodonosor ramassa toute son armée , & marcha contre le Roi d'Égypte. Ezéchiel (c) dit d'une manière assez claire qu'il y

(a) Vide sup. xxxii. 1. & sequ. xxxiv. 1. & sequ.

(b) Vide Ezech. xvii. 15. Qui recedens ab eo , (Nabuchodonosor.) misit nuntios ad Ægyptum , ut daret sibi equos & populum multum , numquid prosperabitur.

(c) Ezech. xxx. 21. 22. Fili hominis , brachium Pharaonis Regis Ægypti confregi ; & ecco non est obvolutum ut restituatur ei sanitas... Comminuam brachium ejus , & confractum , & desiciat avum gladium de manu ejus.

8. *Hac dicit Dominus : Nolite desipere animas vestras, dicentes: Eumtes abibunt, & recedent à nobis Chaldaei; qui a non abibunt.*

9. *Sed & si percussératis omnem exercitum Chaldaeorum, qui praliantur adversum vos, & derelicti fuerint ex eis aliqui vulnerati: singuli de tentorio suo consurgent, & incendunt civitatem hanc igni.*

10. *Ergò cum recessisset exercitus Chaldaeorum ab Jerusalem propter exercitum Pharaonis;*

11. *Egressus est Jeremias de Jerusalem, ut iret in terram Benjamin, & divideret ibi possessionem in conspectu civium.*

8. Voici ce que dit le Seigneur: Ne vous trompez point vous-mêmes, en disant: Les Caldéens s'en iront certainement, & se retireront de nous: car ils ne s'en iront point.

9. Mais quand même vous auriez taillé en pièces toute l'armée des Caldéens qui combattent contre vous, & qu'il en seroit demeuré seulement quelques-uns couverts de blessures, ils fortiroient chacun de leur tente, & viendroient mettre le feu dans cette ville.

10. L'armée des Caldéens s'étant donc retirée du siège de Jérusalem, à cause de l'armée de Pharaon;

11. Jérémie sortit de Jérusalem pour aller au pays de Benjamin, & pour y faire le partage de son bien, en présence des habitans de ce lieu.

COMMENTAIRE.

eut un combat, & que l'Egyptien fut battu. Jérémie le marque aussi ci-après XLVI. 15. 16. Mais les Livres historiques n'en parlent pas expressément. Il est toujours certain que Pharaon fut repoussé, & qu'il n'osa plus se présenter en campagne contre Nabuchodonosor. Ezéchiel nous apprend encore une autre particularité de ce secours de Pharaon; c'est que son armée étoit petite (a): *Non in exercitu grandi, neque in populo multo, faciet contra eum Pharaon pralium.* Nous croyons que c'est Pharaon Apries d'Hérodote (b), nommé Hophra, ou Ephrée dans l'Ecriture (c). Il succéda à Psammis, après un interregne d'onze ans.

ψ. 9. SINGULI DE TENTORIO SUO CONSURGENT. *Ils sortiront chacun de leurs tentes, & viendroient mettre le feu dans la ville.* Quand vous seriez capables de mettre en fuite, ou de tailler en pièces l'armée de Nabuchodonosor, & qu'il n'en resteroit qu'un petit nombre de blesez, Dieu leur donneroit assez de force pour prendre, & brûler votre ville, tant la colère est allumée contre vous.

ϕ. 11. EGRESSUS EST UT IRET IN TERRAM BENJAMIN, ET DIVIDERET IBI POSSESSIONEM. *Jérémie sortit pour aller au pays de Benjamin, pour y faire le partage de son bien, en présence des habitans du lieu.* Il voulut aller à Anathoth sa patrie, ville de la tribu de Benjamin (d), pour y faire le partage de quelques biens qu'il y avoit. Mais quels étoient ces biens, & quel étoit le motif de ce partage; C'est sur quoi il y a

(a) Ezech. XVII. 17.

(b) Herodot. lib. 2. c. 161.

(c) Jerem. XLIV. 30.

(d) Josue XXI. 18. Jerem. I. 1.

12. *Cumque pervenisset ad portam Benjamin, erat ibi custos porta per vias, nomine Jerias, filius Selemia filii Hanania. & apprehendit Jeremiam Prophetam, dicens: Ad Chaldaeos profugis.*

13. *Et respondit Jeremias: Falsum est, non fugio ad Chaldaeos. Et non audivit eum: sed comprehendit Jerias Jeremiam, & adduxit eum ad Principes,*

12. Et étant arrivé à la porte de Benjamin ; le Capitaine qui étoit en garde à son tour à la porte, nommé Jérías, fils de Sélémiás fils d'Hananiás, arrêta le Prophète Jérémie, & lui dit : Vous fuyez pour vous aller rendre aux Caldéens.

13. Jérémie lui répondit : Cela est faux ; je ne fuis point pour m'aller rendre aux Caldéens. Jérías n'écouta point Jérémie ; mais s'étant saisi de lui, il l'aména devant les Grands,

COMMENTAIRE.

assez de diversitez d'opinions. Les Prêtres n'avoient point d'autres fonds que quelques maisons, & quelques chapms aux environs des villes qui leur étoient assignées pour demeures (a). Ainsi le partage de leurs biens n'étoit pas une affaire de grande discussion. Jérémie ne fut jamais marié, & n'eut jamais d'enfans (b) : Ainsi ce n'étoit point pour leur partager ses biens qu'il sortoit de Jérusalem, comme le veut le Caldeen. Plusieurs (c) ont crû que le motif de son voyage étoit d'aller voir l'héritage qu'il avoit acheté d'Hannaméel, dans le tems qu'il étoit encore dans le parvis de la prison (d) ; & qu'il y avoit peut-être quelque difficulté sur le partage de cet héritage, que Jérémie vouloit terminer. Mais d'autres soutiennent que le Prophète n'avoit point encore acheté ce champ, lorsque les Caldéens quittèrent le siège de Jérusalem. Le Texte Hebreu (e) fournit encore d'autres explications. Il porte que Jérémie sortit de Jérusalem, pour aller dans la terre de Benjamin, pour se séparer de Jérusalem, au milieu du peuple ; pour se sauver de Jérusalem, & pour se retirer à Anathoth, au milieu de ses compatriotes. Il savoit la mauvaise volonté des Grands, la foiblesse du Roi, le danger qui menaçoit la ville ; il se retire de ce lieu comme d'un vaisseau qui fait naufrage. Quelques uns traduisent : Il voulut sortir de Jérusalem (f), pour se glisser de là au milieu du peuple. Il chercha à sortir avec les autres, qui alloient, & venoient librement ; il se mêla avec la foule, pour n'être point reconnu : mais Dieu permit qu'il fût arrêté. Le verbe de l'Original signifie être glissant comme une anguille, ou comme un terrain gras, & mouillé. Les Septante (g) : *Il sortit de Jérusalem, pour aller dans la terre de*

(a) Levit. xxv. 33. 34. Num. xviii. 20.

(b) Vide sup. xvi. 2. Non erunt tibi filii, & filie in loco isto.

(c) Thom. Didym. Liv.

(d) Supra Jerem. xxxii.

(e) וצא ללכת ארצ בנימין לחלק שלם בן חנן העם

(f) Mont. Vat. Pisc.

(g) Εξῆλθεν ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ, ἀποδιδύμας εἰς γῆν Βενιαμὴν τῷ ἀγεῖσθαι ἐν αὐτοῖς ἐν μέσῳ τοῦ λαοῦ. Quidam codices addunt post ἀγεῖσθαι, ἄρτον, vel ἄρην.

14. *Quam ob rem irati Principes contra Jeremiam, casum eum miserunt in carcerem, qui erat in domo Jonathan scriba: ipse enim propositus erat super carcerem.*

15. *Itaque ingressus est Jeremias in domum laci, & in ergastulum: & sedit ibi Jeremias diebus multis.*

16. *Mittens autem Sedecias Rex tulit eum: & interrogavit eum in domo sua absconditè, & dixit: Putasne est sermo à Domino? Et dixit Jeremias: Est, & ait: In manus Regis Babylonis tradèris.*

14. Qui étant en colère contre Jérémie, le firent battre, & l'envoyèrent en la prison, qui étoit dans la maison de Jonathas Secrétaire; car c'est lui qui avoit l'inspection sur la prison.

15. Jérémie ayant donc été mis dans la basse fosse, & dans un cachot, il y demeura plusieurs jours.

16. Or le Roi Sédécias l'envoya ensuite tirer de ce cachot, & l'entretenant en secret dans sa maison, il lui demanda: Avez-vous quelque chose à nous dire de la part du Seigneur? Jérémie lui dit: Oiii: vous ferez livré entre les mains du Roi de Babylone.

COMMENTAIRE.

Benjamin, afin d'y acheter au milieu du peuple; c'est-à-dire, selon Théodoret (a), pour y acheter du pain pour vivre; car le pain étoit cher dans Jérusalem. La manière dont les nouveaux Interprètes (b) traduisent l'Hébreu, sauve toutes les difficultez. Jérémie cherchoit à se dérober, à se soustraire de Jérusalem, & de la violence de ses persécuteurs.

¶ 14. CÆSUM EUM MISERUNT IN CARCEREM, QUI ERAT IN DOMO JONATHAN. *Ils le firent battre, & l'envoyèrent en la prison qui étoit dans la maison de Jonathan.* Ils l'envoyèrent dans une prison particulière, dit Théodoret, parce que la prison publique étoit pleine. L'Écriture ne dit pas cette raison, & ne nous en apprend aucune autre du choix qu'on fit de la prison de Jonathan. Seulement elle nous dit qu'elle étoit extrêmement serrée, & profonde, & que Jérémie pria instamment le Roi de ne l'y point renvoyer, de peur qu'il n'y mourut: Verset 19. *Ne me remittas in domum Jonathan, ne moriar ibi.* On le fit battre apparemment à coups de verges, avant de l'enfermer en prison. On le traita comme un fugitif, & un traître à sa patrie.

¶ 15. INGRESSUS EST IN DOMUM LACI, ET IN ERGASTULUM. *Il fut mis dans une basse fosse, & dans un cachot.* Les termes de l'Original (c) sont traduits par, *la maison de la citerne, ou dans la cave souterraine, & dans les chambrettes, dans les cellules, dans les géoles.* Il fut mis dans une prison souterraine, voûtée, où il y avoit plusieurs cellules, afin que les prisonniers n'eussent aucune communication les uns avec les autres. Quand Jérémie auroit été un meurtrier, un traître de sa patrie, on n'au-

(a) Theodoret. hic: ἄλλοις ἢ πρὸς τὰς ἀνεστάς αὐτῆς ἐξελθούσα ὀπίσθεν ἄστους βολέ-
σθαι.

(b) Jun. Tremel. Grot. Mont. Vat. Tig. Munst. alii.

(c) אל בית הבור ואל החניות

17. *Et dixit Jeremias ad Regem Sedeciam : Quid peccavi tibi, & servis tuis, & populo tuo, quia missi me in domum carceris ?*

18. *Ubi sunt Propheta vestri qui prophetabant vobis, & dicebant : Non veniet Rex Babylonis super vos, & super terram hanc ?*

19. *Nunc ergo audi obsecro, Domine mi Rex : Valeat deprecatio mea in conspectu tuo : & ne me remittas in domum Jonathan scribae, ne moriar ibi.*

17. Et Jérémie dit au Roi Sédécias : Quelle faute ai-je commise contre vous, contre vos serviteurs, & contre votre peuple, pour m'avoir fait mettre dans une prison ?

18. Où sont vos Prophètes qui vous prophétisoient, & qui disoient : Le Roi de Babylonie ne viendra point combattre contre vous, & contre cette terre ?

19. Ecoutez-moi donc maintenant, je vous supplie, ô Roi mon Seigneur, recevez favorablement la prière que je vous fais, & ne me renvoyez point dans la prison de Jonathan Secrétaire, de peur que je n'y meure.

COMMENTAIRE.

roit pû le traiter plus durement. Voilà le sort des favoris de Dieu. Les persécutions, la haine publique, la prison ; ce sont des faveurs que Dieu accorde aux siens, à chacun suivant ses forces, & suivant son degré de vertu, & de mérite. Le mot Latin *ergastulum*, signifie proprement le lieu où l'on enfermoit toutes les nuits les esclaves enchaînez, *vincti*, pour les distinguer des esclaves déliez, *soluti*. Columelle (a) veut que ces prisons soient dans un lieu sain, mais sous terre, avec bon nombre de fenêtres, mais fort petites, & si élevées au-dessus du pavé, qu'on ne puisse y atteindre de la main. *Domus lacis* (b), est proprement une citerne, ou une cave souterraine, dans laquelle on conservoit le vin, non pas dans des tonneaux, ni dans des cruches, mais répandu dans la citerne, comme l'eau l'est dans nos citernes. Voyez ci après Chapitre XLVIII.

ψ. 18. UBI SUNT PROPHETÆ VESTRI? Où sont vos Prophètes? Jérémie ne se laisse point abattre par les mauvais traitemens. Dans sa prison, il parle au Roi avec son ancienne liberté: *Vous serez livré entre les mains des Caldéens*: Et comme pour insulter aux faux Prophètes, les plus dangereux ennemis: *Où sont*, dit-il, *ces beaux Prophètes*, qui vous ont promis que les Caldéens ne reviendroient pas? Que sont devenues toutes leurs promesses? Vous voyez à présent quel fond on peut faire sur eux. Ce fut apparemment alors que l'on apprit la défaite de Pharaon, & le retour de Nabuchodonosor devant Jérusalem. Voyez le Chapitre suivant, où la ville paroît de nouveau assiégée.

ψ. 19. VALEAT DEPRECATIO MEA IN CONSPECTU TUO. Recevez favorablement la prière que je vous fais. L'Hébreu (c): *Que ma*

(a) *Vinctis quàm saluberrimum subterraneum ergastulum plurimis sitque id angustis illustratum fenestris, atque à terra sic editis, ne manu contingi possint.* Columel. l. 1. c. 6. de re Rust.

(b) בית דבור

(c) נא חננני לפניך 70. Πέστο το έλεος μου & πρόσωποι εν.

20. *Præcepit ergo Rex Sedecias ut traderetur Jeremias in vestibulo carceris, & daretur ei torta panis quotidie, excepto pulmento, donec consumerentur omnes panes de civitate: & mansit Jeremias in vestibulo carceris.*

20. Le Roi Sédécias ordonna donc que Jérémie fût mis dans le vestibule de la prison, & qu'on lui donnât tous les jours un pain, outre les viandes ordinaires, jusqu'à ce que tout le pain de la ville fut consumé. Et Jérémie demeura pendant ce tems dans le vestibule de la prison.

COMMENTAIRE.

prière tombe devant vous. Permettez lui de se prosterner très-humblement devant votre trône. Voyez une expression semblable ci-devant Ch. xxxvi.

7. *Que ma prière vous soit agréable,* dit le Caldéen.

¶ 20. **UT TRADERETUR JEREMIAS IN VESTIBULUM CARCERIS.** *Jérémie fut mis dans le vestibule de la prison, où il avoit déjà été mis, auparavant que les Caldéens levassent le siège.* Voyez ci-devant Chap. xxxii. l. 2. xxxiv. l. 7.

UT DARETUR EI TORTA PANIS QUOTIDIE, EXCEPTO PULMENTO. *Qu'on lui donnât tous les jours un pain, outre les viandes ordinaires; outre ce qu'il pouvoit avoir du sien; car il y a beaucoup d'apparence que les prisonniers du parvis de la prison, qui étoient assez libres, se fournissoient eux-mêmes de nourriture. Mais comme le pain étoit fort rare dans la ville (a), le Roi voulut qu'on en donnât tous les jours un à Jérémie. Le terme Latin *torta*, signifie proprement un morceau de pâte, ou de pain, qui est oblong. On l'a employé dans l'a basse latinité pour un petit pain, autant qu'un homme en peut manger en un jour. L'Hébreu (b): *il lui donna un kikkar*, un morceau, un talent de pain par jour, de la rue des boulangers; du pain ordinaire pris chez le boulanger (c). Les Septante (d): *Ils lui donnèrent par jour un pain de dehors où l'on cuit le pain*: Ce qui revient au sens de l'Hébreu.*

(a) *Infra sup. xxxviii. 9.*

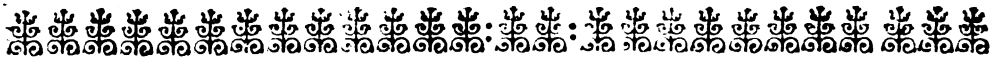
(b) ונתן לו ככר לחם ליום מתוצה

האפנים

(c) *Ita Guald. Rabb. Jun. &c.*

(d) *E' diderai cum' apraxia & iugum, & kikkar & m'ruot.*





CHAPITRE XXXVIII.

Jérémie est mis dans une basse-fosse pleine de bouë. Abdémélech obtient du Roi qu'on l'en tire. Jérémie conseille à Sédécias de se rendre aux Caldéens. Raisons qui empêchent ce Prince d'exécuter le conseil de Jérémie. Le Prophète ne dit rien de ce qui s'est passé dans son entretien avec le Roi.

ψ. 1. *A*Udivit autem Saphatias filius Mathan, & Gedelias filius Phassur, & Juchal filius Selemia, & Phassur filius Melchia, sermones quos Jeremias loquebatur ad omnem populum, dicens :

2. *Hac dicit Dominus : Quicumque manserit in civitate hac, morietur gladio, & fame, & peste: qui autem profugerit ad Chaldaeos, vivet, & erit anima ejus sospes, & vivens.*

ψ. 1. *S*Aphatias fils de Mathan, Gédélias fils de Phassur, Juchal fils de Sélémiass, & Phassur fils de Melchias avoient entendu les paroles de Jérémie à tout le peuple, lorsqu'il leur disoit :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Quiconque demeurera dans cette ville, mourra par l'épée, par la famine, & par la peste, mais celui qui se retirera vers les Caldéens, vivra, & il sauvera son ame.

C O M M E N T A I R E.

ψ. 1. *P*HASSUR FILIUS MELCHIAE. *Phassur* fils de *Melchias*. Le même Phassur dont il est parlé au Chapitre xx. 1. C'étoit un Prêtre, homme violent, & ennemi déclaré de Jérémie.

SERMONES QUOS LOCUTUS EST AD OMNEM POPULUM. *Les Paroles de Jérémie à tout le peuple*. Quoique ce Prophète fût dans le parvis de la prison, d'où il ne lui étoit pas permis de sortir, il ne laissoit pas de parler librement à tout le peuple qui le venoit entendre; car le vestibule de la prison étoit ouvert à tous ceux qui y vouloient entrer.

ψ. 2. *ERIT ANIMA EJUS SOSPE*. *il sauvera son ame*, garantira sa vie, évitera le dernier malheur. L'Hébreu (a): *Son ame sera pour lui comme une dépouille*, comme du butin gagné sur l'ennemi, tiré des flammes, & sauvé du carnage. S'il ne prend le parti de se rendre, il sera livré à l'ennemi. Les Septante (b): *Son ame lui sera comme un gain*, comme ce

(a) וְהָיָה לְנַפְשׁוֹ לִשְׂלֵלִים Voyez une ex-
pression pareille ci-devant Ch. xxi. 9.

(b) καὶ ἡ ψυχή αὐτοῦ ὡς ἐπιθήματα.

qu'on

3. *Hæc dicit Dominus : Tradendo tradetur civitas hæc in manu exercitûs Regis Babylonis , & capiet eam.*

4. *Et dixerunt Principes Regi : Rogamus ut occidatur homo iste : de industria enim dissolvit manus virorum belantium , qui remanserunt in civitate hæc , & manus universi populi , loquens ad eos juxta verba hæc : siquidem homo iste non quarit pacem populo huic , sed malum.*

5. *Et dixit Rex Sedecias : Ecce ipse in manibus vestris est : nec enim fas est Regem vobis quidquam negare.*

6. *Tulerunt ergo Jeremiam , & projecerunt eum in lacum Melchia filii Amelech , qui erat in vestibulo carceris : & submiserunt Jeremiam funibus in lacum , in quo non erat aqua , sed lutum : descendit itaque Jeremias in cœnum.*

3. Voici ce que dit le Seigneur : Cette ville sera livrée certainement à l'armée du Roi de Babylone , & il la prendra.

4. C'est pourquoi les Grands dirent au Roi : Nous vous supplions de commander qu'on fasse mourir cet homme. Car il abat à dessein le courage des hommes de guerre qui sont demeurés dans la ville , & le courage de tout le peuple , en leur disant ces paroles qu'il a accoutumé de dire ; car c'est un homme qui ne cherche point la prospérité , mais le malheur de ce peuple.

5. Le Roi Sédécias leur répondit : Je vous le remets entre les mains ; car il n'est pas juste que le Roi vous refuse aucune chose.

6. Ils prirent donc Jérémie , & ils le jetterent dans la basse-fosse de Melchias fils d'Amelech , qui étoit dans le vestibule de la prison ; & l'ayant attaché avec des cordes , ils le firent descendre dans cette basse-fosse , où il n'y avoit point d'eau , mais de la bouë ; & Jérémie descendit dans cette bouë.

COMMENTAIRE.

qu'on gagne aux jeux de hazard , ou plutôt , *comme une chose qu'on trouve inopinément dans son chemin.*

¶ 5. **NEC ENIM FAS EST VOBIS REGEM QUICQUAM NEGARE.** *Car il n'est pas juste que le Roi vous refuse aucune chose ;* C'est une civilité de Sédécias , qui témoigne à ses Princes qu'il ne veut par leur refuser cette grace , ni aucune autre de même nature. Autrement : *il n'est pas permis au Roi de vous refuser aucune chose :* comme s'il se plaignoit indirectement qu'ils s'arrogeoient toute l'autorité , & qu'ils ne lui laissoient que le nom de Roi. L'Hébreu (a) : *Car le Roi ne peut rien avec vous , ou , contre vous.* Je ne puis , quand je voudrois , m'y opposer. Les Septante (b) : *Car le Roi ne pouvoit rien contre eux.* Soit que le Roi leur ait parlé directement , comme l'insinüa la Vulgate , ou qu'il leur ait dit simplement : *il est entre vos mains ;* & que le reste soit une réflexion de l'Ecrivain , il paroît sûr par cet endroit , que Sédécias ne souffrit l'emprisonnement de Jérémie qu'avec douleur , & parce qu'il n'étoit pas en état de l'empêcher.

¶ 6. **PROJECERUNT EUM IN LACUM MELCHIE FILII AMELECH , QUI ERAT IN VESTIBULO CARCERIS.** *Ils le jetterent dans la basse fosse de Melchias fils d'Amelech , qui étoit dans le vestibule :*

(a) וְכִי אֶרְאֶה אֶת-בְּנֵי אֲחֵי-בְּרִי אֲחֵי-בְּרִי אֲחֵי-בְּרִי | (b) ὅτι καὶ ἐδύνατο ὁ βασιλεὺς πρὸς αὐτοὺς.

7. *Audivit autem Abdemelech Æthiops vir Eunuchus, qui erat in domo Regis, quòd misissent Jeremiam in lacum. Porrò Rex sedebat in porta Benjamin.*

8. *Et egressus est Abdemelech de domo Regis, & locutus est ad Regem, dicens:*

9. *Domine mi Rex, malefecerunt viri isti omnia quacumque perpetrarunt contra Jeremiam Prophetam, mittentes eum in lacum ut moriatur ibi fame, non sunt enim panes ultra in civitate.*

7. Or Abdémélch Ethiopien Eunuque ; qui étoit dans la maison du Roi, sçut qu'on avoit fait descendre Jérémie dans cette basse-fosse. Le Roi étoit alors dans son siège à la porte de Benjamin.

8. Et Abdémélch qui étoit de la maison du Roi, étant venu le trouver, lui dit :

9. O Roi mon Seigneur, ces personnes qui ont fait tout ce mal à Jérémie, ont commis une très-mauvaise action, l'ayant jetté dans une basse-fosse, afin qu'il y meure de faim, puisqu'il n'y a plus de pain dans la ville.

COMMENTAIRE.

de la prison. Quelques-uns (a) traduisent : *Dans la basse fosse de Melchias fils du Roy.* Amélech peut signifier le Roi, ou un homme de ce nom. Mais pourquoi cette remarque, qu' *Amélech étoit dans le vestibule de la prison?* Je voudrois rapporter cela à Jérémie, & traduire ainsi le verset (b) : *Ils prirent Jérémie, qui étoit dans le parvis de la prison, & le jettèrent dans la basse-fosse de Melchias fils du Roi, ou fils d'Amélech; & ils firent descendre Jérémie dans cette basse fosse, où il n'y avoit point d'eau, mais de la bouë.* On tira Jérémie du parvis de la prison, pour le descendre dans une espèce de cîteerne, dont le fond étoit tout bouëux. Ce sens est fort simple. Joseph (c) dit qu'il fut descendu dans une cîteerne pleine de bouë, où il étoit jusqu'au coü, avec un danger évident d'y être bien-tôt noyé, si l'on ne l'en eût promptement tiré.

ψ. 7. ABDEMELECH ÆTHIOPS, VIR EUNUCHUS. *Abdémélch Ethiopien, eunuque, qui étoit dans la maison du Roi;* qui étoit un des Officiers de la Cour. Le nom de *Cuschi*, ou Ethiopien, marque qu'il étoit étranger; mais non pas nécessairement du pays que nous appellons Ethiopie. Le pays de *Chus* étoit vers l'extrémité septentrionale, ou vers la pointe de la mer rouge, tirant vers l'Egypte. Le Seigneur, qui avoit mis des sentimens de respect, & de compassion pour Jérémie, dans le cœur de cet Officier, l'en recompensa dans la suite, & le délivra de la mort, dans la prise de Jérusalem (d).

ψ. 9. MITTENTES EUM IN LACUM, UT MORIATUR IBI FAME; NON SUNT ENIM PANES ULTRA IN CIVITATE.

(a) 70. *Chald. Jun. Pisc.*

(b) ויקחו את ורמיהו וישלכו אתו אל הבור מלבוהו בן המלך. (אשר בחצר המטרה)

(c) *Joseph. Antiq. lib. x. c. 10.* Ες γηρα

λάκων βορβόρη παρρη καθήμεναιτο, ὅπως ἰδὲν θανάτου παρὰ τὸν βασιλέα. ὃ ἵ ἐστὶ τῆ ἀρχαίου ἔθου τῆ ἀρχαίου ἀποστολῆς, ὡς τῆς ἰν.

(d) *Jerem. xxxix. 15. 16. 17.*

10. *Præcepit itaque Rex Abdemelech Æthiopi, dicens: Tolle tecum hinc triginta viros, & leva Jeremiam Prophe- tam de lacu antequam moriatur.*

11. *Assumptis ergo Abdemelech se- cum viris, ingressus est domum Regis, quæ erat sub cellario: & tulit inde ve- teres pannos, & antiqua quæ compu- truerant, & submitit ea ad Jeremiam in lacum per funiculos.*

12. *Dixitque Abdemelech Æthiops ad Jeremiam: Pone veteres pannos, & hac scissa, & putrida, sub cubito ma- nuum tuarum, & super funes: fecit ergo Jeremias sic.*

10. Le Roi fit donc ce commandement à Abdémélech Ethiopien : Prenez trente hom- mes avec vous, & tirez le Prophète Jérémie de cette basse-fosse avant qu'il meure.

11. Abdémélech ayant pris ces hommes avec lui, entra dans le Palais du Roi, dans un lieu qui étoit sous le cellier, & il en tira de vieux drapeaux, & de vieilles étoffes qui étoient usées, & les envoya à Jérémie, & les fit descendre avec des cordes dans la basse-fosse.

12. Et Abdémélech Ethiopien dit à Jéré- mie : Mettez ces vieux drapeaux, & ces morceaux d'étoffes usées sous vos aisselles, entre vos bras, & les cordes. Jérémie fit ce qu'il lui avoit dit.

COMMENTAIRE.

L'ayant jetté dans une basse-fosse, afin qu'il y meurt de faim; puisqu'il n'y a plus de pain dans la ville. L'Hébreu (a): ils ont jetté Jérémie dans une prison, & il y mourra de faim, parce qu'il n'y a plus de pain dans la ville: Autrement: Il seroit mort de faim de lui-même, puisqu'il n'y a plus de pain dans la ville. Il étoit inutile de se charger de ce nouveau crime; ne seroit-il pas mort assez-tôt de faim? Les Septante (b): Vous avez mal-fait de faire périr de faim cet homme de Dieu; parce qu'il n'y a plus de pain dans la ville. D'au- tres traduisent: Vous voulez faire mourir de faim Jérémie en prison; comme s'il n'y avoit plus de pain dans la ville.

ψ. 10. TOLLE TECUM TRIGINTA VIROS. Prenez trente hom- mes avec vous, pour vous soutenir, au cas que quelqu'un veuille vous ré- sister. Il y a quelques Interprètes qui croient que Abdémélech étoit Chef de ces trente hommes, & que c'étoit des gardes du Prince. L'Hébreu (c): Prenez d'ici dans votre main, sous vos ordres, trente hommes.

ψ. 11. INGRESSUS EST DOMUM REGIS, QUÆ ERAT SUB CELLARIO. Il entra dans un lieu qui étoit sous le cellier, où l'on jettoit les vieilles hardes de rebut. L'Hébreu (d): il alla dans le palais, sous le trésor, & il y prit de vieux linges qui traînoient, & qui étoient gâtez. Les Septante (e): Il alla dans un lieu souterrain, où il prit de vieux habits déchirez, & de vieil- les cordes.

ψ. 12. SUB CUBITO MANUUM TUARUM. Sous vos aisselles.

(a) אה אשר ושליו אל הביר ונסת תחתיו
 מפני הרעב כי אין לחם עוד בעיר
 (b) Ἐπινορήσας ὡς ἐπαιήσας ἀποκλίνειν τὸ εἶ-
 δρω πρὸ τοῦ Θεοῦ ἀπὸ προσώπου τοῦ λιμῆ, ὅτι οὐ
 ἴσθη ἢ ἀρετοὶ ἢ τῆ πείλῃ. Ita & Theodoret.

(c) קח בידך מזה שלשים אנשים
 ובה בית המלך אל חת האוצר וקח
 משם בלוי הסחבון ובלוי מלחים
 (d) εἰς πτω ὑπογαιον, καὶ ἔλαβεν οὐκ ἐν πα-
 λατῇ ῥάκη, καὶ σαλατὰ σχοινία.

13. Et extraxerunt Jeremiam funibus, & eduxerunt eum de lacu; mansit autem Jeremias in vestibulo carceris.

14. Et misit Rex Sedecias, & tulit ad se Jeremiam Prophetam ad ostium tertium, quod erat in domo Domini: & dixit Rex ad Jeremiam: Interrogo ego te sermonem, ne abscondas à me aliquid.

15. Dixit autem Jeremias ad Sedeciam: Si annuntiavero tibi, numquid non interficies me? Et si consilium dederero tibi, non me audies.

16. Juravit ergo Rex Sedecias Jeremia clam, dicens: Vivit Dominus; qui fecit nobis animam hanc, si occidero te, & si tradidero te in manus virorum istorum, qui quarunt animam tuam.

13. Et ils l'enlevèrent avec les cordes, & le tirèrent hors de la basse-fosse, & il demeura dans le vestibule de la prison.

14. Après cela le Roi Sédécias envoya quérir le Prophète Jérémie, & le fit venir à la troisième porte qui étoit en la maison du Seigneur. Et le Roi dit à Jérémie: J'ai un avis à vous demander; ne me cachez rien.

15. Jérémie répondit à Sédécias: Si je vous annonce la vérité, n'est-il pas certain que vous me ferez mourir, & que quand je vous aurai donné conseil, vous ne m'écoutez point?

16. Le Roi Sédécias jura donc en secret à Jérémie, & lui dit: Je jure par le Seigneur qui a créé dans nous cette ame qui nous fait vivre, que je ne vous ferai point mourir, & que je ne vous livrerai point entre les mains de ces personnes qui cherchent à vous ôter la vie.

COMMENTAIRE.

Cela semble supposer que Jérémie étoit nud (a).

ψ. 13. MANSIT IN VESTIBULO CARCERIS. *Il demeura dans le vestibule de la prison*, pour la troisième fois. Il y fut mis d'abord par Sédécias, avant que le siège de Jérusalem eut été levé; il y fut mis ensuite, à cause de sa prétendue fuite; enfin il y est mis par l'ordre du Roi, après avoir été tiré du cachot.

EDUXERUNT EUM DE LACU. *Ils le tirèrent hors de la basse-fosse.* Les Septante (b) dans Théodoret, *du creux chereth*; Ce qu'on ne lit point ailleurs.

ψ. 14. AD OSTIUM TERTIUM, QUOD ERAT IN DOMO DOMINI. *A la troisième porte, qui étoit en la maison du Seigneur.* On ne trouve rien dans les Interprètes qui contente sur le sujet de cette troisième porte. L'on sait qu'il y avoit quatre portes principales pour entrer dans le parvis d'Israël, & trois seulement pour entrer dans le parvis des Prêtres. Mais qui nous dira si c'étoit quelqu'une des grandes portes du Temple, ou quelle étoit cette porte? Je croirois plutôt que c'étoit une des portes du Palais; celle par où l'on alloit au Temple. L'Hébreu se peut traduire par: (c) *A la porte troisième, qui étoit vers le Temple*; ou bien, *à la porte des Officiers, qui étoit dans le Temple.* L'Hébreu *schalisch*, ou *schalischbi*, signifie

(a) *Sans le Grec.*

(b) *Κατὰ τὴν ἀνάστασιν.*

(c) *כל סבון השלוש אשר בבית דוד*

17. Et dixit Jeremias ad Sedeciam : *Hac dicit Dominus exercituum , Deus Israël : Si profectus exieris ad Principes Regis Babylonis , vivet anima tua , & civitas hac non succendetur igni : & salvus eris tu , & domus tua.*

18. Si autem non exieris ad Principes Regis Babylonis , tradetur civitas hac in manus Chaldaorum , & succendent eam igni : & tu non effugias de manibus eorum.

19. Et dixit Rex Sedecias ad Jeremiam : *Solicitus sum propter Judæos , qui transfugerunt ad Chaldaeos : ne forte tradar in manus eorum , & illudant mihi.*

17. Jérémie dit à Sédécias : Voici ce que dit le Seigneur des armées , le Dieu d'Israël : Si vous allez vous rendre aux Princes du Roi de Babylone , votre ame vivra ; cette ville ne sera point brûlée , & vous vous sauverez vous , & votre maison.

18. Que si vous ne vous rendez point aux Princes du Roi de Babylone , cette ville sera livrée entre les mains des Caldéens , & ils la brûleront , & vous n'échapperez point de leurs mains.

19. Le Roi Sédécias dit à Jérémie : Je suis en peine à cause des Juifs qui ont passé du côté des Caldéens ; j'ai peur qu'on ne m'abandonne entre leurs mains , & qu'ils ne me traitent indignement.

COMMENTAIRE.

Le troisième , ou une sorte d'Officier de l'armée , & de la garde des Princes. Je crois que c'est la porte du Palais , qui alloit au Temple , & qui est nommée ailleurs (a) *porta scutariorum* , la porte des gardes qui portoient le bouclier. Il en est encore souvent parlé sous d'autres noms (b). Je ne doute point que ce ne soit le vrai sans du passage ; soit qu'on l'entende de la porte du palais qui alloit au Temple , ou de la porte du Temple , par laquelle on y entroit dans le Palais. Les Septante (c) ont voulu conserver le terme Hébreu , en lisant *Afetsel*.

¶ 17. SI EXIERIS AD PRINCIPES REGIS BABYLONIS , VIVET ANIMA TUA. Si vous allez vous rendre aux Princes du Roi de Babylone votre ame vivra. Le Roi Nabuchodonosor n'étoit point en personne au siège de Jérusalem ; il étoit à Réblata dans la Syrie. Son armée étoit commandée par les Généraux. C'est à ces Généraux , ou à ces Princes que Jérémie conseille à Sédécias de s'aller rendre. Mais pourquoi lui donne-t'il un tel conseil ? Nabuchodonosor n'étoit-il pas un usurpateur , à qui Sédécias avoit raison de ne vouloir pas obéir ? Quoique nous ne voulions pas justifier la conduite de Nabuchodonosor , ni faire l'apologie de ses conquêtes , il faut pourtant avouer qu'il avoit de justes prétentions sur Jérusalem , & sur le Royaume de Juda. Depuis la conquête qu'il fit de ce Royaume sur Ioakim fils de Josias , ce Prince lui étoit demeuré assujetti. En établissant Sédécias sur le trône , il avoit exigé de lui le serment de fidé-

(a) 4. Reg. XI. 19. Vidé. & 3. Reg. XIV.

(b) Vidé. 1. Par. XXVI. 16. 2. Par. IX. 11.

(c) Εἰς ἐπιπέδου ἀσπασίη πύλῃ ἐξ ἑκαστοῦ
Ceteri πύλῃ πύλῃ. Ita & Syr. apud Theodoret.

20. *Respondit autem Jeremias : Non te tradent , audi quaso vocem Domini , quam ego loquor ad te , & benè tibi erit , & vivet anima tua.*

21. *Quòd si nolueris ingredi : iste est sermo , quem ostendit mihi Dominus :*

22. *Ecce omnes mulieres qua remanserunt in domo Regis Juda , educentur ad Principes Regis Babylonis : & ipsa dicent : Seduxerunt te , & praevaluerunt adversum te viri pacifici tui , demerserunt in cœno , & in lubrico pedes tuos , & recesserunt à te.*

23. *Et omnes uxores tua , & filii tui educentur ad Chaldaeos : & non effugies manus eorum , sed in manu Regis Babylonis capieris : & civitatem hanc comburet igni.*

20. Jérémie lui répondit : Les Caldéens ne vous livreront point entre leurs mains. Ecoutez , je vous prie , la parole du Seigneur que je vous annonce ; vous vous en trouverez bien , & vous conserverez votre vie.

21. Que si vous ne voulez point sortir pour vous rendre aux Caldéens , voici ce que le Seigneur m'a fait voir :

22. Toutes les femmes qui seront demeurées dans la maison du Roi de Juda , seront menées aux Princes du Roi de Babylone , & elles diront : Ces hommes qui paroissent vos amis vous ont séduit , & ils ont fait que leur sentiment a prévalu sur le vôtre. Ils vous ont plongé dans la bouë , & ils ont engagé vos pas dans des lieux glissans , & après cela ils vous ont abandonné.

23. Toutes vos femmes & vos enfans seront emmenés aux Caldéens. Vous ne pourrez échapper d'entre leurs mains ; mais vous serez pris par le Roi de Babylone , & il brûlera cette ville.

COMMENTAIRE. |

lité. Il ne l'avoit fait regner que sous la condition de lui demeurer tributaire. Sédecias avoit violé son serment , & refusé de payer le tribut ; il étoit coupable , & Dieu ne pouvoit approuver sa rébellion. Ce que Jé. é. lui conseilloit , étoit juste , & raisonnable.

ψ. 19. SOLLICITUS SUM , PROPTER JUDEOS QUI TRANSFUGERUNT AD CALDÆOS. *Je suis en peine , à cause des Juifs qui ont passé du côté des Caldéens.* Je crains qu'on ne me livre entre leurs mains , & qu'ils ne m'insultent. Ces Juifs étoient apparemment des traîtres à leur patrie , & à leur Roi ; des gens qui s'étoient sauvés de Jérusalem , peut-être à cause de quelques mauvais traitemens de Sédecias ; car si ce n'eût été que des transfuges , ils devoient bien plutôt craindre la venue du Roi , que le Roi n'avoit à appréhender leur présence.

ψ. 22. SEDUXERUNT TE PACIFICI TUI. *Ces hommes , qui paroissent vos amis , vous ont séduit.* Vos Conseillers , vos faux Prophètes , vos flatteurs vous ont séduit , & vous ont poussé dans le borbier , pour vous y laisser. Il semble que Jérémie se serve exprès de cette expression : *Ils vous ont jeté dans la bouë* , par allusion à l'état où il étoit lui-même un peu auparavant , dans une prison pleine de bouë. Ces hommes de paix (A),

(A) אֲנָשֵׁי שְׁלוֹמֵךְ 70. אֲנָשֵׁי שְׁלוֹמֵךְ עוֹ.

24. Dixit ergo Sedecias ad Jeremiam : Nullus sciat verba hæc , & non morieris .

25. Si autem audierint Principes quia locutus sum tecum , & venerint ad te , & dixerint tibi : Indica nobis quid locutus sis cum Rege , ne celes nos , & non te interficiemus : & quid locutus est tecum Rex :

26. Dices ad eos : Prostravi ego preces meas coram Rege , ne me reduci juberet in domum Jonathan , & ibi morerer .

27. Venerunt ergo omnes Principes ad Jeremiam , & interrogaverunt eum : & locutus est eis , juxta omnia verba quæ præceperat ei Rex , & cessaverunt ab eo : nihil enim fuerat auditum .

28. Mansit verò Jeremias in vestibulo carceris usque ad diem , quo capta est Jerusalem : & factum est ut caperetur Jerusalem .

24. Sédécias dit donc à Jérémie : Que personne ne sache ce que vous venez de me dire , & vous ne mourrez point .

25. Si les Grands apprennent que je vous ai parlé ; s'ils vous viennent dire : Dites-nous ce que vous avez dit au Roi , & ce que le Roi vous a dit : ne nous cachez rien , & nous ne vous ferons point mourir .

26. Vous leur répondrez : J'ai conjuré le Roi par une très-humble prière , qu'il ne me fit point remener dans la prison de Jonathan , où je ne pouvois éviter la mort .

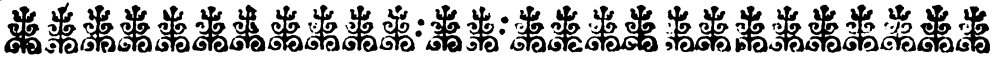
27. Les Grands étant donc venu trouver Jérémie , lui demandèrent ce qu'il avoit dit au Roi , & il leur parla selon que le Roi le lui avoit commandé , ils le laisserent en paix ; parce qu'on n'avoit rien sçu de ce qu'ils s'étoient dit l'un à l'autre .

28. Jérémie demeura dans le vestibule de la prison , jusqu'au jour que Jérusalem fut prise ; car elle fut prise enfin par les Caldéens .

COMMENTAIRE.

pacifici tui , sont les favoris du Roi , ses amis particuliers. Voyez des expressions semblables , *Psal. XL. 10. Homo pacis mea ; Abdias, verset 7. Omnes viri fœderis tui ; Jerem. xx. 10. Qui erant pacifici mei ; Eccli. VI. 6. Multi pacifici sint tibi , &c.*

¶ 27. LOCUTUS EST EIS JUXTA OMNIA VERBA QUÆ PRÆCEPERAT EI REX. *Il leur parla selon que le Roi le lui avoit commandé.* Jérémie avoit apparemment supplié le Roi de ne permettre pas qu'il fût remis dans sa première prison , & l'avoit remercié de la grace qu'il lui avoit faite de l'en tirer : Car sans cela, comment auroit-il pû leur dire sans mensonge , qu'il lui avoit fait ses remontrances : *Fai conjuré le Roi par une très-humble prière, qu'il ne me fit point remener dans la prison de Jonathan, où je ne pouvois éviter la mort?* L'on peut bien ne pas dire tout ce qu'on sait , & cacher la vérité ; mais il n'est pas permis de dire faux , ni de mêler le faux avec le vrai , ni de nier une partie de la vérité , en affirmant l'autre partie. Tout cela blesse la vérité , & ne peut être excusé de péché.



CHAPITRE XXXIX.

Prise de Jérusalem. Fuite de Sédécias. Destruction, & embrasement du Temple, & de la Ville. Sédécias est aveuglé, & conduit à Babylone. Jérémie est mis en liberté. Une partie du peuple est conduite à Babylone. Prophétie en faveur d'Abdémélec.

†. 1. *ANNO nono Sedecia Regis Juda, mense decimo, venit Nabuchodonosor Rex Babylonis, & omnis exercitus ejus ad Jerusalem, & obsidebant eam.*

2. *Undecimo autem anno Sedecia, mense quarto, quinta mensis aperta est civitas :*

†. 1. **L**A neuvième année de Sédécias Roi de Juda, au dixième mois, Nabuchodonosor Roi de Babylone vint avec toute son armée assiéger Jérusalem ;

2. Et l'onzième année de Sédécias, le cinquième jour du quatrième mois la brèche fut faite ;

COMMENTAIRE.

†. 1. **A**NNO NONO SEDECIAE, VENIT NABUCHODONOSOR; . . . (verlet 2.) UNDECIMO AUTEM ANNO, MENSE QUARTO, QUINTA MENSIS, APERTA EST CIVITAS. *La neuvième année de Sédécias, Nabuchodonosor vint assiéger Jérusalem; & l'onzième année, le cinquième jour du quatrième mois, la brèche fut faite.* Jérusalem fut assiégée la neuvième année de Sédécias, du monde 3414. selon Ussérius, un Jeudi trentième Janvier. Elle fut prise la onzième année du même Prince, un Mercredi 27. Juillet de l'an du monde 3416. Les Juifs encore aujourd'hui observent deux jeûnes annuels; l'un pour le commencement du siège, & l'autre pour la prise de Jérusalem (a), ou plutôt, pour l'embrasement du Temple, au cinquième mois (b). Ainsi la ville fut assiégée pendant deux ans & demi, dont il faut ôter le tems que l'armée de Nabuchodonosor fut contre le Roi d'Egypte, qui s'étoit mis en marche pour secourir Sédécias. Nous ignorons combien dura ce voyage: mais il ne fut pas bien long; car Pharaon ne fit pas grande résistance, & la distance des lieux n'est pas grande. Ezéchiel (c) insinué que ce fut le quinzième jour du troisième mois, trois cens quatre-vingt-dix jours avant la prise de la ville.

(a) Voyez Zach. VIII. 19.

(b) Zach. VII. 3. 5. & VIII. 19.

(c) Ezéch. IV. 5. 8.

4. *Cumque vidisset eos Sedecias Rex Juda, & omnes viri bellatores, fugerunt, & egressi sunt nocte de civitate per viam horti Regis, & per portam, qua erat inter duos muros, & egressi sunt ad viam deserti.*

4. Sédécias Roi de Juda, & tous les gens de guerre les ayant vûs, ils s'enfuirent, & ils sortirent la nuit de la Ville par les jardins du Roi, & par la porte qui étoit entre les deux murs, & ils allèrent gagner le chemin du désert.

COMMENTAIRE.

remplies de chariots, & la cavalerie se logea dans ses portes.

NEREGEL, ET SERESER, se trouvent répétez deux fois dans ce passage; ce qui paroît une faute de Copiste. Le nom de *Neregel*, est celui d'une Divinité des Assyriens, qui fut adorée par les Cuthéens, que Salmanasar, ou Assaradon envoyèrent dans le pays de Samarie (a).

SERESER; c'est-à-dire, *Trésorier*, ou Prince du Trésor.

SEMEGARNABU. Préfet, Intendant du Temple de *Nabo*, Divinité Babylonienne (b).

SARSACHIM. Le Prince des *Sagues*, ou *Saces*, peuple fort connu dans l'Orient. Les Perses appellent *Saces* tous les Scythes, dit Hérodote (c).

RABSARES. Le maître des Eunuques, ou le Prince des Officiers de la Cour du Roi. Le nom d'Eunuque se donnoit dans l'Orient aux Officiers qui servoient dans l'intérieur du Palais des Rois (d). On a déjà vû un *Rab-saris*, sous Sennachérib (e).

REBMAG. Le Prince, ou le *Chef des Mages*. On fait que les Mages étoient les Sages de ces peuples. Quelques uns (f) l'expliquent du Maître de Camp, qui avoit soin de marquer le campement, & de régler les marches.

Ÿ. 4. **EGRESSI SUNT PER PORTAM QUÆ ERAT INTER DUOS MUROS.** *Ils sortirent par la porte qui étoit entre les deux murs.* Ils sortirent par une des portes qui n'étoient point encore occupées par l'ennemi; par une porte dérobée. Il faudroit mieux savoir le local de Jérusalem, pour parler exactement de ces portes. Le Prophète Ezechiel (g), avoit admirablement imité cette fuite nocturne, & précipitée du Roi Sédécias, lorsque Dieu lui dit de faire un paquet de ses hardes, comme un voyageur qui change de demeure, & qui va s'établir dans un pays étranger; de faire percer la muraille de sa maison, & de se faire porter au milieu des ténèbres sur les épaules des hommes, comme un homme qui se

(a) 4. Reg. XVII. 30. *Viri Cuthæi fecerunt Neregel.*

(b) *Isai. XLV. 1. Contritus est Nabo.*

(c) *Herodot. lib. 3. c. 93. Strabo. lib. XI. pag. 352. Ptolém. lib. 6. c. 13.*

(d) *Herodot. lib. 7. c. 63.*

(e) 4. Reg. XVII. 12.

(f) *Jun. Tromel. Angl.*

(g) *Ezech. XLII. 4. & sequ.*

5. *Persecutus est autem eos exercitus Chaldaorum : & comprehenderunt Sedeciam in campo solitudinis Jerichontina, & captum adduxerunt ad Nabuchodonosor Regem Babylonis in Reblatha, qua est in terra Emath : & locutus est ad eum judicium.*

6. *Et occidit Rex Babylonis filios Sedecia in Reblatha, in oculis ejus : & omnes nobiles Juda occidit Rex Babylonis.*

5. Mais les Caldéens les ayant pour suivis, ils prirent Sédécias dans la campagne du désert de Jéricho, & l'ayant pris, ils l'amenerent à Nabuchodonosor Roi de Babylone, à Réblatha, qui est au pays d'Emath : & Nabuchodonosor lui prononça son arrêt, *en lui reprochant sa perfidie.*

6. Et le Roi de Babylone étant à Réblatha ; tua les deux fils de Sédécias aux yeux de leur pere, & il fit mourir tous les Grands & les nobles de Juda.

C O M M E N T A I R E.

saue en frayeur. Nous ne parlons point ici d'une fable rapportée par les Rabbins : Ils disent qu'il y avoit du Palais de Jérusalem, un chemin souterrain, qui conduisoit jusqu'à la plaine de Jéricho. Sédécias voulant s'échapper par-là, fut suivi par une biche, qui suivoit au dehors le même chemin que le Roi faisoit sous terre. Les Caldéens, qui le poursuivoient, s'attachèrent à suivre cet animal, & arrivèrent à l'issue du souterrain, précisément dans le moment que Sédécias en sortoit.

ψ. 5. IN CAMPO SOLITUDINIS JERICHONTINÆ. *Dans la campagne du désert de Jéricho.* Dans les champs incultes, & destinez au pâturage des environs de Jéricho. L'Hébreu (a) : *Dans les araboth de Jéricho.* Ce nom d'*araboth*, se prend pour des campagnes qui ne sont pas cultivées ; & quelquefois pour l'occident. Les Septante de l'Édition Romaine passent les versets 4. 5. 6. & les suivans, jusqu'au 14. Mais Théodoret les a lûs ; & on les trouve dans l'Édition de Complute. Ces douze versets paroissent tirez du quatrième Livre des Rois, Chap. xxv. 4. 5. & suivans jusqu'au 12.

IN REBLATHA QUÆ EST IN TERRA EMATH. *A Reblatha qui est au pays d'Emath.* Réblata nous est inconnue aujourd'hui : mais du tems de Théodoret, elle subsistoit aux environs d'Emèse, d'où ce Pere conclut qu'Emath est Emèse de Syrie. C'est aussi ce que nous avons établi ailleurs.

LOCUTUS EST AD EUM JUDICIA. *Nabuchodonosor lui prononça son arrêt.* Il fut jugé, & convaincu de trahison, de félonnie, & de parjure, pour avoir manqué de fidélité à son Souverain, au Roi qui l'avoit établi, & à qui il devoit tout ce qu'il étoit ; & d'avoir faussé le serment qu'il avoit fait en montant sur le trône, de demeurer fidèle aux Caldéens. Il fit mourir devant lui, comme complice de son crime, tous les Grands

(a) בערבות ורחו

7. Oculos quoque Sedecia eruit : & vincit eum compedibus ut duceretur in Babylonem.

8. Domum quoque Regis, & domum vulgi succenderunt Chaldaei igni, & murum Jerusalem subverterunt.

9. Et reliquias populi, qui remanserant in civitate, & perfugas, qui transugerant ad eum, & superfluos vulgi, qui remanserant, transtulit Nabuzardan magister militum in Babylonem.

7. Il fit aussi arracher les yeux à Sédécias ; & le fit charger de fers, afin qu'on l'emmenât à Babylone.

8. Les Caldéens brûlèrent aussi le palais du Roi, & les maisons de tout le peuple, & ils renversèrent les murailles de Jérusalem.

9. Et Nabuzardan Général de l'armée des Caldéens, transféra à Babylone ceux d'entre le peuple qui étoient demeurez dans Jérusalem, ceux qui s'étoient allé rendre à lui, & le reste du peuple qui étoit demeuré dans la ville.

COMMENTAIRE.

de la Cour, & tous ses enfans. Les Rois de Babylone ne faisoient rien de leur chef, ni sans consulter leurs grands Conseillers (a).

ψ. 7. OCULOS SEDECIAE ERUIT. Il fit arracher les yeux à Sédécias, après avoir fait mourir à ses yeux tout ce qu'il avoit de plus cher. Ainsi se vérifia la Prophétie d'Ezechiel (b), qui portoit qu'il seroit conduit à Babylone, & qu'il ne la verroit point: *Abducam eum in Babylonem, in terram Chaldaeorum, & ipsam non videbit, ibique morietur.* Les Juifs célèbrent encore à présent un jeûne solennel en mémoire de ce malheur de Sédécias.

ψ. 8. DOMUM VULGI SUCCENDERUNT. Ils brûlèrent les maisons de tout le peuple; toute la ville de Jérusalem. L'Hébreu, & la Vulgate à la lettre (c): *La maison du petit peuple*; c'est-à-dire, selon quelques-uns, (d) la maison publique, où l'on célébroit les jeux, les nôces, &c. Ou, selon d'autres, la Maison de Ville, ou la Synagogue, le lieu où l'on rendoit la Justice; ou celui où l'on faisoit les exercices de Religion, la lecture de la Loi.

ψ. 9. RELIQUIAS POPULI QUÆ REMANSERANT IN CIVITATE. Nabuzardan transféra à Babylone ceux d'entre le peuple qui étoient demeurez à Jérusalem; ceux qui avoient échappé à tous les malheurs de la ville, à l'épée, à la peste, à la famine; ou ceux qui avoient été épargnez par Nabuchodonosor, lorsqu'il prit la ville sous Joakim, & sous Jéchonias.

NABUZARDAN MAGISTER MILITUM. Nabuzardan Général de l'armée des Caldéens. L'Hébreu (e): Nabuzardan Prince des cuisiniers,

(a) Dan. vi. 17. 8. 13. 17.

(b) Ezech. xii. 13.

(c) אֶת בֵּית הַעָם 70. ἡς οἰκίας τῆ λαῶ.

(d) Sanct. Menoch. Vide Adrichom. tit. Jérusalem. n. 45.

(e) נְבוּזַרְדַּן רֶב טַבְחִים.

10. Et de plebe pauperum, qui nihil penitus habebant, dimisit Nabuzardan magister militum in terra Juda: & dedit eis vineas, & cisternas in die illa.

11. Præceperat autem Nabuchodonosor Rex Babylonis de Jeremia Nabuzardan magistro militum, dicens:

12. Tolle illum, & pone super eum oculos tuos, nihilque ei mali facias: sed, ut voluerit, sic facias ei.

13. Misit ergo Nabuzardan Princeps militia, & Nabuzeban, & Rab-sares, & Neregel, & Serefer, & Rebmag, & omnes optimates Regis Babylonis.

10. Nabuzardan Général de l'armée laissa dans le pays de Juda les plus pauvres d'entre le peuple, & ceux qui n'avoient rien du tout, & il leur donna des vignes, & des cisternes.

11. Mais Nabuchodonosor Roi de Babylone avoit donné à Nabuzardan Général de son armée, cet ordre pour Jérémie, & lui avoit dit:

12. Prenez cet homme; ayez de lui tout le soin possible; ne lui faites aucun mal, & accordez-lui tout ce qu'il voudra.

13. Nabuzardan Général de l'armée, Nabuzeban, Rab-sares, Nérégel, Séréfer, Rebmag, & tous les autres Grands de la Cour du Roi de Babylone,

COMMENTAIRE.

ou des bouchers, ou des gardes du Prince; à la lettre, *dés tueurs*. On peut voir ce qui a été dit dans la Génèse sur cet emploi (a).

¶ 10. DE PLEBE PAUPERUM DIMISIT IN TERRA JUDA: Il laissa dans le pays de Juda les plus pauvres du peuple, & ceux qui n'avoient rien du tout; ceux dont il n'avoit rien à craindre, & qui tenant tout ce qu'ils auroient de sa libéralité, devoient lui être plus attachez, & plus fideles. On leur donna *des vignes, & des cisternes*; ou plutôt (b): *des vignes, & des champs*, comme porte l'Hébreu ici, & comme il est marqué au quatrième Livre des Rois, Chap. xv. 12. (c). *Reliquit vinitores, & agricolas.*

¶ 12. TOLLE ILLUM, ET PONE SUPER EUM OCULOS TUOS. Prenez cet homme, & ayez de lui tout le soin possible: à la lettre, *mettez vos yeux sur lui*: Expression qui signifie une attention de tendresse, d'amitié, de faveur (d). Nabuchodonosor avoit apparemment été informé par les transfuges de ce que Jérémie avoit dit, fait, & souffert pendant le siège, & comme il avoit toujours déclaré que le seul parti que l'on eût à prendre dans la ville, étoit de se rendre aux Caldéens. Il y a beaucoup d'apparence que Nabuchodonosor ne donna les ordres que quelque tems après la prise de la ville; car Jérémie fut enchaîné avec les autres captifs, & mené jusqu'à Ramah; ci-après, Chap. xl. i.

¶ 13. NABU-EZBAN. *Nabu-fezban*. Nabu est apparemment le

(a) Genes. xxxvii. 36. & xxxix. 1. *Puti- phar Eunuchus Princeps exercitus,*

(b) ותן להם כרמים ויגבים. *et dedit eis vineas & campos.*

(c) לעבדים ולגבירים.

(d) Vide Jerem. xxiv. 6. *Ponam oculos meos super eos ad placandum.* Psal. xxxiii. 16. *Oculus Domini super justos.* Genes. xlii. 21. *Ponam oculos meos super eum, &c.*

14. *Miserunt, & tulerunt Jeremiam de vestibulo carceris, & tradiderunt eum Godolia filio Ahicam filii Saphan, ut intraret in domum, & habitaret in populo.*

15. *Ad Jeremiam autem factus fuerat sermo Domini, cum clausus esset in vestibulo carceris, dicens:*

16. *Vade, & dic Abdemelech Ethiopi, dicens: Hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Ecce ego inducam sermones meos super civitatem hanc in malum, & non in bonum: & erunt in conspectu tuo in die illa.*

17. *Et liberabo te in die illa, ait Dominus, & non tradêris in manus virorum quos tu formidas:*

18. *Sed eruens liberabo te, & gladio non cades: sed erit tibi anima tua in salutem, quia in me habuisti fiduciam, ait Dominus.*

14. Envoyèrent à Jérémie, & l'ayant fait sortir du vestibule de la prison, ils le mirent entre les mains de Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, afin qu'il habitât dans une maison, & qu'il demeurât librement parmi le peuple.

15: Mais lorsque Jérémie étoit encore enfermé dans le vestibule de la prison, le Seigneur lui avoit dit :

16. Allez dire à Abdémélech Ethiopien : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je m'en vais accomplir tout ce que j'ai prédit de cette Ville, non pour la favoriser, mais pour l'accabler de maux, & vous les verrez en ce jour-là de vos propres yeux.

17. Alors je vous délivrerai, dit le Seigneur, & vous ne serez point livré entre les mains des hommes que vous craignez :

18. Mais je vous en tirerai ; je vous délivrerai, & vous ne tomberez point par l'épée ; mais vous sauverez votre ame, parce que vous avez mis votre confiance en Dieu, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

même que *Semgar-Nabu* du verset 3. & *Sezban* est le nom d'un autre Officier du Roi ; ou plutôt, ce sera le même que *Ser-sachim* ; car dans ces deux versets l'on trouve le même nombre de six Officiers généraux. Les quatre autres ont les mêmes noms. Il n'y a que ces deux de différens.

ψ. 14. *TRADIDERUNT EUM GODOLIAE.* *Ils le mirent entre les mains de Godolias*, qui fut laissé dans ce pays, pour y gouverner les restes du peuple qu'on n'emmena pas à Babylone (a). Les Juifs croient que Godolias étoit un de ceux qui s'étoient rendus aux Caldéens avant la prise de la ville, & qu'il leur avoit même été d'un grand secours durant le siège.

ψ. 15. *AD JEREMIAM FACTUS FUERAT SERMO DOMINI.* *Le Seigneur avoit dit à Jérémie*, pendant qu'il étoit encore dans le vestibule de la prison, qu'Abdémélech Officier de Sédécias, qui l'avoit tiré du cachot plein de bouë (b) : seroit délivré des derniers malheurs de Jérusalem, & qu'il auroit la vie sauve : verset 18. *Erit tibi anima tua in salutem* ; ou, suivant l'Hébreu : Vous aurez votre ame comme une dépouille prise à la guerre. Voyez ci-devant Chap. xx1. 9. & xxxv 11 1. 2. C'est ainsi que Dieu

(a) *Jerem.* xl. 5. 4. *Reg.* xxv. 22. & seq. | (e) *Sup.* xxxviii. 7. 8. seq.

recompense toujours la piété, & la justice, & qu'il tient pour fait à lui-même, ce que l'on fait au moindre des siens (a).



CHAPITRE XL.

Jérémie a la liberté de demeurer où bon lui semble. Il va trouver Godolias Gouverneur de la Judée. Baalis Roi des Ammonites envoie Ismaël fils de Nathanas, pour tuer Godolias. On en donne avis à Godolias, qui n'en veut rien croire.

¶. I. *S*ermo, qui factus est ad Jeremiam à Domino, postquam dimissus est à Nabuzardan magistro militia de Rama, quando tulit eum vinculum catenis in medio omnium, qui migrabant de Jerusalem & Juda, & ducebantur in Babylonem.

¶. I. *P*aroles que le Seigneur fit entendre à Jérémie, après que Nabuzardan Général de l'armée des Babyloniens, l'eut mis en liberté à Rama, en lui faisant ôter les chaînes dont on l'avoit chargé, parmi la foule de ceux qu'on faisoit sortir de Jérusalem, & de Juda, pour les mener à Babylone.

C O M M E N T A I R E.

¶. I. *S*ERMO QUI FACTUS EST AD JEREMIAM, POSTQUAM DIMISSUS EST A NABUZARDAN. *Parole que le Seigneur fit entendre à Jérémie, après que Nabuzardan l'eut mis en liberté.* Quelques Interprètes (b) veulent que la parole, soit mise ici pour la chose : Voici ce qui arriva à Jérémie, après qu'il eut été mis en liberté. D'autres (c) prennent ce passage comme la conclusion du discours précédent : Toutes solutions violentes. Jérémie après avoir dit que le Seigneur lui parla après son affranchissement des mains des Caldéens, reprend les choses de plus haut, & raconte de quelle manière il avoit recouvré sa liberté ; ce qui étoit arrivé à Godolias : la résolution que le peuple avoit prise de se retirer en Egypte ; enfin il vient à ce que le Seigneur lui a déclaré. Ce préambule va jusqu'au verset 4. ou 9. du Chapitre second. Alors le Prophète, après avoir bien instruit son Lecteur de ce dont il s'agit, nous apprend ce que le Seigneur lui révéla.

POSTQUAM DIMISSUS EST DE RAMA. Après que Nabuzardan l'eut mis en liberté à Rama. On a déjà vû sur le Chapitre xxxi. 15. que

(a) Matth. xxv. 40.

(b) Ral. an. Hugo. Tigur.

(c) Sancti hic.

2. *Tollens ergo Princeps militia Jeremiam, dixit ad eum : Dominus Deus tuus locutus est malum hoc super locum istum,*

3. *Et adduxit, & fecit Dominus sicut locutus est, quia peccastis Domino, & non audistis vocem ejus, & factus est vobis sermo hic.*

4. *Nunc ergo ecce solvi te hodie de catenis, quæ sunt in manibus tuis : si placet tibi ut venias mecum in Babylonem, veni ; & ponam oculos meos super te : si autem displicet tibi venire mecum in Babylonem, reside : ecce omnis terra in conspectu tuo est : quod elegeris, & quod placuerit tibi ut vadas, illuc perge.*

2. Ce Général ayant donc pris Jérémie à part, lui dit : Le Seigneur ton Dieu avoit déclaré que tout ce mal tomberoit sur cette Ville,

3. Et le Seigneur l'a accompli, & a fait ce qu'il a dit, parce que vous avez péché contre lui, & que vous n'avez point écouté sa voix. C'est pour cela que tous ces maux vous sont arrivez.

4. Après donc, dit-il à Jérémie, que je viens de t'ôter les chaînes qui te lioient les mains ; si tu veux maintenant venir avec moi à Babylone, tu peux y venir, j'aurai de toi tout le soin possible. Que si-tu ne veux point venir à Babylone avec moi, demeure ici. Toute la terre est devant toi. Choisis un lieu qui t'agrée, & va par-tout où tu voudras.

COMMENTAIRE.

Nabuzardan rassembla à Rama tous ses captifs, pour les conduire à Babylone. C'est, à ce qu'on croit, Rama de Benjamin, entre Béthel, & Gabaa (a).

QUANDO TULIT EUM VINCTUM CATENIS IN MEDIO OMNIUM. *En lui faisant ôter les chaînes dont on l'avoit chargé.* Nabuzardan avoit fait enchaîner Jérémie avec les autres captifs, ne sachant pas encore les ordres du Roi, qui ne lui furent apparemment déclarés qu'à Rama. Voyez ci-devant le Chap. xxxix. 12.

ÿ. 3. *FECIT DOMINUS SICUT LOCUTUS EST, QUIA PECCASTIS DOMINO.* *Le Seigneur a fait ce qu'il a dit, parce que vous avez péché contre lui.* Il a exécuté tout ce que tu as si souvent prédit, parce que ton peuple a irrité le Seigneur. Il est à remarquer que Nabuzardan reconnoît dans tout cela la main vengeresse de Dieu. C'est ce qui avoit été si souvent annoncé par les Prophètes, que le souverain Juge feroit éclatter sur les Juifs sa vengeance d'une telle manière, que les étrangers eux-mêmes en seroient frappez d'étonnement, & qu'ils diroient en passant devant Jérusalem : Voilà cette ville toujours rebelle au Seigneur (b).

ÿ. 4. *OMNIS TERRA IN CONSPECTU TUO EST.* *Toute la terre est devant toi.* Tu peux choisir dans tout le pays quel lieu tu voudras pour ta demeure ; je laisse cela en ta disposition ; tu es le maître là-dessus

(a) *Josue xviii. 25. Judic. xix. 12. 13.* | *omnis qui praverit per eam obstupescet, & moribit caput suum. Vide & xix. 8. & xlix. 13.*
 (b) *Ferem. xviii. 16. Ut fieret terra eorum* | *& l. 13. & Thren. ii. 15.*
in desolationem, & in sibilum sempiternum ;

5. Et mecum noli venire: sed habita apud Godoliam filium Ahicam filii Saphan, quem praposuit Rex Babylonis civitatibus Juda, habita ergo cum eo in medio populi: vel quocumque placuerit tibi ut vadas, vade. Dedit quoque ei magister militia cibaria, & munuscula, & dimisit eum.

5. Tu peux ne point venir avec moi, & demeurer auprès de Godolias fils d'Ahicam, fils de Saphan, à qui le Roi de Babylone a donné le commandement sur les villes de Juda. Demeure donc avec lui au milieu du peuple, ou vas en quelque autre lieu qu'il te plaira. Le Général de l'armée lui donna aussi des vivres, lui fit des présens, & le renvoya.

COMMENTAIRE.

C'est le vrai sens de ceste expression: *Toute la terre est devant toi.* C'est ainsi qu'Abraham disoit à Loth (a): *Toute la terre est devant vous: Si vous allez à droite, j'irai à gauche; & si vous allez à gauche, j'irai à droite.* Et Abimélech à Abraham (b): *Le pays est en votre présence, fixez votre demeure où il vous plaira.* Et Bathuel à Eliézer Intendant de la maison d'Abraham (c): *Rebecca est devant vous, prenez-la, & partez, &c.*

¶ 5. ET MECUM NOLI VENIRE; SED HABITA APUD GODOLIAM. Tu peux ne pas venir avec moi, & demeurer auprès de Godolias. Ou bien: Mais si tu ne veux pas demeurer avec moi, demeure avec Godolias. Ou autrement: Mais comme je prévois bien que tu n'auras pas envie de me suivre, va trouver Godolias, & demeure avec lui. Il lui avoit d'abord donné le choix d'aller à Babylone, ou de rester: *Si places tibi un venias mecum in Babylonem, veni. Sin autem displicet tibi venire, reside.* Mais il se reprit, jugeant bien que le voyage de Babylone ne pourroit que lui être à charge, & lui dit: Je te conseille de demeurer ici, & d'aller trouver Godolias. L'Hébreū (d): *Et comme il ne reviendra plus, retourne vers Godolias.* Mais comme il n'y a pas d'apparence que l'on renvoye les captifs, quand une fois ils seront à Babylone, je ne vous conseille pas d'y venir; vous seriez en danger de n'en sortir jamais. Ainsi demeurez avec Godolias. Autrement: Comme Godolias ne reviendra plus ici, allez le trouver à Maspha. Enfin: *il n'avoit pas encore répondu;* & il lui dit: *Retournez à Godolias.* Nabuzardan n'attendit pas la réponse du Prophète; il lui dit: *Croyez-moi; retournez vers Godolias.* Ce sens me paroît assez simple. On peut aussi traduire avec le Caldéen: *Si vous ne voulez point demeurer avec nous, retournez à Godolias.* Les Septante (e) sont plus courts: *Verfet 4. Allez où vous trouverez à propos, & où vous aurez agréable d'aller; (verset 5.) Et retournez à Godolias.* D'autres ne lisent rien de tout cela au verset 5.

(a) Genes. xiiii. 9.

(b) Genes. xx. 15.

(c) Genes. xxiv. 51.

(d) ועודנו לא ישוב ושבה אל גדליה

(e) Complur. Εἰς καλὸν καὶ εἰς ἀρεστὸν οὖ τοῖς ὀφθαλμοῖς οὐ τὸ ἐπιστῆσαι, οὐδὲ ἐπιβῆαι (5.) καὶ ἀνέστει ἕως πρὸς Γοδολιαῦ. Edit. Rom. nihil tale habet in 5.

6. Venit autem Jeremias ad Godoliam filium Ahicam in Masphath, & habitavit cum eo in medio populi, qui relictus fuerat in terra.

7. Cumque audissent omnes Principes exercitus, qui dispersi fuerant per regiones, ipsi, & socii eorum, quod praefecisset Rex Babylonis Godoliam filium Ahicam terra, & quod commendasset ei viros, & mulieres, & parvulos, & de pauperibus terra, qui non fuerant transferti in Babylonem:

8. Venerunt ad Godoliam in Masphath: & Ismaël filius Nathaniae, & Johanan, & Jonathan filii Carae, & Sarcas filius Thanhumeth, & filii Ophi, qui erant de Netophati, & Jefonias filius Maachati, ipsi, & viri eorum.

6. Jérémie vint trouver ensuite Godolias fils d'Ahicam à Masphath, & il demeura avec lui au milieu du peuple, qui avoit été laissé dans la terre de Juda.

7. Les principaux Officiers de l'armée des Juifs, qui avoient été dispersez en plusieurs endroits avec leurs compagnons, ayant appris que le Roi de Babylone avoit donné à Godolias fils d'Ahicam le commandement sur le pays de Juda, & qu'il lui avoit recommandé les hommes, les femmes, & les petits enfans des plus pauvres du peuple, qui n'avoient point été transferez à Babylone.

8. Tous ces Officiers, dis-je, vinrent trouver Godolias à Masphath; savoir Ismaël fils de Nathania, Johanan, & Jonathan fils de Carée, Sarcas fils Thanéhumeth, & les enfans d'Ophi qui étoient de Nétophath, & Jéfonias fils de Maachati; & ils vinrent tous le trouver avec leurs gens.

COMMENTAIRE.

DEDIT EI CIBARIA, ET MUNUSCULA. *Nabuzardan lui donna des vivres, & des présens.* On traduit l'Hébreu (a) par: *Des présens, & un don.* Mais la plupart l'expliquent comme la Vulgate, des vivres dont il lui fit présent, & de quelque autre chose, comme habits, ou argent; car il avoit été dépouillé, & mis dans les chaînes, comme le dernier des prisonniers.

ÿ. 6. VENIT AD GODOLIAM IN MASPHATH. *Jérémie vint trouver Godolias à Masphath.* On ne sait pas la raison qui avoit obligé Godolias de choisir ce lieu-là préférablement à d'autres. Peut-être parce qu'il n'étoit pas loin de Jérusalem, & que c'étoit un ancien lieu de pèlerinage, & d'oraison dans le pays. Il crut qu'il seroit plus propre qu'aucun autre, pour y rassembler le peuple dispersé.

ÿ. 7. OMNES PRINCIPES EXERCITUS, QUI DISPERSI FUERANT. *Les principaux Officiers de l'armée, qui avoient été dispersez.* Joseph (b) dit que le Roi Sédécias ayant été arrêté dans sa fuite par les Caldéens, ses amis, & ses Officiers l'abandonnèrent, & s'enfuirent chacun où il put. Ce furent donc apparemment ces Princes de l'armée, qui

(a) אֶבְרָתָא וְכֶסֶף. Ekk. Rom. דָּבָר. Tantum Chald.

(b) Joseph. Antiq. lib. x. c. xi. עַל הַיָּמִין

λοι, καὶ οἱ ἰσχυροὶ οἱ συμπαροῦντες τῆς Σαυῆα, ἵππαι τῆς πολέμου ἐγγὺς οὐκ ἔχοντες, καταλιπόντες αὐτὸν διασπαρσέναι ἀπὸς ἀμαρτῶν, καὶ ἑκάστης ἑαυτῶν ἰκασὸς ἔργου.

9. Et juravit eis Godolias filius Abi-
am filii Saphan, & comitibus eorum,
dicens: Nolite timere servire Chaldeis:
habitate in terra, & servite Regi Baby-
lonis, & bene erit vobis.

10. Ecce ego habito in Masphath,
ut respondeam precepto Chaldeorum,
qui mittuntur ad nos, vos autem colligite
vindamiam, & messon, & olivum,
& condite in vasis vestris, & manete
in urbibus vestris, quas teneis.

9. Et Godolias fils d'Abiam fils de Sa-
phan, leur jura à eux, & à leurs gens, &
leur dit: Ne craignez point de servir les Cal-
déens; demeurez dans le pays, & servez le
Roi de Babylone, & vous y vivrez heu-
reusement.

10. Pour moi je demeure à Masphath pour
pouvoir répondre aux ordres qu'apportent
les Caldéens qui sont envoyez vers nous; &
pour vous, recueillez les fruites de la vigne,
des bleds, & de l'huile, & serrez-les dans vos
vaisseaux, & dans vos greniers; & demeurez
dans les villes que vous occupez.

COMMENTAIRE.

avoient pris l'épouvante, lesquels revinrent joindre Godolias à Masphath.

9. ET JURAVIT EIS GODOLIAS, DICENS: NOLITE TIME-
RE SERVIRE CHALDÆIS. *Godolias leur jura, & leur dit: Ne crai-
gnez point de servir les Caldéens.* Il les rassura, & leur promit avec ser-
ment, qu'il ne leur seroit point fait de tort, & que les Caldéens ne re-
chercheroient personne de tous ceux qui s'étoient sauvez; que quant à
lui, il leur promettoit toute sorte d'assurance. Ces Officiers, qui avoient
défendu Jérusalem contre l'armée de Nabuchodonosor, pouvoient crain-
dre que si une fois on les savoit rétablis dans le pays, on ne les vint enle-
ver, & qu'on ne les emmenât captifs. Godolias pouvoit leur être suspect,
comme étant dans les intérêts des Caldéens. C'est pour cela qu'il les assure
avec serment qu'ils n'ont rien à craindre.

10. HABITO IN MASPHATH, UT RESPONDEAM PRÆ-
CEPTO CHALDÆORUM, QUI MITTUNTUR AD NOS. *Pour moi je
demeure à Masphath, pour pouvoir répondre aux ordres qu'apportent les Cal-
déens.* Je suis chargé de leur rendre compte, & de répondre de tout ce
qui se passe dans ce pays; je tiens ici leur place, & je vous réponds en leur
nom, que vous pouvez hardiment demeurer dans le pays, pourvu qu'il n'y
ait point de broüillerie de votre part. S'il arrive quelque chose, c'est à
moi qu'on s'adressera; & je vous promets que de ma part il ne vous arriva-
ra rien de fâcheux. L'Hébreu (a): *Je suis ici pour me tenir en présence des
Caldéens, pour les servir, pour exécuter leurs ordres; ainsi vous pouvez
compter sur ma parole, comme sur la leur.* Je suis informé de leur inten-
tion. Ou bien: Vous ne devez point avoir de jalousie de me voir dans le
poste où je suis; je ne suis que serviteur des Caldéens, établi ici pour leur

(a) חנני אשב במשפה לעמוד לפניו הכריז אשר יבואו אלינו

11. *Sed & omnes Judai, qui erant in Moab, & in filiis Ammon, & in Idumæa, & in universis regionibus, audito quòd dedisset Rex Babylonis reliquias in Judæa, & quòd preposuisset super eos Godoliam filium Ahicam filii Saphan.*

12. *Reversi sunt, inquam, omnes Judai de universis locis, ad que profugerant, & venerunt in terram Juda ad Godoliam in Masphath: & collegerunt vinum, & messem multam nimis.*

13. *Johanam autem filium Caræe, & omnes Principes exercitûs, qui dispersi fuerant in regionibus, venerunt ad Godoliam in Masphath,*

14. *Et dixerunt ei: Scito quòd Baalis Rex filiorum Ammon misit Ismaël filium Nathania percutere animam tuam. Et non credidit eis Godoliam filius Ahicam.*

11. Tous les Juifs aussi qui étoient en Moab avec les enfans d'Ammon, dans l'Idumée, & en divers pays, ayant appris que le Roi de Babylone avoit laissé dans Juda quelque reste de peuple, & qu'il en avoit donné le commandement à Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan,

12. Tous ces Juifs, dis-je, revinrent de tous les lieux où ils s'étoient réfugiés, & étant venus au pays de Juda vers Godolias en Masphath, ils recueillirent du vin, & du bled en grande abondance.

13. Mais Johanam fils de Carée, & tous les Principaux de l'armée qui avoient été dispersés en divers endroits, vinrent trouver Godolias en Masphath,

14. Et lui dirent: Sachez que Baalis Roi des enfans d'Ammon, a envoyé Ismaël fils de Nathania pour vous tuer. Mais Godolias fils d'Ahicam ne les crut point.

COMMENTAIRE.

rendre compte, & pour les recevoir quand ils viendront.

¶ 11. SED ET OMNES JUDÆI QUI ERANT IN MOAB. *Tous les Juifs qui étoient dans le pays de Moab, & dans les Provinces voisines, revinrent vers Godolias, dès qu'ils apprirent que l'armée Caldéenne n'étoit plus dans le pays. Jérémie dans ses Lamentations (a) nous dit que plusieurs Hébreux ne pouvant supporter la dure servitude, & les tribus dont on les accabloit dans leur pays, s'étoient retirez parmi les nations étrangères; mais qu'ils n'y avoient pû trouver le repos qu'ils y cherchoient: habitavit inter gentes, nec invenit requiem. C'est ce qui les déterminâ à retourner dans leur patrie, aussi-tôt qu'ils pûrent espérer d'y vivre en tranquillité.*

¶ 13. JOHANAN, ET OMNES PRINCIPES EXERCITUS VENERUNT AD GODOLIAM. *Johanam, & les principaux de l'armée vinrent trouver Godolias. Il a déjà dit au verset 8. que ces Officiers étoient venus trouver Godolias; pourquoi le répéter en cet endroit? C'est apparemment qu'ils vinrent une seconde fois, après s'être séparés de lui. Ou bien ceci est mis par récapitulation: Or Johanam, & les autres principaux Officiers du Roi, qui étoient venus trouver Godolias, lui dirent qu'Ismaël fils*

(a) Jerem. Thren. 1. 3. *Migravit Judæi propter afflictionem, & multitudinem servitutis.*

15. *Johanan autem filius Caræe dixit ad Godoliam seorsim in Masphath, loquens : Ibo ; & percutiam Ismaël filium Nathania nullo sciente , ne interficiat animam tuam , & dissipentur omnes Judæi , qui congregati sunt ad te , & peribunt reliquia Juda.*

16. *Et ait Godolias filius Ahicam ad Johanam filium Caræe : Noli facere verbum hoc : falsum enim tu loqueris Ismaël.*

15. Et Johanan fils de Carée, dit en secret à Godolias à Masphath: J'ai résolu d'aller présentement tuer Ismaël fils de Nathania, sans que personne ne le sache, de peur qu'il ne vous tuë; & qu'ainsi tous les Juifs qui se sont rassemblez auprès de vous, ne soient dispersez, & que ce qui reste de Juda ne périsse entièrement.

16. Godolias fils d'Ahicam répondit à Johanan fils de Carée: Gardez-vous bien de faire cela: car ce que vous dites d'Ismaël est faux.

COMMENTAIRE.

de Nathania, étoit envoyé pour le tuer. Ils ne savoient peut-être pas d'abord le dessein d'Ismaël; mais ils l'avoient découvert, depuis qu'ils se furent attachés à Godolias.

¶ 14. BAALIS REX FILIORUM AMMON, MISIT ISMAEL FILIUM NATHANIE, PERCUTERE ANIMAM TUAM. *Baalis Roi des enfans d'Ammon, a envoyé Ismaël fils de Nathania, pour vous tuer.* Ismaël étoit de la race Royale de Juda (a). La jalousie contre Godolias, & l'ambition de regner, jointes aux promesses, & aux récompenses dont le Roi des Ammonites le flatta, ne furent que trop capables de l'engager dans cette trahison. Mais on ne voit aucune raison qui ait pu porter Baalis à une entreprise si noire, si ce n'est la haine ancienne, & invétérée des Ammonites contre les Hébreux. Il voyoit cette nation presque auéantie; il crut lui porter le dernier coup, & venger les Ammonites de tous les maux qu'elle en avoit reçus, en abbatant Godolias, & en dissipant les restes malheureux de ce peuple rassemblé à Masphath. Quelques Exemplaires Grecs lisent (b): *Ne savez-vous pas que la Reine mere du Roi des enfans d'Ammon, a envoyé Ismaël pour vous tuer; D'autres: Que Bélissa Roi, fils d'Ammon, &c.* Grotius croit que parmi les Ammonites, on donnoit à la Reine le nom de *Balissa*, comme chez les Hébreux celui de *Gébirah*.

¶ 16. NOLI FACERE VERBUM HOC; FALSUM ENIM TU LOQUERIS. *Gardez-vous bien de faire cela; car ce que vous dites d'Ismaël est faux.* Godolias fit bien d'empêcher que Johanan ne tuât en trahison Ismaël. On peut bien se précautionner contre un traître, s'en donner de garde, se mettre en défense, repousser même la force par la force, avec la modération d'une juste défense; mais il n'est pas permis de le prévenir, &

(a) Jerem. xli. 1.

(b) Γνωσα γινώσκης ὅτι βασιλεὺς βασιλέως λέγει τὸν ἄρχοντα. οὐκ ἔστιν ἄλλος βασιλεὺς ἢ Ἰσραὴλ. Ἰτα

Complut. sed Edit. Rom. ὁ π βασιλεὺς βασιλέως λέγει τὸν ἄρχοντα.

de prendre en trahison celui qui cherche à nous y prendre. Godolias étoit un homme bon, droit, simple ; mais trop crédule, & qui se laissoit aller aux apparences. Grotius le compare à Eumènes. Il reçut à sa table, & dans sa maison Ismaël avec trop peu de circonspection.



CHAPITRE XLI.

Ismaël tuë Godolias, les Caldéens, & les Juifs qui étoient avec lui. Johanan poursuit Ismaël, & l'oblige de relâcher les captifs qu'il emmenoit. Le reste du peuple prend la résolution de se retirer en Egypte.

¶. I. *ET factum est in mense septimo, venit Ismaël filius Nathania, filii Elisama de semine regali, & optimates Regis, & decem viri cum eo, ad Godoliam filium Ahicam in Masphath: & comederunt ibi panes simul in Masphath.*

¶. I. IL arriva dans le septième mois qu'Ismaël fils de Nathania, fils d'Elisama de la race Royale, accompagné de quelques Grands de la Cour, du Roi, vint avec dix hommes vers Godolias fils d'Ahicam à Masphath, & ils y mangèrent ensemble.

COMMENTAIRE.

¶. I. **M**ENSE SEPTIMO VENIT ISMAEL DE SEMINE REGALI. *Au septième mois Ismaël de la race Royale, vint trouver Godolias.* Au septième mois de l'année sainte, deux mois après la ruine de Jérusalem (a), peu de temps après que Godolias se fut établi à Masphath. Ce septième mois est nommé *Tizri* par les Hébreux, & répond à notre mois de Septembre (b). Les Juifs observent encore aujourd'hui un jeûne le troisième de *Tizri*, en mémoire du meurtre de Godolias. Ismaël étoit Juif, & de la race Royale de David. Il vint accompagné de quelques personnes de marque de la Cour de Sédécias, qui s'étoient sauvées, lorsque le Roi fut arrêté. Il avoit outre cela dix hommes avec lui, qui étoient gagnez par le Roi d'Ammon, & avoient conspiré la mort de Godolias. Ils l'attaquèrent pendant qu'il dormoit avec toute sa maison, après avoir bien soupé, & peut-être trop bû avec ces hôtes perfides. (c). Il ne fut pas mal-aisé à onze hommes résolus, & bien armez, d'égorger dans les

(a) Jérusalem fut prise le quatrième mois, & brûlée le cinquième. 4. Reg. xxv. 2. 3. 4. & Jerem. xxxix. 2. 3. 8. & xl. 7. . . 13.

(b) Vide 1. Ser. ab an. 3417. Sanct. alios.

(c) Vide Josaph. lib. x. c. xi.

1. Surrexit autem Ismaël, filius Nathaniae, & decem viri qui cum eo erant, & percusserunt Godoliam filium Ahicam filii Saphan gladio, & interfecerunt eum, quem praeferat Rex Babylonis terra.

3. Omnes quoque Judaeos, qui erant cum Godolia in Masphath, & Chaldaeos, qui reperti sunt ibi, & viros bellicosos percussit Ismaël.

4. Secundo autem die postquam occiderat Godoliam, nullo adhuc sciente,

5. Venerunt viri de Sichem, & de Silo, & de Samaria octoginta viri, rasi barbâ, & scissis vestibus, & squallentes: & manna, & thus habebant in manu, ut offerrent in domo Domini.

2. Et Ismaël fils de Nathania s'étant levé avec les dix hommes qui étoient avec lui, ils tuèrent à coups d'épée Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, & firent mourir celui à qui le Roi de Babylone avoit donné le commandement de tout le pays.

3. Ismaël tua en même tems tous les Juifs qui étoient avec Godolias à Masphath, tous les Caldéens qui se trouvèrent au même lieu, & tous les gens de guerre.

4. Le lendemain qu'il eut tué Godolias, avant que personne de dehors la ville le scût encore,

5. Quatre-vingt hommes vinrent de Sichem, de Silo, & de Samarie, ayant la barbe rasée, les habits déchirez, & le visage tout défiguré; & ils portoient dans leurs mains de l'encens, & des offrandes pour les présenter dans la maison du Seigneur.

COMMENTAIRE.

ténèbres des hommes endormis, désarmez, & plongez dans le vin.

ÿ. 3. OMNES QUOQUE JUDÆOS, ET CHALDÆOS. *Ismaël tua en même-tems tous les Juifs, & tous les Caldéens qui se trouvèrent à Masphath.* Il profita des Ténèbres de la nuit, & du tumulte que causa la mort des premiers, pour faire main-basse sur tout ce qu'il rencontra, sans distinction de Juifs, ou de Caldéens. Il pilla même la ville, & y fit bon nombre de prisonniers, comme on le verra cy après. Nous ne doutons point que cette perfidie du Roi des Ammonites n'ait été un des principaux motifs de la guerre, que Nabuchodonosor fit bien-tôt après à cette nation.

ÿ. 4. SECUNDO AUTEM DIE, POSTQUAM OCCIDERAT GODOLIAM, NULLO ADHUC SCIENTE. *Le lendemain qu'il eut tué Godolias, avant que personne de dehors la ville le scût encore.* Tout ce carnage s'étoit fait durant la nuit. Le jour suivant, ou le second jour, comme parle le Texte, le bruit n'en étant pas encore répandu, parce que le pays étoit désert, & qu'Ismaël n'avoit fait quartier qu'à ceux, & à celles qu'il avoit arrêtez prisonniers. Il fait cette remarque, que la chose n'étoit point encore connue, pour disposer le lecteur à ce qu'il va raconter.

ÿ. 5. VENERUNT VIRI DE SICHEM, ET DE SILO, ET DE SAMARIA. *Quatre-vingt hommes vinrent de Sichem, de Silo, & de Samarie.* Nonobstant ce qui s'étoit passé la nuit précédente, ces quatre-vingt hommes vinrent sans aucune défiance à Masphath, croyant y rencontrer Godolias, & les restes du peuple en paix. Ces hommes venoient de Si-

chem, de *Silo*, & de Samarie, c'est-à-dire, du pays des Samaritains; car la ville de Samarie avoit été ruinée par Salmanasar. On avoit peut-être bâti sur ses ruines quelques bâtimens, qui subsistoient alors. La ville de *Silo* est fort connue. Les Septante portent *Salem*, au lieu de *Silo* (a).

RASI BARBA, ET SCISSIS VESTIBUS ET SQUALLENTES. *Ayant la barbe rasée, les habits déchirez, & le visage tout défiguré.* Ces hommes avoient toutes les marques de deuil, comme pleurant la chute de leur patrie, & l'incendie, & la profanation du Temple de leur Dieu. Au lieu de *squalentes*, L'Hébreu porte (b): *Qui s'étoient fait des incisions, & des égratignures, dans l'excès de leur douleur.* On sait que la Loi défendoit ces sortes de pratiques, qui se faisoient par superstition en l'honneur des faux Dieux (c): mais elle ne les condamnoit pas, lorsqu'elles se faisoient dans un deuil ordinaire, & permis (d).

MUNERA, ET THUS HABEBANT IN MANU, UT OFFERRENT IN DOMO DOMINI. *Ils portoient dans leurs mains de l'encens, & des offrandes, pour les présenter en la maison du Seigneur.* L'Hébreu (e): Ils avoient dans leurs mains des offrandes de pain, de vin, ou de farine, ou d'huile, & de l'encens, pour les porter dans la Maison du Seigneur. Mais dans quelle maison du Seigneur, puisque le Temple étoit renversé? Et s'ils alloient aux ruines du Temple, étant partis de Sichem, de Silo, & de Samarie qui sont au nord de Jérusalem, qu'alloient-ils faire à Masphath, qui est au-de-là, & au midi de cette ville? Ceux qui croient qu'ils alloient offrir leurs présens sur la place de l'Autel des Holocaustes à Jérusalem, n'ont point d'autre raison de les faire passer jusqu'à Masphath, que pour y chercher quelque Prêtre, pour l'amener avec eux à Jérusalem, afin qu'il y offrît leurs offrandes. Mais ceux qui veulent qu'ils soient allez à Masphath, comme à un pèlerinage, & un lieu d'oraison célèbre (f), doivent dire que Godolias, du conseil apparemment de Jérémie, & des Prêtres qui étoient restez, résolut d'établir à Masphath une espèce de Tabernacle, & d'y ériger un Autel, où les Juifs pussent venir faire leurs dévotions, & présenter leurs sacrifices, & leurs offrandes, en attendant qu'on pût rebâtir celui de Jérusalem; & que c'est ce Tabernacle, & cet Autel, qui sont ici appelez, *la Maison du Seigneur*. Ce dernier sens me paroît le plus vrai-semblable. Dans diverses occasions, les tribus s'étoient assemblées en la présence du Seigneur à Masphath. C'est là où les onze tribus se trouvèrent, pour déli-

(a) Edit. Rom. & Theodoret. Σαλαλ. Complut. Συλαμ.

(b) מנחה ונסחה בידם להביא בית

(c) Levit. xix. 28. Super mortuo non incidetis carnem vestram.

(d) Jerem. xvi. 6. Morientur grandes, &

parvi in terra ista; non sepelientur, neque plantentur, & non se incidet, &c.

(e) ומנחה ונסחה בידם להביא בית

(f) Vide Judic. xx. 1. xxi. 1. & 2. Reg. 2. 17. & 2. Macc. iii. 46.

6. *Egressus ergo, Ismaël filius Nathania in occursum eorum de Masphath, incedens, & plorans ibat: cum autem occurrisset eis, dixit ad eos: Venite ad Godoliam filium Ahicam.*

7. *Qui cum venissent ad medium civitatis, interfecit eos Ismaël filius Nathania circa medium lacu, ipse & viri qui erant cum eo.*

8. *Decem autem viri reperti sunt inter eos, qui dixerunt ad Ismaël: Noli occidere nos: quia habemus thesauros in agro frumenti, & hordei, & olei, & mellis. Et cessavit, & non interfecit eos cum fratribus suis.*

6. Ismaël fils de Nathania sortit de Masphath pour aller au-devant d'eux, & il marchoit en versant des larmes; & les ayant rencontrés, il leur dit: Venez voir Godolias fils d'Ahicam.

7. Lorsqu'ils furent arrivés au milieu de la Ville, Ismaël fils de Nathania les tua avec le secours de ses gens, & les jeta dans une fosse.

8. Mais il s'en trouva dix d'entr'eux qui dirent à Ismaël: Ne nous tuez pas, parce que nous avons des trésors dans nos champs, des trésors de bled, d'orge, d'huile, de miel; & Ismaël s'arrêta, & ne les tua point avec leurs freres.

COMMENTAIRE.

bérer sur l'outrage fait à la femme du Léviste à Gabaon (a): *Congregati sunt quasi vir unus, ad Dominum in Masphath.* Après le retour de l'Arche du Seigneur, qui avoit été prise par les Philistins, Samuël assembla encore tout le peuple (b) *ad Dominum in Masphath.* C'est au même lieu que Saül fut élu Roi d'Israël (c). Samuël y sacrifia, & y érigea un Autel (d). Sous les Maccabées, & dans des conjonctures pareilles à celles où se trouvoient alors les Hébreux, c'est-à-dire, sans Temple, & sans Autel, ils s'assemblent à Masphath, & y font les exercices de la Religion que la Loi permet; parce que, dit l'Écriture (e), Masphat étoit autrefois le lieu d'oraison dans Israël: *Quia locus orationis erat in Masphath ante in Israël.*

¶ 6. INCEDENS ET PLORANS IBAT. *Il marchoit, en versant des larmes.* Les gardes qu'il avoit aux portes, l'avertirent apparemment de la venuë de ces quatre-vingt-hommes; & lui, pour les faire entrer dans la ville, & les engager dans ses pièges, alla au-devant d'eux, & feignit de pleurer comme eux la ruine de leur commune patrie. Les Septante (f) portent que ces hommes entrèrent dans la ville tout éplorés; au lieu que l'Hébreu, & la Vulgate disent que c'étoit Ismaël, qui répandoit des larmes feintes.

¶ 7. INTERFECIT EOS CIRCA MEDIUM LACI. *Il les tua, & les jeta dans une fosse.* L'Hébreu: *Il les tua au milieu d'une citerne.* Ce n'est point un lac rempli d'eau; mais un caveau creusé dans le roc, qui avoit

(a) Judic. xi. 1. & xxi. 8.

(b) 1. Reg. vii. 5. 6.

(c) 1. Reg. x. 17.

(d) 1. Reg. vii. 6. 9. 10.

(e) 1. Mac. iii. 46.

(f) ἄντι ἐπορεύθησαν ἔκλυτοι Heb. וצא לקראתם מן המצפה חלך חלך וצא לקראתם מן המצפה חלך חלך

9. *Lacus autem, in quem projecerat Ismaël omnia cadavera virorum, quos percussit propter Godoliam, ipse est, quem fecit Rex Asa propter Baasa Regem Israël: ipsum replevit Ismaël filius Nathania occisis.*

10. *Et captivas duxit Ismaël omnes reliquias populi, qui erant in Masphath: filias Regis, & universum populum, qui remanserat in Masphath: quos commendaverat Nabuzardan Princeps militiae Godolie filio Ahicam. Et cepit eos Ismaël filius Nathania, & abiit ut transiret ad filios Ammon.*

9. La fosse dans laquelle Ismaël jetta tous les corps morts de ceux qu'il avoit tuez, à cause de Godolias, est celle-là même que le Roi Asa avoit faite à cause de Baasa Roi d'Israël. Et Ismaël fils de Nathania la remplit des corps de ceux qu'il avoit tuez.

10. Et il prit prisonnier tout ce qui étoit resté du peuple qui étoit à Masphath, les filles du Roi, tout le peuple qui y étoit demeuré, dont Nabuzardan Général de l'armée des Caldéens, avoit donné le soin à Godolias fils d'Ahicam; & Ismaël fils de Nathania les ayant tous pris, s'en alla pour passer vers les enfans d'Ammon.

COMMENTAIRE.

été fait autrefois par le Roi Asa, comme il est dit au verset 9. Il les jetta dans cette citerne, après les avoir égorgez.

ψ. 8. *HABEMUS THESAUROS IN AGRO.* *Nous avons des trésors dans nos champs.* Ils appellent *trésors*, selon le stile ordinaire de l'Écriture, tout ce qu'on cache, & qu'on met en réserve; soit or, argent, froment, vin, huile, habits, ou autre chose. Dans tout l'Orient, les paysans enferment leurs grains, & leurs provisions dans de profondes fosses, qu'ils couvrent si uniment, qu'il ne paroît pas qu'on ait remué la terre; en sorte qu'il n'y a que ceux qui les ont faites, qui les pussent reconnoître. (a). On remarque cet usage ici, & en quelques autres endroits de l'Écriture.

ψ. 9. *LACUS AUTEM IPSE EST QUEM FECIT REX ASA, PROPTER BASA.* *La fosse où il les jetta, est celle-là même que le Roi Asa avoit fait faire, à cause de Basa Roi d'Israël.* Cette particularité ne se lit point dans les Livres des Rois. On y voit seulement (b) que Basa Roi d'Israël, entreprit de bâtir, ou de fortifier Rama, contre Asa Roi de Juda. Celui-ci comprenant la conséquence de l'entreprise de Basa, demanda du secours à Bénadad Roi de Syrie, & l'engagea de faire diversion, en entrant dans le Royaume de Basa. La chose réussit comme le souhaitoit Asa; & aussi-tôt que le Roi d'Israël se fut désisté de fortifier Rama, Asa fit marcher tout son peuple, & enleva les matériaux destinez à bâtir Rama, pour en fortifier les villes de Gabaa dans Benjamin, & de Masphath. Ce fut dans cette occasion que le Roi de Juda fit creuser la citerne en question, pour y conserver les eaux au cas d'un siège.

ψ. 10. *CAPTIVAS DUXIT FILIAS REGIS.* *Il fit prisonnières les filles du Roi.* Apparemment les filles de Sédécias, que l'on avoit sauvées

(a) Chardin, Voyage de Perse, pag. 68. tom. 1, [(b) 3. Reg. xv. 20. 21. 22.

11. *Audivit autem Johanan filius Caræe, & omnes Principes bellatorum, qui erant cum eo, omne malum, quod fecerat Ismaël filius Nathania;*

12. *Et assumptis universis viris, profecti sunt ut bellarent adversum Ismaël filium Nathania, & invenerunt eum ad aquas multas, quæ sunt in Gabaon.*

13. *Cumque vidisset omnis populus, qui erat cum Ismaël, Johanan filium Caræe, & universos Principes bellatorum, qui erant cum eo, lætati sunt.*

14. *Et reversus est omnis populus, quem ceperat Ismaël, in Masphath: reversusque abiit ad Johanan filium Caræe.*

15. *Ismaël autem filius Nathania fugit cum octo viris à facie Johanan, & abiit ad filios Ammon.*

16. *Tulit ergo Johanan filius Caræe, & omnes Principes bellatorum, qui erant cum eo, universas reliquias vulgi, quas reduserat ab Ismaël filio Nathania de Masphath, postquam percussit Godoliam filium Ahicam: sortes viros ad prælium, & mulieres, & pueros, & Eunuchos, quos reduserat de Gabaon.*

11. Mais Johanan fils de Carée, & tous les principaux Officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant appris tous les maux qu'avoit fait Ismaël fils de Nathania,

12. Prirent tous les gens de guerre, & marchèrent avec eux pour combattre Ismaël fils de Nathania, & ils le trouvèrent auprès des grandes eaux qui sont à Gabaon.

13. Le peuple qui étoit avec Ismaël ayant vû Johanan fils de Carée, & les principaux Officiers qui étoient avec lui, furent ravis de joye.

14. Et tous ceux qui avoient été pris par Ismaël à Masphath, retournèrent; & vinrent trouver Johanan fils de Carée.

15. Mais Ismaël, fils de Nathania s'enfuit avec huit hommes de devant Johanan, & se retira parmi les enfans d'Ammon.

16. Johanan fils de Carée, & tous les Officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant repris ainsi d'entre les mains d'Ismaël fils de Nathania, tout ce qui étoit resté du peuple qu'il avoit pris à Masphath; après avoir tué Godolias fils d'Ahicam, ayant repris, dis je, les gens de guerre qui étoient vaillans, les femmes, les enfans, & les Eunuques qu'il avoit ramenez de Gabaon,

COMMENTAIRE.

du fac de Jérusalem, ou qu'on avoit emportées dans le tumulte, lorsque le Roi fut arrêté dans les campagnes de Jéricho.

ÿ. 11. AUDIVIT AUTEM JOHANAN, ET OMNES PRINCIPES. *Johanan, & tous les autres Officiers ayant appris ce qu'avoit fait Ismaël. Ces Officiers n'étoient point dans Masphath, lorsque tout cela arriva. Ils avoient avec eux quelques troupes, avec lesquelles ils poursuivirent Ismaël.*

ÿ. 12. AD AQUAS MULTAS QUÆ SUNT IN GABAON. *Ils le trouvèrent auprès des grandes eaux qui sont à Gabaon; auprès d'un lac, où d'un étang près la ville de Gabaon. Ce lac est connu dans l'Histoire, par le combat qui s'y donna entre les troupes de David commandées par Joab, & celles d'Isboseth commandées par Abner (a).*

REVERSUS EST OMNIS POPULUS. *Tous ceux qui avoient été*

(a) 2. Reg. 11. 13. *Occurrerunt eis juxta piscinam Gabaon.*

17. *Et abierunt, & sederunt peregrinantes in Chamaam, quæ est juxta Bethlehem, at pergerent, & introirent Ægyptum*

18. *A facie Chaldaorum: timebant enim eos, quia percusserat Ismaël filius Nathania Godoliam filium Ahicam, quem proposuerat Rex Babylonis in terra Juda.*

17. Ils s'en allèrent tous ensemble, & s'arrêtèrent en passant à Chamaam, qui est près de Béthlehem, pour se retirer ensuite en Egypte,

18. Et se mettre ainsi à couvert des Caldéens, qu'ils craignoient beaucoup, parce qu'Ismaël fils de Nathania avoit tué Godolias fils d'Ahicam, à qui le Roi de Babylone avoit donné le commandement sur tout le pays de Juda.

COMMENTAIRE.

pris, retournèrent. Ismaël voyant venir contre lui Johanan avec des troupes, abandonna ses captifs, & prit la fuite avec huit hommes seulement. Il étoit venu avec dix; versets 1. 2.

¶ 16. EUNUCHOS. *Les Eunuques.* Ce sont des Officiers de Sédécias, qui s'étoient sauvés lorsque le Roi leur maître fut pris, & qui s'étoient venus rendre auprès de Godolias.

¶ 17. SEDERUNT PEREGRINANTES IN CHAMAAM, QUÆ EST JUXTA BETHLEEM. *Ils s'arrêtèrent en passant à Chamaam, qui est près de Bethléem.* On ne connoît point d'ailleurs ce lieu de Chamaam près de Bethléem. Le Caldéen dit que c'étoit un canton que David avoit donné à Chamaam, fils du vieillard Bersellai de Galaad (a). L'Hébreu: (b) *Ils allèrent au gîte, où à l'hôtellerie de Chamaam, qui est près de Bethléem,* Eufébe de Césarée (c) dit que notre Sauveur nâquit dans un hôtellerie, ou carvanseras, située près des murs, de Bethléem. C'est peut-être celle dont il est parlé ici. Elle porte le nom de Chamaam, apparemment à cause de celui qui l'avoit fait bâtir. Plusieurs conservent les maux Hébreux: *Ils allèrent à Gérush de Chamaam.* Les Septante (d): *Ils demeurèrent dans la terre de Béroth de Chamaam;* l'Edition Romaine, *Gaben-Chamaa.*

UT FUGERENT IN ÆGYPTUM A FACIE CHALDEORUM. *Pour se retirer en Egypte, & se mettre ainsi à couvert des Caldéens,* dont ils craignoient le ressentiment, à cause de la mort de Godolias, & des Caldéens qui avoient été tuez avec lui. Ces malheureux Juifs, que la main du Seigneur suivoit par tout, craignent qu'on ne les rende responsables d'un mal qu'ils n'ont pas fait; & que parce qu'Ismaël étoit de leur nation, on ne venge sur eux tout le crime de ce particulier.

(a) 2. Reg. xix. 37.

(b) ישבר בגרות כסחם אשר אצל בית

(c) Euseb. l. 7. Demonstr. c. 4. Justin. Dial. p. 304

(d) ἰσχυροὶ ἐν γῆ Βερόθ' Ἰχάμαα πλησθεῖς
Βερόθ. Edit. Rom. ἐν Γαβουχαμάα



CHAPITRE XLII.

Les Juifs consultent Jérémie s'ils doivent demeurer en Judée, ou aller en Egypte. Jérémie les assure de la protection de Dieu s'ils demeurent en Judée, & les menace de la guerre, de la peste, & de la famine, s'ils vont en Egypte. Ils ne veulent point déferer aux avis du Prophète.

¶. 1. *ET accesserunt omnes Principes bellatorum, & Johanan filius Caree, & Jezonias filius Osai: a, & reliquum vulgus à parvo, usque ad magnum,*
 2. *Dixeruntque ad Jeremiam Prophetam: Cadat oratio nostra in conspectu tuo: & ora pro nobis ad Dominum Deum tuum, pro universis reliquiis istis; quia derelicti sumus pauci de pluribus, sicut oculi tui nos intuentur;*

3. *Et annuntiet nobis Dominus Deus tuus viam, per quam pergamus, & verbum, quod faciamus.*

4. *Dixit autem ad eos Jeremias Prophetam: Audivi: ecce ego oro ad Dominum Deum vestrum secundum verba vestra, omne verbum quodcumque responderit mihi, indicabo vobis; nec celabo vos quidquam.*

¶. 1. **A** Lors tous les Officiers de guerre; Johanan fils de Carée, & Jéfonias fils d'Osaias, & tout le reste du peuple, depuis le plus petit, jusqu'au plus grand,

2. Vinrent trouver le Prophète Jérémie, & lui dirent: Recevez favorablement notre très-humble supplication: & priez le Seigneur votre Dieu pour nous, pour ce petit reste de tout son peuple, en étant demeuré si peu d'une si grande multitude d'hommes, comme vous le voyez de vos propres yeux;

3. Afin que le Seigneur votre Dieu nous découvre la voye par laquelle nous devons marcher, & ce qu'il désire que nous fassions.

4. Le Prophète Jérémie leur répondit: Je ferai ce que vous désirez. Je vais prier le Seigneur votre Dieu, selon ce que vous venez de me dire, & je vous rapporterai tout ce qu'il m'aura répondu, sans vous rien cacher.

COMMENTAIRE.

¶. 2. **C**ADAT ORATIO NOSTRA IN CONSPECTU TUO. Recevez favorablement notre très-humble supplication. Permettez-nous de prosterner nos prières devant vous. Les Septante (a): *Que la compassion que vous avez de nous, paroisse humblement en votre présence. Laissez-vous toucher de compassion pour nous.*

(a) Πίστις δὲ τῶν ἰσχυρῶν ἐστὶν ἀπόστασις | sup. xxxvi. 7.
 cu. Heb. תפול בא חתנתו לפניך | fide

5. *Et illi dixerunt ad Jeremiam : Sit Dominus inter nos testis veritatis , & fidei , si non juxta omne verbum , in quo miserit te Dominus Deus tuus ad nos , sic faciemus.*

6. *Sive bonum est , sive malum , voci Domini Dei nostri , ad quem mittimus te , obediemus : ut benè sit nobis cum audierimus vocem Domini Dei nostri.*

7. *Cum autem completi essent decem dies factum est verbum Domini ad Jeremiam :*

8. *Vocavitque Johanan filium Caræe , & omnes Principes bellatorum , qui erant cum eo , & universum populum à minimo , usque ad magnum.*

5. Ils dirent à Jérémie : Que le Seigneur soit témoin entre nous de la vérité , & de la sincérité de nos paroles , si nous ne faisons tout ce que le Seigneur votre Dieu vous aura donné ordre de nous dire.

6. Nous obéirons à la voix du Seigneur notre Dieu , auquel nous vous prions de vous adresser : soit que vous nous annonciez le bien , ou le mal ; afin que nous soyons heureux après que nous aurons écouté la voix du Seigneur notre Dieu.

7. Dix jours après , le Seigneur parla à Jérémie ,

8. Et il appella Johanan fils de Carée , tous les principaux Officiers de guerre qui étoient avec lui , & tout le peuple , depuis le plus petit , jusqu'au plus grand.

COMMENTAIRE.

DERELICTI SUMUS PAUCI DE PLURIBUS. *En étant demeuré si peu d'une si grande multitude d'hommes.* Ils se comparent à cette nation nombreuse , & puissante qu'ils étoient sous leurs Rois , avant les derniers malheurs de Juda. Mais ils étoient alors en assez grand nombre , rassemblez de tous les pays voisins (a) , comparez à ce qu'ils s'étoient vû dans les commencemens , & aussi-tôt après la prise de Jérusalem. Il y avoit alors près de trois mois que la ville avoit été prise , & brûlée.

ψ. 5. **SIT DOMINUS INTER NOS TESTIS VERITATIS.** *Que le Seigneur soit témoin entre nous.* Jérémie accoutumé à l'infidélité des Juifs , exige d'eux des assurances qu'ils lui obéiront. Ce peuple fait serment d'obéir , & le viole aussi facilement qu'il l'avoit fait avec légèreté. On voit toujours dans eux le caractère de superstition , d'impiété , d'inconstance , que les Prophètes leur reprochent continuellement. Ils voudroient que Dieu s'ajustât à leur désir , & qu'il ne leur parlât que suivant leur résolution. Dès qu'il parle autrement , plus d'obéissance.

ψ. 7. **CUM COMPLETI ESSENT DECEM DIES , FACTUM EST VERBUM DOMINI AD JEREMIAM.** *Dix jours après le Seigneur parla à Jérémie.* Le Prophète pria pendant ces dix jours , pour obtenir de Dieu qu'il lui révélât sa volonté. Les Prophètes n'ont pas l'Esprit de prophétie à commandement ; l'Esprit va , & vient , & souffle où il veut , & ne se communique que par intervalle. Jérémie commence ici la prophétie,

(a) *Vide infra* XLII. 5.

9. Et dixit ad eos : *Hac dicit Dominus, Deus Israël, ad quem misistis me, ut prosternerem preces vestras in conspectu ejus :*

10. *Si quiescentes manseritis in terra hac, edificabo vos, & non destruem : plantabo, & non evellam : jam enim placatus sum super malo quod feci vobis.*

11. *Nolite timere à facie Regis Babylonis, quem vos pavidi formidatis : nolite metuere eum, dicit Dominus : quia vobiscum sum ego, ut salvos vos faciam, & eruam de manu ejus.*

12. *Et dabo vobis misericordias, & miserebor vestri, & habitare vos faciam in terra vestra.*

13. *Si autem dixeritis vos : Non habitabimus in terra ista, nec audiemus vocem Domini Dei nostri,*

9. Et il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, auquel vous avez voulu que je m'adressasse pour présenter vos prières devant sa face :

10. Si vous demeurez en repos dans ce pays, je vous édifierai, & ne vous détruirai point; je vous planterai, & ne vous arracherai point; car je suis déjà appaisé par le mal que je vous ai fait.

11. Ne craignez point le Roi de Babylone qui vous fait trembler. Ne le craignez point, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous pour vous sauver, & pour vous tirer d'entre les mains.

12. Je répandrai sur vous mes miséricordes, & j'aurai compassion de vous, & je vous ferai demeurer en paix dans votre pays.

13. Que si vous dites : Nous ne demeurerons point dans cette terre, & nous n'écouterons point la voix du Seigneur notre Dieu ;

COMMENTAIRE.

qu'il avoit comme annoncée au commencement du Chapitre quarantième, & dont il a différé le récit jusqu'ici, afin d'instruire son Lecteur de ce qui étoit arrivé auparavant, à quoi sa prophétie étoit liée. Pendant ces dix jours, Jérémie demeura dans la retraite, & dans la prière. Mais il n'alla pas ailleurs que là où le peuple étoit arrêté.

¶ 10. JAM ENIM PLACATUS SUM SUPER MALO QUOD FECI VOBIS. Car je suis déjà appaisé par le mal que je vous ai fait. Je ne veux pas pousser plus loin ma vengeance. L'Hébreu (a) : *Je me suis consolé (ou je me suis vengé) par le mal que je vous ai fait.* Les Septante (b) : *Je me suis reposé, je suis satisfait par les maux que j'avois résolu de vous faire.* J'ai oublié tout le passé.

¶ 12. DABO VOBIS MISERICORDIAM, ET MISEREBOR VESTRI. Je répandrai sur vous mes miséricordes, & j'aurai pitié de vous. L'Hébreu (c) : *Je vous donnerai miséricorde, & il aura pitié de vous.* Je vous ferai trouver grace en la présence de Nabuchodonosor; il aura pitié de vous.

HABITARE VOS FACIAM. Je vous ferai demeurer en paix dans votre pays. Les Septante (d) : *Je vous rappellerai dans votre terre.* Le sens de la Vulgate est plus propre en cet endroit.

(a) אחז אתכם רחמים זרחם אתכם (א) | כי נחמתו אל חרקה אשר עשיתו לכם (א)
 (b) ἠρεσθησα ὑπὸ τῶν κακῶν ἃ ἐποίησα ὑμῖν | (d) ἠρεσθησα ὑπὸ τῶν κακῶν ἃ ἐποίησα ὑμῖν. Ἐλεησθε μου ὁ θεός μου. | חשיב אתכם אל ארמתיכם

14. *Dicentes : Nequaquam , sed ad terram Egypti pergemus : ubi non videbimus bellum , & clangorem tubæ non audiemus , & famem non sustinebimus : & ibi habitabimus.*

15. *Propter hoc nunc audite verbum Domini , reliquia Juda : Hac dicit Dominus exercituum , Deus Israël : Si posueritis faciem vestram ut ingrediamini Egyptum , & intraveritis ut ibi habitetis ;*

16. *Gladius , quem vos formidatis , ibi comprehendet vos in terra Egypti ; & fames , pro qua estis solliciti , adheret vobis in Egypto , & ibi moriemini.*

17. *Omnesque viri , qui posuerunt faciem suam , ut ingrediantur Egyptum , ut habitent ibi , morientur gladio , & fame , & peste : nullus de eis remanebit , nec effugiet à facie mali , quod ego afferam super eos.*

18. *Quia hac dicit Dominus exercituum , Deus Israël : Sicut conflatus est furor meus , & indignatio mea super habitatores Jerusalem : sic conflabitur indignatio mea super vos , cum ingressi fueritis Egyptum ; & eritis in jusjurandum , & in stuporem , & in maledictum , & in opprobrium , & nequaquam ultra videbitis locum istum.*

14. Et que vous répondiez : Nous n'en ferons rien ; mais nous nous retirerons en Egypte , où nous ne verrons point de guerre ; où nous n'entendrons point le bruit des trompettes , nous n'y souffrirons point la faim , & nous y demeurerons en paix :

15. Ecoutez la parole du Seigneur , vous qui êtes les restes de Juda : Voici ce que dit le Seigneur des armées , le Dieu d'Israël : Si vous prenez la résolution de vous retirer en Egypte , & que vous vous y retiriez en effet pour y demeurer ;

16. L'épée que vous craignez tant , vous y surprendra ; la famine qui vous donne tant d'inquiétude , s'y attachera à vous ; & vous y mourrez.

17. Tous ceux qui se feront opiniâtres à se retirer en Egypte pour y demurer , mourront par l'épée , par la famine , & par la peste ; il n'en demeurera pas un seul , & nul n'échappera des maux que je ferai tomber sur eux.

18. Car voici ce que dit le Seigneur des armées , le Dieu d'Israël : Comme ma fureur & mon indignation s'est allumée contre les habitans de Jérusalem ; ainsi mon indignation s'allumera contre vous , lorsque vous serez entrez en Egypte : & vous deviendrez l'objet de l'exécration , de l'étonnement , de la malédiction , & des insultes des hommes ; & vous ne verrez plus cette terre.

COMMENTAIRE.

¶. 15. **SI POSUERITIS FACIEM VESTRAM.** *Si vous prenez la résolution ; ou plutôt , si vous vous opiniâtrez à vouloir aller en Egypte. Mettre sa face à quelque chose , dans le stile des Hébreux , signifie à l'ahurtement , l'opiniâreté (a).*

¶. 18. **SICUT CONFLATUS EST FUROR MEUS SUPER JERUSALEM.** *Comme ma fureur s'est allumée contre les habitans de Jérusalem ; ainsi elle s'allumera contre vous. L'Hébreu (b) : Comme ma fureur , & mon indignation ont coulé goutte à goutte , comme l'eau qui tombe du Ciel , sur les habitans de Jérusalem , &c. Ces expressions stillare , couler , dégoutter , sont*

(a) Vide infra ¶. 17. & XLIV. 12.

(b) כאשר נחך מפני דחמתי על ושבי (b)

כאשר נחך מפני דחמתי על ושבי | 70. וירושלם

19. *Verbum Domini super vos, reliqua Juda: Nolite intrare Egyptum; scientes scietis quia obtestatus sum vos hodie,*

20. *Quia decepistis animas vestras; vos enim misistis me ad Dominum Deum nostrum, dicentes: Ora pro nobis ad Dominum Deum nostrum; & juxta omnia quaecumque dixerit tibi Dominus Deus noster, sic annuntia nobis, & faciemus.*

21. *Et annuntiavi vobis hodie, & non audistis vocem Domini Dei vestri, super universis pro quibus misit me ad vos.*

22. *Nunc ergo scientes scietis quia gladio, & fame, & peste moriemini in loco, ad quem voluistis intrare ut habitaretis ibi.*

19. Voici ce que le Seigneur vous dit, ô restes de Juda! N'allez point en Egypte : & assurez-vous, selon que je vous le proteste aujourd'hui,

20. Que vous avez trompé vos ames, lorsque vous m'avez envoyé vers le Seigneur notre Dieu, en me disant : Priez pour nous le Seigneur notre Dieu; rapportez-nous tout ce que le Seigneur notre Dieu vous aura dit, & nous le ferons.

21. Je vous ai annoncé aujourd'hui ce qu'il m'a dit, & vous n'avez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu, dans toutes les choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.

22. Sachez donc maintenant, & assurez-vous que vous mourrez par l'épée, par la famine, par la peste dans ce même lieu auquel vous voulez vous retirer, pour y établir votre demeure.

COMMENTAIRE.

communes dans les Prophètes, lorsqu'ils parlent des malheurs qui tombent sur les peuples (a).

ERITIS IN JUSJURANDUM. *Vous deviendrez l'objet de l'exécration; à la lettre (b) du serment.* Quand on fait serment, pour l'ordinaire on dit: Je veux qu'il m'arrive un tel malheur, si je ne fais cela: Que Dieu me punisse, si je manque à ma promesse. Ci-après, ceux qui feront de pareils juremens, diront: Puis-je être aussi malheureux, que les Juifs qui se sauvèrent en Egypte, si je manque à ma parole. Vous serez un exemple de ma colère, & de ma vengeance. Les Septante (c): *Vous serez réduits en désert*, comme un lieu inaccessible.

ψ. 20. QUIA DECEPISTIS ANIMAS VESTRAS. *Vous avez trompé vos ames.* Vous vous êtes abusez, en m'envoyant consulter le Seigneur. Vous avez crû ou que j'aurois la complaisance de vous feindre une réponse conforme à vos inclinations, ou que le Seigneur se proportionneroit à vos desseins; ou enfin, que la crainte, ou que l'espérance m'obligeroient à vous déguiser ce qu'il me feroit entendre. C'est sur cette fausse présomption que vous vous êtes engagéz par serment à suivre ce que je vous dirois; bien résolu au fonds de ne faire que ce que vous aviez réso-

(a) Ezech. xx. 46. *Stilla ad Africum.* xxi. 2. *Stilla ad Sanctuaria.* Amos vii. 16. *Non stillabis super domum idoli,* &c. 2. Par. xii. 7. *Non still-*

labit furor meus super Jerusalem, &c.

(b) הוּחַם לְאֵלֶיהָ

(c) Ἐνοσθὲν οἰς ἄβυσσος.

4. Et non audierunt Johanan filius Carée, & omnes Principes bellatorum, & universus populus, vocem Domini, ut manerent in terra Juda.

5. Sed tollens Johanan filius Carée, & universi Principes bellatorum, universos reliquiarum Juda, qui reversi fuerant de cunctis gentibus, ad quas fuerant antè dispersi, ut habitarent in terra Juda;

6. Viros, & mulieres, & parvulos; & filias Regis, & omnem animam, quam reliquerat Nabuzardan Princeps militia, cum Godolia filio Ahicam filii Saphan, & Jeremiam Prophetam, & Baruch filium Neria.

4. Et Johanan fils de Carée, & tous les principaux Officiers de guerre, ni tout le peuple n'écouterent point la voix du Seigneur, pour demeurer dans le pays de Juda.

5. Mais Johanan fils de Carée, & tous les principaux Officiers de guerre prirent avec eux tous ceux qui étoient restez de Juda, & qui ayant été dispersez auparavant en divers pays, en étoient revenus, pour demeurer dans le pays de Juda;

6. Les hommes, les femmes, les petits enfans, & les filles du Roi, & tous ceux que Nabuzardan Général de l'armée des Caldéens avoit laissez avec Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan; & avec eux le Prophète Jérémie, & Baruch fils de Nérias.

COMMENTAIRE.

NOT. C'est Baruch fils de Néri, qui vous anime contre nous, pour nous livrer entre les mains des Caldéens. Il est d'intelligence avec eux; & il vous séduit, pour vous faire parler suivant ses vûes. Il seroit mal-aisé de découvrir le fonds d'une accusation aussi folle, & d'un soupçon aussi-mal-fondé que celui-là contre la personne de Baruch. On ne doit pas attendre d'une troupe mutinée, & aveuglée, des sentimens justes, & raisonnables. Baruch avoit été délivré avec Jérémie de la main des Caldéens; il avoit été quelquefois à Babylone; (1) il n'avoit pas été d'avis, non plus que Jérémie, qu'on sourint le siège contre l'armée de Nabuchodonosor; il étoit plus modéré dans ce qu'il disoit contre ce Prince, que ne l'étoient les autres Juifs: En voilà assez à une populace irritée, pour crier que Baruch s'entend avec les Caldéens pour la perte de son peuple.

ÿ. 5. TOLLENS UNIVEROS RELIQUIARUM JUDA, QUI REVERSI FUERANT DE CUNCTIS GENTIBUS. Ils prirent ceux qui étoient restez de Juda, & qui étoient revenus des divers pays. Depuis trois mois, & peut-être plus, que Jérusalem avoit été prise, la plupart de ceux qui s'étoient sauvez dans les pays voisins, étoient retournez dans la terre de Juda. Voyez ci-devant Chap. XL. 11. 12.

ÿ. 6. ET JEREMIAM, ET BARUCH. Ils prirent avec eux le Prophète Jérémie, & Baruch. Ils les forcèrent de les suivre en Egypte, avec le

(1) Baruch 1. 1. 3.

7. *Et ingressi sunt terram Egypti, quia non obedierunt voci Domini : & venerunt usque ad Taphnis.*

8. *Et factus est sermo Domini ad Jeremiam in Taphnis, dicens :*

9. *Sume lapides grandes in manu tua, & abscondes eos in crypta, quæ est sub muro latericio in porta domus Pharaonis in Taphnis, cernentibus viris Judeis,*

7. Et ils entrèrent en Egypte, parce qu'ils ne voulurent point obéir à la voix du Seigneur; & ils vinrent jusqu'à Taphnis.

8. Alors le Seigneur parla à Jérémie, lorsqu'il étoit dans Taphnis, & lui dit :

9. Prenez de grandes pierres dans votre main, & cachez-les dans la voute, qui est sous la muraille de brique, à la porte de la maison de Pharaon à Taphnis, en présence de quelques Juifs,

COMMENTAIRE.

reste du peuple, malgré les ordres du Seigneur; versets 19. 20. Chapitre XLII.

7. *VENERUNT USQUE AD TAPHNIS.* Ils vinrent jusqu'à Taphnis, que nous croyons être la même que *Daphna Pelusia* (a), qui est la première ville d'Egypte, en venant de la Judée. C'étoit comme la porte de l'Egypte, qui en défendoit l'entrée de ce côté-là. C'étoit une ville Royale du tems de Jérémie, & même du tems d'Isaïe, s'il est vrai que Hannés de celui-ci (b), soit la même que Taphnis, comme il y a beaucoup d'apparence. *Daphna Pelusia* étoit à seize milles de Péluse, en tirant vers le midi, suivant l'Itinéraire d'Antonin. Du tems de Psammitichus, prédécesseur de Néchao, il y avoit dans cette ville une garnison Egyptienne, contre les irruptions des Syriens, & des Arabes. (c)

9. *SUME TIBI LAPIDES GRANDES, ET ABSCONDES EOS IN CRYPTA, QUÆ EST IN MURO LATERICIO, IN PORTA DOMUS PHARAONIS IN TAPHNIS.* Prenez de grandes pierres, & cachez-les sous la voûte, qui est sous la muraille de briques, à la porte de la maison de Pharaon à Taphnis. Ce Texte n'a rien de fort difficile, considéré séparément : mais quand on le confronte avec ce qui suit, on y trouve de la difficulté. Jérémie ne cache ses pierres sous terre, que pour marquer d'une manière sensible, que le Roi de Babylone doit venir dans l'Egypte, & qu'après avoir pris Taphnis, il placera son trône, ou son tribunal sur ces pierres, qui lui serviront de fondement, & de base. Or quelle apparence qu'on aille placer ce tribunal du Roi dans la place qu'occupe une muraille, posée sur une voute ? Et quand cela arriveroit, en démolissant la muraille, comment des pierres cachées sous cette voute, ser-

(a) Vide Grotium hic. Bochart. Cellar. lib. 4. 2. p. 38.

(b) Jerem. xxx. 4.

(c) Herodot. lib. 2. c. 30. καὶ ἐν Δάφνῃσι πῶσι Πυλαίοισι αἰῶν, ἀπὸς Ἀραβίων π, καὶ Ἀσσυρίων.

10. Et vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais mander, & faire venir Nabuchodonosor Roi de Babylone mon serviteur ; je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai cachées, & il y établira le siège de sa puissance.

10. Et vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais mander, & faire venir Nabuchodonosor Roi de Babylone mon serviteur ; je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai cachées, & il y établira le siège de sa puissance.

COMMENTAIRE.

viroient-elles de fondement au tribunal, ou au trône qui sera posé par-dessus la voute? On peut traduire ainsi l'Hébreu (a): *Prenez dans vos mains de grandes pierres, & cachez-les dans le parvis (b), la portie, la cour du palais, dans le pavé (c), qui est devant la maison de Pharaon, ou dans la briquerie, qui est devant le Palais du Roi.*

Les Princes d'Orient rendoient eux-mêmes la justice à leurs peuples, & ordinairement leur tribunal étoit dans leur cour, à l'entrée de leur Palais. Salomon fit mettre dans le premier parvis de son Palais, ce trône magnifique, dont l'Écriture nous donne la description (d). Il étoit placé sous une collonnade superbe, au milieu d'un vaste parvis. C'est ainsi que Nabuchodonosor devoit placer son tribunal dans la cour de Pharaon. Pour marquer cela d'une manière plus sensible, Jérémie en désigne jusqu'à la place, il en jette par avance les fondemens. Le Caldéen (e): *Prenez de grandes pierres, & cachez-les à l'angle du bâtiment qui est à la porte du Palais de Pharaon.* Les Septante (f): *Prenez de grandes pierres, & cachez-les dans les vestibules, à la porte de la maison de Pharaon.* Les nouveaux Interprètes traduisent l'Hébreu par: *Prenez de grosses pierres, & cachez-les dans l'argile, ou dans le mortier, dans la briquerie, ou dans la tuilerie, qui est devant le Palais.*

¶ 10. ASSUMAM NABUCHODONOSOR SERVUM MEUM. *Je vais faire venir Nabuchodonosor mon serviteur.* Il lui donne assez souvent (g) cette qualité, pour marquer que ce Prince étoit l'exécuteur de ses ordres, le Général de ses troupes; que c'étoit Dieu même qui le conduisoit, & qui régloit ses démarches. Il n'y a personne qui ait jamais fait parler Dieu avec autant de dignité que les Prophètes. Il n'y a qu'eux qui sachent exprimer noblement que ce sont les plus grands Monarques devant la souveraine Majesté de Dieu. Nabuchodonosor avec toutes ses troupes,

(a) קח בידך אבנים גדולות ושמנחם במלט במלכך אשר בפחח ביה פרעו
(b) מלט מלט *Evasit, erupit, ereptus est. 70. hic.*

(d) *Vide 3. Reg. x. 28.*

(e) חטמיונון בשפל בנינא דבחרע ביה-פרעו

E'י עשיתם.
(a) מלט בן me paroît signifier un pavé. *Exod. xxiv. 10.* Et ailleurs, une place où l'on broye la terre pour faire des briques, & de la tuile.

(f) Κατακρυψαυτεσ εν σεντιναισ εν π'αγ'α-
? σιναισ φασω.

(b) *Vide sup. xxv. 9. & xxvii. 6.*

11. Veniensque percutiet terram Ægypti, quos in mortem, in mortem; & quos in captivitatem, in captivitatem; & quos in gladium, in gladium.

12. Et succendet ignem in delubris Deorum Ægypti, & comburet ea, & captivos ducet illos: & amicietur terra Ægypti, sicut amicitur pastor pallio suo, & egredietur inde in pacem.

11. Il viendra, & il détruira le pays d'Égypte, & il portera la mort à qui est destiné à la mort, la captivité à qui doit souffrir la captivité, & l'épée à qui doit périr par l'épée.

12. Il mettra le feu dans les temples des Dieux d'Égypte; il brûlera les temples, & emmènera les Dieux captifs; il se revêtira des dépouilles de l'Égypte, comme un berger se couvre de son manteau, & il s'en retournera en paix.

COMMENTAIRE.

n'est que son esclave. S'il remporte des victoires, & s'il fait des conquêtes, il ne fait que prêter son bras au Tout-puissant.

STATUET SOLIUM SUUM SUPER EOS. Il y établira le siège de sa puissance. Le terme Hébreu (a) *schaphur* signifie selon les nouveaux Interprètes, le pavillon Royal, la grande tente du Roi. Les Septante (b): Il y élèvera ses armes; il y mettra comme en trophée son épée, sa lance, son bouclier, &c. Le Caldéen (c): Il y tendra son pavillon.

¶ 11. QUOS IN MORTEM, IN MORTEM. Il portera la mort à qui est destiné à la mort. Il continue dans la métaphore d'un serviteur envoyé par son maître. Je l'enverrai dans l'Égypte, & il y exécutera mes ordres. Il fera périr par le fer ceux que je destine à cette sorte de mort, &c.

¶ 12. SUCCENDET IGNEM IN DELUBRIS DEORUM ÆGYPTI. Il mettra le feu dans les Temples des Dieux d'Égypte. L'Hébreu (d): Je mettrai le feu. Nabuchodonosor brûlera par mes ordres les Temples d'Égypte, ou les Palais des Grands de l'Égypte; & il les emmènera captifs. On menoit alors en captivité les hommes, les Rois, les sujets, & les Dieux. Isaïe menace les Dieux de Babylone d'être conduits en exil (e), Jérémie en dit autant à Chamos, Dieu des Moabites (f), & à Moloch, Dieu des Ammonites (g); & Osée, aux veaux d'or de Samarie (h). Tertullien (i): Tot de Diis, quot de gentibus triumphi; tot manubria, quot adhuc manens simulacra captivorum Deorum. Mais ce qui pourroit faire croire qu'il parle plutôt ici des maisons des Princes, que des Temples, c'est qu'au

(a) ונשא את שפרורו עליו

(b) καὶ ἔσται ἡ εὐχὴ αὐτοῦ ἐπ' αὐτοῦ.

(c) ויגזן יח אפרניו עליו

(d) והצחו את כבתי אלהו סצרו

(e) Isai. XLVI. 1. Confractus est Bel, contritus est Nabo, facta sunt simulacra eorum bestis, & jumentis onera vestra.

(f) Jerem. XLV. 7. Ibit Chamos in capti-

vitatem.

(g) Idem XLIX. 3. Molchom in transfugationem ducetur.

(h) Osee VIII. 5. Profectus est vitulus tuus, Samaria. Et x. 6. Siquidem & iste in Assur delatus est munus Regi ultori.

(i) Tertull. Apologet.

13. Et conteret statuas domus Solis, quæ sunt in terra Egypti: & delubra Deorum Egypti comburet igni.

13. Il brisera les statues de la maison du Soleil qui sont dans l'Egypte, & il consumera par le feu les temples des Dieux de l'Egypte.

COMMENTAIRE.

verfet suivant il menace de brûler les Temples de l'Egypte, après avoir parlé de leurs statues, ou de leurs obélisques.

ET AMICIETUR TERRA ÆGYPTI, SICUT AMICITUR PASTOR PALLIO SUO, ET EGREDIETUR INDE IN PACE. Il se revêtira des dépouilles de l'Egypte, comme un berger se couvre de son manteau, & il s'en retournera en paix. Nabuchodonosor dépouillera l'Egypte de ses richesses, & il en enlèvera les habitans avec la même facilité qu'un pasteur se charge de son manteau. Il s'appropriera ce pays; il en fera la conquête en un moment, en aussi peu de tems qu'il en faut à un pasteur pour s'envelopper de son habit. Autrement: Il couvrira toute l'Egypte de ses troupes (a); comme un pasteur qui se couvre de son habit contre le froid. Les Septante (b): il épluchera l'Egypte; comme un pasteur qui cherche la vermine qui est répandue dans ses habits. Il dépouillera exactement, & à loisir ce riche royaume. Bochart croit que ces Interprètes avoient traduit (c): Il détruira l'Egypte, comme la robe d'un pasteur, qui est ordinairement mal-vêtu.

13. CONTERET STATUAS DOMUS SOLIS. Il brisera les statues de la maison du Soleil, qui sont dans l'Egypte. On peut traduire l'Hébreu, & les Septante par: Il brisera les colonnes, ou les obélisques, qui sont dans le Temple du Soleil. Tout le monde sait ce que c'étoit que ces obélisques fameux, qui faisoient un des plus grands ornemens des Temples, & des villes d'Egypte. C'étoit de très-hautes colonnes, ou éguilles, ou obélisques, toutes d'une pierre, dont la plupart étoient chargées de figures iéroglyphiques en sculptures. On les érigeoit en l'honneur du Soleil; & l'Egypte comptoit ces ouvrages parmi ses plus grandes merveilles. Le tems en a conservé quelques-unes, que les Empereurs Romains firent transporter à Rome, & ailleurs. Jérémie dit donc ici que Nabuchodonosor abbattra ces superbes monumens de la vanité, & de la superstition des Egyptiens. Hérodote (d) nous parle de quelques obélisques qui étoient dans le Temple de Minerve (e): mais les principaux étoient dans ce-

(a) Chald. Dionys. Liran. Boeth. de anim. sacro. parte 1. lib. 2. c. 44.

(b) καὶ φθνην γῆν Ἀἴγυπτος ὡς φθνησὶ τὸ ποικίλον τὸ ἱμάτιον αὐτῆς. Ils ont lû φθνη, qui signifie quelquefois nettoyer. Ita perpurgabunt Ægyptium, sicut pastor abollam suam pediculis repurgat.

(c) Καὶ φθνη πῶς Ἀἴγυπτον, ὡς φθνησὶ ποικίλον τὸ ἱμάτιον αὐτῆς.

(d) Herodot. lib. 2. c. 170.

(e) Idem lib. 2. c. 111. Ἐστὶ τὸ πῆλιον τὸ ἱερόν ἀξιόδοτον ἀνδρῶν ἔργον, ὁ δὲ λαὸς ἀπὸ λίθων ἐξ ἑνὸς ὁπίσιν ἐκαστοὶ λίθῳ, μῆκος αὐτῶν ἐκαστοῦ πενήκων ἕκρον ἢ ἅκων.

lui du Soleil, & avoient cent coudées de haut, & huit d'épaisseur. C'est Phéron, successeur de Sésostris, qui les avoit érigés. Le nom d'obèle qu'on leur donna, signifie une broche, à cause de leur figure, qui finissoit en pointe. On prétend que les Egyptiens vouloient par-là marquer les rayons du Soleil. Les Septante (a) traduisent: *il brisera les colonnes d'Héliopolis*, ou de la ville du Soleil. Ici ils ont suivi ce sens, apparemment parce que le plus grand, & le plus célèbre Temple du Soleil qui fut dans le pays, étoit à Héliopolis. On croit que cette ville étoit nommée *On* par les Hébreux (b). Elle n'étoit point sur le Nil; mais elle n'en étoit pas bien éloignée. On la place à la hauteur de la pointe du Delta, entre le Nil, & la Mer rouge.

DE LUBRA DEORUM ÆGYPTI COMBURET IGNI. *Il consumera par le feu les Temples des Dieux de l'Égypte.* Il a déjà fait la même menace, au verset précédent, à moins qu'on n'explique le verset 12. des maisons des Grands. Nous ne lisons pas que Nabuchodonosor ait renversé les monumens, ni brisé les statues, ni brûlé les Temples de l'Égypte: mais ce qu'il fit au Temple de Jérusalem, & ce que firent ses successeurs, aux Temples, & aux Dieux de l'Égypte, ne rendent que trop croyable ce que Jérémie nous dit ici. On fait l'histoire de Xercès, & d'Ochus. On connoît leurs railleries, leurs insultes, leurs violences, leurs emportemens contre les Divinitez des Egyptiens.

(a) Καὶ σμυρῆσαι τὰς στήλας Ἡλιουπόλεως. | & LXX. in Exod. 1. 11. τῶν ὀνείων Ἡλιού-
 (b) Genes. XLI. 45. | 50. XLVI. 20. Vide | πᾶσι



CHAPITRE XLIV.

Jérémie reprend les Juifs qui étoient en Egypte de leur idolâtrie. Leur réponse insolente. Prédiction de leur perte entière. Pharaon Ephrée sera livré entre les mains de ses ennemis.

¶ 1. *V*erbum, quod factum est per Jeremiam ad omnes Judeos, qui habitabant in terra Egypti, habitantes in Magdalo, & in Taphnis, & in Memphis, & in terra Phatures, dicens:

¶ 1. **P**arole de Dieu adressée à Jérémie ; pour la porter à tous les Juifs qui habitoient dans le pays d'Egypte, à Magdalo, à Taphnis, à Memphis, & dans le pays de Phaturés ;

COMMENTAIRE.

¶ 1. **H**ABITANTES IN MAGDALO, ET IN TAPHNIS, ET IN MEMPHIS, ET IN TERRA PHATURES. *A tous les Juifs qui habitoient à Magdalo, à Taphnis, à Memphis, & dans le pays de Phaturés.* Voici la dernière prophétie que nous ayons de Jérémie. Il la prononça assez long-tems après que les Juifs furent venus dans l'Egypte. Les prédictions que nous lisons dans les Chapitres suivans, jusqu'à la fin du Livre, sont de beaucoup antérieures à celle-ci. Le Prophète est envoyé de la part de Dieu aux Juifs répandus dans les principales villes d'Egypte, pour les reprendre de leur attachement opiniâtre à l'Idolâtrie. On ne fait s'il alla lui-même dans toutes ces villes : mais il suffit qu'il y envoya quelques-uns de ses Disciples avec ses Lettres.

Magdalum, signifie une tour. Moïse nous parle de *Magdol* (a), vis-à-vis de *Béelséphon*, vers l'endroit où les Israélites passèrent la Mer rouge : mais on doute que cette tour, ou ce *Magdalum*, soit le même que celui dont nous parlons ici ; car il y en avoit un autre dans la basse Egypte, que l'Itinéraire d'Antonin met à douze milles de Péluse. Jérémie (b) parlant du malheur de l'Egypte, parle encore de *Magdalum*, comme d'une ville considérable de ce pays : *Annoncez la venue de l'ennemi à Magdol, à Memphis, & à Taphnis.*

Taphnis. Nous en avons parlé sur le verset 6. du Chap. précédent.

Memphis est fort connue chez les Profanes. C'étoit une ancienne ville

(a) Exod. XIV. 2. & Num. XXXIII. 7.

(b) Jerem. XLVI. 14.

2. *Hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Vos vidistis omne malum quod adduxi super Jerusalem, & super omnes urbes Juda: & ecce deserta sunt hodie, & non est in eis habitator.*

3. *Propter malitiam quam fecerunt ut me ad iracundiam provocarent, & irent ut sacrificarent, & colerent Deos alienos, quos nesciebatis, & illi, & vos, & patres vestri.*

4. *Et misi ad vos omnes servos meos Prophetas, de nocte consurgens, missisque, & dicens: Nolite facere verbum abominationis hujuscemodi, quam odii.*

5. *Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam, ut converterentur à malis suis, & non sacrificarent Diis alienis.*

6. *Et constata est indignatio mea, & furor meus, & succensa est in civitatibus Juda, & in plateis Jerusalem: & versa sunt in solitudinem, & vastitatem servandam diem hanc.*

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Vous avez vu tous les maux que j'ai fait venir sur Jérusalem, & sur toutes les villes de Juda: vous voyez qu'elles sont aujourd'hui désertes, & sans aucun habitant;

3. Parce qu'ils ont irrité ma colère par les crimes qu'ils ont commis, en sacrifiant à des Dieux étrangers, & adorant ceux qui n'étoient connus ni d'eux, ni de vous, ni de vos pères.

4. J'ai eu un très-grand soin de vous envoyer tous mes serviteurs, & tous mes Prophètes, & de vous faire dire par eux: Ne commettez point toutes ces abominations que je déteste.

5. Et cependant ils ne m'ont point écouté; ils ne se sont point soumis pour ouïr ma voix, pour se convertir de leur méchanceté, & ne plus sacrifier aux Dieux étrangers.

6. Ainsi ma colère, & ma fureur se sont allumées: elles ont embrasé les villes de Juda, & les grandes places de Jérusalem, qui ont été changées en cette solitude, & en cet abandonnement où on les voit aujourd'hui.

COMMENTAIRE.

Royale d'Égypte, & Capitale d'un Nome, ou Canton, auquel elle donnoit son nom. Sa situation est au-dessus du Delta, à quelque distance du Nil, sur son bord occidental. C'est auprès de Memphis qu'on voyoit les fameuses pyramides. La ville ne subsiste plus; mais on voit encore quelques-unes des pyramides.

Phaturés. On connoît un Canton de ce nom dans l'Égypte (a), lequel prenoit son nom de la ville dont parle ici Jérémie. Elle n'est pas bien connue cette ville, non plus que le Canton; mais on conjecture qu'elle étoit dans la haute Égypte (b). Ezéchiel parle encore de la terre de *Phaturés* (c). Il en prédit la ruine, & le rétablissement. C'est dans ce pays qu'habitoient les *Phétrusim*, descendus de Mizraïm, dont nous parle Moïse (d).

¶ 2. NON EST IN EIS HABITATOR. *Les villes de Juda sont désertes, & sans habitans.* Vous voyez de vos yeux l'accomplissement des prophéties, qui annonçoient la ruine entière du pays de Juda, & la soli-

(a) *Plin. lib. 5. c. 9. & Stephan.*
(b) *Vide Cellar. lib. 4. c. 1. p. 39.*

(c) *Ezech. xxix. 14. & xxx. 14.*
(d) *Genes. x. 14.*

7. *Et nunc hac dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Quare vos facitis malum grande hoc contra animas vestras, ut intreat ex vobis vir, & mulier, parvulus, & lactens de medio Juda, nec relinquatur vobis quidquam residuum?*

8. *Provocantes me in operibus manuum vestrarum, sacrificando Diis alienis in terra Egypti, in quam ingressi estis ut habitetis ibi: & dispereatis, & sitis in maledictionem, & in opprobrium cunctis gentibus terra?*

9. *Namquid obliti estis mala patrum vestrorum, & mala Regum Juda, & mala uxorum ejus, & mala vestra, & mala uxorum vestrarum, quae fecerunt in terra Juda, & in regionibus Jerusalem?*

7. Et maintenant voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Pourquoi commettez-vous un si grand mal contre vous-mêmes, pour faire mourir parmi vous, & exterminer du milieu de Juda les hommes, les femmes, les petits enfans, & ceux qui sont encore à la mamelle, pour vous mettre en un état où il ne reste plus rien de vous?

8. Pour irriter ma colère par les œuvres de vos mains, en sacrifiant à des Dieux étrangers au pays d'Egypte, où vous êtes allé établir votre demeure pour y périr malheureusement, & pour être la malediction, & l'opprobre de toutes les nations de la terre?

9. Avez-vous oublié les crimes de vos pères, les crimes des Rois de Juda, les crimes de leurs femmes, vos propres crimes, & les crimes de vos propres femmes, qu'elles ont commis dans le pays de Juda, & dans les différens quartiers de Jérusalem?

COMMENTAIRE.

rude de ses villes. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que le pays fût tellement abandonné, qu'il n'y eût pas un seul habitant. Mais il y en avoit si peu, que cela n'étoit compté pour rien.

ψ. 6. *CONFATA EST INDIGNATIO MEA. Ma colère s'est allumée.* L'Hébreu (a): *Ma colère est tombée comme la pluie.* Elle a coulé, distillé goutte à goutte. Voyez ci-devant, Chap. XLII. 18.

ψ. 8. *SACRIFICANDO DIIS ALIENIS IN TERRA AEGYPTI.* En sacrifiant à des Dieux étrangers dans l'Egypte. L'aveuglement, & l'obstination des Hébreux dans leur crime, sont inconcevables. Ils viennent d'éprouver dans leur pays les plus terribles effets, de la colère de Dieu. Cent fois on les en avoit menacés, & on leur avoit dit que c'étoit en punition de leur attachement à l'idolâtrie: Cependant ils ferment les yeux à l'évidence des discours des Prophètes, ils les traitent de visions, & de mensonges, ils oublient leurs malheurs passés, & s'y rendent en quelque sorte insensibles; ils continuent dans leur crime, & dans l'idolâtrie, & ce qui est le comble de la fureur, & de l'endurcissement, ils attribuent tous les maux qu'ils ont soufferts, à leur ralentissement dans le culte des faux Dieux: ψ. 18. *Depuis que nous avons cessé de sacrifier à la Reine du Ciel, nous*

(a) ותתך חמתי 70. και ἐσαζεν ὁ θυμὸς μου.

10. *Non sunt mundati usque ad diem hanc : & non timuerunt , & non ambulaverunt in lege Domini , & in praeceptis meis , qua dedi coram vobis , & coram patribus vestris.*

11. *Ideo hac dicit Dominus exercituum , Deus Israël : Ecce ego ponam faciem meam in vobis in malum : & disperdam omnem Judam.*

12. *Et assumam reliquias Jude qui posuerunt facies suas ut ingrederentur terram Aegypti , & habitarent ibi : & consumentur omnes in terra Aegypti : cadent in gladio , & in fame : & consumentur à minimo , usque ad maximum , in gladio , & in fame morientur : Erunt in jusjurandum , & in miraculum , & in maledictionem , & in opprobrium.*

13. *Et visitabo super habitatores terrae Aegypti , sicut visitavi super Jerusalem , in gladio , & fame , & peste.*

10. Ils ne s'en sont point purifiés jusqu'à ce jour. Ils n'ont point eu ma crainte; ils n'ont point marché dans la Loi du Seigneur, ni dans les préceptes que je vous avois donnés, & à vos pères.

11. C'est pourquoy voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je tournerai ma face contre vous, pour votre malheur. Je perdray tout Juda;

12. Je perdray les restes de ce peuple qui se sont opiniâtres à vouloir venir dans l'Egypte pour y habiter, & ils périront tous en Egypte: ils mourront par l'épée, & par la famine; ils seront consumés depuis le plus petit, jusqu'au plus grand; ils mourront par l'épée, & par la famine, & ils deviendront l'objet de l'exécration, de l'étonnement, de la malédiction, & des insultes de tous les hommes.

13. Je punirai les habitans d'Egypte; comme j'ai puni ceux de Jérusalem, par l'épée, par la famine, & par la peste.

COMMENTAIRE.

avons été réduits à la dernière indigence, & nous avons été consumés par l'épée, & par la famine. Quel supplice peut suffire pour expier un tel endurcissement?

✓. 10. NON SUNT MUNDATI USQUE AD DIEM HANC. *Ils ne s'en sont point purifiés jusqu'aujourd'hui.* Ils sont encore dans leurs crimes, malgré tout ce que j'ai fait pour les leur faire expier. Ils continuent dans leurs désordres; & au lieu de se purifier, ils se souillent de plus en plus. Il leur a reproché ailleurs (a) qu'ils étoient comme un mélange de fer, & d'airain. En vain on les fait passer par le creuset; ils ne se séparent point, & ne s'épurent point. Haïe, & Ezéchiel se sont aussi servis en plus d'un endroit (b) de la même similitude.

✓. 11. PONAM FACIEM MEAM IN VOBIS IN MALUM. *Je tournerai ma face contre vous pour votre malheur.* Mettre la face contre quelqu'un; se prend toujours dans les Prophètes en mauvaise part, pour signifier une forte résolution de ne perdre pas de vue un homme qu'on ne l'ait perdu; une espèce d'attachement, une attention constante à le détruire. Les Prophètes ont souvent employé cette expression (c).

✓. 12. ERUNT IN JUSJURANDUM. *Ils deviendront l'objet de l'exécration.* Voyez ci-devant Chap. XLII. 18.

(a) Jerem. vi. 29.

(b) Ezéch. xxii. 18. xxiv. 6. & Isai. i. 22.

22. [24] 25.

(c) Ezech. iv. 3. vi. 2. xiii. 17. xv. 7. & xx. 35. &c.

14. *Et non erit qui effugiat, & sit residuus de reliquiis Judaorum, qui vadunt ut peregrinentur in terra Egypti, & revertantur in terram Juda, ad quam ipsi elevant animas suas ut revertantur, & habitent ibi: non revertentur nisi qui fugerint.*

15. *Responderunt autem Jeremia omnes viri, scientes quod sacrificarent uxores eorum Diis alienis, & universae mulieres, quarum stabat multitudo grandis, & omnis populus habitantium in terra Egypti in Phatires, dicentes:*

14. Et de tout ce reste de Juifs qui sont venus en Egypte pour y demeurer, il n'y aura personne qui retourne au pays de Juda, vers lequel ils tiennent sans cesse leur ame élevée par le désir d'y retourner, & de s'y établir de nouveau, sinon ceux qui auront fui de l'Egypte.

15. Tous ces hommes qui écoutoient Jérémie, sachant que leurs femmes sacrifioient aux Dieux étrangers, & toutes les femmes qui étoient là en grand nombre, & tout le peuple qui demouroit en Egypte en Phaturés, répondirent à Jérémie :

COMMENTAIRE.

Y. 14. NON ERIT QUI SIT RESIDUUS DE RELIQUIIS JUDEORUM, ET REVERTATUR IN TERRAM JUDA, AD QUAM IPSI ELEVANT ANIMAS SUAS, . . . NISI QUI FUGERINT. De tout ce reste de Juifs, il n'y aura personne qui retourne au pays de Juda, vers lequel ils tiennent sans cesse leur ame élevée, sinon ceux qui auront fui de l'Egypte. Il avoit dit au verset 12. que tous les Juifs qui s'étoient opiniâtres à aller en Egypte, y périroient par l'épée, & par la famine, depuis le plus petit, jusqu'au plus grand; il y met ici une exception: Il n'y aura que ceux qui fuiront de l'Egypte, qui éviteront ces malheurs. Il répète les mêmes choses ci-après aux versets 26. 27. & 28. de ce Chapitre. Il paroît par ces paroles: *Ace pays, vers lequel ils tiennent sans cesse leur ame élevée; par le désir d'y retourner*, que les Juifs n'étoient point entrez dans l'Egypte, pour y fixer leur demeure; mais seulement en attendant que l'occasion se présentât de retourner dans leur pays, qui étoit l'objet continuel de leurs vœux. Ils se flattoient que les Caldéens se retireroient enfin, & leur laisseroient le pays libre: mais ils se nourrissoient d'une vaine espérance. Nabuchodonosor devoit faire le siège de Tyr, ravager toutes les Provinces voisines de la Judée; & enfin faire la conquête de l'Egypte, & y faire périr par l'épée, ou par la famine les Egyptiens avec les Juifs, avant que de s'en retourner au-delà de l'Euphrate. Ainsi quiconque ne se sauva pas de l'Egypte avant la guerre, y fut enveloppé, & y périt misérablement. Cette manière de parler (a): *Ad quam ipsi elevant animas suas*, a été expliquée ail-

(a) אשר יחיה משאלי אה נפשם

16. *Sermonem, quem locutus es ad nos in nomine Domini, non audiemus ex te.*

17. *Sed facientes faciemus omne verbum quod egredietur de ore nostro, ut sacrificemus Reginae Cœli, & libemus ei libamina, sicut fecimus nos, & patres nostri, Reges nostri, & Principes nostri in urbibus Juda, & in plateis Jerusalem: & saturati sumus panibus, & bene nobis erat, malumque non vidimus.*

18. *Ex eo autem tempore, quo cessavimus sacrificare Reginae Cœli, & libare ei libamina, indigemus omnibus, & gladio, & fame consumpti sumus.*

16. Nous ne recevrons point de votre bouche les paroles que vous nous dites au nom du Seigneur :

17. Mais nous exécuterons tout ce qui est sorti de notre bouche, en sacrifiant à la Reine du Ciel, & en lui offrant des oblations comme nous avons fait nous, & nos peres, nos Rois, & nos Princes; dans les villes de Juda, dans les places de Jérusalem; car alors nous avons tout eu en abondance, nous avons été heureux, & nous n'avons souffert aucun mal.

18. Mais depuis le tems que nous avons cessé de sacrifier à la Reine du Ciel, & de lui présenter nos offrandes, nous avons été réduits à la dernière indigence, & nous avons été consumés par l'épée, & par la famine.

COMMENTAIRE.

leurs (a); elle signifie être en suspens, & dans l'attente d'une chose qu'on désire ardemment.

ψ. 17 FACIEMUS OMNE VERBUM QUOD EGREDIETUR DE ORE NOSTRO, UT SACRIFICEMUS REGINÆ COELI. *Nous exécuterons tout ce qui est sorti de notre bouche, en sacrifiant à la Reine du Ciel.* Nous accomplirons tout ce que nous avons promis à cette Déesse, nous lui rendrons fidèlement nos vœux (b), & nous lui sacrifierons. Il paroît par-là que ces Juifs, par une Religion mal-entendue, s'étoient engagés à la Reine du Ciel, par des promesses solennelles, de rétablir son culte, qu'ils avoient interrompu (c), & de lui faire exactement des sacrifices, & des libations au tems prescrit par ses Prêtres, & usitez parmi ses adorateurs. On s'est étendu ailleurs (d) sur la Reine du Ciel. Nous ne doutons pas que ce ne soit la Lune, Diane, ou Venus la Céleste (e), ou Isis.

ψ. 18. EX EO TEMPORE QUO CESSAVIMUS SACRIFICARE REGINÆ COELI, INDIGEMUS OMNIBUS. *Depuis que nous avons cessé de sacrifier à la Reine du Ciel, nous avons été réduits à la dernière indigence.* Ils comptent pour rien le mépris des Loix de Dieu, l'indifférence pour son culte, l'omission de ses sacrifices, & de ses cérémonies, l'idolâtrie la plus grossière, les abominations les plus honteuses, les Pro-

(a) Deut. xxiv. 15. Jerem. xxii. 27.

(b) Confer ψ. 25. Deut. xxiiii. 23. Judic. xi. 36. Thren. iiii. 38. Esph. vii. 8.

(c) Voyez ci-après le ψ. 13.

(d) Voyez Jerem. vii. 18. & la Dissert. sur les Divinités Phéniciennes.

(e) Theodoret. hie.

19. *Quod si nos sacrificamus Regina Caeli, & libamus ei libamina, numquid sine viris nostris fecimus ei placentias, ad colendum eam, & libandum ei libamina?*

19. Que si nous sacrifions à la Reine du Ciel, & si nous lui faisons des oblations, est-ce sans le consentement de nos maris que nous faisons des gâteaux pour l'honorer, & pour lui présenter nos oblations?

COMMENTAIRE.

phètes rejettez, & maltraitez, l'alliance du Seigneur foulée aux pieds. Tout cela n'a pas été capable de nous attirer les malheurs sous lesquels nous gémissons; il faut que ce soit l'omission du culte de la Reine du Ciel. La brutale passion, l'aveuglement, l'obstination peuvent-elles aller plus avant? Cela nous fait voir jusqu'à quelle extrémité une ame endurcie, & laissée à elle-même, peut se porter. Voyez des expressions pareilles sur 1. *Maccab.* 1. 12.

ψ. 19. NUMQUID SINE VIRIS. NOSTRIS FECIMUS EI PLACENTIAS? *Est-ce sans le consentement de nos maris que nous faisons des gâteaux à la Reine du Ciel?* Les femmes étoient les plus attachées au culte de la Déesse Céleste. Elles prennent ici son parti contre le Prophète, avec plus d'ardeur que les hommes: Après tout, disent-elles, est ce nous seules qui adorons la Reine du Ciel? Nos maris ne nous autorisent-ils pas dans ce culte? Jérémie avoit dit autrefois (a): *Les enfans ramassent le bois, les peres allument le feu, & les femmes font les gâteaux en l'honneur de la Reine du Ciel.* Ils en usoient apparemment encore de même dans l'Egypte. On traduit l'Hébreu (b) de ce verset avec assez de variété: *Est-ce sans nos époux que nous lui faisons des gâteaux pour la réjouir (c), ou pour l'honorer; d'autres, pour l'affliger, ou jusqu'à l'ennuyer; ou pour la représenter (d); ou faisons-nous des gâteaux à cette figure (e), à cette statue?*

Je préférerois la traduction qui porte: Lui avons-nous fait sans nos maris des gâteaux pour la représenter, ou des gâteaux où elle étoit représentée? Ces femmes touchent ici deux coutumes usitées dans le culte de la Déesse du Ciel. La première étoit les impudicitez qui se commettoient dans les bois qui lui étoient consacrez, & dans les cérémonies nocturnes, où les femmes alloient sans leurs maris. Elles disent donc à Jérémie qu'à cet égard, il n'a rien à leur reprocher; qu'elles n'ont rien fait que dans leurs familles, sous les yeux, & du consentement de leurs époux. La seconde chose, est que les gâteaux qu'on offroit à la Déesse du Ciel, étoient chargez d'un croissant, pour représenter la Lune. Les Anciens (f) nous parlent

(a) Jerem. VII. 18.

(b) חטבל עריו אנשינו קשינו לה כונן לה הצבה

(c) Kimbi. Page.

(d) Montan. Tigur. Pffe.

(e) Jha'd. Munst. Junius, & Tremel.

(f) Helychius, voce Σελήνη. Ποτανοί τῆς ἄστρου ἰμνοῖον τιμῶν. Vide & Suidam.

20. Et dixit Jeremias ad omnem populum adversum viros, & adversum mulieres, & adversum universam plebem, qui responderant ei verbum, dicens:

21. Numquid non sacrificium, quod sacrificastis in civitatibus Juda, & in plateis Jerusalem, vos, & patres vestri, Reges vestri, & Principes vestri, & populus terra, horum recordatus est Dominus, & ascendit super cor ejus?

20. Jérémie répondit à tout le peuple, aux hommes, aux femmes, & à toute l'assemblée qui lui avoit fait cette réponse, & leur dit :

21. Le Seigneur ne s'est-il pas souvenu des sacrifices que vous avez offerts dans les villes de Juda, & dans les places de Jérusalem; vous, & vos peres, vos Rois, & vos Princes, & tout le peuple; & son cœur n'en a-t'il point été touché?

COMMENTAIRE.

de ces sortes de gâteaux, nommez *des Lunes*, faits en formes de cornes, ou bien ayant la forme ronde, avec un croissant, ou des étoiles imprimées par-dessus. Eustathe parle de certains gâteaux, à qui l'on donnoit le nom de bœufs, à cause de leurs cornes (a). On faisoit six gâteaux ronds, nommez *des Lunes*; & le septième avec des cornes, nommé *le Bœuf*. Ces sept gâteaux étoient apparemment pour les sept Planettes. Le plus gros étoit pour la Lune. Athénée (b) dit que les Anciens faisoient certains gâteaux ronds; d'autres chargez de figures d'étoiles, & d'autres qu'ils appelloient *Lunes*. On les offroit aux Dieux, quand on consacroit des trépieds sacrez. C'étoit sur ces trépieds que l'on sacrifioit à Hécaté aux coins des ruës, sur les toits, & près des maisons. C'étoit comme des Autels domestiques, & portatifs. Je ne doute pas que les feux qu'on allume au commencement du printems, & les deux premiers Dimanches du Carême, & les gâteaux en forme de cornes que l'on fait en ce tems-là, sur-tout dans les villages, & à la campagne, ne soient des restes de cette ancienne superstition Payenne, d'allumer des feux, & de faire des Lunes de pâte en l'honneur de Vénus, la Céleste, ou de la Déesse du Ciel. Les Pasteurs de l'Eglise ont tâché de corriger l'abus, en donnant un bon motif à ces pratiques, & en faisant honorer la victoire de JESUS-CHRIST sur le Démon par ces feux, ou bures: & la multiplication des cinq pains dans le désert, par les gâteaux faits en forme de croissant. Mais la chose est plus ancienne; & il faut recourir jusqu'au Paganisme, pour en découvrir l'origine.

ψ. 21. NUMQUID SACRIFICIUM QUOD SACRIFICASTIS... RECORDATUS EST DOMINUS, ET ASCENDIT SUPER COR EJUS? *Le Seigneur ne s'est-il pas souvenu des sacrifices que vous*

(a) Eustath. in Homer. p. 1065. Σελήνας ἰσοματὰ ἴσων πλατῶν κυκλῶσιν. Ἐπί τῃ ἕξ σελήνας τοιαύταις βῆν φᾶσιν ὁ ἑσπερον ἑπιπέσσει κίεράτα ἔχοντα, καὶ μίμωσιν ἀρροφῶς σελήνης. Vide & Suidam t. 1. p. 2530.

(b) Athen. lib. xi. τὰς περίποδας τὰς τοῖς θεοῖς καταχρῶμεν, ἃ τὸς φδοῖς κυκλῶσιν, καὶ ἄστειας ἰχθῆας, καὶ ἕς καλῶσι σελήνας. Vide si lubet & Aristophan. Pluto. p. 71.

22. Et non poterat Dominus, ultra portare propter malitiam studiorum vestrorum, & propter abominaciones, quas fecistis: & facta est terra vestra in desolationem, & in stuporem, & in maledictum, eo quod non sit habitator sicut est dies hæc.

23. Propterea quod sacrificaveritis idolis, & peccaveritis Domino, & non audieritis vocem Domini, & in Lege, & in præceptis, & in testimoniis ejus non ambulaveritis: idcirco evenerunt vobis mala hæc, sicut est dies hæc.

24. Dixit autem Jeremias ad omnem populum, & ad universas mulieres: Audite verbum Domini, omnis Juda, qui estis in terra Egypti.

25. Hæc inquit Dominus exercituum, Deus Israël, dicens: Vos, & uxores vestre, locuti estis ore vestro, & manibus vestris implestis, dicentes: Faciamus vota nostra, quæ vorimus, ut sacrificemus Reginæ Cæli, & libemus ei libamina, implestis vota vestra, & opere perpetrastis ea.

26. Ideo audite verbum Domini, omnis Juda, qui habitatis in terra Egypti: Ecce ego juravi in nomine meo magno, ait Dominus, quia nequaquam ultra vocabitur nomen meum ex ore omnis viri Judæi, dicens: Vivit Dominus Deus in omni terra Egypti.

22. Le Seigneur ne pouvoit plus supporter votre malice, & vos inclinations corrompues, à cause des abominaciones que vous avez commises; & c'est pour cela que votre terre a été réduite dans la désolation où elle est aujourd'hui, & qu'elle est devenu l'étonnement, & l'exécration de ceux qui la voyent, sans qu'il y ait plus personne qui y demeure.

23. Tous ces maux qui vous affligent aujourd'hui vous sont arrivés, parce que vous avez sacrifié aux idoles, que vous avez péché contre le Seigneur, que vous n'avez point écouté sa voix, & que vous n'avez point marché dans sa Loi, dans ses préceptes, & ses ordonnances.

24. Jérémie dit encore à tout le peuple, & à toutes les femmes: Ecoutez la parole du Seigneur, peuple de Juda, vous tous qui êtes en Egypte:

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Vous avez parlé vous & vos femmes, & vos mains ont accompli les paroles de votre bouche; Rendons les vœux, diffiez-vous, que nous avons faits; sacrifions à la Reine du Ciel, & présentons-lui nos offrandes. Vous avez accompli vos vœux, & ils ont été suivis de vos œuvres.

26. C'est pourquoi écoutez la parole du Seigneur, peuple de Juda, vous tous qui habitez dans l'Egypte: J'ai juré par mon grand nom, dit le Seigneur, que mon nom ne sera plus nommé à l'avenir par la bouche d'aucun homme Juif dans tout le pays d'Egypte, & qu'ils ne diront plus: Vive le Seigneur notre Dieu.

COMMENTAIRE.

avez offerts dans les villes de Juda, & son cœur n'en a-t'il pas été touché? Ne conserve-t'il pas un juste ressentiment de toutes les impiétés que vous avez commises dans votre pays, en brûlant de l'encens aux Idoles? C'est le sens de l'Original (a). Il répond à ce qu'ils lui avoient dit, que depuis qu'ils avoient cessé de sacrifier à la Reine du Ciel, toutes sortes de malheurs

(a) הלא את הקטר אשר קטרתם... זכר (a) | μάτος ἢ ἐδουμάσατε, &c. | 70. ουχι τὸ δὲ θυμῶν | יהוה ותעלה על לבו

27. *Ecce ego vigilabo super eos in malum, & non in bonum: & consumentur omnes viri Juda, qui sunt in terra Egypti, gladio, & fame; donec penitus consumantur.*

28. *Et qui fugerint gladium, revertentur de terra Egypti in terram Juda viri pauci: & scient omnes reliquia Juda ingredientium terram Egypti ut habitent ibi, cujus sermo compleatur, meus, an illorum.*

29. *Et hoc vobis signum, ait Dominus, quod visitem ego super vos in loco isto: ut sciatis quia verè complebuntur sermones mei contra vos in malum.*

30. *Hæc dicit Dominus: Ecce ego tradam Pharaonem Ephree, Regem Egypti in manu inimicorum ejus, & in manu quærentium animam illius; sicut tradidi Sedeciam Regem Juda in manu Nabuchodonosor Regis Babylonis inimici sui, & quærentis animam ejus.*

27. Je veillerai sur eux, non pour leur bonheur, mais pour leur malheur: & tous les hommes de Juda qui sont en Egypte, périront par l'épée, & par la famine, jusqu'à ce qu'ils soient exterminés entièrement.

28. Il n'y en aura qu'un petit nombre qui retourneront du pays d'Egypte dans le pays de Juda, savoir ceux qui auront fui l'épée, en sortant d'Egypte: & tout ce qui reste d'hommes de Juda qui se sont retirez en Egypte pour y demeurer, sauront par expérience de qui la parole sera accomplie, si ce sera la mienne, ou la leur.

29. Et voici le signe que je vous donne, dit le Seigneur, pour vous assurer que ce sera moi qui vous punirai en ce lieu; afin que vous sachiez que les maux que je vous ai prédits, arriveront véritablement.

30. Voici ce que dit le Seigneur: Jevais livrer Pharaon Ephrée Roi d'Egypte entre les mains de ses ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la vie: comme j'ai livré Sédécias Roi de Juda entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone son ennemi, qui cherchoit à lui ôter la vie.

COMMENTAIRE.

leur étoient arrivez; comme si Dieu avoit oublié vos anciens désordres & qu'il ne vous restât plus rien à expier.

ÿ. 26. NEQUAQUAM ULTRA VOCABITUR NOMEN MEUM EX ORE OMNIS VIRI JUDÆI IN TERRA ÆGYPTI. *Mon nom ne sera plus nommé à l'avenir par la bouche d'aucun Juif dans l'Egypte.* Je les exterminerai de telle manière, qu'aucun d'eux ne proférera désormais mon nom dans l'Egypte. Tous ceux qui y demeureront opiniâtrément, y périront. Voyez ci-devant le verset 14. Les Juifs ne laissoient pas de reconnoître le Seigneur, & de prononcer son nom dans leurs sermens, quoiqu'ils adorassent les Idoles. Ils vouloient allier Bélial avec le Seigneurs le jour avec la nuit. Ce mélange impur, & superstitieux offensoit autant le Seigneur, que l'idolâtrie même.

ÿ. 28. QUI FUGERINT GLADIUM, REVERTENTUR DE TERRA ÆGYPTI IN TERRAM JUDA, PAUCI NUMERO. *Il n'y en aura qu'un petit nombre qui retournera d'Egypte dans le pays de Juda; savoir ceux qui auront fui l'épée; en sortant de l'Egypte; ou ceux qui auront prévenu la guerre d'Egypte, en sortant de ce pays, avant que Nabuchodonosor y entre pour y faire la guerre. C'est le sens qu'il faut donner*

à ce passage, pour le concilier avec ce qui a été dit aux versets 14. & 26.

¶. 30. TRADAM PHARAONEM EPHREE IN MANU INIMICORUM EJUS. *Je vais livrer Pharaon Ephrée Roi d'Egypte, entre les mains de ses ennemis.* Hérodote (a) nous apprend qui étoit Ephrée, ou, comme il l'appelle, Apriés Roi d'Egypte. Il étoit fils de Psammis, & petit-fils de Néchos, ou Néchao, qui avoit fait la guerre à Josias Roi des Juifs. Apriés regna vingt-cinq ans, & fut regardé pendant un long-tems, comme un des plus heureux princes du monde. Il eut guerre avec les Tyriens, & les Sidoniens, & n'y fut pas malheureux. Mais ayant équipé une flotte, pour aller réduire les Cyrénéens, il y perdit presque toute son armée. Les Egyptiens chagrins de ce mauvais succès, se révoltèrent contre lui, prétendant qu'il n'avoit exposé ses troupes contre les Cyrénéens, que pour se défaire de ses sujets; afin que ce qui en restoit, lui fût plus soumis. Il députa aux séditieux un de ses Officiers, nommé Amasis. Mais comme celui-ci haranguoit le peuple, pour le disposer à rentrer dans l'obéissance de Roi, un de l'assemblée lui mit le diadème autour de son casque, & le proclama Roi. Tous les autres y applaudirent; & Amasis ne s'en défendit pas. Il se mit à leur tête, & marcha contre Apriés, qui avoit environ trente mille Cariens, & Ioniens, avec un assez petit nombre d'Egyptiens. Le combat fut livré près de Memphis, & l'armée d'Apriés fut entièrement défaite. Ce Prince fut pris, & mené prisonnier dans Sais; qui étoit auparavant sa capitale. Les Egyptiens ne furent pas contens qu'ils ne l'eussent tiré des mains d'Amasis, qui le traita toujours avec assez de bonté. Mais le peuple l'ayant en sa puissance, le fit étrangler. Voilà quelle fut la fin d'Apriés, suivant Hérodote.

Cet Auteur ne dit pas un mot de la guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte. Mais comme il ne savoit l'histoire de ce pays, que par ce que les Prêtres Egyptiens lui en avoient appris, il n'est pas étonnant qu'il ait ignoré bien des choses, & que dans ce qu'il rapporte, il ait mêlé beaucoup de faussetez. La guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte, est marquée de la manière la plus claire dans Ezéchiél (b), & dans Jérémie (c), & même dans Bérose (d). Joseph l'Historien (e) dit que cinq ans après la prise de Jérusalem, Nabuchodonosor après avoir assujetti les Syriens, les Ammonites, & les Moabites, marcha contre l'Egypte, entra dans le pays, tua le Roi qui étoit alors sur le trône, & y en mit un autre en sa place, & conduisit captifs en Babylone les Juifs qu'il trouva dans ce pays. Ezéchiél décrit les ravages de l'armée Caldéenne dans l'Egypte, avec des traits qui nous font comprendre que les maux y furent extrêmes. On n'y épargna ni

(a) Herodot. lib. 2. c. 161. 162. 167.

(b) Ezéch. XXIX. XXX. XXXI. XXXII.

(c) Jerem. XLIII. II. 12. & XLIV. XLVI.

(d) Berof. apud Joseph. lib. 1. contra Appion.

p. 1044.

(e) Joseph, Antiq. lib. 1. c. 11.

les vivans, ni les morts; on remplit tout de carnage; on fouilla jusques dans les sépulcres; on ne respecta pas même les Temples des Dieux. Le Roi d'Egypte se trouva sans force, & sans résistance; il fut abattu & livré avec son peuple aux oiseaux du Ciel, & aux bêtes de la terre. Jérémie ne dit pas expressément ici que Pharaon Ephrée ait été mis à mort; mais il dit que ce Prince tomba entre les mains de ses ennemis, comme Sedécias étoit tombé entre les mains de Nabuchodonosor. Ce qui peut fort bien s'expliquer de la bataille qu'il perdit contre Amasis, après laquelle il fut obligé de se rendre à son ennemi. Ussérius (a) conjecture qu'Amasis invita Nabuchodonosor à venir en Egypte, pour lui aider à réduire Apriés: Que celui-ci ayant été poussé dans la haute Egypte, Amasis fut confirmé Roi dans ce pays: Qu'après le retour de Nabuchodonosor en Babylone, Apriés revint contre Amasis, lui livra le combat, & le perdit, comme le raconte Hérodote. Mais pour justifier les prophéties, il semble qu'on doit dire que Nabuchodonosor battit, prit, & tua Apriés. Ce qui paroît fort contraire à l'histoire d'Hérodote; à moins qu'on ne dise que les Prophètes ont attribué à Nabuchodonosor, ce qui avoit été exécuté par un Prince son tributaire, & qui gouvernoit l'Egypte en son nom.

(a) Usser. ad an. M. 3433.





• CHAPITRE XLV.

Plaintes de Baruch, de ce qu'il est exposé à tant de traverses. Jérémie le console, & lui promet de la part de Dieu, qu'il échappera à tous les dangers.

¶ 1. *Verbum, quod locutus est Jeremias Propheta ad Baruch filium Neria, cum scripsisset verba hac in libro ex ore Jeremia, anno quarto Joakim filii Josia Regis Juda, dicens:*

2. *Hac dicit Dominus Deus Israël ad te, Baruch:*

3. *Dixisti: Va misero mihi, quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo: laboravi in gemitu meo, & requiem non inveni.*

¶ 1. **P**AROLE que le Prophète Jérémie dit à Baruch fils de Nérias, lorsqu'il eut écrit dans un livre ces paroles que Jérémie lui dictoit, la quatrième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda. Jérémie lui dit :

2. Voici ce que le Seigneur, le Dieu d'Israël vous dit à vous, ô Baruch :

3. Vous avez dit: Hélas, que je suis malheureux ! Le Seigneur m'a ajouté douleur sur douleur ; je me suis lassé à force de gémir, & je ne puis trouver de repos.

COMMENTAIRE.

¶ 1. **V**ERBUM QUOD LOCUTUS EST JEREMIAS AD BARUCH, CUM SCRIPSISSET VERBA HÆC IN LIBRO, ANNO QUARTO JOAKIM. *Parole que Jérémie dit à Baruch, lorsqu'il eut écrit tout ce que Jérémie lui dictoit, la quatrième année de Joakim.* On a vû ci-devant (a) que Jérémie reçut ordre du Seigneur d'écrire toutes ses prophéties, la quatrième année de Joakim Roi de Juda ; & que ce Prince ayant fait lire en sa présence une partie du livre écrit par Baruch, sous la diction de Jérémie, il déchira l'écrit, le brûla, & fit chercher le Prophète, & son Secrétaire, pour les faire mourir. Mais le Seigneur ne permit pas qu'ils tombassent entre ses mains & Jérémie dicta de nouveau à Baruch toutes ses prophéties. On ne fait si ce fut dans cette dernière occasion que Baruch forma les plaintes que nous lisons ici ; ou si ce fut après qu'il eut écrit pour la première-fois ce qu'il lui dicta, qu'il fut contraint de se cacher avec son Maître, & qu'alors s'ennuyant de tant de persécutions, il s'affligea, & tomba dans une espèce de découragement. Ce sentiment nous paroîtroit plus vrai-semblable.

(a) Chap. xxxv.

4. *Hæc dicit Dominus : Sic dices ad eum : Ecce quos edificavi , ego destruo : & quos plantavi , ego evello , & universam terram hanc.*

5. *Et tu quæris tibi grandia ? Noli querere : quia ecce ego adducam malum super omnem carnem , ait Dominus : & dabo tibi animam tuam in salutem , in omnibus locis , ad quæcumque porrexeris.*

4. Voici ce que vous lui direz , dit le Seigneur : Je vais détruire ceux que j'ai édifiés , je vais arracher ceux que j'ai plantés , & je perdrai toute cette terre.

5. Et après cela cherchez-vous pour vous-même quelque chose de grand ? N'en cherchez point : car j'accablerai de maux tous les hommes , dit le Seigneur ; & en même tems je vous conserverai la vie , & vous favoriserai , en quelque lieu que vous vous retiriez.

COMMENTAIRE.

Ÿ. 4. ECCE QUOS EDIFICAVI , EGO DESTRUO. *Je vais détruire ce que j'ai édifié.* Je vais détruire cette nation que j'avois choisie ; je vais disperser , & ruiner Juda , ce peuple que j'ai formé , & que j'ai protégé jusqu'ici ; & vous vous plaignez que je vous afflige ? Etes-vous meilleur que tout le reste de votre peuple ; ou m'êtes-vous plus cher que tout Israël , & Juda ? Espérez-vous être le seul excepté des maux communs , & refusez-vous d'être affligé avec vos frères ?

Ÿ. 5. ET TU QUÆRIS TIBI GRANDIA ? *Et vous cherchez pour vous-même quelque chose de grand ?* Vous voudriez que je vous missé au-dessus de vos frères , & que je vous tirassé de la foule , par une distinction honorable ? Quelques Rabbins croient que le véritable motif de la plainte de Baruch , étoit que Dieu ne l'avoit pas favorisé du don de prophétie , après avoir été si long-tems auprès de Jérémie ; pendant qu'il avoit fait cette grace aux Disciples d'Elie , & de Moïse , à Josué , & à Elifée. Mais laissons ces rêveries. N'étoit-ce pas demander une assez grande prérogative , que de prétendre être exempt de maux , lorsque son peuple , & sa patrie alloient être réduits aux dernières extrémités ?

ADDUCAM MALUM SUPER OMNEM CARNEM , ET DABO TIBI ANIMAM TUAM IN SALUTEM. *J'accablerai de maux tous les hommes , & je vous conserverai la vie.* Contentez-vous que je vous conserve la vie , pendant que je n'épargne personne. En effet , on voit par les Prophètes , qu'il n'y eut aucune des nations des pays circonvoisins de la Judée , qui ne bût à son tour le calice de la colère de Dieu , de la main de Nabuchodonosor. Mais la protection de Dieu éclatta toujours visiblement sur les personnes de Jérémie , & de Baruch. Ils furent délivrés par les ordres de Nabuchodonosor , & on leur permit de demeurer où ils voudroient (a).

(a) Jerem. xl. 1. 2. 3.

Le Texte de l'Écriture n'exprime pas Baruch dans le récit de la délivrance de Jérémie; mais on ne doute point qu'il n'ait joui du même privilège que son Maître. *Dabo tibi animam tuam in salutem*; L'Hébreu (a), *in spoliū*: Je vous donnerai votre âme comme une dépouille prise sur l'ennemi. Le Grec des Septante ne sépare point ce Chapitre du précédent.



CHAPITRE XLVI.

Prophétie contre l'armée de Néchao Roi d'Égypte, qui étoit à Charcamis. Les Égyptiens vaincus. Nabuchodonosor entrera en Égypte, & l'assujettira. Prédiction de la délivrance, & du retour des Juifs.

¶ 1. *Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam Prophetam contra gentes:*

2. *Ad Egyptum, adversum exercitum Pharaonis Nechao Regis Egypti, qui erat juxta fluvium Euphraten in Charcamis, quem percussit Nabuchodonosor Rex Babylonis, in quarto anno Joakim filii Josia Regis Juda.*

¶ 1. **P**ARoles du Seigneur au Prophète Jérémie contre les nations,

2. Contre l'Égypte, & contre l'armée de Pharaon Néchao Roi d'Égypte, qui étoit près du fleuve d'Euphrate à Charcamis, qui fut défait par Nabuchodonosor Roi de Babylone, la quatrième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda.

COMMENTAIRE.

¶ 1. **V**ERBUM DOMINI AD JEREMIAM CONTRA GENTES. *Parole du Seigneur au Prophète Jérémie contre les nations.* La première vocation de Jérémie regarde les nations. C'est ce que le Seigneur lui déclara, en l'appellant à son service (b): *Prophetam in gentibus dedi te*. Tout le reste du Livre, à l'exception du dernier Chapitre, est prononcé contre des peuples étrangers. Ces prophéties sont ici hors de leur place naturelle. Mais apparemment ceux qui ont fait un corps des Ecrits de Jérémie, ont jugé à propos, sans se contraindre sur l'ordre du tems, de joindre ensemble toutes ces prédictions, qui ont moins de liaison avec les affaires des Juifs. Les Septante dans une autre vûë, & pour ne les pas trop éloigner du tems où elles ont été prononcées, les ont mises immé-

(a) *נפשך לשלל* 70. ת"ר | (b) *Jerem. 1. 2*
 ψυχὴν σου ὡς ἐπιμασ.

3. *Preparate scutum, & clypeum, & procedite ad bellum.*

4. *Jungite equos, & ascendite equites: state in galeis, polite lanceas, induite vos loricas.*

3. Préparez les écus, & les boucliers, & marchez au combat.

4. Que les chariots de guerre soient tout prêts; que les cavaliers montent à cheval; mettez vos casques; faites reluire vos lances; revêtez-vous de vos cuirasses.

COMMENTAIRE.

diatement après le Chapitre xxv. où en effet quelques-uns paroissent assez en leur place; c'est-à-dire, vers la quatrième année de Joakim, lorsque Nabuchodonosor reçut le titre de Roi, & fut associé à l'Empire par Nabopolassar. Il y en a qui ont d'autres dates. Voyez XLVII. 1. & XLIX. 34.

ψ. 2. ADVERSUS EXERCITUM PHARAONIS NECHAO, QUI ERAT JUXTA EUPHRATEN IN CHARCAMIS. *Contre l'armée de Pharaon Néchao, qui étoit sur l'Euphrate à Charcamis.* Pharaon Néchao Roi d'Egypte, marcha contre Charcamis, ville située sur l'Euphrate (a), la trente-unième année de Josias Roi de Juda. Il battit le Roi de Juda, qui voulut s'opposer à son passage; & ayant soumis tout ce qui étoit depuis l'Egypte, jusqu'à l'Euphrate, il laissa garnison à Charcamis, & s'en revint en Egypte. Quatre ans après, c'est-à-dire, la quatrième année de Joakim (b), Nabopolassar Roi de Babylone, envoya son fils Nabuchodonosor, à qui il communiqua le nom, & la dignité de Roi, en l'associant à l'Empire, & lui donna ordre de réduire Charcamis, qui étoit tenue par une garnison Egyptienne, & d'assujettir le Gouverneur de Phénicie, qui s'étoit révolté contre lui (c). Nabuchodonosor partit à la tête des armées Caldéennes, & dompta tout ce qui étoit entre l'Euphrate, & le Nil; en sorte que Pharaon resserré dans les limites de son Royaume, n'osa plus en sortir (d). C'est cette dernière action que Jérémie prédit ici, peu de tems après la mort de Josias Roi de Juda: c'est-à-dire, pendant que Néchao étoit encore occupé à la guerre sur l'Euphrate. Il décrit les mouvemens, & les ravages de l'armée Egyptienne aux versets 7. 8. & 9. & il prédit la défaite de cette armée, ou plutôt de la garnison de Charcamis, & des forces que Néchao envoya pour la secourir, aux versets 3. 4. 5. 6. 10. 11. 12.

ψ. 3. PRÆPARATE SCUTUM, ET CLYPEUM. *Préparez les écus, & les boucliers.* On pourroit traduire l'Hébreu (e) par: *Préparez le*

(a) 4. Reg. xxiii. 29. & 2. Par. xxxv. 20.

(b) Vide Usser. ad an. 3397. & confer Jerem. xxv. 1. & Dan. 1. 1.

(c) Berof. rerum Chald. lib. 3. apud Joseph. lib. x. Antiq. c. 11. & ipso Joseph. ibid. c. 7. p. 336. Ἰν Βαβυλωνίῳν ἀρχῆν ἀπέλαβεν Νεβουχοδονόσορ, καὶ τὸ αὐτὸν κατένυξεν μὲν μεγάλης

ἰσχυροῦς ἐπὶ Καρχαμισαὶ ἀναβαίνει πάλιν, &c.

(d) 4. Reg. xxiv. 7. Et ultra non addidit Rex Ægypti ut egredereetur de terra sua: tulerat enim Rex Babylonis à rivo Ægypti usque ad fluvium Euphratem, omnia que fuerant Regis Ægypti.

(e) ערכו טגן וצנח

bouclier

5. Quid igitur? vidi ipsos pavidos, & terga vertentes, fortes eorum caesos: fugerunt conciti, nec respexerunt: terror undique, ait Dominus.

6. Non fugiat velox, nec salvari se putet fortis: Ad aquilonem juxta flumen Euphratem victi sunt, & ruerunt.

5. Mais quoi? Je les vois tout effrayez; ils tournent le dos, les plus vaillans font taillez en piéces; ils se précipitent dans la fuite, sans regarder derrière eux; la terreur les environne de toutes parts, dit le Seigneur.

6. Que les plus vîtes à la course ne prennent pas la fuite, & que les plus forts n'espèrent pas le pouvoir sauver. Ils ont été vaincus vers l'aquilon sur le bord de l'Euphrate: ils ont été renversez par terre.

COMMENTAIRE.

bouclier, & la lance; les Septante (a), les armes, & les boucliers. C'est une apostrophe aux Egyptiens de la garnison de Charcamis, & à ceux de l'armée de Nécho, qui vint à leur secours: Tenez-vous prêts à combattre, l'ennemi approche.

ψ. 4. JUNGITE EQUOS, ET ASCENDITE, EQUITES. Que les chariots de guerre soient tout prêts, que les cavaliers montent à cheval. Il ne parle pas de cavalier montez seuls à cheval pour combattre, suivant l'usage d'aujourd'hui; mais du chariot, & du cocher; de celui qui montoit le chariot, & de celui qui en conduisoit les chevaux (b). Les Septante l'entendent uniquement des cavaliers (c): Sellez vos chevaux; montez, cavaliers.

ψ. 5. QUID IGITUR? VIDI IPSOS PAVIDOS. Mais quoi? Je les vois tout effrayez. A l'approche de Nabuchodonosor, ces troupes Egyptiennes tombent dans la consternation, & prennent l'épouvante, fuient à toute bride, & se précipitent l'un l'autre dans leur fuite.

ψ. 6. NON FUGIAT VELOX, NEC SALVARI SE PUTET FORTIS. Que les plus vîtes à la course ne prennent point la fuite: cela leur sera inutile; & que les plus forts n'espèrent pas se pouvoir sauver. En vain vous vous mettez en fuite, personne de vous n'évitera la mort, les plus prompts ne le feront point assez pour se sauver, & les plus vaillans n'auront point assez de force pour résister, & pour se tirer de ce péril.

AD AQUILONEM, JUXTA FLUMEN EUPHRATEM VICTI SUNT. Ils ont été vaincus vers l'Aquilon, sur le bord de l'Euphrate. Il parle d'un événement futur, comme s'il étoit passé. La ville de Charcamis sur l'Euphrate, étoit au nord, par rapport à la Judée, & à l'Egypte. Joseph (d)

(a) 70. ὄπλα καὶ ἀσπίδας.
 (b) ὄπισθεν ἰπποδρόμου
 (c) 70. Ἐπιστάτην τῆς ἰππικῆς, ὅστις ἐστὶν ἰππῶν.
 (d) Joseph. Antiq. lib. x. c. 7. Βαβυλωνοδρόμος ἔστιν ἐν Καρχηδονίᾳ ἀναβαίνει πόλιν, πολεμικῶν διασκευῶν τῶν Ἰουδαίων Νεχουζάρου τῆς γῆς ἢ ἀπὸ τῆς Συρίας. μαθὼν ὅτι τὸ

Βαβυλωνίᾳ ἐσεσθῆσαν, καὶ τὴν ἐπ' αὐτῶν στρατείαν ὁ Νεχουζάρου, ἰδὲ αὐτῶν ὀλιγαριθμοῦν, ἀναστῆναι ἐπὶ τῆς χειρὸς τοῦ Ναβουχοδονοζοῦρος ἀμυνόμενος, ἔβρισκον ἐπὶ τῆς Εὐφρατίου. Συμβολῆς ἢ ἡμετέρας, ἰππικῆς, καὶ πολεμικῆς ἀπὸ βαλο μνησάδας ἐπὶ τῆς μάχης. Διέβλεπε ὅτι τῆς Εὐφρατίου ὁ Βαβυλωνίος τὴν ἀρχὴν Πιλλυαίου, ὁ βασιλεὺς ἐστὶν ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ.

7. *Quis est iste, qui quasi flumen ascendit, & veluti fluviorum, intumescunt gurgites ejus?*

8. *Egyptus, fluminis instar ascendit, & velut flumina movebuntur fluitans ejus, & dicet: Ascendens operiam terram: perdam civitatem, & habitatores ejus.*

9. *Ascendite equos, & exultate in curribus, & procedant fortes Æthiopia, & Lybies tenentes scutum, & Lydi arripientes, & jacentes sagittas.*

7. Qui est celui-ci qui se déborde comme un fleuve, & qui s'enfle comme les flots des grandes rivières?

8. L'Égypte se grossit comme un fleuve, & ses vagues écument comme celles des grandes rivières. Elle dit en elle-même: Je ferai monter mes eaux, & je couvrirai toute la terre: Je perdrai la ville, & ceux qui l'habitent,

9. Montez à cheval: courez sur vos chariots de guerre. Que les vaillans d'Éthiopie marchent, & les Lybiens armez de leurs boucliers. Que les Lydiens prennent leurs carquois, & lancent leurs flèches.

C O M M E N T A I R E.

assure que Néchao ayant appris que Nabuchodonosor étoit allé attaquer Charcamis, amassa une puissante armée, & marcha pour la secourir. Il livra la bataille, la perdit, & fut obligé de se sauver en Égypte, laissant à Nabuchodonosor tout le pays qui étoit entre l'Euphrate, & l'Égypte, excepté la Judée seule. Ce passage de Joseph est un fort bon Commentaire de l'endroit que nous expliquons. Le secours de Néchao n'y est point marqué expressément: mais il y est insinué par le discours que Jérémie adresse aux troupes de ce Prince, lorsqu'il leur dit de préparer leurs armes, leurs boucliers, leurs chevaux, & leurs chariots.

¶ 7. *QUIS EST ISTE QUI QUASI FLUMEN ASCENDIT? Qui est celui-ci qui se déborde comme un fleuve?* Il parle de Néchao, & il représente les grands préparatifs qu'il avoit faits pour aller au secours de Charcamis. Il se flattoit de repousser Nabuchodonosor; il ne croyoit pas que rien fut capable de résister à la force de ses armes. Jérémie le compare ici à un fleuve qui se déborde. Il semble faire allusion aux inondations du Nil, qui couvrent toute l'Égypte pendant plusieurs semaines. L'Écriture représente assez souvent les grandes armées par une inondation (a).

PERDAM CIVITATEM, ET HABITATORES EJUS. Je perdrai la ville, & ceux qui l'habitent. Je désolerai Babylone, & tous les habitans. Ou plutôt: il n'y aura ni forteresse, ni ville qui soit capable de me résister.

¶ 9. *PROCEDANT FORTES ÆTHIOPIÆ. Que les vaillans d'Éthiopie marchent.* L'Hébreu (b): *Que les vaillans, que les guerriers,*

(a) *Isai. VIII. 8. Ibit per Judam inundans. XLVII. 2. Aqua descendit ab aquilone. XVII. 12. 13. XXVIII. 2. 15. 17. 18. Dan. XI. 10. Veniet properans, & inundans. Jerem.*

(b) *וַיָּצֵאוּ הַגְּבוּרִים כּוֹשׁ*

10. *Dies autem illi Domini, Dei exercituum, dies ultionis, ut sumat vindictam de inimicis suis: devorabit gladius, & saturabitur, & inebriabitur sanguine eorum: victima enim Domini, Dei exercituum in terra aquilonis juxta flumen Euphraten.*

10. Ce jour est le jour du Seigneur, du Dieu des armées, c'est le jour de la vengeance, où il se vengera lui-même de ses ennemis. L'épée dévorera leur chair, & s'en soulera, & elle s'enivrera de leur sang; car voici la victime du Seigneur, du Dieu des armées qui fera égorgée au pays de l'aquilon sur le bord de l'Euphrate.

COMMENTAIRE

que les hommes de Chus sortent. Le pays de Chus étoit dans la basse Egypte, & s'étendoit vers l'extrémité, ou vers la pointe de la Mer rouge (a). Ce pays étoit soumis à Néchao. Il donne ses ordres à ceux de ce pays qui étoient de profession à aller à la guerre, de marcher; car en Egypte le peuple étoit partagé en plusieurs classes (b), dont les guerriers faisoient une des principales.

LYBIAS TENENTES SCUTUM. *Les Lybiens armez de leurs boucliers.* L'Hébreu (c): *Et Phuth couvert de boucliers.* Les Septante (d): *Les Lybiens chargez de leurs armes.* Le nom de *Phuth*, se trouve parmi les enfans de Cham fils de Noë (e). *Phuth* étoit frere de Chus, dont on a parlé un peu auparavant, & de Mizraïm pere des Egyptiens. L'on trouve divers vestiges du nom de *Phuth* dans l'Afrique: mais nous croyons que ceux dont il est parlé ici, sont les mêmes qui sont exprimez dans Ezéchiël (f) & dans Nahum (g); & qu'ils habitoient dans les Nomes *Phrenethu*, ou *Phemphu*, ou *Phembuthi* dans la basse Egypte (h).

LYDII ARRIPIENTES, ET JACIENTES SAGITTAS. *Que les Lydiens prennent leurs carquois, & lancent leurs flèches.* L'Hébreu (i); *Et les Lydiens, qui portent, & qui lancent leur arc; à la lettre, qui foulent aux pieds leurs arcs; parce que pour bander leur arc, ils mettoient le pied dessus.* On ne connoît pas bien quel étoit le pays de ces *Ludim*, voisins de l'Egypte. Nous avons déjà rapporté diverses conjectures sur cela dans le Commentaire sur la Génèse (k): mais on n'a encore rien qui contente. Ces peuples étoient sujets de Néchao, & il leur commanda de le suivre dans son expédition contre Nabuchodonosor.

¶ 10. DEVORABIT GLADIUS, ET SATURABITUR; . . . VICTIMA ENIM DOMINI IN TERRA AQUILONIS. *L'épée dé-*

(a) Vide ad Isai. xviii. 1.

(b) Herodot. lib. 2. c. 164.

(c) וְפֹתוֹ שֶׁעָלָה

(d) 70. καὶ Λιβύας καὶ φουθῶν ὄντων.

(e) Genes. x. 6.

(f) Ezech. xxx. 5.

(g) Nahum. iii. 9.

(h) Voyez Ptolem. lib. 4. c. 5. & Collar. l. 4. dans la Carte, p. 18.

(i) וְהוֹדִיָּהוּ תִפְשׁוּ דַרְכֵי קַשׁוּ

(k) Genes. x. 13. p. 264. 265.

11. *Ascende in Galaad, & tolle resinam, virgo filia Ægypti: frustra multiplicas medicamina, sanitas non erit tibi.*

12. *Audierunt gentes ignominiam tuam, & ululatus tuus replevit terram: quia fortis impexit in fortem, & ambo pariter conciderunt.*

11. Montez en Galaad, & prenez de la résine, ô vierge fille de l'Égypte: en vain vous multipliez les remèdes, vous ne guérirez point de vos playes.

12. Le bruit de votre honteuse fuite s'est fait entendre parmi les nations, & vos hurlemens ont rempli le monde, parce que le fort a choqué le fort, & qu'ils se sont tous deux renversés par terre.

C O M M E N T A I R E.

voreront leur chair, & s'en sôûlera; car voici la victime du Seigneur, qui sera égorgée au pays de l'Aquilon, sur le bord de l'Euphrate, à Charcamis. C'est là où l'armée Égyptienne doit être taillée en pièces; c'est là où cette victime doit être égorgée. Le glaive du Seigneur se réjouit déjà de tuer, de massacrer, de se rassasier de meurtres, & de carnages, & de s'enyvrer de sang. Ces vives expressions, où l'on représente l'épée comme quelque chose d'animé, donne une grande beauté au discours, & font une forte impression sur l'esprit. Cette comparaison d'une armée défaite, à une victime égorgée, & préparée au glaive du Seigneur, est assez commune dans l'Écriture. Ezéchiël (a) s'en sert, en parlant de la défaite de Gog, & de ses troupes; & Isaïe (b), en parlant de la désolation de l'Idumée.

ψ. II. ASCENDE IN GALAAD, ET TOLLE RESINAM, VIRGO FILIA ÆGYPTI. Montez en Galaad, & prenez de la résine, ô vierge fille de l'Égypte. L'Écriture nous représente ordinairement les villes, & les Provinces sous le nom de filles, ou de femmes. La fille de l'Égypte, est l'Égypte elle-même. On lui dit de prendre de la résine de Galaad, pour l'appliquer sur la playe qu'elle a reçûe à Charcamis sur l'Euphrate. Cette résine de Galaad est célèbre dans l'Écriture (c); & il faut que les Anciens s'en soient beaucoup servis dans leurs blessures. Nous avons aujourd'hui d'autres remèdes.

SANITAS NON EST TIBI. Vous ne guérirez point de vos playes. L'Hébreu se traduit par (d): Vous n'avez point d'emplâtre; ou, l'on n'a pas mis d'appareil sur votre playe. Elle est encore toute sanglante, & toute enflammée. Les Septante (e): Vous n'avez aucun secours; ou, vous ne ressentez aucun soulagement dans vos maux; personne ne songe à vous soulager.

ψ. 12. FORTIS IMPEGIT IN FORTEM; AMBO PARITER

(a) Ezech. XXXIX. 17.

(b) Isai. XXXIV. 6. *Victima Damini in Bozra.*

(c) Vide Jerem. VII. 22. & LI. 8. & Ge-

nes. XXXVIII. 25.

(d) וְלֹא יָרָא לָהּ רֵפָא וְיָרָא לָהּ חַוְלָה Vide Jerem. XXX. 13.

(e) ὁφθαλμοὶ οὐκ ἴδον ἴατρον.

13. *Verbum quod locutus est Dominus ad Jeremiam Prophetam, super eo quod venturus esset Nabuchodonosor Rex Babylonis, & percussurus terram Egypti.*

14. *Annuntiate Egypto, & audirum facite in Magdalo, & resonet in Memphis, & in Taphnis, dicite: Sta, & prepara te: quia devorabit gladius ea, quæ per circuitum tuum sunt.*

13. Parole que le Seigneur dit au Prophète Jérémie sur ce que Nabuchodonosor Roi de Babylone devoit venir en Egypte, & tailler en pièces les Egyptiens :

14. Annoncez en Egypte, faites entendre votre voix à Magdalo, & faites-la retentir à Memphis, & à Taphnis : & dites : Présentez-vous en armes, & tenez-vous tout prêt, parce que l'épée dévorera tout ce qui est autour de vous.

COMMENTAIRE.

CONCIDERUNT. *Le fort a choqué le fort, & ils se sont tous deux renversés par terre.* Comme deux guerriers qui se jettent l'un à l'autre en même tems une lance, ou un dard ; leur coup porte, & on les voit renversés tout à la fois : Ainsi vous vous êtes frappez l'un l'autre Egyptien contre Egyptien, & vous vous êtes portez réciproquement le coup de la mort. Cela semble insinuer que la division s'étoit mise entr'eux, & que dans leur déroute, ils avoient tourne leurs armes les uns contre les autres. Mais l'Hébreu exprime la chose d'une manière plus claire (a) : *Ils se sont heurtés l'un contre l'autre*, ils ont trébuché ensemble, & sont tombés tout à la fois. Deux personnes se rencontrant dans les ténèbres, & marchant l'une & l'autre avec rapidité, se heurtent violemment, & se renversent. Ainsi les Egyptiens, qui se sauoient de Charcamis, & ceux qui venoient pour la secourir, se sont rencontrés, & se sont frappez avec impétuosité.

ψ. 13. VERBUM QUOD FACTUM EST AD JEREMIAM, SUPER EO QUOD VENTURUS ESSET NABUCHODONOSOR. *Parole que le Seigneur dit à Jérémie, sur ce que Nabuchodonosor devoit venir en Egypte, &c.* Voici une nouvelle prophétie contre l'Egypte. La précédente regardoit une guerre étrangère, qui se devoit passer hors de l'Egypte. Celle-ci doit avoir pour théâtre l'Egypte même, & pour acteurs le même Nabuchodonosor d'un côté, & de l'autre, Apriés Roi d'Egypte, petit-fils de Néchos, ou Néchao, dont on vient de parler. Cette seconde guerre d'Egypte n'arriva qu'environ trente-cinq ans après celle-ci (b), environ seize ans après la prise de Jérusalem. Nous avons déjà vû cette guerre bien marquée ci-devant, Chap. XLIV. 30. & on la verra fort au long dans Ezéchiel, Chap. XXI. XXX. XXXI.

ψ. 14. DEVORABIT GLADIUS EA QUÆ PER CIRCUITUM

(a) כי גבור בגבור כשלו וחדו נפלו | camis, est de la quatrième année de Joakim, du Monde 3397. & celle contre l'Egypte est de שנייה | l'année qui suivit la prise de Tyr.

(b) La guerre de Nabuchodonosor contre Char-

15. *Quare computruit fortis tuus ? non stetit : quoniam Dominus subvertit eum.*

16. *Multiplicavit ruentes, ceciditque vir ad proximum suum, & dicent : Surge, & revertamur ad populum nostrum, & ad terram natiuitatis nostre, a facie gladii columbae.*

15. Pourquoi les plus vaillans d'entre vous sont-ils tombez morts, & pourris sur la terre? Ils n'ont pû demeurer fermes, parce que le Seigneur les a renversez.

16. Ils sont tombez en foule, ils ont été terrassez les uns sur les autres, & ils ont dit : Allons, retournons à notre peuple, & au pays de notre naissance, & fuyons de devant l'épée de la colombe.

COMMENTAIRE.

TUUM SUNT. *L'épée dévorera tout ce qui est autour de vous.* Les Septante: (a) *Le glaive a dévoré votre germe, ou votre smilax, qui est une herbe qui s'entortille autour des plantes, dit Théodoret (b).* C'est une espèce de lierre. Mais l'Hébreu, le Syriaque, le Caldéen, & les autres Interprètes lisent (c): *Tout ce qui est autour de vous.* Préparez-vous, terre d'Egypte, votre tour est venu. Le glaive du Seigneur a consumé tous les pays qui vous environnent, la Phénicie, la Syrie, la Judée, l'Idumée, les terres de Moab, & d'Ammon; il vient à présent contre vous. En effet Nabuchodonosor réserva l'Egypte pour la dernière de ses conquêtes (d).

ψ. 15. **QUARE COMPUTRUIT FORTIS TUUS?** *Pourquoi les plus vaillans d'entre vous sont-ils tombez morts?* Il semble faire attention à ce qui étoit arrivé à Néchao devant Charcamis. Ce Prince y avoit perdu la meilleure partie de ses troupes. La suite est encore pour ce sentiment: ψ. 16. *Ils sont tombez en foule; ils ont été terrassez les uns sur les autres; ils ont dit: Allons, retournons dans notre pays, fuyons l'épée de ce ravageur.* Ou plutôt, Jérémie désigne ici la vaine entreprise de Pharaon Roi d'Egypte, qui sortit de son pays pour venir au secours de Jérusalem, assiégée par Nabuchodonosor. Son armée fut battuë, & obligée de se sauver dans son pays (e). Cette dernière explication me paroît la meilleure.

Les Septante (f): *D'où vient que votre Apis s'est enfui, que ce taureau choisi n'est point demeuré en place?* Tout le monde sait que les Egyptiens adoroient un taureau, qu'ils choissoient avec beaucoup de cérémonies, & qu'ils appelloient Apis. C'étoit une des principales Divinités du pays. L'Hébreu (g) *Abir*, qui signifie fort, vigoureux, puissant, est une épithète qui convient fort bien au taureau, & à un taureau tel qu'Apis, qui

(a) Κατ'αγαί μάχαιρα τῷ σμίλακα εν.
(b) Theodorët. Σμίλαξ ἢ βοτανὴ τῆς ἐστὶ συμπλεκουμένη πρὸς παραφουμένους φύλλοις. Chrysof. apud Nobil. Βοτανὴ ἐστὶ πάντα καταπρωγυα.

(c) כִּי אַבְרָהָם חָרַב סְבוֹיָךְ

(d) Voyez Joseph. lib. 2. c. 11. Antiq. &

Ezech. xxix. 18. 19. 20.

(e) Voyez Jerem. xxxvii. 5. & Ezech. xxx. 21. 22.

(f) Διατ' ἔφυγεν ἄπὸ σε ὁ ἄπτερος ὁ μύσχος ὁ ὀκλικτὸς ἐκ ἐκ ἡμῶν. Complut. non habet ἄπτερος.

(g) פֶּדָע נַסְרֵי אַבִּירֵךְ

17. *Vocate nomen Pharaonis Regis Egypti, tumultum adduxit tempus.*

17. Appellez à l'avenir Pharaon Roi d'Égypte, de ce nom : Le tems a apporté le tumulte.

COMMENTAIRE.

étoit choisi parmi les plus beaux du pays. Il y en a même qui prétendent que son nom d'Apis, est le même qu'Abir, l'r étant changé en s, pour adoucir la prononciation. Jérémie dit donc aux Egyptiens avec quelque espèce d'insulte : Où est donc votre Dieu Apis ? Qu'est-il devenu ? D'où vient qu'il a pris la fuite devant vos ennemis, sans oser seulement les attendre ? Ce sens n'est pas à mépriser.

¶ 16. MULTIPLICAVIT RUENTES; CECIDIT VIR AD PROXIMUM SUUM. *Ils sont tombez en foule; ils ont été terrassez les uns sur les autres.* C'est ce qui arriva lorsque Nabuchodonosor vint attaquer l'armée d'Apriés, petit-fils de Néchao, qui avoit voulu tenter le secours de la ville de Jérusalem. Son armée fut battüe, & mise en fuite. Le nombre des morts fut grand; & les Egyptiens se sauvèrent tous en déroute dans leur pays. Chacun disoit : *Fuyons dans notre pays, &c.*

A FACIE GLADII COLUMBÆ. *Fuyans de devant l'épée de la colombe.* Ou plutôt, selon l'Hébreu (a) : *Fuyons devant l'épée du destructeur*; devant Nabuchodonosor, qui est déjà nommé de ce nom ci devant, xxv. 38. où l'on peut voir les diverses explications de ce passage. Les Septante : (b) *Fuyez devant l'épée des Grecs.* Ils ont pris l'Hébreu *Ionah*, ou *Ioneh*, comme signifiant les Ioniens, ou les Grecs.

¶ 17. VOCATE NOMEN PHARAONIS: TUMULTUM ADDUXIT TEMPUS. *Appellez à l'avenir Pharaon : Le tems a apporté le tumulte.* Voici le nom qu'on lui donnera ci-après : Le tems de la vengeance est venu, & tout est rempli de trouble, & de confusion. On donne divers sens à l'Hébreu (c) : On appellera Pharaon : *Le Roi turbulent a quitté son poste*; il a été chassé du lieu qu'il avoit conquis; de Charcamis. Autrement : On l'appellera : *Le turbulent qui laisse passer l'occasion.* Il fait grand bruit, grand fracas, grands préparatifs; & tout cela n'aboutit à rien. Il a amassé une armée nombreuse; il a promis de secourir Sédécias; il s'est mis en campagne; il s'est montré; il s'est retiré sans rien faire. On peut aussi traduire avec le Syriaque (d) : *Appellez-le : Le perturbateur, qui dérange les tems, qui renverse l'état de l'Égypte, & la rend de belle, & d'heureuse qu'elle étoit, un des plus malheureux Royaumes du monde.*

(a) מולדחנו ספני הרב היונה

(b) 70. Α' π' το σπασμα της μαχαίρας Ιωναν.

(c) קראו שם פרצו סלך מצרום ושאנו

העביר המער

(d) Syr. apud Theodoret. καλοῦσατε τὸ ἔνμα αὐτοῦ, τὰς ἐπιταγὰς, & καί τις ἐπαίρων.

18. *Vivo ego, inquit Rex, Dominus exercituum nomen ejus, quoniam sicut Thabor in montibus, & sicut Carmelus in mari, veniet.*

19. *Vasa transmigrationis fac tibi habitatrix filia Egypti: quia Memphis in solitudinem erit, & deseretur, & inhonestabilis erit.*

18. Je jure par moi-même, dit le Roi qui a pour nom le Seigneur des armées, que comme le Thabor est élevé au-dessus des montagnes, & comme le Mont-Carmel commande la mer; ainsi ce que j'ai dit arrivera.

19. O fille habitante de l'Egypte, préparez-vous à aller en captivité; parce que Memphis sera réduite en un désert; qu'elle sera abandonnée, & qu'elle deviendra inhabitable.

COMMENTAIRE.

Les Septante (a) ont conservé les termes de l'Original: *Appellez Pharaon Néchao Roi d'Egypte: Saon Ecbir Emoed*: mais ils ajoutent *Néchao*, qui n'est pas dans le Texte Hébreu. Et il est fort douteux qu'il s'agisse ici de Néchao; c'est plutôt d'*Apries*, comme nous l'avons dit. Ne pourroit-on pas traduire les versets 17. & 18. en ce sens? *On appellera Pharaon Roy d'Egypte, la hauteur que la foule a déplacée*, qu'elle a fait passer d'un lieu en un autre. (ψ. 18.) *Car comme je suis vivants, dit le Seigneur, il tombera dans la mer comme le Carmel, & comme le Thabor.* Pharaon est une montagne que je vais transporter, & jeter dans la mer. Oui; fut-il aussi élevé que le Thabor, & aussi grand, & aussi solide que le Carmel, je le transporterai, & je le renverserai. La foule, l'armée, l'assemblée des Caldéens le fera passer dans la mer, ruinera son Royaume, fera périr sa personne (b).

ψ. 18. SICUT THABOR IN MONTIBUS, ET SICUT CARMELUS IN MARI; VENIET. *Comme le Thabor est élevé au-dessus des montagnes, & comme le Carmel commande la mer; ainsi ce que j'ai dit arrivera.* Mes paroles, & mes menaces sont aussi invariables, que le Thabor, & le Carmel sont immobiles (c). Comme le Thabor a dominé, & dominera en tout tems sur toutes les montagnes voisines, & que le Carmel s'élève fort haut sur les côtes de la Méditerranée; ainsi mes paroles demeurent les mêmes, malgré toutes les révolutions des tems, & les efforts des hommes.

(a) 70. *Apud Theodoret. κλίσασι τὸ ὄνομα Φαραὼ Νεχάου βασιλέως Αἰγυπτῆ Σαὼν. Ἐκβίρ Ἐμοεδ. Edit. Rom. Σαὼν Ἐκβίρ Μωιδ. Complut. Σαὼν Ἐκβίρ Μωιδ. Sym. Καρὸς ἀπερὶντο tempus prateriit. Aqu. Παρθῆαυ ὁ καίεθ.*

(b) L'Hébreu *וַיִּשְׂא* peut dériver de *שָׂא* *Tu-lit, élevavit*, comme on dit *וַיִּשְׂא* *Elatio, sublimitas*. *וַיִּשְׂא* est mis pour une hauteur, pour l'orgueil, dans *Jerem. XLVIII. 45.* comparé à *Num. XXI. 17. וַיִּשְׂא* *Et 4. Reg. XI. 18.*

וַיִּשְׂא *Superbia tua ascendit in aures meas. Ita & Psal. LXXIV. 23. Isai v. 14. Amos II. 2. &c.* Quant à *וַיִּשְׂא*, il signifie un tems, ou un lieu déterminé, une assemblée, une troupe, une compagnie; mais en le prenant comme le participe de *וַיִּשְׂא* en hischil, il peut marquer celui qui a établi, fixé, arrêté; ainsi on peut traduire comme nous avons fait: *La hauteur que la foule a déplacée, ou la hauteur qui a été renversée par celui qui l'avoit élevée; Le Seigneur a abattu l'orgueil de Pharaon, il a ruiné son empire qu'il avoit élevé lui-même.*

(c) *Grot. Vat. Menoch. Tir. aliii*

20. *Vitula elegans atque formosa Ægyptus : stimulator in aquilone veniet ei.*

21. *Mercenarii quoque ejus, qui versabantur in medio ejus, quasi vituli saginati versi sunt, & fugerunt simul, nec stare potuerunt : quia dies interfectionis eorum venit super eos, tempus visitationis eorum.*

20. L'Egypte est comme une genisse belle, & agréable. Il lui viendra du pays du nord un homme qui la piquera avec l'éguillon.

21. Les soldats étrangers qu'elle entretenoit, qui étoient au milieu d'elle comme des veaux qu'on engraisse, se sont tournez tout d'un coup, & ont pris la fuite, sans pouvoir demeurer fermes ; parce que le tems étoit venu qu'ils devoient être égorgés, le tems où Dieu les devoit visiter *en sa colère.*

COMMENTAIRE.

ÿ. 19. VASA TRANSMIGRATIONIS FAC TIBI. *O fille de l'Egypte, préparez-vous à aller en captivité.* Ramassez vos hardes, faites votre paquet ; vous serez bien-tôt conduite à Babylonc. Ezéchiël pour figurer aux Juifs leur prochaine captivité, reçoit ordre de Dieu, comme ici la fille de l'Egypte, de se disposer à partir pour une terre étrangère, & de mettre ses hardes en un paquet (a) : *Fac tibi vasa transmigratonis, & transmigrabis per diem coram eis... & efferes foras vasa tua, quasi vasa transmigrantis.* Les Egyptiens furent menez en captivité par Nabuchodonosor, de même que les Juifs ; mais il en revint un grand nombre sous le regne de Cyrus. Voyez ci-après le verset 26. & Ezech. xxix. 11. 12. & notre Dissertation sur la captivité, & la délivrance des nations voisines des Juifs.

ÿ. 20. VITULA ELEGANS ÆGYPTUS;... STIMULATOR AB AQUILONE VENIET EI. *L'Egypte est comme une belle genisse, il lui viendra du pays du nord un homme qui la piquera avec l'éguillon.* C'est une genisse indomptée, & qui regimbe ; je lui enverrai un laboureur vigoureux, & hardi, qui la mettra sous le joug, & la fera marcher à force de coups d'éguillon. Ce sera Nabuchodonosor, qui domptera l'Egypte. C'est lui qui vient du côté de l'aquilon. Il est continuellement désigné dans l'écriture par ce caractère.

ÿ. 21. MERCENARII EJUS. *Les soldats étrangers qu'elle entretenoit, ont pris la fuite comme les autres.* Apriès Roi d'Egypte, entretenoit des troupes étrangères. Il avoit environ trente mille Cariens, & Ioniens, qui combattirent pour lui contre Amasis, près de la ville de Memphis (b) : mais ils furent vaincus, & Apriès pris prisonnier. C'est ce que nous apprenons d'Hérodote, qui, comme on l'a déjà remarqué, ne connoissoit point l'histoire de Nabuchodonosor, ni son expédition contre

(a) Ezech. xii. 5. 4. 5. 6. 7.

(b) Herodot. lib. 2. c. 163.

22. *Vox ejus quasi aris sonabit : quoniam cum exercitu properabunt , & cum securibus venient ei , quasi cadentes ligna.*

23. *Succiderunt saltum ejus , ait Dominus , qui supputari non potest : multiplicati sunt super locustas , & non est eis numerus.*

22. Sa voix retentira comme le bruit de l'airain. Ses ennemis marcheront en hâte avec une grande armée , & ils viendront avec des cognées , comme ceux qui vont abattre des arbres.

23. Ils couperont par le pied , dit le Seigneur , les grands arbres de la forêt , qui étoient sans nombre : leur armée sera comme une multitude de sauterelles qui est innombrable.

COMMENTAIRE.

l'Egypte. Mais il nous suffit de savoir en cet endroit , qu'Après avoit à sa solde des soldats étrangers. Jérémie nous dit qu'ils lâcheront le pied devant l'armée de Nabuchodonosor.

ψ. 22. VOX EJUS QUASI ÆRIS SONABIT. Sa voix, la voix de la fille de l'Egypte (a), retentira comme le bruit de l'airain. Elle jettera des cris aussi perçans que ceux de l'airain , qui resonance lorsqu'on le frappe. Les Septante (b) : Sa voix sera comme celle d'un serpent qui siffle. Elle n'osera même éclatter en pleurs , & en plaintes ; elle jettera des sifflemens , plutôt que des cris. Isaïe (c) décrit à peu près de même les gémissemens de Jérusalem : Vous serez humiliée ; vous parlerez comme du fond de la terre ; on entendra votre voix sortir , d'un creux , comme celle d'une Pythonisse ; vous parlerez bas , en sorte qu'on ne pourra presque pas vous entendre. Michée parle aussi du deuil du dragon (d) : *Faciam lutetum quasi draconum.* Mais le mot Hébreu est différent ; & on ne croit pas qu'il parle des dragons proprement dits.

CUM SECURIBUS VENIENT EI , QUASI CÆDENTES LIGNA. Ils viendront avec des cognées , comme ceux qui vont abattre des arbres. On se servoit autrefois à la guerre de haches d'armes ; & les peuples barbares n'alloient guères sans cela. Les Caldéens viendront dans l'Egypte armés de haches , comme pour abattre une forêt ; ils couperont en effet par le pied comme de grands arbres , ces Rois , & ces Princes si puissans , ces guerriers si vaillans , ces places si fortes , ces villes si belles , & si peuplées. On voit dans d'autres endroits des Prophètes la même expression d'une armée , comparée à une troupe d'ouvriers qui vont abattre une forêt (e).

ψ. 23. MULTIPLICATISUNT SUPER LOCUSTAS. Leur armée ; l'armée des Caldéens , sera comme une multitude de sauterelles , qui ronge ,

(a) קולה כגחש וילך

(b) Φωνὴ αὐτῆς ὡς ὄφεις σπιζόντος.

(c) *Isai.* XXXIX. 4.

(d) *Mich.* I. 8.

(e) *Isai.* XXXII. 14. XLIV. 14. *Zach.* XI. 2. & maximè *Ezech.* XXXI. 3. & sequ.

24. *Confusa est filia Egypti, & tradita in manus populi aquilonis.*

24. La fille d'Egypte est couverte de confusion; & elle a été livrée entre les mains du peuple de l'aquilon.

25. *Dixit Dominus exercituum, Deus Israël: Ecce ego visitabo super tumultum Alexandria, & super Pharaonem, & super Egyptum, & super Deos ejus, & super Reges ejus, & super Pharaonem, & super eos qui confidunt in eis.*

25. Le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël a dit: Je vais visiter dans ma colère le tumulte d'Alexandrie, Pharaon, & l'Egypte, ses Dieux, & ses Rois; Pharaon & ceux qui mettent leur confiance en lui,

COMMENTAIRE.

& qui consume tout dans les lieux où elle s'arrête. Cette comparaison est sensible dans l'Orient, où l'on voit souvent des nuées de sauterelles, qui s'abattent sur un pays, & qui le ravagent comme si le feu y avoit passé. Voyez ce qu'on a dit sur Joël. L'Écriture use souvent de cette comparaison d'une armée, aux nuées de sauterelles (a).

ψ. 25. VISITABO SUPER TUMULTUUM ALEXANDRIÆ. Je vais visiter dans ma colère le tumulte d'Alexandrie. On fait que la ville d'Alexandrie ne fut bâtie que long-tems après Jérémie, & après Nabuchodonosor. Saint Jérôme semble avoir été persuadé qu'en la place où est aujourd'hui Alexandrie, étoit auparavant la ville de *No-Ammon*, dont parle ici le Prophète; puisqu'il l'a traduit toujours par Alexandrie: mais l'Histoire nous apprend que cette ville fut bâtie près de *Rachotis*, qui étoit sur le port (b). Les Egyptiens appellent encore aujourd'hui la ville d'Alexandrie de son ancien nom *Rachot*. Nous nous sommes appliqués sur Nahum, à découvrir quelle étoit la ville de *No-Ammon*; & il nous a paru que c'étoit *Diospolis*, ou la ville de Jupiter, dans le Delta, entre Busiris au midi, & Mendese au nord. Les Septante (c): *Je vais me venger d'Ammon son fils sur l'Egypte*. Ammon étoit le grand Dieu, le Jupiter des Egyptiens. Jérémie l'appelle le fils de l'Egypte; parce que, dit Théodoret, c'étoit un Dieu de sa façon. Le Seigneur va venger sur les Egyptiens le culte idolâtre d'Ammon, qu'il ne peut pas venger sur Ammon lui-même, qui n'est rien. Mais la plupart croyent que le Prophète parle ici de la ville de *No-Ammon*. L'Hébreu à la lettre (d): *Je vais visiter sur Amon de No*. Ce qu'on peut entendre du Dieu Ammon, adoré dans la ville de *No*, ou de la multitude du peuple de *No*; car *Amon* signifie le peuple, & la multitude; ou enfin de la ville d'*Amon*, située à *No*. On peut voir ce que nous avons dit sur Nahum, 111. 8. &

(a) Judic. vi. 5. vii. 12. Judith. II. 11. &c.

(b) Strabo lib. 17. κατοικία δ' αὐτοῖς ἔδοσαν τὴν ἀεροστρωθιοφίλην Ραχωτιν ἢ νῦν μὲν ἂν Ἀλεξανδρείαν πάλαις ἔστι μέγρος τὸ ὑπερκείμενον τῆν νιουσιον. Et Plin. lib. 5. c. 10. Alexandria. . . juxta Marcotim lacum, qui locus

anteà Rachotes nominabatur.

(c) ἰδὲ ἐν τῷ ἐπιτομῆ Ἰερμίου διὸν αὐτοῦ ἐστὶν αἰγύπτιον. Les mêmes Interprètes sur Ezech. xxx. 14. 16. traduisent *No-Ammon*, par *Diospolis*; & au ψ. 15. par *Memphis*.

(d) הַנְּבִי אֱמוֹן מִן נֹ

26. *Et dabo eos in manus quarentium animam eorum, & in manus Nabuchodonosor Regis Babylonis, & in manus servorum ejus : & post hæc habitabitur sicut diebus pristinis, ait Dominus.*

27. *Et tu ne timeas, serve meus Jacob, & ne paveas, Israël : quia ecce ego salvum te faciam de longinquo, & semen tuum de terra captivitatis tue : & revertetur Jacob, & requiescet, & prosperabitur ; & non erit qui exterreus eum.*

26. Je les livrerai entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie, entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & entre les mains de ses serviteurs. Et après cela, je ferai encore habiter l'Egypte comme elle étoit autrefois, dit le Seigneur.

27. Ne craignez donc point vous, Jacob mon serviteur, & vous, Israël, ne vous épouvantez point; parce que quelque loin que vous soyez, je vous sauverai, & je tirerai vos enfans du pays où vous êtes captifs. Jacob reviendra, il se reposera en paix : tout lui réussira heureusement, & il n'y aura plus personne qui lui donne de la crainte.

COMMENTAIRE.

Ezéch. xxx. 15. & Bochar Phaleg. part. 1. l. 1. c. 6.

ET SUPER DEOS EJUS, ET SUPER REGES EJUS. *Je vais visiter ses Dieux, & ses Rois.* On a déjà vu les mêmes menaces (a) contre les Dieux, & les Temples d'Egypte. Peut-être que les Rois dont parle ici Jérémie, sont les successeurs d'Apriés, que les Rois de Babylone devoient traiter indignement dans les guerres suivantes. Apriés fut mis à mort par Nabuchodonosor, ou par le peuple d'Egypte, si l'on en croit Hérodote (b). Le corps d'Amasis, successeur d'Apriés, fut tiré de son tombeau par Cambyse; & après avoir été traité ignominieusement, & frappé de verges, comme s'il eût été encore vivant, il fut enfin brûlé, & réduit en cendres (c). Psammenite, qui avoit succédé à Amasis, après avoir été vaincu par le même Cambyse, & chargé de chaînes, comme le dernier des captifs, vit de ses yeux sa fille réduite au rang des esclaves, & contrainte à aller puiser de l'eau avec les autres servantes; & son fils aîné la corde au cou, & un bridon dans la bouche, conduit au supplice avec deux mille Egyptiens (d). Psammenite lui même fut obligé quelque tems après, de se donner la mort, en bûvant du sang de taureau. Voilà de quoi vérifier les prédictions de Jérémie contre les Rois d'Egypte.

POST HÆC HABITABITUR SICUT DIEBUS PRISTINIS. *Après cela, je ferai encore habiter l'Egypte comme elle étoit autrefois.* Ezéchiel fixe la durée de la désolation de l'Egypte à quarante ans (e). Si l'on ne commence ces quarante ans qu'à la guerre de Nabuchodonosor contre Apriés, on ne pourra guères les finir avant la quatrième, ou cinquième année de Cyrus à Babylone. Mais si l'on veut en fixer le commencement

(a) Jerem. xlii. 12. 13. Vide & Ezéch. xxx.

(b) Herodot. lib. 2. c. 169.

(c) Idem lib. 3. c. 16.

(d) Idem lib. 3. 14.

(e) Ezéch. xlii. 14.

28. *Et tu noli timere, serus meus Jacob, ait Dominus: quia tecum ego sum, quia ego consumam cunctas gentes, ad quas eieci te: te vero non consumam, sed castigabo te in iudicio, nec quasi innocenti parciam tibi.*

28. N'ayez point de peur, vous mon serviteur Jacob, dit le Seigneur; parce que je suis avec vous; car je perdrai tous les peuples parmi lesquels je vous ai banni, & pour vous, je ne vous perdrai point; mais je vous châtierai avec une juste modération, sans vous épargner, comme si vous étiez innocent.

COMMENTAIRE.

au tems de la guerre d'Après contre les Cyrénéens, & à la révolte des Egyptiens contre lui, on pourra aisément trouver quarante ans jusqu'à la première année de Cyrus à Babylone (a).

Ÿ. 27. SALVUM TE FACIAM DE LONGINQUO. *Quelque loin que vous soyez, je vous sauverai.* Je vous tirerai de votre captivité, quelque éloigné que vous soyez de votre pays. Cela arriva la première année de Cyrus (b). Le Seigneur à l'occasion de la promesse qu'il fait à l'Egypte de la rétablir, parle ici du rappel des Juifs, quoique le principal sujet de la prophétie soit l'Egypte, & non pas la Judée.

Ÿ. 28. CONSUMAM OMNES GENTES AD QUAS EJECI TE: TE VERO NON CONSUMAM; SED CASTIGABO TE IN IUDICIO. *Je perdrai tous les peuples parmi lesquels je vous ai banni: & pour vous je ne vous perdrai point; mais je vous châtierai avec une juste modération, &c.* Je ne vous laisserai point impuni; je vous châtierai comme la justice le demande; mais je ne vous perdrai point, je ne vous exterminerai point, je ne vous abandonnerai point pour toujours, comme j'ai fait ces peuples, au milieu desquels vous êtes en exil. Les Caldéens, les Assyriens, les Babyloniens périront sans ressource; mais je vous rétablirai. Voyez ci-devant la même expression, Chap. xxx. 11.

(a) Herodot. lib. 2. c. 161. 162. & sequ. | (b) 1. Esdr. 1. 1.





CHAPITRE XLVII.

Prédiction du malheur des Philistins.

¶. 1. **Q**uod factum est verbum Domini ad Jeremiam Prophetam contra Palaestinos, antequam percuteret Pharaon Gazam.

¶. 1. **P**aroles du Seigneur au Prophète Jérémie contre les Philistins, avant que Pharaon prit Gaza :

C O M M E N T A I R E.

¶. 1. **C**ONTRA PALÆSTINOS, ANTEQUAM PERCUTERET PHARAO GAZAM. *Paroles de Jérémie contre les Philistins, avant que Pharaon prit Gaza.* Cette date de la prise de Gaza, marque le tems auquel le Seigneur parla à Jérémie; & non pas celui auquel la prophétie eut son exécution. On est partagé sur le tems auquel Pharaon prit Gaza. Les uns (a) croyent que Néchao la prit avant, ou après sa victoire contre Josias Roi de Juda. Il s'étoit rendu maître de presque tout ce qui étoit entre l'Euphrate, & le Nil. Les autres (b) veulent qu'elle ait été prise par Pharaon, lorsqu'il vint au secours de Jérusalem assiégée par Nabuchodonosor, la dixième année de Sédécias. Il la prit en allant, ou au retour; car la chose n'est nullement certaine. On n'a pas même de preuves certaines qu'il l'ait ni prise, ni attaquée. On pourroit croire aussi que Gaza fut prise par Apriés, successeur de Psammis. Hérodote nous apprend qu'il fit la guerre aux Tyriens, & aux Sidoniens (c). Il ne pouvoit guères attaquer ces peuples, qu'il ne fût maître de Gaza, & des autres villes des Philistins. Mais quand cela seroit, nous ne pourrions encore marquer sûrement l'époque de cette prophétie; puisque celle de la guerre d'Apriés contre les Tyriens est douteuse. Nous savons seulement qu'entre Néchao qui vainquit Josias, & le regne d'Apriés, il n'y a que Psammis Roi d'Egypte, qui ne regna que six ans.

Les Prophètes Ezéchiel (d), & Sophonie (e) ont parlé de la guerre des Caldéens contre les Philistins. Jérémie l'a déjà touchée au Chap. xxv. 20. Isaic (f), & Amos (g) parlent d'un malheur du même pays, causé par

(a) Grot. Anglie.

(b) Rabb. David & Salom. & Seder Olam.
Liv. Dionys. Cast. Munst. Vat. Menoch.

(c) Herodot. lib. 2. c. 161.

(d) Ezech. xxv. 15. 16.

(e) Sophon. 11. 4. 5.

(f) Isai. xxv. 20.

(g) Amos 1. 8.

2. *Hec dicit Dominus : Ecce aqua ascendant ab aquilone , & erunt quasi torrens inundans , & operient terram , & plenitudinem ejus , urbem , & habitatores ejus : clamabunt homines , & ululabunt omnes habitatores terra .*

3. *A strepitu pompa armorum , & bellatorum ejus , a commotione quadrigarum ejus , & multitudine rotarum illius . Non respexerunt patres filios manibus dissolutis .*

2. Voici ce que dit le Seigneur : De grandes eaux s'élevent de l'aquilon : elles seront comme un torrent qui inondera les campagnes , qui couvrira la terre , & tout ce qu'elle contient , les villes , & tous ceux qui les habitent . Les hommes crieront , & tous ceux qui sont sur la terre , pousseront des hurlemens .

3. A cause du bruit des armes , & de la marche de ses gens de guerre , de l'agitation de ses chariots , & de la multitude de leurs roués . Les peres n'ont pas seulement regardé leurs enfans , tant leurs bras étoient abattus ;

COMMENTAIRE.

les Rois d'Aquilon: Mais nous croyons qu'ils regardent les guerres de Sennachérib , & d'Assaradon contre la terre des Philistins . Zacharie (a) prédit aussi une guerre contre ces peuples : mais c'est celle qu'Alexandre leur fit . Il paroît par Ezéchiél , qu'une des causes de la vengeance que Dieu exerça contre ces peuples , fut pour les punir des cruautéz qu'ils avoient faites contre les Juifs , durant les dernières disgraces de leur Royaume (b) . Nabuchodonosor , qui n'entroit pas dans l'examen des motifs qui faisoient agir le Seigneur , ne suivoit que son ressentiment , & ne faisoit la guerre aux Philistins , qu'à cause de leur attachement aux Tyriens (c) ; *Kashabuntur omnes Philistim , & dissipabitur Tyrus , & Sydon , cum omnibus auxiliis suis* . Ce fut apparemment pendant le siège de Tyr , que Nabuchodonosor réduisit les villes des Philistins . Durant ce même tems , c'est-à-dire , cinq , ou six ans après la ruine de Jérusalem , il attaqua les Syriens , les Ammonites , les Moabites , & les Iduméens (d) . Le siège de Tyr dura treize ans (e) , & n'occupa pas Nabuchodonosor de telle manière , qu'il ne pût faire aussi d'autres entreprises .

¶ 2. ECCE AQUÆ ASCENDUNT AB AQUILONE . *De grandes eaux s'élevent de l'Aquilon* . Voici l'armée de Nabuchodonosor , qui vient comme un déluge qui couvrira le pays des Philistins . On a souvent vu cette expression d'une armée comparée à un déluge , à une inondation .

¶ 3. A STREPITU POMPÆ ARMORUM , ET BELLATORUM .

(a) Zach. ix. 5.

(b) Vide Ezech. xxv. 15. *Pro eo quod fecerunt Philistini vindictam , & ulsi sunt se toto animo , interficientes , & implentes inimicitias veteres .*

(c) Ici v. 4.

(d) Joseph. Antiq. lib. x. c. 11. & Hieronymus in L'ai. xxiii. initio.

(e) Vide Joseph. lib. x. c. 11. Antiq. & lib. 1. contra Appion. Usur. ad an. M. 3419.

4. *Pro adventu diei, in quo vastabitur omnes Philisthim, & dissipabitur Tyrus, & Sidon cum omnibus reliquis auxiliis suis, depopulatus est enim Dominus Palæstinos, reliquias insula Cappadocia.*

4. Parce que le jour est venu auquel tous les Philistins doivent être ruinez, auquel Tyr & Sidon seront détruites, avec tout ce qui étoit venu à leur secours. Car le Seigneur a mis au pillage les Philistins qui sont des restes de l'isle de Cappadoce.

COMMENTAIRE.

REJUS. *A cause du bruit des armes, & de la marche de ses gens de guerre.* Le bruit seul effrayera tellement les hommes, qu'ils ne pourrout résister. L'Hébreu (a) : *Par le bruit de la marche de la corne du pied de ses forts.* Par le bruit de ses chevaux, de ses chariots, &c. Les Septante (b) : *Par le bruit de son impétuosité, par le grand nombre de ses armes.*

NON RESPEXERUNT PATRES FILIOS, MANIBUS DISSOLUTIS. *Les peres n'ont pas seulement regardé leurs enfans, tant leurs mains sont abattues.* Chacun est occupé de son propre danger, & ne pense point à ses plus proches. Comparez ce passage à Michée, VII. 5. 6. & Jérémie IX. 4. & Matth. X. 35. 36. Souvent dans les dangers extrêmes, les meilleurs amis, & les plus proches parens abandonnent, & sacrifient leurs amis, & leurs parens, pour songer à se mettre eux-mêmes à couvert, & à se conserver. La vûe des derniers malheurs étouffe la tendresse, trouble l'esprit, & fait oublier les bienféances.

Ÿ. 4. DISSIPABITUR TYRUS, ET SIDON, CUM OMNIBUS RELIQUIS AUXILIIS SUIS. *Tyr, & Sidon seront détruites, avec tout ce qui étoit venu à leurs secours; avec les Philistins leurs alliez; car c'est d'eux apparemment dont le Prophète veut parler ici.* Quant à la destruction de Tyr, on peut voir Ezéchiel XXVI. XXVII. XXVIII. Jérémie XLVII. 4. Ce fut sous Nabuchodonosor que Tyr fut prise, & qu'elle souffrit les maux dont Jérémie la menace ici.

Pour Sidon, il sembleroit qu'elle auroit été épargnée par ce Prince, & qu'elle auroit abandonné Tyr sa voisine, & sa fille dans ce pressant besoin, par une secrette jalousie de la grandeur, & de la puissance de cette rivale. C'est ce qu'Isaïe semble insinuer par ces mots (c) : *Erubescet Sidon, aër mare, fortitudo maris, &c.* Mais Sidon n'échappa pas à la colere de Dieu, qu'elle s'étoit si justement attirée par sa cruauté contre les Juifs durant leurs disgraces (d). Elle se révolta contre Artaxercès Ochus, irritée des outrages qu'elle avoit soufferts de la part des Gouverneurs envoyez par ce

(a) מקל שעשה פרוסה אביריו

(b) ἅπ' ὁμοῦ ὁρμῆς αὐτῆ, καὶ τῆς ὄψης αὐτῆς
ἐν πλάτῃ αὐτῆς.

(c) Isai. XXIII. 4.

(d) Joël. III. 4. 5. Ezech. XXVIII. 24.

3. Venit calvitium super Gazam, concidit Ascalon, & reliquia vallis earum. Usquequò concidèris?

3. Gaza s'arrache les cheveux, Ascalon est dans le silence, avec ce qui lui reste de sa vallée. Jusqu'à quand vous ferez-vous des incisions dans votre douleur?

COMMENTAIRE.

Prince (a). Les Sidoniens engagèrent dans leur parti le Roi d'Egypte, & firent souffrir mille indignitez à ceux des Perses, dont ils avoient été maltraités. Ochus assembla une armée de trois cens mille hommes de pied, & de trente mille chevaux, & marcha contre les Sidoniens. Mentor, que ceux-ci avoient mis à la tête de leur armée, les trahit, & promit de les livrer à Artaxercés. Tenner même leur Roi, entra dans ce noir complot. Il sortit de la ville avec cent des principaux Sénateurs, qu'il exposa aux traits des Perses, comme étant les chefs de la rébellion. Ceux de la ville en envoyèrent après cela cinq cens, avec des branches d'oliviers, & en habits de supplians, pour demander la paix. Ils furent perçez de flèches comme les premiers. Les Sidoniens avant l'arrivée des Perses, avoient mis le feu à tous leurs vaisseaux, afin que personne ne pût se sauver pendant le siège; & ne voyant plus aucun salut à espérer, ils prirent une résolution de désespoir, qui fut de se brûler avec leurs femmes, & leurs enfans dans leurs maisons: Ce qui fut exécuté avec tant de brutalité, que l'on compte qu'il périt par les flammes plus de quarante mille personnes. On voyoit couler l'or, & l'argent mêlez avec les cendres de cette malheureuse ville; & le Roi Ochus en vendit pour plusieurs talents. Ainsi furent exécutées les prédictions de Joël (b), de Jérémie (c), d'Ezéchiel (d), & d'Isaïe (e).

PALÆSTINOS, RELIQUIAS INSULÆ CAPPADOCIÆ. Les Philistins, qui sont des restes de l'isle de Cappadoce. Tout le monde sait que la Cappadoce n'est point une isle. Elle n'est pas même Province maritime; en sorte qu'on puisse lui appliquer la maxime de la plûpart de nos Commentateurs, qui croient que les Hébreux donnoient le nom d'isles aux peuples, dont les côtes sont baignées par la mer. D'autres (f) vont encore plus loin, prétendant que les peuples éloignez de la Palestine, sont quelquefois compris sous ce nom d'isle. Mais nous sommes convaincus, & nous croyons l'avoir bien montré ailleurs (g), que les Hébreux avoient une idée très distincte des Isles; & que sous ce nom, ils entendoient celles de la Méditerranée, & les côtes de cette mer; & qu'il y faut chercher tous les pays que l'Ecriture a marquez sous le nom d'isles. Le Texte Hébreu (h) lit

(a) Diodor. An. 2. Olymp. 177.

(b) Joël. III. 45.

(c) Jerem. XXV. 22. XLVII. 4.

(d) Ezech. XXVIII. 21. 22.

(e) Isai. XXIII. 4. 12.

(f) Sanct. hic.

(g) Voyez le Comment. sur le Ps. LXXI. 10.

(h) את על שחוק שארית אי כפתור

ici, l'isle de *Caphsor*, qui est, à ce que nous prétendons, l'isle de Crète. Voyez notre Dissertation sur l'origine, & sur les Divinitez des Philistins.

¶ 25. VENIT CALVITIUM SUPER GAZAM. *Gaza s'arrache les cheveux*, comme dans le deuil, & dans les disgraces extraordinaires (a). On peut traduire l'Hébreu (b): *Gaza a les cheveux coupez*; elle est chauve; elle est réduite en captivité, elle a les cheveux rafez comme une esclave; on lui a ôté ses parures, & ses coëffures. Le premier sens, qui l'explique du deuil, est plus suivi. Les Egyptiens, si voisins de la Palestine, se rasoient la tête, & tout le poil du corps dans certaines cérémonies lugubres.

CONTICUIT ASCALON. *Ascalon est dans le silence*. Elle est dans la tristesse, & dans la douleur; elle est dans un morne silence, accablée de honte, de peine, & de chagrin. Le silence se prend souvent pour la solitude, ou pour la captivité, pour la désolation. L'Hébreu se peut traduire par (c): *Ascalon sera détruite*. Les Septante (d): *Elle est rejetée*, abandonnée, délaissée.

ET RELIQUIÆ VALLIS EARUM. *Et les restes de leur vallée; de la vallée de ces deux villes, Gaza, & Ascalon*. Elles étoient assez voisines, & situées dans une longue plaine, qui s'étendoit sur la Méditerranée. Cette vallée est dans un morne silence, de même que les villes qui y sont situées. La frayeur a jetté tous ses habitans dans la consternation, & dans une inaction, & une stupidité qui les rendent immobiles comme des rochers. Ou plutôt: Toute cette vallée est déserte, & abandonnée. On peut joindre ceci à ce qui suit: *Reste de la vallée de Gaza, & d'Ascalon, jusqu'à quand vous ferez-vous des incisions?* Comme on en faisoit dans le deuil, ainsi qu'on l'a montré ailleurs (e). Ce sens paroît plus naturel. Les Egyptiens se frapportoient violemment, & se faisoient des égratignures dans leur deuil (f). Les Septante (g): *O restes d'Enakim, jusqu'à quand vous frapperez-vous?* On fait que les Enakims, ou Enacims, étoient une race de géans fort célèbres dans la terre de Canaan (h). Leur principale demeure étoit à Hébron, & aux environs (i), assez près de Gaza, & d'Ascalon. Il y eut aussi des géans parmi les Philistins, & sous les regnes de Saül, & de David, on en vit un assez grand nombre. C'est peut-être ce qui a fait croire aux Septante que l'on parloit ici des Philistins, comme d'un reste des Enacims. Mais il est plus probable que tout cela ne vient que d'une faute de

(a) Vide Deut. XIV. 1. Isai. III. 24. XV. 23. XXII. 12. & Jerem. XLVIII. 37. Ezech. VII. 18. &c.

(b) בָּאָה קָרַח אֶל עֹז.

(c) גְּדַלְתָּ אֶשְׁקֶנּוּ.

(d) Ἀπορίθη Ἀσκαλῶν.

(e) Deut. XIV. 1. Jerem. XLII. 5. & XLVIII. 37.

(f) Herodot. lib. 2. c. 85.

(g) Οἱ κατάλοιποι Ἐνακίμ, ἕως πότε κἀ-
ψεύσεσθε. Theodoret. τὰ λοιπὰ τῶν Ἐνακίμ.

(h) Num. XIII. 29. 34.

(i) Josue XV. 13. 14. & XI. 21. 22. & XV. 12. 15.

5. O mucro Domini, usquequò non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, & sile.

7. Quomodo quiescet, cum Dominus praeceperit ei adversus Ascalonem, & adversus maritimas ejus regiones, ibique condixerit illi?

6. O épée du Seigneur, ne te reposeras-tu jamais? Rentre en ton fourreau, refroidis-toi, & ne frappe plus.

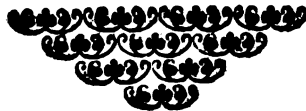
7. Comment se reposeroit-elle, puisque le Seigneur lui a commandé d'attaquer Ascalon, & tout le pays de la côte de la mer, & qu'il lui a prescrit ce qu'elle doit y faire?

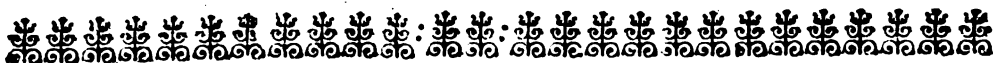
COMMENTAIRE.

Copiste, les Traducteurs Grecs ayant lû dans leur Texte (a), *Enakim*, au lieu d'*Emekam*.

¶ 6. O MUCRO DOMINI, USQUEQUO NON QUIESCES? O épée du Seigneur, ne te reposeras-tu jamais? Nabuchodonosor étoit en quelque sorte le glaive du Seigneur; comme un autre Prince étoit appelé le fléau de Dieu. Jérémie touché de tout ce carnage, que l'Esprit-saint lui mettoit devant les yeux, apostrophe cette épée, & lui dit: Ne seras-tu jamais soûle de dévorer, & de ravager? Mais aussitôt il se reprend: Hé comment se reposeroit-elle, puisque le Seigneur lui a commandé de frapper, & qu'il lui a prescrit ce qu'elle doit faire? Verset 7. On peut traduire l'Hébreu (b): *Puisque le Seigneur lui a donné ses ordres, & qu'il l'a conjurée*, qu'il l'a en quelque sorte obligée de lui promettre par serment de frapper; ou enfin qu'il l'a destinée à ce cruel ouvrage.

(a) Heb. שארות שמקום Les Septante ont | $\kappa\upsilon\epsilon\iota\varsigma$ ἐπιτολάτο ἀσπίδος... Ἐπὶ τῆς καταβῆ
 70. וְחַוְחָה צוּחַ לָהּ... שֶׁם וְעַדָּה | $\lambda\epsilon\iota\pi\alpha\varsigma$ ἐπιγῆς Σίνης.





CHAPITRE XLVIII.

Prophétie contre Moab. Il sera mené en captivité. Ses villes seront détruites, & abandonnées; Enfin il reviendra un jour de son exil.

¶. I. **A**D Moab : *hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël : Væ super Nabo, quoniam vastata est, & confusa : capta est Cariathaim : confusa est fortis, & tremuit.*

¶. I. **V**Oici ce que le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël dit contre Moab: Malheur à Nabo, parce qu'elle a été détruite, & qu'elle est tombée dans la confusion. Cariathaim a été prise, la ville forte a été couverte de confusion, & pénétrée de frayeur.

COMMENTAIRE.

¶. I. **A**D MOAB. *Contre Moab.* Les Moabites s'étoient liguez avec Sédécias contre Nabuchodonosor (a). Ce Prince étant venu assiéger Jérusalem, non-seulement les Moabites ne se déclarèrent pas pour Sédécias, & ne lui donnèrent pas du secours; mais insultèrent même à son malheur, & s'en réjouirent, *comme lorsqu'on voit un voleur tombé entre les mains de ceux qui le poursuivoient* (b). Voilà ce qui irrita le Seigneur contre eux, & qui leur attira les maux que nous allons voir. Nabuchodonosor, qui avoit dissimulé jusqu'après la prise de Jérusalem, son ressentiment contre Moab, le fit éclatter bien-tôt après. Ayant laissé le gros de son armée devant la ville de Tyr, il mena ses troupes contre les Moabites, les Ammonites, & les Iduméens, & les ravagea les uns après les autres. Joseph (c) fixe le commencement de ces guerres à la vingt-troisième année de Nabuchodonosor, cinq ans après la prise de Jérusalem. Saint Jérôme en parle de même (d); & nos Commentateurs suivent communément cette hypothèse. Les Prophètes Ezéchiel (e), & Sophonie (f) ont aussi prophétisé contre Moab, & ont prédit la même guerre que Jérémie nous décrit ici fort au long. Amos (g), & Isaïe (h) parlent d'une autre disgrâce de Moab, qui

(a) Jerom. xxvii. 3. 9. 10. 11.

(b) Jerom. xlviii. 26. 27.

(c) Joseph. Antiq. l. x. c. II. τὸ δὲ πρῶτον ἐξ Ἰεροσολύμων ἀποβάντων ἔτι, ὁ ἰσραηλῆς καὶ ἀποβάν τῷ Ναβουχοδονοσορ, ὅτε τὰ μὲν οὐκ αὐτὸς ἐπὶ τῶν κοιλῶν οὐρῶν, καὶ κατὰ χεῖρας αὐ-

τῶν ἐπολέμων, καὶ Ἀμμανίας, καὶ Μωαβίται.

(d) Hieron. in Jerom. xxv. 32. & alibi.

(e) Ezech. xxv. 2.

(f) Sophon. ii. 8. 9.

(g) Amos i. 13. & ii. 2.

(h) Isaïe xv. xvii.

2. Non est ultra exultatio in Moab. Contra Hesebon cogitaverunt in malum. Venite, & disperdamus eam de gente. Ergo silens conticesces, sequeturque te gladius.

2. Il n'y a plus de joie dans Moab. Les ennemis ont fait dessein de perdre Hésébon. Venez, ont-ils dit, exterminons-la du nombre des peuples: vous serez donc réduite au silence: & l'épée vous suivra par-tout.

COMMENTAIRE.

arriva du tems d'Ezéchias, & apparemment de la part de ce Prince lui-même, que nous croyons avoir porté ses armes contre Moab, & contre l'Idumée. Jérémie copie en quelques endroits Isaïe (a), quoiqu'il parle d'une guerre fort différente de la première. Mais cela n'est pas sans exemple: les Prophètes empruntent quelquefois des expressions les uns des autres (b).

VÆ SUPER NABO, QUONIAM VASTATA EST. *Malheur à Nabo, parce qu'elle a été détruite.* Nabo, ou Nébo, est une ville du pays de Moab, au pied d'une montagne de même nom. Elle fut long-tems aux Israélites, depuis que Moïse en eut fait la conquête (c): mais dans les malheurs du Royaume d'Israël, les Moabites s'en emparèrent, & s'y maintinrent, jusqu'à ce que Nabuchodonosor les en chassa, & les mena en captivité, dans la guerre que Jérémie nous décrit ici. C'est de dessus la montagne de Nébo que Moïse vit la terre promise (d); c'est-là où il mourut (e); Isaïe (f) parle aussi de la chute de Nabo dans sa prophétie contre Moab. Je ne sai si le nom de Nabo ne fut pas donné à cette ville, à cause de quelque prétendu oracle, ou parce qu'on y adoroit le Dieu Nabo, fort célèbre chez les Babylo niens (g).

CAPTA EST CARIATHAIM. *Cariathaim a été prise.* Cette ville étoit autrefois aux Israélites (h): mais les Moabites s'en rendirent les maîtres, comme de la plupart des autres de de-là le Jourdain, après que Théglathphalassar eut enlevé les Israélites hors de leur pays. Elle étoit située entre Eléalé, & le Jourdain. Ezéchiel en parle dans la prophétie contre Moab (i).

CONFUSA EST FORTIS, ET TREMUIT. *La ville forte a été couverte de confusion.* L'Hébreu (k): *Hammissgab est dans la confusion, & dans la frayeur.* On croit qu'Hammissgab est une forteresse (l). C'est peut-être aussi l'épithète de Cariathaim: *Cariathaim est prise; elle est couverte de confusion, & remplie de frayeur, cette forteresse d'une situation si avantageuse.*

ψ. 2. NON EST ULTRA EXULTATIO IN MOAB CONTRA

(a) Comparez Jerem. XLVIII. 1. 2. 3. 29. 31. 32. 34. avec Isai. XV. 2. 5. & XVI. 6. 7. 8. Item Isai. XXI. 17. & Jerem. XLVIII. 43.
(b) Voyez Mich. III. 1. 2. 3, comparé avec Isai. II. 2. 3. 4.
(c) Num. XXXII. 3. & I. Par. V. 2.
(d) Deut. XXXII. 49.
(e) Deut. XXXIV. 1.

(f) Isai. XV. 2.
(g) Isai. XLVI. 1. Nabo peut dériver de Nābi Prophète. נבא Prophétiser.
(h) Num. XXXII. 37. Josue XIII. 19.
(i) Ezech. XXV. 9.
(k) הַבְּיִשָׁה הַמְּשֻׁבָּב וְרוּחָהּ.
(l) Mek. Vatab. Mort. Pagn.

3. *Vox clamoris de Oronaim : vastitas, & contritio magna.*

4. *Contrita est Moab : annuntiate clamorem parvulis ejus.*

3. Un grand cri s'éleve d'Oronaim ; le bruit d'un pillage, & d'une grande défaite.

4. Moab est détruit : apprenez à ses petits enfans à jeter de grands cris.

COMMENTAIRE.

HESBON COGITAVERTUNT MALUM. *Il n'y a plus de joye dans Moab. Les ennemis ont fait dessein de perdre Hésébon.* Hésébon étoit autrefois la Capitale de Séhon Roi des Amorrhéens (a). Elle fut donnée à la tribu de Ruben, & retourna ensuite aux Moabites, à qui elle appartenoit originairement, avant que Séhon l'eut prise sur eux. C'étoit une des meilleures, & des plus fortes villes du pays. Elle étoit située au pied, & au nord du mont Phasga.

DISPERDAMUS EAM DE GENTE. *Exterminons-la (la ville d'Hésébon) du nombre des peuples.* Ou plutôt, en le prenant de Moab: Exterminons-le du nombre des peuples: Qu'il ne soit plus parlé de Moab. A la lettre (b): *Retranchons-le, en sorte qu'il ne soit plus un peuple.* Voyez ci-après verset 42. & Isaïe VII. 8. XVIII. I.

ERGO SILENS CONTICESCES, SEQUETURQUE TE GLADIUS. *Vous serez donc réduite au silence, & l'épée vous suivra par tout.* On peut traduire l'Hébreu (c): *Médéména sera réduite au silence; l'épée marchera après vous.* Médéméne est une ville célèbre de Moab. Son nom a rapport à celui qui signifie en Hébreu le silence. C'est ce qui donne lieu à Jérémie de faire une allusion entre *Médéméne*, & *Tidomi*; comme qui diroit: Ville silencieuse, vous garderez le silence. Se taire, dans le stile des Prophètes, marque souvent la douleur, la tristesse, la frayeur, la désolation. Dans un pays ravagé, inculte, abandonné; dans une ville affligée, & déserte, on voit regner un morne, & profond silence.

Ÿ. 3. **VOX CLAMORIS DE ORONAIM.** *Un grand cri s'éleve d'Oronaim.* Nous savons qu'Oronaim étoit une ville de Moab; mais nous en ignorons la situation. Isaïe semble nous insinuer qu'elle est aux environs de Ségor, & de Luith (d); & Jérémie (e) marque la même chose, lorsqu'il dit qu'on entendra le bruit de Ségor jusqu'à Oronaim.

Ÿ. 4. **ANNUNTIATE CLAMOREM PARVULIS EJUS.** *Appre-*

(a) Num. XXI. 26.

(b) נכריחנה סנוים

(c) נס מדמן חדמי אחריו חלך חרב

(d) Isai. XV. 5.

(e) Jerem. XLVIII. 34.

5. *Per ascensum enim Luith plorans & ascendet in fletu : quoniam in descensu Oronaim hostes ululatum contritionis audierunt.*

6. *Fugite, salvate animas vestras : & eritis quasi myrica in deserto.*

5. Elle montera toute éplorée par la colline de Luith. Les ennemis ont entendu dans la descente d'Oronaim les cris, & les hurlemens de ce peuple désolé.

6. Fuyez, sauvez vous, & cachez-vous comme des tamaris dans le désert.

COMMENTAIRE.

mez à ces petits enfans à jeter de grands cris. Le Caldéen traduit (a) : *Apprenez à ces Princes à jeter des cris ; Aux Princes du second rang, dit Vatable, aux pauvres, dit le Syriaque.* Mais l'endroit parallèle d'Isaïe me persuade qu'il faut l'entendre ainsi : La vierge de Moab est frappée mortellement. Ses cris se font entendre jusqu'à Ségor. (verset 5.) Elle monte toute en pleurs par la hauteur de Luith, &c. Isaïe dit (b) : *Mon cœur est touché du malheur de Moab. Ses fuyards vont jusqu'à Ségor, jusqu'à cette génisse de trois ans, ou jusqu'à Agélat, & Salisa. Elle monte toute éplorée par la hauteur de Luith. Ils élèvent leurs cris jusqu'à Oronaim.* Et Jérémie lui-même dans le verset 34. de ce Chapitre. *Ils ont élevé leur voix jusqu'à Ségor, jusqu'à Agélat, Salisa, ou, jusqu'à cette génisse de trois ans.*

ÿ. 5. PER ASCENSUM ENIM LUITH PLORANS ASCENDET; QUONIAM IN DESCENSU ORONAIM HOSTES ULULATUM AUDIERUNT. Elle montera toute éplorée par la colline de Luith. Les ennemis ont entendu dans la descente d'Oronaim les cris du peuple. Nous avons négligé la particule *car*, ou *parce que*, au commencement, & au milieu de ce verset; parce qu'elle ne fait rien pour le sens. Il faut comparer cet endroit à Isaïe xv. 5. Le peuple de Moab est détruit; l'ennemi est entré dans ses terres; les Moabites ont pris la fuite du côté de l'Idumée, par les hauteurs de Luith, & par le chemin d'Oronaim, tirant vers Ségor. L'ennemi entend les cris, & les lamentations de ce peuple fugitif, & effrayé.

ÿ. 6. FUGITE; SALVATE ANIMAS VESTRAS; ET ERITIS QUASI MYRICÆ IN DESERTO. Fuyez; sauvez-vous demeurez comme des tamaris dans le désert. Vous demeurerez dans des lieux incultes, comme le tamaris; vous n'aurez désormais pour demeure que des lieux stériles, où des hommes ne peuvent vivre, & où il n'y a que des bêtes sauvages qui puissent subsister. Voyez la même expression ci-devant, Chap. xvii. 6. L'Hébreu lit (c) : *Ils seront comme Araër dans le désert.* On connoît dans le pays de Moab une ville d'Araër: mais il ne paroît pas qu'elle fût déserte alors, puisque Jérémie en parle ci-après au vers. 19. comme d'une

(a) של שוננו חבאל. השמיעו זעקה וזעוריהו
Rab. quidam. Vide Matth., II. 6.

(b) Isai. xv. 5.

(c) ההונה כערער במדבר.

7. *Pro eo enim quod habuisti fiduciam in munitionibus tuis, & in thesauris tuis, tu quoque capieris: & ibit Chamos in transmigracionem, Sacerdotes ejus, & Principes ejus simul.*

7. Parce que vous avez mis votre confiance dans vos fortifications, & dans vos trésors, vous serez prise comme les autres, & Chamos fera mené captif avec ses Prêtres, & ses Princes.

COMMENTAIRE.

ville peuplée, & habitée. Et lorsqu'il prononça son Chapitre XVII. où il employe la même manière de parler, Aroër n'avoit encore rien souffert. Ainsi on n'en pouvoit pas alors tirer une similitude d'un lieu désert, & inculte. Il faut donc prendre ici Aroër pour une bruyere, ou un tamaris.

ÿ. 7. PRO EO QUOD HABUISTI FIDUCIAM IN MUNITIONIBUS TUIS, ... TU QUOQUE CAPIERIS. *Puisque vous avez mis votre confiance dans vos fortifications, vous serez prise comme les autres; comme Jérusalem, comme Tyr, comme Damas, comme tant d'autres villes, que Nabuchodonosor a assujetties. L'Hébreu (a): Puisque vous avez mis votre confiance en vos œuvres, dans vos biens, dans vos troupeaux, dans vos vins, vos huiles, vos froments, dans votre trafic. Toutes les richesses d'alors consistoient en cela. Voyez 1. Reg. xxv. 2. & 1. Par. xxix. 6.*

IBIT CHAMOS IN TRANSMIGRATIONEM: SACERDOTES EJUS, ET PRINCIPES EJUS SIMUL. *Chamos sera mené captif avec ses Prêtres & ses Princes.* Chamos étoit la Divinité favorite des Moabites. Jérémie la menace de la captivité, elle, & ses Prêtres, & ses Princes. Ce Dieu étoit considéré comme le Roi du pays (b). Les Princes n'étoient que les Lieutenans de Chamos. Le Démon, toujours singe de la Divinité, ayant voulu en quelque sorte imiter en cela la police, & le gouvernement établi dans Israël, où le Seigneur, le Dieu tout-puissant étoit le seul Roi de son peuple: ceux qui le gouvernoient, n'étant que ses vice-gérents, établis, ou déposés par son ordre; marchant, combattant, entreprenant tout par le commandement de leur souverain maître; si ce n'est lorsqu'ils ont voulu se soustraire à son Empire, & affecter une indépendance criminelle: ce qui leur a toujours coûté si cher, par les châtimens que Dieu a exercé contre eux. Chamos fut donc mené captif avec les siens; car les Dieux des Payens dans ces occasions, suivoient la condition de leurs peuples. On les portoit en triomphe; & quelquefois on les enchaînoit, & on les mettoit en pièces. Les Prophètes en plus d'une occasion, insultent à la folie des Gentils, & à la foiblesse de leurs prétendues

(a) בני יעון בשחך במעשיך: :: גם את אה | (b) Num. xxi. 29. Jerem. xlviii. 46. *Va tibi, Moab, perisii, popule Chamos. Vide & Judic. xi. 24.*

Divinitez

8. Et veniet prado ad omnem urbem, & urbs nulla salvabitur : & peribunt valles, & dissipabuntur campestria, quoniam dixit Dominus.

9. Date florem Moab, quia florens egredietur. & civitates ejus deserta erunt, & inhabitabiles.

8. Le voleur attaquera toutes les villes. Il n'y aura point de ville qui échappe. Les vallées feront au pillage, & les campagnes seront ravagées, parce que c'est le Seigneur qui l'a dit.

9. Quelque florissante que soit Moab, elle fera au milieu de tout son éclat, emmenée captive; ses villes seront désertes, & inhabitées.

COMMENTAIRE.

Divinitez, en leur annonçant l'esclavage, & la servitude; en les menaçant d'être la proie du vainqueur, & l'objet de ses railleries (a) David brûla les Dieux des Philistins, qu'il trouva dans leur camp (b); il prit la couronne de Moloch Dieu des Ammonites, & s'en servit pour lui-même (c). Nabuchodonosor (d), & Cambyse (e) exercèrent leur cruauté contre les Dieux d'Egypte; & Xercés (f) contre ceux de la Grèce.

ψ. 8. VENIET PRæDO AD OMNEM URBEM. *Le voleur attaquera toutes les villes.* Ce voleur est Nabuchodonosor. L'écriture lui donne souvent cette qualité (g). Il la méritoit par ses violences, & par l'injustice de ses conquêtes.

ψ. 9. DATE FLOREM MOAB, QUIA FLORENS EGREDIETUR. *Quelque florissante que soit Moab, elle sera au milieu de tout son éclat emmenée captive.* D'autres (h) prennent le Texte à la lettre: Jetez des fleurs sur Moab, comme on en jette sur les morts; elle sera portée au tombeau, au milieu des fleurs dont elle est couverte. La coutume qui subsiste encore en bien des endroits, de répandre des fleurs sur les cercueils, & sur les tombeaux des morts, a été fort commune dans l'antiquité (i):

. . . Manibus date lilia plenis.
Purpureos spargam flores, animamque nepotis,
His saltem accumulalem donis.

Mais cette explication ne plaît point, parce qu'elle est trop subtile. Les plus simples, & les plus naturelles sont toujours celles que nous préférons. On traduit l'Hébreu (k): *Donnez des ailes à Moab; car il s'enfuira en vo-*

(a) Jerem. XLIII. 11. 12. XLVI. 25. XLIX. 3.
Isai. XLVI. 1. Ezech. XXX. 13.
(b) 1. Par. XIV. 12.
(c) 1. Par. XX. 2.
(d) Jerem. XLIII. 11. 12. & XLVI. 25.
(e) Herodot. lib. 3. c. 29. & 37.
(f) Herodot. lib. 8. c. 109.

(g) Vide Jerem. IV. 7. Prædo gentium se levavit. LI. 48. Ab aquilone venient ei prædones. Isai. XXXIII. 1. & c.
(h) Menoch. lib. 8. c. 5. de Rep. Judaorum. Alii apud Sanct. hic. Castr. à Lapide.
(i) Virgil. Æneid. VI.
(k) חנו ציצ למריב כי נצית הצית

10. *Maledictus, qui facit opus Domini fraudulenter: & maledictus, qui prohibet gladium suum à sanguine.*

10. Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec fraude, & déguisement: maudit celui qui retient son épée, & qui l'empêche de verser le sang.

COMMENTAIRE.

lant. Le Caldéen: *Otez la couronne à Moab, parce qu'il sera conduit en captivité.* Les Septante (a): *Donnez des signes à Moab, parce que sa playe s'enflammera, son mal s'augmentera.* Quand on marche dans des déserts abandonnez, & stériles, on est obligé de marquer sa voye, pour se retrouver, par des pierres qui nous servent de signal (b). C'est l'état où seront réduits les Moabites. La traduction qui porte: *Donnez des ailes à Moab, parçait la meilleure (c).* Qu'il se sauve avec rapidité, s'il veut éviter la fureur de l'ennemi; car *le voici qui vient renverser ses villes, & les réduire en solitude.*

ÿ. 10. MALEDICTUS QUI FACIT OPUS DOMINI FRAUDULENTER; ET MALEDICTUS QUI PROHIBET GLADIUM SUUM A SANGUINE. *Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec fraude; & maudit celui qui empêche son épée de répandre le sang.* De même qu'un ouvrier qui sert frauduleusement son maître, & qui manque de fidélité à son Seigneur, est maudit; ainsi celui qui ne s'employe pas de toutes ses forces à exercer la vengeance du Seigneur contre ses ennemis, est digne de malédiction. Cui bien: Malheur à celui qui épargne les ennemis du Seigneur, lorsqu'il lui a mis en main l'épée pour les faire mourir. Dans ces rencontres, l'œuvre du Seigneur est de mettre à mort, d'égorger, de tailler en pièces, de ravager sans quartier. On fait ce qu'il en coûta à Saül d'avoir eu trop d'indulgence pour le Roi des Amalécites (d); & à Achab Roi d'Israël, pour avoir laissé aller Bénadad Roi de Syrie (e). On fait quelles bénédictions, & quel mérite s'acquirent les Lévités, en mettant à mort leurs freres, après l'adoration du veau d'or (f); & ce que mérita Phinéas par son zèle à tuer ceux qui s'étoient laissez aller à l'idolâtrie de Belpégor (g). Les Septante (h) traduisent: *Maudit soit celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment; & maudit est celui qui retire son épée du sang.* Plusieurs (i) traduisent, & citent ce passage de même: mais la plupart suivent la Vulgate, qui paroît plus conforme à l'Hébreu (k): Maudit ce-

(a) Δοτε σημια τῆ Μωαβ, ὅτι ἀφῆ ἀναρχήσονται.

(b) Ita Theodoret.

(c) Rab. Salom. Kimchi. Vatab. Jun. Pise. Belga, alii plerique.

(d) 1. Reg. xv. 8. 9. 22. 23.

(e) 3. Reg. xx. 32. . . 42.

(f) Exod. xxxi. 17. 28. 29.

(g) Num. xx. 8. 9. 10.

(h) Ἐπαινεῖται ὁ μωαβ τὸ ὅτι ἐπέχετο ἀμύλας, καὶ ὄπισθεν ἔλαβε τὸ μαχαίρας αὐτοῦ ἀπ' αἵματος.

(i) Grot. Munst. Vat.

(k) Chald. מלכת יהוה רמוה פשה ארור עשה בנכלה

II. *Fertilis fuit Moab ab adolescentia sua, & requievit in facibus suis: nec transfusus est de vase in vas, & in transmigrationem non abiit: idcirco permansit gustus ejus in eo, & odor ejus non est immutatus.*

II. Moab dès sa jeunesse a été fertile, il s'est reposé sur sa lie; on ne l'a point fait passer d'un vaisseau dans un autre, & il n'a point été emmené captif. C'est pourquoi son goût lui est toujours demeuré, & son odeur ne s'est point changée.

COMMENTAIRE.

lui qui n'exécute pas de bonne foi, & avec droiture, & dans toute l'exactitude les ordres du Seigneur. Malheur à vous, Caldéens, si vous épargnez Moab, & si vous ne les traitez dans la dernière sévérité, puisque Dieu les a destinez à la mort, & que vous n'êtes que les exécuteurs de sa juste sentence.

ÿ. II. FERTILIS FUIT MOAB AB ADOLESCENTIA SUA. *Moab dès sa jeunesse a été fertile.* Moab est comme une vigne fertile. La suite semble demander ce sens, puisqu'il compare cette nation à un vin qui n'a point encore été transvasé. Les Prophètes ont souvent comparé les Israélites à une vigne. L'Hébreu (a): *Moab a été en repos dès sa jeunesse; il se repose sur ses lies.* C'est un vin raffiné, & qui n'a point été ni troublé, ni transvasé. Il n'a point été agité par les guerres, comme les états des Juifs, des Israélites, des Syriens, des Phéniciens ses voisins. Il est dans l'abondance; il regorge de biens, qu'il a amassés dans une longue paix; il n'a jamais été obligé de quitter son pays; il n'a point été mené en captivité, comme tant d'autres peuples. Sous Ezéchias (b), Moab avoit essuyé une violente tempête; où le Roi d'Assyrie, ou Ezéchias lui-même lui firent la guerre: mais Moab se remit aisément de ses pertes. Ces maux étoient passés il y avoit long-tems.

REQUIEVIT IN FÆCIBUS SUIS, NEC TRANSFUSUS EST DE VASE IN VAS; . . . IDCIRCO PERMANSIT GUSTUS EJUS IN EO, ET ODOR EJUS NON EST IMMUTATUS. *Il s'est reposé sur sa lie; on ne l'a point fait passer d'un vaisseau dans un autre; il n'a point été emmené captif; c'est pourquoi son goût lui est toujours demeuré, & son odeur ne s'est point changée.* Le Prophète continué dans sa métaphore. Moab est comme un bon vin qui est demeuré sur sa lie; il n'a encore rien perdu ni de sa force, ni de son odeur, ni de son feu. Il est bon de rapporter ici la manière dont les Hébreux faisoient, & conservoient leurs vins, pour mieux entrer dans la pensée de Jérémie. Cela servira aussi à plusieurs autres passages, où il est fait allusion à ces pratiques, qui sont assez éloignées des nôtres.

(a) שאנו כוצב מנעריו ושקט הוא אל שמרו | (b) Voyez Isai. xv. xvi.

Le pressoir étoit dans la vigne, & le vin qui en couloit, étoit reçu immédiatement dans un bassin, ou citerne souterraine, qui étoit creusée au même endroit, & qui étoit appelée en Hébreu (a) *iekeb*, & en Grec (b) *lenos*, ou *hypolenion*, un pressoir. On trouve aussi dans le nouveau Testament *laccos* en Grec, & en Latin *lacus*, qui signifie une fosse, ou citerne quarrée, ou ronde, bien cimentée; en sorte que le vin s'y conservoit sans s'écouler (c). Ces citernes passioient pour partie inséparable de la vigne; & en aliénant le fonds de la vigne, on cédoit aussi la citerne à mettre le vin (d). Tandis que cette liqueur demouroit dans ces fosses, on l'appelloit *vinum doliare*, chez les Romains: & lorsqu'il étoit dans les tonneaux, ou dans les cruches, on l'appelloit *vinum diffusum*. Horace (e): *Vina bibes Tauro diffusa*: Vous boirez du vin mis dans des cruches sous le Consulat de Taurus. Tout cela se voit assez clairement dans l'Écriture, aussi-bien que dans les Profanes. *Mon bien-aimé eut une vigne*, dit Isaïe (f): *Il y bâtit une tour, & y fit un pressoir*. Saint Matthieu dit plus expressément (g): *Il y creusa un pressoir*, ou plutôt, une citerne à mettre du vin; & saint Marc: (h) *Il y creusa une fosse*: *Fodit lacum*. Vos pressoirs sont pleins, dit Joël (i) vos fosses regorgent. *Le Seigneur a fait la vendange de sa vigne, & il a rempli la grande citerne de sa colère du vin qu'il en a tiré*, dit saint Jean dans l'Apocalypse (k). Il y a encore aujourd'hui de ces citernes en Italie, & même en France. On en voit à Amboise de très-belles, joignant les magnifiques greniers de César. Jérémie dit ici que Moab est comme un vin qui est encore dans sa fosse, & qui n'a pas été transvasé. Il ajoute qu'il a conservé tout son goût, & toute son odeur. En effet le vin dans ces vastes réservoirs, conservoit bien mieux sa force: *Marmore enim, & calce, & gypsa condita, quis non etiam validus expavescat?* dit Pline (l).

On tiroit le vin de ces fosses, & on le mettoit dans de grands vases de terre. L'on en voit encore aujourd'hui de ces anciennes cruches un très-grand nombre en Italie. D. Bernard de Montfaucon (m) en a vû en Italie dans la maison de plaisance des Princes Ludovisi, qui tenoient plus de trois cens settiers; & un grand nombre d'autres, qui en tenoient plus de trente. Un Voyageur qui fut en Palestine en 1531. (n) dit qu'il en vit en ce

(a) עֵקֶב *Grac.* λίθος, ὑπολίθιον.

(b) Λάκος. *Lacus.* *Marc.* XII. I. *Aroc.* XIV. 20.

(c) *Smid.* Λάκος. Ἀ'θναίοι καὶ οἱ λοιποὶ οὐκ ἔλκων ὀρύγματα ὑπὸ τῶν γῆν πενήτες, ἀμυχωσα, καὶ τετραγώνη, καὶ τετραγώνη, καὶ ταῦτα κρηναίτες ὄνον ὑπερῆσαντο, καὶ ἔλαιον εἰς αὐτὰ.

(d) *Ulpian.* L. in *instrum.* 8. d. t. *Vide Salmuth* nos. in *Pancivoli Rer. memorabil. lib. 1. cap. de Cellis.*

(e) *Horat. Epist. lib. 1. ep. 52.*

(f) *Isai.* v. 1. 2.

(g) *Matt.* XXI. 33.

(h) *Marc.* XII. 1.

(i) *Joël.* III. 13. *Plenum est torcular (תַּי) exuberant torcularia* עֵקֶב *Voyez aussi Joël.* II. 24. *Redundabunt torcularia vino, & oleo.* Et *Prov.* III. 10. *Vino torcularia tua redundabunt.* *Heb.* *Vino novo torcularia rumpentur.*

(k) *Aroc.* XIV. 19. 20.

(l) *Plin. lib. XXII. c. 1.*

(m) *Diar. Ital. 6. 9. p. 140.*

(n) Voyage manuscrit de D. Nicolas Louvain Relig. de S. Michiel.

pays-là qui tenoient dix , ou douze de nos poinçons. Dans la Syrie encore à présent on garde le vin dans de grands vases d'argile enfoüis sous la terre, & on transporte cette liqueur enfermée dans des outres (a). Juvenal croit que le tonneau de Diogènes le Cynique étoit un de ces grands vases de terre (b):

. *Dolia nudi*
Non ardent Cynici. Si fregeris, altera fiet
Cras domus, atque eadem plombo commissa manebit.
Sensit Alexander, testa cum vidit in illa
Magnum habitatorem.

Vansleb assure qu'on trouve encore dans la terre en Egypte de ces vases où l'on gardoit autrefois le vin. Ces vases ont deux anses, & sont pointus par le bas, afin qu'on les pût poser plus aisément dans la terre, ou afin qu'on en pût tirer plus commodément le vin. En Italie les vases où le vin étoit renfermé, se conservoient ou dans la terre, ou dans des celliers; ou enfin dans des greniers, suivant la nature du vin. Pline (c) dit que dans les endroits tempérez on les met tout entiers, ou seulement en partie dans la terre; qu'en certains lieux on les laisse à l'air, & en d'autres on les met à couvert dans des celliers. Les vins foibles se conservent mieux dans des vases enfoüis: *Imbecilla vina demissis in terram doliis servanda, valida expositis*. On rangeoit les cruches les unes auprès des autres; en sorte néanmoins qu'elles ne se touchoient pas, de peur qu'elles ne se communiquassent, si le vin venoit à se gâter dans l'une d'elles. Homère (d) dit qu'il y avoit chez Ulysse des tonneaux, ou des vases pleins d'excellens vins vieux, rangez par ordre le long de la muraille, dans un appartement d'en haut. On enduisoit ces vases de poix, ou d'autre chose forte, & odorante, dans la persuasion que cela contribuoit à conserver le vin dans sa vigueur (e). D'ailleurs comme ils n'avoient point alors le secret de vernisser les vases d'argile, ils se servoient de poix, au lieu de vernis. Tavernier (f) raconte que dans la Perse le vin n'est pas dans des tonneaux; mais dans de grandes cruches vernissées en dedans, & enduites de graisse de queuë de mouton. Il y en a qui tiennent jusqu'à un muid. On les range dans les caves, & on met par-dessus leur ouverture, qui est d'un pied de diamètre, une toile teinte en rouge, qui les couvre d'un bout à l'autre. Chardin dit que dans la Colchide on met le vin dans de très-grands vases de terre, qui tiennent chacun deux ou trois cens pintes; & qu'on les enterre dedans, ou auprès de la maison.

(a) *Estovic. iter. Jerosol. c. 12.*

(b) *Juvenal. Satyr. XIV.*

(c) *Plin. lib. 14. c. 21.*

(d) *Homér. Odyss. B.*

(e) *Ἐν τῷ ἀνδρὶ οἰκίῳ παλαιῶν ἡδυνήθη.*

Εὐκατα ἀκροῦτο θεῖον ποτὸν ἀπὸς ἔχουτος,
 Ἐξῆς ποτὶ ποῦλον ἀπρῆτες.
 (e) *Vide Caton. c. 113. de re Rust. Item Colum.
 mel. lib. 12. c. 18.*
 (f) *Tavern. tom. 1. lib. 1. c. 2. p. 347.*

12. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus: & mittam ei ordinatores, & fratores laguncularum, & sternent eum, & vasa ejus exhaurient, & lagunculas eorum collident.

13. Et confundetur Moab à Chamos, sicut confusa est domus Israël à Bethel, in qua habebat fiduciam.

14. Quomodo dicitis: Fortes sumus, & viri robusti ad praliandum?

15. Vastata est Moab, & civitates illius succiderunt: & electi juvenes ejus descenderunt in occisionem: ait Rex, Dominus exercituum nomen ejus.

12. Mais voici le tems, dit le Seigneur, où je lui enverrai des gens pour déranger, & pour renverser ses vases pleins de vin. Ils le renverseront lui-même; ils videront ses vaisseaux, & ils briseront jusqu'à ses petits vases.

13. Moab sera dans la confusion pour avoir adoré Chamos, comme la maison d'Israël y est, pour avoir idolâtré à Béthel.

14. Comment dites-vous: Nous sommes forts, & nous sommes vaillans pour combattre?

15. Moab a été détruit, & ses villes ont été ruinées: les plus vaillans de ses jeunes gens ont été égorgés, dit le Roi, qui a pour nom le Dieu des armées.

COMMENTAIRE.

Dans l'Écriture nous remarquons les mêmes usages. Jérémie menace ici au verset 12. Moab de lui envoyer des rangeurs, *ordinatores*, ou des ouvriers qui transvasent le vin, qui le tirent de la citerne, pour le mettre dans les cruches. Ils le tireront, ils le boiront, & après cela briseront les outres (a): *Vasa ejus exhaurient, & lagunculas eorum collident*. Cela veut dire que ce peuple sera tiré de son pays, qu'il sera livré à ses ennemis, qui profiteront de tout ce qu'il avoit de meilleur; & qu'après cela, ils ruineront les villes & les villages de Moab. Aggée fait allusion à la même pratique (b): *Vous êtes venu à la fosse du pressoir, pour y puiser cinquante cruches, & vous n'en avez trouvé que vingt*. Et l'Épouse dans le Cantique (c): *Mon bien-aimé m'a fait entrer dans son cellier... Soutenez-moi avec des vases, ou des bouteilles; fortifiez-moi avec des pommes*. Le cellier n'étoit donc pas un endroit mal-propre, profond, obscur, puisqu'on y introduit l'Épouse. Ce devoit être un appartement des plus propres. Salomon n'avoit rien que de magnifique dans son Palais. Ulysse mettoit son vin dans la chambre où étoit dressé son lit nuptial (d).

¶ 13. CONFUNDETUR MOAB A CHAMOS, SICUT CONFUSA EST DOMUS ISRAEL A BETHEL. *Moab sera dans la confusion d'avoir adoré Chamos, comme la maison d'Israël y est, pour avoir idolâtré à Béthel*. Les Moabites apprendront à leur confusion que Chamos est sans pouvoir, comme les Israélites des dix Tribus ont expérimenté que les

(a) שלחתי לו צעים וצעוהו וכליו ודיקרו ונבליהם ונפצו
(b) Agg. 11. 17.

(c) Cant. 11. 4. Fulcite me floribus; (Hab. Lagenis,) stipate me malis.
(d) Odyss. B. v. 237. & seq.

16. *Prope est interitus Moab ut veniat : & malum ejus velociter accurret nimis.*

17. *Consolamini eum, omnes qui estis in circuitu ejus : & universi, qui scitis nomen ejus, dicite : Quomodo confracta est virga fortis, baculus gloriosus ?*

16. La destruction de Moab est proche; & sa ruine va venir très-promtement.

17. Consolez-le, vous tous qui êtes autour de lui; vous tous qui avez entendu parler de son nom, dites : Comment ce sceptre si fort, ce sceptre de gloire a-t'il été brisé ?

COMMENTAIRE.

veaux d'or qu'ils adoroient à Béthel, n'ont pas été capables de les sauver. Ils se verront frustrés de leurs espérances, lorsque Chamos sera emmené captif, comme la maison d'Israël se vit sans ressource, & sans espoir, lorsque les veaux d'or furent enlevés par les Assyriens. Osée VIII. 5. x. 6.

ψ. 15. VASTATA EST MOAB, ET CIVITATES EJUS SUCCIDERUNT. *Moab a été détruit; ses villes ont été ruinées.* A la lettre (a): *Moab est ravagé, & ses villes sont montées en fumée, & consumées comme un holocauste; elles sont évanouies, dissipées comme la flamme, ou la fumée.* D'autres traduisent: *Moab est ruiné avec ses villes; l'ennemi est venu sur lui; ou, l'ennemi l'a réduit en poudre, l'a dissipé.* Le Caldéen: *Les Moabites ont été ravagés, & leurs villes désolées.*

ψ. 16. PROPE EST INTERITUS MOAB. *La destruction de Moab est proche.* En fixant ces prophéties contre les nations à la quatrième année de Joakim, il s'écoula environ vingt-trois ans, jusqu'à leur exécution, qui arriva la cinquième année après la prise de Jérusalem, où Joseph met la guerre contre Moab, & Ammon (b).

ψ. 17. UNIVERSI, QUI SCITIS NOMEN EJUS. *Vous tous, qui avez entendu parler de son nom.* Ou plutôt: *Vous tous, qui le connoissez particulièrement; qui le connoissez, comme on dit, de nom, & de surnom.* Voyez Moïse dans l'Exode (c), où Dieu lui dit: *Novi te ex nomine.* On dit que la plupart des Orientaux ont deux noms; l'un propre, qu'ils ne découvrent que très-rarement, & à très-peu de personnes, de peur des enchantemens; & l'autre, qui est un surnom, sous lequel ils sont connus dans le monde. Ainsi connoître quelqu'un par son nom, c'est avoir une grande part dans sa confiance.

QUOMODO CONFRACTA EST VIRGA FORTIS, BACULUS GLORIOSUS? *Comment ce sceptre si fort, ce sceptre de gloire a-t'il été brisé?* C'est une ironie. Les Moabites étoient les peuples les plus vains, & les plus orgueilleux qu'on connût. Jérémie parle sérieusement au verset 29. lorsqu'il dit: *Nous connoissons l'orgueil, la présomption de*

(a) שדך מואב ועריה עלה
(b) Joseph. Antiq. lib. x. c. II.

(c) Exod. XXXI. 11. 12. 17.

18. *Descende de gloria, & sede in siti, habitatio filia Dibon: quoniam vastator Moab ascendit ad te, dissipavit munitiones tuas.*

19. *In via sta, & prospice, habitatio Aroër: interroga fugientem; & ei qui evasit, dic: Quid accidit?*

20. *Confusus est Moab, quoniam victus est: ululate, & clamate, annuntiate in Arnon, quoniam vastata est Moab.*

21. *Et judicium venit ad terram campestrem; super Helon, & super Jassa, & super Mephaath.*

22. *Et super Dibon, & super Nabo, & super domum Deblathaim.*

18. Descend de ta gloire, & repose-toi dans la soif, fille habitante de Dibon; parce que l'ennemi qui a ravagé Moab, montera sur tes murs, & renverfera tes remparts.

19. Habitante d'Aroër, tenez-vous sur le chemin, & faites sentinelle. Interrogez celui qui s'enfuit, & dites à celui qui se sauve: Qu'est-il arrivé?

20. Moab est confus; parce qu'il a été vaincu. Hurlez, criez, publiez sur l'Arnon que la grande Moab a été détruite.

21. Le jugement de Dieu est tombé sur la campagne, sur Hélon, sur Jassa, sur Méphaath,

22. Sur Dibon, sur Nabo, sur la maison de Déblathaim,

COMMENTAIRE.

Moab: il est d'une insolence extraordinaire; mais sa force ne répond pas à sa vanité.

ψ. 18. SEDE IN SITI, HABITATIO DIBON. *Repose-toi dans la soif, fille habitante de Dibon.* Dibon est une ville de Moab, qui avoit de très-belles eaux (a). Le Prophète lui prédit qu'elle sera obligée de se sauver dans le Désert, & dans des lieux secs, & arides.

ψ. 19. IN VIA STA, ET PROSPICE, HABITATIO AROER. *Habitans d'Aroër, tenez-vous sur le chemin, & faites sentinelle.* Aroër est située sur l'Arnon, à l'extrémité méridionale du pays de Moab. Jérémie lui dit de demander à ceux qui fuyent, & qui passent auprès d'elle, ce que l'ennemi a fait dans le pays, & où il est.

ψ. 20. ANNUNTIATE IN ARNON, QUONIAM VASTATA EST MOAB. *Publiez sur l'Arnon que la grande Moab a été détruite.* C'est la réponse des fuyards aux demandes de ceux d'Aroër, qui demuroient sur le fleuve Arnon. Publiez dans tout le pays, tout le long du cours de ce fleuve, que tout est perdu. Moab n'est plus; l'ennemi s'est rendu maître de tout le pays.

ψ. 21. ELON, JASA, MEPHAATH. Ce sont des villes du pays de Moab, qui appartenoient autrefois à la Tribu de Ruben. On n'en fait pas l'exacte situation. *Jasa*, ou *Jessa*, étoit entre *Aroër*, & *Helmon Deblathaim*.

ψ. 22. DIBON, NEBO, DEBLATHAIM. Dans le même pays, au-dessous des montagnes de Phasga. *Deblathaim*, autrement *Helmon-Debla-*

(a) *Isai. xv. 9. Aqua Dibon repleta sunt sanguine.*

thaim,

23. Et super Cariathaim, & super Bethgamul, & super Bethmaon,

24. Et super Carioth, & super Bosra, & super omnes civitates terra Moab, qua longè, & qua propè sunt.

25. Abscissum est cornu Moab, & brachium ejus contritum est, ait Dominus.

26. Inebriate eum, quoniam contra Dominum erectus est: & allidet manum Moab in vomitu suo, & erit in derisum etiam ipse.

23. Sur Cariathaim, sur Bethgamul, sur Bethmaon,

24. Sur Carioth, sur Bosra, & sur toutes les villes de Moab, ou voisines, ou éloignées.

25. La corne de Moab a été rompuë, & son bras a été brisé, dit le Seigneur.

26. Enyvrez Moab, parce qu'il s'est élevé contre le Seigneur; qu'il batte des mains en vomissant; & qu'il devienne lui-même le sujet de la moquerie des hommes.

COMMENTAIRE.

taïm, étoit au pied de ces montagnes, aussi-bien que Nebo, ou Naboth. Ci-devant, *ψ. 1.*

ψ. 23. CARIATHAIM. Voyez le *ψ. 1.* de ce Chapitre.

BETH-GAMUL nous est inconnuë. Peut-être *Maçcala* de Ptolomée.

BETH-MAON. Apparemment la même que Béel-Méon, près de l'Arnon, pas loin de Rabbat-Ammon, ou Philadelphie,

CARIOTH, connuë dans le pays de Moab (*a*). Ce pourroit bien être la même que *Kir-Harès*, ou *Rabbath-Moab*. Voyez le verset 31.

ψ. 24. BOSRA, célèbre dans ces pays-là, entre Jazer, & Philadelphie, en tirant vers l'orient, & dans l'Arabie déserte (*b*). Nous doutons qu'elle soit différente de *Bosra* dans l'Idumée. Voyez ci-après Chap. XLIX. 13.

ψ. 25. ABSCESSUM EST CORNU MOAB. La corne de Moab a été rompuë. Sa force, sa gloire, son empire, l'objet de sa confiance, & de sa vanité.

ψ. 26. INEBRIATE EUM. Enyvrez Moab. Qu'il boive du vin de la colère de Dieu, jusqu'à s'enyvrer: Qu'on lui en donne tant qu'il le vomisse.

ALLIDET MANUM MOAB IN VOMITU SUO; ET ERIT IN DERISUM ETIAM IPSE. Qu'il batte des mains en vomissant, & qu'il devienne lui-même le sujet de la moquerie des hommes. Il a insulté aux Juifs dans leur malheur; il les a vû avec plaisir enyvrez du vin de la colère de Dieu. Son tour viendra; il sera enyvré, & vomira, & sera l'objet de la risée, & des railleries des hommes. L'Hébreu (*c*): Il se roulera dans son vomissement, & il sera exposé lui-même à la risée. Le Caldéen: On triturerà Moab dans son pays, & il sera exposé à la moquerie. On pour-

(a) *Josue xv. 25. Amos 11. 2.*

(b) Voyez *Josue xxi. 36. 2. Macc. v. 36.*

(c) חספס מואב בקיאו וחיה לשחק גם חו-
הוא

27. *Fuit enim in derisum tibi Israël, quasi inter fures reperisses eum : propter verba ergo tua qua adversum illum locutus es, captivus ducéris.*

28. *Relinquitte civitates, & habitate in petra, habitatores Moab : & estote quasi columba nidificans in summo ore foraminis.*

29. *Audivimus superbiam Moab, superbus est valde : sublimitatem ejus, & arrogantiam, & superbiam, & altitudinem cordis ejus.*

27. Car vous vous êtes, ô Moab, moqué d'Israël, comme si vous l'eussiez surpris au milieu des voleurs : & vous ferez vous-même mené captif à cause de la dureté avec laquelle vous avez parlé de lui.

28. Abandonnez les villes, & demeurez dans les rochers, habitans de Moab. Soyez comme la colombe, qui fait son nid dans les plus hautes ouvertures des rochers.

29. Nous avons appris l'orgueil de Moab ; il est extraordinairement superbe ; nous connoissons son élèvement, son insolence, son orgueil, & la fierté de son cœur altier.

COMMENTAIRE.

roit aussi traduire : On frappera des mains sur Moab, lorsqu'il sera enivré, & roulé dans son vomissement.

ψ. 27. *FUIT IN DERISUM TIBI ISRAEL, QUASI INTER FURES REPERISSES EUM.* Vous vous êtes moqué d'Israël, comme si vous l'eussiez surpris au milieu des voleurs. Voilà ce qui a irrité la colère de Dieu contre vous : Vous vous êtes réjoui du malheur d'Israël, comme s'il eut été surpris au milieu d'une bande de voleurs qu'on arrête, & qu'on saisit dans leur vol. On peut traduire l'Hébreu (a) : *Ne vous êtes-vous pas moqué d'Israël ? Ne vous êtes-vous pas trouvé au milieu des voleurs, depuis que vous avez parlé contre lui, & que vous vous êtes donné des mouvemens railleurs, en branlant la tête ?* Le sens de la Vulgate est plus clair, & est suivi par le Caldéen. Les Septante (b) : *Israël a été pour vous un sujet de raillerie ; vous leur avez fait la guerre, comme s'ils eussent été surpris en vous volant.* Voyez Jérém. II. 26. *Quomodo confunditur fur, quando deprehenditur, sicut confusi sunt domus Israël, ... dicentes ligno : Pater meus es.*

ψ. 28. *HABITATE IN PETRA, HABITATORES MOAB.* Habitez dans les rochers, habitans de Moab. Quittez vos villes, cachez-vous dans les cavernes, sauvez-vous de devant l'ennemi. Les cavernes étoient communes dans toutes les montagnes du pays de Moab. C'étoit-là où l'on se retiroit ordinairement dans les allarmes, Demeurez-y comme une colombe qui niche dans le rocher, ou qui s'y retire poursuivie par l'épervier (c).

ψ. 29. *AUDIVIMUS SUPERBIAM MOAB.* Nous avons appris l'orgueil de Moab. Comparez Isaïe XVI. 6. Moab étoit d'une vanité insup-

(a) אִם לֹא הִשְׁחַק הוּא לְךָ יִשְׂרָאֵל אִם בְּגַבְבֵּי וּמִצְאָה כִּי מְדִי דְבָרֶיךָ כִּי תַחְנוּדָּר
(b) εἰ μὴ αὐτὸς, καὶ ὑμεῖς εἰς γλαυκασμόν ἦν
(c) Vide Cant. II. 14. Homer. Iliad. XXX.

30. Ego scio, ait Dominus, jactantiam ejus : & quod non sit juxta eam virtus ejus, nec juxta quod poterat conata sit facere.

31. Ideò super Moab ejulabo, & ad Moab universam clamabo, ad viros muri fictilis lamentantes.

32. De planctu Jazer plorabo tibi, vinea Sabama : propagines tuae transierunt mare, usque ad mare Jazer pervenerunt : super messera tuam, & vineam tuam, prado irruit.

30. Je sai, dit le Seigneur, quelle est sa présomption ; que sa force ne répond pas à sa vanité, & que ses efforts vont beaucoup au-delà de son pouvoir.

31. C'est pourquoi je répandrai des larmes sur Moab, j'adresserai mes cris à toute la ville de Moab, je joindrai mes pleurs à ceux des habitans de ses murailles de brique.

32. O vigne de Sabama, je vous pleurerai, comme j'ai pleuré Jazer. Vos sèps ont passé la mer ; ils sont allés jusqu'à la mer de Jazer. L'ennemi a ravagé vos bleds, & vos vignes.

COMMENTAIRE.

portable. Voyez le verset 17. de ce Chapitre. Moyse les appelle (a) les enfans de l'orgueil.

ψ. 30. EGO SCIO JACTANTIAM EJUS; QUOD NON SIT JUXTA NAM VIRTUS EJUS, &c. Je sai quelle est sa présomption ; que sa force ne répond point à sa vanité, & que ses efforts vont beaucoup au-delà de son pouvoir. L'Hébreu (b) : Je connois sa fureur : mais ses barres ne sont pas de même ; ils n'ont pas agi de même, Les barres sont mises ici pour les forces d'une ville. Ses forces ne répondent pas à sa fierté. Ils ne se sont pas défendus avec le courage qu'ils se vantoient d'avoir. D'autres traduisent : Je connois la fierté de Moab ; mais elle n'a rien de solide. Je connois ses mensonges, sa vanterie, sa vanité ; mais ils n'en feront rien. Ou bien : Je connois sa fureur ; n'est-il pas ainsi ? Je connois ses mensonges ; n'ont-ils pas agi de même ? Leurs œuvres démentent-elles ce que j'en ai appris ?

ψ. 31. AD VIROS MURI, FICTILIS LAMENTANTES. Je joindrai mes pleurs à ceux des habitans des murailles de brique. Ou plutôt, selon l'Hébreu (c) : Je gémirai sur le malheur des habitans de Kir-Hérés. S. Jérôme traduit dans Isaïe (d) : Super muros cocti lateris. La ville de Kir-Harésesh, ou Kir-Hérés, étoit la même que Ar Capitale de Moab. Grotius (e) croit que le nom de Kir-Hérés signifie la ville du Soleil, à cause qu'on y adoroit cet astre. Jérémie dit ici qu'il pleurera sur eux, ou avec eux ; qu'il répétera le chant lugubre, que commenceront ceux de cette ville. C'étoit la coutume dans les cérémonies de deuil, que ceux qui rencontroient le convoi, y joignissent leurs pleurs, & répétaient ce que ceux de la cérémonie chantoient les premiers (f).

ψ. 32. DE PLANCTU JAZER, PLORABO TIBI, VINEA SEBA-

(a) Num. xxiv. 17. Filios Seth. Heb. Filios Elationis.

(b) אני ידעתי עברתו ולא כן בדיו לא כן עשו

(c) הל חגשו קיר חרש והגה

(d) Isai. xvi. 7.

(e) Grot. in Jerem. xv. 1.

(f) Luc. vii. 32. Lamentavimus vobis, & non ploravistis. Herodot. lib. 2. c. 85.

33. *Ablata est lassitia, & exultatio de Carmelo, & de terra Moab, & vinum de torcularibus sustuli: nequaquam calcator uva solitum celeuma cantabit.*

33. La joie, & la réjouissance ont été bannies du Carmel, & de la terre de Moab. J'ai fait cesser le vin des pressoirs, & ceux qui fouloient les raisins, ne chanteront plus leurs chansons ordinaires.

COMMENTAIRE.

M. A. *O vigne de Sebama, je vous pleurerai, comme j'ai pleuré Jazer.* Pour expliquer ces passages, il faudroit savoir exactement la situation des lieux: Ce que nous ne pouvons pas même espérer, après un si long tems. On peut traduire l'Hébreu (a): *O vigne de Sebama, je vous pleurerai plus que je n'ai fait celle de Jazer.* Jazer étoit près des sources du torrent de même nom. Sebama étoit plus vers le midi, à la distance d'environ six lieuës.

PROPAGINES TUÆ TRANSIERUNT MARE, USQUE AD MARE JAZER PERVENERUNT. *Vos sèps ont passé la mer; ils sont allés jusqu'à la mer de Jazer.* Il y avoit apparemment un ruisseau à Sebama, qui se rendoit dans la mer, ou dans le lac de Jazer. L'ennemi ayant coupé les vignes de Sebama, les a jettées dans le ruisseau; & le coulant en a emporté les branches jusques dans le lac de Jazer. On peut comparer ce passage à celui d'Isaïe, qui porte (b), que *les maîtres des nations ont coupé les vignes de Sebama, & que les branches en sont allées jusqu'à Jazer, & même au-delà.*

SUPER VINDEMIAM TUAM PRÆDO IRRUIT. *L'ennemi a ravagé vos vignes.* A la lettre (c): *Le voleur, ou le ravageur est tombé sur vos vendanges.* Ce voleur, ce ravageur, n'est autre que Nabuchodonosor. On lui donne souvent dans l'Ecriture des noms pareils à celui-là (d).

ψ. 33. ABLATA EST LÆTITIA DE CARMELO, ET DE TERRA MOAB. *La joie a été bannie du Carmel, & de la terre de Moab.* Le Carmel étoit bien éloigné de la terre de Moab. C'est ce qui fait croire que *Carmel* est mis ici dans un sens générique, pour de fertiles campagnes, ou d'excellens vignobles.

NEQUAQUAM CALCATOR SOLITUM CELEUMA CANTABIT. *Ceux qui fouloient les raisins, ne chanteront plus leurs chansons ordinaires.* Les Auteurs sacrez parlent souvent des réjouissances des vendanges, & des cris de joie de ceux qui fouloient le raisin. Cela se faisoit, comme

(a) ס כני יצור אבכה לך חגפן שבמה (א) | αὐτὸς ἠλάσθη ἰσραήλ.

(b) *Isaïe* xxv. 8.

(c) *על בצירך שורר גפן*

(d) Voyez plus haut le ψ. 8 de ce Chap. 12.

1. 48. 56. xxx. 16. xxv. 38. xlvi. 16. l. 16.

34. De clamore Hesebon, usque Eleale, & Jafa, dederunt vocem suam; à Segor usque ad Oronaim vitulam conternantem: aqua quoque Nemrim pessima eruit.

35. Et auferam de Moab, ait Dominus, offerentem in excelsa, & sacrificantem Diis ejus.

34. Les cris d'Hésébon ont pénétré jusqu'à Eléalé, & jusqu'à Jafa. Ils ont fait entendre leur voix depuis Ségor, jusqu'à Oronaïm; qui a fait retentir ses plaintes comme une génisse de trois ans. Les eaux mêmes de Nemrim deviendront très-mauvaises.

35. Et je bannirai de Moab, dit le Seigneur, tous ceux qui présentoient leurs oblations sur les hauts lieux, & qui sacrifioient à ses Dieux.

COMMENTAIRE.

on l'a remarqué, dans la vigne même, & près de cette cîte, ou l'on conservoit le vin. L'Hébreu (a): *J'ai fait cesser le vin des pressoirs*, ou plutôt de ces fosses souterraines où on le ferroit; *on ne foulera plus le raisin, & celui qui crie hedad, ne criera plus hedad, hedad*. C'étoit le cri des vendangeurs (b).

ÿ. 34. DE CLAMORE HESEBON, USQUE ELEALE, ET JASA, DEDERUNT VOCEM SUAM; A SEGOR, USQUE ORONAIM VITULAM CONTERNANTEM. *Les cris d'Hésébon ont pénétré jusqu'à Eléalé, & jusqu'à Jafa; ils ont fait entendre leur voix depuis Ségor, jusqu'à Oronaïm*. Jérémie continué à décrire les cris de douleur, & les lamentations des Moabites. Ceux qui déplorent le malheur de leur pays, font entendre leur voix depuis Hésébon, jusqu'à Eléalé, & Jafa. Hésébon étoit entre Jafa, & Eléalé, à peu près dans une égale distance, peut-être à trois lieuës de l'une, & de l'autre. Ségor étoit vers l'extrémité méridionale de la mer morte; & Oronaïm devoit être à peu près vers les mêmes quartiers. Quant à l'épithète de *génisse de trois ans*, donnée à *Oronaïm*, les Commentateurs croient que cela marque une ville forte, peuplée, indomptée, insolente, & qui comme une génisse de trois ans, qui est dans toute sa vigueur, refuse le joug, ou s'agite avec violence, & frappe des cornes ceux qui l'ont engagée dans les liens, & qui lui ont imposé le joug. Pour nous, nous aimerons mieux croire que l'Hébreu *Agélab*, & *Salisa* sont deux villes situées sur le bord occidentale de la mer morte, à peu près à la même distance entr'elles que Ségor, & Oronaïm. Et comme cette mer n'a pas plus de trois, ou quatre lieuës de large vers cet endroit-là, Jérémie veut dire qu'on entendoit les cris de Ségor à Oronaïm; & que réciproquement d'*A la*, ou de *Beth-Aglâ*, on l'entendoit jusqu'à *Salisa*, ou *Baal-Salisa*. Les noms de *Beth*, & *Baal* s'omettent assez librement dans

(a) ויע סוקבוסח טבתו לז נדרך תודד |
 תודד לז תודד |

(b) Vide. 70. & Syr.

36. Propterea cor meum ad Moab quasi tibia resonabit : & cor meum ad viros muri fictilis dabit sonitum tibarum : quia plus fecit quam potuit, idcirco perierunt.

36. C'est pourquoi mon cœur poussera ses soupirs sur Moab, & imitera les sons de la flûte : mon cœur imitera les sons en faisant retentir ses gémissemens sur les habitans de ses murailles de brique. Ils se sont perdus, parce qu'ils ont voulu faire plus qu'ils ne pouvoient.

COMMENTAIRE.

les noms de villes, comme il seroit aisé de le montrer. On peut comparer ceci à Isaïe, xv. 5.

AQUÆ NEMRIM PESSIMÆ ERUNT. *Les eaux de Nemrim deviendront très-mauvaises.* Saint Jérôme dans Isaïe (a), rend les mêmes termes de l'Original (b) par : *Aqua Nemrim deserta erunt.* On pourroit aussi traduire : *Les eaux de Nemrim seront désolées, taries.* On peut croire que *les eaux de Nemrim* sont le nom de la ville, comme en Latin, *Aqua-Sextia, Aquis-Granum, Aqua-Augusta, Aqua-Regia,* & tant d'autres; ou que le Prophète prédit simplement ici la perte des eaux de *Nemrim*, qui en effet depuis ce tems sont devenuës fort mauvaises, comme le remarque saint Jérôme sur Isaïe. *Nemrim*, dit-il, *est une petite ville sur la mer morte, dont les eaux sont salées, & mauvaises.*

¶ 36. COR MEUM AD MOAB QUASI TIBIÆ RESONABIT. *Mon cœur poussera des soupirs sur Moab, & imitera les sons de la flûte.* Isaïe : *Mon ventre sonnera comme un cinnor (c), c'est-à-dire, une cythare, ou une lyre.* L'Hébreu en cet endroit lit (d) des trompettes, ou des flûtes. Ces instrumens s'employoient dans les funérailles, & dans le deuil, aussi-bien que dans les fêtes, & dans les réjouissances. Saint-Matthieu (e) dit que la maison du Prince de la Synagogue, dont JESUS-CHRIST ressuscita la fille étoit pleine de joueurs de flûtes, qui attendoient qu'on la portât au tombeau. Servius (f) assure que chez les Romains on portoit au bucher, ou au tombeau les hommes au son des trompettes, & les enfans au son de la flûte. Galien (g) compare le rugissement des intestins, lorsqu'ils sont vuides, au son rauque, & sourd des flûtes qu'on employe aux funérailles.

QUIA PLUS FECIT QUAM POTUIT, IDCIRCO PERIERUNT. *Ils se sont perdus, parce qu'ils ont voulu plus faire qu'ils ne pouvoient.* Les Moabites, & en particulier, ceux de Kir Hérés, ou de la ville

(a) Isai. xv. 6.

(b) טו נמרים למשטמה יהוי

(c) ספי כנורד יהמה

(d) לבי טימב כחלולים יהמה

(e) Matt. ix. 23.

(f) Servius ad Æneid. v. in hac verba. Lau-

dumque immensa cupido. Majoris ætatis funera ad tubam solere perferri. Persius. Hinc tuba, candela. Minoris verò ad tibias Ut statius, de archemoro; tibia enim tenevos solitum deducere manes.

(g) Galen. lib. 3. de symptomat. causis.

37. Omne enim caput calvitium, & omnis barba rafa erit: in cunctis manibus colligatio, & super omne dorsum cilicium.

38. Super omnia tecta Moab, & in plateis ejus, omnes planctus: quoniam contrivi Moab, sicut vas inutile, ait Dominus.

39. Quomodo victa est? & ululaverunt? Quomodo dejecit cervicem Moab, & confusus est? Eritque Moab in derisum, & in exemplum omnibus in circuitu suo.

37. Toutes les têtes seront sans cheveux, & toutes les barbes seront rasées; ils auront toutes les mains liées, & le cilice sur le dos.

38. On n'entendra que pleurs, & que soupirs sur tous les toits de Moab, & dans toutes ses places, parce que j'ai brisé Moab comme on brise un vase inutile, dit le Seigneur.

39. Comment la ville de Moab a-t'elle été vaincue? Comment a-t'elle jetté tant de cris, & de hurlemens? Comment a-t'elle enfin baissé la tête dans la confusion dont elle est couverte? Moab deviendra un sujet de raillerie, & un exemple redoutable à tous ceux qui l'environnent.

COMMENTAIRE.

aux murailles de brique, ou de la ville du Soleil, Capitale de Moab, sont périés, pour avoir voulu s'opposer aux Caldéens, & mesurer leurs forces avec ces vainqueurs de l'Asie. L'Hébreu (a): *Parce qu'ils ont fait au de-là de ce qu'ils devoient*; parce qu'ils n'ont point gardé de modération, & qu'ils se sont réjouis du malheur de Juda, après la prise de Jérusalem (b), ils périront. Ou bien (c): *C'est pourquoi ceux qui sont échappés du danger, périront*. Autrement (d): *Les biens qu'ils ont acquis, périront*.

¶ 37. IN CUNCTIS MANIBUS COLLIGATIO. *Ils auront toutes les mains liées*, à cause des playes, des incisions, des égratignures qu'ils s'y feront faites. C'étoit la coutume dans le deuil de se couper les cheveux, & la barbe, de porter le cilice, c'est-à-dire, un habit de deuil d'une forme, d'une couleur, & d'une étoffe particulières; & enfin de se faire des incisions. Nous avons déjà vû cela en vingt endroits (e). L'Hébreu lit. *des incisions* (f), au lieu de *colligatio*; & *un sac*, au lieu de *cilicium*.

¶ 38. ET SUPER OMNIA TECTA MOAB, ET IN PLATEIS EJUS OMNIS PLANCTUS. *On n'entendra que pleurs, & soupirs sur tous les toits de Moab, & dans toutes ses places*. Lorsqu'il arrivoit quelque disgrâce publique, on montoit sur les toits des maisons, qui étoient en plate-forme, & on alloit dans les places publiques, pour y faire des lamentations, & pour y déplorer le malheur du pays, ou de la ville. C'est ce qui arriva dans cette occasion de la ruine de Moab par les Caldéens.

¶ 39. QUOMODO DEJECIT CERVICEM MOAB, ET CON-

(a) על כן יחרה עשה אברו (ב)

(b) Vide sup. XLVIII. 17.

(c) Brot. hier. יחרה, pro Residuis. Isai. xv. 7.

(d) Ita Castr. Pisc. 70. וידעו כי יחרה עשה אברו

(e) Vide sup. xvi. 6. XLVII. 5. Isai. xv. 236.

XXII. 12.

(f) על כל גוים גדודות ועל סתנים שק

70. Πάσαι χερσὶς καὶ πόδες

40. *Hæc dicit Dominus : Ecce quasi aquila volabit , & extendet alas suas ad aquilb.*

41. *Capta est Carioth , & munitiones comprehensa sunt : & erit cor fortium Moab in die illa , sicut cor mulieris par-turientis ,*

42. *Et cessabit Moab esse populus : quoniam contra Dominum gloriatus est.*

43. *Pavor , & fovea , & laqueus super te , ô habitator Moab , dicit Dominus.*

40. Voici ce que dit le Seigneur : *L'ennemi* va prendre son vol comme un aigle , il étendra ses aîles , & viendra fondre sur Moab.

41. Carioth est prise , l'ennemi s'est saisi de ses remparts , & en ce jour-là le cœur des plus vaillans de Moab sera semblable à celui d'une femme , qui est dans le travail de l'enfantement.

42. Moab cessera d'être peuple , parce qu'il s'est glorifié contre le Seigneur.

43. La frayeur , la fosse , & le piège vous attendent , ô habitant de Moab , dit le Seigneur ,

COMMENTAIRE.

FUSUS EST ? *Comment la ville de Moab a-t'elle enfin baissée la tête , dans la confusion dont elle est couverte ?* Ou : *Comment a-t'elle paru la tête baissée , & couverte d'un voile ; toute couverte de honte , & accablée de tristesse ?* Le Caldéen , & les Septante (a) : *Comment Moab a-t'il sourné le dos ? Il est couvert de confusion , &c.* *Comment a-t'il fui devant ses ennemis ?* Il est dans la confusion , & l'objet de la raillerie de tout le monde. C'est le sens de l'Hébreu.

ψ. 40. **ECCE QUASI AQUILA VOLABIT.** *L'ennemi va prendre son vol comme un aigle.* Il va fondre sur Moab. Nabuchodonosor est comparé à un aigle en plus d'un endroit des Prophètes (b) : L'Édition des Septante n'a point ce ψ.

ψ. 41. **CAPTA EST CARIOTH.** *Carioth est prise.* Nous croyons que *Carioth* est la même que *Kir* , ou *Kir Harés* , dont on a souvent parlé.

ψ. 42. **CESSABIT MOAB ESSE POPULUS.** *Moab cessera d'être peuple.* Il sera emmené en captivité ; il n'aura plus ni Roi , ni Prince , ni Gouverneur ; ni en un mot , rien de tout ce qui fait un peuple , un Etat. Cela ne durera qu'un certain tems , comme on le verra au verset 47.

ψ. 43. **PAVOR , ET FOVEA , ET LAQUEUS SUPER TE.** *La frayeur , la fosse , & le piège vous attendent.* Vous serez saisi de frayeur ; vous serez pris au piège de vos ennemis ; vous tomberez dans la fosse qu'ils ont creusée pour vous prendre. Toutes expressions figurées , & tirées de l'usage des chasseurs. Lorsqu'on veut prendre quelque grande bête ,

(a) 70. פֶּחַס אֶשְׁרֵי־פִי עַל־מֹאָב ; וְהִנְיָחָהּ ,
 &c. Heb. אַךְ הַפְנָה עַרְף מֹאָב בְּרוּשׁ

(b) Jerem. IV. 13. & XLIX. 22. Ezech. XVII. 3.

comme

44. Qui fugerit à facie pavoris, cadet in foveam; & qui conscenderit de fovea, capietur laqueo: adducam enim super Moab annum visitationis eorum, ait Dominus.

45. In umbra Hesebon steterunt de laqueo fugientes: quia ignis egressus est de Hesebon, & flamma de medio Sehon, & devorabit partem Moab, & verticem filiorum tumultus.

44. Qui aura fui dans son épouvante, tombera dans la fosse, & qui se fera tiré de la fosse, sera pris au piège. Car je vais faire venir sur Moab l'année où je les visiterai dans ma colère, dit le Seigneur.

45. Ceux qui fuyoient le piège, se sont arrêtés à l'ombre d'Hésébon; mais le feu est sorti d'Hésébon, & la flamme du milieu de la ville de Séhon: elle a dévoré une partie de Moab, & le sommet des enfans du tumulte.

C O M M E N T A I R E.

comme un cerf, un sanglier, un ours on envelope le canton de la forêt où ils sont, partie d'un fort filet, où l'on tâche de réduire la bête; & partie de ficelle tendue, & à laquelle on attache d'espace en espace des plumes de diverses couleurs, afin que ces plumes agitées par l'air, effraye le gibier, & l'obligent de prendre sa route du côté des filets, où l'on veut l'arrêter. Les anciens ont souvent parlé de cette manière d'épouvanter les animaux à la chasse. Virgile (a).

Puniceæve agitant pavidos formidine penna.

Et Ovide (b):

Nec formidatis cervos includite pennis.

Et Némésianus:

*Namque urfos, magnosque suos, cervosque fugaces
Terrificant, linique vetant transcendere septum.*

Ces machines s'appelloient en Latin *formido*; comme qui diroit, épouvantail; parce qu'en effet elles étoient faites pour épouvanter le gibier (c): *Cum maximos ferarum greges linea pennis distincta conterreat, & in insidias agat, ab ipso effectu dicta formido.* Saint Augustin (d) fait allusion à cette coutume, lorsqu'il dit, que ceux qui veulent éviter une fausse honte, tombent dans une véritable infamie, comme ces bêtes que la peur des plumes d'oiseaux, jettent dans les filets: *Instar ferarum, qua circumdantur pennis, ut cogantur in retia.* Et Saint Jérôme contre les Lucifériens: *Pavidorum more cervorum, dum pennarum evitatis volatus, fortissimis retibus implicamini.* Sanctius (e) croit que cela étoit en usage chez les Hébreux, comme il le fut depuis chez les Grecs, & chez les Romains. Et il faut avouer que la rencontre de l'épouvantail, des filets, & de la fosse dans le même passage de Jérémie, & encore dans un autre d'Isaïe (f), en mêmes termes, ren-

(a) Virgil. Georgic. 3.

(b) Ovid. Metamorph. lib. 15. Vide & Oppian. in Cynaget.

(c) Senec. lib. 2. de Ira, c. 12.

(d) Aug. lib. 1. de nuptiis, & concupisc.

(e) Sanct. hic, & in Isai. xxiv. 17.

f) Isai. xxiv. 17.

dent cette conjoncture fort plausible; & l'explication ne pourroit être plus heureuse si l'on pouvoit montrer que les Hébreux se sont servi de cette manière de chasser aux filets.

ψ. 45. IN UMBRA HESEBON STETERUNT DE LAQUEO FUGIENTES; QUIA IGNIS EGRESSUS EST DE HESEBON. *Ceux qui fuyoient le piège, se sont arrêtés à l'ombre d'Hésébon; mais le feu est sorti d'Hésébon; & il a dévoré une partie de Moab, &c. Les Moabites, qui ont évité le premier feu des ennemis, & qui ont eu le loisir de se sauver, se sont retirés à Hésébon, comme dans une place de résistance, & capable d'arrêter les efforts de l'ennemi: mais le feu est sorti d'Hésébon, & les a dévorés.* La guerre s'est allumée au milieu d'eux; ils se sont divisés, & dans leur guerre intestine, ils se sont ruinez eux-mêmes. Le feu marque ordinairement la guerre, dans le stile des Prophètes. Ces paroles: *Le feu est sorti d'Hésébon, & la flamme du milieu de la ville de Séhon; & les suivantes, jusqu'au verset 47. sont tirées des Livres de Moïse (a). C'étoit dès le tems de ce Législateur, un ancien proverbe, qui étoit fondé sur ce que Séhon Roi des Amorrhéens, dont la Capitale étoit Hésébon, avoit fait la guerre aux Moabites, & leur avoit pris une grande partie de leur pays, que les Hébreux reprirent ensuite sur ce Prince: L'Hébreu porte (b): *Ceux qui fuyoient la violence de l'ennemi, se sont retirés à l'ombre d'Hésébon.* Ou, selon d'autres: *Ceux qui manquoient de force pour fuir, se sont retirés à Hésébon.* Les Septante (c): *Ceux qui fuyoient l'armée, ou devant l'armée, se sont retirés à l'ombre d'Hésébon.**

FLAMMA DE MEDIO SEHON. *Et la flamme du milieu de la ville de Séhon.* Nous suppléons *la ville*, qui est nécessaire pour remplir le sens, & qui est marquée expressément dans Moïse (d), à l'endroit parallèle à celui-ci. Hésébon étoit la Capitale des Etats de Séhon Roi Amorrhéen.

DEVORAVIT PARTEM MOAB, ET VERTICEM FILIORUM TUMULTUS. *La flamme a dévoré une partie de Moab, & le sommet des enfans du tumulte.* Les enfans du tumulte, ou de confusion, sont visiblement les Moabites. Mais nous ignorons la cause de cette dénomination. Moïse disoit dans l'endroit qui répond à celui-ci: *La flamme a dévoré Ar des Moabites, & les habitans des hauteurs de l'Arnon:* En sorte qu'en expliquant l'un par l'autre, il faut dire que *cette partie de Moab* que le feu de la guerre a consumé, est la ville d'Ar, Capitale de Moab; & que *le sommet des enfans du tumulte*, n'est autre que *la hauteur de l'Arnon*; apparemment la même ville d'Ar, située sur une hauteur près de l'Arnon. En

(a) Num. XXI. 27.

(b) בצל חשבון עמדו מכוּח נסוּח S. Jé-
rôme a לִדּ מִפֶּה אֶלְיָהוּ A laqueo; au lieu de מִכּוּחַ מִכּוּחַ

(c) Εἰς σκῆψιν Ἐσῆβων ἠσπασαν ἀπὸ δυνάμεως

φουρνησας.

(d) Num. XXI. 28. Ignis egressus est de Hesebon, & flamma de oppido. Sehon.

46. *Va tibi, Moab! Peristi, popule Chamos: quia comprehensi sunt filii tui, & filia tua in captivitate.*

47. *Et convertam captivitate Moab in novissimis diebus, ait Dominus. Hucusque judicia Moab.*

46. Malheur à toi, ô Moab! Tu es perdu, peuple de Chamos; tes fils, & tes filles ont été emmenez en servitude;

47. Mais dans les derniers jours, je ferai revenir les captifs de Moab, dit le Seigneur. Jusqu'ici ce sont les jugemens du Seigneur contre Moab.

COMMENTAIRE.

un autre endroit du Livre des Nombres, le Devin Balaam désigne les Moabites par l'épithète d'*enfants de Seth* (a), ou d'enfans de l'élévation, de l'orgueil. L'Hébreu *saon*, qu'on a traduit ici par *sumulus*, peut avoir la même signification. Ainsi on peut entendre de cette sorte de passage (b): *La flamme est sortie d'entre Séhon*, ou plutôt de la maison de Séhon, & a dévoré l'angle de Moab, & le sommet, où le haut de la tête des enfans de l'orgueil, ou de l'élévation. *L'angle de Moab* peut avoir deux sens; le premier, les principaux, les pierres angulaires de Moab (c); ou tout le pays, depuis un coin, jusqu'à l'autre (d). *Le sommet des enfans de l'orgueil*, peut marquer les Princes de Moab; ou la force, les villes fortifiées; en particulier, la ville de *Kir-Harés*, ou d'*Ar*, Capitale du pays.

ψ. 46. PERISTI, POPULE CHAMOS. *Tu es perdu, peuple de Chamos; Moabites, adorateurs, sujets, esclaves de Chamos. Il a parlé ci-devant (e) de ce faux Dieu, comme du seul vrai Roi de Moab. Moyse appelle aussi les Moabites (f) peuple de Chamos. Voyez ci-devant le verset 7.*

ψ. 47. CONVERTAM CAPTIVITATEM MOAB IN NOVISSIMIS DIEBUS. *Dans les derniers jours, je ferai revenir les captifs de Moab. Nous ne doutons pas que cette prédiction n'ait eu son accomplissement littéral, & que les Moabites que Nabuchodonosor emmena à Babylone, ne soient revenus dans leur pays, vers le même tems que les Juifs retournèrent dans le leur. C'est ce que nous avons examiné dans une Dissertation particulière.*

(a) Num. xxiv. 17. *Consurget virga de Israël, & percutiet duces Moab, vastabitque omnes filios Seth.*

(b) *איש יצא מהשבון ולחבה מבין קחונו והאבל פאה פואב וקדקוד בני שמון* (Ou plutôt *מבית פואב*)

(c) Ita Chald. & Vulg. Num. xxiv. 17.

(d) Jun. Grot. Anglic. alii plerique.

(e) Sup. ψ. 7. *Ita Chamos in captivitate;* Sacerdotes ejus, & Principes ejus simul.

(f) Num. xxi. 29.





CHAPITRE XLIX.

Prophéties contre les Ammonites, les Iduméens, les Syriens de Damas, les Cédaréniens, les peuples du Royaume d'Asor, & d'Elam.

ψ. I. **A**D filios Ammon. Hac dicit Dominus : Numquid non filii sunt Israël, aut hæres non est ei ? Cur igitur hæreditate possedit Melchom, Gad : & populus ejus in urbibus ejus habitavit.

ψ. I. **V**Oici ce que dit le Seigneur contre les enfans d'Ammon : Israël n'a-t'il point d'enfans, ou n'a-t'il point d'héritiers ? Pourquoi donc Melchom s'est-il emparé de Gad, comme de son héritage ? & pourquoi son peuple a-t'il établi sa demeure dans ses villes ?

COMMENTAIRE.

ψ. I. **A**D FILIOS AMMON. *Contre les enfans d'Ammon.* Les Ammonites, & les Moabites étoient freres, descendus de Loth, & de ses deux filles. Les malheurs que leur prédit ici Jérémie, arrivèrent dans le même tems que ceux de Moab, dont on a parlé sur le Chap. XLVIII, c'est-à-dire, environ cinq ans après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. On joint ordinairement Ammon à Moab. C'étoit deux peuples liez par le sang, par les intérêts, & dont les pays étoient tous voisins l'un de l'autre, & limitrophes avec celui des Israélites de de-là le Jourdain, contre qui ils furent toujours en guerre, ou au moins en inimitié.

NUMQUID NON FILII SUNT ISRAEL, AUT HÆRES NON EST EI ? CUR IGITUR HÆREDITATE POSSEDIT MELCHOM GAD ? *Israël n'a-t'il point d'enfans, ou n'a-t'il point d'héritiers ? Pourquoi donc Melchom s'est-il emparé de Gad, comme de son héritage ?* Jérémie rapporte ici la principale raison qui a déterminé le Seigneur à livrer les Ammonites à Nabuchodonosor. La tribu de Gad possédoit la plus grande partie du pays des Ammonites. Moÿse l'avoit conquis sur les Amorrhéens, & par l'ordre de Dieu, l'avoit donné pour partage à la tribu de Gad, & à la demi tribu de Manassé (a). Plusieurs siècles après, Théglathphalassar Roi d'Assyrie, emmena captives les tribus d'Israël, qui

(a) Num. XXI. 24. 35. & XXXII.

étoient au-delà du Jourdain (a); & par là, le pays de Gad se trouva désert, & sans habitans. Alors les Ammonites se jettèrent dans les terres des Israélites, & s'en saisirent, comme d'un bien qu'ils prétendoient leur appartenir. C'est ce que le Prophète leur reproche ici. Mais dans cela, y avoit-il un si grand mal, & tel que le Seigneur dût le venger par la désolation de tout un peuple? Quoi de plus naturel, que de prendre, & de cultiver un terrain qu'on croit abandonné? Mais les Ammonites n'ignoroient pas que ce pays n'appartint aux Israélites. Ils sçavoient que ce peuple n'étoit pas éteint; que Dieu lui avoit promis le retour de son pays. Ammon s'étoit faisi des terres de Gad, comme du sien. Il ne comptoit pour rien la cession que Dieu en avoit faite à Israël (b), *Melchom* étoit le Dieu, & le Roi des Ammonites. Dieu se plaint que cette fausse Divinité ait osé usurper ce qui n'étoit point à elle. Il fait retomber sur Melchom, ou Moloch, l'injustice de son peuple. Il parle aux Ammonites suivant leur préjugé. Ils croyoient que leur Dieu leur avoit donné le pays des Israélites. Le Seigneur pour marquer sa supériorité infinie, leur fait voir d'abord l'iniquité de leur entreprise, & ensuite les menace, eux, & leur Melchom, d'une sévère punition, qui sera suivie de leur captivité.

Outre ces raisons, il y en avoit d'autres pour châtier les Ammonites. Nabuchodonosor avoit des Moabites, & des Ammonites dans son armée (c), lorsqu'il attaqua Juda sous le regne de Joakim. Sophonie (d) nous apprend que les Moabites, & les Ammonites s'étoient réjouis du malheur de Juda, après la prise de Jérusalem; & qu'ils s'étoient emparez avec hauteur du pays des Israélites de de-là le Jourdain, Ezéchiel leur fait les mêmes reproches: (e) *Puisque vous avez dit: Courage, courage, sur mon Sanctuaire, parce qu'il est profané; & sur la terre d'Israël, parce qu'elle est désolée; & sur la maison de Juda, parce qu'elle est menée en captivité, &c.* Enfin nous avons vu ci-devant (f), que le Roi des Ammonites avoit engagé Ismaël fils de Nathania, à mettre à mort en trahison Godolias, que le Roi de Babylone avoit laissé pour gouverner les restes des Juifs. En voilà plus qu'il n'en falloit pour irriter le Seigneur contre les Ammonites. Il est parlé dans Amos des cruautés exercées par Ammon contre les Galaadites, ou contre les Israélites de la tribu de Gad (g): *Eò quòd dissecuerit prægnautes Galaad, ad dilatandum terminum suum.* Tout cela étoit arrivé avant les prophéties de Jérémie.

(a) 4. Reg. xv. 9. & 1. Par. v. 26.

(b) Judic. xi. 12.

(c) 4. Reg. xxiv. 2. *Immisit ei Joakim latrunculos Chaldaorum, & latrunculos Syria, & latrunculos Moab, & latrunculos filiorum Ammon.*

(d) Sophon. ii. 8. *Audivi opprobrium Moab, & blasphemias filiorum Ammon, quæ exprobraverunt populo meo, & magnificati sunt su-*

per terminos eorum.

(e) Ezech. xxv. 3. *Pro eo quod dixistis, euge, euge, super Sanctuarium meum, quia pollutum est; & super terram Israël, quoniam desolata est; & super domum Juda, quoniam ducti sunt in captivitatem, &c.*

(f) Jerem. xl. 14. xli. 2... 15.

(g) Amos i. 14.

2. *Idèò ecce dies veniunt, dicit Dominus, & auditum faciam super Rabbath filiorum Ammon fremitum praelii, & erit in tumultum dissipata, filiaque ejus igni succendentur, & possidebit Israël possessores suos, ait Dominus.*

2. C'est pour cela qu'il viendra un jour; dit le Seigneur, que je ferai entendre dans Rabbath, capitale des enfans d'Ammon, le frémissement, & le bruit des armes; qu'elle deviendra par sa ruine un monceau de pierres; que ses filles seront consumées par le feu, & qu'Israël se rendra maître de ceux qui l'auront maîtrisé, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

Quant à Nabuchodonosor, la raison qui le détermina à faire la guerre aux Ammonites, fut apparemment pour vanger la mort de Godolias, tué par les ordres de Baalis Roi des Ammonites; & peut-être aussi les liaisons que ces peuples avoient eues avec Sédécias (a), quoique les conditions de leur alliance n'ayent eu aucun effet, & que Moab, & Ammon bien loin de secourir le Roi de Juda, se soient joints à ses ennemis, & ayent insulté à son malheur. Jérémie avoit déjà prédit la désolation des Ammonites, la quatrième année de Joakim (b); & encore au commencement du regne de Sédécias (c). Mais si les prophéties que nous lisons ici, sont de la quatrième année de Joakim (d), celle du commencement de Sédécias ne sera qu'une répétition, ou un renouvellement des anciennes menaces.

¶ 2. AUDITUM FACIAM SUPER RABBATH FILIORUM AMMON, FREMITUM PRÆLII. *Je ferai entendre dans Rabbath, Capitale des enfans d'Ammon, le frémissement, & le bruit des armes. Rabbath-Ammon, ou la grande ville d'Ammon, connue des Profanes sous le nom de Philadelphie, ou d'Ammana, ou d'Astarié (e), étoit située assez près de la source du torrent d'Arnon. C'étoit la Capitale des Ammonites. Dieu menace de lui faire entendre le bruit des armes, de troubler son repos, & d'envoyer contre elle un ennemi puissant. Cet ennemi est Nabuchodonosor, comme on l'a déjà dit.*

FILIAE EJUS IGNE SUCCENDENTUR. *Ses filles seront consumées par le feu; les villes, & les bourgades dépendantes de Philadelphie, ou de Rabbath-Ammon.*

POSSEDEBIT ISRAEL POSSESSORES SUOS. *Israël se rendra maître de ceux qui se sont rendus maîtres de son pays. Les Israélites qui reviendront de la captivité, se rendront maîtres à leur tour du pays que les Ammonites ont abandonné, en allant eux-mêmes captifs à Babylone.*

(a) Jerem. xxvii. 3. 7. 9.

(b) Jerem. xxv. 11.

(c) Jerem. xxvii. 3.

(d) Voyez de Commentaire sur Jerem. xlv. 1.

(e) Stephan. Φιλαδέφεια ἢ Σαρίας πόλις, ἢ ἑστέριον Ἀμμανα, ἢ τ' Ἀσάρην, ὅτι αὖ Φιλαδέφεια ἀπὸ Πτολεμαίου τοῦ Φιλαδέφου.

3. Ulula, Hesebon, quoniam vastata est Hai. Clamate filii Rabbath, accingite vos ciliciis : plangite, & circuite per sepes : quoniam Melchom in transmigrationem ducetur, Sacerdotes ejus, & Principes ejus simul.

3. Pouffez des cris, & des hurlemens, ô Hésébon, parce que Hai a été détruite. Criez, filles de Rabbath ; revêtez-vous de cilices ; faites retentir vos plaintes, & vos soupirs en courant autour des hayes, parce que Melchom sera emmené captif, & avec lui ses Prêtres, & ses Princes.

COMMENTAIRE.

Comme les Israélites étoient les plus forts, & les plus nombreux, & que selon les apparences, ils revinrent de leur exil avant les Ammonites, ils se mirent en possession de tout ce qu'ils trouvèrent de meilleur dans leur ancien pays, & aux environs. Outre cela, sous les Maccabées, ils firent la guerre aux Ammonites, & les défirent en plusieurs rencontres (a). Jean Hircan prit sur eux Médaba, & Saméga, & quelques autres villes (b).

Quelques-uns traduisent l'Hébreu (c) par : *Israël exterminera ceux qui l'ont maltraité*. Les Septante (d) : *Israël prendra sa domination*, se rendra maître d'Ammon, & de ses Etats. Le Caldéen : *Israël possédera les biens de ceux qui les possèdent*.

• 3. ULULA, HESEBON, QUONIAM VASTATA EST HAI. Pouffez des cris ; ô Hésébon, parce que Hai a été détruite. Hésébon étoit une des principales villes des Moabites (e). Jérémie lui dit de pleurer la chute de Hai. Nous croyons que Hai, est la même que *Je-Abarim*, dont il est parlé dans Moïse (f) ; peut-être *Habara* des Tables de Peutinger. Il y a beaucoup d'apparence que Hésébon, & Hai étoient communes aux Moabites, & aux Ammonites ; car ces peuples étoient fort liez d'intérêts, & presque toujours ensemble dans leurs entreprises, comme dans tout le reste. Ptolomée parle de Gaia, & d'Aina ; mais il les place dans l'Arabie heureuse, trop loin des Ammonites.

CLAMATE, FILIÆ RABBATH ; PLANGITE, ET CIRCUITE PER SEPEs. Criez, filles de Rabbath, en courant autour des hayes ; ou autour des murailles qui ferment les bourgades, & les villages, les jardins ; ou même les simples palissades, qui ferment les héritages, les cours, & les parcs où l'on tient les bestiaux. Le Caldéen (g) : *Criez habitans des maisons de campagne, ou des villages des environs de Rabbath ; assemblez-vous en tumulte, dans les troupes*. Quelques-uns le traduisent par : *Faites-vous des incisions dans les assemblées de deuil*. Mais peut-être que *Gadarorb* est un

(a) 1. Macc. v. 6. & 28.

(b) Joseph. Antiq. lib. XIII. c. 17.

(c) וירש ויטריגל את יורשוו Vide Grot.

(d) 70. Ηαεαλλήματα Ισραηλ τωσ αρχων αυτω.

(e) Jerem. XLVIII. 12. 34.

(f) Vide Num. XXI. 1.

(g) ספדי ונתחמני בסיעו Il semble qu'il ait lu dans l'Héb. בברובה והתטטנה בגידות. au lieu de גדרות.

4. *Quid gloriaris in vallibus? Defluxit vallis tua, filia delicata, qua confidebas in thesauris tuis, & dicebas: Quis veniet ad me?*

5. *Ecce ego inducam super te terrorem, ait Dominus, Deus exercituum, ab omnibus qui sunt in circuitu tuo: & dispergemini, singuli à conspectu vestro, nec sit qui congreget fugientes.*

4. Pourquoi vous glorifiez-vous dans vos vallées? Votre vallée s'est écoulée comme l'eau, ô fille délicate, qui mettiez votre confiance dans vos trésors, & qui disiez: Qui viendra contre moi?

5. Je vais faire tomber la frayeur sur vous, dit le Seigneur, le Dieu des armées: vous tremblerez devant tous ceux qui vous environnent; & vous serez tous dispersés, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, sans qu'il y ait personne pour vous rallier dans votre fuite.

COMMENTAIRE.

nom de ville; ou la même que Gadara, célèbre dans la Décapole, au pays d'Ammon.

MELCHOM IN TRANSMIGRATIONEM DUCETUR. *Melchom sera emmené captif; & avec lui, ses Prêtres, & ses Princes.* On a déjà remarqué que Melchom étoit considéré comme le Roi des Ammonites, de même que Melchom des Moabites. Le Dieu d'Israël menace ce Dieu de la captivité, avec ses Princes, & ses Prêtres; comme on menaceroit un simple mortel. Melchom étoit encore moins qu'un homme. Mais il falloit parler ainsi à des peuples aussi grossiers que les Ammonites. S'ils eussent fait le moindre usage de leur raison, il leur étoit aisé de conclure que Chamos n'étoit point Dieu, puisqu'un autre Dieu le ménaçoit de l'exil. Ils en auroient aussi inféré que le Dieu d'Israël est le seul vrai Dieu, puisqu'il dispose de l'avenir, qu'il le prédit, & qu'il exerce un empire si absolu sur les Divinitez, & sur ce qu'il y a de plus grand dans le monde. Nous avons déjà vu des ménaçes pareilles contre les Dieux de l'Egypte (a), & des Moabites (b).

4. DEFLUKIT VALLIS TUA, FILIA DELICATA. *Votre vallée s'est écoulée comme l'eau, ô fille délicate.* O ville de Rabbath, qui viviez dans la mollesse, & les délices, & qui vous glorifiez dans la beauté de vos charmans, & fertiles vallons; ces vallons se sont écoulés comme l'eau. Leur beauté a disparu; leurs fruits sont ravagés; leur beauté est ternie; l'ennemi a tout désolé. L'Hébreu (c): *Pourquoi vous glorifiez-vous de vos vallées? Votre vallée est dissipée, ô fille rebelle, ou fille indocile, revoltée, débauchée.* Les Septante (d): *vous vous êtes réjoui dans les campa-*

(a) Jerem. XLIII. 12.

(b) Jerem. XLVIII. 12.

(c) מה ותהללי בעמקוים; וב עמקך חבת השובבה

(d) Τι ἀγαλλίζεσθε ἐν τοῖς ἑρμαῖοις Ἐρακὲμ, Σογάρη ἰταμίας. Edit. Complut. Ὅτι ἀγαλλίζεσθε ἐν ἑρμαῖοις, Σογάρη ἢ ἰταμίας.

6. *Et post hac, reverti faciam captivos filiorum Ammon, ait Dominus.*

7. *Ad Idumeam. Hac dicit Dominus exercituum: Numquid non ultrà est sapientia in Theman? Perit consilium à filiis; inutilis facta est sapientia eorum.*

6. Après cela, je ferai revenir les captifs des enfans d'Ammon, dit le Seigneur.

7. *Prophétie contre l'Idumée.* Voici ce que dit le Seigneur des armées; N'y a-t'il donc plus de sagesse dans Thémán? Ses enfans sont sans conseil; leur sagesse leur est devenu inutile.

COMMENTAIRE.

gnes d'Enacim, fille impudente. Les Philistins n'étoient pas Cananéens d'origine: mais cela n'empêche pas que les Prophètes ne leur donnent quelquefois ce nom odieux (a).

QUÆ CONFIDEBAS IN THESAURIS TUIS. *Qui mettiez votre confiance dans vos trésors; dans l'abondance de vos biens, dans vos vins, vos huiles, vos fromens, vos amas de toute sorte de richesses. Le nom de trésor est plus étendu en Hébreu, que dans notre Langue. Au Chapitre précédent, Jérémie a exprimé la même chose, sous le nom de vos ouvrages (b).*

¶. 6. POST HÆC, REVERTI FACIAM CAPTIVOS FILIORUM AMMON. *Après cela, je ferai revenir les captifs des enfans d'Ammon.* Ceci eut son accomplissement, lorsque les Ammonites revinrent de Babylone sous le regne de Cyrus, vers le même tems que les Israélites. Voyez notre Dissertation sur ce sujet.

¶. 7. AD IDUMÆAM. *Prophétie contre l'Idumée.* Ces malheurs contre l'Idumée regardent le même tems que les prophéties précédentes. Nabuchodonosor assujettit les Moabites, les Philistins, les Iduméens, & les Syriens vers le même tems; c'est-à-dire, la vingt-troisième année de son Empire, & la cinquième après la prise de Jérusalem. Joseph (c) nous marque précisément cette époque. Nous croyons que Nabuchodonosor ayant appris que tous les peuples des environs de la Judée avoient autrefois pris des liaisons contre lui avec l'Egypte, & la Phénicie (d): il ne crut pas se pouvoir fier à des nations si inconstantes, qui n'attendoient que le moment favorable pour se déclarer contre lui.

Dieu nous apprend par Abdias (e) la cause qui alluma sa colère contre Edom: *Vous périrez, & vous serez couvert d'une éternelle confusion, à cause de vos meurtres, & de la cruauté que vous avez exercée contre votre frere Jacob. Vous étiez au milieu de ses ennemis, lorsqu'ils prenoient son armée, qu'ils entroient dans ses villes, & qu'ils jettoient le sort sur Jérusalem; vous*

(a) Sophon. II. 5.

(b) Vide Jerem. XLVIII. 7.

(c) Antiq. lib. X. c. 11.

(d) Voyez Jerem. XXVII. 3... 8.

(e) Abdias §. 12.

8. *Fugite , & terga vertite , descen- dite in voraginem , habitatores Dedan : quoniam perditionem Esäu adduxi super eum , tempus visitationis ejus.*

8. Fuyez , sauvez-vous de vos ennemis ; descendez dans les creux de la terre les plus profonds , habitans de Dédan ; parce que j'ai fait venir sur Esäu le jour de sa destruction , le tems où je le dois visiter *dans ma colère.*

COMMENTAIRE.

étiez comme l'un d'eux. Désormais vous ne mépriserez plus vos frères , dans le tems de leur exil , & vous ne vous réjouirez plus de leur perte , &c. Le Psalmitte leur reproche aussi d'avoir dit aux Caldéens , dans le tems de la prise de Jérusalem (a) : *Renversez-la , & en arrachez jusqu'aux fondemens.* Nous avons dans Ezéchiél une prophétie contre Edom (b) : mais Jérémie est le premier qui ait parlé contre ce peuple. Il commença à le menacer en la quatrième année de Joakim (c) ; il continua au commencement du regne de Sédécias (d) ; & enfin dans ses Lamentations (e). La prophétie que nous allons expliquer , n'est point datée : mais nous croyons qu'elle n'est pas d'avant la quatrième de Joakim. Abdias a écrit contre l'Idumée depuis Jérémie , & après la ruine de Jérusalem , & il a copié en plusieurs endroits notre Prophète , comme nous l'avons montré sur Abdias (f).

NUMQUID NON ULTRA EST SAPIENTIA IN THEMAN? *Ny a-t-il donc plus de sagesse dans Théman?* Théman est une ville fameuse dans l'Idumée , à quatre , ou cinq lieues , & au nord de Pétra , Capitale de l'Arabie Pétrée. La manière dont l'Ecriture en parle ici , & dans Abdias , (g) fait juger que les Thémanites se piquoient de sagesse. Eliphaz , un des amis de Job , distingué par sa sagesse , étoit , dit on , Roi de Théman. Jérémie par une Ironie piquante , s'étonne ici que les Thémanites soient dépourvûs de conseil & de sagesse , au point qu'ils le sont , dans ce qui regarde leurs propres intérêts. L'ennemi approche ; leur pays est menacé d'une désolation entière ; on en veut à leur liberré , & à leur vie , & les voilà sans résolution , & sans conseil , dans une consternation , & un abattement qui ne leur permettent pas même de faire attention aux moyens de prévenir l'ennemi , ou de lui résister.

Ÿ. 8. DESCENDITE IN VORAGINEM , HABITATORES DEDAN. *Descendez dans les creux de la terre les plus profonds , habitans de Dédan.* Dédan étoit une ville d'Idumée , pas loin de Théman , vers l'extrémité méridionale de la mer morte. Jérémie leur conseille de se creuser

(a) *Psal. cxxxvi. 7. Memor esto , Domine , filiorum Edom in die Jerusalem ; qui d. eunt : Exinanite , exinanite usque ad fundamentum in ea.*

(b) *Ezech. xxv. 12. 13. 14.*

(c) *Jerem. xxv. 14.*

(d) *Jerem. xxvii. 3.*

(e) *Thren. iv. 21. 22.*

(f) Voyez la Préface sur Abdias.

(g) *Abdias Ÿ. 8.*

9. *Si vindemiatores venissent super te, non reliquissent racemum? Si fures in nocte, rapuissent quod sufficeret sibi.*

9. Si des gens étoient venus pour dépouiller vos vignes, ne vous auroient-ils pas laissé quelques raisins? Si des voleurs étoient venus vous voler la nuit, ils n'auroient pris que ce qu'ils auroient cru leur devoir suffire.

COMMENTAIRE.

des demeures souterraines, & des cavernes dans les rochers, & dans les vallons les plus creux, pour se dérober à l'ennemi, qui va venir dans leur pays. *Le pays méridional, qui est celui d'Esau, & qui s'étend depuis Elémentopolis, jusqu'à Pétra, & jusqu'à Élat sur la mer rouge, est tout rempli de cavernes creusées sous terre, dit saint Jérôme (a).* Voilà les demeures que Jérémie conseille à ceux de Dédan de se creuser.

ψ. 9. SI VINDEMIATORES VENISSENT SUPER TE, NON RELIQUISSENT RACEMUM? *Si des gens étoient venus pour dépouiller vos vignes, ne vous auroient-ils pas laissé quelques raisins?* Les Caldéens viendront comme des vendangeurs pour dépouiller votre vigne, pour ravager votre terre: mais ils la dépouilleront, jusqu'à n'y laisser pas même une grappe. Il est rare que des voleurs qui entrent furtivement dans une vigne, la dépouillent tellement, qu'ils ne laissent rien au maître de la vigne: mais ceux ci emporteront tout; ils prendront le loisir de tout chercher, de tout ramasser.

SI FURES IN NOCTE, RAPUISSENT QUOD SUFFICERET SIBI. *Si des voleurs étoient venus vous voler la nuit, ils n'auroient pris que ce qu'ils auroient cru leur devoir suffire.* Mais les Caldéens ne vous laisseront rien; tout leur sera bon. On peut traduire ainsi tout le verset, sans mettre le *Si* (b): Il vous viendra des vendangeurs, qui ne vous laisseront pas une grappe; & des voleurs nocturnes, qui enleveront tout ce qui leur conviendra: Ils prendront tout ce que leur avidité voudra. Ils chercheront, ils choisiront à loisir. Les Septante (c): *il vous est venu des vendangeurs, qui ne vous laisseront rien: comme des voleurs nocturnes, ils mettront les mains sur vous.* Abdias dans l'endroit parallèle, lit avec une interrogation (d): *Si des voleurs étoient venus la nuit pour vous voler, comment vous suffiez-vous tû? N'auroient-ils pas volé ce qui leur auroit suffi? Ne se feroient-ils*

(a) Hieron. in Abdiam. Australis Regio Idumaorum, de Eleutheropoli, usque Petram, & Hailam, in specubus habitatiunculas habet: & propter nimios calores folis, quia meridiana provincia est, subterraneis tuguriis utitur. Vide & Theodor. hic.

(b) אם בצרים באו לך לא ישאורו על לות
אם גנבים בלילה ישחתו דים

(c) 70. Οπ τρυγηται ἄλλαν σοι, ἢ καταλει-

ψων σοι καταλύματα, εἰσὶ κλήσαι ἡ τυκτι
δμησους χάραε ἀμψν. Ils ont lû דים au lieu de דים

(d) Abdias 5. Si latrones per noctem, quomodo conticuisas? Nonne furati essent sufficientia sibi? si vindemiatores introissent ad te, numquid saltem racemum reliquissent tibi?

10. *Ego verò discooperui Esau, revelavi abscondita ejus, & celari non poterit: vastatum est semen ejus, & fratres ejus, & vicini ejus, & non erit.*

11. *Relinque pupillos tuos: ego faciam eos vivere: & vidua tua in me sperabunt.*

12. *Quia hæc dicit Dominus: Ecce quibus non erat judicium ut biberent calicem, bibentes bibent: & tu quasi innocens relinqueris? Non eris innocens, sed bibens bibes.*

10. Mais pour moi, j'ai fouillé, & j'ai découvert Esau: j'ai mis au jour ce qu'il tenoit de plus caché, & il ne pourra plus demeurer secret. Ses enfans, ses freres, & ses voisins ont été ruinez, & il ne fera plus.

11. Laissez vos pupilles, je leur sauverai la vie: & vos veuves espéreront en moi.

12. Car voici ce que dit le Seigneur: Ceux qui n'avoient pas mérité de boire le calice de ma colere, seront néanmoins contraints d'en boire; & vous, ô Edom, demeurerez-vous impuni, comme si vous étiez innocent? Vous ne serez point traité comme innocent, mais vous boirez certainement de ce calice.

COMMENTAIRE.

pas contentez de prendre ce qui auroit été à leur bienfiance; & n'auriez-vous pas au moins crié au voleur? Mais les Caldéens commenceront par vous chasser; puis enleveront tout ce qu'ils trouveront chez vous.

ψ. 10. REVELAVI ABSCONDITA EJUS. *J'ai découvert ce qu'Esau tenoit de plus caché.* Edom s'étoit retiré dans des cavernes souterraines; je les ai fait connoître à ses ennemis. Il avoit enfoüi ses richesses; il avoit caché ses trésors; je les ai tirez de l'obscurité, pour les donner à l'ennemi. Dieu dit qu'il fait ce qu'il permet. J'ai permis que les Caldéens ayent cherché, & trouvé toutes vos retraittes, & vos caches souterraines.

VASTATUM EST SEMEN EJUS, ET FRATRES EJUS, ET VICINI EJUS. *Ses enfans, ses freres, & ses voisins ont été ruinez.* Les freres d'Esau sont les Hébreux; ses voisins sont les Moabites, & les peuples de l'Arabie pétrée, & déserte. Après avoir perdu ses enfans, ses freres, & ses voisins, que peut-il espérer? Que lui reste-t'il? *Et non erit:* Il ne sera plus; ou plutôt, *il n'est plus (a).* Edom est péri: il n'est plus au rang des peuples. Les Septante (b): *Ils sont périés par la main de leurs freres, & de leurs voisins; & il n'est pas même resté de leurs orphelins, &c.*

ψ. 11. RELINQUE PUPILLOS TUOS, ET EGO FACIAM EOS VIVERE. *Laissez vos pupilles, & je leur sauverai la vie.* On croit (c): que c'est une ironie; parce qu'il ne devoit rester ni veuve, ni orphelin dans l'Idumée, & que tout le peuple, depuis le plus petit, jusqu'au plus grand, devoit être passé au fil de l'épée, ou emmené captif. D'autres croyent que Dieu promet à Esau que malgré la fureur de ses ennemis, il ne laissera pas de réserver quelques veuves, & quelques orphelins, qui échapperont au carnage de leurs peres, & de leurs époux, & à la désolation de leur pays.

ψ. 12. ECCE QUIBUS NON ERAT JUDICIUM UT BIBERENT

(a) וְנִשְׁכַּח
 (b) Ἐλύθη δὲ ἅπασα ἀδελφὴ αὐτῆ, καὶ γένος αὐτῆ, & οὐκ ἔστιν ἑπιζώντων οὐρανῶν αὐ.

(c) Theodoret. Sanct. Grot. Vide Abdiam
 ψ. 18. Non erunt reliquia domus Esau.

13. *Quia per memetipsum juravi, dicit Dominus, quod in solitudinem, & in opprobrium, & in desertum, & in maledictionem erit Bosra: & omnes civitates ejus erunt in solitudines sempiternas.*

23. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que Bosra sera désolée, qu'elle sera déserte; qu'elle deviendra l'objet des insultes, & de la malediction des hommes; & que toutes les villes seront réduites en des solitudes éternelles.

COMMENTAIRE.

CALICEM, BIBENTES BIBENT; ET TU QUASI INNOCENS RELINQUERIS. *Ceux qui n'avoient pas mérité de boire du calice de ma colère, seront néanmoins contraints d'en boire; & vous, ô Edom, demeurerez-vous impuni, comme si vous étiez innocent?* Les Israélites, qui méritoient beaucoup moins que vous de boire le calice, n'ont pas laissé d'en être enyvrez; & vous voudriez en être exempt? Il y avoit parmi les Hébreux plusieurs personnages de piété, qui auroient mérité d'être exemts des malheurs de leur patrie, & qui sembloient devoir m'obliger à épargner ce pays: je ne l'ai point fait. Jérémie, Baruch, Daniel, Ezéchiël, Azarias, Misâël, Tobie, Mardochée, & les Réchabites, & tant d'autres ont été enveloppez dans les malheurs communs; & vous voudriez en être exempt, vous dans qui je ne vois que des sujets de colère, & d'horreur? Voyez Jérémie, xxv. 28. 29. *S'ils refusent de prendre le calice de votre main, vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur: Vous en boirez très certainement. Je vais commencer à exercer ma vengeance sur la ville où mon nom est invoqué; & vous autres, vous prétendriez en être exemts? Vous ne le ferez point.*

¶ 13. IN MALEDICTIONEM ERIT BOSRA. *Bosra deviendra l'objet de la malediction des hommes.* Ou plutôt: Bosra sera l'objet de ma malediction; & les hommes n'auront rien de plus terrible à souhaiter à une ville maudite, que de lui désirer tous les malheurs de Bosra, en disant: Puissiez-vous devenir comme Bosra. Cette ville de Bosra dans l'Idumée, est, dit-on, différente de celle des Ammonites ou des Moabites, dont on a parlé au Chapitre précédent (a). La première est bien plus connue que celle d'Idumée (b). On ne fait pas la situation de cette dernière. Malgré tout cela, je doute encore s'il faut reconnoître deux villes de Bosra. L'ancienne Idumée s'étendoit jusqu'à l'endroit où l'on place Bostres en Arabie. Cette ville pouvoit être aux Moabites, & aux Iduméens, & peuplée de l'un, & de l'autre peuple. Seroit-il possible que la ville de Bosra en Idumée, si ée-

(a) *Ferem. XLVIII. 24.*

(b) *Voyez Cellar. lib. 3. c. 14. p. 424.* où il parle au long de Bostre de l'Arabie déserte, quoiqu'il en parle comme si elle eût été dans l'Arabie

Petrée. Le voisinage d'Adraa, ou d'Edraï, démontre assez le contraire. *Voyez Isai. LXIII. 1. & Amos. 1. 12.*

14. *Auditum audivi à Domino, & legatus ad gentes missus est: Congregamini, & venite contra eam, & consurgamus in praelium.*

14. Car j'ai entendu une voix qui venoit du Seigneur; & un ambassadeur a été envoyé vers les nations, pour leur dire: Assemblez-vous tous, & venez contre Bosra, & marchons tous ensemble pour la combattre.

COMMENTAIRE.

lébre, & si grande, seroit demeurée dans l'oubli?

ψ. 14. *AUDITUM AUDIVI A DOMINO; ET LEGATUS AD GENTES MISSUS EST.* *J'ai entendu une voix qui venoit du Seigneur; & un Ambassadeur a été envoyé vers les nations.* Abdias (a) a imité cet endroit, & a commencé par-là sa prophétie. Les Prophètes nous représentent souvent le Seigneur comme un Monarque tout-puissant, qui donne ses ordres aux nations (b), & qui les assemble quand il veut, pour les employer à l'exécution de ses desseins. Selon cette idée, ces vastes Corps, qui étoient la terreur des Provinces, n'étoient que des troupes du Seigneur, assemblées par son ordre, commandées par un de ses serviteurs, chargé d'exécuter les ordres du souverain Seigneur des armées. Il en est de même encore aujourd'hui. C'est par l'ordre du Seigneur que l'on voit les nations se remuer, & s'assembler en corps, pour exécuter les sages desseins du Très Haut; pendant que les hommes ne songent qu'à eux-mes, à contenter leurs passions, à venger leur querelle, à se faire justice, à acquérir de la gloire.

On demande qui est l'Ambassadeur que Dieu envoya aux nations, pour les assembler contre l'Idumée? Les uns croient que c'est Jérémie lui-même, qui leur porta les ordres du Seigneur. Mais la manière dont il s'exprime, montre assez qu'il parle d'un autre. Théodoret croit que le Seigneur députa un ange, pour animer Nabuchodonosor à cette entreprise. Il est persuadé que souvent les bons Anges sont employez à de pareilles députations, où il ne s'agit que d'exercer la justice vindicative du Seigneur; & que cet emploi n'est nullement incompatible avec leur bonté envers les hommes. Mais est-il nécessaire de reconnoître un Député envoyé réellement en ambassade, pour assembler ces nations, & pour les faire venir contre l'Idumée? Ne suffit-il pas de reconnoître un concours de Dieu, une inspiration (c), ou même une simple permission d'attaquer ces peuples? L'ambition de Nabuchodonosor, l'avarice de ses troupes, leur cruauté, n'étoient que de trop puissans motifs pour les pousser. Il n'y avoit qu'à

(a) *Abdias 1.*

(b) *Vide Isai. VII. 18. Zach. x. 8. Ezech. XVI. 37. Jerem. XII. 9. &c.*

(c) *Vide Cyrill. Riber. Liv. in Abdiam. Sanct. hic.*

15. *Ecce enim parvulum dedi te in gentibus, contemptibilem inter homines.*

16. *Arrogantia tua decepit te, & superbia cordis tui : qui habitas in cavernis petra, & apprehendere niteris altitudinem collis. Cum exaltaveris quasi aquila nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus.*

17. *Et erit Idumæa deserta : omnis qui transibit per eam, stupebit, & sibilabit super omnes plagas ejus.*

15. Je vous ai rendu petit entre les peuples & méprisable entre les hommes.

16. Votre insolence, & l'orgueil de votre cœur vous a séduit : vous qui habitez dans les creux des rochers, & qui tâchez de gagner le haut des côteaux. Quand vous auriez élevé votre nid aussi haut que l'aigle, je vous arracherois néanmoins de là, dit le Seigneur.

17. L'Idumée sera déserte. Quiconque passera au-travers de ses terres, sera frappé d'étonnement, & se rira de toutes ses playes.

COMMENTAIRE.

les laisser faire. L'expression du Prophète est une simple prosopopée. C'est une espèce de figure, & de fiction, assez ordinaire dans ces occasions.

¶ 15. ECCE PARVULUM DEDI TE IN GENTIBUS. *Je vous ai rendu petit parmi les peuples.* Les Iduméens ne furent jamais un grand peuple. Ils ne sont guères connus dans l'antiquité que par l'Histoire sacrée, & par la liaison qu'ils ont eue parmi les Juifs leurs frères. Quelques-uns traduisent ici par le futur : *Je vous rendrai petit parmi les peuples.* Je vous diminuërai, je vous affoiblirai de telle sorte, que vous ne vous releverez jamais de votre chute, & que vous serez toujours un peuple très-vil, & très-méprisé. On sait que depuis la captivité, les Iduméens furent assez peu de chose ; & que depuis les Maccabées, ils furent assujettis aux Juifs, & contraints de recevoir la circoncision, & d'observer la Loi de Moïse (a).

¶ 16. QUI HABITAS IN CAVERNIS PETRÆ, ET APPREHENDERE NITERIS ALTITUDINEM COLLIS. *Vous qui habitez dans les creux des rochers, & qui tâchez de gagner le haut des côteaux.* L'Hébreu (b) est au féminin : *Idumée*, votre orgueil vous a séduit ; *vous qui avez votre demeure dans les creux de la roche, & qui occupez le haut de la montagne.* Vous avez crû que la situation de vos demeures vous mettroit à couvert de vos ennemis, & que personne ne pourroit parvenir à la hauteur de vos rochers, & de vos montagnes escarpées. Nous avons déjà vû par saint Jérôme, que toute l'Idumée étoit remplie de cavernes, où les peuples se retiroient, pour éviter les chaleurs excessives de leur pays. Il y avoit aussi dans toutes les montagnes un très-grand nombre d'autres, où ils se fauvoient comme dans des forts imprénables, dans les tems de guerre, & d'irruptions de l'ennemi.

¶ 17. ERIT IDUMÆA DESERTA. *L'Idumée sera déserte.* Nabuchodonosor ayant fait passer au fil de l'épée ce qu'il put prendre d'Idu-

(a) Vide Joseph. Antiq. lib. 13. c. 17. | (b) שכנו בחגויו הסלע הפשו פרום גבערה

18. *Sicut subversa est Sodoma, & Gomorrha, & vicina ejus, ait Dominus: non habitabit ibi vir, & non incolet eam filius hominis.*

19. *Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudinem robustam: quia subito currere faciam eum ad illam: & quis erit electus, quem preponam ei? Quis enim similis mei? Et quis sustinebit me? Et quis est iste pastor, qui resistat vulni meo?*

18. Elle sera renversée comme l'ont été Sodome & Gomorre avec les villes voisines, dit le Seigneur : il n'y aura plus personne : il n'y aura plus d'hommes pour y habiter.

19. L'ennemi viendra comme un lion, qui vient de la hauteur du Jourdain ; il s'avancera contre les villes fortes de l'Idumée, il fondra tout d'un coup sur elle. Où sont les vaillans hommes, afin que je les employe à sa défense? Car qui est semblable à moi? Qui pourra subsister devant moi? Qui est le pasteur, & le Roi des hommes qui puisse soutenir l'éclat de ma face?

COMMENTAIRE.

méens, ou les ayant emmenez captifs, l'Idumée devint comme un désert. Le peu d'Iduméens qui s'étoit sauvé, au lieu de s'établir dans son ancien pays, s'empara des terres qui étoient au midi de Juda, & y demeura même après le retour des Juifs ; en sorte que l'on vit à la lettre la prédiction de Jérémie, que l'Idumée demeureroit déserte. Théodoret assure que de son tems, Bosor, Théman, & Dédan, étoient entièrement ruinées. Aujourd'hui l'Idumée est presque toute réduite en désert, de même que la plus grande partie de l'Arabie pétrée, & de l'Arabie deserte.

ψ. 19. ECCE QUASI LEO ASCENDET DE SUPERBIA JORDANIS, AD PULCHRITUDINEM ROBUSTAM. *L'ennemi viendra comme un lion qui vient de la hauteur du Jourdain ; il s'avancera contre les villes fortes de l'Idumée.* A la lettre : *Qui vient de l'orgueil du Jourdain.* Expression qui se met pour son débordement en plusieurs endroits de l'Écriture (a). *Quand vous serez tranquille dans votre pays, que ferez-vous au jour de l'orgueil du Jourdain ; lorsqu'il inondera la campagne?* Ailleurs Jérémie (b) compare le Conquérant qui doit prendre, & ruiner Babylone, à un lion qui sort de l'orgueil du Jourdain, & qui se retire dans une demeure belle, & solide. Zacharie (c) nous représente les Princes de Jérusalem affligés de se voir éloignés de Jérusalem, comme des lions qui rugissent de voir la hauteur du Jourdain désolée, & ravagée.

On peut aussi l'entendre en ce sens : Nabuchodonosor (d) viendra tout d'un coup fondre sur l'Idumée, comme un lion qui sort des environs du Jourdain, & du milieu des bois, qui couvrent ses bords : comme un fier

(a) Jerem. XII. 3. L. 44. Zach. XI. 3.

(b) Jerem. L. 44.

(c) Zach. XI. 3. Vox rugitus leonum, quoniam

vastata est superbia Jordanis.

(d) Theodoret. Raban. Dionys. Hugo. Munf. Groz. Sanct.

20. Propterea audite consilium Domini quod inivit de Edom: & cogitationes ejus quas cogitavit de habitatoribus Theman. Si non dejecerint eos parvuli gregis, nisi dissipaverint cum eis habitaculum eorum.

20. Ecoutez donc le dessein que le Seigneur a formé contre Edom, & les résolutions qu'il a prises contre les habitans de Thémán. Je jure, a-t'il dit, que les plus petits, & les moindres de l'armée les mettront en fuite, & renverseront avec eux toute leur ville.

COMMENTAIRE.

lion, qui va attaquer un troupeau dans son parc. Ceux qui ont voyagé dans la Palestine (a), rapportent que le Jourdain a comme deux lits; le premier plus creux, où il coule ordinairement avec beaucoup de rapidité; le second plus élevé, & plus vaste, où il se répand durant ses débordemens, à la fonte des neiges du Liban. Ce second bord est chargé de bois, & de brossailles, & sert de retraite aux lions, & aux autres bêtes féroces. C'est ce que l'Écriture appelle *la hauteur du Jourdain*, parce qu'en effet ce fleuve ne remplit cet espace que quand il est débordé, & dans sa plus grande hauteur. C'est delà que sortent ordinairement les lions, & qu'ils portent la frayeur dans les parcs des brebis. A la lettre (b): Dans le parc, ou *la demeure du robuste*. Ce dernier sens me paroît plus naturel, & revient mieux au passage de Zacharie, qu'on a cité. Nabuchodonosor venoit du côté du Nord, comme le Jourdain. Il marchoit avec la force, & la cruauté d'un lion, après avoir vaincu la Judée,

ET QUIS ERIT ELECTUS, QUEM PRÆPONAM EI? Où sont les vaillans hommes, afin que je les employe à sa défense? Que je les oppose à cet ennemi, à ce lion rugissant. L'Hébreu (c): *Qui est le vaillant soldat, que j'enrôlerai pour elle?* Trouvera-t'on dans l'Idumée des soldats que je puisse choisir pour la défendre? Y aura-t'il quelqu'un assez osé pour s'opposer à Nabuchodonosor, que j'ai fait venir contre elle? Ce sens revient assez à ce qui suit: *Car qui pourra tenir devant moi? Et qui est le Prince qui puisse soutenir l'éclat de ma face?* D'autres traduisent: *Qui est le soldat que j'ai enrôlé contre elle?* Quelles troupes enverrai-je contre l'Idumée? Des troupes aguerries, accoutumées à vaincre, & conduites par un Prince que la victoire suit par tout; car qui est semblable à moi, & qui est capable de me résister? Ce dernier sens est le plus suivi.

QUIS ISTE PASTOR? *Qui est le pasteur qui puisse soutenir l'éclat de ma face?* Il continuë dans la métaphore d'un lion qui va attaquer un parc de brebis: Où est le pasteur assez hardi pour résister à ce fier lion, que je conduis; & que j'encourage.

ψ. 20. SI NON DEJECERINT EOS PARVULI GREGIS. *Les plus*

(a) Voyez Maundrel, Voyage de Jérusalem.

(b) הנח בארים ועלה סגאון הירדן אל
70. נורה איתו

ση τῆ ἰσχυρίας εἰς τὸπον αἰγῶν,
(c) ומי בחור אליו אפקד

21. *A voce ruina eorum commota est terra: clamor in mari rubro auditus est vocis ejus.*

22. *Et quasi aquila ascendet, & avolabit: & expandet alas suas super Bosran: & erit cor fortium Idumææ in die illa, quasi cor mulieris parturientis.*

23. *Ad Damascum. Confusa est Emath, & Arphad: quia auditum pessimum audierunt, turbati sunt in mari: præ sollicitudine quiescere non potuit.*

21. Le bruit de leur ruine a ému toute la terre, & leurs cris se font fait entendre sur les eaux de la mer rouge.

22. L'ennemi va paroître comme un aigle; il prendra son vol, il étendra ses aîles, & viendra fondre sur Bosra; & en ce jour-là le cœur des vaillans d'Idumée fera semblable à celui d'une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement.

23. Prophétie contre Damas. Hémath, & Arphad sont dans la confusion, & dans l'épouvante, parce qu'une nouvelle funeste les a étonnez. Ceux de la mer sont saisis de trouble; & dans l'inquiétude qui les agite, ils ne peuvent trouver de repos.

COMMENTAIRE.

petits de l'armée les mettront en fuite. Si les moindres de mon troupeau ne terrassent vos pasteurs, & ne renversent jusqu'à leurs huttes, & les cloisons de leurs parcs. L'Hébreu (a) : *Si les plus petits de mes agneaux ne les terrassent*, ou ne les entraînent, & s'ils ne mettent sur eux leurs propres demeures. Mes moindres soldats les traîneront comme un lion traîne sa proie, & ils abattront leurs propres maisons sur eux. Les Iduméens seront écrasés sous les ruines de leurs propres villes. Le Caldéen traduit (b) : *Les principaux du peuple*; dans un sens tout contraire à celui des autres Interpretes. Il y a certains passages, où l'on prétend que l'Hébreu *Zehir* signifie grand, fort (c), &c. Les Septante (d) : *Les moindres du troupeau seront mangez; leurs demeures seront remplies d'épines.*

ψ. 21. CLAMOR IN MARI RUBRO AUDITUS EST. *Leurs cris se sont fait entendre sur les eaux de la mer rouge.* L'Idumée s'étendoit jusqu'au golphe Elanitique, qui faisoit partie de la mer rouge. Les cris des Iduméens se sont fait entendre jusques-là.

ψ. 22. ECCE QUASI AQUILA ASCENDET. *L'ennemi va paroître comme un aigle.* Nabuchodonosor est assez souvent comparé à un aigle qui prend son vol, & qui fond sur sa proie (e).

ψ. 23. AD DAMASCUM. *Prophétie contre Damas.* Nous mettons

(a) אִם לֹא יִסְחָבוּם צְעִירֵיהֶם אִם לֹא יִשְׁחָבוּם עֲלֵיהֶם נוֹדִים
(b) אִם יִגְדְּרוּן וּקְטָלִין תְּקִיפוּ עִמָּה
(c) Voyez ci-devant Ch. XLVIII. 4. & Mich. v. 2.

(d) Ἐὰν μὴ συνψεύσῃς ἐν ἐλάλει τῶν ποιμένων, ἕως μὴ βαλοῦν καταλύσει αὐτούς.
(e) Jerem. XLVIII. 40. Item IV. 13. Ezechiel XVII. 3.

l'accomplissement de cette prophétie, dans le même tems que les précédentes; c'est-à-dire, environ la cinquième année après la prise de Jérusalem. Nabuchodonosor ayant formé le siège de Tyr, & voyant qu'une grande partie de son armée étoit inutile devant cette place, qu'il vouloit réduire par la famine, mena ses troupes dans la Syrie, & dans les autres Provinces qu'on a déjà vûes. Joseph (a) nous apprend expressément cette guerre de Syrie, dont les Livres-historiques de l'Ecriture ne nous parlent point. Nous ne connoissons même aucun autre Prophète que Jérémie, qui en ait parlé: Car ce qu'Amos (b), & Isaïe (c) ont prophétisé contre Damas, arriva sous les Rois de Syrie Salmanaçar, Théglyphalassar, & Sennachérib.

CONFUSA EST EMATH, ET ARPHAD. *Emath, & Arphad sont dans la confusion.* On a déjà dit plus d'une fois qu'*Emath* étoit la ville d'Emése de Syrie sur l'Oronte. *Arphad* est, suivant quelques Commentateurs, la même qu'*Arad*, isle, & ville près la côte de Syrie (d). Théodoret dit que d'autres sont pour la ville de *Raphané* en Syrie, entre Emése, & Arad, ou Antarad. Nous n'avons point de raisons assez fortes, pour nous déterminer à l'une de ces deux villes, à l'exclusion de l'autre. Elles sont toutes deux dans la Syrie; toutes deux ont quelque rapport au nom d'Arphad: Voilà ce qu'on en peut dire. Il est encore parlé d'Arphad dans les Livres des Rois (e), & dans Isaïe (f). Ce qui pourroit faire pancher pour *Raphané*, c'est qu'elle est plus voisine d'Emése, & que l'Ecriture joint toujours *Emath*, & *Arphad*. Enfin *Arad* est écrite autrement dans tous les environs où elle se trouve (g). Le Syriaque lit ici Réphad.

TURBATI SUNT IN MARI PRÆ SOLLICITUDINE. *Ceux de la mer sont saisis de trouble.* Les Insulaires sont effrayez; apprenant la chute d'Emath, & d'Arphad. Cet endroit favorise ceux qui veulent qu'Arphad se prenne ici pour *Arad*. Il étoit naturel que les isles de Cypre, de Crète, & les autres de la Méditerranée prissent l'épouvante, entendant le renversement de la ville d'Arad, située dans l'isle de même nom. Mais cette raison ne conclut pas nécessairement. Les isles peuvent trembler, en apprenant qu'un Prince belliqueux a assujetti les Provinces qui sont sur le continent vis-à-vis d'elles. Le Caldéen: Ils sont dans le saisissement, comme des gens qui sont embarquez dans un vaisseau, & qui ne peuvent se rassurer, ni prendre la fuite. Les Septante (h): Ils sont dans l'étonnement, & pleins de colére; ils n'ont point de repos. L'Hébreu (i): Ils sont découragés.

(a) Joseph. Antiq. lib. x. c. 11.

(b) Amos 1. 3. 5.

(c) Isai. VII. VII. X. XVII.

(d) Vide Genes. x. 18.

(e) 4. Reg. XVIII. 34. Ubi est Deus Emath, & Arphad? XIX. 13. Rex Emath, & Rex Arphad.

(f) Isai. x. 9. Ut Arphad sic Emath. XXXVI. 19.

XXXVII. 13.

(g) Genes. x. 18. 1. Par. 1. 16. Ezsch. XXVII.

8. 11.

(h) 70. Εἰς ἐκστάσην, ἐν θυμῷ ἄσπετον, ἀναταραχῆς.

ד' מן סודנות.

(i) צמגור ביום דאגה השקט ליה ונבל.

24. *Dissoluta est Damascus, versa est in fugam, tremor apprehendit eam: angustia, & dolores tenuerunt eam quasi parturientem.*

25. *Quomodo dereliquerunt civitatem laudabilem, urbem laritiae?*

26. *Ideo cadent juvenes ejus in plateis ejus: & omnes viri praelii conticescent in die illa, ait Dominus exercituum.*

27. *Et succendam ignem in muro Damasci, & devorabit moenia Benadad.*

24. Damas a perdu courage, elle fuit de toutes parts; elle est pénétrée de frayeur; elle est accablée des douleurs qui la pressent, & qui la déchirent comme une femme qui est en travail.

25. Comment a-t-on ainsi abandonné cette ville si belle, cette ville de délices?

26. Ses jeunes gens tomberont morts dans les places, & tous les hommes de guerre seront dans un profond silence en ce jour-là, dit le Seigneur des armées.

27. Je mettrai le feu aux murs de Damas, & il dévorera les murs de Bénadad.

COMMENTAIRE.

gez; dans la mer ils sont dans l'inquiétude, ils ne peuvent se tranquilliser. Le Syriaque fait un assez bon sens: Sa frayeur vient du côté de la mer; elle ne peut se rassurer. Emath, & Arphad étoient à l'orient de la ville de Tyr, & de la Méditerranée. Le Prophète par une prosopopée qui lui est toute ordinaire, dit que ces deux villes ont ouï du côté de l'occident, ou de la mer, le bruit de la venue de Nabuchodonosor. Ce Prince venoit du siège de Tyr. Il avoit déjà assujetti tout le reste de la Phénicie. La renommée de ses conquêtes venoit du côté de la mer. La Syrie en étoit dans la consternation, & rien n'étoit capable de la raffermir.

ψ. 24. DAMASCUS VERSA EST IN FUGAM... (ψ. 25.) QUOMODO DERELIQUERUNT CIVITATEM LAUDABILEM? Damas fuit de toutes parts... Comment a-t-on abandonné cette ville si belle? Comment les habitans de Damas ont-ils quitté une ville si belle, si délicieuse? Pourquoi ont-ils pris la fuite devant Nabuchodonosor? Que ne l'attendoient-ils de pied ferme? L'Hébreu (a), les Septante (b), & le Caldéen lisent avec une négation: Pourquoi n'a-t-on pas rétabli cette ville si célèbre? Ou bien; Pourquoi ne l'a-t-on pas épargnée, & conservée en son entier; sans la démolir? Ou: Pourquoi ne l'a-t-on pas livrée au vainqueur, sans s'opiniâtrer à la défendre, & à l'exposer par-là à souffrir tout ce que les Loix de la guerre permettent dans ces occasions? La fuite favorise assez ce dernier sens.

ψ. 26. OMNES VIRI PRAELII CONTICESCENT. Tous ses hommes de guerre seront dans un profond silence. On les verra mornes, immobiles, sans force, sans oser ni résister, ni fuir, ni même se plaindre.

ψ. 25. SUCCENDAM IGNEM IN MURO DAMASCI, ET DE-

(a) אֵין לָא עֹבַד עִיר תְּהִלָּה.

(b) Πῶς ἔχῃ κατέλιπε πόλιν αἰδέουσαν.

28. Ad Cedar, & ad Regna Asor, que percussit Nabuchodonosor Rex Babylonis. Hac dicit Dominus: Surgite, & ascendite ad Cedar, & vastate filios Orientis.

28. Prophétie contre Cédar, & contre les Royaumes d'Asor, qui ont été détruits par Nabuchodonosor Roi de Babylone. Voici ce que dit le Seigneur; Allez, marchez contre Cédar, & ruinez les peuples de l'Orient.

COMMENTAIRE.

VORABIT MOENIA BENADAD. Je mettrai le feu aux murailles de Damas, & il dévorera les murailles de Bénadad. Le feu désigne la guerre: Dieu permet que Damas résiste à Nabuchodonosor, afin qu'elle soit consumée par le feu de la guerre. Les murailles de Bénadad, sont les mêmes que celles de Damas. On leur donne ce nom, parce que les anciens Rois de cette Ville s'appelloient Bénadad, comme le témoigne l'Écriture (a), & comme le dit expressément Nicolas de Damas (b). L'Hébreu (c): Et le feu consumera les Palais de Bénadad. Les Septante (d): Il consumera les ruës de Bénader, ou du fils d'Ader.

ψ. 28. AD CEDAR, ET AD REGNA ASOR. Prophétie contre Cédar, & contre les Royaumes d'Asor. Les Cédaréniens, descendus de Cédar fils d'Ismaël (e), habitèrent dans l'Arabie déserte, entre l'Euphrate, & les montagnes de Galaad. Isaïe (f) a déjà parlé contre ces peuples: mais nous avons montré qu'on devoit l'entendre d'une guerre que leur fit Assaradon Roi d'Assyrie. Les Royaumes d'Asor sont moins connus. S. Jérôme (g) croit qu'Asor est Capitale des Cédaréniens, ou des Sarrasins. Théodoret (h) veut que ce soit le camp de ces peuples, leur ville ambulante, composée de leurs tentes; car ils ne bâtissent ni villes, ni maisons; à peu près comme les hordes des Tartares. L'Hébreu (i) hasor signifie un parvis; & ce nom se donne à plusieurs villes de la Palestine. Il n'est pas fort extraordinaire dans l'Orient de voir de ces Villes ambulantes, qui changent de place selon les saisons. Le Roi d'Ethiopie passe tout l'été à la campagne, & il est suivi de toute la ville Capitale; ou plutôt, il n'y a de ville Capitale que dans son camp, qui change tous les ans de place. Le camp du Grand Mogol est aussi comme la Capitale de son Royaume, quand il sort, & qu'il voyage. Ptolémée (k) parle de deux villes d'Ausara dans l'Arabie heureuse: mais elles sont trop éloignées du pays des Cédaréniens. Quelle que soit la situation d'Asor, elle étoit dans l'Arabie déserte;

(a) 4. Reg. xv. 8. xx. 1. 4. Reg. vi. 24. &c.
 (b) Nicol. Damascen. apud Joseph. lib. 7. An-
 ψ. 6.
 (c) ואכלה ארמנות בן חדר
 (d) καταφάγοντες ἀμφοτέρωθεν αὐτοῦ.
 (e) Genes. xxv. 13.
 (f) Isai. xxv. 12.

(g) Hieronym. in Isai. XXI.
 (h) Theodoret. hic. 70. βασιλεία ἢ ἀστυὴ...
 ἀστυὴ ἢ καλὴ ἀπασα τῶν τῶν παραλιῶν εἰ-
 σιν; ἰσχυρὰ νομάδες αἰοῦ ἐσθραναῖς κατοικεῖν...
 (i) ולמלכות חסור
 (k) Vide Ptolem. pag. 153. & 155.

29. *Tabernacula eorum, & greges eorum capient: pelles eorum, & omnia vasa eorum, & camelos eorum tollent sibi: & vocabunt super eos formidinem in circuitu.*

30. *Fugite, abite vehementer, in voraginibus sedete, qui habitatis Asor, ait Dominus: imit enim contra vos Nabuchodonosor Rex Babylonis consilium, & cogitavit adversum vos cogitationes.*

31. *Consurgite, & ascendite ad gentem quietam, & habitantem confidenter, ait Dominus: non ostia, nec veces eis: soli habitant.*

29. Ils enlèveront leurs tentes, & leurs troupeaux: ils prendront pour eux leurs pavillons, tout leur équipage avec leurs chameaux, & ils les frapperont de terreur de toutes parts.

30. Fuyez, habitans d'Asor, courez à perte d'haleine; cachezvous dans les creux de la terre, dit le Seigneur. Car Nabuchodonosor Roi de Babylone a formé des desseins contre vous, & a résolu de vous perdre.

31. Allez tous ensemble, marchez contre un peuple qui jouit de la paix, & vit dans une entiere sûreté, dit le Seigneur. Vous n'y trouverez ni portes, ni serrures; ils sont seuls, & séparent des autres peuples.

COMMENTAIRE.

& le Prophète insinuë ici que c'étoit une ville fixe: *Fuyez (a)*, dit-il, *habitans d'Asor, demeurez dans les cavernes; Asor deviendra la demeure des serpens; nul homme n'y habitera.* Cette place devoit être la Capitale de tout ce vaste pays, qui tout inculte qu'il étoit, ne laissoit pas d'être partagé en plusieurs petits Royaumes, nommez ici *les Royaumes d'Asor*. Ce fut Nabuchodonosor qui accomplit les menaces que Jérémie prononce ici contre ces peuples: *ψ. 29. Qua percussit Nabuchodonosor Rex Babylonis.*

VASTATE FILIOS ORIENTIS. *Ruinez les peuples de l'Orient; les Cédaréniens, les habitans d'Asor, les Sarrasins, les Arabes Scénites, ou Nomades, les peuples qui se coupent les cheveux en rond, ψ. 32.* Tout cela ne signifie que la même chose. L'Arabie déserte est à l'orient de la Palestine. Les peuples de Mesopotamie appelloient les Cédaréniens *Arabes*, c'est à dire, peuples du couchant; parce qu'à leur égard l'Arabie déserte est occidentale.

ψ. 29. TABERNACULA EORUM, ET GREGES EORUM; PELLES EORUM, ET OMNIA VASA EORUM. *Ils enleveront leurs tentes, & leurs troupeaux; leurs pavillons, & leur équipage, ou leurs armes; car c'étoit-là toutes les richesses des Cédaréniens; des tentes faites de peaux, du bétail, des armes, des chameaux, ou des chariots pour porter leurs meubles, & leurs enfans, lorsqu'il falloit changer de demeure. Sous le nom de peaux, les Septante (b) ont entendu leurs habits: mais les autres Intepètes entendent leurs tentes, qui étoient de peaux.*

ψ. 31. ASCENDITE AD GENTEM QUIETAM;... NON OSTIA

(a) Jerem. 30. 33.

(b) 70. ἰμάτια ἠνθρώπων. Heb. ורועותיהם

32. *Et erunt cameli eorum in direptionem, & multitudo jumentorum in pradam; & dispergam eos in omnem ventum, qui sunt attonsi in comam: & ex omni confinio eorum adducam interitum super eos, ait Dominus.*

33. *Et erit Asor in habitaculum draconum, deserta usque in aeternum: non manebit ibi vir, nec incolet eam filius hominis.*

32. Tous leurs chameaux seront au pillage, & la multitude de leurs troupeaux sera en proie. Je disperferai dans tous les coins de la terre ces gens qui se coupent les cheveux en rond, & je leur susciterai des ennemis mortels de tous les peuples, qui les environnent, dit le Seigneur.

33. Et Asor deviendra la demeure des dragons, elle sera éternellement déserte; il n'y demeurera personne, il n'y aura pas un seul homme qui y habite.

COMMENTAIRE.

NEC VECTES EIS; SOLI HABITANT. *Marchez contre un peuple qui jouit de la paix; vous n'y verrez ni portes, ni serrures; ils sont seuls, & separez des autres peuples; sans liaison, sans alliance avec personne. Vous ne trouverez point de résistance dans cette conquête; point de ville à assiéger, point de combat à donner contre eux, ou contre leurs alliez. Ils n'ont commerce avec personne, & demeurent épars, sans se rassembler tous ensemble. Vous marchez comme à une victoire certaine, & à un butin assuré. C'est ce que Nabuchodonosor dit à ses troupes: Ils n'ont ni ville, ni armée; ils demeurent seuls. César (a) remarque que les Suèves, ancien peuple de Germanie, mettoient leur gloire à n'avoir point de voisins, & à laisser autour d'eux un très-grand espace inculte, & inhabité. Cela montroit, disoient-ils, que plusieurs villes, & plusieurs peuples avoient été forcez d'abandonner leur terrain, n'osant demeurer près d'une nation si belliqueuse; Publicè maximam putant esse laudem, quam latissimè à suis finibus vacare agros. Hac re significari magnum numerum civitatum suam vim sustinere non potuisse.* Les Sarrasins se croyoient assez à couvert par la stérilité, & les vastes déserts de leur pays.

ψ. 32. DISPERGAM EOS IN OMNEM VENTUM, QUI SUNT ATTONSI IN COMAM. *Je disperferai dans tous les coins de la terre ces gens qui se coupent les cheveux en rond.* Les Arabes se coupoient les cheveux en rond, à l'imitation de Bacchus, dit Hérodote (b). Voyez ci-devant Jérém. ix. 26. & xxv. 23. où ces peuples sont déjà désignez par cette marque qui leur étoit propre.

ψ. 33. ERIT ASOR IN HABITACULUM DRACONUM. *Asor*

(a) J. Caesar. Comment. lib. 4. initio, & lib. 6. Civitatibus maxima laus est quam latissimis circum se vastatis finibus solitudines habere. Hoc proprium virtutis existimant expulsos agris finitimos cedere, neque quemquam prope se audere con-

siero. Simul se fore tutiores arbitrantur repentinae incursionis timore sublato.

(b) Herodot. lib. 3. c. 8. κείρονται δὲ ἰσοπέριστα ἀλλήλους τὰς κεφαλὰς.

34. *Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam Prophetam adversus Elam, in principio regni Sedecia Regis Juda, dicens :*

35. *Hac dicit Dominus exercituum : Ecce ego confringam arcum Elam, & summam fortitudinem eorum.*

36. *Et inducam super Elam quatuor ventos à quatuor plagis Cœli : & ventilabo eos in omnes ventos istos : & non erit gens, ad quam non perveniant profugi Elam.*

34. Parole que le Seigneur dit au Prophète Jérémie contre Elam, au commencement du regne de Sédécias Roi de Juda.

35. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vais briser l'arc d'Elam, & je détruirai toutes leurs forces.

36. Je ferai venir contre Elam les quatre vents des quatre coins de la terre, & je les disperserai dans tous ces vents ; & il n'y aura point de peuples où les fugitifs d'Elam n'aillent chercher leur retraite.

COMMENTAIRE.

deviendra la demeure des dragons. Le mot Hébreu (a) signifie de grands poissons, &, à ce qu'on croit, de grands serpens. Les Septante (b) : *La Cour sera la demeure des autruches.* La Cour marqué ces villes ambulantes, dont on a parlé sur le verset 28. Ce que Jérémie a prédit contre Asor, est vérifié de manière, qu'on n'a aujourd'hui nulle connoissance de sa situation.

ψ. 34. ADVERSUS ELAM, IN PRINCIPIO REGIS SEDECIÆ. *Contre Elam, au commencement du regne de Sédécias ; c'est-à-dire, la première, ou seconde année de ce Prince. | Jérémie avoit déjà menacé Elam dès la quatrième année de Joakim, de leur faire boire du calice de la colère du Seigneur (c) ; il réitéra ses menaces avec plus de force au commencement du regne de Sédécias. Elam avoit été du nombre de ceux qui assiégèrent Jérusalem sous le regne de Manassé (d). Les Elamites étoient alors sujets des Assyriens, dont Assaradon occupoit le trône. Au tems dont nous parlons, ils n'étoient point encore assujettis aux Caldéens : mais Nabuchodonosor les soumit, comme nous le voyons ici. La ville de Suses, Capitale du pays d'Elam, située sur le fleuve Eulée, obéissoit à Balthasar, petit-fils, & successeur de Nabuchodonosor (e). Lorsque Cyrus mit les Perses en liberté, les Elamites se rangèrent de son parti. Et peut-être même qu'Elam signifie proprement les Perses, puisque les Perses sont une branche d'Elam, selon Joseph (f). Nous ignorons les motifs, & le tems précis de la guerre que Nabuchodonosor fit aux Elamites : mais il y a beaucoup d'apparence que ce fut une de ses dernières conquêtes, puisqu'il mena contre cette Province des soldats de toutes les parties du monde : ψ. 36. *Inducam super Elam quatuor ventos.**

ψ. 35. CONFRINGAM ARCUM ELAM. *Je briserai l'arc d'E.*

(a) הוּחָה חֲצוּרָה לְמַעוֹן תְּנִים

(b) καὶ ἕσται ἡ οὐλὴ ἀγροῦσιν ἐρυθῶν.

(c) Jerem. xxv. 25.

(d) Jerem. Isai. xxi 16.

(e) Dan. viii. 2.

(f) Antiq. lib. 1. c. 7.

37. *Et pavere faciam Elam coram inimicis suis, & in conspectu quarentium animam eorum: & adducam super eos malum, iram furoris mei, dicit Dominus; & mittam post eos gladios, donec consumam eos.*

38. *Et ponam solium meum in Elam, & perdam inde Reges, & Principes, ait Dominus.*

39. *In novissimis autem diebus reverti faciam captivos Elam, dicit Dominus.*

37. Je ferai trembler Elam devant ses ennemis, devant ceux qui chercheront à lui ôter la vie. Je ferai tomber sur eux les maux, & l'indignation de ma fureur, dit le Seigneur, & j'envoyurai après eux l'épée, qui les poursuivra, jusqu'à ce que je les aye consumez.

38. J'établirai mon trône dans Elam, & j'en exterminerai les Rois, & les Princes, dit le Seigneur.

39. Mais dans les derniers jours, dit le Seigneur, je ferai revenir les captifs d'Elam.

COMMENTAIRE.

Elam. Les Elamites, de même que les Perses, uoient principalement de l'arc. C'est ce qui paroît par l'Écriture (a), & par les Profanes

ψ. 36. VENTILABO EOS IN OMNES VENTOS. *Je les dissiperai dans tous les vents.* Les Elamites, ou les Perses, avant leur affranchissement par Cyrus, étoient dans une dure servitude, & répandus dans divers pays, pour éviter les maux dont ils étoient accablez dans leur propre pays. Hérodote (b), Trogus (c), & plusieurs autres supposent que les Perses étoient alors soumis aux Médes: mais l'Écriture est bien plus croyable, lorsqu'elle les représente assujettis aux Caldéens, à Nabuchodonosor, & à Balthasar. Les Profanes ont avancé au hasard qu'ils obéissoient aux Médes, parce que c'étoient les plus proches.

ψ. 38. PONAM SOLIUM MEUM IN ÆLAM, ET PERDAM INDE REGES. *J'établirai mon trône dans Elam, & j'en exterminerai les Princes.* J'exercerai mes jugemens, je ferai dresser mon tribunal dans Elam, & je punirai le peuple, & les Rois. Il n'y aura plus de Rois dans Elam; ce pays sera réduit en une simple Province, gouvernée par un Gouverneur étranger. C'est en effet l'état où étoit la Perse sous les Caldéens (d). Daniel fut assez long-tems à Suses en qualité de Gouverneur de ce pays, ou au moins comme Intendant des tributs (e).

ψ. 39. IN NOVISSIMIS DIEBUS REVERTI FACIAM CAPTIVOS ELAM. *Dans les derniers jours je ferai revenir les captifs d'Elam.* Lorsque le Seigneur eut résolu de ruiner la Monarchie des Caldéens, il inspira à Cyrus ces grands desseins, qu'il exécuta si heureusement dans la suite. Il commença par affranchir son propre pays; il mit les Perses, ou les Elamites en liberté, soumit tous les peuples des environs, & fonda la

(a) Vide Isai. xxii. 6. 7. *Elam sumpsit pharetram.*

(b) Herodot. lib. 1. c. 125. & seq.

(c) Justin. lib. 1.

(d) Vide Herodot. & Justin. loc. citat.

(e) Dan. viii. 2. 27. *Faciebam opera Regis.*

Monarchie des Perses. Alors les Elamites, que les guerres précédentes, & les malheurs de leur pays avoient dispersez dans tous les coins du monde, comme on l'a vû sur le verset 36. se réunirent sous Cyrus, & devinrent les maîtres de l'Orient.



CHAPITRE L.

Prophétie de la désolation de Babylone, & de la délivrance des Hebreux.

ÿ. 1. *V* *Erbum quod locutus est Dominus de Babylone, & de terra Chaldaeorum, in manu Jeremiae Prophetae.* | ÿ. 1. **P** *Arôle que le Seigneur dit contre Babylone; & contre le pays des Caldéens, par le Prophète Jérémie.*

COMMENTAIRE.

ÿ. 1. **V** *ERBUM DE BABYLONE, ET DE TERRA CHALDAEORUM. Paroles que le Seigneur dit contre Babylone, & contre la terre des Caldéens.* Après avoir annoncé aux Egyptiens, aux Philistins, aux Iduméens, & aux autres peuples, les maux qu'ils devoient souffrir de la part de Nabuchodonosor, Jérémie vient enfin à Babylone, & aux Caldéens, & leur prédit ce qu'ils doivent attendre de la part de Cyrus, & des autres Princes ses successeurs, qui devoient ruiner l'Empire de Nabuchodonosor, & réduire enfin Babylone au rang des plus malheureuses villes: Car les maux dont cette ville est menacée ici, ne lui arrivèrent pas tous à la fois. Elle ne fut absolument détruite qu'après plusieurs siècles.

Jérémie l'avoit déjà menacée la quatrième année du règne de Joakim Roi de Juda (a): mais il renouvela ses prédictions avec plus d'étendue, la quatrième année de Sédécias, comme il est marqué ci-après (b). Le Prophète ayant rédigé tout ce qui regardoit la désolation de Babylone, l'envoya dans cette ville par les mains de Saraias, & de Baruch, avec ordre de jeter dans l'Euphrate la copie qu'il leur avoit donnée, après en avoir fait la lecture à Babylone devant les Juifs, qui y avoient été menez captifs sous les regnes précédens. C'est ce qui fut exécuté la même année. Long-tems

(a) *Jerem. xxv. 26. Et Rex Sefac bibit post est Sefac h.*
os. Confer cum Jerem. li. 41. Quomodo capta | (b) *Jerem. li. 60. 61.*

2. *Annuntiate in Gentibus, & auditum facite: levate signum, predicato, & nolite celare, dicite: Capta est Babylon, Confusus est Bel, victus est Merodach, confusa sunt sculprilia ejus, superata sunt idola eorum.*

2. Annoncez ceci parmi les nations, faites-le entendre, levez l'étendart, publiez-le, ne le cachez point, dites: Babylone est prise, Bel est confondu. Mérodach est vaincu, leurs statues sont brisées, leurs idoles vaincues.

COMMENTAIRE.

auparavant Isaïe avoit prédit la chute de cette superbe ville (a): & Jérémie emprunte même ici quelques-unes de ses expressions. Mais comme Isaïe parloit d'un événement fort éloigné, & que de son tems Babylone n'avoit pas même encore commis les crimes qui causerent sa chute, & n'étoit pas encore élevée au point de grandeur où elle fut depuis: Ce Prophète parle d'une manière moins distincte, & moins développée: Car les prophéties deviennent plus claires, à mesure qu'elles approchent de leur fin. On trouve d'autres prédictions contre Babylone dans le même Isaïe (b), mais nous les avons expliquées de la prise de cette ville, premièrement par Assaradon, & ensuite par Darius le Méde. Les autres regardent Cyrus, & apparemment encore Darius fils d'Hystaspe; car il ne faut pas prétendre que tout ce qui est dit dans ce Chapitre, & dans le suivant, soit arrivé en un même tems, & dans une seule circonstance.

La véritable cause de la chute de Babylone, furent ses crimes portez à l'excès; sur tout son orgueil, & sa cruauté (c): *Comme vous avez triomphé de joye, & que vous avez parlé insolemment, en pillant mon héritage; comme vous vous êtes répandu en des cris de réjouissance, ainsi que de jeunes veaux qui bondissent sur l'herbe; ainsi votre mere sera couverte d'une éternelle confusion.* Et ailleurs (d), *Israël est un troupeau de brebis dispersées: les lions l'ont chassé de son pays; le Roi d'Assur l'a dévoré le premier; mais Nabuchodonosor lui a brisé les os (e).* Comment le marteau de toute la terre a-t'il été brisé, & réduit en poudre? Et plus loint (f): *Rendez-lui ce que ses œuvres ont mérité; traitez-la comme ses crimes l'ont demandé; parce qu'elle s'est élevée contre le Seigneur.* Et Isaïe (g): *Je vous ai abandonné mon peuple, parce que je me suis mis en colère contre lui; & vous n'en avez point été touchée de compassion. Vous avez appesanti votre joug sur le vieillard; vous avez dit: Je serai éternellement la maîtresse; & vous n'avez point pensé à ce qui doit vous arriver au dernier jour. Vous dites: Je suis, & nulle autre n'est pareille à moi; je ne serai ni veuve, ni stérile: mais je vous annonce que ces deux maux vont tomber sur vous en un jour; le veuvage, & la stérilité.*

ψ. 2. LEVATE SIGNUM, PRÆDICATE, DICITE: CAPTA

(a) *Isai. XLV XLVI. & XLVII.*

(b) *Isai. XIII. XIV. XXI.*

(c) *Jerem. hic. ψ. 11.*

(d) *ψ. 17.*

(e) *Infra ψ. 23.*

(f) *Infra ψ. 29.*

(g) *Isai. XLVII. 6. 7. & seq.*

3. *Quoniam ascendit contra eam gens ab aquilone, qua ponet terram ejus in solitudinem : & non erit qui habitet in ea, ab homine usque ad pecus : & moti sunt, & abierunt.*

3. Car un peuple vient de l'aquilon contre Babylone, qui réduira son pays en solitude; sans qu'il y ait plus ni homme, ni bête qui y habite. Ils ont pris la fuite, & ils se sont retirés ailleurs.

COMMENTAIRE.

EST BABYLON. *Levez l'étendard, publiez parmi les nations, dites : Babylone est prise.* Ce début est magnifique. Peuples qui gémissiez depuis si long-tems sous la tyrannie de Babylone, prenez courage, rassurez-vous; Babylone est prise; cette superbe maîtresse des nations est renversée; sa puissance est abattue. Que chacun s'empresse à publier cette heureuse nouvelle. Elevez des étendards, & des signaux sur vos hauteurs, afin que les plus éloignez les voyent de loin, & viennent apprendre une nouvelle si consolante : on a vû dans plus d'une occasion cette pratique (a) d'élever des signaux au-dessus des montagnes, pour avertir promptement les lieux éloignez.

CONFUSUS EST BEL. *Bel est confondu.* Les Prophètes représentent toujours les faux Dieux vaincus avec leurs peuples. Les Livres sacrez n'enseignent l'Histoire que par rapport à Dieu, à la Religion, aux bonnes mœurs. *Bel*, ou *Bélus*, étoit la principale Dété des Babyloniens. On dit que c'étoit Jupiter, ou Saturne (b). Ce n'étoit ni l'un, ni l'autre. Les peuples de Babylone avoient rendus des honneurs divins à un de leurs anciens Rois. Les Grecs ayant remarqué quelque proportion entre les sacrifices qu'on faisoit parmi eux à Saturne, & ceux qu'on offroit à Bélus à Babylone, en ont conclu que l'un & l'autre étoit Saturne; quoiqu'ils n'eussent rien de commun. On assure qu'on immoloit des hommes, & des enfans à Bélus. Son Temple à Babylone étoit un des plus superbes ouvrages de l'antiquité (c).

VICTUS ESS MERODACH. *Merodach est vaincu.* Est-ce un Roi vivant, ou un Dieu des Babyloniens? C'est ce que l'on ignore. Aucun Historien ne donne au Roi de Babylone qui fut vaincu par Cyrus, le nom de Mérodach: mais il y a des Auteurs (d) qui prétendent que ce nom étoit commun à tous les Rois de cette ville; & en effet nous en remarquons un bon nombre, dont les noms sont composez de *Merodach*: Par exemple (e), *Merodach-Baladan* (f), *Evisl-Merodach*; & dans le Canon de Ptolomée, *Mardocampadus*, & *Mesessimordachus*. Mais ces raisons con-

(a) *Isai.* v. 26. xi. 12. xlii. 2. xlvii. 1. 3. xxx. 19. *Ferem.* iv. 6. li. 27.
(b) *Theodoret. hic. Hieron. in Isai.* xlvii.
(c) *Vid. Herodot. lib. 1. c. 184.*

(d) *Sanz. hic.*
(e) *Isai.* xxxix. 1.
(f) 4. *Reg.* xxv. 27.

étaient également pour ceux qui veulent que Mégodach fût ici un ancien Roi du pays qu'on avoit divinisé (a); & ce dernier sentiment nous paroît le meilleur. Isaïe commence son Chapitre XLV I. contre Babylone, à peu près de même: *Confractus est Bel, consritus est Nabo; facta sunt simulacra eorum bestiis, & jumentis onera.*

ÿ. 3. ASCENDET CONTRA EAM GENS AB AQUILONE. *Un peuple vient de l'Aquilon contre Babylone.* Ce peuple qui vient contre Babylone du côté du midi, est bien marqué dans les versets suivans. On dit au verset 9. qu'il vient contre Babylone une armée de plusieurs nations diverses, du côté du nord, dont les flèches meurtrières ne partent jamais en vain. Au verset 41. on dit qu'une nation puissante, & plusieurs Rois viennent du septentrion, de l'extrémité de la terre. Au Chapitre suivant, verset 15. Dieu suscite le Roi des Médes, pour ruiner Babylone. Au verset 27. on nomme les Rois d'Ararat, de Menni, & d'Ascenez, ceux de Taphsar, & de Médic. Tout cela pourroit faire douter qu'il s'agit ici de la prise de Babylone par Cyrus. Ce Prince n'étoit pas Méde, & ne vint pas du côté du nord, mais du côté de l'orient, contre Babylone, ainsi qu'il est expressément porté dans Isaïe (b). De plus le nom de Perse; ou d'Elam ne se rencontre pas une fois ici. Il semble donc que la prophétie convient bien mieux à Darius le Méde, qui prit Babylone, & qui succéda à Balthasar, suivant Daniel (c). Mais on peut répondre à ces raisons; 1°. Que Cyrus étoit Méde par sa mere, & étoit maître de la Médie, lorsqu'il attaqua Babylone. 2°. Le même Isaïe (d), qui prédit que Cyrus viendra de l'orient, dit ici que le Seigneur le suscitera de l'aquilon: *Suscitavi ab aquilone, & veniet ab ortu solis.* 3°. Ce qui détermine absolument à Cyrus, c'est qu'en dix endroits Jérémie promet ici le retour, & la liberté aux Juifs. Or ce ne fut pas Darius le Méde, mais Cyrus, qui leur donna la liberté. 4°. Enfin Cyrus vint contre Babylone du côté du nord, puisqu'il n'attaqua cette place qu'au retour de ses expéditions contre la Lydie, & l'Asie Mineure, qui est au nord de Babylone. Nous suivons donc ici le Système ordinaire, qui explique ceci de Cyrus.

PONET TERRAM EJUS IN SOLITUDINEM. *Qui réduira son pays en solitude.* L'armée de Cyrus composée de tant de différens peuples, désola la Babylonie, & la réduisit en l'état d'une terre déserte, & stérile: mais elle se rétablit bien-tôt. Ni Hérodote, ni Xénophon, ni ceux qui les ont suivis, ne marquent pas que ce Prince ait fait aucune démolition dans

(a) Theodoret. Grot. Pise.

(b) Isai. xli. 2. *Quis suscitavit, ab oriente futurum; vocavit eum, ut sequeretur se? Et xli. 11. Vocavi ab oriente avem, & de terra longinqua*

virum voluntatis mea.

(c) Dans vs. 31. *Darius Medus successit tibi regnum, annos. notat sexaginta duos.*

(d) Isai. xli. 25.

4. *In diebus illis ; & in tempore illo, ait Dominus, venient filii Israël, & filii Juda simul ambulantes, & flentes properabunt, & Dominum Deum suum quaerent.*

5. *In Sion interrogabunt viam; huc facies eorum. Venient, & apponentur ad Dominum foedere sempiterno, quod nullâ oblivione delebitur.*

4. En ces jours-là, & en ce tems-là, dit le Seigneur, les enfans d'Israël, & les enfans de Juda retourneront tous ensemble; ils marcheront, & viendront à grand-hâte en pleurant, & ils chercheront le Seigneur leur Dieu.

5. Et ils demanderont le chemin pour aller à Sion. Tous leurs regards seront tournez de ce côté-là; ils viendront, & ils se réuniront au Seigneur par une alliance éternelle, dont la mémoire ne s'effacera jamais.

COMMENTAIRE.

Babylone. Bérofe (a) veut qu'il ait pris la ville sans l'assiéger. Nabonide lui ayant livré la bataille, & ayant été vaincu se sauva à Borsippe. Cyrus entra dans Babylone sans aucune résistance. Mais cet Historien ajoute qu'étant étonné de la force, & de la solidité extraordinaire des murailles, il ordonna qu'on les abattît. Darius fils d'Histaspes, l'un de ses successeurs, y fit encore de plus grands maux (b); ce qui n'empêcha pas qu'elle ne subsistât encore assez long-tems avec beaucoup de splendeur, & de majesté.

4. **VENIENT FILII ISRAEL, ET FILII JUDA SIMUL; AMBULANTES, ET FLENTES PROPERABUNT.** *Les enfans d'Israël, & les enfans de Juda retourneront tous ensemble, & viendront à grande hâte en pleurant.* Le retour des dix tribus avec celles de Juda, & de Benjamin, ne peut pas être marqué d'une façon plus positive (c): Ils retourneront dans leur pays, versant des larmes de joye, de tendresse, & de componction.

5. **IN SION INTERROGABUNT VIAM; HUC FACIES EORUM.** *Ils demanderont le chemin pour aller à Sion; tous leurs regards seront tournez de ce côté-là.* Ils retourneront avec un zèle, & un empressement extraordinaires. On les verra tourner de ce côté-là toute leur attention, (d) tous leurs soins: ils s'informeront exactement du chemin. Ces peintures naïves de gens occupez à demander le chemin, frappent agréablement, & persuadent de la certitude d'un événement marqué d'une manière si expresse.

APPONENTUR AD DOMINUM FOEDERE SEMPITERNO.

(a) Beros. apud Joseph. lib. 1. contra Appion. p. 1045. Περσικῶν κίρος ἐκ τῆ Περσίδος μετὰ δυνάμεις πολλὰς, καὶ μεταστρεφόμενος τὴν λοιπὴν Ἀσίαν πᾶσαν, ὤρμησεν ἐπὶ Βαβυλωνίας. Ἀποδοκίμος δὲ καὶ Ναβονιδος τὴν ἕρπον αὐτῆ ἀπαλήνας μετὰ τὴ δυνάμει, ἀφ᾽ ἑαυτῶν ἑαυτῶν ἠπιδόσας τῆ μάχῃ, καὶ φύγον ὀλίγους συ-

νηλεστοὶν εἰς τὴν βορσπιπτιῶν πόλιν.

(b) Herodot. lib. 3. c. 150. 151. & seq.

(c) Voyez notre Dissertation sur le retour des dix Tribus.

(d) Luc. IX. 51. *Faciem suam convertit ut irat in Jerusalem. Et 7. 53. Facies ejus erat contrita in Jerusalem. Vide Jerem. XLII. 17. XLIV. 12.*

6. *Grege perditus factus est populus meus : pastores eorum seduxerunt eos , feceruntque vagari in montibus : de monte in collem transferunt ; oblitii sunt cubilis sui*

7. *Omnes qui invenerunt , comederunt eos ; & hostes eorum dixerunt : Non peccavimus : pro eo quod peccaverunt Domino decori justitie , & expectationi patrum eorum Domino.*

6. Mon peuple a été comme un troupeau de brebis égarées ; leurs pasteurs les ont séduites ; ils les ont fait errer par les montagnes ; elles ont passé de collines en collines ; elles ont oublié le lieu de leur repos.

7. Tous ceux qui les ont trouvées , les ont dévorées , & leurs ennemis ont dit : Nous ne péchons point en les traitant si mal , parce qu'elles avoient offensé le Seigneur , qui est la beauté de la justice , & l'attente de leurs pères.

COMMENTAIRE.

Ils se réuniront au Seigneur par une alliance éternelle. Les Juifs revenus de Babylone, renouvelèrent solennellement leur alliance avec le Seigneur sous Néhémie (a). Ils en conservèrent les clauses, & conditions dans une fidélité bien plus exacte depuis la captivité, qu'auparavant. Ils ne la violèrent jamais publiquement depuis, comme ils avoient fait si souvent sous leurs Rois. Avec tout cela, l'on ne peut en figure montrer une alliance vraiment éternelle entre Dieu, & son peuple, que depuis JESUS-CHRIST. Ce divin Sauveur a cimenté cette alliance par son Sang précieux ; il en est le médiateur, & le garant, & il a formé lui-même un peuple saint, qui l'observera religieusement dans l'Eglise jusqu'à la fin des siècles.

¶ 6. PASTORES EORUM SEDUXERUNT EOS. *Mon peuple est un troupeau de brebis égarées ; leurs pasteurs les ont séduites.* Tout le malheur, tout le désordre, toute la séduction, toute l'idolâtrie de Juda, & d'Israël ne sont venus que des pasteurs de ce peuple. Les Rois ont abandonné le Seigneur, & le peuple les a suivis dans leur égarement. Séroboam dans Israël ; Salomon, Achaz, Amon, Manassé, & bien d'autres dans Juda, au lieu de conduire leurs peuples dans de bons pâturages, comme des pasteurs fidèles, les ont égarés exprès, & les ont conduits sur diverses montagnes, où ils se sont érigés des Autels profanes ; & ont oublié le lieu de leur repos : le Temple du Seigneur, qui devoit être leur consolation, & leur refuge dans toutes leurs disgrâces.

¶ 7. HOSTES EORUM DIXERUNT : NON PECCAVIMUS. *Leurs ennemis ont dit : Nous ne péchons point*, en leur faisant du mal. C'est un troupeau abandonné du maître ; ce sont des brebis rebelles ; c'est rendre service à Dieu que de les châtier (b), & de les prendre. Les désordres des Juifs étoient si grands, & si connus, que personne ne se faisoit du scrupule

(a) 2. Esdr. ix. 18. x. 1. 2. Voyez aussi Ezech. xvi. 60.

(b) Joan. xvi. 2. Venit hora, ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se prestare Deo.

8. *Recedite de medio Babylonis, & de terra Chaldaeorum egredimini; & estote quasi hoedi ante gregem.*

9. *Quoniam ecce ego suscito, & adducam in Babylonem congregationem gentium magnarum de terra aquilonis: & preparabuntur adversus eam; & inde capietur. Sagitta ejus, quasi viri fortis interfectoris, non revertetur vacua.*

8. Fuyez du milieu de Babylone, sortez du pays des Caldéens, & soyez comme les chevreaux qui marchent à la tête du troupeau.

9. Car je vais susciter du pays de l'aquilon une multitude de peuples réunis ensemble, & je les ferai venir contre Babylone, ils se prépareront pour l'assiéger, & ils la prendront; Leurs flèches seront comme la flèche qui part de la main meurtrière d'un vaillant homme, qui n'est jamais sans effet.

COMMENTAIRE

pule de les maltraiter. Mais si ce peuple malheureux étoit coupable aux yeux de Dieu, quel crime avoit-il commis contre vous, ô Caldéens? Si Dieu vouloit exercer contre eux les rigueurs de sa justice, quel droit aviez-vous de les opprimer? Pourquoi vous réjouir de leur malheur? Pourquoi insulter à leur disgrâce? Si le Seigneur vous avoit choisis pour les châtier, pourquoi porter les choses à l'excès, & pourquoi punir le crime, & l'injustice, par de nouvelles injustices?

PECCAVERTINT DOMINO DECORI JUSTITIÆ, ET EXPECTATIONI PATRUM EORUM. *Elles avoient offensé le Seigneur, qui est la beauté de la justice, & l'attente de leurs peres.* Ou, selon l'Hébreu (a): *ils ont péché au Seigneur, qui est la demeure, le parc de la justice, & l'espérance de leurs peres.* Ces brebis égarées ont mieux aimé s'égarer, & suivre de faux pasteurs, que de demeurer dans le parc de la justice, dans la pratique de la Loi, dans l'exercice de la Religion de leurs peres.

ψ. 8. RECEDITE DE MEDIO BABYLONIS, ET ESTOTE QUASI HOEDI ANTE GREGES. *Fuyez du milieu de Babylone, & soyez comme les bœufs qui marchent à la tête du troupeau; à la lettre (b), comme les boucs devant les brebis, ou les chèvres.* Marchez hardiment, & sans crainte; sortez de Babylone tête levée. La comparaison d'un bouc, ou d'un bœuf à la tête d'un troupeau, n'est nullement basse dans le stile des Hébreux. Les Prophètes l'employent assez souvent. Isaïe, & Zacharie appellent les Princes (c), *les boucs de la terre; & dans les Livres des Rois, (d) on trouve des Officiers d'armée, nommez des bœufs.* Homère (e) compare quelquefois ses Héros à des bœufs, à des taureaux, à des boucs. Princes de Juda, qui avez autrefois séduit mon peuple, & qui l'avez égaré

(a) על עתודים אפקוד | זכח. x. 3. חטאו ליהנה נוח צדק ומקוה אבותיהם

(b) כעתודים לפני צאן

(c) כל עתודי ארץ | יסאי. x. 13. & יצו. 9.

(d) 4. Reg. xi. 4. 19. את ברום ואת הרצום

(e) Vide Iliad. B. & c.

dans

10. Et erit Chaldaea in predam : omnes
vastantes eam replebuntur, ait Dominus.

10. La Caldée sera livrée en proie, & tous
ceux qui la pilleront, s'enrichiront de ses dé-
pouilles, dit le Seigneur.

COM M E N T A I R E.

dans les montagnes (a), mettez-vous aujourd'hui à leur tête, & les tirez de Babylone. Jérémie les exhorte à quitter cette ville, avant que le siège soit formé, de peur qu'ils ne s'y trouvent enveloppez avec les Babyloniens. On ne fait s'ils déférérent à ses avis.

ψ. 9. ADDUCAM IN BABYLONEM CONGREGATIONEM GENTIUM MAGNARUM DE TERRA AQUILONIS. Je ferai venir contre Babylone du côté de l'aquilon, une multitude de peuples réunis ensemble, L'armée de Cyrus étoit composée de tous les peuples qu'il avoit vaincus. Il y avoit des Perses, des Médes, des Assyriens, des Arméniens, & autres. Toutes ces troupes venoient de l'aquilon, du côté de l'Asie Mineure, où il avoit fait la guerre.

PRÆPARABUNTUR ADVERSUS EAM, ET INDE CAPIETUR. Ils se prépareront pour l'assiéger, & ils la prendront. L'Hébreu (b) : Ils dresseront leurs machines contre elle ; ou, ils rangeront leurs troupes devant elle, & de-là ils la prendront. Ils la prendront, lorsqu'elle y pensera le moins, dit Grotius. En effet Hérodote (c) raconte que le Roi de Babylone avec ses troupes, attendit Cyrus en pleine campagne ; qu'il livra le combat ; & qu'ayant été repoussé, il se retira dans la ville. Elle étoit si forte, & si bien munie de vivres pour plusieurs années, que les Babyloniens ne se mirent nullement en peine du siège. Cyrus fut long-tems devant la place, sans rien avancer. Enfin il prit la résolution de couper l'Euphrate, & d'en faire couler les eaux dans des marais, qui sont au-dessus de Babylone, afin que quand ce fleuve seroit détourné, & laisseroit son lit presque vuide, ses gens pussent entrer dans la ville, par les canaux de l'Euphrate. La chose réussit comme il l'avoit résolu. Ses gens entrèrent dans le canal, n'ayant de l'eau que jusqu'au-dessus des genoux, & se rendirent ainsi facilement maîtres de Babylone, lorsque les Babyloniens ne pensoient à rien moins. La ville étoit si grande, & vivoit dans une si grande sécurité, que ceux qui étoient aux extrémités, ne savoient pas encore qu'elle fût prise, lorsque l'ennemi étoit au centre de la place. On dit même qu'ils faisoient alors une de leurs fêtes, & se divertissoient à danser, & à jouer, pendant que

(a) Voyez le ψ. 6.

(b) ערכו לה שמה תלכד

(c) Herodot. lib. 1. cap. 191. Νῦν δὲ εἰς ἑσπεροδουτικὴν εἰς πέρσῃσιν οἱ Πέρσαι. Ὑπὸ δὲ βασιλέως, ἢ σάτιος, ὡς λέγεται ὑπὸ τοῦ τῶν ἰσχυρῶν, ἢ ἐπὶ τῶν ἐσχατῶν ἢ σάτιος ἐκ-

λαστόν, τὸς τὰ μίσην οὐκ ἐπίστας τοῦ Βαβυλωνίου, ἢ μαθητῶν ἐκλαστοῦ, ἀλλὰ τὸν δὲ σφί εἶσαν ἰσχυρῶν χορεύον το τῶν τ' ἰσχυρῶν, καὶ ἐν εὐκαρίῃσιν αἰῶν, ἔτι, ἐς ὃ δὴ καὶ τὸ κάρτε ἐπίδουλο.

II. Quoniam exultatis, & magna lo-
quimini, diripientes hereditatem meam :
quoniam effusi estis sicut vituli super her-
bam, & mugistis sicut tauri :

II. Comme vous avez triomphé de joye ;
& que vous avez parlé insolemment en pil-
lant mon héritage ; comme vous vous êtes ré-
jouis , ainsi que de jeunes veaux qui bondif-
sent sur l'herbe , & comme des taureaux qui
font retentir leurs mugissemens.

COMMENTAIRE.

l'armée de Cyrus entroit , & se répandoit dans ses quartiers. Aristote (a) dit sur cela une chose absolument incroyable ; c'est que suivant quelques Auteurs, il y avoit trois jours que Babylone étoit prise, qu'on ne le savoit pas encore dans toute la ville , tant elle étoit vaste , & étendue. D'autres traduisent : Ils se disposeront devant Babylone, & la prendront de ce côté-là ; du côté d'où ils viennent ; du côté du nord. En effet ils y entrèrent par le lit de l'Euphrate , qui venoit du septentrion , par rapport à Babylone.

Si l'on veut suivre le récit de Bérofe cité dans Joseph (b) , il ne sera pas mal-aisé de lui appliquer ce Texte : *Ils rangeront leur armée devant cette ville, & de-là elle sera prise.* Nabonide ayant paru en campagne avec son armée, Cyrus lui livra la bataille, & la gagna. Le Roi de Babylone prit la fuite ; & au lieu de se retirer dans sa Capitale, il se sauva avec peu de monde à Borsippe. Cyrus entra dans Babylone , en fit abattre les murs extérieurs , & alla ensuite assiéger son ennemi dans Borsippe.

¶ II. QUONIAM MAGNA LOQUIMINI, CAPIENTES HEREDITATEM MEAM; QUONIAM EFFUSI ESTIS QUASI VITULI. Vous avez parlé insolemment, en pillant mon héritage ; vous vous êtes réjouis, comme de jeunes veaux qui bondissent sur l'herbe. Vous autres Caldéens, vous avez usé insolemment de votre victoire. On vous a vû dans la terre de mon peuple , qui est mon héritage , vous abandonner à la joie, & vous faire un plaisir des plus extrêmes violences , que vous exerciez contre un peuple, qui ne vous avoit fait aucun mal. Au lieu de ces mots : *Comme de jeunes veaux qui bondissent sur l'herbe*, plusieurs bons Interprètes traduisent l'Hébreu (c) par : *Vous vous êtes engraissez comme une genisse qui triture, & qui foule le bled.* On fait que la Loi défendoit de fermer la bouche aux animaux qui fouloient le grain (d). Ainsi quoique ce travail fût assez

(a) Βαβυλῶν ἔχει περιγαφῶν μᾶλλον ἔθνος ἢ πόλις. Ἦς γὰρ φαῖσι ἑαλωκυίας τρίτην ἡμέραν, καὶ αἰσθῆσαι τὸ μέρος τῆς πόλεως, &c. *Politic. lib. 3. c. 3.*

(b) Joseph. contra Appion. lib. 1. p. 1045. Ἀποδόμπος καὶ Ναβόννηςος τῶν ἰσθμῶν αὐτῆς, ἀπανήσας μετὰ τῆς δυνάμεως, καὶ ὄψαταξάμιστος, ἠπῆδεις τῆ μάχης, καὶ φύγων ὀλιγοσῶς οὐκ κλείεθαι εἰς τὴν Βορσπιπηνῶν πόλιν. Κύρος

ἡ καταλαβόμενος Βαβυλῶνα, καὶ συνλάσας τὴν ἔξω τῆς πόλεως τείχη κατασκάψας, διὰ τὸ λίαν αὐτῶν περιγαφικῶν, καὶ δυσάλωτον φαίνεται τὴν πόλιν, ἀνέβουξεν ἐπὶ Βορσπιπτον.

(c) נשׂת הלג על שׂוהן כי Vide Bosh. de anim. sac. Lud. de Dieu. Boot. Vat. Kimchi. Fig. &c.

(d) Deut. xxv. 4. Non ligabis os bovis triturantis in area fruges tuas.

12. *Confusa est mater vestra nimis, & adaquata pulveri, qua genuit vos: ecce novissima erit in gentibus, deserta, inuia, & arens.*

12. Votre mere sera aussi couverte d'une extrême confusion, cette ville où vous êtes nez sera prosternée sur la poussière qui est sur la terre, elle deviendra la dernière des nations, & elle sera changée en un désert sans chemin, & sans eau.

13. *Ab ira Domini non habitabitur; sed redigetur tota in solitudinem. Omnis qui transibit per Babylonem, stupebit, & sibilabit super univērsis plagis ejus.*

13. La colere du Seigneur la rendra inhabitée, & la réduira en un désert. Quiconque passera par Babylone, sera frappé d'étonnement, & se rira de toutes les playes.

COMMENTAIRE.

pénible, il l'étoit moins que celui du labour; & les animaux s'y remplissoient, & mangeoient tout leur saoul. Nous avons apporté quelques raisons contre cette interprétation, sur Michée, IV. 2.

ψ. 12. CONFUSA EST MATER VESTRA, ET ADÆQUATA PULVERI. *Votre mere sera couverte de confusion, & prosternée sur la poussière.* Babylone votre mere, la Caldée votre pays sera à son tour dans l'humiliation, dans la confusion, & assise, ou prosternée dans la poussière, comme une mere affligée, comme une suppliante (a). *Descendez, asseyez-vous sur la poussière, fille de Babylone; couchez-vous par terre. Elle n'a point de siège, cette fille des Caldéens; on ne vous appellera plus la délicate, & la délicateuse, disoit Isaïe.* L'Hébreu (b) porte ici: *Elle est dans une extrême confusion, votre mere; elle rougit de honte, celle qui vous a enfanté.*

ψ. 13. REDIGETUR TOTA IN SOLITUDINEM. *Babylone sera réduite en un désert.* Cela n'arriva que long-tems après Cyrus. La décadence de Babylone commença par la ruine de l'Empire des Caldéens, que Cyrus transporta aux Médes. Les Rois de Perse transportèrent à Suses, à Ecbatanes, à Persépolis les faveurs, & les privilèges, qui jusqu'à lors n'avoient été que pour Babylone. Cyrus démolit ses murs extérieurs. (c) Darius fils d'Hystapse, renversa ses portes, & ses murailles intérieures, que Cyrus avoit épargnées (d). Xercés pilla, & abattit le fameux Temple de Bélus, qui faisoit un des principaux ornemens de Babylone (e). Alexandre le Grand avoit conçu le dessein de rétablir ce Temple, & de faire de Babylone la Capitale de son Empire: mais sa mort renversa tous ces projets. Ses successeurs n'y pensèrent plus. Le reste de la ville fut négligé. Les

(a) *Isai. XLVII. 1.*

(b) *כָּוֶשׁוּ אֶת־מִצְרָיִם כְּאֶת־מִצְרָיִם וְלֹא־יִשְׁתָּבְּעוּ אֶת־מִצְרָיִם כְּאֶת־מִצְרָיִם וְלֹא־יִשְׁתָּבְּעוּ אֶת־מִצְרָיִם כְּאֶת־מִצְרָיִם*

(c) *Beros. apud Joseph. lib. 1. contra Appion.*

(d) *Herodot. lib. 3. c. 159. Δαρείος ἐπέπυ*

δαίηται τῆν Βαβυλωνίαν, τῆσσι μὲν, σφίσι τὸ τελεῖον ἀπέστη, καὶ τῆς πόλεως ἀποστράφη. Τὸ δ' ἀπὸ τῆς ἐλευθέρου τῆν Βαβυλῶνα ἵποισι τῆσιν ἐδέτηται.

(e) *Herodot. lib. 1. c. 83. Strabo lib. 15. p. 508.*

14. *Preparamini contra Babylonem: per circuitum, omnes qui tenditis arcum; debellate eam; non parcatis jaculis, quia Domino peccavit.*

15. *Clamate adversus eam; ubique dedit manum; ceciderunt fundamenta ejus; destructi sunt muri ejus, quoniam ultio Domini est. Ultionem accipite de ea; sicut fecit, facite ei.*

14. Attaquez Babylone de tous côtez, vous tous qui savez manier l'arc; combattez-la; n'épargnez point les flèches, parce qu'elle a péché contre le Seigneur.

15. Jettez de grands cris contr'elle; elle tend déjà les mains de toutes parts; ses fondemens se renversent, ses murailles tombent par terre, parce que le jour de la vengeance du Seigneur est venu. Vengez-vous d'elle, & traitez-la comme elle a traité les autres.

COMMENTAIRE.

Perfes en avoient détruit une partie. Le tems acheva avec la négligence des Macédoniens, successeurs d'Alexandre; sur tout depuis que Seleucus Nicator eut fait bâtir Seleucie sur le Tigre, & y eut transporté sa demeure. Ce voisinage fit presque entièrement désertifier Babylone. Vo'ogese acheva de la ruiner (a); en sorte que du tems de Strabon, elle n'étoit presque plus qu'un grand désert (b). Pausanias (c), qui écrivoit sous les Antonins, dit qu'il n'y avoit plus de reste que les murailles. Et saint Jérôme assure que de son tems elle ne ser voit qu'à y renfermer des bêtes pour le plaisir, & la chasse des Princes.

ψ. 14. OMNES QUI TENDITIS ARCUM. *Vous tous qui savez manier l'arc.* Perfes, Médes, Elamites, soldats de Cyrus, tirez sans relâche contre elle; elle a péché contre le Seigneur; exercez contre elle la vengeance du Tout-puissant.

ψ. 15. UBIQUE DEDIT MANUM. *Elle tend les mains de toutes parts.* Elle se rend, elle donne les mains; manière de supplication, & de soumission. *Ægypto dedimus manum, & Assyriis, ut saturaremur pane,* dit Jérémie (d), dans ses Lamentations. Et Virgile (e):

*Vicisti, & victum tendere palmas.
Ausonii videre Tua est Lavinia conjux.*

Les Septante traduisent (f): *Ses mains sont abbatuës.* Elle ne peut soutenir ses mains tant elle est foible: Autre expression fort commune dans l'Écriture. Isaïe (g): *Confortate manus dissolutas.* Et Jérémie (h): *Dissolutæ*

(a) Plin. lib. vi. c. 26.

(b) Strabo lib. 15. p. 508. Τῶν δὲ ὑστερον Ἰσραὴλ ἐφρονησαν, ἀλλὰ καὶ τὰ λοιπὰ ἀληγοῦσαν, καὶ κατέβησαν ἐπὶ πόλεως. Ἐὰ μὲν οἱ Πέρσαι, καὶ δὲ ἡ χεῖρος, καὶ ἡ τῆς Μακεδῶν ὀλιγοῦσα ὄρεσ' ἔτι τοῖσιντα. Καὶ μάλιστα ἐπειδὴ πῦρ Σελεύκου ὄρεσ' τῆς Περσῆων... ἐπὶ τῆς Σελεύκου ὀλιγοῦσα ὄρεσ' ἔτι τοῖσιντα. Καὶ μάλιστα ἐπειδὴ πῦρ Σελεύκου ὄρεσ' τῆς Περσῆων... ἐπὶ τῆς Σελεύκου ὀλιγοῦσα ὄρεσ' ἔτι τοῖσιντα.

αὐτὴς μὴ ἀν' ὀκνήσασιν εἰπεῖν ὁ ὄρεσ' ἔτι τοῖσιντα ὀλιγοῦσα ὄρεσ' τῆς Περσῆων... ἐπὶ τῆς Σελεύκου ὀλιγοῦσα ὄρεσ' ἔτι τοῖσιντα. Καὶ μάλιστα ἐπειδὴ πῦρ Σελεύκου ὄρεσ' τῆς Περσῆων... ἐπὶ τῆς Σελεύκου ὀλιγοῦσα ὄρεσ' ἔτι τοῖσιντα.

16. *Disperdite satorem de Babylone, & tenentem falcem in tempore messi: à facie gladii columba unusquisque ad populum suum convertetur, & singuli ad terram suam fugient.*

16. Exterminez de Babylone celui qui sème, & celui qui tient la faucille au tems de la moisson: ils fuiront tous devant l'épée de la colombe, & chacun retournera à son peuple, & se retirera dans son pays.

COMMENTAIRE.

sunt manus nostra. L'Hébreu (a) est plutôt pour le premier sens. Quelques-uns (b) l'expliquent ainsi: Elle s'est liguée avec les Lydiens vos ennemis; elle a fait alliance avec eux; elle leur a donné la main.

CECIDERUNT FUNDAMENTA EJUS. Ses fondemens se renversent. Cyrus fit abattre les murs extérieurs de Babylone, comme nous l'avons montré par Bérofe. Voyez le verset 9.

ÿ. 16. *DISPERDITE SATOREM DE BABYLONE, ET TENENTEM FALCEM, &c.* Exterminez de Babylone celui qui sème, & celui qui tient la faucille. Mettez à mort tout le peuple de cette ville, depuis le premier, jusqu'au dernier; depuis le soldat, jusqu'au laboureur, & au moissonneur. Dans les guerres ordinaires, le laboureur est épargné; on ne punit que celui qui paroît les armes à la main. Dieu ordonne ici qu'on ne fasse quartier à personne: *Faites-lui comme elle a fait aux autres.* Elle a cruellement massacré dans les Provinces, tout ce qui est tombé entre ses mains. Rendez-lui à présent la pareille. Il y avoit dans l'enceinte de Babylone une si grande étendue de terrain, qu'on y labouroit, & qu'on y semoit: *Cetera colunt, seruntque,* dit Quinte-Curce (c); *ut si externa vis ingrat, obsessis alimenta ex ipsius urbis solo subministrant.* Ainsi il y avoit des laboureurs, & des moissonneurs. On peut aussi prendre Babylone pour la Babylonie. Cette Province étoit fort fertile en bleds (d), & les peuples y étoient fort appliquez à l'agriculture.

A FACIE GLADII COLUMBÆ. Ils fuiront devant l'épée de la colombe. Ou plutôt, devant l'épée du conquérant, du guerrier, du destructeur, de Cyrus, à qui rien n'est capable de résister. Voyez ce qui a été dit ailleurs sur cette expression (e).

UNUSQUISQUE AD POPULUM SUUM CONVERTETUR. Chacun retournera à son peuple. Ces diverses nations que les Caldéens avoient subjuguées, & réduites en captivité, retourneront chacune dans leur pays. Cyrus leur donnera la liberté. On a montré ailleurs (f), que

(a) תחנה ידד

(b) Theodoret. Men. ch. Tir. &c.

(c) Q. Curt. lib. 5.

(d) Voyez Plin. lib. 18. a. 17. Herodot. lib. 3.

(e) 2. 5.

(e) Voyez ci. devant Jerem. xxv. 38. XLVII 19.

(f) Dissertation sur le retour des divers peuples emmenés captifs par Nabuchodonosor, à la tête d'Ezechiel.

17. *Grex dispersus Israël ; leones egerunt eum ; primus comedit eum Rex Assur ; iste novissimus exossavit eum : Nabuchodonosor Rex Babylonis.*

18. *Propterea hac dicit Dominus exercituum , Deus Israël : Ecce ego visitabo Regem Babylonis , & terram ejus , sicut visitavi Regem Assur.*

19. *Et reducam Israël ad habitaculum suum ; & pascetur Carmelum , & Basan , & in monte Ephraïm , & Galaad saturabitur anima ejus.*

17. Israël est un troupeau de brebis dispersées ; les lions l'ont chassé de son pays. Le Roi d'Assur l'a dévoré le premier : mais Nabuchodonosor Roi de Babylone , qui est son dernier ennemi , lui a brisé tous les os.

18. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais visiter dans ma colère le Roi de Babylone, & son pays, comme j'ai visité le Roi d'Assur.

19. Je ramènerai Israël dans le lieu de sa demeure ; il rentrera dans ses pâturages du Carmel, & de Basan, & son âme se rassasiera sur la montagne d'Ephraïm, & de Galaad.

COMMENTAIRE.

la permission de retourner dans son pays, ne fut pas bornée aux seuls Juifs.

ψ. 17. PRIMUS COMEDIT EUM REX ASSUR, ISTE NOVISSIMUS EXOSSAVIT EUM NABUCHODONOSOR. *Le Roi d'Assur l'a dévoré le premier, mais Nabuchodonosor lui a brisé les os.* Le Seigneur compare son peuple à un troupeau, que des lions ont attaqué, & dispersé ; ces lions sont les Rois d'Assyrie, & de Caldée, de Ninive, & de Babylone. Les Rois d'Assyrie, Théglathphalassar, Salmanassar, Sennachérib, & Assaradon, exercèrent les premiers contre eux toute sorte de violence, & d'injustice. Ils emmenèrent captives les dix Tribus à diverses reprises. Ils attaquèrent Juda, assiégèrent Jérusalem, & opprimèrent un peuple qui ne leur avoit fait aucun mal. A ceux-là succédèrent les Rois Caldéens, ou de Babylone. Nabuchodonosor revint souvent contre Juda, & acheva de ruiner ce Royaume ; il prit ses Princes, brûla Jérusalem, profana, & renversa le Temple, & enfin emmena le peuple en captivité.

ψ. 18. EGO VISITABO REGEM BABYLONIS, SICUT VISITAVI REGEM ASSUR. *Je vais visiter dans ma colère le Roy de Babylone, comme j'ai visité le Roi d'Assur.* Ninive fut prise, & humiliée en punition de son orgueil, & de sa cruauté ; & la Monarchie Assyrienne renversée par Nabopolassar pere de Nabuchodonosor ; Babylone n'est pas plus innocente, & ne sera pas traitée avec moins de rigueur. Darius le Méde, & ensuite Cyrus la prendront, la ravageront, feront périr ses Princes, & abattront ce vaste Empire, que Nabuchodonosor a fondé avec tant d'injustice, sur la ruine de tant de Rois, de villes, & de Provinces.

ψ. 19. REDUCAM ISRAEL AD HABITACULUM SUUM. *Je ramènerai Israël dans le lieu de sa demeure.* Ce passage regarde précisément les dix Tribus, comme toute la suite le démontre. Dieu promet à Israël de le ramener au Carmel, dans le pays de Basan au-delà du Jourdain, dans

20. *In diebus illis, & in tempore illo, ait Dominus, quæretur iniquitas Israël; & non erit: & peccatum Juda, & non inveniatur; quoniam propitius ero eis quos reliquero.*

21. *Super terram dominantium ascende, & super habitatores ejus visita, dissipa, & interfice qua post eos sunt, ait Dominus, & fac juxta omnia qua præcepi tibi.*

22. *Vox belli in terra, & contritio magna.*

20. En ces jours-là, & en ce tems-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Israël, & elle ne fera plus; le péché de Juda, & il ne se trouvera point, parce que je me rendrai favorable à ceux que je me ferai réserver.

21. Marchez contre la terre des dominateurs des peuples, & faites la vengeance de ses habitans; renversez, tuez tous ceux qui les suivent dit le Seigneur, & faites tout selon l'ordre que je vous ai donné.

22. Le bruit des armées s'entend sur la terre, & il est suivi d'une grande paye.

COMMENTAIRE.

les montagnes d'Ephraïm en deçà, & dans celles de Galaad au-delà du même fleuve. Tous ces cantons étoient à des Tribus d'Israël, différentes de Juda, & de Benjamin. On vit l'accomplissement littéral de ces promesses après le retour de la captivité de Babylone.

ψ. 20. IN DIEBUS ILLIS, QUÆRETUR INIQUITAS ISRAEL, ET NON ERIT. *En ces jours-là, on cherchera l'iniquité d'Israël, & elle ne fera plus.* Le Seigneur a oublié toute l'iniquité des Israélites, il l'a expiée durant cette longue captivité où ils ont été réduits. On ne parlera plus de leur ancien péché, on ne leur en fera plus de reproche; on ne dira plus dans Israël (a): *Les peres ont mangé la grappe verte, & les dents des enfans en ont été agacées.* Le Seigneur ne punira plus sur les enfans les crimes des peres; premièrement, parce que ces anciens maux sont pardonnés, & secondement, parce que les enfans n'imiteront point les désordres de leurs peres. On ne verra plus d'idolâtrie dans Israël. En effet, depuis leur retour de Babylone, ils vécurent dans une bien plus grande régularité, qu'auparavant.

ψ. 21. SUPER TERRAM DOMINANTIUM ASCENDE. *Marchez contre la terre des Dominateurs, contre la Caldée, contre Babylone, cette ville superbe, la capitale d'une des plus puissantes Monarchies qui ait jamais été. Cyrus, marchez contre ces fiers Dominateurs. L'Hébreu (b): Montez sur la terre de Marathaim. Plusieurs (c) prennent ce dernier terme pour un nom propre. Marchez contre le pays des Mardes, peuples qui demeuroient partie en deçà, & partie au delà du Tigre (d). D'autres (e) traduisent: Allez contre ces peuples rebelles, qui irritent conti-*

(a) *Exach. xviii. 2. Jerem. xxxi. 29.*

(b) *על ארץ מרתים עליה*

(c) *Jun. Pifc. Anglic. Grot.*

(d) *Ptolom. lib. 5. c. 13. Solin. Mela.*

(e) *Chald. Pagn. Mont. Syr. Munst. Aq.*

על ארץ מרתים ארץ מרתים ארץ מרתים

23. *Quomodo confractus est, & contritus malleus universa terra? Quomodo versa est in desertum Babylon in gentibus?*

24. *Illaqueavite, & capta es, Babylon, & nesciebas: inventa es, & apprehensa; quoniam Dominum provocasti.*

25. *Aperuit Dominus thesaurum suum, & protulit vasa irasue: quoniam opus est Domino Deo exercituum in terra Chaldaeorum.*

23. Comment celui qui étoit comme le marteau de toute la terre, a-t'il été brisé, & réduit en poudre? Comment cette Babylone si fameuse parmi les nations, a-t'elle été changée en un grand désert?

24. Je vous ai fait tomber dans un piège, ô Babylone, & vous avez été prise, sans vous en être apperçue. Vous avez été surprise, & faisie tout d'un coup, parce que vous vous êtes attiré la colère du Seigneur.

25. Le Seigneur a ouvert son trésor; il en a tiré les armes de sa tolère, parce que le Seigneur, le Dieu des armées en a besoin, contre le pays des Caldéens.

COMMENTAIRE.

nuellement le Seigneur par leurs crimes, & par leur insolence. Les Septante (a): *Marchez amèrement contre ce pays, portez-y la frayeur, & le feu; mettez-y tout à feu, & à sang; marchez contre elle, & faites lui sentir toute l'amertume de votre colère.*

INTERFICE QUÆ POST EOS SUNT. *Tuez tous ceux qui les suivent. Tous leurs alliez, leurs amis. L'Hébreu (b): D'vouez à l'anathème leur postérité (c). Autrement: Exterminez-les, & les poursuivez, sans leur donner de repos.*

ψ. 23. QUOMODO CONTRITUS EST MALLEUS UNIVERSÆ TERRÆ? *Comment celui qui étoit comme le marteau de toute la terre, a-t'il été brisé?* Les Caldéens, Nabuchodonosor, ses enfans, Babylone, méritent à bon droit le nom de marteau de la terre, à cause des maux qu'ils ont fait souffrir à toutes les nations.

ψ. 24. ILLAQUEAVI TE, . . . ET NESCIEBAS. *Vous avez été prise dans le piège, sans vous en être apperçue. Vous vous êtes trouvée dans les filets, lorsque vous y pensiez le moins; comme une bête sauvage, qui donne dans le piège qu'on lui a tendu, & qui ne peut plus s'en dégager. Babylone fut prise de la manière la plus extraordinaire, si l'on suit le récit d'Hérodote (d). Les murailles étoient entières, la ville pleine de provisions, & de richesses, tout le peuple dans la joye, & dans les divertissemens; tout d'un coup on leur annonce que l'ennemi est dans son enceinte. & qu'il y a paru en quelque sorte comme sorti de la terre, en y entrant par les canaux de l'Euphrate desséché, ou du moins extrêmement diminué.*

ψ. 25. APERUIT DOMINUS THESAURUM SUUM. *Le Sei-*

(a) 70. Πιπρώς ἄντι τῆς ἐπ' αὐτῶν.

(b) אחר החרום אחריו

(c) Chald. Grot.

(d) Herodot. lib. 1. c. 191.

26. *Venite ad eam ab extremis finibus, aperite ut exeant qui conculcent eam: tollite de via lapides, & redigite in acervos, & interficite eam: nec sit quidquam reliquum.*

27. *Dissipate universos fortes ejus, descendant in occisionem: va eis, quia venit dies eorum, tempus visitationis eorum.*

26. Marchez contre elle des extrémités du monde; ouvrez à ceux qui la doivent fouler aux pieds; ôtez les pierres des chemins, & mettez-les en monceaux; tuez tout dans elle, sans y rien laisser.

27. Exterminez tout ce qu'elle a de vaillans hommes; faites-les venir pour être égorgés: malheur à eux, parce que leur jour est venu, le tems où Dieu les devoit visiter dans sa colère.

COMMENTAIRE.

gneur à ouvrir son trésor; le magasin de ses armes, & des instrumens de sa colère, pour punir Babylone. C'est dans ce trésor qu'il conserve la guerre, la peste, la famine, les maladies, la mort, l'esclavage, l'ignominie, & tous les maux dont il châtie ses ennemis. *Estes-vous entrez dans les trésors de la neige, & de la grêle, que le Seigneur a mis en réserve pour le tems de la vengeance, pour le jour du combat, & de la guerre, dit Job (a): Quia preparavi in tempus hostis; in diem pugna; & belli.*

QUONIAM OPUS EST DOMINO. *Parce que le Seigneur en a besoin: Il a besoin de ses armes contre les Caldéens. On peut traduire (b): Parce que tel est l'ouvrage du Seigneur. Voilà à quoi le Seigneur veut employer ses armes; il les a destinées contre les Caldéens. Ou plutôt: C'est-là son ouvrage, sa vengeance. L'ouvrage est souvent mis pour la vengeance (c).*

¶ 26. VENITE AD EAM AB EXTREMIS FINIBUS; APERITE UT EXEANT QUI CONCULCENT EAM; TOLLITE DE VIA LAPIDES. *Marchez contre elle des extrémités du monde; ouvrez à ceux qui la doivent fouler aux pieds; ôtez les pierres du chemin. Ces paroles s'adressent aux Perses, & aux Médes conduits par Cyrus. Hâtez-vous de venir contre Babylone. Que l'on ouvre à ces envoyez du Seigneur; qu'on aplanisse les chemins; que rien ne retarde leur cours. L'Hébreu (d): Venez à elle de l'extrémité, ou, de tous côtés; ou, que tout le monde marche; (e) ouvrez ses granges; foulez-la comme des monceaux de gerbes; ou, amassez-les comme des gerbes; exterminiez la, en sorte qu'il n'en reste rien. Il fait allusion aux amas de gerbes qu'on fait à la campagne, pour les fouler dans l'air aux pieds des animaux, & pour en tirer le grain. Ramassez les habitans de Babylone, comme on amasse les gerbes dans l'air, & foulez-*

(a) Job. xxxviii. 22. 23.

(b) בִּי מְלֵאכָה הִיא לְאֲדָנִי

(c) Vide Jerem. xlviii. 10. *Maledictus qui facit opus Dei fraudulenter. Isai. xxviii. 21. Ut*

| *faciat opus suum: alienum opus ejus ab eo, &c.*

(d) בָּאוּ לָהּ מִקֵּץ פֶּתְחוּ מִאֲבֹטֶיהָ סִלּוֹה

כְּמוֹ עֲרֹמִים וְהַחֲרִיטוּהָ אֶל חֲתוּ לָהּ שְׂאֵרֶיהָ

(e) Ludov. de Dieu.

28. *Vox fugientium, & eorum qui evaserunt de terra Babylonis, ut annuntient in Sion ultionem Domini Dei nostri, ultionem Templi ejus.*

29. *Annuntiate in Babylonem plurimis, omnibus qui tendunt arcum: consistite adversus eam per gyrum, & nullus evadat: reddite ei secundum opus suum: juxta omnia quae fecit, facite illi: quia contra Dominum erecta est, adversum Sanctum Israël.*

30. *Idcirco cadent juvenes ejus in placis ejus: & omnes viri bellatores ejus conticescent in die illa, ait Dominus.*

28. J'entends la voix de ceux qui fuient; de ceux qui sont échappés du pays de Babylone, qui viennent annoncer à Sion la vengeance du Seigneur notre Dieu, la vengeance qu'il a faite de son Temple.

29. Annoncez à tous ceux qui tirent de l'arc, & qui viennent en foule contre Babylone; dites-leur: Attaquez-la, environnez-la de toutes parts, & que personne n'échappe: rendez-lui ce que ses œuvres ont mérité: traitez-la selon tous les crimes qu'elle a commis, parce qu'elle s'est élevée contre le Seigneur, contre le Saint d'Israël.

30. C'est pourquoi les jeunes hommes tomberont morts dans ses places, & dans ses rues, & tous les gens de guerre seront réduits en ce jour-là dans un profond silence, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

les, comme on foule le grain. Voyez ci-après Chap. LI. 33. Les Septante: (a) *Son tems est venu; ouvrez ses greniers; fouillez par tout dans elle, comme dans une caverne; exterminiez la, & qu'il n'en soit plus parlé.* Le Caldéen: Entrez dans elle; ouvrez ses greniers, consommez ses provisions, & ses biens, comme on consume un monceau de bled; consommez-la, & qu'on n'en voye plus rien.

ψ. 28. VOX FUGIENTIUM, QUI FUGERUNT DE TERRA BABYLONIS, UT ANNUNTIENT IN SION. J'entends la voix de ceux qui sont échappés du pays de Babylone, qui viennent annoncer à Sion la vengeance du Seigneur. J'entends déjà les cris de joye des Hébreux qui reviennent de captivité, qui sortent de Babylone, pour venir publier dans le Temple du Seigneur, la vengeance qu'il a tirée des Caldéens, & la manière miraculeuse dont il a délivré son peuple.

ψ. 29. ANNUNTIATE IN BABYLONEM PLURIMIS, OMNIBUS QUI TENDUNT ARCUM. Annoncez à tous ceux qui tirent de l'arc, & qui viennent en foule contre Babylone. Dites-leur; Attaquez-la, &c. L'Hébreu (b) *Criez contre Babylone; archers, qui savez manier l'arc, campez autour d'elle, environnez-la de toutes parts, & que personne n'échappe.*

ψ. 30. BELLATORES EJUS CONTICESCENT. Ses gens de guerre

(a) ὁ ἄρ' ἐλευθέρωσιν οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ ἀνοίξουσιν τὰς ἀποθήκας αὐτοῦ; ἐρυνήσατε αὐτὴν ὡς σπηλαιον, καὶ ἐξολοθρεύσατε αὐτὴν μὴ γινέσθω αὐτῆς καταλείμμα.

(b) השמיעו אל בבל רבים כל דרכו קשה חנו עליה Le terme רבים se prend pour des archers. Job. xvi. 13. Etc'est en ce sens que le prennent ici Vatab. Pagn. Munst. Piscat.

31. *Ecce ego ad te, superbe, dicit Dominus, Deus exercituum: quia venit dies tuus, tempus visitationis tue.*

32. *Et cadet superbus, & corruet, & non erit qui suscitet eum: & succendam ignem in urbibus ejus, & devorabit omnia in circuitu ejus.*

33. *Hac dicit Dominus exercituum: Calumniam sustinent filii Israël, & filii Juda simul: omnes ceperunt eos, tenent, nolunt dimittere eos,*

31. J'en ai à toi, ô Prince superbe, dit le Seigneur, le Dieu des armées, parce que ton jour est venu, le tems où je te dois visiter dans ma colère.

32. Il sera renversé ce superbe; il tombera par terre; & il n'y aura personne pour le relever; je mettrai le feu à ses villes, & il dévorera tout ce qui est aux environs.

33. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Les enfans d'Israël, aussi-bien que les enfans de Juda, souffrent l'oppression, & la calomnie: tous ceux qui les ont pris, les retiennent, & ne veulent point les laisser aller.

COMMENTAIRE.

seront réduits dans le silence; de la mort. Ils seront étendus sans vie, sans mouvement, sans parole. Jérémie se sert souvent de cette expression. *Se taire*, se prend pour être accablé de douleur, être saisi de frayeur, être réduit au tombeau. Tout cela est accompagné d'un morne, & profond silence.

ψ. 31. ECCE EGO AD TE, SUPERBE. *J'en ai à toi, Prince superbe.* Il parle à Nabuchodonosor, ou au Roi de Babylone qui regnoit lorsque Cyrus l'attaqua; soit que ce Roi soit Balthasar, comme le veulent Joseph, & la plupart des Commentateurs, qui ne distinguent pas la prise de Babylone par Darius le Méde, d'avec la prise de la même ville par Cyrus; soit qu'on l'explique de Nabonide avec Bérose; soit enfin que Nabonide, & Balthasar ne soient qu'un même prince; car sur tout cela il y a tant d'obscurité, que l'on ne sait presque à quoi se déterminer. Nous sommes persuadés que Darius regna à Babylone avant Cyrus, & qu'il se rendit maître de cette ville après la mort de Balthasar. Les Babyloniens sont souvent nommez *superbes* dans les Pleaumes.

ψ. 33. CALUMNIAM SUSTINENT FILII ISRAEL, ET FILII JUDA SIMUL. *Les enfans d'Israël, & ceux de Juda souffrent l'oppression, & la calomnie;* parce que leurs maîtres, qui les tiennent captifs, ne veulent point les laisser aller. Les Caldéens tenoient les Israélites dans une dure captivité. Il y avoit soixante & dix ans que plusieurs Juifs gémissaient dans cette oppression. Ceux d'Israël y étoient depuis bien plus long tems. Leurs maux, au lieu de finir, augmentoient tous les jours. Mais enfin le tems de leur liberté est arrivé; Cyrus leur libérateur est venu, il les tirera des mains des Caldéens, ces maîtres violens; il les réduira eux-mêmes dans l'état où ils ont si injustement détenu le peuple du Seigneur. Les soixante & dix ans de captivité de Juda commencent en la quatrième année

A a a ij

34. *Redemptor eorum fortis, Dominus exercituum nomen ejus, judicio defendet causam eorum, ut exterreat terram, & commoveat habitatores Babylonis.*

35. *Gladius ad Chaldaeos, ait Dominus, & ad habitatores Babylonis, & ad Principes, & ad sapientes ejus.*

36. *Gladius ad divinos ejus, qui stulti erunt: gladius ad fortes illius, qui timebunt.*

24. *Mais leur Rédempteur est fort; son nom est, le Seigneur des armées; il prendra en les jugeant la défense de leur cause, il épouvantera la terre, & il jettera le trouble, & la terreur parmi les habitans de Babylone.*

35. *L'épée est tirée contre les Caldéens, dit le Seigneur, contre les habitans de Babylone, contre ses Princes, & contre ses sages.*

36. *L'épée est tirée contre ses devins, qui paroîtront des infensez: l'épée est tirée contre les braves, qui seront saisis de crainte.*

COMMENTAIRE.

de Joakim Roi de Juda (a), & finissent en la première de Cyrus à Babylone (b): mais la captivité des dix tribus, à ne la prendre qu'à la ruine de Samarie, étoit commencée quarre-vingt-quatre ans avant celle de Juda.

ψ. 34. REDEMPTOR EORUM FORTIS, DOMINUS EXERCITUUM NOMEN EJUS. *Mais leur Rédempteur est fort; son nom est le Seigneur.* C'est lui qui arme le bras de Cyrus, pour les tirer de leur captivité. Il employera sa puissance redoutable, pour abattre la Monarchie des Caldéens, & pour mettre dans les liens ceux qui ont opprimé Israël. C'est ainsi que pour le salut des Elûs, le Tout-puissant renverse, & relève les Royaumes, & les puissances, & se joue de l'ambition, & des vains projets des mortels.

ψ. 35. GLADIUS AD SAPIENTES EJUS. *L'épée est tirée contre les Sages.* Les Sages de Babylone sont fort connus dans l'Antiquité. Le nom même de Caldéens, étoit celui d'une sorte de Sages célèbres. Strabon (c) dit que ces Sages nommez Caldéens, tenoient un quartier à Babylone, où ils avoient leur demeure. Leur principale occupation étoit l'étude de l'Astronomie. Il y en avoit aussi parmi eux qui se mêloient de tirer l'horoscope, par la supputation des momens de la naissance: mais ils n'étoient point approuvez par les autres Caldéens. Au reste ces Philosophes, dont la principale étude étoit l'Astronomie, étoient partagez en différentes sectes. Ils avoient aussi parmi eux des Mathématiciens célèbres.

ψ. 36. AD DIVINOS EJUS. *Contre ses Devins.* L'Hébreu (d): *L'épée est tirée contre ces imposteurs, les menteurs, les trompeurs.* C'est ainsi qu'il appelle les Devins de Babylone. Tout étoit plein de ces sortes de

(a) En du M. 3392.

(b) Du Monde 3467.

(c) Strabo lib. 16. p. 508. Ἀφώετα ἢ ἐν τῇ βαβυλωνίᾳ κατοικία τοῖς ἐπιχαρίους φιλοσόφοις καὶ Χαλδαίους ἀριθμητικῶν καὶ ἀστρονομῶν.

τομίαν εἰς τὸ πλεόν. Προσπιόντων ἢ πόνος, ἢ ἀστρονομία καὶ ἄλλοις ἢ ἐν καταδύσασιν οἱ ἑτέροι, καὶ ἄλλοι.

(d) עֶבֶר הַלְלוּ לַיהוָה עַל כִּי הָיָה לְבָבָם כְּבָבָם

37. *Gladius ad equos ejus, & ad currus ejus, & ad omne vulgus, quod est in medio ejus: & erunt quasi mulieres: gladius ad thesauros ejus, qui diripientur.*

38. *Siccitas super aquas ejus erit, & arescent: quia terra sculptilium est, & in portentis gloriantur.*

37. L'épée est tirée contre ses chevaux, contre ses chariots, & contre tout le peuple qui est au milieu d'elle, & ils deviendront comme des femmes. L'épée est tirée contre ses trésors, & ils seront pillés.

38. La sécheresse tombera sur ses eaux, & elles sècheront, parce qu'elle est une terre d'idoles, & qu'elle se glorifie en des monstres.

COMMENTAIRE.

gens dans Babylone, comme on le voit dans Daniel (a). Comme il n'y avoit point de peuple au monde plus superstitieux, & plus crédule sur cet article que les Babyloniens, il n'y avoit aussi point de lieu, où les Devins fussent plus en honneur, & en plus grand nombre. Il n'arrivoit point de songe, qu'il ne fallût consulter. Il ne naissoit point d'enfant, dont on ne voulut tirer l'horoscope. On ne faisoit aucune entreprise importante, soit en guerre, ou en paix, soit publique, ou particulière, où les Devins ne fussent de la partie, & où on ne les consultât. Tout l'Orient encore aujourd'hui est infecté de cette superstition.

ψ. 38. SICCITAS SUPER AQUAS EJUS. *La sécheresse tombera sur ses eaux.* Cyrus seigna l'Euphrate, & lui fit changer de lit, en jettant ses eaux dans le désert. (b). Babylone ne fut prise que par ce stratagème, comme on l'a déjà dit. Cette ville étoit située au milieu des eaux. L'Euphrate la coupoit en deux parties. C'est ce qui en faisoit la beauté, & les richesses. Isaïe (c) parlant contre Babylone, intitule sa prophétie: *Contre le désert de la mer*, ou, contre la plaine de la mer; parce que Babylone étoit au milieu des eaux. Jérémie au Chapitre suivant (d), dit que Babylone a été comme inondée de la mer, & que sa mer sera desséchée. Mégasthène (e) assure que le lieu où Babylone étoit bâtie, étoit auparavant si rempli d'eau, qu'on lui donnoit même le nom de mer.

TERRA SCULPTILIMUM EST, ET IN PORTENTIS GLORIAN-
TUR. *Elle est une terre d'Idoles, & elle se glorifie en des monstres*, ou en des épouvantails (f); en des Idoles propres à épouvanter des enfans. L'écriture donne assez souvent aux statuës des faux Dieux le nom d'épouvantails. Baruch dépeignant les Dieux de Babylone (g), dit qu'on leur met en

(a) Vide Dan. 1. 20. 11. 2. & seq.

(b) Herodot. lib. 1. c. 191. Κυρος ἔπεισαν τὸν ποταμὸν ἐκτρέψαι εἰς τὴν ἐρημίαν ἐπὶ τὴν ἕλκην, καὶ ἀρχαῖον βέλτερον ὄψεσθαι ὄναι ἐπιπέτα, ὑπερσπασίας τῷ ποταμῷ. Γενομένης δὲ τῆς τοιαύτης οἰκίσεως ὁ ποταμὸς ἐπέπεσε ἐπὶ τὴν ἐρημίαν, καὶ οὐκ ἔτι ἔβη ἐκ τῆς ἐρημίας.

ἀσπίδας ἐς μέσον μηρῶν μάστιγας καὶ κατὰ τὰ πόδια ἰσθίονα ὡς βασιλεύοντα.

(c) Isaïe XXI. 1. *Onus deserti maris.*

(d) Jerem. LI. 42. & 36.

(e) Megasthen. apud Euseb. prag. lib. IX. c. 41.

(f) וְיִשְׁתַּחֲוֶינָהּ כַּמְּשֵׁלֵי אֲרָצָה וְכַמְּשֵׁלֵי אֲרָצָה וְכַמְּשֵׁלֵי אֲרָצָה

(g) Baruc. VI. 14.

39. Propterea habitabunt dracones cum faunis ficariis : & habitabunt in ea fruthiones : & non inhabitabitur ultra usque in sempiternum , nec extruetur usque ad generationem , & generationem.

40. Sicut subvertit Dominus Sodomam & Gomorrham , & vicinas ejus , ait Dominus : non habitabit ibi vir , & non incolet eam filius hominis.

41. Ecce populus venit ab aquilone , & gens magna , & Reges multi consurgent à finibus terre.

39. C'est pourquoi les dragons y viendront demeurer avec les faunes qui vivent de figes sauvages ; elle servira de retraite aux autruches ; elle ne sera plus habitée , ni rebâtie dans la suite de tous les siècles.

40. Le Seigneur la renverfera , comme il renverfa Sodome & Gomorre , & les villes voisines , dit le Seigneur : personne n'y demeurera plus , & jamais homme n'y habitera.

41. Je voi un peuple qui vient de l'aquilon , une nation redoutable , & plusieurs Rois s'élèvent des extrémités du monde.

COMMENTAIRE.

main un sceptre , comme à des Juges , ou à des Gouverneurs de Provinces. On leur donne une épée , ou une hache , comme pour se défendre : mais ils ne peuvent se servir de ces instrumens , pour se garantir de la guerre , ou des voleurs. Ainsi ils ne sont nullement à craindre.

ÿ. 39. PROPTEREA HABITABUNT DRACONES , CUM FAUNIS FICARIIS. *Les dragons y viendront demeurer avec des faunes , qui se nourrirent de figes sauvages ;* quelques-uns lisent : *faunis ficariis* , des faunes qui tuënt en trahison ; des faunes cruels , & farouches. L'Hébreu a) : *Les zaim avec les iim y demeureront , & les filles de la jaanah y résideront.* Nous nous sommes étendus sur ces termes dans le Commentaire sur Isaïe , XIII. 21. A l'égard des faunes , qui vivent de figes sauvages , nous ne voyons pas ce qui a pû leur faire donner ce nom. Ni l'Hébreu , ni les Septante ne nous fournissent aucune lumière sur cela. C'est pourtant la manière reçüe aujourd'hui dans notre Vulgate (b).

NON HABITABITUR USQUE IN SEMPITERNUM. *Elle ne sera plus habitée.* Il y a plusieurs siècles que l'ancienne Babylone est tellement inhabitée , qu'on ne sait pas même exactement où elle étoit autrefois. Mais depuis Jérémie , elle fut encore fort long-tems florissante , quoique fort déchûë de son ancienne splendeur. Les Voyageurs nous parlent d'une ville de Babylone qui subsiste aujourd'hui ; mais on convient qu'elle

לכן ושבו ציורים אים איום וישבו בה (א)

כנות יענה

(b) Les anciens Manuscrits de la Version de S. Jérôme lisent : *Fatuis ficariis* ; & ceux du Commentaire du même S. Jérôme sur Isaïe XIII. 21. portent aussi conjointement , *Syvestres homines* , quos nonnulli fatuos ficarios vocant. On trouve

fatuis ficariis dans un très-grand nombre de Bibles imprimées , & même dans celles de Complute & de Sixte V. D'autres lisoient , *faunis ficariis*. Maldonat , *faunis sicariis*. Mais depuis les corrections de Clément VIII. on lit communément , *faunis ficariis*.

42. Arcum, & scutum apprehendent: crudeles sunt, & immisericordes: vox eorum quasi mare sonabit: & super equos ascendent, sicut vir paratus ad prælium contra te, filia Babylon.

43. Audivit Rex Babylonis famam eorum, & dissoluta sunt manus ejus: angustia apprehendit eum, dolor quasi parturientem.

44. Ecce quasi leo ascendet, & superbia Jordanis ad pulchritudinem robustam: quia subito currere faciam eum ad illam; & quis erit electus, quem praponam ei? quis est enim similis mei? & quis sustinebit me? & quis est iste pastor, qui resistat vultui meo?

42. Ils prennent leur arc, & leur bouclier; ils sont cruels, & impitoyables; le bruit de leurs troupes retentira comme celui de la mer; ils monteront sur leurs chevaux, & ils paroîtront contre toi, ô fille de Babylone, comme un homme prêt à combattre.

43. Le Roi de Babylone a eu avis de leur marche, & ses mains en sont demeurées sans force; il a été saisi d'épouvante, & pénétré de douleur comme une femme qui est en travail d'enfant.

44. L'ennemi viendra comme un lion qui sort de la hauteur du Jourdain, & qui s'avance contre les villes si fortes & si belles; car je le ferai fondre tout d'un coup sur Babylone, où sont les hommes vaillans, afin que je les employe contre elle? Car qui est semblable à moi? Qui pourra subsister devant moi? Qui est le pasteur, & le Roi des hommes qui puisse soutenir l'éclat de ma face?

C O M M E N T A I R E.

n'est pas au même endroit que l'ancienne: Ainsi cela ne fait rien contre la prédiction que nous lisons ici.

ψ 41. POPULUS VENIT AB AQUILONE; ET GENS MAGNA; ET REGES MULTI. *Je vois un peuple qui vient de l'Aquilon; une nation redoutable: plusieurs Rois.* Cyrus accompagné de plusieurs Princes qu'il avoit soumis; paroît à la tête des Perses, des Médes, des Arméniens, & des Cadusiens; vient de l'Aquilon, ou du côté de l'Asie Mineure, contre Babylone. Voyez le verset 3. de ce Chapitre.

ψ. 42. CRUDELES SUNT, ET IMMISERICORDES. *Ils sont cruels, & impitoyables.* Ils n'auront égard ni à l'âge, ni au sexe; ils ne se laisseront toucher ni par les prières, ni par les présents. *Je susciterai contre vous les Médes, dit Ilâie (a), qui ne demandent point d'argent, & ne désirent point l'or. Ils perceront de leurs flèches les petits enfans, & n'auront nulle pitié des seins qui allaitent.*

ψ. 43. AUDIVIT REX BABYLONIS. *Le Roi de Babylone a eu avis de leur marche.* On croit que ce Prince est Balthasar: mais Balthasar eut pour successeur Darius le Méde (b). Bérose appelle Nabonide le Roi sur lequel Cyrus prit Babylone (c). Voyez ci-devant le verset 31.

ψ 44. ECCE QUASI LEO ASCENDET DE SUPERBIA JORDA-

(a) Isai. XIII. 17.

(b) Dan. v. 31.

(c) Beros. apud Joseph. lib. v. contra Apion.

45. *Propterea audite consilium Domini, quod mente concepit adversum Babylonem; & cogitationes ejus, quas cogitavit super terram Chaldaeorum: Nisi detraherint eos parvuli gregum, nisi dissipatum fuerit cum ipsis habitaculum eorum.*

46. *A voce captivitatis Babylonis commota est terra: & clamor inter gentes auditus est.*

45. C'est pourquoi écoutez le dessein du Seigneur, le dessein qu'il a formé dans son esprit contre Babylone, & les résolutions qu'il a prises contre le pays des Caldéens. Je jure, a-t'il dit, que les moindres soldats de l'armée les mettront en fuite, & qu'ils ruineront avec eux toute leur ville.

46. Le bruit de la captivité de Babylone a épouvanté la terre, & ses cris se font faire entendre parmi les nations.

COMMENTAIRE.

NIS. *L'ennemi viendra comme un lion qui sort de la hauteur du Jourdain.* Jérémie a comparé ci-devant Nabuchodonosor marchant contre l'Idumée, à un lion qui sort de son fort, qu'il avoit sur les hautes rives du Jourdain; ici il employe la même comparaison, en décrivant la marche de Cyrus contre Babylone. Ce Conquérant marche avec intrépidité, comme un fier lion, que la fin oblige de quitter les bois, pour se jeter sur un beau parc remplis de brébris. Voyez notre Commentaire sur Jérémie XLIX. 19.

ψ. 45. **NISI DETRAXERINT EOS PARVULI GREGUM.** *Les moindres soldats de l'armée les mettront en fuite.* Voyez ci-devant XLIX. 20. les Septante.

ψ 46. **A VOCE CAPTIVITATIS BABYLONIS.** *Le bruit de la captivité de Babylone a épouvanté la terre.* Ou plutôt (a) : *Le bruit de la prise de Babylone, &c.*

(a) בקול נתפשה בבל 70. Από φωνῆς ἐλάσσης βαβυλῶνης.





CHAPITRE LI.

Continuation de la Prophétie contre Babylone.

ψ. 1. *H*Æc dicit Dominus: Ecce ego suscitabo super Babylonem, & super habitatores ejus, qui cor suum leva-
verunt contra me, quasi ventum pesti-
lentem;

1. ψ *V*Oicice que dit le Seigneur: Je sus-
citerai comme un vent de peste
contre Babylone, & contre ses habitans, qui
ont élevé leur cœur contre moi.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. *S*USCITABO SUPER BABYLONEM, ET SUPER HABITA-
STORES EJUS, QUI COR SUUM LEVAVERUNT CONTRA
ME, QUASI VENTUM PESTILENTEM. *Je susciterai comme un vent
de peste, contre Babylone, & contre ses habitans, qui ont élevé leur cœur
contre moi.* C'est une continuation des prédictions contre Babylone. *Le
vent de peste*, que Dieu fait élever contre Babylone, est la guerre que
Cyrus déclara à cette ville. Ce fut comme un air mortel, qui apporta
la peste, & tous les malheurs à cette insolente nation; aux Caldéens, qui
s'étoient élevez contre Dieu, & avoient irrité sa colére par leur orgueil,
& par la cruauté qu'ils avoient exercée contre les Hébreux, & contre tant
d'autres nations. Il ajoute au verset suivant, qu'il envoie contre eux des
vanneurs, *ventilatores*, qui les jetteront à l'air: à ce vent corrompu & mal-
faisant, dont il parle ici; & qui les écarteront dans tous les pays du monde,
L'Hébreu (a): *Je vais élever contre Babel, & contre ceux qui habitent dans
le cœur, & qui s'élèvent contre moi.* Ou bien: *Contre Babel, & ceux qui y
habitent; qui se soulèvent contre moi.* Quelques uns (b) conservent les ter-
mes de l'Original, *Contre Babel, & contre Leb-Kamai*, c'est-à-dire, suivant
la manière secrète de combiner les lettres, *contre les Caldéens*, que Jérémie,
dit-on, n'a voulu exprimer ici que sous cette énigme, de peur d'irriter ces
sîers ennemis; comme si dans le reste de la prophétie, il ne les d'ignoit
pas assez clairement. Les Septante (c): *F'envoyeraï contre Babylone, &
contre les Caldéens qui l'habitent, un vent brûlant, & mortel.* Le Caldéen:

(a) הנני מאור על בבל ואל ישבו לב קמי רוח קשה
(b) Grot. Castal. Rab. Sål. & Kimchi. Sym.
Λαλακας. Sen. λέβ-καμει. Aqu. Καρδια εναντι-

ρόλων.
(c) Εξαρσθη εναντι Βαβυλωνια, και εναντι των κα-
τοιικων της Βαβυλωνιας, ανημιον καυσοντα κατα-
ροντα.

Bbbb

2. *Et mittam in Babylonem ventilatores, & ventilabunt eam, & demolientur terram ejus; quoniam venerunt super eam undique in die afflictionis ejus.*

3. *Non tendat qui tendit arcum suum, & non ascendat loricatorum. Nolite parcere juvenibus ejus; interficite omnem militiam ejus.*

4. *Et cadent interfecti in terra Chaldaorum, & vulnerati in regionibus ejus,*

2. Et j'envoyai contre Babylone des gens le van à la main qui la vannèrent, & qui ravageront tout son pays, parce qu'ils viendront fondre sur elle tous ensemble au jour de son affliction.

3. Que l'archer ne tende point son arc; que l'homme d'armes ne prenne point sa cuirasse: n'épargnez point ses jeunes hommes, exterminéz toutes ses troupes.

4. Les morts tomberont en foule au pays des Caldéens, & ils seront percez de coups dans ses Provinces,

COMMENTAIRE.

J'envoyai sur Babylone, & sur les Caldéens des peuples meurtriers, dont le cœur est élevé, & la taille avantageuse, & dont le souffle disperse, & jette au vent ce qu'il rencontre.

ψ. 2. MITTAM IN BABYLONEM VENTILATORES. *J'envoyai contre Babylone des gens le van à la main, qui la vannèrent.* Il a déjà usé de cette similitude des batteurs, & des vanneurs, pour exprimer la guerre des Perses contre Babylone. Ces comparaisons prises de l'agriculture, font ici un fort bon effet, par l'opposition qu'elles ont avec l'exercice violent de la guerre. Et la manière dont on fouloit le grain dans la campagne sous les pieds des animaux, ou sous de lourdes machines de bois, armées, & hérissées de fer, ou de cailloux; après quoi on jettoit au vent le grain avec des peles, afin qu'il emportât la paille, & que le grain pur retombât dans l'aire; cela représentoit fort bien un peuple abandonné à ses ennemis, foulé, & écrasé en quelque sorte sous leurs pieds, réduit en captivité, dispersé dans les diverses parties du monde. Les Septante (a) lisent: *J'envoyai contre Babylone des ennemis superbes, qui la traiteront outrageusement.*

ψ. 3. NON TENDAT QUI TENDIT ARCUM, ET NON ASCENDAT LORICATUS. *Que l'archer ne tende point son arc, & que l'homme d'armes ne prenne point sa cuirasse.* Ce sont les paroles des alliés. Quiconque tirera, ou paroîtra en armes, sera mis à mort: Que personne ne soit assez hardi pour tirer. Le Syriaque dans un sens tout contraire: *Que celui qui tire de l'arc, ne cesse point, & que celui qui est armé de cuirasse, ne la quitte point.* Les Septante (b) à peu près dans le même sens: *Que*

(a) Ἐξαποσταλῶ ἐπὶ Βαβυλωνία ὄψωνες, ἃ καὶ καταβροῦνται αὐτὴν. Ils ont lu □□□□ au lieu de □□□□

(b) Ἐπὶ αὐτῇ τὴν ἰσχυρὰν οὐκ ἐπιλείψουσιν αὐτὴν τὸν ἄρχον, καὶ οὐκ ἐπιλείψουσιν αὐτὴν τὸν ἄρχον. Ils ont lu □□□□ au lieu de □□□□

5. Quoniam non fuit viduatus Israël, & Juda à Deo suo Domino exercituum; terra autem eorum repleta est delicto à Sancto Israël.

6. Fugite de medio Babylonis: & salvet unusquisque animam suam. Nolite tacere super iniquitatem ejus, quoniam tempus ultionis est à Domino; vicissitudinem ipse retribuet ei.

5. Parce qu'Israël, & Juda n'ont point été abandonnez de leur Dieu; le Seigneur des armées, & que le Saint d'Israël a rempli le pays des Caldéens du fruit de leurs crimes.

6. Fuyez du milieu de Babylone, & que chacun ne pense qu'à sauver sa vie. Ne cachez point son iniquité sous le silence, parce que voici le tems où le Seigneur se doit venger d'elle, & c'est lui-même qui lui rendra ce qu'elle mérite.

COMMENTAIRE.

les archers tirent leurs flèches sur elle, & que celui qui a des armes les endosse. On pourroit traduire l'Hébreu (a) par: L'archer ne tirera point son arc, & celui qui a une cuirasse, ne s'en revêtira pas. Le Babylonien ne fera nulle résistance; Perses, avancez hardiment, & ne craignez point. Ceux qui suivent la ponctuation des Massorettes, traduisent: Vous autres, qui tirez de l'arc, & vous qui portez la cuirasse, n'épargnez point l'ennemi. C'est à vous, soldats armez à la légère, & à vous, troupes pesamment armées, que je m'adresse: Frappez sans pitié.

ψ. 5. NON FUIT VIDUATUS ISRAEL. Israël n'a point été abandonné de son Dieu. Les Babyloniens ont crû que le Seigneur avoit abandonné son peuple pour toujours, & que le Tout-puissant ne pensoit plus à lui. Mais s'il a répudié la nation Juive comme une Epouse infidelle, il n'a pas entièrement rompu l'alliance qu'il a contractée avec elle. Il se souvient toujours qu'il est son Epoux, & il punira sévèrement ceux qui l'ont outragé.

TERRA EORUM REPLETA EST DELICTO A SANCTO ISRAEL. Le Saint d'Israël a rempli le pays des Caldéens du fruit de leurs crimes. Il les a traités dans la rigueur de sa justice, suivant la grandeur de leur iniquité (b). Le péché est souvent mis pour le châtement. Ainsi à la lettre (c): Leur pays est plein de péché, peut fort bien marquer que la Caldée est accablée de maux. Quelques-uns (d) l'entendent de la Judée: Ce pays a été accablé de malheurs par le Saint d'Israël; ou, pour avoir violé la sainteté du Dieu d'Israël. La terre de Juda, & d'Israël a été jusqu'ici traitée comme une terre souillée, & impure; elle a été comme expiée par cette longue captivité, comme par une victime pour le péché.

ψ. 6. NOLITE TACERE SUPER INIQUITATEM EJUS; QUO-

(a) אל דורך חרוד קשתו ומל יתעל בקורנו
(b) Da Rab. Kimchi. & Salom. Vatab. Lib.
Maldon. Santh. Gros. Tir. Menoch.

(c) כי ארצם מלאה פשע ישראל
(d) Theodorst. Hugo. Dionys. Cass. Pifcat.

7. *Calix aureus Babylon in manu Domini, inebrians omnem terram. De vino ejus biberunt gentes, & ideo commota sunt.*

8. *Subito cecidit Babylon, & contrita est. Ululate super eam; tollite resonantiam ad dolorem ejus, si forte sanetur.*

7. Babylone est une coupe d'or dans la main du Seigneur, qui a enyvré toute la terre. Toutes les nations ont bû de son vin, & elles en ont été agitées.

8. Babylone est tombée en un moment, & elle s'est brisée dans sa chute. Poussez des cris, & des hurlemens sur elle; prenez de la résine, & l'appliquez sur son mal, pour voir si elle pourra guérir.

COMMENTAIRE.

NIAM TEMPUS ULTIONIS EST. *Ne cachez point son iniquité sous le silence; parce que voici le tems de la vengeance.* Hébreux, qui vivez dans Babylone, retirez-vous du milieu d'elle, publiez par tout ton injustice, découvrez son iniquité; afin que toutes les nations sachent que c'est avec justice que le Seigneur exerce aujourd'hui contre elle ses vengeances. L'Hébreu (a): *Ne vous laissez point surprendre, de peur que vous ne soyez enveloppez dans sa perte; car voici le jour de la vengeance* (b). Saint Jean dans l'Apocalypse (c), a copié ce passage de Jérémie: *Exite de illa, populus meus, ut ne participes factis delictorum ejus, & de plagis ejus non accipias.*

ψ. 7. CALIX AUREUS BABYLON IN MANU DOMINI, INEBRIANS OMNEM TERRAM. *Babylone est une coupe d'or dans la main du Seigneur, qui a enyvré toute la terre.* Le Seigneur a présenté par la main de Babylone, & de ses Rois, le calice de sa colère à tous les peuples de la terre (d). L'Egypte, la Judée, la Phénicie, la Syrie, l'Idumée, & tant d'autres Provinces, ont été enyvrées du vin de la fureur de Dieu, par le ministère de Nabuchodonosor.

ψ. 8. SUBITO CECIDIT BABYLON. *Babylone est tombée dans un moment.* En un jour elle a vû disparaître toute sa gloire. Sa chute n'a pas été précédée d'une longue suite de secousses, & d'ébranlemens, qui la menaçassent de loin; elle est tombée du plus haut période de sa gloire tout d'un coup. Le même jour qui a vû Cyrus entrer à Babylone, a vû Babylone dépourvue de toute sa gloire. Elle étoit la première ville d'un grand Empire, le siège des plus puissans Monarques de l'Orient; tout d'un coup elle a perdu ces privilèges. Il est vrai qu'elle s'est encore soutenuë pendant quelques siècles sur le pied d'une ville de conséquence: mais tout cela n'étoit, pour ainsi dire, que l'ombre de ce qu'elle avoit été autrefois.

(a) אל תדמו בערובה כי קח בקסח תוא (b) In Chald. Syr. Pagn. Mont. Grot. alii plerique. 70. Με δὲ δὲ ἐπιπέσει καὶ τῆ ἀδύναμ αὐτῆς.

(c) Apoc. xviii. 4.

(d) Theodoret. Vat. Sancti. Grot. nulli.

9. *Curavimus Babylonem, & non est sanata: derelinquamus eam; & eam usque in terram suam; quoniam pervenit usque ad Caelos iudicium ejus, & elevatum est usque ad nubes*

10. *Protulit Dominus justitias nostras. Venite, & narremus in Sion opus Domini Dei nostri.*

9. Nous avons traité Babylone, & elle n'a point été guérie: abandonnons-la, & que chacun retourne en son pays, parce que la condamnation qu'elle mérite est montée jusqu'au Ciel, & s'est élevée jusqu'aux nues.

10. Le Seigneur nous a fait justice publiquement. Venez, & publions en Sion l'ouvrage du Seigneur notre Dieu.

COMMENTAIRE.

TOLLITE RESINAM AD DOLOREM EJUS. *Prenez de la Resine, & l'appliquez sur son mal.* On a déjà remarqué plus d'une fois (a), que ces peuples se servoient beaucoup de résine pour leurs playes. La résine des montagnes de Galaad étoit fort recherchée.

¶ 9. **CURAVIMUS BABYLONEM, ET NON EST SANATA.** *Nous avons traité Babylone, elle n'a point été guérie.* C'est la réponse de ceux à qui il avoit dit au verset précédent d'appliquer la résine sur la playe de Babylone. Il semble que ce sont leurs Anges tutélaires, ou les Hébreux; & les autres peuples sujets des Caldéens, & captifs à Babylone, qui déclarent que rien n'a été capable de guérir cette maladie désespérée. Les menaces des Prophètes, les miracles éclatans opérés en faveur de Daniel, les peines dont Dieu avoit châtié Nabuchodonosor, en le réduisant à l'état d'une bête, le prodige terrible arrivé pendant le festin sacrilège de Balthasar; tout cela n'avoit servi de rien, & n'avoit fait aucune impression sur l'esprit, ni sur le cœur des Babyloniens. Ils avoient persévéré dans leur orgueil, dans leur cruauté, dans leurs abominations. Leurs Anges protecteurs, & les peuples qui jusqu'alors leur avoient été attachés, annoncent que sa maladie est incurable, que sa playe est mortelle. Ils se retirent, & l'abandonnent, & vont publier dans Sion l'ouvrage du Seigneur, & la juste vengeance qu'il a exercé contre elle.

PERVENIT USQUE AD COELOS JUDICIUM EJUS. *La condamnation qu'elle mérite est montée jusqu'au Ciel.* Le Seigneur la juge du haut du Ciel. Ou: Les crimes qu'elle a commis sont montés jusqu'au tribunal de Dieu. Elle a mis le comble à ses iniquitez; elle en a rempli la mesure. Le cri de ses péchez, & du sang qu'elle a répandu, est parvenu jusqu'au Ciel (b).

¶ 10. **PROTULIT DOMINUS JUSTITIAS NOSTRAS.** *Le Seigneur nous a fait justice publiquement.* Il a mis notre justice en évidence; il nous a vengés à la face de l'univers. Quoique Israël fut très-criminel de-

(a) Voyez ci-devant Chap. VII. II. 22. XLVI. II.

(b) Vide Genes. XVIII. 21. Jonas. I. 2. Sanct. Gros. Mald. hic.

11. *Acuite sagittas, implete pharetras. Suscitavit Dominus spiritum Regum Medorum; & contra Babylonem mens ejus est ut perdat eam, quoniam ultio Domini est, ultio Templi sui.*

12. *Super muros Babylonis levato signum, augete custodiam, levate custodes, preparate insidias; quia cogitavit Dominus, & fecit quacumque locutus est contra habitatores Babylonis.*

11. Aiguisez vos flèches, remplissez vos carquois. Le Seigneur a suscité le courage du Roi des Mèdes; il a formé sa résolution contre Babylone, afin de la perdre, parce que le tems de la vengeance du Seigneur est arrivé, le tems de la vengeance de son Temple.

12. Levez l'étendard sur les murs de Babylone, augmentez la garde, posez des sentinelles, mettez des gens en embuscade; parce que le Seigneur va exécuter tout ce qu'il avoit résolu, & ce qu'il avoit prédit contre les habitans de Babylone.

COMMENTAIRE

vant son Dieu, & que tous les maux qu'il avoit soufferts, fussent bien dus à ses crimes; cependant à l'égard des Caldéens, il étoit fort innocent. Dieu punit les excès de vengeance, de cruauté, d'insolence, d'orgueil que les Babyloniens avoient commis dans toutes leurs guerres.

¶ II. ACUIE SAGITTAS. SUSCITAVIT DOMINUS SPIRITUM REGUM MEDORUM. *Eguisez vos flèches. Le Seigneur a suscité le courage du Roi des Mèdes contre Babylone.* Il parle aux Babyloniens. Il leur dit avec ironie: Préparez-vous au combat, éguisez vos flèches, remplissez vos carquois, disposez vos armes; le Seigneur a suscité contre vous un ennemi puissant; *les Rois des Mèdes*; Cyrus accompagné des Princes sujets de son Empire (a). Il est qualifié Roi des Mèdes, comme de la plus considérable, & de la plus célèbre portion de ses Etats. Les Auteurs Grecs (b), appellent communément du nom de Mèdes, les sujets du Roi de Perse. L'écriture en use de même, Dans tous ces deux Chapitres cinquante, & cinquante-un, il n'est pas parlé des Perses, mais seulement des Mèdes, qui obéissoient à Cyrus. & formoient le corps de son armée.

¶ 12. SUPER MUROS BABYLONIS LEVATE SIGNUM. *Levez l'étendard sur les murs de Babylone.* Babyloniens, pensez à vous bien défendre, élevez sur vos murs le signal de la guerre; afin que tous vos sujets dispersez, & que tous les peuples de la campagne accourent pour vous secourir: *Augmentez la garde, placez par tout des sentinelles, mettez des gens en embuscade.* Tout cela ne peut naturellement s'expliquer que des Babyloniens (c). Ces embuscades étoient pour prévenir l'ennemi, & le mettre en déroute, avant qu'il pût arriver devant la ville. Dans les sièges, & généralement dans la guerre, on usoit beaucoup autrefois d'embuscade, soit

(a) Sanct. Gros. Pist.

(b) Aristophan. Ornithes. & Scoliast.

(c) Ita Theodoret. Hugo. Liv. Dionys. Gros. Menoch. &c.

13. *Qua habitas super aquas multas, locuples in thesauris, venit finis tuus, pedalis praecisionis tuae.*

13. Vous qui habitez sur de grandes eaux, vous qui étiez si abondantes dans vos trésors, votre fin est venue, votre entière destruction est arrivée.

14. *Juravit Dominus exercituum per animam suam: Quoniam replebo te hominibus quasi bruchis, & super te ceclema cantabitur.*

14. Le Seigneur des armées a juré par lui-même. Je ferai, dit-il, fondre les hommes sur vous comme une nuée de sauterelles, & ils jetteront des cris de joye en vous détruisant.

COMMENTAIRE.

en attaquant, ou en défendant. On en voit la pratique dans l'Ecriture sous Josué (a), sous Abimélech (b), sous Saül (c), & très-souvent dans Homère. On-choissoit pour ces embuscades les meilleures troupes, & l'on étoit persuadé que c'étoit principalement dans ces rencontres, que les guerriers faisoient paroître leur courage & leur conduite.

¶ 13. *QUA HABITAS SUPER AQUAS MULTAS, VENIT FINIS TUUS.* Vous qui habitez sur de grandes eaux, votre fin est venue. Babylone étoit située sur l'Euphrate, pas loin du Tigre. L'Euphrate la séparoit en deux parties, & remplissoit ses fossés. Il y a même beaucoup d'apparence que ce fleuve étoit coupé en différens canaux pour la commodité de la ville, qui étant dans un terrain fort plat, donnoit toute la facilité possible à faire ces sortes de canaux. Voyez ce qu'on a déjà remarqué sur le Chapitre précédent, verset 38.

VENIT FINIS TUUS, PEDALIS PRÆCISIONIS TUAÆ. Votre fin est venue, votre entière destruction est arrivée. Quelques-uns (d) ont pris ces termes, *pedalis praeciso*, pour être coupé par le pied, comme un arbre qu'on veut abattre, & perdre pour toujours; mais l'Hébreu (e) détermine à un autre sens: *Votre fin est venue, la condée de votre avarice.* Vos crimes sont montés à leur comble; vous y avez mis la dernière mesure; vous en avez comblé la mesure. Ou bien: *Votre fin est arrivée suivant la mesure de votre injustice.* Dieu va vous rendre selon vos œuvres (f); la peine égalera la grandeur de vos iniquitez. Les Septante (g); *Votre fin est véritablement arrivée, jusques dans vos entrailles.* Le Caldéen: Le jour de votre perte est arrivé; le tems du châtement de votre malice.

¶ 14. *JURAVIT DOMINUS PER ANIMAM SUAM.* Le Seigneur a juré par lui-même; par son ame, par sa vie, en disant: *Kirvo ego in*

(a) Josue VIII. 2. & seq.

(b) Judic. IX. 25. &c.

(c) 1. Reg. XV. 9. Vide & 4. Reg. VI. 8. 9. &c.

(d) Hugo. Liban. Dionys.

(e) קרבו עלי ארבעה

(f) Clar. Delrio. Castr. Jan. &c.

(g) *Et tu menses tuas ad avaritiam tuam replebis.* Ils ont la *מדה* placée, au lieu de *אמה* Une condée.

15. *Qui fecit terram in fortitudine sua, preparavit orbem in sapientia sua, & prudentiâ suâ extendit Cœlos.*

16. *Dante eo vocem, multiplicantur aqua in Cœlo: qui levat nubes ab extremo terra, fulgura in pluviam fecit: & produxit ventum de thesauris suis.*

15. C'est lui qui a fait la terre par sa puissance, qui a établi le monde par sa sagesse, & qui par sa prudence a étendu les Cieux.

16. Au bruit de sa voix les eaux s'amassent dans le Ciel: il élève les nuées des extrémités de la terre: il résout les éclairs en pluie, & il tire les vents de ses trésors.

COMMENTAIRE.

aternum. Les Septante (a): *Il a juré par son bras, par sa force, ou, en levant la main.*

REPLEBO TE HOMINIBUS QUASI BRUCHO. *Je ferai fondre les hommes sur vous comme une nuée de sauterelles.* Vos ennemis fondront sur vos campagnes, & les ravageront, comme quand une nuée de sauterelles vient s'abattre sur un pays. Elle y ronge, & y gâte tout; les arbres, les plantes, les grains, les herbes. Il faut voir ce que les Voyageurs nous apprennent de ces bandes de sauterelles, pour sentir la force de cette comparaison. Ces insectes vont en nuées, & en si grand nombre, que quelquefois elles offusquent la lumière du soleil. Les peuples les voyent venir de loin avec la même inquiétude qu'on voit avancer une armée d'ennemis. Elles font plus de dégât aux campagnes d'une Province, que n'en feroient des soldats. L'écriture compare souvent les armées aux sauterelles (b).

¶ 16. DANTE EO VOCEM, AQUÆ MULTIPLICANTUR IN CœLO. *Au bruit de sa voix, les eaux s'amassent dans le Ciel.* La voix du Seigneur, c'est son tonnerre, dans le stile des Prophètes. Au bruit du tonnerre, les nuées s'accablent, tombent l'une sur l'autre, & fondent en pluie. La chute des nuées est la cause du tonnerre, & le tonnerre précède la pluie. Le peuple peu accoutumé à raisonner sur les causes des évènements naturels, les attribue d'ordinaire à ce qui le frappe le plus, & à la cause qui lui paroît la plus prochaine. Le tonnerre, ou la voix de Dieu est suivie presque en même tems de la pluie; il en conclut que la pluie est l'effet de ce bruit, quoi qu'à vrai dire, le tonnerre, en tant qu'un bruit éclatant, n'y ait aucune part. Les Septante (c): *Par la voix de son bruit, il a mis de grandes pluies dans le Ciel.*

QUI LEVAT NUBES AB EXTREMO TERRÆ, &c. *Il élève les nuées des extrémités de la terre; il résout les éclairs en pluie, & il tire les vents de ses trésors.* On trouve les mêmes expressions ci-devant, Jérémie, Chap. x. v. 13. & au Pseaume cxxxiv. v. 7. Les nuées s'élèvent pour l'ordinaire des eaux de la mer; & en ce sens, elles viennent des extrémités du

(A) אֱלֹהִים כֹּחַ אֱמֶתוֹ אֵין בְּעִזָּתוֹ אֲדַרְבֵּי.

Heb. נִשְׁבַּע יְהוָה צְבָאוֹת בְּנִפְשׁוֹ

(b) Vide Joel. II. 4. 5. & seq. Nabum III.

15. Judic. VI. 5. VII. 12. Judith. II. 11.

(c) Εἰς οὐρανὸν ἤχους αὐτοῦ, ἔδωκε πλοῦτος ἕλε-

τος ἐν ἔργῳ.

monde,

17. *Stultus factus est omnis homo à scientia: confusus est omnis conflator in sculprili; quia mendax est conflatio eorum, nec est spiritus in eis.*

18. *Vana sunt opera, & risu digna; in tempore visitationis sue peribunt.*

19. *Non sicut hac, pars Jacob: quia qui fecit omnia, ipse est: & Israël scptum hereditatis ejus: Deus exercituum nomen ejus.*

20. *Collidis tu mihi vasa belli, & ego collidam in te gentes, & disperdam in te Regna.*

17. L'art des hommes les a rendus tous insensés, les statués sont devenués la confusion de ceux qui les ont faites; parce que leur ouvrage n'est qu'un menfonge, & une matiere qui n'a point de vie.

18. Ce sont des ouvrages vains, & dignes de risée; ils périront au tems que Dieu les visitera dans sa colére.

19. Celui que Jacob a pris pour son partage n'est pas comme ces faux-Dieux. Car c'est lui qui a créé toutes choses. Israël est son Royaume héréditaire, & son nom est; le Seigneur des armées.

20. Vous êtes le marteau dont je briserai les traits, & les armes; je briserai par vous les nations, & je détruirai les Royaumes.

COMMENTAIRE.

monde, parce qu'on regarde les côtes de la mer comme une extrémité de la terre. Les éclairs précèdent la pluye, de meme que le tonnerre. Le peuple en infere que les éclairs produisent la pluye, qu'elles se résoudent en pluye; ou plutôt, il voit évidemment qu'elles sont des signes de pluye. Enfin le Seigneur produit les vents de ses trésors, comme un Prince qui tire de ses arcenaux des armes pour humilier, & pour disperser ses ennemis. C'est de-là que les Profanes ont pris leur Roi *Eole*, qui tient ses vents enchaînez dans de vastes cavernes (a):

Nimborumque facis, tempestatumque potentem.

¶ 17. STULTUS FACTUS EST OMNIS HOMO A SCIENTIA. L'art des hommes les a rendus tous insensés. L'art de la peinture, & de la sculpture a beaucoup contribué à l'idolâtrie (b): *Proxerit ad horum culturam, & hos qui ignorabant, artificis eximia diligentia.* La multitude séduite par la beauté de l'ouvrage, a commencé à adorer comme Dieux, ceux qu'elle honoroit auparavant comme hommes; *Multitudo hominum abducta per speciem operis, eum qui ante tempus tamquam homo honoratus fuerat, nunc Deum aestimaverunt.* Mais l'Hébreu peut souffrir un autre sens (c); *Tout homme est devenu insensé, hébeté, faute de connoissance.* Les Babylo niens ont été tellement étourdis du danger qui les menaçoit, qu'ils ne fa voient où ils en étoient; & n'étoient capables d'aucune résolution.

¶ 20. COLLIDIS TU MIHI VASA BELLII. Vous êtes le marteau dont je briserai les traits, & les armes. Ces paroles peuvent s'appliquer

(a) Virgil. *Æneid.* 1.

(b) Sap. XIV. 18.

(c) נבער כל אדם טועה

21. *Et collidam in te equum, & equitem ejus: & collidam in te currum, & adscensorem ejus.*

22. *Et collidam in te virum, & mulierem: & collidam in te senem, & puerum: & collidam in te juvenem, & virginem.*

23. *Et collidam in te pastorem, & gregem ejus: & collidam in te agricolam, & jugales ejus: & collidam in te duces, & magistratus.*

24. *Et reddam Babyioni, & cunctis habitatoribus Chaldaea, omne malum suum, quod fecerunt in Sion, in oculis vestris, ait Dominus.*

25. *Ecce ego ad te, mons pestifer, ait Dominus, qui corrumpis universam terram, & extendam manum meam super te, & evolvam te de petris, & dabo te in montem combustionis.*

21. Je briserai par vous les chevaux, & les cavaliers; je briserai par vous les chariots, & ceux qui combattent dessus.

22. Je briserai par vous les hommes, & les femmes; je briserai par vous les vieillards, & les enfans; je briserai par vous les jeunes hommes, & les jeunes filles.

23. Je briserai par vous le pasteur, & son troupeau; je briserai par vous le laboureur, & les bœufs qu'il mène; je briserai par vous les chefs, & les magistrats.

24. Et après cela, je rendrai à Babyïone, & à tous les habitans de la Caldée, tous les maux qu'ils ont fait dans Sion, à vos yeux, dit le Seigneur.

25. Je vais à toi, ô montagne contagieuse, dit le Seigneur, qui corromps toute la terre; j'étendrai ma main sur toi; je t'arracherai d'entre les rochers, & te rendrai une montagne consumée par les flammes.

COMMENTAIRE

à Cyrus (a). Dieu lui dit : Je vous ai destiné pour être mon marteau d'armes; vous me servirez à briser les têtes de mes ennemis. Mais la plupart (b) l'entendent des Caldéens. Babyïone, vous avez été le marteau (c) de toute la terre : *Malleus universa terra* : Vous avez brisé les nations sous vos coups; vous les avez opprimées sous votre énorme puissance : mais votre rang est venu : vous serez brisée à votre tour à coups de marteau : *Collidam in te gentes; disperdam in te Regna*. Cyrus est devenu l'instrument de mes vengeances; il brisera les peuples, & les Rois qui vous sont attachés. Les Septante (d) : *Vous avez lancé vos armes contre moi*; contre mon peuple (e). Le Syriaque (f) : *Préparez-moi des armes*. Le Caldéen : Vous êtes un dissipateur, un ravageur en ma présence; *une ville pleine d'armes propres à faire la guerre*.

ψ. 24. OMNE MALUM QUOD FECERUNT IN SION IN OCVLIS VESTRIS. *Tout le mal qu'ils ont fait à Sion à vos yeux. Ou plutôt : Je leur rendrai à vos yeux, & en votre présence, tout le mal qu'ils ont fait dans Sion.*

ψ. 25. ECCE EGO AD TE, MONS PESTIFER. *Je vais à toi, mon-*

(a) Groñus.

(b) Sanct. Menoch. Th.

(c) Supra l. 23.

(d) Διασπαιρτες, εὐ μοι εστιν πολέμου.

(e) Ita Theodoros.

(f) Syr. apud eundem. Ἐτοιμάσου μοι ἄρματα πολέμου.

25. Et non tollent de te lapidem in angulum, & lapidem in fundamenta, sed perditus in aeternumeris, ait Dominus.

26. On ne tirera point de toi de pierre pour l'angle de l'édifice, ni de pierre pour le fondement : mais tu feras éternellement détruite, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

sagne contagieuse. Ou : C'est à toi que j'adresse aujourd'hui mes menaces, montagne empestée. Tout le monde convient que ceci regarde Babylone ; & personne n'ignore que cette ville n'ait été dans une vaste plaine. Pourquoi donc l'appelle-t-on *montagne*, & *montagne contagieuse* ? Il est assez ordinaire aux Prophètes de donner aux choses dont ils parlent, des noms tout opposés à leur nature ; mais de telle manière pourtant, que la suite du discours découvre assez leur véritable pensée. Par exemple, Isaïe (a) appelle Jérusalem, *la vallée de vision*, au lieu de, *la montagne de vision*. Ailleurs (b) il appelle la Judée, *une isle*, comme pour dire un pays éloigné, idolâtre, pour qui Dieu n'avoit plus que de l'indifférence. Le même Prophète (c) donne à Babylone le nom de *désert de la mer*, quoique ce fût une ville très-peuplée, & assez éloignée de la mer. Mais le nom de *mer* lui convenoit en quelque sorte, à cause de la grande quantité de ses eaux ; & celui de *désert*, à cause de l'état auquel elle devoit un jour être réduite. Ainsi les Prophètes apostrophent en quelques occasions les Hébreux sous les noms odieux (d) de *race de Canaan*, & de *Sodore* (e), à cause de leurs iniquitez. Jérémie (f) parlant aux Juifs de Jérusalem, les appelle *habitans de la vallée de la forteresse*. C'est donc dans le même sens, & par antiphrase, ou par ironie, que ce Prophète nomme Babylone, la montagne contagieuse ; *montagne*, quoique située dans une plaine ; *contagieuse*, parce qu'elle avoit répandu la contagion de ses dérèglemens, de son idolâtrie, de ses superstitions dans tous ses Etats. L'Hébreu (g) : *Montagne de perdition* ; parce qu'elle avoit ruiné, désolé, ravagé tant de peuples, & de Provinces. Les Septante (h) : *Montagne corrompue, qui corrompez toute la terre*. Quelques-uns ont voulu que cette dénomination de montagne lui soit donnée, ou à cause de la grandeur, & de l'élévation de son Empire, ou à cause de la magnificence de ses Palais, & de ses fameux jardins en l'air, & portez sur des voûtes ; ou enfin à cause de la hauteur de ses tours, & de ses murailles. Mais notre première explication paroît meilleure.

EVOLVAM TE DE PETRIS, ET DABO TE IN MONTEM COM-

(a) *Isai. XLII. 16*

(b) *Isai. XL. 6.*

(c) *Isai. XL. 1.*

(d) *Ezech. XVI. 30.*

(e) *Isai. I. 10. Ezech. XVI. 46. & seq.*

(f) *Jerem, XXX. 13.*

(g) *הבנו אליוך חר גרמשתוח*

(h) *ὄρος τῆς διεφθαρμένης, τὸ διαφθείρον ἅσαν τῶν γῆν.*

27. *Levate signum in terra : clangite buccinā in gentibus , sanctificate super eam gentes : annuntiate contra illam regibus Ararat , Menni , & Ascenez : numerate contra eam Taphsar , adducite equum quasi bruchum aculeatum.*

27. Levez l'étendard sur la terre ; faites sonner la trompette parmi les peuples ; préparez les nations contre Babylone ; appelez contre elle les Rois d'Ararat , de Menni , & d'Ascenez : assemblez contre elle Taphsar ; faites venir les chevaux en foule , comme des fauterelles armées de pointes.

COMMENTAIRE.

BUSTIONIS. *Je t'arracherai d'entre les rochers , & je te rendrai une montagne consumée par les flammes.* Tu ne tiendras plus rang parmi les montagnes , & les rochers ; tu ne seras plus mise au nombre des villes Capitales , & des forteresses , Je t'arracherai , & te roulerai , comme un rocher qu'on détache d'une montagne. Je mettrai le feu dans ta forêt ; dans ces Palais magnifiques , qui font le sujet de ton orgueil , & tu seras comme ces montagnes , où le feu a passé ; nue , stérile , brûlée , affreuse. Cela n'est arrivé que long tems après Cyrus.

ψ. 26. NON TOLLENT DE TE LAPIDEM IN ANGULUM , ET LAPIDEM IN FUNDAMENTUM. *On ne tirera plus de toi de pierre pour l'angle , ni de pierre pour le fondement.* Tu ne produiras plus de Roi , ni de Prince (a). Il ne sortira plus de Monarque , de Conquérant , de Prince souverain de Babylone. En effet depuis Cyrus , on ne vit plus de Prince prendre la qualité de Roi de Babylone. Cette ville ne fut la Capitale ni de l'Empire des Perses , ni de celui des Grecs. Alexandre le Grand avoit eu quelque envie d'y établir le siège de son Empire (b) : mais Dieu ne lui en donna pas le tems. Il mourut sans avoir exécuté ce projet.

ψ. 27. LEVATE SIGNUM IN TERRA ; ... SANCTIFICATE SUPER EAM GENTES. *Levez l'étendard sur la terre ; préparez les nations contre Babylone.* A la lettre (c) : *Sanctifiez des nations sur elle.* Disposez-les à marcher ; choisissez les. C'est Dieu qui ordonne qu'on lève une puissante armée contre Babylone. On commençoit la guerre par des sacrifices , & des actes de Religion ; d'où vient qu'on dit , *sanctifiez la guerre , sanctifiez les soldats.*

ANNUNTIATE REGIBUS ARARAT. *Appellez les Rois d'Ararat.* Nous lisons dans la Genèse (d) , que l'Arche de Noé s'arrêta sur les montagnes d'Ararat , que S. Jérôme traduit par *les montagnes d'Arménie.* Et dans son Commentaire sur Isaïe (e) , il dit qu'Ararat est cette Province

(a) Theodoret. hic. Chald. Grot.

(b) Strabo lib. 15. p. 502. τῆς γὰρ Βαβυλωνῆα περιέκρινεν ὁ Ἀλιζάνδος , ὁρῶν καὶ τῶν μεγάλων πολλὰ ὑπερβαλλέουσα , καὶ τοῖς ἄλλοις.

(c) קדשו עליה גוים

(d) Genes. VIII. 4. Super montes Armenia. Heb. Montes Ararat.

(e) Hieronymi in Isai. XXXVII.

28. *Sanctificate contra eam gentes, Reges Media, duces ejus, & universos magistratus ejus, cunctar. que terram potestatis ejus.*

28. Armez contre elle les nations, les Rois de Médie, ses Capitaines, tous ses Magistrats, & toutes les Provinces soumises à sa puissance.

COMMENTAIRE.

d'Arménie, au milieu de laquelle l'Araxe a son cours. D'autres (a) soutiennent que les monts *Ararat* sont les mont Gordyées, & par conséquent que le Roi d'Ararat, est maître de la Province Carduène, ou Gordyenne en Arménie. On trouve dans l'Arménie la ville d'*Ariarath*.

MENNI. On croit que *Menni* est la Province Miniade, qui a donné son nom à toute l'Arménie. *Aram* en Hébreu, signifie un Syrien, un homme descendu d'*Aram*, dont la postérité fut fort étendue : *Aram-Minni*, ou *Menni*, un Araméen de *Menni*. D'autres dérivent ce nom de *Har*, une montagne, & *Menni*, un Minien. Nicolas de Damas (b) parle de la Minyade, Province d'Arménie.

ASCENES. Nous nous sommes assez étendus sur le pays des *Ascenez*, dans le Commentaire sur la Genèse (c). Après bien des recherches, nous croyons qu'on peut croire qu'ils sont les mêmes que les *Ascantes*, aux environs du Tanais (d).

NUMERATE CONTRA EAM TAPHSAR. *Assemblez contre elle Taphsar.* Ceux qui veulent que ce nom marque un pays, ou une province, n'ont encore rien pu produire pour en fixer la situation. Mais la plupart de nos Interprètes (e) croient que ce terme signifie un Prince, un Satrape; ce même nom se rencontre dans Nahum (f) en ce sens. Le Caldéen : Amenez contre elle des guerriers. Les Septante (g) ; *Dressez contre elle des machines de guerre.* Le Syriaque : *Ordonnez qu'elle soit exterminée.*

ADDUCITE EQUUM QUASI BRUCHUM ACULEATUM. *Faites venir des chevaux comme des sauterelles armées de pointes; ou suivant l'Hébreu (h) : Comme des sauterelles hérissées.* Ou, comme une horrible nuée de sauterelles. Les sauterelles ont des espèces de pointes à la queue, mais elles n'en piquent point. Quelques-uns traduisent l'Hébreu par, *des chenilles hérissées.* Mais les chenilles n'ont rien qui répondent à l'idée d'une armée de cavalerie: au lieu que les sauterelles, sur-tout dans ces pays où elles sont en très-grand nombre, & où elles marchent en bandes, représentent assez bien une troupe de cavaliers. Aussi les Septante n'ont fait

(a) Targum Jonath. in Genes. VIII. *Peros.* apud Joseph Antiq. lib. 1. c. 4. Epiph. heres. 18. &c.

(b) Nicol. Damas. apud Joseph. Antiq. lib. 1.

(c) Genes. x. 3. p. 240. 241. & seq.

(d) Plin. lib. 6. c. 7.

(e) Pagn. Mont. Munst. Pisc. Jun. Castal. vat. Grot.

(f) Nahum. III. 17.

(g) ΕΠΙΣΤΡΟΜΗ ΙΝ' ΑΥΡΤΩΝ ΣΙΧΟΣΔΟΥΣ.

(h) הַיְצִיטֵי הַיּוֹס כְּיִלְקֵי סִמְרָה

29. *Et commovebitur terra, & conturbabitur: quia evigilabit contra Babylonem cogitatio Domini, ut ponat terram Babylonis desertam, & inhabitabilem.*

30. *Cessaverunt fortes Babylonis à pralio, habitaverunt in presidis: devoratum est robur eorum, & facti sunt quasi mulieres, incensa sunt tabernacula ejus, contriti sunt vectes ejus.*

31. *Currens obviam currenti veniet: & nuntius obvius nuntianti: ut annuntiet Regi Babylonis, quia capta est civitatis ejus à summo usque ad summum;*

29. Toute la terre sera dans l'émotion, & dans l'épouvante, parce que le Seigneur appliquera sa pensée contre Babylone, pour rendre le pays de Babylone tout désert, & inhabité.

30. Les vaillans hommes de Babylone se sont retirés du combat; ils sont enfermés dans les forteresses; toute leur force est anéantie; ils sont devenus comme des femmes; leurs tentes ont été brûlées, & les barres des portes sont rompues.

31. Les coureurs rencontreront les coureurs, & les messagers se rencontreront l'un l'autre, pour aller dire au Roi de Babylone que la ville a été prise d'un bout à l'autre;

COMMENTAIRE.

attention qu'à leur multitude (a); & je pense que le Prophète n'a regardé que cela dans sa comparaison.

ψ. 28. REGES MEDIÆ. *Les Rois de Médie.* On a déjà remarqué que dans ce Chapitre Cyrus est ordinairement désigné sous le nom de Roi de Médie. Voyez le ψ. 11.

DUCES EJUS, ET UNIVERSOS MAGISTRATUS EJUS. *Ses Capitaines, sous ses Magistrats.* Le premier terme peut signifier les Chefs, les Généraux de l'armée. Le second est *Séganim*, qui est un nom de dignité fort commun dans les Auteurs Hébreux qui ont écrit depuis l'Empire des Assyriens, & des Babyloniens, comme Esdras, Néhémie, Daniel, Jérémie, Ezéchiel. Isaïe même s'en sert en un endroit. On ne le trouve pas dans les écrits plus anciens.

ψ. 30. CONTRITI SUNT VECTES EJUS. *Ses barres sont rompues.* Les barres des portes de Babylone sont rompues. On a déjà remarqué que l'ennemi n'entra pas d'abord dans la ville par les portes, mais par les canaux de l'Euphrate. Aussi-tôt que les soldats furent entrez, il est à croire qu'ils coururent se saisir des portes, & qu'ils commencèrent à en briser les barres.

ψ. 31. CURRENS OBVIAM CURRENTI VENIET, ET NUNTIUS OBVIUS NUNTIANTI. *Les coureurs rencontreront les coureurs, & les messagers se rencontreront l'un l'autre,* pour aller dire au Roi de Babylone que la ville est prise d'un bout à l'autre. Babylone étoit si vaste, que plusieurs heures après sa prise, on ne savoit pas encore que l'ennemi

(a) ἡ ἄβυσσος ἐστὶν ἡ θάλασσα ἡ ἐπιπέδου ἀλάττος.

32. Et vada praecipitata sunt, & paludes incense sunt igni, & viri bellatores conturbati sunt.

32. Que l'ennemi s'est emparé des guez du fleuve; qu'il a mis le feu dans les marais, & que tous les gens de guerre sont dans l'épouvante.

COMMENTAIRE.

y fût entré (a). Le Roi enfermé dans son palais envoyoit couriers sur couriers, messagers sur messagers, pour en apprendre la vérité. C'est ce que Jérémie marque en cet endroit. Ceux qui suivent le récit de Bérose, disent que Nabonide s'étant retiré à Borsippe, envoyoit des couriers l'un sur l'autre pour savoir des nouvelles de l'armée de Cyrus. Mais suivant cet Historien, il ne paroît pas que Babylone ait soutenu le siège après la défaite, & la fuite de Nabonide: elle se rendit aussi-tôt à Cyrus (b).

ψ. 32. VADA PRÆOCCUPATA SUNT, ET PALUDES INCENSÆ. L'ennemi s'est emparé des guez du fleuve, il a mis le feu dans les marais. C'est la reponse que faisoient les messagers envoyez par le Roi: L'ennemi s'est emparé des guez, ou du lit du fleuve, il est entré par-là dans la ville. Nous avons dit plus haut comment cela s'étoit fait; ce qu'il dit de l'embrasement des marais, est plus difficile. On conçoit bien d'abord que l'on ne brûle pas l'eau d'un marais, mais les joncs, & les roseaux qui le remplissent; aussi le terme Hébreu (c) est traduit par *des roseaux*, dans plusieurs Interprètes. Les soldats voyant l'Euphrate presque à sec, mirent le feu aux roseaux qu'en couvroient les bords, & qui remplissoient le marais qui étoit près de la ville. Hérodote parle de ce lac, & lui donne quatre-cens vingt stades en quarré (d). Il parle aussi des fosses pleines d'eau (e) qui environnoient toute la ville. On mit le feu à ces roseaux afin de faciliter aux troupes l'approche des murailles. Les messagers rapportent au Roi cette particularité que les roseaux sont brûlez, pour lui marquer que toutes les eaux des environs de Babylone sont taries, & qu'il n'y a plus rien qui puisse mettre la ville à couvert des ennemis. Au reste, on assure que ces roseaux étoient de la grosseur d'un arbre, & qu'on les regardoit comme un rempart impénétrable autour de la ville. Il est certain que dans la plaine de Babylone l'orge, & le froment sont si gros, qu'ils ont les feuilles de la largeur de quatre doigts; & que le sésame, & le millet, vont jusqu'à la hauteur des arbres (f). On peut juger par-là de la hauteur, & de la force des roseaux. On assure que dans les Indes on en

(a) Herodot. lib. 1. c. 191. Aristot. lib. 1. Politic. lib. 3. c. 3. Vide sup. ψ. 9.
 (b) Voyez Joseph. lib. 1. contra Appian.
 (c) וְהָיָה הַיַּבֵּשׁוֹת שָׂרְפָה.
 (d) Herodot. lib. 1. c. 185.

(e) Idem lib. 1. c. 178.
 (f) Idem lib. 1. c. 193. Ταῖς ἑσπέραις αὐτῶν ἴσθ' ἢ π. σπυρῶν, καὶ ἴσθ' ἢ κριθῶν τὸ πλάτος: γίνεται τεσσαράκων ἑσπερίων διατόλων.

33. *Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël : Filia Babylonis quasi area : tempus tritura ejus. Adhuc modicum, & veniet tempus messionis ejus.*

34. *Comedit me, devoravit me Nabuchodonosor Rex Babylonis : reddidit me quasi vas inane, absorbit me quasi draco; replevit ventrem suum teneritudine mea, & ejecit me.*

35. *Iniquitas adversum me, & caro mea super Babylonem, dicit habitatio Sion : & sanguis meus super habitatores Chaldaa, dicit Jerusalem.*

33. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : La fille de Babylone est comme l'aire; le tems est venu qu'elle sera foulée comme le bled, & le tems d'y recueillir la moisson viendra bien-tôt.

34. Nabuchodonosor Roi de Babylone m'a pillée, il m'a dévorée : il m'a rendue comme un vaisseau vuide; il m'a engloutie comme un dragon, il a rempli son ventre de ce que j'avois de plus délicieux, & il m'a chassée.

35. La violence qui m'a été faite, & le carnage de mes enfans est tombé sur Babylone, dit la fille de Sion, & mon sang est sur les habitans de la Caldée, dit Jérusalem.

COMMENTAIRE.

voit de si grands, qu'un homme peut à peine les embrasser.

ÿ. 33. **FILIA BABYLONIS QUASI AREA; TEMPUS TRITURÆ EJUS.** *La fille de Babylone est comme l'aire; le tems est venu qu'elle sera foulée comme le bled.* Jérémie revient souvent à cette similitude. Quelquefois on traitoit les ennemis à peu près de même que le bled dans l'aire; on les écrasoit sous les pieds des animaux, on les brisoit sous des traînoirs, ou sous des épines. On peut voir le supplice que Gédéon exerça contre ceux de Sooth (a), & ce que David fit souffrir aux Moabites (b); cela fera comprendre la justesse de cette comparaison. Du tems auquel Jérémie prophétisoit, jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus, il ya environ cinquante-six, ou cinquante-sept ans.

ÿ. 34. **ABSORBUIT ME QUASI DRACO.** *Il m'a engloutie comme un dragon.* Le terme Hébreu (c) qu'on traduit ici par, *un dragon*, peut signifier un monstre marin, ou un grand poisson d'eau douce, comme le crocodile. On fait qu'il ya de ces animaux d'une extrême voracité, qui sont fort gros, & qui ne se nourrissent que de poissons. On en a trouvé qui avoient englouti des hommes tout entiers. Le poisson n'est pas comme les autres animaux carnaciers; il ne mâche pas; il absorbe tout d'un coup. Il en est à peu près de même des serpens. Mais comme ils sont bien moins gros que les monstres marins, aussi leur proye est moins grande; & il semble que l'idée en représente moins violemment l'action que Jérémie veut marquer ici l'avidité de Babylone qui engloutit Israël.

ÿ. 35. **CARO MEA SUPER BABYLONEM.** *Le carnage de mes enfans est sur Babylone.* C'est Sion qui parle. A la lettre: *Ma chair est sur Baby-*

(a) Judic. VIII. 16.
(b) 2. R. g. XII. 31.

(c) בלעני כחנין

36. Propterea hæc dicit Dominus :
 Ecce ego judicabo causam tuam, & ul-
 ciscar ultionem tuam, & desertum fa-
 ciam mare ejus, & siccabo venam e-
 jus.

37. Et erit Babylon in tumulos, ha-
 bitatio draconum, stupor, & sibilus,
 eo quod non sit habitator.

36. C'est pourquoi voici ce que dit le Sei-
 gneur : Je vais moi-même vous faire justice,
 & je vous vengerai moi-même ; je mettrai à
 sec la mer de Babylone, & je tarirai ses four-
 ces.

37. Babylone sera réduite en des monceaux
 de pierres, elle deviendra la demeure des dra-
 gons, l'objet de l'étonnement, & de la rail-
 lerie des hommes, sans qu'il y ait personne
 qui y demeure.

COMMENTAIRE.

lone. Mes citoyens égorgent, oppriment, crient vengeance contre Babylone. On peut traduire l'Hébreu par (a) : *Que les voleries, ou les violences qui ont été exercées contre moi, & contre ma postérité, viennent sur Babylone, & que mon sang retombe sur les Caldéens.* C'est une imprécation semblable à celle qui se lit dans le Pseaume (b) : *Filia Babylonis misera, beatus qui retribu-
 buet tibi retributionem, quam retribuisti nobis.*

¶ 36. DESERTUM FACIAM MARE EJUS, ET SICCABO VENAM EJUS. *Je mettrai à sec la mer de Babylone, & je tarirai ses sources.* La situation de Babylone dans un terrain coupé par une infinité de canaux (c), au milieu des eaux de l'Euphrate, qui passaient au travers de la ville, & qui l'environnoient de tous côtez : entre les bras de l'Euphrate, & du Tigre, qui se partageoient en cet endroit en diverses branches, tout cela a fait donner à Babylone le nom de mer en plusieurs passages de l'écriture (d). L'endroit même où elle fut bâtie s'appelloit la mer auparavant, à cause de la quantité de ses eaux (e). Cyrus en desséchant, & en détournant l'Euphrate, de la manière dont on l'a dit ci-devant, exécuta à la lettre cette menace de Jérémie. La mer de Babylone fut tarie ; & depuis plusieurs siècles, l'Euphrate se perd dans des marais, & dans des terres désertes ; en sorte qu'il ne parvient pas jusqu'à la mer (f). Quelques-uns prennent les expressions de Jérémie dans un sens allégorique. *La mer* marque la multitude de ses habitans ; sa source, son Roi. Autrement : la mer signifie son commerce : Je ferai cesser ton commerce ; je tarirai la source de toutes tes richesses. En effet depuis que l'Euphrate fut détourné, & affoibli au point qu'on l'a vû, le commerce de Babylone, qui étoit entretenu par les vaisseaux qui remontoient du golphe Persique, tomba entièrement.

¶ 37. ERIT BABYLON IN TUMULOS; HABITATIO DRA-

(a) חסדו ושגרתו אל בבל. ודסו אל | ος δαίρυχας, &c. Vide & Psal. CXXXVI. I.
 ושבו כשדוים | (d) Isai. XXI. I. Forem. LI. 42.

(b) Psal. CXXXVI. 8.

(c) Herodot. lib. I. c. 193. Η δ βαβυλωνία
 χερη πάντα κατὰ τὴν ἰσχυρίαν καταπύματα

(e) Abyden. apud Euseb. præp. lib. 9. c. 41.

(f) Plin. lib. 7. c. 27. Cellar. Geograph. Antiq.
 lib. 3. c. 16.

D d d d

38. *Simul ut leones rugient, excutient comas veluti caruli leonum.*

39. *In calore eorum ponam potus eorum, & inebriabo eos, ut sopiantur, & dormiant somnum sempiternum, & non consurgant, dicit Dominus.*

40. *Deducam eos quasi agnos ad vitimam, & quasi arietes cum hœdis.*

41. *Quomodo capta est Sefach, & comprehensa est inclita universa terra? quomodo facta est in stuporem Babylon inter gentes?*

38. Ils rugiront comme des lions, ils dresseront leur crinière comme des lionceaux.

39. Je les ferai boire dans leur chaleur, & je les enivrerais, afin qu'ils s'assoupissent, & qu'ils dorment d'un sommeil éternel, & qu'ils ne se relèvent jamais, dit le Seigneur.

40. Je les conduirai comme des agneaux qu'on va égorger, & comme des bœliers qu'on mène avec les chevreaux.

41. Comment Séfach a-t-elle été prise? Comment la plus belle ville du monde est-elle tombée entre les mains de ses ennemis? Comment Babylone est-elle devenue l'étonnement de tous les peuples?

COMMENTAIRE.

CONUM. Babylone sera réduite en des monceaux de pierres; elle deviendra la demeure des dragons. On peut voir ce qui a été dit sur de pareilles expressions, ci-devant, L. 39. & *Isai.* XIII. 21. Il y a plus de seize cents ans que l'ancienne Babylone est ensevelie sous ses ruines, & qu'elle ne sert plus de demeure qu'aux animaux sauvages, & aux serpents.

Ÿ. 38. SIMUL UT LEONES RUGIENT. *Ils rugiront comme des lions.* Les Babyloniens rugiront de fureur comme des lions; ils dresseront leur crinière dans leur indignation; ils conserveront ces airs furieux, & violens, qu'ils ont pris jusqu'ici contre tous les peuples. Mais dans le tems de leur emportement, & de leur orgueil; pendant leur yvresse, & leur débauche, lorsqu'ils ne respirent que sang, & que violence, le Seigneur leur fera boire le vin de sa colère; il les enivrera, & les fera dormir d'un sommeil éternel. (Ÿ. 39.) *Inebriabo eos, ut dormiant somnum sempiternum.* Daniel (a) nous apprend que la nuit même que Balthasar étoit plongé dans la débauche, & dans le vin, il fut mis à mort; & Hérodote assure que Babylone fut prise un jour de fête, & pendant que tout le peuple ne songeoit qu'à se divertir (b).

Ÿ. 41. QUOMODO CAPTA EST SESAC? *Comment Sefac a-t-elle été prise?* Sefac marque ici évidemment Babylone. Mais pourquoi donner à cette ville le nom de Sefac? C'est apparemment à cause de la Déesse Sefac,

(a) *Dan.* v. 30. *Eadem nocte interfectus est Rex Balthasar.*

(b) *Herodot.* lib. I. c. 191. Ἀμὰ πᾶσιν ἡ

οὐκ εὐπας ἐστὶν, χορεύοντες τῆτον ἔχοντες, καὶ ὡς ἰουδαίων ἐναγ. Vide & *Xenophon.* l. 7. *Cyropæd.*

42. *Ascendit super Babylonem mare, multitudine fluctuum ejus operata est.*

43. *Facta sunt civitates ejus in stuporem, terra inhabitabilis, & deserta, terra in qua nullus habitet, nec transeat per eam filius hominis.*

44. *Et visitabo super Bel in Babylone, & ejiciam quod absorbuerat de ore ejus, & non confluent ad eum ultra gentes, siquidem, & murus Babylonis corruet.*

42. La mer a inondé Babylone, elle a été couverte par l'inondation de ses flots.

43. Ses villes sont devenuës un spectacle d'horreur, une terre déserte, & inhabitée, une terre où personne ne demeure, où il ne passe pas un seul homme.

44. J'exercerai mes jugemens sur Bel à Babylone; je ferai sortir de sa bouche ce qu'il avoit absorbé. Les peuples n'iront plus en foule vers cette idole, parce que toutes les murailles de Babylone tomberont par terre.

COMMENTAIRE.

qu'on y adoroit. Nous avons essayé ailleurs (a) de montrer que c'étoit la lune, ou Diane qu'on adoroit sous ce nom à Babylone, & dans la Babylonie. L'écriture dit ici que Sésac est prise, de même qu'elle a dit auparavant que Nabo est brisé, que Bel est dans la confusion, que Mérodach est vaincu (b). Tout cela ne marque autre chose que Babylone, désignée par les noms de ses Dieux.

§. 42. ASCENDIT SUPER BABYLONEM MARE. *La mer a inondé Babylone.* On compare souvent une armée à une inondation (c). Les troupes de Cyrus se sont répanduës sur Babylone, & sur ses Etats, comme une mer qui inonde un pays. On peut aussi l'entendre à la lettre: Babylone sera réduite en un lac, & un marais. Les eaux de l'Euphrate n'ayant plus leur issue, ni leur cours ordinaire, séjournent dans le pays, & rendent les lieux bas comme une mer. Dès le tems d'Alexandre le Grand, il y avoit de grands lacs près de Babylone, qui occupoient un fort grand terrain, & inondoient plusieurs tombeaux des anciens Rois du pays (d). Depuis que cette ville fut abandonnée, & qu'on eut négligé de nettoyer les canaux de l'Euphrate les eaux y firent encore de bien plus grands ravages: En sorte qu'Isaïe menace ce pays de devenir la demeure des matelots, & des bateliers, qui devoient habiter dans ses isles (e).

§. 44. VISITABO SUPER BEL, ET EJICIAM QUOD ABSORBUERAT DE ORE EJUS. *J'exercerai mes jugemens sur Bel; je ferai sortir de sa bouche ce qu'il avoit absorbé.* Bel étoit, comme on sait, la principale Divinité de Babylone. On servoit des viandes à ce Dieu, & on croyoit qu'il venoit toutes les nuits manger dans son Temple. C'est ce que nous

(a) Voyez le Commentaire sur Jerem. xxv.

(b) Voyez Jerem. L. 2 LI. 44. Isai. XLVI. 1.

(c) Vide Isai. VIII. 8. XVII. 13. XXVIII. 15. &c.

(d) Strabo lib. 15. p. 309. Appian. Syriac.

(e) Isai. XLIII. 25. Voyez aussi Strabo lib. 15.

p. 509.

45. *Egredimini de medio ejus, populus meus: ut salvet unusquisque animam suam ab ira furoris Domini.*

46. *Et ne forte mollescat cor vestrum, & timeatis auditum, qui audietur in terra: & veniet in anno auditio, & post hunc annum auditio: & iniquitas in terra, & dominator super dominatorem.*

45. Sortez, ô mon peuple, du milieu d'elle; afin que chacun sauve son ame de l'ardente fureur du Seigneur.

46. Que votre cœur ne s'affoiblisse point, & ne craignez point les bruits qui courent sur la terre. Il en viendra un en une année, & un autre l'année d'après; l'oppression regnera dans le pays, & les dominateurs violens se succéderont l'un à l'autre.

COMMENTAIRE.

apprenons de Daniel (a). Hérodote (b) dit de plus que l'on faisoit coucher une femme dans la Chapelle la plus secrète du Temple de Bélus, comme si ce Dieu y eût passé la nuit avec elle; & les Prêtres avoient soin de la désigner, & de la choisir à leur gré, comme de la part de la Divinité. Jérémie parle donc de Bel, comme d'un Dieu mangeant, & bûvant, & il le menace de lui faire rendre gorge, & de l'obliger à renvoyer en liberté les peuples qu'il avoit comme engloutis, & asservis dans Babylone. Cette promesse regarde principalement les Israélites, comme il paroît par le verset suivant, *Sortez du milieu d'elle, ô mon peuple, &c.* Les Septante de l'Édition Romaine omettent tous les versets depuis le quarante-quatrième, jusqu'au cinquantième.

¶ 46. NE FORTE MOLLESCAT COR VESTRUM. *Que votre cœur ne s'affoiblisse point.* Il parle aux Hébreux. Ne vous effrayez point de tous les bruits qui se répandront, & de tous les changemens que vous verrez dans Babylone. Il semblera que tout l'état va périr, que tout va tomber dans le désordre, & dans la confusion, & que votre condition sera pire que jamais: mais que rien de tout cela ne vous trouble. C'est-là au contraire la marque, & le commencement de votre bonheur, & de votre affranchissement. Balthasar, le dernier de la race de Nabuchodonosor, sera tué en trahison au milieu de la bonne-chère (c). Darius le Mède lui succédera. Il y aura en même tems des Tyrans qui s'éleveront dans le pays; Nériglissor, beau-frère, & meurtrier de Balthasar, & après lui, Laborosoarchode, & Nabonide (d). Ce dernier sera vaincu, & pris par Cyrus, qui réunira sous son Empire toute l'ancienne Monarchie des Assyriens, des Mèdes, & des Caldéens. Ce sera Cyrus qui vous remettra en liberté.

VENIET IN ANNO AUDITIO, ET POST HUNC ANNUM AUDITIO; ET INIQUITAS IN TERRA, ET DOMINATOR

(a) Dan. XIV. 2. & seq.

(b) Herodot. lib. 1. c. 181. ἄγγελμα ἃ κινεῖται ἐδὲν αὐτοῦ ἐν τῷ ἱερῷ, ἐδὲν νύκτα ἐδὲν ἐπιπέσει ἀνθρώπων, ἐδὲν γυνὴ μὴ τῶν ἑπιχω-

ρίων, τὴν αὐτὴν ὁ Θεὸς ἔλεται ἐν παύσει.

(c) Dan. v. 30.

(d) Berosus apud Joseph. lib. 1. contra Appion. p. 1045.

47. Propterea ecce dies veniunt, & visitabo super sculptilia Babylonis: & omnis terra ejus confundetur, & universi interfecti ejus cadent in medio ejus.

48. Et laudabunt super Babylonem Cœli, & terra, & omnia quæ in eis sunt; quæ ab aquilone venient ei pradones, ait Dominus.

47. C'est pourquoy le tems vient, dit le Seigneur, que j'exercerai mes jugemens sur les idoles de Babylone; que toute sa terre sera couverte de confusion, & que tous ses enfans perceront de coups tomberont au milieu d'elle.

48. Alors le Ciel, & la terre, & tout ce qu'ils contiennent, loueront Dieu sur le sujet de Babylone, parce qu'il viendra de l'aquilon des ennemis pour la piller, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

SUPER DOMINATOREM. Il viendra un bruit en une année, & un autre l'année d'après. L'oppression regnera dans le pays, & un dominateur violent succédera à un autre. Rien ne fait mieux remarquer l'état de trouble, & d'agitation où se trouva Babylone, après la mort de Balthasar, que cette description. Balthasar, Prince déréglé, & insolent, fut mis à mort par son beau-frere Nériglissor, après deux ans de regne (a). Son meurtrier ne régna que quatre ans. Il laissa un fils encore en bas âge, qui fut reconnu Roi pendant neuf mois. Mais comme on craignoit son mauvais naturel, qui se déclaroit déjà malgré sa tendre jeunesse, il fut mis à mort par ses partisans. Ceux-ci s'étant assemblez, déferèrent la Royauté à Nabonide, Babylonien. Ce fut sous ce dernier, & en la dix-septième année de son regne, que Cyrus marcha contre Babylone. Voilà ce que nous apprenons de Bérosc. D'un autre côté Daniel nous apprend que Darius le Méde succéda à Balthasar. Après lui vint Cyrus. Mais l'on fut long-tems dans l'attente, & dans l'appréhension de cette tempête, que l'on voyoit de loin se former contre l'Empire des Caldéens; & ce sont ces bruits, & ces allarmes que Jérémie prédit en cet endroit.

¶ 47. VISITABO SUPER SCULPTILIA BABYLONIS. J'exercerai mes jugemens sur les Idoles de Babylone; sur Bel, sur Sésac, sur Mérorodach, sur Nabo. Voyez *Ferem.* L. 2. LI. 44. 52. *Isaï.* XLVI. 1. On peut voir aussi les menaces qu'il a faites auparavant contre les Idoles de l'Egypte, de Moab, & d'Ammon. Jérémie ajoute que tous ses enfans perceront de coups, tomberont au milieu d'elle. L'Hébreu (b): Tous ses danseurs tamberont, &c. Babylone fut prise au milieu des fêtes, & des danses.

¶ 48. LAUDABUNT SUPER BABYLONEM COELI, ET TERRA. Le Ciel, & la terre loueront Dieu sur le sujet de Babylone. Comme ils

(a) Beros. apud Joseph. L. 1. contra Apion. p. 1045. | (b) כל חללה וכלי בתובה (א)

49. *Et quomodo fecit Babylon ut caderent occisi in Israël: sic de Babylone cadent occisi in universa terra.*

50. *Qui fugistis gladium, venite, nolite stare: recordamini procul Domini, & Jerusalem ascendat super cor vestrum.*

51. *Confusi sumus, quoniam audivimus opprobrium: operuit ignominia facies nostras; quia venerunt alieni super sanctificationem domus Domini.*

52. *Propterea ecce dies veniunt, ait Dominus: & visitabo super sculptilia ejus, & in omni terra ejus mugiet vulneratus.*

53. *Si ascenderit Babylon in Caelum, & firmaverit in excelsis robur suum: à me venient vastatores ejus, ait Dominus.*

49. Comme Babylone a fait un carnage d'hommes dans Israël: ainsi il le fera un carnage des enfans de Babylone dans toute la terre.

50. Vous qui avez fui l'épée, venez, ne vous arrêtez point. Souvenez-vous de loin du Seigneur, & que Jérusalem soit l'objet de votre cœur, & de vos penées.

51. Nous sommes tous confus des opprobres que nous avons entendus. La honte a couvert nos visages, parce que des étrangers sont venus détruire le Sanctuaire de la maison du Seigneur.

52. C'est pourquoi le tems vient, dit le Seigneur, que je ferai éclater mes jugemens sur ses idoles, & qu'on entendra crier dans tout le pays des hommes percez de coups,

53. Quand Babylone seroit montée jusqu'aux Cicux, & qu'elle auroit affermi son trône sur les lieux les plus élevez, je lui enverrois néanmoins des gens qui la renverroient par terre, dit le Seigneur.

C O M M E N T A I R E.

ont été témoins de ses excès, & de ses crimes, ils verront avec une espèce de joye la vengeance que j'en tirerai. La vengeance sera proportionnée aux défords. Ceux-ci ont été publics, & crians; celle-là sera terrible, & éclatante.

AB AQUILONE VENIENT ET PRÆDONES. *Il viendra de l'Aquilon des ennemis pour la piller.* A la lettre: *Il lui viendra des voleurs;* ou suivant l'Hébreu (a), *des destructeurs,* des ravageurs du côté de l'Aquilon. Il parle toujours de Cyrus, & de ses troupes.

ÿ. 50. QUI FUGISTIS GLADIUM, VENITE; RECORDAMINI PROCVL DOMINI. *Vous qui avez fui l'épée, venez; souvenez-vous de loin du Seigneur.* Israélites, qui avez évité l'épée des Caldéens, & qui êtes sortis de Babylone, fuyez, hâtez-vous; venez à Sion, & publiez-y les grandeurs de votre Dieu. Ou bien (b): Israélites, & vous peuples éloignez, qui êtes échapez à la fureur des Babyloniens, accourez à Sion, rendez graces au Seigneur de votre délivrance. Ou enfin: Ressouvenez-vous du Seigneur, que vous aviez comme oublié, pendant votre longue captivité.

ÿ. 53. SI ASCENDERIT BABYLON IN COELUM, ... A ME

(a) כי מצפון יבנה לה דמורדים | זכרו מרחוק יבנה יחנה
(b) 70. ἀναστρέψονται ἐπὶ πόλιν πομπαίας... Μίση-

54. *Vox clamoris de Babylone, & conritio magna de terra Chaldaorum.*

55. *Quoniam vastavit Dominus Babylonem, & perdidit ex ea vocem magnam: & sonabunt fluctus eorum quasi aqua multa: dedit sonitum vox eorum.*

56. *Quia venit super eam, id est super Babylonem, prado, & apprehensi sunt fortes ejus, & emarcuit arcus eorum, quia fortis ulgor Dominus reddens retribuet.*

57. *Et inebriabo Principes ejus, & sapientes ejus, & duces ejus, & magistratus ejus, & fortes ejus: & dormient somnum sempiternum, & non expergiscuntur, ait Rex, Dominus exercituum nomen ejus.*

54. Un grand cri s'éleve de Babylone, un bruit de ruine, & de débris retentit du pays des Caldéens.

55. Car le Seigneur a ruiné Babylone; il a fait cesser les voix confuses de son grand peuple. Le bruit de ses ennemis retentira comme celui des flots irrités, & leurs cris éclateront comme le frémissement des grandes eaux.

56. Car l'Exterminateur de Babylone est venu contre elle; ses vaillans hommes ont été pris; leur arc a été brisé, parce que le Seigneur qui est puissant dans sa vengeance, lui rendra tout ce qu'elle a mérité.

57. J'enyvrerai ses Princes, ses Sages, ses Chefs, ses Magistrats, & ses braves, & ils dormiront d'un sommeil éternel, dont ils ne se réveilleront jamais, dit le Roi, qui a pour nom le Seigneur des armées:

COMMENTAIRE.

VENIENT VASTATORES EJUS. *Quand Babylone seroit montée jusqu'aux Cieux, je lui enverrois néanmoins des gens qui la renverseroient par terre.* En vain Babylone élève ses tours, & ses murailles jusqu'aux nuës; en vain elle se fortifie de fossez, & de marais; Dieu saura lui envoyer des ennemis, qui renverseront ses fortifications, & qui rendront inutile toute sa prudence. On peut voir des expressions a peu près semblables contre l'Idumée (a), & contre Moab (b).

ψ. 55. PERDIDIT EX EA VOCEM MAGNAM. *Il a fait cesser les voix confuses de son grand peuple;* ou plutôt, ces discours pleins de fierté, de hauteur, de menaces; ou enfin, ces cris de joye, ces clameurs usitées dans les fêtes, & dans les assemblées de réjouissance.

SONABUNT FLUCTUS EORUM QUASI AQUÆ MULTÆ. *Le bruit de ses ennemis retentira comme celui des flots irrités.* Ou bien: Au lieu de ces cris de joye qu'ils pouvoient auparavant, je leur ferai produire un autre bruit semblable à celui des flots, lorsqu'ils viennent se briser contre les rochers. Ce sera un bruit sourd, & triste, plus semblable aux gémissemens, qu'aux cris de joye. Les Septante (c) joignent ensemble tout le verset: *Le Seigneur a fait cesser dans elle le grand bruit, semblable à celui des grandes eaux.*

ψ. 57. INEBRIABO PRINCIPES EJUS. *J'enyvrerai ses Princes.*

(a) *Abdias ψ. 4. Jerem. XLIX. 16.*

(b) *Jerem. XLVIII. 7. 8. 18.*

(c) *Ἀπέλειπον ἐπ' αὐτῆς φωνὴν μεγάλην ὡς ἡ φωνὴ ὡς ὕδατα πολλὰ.*

Hac dicit Dominus exercituum : Murus Babylonis ille latissimus suffossione suffodietur , & porta ejus excelsa igni comburentur , & labores populorum ad nihilum , & gentium in ignem erunt , & disperibunt.

59. *Verbum quod praecepit Jeremias Propheta Saraïa filio Neria filii Maassia , cum pergeret cum Sedecia Rege in Babylonem , in anno quarto regni ejus : Saraïas autem erat Princeps prophetia.*

58. Ces larges murailles de Babylone seront sappées par les fondemens , & renversées par terre ; ses portes si hautes seront brûlées , & les travaux de tant de peuples , & de nations , seront réduits au néant , seront consumés par les flammes , & périront.

59. Ordre donné par le Prophète Jérémie à Saraïas fils de Nérias fils de Maassias , lorsqu'il alloit avec le Roi Sédécias à Babylone , la quatrième année de son regne. Saraïas étoit le Chef de l'ambassade.

C O M M E N T A I R E.

Je leur ferai boire la coupe de ma colère. Voyez ci-devant verset 39. & *Jerem. xxv. 26.*

¶ 58. **MURUS BABYLONIS ILLE LATISSIMUS SUFFOSSIONE SUFFODIETUR.** *Ces larges murailles de Babylone seront sappées par le fondemens.* Les murailles de Babylone ont passé pour une des merveilles du monde. Quoique les Auteurs ne conviennent pas tout-à-fait de leur hauteur , ni de leur largeur , ni de leur étendue , ils en disent assez , pour en donner une très-grande idée. Ces murailles avoient de circuit quatre cens quatre-vingt stades , au rapport d'Hérodote (a) , d'Apollonius , & de Plin (b) ; c'est-à-dire , qu'elles avoient cinquante-sept mille & six cens pas , ou vingt-trois lieuës , & cent pas , à deux mille cinq cens pas la lieuë. Ctésias ne leur donne que trois cens soixante stades. Clitarque (c) en compte trois cens soixante-cinq ; Quinte-Curce (d) trois-cens soixante-huit ; Strabon (e) trois cens quatre-vingt cinq ; & Dion Cassius quatre cens. Elles avoient trente-deux pieds d'épaisseur , selon Strabon , & Quinte-Curce. Plin leur en donne cinquante , & ajoute que le pied Babylonien étoit de trois pouces plus grand que le pied Romain. Mais il devoit mettre des coudées au lieu de pieds , puisqu'il copioit Hérodote , qui met expressément ce nombre de cinquante coudées , avec la remarque que Plin a mal-a-propos adaptée au pied Romain ; qui est que la coudée de Roi Babylonienne étoit de trois pouces plus grande que la coudée ordinaire ; c'est-à-dire , qu'elle avoit vingt , ou vingt-un pouces. Les uns assurent que six chariots de front pouvoient aisément passer sur ces murailles. D'autres mettent trois chariots ; & d'autres deux (f). Leur hauteur est de deux

(a) *Herodot. lib. 1. c. 178.*

(b) *Plin. lib. 6. c. 26.*

(c) *Clitarch. & Ctésias apud Diodor. lib. 2.*

Bibliot.

(d) *Quint. Curt. lib. 5.*

(e) *Strabo lib. 16.*

(f) *Vide Tretzen Chiliad. ix. v. Ctésias apud Diodor. lib. 2. Τριμύρον ἢ ἑνὶ τῷ βασιλῆϊ τῶν ἰεργων , ὡς τὸ μόνον πλάτος ἦναι τῶν τοιχῶν ἐξ ἀρχαίων ἰσχυρισμῶν.*

30. Et scripsit Jeremias omnia malum, quod venturum erat super Babylonem in libro uno: omnia verba hac, que scripta sunt contra Babylonem.

60. Jérémie avoit écrit sur un livre tous les maux qui devoient tomber sur Babylone, tout ce qui avoit été écrit contre Babylone.

COMMENTAIRE.

cens coudées, selon Hérodote, ou de deux cens pieds, suivant Plin, Solin, & Strabon. Voilà qu'elles étoient les murailles de Babylone. Cyrus abattit les murs extérieurs de cette grande ville (a); car on assure qu'elle en avoit trois enceintes (b). Darius fils d'Hyftafpe, démolit toutes ses portes, & abattit ses murailles (c). Ainsi s'accomplit la prophétie de Jérémie contre Babylone.

PORTÆ EJUS EXCELSÆ IGNI COMBURENTUR. Ses portes si hautes seront brûlées. Il y avoit cent portes à Babylone toutes d'airain, avec leurs gonds, & leurs linteaux supérieurs de même métal (d). Ce fut Darius fils d'Hyftafpe, qui renversa ces magnifiques portes, comme nous l'avons dit.

LABORES POPULORUM AD NIHILUM. Les travaux de tant de peuples seront réduits au néant. Tous ces fameux ouvrages qu'on admiroit à Babylone, étoient le travail des nations assujetties aux Caldéens. Quelques Anciens ont avancé que le nombre des ouvriers qui travailloient à Babylone, étoit si grand, que l'on faisoit par jour une stade de ces murs, hauts de deux cens pieds, ou de deux cens coudées, & larges de cinquante, ou seulement de trente-deux: Singulorum stadiorum structuram singulis diebus perfectam esse memoria proditum est, dit Quinte-Curce (e). La stade est de cent vingt-cinq pas; & le nombre des ouvriers étoit de deux cens mille: En sorte que tout l'ouvrage fut presque achevé en un an. Abydène, qui donne trois enceintes de murailles à la ville, avance contre toute sorte de vrai-semblance, que dans quinze jours tout ce prodigieux travail fut fini. J'opense qu'il faut l'expliquer par Bérofe, qui dit qu'on ne mit que quinze jours à bâtir le Palais du Roi de Babylone.

ψ. 59. VERBUM QUOD PRÆCEPIT JEREMIAS SARAIÆ, ... CUM PERGERET CUM SEDECIA IN BABYLONEM. Ordre donné par Jérémie à Saraias, lorsqu'il alloit avec le Roi Sédécias à Babylone. Les Hébreux (f) enseignent que Sédécias alla à Babylone la quatrième année de

(a) Berof. apud Joseph. contra Appion. l. 1. p. 1045.

(b) Vide Q. Curt. lib. 5.

(c) Herodot. l. 3. c. 159. Δαρῖος ἔστη πᾶσι τῶν Βαβυλωνίων, τῷτο μὲν, ὅριον τὸ τεῖχος ἀεὶ εἶλε, καὶ πᾶς οὐλάς αἰσῶς ἀπὸ πᾶσι.

(d) Herodot. lib. 1. c. 179. Πύλαι δὲ ἑνὸς αἰῶνος ἀεὶ τῷ τεῖχος ἑκατόν, χαλκῆς αἰσῶς.

καὶ πᾶσι τοῖς, καὶ ἰσθμῶς ὁσῶτος.

(e) Q. Curt. lib. 5.

(f) Ita Hebraei in Seder Olam. Syr. Mont. Pagn. Vat. Munst. Casial. Anglic. Tigur. Maldonat. Castr. Santh.

Eccc

61. Et dixit Jeremias ad Saraiam : Cum veneris in Babylonem , & videris , & legeris omnia verba hac ,

62. Dices : Domine , tu locutus es contra locum istum ut disperderes eum : ne sit qui in eo habitet ab homine usque ad pecus : & ne sit perpetua solitudo.

61. Jérémie dit donc à Saraias : Lorsque vous serez venu à Babylone , que vous aurez vu , & que vous aurez lu toutes les paroles de ce livre ,

62. Vous direz : C'est vous, Seigneur , qui avez parlé contre ce lieu pour le perdre ; en sorte qu'il n'y a plus ni homme, ni bête qui y habite, & qu'il soit réduit en une éternelle solitude.

COMMENTAIRE

son regne , pour faire sa cour , & pour cultiver les bonnes graces de Nabuchodonosor. Cette opinion est suivie par un bon nombre d'Interprètes, quoique ce fait ne paroisse pas fort assuré, puisque l'Ecriture n'en dit pas un mot ailleurs, & que cet endroit peut aisément s'expliquer, en traduisant l'Hébreu par (a) : Parole que Jérémie ordonna à Saraias , lorsqu'il alla à Babylone de la part du Roi Sédécias. C'est ainsi que les Septante, & les Grecs, le Caldéen, Grotius, Junius, & quelques autres l'entendent. Nous croyons que Baruch frere de Saraias , fut de ce voyage , & porta lui-même la lettre de Jérémie aux captifs de ce pays là , pour les exhorter , & les consoler. Le principal motif de ce voyage , étoit de redemander à Nabuchodonosor les vases sacrez du Temple , qui avoient été emportez lors de la prise de Jéchonias. On peut voir Baruch. 1. 2. 3.

IN ANNO QUARTO REGNI EJUS. • La quatrième année de son regne. Cette quatrième année du regne de Sédécias, concouroit avec la cinquième commencée de la captivité de Jéchonias son prédécesseur, d'où Baruch a pris l'époque de la lettre qu'il écrivit étant à Babylone, de la part des Juifs captifs (b).

SARAIAS ERAT PRINCEPS PROPHETIÆ. Saraias étoit le Chef de l'Ambassade. Il étoit à la tête des Députez de Sédécias, pour faire la demande dont on a parlé. Il devoit porter la parole au Roi. L'Hébreu : (c) Saraias é oia Prince de Menuchab. Il y avoit un canton, ou une ville de ce nom dans la tribu de Benjamin (d). Il y en a qui traduisent (e) : Prince du Repas ; comme si Saraias eût eu la garde de la chambre, ou du lit du Roi ; comme ces gardes dont il est parlé dans le Cantique (f) : En lectulum Salomonis sexaginta fortes ambiunt , ex fortissimis Israël... Uniuscujus-

(a) דבר אשר צוה ירמיהו את שריה
בבבל בלכתו את גדקיהו מלך יהודה בבל
parricula גה se met quelquefois comme shi. y
avoient אהח Vozes Genes. 17. 2. XLIV. 4. XLV.
25. Exod. 18. 29. &c.
(b) Baruch. 1. 2.

(c) ושריה שר מנוחה
Id. 1. Par. 11. 52. 54. & VIII. 6.
(d) Castab quidam in Mariona. Syr. Evidet
capit. militia.
(f) Cant. III. 8.

63. Cumque compleveris legere librum istum, ligabis ad eum lapidem, & projicies illum in medium Euphraten :

64. Et dices : Sic submergetur Babylon, & non consurget à facie afflictionis, quam ego adduco super eam, & dissolvetur. Hucusque verba Jeremie.

63. Et après que vous aurez achevé de lire ce livre, vous le lierez à une pierre, & vous le jetterez au milieu de l'Euphrate :

64. Et vous direz : C'est ainsi que Babylone sera submergée; elle ne se relèvera plus de l'affliction que je vais faire tomber sur elle, & elle sera détruite pour jamais. Ici finissent les paroles de Jérémie.

COMMENTAIRE.

que ensis super femur suum, propter timores nocturnos. D'autres croyent que Saraïas avoit beaucoup de part aux bonnes graces du Roi, & qu'il étoit de tous ses plaisirs, & de ses divertissemens. La plupart traduisent (a) : Prince des presens, ou des offrandes; ce qui est encore expliqué fort différemment. Les uns : Prince, ou Intendant des présens, ou des tributs qu'on offroit au Roy. D'autres : Distributeur des libéralitez du Roi: Comes sacrarum largitionum. Ou enfin : Prince des offrandes que le Roi faisoit au Temple. Il avoit l'Intendance sur les animaux, & autres choses que le Roi fournissoit pour les sacrifices. Mais dans cet endroit, ne seroit-il pas plus naturel de dire qu'il étoit chargé des présens, ou des tributs que Sédécias envoyoit à Nabuchodonosor; qu'il devoit les présenter au Roi, & se servir de cette occasion, pour solliciter le renvoi des vases sacrez du Temple? Ce sens revient à celui de la Vulgate; car Princeps Prophecia en cet endroit, n'est autre chose que Chef de l'Ambassade, chargé de porter la parole.

Il est assez étonnant que Jérémie ne fasse point ici mention de Baruch, quoiqu'il soit certain qu'il fit le voyage de Babylone avec son frere Saraïas. (b) Il se peut faire que Baruch n'obtint la permission d'accompagner Saraïas, que quelque tems après que Jérémie eut chargé Saraïas de sa commission. Au reste l'ordre donné à Saraïas, ne porte pas exclusion de ce que Jérémie put dire d'une autre part à Baruch. L'un n'est point contraire à l'autre. Il put recommander à Saraïas, comme Chef de la Députation, le paquet dont Baruch étoit particulièrement chargé.

ÿ. 36. CUMQUE COMPLEVERIS LEGERE LIBRUM ISTUM, LIGABIS EUM AD LAPIDEM, ET PROJICIES IN MEDIUM EUPHRATEN. Et après que vous aurez achevé de lire ce livre, vous le lierez à une pierre, & vous le jetterez au milieu de l'Euphrate; comme pour montrer par cette dernière circonstance, que Babylone seroit un jour abîmée sous les eaux, & disparaîtroit ainsi que cette lettre jettée dans le fond

(a) Ita 70. Kai Saegiac apxov dōvov ou l'Ecriture donne à Baruch les mêmes peres, & Chald. רב חוקרבה Comme s'ils avoient lu ayeux qu'à Saraïas, ce qui fait conclure qu'ils מנחה Mincha, au lieu de מנוחה Menucha. étoient freres.
(b) Voyez Baruch. i. i. & Jerom. xxxii. 12.

de l'Euphrate. Dans l'Apocalypse (a), un Ange prend une grosse pierre; & la jette violemment dans la mer, en disant: C'est ainsi que Babylone, cette grande ville sera abbatuë, & jettée dans la mer; en sorte qu'il n'en sera plus fait de mention. Hérodote (b), raconte que les Phocéens ayant quitté leur patrie, pour aller s'établir à Cyrne, s'engagèrent par les plus horribles sermens, à ne retourner jamais au lieu d'où ils étoient partis; & après les sermens, & les exécérations, ils jettèrent une masse de fer toute brûlante dans la mer, en disant qu'ils ne retourneroient jamais chez eux, que cette masse de fer ne revînt sur les eaux.

HUCUSQUE VERBA JEREMIE. Ici finissent les paroles de Jérémie. C'est la conclusion du Livre de Jérémie. Ceci n'a pas été mis par le Prophète; mais par ceux qui ont recueilli ses Ouvrages. La prophétie contre Babylone, est la dernière dans l'ordre qu'on a donné aux Ecrits de Jérémie dans le Recueil qu'on en a fait, mais ce n'est pas le dernier de ses discours, suivant l'ordre du tems. On en a vû dans le cours de l'ouvrage, qui sont de beaucoup postérieurs à celui-ci. Cette lettre-ci n'est que de la quatrième année de Sédécias, & Jérémie a prophétisé dans Jérusalem jusqu'à la prise de la ville; & même encore après le siège, tant en Judée, qu'en Egypte. Les Exemplaires des Septante, où l'on a voulu ranger les prophéties de Jérémie suivant l'ordre des tems, n'ont point cette conclusion; parce que dans leur ordre ce Chapitre n'est pas le dernier; mais seulement le xxv 111. de Jérémie.

(a) Apocal. xviii. 21. Suffulit unus Angelus fertis lapidem quasi molarem magnum, & misit in mare, dicens: Hoc impetu mittetur Babylon civitas illa magna, & mitra non invenietur.

(b) Herodot. lib. I. c. 165. μέγαν σιδῆρον καταπίπτουσα, ἣ ὄμοιον μὲν ἔστιν ἵς φερέμενον ἕξω, πρὶν ἢ τὸ μῦθος τῶτα ἀναστῆναι.





CHAPITRE LII.

Histoire du siège, & de la prise de Jérusalem. La ville, & le Temple sont brûlez. Sédecias est aveuglé, & mis dans les liens, pour être conduit à Jérusalem. Elévation de Joachim, après trente-sept ans de prison.

ψ. 1. *Filius viginti & unius anni erat Sedecias, cum regnare cepisset: & undecim annis regnavit in Jerusalem: & nomen matris ejus Amital, filia Jeremia de Lobna.*
2. *Et fecit malum in oculis Domini, juxta omnia que fecerat Joakim.*

ψ. 1. **S**Edécias avoit vingt & un an, lorsqu'il commença à regner, & il régna onze ans dans Jérusalem. Sa mere s'appelloit Amital, & étoit fille de Jérémie de Lobna.
2. Il pécha devant le Seigneur, & commisit tous les mêmes crimes que Joakim.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **F**ILIUS VIGINTI ET UNIUS ANNI ERAT SEDECIAS. *Sédécias avoit vingt & un an lorsqu'il commença à regner.* Ce Chapitre est purement historique, & ne contient presque rien que ce qui est déjà raconté au quatrième Livre des Rois, Chap. xxiv. depuis le ψ. 18. & dans le xxv. Chapitre du même Livre, jusqu'au ψ. 25. Il y a ici quelques petites différences, qui ne se remarquent pas dans les Rois. Nous allons les examiner ici légèrement, parce qu'on les a déjà vûes dans le Commentaire sur le quatrième des Rois.

On doute avec raison (a) que Jérémie ait écrit ce cinquante-deuxième Chapitre. L'élévation de Joakim (b), qui arriva au commencement du regne d'Evilmérodach, n'a pû naturellement être connue de Jérémie, puisqu'alors il n'étoit plus en vie. Si ce Prophète avoit écrit ceci, est-il croyable qu'il se seroit servi presque par-tout des mêmes termes que le quatrième Livre des Rois? Et s'il avoit écrit l'un & l'autre, y verroit-on les diversitez qu'on y remarque? Il est beaucoup plus croyable qu'Esdras, ou quelque autre, qui recueillit, & rassembla les Ecrits de Jérémie, y ajouta le récit que nous lisons ici, qui est comme un Commentaire des Prophéties qui regardent la ruine de Jérusalem, & une Préface des Lamentations que

(a) Voyez Grotius sur cet endroit.

(b) Ici Ch. LII. ψ. 31.

3. Quoniam furor Domini erat in Jerusalem, & in Juda, usquequò projiceret eos à facie sua, & recessit Sedecias à Rege Babylonis.

4. Factum est autem in anno nono regni ejus, in mense decimo, decimamensis: Venit Nabuchodonosor Rex Babylonis, ipse, & omnis exercitus ejus adversus Jerusalem, & obsederunt eam, & edificaverunt contra eam munitiones in circuitu.

5. Et fuit civitas obsessa usque ad undecimum annum Regis Sedecia.

6. Mense autem quarto, nona mensis, obtinuit fames civitatem: & non erant alimenta populo terra.

7. Et dirupta est civitas, & omnes viri bellatores ejus fugerunt, exieruntque de civitate, nocte per viam porta qua est inter duos muros, & ducit ad hortum Regis; Chaldaei obsidentibus urbem in gyro, & abierunt per viam, qua ducit in eremum.

3. Parce que la fureur du Seigneur étoit sur Jérusalem, & sur Juda, jusqu'à ce qu'il les eût rejettez loin de sa face. Et Sédécias se révolta contre le Roi de Babylone.

4. Or la neuvième année de son regne, le dixième jour du dixième mois, Nabuchodonosor Roi de Babylone marcha avec toute son armée contre Jérusalem; il l'assiégea, & il bâtit des forts tout autour de ses murailles.

5. La ville fut assiégée jusqu'à l'onzième année du regne de Sédécias.

6. Mais le neuvième jour du quatrième mois, la famine fut grande dans toute la ville, & il n'y avoit plus de vivres pour le peuple.

7. La brèche ayant été faite, tous les gens de guerre s'enfuirent, & sortirent de la ville pendant la nuit par le chemin de la porte qui est entre deux murailles, & qui mène aux jardins du Roi; & ils se retirèrent par le chemin qui mène au désert, pendant que les Caldéens environnoient la ville de toutes parts.

COMMENTAIRE.

nous lisons immédiatement après. De même à peu près qu'on a ajouté dans Isaïe les Chapitres xxxvi. xxxvii. & une partie du xxxviii. tirez du quatrième des Rois, xvi. & xix. pour éclaircir les prophéties d'Isaïe contre Sennachérib.

ψ. 3. RECESSIT. *Il se révolta (a).* Comme il s'étoit engagé avec serment de demeurer soumis à Nabuchodonosor; quand il n'y auroit que le parjure, sa conduite étoit très-criminelle devant Dieu.

ψ. 4. ÆDIFICAVÉRUNT CONTRA EAM MUNITIONES. *Il bâtit des forts autour de ses murailles.* Il enveloppa Jérusalem de fossez, & de murs de grosses pierres, suivant les Septante (b). C'étoit alors la coutume d'enfermer les villes de fossez, & de murailles, lorsqu'on en formoit le siège.

ψ. 6. MENSE AUTEM QUARTO. *Le quatrième mois.* Cette date n'est pas dans le quatrième des Rois (c). On y lit simplement: *Le neuvième jour*, sans exprimer le mois.

(a) Heb. ויבנו פליה דוק סבוב.

(b) Θεοδοσιου ἐφ' αὐτὴν ᾠδοῦντος κτλ. Edis. Rom. Γεγραπίδους λιδοῖς κτλ. Heb.

(c) 4. Reg. xxv. 3.

8. *Persecutus est autem Chaldaorum exercitus Regem, & apprehenderunt Sedeciam in deserto, quod est juxta Jericho: & omnis comitatus ejus diffugit ab eo.*

9. *Cumque comprehendissent Regem, adduxerunt eum ad Regem Babylonis in Reblatha, qua est in terra Emath: & locutus est ad eum judicia.*

10. *Et jugulavit Rex Babylonis filios Sedecia in oculis ejus: sed & omnes Principes Juda occidit in Reblatha.*

11. *Et oculos Sedecia eruit, & vincit eum compedibus, & adduxit eum Rex Babylonis in Babylonem. & posuit eum in domo carceris, usque ad diem mortis ejus.*

12. *In mense autem quinto, decima mensis, ipse est annus nonus decimus Nabuchodonosor Regis Babylonis: venit Nabuzardan Princeps militia, qui stabat coram Rege Babylonis in Jerusalem.*

8. En même tems l'armée des Caldéens pour suivit le Roi Sédécias; ils le prirent dans le désert qui est près de Jéricho, & tous ceux qui l'avoient suivi, s'enfuirent, & l'abandonnèrent.

9. Les Caldéens ayant pris le Roi, l'amènèrent au Roi de Babylone à Réblatha, qui est au pays d'Emath, & Nabuchodonosor lui prononça son arrêt.

10. Le Roi de Babylone fit tuer les deux fils de Sédécias devant les yeux de leur pere, & il fit mourir en même tems tous les Princes de Juda à Réblatha.

11. Il fit arracher les yeux à Sédécias, le fit charger de fers, & le Roi de Babylone l'emmena à Babylone, & l'enferma dans une prison jusques au jour de sa mort.

12. La dix-neuvième année du regne de Nabuchodonosor Roi de Babylone, le dixième jour du cinquième mois, Nabuzardan Général de l'armée des Caldéens, qui commandoit par l'ordre du Roi de Babylone dans Jérusalem,

COMMENTAIRE.

IN DOMO CARCERIS. *Dans une prison.* L'Hébreu (a); *Dans la maison des visites; ou des recherches, ou des préfectures.* Le Caldéen (b); *Dans la maison des enchainez.* Les Septante: (c) *Dans le moulin.* On enfermoit les esclaves dans une prison, pour y tourner la meule. C'est ainsi qu'on traita Samson, après lui avoir crevé les yeux (d). Cette particularité n'est pas exprimée au quatrième des Rois (e):

¶ 12. IN MENSE QUINTO, DECIMA MENSIS. *Le cinquième jour du dixième mois.* Nabuzardan brûla le Temple, &c. Dans le quatrième des Rois (f), il est dit que le septième jour ou dixième mois. Nabuzardan vint à Jérusalem, & y brûla le Temple, & la ville. Pour concilier cette diversité, on dit que Nabuzardan partit de Réblata le sept du mois, & arriva à Jérusalem le dix. Ce qui est impossible, à cause de la distance des lieux. De Jérusalem à Réblata il devoit y avoir plus de soixante lieues, d'une heure de chemin. D'autres (g) croyent qu'il arriva à Jérusalem avec

(a) בֵּית הַפְּסוּדוֹת

(b) Chald. בֵּית הַטּוֹרִי

(c) 70. εις οἴματα μύλων.

(d) Judic. xvi. 21.

(e) 4. Reg. xxv. 7.

(f) 4. Reg. xxv. 8.

(g) Usser. ad an. M. 3416.

13. *Et incendit domum Domini, & domum Regis, & omnes domos Jerusalem, & omnem domum magnam igni combussis.*

14. *Et totum murum Jerusalem per circuitum destruxit, cunctus exercitus Chaldaorum, qui erat cum magistro militia.*

15. *De pauperibus autem populi, & de reliquo vulgo, quod remanserat in civitate, & de perfugis, qui transfugerant ad Regem Babylonis, & ceteros de multitudine, transtulit Nabuzardan Princeps militia.*

16. *De pauperibus verò terra reliquit Nabuzardan Princeps militia vineatores, & agricolas.*

17. *Columnas quoque areas, quae erant in domo Domini, & bases, & mare aneum, quod erat in domo Domini, confregerunt Chaldaei, & tulerunt omne aes eorum in Babylonem.*

18. *Et lebetes, & craagras, & psalteria, & phialas, & mortariola, & omnia vasa aerea, quae in ministerio fuerant, tulerunt: &*

13. Brûla la maison du Seigneur, le palais du Roi, & toutes les maisons de Jérusalem, & il mit le feu dans toutes les grandes maisons;

14. Et toute l'armée des Caldéens qui étoit avec leur Général, abattit toutes les murailles qui étoient autour de la ville de Jérusalem.

15. Et Nabuzardan Général de l'armée transféra à Babylone les plus pauvres d'entre le peuple qui étoient demeurez dans la ville, ceux qui s'étoient allé rendre au Roi de Babylone, & tout le reste du peuple.

16. Il laissa seulement d'entre les plus pauvres du pays des vigneron, & des laboureurs.

17. Les Caldéens brisèrent aussi les colonnes d'airain qui étoient dans la maison du Seigneur, avec leurs bases, & la mer d'airain qui étoit dans la maison du Seigneur, & ils emportèrent tout l'airain à Babylone.

18. Ils emportèrent aussi les chaudières, les poêles, les instrumens de musique, les coupes, les mortiers, & tous les vases d'airain qui servoient au ministère du Temple.

COMMENTAIRE.

ses ordres le sept du dixième mois; mais qu'il ne les mit en exécution qu'au dixième jour, après avoir dépouillé le Temple, & les Palais.

ψ. 15. DE PAUPERIBUS POPULI, ET DE RELIQUO VULGO, &c. Il transféra à Babylone les plus pauvres du peuple. Il n'est point parlé de pauvres dans l'endroit parallèle des Rois (a); il n'en est fait mention qu'au verset suivant, qui est tout semblable au ψ. 16. de ce Chapitre. Il paroît contradictoire de parler au ψ. 15. des pauvres emmenez en Babylone, puisqu'au ψ. 16. on dit que Nabuzardan laissa les pauvres du pays dans la Judée, pour cultiver la terre. Mais on répond qu'il faut distinguer deux sortes de pauvres en cet endroit; ceux de la ville, & ceux de la campagne. Nabuzardan enleva tout ce qu'il rencontra dans la ville, pauvres, & riches; & il laissa ceux qui se trouvèrent dans les villages, & à la campagne, afin que le pays ne demeurât pas entièrement inculte, & déserte.

ψψ. 17. & 18. On peut voir ce qui a été dit sur la signification des termes

(a) 4 Reg. xxv. 11.

19. Hydrias, & thymiamateria, & xercoos, & pelves, & candelabra, & mortaria, & cynthos: quotquot aurea, aurea; & quotquot argentea, argentea, tulit magister militia.

20. Et columnas duas, & mare unum, & vitulos duodecim aereos, qui erant sub basibus, quas fecerat Rex Salomon in domo Domini. Non erat pondus aris omnium horum vasorum.

21. De columnis autem, decem, & octo cubiti altitudinis erant in columna una, & funiculus duodecim cubitorum circuibat eam: porro grossitudo ejus quatuor digitorum, & intrinsecus cava erat.

22. Et capitella super utramque area. Altitudo capitelli unius quinque cubitorum: & retiacula, & malogranata super coronam in circuitu, omnia area. Similiter columna secunda, & malogranata.

23. Et fuerunt malogranata nonaginta sex dependensia: & omnia malogranata centum, retiaculis circumdabantur.

19. Le Général de l'armée prit aussi les vases, les encensoirs, les bassins, & les chaudrons, les chandeliers, les mortiers, & les tasses, une partie de ces vases étant d'or, & l'autre d'argent.

20. Il prit aussi les deux colonnes, la mer; & les douze bœufs d'airain qui étoient sous les bases, que le Roi Salomon avoit fait faire dans la maison du Seigneur. Le poids de l'airain de tous ces vases ne se pouvoit estimer.

21. Chacune de ces deux colonnes avoit dix-huit coudées de haut: elle étoit environnée d'un cordon de douze coudées; elle étoit épaisse de quatre doigts, & étoit creusée au-dedans.

22. L'une & l'autre de ces colonnes avoit son chapiteau d'airain. Le chapiteau de l'une avoit cinq coudées de haut, & des rets, & des grenades qui le couvroient tout autour: le tout étoit d'airain; & la seconde colonne avoit des grenades, & tout le reste de même.

23. Quatre-vingt-seize grenades pendoient, & se lioient ensemble; & il y avoit cent grenades en tout, qui étoient environnées d'un rets.

C O M M E N T A I R E.

de l'Original, dans le Commentaire sur 4. Regum. xxv. 14. 15.

ψ. 20. VITULOS DUODECIM, QUI ERANT SUB BASIBUS. Les douze bœufs qui étoient sous les bases de la mer d'airain. On peut traduire l'Hébreu (a): Les douze veaux qui servoient de base, ou de soutiens à la mer d'airain. D'autres croient qu'il faut suppléer quelque chose au Texte: Les douze veaux qui étoient sous (la mer, &) les bases des bassins que Salomon avoit fait faire.

ψ. 21. DECEM ET OCTO CUBITI ALTITUDINIS ERANT IN COLUMNA UNA. Chacune de ces deux colonnes avoit dix-huit coudées de haut. Dans les Paralipomènes (b), il est dit qu'elles avoient trente-cinq coudées de haut. Voyez ce que nous avons dit pour concilier cela, sur 4. Reg xxv. 17.

GROSSITUDO EJUS QUATUOR DIGITORUM. Elle étoit épaisse de quatre doigts. La colonne étoit creusée, & avoit quatre pouces d'épaisseur de cuivre.

ψ. 23. FUERUNT MALOGRANATA NONAGINTA-SEX DE-

(a) הבקר שנים עשר נחשת אשר תחת | חקבנות

(b) 2. Par. III. 15.

24. *Et tulit magister militia Saraiam Sacerdotem primum, & Sophoniam Sacerdotem secundum, & tres custodes vestibuli.*

25. *Et de civitate tulit eunuchum unum, qui erat prapostus super viros bellatores: & septem viros de his, qui videbant faciem Regis, qui inventi sunt in civitate: & scribam Principem militum, qui probabat tyrones: & sexaginta viros de populo terra, qui irvanti sunt in medio civitatis.*

26. *Tulit autem eos Nabuzardan magister militia, & duxit eos ad Regem Babylonis in Reblatha.*

27. *Et percussit eos Rex Babylonis, & interfecit eos in Reblatha in terra Emath: & translatus est Juda de terra sua.*

24. Le Général de l'armée prit aussi Saraïas qui étoit le premier Sacrificateur, & Sophonias qui étoit le second, & les trois gardiens du vestibule du Temple.

25. Il enleva encore de la ville un Eunuque qui commandoit les gens de guerre, & sept personnes de ceux qui étoient toujours devant le Roi, qui se trouvèrent dans la ville, & le Secrétaire-Intendant de l'armée qui avoit soin de former les nouveaux soldats, & soixante hommes d'entre le peuple qui se trouvèrent au milieu de la ville.

26. Nabuzardan les prit tous, & les emmena au Roi de Babylone à Réblatha.

27. Et le Roi de Babylone les fit tous mourir à Réblatha au pays d'Emath, & Juda fut transféré hors de son pays.

COMMENTAIRE

PENDENTIA; ET OMNIA MALOGRANATA CENTUM. *Quatre-vingt-seize grenades pendoient; & il y avoit cent grenades en tout.* Si l'on suppose le chapiteau de la colonne carré, il y avoit quatre grenades, une à chaque coin, qui ne pendoient pas, & étoient adhérentes à la masse du chapiteau, de manière qu'il y avoit en tout cent grenades; mais il n'y en avoit que quatre-vingt-seize de pendantes. Mais en suposant les chapiteaux de forme ronde, il y aura quatre grenades de cachées derrière la colonne contre la muraille, & quatre-vingt-seize qui paroîtront autour du chapiteau.

¶ 24. **SOPHONIAM SACERDOTE M SECUNDUM.** *Sophonias, qui étoit le second Sacrificateur.* Il étoit ou le Vicaire du grand-Prêtre, ou le Prince des Prêtres, & l'Intendant du Temple. Il avoit le premier rang après le souverain Sacrificateur.

¶ 25. **SEPTEM VIROS DE HIS QUI VIDEBANT FACIEM REGIS.** *Sept personnes de ceux qui étoient toujours devant le Roi.* Dans les Livres des Rois (a), on n'en marque que cinq. Mais cet endroit paroît plus correct. Le nombre de sept Officiers qui voyoient la face du Roi, étoit peut-être imité des Rois de Caldée, où ce nombre étoit comme consacré pour les sept principaux Eunuques du Palais. Nous les voyons bien

(a) 4. Reg. xxv. 19.

28. *Iste est populus quem transfudit Nabuchodonosor : In anno septimo , Judæos tria millia , & viginti tres.*

29. *In anno octavo decimo Nabuchodonosor , de Jerusalem animas octingentas , triginta duas :*

30. *In anno vigesimo tertio Nabuchodonosor , transfudit Nabuzardan magister militia animas Judæorum septingentas quadraginta quinque , omnes ergo animæ , quatuor millia sexcenta.*

31. *Et factum est in trigesimo septimo anno transmigrations Joachin Regis Juda , duodecimo mense , vigesima quinta mensis , elevavit Evilmerodach Rex Babylonis ipso anno regni sui , caput Joachin Regis Juda , & eduxit eum de domo carceris.*

28. Voici le dénombrement du peuple qui fut transféré par Nabuchodonosor à Babylone. La septième année de son regne il transféra trois mille vingt-trois Juifs.

29. La dix-huitième année de son regne ; il transféra de Jérusalem huit cens trente-deux personnes ;

30. Et la vingt-troisième année du regne de Nabuchodonosor , Nabuzardan Général de son armée , transféra sept cens quarante-cinq Juifs. Ainsi le nombre de tous ceux qui furent transférez , fut de quatre mille six cens.

31. Mais la trente-septième année , après que Joachin Roi de Juda eut été transféré à Babylone , le vingt - cinquième jour du cinquième mois , Evilméródach Roi de Babylone , en la première année de son regne ; releva la tête de Joachin , & le fit sortir de prison.

COMMENTAIRE.

marquez dans Esther (a). L'Ange Raphaël parlant à Tobie (b) , semble faire allusion à cette coutume des Princes d'Orient , lorsqu'il dit qu'il est un des sept premiers Esprits , qui paroissent devant la face du Seigneur.

SCRIBAM PRINCIPEM MILITUM , - QUI PROBABAT TYRONES. *Le Secrétaire Intendant de l'armée , qui avoit soin de former les nouveaux soldats.* A la lettre (c) : *L'Ecrivain Prince de l'armée , qui fait aller à l'armée le peuple du pays ; qui tient registre des soldats , & qui les fait marcher suivant les ordres du Prince.* Dans le quatrième des Rois (d) , saint Jérôme traduit : *Et Sopher Principem exercitus ;* comme si *Sopher* eût été un nom propre , & non pas un nom d'office , & de dignité.

¶ 28. IN ANNO SEPTIMO. *La septième année* du regne de Nabuchodonosor , qui étoit la dernière de Joakim Roi de Juda , Nabuchodonosor envoya contre ce Prince des troupes des Caldéens , de Syriens , de Moabites , & d'Ammonites , qui ravagèrent la Judée , & emmenèrent trois mille vingt-trois captifs. Voyez 4. Reg. xxiv. 2. (e) Ce verset 28. & les deux suivans ne sont point dans le quatrième Livre des Rois , & les Septante de l'Edition Romaine ne les ont point lûs en cet endroit : mais on

(a) Esther. i. 10.

(b) Tob. xii. 15.

(c) אֶת סֹפֵר שֵׁר הַצָּבָא

(d) 4. Reg. xxv. 19.

(e) Usser. ad an. M. 3404.

32. *Et locutus est cum eo bona, & posuit thronum ejus super thronos Regum, qui erant post se in Babylone.*

33. *Et mutavit vestimenta carceris ejus, & comedit panem coram eo semper cunctis diebus vita sua.*

34. *Et cibaria ejus, cibaria perpetua dabuntur ei à Rege Babylonis statuta per singulos dies, usque ad diem mortis sua, cunctis diebus vita ejus.*

32. Il lui parla avec beaucoup de bontés & il éleva son trône au dessus des trônes de Rois, qui étoient au-dessous de lui à Babylone.

33. Il lui fit changer les vêtements qu'il avoit dans sa prison, & le fit manger devant lui tous les jours de sa vie.

34. Le Roi de Babylone ordonna ce qui lui seroit donné pour sa table chaque jour; & il le lui fit donner tout le tems de sa vie, jusqu'au jour de sa mort.

COMMENTAIRE.

les trouve dans l'Édition de Complure, & Théodoret les avoit dans ses Exemplaires.

ÿ. 29. IN ANNO OCTAVO DECIMO. *La dix-huitième année de Nabuchodonosor, ou la dix-neuvième année commencée. Voyez ci-devant verset 12. & 4. Reg. xxv. 8.*

ÿ. 31. ELEVAVIT EVILMERODACH IPSO ANNO REGNI SUI, CAPUT JOACHIN. *Evilmérodach Roy de Babylone, en la première année de son règne, releva la tête de Joachin, & le fit sortir de prison. On croit qu'Evilmérodach avoit contracté amitié avec Joachin, ou Jéchonias, pendant le tems de sa disgrâce, ayant été mis dans les liens par son pere Nabuchodonosor, dans la même prison que Jéchonias. Jéchonias y fut trente-sept ans; & comme il y avoit été mis la dix-huitième année de son âge (a), il s'ensuit qu'il avoit alors cinquante-cinq ans. Il n'y a nulle apparence que Jérémie ait pu écrire cet endroit, ni qu'il ait pu vivre si long-tems.*

VIGESIMA-QUINTA MENSIS. *Le vingt-cinquième jour du cinquième mois. On lit: Le vingt-septième, dans les Livres des Rois (b), Apparemment que Nabuchodonosor mourut le vingt-cinq, & qu'Evilmérodach le même jour prit la résolution d'élargir Jéchonias: mais cette résolution ne fut exécutée que le vingt sept.*

ÿ. 32. SUPER THRONOS REGUM. *Au-dessus des trônes des autres Rois assujettis à Evilmérodach, & qui demeuroient dans sa Cour: Car les Rois d'Orient se faisoient une gloire particulière d'avoir ainsi à leur suite plusieurs Princes vaincus, & dépendans.*

(a) 4. Reg. xxiv. 8.

(b) 4. Reg. xxv. 27.

Fin du Commentaire sur Jérémie.



P R E F A C E

S U R L E S L A M E N T A T I O N S

D E J É R É M I E.



Les Hébreux avoient accoutumé de faire des Cantiques lugubres à la mort des grands Hommes, des Princes, des Héros qui s'étoient distinguez dans les armées. Nous en avons quelques-uns dans l'Ecriture, composez par exemple sur la mort d'Abner (*a*) : & sur celle de Ionathas (*b*) ; & il paroit par les Paralipomènes (*c*), qu'il y en avoit des Recueils parmi les Hébreux : *Ecce scriptum fertur in Lamentationibus*. On ne se contentoit pas de composer de ces Cantiques à la mort des grands Personnages ; les Prophètes en faisoient aussi sur les disgraces, des villes, des nations, & des Princes étrangers. Haïe (*d*), Jérémie (*e*), Ezéchiel (*f*) en ont fait sur la désolation de l'Egypte, de Tyr, de Sidon, de Babylone, &c. Et il est rare qu'ils prédissent la ruine d'un état considérable, qu'ils n'y joignent un Cantique de deuil : regardant déjà ce Royaume, ou cet état en quelque sorte comme mort, comme abattu, comme renversé.

Les Lamentations de Jérémie que nous allons expliquer, sont des Cantiques lugubres, composez à l'occasion des malheurs de Jérusalem : Mais comme cette fameuse ville a souffert plusieurs disgraces, du tems même de Jérémie, on est partagé sur le tems, & l'occasion qui ont produit ces La-

(*a*) 2. Reg. III. 33. 4.
 (*b*) 2. Reg. 1. 18. 19 & seq.
 (*c*) 2. Par. XXXV. 25.
 (*d*) Isai. XLV. 4. 5. & seq. & XV. XV.

(*e*) Jerem. VII. 29. IX. 10. XLVII. 32.
 (*f*) Ezech. XIX. 1. XXVIII. 11. XXVI. 17.
 XXXII. 2.

Ffff üj

mentations. Les uns (a) croient que ce fut à la mort de Josias, lorsque le Roi d'Égypte entra dans la Judée, défit l'armée du pieux Roi Josias, tua ce Prince, & au retour de son expédition contre Carchemise, prit Jérusalem, emmena Joachaz en Égypte, & subjuga toute la Judée. C'est, dit-on, tous ces maux que Jérémie déplore ici. Le principal fondement de cette opinion, est qu'il est dit expressément dans les Paralipomènes, (b) que tout Juda, & Jérusalem pleurèrent Josias; que Jérémie sur tout fit paroître sa douleur dans les Lamentations qu'il composa, & que tous les Chanteurs, & les Chanteuses les répètent tous les ans jusqu'aujourd'hui, dans Israël; ce qui s'observe comme une Loi dans tout le pays. On ajoute à cela une seconde raison, tirée des Lamentations mêmes (c), où nous lisons l'éloge d'un Roi, qui ne convient guères qu'à Josias: *L'oint du Seigneur, que nous aimions comme notre vie, qui nous étoit aussi cher que nous-mêmes, a été pris pour nos iniquitez; ce Prince si bon, à qui nous avions dit: Nous vivrons sous votre ombre au milieu des nations.*

D'autres (d) prétendent que Jérémie déplore ici la ruine de Jérusalem, la captivité du peuple, le malheureux sort de Sédécias, & ses propres malheurs. On voit les preuves de ce sentiment dans tous les Chapitres de ces Lamentations. La Préface, qui est très-ancienne, le marque expressément. Et l'Auteur du Livre de l'Ecclésiastique (e) l'insinué assez, lorsqu'il dit qu'alors les ennemis rendirent désertes les voyes qui mènent à Jérusalem, suivant la Prophétie de Jérémie; faisant allusion à ce passage des Lamentations (f): *Via Sion lugent, eò quòd non sùt qui venias ad solemnitatem.* Jérémie parle par tout de Jérusalem, & du Temple, comme de choses ruinées, profanées, désolées. Dans les deux premiers Chapitres, il est principalement occupé des incommoditez du siège de la ville. Dans le troisième, il déplore les persécutions que lui-même a souffertes. Le quatrième Chapitre est sur la ruine, & la désolation de la ville, & du Temple, & sur la disgrâce de Sédécias. Enfin le cinquième Chapitre est une espèce de formule de prière pour les Juifs, dans leur dispersion, & dans leur captivité. Il y parle tout à la fin de la cruauté des Iduméens, qui avoient contribué à la démolition de Jérusalem, & il les menace de la colère du Seigneur. Or tout cela démontre visiblement que ceci ne peut regarder la mort de Josias; puisque de son tems le Temple, & la ville subsistoient. Que le peuple étoit encore dans son pays, & l'on ne parloit point encore

(a) Hieron. in Zach. XII. II. Super quo (Josia) Lamentationes scripsit Jeremi as, qua leguntur in Ecclesia, & scripsisse eum Paralipomenon testatur liber. Ita & Chald. Interp. & Raban. & Maldon. & Figulier. Thom. Bonaavent. Hugo. Vat. Jun. Vide & Joseph. Antiq. lib. x. c. 6.

(b) 2. Par. xxxv. 25.

(c) Thren. IV. 20.

(d) Hieron. in Jeremiam. Prefat. Civitatis sua ruinas quadruplici planxit alphabeto. Ita Theodoret. Procop. Olympiodor. alii ferè omnes.

(e) Eccli. XLIX. 8.

(f) Thren. I. 4.

de captivité pareille à celle que le Prophète nous décrit. Nous avons suivi ce système dans le Commentaire. Les Lecteurs jugeront s'il satisfait aux difficultés, & si nous avons réussi à l'expliquer.

Le Livre des Lamentations fut donc composé après la ruine de Jérusalem. Le cinquième Chapitre fut écrit apparemment après les autres, puisqu'il suppose que le peuple étoit déjà en captivité, & qu'il y en avoit une partie dans l'Egypte (a), & que le Temple étoit tellement ruiné, qu'il servoit de retraite aux renards (b). On montre aux Voyageurs aux environs de Jérusalem, une fosse, où l'on prétend que Jérémie composa ses prophéties, & où l'on assure que l'Empereur Constantin bâtit une église magnifique. Mais on fait quel état on doit faire de pareilles traditions. Jérémie après la prise de la ville, fut d'abord arrêté avec les autres captifs, & ne fut relâché qu'à Rama, lorsque Nabuzardan quitta Jérusalem, après l'avoir pillée, & brûlée. Depuis le jour de la prise de la ville, jusqu'à celui de l'affranchissement du Prophète, il se passa environ trente-cinq jours. Pendant ce tems, Jérémie eut le loisir de composer ces lugubres Cantiques, pour consoler les captifs, qui étoient comme lui dans les liens.

Les Grecs donnent à ce Livre le nom de (c), *Thrénes*, c'est-à-dire, Lamentations. Les Hébreux l'appellent (d) *Echa*, du premier mot du Texte, ou (e) *Kinnoth*, pleurs, Lamentations. Le stile en est vif, tendre, pathétique, & tel que le demandent ces sortes d'ouvrages. Il y en a peu dans l'Antiquité de plus beaux, de mieux écrits, & de plus propres à inspirer de la douleur, de la compassion, que celui-ci. C'étoit le talent particulier de Jérémie; & jamais on ne parla sur un sujet plus digne de larmes, ni avec un cœur plus touché, ni dans des sentimens plus vifs, & plus tendres.

Les quatre premiers Chapitres des Lamentations sont en vers acrostyques; c'est-à-dire, chaque couplet, ou chaque vers commence par une lettre, suivant l'ordre de l'alphabet Hébreu. Le premier, & le second Chapitre contiennent vingt-deux versets, ou couplets, suivant le nombre, & l'ordre alphabétique de ces lettres. Le troisième Chapitre a trois vers de suite, commencez par la même lettre; en tout soixante & six vers. Enfin le quatrième est semblable aux deux premiers. Le cinquième Chapitre n'a rien de particulier. Dans les anciens Manuscrits Latins, on le trouve avec les lettres de l'alphabet Grec, à la tête de chacun de ses vingt deux versets (f). Saint Jérôme (g) semble dire qu'il est acrostyche comme les quatre autres. Mais il n'y a rien de pareil dans l'Hébreu. Ce qu'il y a de par-

(a) *Thren.* v. 4. 5. 6.

(b) *Ibid.* ψ. 18.

(c) Θρήνοι. *Thréni.*

(d) אֵיכָה *Echa.*

(e) קִינוּת *Kinnoth.*

(f) Voyez la nouvelle Edition de S. Jérôme, tome 1.

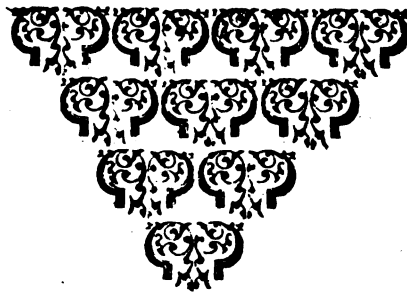
(g) Hieron. *Præfat. in libb. Regum. Jeremia Lamentationes. & oratio ejus, ejusdem numeri texuntur alphabeto.* Mais en plusieurs autres endroits, il ne parle que des quatre alphabets des Lamentations. Par exemple, dans la Préface à Paulin, *Quadruplex diversis metris nectit alphabetum. Vide & ad Paulam urbicam, &c.*

ticulier dans l'ordre de ces lettres, c'est que dans les Chapitres deux, trois, & quatre, le *Phe* est mis devant le *Ain*; au lieu que dans le premier Chapitre, & dans tous les Pseaumes acrostyques, l'*Ain* précède toujours le *Phe*. On ignore la vraie raison de ce dérangement. Les Copistes pour réparer ce prétendu défaut, & pour remettre les lettres dans leur rang naturel, ont souvent renversé & broüillé le Texte (a): mais le sens, & la suite du discours demandent qu'on les laisse comme ils sont. Avec tout cela il n'est pas tout-à-fait certain que Jérémie ait placé ces lettres dans l'ordre qu'elles tiennent. Il peut y avoir eu de la variété dès les commencemens.

On a parlé dans le Commentaire de la Préface qu'on lit à la tête des Lamentations. Elle n'est ni dans l'Hébreu, ni dans le Caldéen, ni dans le Syriaque. Outre la Version Grecque de ce Livre faite par les Septante, on a divers fragmens de celle de Symmaque; mais peu de celles des autres Interprètes; parce qu'Origènes n'avoit pas jugé à propos de mettre dans ses Héralpes celles d'Aquila, & de Théodotion; peut-être parce qu'elles n'étoient pas assez différentes des Septante, pour mériter qu'on les y mit. Quelques-uns en ont inféré que ni Aquila, ni Théodotion n'avoient pas traduit les Lamentations: Mais le P. de Montfaucon montre fort bien le contraire dans la Préface sur ce Livre dans ses Héralpes.

Quelques Juifs soutiennent que les Lamentations sont le Livre que Jérémie dicta à Baruch (b), & qui fut coupé d'un canif, & jetté au feu par le Roi Joakim (c): mais ce sentiment n'a pas la moindre preuve, ni la moindre apparence de vérité.

(a) Vide Not. D. Joan. Martianay in cap. 2. | (b) Jerem. XXXVI. 4. 5.
Bibliot. S. Hieron. p. 643. | (c) Ibidem v. 22. 23.





COMMENTAIRE LITTERAL
S U R
LES LAMENTATIONS
DE JÉRÉMIE.

CHAPITRE PREMIER.

Cantique lugubre sur la désolation de Jérusalem. Description de son état présent, comparé à son ancien bonheur.

Et factum est postquam in captivitatem redactus est Israël, & Jerusalem deserta est, sedit Jeremias Propheta flens, & planxit Lamentatione hac in Jerusalem, & amaro animo suspirans, & ejulans dixit :

Après que le peuple d'Israël eut été réduit en captivité, & que Jérusalem fut demeurée déserte, le Prophète Jérémie fondant en larmes, s'assit, & fit ces Lamentations sur Jérusalem, soupirant dans l'adversité de son cœur, & disant avec de grands cris :

COMMENTAIRE.



ET FACTUM EST POSTQUAM IN CAPTIVITATEM REDACTUS EST ISRAEL. *Après que le peuple d'Israël eut été réduit en captivité, &c.* Cette petite Préface ne se lit ni dans l'Hébreu, ni dans le Caldéen, ni dans le Syriaque, ni dans les plus anciens, & les meilleurs Manuscrits de la Version de saint Jérôme (a). Saint Bonaventure, Liran, & plusieurs

(a) Vide Not. in Threnos nov. Edit. S. Hieron.

autres (a) ne la regardent pas comme Ecriture Canonique, & soutiennent que c'est une addition qui vient des Grecs, & qui n'a jamais été dans le Texte Original. D'autres en moindre nombre (b), soutiennent que les Bibles Latines corrigées, & publiées par les ordres des Souverains Pontifes, étant toutes authentiques, & ne comprenant rien que de Canonique, ce morceau doit être considéré avec le même respect que le reste. Mais on répond à cela que cette Préface ne doit être regardée que comme un titre, ou un argument de ce Livre, & non pas comme en faisant partie. Ce qui est si vrai, que ce titre ne se lit pas dans diverses Editions de la Bible, & qu'il n'a pas empêché que plusieurs anciens, & nouveaux Interprètes (c) n'ayent crû que ces Lamentations avoient été faites à la mort de Josias; contre ce qui est expressément marqué dans cette Préface. L'Édition de Sixte V. l'a jointe à la fin de Jérémie, comme si elle en faisoit partie. On l'a omise dans la nouvelle Edition de saint Jérôme.

A L E P H.

ψ. I. *Q*uomodo sedet sola civitas plena populo? facta est quasi vidua Domina gentium: Princeps provinciarum facta est sub tributo.

A L E P H.

ψ. I. *C*omment cette ville ci-devant pleine de peuple, est-elle maintenant si solitaire, & si désolée? La maîtresse des nations est devenue comme veuve; la Reine des provinces a été assujettie au tribut.

C O M M E N T A I R E.

ψ. I. *Q*UOMODO SEDET SOLA CIVITAS, PLENA POPULO? Comment cette ville ci-devant pleine de peuple, est-elle maintenant si solitaire, & si désolée? Comment est-elle assise seule, comme une personne dans le deuil, qui demeure assise sur la poussière, & qui évite les compagnies, qui lui sont à charge; ou bien, qui est seule au milieu de sa plus terrible disgrâce, sans que personne pense à la consoler? Dans les Médailles de Vespasien, la Judée est représentée comme une femme assise, & éplorée, appuyée contre le tronc d'un palmier, arbre fort commun dans la Palestine.

FACTA EST QUASI VIDUA DOMINA GENTIUM. La Maîtresse des nations est devenue comme veuve. Jérusalem, autrefois la Maîtresse de tant de Provinces, qui a dominé si long-tems sur les peuples voisins sous les regnes de David, & de Salomon, & de quelques-uns des Rois leurs successeurs, est aujourd'hui comme une veuve sans époux, sans enfans,

(a) *Sanct. Cast. Franc. Lucas Cornel. Et quatuor Hebraeos sequuntur. Usher ad an. M. 3394.*

(b) *Gretser. t. 1. deffens. Billarm. lib. 1. c. 14.*

(c) Voyez notre Préface sur les Lamentations.

B E T H.

2. *Plorans ploravit in nocte, & lacryma ejus in maxillis ejus : non est qui consoletur eam ex omnibus charis ejus : omnes amici ejus spreverunt eam, & facti sunt ei inimici.*

B E T H.

2. Elle n'a point cessé de pleurer pendant la nuit, & ses joues sont trempées de ses larmes. De tous ceux qui lui étoient chers, il n'y en a pas un qui la console ; tous ses amis l'ont méprisée, & sont devenus ses ennemis.

COM M E N T A I R E.

sans appui, sans consolation. L'Hébreu (a) : *La grande parmi les nations est devenue comme une veuve.* Les Hébreux donnent le nom de *Rabbath* aux villes capitales des pays. *Rabbath-Moab*, *Rabbath-Ammon*, *Emath*, *Rabbath*, & ainsi des autres, c'est l'épithète des grandes villes, & des Capitales. Jérusalem est nommée la *Grande des nations*, comme étant la première ville, & la Métropole de plusieurs Provinces, & de plusieurs peuples. Il a été un long tems que Jérusalem étoit regardée comme la première ville de tous ces pays-là.

PRINCEPS PROVINCIARUM FACTA EST SUB TRIBUTO. *La Reine des Provinces a été assujettie au tribut.* Celle qui recevoit autrefois le tribut de tant de Provinces ; de l'Idumée, de la Syrie, de l'Arabie, des pays de Moab, & d'Ammon, a été ensuite obligée de le payer aux Assyriens depuis Achaz (b) ; & ensuite aux Egyptiens pendant quelque tems ; enfin aux Caldéens depuis Joakim (c). Il sembleroit par ce passage, & par quelques autres, que Jérusalem subsistoit encore, lorsque Jérémie composa ces Lamentations. Mais en d'autres endroits, il en parle comme d'une ville entièrement détruite : ici il dit ce qu'elle a été ; ailleurs il exprime ce qu'elle est.

¶ 2. PLORANS PLORAVIT IN NOCTE. *Elle n'a point cessé de pleurer pendant la nuit.* La nuit dans les Prophètes, signifie le tems de la disgrâce, & de l'affliction. Jérusalem désolée ne cesse de pleurer ; ou bien, elle pleure toute la nuit, n'osant pas pleurer librement devant ses ennemis qui l'environnent. Enfin elle pleure pendant la nuit, après avoir pleuré pendant le jour, elle ne se donne pas même de repos ; la nuit la source de ses larmes ne tarit point.

LACRYMÆ EJUS IN MAXILLIS EJUS. *Ses joues sont trempées de ses larmes.* Elles coulent avec tant d'abondance, que ses joues en sont toujours arrosées. Ou bien : Dans l'excès de sa douleur, elle n'essuye pas même ses larmes ; son visage chargé de poussière, & humecté de ses pleurs, inspire de la compassion aux plus cruels.

(a) חיתה כאלמנה רבתי כגוים

(b) 4. Reg. xv. 7. & 2. Par. xxxviii. 21.

(c) 4. Reg. xxiv. 11.

G H I M E L.

3. *Migravit Judas propter afflictionem, & multitudinem servitutis: habitavit inter gentes, nec invenit requiem: omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter angustias.*

G H I M E L.

3. Juda s'est retiré en d'autres pays, à cause de la servitude insupportable dont il étoit accablé. Il a demeuré parmi les nations, & il n'y a point trouvé de repos. Tous ses persecuteurs se sont saisis de lui dans son extrême douleur.

C O M M E N T A I R E.

OMNES AMICI EJUS SPREVERUNT EAM. *Tous ses amis l'ont méprisée, & sont devenus ses ennemis.* Les Iduméens par exemple, les Ammonites, & les Moabites, qui s'étoient liguez avec Sédécias (a), pour se secourir mutuellement contre leur ennemi commun, se joignirent aux Caldéens (b), & devinrent les plus ardens à poursuivre la perte de Jérusalem (c). Lorsqu'elle fut assiégée par Nabuchodonosor, ils virent saruine avec joye (d). Les Egyptiens se donnèrent quelques mouvemens, pour venir au secours de Sédécias; mais leurs efforts furent inutiles à leur allié, & funestes à eux-mêmes. Les Tyriens, & les Sidoniens, qui avoient fait mine d'être dans les intérêts des Juifs, furent les premiers à leur insulter, & à se réjouir de leur perte (e),

¶ 3. MIGRAVIT JUDAS PROPTER AFFLICTIONEM, ET MULTITUDINEM SERVITUTIS. *Judas s'est retiré en d'autres pays, à cause de la servitude insupportable dont il étoit accablé.* Les tributs dont les Caldéens surchargèrent la Judée, & les maux qu'ils lui firent souffrir, montèrent à un tel excès, que plusieurs Juifs furent obligez de se retirer en d'autres pays, pour éviter cette oppression. Après la prise de Jérusalem, lorsqu'ils virent que l'armée Caldéenne avoit quitté le pays, il en revint vers Godolias un grand nombre des Provinces de Moab, d'Ammon, & de l'Idumée (f). L'Hébreu de cet endroit est au féminin (g): La fille de Juda ou la Judée, a quitté son pays, à cause de la douleur dont elle étoit pénétrée, & de la servitude dont elle étoit accablée.

APPREHENDERUNT EAM INTER ANGSTIAS. *Ses persecuteurs se sont saisis de lui dans son extrême douleur.* Ceux qui le poursuivoient l'ont saisi, & arrêté comme entre deux murailles (h), dans un lieu

(a) Jerem. XXVII. 3, 7.

(b) Jerem. XLVIII. 26. 27. 42. XLIX. 3.

(c) Psal. CXXXVI. 7. Abdias ψ. 11.

(d) Sophon. II. 8. Ezech. XLV. 3. Jerem. XLVIII. 26. 27. Abdias ψ. 10.

(e) Ezech. XLVI. 2.

(f) Jerem. XL. 7. *Cumque audissent omnes principes exercitus qui dispersi fuerant per regio-*

nes, ipsi & socii eorum, quod praefecisset Rex Babylonis Godoliam terra; venerunt ad Godoliam, &c. ψ. 11. Sed & omnes Judaei qui erant in Moab, & in filiis Ammon, & in Idumaea, & in universis regionibus... reversi sunt.

(g) גלתה יהודה וסרנו וסרנו עבירי

(h) בין המצרים Inter Macerias. *Marginalis. Vat. Angl. alii.*

D A L E T H.

4. *Via Sion lugent, eò quòd non sint qui veniant ad solemnitatem: omnes portæ ejus destructæ: Sacerdotes ejus gementes: virgines ejus squalide, & ipsa oppressa amaritudine.*

H E.

5. *Facti sunt hostes ejus in capite, inimici ejus locupletati sunt: quia Dominus locutus est super eam propter multitudinem iniquitatum ejus. Parvuli ejus ducti sunt in captivitatem ante faciem tribulantis.*

D A L E T H.

4. Les chemins qui conduisent à Sion, sont comme dans les pleurs, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solemnitéz. Toutes les portes sont détruites. Ses Prêtres ne font que gémir: ses vierges sont toutes défigurées de douleur, & elle est plongée dans l'amertume.

H E.

5. Ses ennemis se sont élevez au-dessus d'elle; ceux qui la haïssoient se sont enrichis, parce que le Seigneur l'a condamnée, à cause de la multitude de ses iniquitez. Ses petits enfans ont été emmenez captifs devant l'ennemi qui les chassoit.

C O M M E N T A I R E.

où il ne pouvoit, ni avancer, ni reculer, ni fuir à droite, ou à gauche. Il s'est trouvé entre les Caldéens ses ennemis déclarez, & ses voisins plus cruels, & plus dangereux que les Caldéens eux-mêmes, parce qu'ils le prenoient en trahison, & le faisoient périr, sans qu'il se défiât d'eux. Les Septante (a): *Ils sont devenus ses ennemis.*

¶ 4. *VIA SION LUGENT, EÒ QUÒD NON SINT QUI VENIANT AD SOLEMNITATEM.* Les chemins qui conduisent à Sion, sont comme dans les pleurs, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solemnitéz. Depuis que l'ennemi fut dans le pays, & qu'il eut formé le siège de Jérusalem, on ne vit plus que tristesse & que solitude dans les fêtes des Juifs. Plus ce concours prodigieux de peuples; plus cette abondance, & cette joie; plus ces festins de Religion, & ces sacrifices. En un mot, tout le pays fut dans la consternation, & comme dans les pleurs. C'étoit un des plus beaux, & des plus charmans spectacles du monde, que de voir toute une nation se rassembler trois fois l'année dans une grande Ville, pour rendre leurs hommages au Dieu tout-puissant, dans le plus auguste Temple du monde. Là chacun selon son pouvoir, apportoit à l'envi ses offrandes, & ses présents, ses sacrifices, & ses prémices. Là les freres, les parens, les amis renouvelloient leur amitié, & leur connoissance. Autant que ces cérémonies avoient d'attraits pour le peuple, autant leur suppression, & leur absence lui étoient sensibles, & douloureuses. Après la destruction du Temple, & de la Ville, la douleur fut encore plus grande; & Jérémie ne pouvoit choisir un endroit plus tendre, ni un motif plus propre à émouvoir que celui-là.

(a) Εναντία αὐτῶν εἰς ἐχθρῶς...

V A U.

6. Et egressus est à filia Sion omnis decor ejus : Facti sunt Principes ejus velut arietes non invenientes pascua : & abierunt absque fortitudine ante faciem subsequens.

V A U.

6. Tout ce que la fille de Sion avoit de beau , lui a été enlevé. Ses Princes sont devenus comme des béliers qui ne trouvent point de pâturage : & ils sont allez tous , foibles , & languissans , devant l'ennemi qui les poursuivoit.

COMMENTAIRE.

VIRGINES EJUS SQUALIDÆ. Ses vierges sont toutes défigurées de douleur. L'Hébreu (a) : Ses vierges gémissent , soupirent , sont affligées. Les Septante (b) : Elles sont menées captives.

ψ. 5. FACTI SUNT HOSTES EJUS IN CAPITE. Ses ennemis se sont élevez au-dessus d'elle. A la lettre (c) : Ils sont à la tête ; ils dominent ; ils ont l'avantage. Si vous obéissez fidèlement au Seigneur , ditoyt Moysé en parlant aux Juifs (d) ; vous serez à la tête , & non à la queue ; vous serez au-dessus , & non au-dessous.

INIMICI EJUS LOCUPLETATI SUNT. Ceux qui la haïssoient se sont enrichis. Les Caldéens ramassèrent une infinité de richesses de Jérusalem , & du Temple du Seigneur. L'Hébreu (e) : Ses ennemis sont dans une paix profonde. Les Septante (f) : Ses ennemis sont dans l'abondance , ils réussissent dans ce qu'ils entreprennent.

ψ. 6. EGRESSUS EST A FILIA SION OMNIS DECOR EJUS. Tout ce que la fille de Sion avoit de plus beau , lui a été enlevé. Le Temple du Seigneur , qui étoit la gloire de Jérusalem ; ses Prêtres , ses palais , ses édifices , ses forteresses , ses Princes , ses citoyens , ses richesses ont été livrées à l'ennemi ; elle n'a plus rien de tout ce qui la rendoit si glorieuse ; comme une vierge à qui l'on ôte tous ses bijoux , tous ses ornemens , & qu'on laisse dans une honteuse nudité. Le Temple en particulier est souvent appelé la gloire , & la beauté d'Israël , la gloire de Jérusalem. Ci après , au ψ. 10. il les nomme : Omnia desiderabilia ejus : Tout ce que Jérusalem avoit de meilleur , de plus beau , de plus précieux.

FACTI SUNT PRINCIPES EJUS VELUT ARIETES. Ses Princes sont devenus comme des béliers qui ne trouvent point de pâturage. Plusieurs Interprètes traduisent l'Hébreu (g) : Ils sont devenus comme des cerfs qui ne trouvent point de pâturage ; ils fuyent devant le chasseur ; mais si lentement , & si foiblement , qu'ils ne peuvent éviter ses poursuites. Ou

(a) בתולותיה נוגות
(b) ἡ δὲ θυγάτηρ αὐτῆς αἰχμαλωτῶν ἀνέβηται.
Comme s'il venoit de נהג Duxit.
(c) הוּ צְרִיר לְרֵאשׁ

(d) Deut. XXVIII. 13. & 43. 44.
(e) צְבִירָה שָׁלוֹ
(f) οὐκ ἔστιν αὐτῆς εὐνομία. Fortè εὐνομία.
(g) הוּ שְׂרִיר כְּאַלְיִם לֹא מְצָאוּ מְרֵעָה

Z A Ï N.

Z A Ï N.

7. Recordata est Jerusalem dierum afflictionis suae, & praevaricationis omnium desiderabilium suorum, qua habuerat à diebus antiquis; cum caderet populus ejus in manu hostili, & non esset auxiliator: viderunt eam hostes, & deriserunt sabbatha ejus.

7. Jérusalem s'est souvenue des jours de son affliction, de ses prévarications, & de tout ce qu'elle avoit eu dans les siècles passez de plus désirable, lorsque son peuple tomboit sous la main ennemie, sans qu'il y eût personne pour le secourir. Ses ennemis l'ont vûe, & ils se sont moquez de ses fêtes.

COMMENTAIRE.

bien; Ils sont allez captifs à Babylone comme des béliers mal nourris, & sans vigueur, qu'un berger chasse devant soi.

ψ. 7. RECORDATA EST JERUSALEM DIERUM AFFLICTIONIS SUÆ, ET PRÆVARICATIONIS OMNIUM DESIDERABILIIUM SUORUM. Jérusalem s'est souvenue des jours de son affliction, & de ses prévarications, & de tout ce qu'elle avoit eu dans les siècles passez. Il semble qu'il seroit mieux de dire (a): Au jour de son affliction, elle s'est souvenue de ses prévarications, &c. Mais sans rien changer au Texte, on peut fort bien l'expliquer ainsi (b): Jérusalem compare à présent les tems de sa prospérité, & de ses prévarications, avec ceux de sa disgrâce, & de son affliction; elle se souvient à loisir du passé, & rappelle dans son esprit tous les maux qu'elle s'est attiré par ses crimes. Il y en a qui traduisent: Elle s'est souvenue des jours de son affliction, & de l'enlèvement de tout ce qu'elle avoit de plus précieux. Les Septante (c): Elle s'est souvenue des jours de son humiliation, de son expulsion, (ou de ses rébellions) de tout ce qu'elle avoit de plus précieux autrefois.

DERISERUNT SABBATHA EJUS. Ses ennemis se sont moquez de ses Fêtes; à la lettre (d), de ses Sabbaths. Mais les Hébreux nommoient Sabbath toutes leurs Fêtes, à cause du repos qu'on y observoit; car le nom de Sabbath, signifie le repos. C'étoit le reproche ordinaire des Payens contre les Juifs, que cette inaction, cette paresse, ainsi qu'ils l'appelloient, dont ils se faisoient une Religion (e):

Cui septima quæque fuit lux ignava, & partem vitæ non attigit ullam.

Sénéque, au rapport de S. Augustin (f), reprochoit aux Juifs de perdre toute la septième partie de leur vie, dans l'oïveté de leur Sabbath: Inutiliter id eos facere affirmans, quòd septimam partem à partem ætatis suæ perdant

(a) ובררה וימי עניה ומרודיה כל מחמדיה
Ita Hebræi quidam, & alii apud Sanct. hic.
(b) Theodoret. Grot.
(c) Ἐμνησθη Ἱερουσαλήμ ἡμερῶν ταπεινώσεως αὐτῆς, καὶ ἀποσπομῶν αὐτῆς πάντα τὰ ἐπιθυμητά

αὐτῆς ὅσα ἦν ἔξ ἡμερῶν ἀρχαίων.
(d) שחקו על משבתיה
(e) Juvenal. Satyr. 5.
(f) Aug. lib. 6. de Civit. d. 11.

H E T H.

8. *Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est. Omnes qui glorificabant eam, spreverunt illam, quia viderunt ignominiam ejus: ipsa autem gemens conversa est retrorsum.*

H E T H.

8. Jérusalem a commis un grand péché : c'est pourquoi elle est devenue errante, & vagabonde. Tous ceux qui l'honoroiert, l'ont méprisée, parce qu'ils ont vû son ignominie, & elle a tourné son visage en arrière, en gémissant.

C O M M E N T A I R E.

wacando, & multa in tempore urgentia non agendo, ledantur. Comme si c'étoit perdre, & non pas bien employer le tems de sa vie, où l'on est occupé au culte du Créateur, à publier ses louanges, à étudier la Loi, à écouter sa parole. Peut-on au contraire un établissement plus sage, & plus louable, que de destiner une partie de la vie à vaquer à Dieu, à le servir, à s'occuper de ses devoirs à l'égard du Tout puissant ? Si nul autre Législateur n'a pensé à un tel établissement, c'est que nul autre n'a égalé la sagesse de Moÿse, ou plutôt, que nul autre n'a été rempli de son esprit, & éclairé de ses lumières. Parmi les Payens, il y avoit des fêtes, & des assemblées de Religion ; mais elles étoient sans piété, sans instruction solide, sans vraie Religion. Ce n'étoit que superstition, que dissolution, que libertinage.

On peut traduire l'Hébreu (a) : *Ils se sont raillez de sa cessation, de sa privation ; de la voir privée de tout ce qui faisoit sa gloire, sa satisfaction, sa joie. Ils ont insulté à l'état de dépouillement, & de délaissement où ils l'ont vû réduite. Les septante (b) : Ils se sont moquez de sa demeure ; ou, suivant d'autres Exemplaires, de sa transmigrasson. Ils l'ont vû avec plaisir quitter son pays pour aller en exil.*

ψ. 8. PROPTEREA INSTABILIS FACTA EST. *Elle est devenue errante, & vagabonde.* Elle est chassée de son pays, & réduite à l'état d'une fugitive, & d'une exilée. L'Hébreu (c) : C'est pourquoi elle est exposée aux railleries de ses ennemis, qui branlent la tête en lui insultant. D'autres (d) : *Elle est comme une femme séparée, & impure, à cause des incommodeitez propres à son sexe. Ce sens est fort bon.*

IPSA AUTEM GEMENS, CONVERSA EST RETRORSUM. *Elle a tourné son visage en arrière, en gémissant.* Elle s'est retirée de honte, & n'a osé paroître devant les hommes ; parce qu'ils se sont aperçus de sa honte, & de sa souillure : *Quia viderunt ignominiam ejus.* Pour comprendre la force de cette comparaison, il est bon de remarquer que les femmes

(a) שתקי על סחבתיה

(b) Εἰ γὰρ ἄρα καὶ τὴν κατοικίαν αὐτῆς. Edit. Complut. Ἐπὶ τῷ μεταστῆσαι αὐτῆς.

(c) על בן גיורה יחורה. *Facta est in com-*

motionem. Supl. capitis.

(d) Jun. Tremel. Grot. מן נן se prend en ce sens Levit. XII. 2. 5. XV. 19. 20. 24. 25. & I. Esdr. IX. 11. Ezecb. XVIII. 9. XXI. 10. XXXVI. 17.

Juives

T H E T H.

9. *Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui: deposita est vehementer, non habens consolatorem: vide, Domine, afflictionem meam, quoniam erectus est inimicus.*

J O D.

10. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus: quia vidit gentes ingressas sanctuarium suum, de quibus præceperas ne intrarent in Ecclesiam tuam.*

T H E T H.

9. Ses souillures ont paru sur ses pieds, & elle ne s'est point souvenue de sa fin. Elle a été prodigieusement abaissée, sans qu'elle ait eu de consolateur. Seigneur, considérez mon affliction, parce que l'ennemi s'est élevé avec orgueil.

J O D.

10. Les ennemis ont porté leurs mains à tout ce qu'elle avoit de plus désirable, elle a vû entrer dans son sanctuaire des nations, au sujet desquelles vous aviez ordonné qu'elles n'entreroient jamais dans votre assemblée.

COM M E N T A I R E.

Juives pendant leurs incommodes ordinaires, sont séparées & de leurs maris, & de leurs enfans, & de leurs domestiques. Tout ce qu'elles touchent, & sur quoi elles s'assient, & elles se couchent, est censé souillé. Elles communiquent leur souillure à ceux qui s'approchent d'elles en cet état. Il ne leur est pas permis d'entrer dans la Synagogue (a), de prier, de proférer le nom de Dieu, de toucher un Livre sacré. Leurs maris ne peuvent les regarder en face, ni leur présenter quelque chose de la main; il faut mettre sur un banc, ou sur une table ce qu'on leur veut donner, afin qu'elles le prennent, lorsque celui qui l'a mise en est assez éloigné, pour ne pas craindre de contracter une impureté. De manière que l'on ne peut guères donner une idée plus forte d'une chose, ou d'une personne abandonnée, éloignée, & dont on a horreur, que de la comparer à une femme dans cet état.

ψ. 9. SORDES EJUS IN PEDIBUS EJUS, NEC RECORDATA EST FINIS SUI. *Ses souillures ont paru sur ses pieds, & elle ne s'est point souvenue de sa fin.* Il continuë de représenter Sion comme une femme dans sa souillure. Elle ne s'est point encore purifiée; la source de ses souillures n'est point tarie (b). Ce qui la rend impure, paroît jusques sur ses pieds; ou, selon quelques-uns (c), jusques sur les franges de son habit; & elle ne voit point la fin de son incommode; elle ne fait point quand elle finira: *Nec recordata est finis sui.* Ou plutôt: Dans sa prospérité, elle n'a pas pensé à ce qui lui devoit arriver; elle n'a pas sù prévoir les maux dont on l'a si souvent menacée.

ψ. 10. QUIA VIDIT GENTES INGRESSAS SANCTUARIUM SUUM, DE QUIBUS PRÆCEPERAS NE INTRARENT IN EC-

(a) Vide Buxtorf. Synagog. Jud. c. 31.

(b) Pedes pro partibus quas nudare vetas pudor.

פדיון Jerem. XIII. 22. Verecundiora tua.

Naum. III. 5. Pudenda tua.

(c) Munst. Pag. Mont. Tig. &c. Vide Exod.

XXIII. 33. 34. XXXIX. 24. 25. 26.

C A P H.

II. Omnis populus ejus gemens, & quærens panem : dederunt pretiosa quæque pro cibo ad refocillandam animam. Vide, Domine, & considera, quoniam facta sum vilis.

C A P H.

II. Tout son peuple est dans les gémissements, & cherche du pain. Ils ont donné tout ce qu'ils avoient de plus précieux pour trouver de quoi soutenir leur vie. Voyez, Seigneur, & considérez l'avilissement où je suis réduite.

COMMENTAIRE.

CLESIAM TUAM. Elle a vû entrer dans son Sanctuaire des nations, au sujet desquelles vous aviez ordonné qu'elles n'entreroient jamais dans votre assemblée. La particule Quia en cet endroit, n'est pas causale; elle est une simple conjonction. L'ennemi a porté sa main à tout ce qu'elle avoit de plus cher; car il a fait entrer dans le Temple des nations que la Loi excluait à jamais de l'assemblée du Seigneur (a). Ces peuples exclus pour jamais de l'assemblée du Seigneur, sont les eunuques, les bâtards, les Ammonites, & les Moabites, qui n'y pouvoient entrer qu'après la dixième génération (b). En général tout étranger, incirconcis, & Payen, ne pouvoit entrer dans le Temple. Depuis la captivité, il y eut un parvis destiné pour eux. Il leur étoit défendu d'entrer plus avant que la première enceinte du temple (c). Les Israélites purifioient entroit dans la première cour, & même dans la seconde: mais les Prêtres seuls avoient droit d'entrer dans le Saint; & il n'y avoit que le grand-Prêtre qui eût la liberté de porter l'encens dans le Sanctuaire; & cela une seule fois l'année. Mais à la prise de Jérusalem, le soldat Caldéen porta par tout ses mains sacrilèges; il ne respecta ni le Saint, ni le Sanctuaire; & Dieu irrité livra aux Gentils son Temple, que son propre peuple avoit si indignement violé par ses idolâtries, & par ses crimes.

ψ. II. DEDERUNT PRETIOSA QUÆQUE PRO CIBO. Ils ont donné tout ce qu'ils avoient de plus précieux, pour trouver de quoi soutenir leur vie. Pendant le siège, on fut réduit aux dernières extrémités, par la famine. Théodoret croit que ce que l'Ecriture appelle ici *pretiosa quæque*, sont leurs enfans, dont ils eurent l'inhumanité de manger la chair. Mais il est bien plus probable que c'est l'or, l'argent, les meubles précieux que les riches donnèrent, pour avoir de quoi s'empêcher de mourir, au milieu de cette extrémité.

(a) Deut. XXXIII. 1. 2. 3.

(b) Ezech. XLIV. 9. Omnis alienigena incircumcisus corde, & incircumcisus carne, non ingreditur sanctorum meorum; omnis filius alienigenus qui est in medio filiorum Israël.

(c) Joseph. lib. 6. de Bello c. 6. Πρώτων

ἑπὶ τὸ δεύτερον ἱερὸν ἀνόφαντος ἀελείβλητο λίθινος... ὡ αὐτῆς ἡ ἐπιπέτα ἐξ ἰου δεισματοσ ἡλαί, ἡ ἄγνείας ἀλασμαίτουσαι νόμον; αἱ μὲν ἰλλοικαίς, αἱ ἡ ρομαίκοις γεσίμασι, μὴ δ' ὄν ἀλλοφουλον ὡδὲς τῆ ἀγίε πααλίνας.

L A M E D.

12. O vos omnes, qui transitis per viam, attendite, & videte si est dolor sicut dolor meus: quoniam vindemiauit me ut locutus est Dominus, in die ira furoris sui.

M E M.

13. De excelso misit ignem in ossibus meis, & erudit me: expandit retr. pedibus meis, convertit me retrorsum: posuit me desolatam, tota die mœrore confectam.

L A M E D.

12. O vous tous, qui passez par le chemin, considérez, & voyez s'il y a une douleur comme la mienne: car le Seigneur m'a traitée selon sa parole au jour de sa fureur, comme une vigne qu'on a vendangée.

M E M.

13. Il a envoyé d'enhaut un feu dans mes os, & il m'a châtiée. Il a tendu un rets à mes pieds, & il m'a fait tomber en arriere. Il m'a rendu toute désolée, & toute épuisée de tristesse pendant tout le jour.

COMMENTAIRE.

CONSIDERA QUONIAM FACTA SUM VILIS. *Considérez l'avilissement où je suis réduite.* Méprisée de mes ennemis, exposée à la raillerie, & aux insultes de mes voisins, couverte d'ignominie, & de confusion, abandonnée de mon Dieu, privée de tout ce qui faisoit ma gloire, ma force, ma consolation.

ψ. 12. O VOS OMNES, QUI TRANSITIS PER VIAM, ATTEN- DITE, &c. *O vous tous qui passez par le chemin, considérez, & voyez, &c.* Ce sens est d'une clarté, qui n'a que faire de Commentaire. Mais les Interprètes qui s'attachent à la ponctuation, & à la leçon des Massorettes, traduisent autrement (a): *Passans, ce n'est point à vous que je m'adresse; je sai que mes maux ne vous touchent point.* Mais comment cela s'accorde-t'il avec ce qui suit: *Considérez, & voyez s'il y a douleur pareille à la mienne?* D'autres (b): *O que mes malheurs ne viennent jamais jusqu'à vous! Puissiez-vous n'éprouver jamais les maux que j'endure!* Mais le sens qu'à suivi la Vulgate, est sans comparaison plus clair. Il est appuyé par de très-habiles Interprètes, même Protestans (c). La particule *lo* (d), qui signifie quelquefois *non*, se prend aussi assez souvent pour une manière de souhait, d'exclamation, de prière, &c.

VINDEMIAVIT ME DOMINUS IN DIE FURORIS SUI. *Le Seigneur m'a traitée comme une vigne qu'on a vendangée.* Les Prophètes, usent souvent de cette similitude (e), lorsqu'ils veulent exprimer la désolation d'un pays. Les Septante (f): *Le Seigneur m'a humiliée.* Le Syriaque (g) *Il m'a cuite.* Au verset 22. il traduit le même terme par: *Il a affligé.*

ψ. 13. DE EXCELSO MISIT IGNEM IN OSSIBUS MEIS. *Il a*

(a) Mont. Tig. Jun. Calvin. Pisc. (b) Vat. Mari. (c) Castal. Grot. Buxtorf. Vindicia lib. 2. c. 11. &c. (d) לך vel לך Genes. xvii. 18. xxiii. 13. (e) Psal. lxxix. 13. Jerem. Thren. i. 22. 11. (f) Heb. עולל לי יהוה 70. Εταπείνωσεν με κυριος. (g) Apud Theodoret. ΗΨε μοι, ο εύρος κτλ.

A I N.

16. *Idcirco ego plorans, & oculus meus deducens aquas: quia longè factus est à me consolator, convertens animam meam: facti sunt filii mei perditii, quoniam invaluit inimicus.*

P H E.

17. *Expandit Sion manus suas, non est qui consoletur eam: mandavit Dominus adversum Jacob in circuitu ejus hostes ejus: facta est Jerusalem quasi polluta menstruata inter eos.*

A I N

16. C'est pour cela que je fonde en pleurs; & que mes yeux répandent des ruisseaux de larmes, parce que celui qui me devoit consoler en me redonnant la vie, s'est retiré loin de moi. Mes enfans sont perdus, parce que l'ennemi est devenu le plus fort.

P H E.

17, Sion a étendu ses mains, & il n'y a eu personne pour la consoler. Le Seigneur a ordonné aux ennemis de Jacob de le venir attaquer de toutes parts. Jérusalem est devenuë au milieu d'eux, comme une femme souillée de ses impuretez.

COMMENTAIRE.

poursuites contre son débiteur. On peut traduire l'Hébreu (a) par: *Le Seigneur a convoqué contre moi une assemblée, pour exterminer mes meilleures troupes.* Il a fait venir les Caldécens contre moi, pour exercer par leurs mains sa vengeance sur mes soldats. Voyez ci-après le Chap. 11. 22.

TORCULAR CALCAVIT DOMINUS, VIRGINI FILIÆ JUDÆ. *Le Seigneur a foulé lui-même le pressoir, contre la vierge fille de Juda.* Il a fait la vendange, verset 12. & verset 22. il a foulé son raisin, il en a exprimé le vin. Le raisin de la vierge fille de Juda, sont ses enfans; ce sont les Juifs du pays. La guerre est le pressoir qui les a foulez, & qui en a exprimez le sang. C'est le Seigneur, à qui cela est attribué, comme à la première cause de tout ce qui est arrivé. Le pressoir marque souvent la vengeance (b).

ψ. 16. LONGE FACTUS EST A ME CONSOLATOR, CONVERTENS ANIMAM MEAM. *Je n'ai personne qui me console, & qui me rende la vie.*; qui m'encourage à souffrir, qui me donne du cœur. *Rendre la vie*, en cet endroit est la même chose que consoler, qu'encourager. On verra souvent dans les Prophètes, périr, mourir, être réduit au tombeau pour désigner quelque extrême calamité, & au contraire, revivre, ressusciter, sortir des ombres de la mort, & du tombeau, pour être délivré du danger, être guéri de la maladie, être tiré de captivité, &c.

ψ. 17. EXPANDIT SION MANUS SUAS; NON EST QUI CONSOLETUR EAM. *Sion a étendu ses mains; il n'y a eu personne pour la consoler.* En vain elle a crié, elle a soupiré, elle a étendu les mains vers ceux qui l'approchoient; personne ne l'a écouté, & ne l'a voulu consoler.

(a) קרא עלי מועד לשבר. בהורו (א)

(b) *Isai. LXXII. 2. 3. Apoc. XIX. 15.*

S A D E.

18. *Iustus est Dominus, quia os ejus ad iracundiam provocavi. Audite, obsecro, universi populi, & videte dolorem meum: virgines mea, & juvenes mei abierunt in captivitatem.*

C O P H.

19. *Vocavi amicos meos, & ipsi deceperunt me: Sacerdotes mei, & senes mei in urbe consumpti sunt: quia quaesierunt cibum sibi ut refocillarent animam suam.*

S A D E.

18. Le Seigneur est juste, parce que je me suis attiré sa colère, en défobéissant à sa parole. Peuples, écoutez tous, je vous en conjure, & considérez ma douleur. Mes vierges, & mes jeunes hommes ont été menez en captivité.

C O P H.

19. J'ai appelé mes amis; & ils ont trompé mon espérance: mes Prêtres, & mes vieillards ont été confumés dans la ville, lorsqu'ils vouloient chercher quelque nourriture pour foutenir leur vie.

COMMENTAIRE.

Étendre les mains, est un geste d'une personne qui implore le secours (a):
*Ille humilis, supplicetque oculos, dextramque precantem
Protendens, &c.*

Et David (b): *Expandi ad te manus meas.* Et Jérémie (c): *Vox filia Sion intermorientis, expandentisque manus suas, &c.*

FACTA EST JERUSALEM QUASI POLLUTA MENSTRUATA INTER EOS. Jérusalem est devenue au milieu d'eux, comme une femme souillée de ses impuretez. Il décrit Jérusalem assiégée des ennemis, & enveloppée de leur part de fosses, de redoutes, afin qu'on n'en pût sortir, & qu'on n'y pût porter ni vivres; ni secours. C'est ce qu'il a dit immédiatement auparavant: *Mandavit Dominus adversum Jacob in circuitu ejus hostes.* Jérusalem dans cette extrémité a été regardée par ses ennemis comme une femme souillée, dont on a horreur, & dont on n'ose approcher (d). On l'a laissée périr de famine, & de misère, sans en avoir compassion. On n'a pas daigné écouter ses gémissemens, ni lui tendre la main pour la secourir; parce qu'on ne vouloit point la sauver, & que sa perte étoit résoluë.

ψ. 18. OS EJUS AD IRACUNDIAM PROVOCAVI. *Je me suis attiré sa colère, en défobéissant à sa parole.* A la lettre (e): Je me suis révoltée contre sa parole; ou, j'ai rempli sa bouche d'amertume; ou enfin, j'ai irrité sa bouche, sa parole, ses ordres; j'y ay défobéi, je les ai méprisés.

ψ. 19. VOCAVI AMICOS MEOS; IPSI DECEPERUNT ME. *J'ai appelé mes amis, & ils ont trompé mes espérances.* Jérusalem comptoit sur l'Égypte, sur la Phénicie, sur l'Idumée, sur les Rois de Moab, & d'Am-

(a) Virgil. Æneid. 12. de Turno.
(b) Psal. LXXXVII. 10. & CXLII. 6.
(c) Jerem. IV. 31.

(d) Voyez ci-devant le ψ. 22.

(e) כִּי פִיָּהּ מְרִיחֵי כִּי פִיָּהּ כִּי פִיָּהּ 70. Στόμα αὐτῆς ἔσται ἰσχυρὰ.

R. E. S.

20. *Vide, Domine, quoniam tribulor, conturbatus est venter meus: subversum est cor meum in memetipsa, quoniam amaritudine plena sum. Foris interficet gladius, & domi mors similis est.*

R. E. S.

20. Seigneur, considérez que je suis dans l'affliction; mes entrailles sont émûes, mon cœur est renversé dans moi-même, parce que je suis remplie d'amertume. L'épée tué mes enfans au-dehors, & dans la maison on voit une image de la mort.

C O M M E N T A I R E.

mon, que l'on croit avoir eu des engagemens secrets avec Sédécias (a): mais tous ces alliez lui manquèrent dans le besoin. Aussi-tôt que cette ville fut assiégée, les uns se joignirent aux Caldéens; les autres ne pensèrent qu'à leur propre sûreté. L'Egypte marcha avec une armée contre Nabuchodonosor: mais ce secours fut battu, & obligé de se retirer en Egypte; en sorte que Jérusalem succomba; & ceux qui étoient ses alliez, & ses amis à l'extérieur, furent les premiers à lui insulter.

CONSUMPTI SUNT, QUIA QUÆSIERUNT CIBUM. *Ils ont été consumés dans la ville, lorsqu'ils vouloient chercher quelque nourriture. Le Texte à la Lettre: Parce qu'ils vouloient, &c. Mais parce que en cet endroit n'est pas causable, non plus qu'au verset 10. & souvent ailleurs (b).*

ÿ. 20. SUBVERSUM EST COR MEUM IN MEMETIPSA, QUONIAM AMARITUDINE PLENA SUM. *Mon cœur est renversé dans moi-même, parce que je suis remplie d'amertume. Je souffre un violent battement de cœur; je suis saisie d'une cruelle frayeur; je suis accablée d'amertume, & de douleur. L'Hébreu (c) se peut rendre par: Mon cœur est dans une extrême émotion, parce que je me suis révolée contre Dieu. Comme je me sens coupable d'une noire perfidie contre mon Dieu, mon cœur en est saisi de crainte.*

ET DOMI MORS SIMILIS EST. *Et dans la maison on voit une image de la mort. Ceux qui sont capables de porter les armes, périssent en combattant contre l'ennemi, & ceux qui sont dans leur maison, n'y voyent que l'image de la mort; ou des malades, ou des moribonds, des gens exténuez par la faim, & plus semblables à des squelettes, ou à des corps morts, qu'à des hommes vivans. L'Hébreu (d): Au dehors l'épée me rend veuve, & au dedans comme la mort.*

Crudelis ubique.

Luētus, ubique pavor, & plurima mortis imago (e).

(a) Voyez ce que nous avons dit sur le ÿ. 2. de ce Chapitre. | *Eut'ym. in Ps. 1x. Salmeron. Prolegom. 16-p. 414*
 (b) *Vide Jerem. XLVIII. 45. & IV. 16. Thren. 17. 18. & Isai. LXVI. 30. & Sanct. in hac loca.* | *נהפך לבי רקרב כי מרו מריותי*
 (c) | *מחוצ שכלה חרב בבוח כמות*
 (d) | *(e) Æneid. 2.*

S I N.

21. *Audierunt quia ingemisco ego, & non est qui consoletur me: omnes inimici mei audierunt malum meum; latati sunt, quoniam tu fecisti: adduxisti diem consolationis, & fiens similes mei.*

T A U.

22. *Ingrediatur omne malum eorum coram te: & vindemia eos, sicut vindemiasisti me propter omnes iniquitates meas: multi enim gemitus mei, & eor meum morens.*

S I N.

21. Ils ont scû que je suis dans les gémissements; & il n'y a personne qui me console. Tous mes ennemis ont appris mon malheur: & ils se réjouissent de ce que c'est vous qui m'avez réduite en cet état. Mais quand le jour sera arrivé auquel vous devez me consoler, ils deviendront semblables à moi.

T A U.

22. Que tout le mal qu'ils ont commis, se présente devant vous. Traitez-les comme une vigne qu'on vendange, comme vous m'avez traitée, à cause de toutes mes iniquitez. Car mes soupirs se redoublent sans cesse, & mon cœur est accablé de douleur.

COMMENTAIRE.

¶ 21. **LÆTATI SUNT, QUONIAM TU FECISTI.** *Mes ennemis se réjouissent de ce que c'est vous qui m'avez réduite en cet état.* Ils ont insulté au malheur que vous avez permis qui m'arrivât. Ils ont jugé par l'excès de ma disgrâce, que vous m'aviez entièrement abandonnée, & que je ne devois plus attendre aucune protection de votre part. Ils croyent ma perte sans ressource; c'est ce qui fait le sujet de leur joye. Les peuples voisins des Juifs témoignèrent hautement leur plaisir, lorsqu'ils virent Jérusalem détruite. C'est ce que l'on voit dans Sophonie (a), dans Jérémie (b), dans Abdias (c), & dans Ezéchiel (d). Mais bien-tôt leur joye fut changée en deuil; leur tour vint, & ils burent à longs traits le calice de la colere. C'est ce que Jérémie marque ici en ces termes: *Adduxisti diem consolationis; & fiens similes mei.* Lorsque vous voudrez me consoler, ils deviendront semblables à moi. L'Hébreu (e): *Vous amenez le jour que vous avez nommé, désigné, & ils seront comme moi.* Nous avons vû dans les Chapitres 46. 47. 48. 49. 50. & 51. les menaces contre ces peuples; & l'on a tâché d'en montrer l'accomplissement dans le Commentaire.

¶ 22. **INGREDIATUR OMNE MALUM EORUM CORAM TE.** *Que tout le mal qu'ils ont commis se présente devant vous.* Rappelez-les dans votre souvenir; prenez-en connoissance; jugez-les suivant leurs crimes. Jérémie ne souhaite pas le malheur de ses ennemis; mais il le prédit. Il souhaite que la justice de Dieu s'exerce contre le pécheur rébèle, & en-

(a) Sophon. 11. 8.

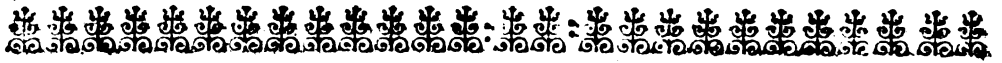
(b) Jerem. XLV. 11. 26. 27. 42. XLIX. 1.

(c) Abdias 7. 10. 11.

(d) Ezech. XXV. 3. XXVI. 2.

(e) הַיּוֹם הַזֶּה יִבְרָא יְהוָה וְהָיוּ כְמוֹנִי
 ἡμέραν ἡμεῶν, ἐκάλισας καὶ ἐγένοντο ὁμοίως μοι.

durci : mais il aimeroit mieux qu'il se convertît, & qu'il satisfît à Dieu par des actions d'une sincère pénitence.



CHAPITRE II.

Jérémie continue de déplorer le malheur de Jérusalem, en le comparant à son état passé, qui étoit si florissant.

A L E P H.

Y. I. *Quomodo obtexit caligine in-furore suo Dominus filiam Sion? projecit de Cœlo in terram inclytam Israël, & non est recordatus scabelli pedum suorum in die furoris sui?*

A L E P H.

Y. I. *Comment le Seigneur a-t'il couvert de ténèbres dans sa fureur la fille de Sion? Comment a-t'il fait tomber du Ciel en terre la fille d'Israël qui étoit si éclatante? Comment ne s'est-il point souvenu de son marche-pied au jour de sa fureur?*

COMMENTAIRE.

Y. I. **Q**UOMODO OBTEXTIT CALIGINE FILIAM SION? *Comment le Seigneur a-t'il couvert de ténèbres la fille de Sion? Ces ténèbres ne sont autres que les malheurs qui lui étoient arrivez. Il y a cent exemples de cette manière de parler. Etre dans les ténèbres, dans la nuit, dans l'obscurité, signifie être dans l'affliction, & dans l'accablement. Le soleil se couvre de ténèbres, la lune cache sa lumière; les étoiles retirent leur éclat; tout cela ne dit autre chose que ce que nous exprimons dans un style plus simple, en disant que nous sommes dans la dernière tristesse.*

PROJECTI DE COELO IN TERRAM INCLYTAM ISRAEL? *Comment a-t'il fait tomber du Ciel en terre la fille d'Israël, qui étoit si éclatante? Autre expression figurée, pour désigner une chute terrible. La fille de Sion étoit comme un astre dans le Ciel: elle y brilloit avec un éclat merveilleux: elle s'est oubliée de sa dépendance; elle a irrité son Dieu, qui l'a enfin précipitée. C'est par une pareille figure qu'Isaïe apostrophe le Roi de Babylone; en lui disant (a): *Comment es-tu tombée du Ciel, étoile du matin, qui paroissois avec tant de splendeur? Abdias (b) parlant aux Idu-**

(a) *Isaï. XIV. 12. Quomodo cecidisti de Cœlo, Lucifer, qui mane oriebaris.*

(b) *Abdias Y. 4.*

B E T H.

2. *Præcipitavit Dominus, nec pepercit, omnia speciosa Jacob: destruxit in furore suo munitiones virginis Juda, & dejecit in terram: polluit Regnum, & Principes ejus.*

B E T H.

2. Le Seigneur a renversé tout ce qu'il y avoit de beau dans Jacob; & il n'a rien épargné. Il a détruit dans sa fureur les remparts de la ville de Juda: il les a jettés par terre; il a profané son Royaume, & ses Princes.

COM M E N T A I R E.

mécans, leur dit: *Quand vous mettriez votre demeure au milieu des astres, je vous en arracherais*, dit le Seigneur.

NON EST RECORDATUS SCABELLI PEDUM SUORUM. *Il ne s'est point souvenu de son marche-pied, au jour de sa fureur.* Le marche-pied du Seigneur est toute la terre, c'est la Judée en particulier; c'est particulièrement son Temple, & son Arche d'Alliance. On a des expressions dans l'Ecriture, pour vérifier toutes ces explications du marche-pied du Seigneur. *Le Ciel est mon siège*, dit-il dans Isaïe (a), & *la terre est mon marche-pied*. Et JESUS CHRIST dans S. Matthieu (b): *Ne jurez ni par le Ciel, parce que c'est le trône de Dieu, ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds*. Et David en parlant du Temple, ou de l'Arche (c): *Publiez les grandeurs du Seigneur, & adorez son marche-pied*. Enfin le même Prince disoit à son peuple (d), *qu'il avoit eu dessein de bâtir au Seigneur une maison où son Arche pût reposer, & l'escabeau de ses pieds*. C'est apparemment du Temple dont parle ici Jérémie; car le Seigneur ne permit pas que son Arche tombât entre les mains des Caldéens: mais il leur abandonna son Sanctuaire; ils le pillèrent, le profanèrent, & le brûlèrent. Les Anciens donnoient toujours un marche-pied aux personnes de marque, lorsqu'elles s'asséioient, même à table. Cela se voit dans cent endroits d'Homère, & assez souvent dans l'Ecriture.

ÿ. 2. PRÆCIPITAVIT DOMINUS, NEC PEPERCIT OMNIA SPECIOSA JACOB. *Le Seigneur a renversé tout ce qu'il y avoit de beau dans Jacob.* On peut traduire l'Hébreu (e): *il a englouti, sans rien épargner, les demeures de Jacob*. Les villes, les bourgades ont été brûlées, démolies, renversées par les Caldéens. Le Seigneur les a comme englouties dans le sein de la terre; il n'en reste presque aucun vestige.

POLLUIT REGNUM, ET PRINCIPES EJUS. *Il a profané son Royaume, & ses Princes.* Il les a traités comme des choses profanes, & indifférentes, en les livrant aux Caldéens: où il a permis qu'ils fussent profanés, méprisés, confondus dans la foule du peuple, comme si rien ne

(a) *Isai. XLVI. 1. Cælum mihi sedes est, & terra scabellum pedum meorum. Et Ab. 512. 49.*
 (b) *Matt. 7. 35.*

(c) *Psal. XCVIII. 5.*
 (d) *1. Par. XXVIII. 1.*
 (e) *זלע אדני לא חמל את כל גאון יעקוב (א)*

G H I M E L.

3. *Confregit in ira furoris sui omne cornu Israël: averit retrorsum dexteram suam à facie inimici: & succendit in Jacob quasi ignem flamma devorantis in gyro.*

D A L E T H.

4. *Tendit arcum suum quasi inimicus, firmavit dexteram suam quasi hostis: & occidit omne quod pulchrum erat visu in tabernaculo filia Sion; effudit quasi ignem indignationem suam.*

H E.

5. *Factus est Dominus velut inimicus: precipitavit Israël, precipitavit omnia mœnia ejus; dissipavit munitiones ejus, & replevit in filia Juda humiliatum, & humiliatam.*

G H I M E L.

3. Il a brisé dans le transport de sa fureur, toute la force d'Israël. Il a retiré sa main droite devant l'ennemi, & il a allumé dans Jacob comme un feu dévorant, dont la flamme a couru de toutes parts.

D A L E T H.

4. Il a tendu son arc comme un ennemi; il a affermi sa main droite comme un homme qui attaque; il a tué tout ce qu'il y avoit de beau dans la terre de la fille de Sion; il a répandu sa colère comme un feu.

H E.

5. Le Seigneur est devenu comme un ennemi. Il a renversé Israël: il a fait tomber toutes ses murailles; il a détruit ses remparts; & il a rempli d'humiliations les hommes, & les femmes dans le sein de la fille de Juda.

C O M M E N T A I R E.

les distinguoit. On sait avec quelle indignité les Princes de Juda furent traités par les Caldéens. Joakim fut mis à mort, & laissé sans sépulture; Jéchonias condamné à une prison perpétuelle; Sédécias aveuglé, mis dans les liens, mené en captivité, & jetté en prison, après avoir essuyé les plus sanglans reproches de félonie, & d'infidélité, & après avoir vû de ses yeux ses enfans mis à mort en sa présence. Des Princes de Juda, les uns comme Daniel, & ses Compagnons, furent réduits à servir comme des Eunuques, dans le Palais de Nabuchodonosor; les autres furent mis à mort; les autres réduits dans la dernière misère, & dans une dure captivité. Voilà ce que Jérémie appelle *profaner le Royaume, & les Princes de Juda*. Les Septante (a): *Profaner les Rois, & les Princes de Juda*.

3. CONFREGIT OMNE CORNU ISRAEL. *Il a brisé toute la force d'Israël*. A la lettre: *La corne d'Israël*, sa gloire, sa grandeur, son élévation, sa force; les deux Royaumes d'Israël, & de Juda (b); ou la Dignité Royale, les Princes d'Israël (c); ou enfin les forteresses, les villes du pays (d).

AVERTIT RETRORSUM DEXTERAM SUAM A FACIE INIMICI. *Il a retiré sa main droite devant l'ennemi*. Lorsque le Caldéen a paru, & qu'il nous a attaqué, le Seigneur a retiré sa main de dessus nous; il nous a refusé son secours, & sa protection; il nous a abandonné

(a) Β'ε'α'η'ω'ι' θ'α'σ'α'ί'α'ς' α'υ'τ'ι'ς, & α'ρ'χ'ω'τ'α'ς' α'υ'τ'ι'ς. Heb. מורשו כאלו ללך
(b) Paschaf. Baban. Vat.

(c) Origen. Theodoret. Bonavent. Hugo. Greg.
(d) Casfr. Sanit.

V A U.

6. Et dissipavit quasi hortum tentorium suum; demolitus est tabernaculum suum: oblivioni tradidit Dominus in Sion festivitatem, & sabbatum; & opprobrium, & indignationem furoris sui, Regem, & Sacerdotem.

V A U.

6. Il a renversé son tabernacle; comme un jardin qu'on détruit; il a démolí sa demeure. Le Seigneur a fait oublier dans Sion les fêtes, & les jours de sabbat; il a livré le Roi, & le grand Prêtre à l'opprobre, & à l'indignation de sa fureur.

COMMENTAIRE.

dans notre plus pressant besoin. Au lieu de nous prêter le secours tout-puissant de son bras, il a bandé son arc sur nous: *ψ. 4. Tenuit arcum suum quasi inimicus.* Il a appesanti sur nous sa main vengeresse, comme un ennemi redoutable: *Firmavit dexteram suam quasi hostis.* Il s'est joint à nos ennemis, & a favorisé leur passion, par le secours qu'il leur a donné.

ψ. 5. PRÆCIPITAVIT OMNIA MOENIA EJUS. Il a fait tomber toutes ses murailles. L'Hébreu (a): Il a englouti tous ses Palais; les Septante (b), toutes ses tours, ou ses Palais. Jérémie dans ses Lamentations employe assez souvent le verbe engloutir, abîmer; parce qu'il est extrêmement significatif, & que dans les grandes douleurs, les expressions sont exagérées, hyperboliques, & quelquefois outrées.

REPLEVIT IN FILIA SION HUMILIATUM, ET HUMILIATAM. Il a rempli d'humiliation les hommes, & les femmes. Il a rempli Juda, & Jérusalem de malheureux, & de malheureuses; nul sexe, & nulle condition n'ont été exemts des maux dont Juda a été accablé. L'Hébreu (c): Il a multiplié dans la fille de Juda l'affliction, & la douleur. Les Septante (d): Il a multiplié à la fille de Juda l'humilié, & l'humiliée. Il a permis que dans Juda il y eût maintes personnes humiliées. Il a humilié, & affligé un nombre infini de filles de Juda. Cette expression, *humilier la fille de Juda*, signifie quelquefois autre chose qu'une simple affliction; elle se prend pour l'outrage fait à l'honneur d'une personne libre. *Mulieres in Sion humiliaverunt, & virgines in civitatibus Juda*, dit ci-après Jérémie (e). Et un peu après (f): *Adolescentibus impudicè abusi sunt.* Ce qui peut servir à expliquer la Vulgate, & ceux des Exemplaires Grecs qui lisent les deux genres, *humiliatum, & humiliatam.*

ψ. 6. DISSIPAVIT QUASI HORTUM TENTORIUM SUUM. Il a renversé son Tabernacle, comme un jardin qu'on détruit. Il a ruiné son propre Temple; il a permis que les Caldéens le profanassent, & y missent

(a) בלע כל הדרמוריה
 (b) κατισθησαν πιας τις βασις οὐρα
 (c) יורב בבח עבודה חאנויה ואניה
 (d) ἡ πόλις ἡμετέρα ἐκείνη ἡ πόλις ἡμετέρα
 (e) ταπεινώθησαν οἱ υἱοὶ τῆς πόλεως
 (f) ταπεινώθησαν οἱ υἱοὶ τῆς πόλεως
 ταπεινώθησαν οἱ υἱοὶ τῆς πόλεως. Ut Vulg. Ita & Theodoret. & Alexandri.
 (g) Thren. v. 11.
 (f) Ibid. ψ. 130.

Z A Ï N.

Z A Ï N.

7. *Repulit Dominus altare suum, maledixit sanctificationi sue: tradidit in manu inimici muros turrium ejus: vocem dederunt in domo Domini, sicut in die solemni.*

7. Le Seigneur a rejeté son autel; il a donné sa malédiction à son sanctuaire. Il a livré entre les mains des ennemis les murs de ses tours; & ils ont jetté des cris en la maison du Seigneur, comme dans une fête solennelle.

COMMENTAIRE.

le feu, comme on abandonne, & qu'on détruit ces huttes de jardins, que l'on n'y avoit faites que pour conserver les fruits. On les abat, & on les ruine, dès que le fruit est cueilli. Autrement: Il a abandonné son Temple au pillage, & à l'insolence du soldat, comme un jardin dont on a abattu les hayes, & où chacun prend, arrache, disipe comme il lui plaît. Ou bien: Il a abattu son Temple, comme on abat les murailles d'un jardin. Enfin: Il a permis le ravage de son Temple, qui devoit être comme son jardin de délices, & le lieu de ses complaisances. Les Septante (a): *Il a ouvert son Tabernacle comme une vigne.* Le Psalmiste disoit dans le même sens (b): *Seigneur, pourquoi avez-vous détruit la muraille de votre vigne, en sorte que tous les passans en cueillent impunément le raisin, & que le sanglier de la forêt y fait un dégât irréparable?* Et Isaïe (c): *Je vais vous montrer ce que je ferai à ma vigne; j'arracherai la haye qui la ferme, & elle sera en proye; je démolirai sa muraille, & elle sera foulée aux pieds des passans; je la laisserai déserte, & inculte, &c.*

OBLIVIONI DEDIT DOMINUS IN SION FESTIVITATEM, ET SABBATHUM. *Le Seigneur a fait oublier dans Sion les Fêtes, & les jours de Sabbat.* On ne les y célébrera plus comme autrefois. Les Juifs dans leur captivité, ne laissèrent pas d'observer le Sabbat, & les jours de Fêtes, quant au repos corporel; mais non pas quant aux sacrifices, aux assemblées, & aux autres cérémonies qui se pratiquoient dans le Temple.

DEDIT IN OPPROBRIUM REGEM, ET SACERDOTE M. *Il a livré le Roi, & le grand-Prêtre à l'opprobre.* Le Roi Sédécias, & le grand-Prêtre Saraias furent pris, & menez à Réblatha devant Nabuchodonosor. On les y traita avec la dernière indignité. Le grand-Prêtre fut mis à mort; & le Roi, après avoir vû égorger ses enfans, & les Princes de sa maison à ses yeux, fut aveuglé, & chargé de chaînes, pour être conduit en prison perpétuelle à Babylone (d).

ψ. 7. MALEDIXIT SANCTIFICATIONI SUÆ. *Il a donné sa ma-*

(a) Διπύκων ὡς ἄμπλον τὸ στυάμα αὐτοῦ. |
 Heb. כּוּן כּוּן כּוּן
 (b) Psal. LXXIX. 13.

(c) Isai. v. 5.
 (d) 4. Reg. XXIV. 21. & Jerem. LII. 10. 11.

H E T H.

8. Cogitavit Dominus dissipare murum filie Sion : tetendit funiculum suum , & non avertit manum suam à perditione : luxitque antemurale , & murus pariter dissipatus est.

H E T H.

8. Le Seigneur a résolu d'abattre la muraille de la fille de Sion ; il a tendu son cordeau , & il n'a point retiré sa main, que tout ne fût renversé. L'avant-mur est tombé d'une manière déplorable ; & le mur a été détruit de même.

COM M E N T A I R E.

lédiction à son sanctuaire. Depuis que les Rois impies Achaz, Ammon, & Manassé eurent profané le Temple du Seigneur, en y plaçant des Idoles, Dieu regarda sa Maison comme un lieu impur, & déshonoré. Il résolut dès-lors de la livrer aux nations, & de donner à son peuple ingrat des marques éclatantes de son indignation. Il traita son Temple comme une chose maudite, & abominable. Le verbe *maudire* en Hébreu, a autant d'étendue de signification, que dans un sens contraire, le verbe *bénir*. Ce dernier se prend pour faire du bien, accorder une grace, souhaiter toute sorte de bonheurs, & de prospéritez. Maudire se prend au contraire pour souhaiter du mal, faire des imprécations, punir, châtier, traiter avec indignation, avec mépris, avec horreur, &c.

TRADIDIT IN MANU INIMICI MUROS TURRIUM EJUS. *Il a livré entre les mains de l'ennemi les murs de ses tours ; ou plutôt, ses murs, & ses tours ; ou, ses murailles flanquées de tours.* L'Hébreu (a) = *Il a enfermé dans les mains de l'ennemi les murs de ses Palais.* L'ennemi a brûlé, & démolit les Palais des Rois de Juda. Les Septante se sont servis ici, & au v. 5. du mot *Baris*, qui signifie un Palais, une grande maison en forme de tours. C'est ce qui a obligé S. Jérôme à conserver le mot de *tours*, au lieu de *Palais*, ici, & au v. 5.

VOCEM DEDERUNT IN DOMO DOMINI, SICUT IN DIE SOLEMNI. *Ils ont jetté des cris dans la Maison du Seigneur, comme dans un jour solennel.* Les Caldéens ont jetté des cris de joye, à cause de leur victoire, dans le Temple du Seigneur, comme les Juifs avoient accoutumé d'y en jeter dans leurs jours solennels. Alors tout retentissoit du son des instrumens, & des voix des Chantres, & du peuple, qui louoient le Seigneur. Mais dans cette triste conjoncture, l'on entendit le son des trompettes, & des cris militaires, qui insultoient à notre malheur, & qui blasphémoient contre Dieu. Cette opposition fait ici un effet admirable.

v. 8. TETENDIT FUNICULUM SUUM. *Il a tendu son cordeau,* pour démolir les murs de Jérusalem, & pour en applanir le terrain ; comme une butte qu'on met au niveau, en sorte qu'il n'en paroisse pas le moins

(a) נִסְּרָה חוֹמַת אֶרְמוֹנָיָהּ.

9. *Defixa sunt in terra porta ejus : perdidit , & contrivit vestes ejus ; Regem ejus , & Principes ejus in gentibus : non est lex , & Propheta ejus non invenit visionem à Domino.*

9. Ses portes sont enfoncées dans la terre ; il en a rompu , & brisé les barres. Il a banni son Roi , & ses Princes parmi les nations. Il n'y a plus de loi , & ses Prophètes n'ont point reçu de visions prophétiques du Seigneur.

COMMENTAIRE.

dre vestige. Isaïe (a) prédit presque en mêmes termes la ruine de l'Idumée : *Extendetur super eam mensura , ut redigatur ad nihilum ; & perpendicularium in desolationem.* Ailleurs (b) , l'écriture menace Jérusalem de l'aplanir avec le niveau de Samarie ; c'est à dire , de la réduire au même état que cette Capitale du Royaume d'Israël : *Extendam super Jerusalem funiculum Samaria.* Théodoret croit que *tendre le cordeau* , est mis pour rendre une justice exacte , faire tout avec règle , & équité ,

LUXITQUE ANTEMURALE , ET MURUS PARITER DISSIPATUS EST. *L'avant-mur est tombé , & le mur a été détruit de même.* A la lettre : *L'avant-mur est dans les pleurs.* Jérémie anime tout ce qu'il fait paroître dans son Cantique de deuil. La Ville , le Temple , le pays , la terre , les murs ; tout parle , tout est vivant ; ce n'est que peintures vives , & parlantes. L'avant-mur étoit une simple muraille sans terrasse , sur le bord du fossé , & devant la grosse muraille de la Ville. Quelquefois c'étoit un fossé avec des palissades , des terrasses , & des redoutes (c). Ammien Marcellin : (d) *Erumpentibus recursus ad mœnia tutior , vallumque antemuranum cespitibus fultum insidiantes ab omni discrimine defendebat.* On raconte (e) qu'Alexandre le Grand à la mort d'Ephestion , ne se contenta pas des larmes de toute l'armée ; il voulut que les chevaux mêmes , & les murailles des villes en fissent le deuil ; il fit couper le crin aux chevaux , & abattre les crénaux des murailles. Les murs de Jérusalem pleuroient d'une manière plus douloureuse , puisqu'ils étoient abattus , & rasez rez terre.

ψ. 9. *DEFIXÆ SUNT IN TERRA PORTÆ EJUS.* *Ses portes sont enfoncées dans la terre ;* ou bien , elles sont comme ensevelies sous les ruines des murs , & des maisons renversées (f). Les Rabbins soutiennent que les portes du Temple furent englouties dans la terre par un miracle , pour les dérober à l'avarice & aux insultes des Caldéens. Fables.

REGEM EJUS , ET PRINCIPES EJUS IN GENTIBUS. *Il a banni son Roi , & ses Princes parmi les nations.* Il y avoit à Babylone deux Rois de Juda dans les liens ; sçavoir , Sédécias , & Jechonias. Les Princes

(a) *Isai. xxxiv. 11.*

(b) *4 Reg. xxi. 14.*

(c) Voyez *Isidor. Origen.*

(d) *Ammian. l. XXI.*

(e) *Plutarch. in Pelopida. Ælian. Var. lib. 7.*

(f) Voyez *Jerem. xlv. 1. Luxit Judæa , & porta ejus obscurata sunt in terra.*

J O D.

10. *Sederunt in terra, conticuerunt senes filia Sion: consperserunt cinere capita sua, accinxi sunt cilicium; abjecerunt in terram capita sua virgines Jerusalem.*

J O D.

10. Les vieillards de la fille de Sion se sont assis sur la terre, ils demeurent dans le silence. Ils ont couvert leur tête de cendre; ils se sont revêtus de cilices; les vierges de Jérusalem se sont jetées la tête contre terre.

C O M M E N T A I R E.

de la Maison Royale n'étoient guères mieux traités que les autres captifs. Les uns étoient à la Cour en qualité de serviteurs; les autres confondus dans la foule, portoient tout le poids de la servitude, & de l'exil.

NON EST LEX. *Il n'y a plus de Loi.* On ne peut plus observer la plupart des Loix cérémonielles. Plus d'Autel, plus de sacrifices, plus d'assemblées de Religion dans le Temple; plus de solemnitez; plus de culte public, & solemn. Nos Princes, nos Juges, nos Prêtres en captivité, ne peuvent plus nous conduire suivant nos Loix, & les usages de notre nation. Enfin *plus de Loi*, plus d'instructions publiques, plus de lecture de la Loi dans les assemblées. Quelques-uns l'expliquent ainsi (a): Vos Loix ont été méprisées, vos Prophètes n'ont point été écoutés, &c. Toutes ces explications n'ont rien qu'on ne puisse approuver.

PROPHETE EJUS NON INVENERUNT VISIONEM A DOMINO. *Ses Prophètes n'ont point reçu de visions prophétiques du Seigneur.* Quelques-uns (b) l'entendent des faux Prophètes, qui sans avoir reçu l'inspiration, publioient des prophéties, comme venant du Seigneur. Mais il est plus naturel de dire que dans le dernier malheur de Jérusalem, le Seigneur fit tarir la source de ses faveurs, & de ses consolations sur son peuple. Il ne se communiqua plus aux Prophètes, & il demeura dans une espèce de silence, d'indignation, & de colère. En effet nous ne voyons pas que Jérémie ait parlé dans cette fâcheuse circonstance; & quelque tems après, lorsque Godolias eut été mis à mort, & que tout le peuple désirant aller en Egypte, eut demandé au Prophète la volonté de Dieu, Jérémie fut dix jours à prier, avant que le Seigneur lui répondît, & lui rendît l'esprit de prophétie (c). Daniel, & Ezéchiel étoient au-delà de l'Euphrate, & comme s'ils n'eussent point été inspirés, à l'égard des Juifs de la terre de Juda.

ψ. 10. SEDERUNT IN TERRA, &c. *Les vieillards se sont assis sur la terre.* Ils sont demeurés dans le silence, ils ont couvert leurs têtes de cendres; ils se sont revêtus de cilices; toutes marques de deuil ordi-

(a) Theodoret. Bonav. Raban. Dionys. Vatab. Chaldaus. ψ. 14. & Sanct. hic.
(b) Theodoret. hic, & alii sup. citati. Vide & (c) Jerem. XLII. 7.

Kkkk

C A P H.

11. Defecerunt pra lacrymis oculi mei, conturbata sunt viscera mea: effusum est in terra jecur meum, super contritione filie populi mei, cum deficeret parvulus, & lactens in plateis oppidi.

L A M E D.

12. Matribus suis dixerunt: Ubi est triticum, & vinum? cum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis: cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.

C A P H.

11. Mes yeux se sont affoiblis à force de verser des larmes; le trouble a saisi mes entrailles. Mon cœur s'est répandu en terre en voyant la ruine de la fille de mon peuple; en voyant les petits enfans, & ceux qui étoient encore à la mammelle, tomber morts dans les places de la ville.

L A M E D.

12. Ils disoient à leurs meres: Où est le bled, où est le vin? lorsqu'ils tomboient dans les places de la ville, comme s'ils eussent été bleffez à mort, & qu'ils rendoient leurs ames entre les bras de leurs meres.

C O M M E N T A I R E.

naires parmi les Juifs (a), & les autres peuples. Tout cela est plus touchant, quand on voit des vieillards vénérables accablez de douleurs; ou meme des Juges, des Magistrats, des Anciens, des hommes de marque assis dans la poussière, couverts d habits de deuil, & ayant la cendre sur leurs cheveux blancs (b):

Canitiem multo deformat pulvere.

ABJECERUNT IN TERRA CAPITA SUA VIRGINES JERUSALEM. *Les filles de Jérusalem se sont jettées la tête contre terre.* Elles ont mis leurs têtes dans la poussière, dans l'excès de leur douleur. Les Septante (c): *Ils ont fait asséoir à terre les Princesses dans Jérusalem.*

ψ. II. EFFUSUM EST IN TERRA JECUR MEUM. *Mon cœur s'est répandu en terre.* A la lettre (d): *Mon foye est répandu en terre.* Il semble marquer le vomissement causé par une abondance, & un regorgement de bile. La douleur peut causer cet effet, par une trop grande quantité de bile qu'elle fait refluer dans l'estomach. Les Septante (e): *Ma gloire est répandue sur la terre.* Grotius croit que le foye signifie les desirs, parce que les Anciens mettoient dans le foye le siège des desirs. Mais la premiere explication est plus naturelle (f). Job s'est servi d'une expression pareille (g), pour marquer une chute réelle des viscères: *Il m'a attaqué, & percé de lances; il m'a bleffé dans les côtes, & mon foye a*

(a) Vide 3. Reg. XXI. 27. Job. Job. XLII. 6. Jerem. VI. 26. & alibi passim.

(b) Virgil. Aenid. X. Vide & Homer. Iliad. XVII. &c.

(c) Κατήγαγον εἰς τὴν γῆν ἐπὶ τὰς πλατείας τῆς πόλεως. *הרדו לארץ ראשן בתולות ירושלים*

(d) נשפך לארץ כבדו

(e) Ἐξέχθη ἐν τῇ γῆ τὸ πνεῦμα αὐτῶν. *Ils ont jeté Cebodi, au lieu de Cebédi.*

(f) Ita Jun. Piscat. Angl. Glassius.

(g) Job. XVI. 14.

M E M.

13. Cui comparabo te? vel cui affi-
milabo te, filia Jerusalem? cui exaqua-
bo te, & consolabor te, virgo filia Sion?
magna est enim velut mare contritio tua.
Quis modebitur tui?

N U N.

14. Propheta tui viderunt tibi falsa,
& stulta: nec aperiebant iniquitatem
tuam, ut te ad poenitentiam provocarent:
viderunt autem tibi assumptiones falsas,
& ejectiones.

M E M,

13. A qui vous comparcrai-je, ô fille de
Jérusalem? A qui dirai-je que vous ressem-
blez? Où trouverai je quelque chose d'égal à
vos maux, & comment vous consoleraï-je, ô
vierge fille de Sion? Le débordement de vos
maux est semblable à une mer. Qui vous don-
nera quelque remède?

N U N.

14. Vos Prophètes ont eu pour vous des
visions fausses, & extravagantes; & ils ne
vous découvrirent point votre iniquité pour
vous exciter à la pénitence; mais ils ont eu
pour vous des rêveries pleines de mensonge,
& ils ont vû, à ce qu'ils disoient, la fuite de
vos ennemis.

COM M E N T A I R E.

tsé répandu par terre. Mais ici il ne s'agit que des effets d'une violente
douleur. Peut-être que tout ce que dit Jérémie en cet endroit, n'est
qu'une figure de discours, pour exprimer qu'il a le cœur, les entrailles,
l'estomach brisez de douleur; à peu près comme Virgile a dit en par-
lant de l'envie (a):

Invidiâ rumpantur ut ilia codro.

ψ. 13. MAGNA EST VELUT MARE CONTRITIO TUA. *Le dé-
bordement de vos maux est semblable à une mer.* Un océan de maux, un
déluge de douleurs, une mer d'afflictions. Ces manières de parler ex-
priment bien ce qu'on veut dire. Une explication ne feroit que les affoi-
olir.

ψ. 14. PROPHETA TUI VIDERUNT TIBI FALSA, ET VANA. *Vos
Prophètes ont eu pour vous des visions fausses, & extravagantes.* Vos
faux Prophètes vous ont trompée par leurs vaines prédictions; ils vous
ont flatée d'un bonheur chimérique; ils vous ont promis une prochaine
délivrance. Voilà les beaux effets de leurs promesses. Ils ne vous parloient
que de menaces contre vos ennemis: *Viderunt assumptiones falsas, & e-
jectiones:* Des fardeaux, & des fuites; des fardeaux, qui doivent tomber
sur eux; des prophéties tristes, & fâcheuses, qui doivent détruire les
Caldéens. A leur dire, vous deviez mettre en fuite ces fiers ennemis. Le
terme Hébreu (b) *Massoth* se prend pour l'ordinaire pour des prédictions
menaçantes, & fâcheuses. Quelquefois il ne signifie qu'une simple pré-
diction. Vos faux Prophètes vous faisoient de fausses prophéties, qui ne
devoient aboutir qu'à vous chasser de votre patrie (c), ou à vous éloi-

(a) Eclog, v. 11. Vide Sanct. hic.

(b) מַסּוֹת וּמְדוּחוֹת 70.

| Ἀῖματα μάτια καὶ ἐξώματα.

(c) Sanct. n. 56. Strigel. Pifc.

K k k k ij

S A M E C H.

15. *Plauserunt super te manibus omnes transeuntes per viam : Sibilaverunt, & moverunt caput suum super filiam Jerusalem. Haccine est urbs, dicentes, perfecti decoris, gaudium universa terra?*

P H E.

16. *Aperuerunt super te os suum omnes inimici tui : sibilaverunt, & fremuerunt denibus, & dixerunt : Devorabimus. En ista est dies, quam expectabamus : invenimus, vidimus.*

S A M E C H.

15. Tous ceux qui passaient par le chemin, ont frappé des mains en vous voyant. Ils ont sifflé la fille de Jérusalem en branlant la tête, & en disant : Est-ce là cette ville d'une beauté si parfaite, qui étoit la joye de toute la terre ?

P H E.

16. Tous vos ennemis ont ouvert la bouche contre vous. Ils ont sifflé, ils ont grincé les dents, & ils ont dit : Nous la dévorerons. Voici le jour que nous attendions. Nous l'avons trouvé, & nous l'avons vu.

C O M M E N T A I R E.

gner de votre devoir : *Assumptiones, & ejectiones.*

NEC APERIEBANT INIQUITATEM, UT TE AD POENITENTIAM PROVOCARENT. *Ils ne vous découvrieroient point votre iniquité, pour vous exciter à la pénitence.* L'Hébreu (a) : *Ils n'ont point découvert votre iniquité, pour vous rappeler de votre exil, ou pour détourner votre captivité ; pour vous empêcher de tomber dans l'état malheureux où vous vous trouvez aujourd'hui. Si au lieu de vous flatter d'espérances trompeuses, ils eussent voulu vous découvrir les playes de votre ame, vous auriez fait pénitence, & vous auriez détourné de dessus votre tête la tempête, qui vous a enfin écrasée.*

ψ. 15. PLAUSERUNT SUPER TE MANIBUS, &c. *Ils ont frappé des mains, en vous voyant.* Jérémie marque souvent (b) ces mêmes signes d'insultes, & de moqueries, frapper des mains, siffler, grincer les dents, &c. Ce dernier est moins commun dans ce Prophète : mais il est assez ordinaire ailleurs (c), pour un signe de fureur, d'insulte, de moquerie.

ψ. 16. APERUERUNT SUPER TE OS SUUM. *Ils ont ouvert la bouche contre vous.* Ils se sont moquez de votre disgrâce, en ouvrant la bouche avec un air railleur, & en tirant la langue contre vous ; comme ceux dont parle le Psalmiste (d) : *Mes ennemis ont ouvert la bouche contre moi ; ils ont dit : Ha, ha, ha, nous l'avons vu.* Et Isaïe reproche aux méchants (e) d'insulter les gens de bien, en ouvrant la bouche, en tirant la langue, &c. *Super quem lusestis? Super quem dilatastis os, & eiecistis lin-*

(a) על גלויך על עונך לחשוב שביתך
 Οὐκ ἀπεκάλυψαν ὄντι τὴν ἀδικίαν σου, τὸ ἀπο-
 στήσαι τὴν ἀρχαίαν σου.
 (b) Vide Jerem. XVIII. 16. XIX. 8. XXV. 9. 18.
 XXXII. 18. 21. 17.

(c) Job. XVI. 10. Psal. XXXIV. 16. CXI. 10.
 Añ. VII. 54.

(d) Psal. XXXIV. 21.

(e) Isaï. LVII. 4.

A I N.

17. *Fecit Dominus qua cogitavit, complevit sermonem suum, quem præceperat à diebus antiquis: destruxit, & non pepercit, & latificavit super te inimicum, & exaltavit cornu hostium tuorum.*

A I N

17. Le Seigneur a fait ce qu'il avoit résolu. Il a accompli ce qu'il avoit arrêté depuis long-tems. Il vous a détruite sans vous épargner; il vous a rendu un sujet de joye à vos ennemis, & il a relevé la force de ceux qui vous haïssent.

COMMENTAIRE.

quam ? Ouvrir la bouche, se prend aussi quelquefois pour parler d'une manière pleine de hauteur, & de fierté.

On a dit dans la Préface que ce Cantique est acrostyche, & que chaque couplet commence par une lettre, suivant leur ordre alphabétique : mais il est à remarquer qu'ici cet ordre est renversé, & que le *Phe* est mis avant le *Ain*, contre l'ordinaire de l'alphabet Hébreu. On voit le même renversement dans les deux Chapitres suivans. Est-ce hazard, ou affectation, ou erreur de Copiste, ou mystère ? C'est ce qu'il est mal-aisé de découvrir. Grotius (a) conjecture que les Caldéens dans leur alphabet, suivoient un ordre différent de celui des Hébreux ; de même que les Arabes sont encore éloignés des Juifs. Il veut que Jérémie comme Hébreu, ait suivi dans son premier Chapitre l'alphabet de sa nation, & que dans les trois suivans, il ait suivi celui des Caldéens, comme sujet de Nabuchodonosor, & des Babyloniens. Cette raison ne paroît guères propre à persuader un homme qui demande des preuves solides. Mais aussi comment en donner d'une chose, qui peut-être n'en a point d'autre qu'un dérangement casuel, ou accidentel, causé par le Copiste, ou par le hazard ? Sanctius croit qu'anciennement l'ordre des lettres *Ain*, *Phe*, & même *Sade*, n'étoit pas tout-à-fait déterminé, & qu'on mettoit ces lettres indifféremment l'une devant l'autre. Mais cette conjecture est aussi mal prouvée que celle qu'on vient de proposer. Nous attendons sur cet endroit les lumières de gens plus pénétrants que nous. Ce dérangement ne viendrait-il pas des Ecrivains, qui ont crû voir plus de liaison entre les versets *Samech*, & *Phe*, qu'entre ceux qui commencent par *Samech*, & *Ain* ? Et en effet ces premiers versets paroissent mieux liez.

ψ. 17. IMPLEVIT SERMONEM QUEM PRÆCEPERAT A DIEBUS ANTIQUIS. *Il a accompli ce qu'il avoit arrêté depuis long-tems.* Le Prophète Michée, dès le tems d'Ezéchias, avoit prophétisé que Sion seroit labourée comme un champ (b). La Prophétesse Holda, sous le regne de Josias, prédit à ceux que ce Prince avoit envoyez pour la consulter,

(a) *Græc. in initio Comment. in Thron. Jerem.* } (b) *Jerem. xxvi. 18.*

S A D E.

18. *Clamavit cor eorum ad Dominum super muros filia Sion: Deduc quasi torrentem lacrymas, per diem, & noctem: non des requiem tibi, neque taceat pupilla oculi tui.*

S A D E.

18. Leur cœur a crié au Seigneur sur les murailles de la fille de Sion: faites couler de vos yeux jour, & nuit un torrent de larmes; ne vous donnez point de relâche, & que la prunelle de votre œil ne se taise point.

C O M M E N T A I R E.

que le Seigneur alloit faire tomber sur Jérusalem (a) tous les maux qu'il avoit lûs dans le Livre de la Loi, c'est-à-dire, dans le Deutéronome (b), où il semble en effet que Moyse ait eu en vuë les derniers malheurs de Juda: Par exemple en cet endroit (c): *Le Seigneur fera marcher contre vous une nation étrangère, & venue des extrémités du monde. Elle fondra sur vous comme une aigle avec impétuosité: Un peuple qui parle un langage inconnu; une nation insolente, & qui n'a nulle considération ni pour le vieillard, ni pour le petit enfant... Il détruira ces hautes murailles, & ces forteresses, dans lesquelles vous avez mis votre confiance. Vous mangerez le fruit de vos entrailles, & vous vous rassasiez de la chair de vos fils, & de vos filles, &c.* Voyez aussi *Levit. xxvi. 14. 15.* & suiv où l'on trouve à peu près les mêmes menaces. Je ne parle point de celles d'Isaïe, de Jérémie, & d'Ezéchiel, parce qu'elles n'étoient pas si anciennes.

ψ. 18. CLAMAVIT COR EORUM AD DOMINUM, SUPER MUROS FILIÆ SION. Leur cœur a crié au Seigneur, sur les murailles de la fille de Sion. Les Juifs ont crié au Seigneur, voyant la désolation des murailles de Sion. Ils se sont exhortés mutuellement à s'humilier devant Dieu, à la vuë de la ruine de leur patrie. L'Hébreu (d): *Leur cœur a crié au Seigneur: O mur de la fille de Sion, pleurez jour, & nuit, & que vos larmes coulent comme un torrent.* Les Septante (e) ont suivi ce sens. On a déjà vu plus haut que Jérémie donne du sentiment aux murailles de Jérusalem, qu'il les fait pleurer, & s'affliger de leurs propres chûtes. Ici il les exhorte à répandre des torrens de larmes: *Deduc quasi torrentem lacrymas, ... neque taceat pupilla oculi tui* Que la prunelle de votre œil ne cesse point de pleurer. Il suppose que les larmes viennent du fond de l'œil; ce qui est contraire aux découvertes des Anatomistes, qui mettent la source des larmes dans des glandes situées au coin de l'œil. Mais les Prophètes parlent souvent comme le peuple, pour se proportionner

(a) 2. Par. xxxiv. 14.

(b) Deut. xxviii. 15. 16. & sequ.

(c) Ibid. ψ. 49.

(d) צעק לבם אל ידני חוסת בה ציון
הורירו כנחל דמעה וגי

(e) Ἐβόησαν καρδία αὐτῶν πρὸς τὸν οὐρανόν; τείχεα Συραχῆος Σιών καταρτήσονται ὡς χειμαρρὸς δακρυῶν. Ἡμῖνας καὶ νυκτὸς, &c.

C O P H.

19. *Consurge, lauda in nocte in principio vigiliarum: effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini: leva ad eum manus tuas pro anima parvulorum tuorum, qui defecerunt in fame in capite omnium compitorum.*

R E S.

20. *Vide, Domine, & considera quem vindemiaveris ita. Ergone comedent mulieres fructum suum, parvulos ad mensuram palma? Si occiditur in sanctuario Domini Sacerdos, & Propheta?*

C O P H.

19. Levez-vous, louez le Seigneur dès le commencement des veilles de la nuit. Répandez votre cœur comme de l'eau devant le Seigneur; élevez vos mains vers lui pour l'âme de vos petits enfans, qui sont tombez morts de faim à tous les coins de vos rues.

R E S.

20. Voyez, Seigneur, & considérez quel est le peuple que vous avez ravagé de cette sorte. Permettez-vous que les meres soient réduites à manger le fruit de leurs entrailles, à manger de petits enfans qui ne sont pas plus grands que la main? & que les Prêtres, & les Prophètes soient tuez dans le sanctuaire même du Seigneur?

COMMENTAIRE.

à sa porrée. Il dit à la lettre que *la prunelle de l'œil ne se tait point*, qu'elle ne cesse de pleurer. Se taire se met quelquefois pour demeurer en repos.

ψ. 19. LAUDA IN NOCTE IN PRINCIPIO VIGILIARUM. Louez le Seigneur dès le commencement des veilles de la nuit. C'est une exhortation à Jérusalem assiégée; car Jérémie lui parle, & la fait parler, tantôt comme une ville déjà ruinée, & désolée, & tantôt comme subsistante encore, & environnée des maux, & des dangers du siège. Levez-vous, Sion; louez le Seigneur depuis le commencement des veilles de la nuit, jusqu'au matin; tâchez de fléchir la rigueur de votre Juge, & d'attirer sa compassion sur vos enfans, qui languissent, & qui périssent si malheureusement de faim à la tête de vos rues: *Pro anima parvulorum tuorum, qui fame pereunt in capite omnium compitorum.*

ψ. 20. CONSIDERA QUEM VINDEMIAYERIS ITA. *Considérez quel est le peuple que vous avez ravagé de cette sorte; à la lettre, que vous avez vendangé.* Voyez ci-devant Chap. I. 12. & 22. *Psal. Lxxix. 13.* Ceci est une prière de Jérusalem, & une suite du verset précédent.

ERGONE COMEDENT MULIERES FRUCTUM SUUM? *Permettez-vous que les meres soient réduites à manger le fruit de leurs entrailles? N'aurez-vous pas compassion de l'extrémité où nous sommes réduits? Voulez-vous mettre les meres dans la nécessité de manger leurs propres enfans? C'est ce qui arriva en effet comme nous le verrons ci-après (a), & comme Jérémie, Ezéchiel, & long-tems auparavant Moïse*

(a) *Exen. xv. 10. Manus mulierum misericordium coxerunt filios suos: facti sunt cibus earum.*

S I N.

21. *Jacuerunt in terra foris puer, & senex. Virgines mea, & juvenes mei ceciderunt in gladio: interfecisti in die furoris tui: percussisti, nec misertus est.*

T A U.

22. *Vocasti quasi ad diem solemnem, qui terrerent me de circuitu, & non fuit in die furoris Domini qui effugeret, & relinqueretur. Quos educavi, & enutrivit, inimicus meus consumpsit eos.*

S I N.

21. Les enfans, & les vieillards sont étendus morts sur la terre le long des rues. Mes vierges, & mes jeunes hommes sont tombez sous l'épée; vous les avez tuez au jour de votre fureur; vous les avez percez de coups, sans être touché de compassion.

T A U.

22. Vous avez fait venir comme on vient à une fête, des ennemis pour m'épouvanter de toutes parts. Il ne s'est trouvé personne qui pût échapper, & qui fût excepté dans ce jour de la fureur du Seigneur. Ceux que j'ai nourris, & élevez, ont été confumez par mes ennemis.

COMMENTAIRE.

les en avoient menacez; *Jerem. xix. 9. Ezech. v. 10. Deut. xxviii. 53.*
PARVULOS AD MENSURAM PALMÆ. *Des enfans qui ne sont pas plus grands que la main.* Quelques-uns traduisent l'Hébreu (a): *Des enfans qu'on élève*; qui ne sont pas encore sevréz. Les Septante (b) de l'Édition Romaine: *Le cuisinier a fait la vendange; on fera mourir les enfans qui sucent le lait à la mammelle.* L'Édition de Complute ne lit que cette dernière partie: *On fera mourir les enfans à la mammelle*, & Théodoret ne lit que la première. Le même mot Hébreu qui signifie des vendangeurs, se prend aussi pour *des enfans*. La traduction de la Vulgate est la plus naturelle. Il paroît dans l'Écriture, que la mesure d'un palme est mise dans un sens proverbial, pour quelque chose de fort petit, de la grandeur de quatre doigts. David dit à Dieu (c): *Seigneur, vous avez fait mes jours de la grandeur d'un palme.* La durée de ma vie n'est que d'un moment. Et Isaïe (d): *Les Cieux mesurez avec la main de Dieu, n'ont qu'un palme de long.* Et ici au *ψ. 22.* Sion dit que l'ennemi a consumé les enfans qu'elle a formez de la grandeur d'un palme, & qu'elle a élevez, & fait grandir.
SI OCCIDITUR IN SANCTUARIO SACERDOS, ET PROPHETA? *Permettez-vous que les Prêtres, & les Prophètes soient tuez dans le Sanctuaire? Voulez-vous livrer Jérusalem, & votre Temple à l'ennemi;*

(a) עליו שפח
(b) 70. Θεωρησονται νηπια θηλάζοντα μαστός. Theodoret. Επφυμίδα έποίησ μάγυρος. Rom. Edit. utrumque habet. Επφυμίδα έποίη-
(c) μάγυρος, φασιδύσονται νηπια θηλάζοντα μαστός. Ils ont là שבחוי au lieu de שפח
(d) P/sal. xxxviii. 6. מנה שפחות נחת ימו
(e) Isai. xlviii. 13. וימזבני שפחה השמים

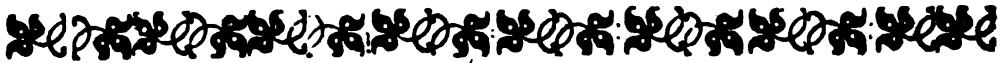
en sorte que vos Prêtres, & vos Prophetes soient égorgés au pied de votre Autel? Tant de maux, de profanations, de sacrilèges, ne seront-ils pas capables de vous fléchir, ô mon Dieu!

Ÿ. 22. VOCASTI QUASI AD DIEM SOLEMNEM, QUI TER-
RERENT ME. *Vous avez fait venir comme on vient à une fête, des enne-
mis pour m'épouvanter.* L'on venoit aux fêtes de Jérusalem de toutes
les parties du monde. Par-tout où il y avoit des Juifs, il en venoit au
Temple du Seigneur, pour y faire leurs dévotions, & pour y présenter
leurs offrandes. L'affluence étoit toujours fort grande; & il y avoit
bien peu de Monarques, qui fussent capables de mettre sur pied d'aussi
nombreuses armées. Sion dans l'excès de sa douleur, compare, quant
au nombre, l'armée des Caldéens qui l'assiegeoit, à ces assemblées de
Religion, qui étoient toujours si grandes, & si nombreuses.

QUOS EDUCAVI, ET NUTRIVI, INIMICUS CONSUMPSIT
EOS. *Ceux que j'ai nourris, & élevez, ont été consumez par l'ennemi.* L'Hé-
breu (a): *L'ennemi a détruit ceux que j'ai formez, ou que j'ai enfantez
de la grandeur d'un palme, & que j'ai élevez, & nourris jusqu'à ce qu'ils
fussent grands.* Les Caldéens ont mis à mort mes enfans, que j'avois éle-
vez depuis la plus tendre enfance, jusqu'à ce qu'ils fussent formez, &
capables de secourir leur patrie. Les Septante (b): *J'ai nourri, j'ai élevé,
j'ai multiplié, & l'ennemi a tout consumé.*

(a) אֲשֶׁר אֶשְׁמַחְתִּי וְדִיבִיתִי אִיב כָּל־ם | καὶ ὁ ἐχθρὸς πάντα συνέπλεσεν.
(b) ἐξέθρεψα, καὶ ἐπικράτησα, ἔπλαθυνα, |





CHAPITRE III.

Jérémie déplore ses propres malheurs, & ceux de sa patrie.

A L E P H.
 †. 1. *E*GO VIR VIDENS PAUPERTATEM
 MEAM, IN VIRGA INDIGNATIONIS
 EJUS.

A L E P H.
 2. *M*e minavit, & adduxit in tene-
 bras, & non in lucem.

A L E P H.
 †. 1. *J*E suis un homme qui vois quelle est
 ma misère, étant sous la verge de
 l'indignation du Seigneur.

A L E P H.
 2. Il m'a conduit, & il m'a amené dans
 les ténèbres, & non dans la lumière.

C O M M E N T A I R E.

†. 1. *E*GO VIR VIDENS PAUPERTATEM MEAM, IN VIRGA INDIGNATIONIS EJUS. *Je suis un homme qui vois quelle est ma misère, étant sous la verge de l'indignation du Seigneur.* Ce Chapitre est en vers acrostyques, comme les deux précédens : mais il y a trois vers de suite commencez par la même lettre ; au lieu que dans les Chapitres précédens, il n'y a que le premier mot de chaque couplet, ou du verset. Jérémie parle ici en son nom, & expose tout ce qu'il a souffert pendant le siège, dans la prison, & de la part de ses compatriotes, qui l'ont chargé d'opprobres, & d'insultes. Dans tout cela il parle d'une manière qui convient admirablement à JESUS-CHRIST, dont il a été un parfait modèle, principalement dans ses souffrances. Il dit donc (a) qu'il est *un homme qui voit sa pauvreté, son affliction, sa misère* ; ou plutôt, un homme instruit à souffrir, accoutumé aux maux, sçavant dans l'exercice de la patience, exposé depuis long-tems aux traits de la main de Dieu. C'est la même chose que disoit David (b) ; *Pauper sum ego, & in laboribus à juventute mea.* Et Isâie (c) : *Virum dolorum, & scientem infirmitatem.* Caractères qui conviennent divinement à JESUS-CHRIST, & qui distinguent ses Disciples.

†. 2. *M*E MINAVIT IN TENEBRAS, ET NON IN LUCEM. *Il m'a conduit dans les ténèbres, & non dans la lumière.* Il faut joindre ceci à ce qui précède : *Avec le bâton de sa colère, il m'a mené comme on mène un troupeau, & il m'a conduit dans un lieu ténébreux, dans l'afflic.*

(a) אני הגבר ראח עני בשבט עבדתי
 (b) Psal. LXXXVII. 16.

(c) Isai. LII. 3.

A L E P H.

3. *Tantum in me vertit, & convertit manum suam tota die.*

B E T H.

4. *Vetustam fecit pellem meam, & carnem meam, contrivit ossa mea.*

B E T H.

5. *Ædificavit in gyro meo, & circumdedit me felle, & labore.*

A L E P H.

3. Il a tourné, & retourné sans cesse sa main sur moi pendant tout le jour.

B E T H.

4. Il a fait vieillir ma peau, & ma chair; il a brisé mes os.

B E T H.

5. Il a bâti autour de moi, il m'a environné de fiel, & de peine.

C O M M E N T A I R E.

tion, dans l'humiliation, & non dans la lumière, & dans la prospérité. Dieu est le Pasteur de son peuple; il mène ses serviteurs avec deux bâtons, ou deux houlettes, ainsi que parle Zacharie (a); il a la houlette de la colère, de la justice, & de la rigueur; & la houlette de la douceur, & de la miséricorde. Il ne s'est servi pour me conduire; que de la première; il m'a conduit par les maux, par les traverses, &c. Dans tout ce Chapitre Jérémie parle souvent de ses emprisonnemens sous divers termes figurez.

ÿ. 3. TANTUM IN ME VERTIT, ET CONVERTIT MANUM. *Il a tourné, & retourné sans cesse sa main sur moi.* Il m'a frappé à coups redoublez, à tours de mains, sans discontinuer. L'Hébreu (b): *Il a retiré sa main, & il l'a changée tout le jour.* Il a retiré la main dont il me protégeoit, & il m'a frappé, au lieu de me secourir. Il m'a abandonné au milieu des maux que je souffrois. Nous avons vû sur le Chapitre xxxviii. les cruautés qu'on exerça contre Jérémie dans Jérusalem; & au Chap. xx. les plaintes que ce Prophète fait au Seigneur des mauvais traitemens, & des contradictions qu'il souffroit de la part des Juifs. Nous ne connoissons aucun Prophète qui ait plus souffert de persécutions que Jérémie; & on ne peut guères dire qu'il y ait de l'exagération dans ce qu'il en raconte dans ce Chapitre.

ÿ. 4. VETUSTAM FECIT PELLEM MEAM. *Il a fait vieillir ma peau.* Les afflictions, les peines, les inquiétudes font vieillir, & font paroître les rides sur le visage. Jérémie attribue à Dieu ce qui est l'effet de ses peines, parce qu'il regarde Dieu comme la première cause de tout ce qu'il souffroit. Dieu vouloit l'éprouver en toutes manières, & nous tracer dans ses souffrances un modèle de celles de son Christ.

ÿ. 5. ÆDIFICAVIT IN GYRO MEO. *Il a bâti autour de moi.* Il m'a assiégé dans Jérusalem, en sorte que je n'en puis sortir. Les Caldéens firent une enceinte de murailles, & de fosses autour de Jérusalem, afin d'em-

(a) Zach. xi. 7. *Assumpsi mihi duas virgas; | calum, & paui gregem, &c. unam vocavi desorem, & alteram vocavi funis |* (b) אף כו ישב יהפך וידו כל היום

B E T H.

6. *In tenebrosis collocavit me, quasi mortuos sempiternos.*

G H I M E L.

7. *Circumædificavit adversum me, ut non egrediar: aggravavit compedem meam.*

B E T H.

6. Il m'a mis en des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts pour jamais.

G H I M E L.

7. Il a élevé des forts contre moi pour m'empêcher de sortir; il a appesanti mes fers.

C O M M E N T A I R E.

pêcher qu'on ne portât rien dans la ville, & pour l'obliger ainsi de se rendre par famine (a). C'étoit la manière dont les Anciens assiégeoient les places, lorsque la force ouverte ne réussissoit pas, & ne pouvoit rien contre les fortifications.

CIRCUMDEDIT ME FELI, ET LABORE. *Il m'a environné de fiel, & de peines.* Il m'a abreuvé de fiel, & m'a accablé de travaux. Dieu avoit menacé long tems auparavant les Juifs de Jérusalem, de leur donner à boire de l'eau de fiel (b). Jérémie parle ici au nom, & en la personne des Juifs de Jérusalem Les Septante (c): *Il m'a saisi par la tête, & j'ai été fatigué.* Le Caldéen: Il a arraché le Chef des peuples, & il les a fait tomber en défaillance. Voyez Job. xvi. 13. *Tenuit cervicem meam, confregit me, &c.*

¶ 6. IN TENEBROSIS COLLOCAVIT ME, QUASI MORTUOS SEMPIERNOS. *Il m'a mis dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts pour jamais.* Il m'a réduit au tombeau, comme un homme mort, & enseveli. Il parle de la prison où il fut mis pendant le siège de Jérusalem (d). On le descendit avec des cordes dans une vieille citerne, où il n'y avoit plus d'eau, mais beaucoup de bouë; où il seroit bien-tôt mort, si Abdémélech ne l'en eût tiré, avec la permission de Sédécias. Les morts pour jamais, *quasi mortuos sempiternos*, sont ceux qui sont réellement dans le tombeau, que Salomon (e) appelle *la maison de l'éternité*. Et le Psalmiste en parlant des riches (f), dit que leurs richesses ne descendront point avec eux dans la terre, & que leur tombeau leur servira de maison pour toujours: *Sepulchra illorum domus earum in æternum*. Et ailleurs, parlant de ses disgrâces (g): *Le Seigneur m'a mis dans les ténèbres, comme les morts de l'éternité: Collocavit me in obscuris sicut mortuos sæculi.*

¶ 7. CIRCUMÆDIFICAVIT ADVERSUM ME. *Il a élevé des:*

(a) Voyez ci-après les versets 7. & 9. Jerem. xli. 4. *Obsederunt eam, & ædificaverunt contra eam munitiones in circuitu.*

(b) Jerem. xlii. 14. & ix. 15. *Potum dabo eis aquam fellis. Ita & xxiii. 15. & hic. v. 19.*

(c) Εὐδαλῶν κεφαλῆν μου, καὶ ἐμώχθη μου. *Mea caput meum, & emochi me.*

xxix. 18. & infra 15.

(d) Jerem. xxviii. 6. 7.

(e) Eccle. xii. 5. *Ibit homo in domum æternitatis suæ.*

(f) Psal. xlviii. 12.

(g) Esai. cxlii. 3.

G H I M E L.

8. *Sed & cum clamavero, & rogavero, exclusit orationem meam.*

G H I M E L.

9. *Conclusit vias meas lapidibus quadris: semitas meas subvertit.*

D A L E T H.

10. *Ursus insidians factus est mihi: leo in absconditis.*

D A L E T H.

11. *Semitas meas subvertit, & confregit me: posuit me desolatam.*

G H I M E L.

8. En vain je crierois vers lui, & je le priois; il a rejeté ma prière.

G H I M E L.

9. Il a fermé mon chemin avec des quareaux de pierres de taille; il a renversé mes sentiers.

D A L E T H.

10. Il est à mon égard comme un ours en embuscade, & comme un lion dans un lieu caché.

D A L E T H.

11. Il a renversé mes sentiers; il m'a brisé, il m'a laissée dans la désolation.

COMMENTAIRE.

forts contre moi. Voyez ci-devant le verset 9. & ci-après le 9.

ψ. 8. EXCLUSIT ORATIONEM MEAM. *Il a rejeté ma prière.* Le Seigneur avoit dit en plus d'une occasion à Jérémie, de ne plus prier pour les Juifs (a): *Ne priez plus pour ce peuple, & ne vous chargez plus de me présenter leurs supplications, & leurs prières, & ne vous opposez point à moi; car je ne vous exaucerai point.*

ψ. 9. CONCLUSIT VIAS MEAS LAPIDIBUS QUADRIS; SEMITAS MEAS SUBVERTIT. *Il a fermé mon chemin avec des quareaux de pierre de taille; il a renversé mes sentiers.* Il a bâti une muraille de pierre de taille dans le lieu de mon passage, & je suis obligé de me détourner, & d'aller chercher un chemin ailleurs, comme un Voyageur qui trouve le seul d. filé par où il pouvoit passer, fermé d'une forte muraille, & qui voit par-là tout son voyage retardé, & toutes ses mesures rompues. Voyez Job. xix. 8.

ψ. 10. URSUS INSIDIANS FACTUS EST MIHI; LEO IN ABSCONDITO. *Il est à mon égard comme un Ours en embuscade, & comme un Lion dans un lieu caché.* Un Voyageur qui trouve son chemin bouché, & qui est obligé de chercher des routes détournées, & de suivre des sentiers peu fréquentés, (ψ. 9.) est exposé à rencontrer des bêtes farouches, qui le poursuivent, & le dévorent. Non seulement le Seigneur m'a mis dans la nécessité de m'écarter de mon chemin; il a encore envoyé contre moi des Ours, & des Lions; c'est-à-dire, des hommes aussi farouches que des Ours, & aussi cruels que des Lions. On peut aisément appliquer tout cela à Jérémie, ou au peuple Juif.

(a) Jerem. vii. 16. Ita. & Cap. ix. 14. & xiv. 11.

D A L B T H.

12. *Tendit arcum suum, & posuit me quasi signum ad sagittam.*

H E.

13. *Misit in renibus meis filias pharetra sua.*

H E.

14. *Factus sum in derisum omni populo meo, canticum eorum tota die.*

H E.

15. *Replevit me amaritudinibus, inebriavit me absynthio.*

D A L B T H.

12. Il a tendu son arc, & il m'a mise comme un but contre lequel on s'exerce à tirer de l'arc.

H E.

13. Il a lancé dans mes reins toutes les flèches de son carquois.

H E.

14. Je suis devenu le jouet de tout mon peuple, le sujet de leurs chansons pendant tout le jour.

H E.

15. Il m'a rempli d'amertume; il m'a enyvré d'absynthe.

C O M M E N T A I R E.

ψ. 12. POSUIT ME QUASI SIGNUM AD SAGITTAM, *Il m'a mis comme un but contre lequel on s'exerce à tirer de l'arc.* Dans l'Orient, où l'on a conservé l'usage de l'arc, & des flèches, il y a près de chaque ville un mur de terre, contre lequel on va s'exercer à tirer. On a vû dans l'histoire de Jonathas, fils de Saül, que ce Prince feignit d'aller s'exercer hors de la ville (a), lorsqu'il voulut avertir son ami David des mauvaises dispositions où étoit Saul à son égard. Jérémie dit donc ici qu'il a été comme en butte à tous les traits du Seigneur. Il ne s'est pas contenté de tirer une fois contre moi; il y a tiré plusieurs fois; comme l'on fait contre un mur destiné à recevoir les coups de tous ceux qui veulent s'exercer. Job (b) s'est servi de la même comparaison: *Posuit me sibi quasi in signum; circumdedit me lanceis suis; convulneravit lumbos meos, &c.* Ce qui revient à ce qui suit: ψ. 13. *Misit in renibus meis filias pharetra sua*: Il a percé mes reins des filles de son carquois; de ses flèches.

ψ. 14. FACTUS SUM CANTICUM EORUM TOTA DIE. *Je suis devenu le sujet de leur chanson tous le jour.* Les Prophètes étoient sujets à mille insultes de la part de leur peuple. S'ils annonçoient des choses fâcheuses, les Princes les maltraitoient, comme perturbateurs du repos public. La plupart de leurs prédictions regardant des tems fort éloignés, on s'en railloit, & on leur insultoit, comme à de faux Prophètes, parce qu'on ne voyoit rien qui répondît à leurs prédictions. Le grand nombre d'imposteurs, & d'enthousiastes, & qui contrefaisoient les Prophètes, attiroient encore sur les hommes vraiment inspirez, mille insultes, & mille moqueries, parce qu'on ne distinguoit pas assez les bons des mauvais. On peut voir *Jerem. xvii. 15. Ezech. xii. 22. & Isai. xxviii. 18.*

ψ. 15. INEBRIAVIT ME ABSYNTHIO. *Il m'a enyvré d'absynthe*

(a) 1. Reg. xx. 36. 37.

(b) Job. xvi. 11. 14.

V A U.

16. *Et fregit ad numerum dentes meos : cibavit me cinere.*

V A U.

17. *Et repulsa est à pace anima mea, oblitus sum bonorum.*

V A U.

18. *Et dixi : Periiit finis meus , & spes mea à Domino.*

V A U.

16. Il m'a rompu les dents , sans m'en laisser une seule ; il m'a nourri de cendres.

V A U.

17. La paix a été bannie de mon ame ; j'ai perdu le souvenir de toute joye.

V A U.

18. J'ai dit en moi-même : Enfin c'est fait de moi , l'espérance que j'avois au Seigneur , s'est évanouie.

COMMENTAIRE.

de porfon, du jus d'une herbe mortelle, & venimeuse. Voyez *Dent.* XXIX. 18. *Jerem.* IX. 26. IX 15.

ψ. 16. CONFREGIT AD NUMERUM DENTES MEOS. Il m'a rompu les dents, sans m'en laisser une seule ; ou, il me les a rompues les unes après les autres ; *Ad numerum.* L'Hébreu (a), Il m'a fait briser les dents sur la pierre ; il m'a couvert de poudre. Il m'a poussé si rudement, que je suis tombé sur une pierre, & m'y suis cassé les dents ; & je me suis trouvé tout couvert de poussière, & d'ordures. Les Septante (b) : Il m'a cassé les dents avec de petites pierres, (comme celles qu'on jettoit dans l'urne, pour donner sa voix aux assemblées.) Il m'a donné à manger un pain si rempli de pierres, que je me suis rompu toutes les dents. On pourroit aussi traduire avec le Syriaque : Il m'a rompu les dents à coups de pierres. Toutes expressions, qui marquent les maux auxquels Jérémie fut exposé pendant le tems de sa mission ; & dans un sens plus relevé, ceux que le Sauveur eut à souffrir des Juifs pendant sa prédication.

CIBAVIT ME CINERE. Il m'a nourri de cendres. Il en a mêlé dans ma nourriture ; il en a jetté dans mon pain. C'est ainsi que le Prophète (c) dans sa douleur disoit, qu'il avoit mangé son pain avec la cendre, & trempé son breuvage de l'eau de ses larmes : *Cinerem tanquam panem manducabam, & potum meum cum fle. u miscebam.* On ne doit pas prendre tout cela dans la rigueur de la lettre.

ψ. 18. PERIIT FINIS MEUS, ET SPES MEA A DOMINO. C'est fait de moi, & l'espérance que j'avois au S. igneur, s'est évanouie. Ou : L'espérance que j'avois que le Seigneur finiroit bien-tôt mes maux, s'est évanouie. L'Hébreu (d) : Ma force, & mon espérance au Seigneur, sont perdus.

(a) ויגרס בחצץ שני הכפישני באפר

(b) Ἐτίθετο ἡ ψυχή μου ὡς ἡλίαν ἐπὶ τὴν σελήνην

(c) Psal. CI. 10.

(d) אביר כחתי ותוחלתי סיהרה

Z A Ï N.

19. Recordare paupertatis, & transgressionis mea: absynthii, & fellis.

Z A Ï N.

20. Memoria memor ero, & tabescet in me anima mea.

Z A Ï N.

21. Hac recolens in corde meo, idè sperabo.

H E T H.

22. Misericordia Domini, quia non sumus consumpti: quia non defecerunt miserationes ejus.

Z A Ï N.

19. Souvenez-vous de la pauvreté où je suis; de l'excès de mes maux, de l'absynthe, & du fiel où je suis plongé.

Z A Ï N.

20. Je repasserai toujours ces choses dans ma mémoire: & mon ame en séchera de douleur.

Z A Ï N.

21. Ce souvenir que j'entreprendrai dans mon cœur, deviendra le sujet de mon espérance.

H E T H.

22. Si nous n'avons point été perdus entièrement, c'est l'effet des miséricordes du Seigneur; c'est parce que nous avons trouvé en lui un fonds de bonté inépuisable.

COMMENTAIRE.

Les Septante (a): *Ma victoire, & mon espérance au Seigneur, sont périés.*

ψ. 19. RECORDARE PAUPERTATIS, ET TRANSGRESSIONIS MEÆ. *Souvenez-vous de la pauvreté où je suis, & de l'excès de mes maux.* Ou plutôt (b): *Souvenez-vous de mon affliction, & des peines que je souffre pour ma révolte, pour mes iniquitez passées.* La révolte, & la transgression sont mises pour le châtiment qui les suit. En faisant un léger changement dans une lettre du Texte Hébreu (c), on pourroit traduire; *Souvenez-vous de mon affliction, & de mon amertume.* Ce qui fait un bien meilleur sens. Comparez le ψ. 15. Souvenez-vous du fiel, & de l'absynthe dont vous m'avez abreuvé.

ψ. 20. MEMORIA MEMOR IRO, ET TABESCET IN ME ANIMA MEA. *Je repasserai toutes ces choses dans ma mémoire, & mon ame en séchera de douleur.* Le seul souvenir de tous ces maux, me saisit de douleur & de tristesse. L'Hébreu peut recevoir plusieurs sens (d): *Mon ame s'en souviendra, & pensera à elle-même.* Ou bien: *Vous vous en souviendrez, & mon ame se rassurera.* Souvenez-vous, Seigneur; des peines que j'ai souffertes; & que mon ame puisse un peu respirer de ses travaux. Cette explication se soutient mieux avec ce qui suit; & celle de la Vulgate est mieux liée avec ce qui précède. Les Septante (e): *Je m'en souviendrai, & mon ame s'en occupera en elle-même:* ψ. 21. *Et en y pensant, je me soutiendrai.* Et ce

(a) Ἀπώλιτο τὸ νίκης μου, καὶ ἡ ἰλπίς μου ἐπέκεινται.

(b) זכר סניו וסניו די

(c) En lisant Meruri מרורי, au lieu de Me-

רודי מרודי

(d) זכור תזכר ותשוב עלי בפשו

(e) 70. Μνησθησμαι, καὶ ἡ ψυχή μου ἐπι-

συνήσθη μου.

souvenir

H E T H.
23. *Novi diluculo. Multa est fides tua.*

H E T H.
24. *Pars mea Dominus, dixit anima mea? propterea expectabo eum.*

T E T H.
25. *Bonus est Dominus sperantibus in eum, anima quarenti illum.*

T E T H.
26. *Bonum est prestolari cum silentio salutare Dei.*

T E T H.
27. *Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua.*

H E T H.
23. Vous me faites tous les jours de nouvelles graces. O Seigneur, que vous êtes fidèle dans vos promesses !

H E T H.
24. Le Seigneur est mon partage ; dit mon ame en elle-même ; c'est pour cela que je l'attendrai.

T E T H.
25. Le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui ; il est bon à l'ame qui le cherche.

T E T H.
26. Il est bon d'attendre en silence le salut que Dieu nous promet.

T E T H.
27. Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse.

COM M E N T A I R E.

souvenir m'affermira, & me consolera. Comparez ce passage aux versets 12. 13. 14. du Chap. xx. de Jérémie.

ψ. 22. MISERICORDIÆ DOMINI, QUIA NON SUMUS CONSUMPTI. *Si nous n'avons pas été perdus entièrement, c'est l'effet des miséricordes du Seigneur.* L'Hébreu (a) se peut joindre à ce qui précède : Je me souviendrai, & je me consoleraï, parce que les miséricordes du Seigneur ne sont point épuisées ; parce que ses bontez ne sont point finies.

ψ. 23. NOVI DILUCULO. MULTA EST FIDES TUA. *Vous me faites tous les jours de nouvelles graces. O Seigneur, que vous êtes fidèle dans vos promesses !* Ou bien : Vos bontez sont tous les jours nouvelles ; votre fidélité à tenir vos promesses, votre vérité dans vos paroles est infinie. C'est le sens de l'Hébreu (b). *Novi* n'est pas un verbe, comme plusieurs l'ont crû ; il se rapporte à *miserationes* du verset précédent. Il faudroit lire : *Nova diluculo*. Le mot *fides* se prend ici pour la vérité, la fidélité, l'exactitude à tenir sa parole. Le Caldéen : *Le Seigneur fait tous les jours de nouveaux miracles ; votre fidélité est grande.*

ψ. 27. BONUM EST VIRO, CUM PORTAVERIT JUGUM AB ADOLESCENTIA SUA. *Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse.* Il est utile d'avoir souffert quelque chose dès sa jeunesse. Les peines, & les afflictions sont aux hommes d'une très-grande utilité. Elles abaissent

(a) חסדו ורחמי בוי לא חסנו בו לא חסו | *sonibus* : Μῆνας εἰς τὰς σφραῖδας ἐλέησον, κλέεις
 חסדו | ὅτι ἐ σφραῖσθῆναι, δεῖ εἰ συντελεσθῆσαι ὅ
 (b) חסדוים לבקריום רבה אמונתך 70. | ὁ κερμὸς αὐτῷ καινὰ εἰς τὰς σφραῖδας, πάλιν ἢ
 τὰ καινὰ ἐ τῷ σφραῖ. Πολλὰ ἢ πιστὴ σου. Edit. | πιστὴ σου.
 Rom. quadam habet admixta ex alienis ver-

J O D.
28. *Sedebit solitarius, & tacebit : quia levavit super se.*

J O D.
28. Il s'assèyera seul, & il se taira, parce qu'il a mis ce joug sur lui.

J O D.
29. *Ponet in pulvere os suum, si forte sit spes.*

J O D.
29. Il mettra sa bouche dans la poussière; & attendra ainsi en espérant.

J O D.
30. *Dabit percutienti se maxillam : saturabitur opprobriis.*

J O D.
30. Il tendra la joue à celui qui le frappera; il fera rassasié d'opprobres.

COMMENTAIRE

leur orgueil ; elles leur donnent de la force , & de la patience ; elles les éprouvent , & les rendent plus traitables , plus compatissans , plus doux , plus sages , plus circonspects. Il n'est personne qui ne se tache bon gré d'avoir passé par quelques épreuves un peu fortes , & d'avoir essuyé quelques revers. Mais quand on souffre pour Dieu ; que l'on a le témoignage de sa conscience , qui nous dit que nous souffrons innocemment de la part des hommes ; quand on a la satisfaction de porter le joug du Seigneur , c'est alors que le joug des afflictions , & des plus grandes calamitez , est préférable à la plus haute , & à la plus brillante fortune.

¶ 28. SEDEBIT SOLITARIUS, ET TACEBIT, QUIA LEVAVIT SUPER SE. *Il s'assèyera seul, & il se taira, parce qu'il a mis ce joug sur lui* ; parce qu'il l'a reçu de la main de Dieu , & qu'il s'en est volontairement chargé. C'est la disposition d'une ame fidèle , au milieu des plus rudes épreuves. Elle demeure dans le silence , dans la paix ; dans la retraite , sans s'empresser , & sans se donner de grands mouvemens , pour chercher la délivrance de sa peine , & pour se débarrasser du joug. Elle le porte , & le portera tranquillement , tant qu'il plaira à Dieu de le lui laisser. Plusieurs Exemplaires Latins portent : *Levavit se super se* : mais il faut lire simplement (a) : *Levavit super se* : Elle a levé le joug sur elle-même ; & non pas , elle s'est élevée au-dessus d'elle-même. Théodoret , & S. Ambroise lisent : *Il a pris sur lui un joug pesant.*

¶ 29. PONET IN PULVERE OS SUUM, SI FORTE SIT SPES. *Il mettra sa bouche dans la poussière, & attendra ainsi en espérance.* A la lettre : *Pour voir s'il y aura quelque espérance* ; Non pas qu'il doute des bontez de Dieu. Tout ce qu'il vient de dire , prouve assez le contraire. Mais celui qui est chargé du joug du Seigneur , demeurera assis , solitaire , dans le silence , le visage contre terre , & la bouche dans la poussière , & attendra ainsi sa délivrance , dans une parfaite confiance en son Dieu.

(a) כו ושל עליו 70. ושב בדרך וידום כי ושל עליו. Theodoret. ὅτι ἦν ἐφ' ἑαυτοῦ ζε-
καθίστανται κατὰ μοῖραν, καὶ ἀσπαστοῦ, ὅτι ἦν ἐφ' ἑαυτοῦ.

C A P H.

31. *Quia non repellet in sempiternum Dominus.*

C A P H.

32. *Quia si abjecit, & miserebitur secundum multitudinem misericordiarum suarum.*

C A P H.

33. *Non enim humiliavit ex corde suo, & abjecit filios hominum.*

L A M E D.

34. *Ut contereret sub pedibus suis omnes victos terra.*

C A P H.

31. Car le Seigneur ne nous rejettera pas pour jamais.

C A P H.

32. S'il nous a rejettez, il aura aussi compassion de nous selon la multitude de ses miséricordes.

C A P H.

33. Car il n'a pas humilié volontairement ; ni rejetté pour toujours les enfans des hommes.

L A M E D.

34. Il n'a pas foulé aux pieds tous les habitans de la terre qui sont captifs.

C O M M E N T A I R E.

Avoir la bouche dans la poussere, est une expression figurée ; pour dire, être dans la dernière humiliation, garder un profond silence, ou parler comme du fond de la terre (a). Voyez Isaïe, xxix. 4. *Humiliaberis ; de terra loqueris, &c.*

ψ. 30. DABIT PERCUTIENTI SE MAXILLAM; SATURABITUR OPPROBRIIS. *Il tendra la joue à celui qui le frappera ; il sera rassasié d'opprobres.* Nous ne pouvons montrer l'exécution littérale de cela dans Jérémie : mais on la voit clairement dans la personne de JESUS-CHRIST dans sa Passion (b).

ψ. 33. NON ENIM HUMILIAVIT EX CORDE SUO, ET ABJECIT FILIOS HOMINUM. *Car il n'a pas humilié volontairement, & il n'a pas rejetté pour toujours les enfans des hommes.* Ce n'est qu'à regret, & avec répugnance qu'il châtie, & qu'il rejette les enfans des hommes ; il faut qu'il y soit forcé par leurs péchez. Un bon pere souffre toujours, lorsqu'il est obligé d'en venir à des extrémités avec ses enfans. Ce n'est qu'à la force qu'il châtie, & qu'il déshérite. Il est toujours prêt à pardonner, pourvû qu'on revienne à lui de bon cœur. Quoiqu'il semble agir avec colère, son cœur est toujours plein de tendresse (c) : *La mort de l'impie est-elle l'effet de ma volonté, dit le Seigneur ? Ne souhaitai-je pas plutôt qu'il se convertisse, & qu'il vive (d) ?*

ψ. 34. UT CONTERERET SUB PEDIBUS SUIS OMNES VICTOS TERRÆ. *Il n'a pas foulé aux pieds tous les habitans de la terre qui sont captifs.* Si les Juifs sont réduits en captivité, & opprimez, foulez

(a) Theodoret. τὸ ἐῖσι, στήθει, καὶ οἶσσι ἡμῶναις τὰς λαοδραίας.

(b) Matt. xxvi. 62. Marc. xiv. 65.

(c) Theodoret. Ὁργίζομαι γὰρ τὸ σῆμα, τὸ βέλημα φιλευδρωπίας μετ' ἐν.

(d) Ezech. xviii. 23.

L A M E D.

35. *Ut declinaret iudicium viri in conspectu vultus Altissimi.*

L A M E D.

36. *Ut perverteret hominem in iudicio suo, Dominus ignoravit.*

M E M.

37. *Quis est iste, qui dixit ut fieret, Domino non jubente?*

M E M.

38. *Ex ore Altissimi non egredientur nec mala nec bona?*

L A M E D.

35. Il ne refuse pas la justice qui est due à un homme aux yeux du Très-haut.

L A M E D.

36. Le Seigneur ne fait ce que c'est que de perdre un homme, en le condamnant contre l'équité.

M E M.

37. Qui est celui qui a dit qu'une chose se fit, sans que le Seigneur l'ait commandé?

M E M.

38. Est-ce que les maux, & les biens ne sortent pas de la bouche du Très-haut?

COMMENTAIRE.

aux pieds par les Caldéens, ce n'est pas le Seigneur, qui l'a fait : ce sont les Juifs qui se sont attirés ces malheurs. Cette expression : *Ut contereret*, a rapport à ce qui précède : *ψ. 33. Non ex corde suo, ... 34. Ut contereret, ... 35. Ut declinaret, ... 36. Ut perverteret &c.* Ou bien, au verbe *Ignoravit* du *ψ. 35. Ignoravit ut contereret, ut declinaret, ut perverteret.* Il n'a pas approuvé que l'homme fut condamné ; il ne l'a pas fait condamner ; il ne l'a pas condamné. Ce sont nos propres crimes qui nous perdent.

ψ. 35. UT DECLINARET JUDICIUM VIRI. Il ne refuse pas la justice à un homme, aux yeux du Très-Haut. Ou bien : Son dessein n'est pas de condamner injustement un homme ; il est incapable de commettre la moindre injustice. Si l'homme est condamné au tribunal du Très-Haut, c'est qu'il a mérité ce traitement.

*ψ. 37. QUIS EST QUI DIXIT UT FIERET, DOMINO NON JUBENTE? Qui est celui qui a dit qu'une chose se fit, sans que le Seigneur l'ait commandé? Qui osera dire qu'une chose est arrivée sans l'ordre de Dieu? Quelle autre puissance que celle de Dieu, m'auroit pu faire tomber dans tous ces malheurs? Quelqu'un sera-t'il assez osé pour dire que c'est le hasard qui a produit tout cela? L'Hébreu à la lettre (a) : *Qui a dit : Cela est arrivé : le Seigneur ne l'a point commandé?**

ψ. 38. EX ORE ALTISSIMI NON EGREDIENTUR NEC BONA, NEC MALA? Est ce que les biens, & les maux ne sortent pas de la bouche du Très-Haut? Ou plutôt, en le joignant à ce qui précède : Qui osera dire que le Seigneur n'ordonne ni le bien, ni le mal ; que tout ce qui arrive, arrive fortuitement, sans que le Seigneur y ait aucune part? Le nombre des Impies, qui disoient comme les Epicuriens, que Dieu ne se mêloit point

(a) מי זה אמר ונתנו אדוני לא צוה (א)

N U N.

42. *Nos iniquè egimus, & ad iracundiam provocavimus : idcirò inexorabilis es.*

S A M E C H.

43. *Operuisti in furore, & percussisti nos : occidisti, nec pepercisti.*

S A M E C H.

44. *Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio.*

N U N.

42. Nous avons agi injustement ; nous nous sommes attiré votre colère, *Seigneurs*, c'est pourquoi vous êtes devenu inexorable.

S A M E C H.

43. Vous vous êtes caché dans votre fureur, & vous nous avez frappés : vous nous avez tués, sans nous épargner.

S A M E C H.

44. Vous avez mis une nuée au-devant de vous, afin que notre prière ne passe point.

COMMENTAIRE.

au Ciel nos cœurs avec nos mains. Les Hébreux dans leurs prières, élevoient ordinairement leurs mains au Ciel. *Aussi-tôt que je serai sorti de devant vous*, dit Moïse à Pharaon (a), *j'éleverai mes mains au Ciel, &c.* On remarque le même usage dans toute l'Antiquité Payenne. C'est ce que Tertullien (b) appelle le témoignage d'une ame naturellement Chrétienne : *Testimonium anime naturaliter Christiana*. On porte ses yeux, & ses mains au Ciel, sans étude, & sans art ; on sent naturellement que là est le siège de la Divinité. Jérémie ne se contente pas de recommander de lever les mains au Ciel ; il veut qu'on y élève son cœur, son attention son affection, ses désirs ; ou, comme dit S. Paul (c), qu'on y élève des mains pures, & sans haine, sans inimitié : *Volo viros orare in omni loco, levantes puras manus, sine ira, & disceptatione.*

Ÿ. 42. IDEÒ TU INEXORABILIS ES. *Vous êtes devenu inexorable, à cause de notre impénitence, & de notre endurcissement. L'Hébreu (d), & les Septante (e) : Et vous ne vous êtes point laissé fléchir ; ou, vous n'avez point cessé de nous punir.*

Ÿ. 43. OPERUISTI IN FURORE. *Vous vous êtes caché dans votre fureur. Vous vous êtes retiré de nous, & vous nous avez tourné le dos dans notre malheur. Ou bien (f) : Vous vous êtes caché le visage, & vous nous avez frappés, pour ainsi dire, à l'aveugle : comme si vous eussiez craint que la vue de nos maux ne vous touchât.*

Ÿ. 44. OPPOSUISTI NUBEM TIBI, NE TRANSEAT ORATIO. *Vous avez mis une nuée au-devant de vous, afin que notre prière ne passe point. Nous avons prié, & jetté des cris ; mais vous avez mis entre vous & nous des obstacles insurmontables ; une épaisseur de nuées, que nos prières & nos cris n'ont pu pénétrer. Ces manières de parler sont admirables par*

(a) Exod. ix. 29. Vide & 2. Par. vi. 13.

(b) Tertull. Apolog.

(c) 1. Timot. ii. 8.

(d) אתה לא סלחת

(e) καὶ μὴ ἰαείσθαι.

(f) סכנתה ותרדפנו]

S A M E C H.

45. *Eradicationem, & abjectionem posuisti me in medio populorum.*

P H E.

46. *Aperuerunt super nos os suum omnes inimici.*

P H E.

47. *Formido, & laqueus facta est nobis vaticinatio, & contritio.*

P H E.

48. *Divisiones aquarum deduxit oculus meus, in contritione filie populi mei.*

A I N.

49. *Oculus meus afflictus est, nec tacuit, eo quod non esset requies.*

S A M E C H.

45. Vous m'avez mis au milieu des peuples, comme une plante que vous avez arrachée, & rejetée.

P H E.

46. Tous nos ennemis ont ouvert la bouche contre nous.

P H E.

47. La prophétie est devenue notre frayeur, notre filet, & notre ruine.

P H E.

48. Mon oeil a répandu des ruisseaux de larmes, en voyant la ruine de la fille de mon peuple.

A I N.

49. Mon oeil s'est affligé, & ne s'est point tu; parce qu'il n'y avoit point de repos.

COMMENTAIRE.

leur force, & leur énergie. La priere de l'humble pénètre les nuës, dit l'Ecclésiastique (a), & n'aura point de repos, qu'elle n'approche du trône du Très Haut. Et Isaïe (b) : Vos iniquitez ont mis un mur de séparation entre Dieu, & vous : & vos péchez ont caché son visage, & l'ont empêché de vous écouter.

¶ 45. ERADICATIONEM, ET ABJECTIONEM POSUISTI ME. Vous m'avez mis au milieu des peuples, comme une plante que vous avez arrachée, & rejetée. On peut traduire l'Hébreu (c) par : Vous m'avez rendu comme une ordure, & une chose qu'on rejette comme des balieures, au milieu des peuples. On nous regarde au milieu des nations, comme des objets de mépris, d'abomination, d'horreur. Les Septante (d) : Vous m'avez réduit à baisser les yeux, & à être rejeté au milieu des nations. Le Caldéen : Vous nous avez exilés, & abandonnés au milieu des peuples.

¶ 46. APERUERUNT SUPER NOS OS SUUM. Ils ont ouvert la bouche contre nous. Voyez ci-devant Chap. II. 16.

¶ 47. LAQUEUS FACTA EST NOBIS VATICINATIO, ET CONTRITIO. La prophétie est devenue notre frayeur, notre filet, & notre ruine. Quelques Interprètes soutiennent qu'il faut lire dans le Texte, vastatio,

(a) Eccli. xxxv. 21. Oratio humiliantis se nubes penetrat, & donec propinquet, non consolabitur.

(b) Isai. lxx. 2. Iniquitates vestrae dividerunt inter vos, & Deum vestrum, & peccata vestra.

absconderunt faciem eius à vobis, ne exaudiret.

(c) סתיו ומאנם דשימנו בנרדב העמים

(d) Καμύσσει με, καὶ ἀποστρέψεται ὀφθαλμοί μου

ἡμῶν ἐν μέσῳ λαῶν.

A I N.

50. *Donec respiceret, & videret Dominus de Cœlis.*

A I N.

51. *Oculus meus depradatus est animam meam in cunctis filiabus urbis mea.*

S A D E.

52. *Venatione ceperunt me quasi avem inimici mei gratis.*

S A D E.

53. *Lapsa est in lacum vita mea, & posuerunt lapidem super me.*

A I N.

50. Jusqu'à ce que le Seigneur jettât les yeux sur nous, & nous regardât du Ciel.

A I N.

51. Mon œil m'a ôté presque la vie, à force de pleurer sur le malheur des filles de Jérusalem.

S A D E

52. Ceux qui me haïssent sans sujet, m'ont pris comme un oiseau qu'on prend à la chasse.

S A D E.

53. Mon ame est tombée dans la fosse, & ils ont roulé sur moi une pierre.

C O M M E N T A I R E.

au lieu de *vaticinatio*. En effet l'Hébreu porte (a) : *La ruine, & la destruction sont devenues pour nous un sujet de frayeur, & un piège*. Après notre ruine, & notre désolation, nous sommes tombez dans les frayeurs de la mort, & dans les liens de la captivité. Les Septante (b) : *L'élévation, ou l'enlèvement, & la destruction ont été pour nous un sujet de crainte, & de frayeur, ou de fureur*.

ψ. 51. O C U L U S M E U S D E P R Æ D A T U S E S T A N I M A M M E A M, I N C U N C T I S F I L I A B U S U R B I S M E Æ. *Mon œil m'a ôté presque la vie, à force de pleurer sur le malheur des filles de Jérusalem*. A la lettre : *Mon œil m'a volé la vie*. Mon œil comme un voleur, & un ennemi cruel, a attenté sur ma vie. Cette expression n'est pas tolérable en notre Langue ; mais elle a de la beauté en Hébreu. Le Texte porte (c) : *Mon œil a vendangé mon ame* ; il m'a ôté la vie. D'autres traduisent : *Mon œil a affligé mon ame, plus que toutes les filles de ma ville*. J'ai souffert plus de douleurs, en voyant les maux des filles de mon peuple, qu'elles n'en ont souffertes elles-mêmes. Leurs maux m'ont été plus sensibles qu'à elles-mêmes. Les Peres, & les Théologiens Moralistes se servent beaucoup de ce passage : *Oculus meus depradatus est animam meam*, pour montrer qu'on doit être dans une extrême attention sur soi-même, & sur ses sens extérieurs ; qu'on ne doit pas jeter les yeux indifféremment sur toutes sortes d'objets. Souvent un regard inconsidéré, une œillade de curiosité, cause dans l'ame des ravages infinis.

ψ. 53. L A P S A E S T I N L A C U M V I T A M E A ; P O S U E R U N T

(a) פרוז ופחה היה לנו השאת וחשבר.
 (b) οὐλος και θυμας ἐγὼ κλητὸν ἰσπερς, καὶ οὐλομαι. Edit. Rom. οὐλος και θυμος, &c.
 (c) עיני עוללה לנפשו ככל כנות עירי

70. Ὁ ὄφθαλμός μου ἐπρουμιεῖ ἐπὶ τῶν θυγατρῶν μου, ὡς ἐὰν πάσας θυγατέρας πόλεως. Origen, ὅτι κατεπιθήσαν με δαίρυα.

LAPIDEM

S A D E.

54. *Inundaverunt aqua super caput meum, dixi : Perii.*

C O P H.

55. *Invocavi nomen tuum, Domine, de lacu novissimo.*

C O P H.

56. *Vocem meam audisti : ne avertas aurem tuam à singultu meo, & clamoribus.*

C O P H.

57. *Appropinquasti in die, quando invocavi te : dixisti : Ne timeas.*

R E S.

58. *Judicasti, Domine, causam animæ meæ, redemptor vitæ meæ.*

R E S.

59. *Vidisti, Domine, iniquitatem illorum adversum me : judica judicium meum.*

R E S.

60. *Vidisti omnem furorem, universas cogitationes eorum adversum me.*

S I N.

61. *Audisti opprobrium eorum, Domine, omnes cogitationes eorum adversum me.*

S I N.

62. *Labia insurgentium mihi, & meditationes eorum adversum me tota die.*

S A D E.

54. Un déluge d'eaux s'est répandu sur ma tête, & j'ai dit : Je suis perdu.

C O P H.

55. J'ai invoqué votre nom, ô Seigneur, du plus profond de l'abîme.

C O P H.

56. Vous avez entendu ma voix ; ne détournez point votre oreille de mes gémissements, & de mes cris.

C O P H.

57. Vous vous êtes approché de moi au jour où je vous ai invoqué. Vous avez dit : Ne craignez point.

R E S.

58. O Seigneur, vous avez pris la défense de la cause de mon ame, vous qui êtes le Rédempteur de ma vie.

R E S.

59. Vous avez vû, ô Seigneur, leur iniquité contre moi, faites-moi vous-même justice.

R E S.

60. Vous avez vû toutes leurs fureurs, & tous les mauvais desseins qu'ils ont contre moi.

S I N.

61. Vous avez entendu, Seigneur, les injures qu'ils me disent, & tout ce qu'ils pensent contre moi.

S I N.

62. Vous avez ouï les paroles de ceux qui m'insultent, & ce qu'ils méditent contre moi pendant tout le jour.

COM M E N T A I R E.

LAPIDEM SUPER ME. *Mon ame est tombée dans la fosse, & ils ont roulé une pierre sur moi, quand ils m'ont vû tombé; afin que je ne sortisse point du creux où ils m'avoient jetté. Cela représente fort bien Jérémie dans la Prison, dans la citerne, où il n'y avoit plus d'eau, mais seulement de la bouë (a); & sur l'orifice de laquelle apparemment il y avoit une pierre pour la fermer.*

ψ. 55. INVOCAI NOMEN TUUM DE LACU NOVISSIMO. *J'ai invoqué votre nom du plus profond de l'abîme; du fond de cette citerne*

(a) Jerem. xxxviii. 6. & seq.

S I N.

63. *Sessionem eorum, & resurrectionem eorum vide; ergo sum psalmus eorum.*

T H A U.

64. *Reddes eis vicem, Domine, juxta opera manuum suarum.*

T H A U.

65. *Dabis eis scutum cordis laborem tuum.*

T H A U.

66. *Persequeris in furore, & conteres eos sub Cœlis, Domine.*

S I N.

63. *Considérez-les, soit qu'ils se reposent, soit qu'ils agissent, & vous trouverez que je suis devenu le sujet de leurs chansons.*

T H A U.

64. *Seigneur, vous leur rendrez ce qu'ils méritent, selon les œuvres de leurs mains.*

T H A U.

65. *Vous leur mettrez comme un bouclier sur le cœur, par le travail dont vous les accablerez.*

T H A U.

66. *Vous les poursuivrez dans votre fureur: & vous les exterminerez, ô Seigneur, de dessous le Ciel.*

C O M M E N T A I R E.

dont nous avons parlé. On a l'oraison que fit Jérémie dans cet endroit, au Chap. xx. 7. & suivant.

ψ. 62. *LABIA INSURGENTIUM MIHI. Vous avez oïi les paroles de ceux qui m'insultent.* Il faut joindre ceci au verset précédent: *Audisti opprobrium eorum...* ψ. 65. *Labia insurgentium.* Les lèvres sont mises pour les paroles. *La terre étoit d'une seule levre, dit Moïse (a); c'est-à-dire, n'avoit qu'un même langage.*

ψ. 63. *SESSIONEM EORUM, ET RESURRECTIONEM EORUM VIDE; EGO SUM PSALMUS EORUM.* *Considérez les, soit qu'ils se reposent, soit qu'ils agissent; & vous trouverez que je suis devenu le sujet de leurs chansons.* L'action, & le repos partagent toute la vie, & ont mis pour toute la conduite, toute la vie de l'homme (b). Regardez ces hommes depuis qu'ils se lèvent, jusqu'à ce qu'ils se couchent; soit qu'ils soient assis, ou debout; qu'ils soient en repos, ou en action, ils ne cessent de m'insulter par leurs railleries, & de m'outrager par les traits de leurs satyres, & de leurs chansons diffamantes. Voyez le verset 14. *Factus sum in derisum omni populo meo: canticum eorum: otâ die.*

ψ. 65. *DABIS EI; SCUTUM CORDIS LABOREM TUUM.* *Vous leur mettrez comme un bouclier sur le cœur, par le travail dont vous les accablerez.* Vous les environnerez de maux, & d'afflictions, comme d'un bouclier. Le Psalmiste dit dans un sens opposé (c): *Seigneur, vous me couvrirez de votre protection, comme d'un bouclier.* Ici c'est tout le contraire.

(a) *Genes. xi. 1.*(b) *Psalm. cxxxix. 2. Tu cognovisti sessionem**meam, & resurrectionem meam.*(c) *Psalm. v. 13;*

Le Seigneur enveloppera le cœur des méchans de toute sorte de maux, comme un guerrier est couvert, & enveloppé de son bouclier. Il parle de ces vastes boucliers qui couvroient tout l'homme (a); de ces boucliers qu'Homère compare souvent à une tour. Et Virgile (b):

Clypeique sub orbe teguntur.

On peut traduire l'Hébreu (c) par: *Vous leur donnerez pour couvrir leur cœur, votre malédiction*; ou selon d'autres (d), toutes sortes de malheurs; ou, vous permettrez qu'ils tombent dans l'endurcissement, & dans l'impénitence. Au lieu d'un bouclier pour mettre leur cœur, & leur poitrine à couvert, ils seront chargez de la malédiction de Dieu. Le Psalmiste (e) invectivant contre les impies, demande que *Dieu les couvre de confusion, comme d'un habit.*



CHAPITRE IV.

Jérémie déplore la désolation de Jérusalem, & du Temple. Description d'une famine extrême. Crimes des Juifs. Menaces contre les Iduméens. Consolation pour les Hébreux.

A L E P H.

ψ. 1. **Q**uomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus? Dispersi sunt lapides Sanctuarii in capite omnium platearum?

A L E P H.

ψ. 1. **C**omment l'or s'est-il obscurci? Comment a-t'il changé sa couleur qui étoit si belle? Comment les pierres du Sanctuaire ont-elles été dispersées aux coins de toutes les ruës?

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **Q**UOMODO OBSCURATUM EST AURUM, MUTATUS EST COLOR OPTIMUS? *Comment l'or s'est-il obscurci? Comment a-t'il changé sa couleur? &c.* Il compare la nation des Hébreux à un or pur, & précieux dans son origine; mais alteré, gâté, terni, obscurci dans la suite. Les anciens Patriarches étoient comme l'or le plus pur;

(a) Homer. Iliad. xi. ἄνδ' ἰλίτ' ἀμφι-
ερόπλιον ἐπεσπείδατο ἀσπίδα δῖον, &c.

(b) Virgil. Æneid. 2.

(c) וְיָצַק לָהֶם מִגִּזְרֵי לֵב חַלְחֹךְ לָהֶם

(d) Chald. 70. Vulg. Buxtorf. Rab. quidam,
quasi esset תלמת, pro תלמת

(e) Psal. cviii. 29.

B E T H.

2. Filii Sion inclyti, & amicti auro primo: quomodo reputati sunt in vasa testea, opus manuum figuli?

B E T H.

2. Comment les enfans de Sion qui étoient si éclatans, & couverts de l'or le plus pur, ont-ils été traitez comme des vases de terre, comme l'ouvrage des mains du potier?

C O M M E N T A I R E.

leurs enfans ont dégénéré (a). D'autres (b) veulent que cet or représente les Princes, les premiers, les plus illustres du pays. Comment ces Princes plus brillans que l'or, sont-ils changez de telle sorte, qu'on n'y remarque plus rien de leur ancien éclat? D'autres (c) le prennent tout simplement de l'or qui brilloit dans le Temple du Seigneur. Comment tant de richesses, tant d'ouvrages exquis, tant d'ornemens de prix, tant de vases d'or, & d'argent sont-ils tombez dans l'obscurité? Comment Dieu a-t-il permis qu'ils soient prophanez par les ennemis, qui s'en sont rendus maîtres? L'Hébreu (d): Comment l'or est-il tombé dans le mépris, (ou dans l'obscurité?) Comment l'or le plus pur est-il changé? Les Septante (e): Comment l'or sera-t-il terni? Comment le bon argent sera-t-il altéré? L'Hébreu *Kethem* signifie un or précieux. Je ne sçai pourquoi les Septante l'ont rendu par de l'argent.

DISPERSI SUNT LAPIDES SANCTUARIUM IN CAPITE OMIUM PLATEARUM? Comment les pierres du Sanctuaire ont-elles été dispersées au coin de toutes les rues? On trouve ici la même variété de sentimens, que sur le membre précédent. Les uns par ces pierres du Sanctuaire, entendent les Prêtres, & les Prophètes, qui sont traitez indignement par les Caldéens; ou plus simplement, les pierres matérielles du Sanctuaire, qui furent profanées, & jettées sans respect parmi les autres ruines de la ville. Mais la première explication nous paroît bien mieux liée avec le verset suivant.

γ. 2. FILII SION INCLYTI, ET AMICTI AURO PRIMO, QUOMODO REPUTATI SUNT IN VASA TESTEA? Comment les enfans de Sion, qui étoient si éclatans, & couverts de l'or le plus pur, ont-ils été traitez comme des vases de terre? Ils ont été méprisez, cassez, dissipéz comme des vases d'argile. L'Hébreu (f): Les fils de Sion précieux, comparables à l'or de Phaz; à l'or le plus pur, & le plus exquis. Nous croyons que c'est l'or du Phazé dans la Colchide. Voyez Genes. I. 11. Ces jeunes hommes, autrefois si superbement vêtus, qui étoient tout brillans d'or, &

(a) Ita Theodoret.

(b) Grot. Vat.

(c) Chald. Munst. Sanct. Pise.

(d) אוכה יועם זהב ושנה תבחרם חטוב

(e) Πώς ἀμαυρωθήσονται τὸ χρυσὸν, ἀμαυρωθήσονται τὸ ἀργύρεον τὸ ἀγαθόν.

(f) סני ציון דיקרים המסלאים כפצ סך. ילוי שיוני הן מלואי יתקבלים הן זשטוב.

G H I M E L.

3. Sed & lamia nudaverunt mammam, lactaverunt catulos suos : filia populi mei crudelis , quasi struthio in deserto ?

G H I M E L.

3. Les monstres les plus farouches ont découvert leurs mammelles , & donné du lait à leurs petits : mais la fille de mon peuple est cruelle comme une autruche qui est dans le désert.

COM M E N T A I R E.

de richesses , sont aujourd'hui devenus comme des vases d'argile , sans ornement , sans prix , sans beauté. Joseph (a) remarque que sous le regne de Salomon , les jeunes gens de sa Cour se dorôient les cheveux avec de la poudre d'or , qui les faisoit briller comme des astres aux rayons du soleil. Isaïe (b) long-tems avant les Juifs avoit menacé les Juifs de les réduire en l'état d'un vaisseau de terre qu'on a brisé , en le jettant violemment par terre ; en sorte qu'on n'en trouve pas même un morceau pour porter un charbon de feu , ou pour puiser un peu d'eau.

ÿ. 3. SED ET LAMIÆ NUDAVERUNT MAMMAM, ... FILIA POPULI MEI CRUDELIS QUASI STRUTHIO IN DESERTO. Les monstres les plus farouches ont découvert leurs mammelles , & ont donné du lait à leurs petits : mais la fille de mon peuple est cruelle comme une autruche dans le désert. Le nom Latin *Lamia* a plusieurs significations. Diodore de Sicile (c) raconte qu'une certaine Reine d'Afrique , nommée *Lamia* , ayant perdu tous ses enfans , en conçût une telle fureur , qu'elle fit prendre , & tuer tous les enfans des autres femmes du pays. On feignit qu'elle étoit aveugle , qu'elle cherchoit par tout les enfans , pour les mettre à mort ; que c'étoit un spectre hydeux , qui n'alloit que la nuit. C'étoit de quoi l'on épouvançoit les enfans (d). Il a été un tems qu'on croyoit sérieusement que certaines vieilles sorcières , appelées *Lamia* , dévorioient les enfans , & les morts , & c'est peut-être pour cette raison qu'on gardoit les morts pendant la nuit. Les Loix Saliques (e) ordonnent que si la Sorcière a mangé un homme , & qu'elle en soit convaincuë , elle payera deux cens pièces d'argent. Saint Jérôme pouvoit avoir en vûë ces monstres fabuleux. en mettant ici *Lamia*. Les monstres les plus cruels ne refusent pas le lait »

(a) Joseph. Antiq. lib. VIII. c. 7. Εὐδεδου-
κθαι χτῶνας ἢ πρίας πο.φουας. Ψῆγμα ἢ
χευσι καὶ ἡμερας αὐτῶν ἐπιποδοι ταῖς κίμαις
ὡς εἰλθεν αὐτῶν τὰς κεφαλὰς ἢ αὐγῆς τῆ
χευσι πρὸς τὸ ἴλιον ἀπαιτακκαδῆν.

(b) Isai. xxxi. 13. 14. Commineuetur sicut con-
teritur lagena figuli contritione pervalidâ , &
non inuenietur de fragmentis ejus testa , in qua
portatur igniculus de incendio , aut hauriatur pa-
rum aqua de fovea.

(c) Diodor. Sicul. lib. xx. Bibliot. pag. 754.
Ἐὶ δὲ αἰὶρα μυστικῶς γερύεται βασιλισσαι ἄα-

μῶν τῆ κίμαι ἀφάρουα , ἡδὲ ἢ πρὸς ἢ ψυχῆς
ἀγρίοτητα ἀετυπῶσαι φασὶ πρὸς ὅψιν αὐτῆς , ἢ
ὡς ταυτα χρόνον διεῶδη τῶν γδ γνομῆων
αὐτῆ παιδῶν ἀπείων , τελευτήσαν βαρυδυμῶσαν
ἐν τῷ πᾶσι , κελῶσαν τὰ βρέθη ἀφῆχρῆμα
κατακλίον.

(d) Voyez Ouid. Fast. lib. 6. Petron. Satyris.
Apul. Metamorphos. lib. 1. Philostrat. vit. Apollon.
lib. 4. & c.

(e) Leges Salic. c. 67.

D A L E T H.

4. *Adhasit lingua lactentis ad palatum
quæ in siti : parvuli petierunt panem,
& non erat qui frangeret eis.*

H E.

5. *Qui vescabantur voluptuosè, inter-
ierunt in viis : qui nutriebantur in cro-
ceis, amplexati sunt stercora.*

D A L E T H.

4. La langue de l'enfant qui étoit à la mam-
melle, s'est attachée à son palais dans son ex-
trême soif : les petits ont demandé du pain, &
il n'y avoit personne pour leur en rompre.

H E.

5. Ceux qui se nourrissoient des viandes
les plus délicates, sont morts dans les rues ;
ceux qui étoient élevez dans la pourpre, ont
embrassé l'ordure, & le fumier.

COM M E N T A I R E.

Le traduisent par *une choïette* ; & nous avons apporté sur Isaïe (a) quelques preuves, pour montrer que c'étoit le cygne. La cruauté de cet oiseau est connue. *Ælien* (b) assure que les Indiens le haïssent, parce qu'il brisoit les propres œufs, & qu'il mangeoit ses petits. Le Caldéen : Les filles d'Israël découvriront leur sein devant des peuples semblables à des dragons, & ses fils de mon peuple seront livrez à des cruels, & leurs meres jetteront des cris lamentables, comme des lamies dans le désert (c). Les Septante (d) : *La fille de mon peuple est tombée dans un mal incurable, comme l'autruche dans le désert.* Théodoret, & Olympiodore ne font ici aucune attention à la prétendue cruauté de l'autruche ; mais seulement à sa demeure dans le désert, & à son vol, qui n'est jamais parfait. Cet oiseau demeure toujours sur la terre, quoiqu'il ait des plumes, & des ailes. Tels sont les Israélites dans leur pays depuis la ruine de Jérusalem.

¶ 4. NON ERAT QUI FRANGERET EIS. *Il n'y avoit personne pour leur en rompre.* On rompoit le pain, & on ne le coupoit point avec le couteau parmi les anciens Hébreux, comme il paroît par cent passages de l'Écriture. Leur pain étoit mince, & sec à peu près comme des oublies, ou des gâteaux fort secs. L'usage de cette manière de pain est encore commun dans l'Orient.

¶ 5. QUI NUTRIEBANTUR IN CROCEIS, AMPLEXATE SUNT STERCORA. *Ceux qui étoient élevez dans la pourpre, ont embrassé l'ordure, & le fumier.* Le terme Latin *croceus* signifie proprement ce qui est de couleur de safran ; mais l'Hébreu (e) signifie le cramoisi, ou la pourpre. Ceux qui étoient accoutumez d'être vêtus de pourpre, de s'asseoir sur la pourpre, de coucher dans des couvertures de pourpre, sont réduits à de-

(a) *Isai. xlii. 21.*

(b) *Ælian. lib. xiv. cap. 3. και κύκων
γὰρ μὲν ἅ ποσσὶν μὲν λατρεῖται, ἀδικολότου
δ' ὡς ἡ φωνὴ ἄγρηθ' ἰσχυρὰ ἐπιβυλάων ἐγ-
γύοις, καὶ ἄσφιδρον ἔσ' ὡδ'.*

(c) *Chald. בנעמיו במדבר*

(d) *Θυγατρίσ λαὸν με εἰς ἀνατολὴν ὡς ἄσ-
φιδρον ἡ ἰσχυρὰ.*

(e) *חורש' א' חבון חולץ צל' חבון חבון*

V A U.

6. *Et major effecta est iniquitas filie populi mei peccato Sodomorum, qua subversa est in momento; & non ceperunt in ea manus.*

V A U.

6. L'iniquité de la fille de mon peuple est devenuë plus grande que le péché de la ville de Sodome, qui fut renversée en un moment sans que la main *des hommes* ait eu part à sa ruine.

COMMENTAIRE.

meurer couchez sur la poussière, & dans l'ordure. Ou bien : ceux qui vivoient dans les délices, dans la bonne-chère, dans la magnificence des habits, sont obligez de se nourrir de fiente d'animaux, & d'autres choses, qui font horreur à la nature. Il ne seroit pas étonnant que dans le siège de Jérusalem sous Nabuchodonosor, où la famine fut si grande, que des meres mangèrent même leurs enfans, on ait vû la même chose, qui étoit arrivée durant le siège de Samarie sous Achab. L'écriture nous dit qu'en cette occasion (a), on vendit une tête d'âne jusqu'à quatre-vingt sicles, & un quart de cabe de fiente de pigeons, cinq sicles. Rabfacés menace les Juifs de les réduire à manger leurs excréments (b). Enfin Moysé (c) dit qu'on mangera quelque chose qui fait encore plus d'horreur, dans un endroit où il semble décrire les maux du dernier siège de Jérusalem, dont il s'agit ici.

¶ 6. MAJOR EFFECTA EST INIQUITAS FILIÆ POPULI MEI PECCATO SODOMORUM. *L'iniquité de la fille de mon peuple est devenuë plus grande que le péché de Sodome.* Si l'on juge du crime par la rigueur du châtement, le péché de Jérusalem sera plus grand que celui de Sodome, puisque cette ville fut consumée dans un moment, sans que ses habitans ayent eu le loisir de sentir, & de voir leur propre malheur, au lieu que Jérusalem souffre depuis si long-tems, & survit encore à ses propres maux. Les graces que Dieu avoit fait à Jérusalem; la connoissance qu'il lui avoit donnée de son nom, & de ses Loix; le choix qu'il avoit fait d'elle, pour y établir le centre de sa Religion, & le Temple de sa gloire; tout cela rendoit encore le crime de Jérusalem beaucoup plus criant que celui de Sodome. Les Juifs avoient joint l'ingratitude, l'infidélité, le mépris, l'insulte à l'idolâtrie, à l'injustice, à la superstition, aux impudicitez les plus honteuses, aux sacrifices humains, aux profanations, & à tant d'autres crimes que les Prophètes leur reprochent. Ainsi c'est avec beaucoup de fondement qu'Ezéchiël (d) disoit à Jérusalem que Sodome

(a) 4. Reg. vi. 25.

(b) 4. Reg. xviii. 27.

(c) Deut. xxviii. 54. 55. *Homo delicatus in te, & luxuriosus valde invidet fratri suo, & uxori qua cubat in sinu suo ne det ei de carnibus filiorum suorum.* 56. *Tenera mulier, & de icata*

qua super terram ingredi non valet propter molitiam, ... invidet viro suo super filii & filia carnibus, & illuvie secundarum qua egrediuntur de medio femorum suorum.

(d) Ezech. xvi. 46. 47. & sequ.

n'en

Z A Ï N.

7. Candidiores Nazarai ejus nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, saphiro pulchriores.

Z A Ï N.—

7. Ses Nazaréens étoient plus blancs que la neige, plus purs que le lait, plus rouges que l'ancien yvoire, & plus beaux que le saphir.

COMMENTAIRE.

n'en avoit jamais tant fait qu'elle : *Non fecit Sodoma soror tua, ipsa, & filia ejus, sicut fecisti tu, & filia tua*; & qu'elle avoit en quelque sorte justifié Sodomé, & Samarie par ses désordres : *Vicisti sorores tuas, sceleratius agens ab eis; justificatae sunt enim à te* : Vous en avez tant fait, qu'en comparaison de vos iniquitez, ces deux villes sont innocentes.

QUÆ SUBVERSAE SUNT IN MOMENTO, ET NON CEPERUNT IN EA MANUS. *Qui fut renversée dans un moment, sans que la main des hommes ait eu part à sa ruine; sans qu'elle y ait travaillé, comme dit l'Hébreu (a); sans que personne s'y soit fatigué, comme ont fait les Caldéens devant Jérusalem. Tout le monde fait que Sodome périt par le feu du Ciel (b).*

ψ. 7. CANDIDIORES NAZARÆI EJUS NIVE. *Ses Nazaréens étoient plus blancs que la neige, avant le siège : mais depuis la prise de la ville, ψ. 8. leur visage est devenu plus noir que les charbons. Les Nazaréens parmi les Juifs, étoient dans une considération toute particulière. Leur consécration au Seigneur (c) leur manière de vie plus pure, & plus innocente, leur abstinence religieuse du vin, & de ce qui peut enivrer, (d) & apparemment un habit plus propre, plus simple, plus modeste que le commun des Hébreux, les rendoient respectables aux moins religieux. Le Prophète Amos relevant les faveurs que le Seigneur avoit faites aux Israélites des dix tribus, leur disoit qu'il avoit choisi des Nazaréens du milieu de leurs jeunes hommes (e). L'Ange qui annonça la naissance de Samson (f), & celui qui prédit celle de saint Jean-Baptiste (g) prescrivirent à ces enfans les règles du Nazaréat perpétuel; & le Sauveur lui-même a voulu porter le nom de Nazaréen (h). Enfin les Maccabées après la profanation du Temple par Antiochus, s'étant assembles à Maspha pour y prier le Seigneur, firent paroître dans l'assemblée des Nazaréens, qui avoient accompli le tems de leur consécration (i), & commencèrent à élever leur voix vers le Ciel, en disant : Que ferons-nous à ceux-ci, & où les mene-*

(a) וְיָדוּם בְּחַלְוֵי חַיִּים וְלֹא חָלַל בְּרַחֲמֵי יְהוָה. καὶ ἔτι ἐπὶ ἰσχυροῦ καὶ αὐτῆ χεῖρας. Sym. οὐκ ἐπύρω Non vulneraverunt.
 (b) Genes. xix. 24.
 (c) Num. vi. 18. 19. |
 (d) Judic. xlii. 5. Amos. ii. 12.

(e) Amos. ii. 11. |
 (f) Judic. xlii. 5.
 (g) Luc. i. 15.
 (h) Matt. ii. 23. Ut adimpleretur quod dictum est per Prophetas, quoniam Nazareus vocabitur.
 (i) 1. Macc. ii. 49.

O O O O

rons-nous? Votre Temple est souillé, & profané, & vos Prêtres sont dans l'affliction, & dans le deuil. Ils paroissent insensibles à tout le reste; ils ne se plaignent que de ne pouvoir accomplir les dernières cérémonies des Nazaréens. Il n'est donc pas étonnant que dans une occasion encore plus triste, puisqu'il étoit entièrement renversé, Jérémie ait déploré la fâcheuse nécessité où se trouvoient les Nazaréens de vivre au milieu des souillures, du sang, du carnage, des ennemis.

RUBICUNDIORES EBORE ANTIQUO. *Plus rouges que l'ancien ivoire.* L'ivoire, lorsqu'il devient vieux, prend une couleur jaunâtre, & mal-propre, qui non-seulement n'est pas une qualité estimable, mais qui lui fait perdre tout son prix. La blancheur est ce qu'on estime principalement dans l'ivoire (a). Mais les anciens avoient le secret de lui donner une vive couleur de pourpre, qui en rehaussoit beaucoup le prix. Homère (b) plus ancien que Jérémie, parle de cette coutume. On mettoit ces morceaux d'ivoire pour orner les mors des brides des chevaux. Virgile les décrit de même (c):

. . . . Cui plurimus ignem
Subjicit rubor, & calefacta per ora cucurrit.
Indum sanguineo veluti violaveris ostra
Si quis ebur.

Ovide (d), Stace (e), Claudien (f), & divers autres font allusion à cette couleur vermeille de l'ivoire peint en rouge. Jérémie compare dont les Nazaréens à l'ivoire auquel on a donné la couleur de pourpre, soit à cause de la beauté, & de la vivacité de leur coloris, & de leur teint, ou à cause de la couleur de leurs habits. Mais je ne crois pas qu'on les revêtît de rouge. Cette couleur n'étoit pas ordinaire dans les choses sacrées. On s'y servoit ordinairement de blanc.

L'Hébreu de ce passage est assez différent de ce qu'on vient de marquer. Il porte (g): *Ils ont le corps vermeil*, ou *brillant comme les perles*; en Hébreu, *peninim*. C'est de-là que vient *pinna*, qui en Grec, & en Latin signifie le poisson à écailles qui produit les perles. Mais comment peut-on dire que les Nazaréens, que le Prophète vient de décrire comme plus blancs que la neige, & que le lait, soient aussi plus rouges, ou plus vermeils que les perles? Car premièrement les perles sont blanches, & non pas rouges; & secondement, ces deux couleurs, le blanc, & le rouge, sont trop opposées,

(a) Plin. lib. 3. c. 8. *Dentium candore intel-
ligitur juvenia.*

(b) Homer. *Iliad.* Δ.

ὡς δ' ἔπ' ἢς ἐλιπαῖτα γυνὴ φοινίω μίση.

Μένιος ἢ κατεῖα σαρπίσσι ἰμμεναῖ ἐπαῶν.

(c) Virgil. *Æneid.* XII.

(d) Ovid. 4. *Metamorph.* Idem l. 2. amor.

Eleg. 5.

Aut quod no longis flavescere possit ab annis.

Mæonis Assyrium femina tinxit ebur.

(e) Statius lib. 1. *Achilleid.*

(f) Claudian. lib. 1. *de rapto Proserp.*

(g) מַעֲיָנִים כְּפִינִים כְּצַדִּיקִים

ה י ת מ.

8. *Denigrata est super carbones facies eorum, & non sunt cogniti in planis: adhesit cutis eorum ossibus: aruit, & facta est quasi lignum.*

ה י ת מ.

8. Et maintenant leur visage est devenu plus noir que les charbons. Ils ne sont plus connoissables dans les ruës : leur peau est collée sur leurs os, elle est toute desséchée, & elle est devenue comme du bois.

COMMENTAIRE.

pour se rencontrer ensemble. Mais on répond qu'il n'est nullement contradictoire qu'une personne d'un teint fort vif, & d'une couleur fort haute, soit vêtue de blanc; ou qu'une personne vêtue de rouge, ait un teint fort blanc, & fort frais; & qu'ainsi on peut en ce sens dire d'elle qu'elle est plus blanche que la neige, & en même tems d'un rouge fort brillant. Il est aussi fort possible qu'un même visage soit à la fois blanc, & rouge, comme celui de l'Epoux du Cantique (a): *Dilectus meus candidus, & rubicundus*. Et Moÿse marquant les taches qui font connoître qu'un homme est lépreux, mêle le blanc avec un rouge fort brillant en plus d'un endroit (b): *Si l'on remarque sur la peau d'un homme un endroit blanc d'un rouge éclatant, on l'amènera au Prêtre, &c.* Quant à la couleur rouge que Jérémie semble attribuer aux perles, je pense qu'il ne marque autre chose que ce beau rouge incarnat, mêlé d'un blanc éclatant qu'on remarque dans le dedans des coques où sont les perles. La couleur blanche y domine, mêlée d'un rouge délicat, & déchargé, qui représente assez bien un teint frais, & un visage d'un blanc rehaussé d'un peu de rouge. Le terme *peninim* ne signifie pas seulement la perle. il marque aussi l'écaille d'où on la tire. Le mot de rouge seul auroit plus dit que ne vouloit Jérémie; il en tempère la force, en le comparant au rouge du dedans de l'écaille des perles. Enfin le même terme qui signifie être rouge, se dit aussi du brillant, & même du blanc éclatant (c).

SAPHIRO PULCHRIORES. *Plus beaux que le saphir.* L'Hébreu (d): *Leur poli est comme le saphir.* Cette pierre est d'un bleu céleste, & d'un bel azur pour la couleur. Sa dureté est égale à celle du topase. L'un, & l'autre tiennent le premier rang, après le diamant. Le saphir oriental est quelquefois blanc. La dureté, & la solidité de cette pierre font

(a) Cant. v. 10. כוֹרֵי צֶה וְאֶדְוִי

(b) Levit. xiiii. 19. אִין בְּהֶרֶת לְבַנָּה אֶדְמָדַמַת
Ita & Ps. 24. 42. 43.

(c) Vide Boet. de anim. part. 2. lib. 5. c. 6.
Horace se sert du verbe *candere*, être blanc, ou éclatant, pour exprimer l'éclat de la pourpre.
Horat. Sat. 6. lib. 2. .. Rubro ubi cocco.

Tincta super lectos candentes vestis oburnos. Et ailleurs il donne aux ciges l'épithete de *purpureus*. lib. 4. Ode 1.

*Tempestivus in domo
Pauli purpuris ales oloribus
Commisabere maximi.*

(d) טפיר נורה

T H E T H.

9. *Melius fuit occisis gladio, quam interfectis fame: quoniam isti extabuerunt consumpti à sterilitate terra.*

T H E T H.

9. Ceux qui ont été tuez par l'épée, ont été plus heureux que ceux qui sont morts par la famine; parce que ceux-ci ont souffert une mort lente, étant consumez par la stérilité de la terre.

C O M M E N T A I R E.

qu'elle souffre un poliment égal aux plus belles pierres. C'est à quoi Jérémie fait allusion en cet endroit, en comparant le poli des Nazaréens à celui des saphirs.

ψ. 8. DENIGRATA EST SUPER CARBONES FACIES EORUM. *Leur visage est devenu plus noir que les charbons.* Les Nazaréens, dont le visage étoit si blanc, si frais, si vermeil, & si poli, est devenu tout noir, plombé, exténué, sali, & couvert de poussière, depuis que la ville de Jérusalem, & le Temple ont été ruinez. La famine, la tristesse, les larmes, la captivité, ont change leur teint, & leur couleur. L'Hébreu (a): *Leur forme est plus obscurcie que la noirceur.* Les Septante (b): *Leur beauté est plus noir que la suye.* La noirceur du teint parmi ces peuples naturellement fort basanez, est une marque de fatigue, de douleur, de tristesse. Joël (c) menaçant les Israélites d'une grande famine, leur dit que tous leurs visages seront réduits à la couleur d'une marmite. Et Isaïe décrivant des personnes accablées d'affliction (d), dit que leurs visages sont brûlez: *Facies combusta vultus eorum.* Et Jérémie ci-après (e): *Notre peau est brûlée comme un four, à cause de l'extrémité de la faim.*

ψ. 9. EXTABUERUNT CONSUMPTI A STERILITATE TERRÆ. *Etant consumez par la stérilité de la terre.* Ou plutôt: Ils sont morts de famine, & de misère; à cause de la disette où est réduit tout le pays; & cette mort lente, cette exténuation, cette langueur causée par la famine, ou par une mauvaise nourriture, est sans comparaison plus douloureuse, & plus sensible, que la mort prompte, mais violente que l'on souffre dans une bataille. L'hébreu à la lettre (f) *Ils se sont comme fondus.* Ils ont en quelque sorte perdu leur sang, comme des gens qu'on a perçez de coups, à cause des fruits de la terre; c'est-à-dire (g), par la disette des fruits de la campagne.

(a) חֶשֶׁךְ מִשְׁחֹר חֲאֲדָם

(b) Ἐσθλιώθησαν ὡς ἀσβλήω τὸ ἴδιος αὐτῶν.

(c) Joël. 11. 6. Omnes vultus redigentur ad ollam.

(d) Isaï. XIII. 8.

M(e) Jerem. Thren. 7. 10.

(f) יָדָוּ יְדָדָוּם מִחֲנוּכָה שְׂדוּ

(g) Ita Pagn. Jun. Pisc. Angli alii passim. Confer. Genes. 47. 11. 28. Psal. CVIII. 24. Jerem.

X. 14.

J O D.

10. *Manus mulierum misericordium coxerunt filios suos: facti sunt cibus earum, in contritione filia populi mei.*

C A P H.

11. *Complevit Dominus furorem suum, effudit iram indignationis sue: & succendit ignem in Sion, & devoravit fundamenta ejus.*

L A M E D.

12. *Non crediderunt Reges terra, & universi habitatores orbis, quoniam ingrederetur hostis, & inimicus per portas Jerusalem.*

J O D.

10. Les meres tendres, & compatissantes ont fait cuire leurs enfans de leurs propres mains: leurs enfans sont devenus leur nourriture, dans la ruine de la fille de mon peuple.

C A P H.

11. Le Seigneur a satisfait sa fureur; il a répandu son indignation, & sa colere; il a allumé un feu dans Sion qui l'a dévorée jusqu'aux fondemens.

L A M E D.

12. Les Rois de la terre, & tous ceux qui habitent dans le monde, n'auroient jamais cru que les ennemis de Jérusalem, & ceux qui la haïssoient, dussent entrer par les portes.

C O M M E N T A I R E.

Ÿ. 10. MANUS MULIERUM MISERICORDIUM COXERUNT FILIOS SUOS. *Les meres tendres, & compatissantes ont fait cuire leurs enfans de leurs propres mains.* Les meres, qui naturellement ont tant de tendresse, d'affection, de compassion pour leurs enfans, se sont trouvées dans cette occasion tellement pressées de la faim, qu'elles ont fait cuire, & ont mangé leurs propres enfans. Il ne dit pas qu'elles les ayent tuez: mais on le croit communément; & il y a même des Interprètes qui croient que l'épithète de *misericordieuses* leur est donnée en cet endroit, de ce que par une compassion mal entendue, elles ont voulu épargner à leurs enfans le malheur d'une vie remplie de douleurs, & la misere de la servitude; en leur donnant une prompte mort: A peu près dans les mêmes principes, qui font que certaines nations barbares encore aujourd'hui (a) tuent, ou enterrent tous vivans leurs jeunes enfans, lorsqu'ils n'ont pas de quoi les nourrir; & qu'ils tuent les malades, lorsqu'ils ne peuvent les guérir. D'autres croient que le Prophète appelle ces meres *misericordieuses* par ironie, pour faire davantage remarquer leur cruauté, en la cachant sous le nom de compatissantes, qui lui est opposé, & qui devoit faire comme le caractère des meres. Moyse (b) plusieurs siècles auparavant, avoit menacé les Hébreux de ces horribles cruautés; & on en a vû parmi eux des exemples en plus d'une occasion; Par exemple, au siège de Samarie sous Achab (c); & dans le dernier siège de Jérusalem par les Romains (d).

Ÿ. 12. NON CREDIDERUNT REGES... QUONIAM INGREDE-

(a) Voyez Chardin Description de la Colchide, ou Mingrelie.

(b) Deut. xxvii. 55. 56. 57.

(c) 4. Reg. vi. 28. 29.

(d) Joseph. de Bello lib. 7. c. 8. in Lat. Kq. in Græc.

M E M.

13. *Propter peccata Prophetarum ejus, & iniquitates Sacerdotum ejus, qui effuderunt in medio ejus sanguinem justorum.*

M E M.

13. Cela est arrivé à cause des péchez de ses Prophètes, & des iniquitez de ses Prêtres, qui ont répandu au milieu d'elle le sang des justes.

C O M M E N T A I R E.

RETUR HOSTIS PER PORTAS JERUSALEM. *Les Rois de la terre n'auroient jamais crû que l'ennemi de Jérusalem dût entrer par ses portes. La ville de Jérusalem étoit si forte, qu'on la croyoit imprenable par la force. Dès le tems qu'elle étoit aux Jébuséens, on la regardoit comme une place capable d'arrêter les plus puissantes armées. Ceux qui la défendoient, disoient, en insultant aux troupes d'Israël, qu'ils ne vouloient que des boiteux, & des aveugles pour la défendre (a). Depuis David, elle avoit encore été notablement augmentée, & fortifiée de nouveau. Les Rois d'Assyrie n'avoient osé en tenter le siège. Mais ce qui la rendoit encore incomparablement plus forte, étoit la protection du Seigneur (b), qu'elle avoit expérimentée en tant d'occasions. Tout le monde favoit ce qui étoit arrivé à l'armée de Sennachérib (c), & à celle d'Holofernes (d), supposé que l'histoire de Judith soit arrivée avant la captivité; ce qui n'est pas hors de doute. Les ennemis mêmes des Juifs reconnoissoient que le Seigneur avoit fait en faveur de son peuple une infinité de prodiges. Ils n'ignoroient point que dans sa colère, il ne leur eût fait sentir la force, & la sévérité de sa vengeance. Mais qui auroit crû qu'il dût livrer aux Gentils son propre Temple, ses vases précieux, ses Prêtres, ses Ministres, sa nation choisie, la ville sainte? Les Caldéens eux-mêmes l'auroient-ils crû?*

Ÿ. 13. PROPTER PECCATA PROPHETARUM, . . . ET SACERDOTUM, QUI EFFUDERUNT IN MEDIO EJUS SANGUINEM JUSTORUM. *Cela est arrivé à cause des péchez de ses Prophètes, & de ses Prêtres, qui ont répandu au milieu d'elle le sang des justes. Les faux Prophètes sont ordinairement joints aux Prêtres (e), parce que ceux-ci les appuyoient, & prenoient leur parti contre les vrais Prophètes, qui dans leurs discours, ne flattoient ni les uns, ni les autres; mais découvroient leurs désordres, & s'élevoient contre leur hypocrisie. Jérémie les accuse ici d'avoir répandu le sang des justes dans Jérusalem, à cause des Prophètes, & des justes qu'ils avoient mis à mort par leur violence, sous prétexte de zèle, &*

(a) 2. Reg. v. 6. 7.

(b) Theodoret hic.

(c) 4. Reg. xix. 35.

(d) Jud. xiii. xiv.

(e) Vide Jerem. ii. 26. iv. 9. v. 31. *Propheta prophetabant mendacium, & Sacerdotes ap-
plaudabant manibus suis, & populus meus dilexerat talia, &c.*

N U N.

14. Erraverunt cæci in plateis, polluti sunt in sanguine: circum non possent, tenuerunt lacinias suas.

N U N.

14. Ils ont erré dans les ruës comme des aveugles; ils se sont souillez du sang qui y étoit répandu; & ne pouvant faire autrement ils levoient leurs robes.

COM M E N T A I R E.

de justice; ou peut-être parce que les Prêtres, qui étoient les Juges ordinaires de la nation condamnoient à mort les innocens, conduits par un vil intérêt, ou par des vûes de vengeance, & de ressentiment; ou enfin, parce les Prêtres, & les faux Prophètes de concert, avoient séduit le peuple crédule, & l'avoient engagé à demeurer dans Jérusalem, & à s'y défendre contre les Caldéens: Ce qui étoit la même chose que leur donner la mort, puisque la plupart y furent tuez, ou y périrent de famine, & de misère.

ψ. 14. ERRAVERUNT CÆCI IN PLATEIS; POLLUTI SUNT SANGUINE, &c. *Ils ont erré dans les ruës comme des aveugles; ils se sont souillez du sang qui y étoit répandu.* Ces faux Prophètes, & ces mauvais Prêtres, qui ont engagé Jérusalem dans tous ces maux, ont couru comme des furieux, & des aveugles, au travers du sang qui remplissoit cette ville malheureuse; ils en ont été souillez, & les franges de leurs habits en ont été gâtées. Ils ont vû les maux qu'ils ont causez, & n'ont pû y apporter de remède. Les Septante (a): *Ses gardes ont été agitez au milieu de ses ruës; ils ont été souillez du sang; c comme ils ne pouvoient passer, ils ont troussé leurs habits.* Le sang étoit si haut dans les ruës, qu'on ne pouvoit y passer, sans se trousser. Symmaque (b): *Ils ont été dans le mouvement, & dans l'agitation comme des aveugles dans les places publiques; ils sont tellement couverts de sang, qu'on ne peut toucher leurs habits.* Théodoret lisoit: (c) *Ils sont souillez dans le sang; & comme on ne pouvoit autrement, on les jettoit avec leurs habits.* Le peuple qui mouroit dans la ville, étoit jetté par-dessus les murailles tout vêtu; parce que l'on ne pouvoit les porter en terre, à cause des ennemis.

On peut s'en tenir à la Vulgate, ou traduire l'Hébreu par (d): *Ces faux Prophètes, & ces Prêtres du verset précédent; ou même, les habitans de Jérusalem, ont erré comme des aveugles dans les ruës de Jérusalem; ils se sont souillez dans le sang; & ne pouvant faire autrement, ils l'ont touché avec*

(a) 70. Βασλεύουσιν ἐγρήγοροι οὗτοι ὡς ταῖς ἐξόδοις, ἐμολύνθησαν ὡς αἷματι, ὡς πρὸς δὲ δύνανται αὐτοὶ αὐτοὺς ἢ ἄλλο ὡς δωματίων αὐτοῦ.

(b) Sym. Ἀκατάστατοι ἐγένοντο, τρεφῶντες ὡς ταῖς ἐξόδοις, ἐφύρσαν ὡς αἷματι, ὡς πρὸς δὲ δύνανται

ἀλλοδαπῶν φίσθητος αὐτοῦ.

(c) Ἐμολύνθησαν ὡς αἷματι ὡς τῶν μὴ δύνανται αὐτοὺς, ἐφύρσαν ὡς ταῖς ὡδωματίων αὐτοῦ.

(d) צערו עוריום בחוצות נגאלו בגלגל בלא צערו וגלגו בלבשורם

S A M E C H.

15. *Recedite, polluti, clamaverunt eis: recedite, abite, nolite tangere: jurgati quippe sunt, & commoti dixerunt inter gentes: Non addet ultra ut habitet.*

S A M E C H.

15. *Retirez-vous, vous qui êtes souillés; leur crioient les autres; retirez-vous, allez-vous en, ne nous touchez point: car ils se sont querellés; & dans l'émotion où ils étoient, ils ont dit parmi les nations: Le Seigneur n'habitera plus parmi nous.*

C O M M E N T A I R E.

Leurs habits. Quelque précaution qu'ils aient pû prendre; pour ne se pas souïller, il y avoit tant de sang dans les ruës, qu'ils n'ont pû empêcher qu'au moins leurs habits n'en fussent gâtez. C'étoit une véritable peine pour tous les Israélites, de se souïller, en touchant du sang; mais elle étoit bien plus grandes pour des Prêtres, & pour des faux Prophètes, qui avoient un très-grand soin d'observer ces pratiques extérieures, quoi qu'ils négligeassent assez les observances essentielles de la Loi. D'autres traduisent: *Ils se sont souïllés dans le sang; de manière qu'on n'a plus pû toucher leurs habits, sans contracter une impureté légale.* C'est ce qui paroît assez convenir avec ce qui suit: *ψ. 15 Retirez-vous, leur crioient-ils, vous qui êtes souïllés; retirez-vous, ne nous touchez point.*

ψ. 15. RECEDITE, POLLUTI, CLAMAVERUNT EIS; RECDITE, NOLITE TANGERE; JURGATI QUIPPE SUNT, ET COMMOTI. *Retirez-vous, vous qui êtes souïllés, leur crioient les autres; retirez-vous, ne nous touchez point; car ils se sont querellés, &c.* Les Prêtres, & les faux Prophètes, tous souïllés qu'ils étoient, avoient l'impudence de crier aux autres: *Retirez vous, impurs, ne nous touchez point, &c.* Ou bien, le peuple de Jérusalem voyant ses Prêtres ainsi couverts de sang, leur crioient de loin: *Retirez-vous; n'approchez point, ne nous touchez point.* Enfin les peuples Gentils, les Caldéens eux-mêmes ayant horreur de tant de sang répandu, crioient aux Juifs: *Retirez-vous, ne nous touchez point, &c.* Car l'horreur du sang n'étoit pas particulière aux Hébreux; divers autres peuples évitoient aussi de s'en souïller. J'aurois mieux expliquer ainsi l'Hébreu (a): *Retirez-vous, impurs, leur crioit le peuple; retirez-vous, retirez-vous, ne touchez point ces cadavres; n'approchez point du sang: mais ils son: étourdis, & errans comme des aveugles.* (*ψ. 14.*) Ils n'ont point ouï ce qu'on leur disoit; ils se sont souïllés, sans y regarder. *Les nations étrangères ont dit: De telles gens ne demeureront jamais dans ce pays.* (*ψ. 16.*) *La face, ou la colère du Seigneur les dispersera; il ne daignera pas les regarder davantage.*

וּסְיָפוּ לְגוֹר: (16.) פְּנֵי יְהוָה חִלְקָם לֹא | סוּרוּ שְׂמָא קְדָאוּ לְמוּ סוּרוּ סוּרוּ עַל (א) חֲנִיעוּ כִי גָצוּ גַם נָעוּ אֶמְרוּ בְּגוֹיִם לֹא

וּסְיָפוּ לְחַבְיוֹתָם

ψ. 16.

P H E.

16. *Facies Domini divisit eos; non addet ut respiciat eos. Facies Sacerdotum non erubuerunt, neque senum miserti sunt.*

A I N.

17. *Cum adhuc subsisteremus, defecerunt oculi nostri ad auxilium nostrum vanum, cum respiceremus attenti ad gentem, qua salvare nos non poterat.*

S A D E.

18. *Lubricaverunt vestigia nostra in itinere platearum nostrarum; appropinquavit finis noster: completi sunt dies nostri, quia venit finis noster.*

P H E.

16. Le Seigneur les a écartez dans sa colere; il ne les regardera plus. Ils n'ont point eu de respect pour le visage des Prêtres, ni de compassion pour les vieillards.

A I N.

17. Lorsque nous subsistions encore, nos yeux se sont lassez dans l'attente d'un vain secours, en tenant nos regards attachez sur une nation qui ne pouvoit nous sauver.

S A D E.

18. Nos pas ont glissé en marchant dans nos ruës: notre fin s'est approchée; nos jours se sont accomplis: parce que le terme de notre vie étoit arrivé.

COM M E N T A I R E.

¶ 16. FACIES SACERDOTUM NON ERUBUERUNT, NEQUE SENUM MISERTI SUNT. *Ils n'ont point eu de respect pour le visage des Prêtres; ni de compassion pour les vieillards.* On attribue ordinairement ceci aux peuples Gentils, qui reprochent aux Juifs de n'avoir eu aucune considération, ni aucun respect pour les Prêtres, ni pour les anciens; & qui en concluoient qu'un peuple aussi impie, & aussi cruel, ne pouvoit plus espérer de protection de la part de Dieu. Mais j'aurois mieux dire que c'est le Prophète qui parle des peuples Gentils, qui ayant vû les défordres qui régnoient parmi les Prêtres, & les faux Prophètes des Juifs, en avoient conclu que Dieu les avoit abandonnez, & sur ce principe, les avoient traitez avec la dernière rigueur. L'écriture dans plus d'un endroit, exagère la dureté des Caldéens (a): par les mêmes termes à peu près, dont Jérémie se sert icy: Une nation insolente, & fière, qui n'a ni d'égard pour les vieillards, ni de compassion pour les petits enfans.

¶ 17. DEFECERUNT OCULI NOSTRI AD AUXILIUM NOSTRUM;... AD GENTEM QUÆ SALVARE NOS NON POTERAT. *Nos yeux se sont lassez dans l'attente d'un vain secours, en tenant nos regards attachez sur une nation qui ne pouvoit nous sauver.* Les Juifs pendant le siège de Jérusalem, se foutenoient par l'espérance du secours que le Roi d'Egypte leur promettoit. Leurs espérances furent vaines. Pharaon marcha contre Nabuchodonosor. L'armée qui assiégea Jérusalem, leva le siège, pour aller à sa rencontre; l'Egyptien fut battu, & mis en déroute.

(a) Jerem. Thren. v. 12. *Principes manu suspensi sunt, facies senum non erubuerunt. Baruch. v. 16. Qui non sunt reueriti senem, neque parvulorum miserti sunt. Deut. xxviii. 50. Gentem procacissimam, qua non deferat seni, nec misereatur parvuli.*

C O P H.

19. *Velociores fuerunt persecutores nostri aquilis Caeli: super montes persecuti sunt nos; in deserto insidiati sunt nobis.*

C O P H.

19. Nos persécuteurs ont été plus vites que les aigles du Ciel; ils nous ont poursuivis sur les montagnes; ils nous ont rendu des pièges dans le désert.

C O M M E N T A I R E.

Les Caldéens revinrent contre Jérusalem, & la ferrèrent de si près, qu'enfin elle fut prise, après un fort long siège (a). Le Caldéen entend les Iduméens, sous le nom de ce peuple, dont les Juifs attendoient en vain le secours.

ψ. 18. LUBRICAVERUNT VESTIGIA NOSTRA, IN INTINERE PLATEARUM NOSTRARUM. *Nos pas ont glissé, en marchant dans nos ruës, tant elles sont pleines de sang. On peut aussi traduire: Nos ennemis nous ont fait glisser, & tomber dans nos ruës; ils nous ont poussé dans des chemins glissans, pour nous renverser. L'Hébreu (b): Ils ont rendu des pièges à nos pas, comme font les chasseurs, pour nous empêcher d'aller dans les places. Nous étions environnez de pièges, de quelque côté que nous allassions; nous trouvions des ennemis au-dedans, & au de-hors. Ce qui insinuë que dans cette occasion, on voyoit dans Jérusalem à peu près les mêmes désordres, que Joseph dit qui y regnoient pendant le dernier siège par les Romains. La ville étoit pleine de brigandages, & de violences exercées par les soldats, & par les bourgeois. Les Septante traduisent ici (c): Ils ont poursuivis comme des chasseurs nos petits enfans; en sorte qu'ils ne peuvent sortir pour aller dans les ruës, ou dans la place.*

ψ. 19. VELOCIORES FUERUNT PERSECUTORES NOSTRE AQUILIS COELI. *Nos persécuteurs ont été plus vites que les aigles du Ciel. Nabuchodonosor, & ses troupes sont assez souvent comparez à des aigles, à cause de la rapidité de leurs courses, & de l'élévation de l'Empire des Caldéens (d):*

SUPER MONTES PERSECUTI SUNT NOS. *Ils nous ont poursuivis sur les montagnes, & dans les déserts. Les aigles vont par tout. Nos ennemis ne se sont pas contentez de nous prendre dans nos villes, & dans nos bourgades: ils ont été nous chercher jusques dans les creux des montagnes, jusques dans les cavernes du désert. Les Septante (e): Ils ont valé jusques sur les montagnes.*

(a) *Vide Jerem. xxxiv. 8. & xxxvii. 10.*

(b) *צדי צערינו כלכת ברהבוחינו*

(c) *Ἐπεσφύρασαν (Compl.) Ἐπεσφύρασαν μὲν ἡμῶν, τῶν μὲν ἐπιπέσαν αὐτῶν ταῖς πλατείαις ἡμῶν. Sym. Ἐσφύρασαν.*

(d) *Jerem. iv. 13. xlviii. 40. xlix. 22. Ezech. xvii. 7. Habac. i. 8. Dan. vii. 4.*

(e) *Ἐπὶ τῶν ὄρεων ἐξήκωναν. Quidam libri, Ἐξήκωναν. S. Ambros. Accensi sunt. Ita & Complus. Heb. על ההרים ורקנו.*

R E S.

20. Spiritus oris nostri Christus Dominus captus est in peccatis nostris: cui diximus: In umbra tua vivemus in gentibus.

R E S.

20. Le Christ, le Seigneur, l'esprit, & le souffle de notre bouche a été pris, à cause de nos péchez, & nous lui avons dit: Nous vivrons sous votre ombre parmi les nations.

COMMENTAIRE.

¶ 20. SPIRITUS ORIS NOSTRI CHRISTUS DOMINUS, CAPTUS EST IN PECCATIS NOSTRIS. *Le Christ, le Seigneur, l'esprit, & le souffle de notre bouche, a été pris à cause de nos péchez.* Rien ne convient mieux à JESUS-CHRIST que ces paroles. Ce divin Sauveur, la source de notre vie, le Seigneur, & le Maître de l'Univers, l'objet de notre amour, s'est livré volontairement pour nos péchez, & nous a délivré de la mort, par le prix de sa vie, & de son sang. Les Peres, & plusieurs Commentateurs (a) l'ont pris en ce sens, qui est sans doute très-juste, & très-véritable. Mais cela n'empêche pas qu'on ne l'explique littéralement de Josias (b), ou de Sédécias (c), Rois des Juifs, & en cette qualité, Oints du Seigneur; qui furent livrez l'un aux Egyptiens, & l'autre aux Caldéens, pour les péchez de leur peuple: Car Josias étoit un Prince très-pieux, comparable aux meilleurs Princes, & digne d'une vénération, & d'une mémoire éternelle. Sédécias étoit moins parfait que Josias: mais aussi il étoit certainement beaucoup moins mauvais que plusieurs de ses prédécesseurs, dont la fin n'avoit pas été si fatale que la sienne. Nous croyons que c'est de ce dernier dont il faut expliquer ce passage à la lettre. L'attachement du peuple pour ce Prince, tout impie, & tout malheureux qu'il étoit, est fort remarquable. Les termes de Jérémie sont touchans: Ce Prince, l'Oint du Seigneur, que nous aimions comme notre vie, a été livré pour nos crimes; ou, suivant l'Hébreu (d), *a été pris dans leurs embûches*, dans les pièges de ses ennemis. On fait de quelle manière ce malheureux Prince fut pris, comme il s'enfuyoit la nuit dans la plaine de Jéricho.

IN UMBRA TUA VIVEMUS IN GENTIBUS. *Nous vivrons sous votre ombre parmi les nations.* Nous espérons vivre tranquillement sous votre gouvernement dans notre pays, au milieu des nations qui nous environnent, & dans la dépendance des Caldéens, à qui Dieu nous a soumis: mais la Providence en a disposé autrement. Ou bien: Nous espérons par

(a) Vide si placet, à Castro in hunc loc. & Chald. hic.

(b) Ita Heb. Raban. Hugo. Vat. Liran. Hieron. in XII. Zach. Sanct. Munst |

(c) Thom. Malden. Sanct. Cornel. Pife.

Menoch. Tir. alii.

(d) רוח אפינו שיה יחורו נלכר
 70. Πνευμα σπαρασσε ημων χρ-
 σος κελος, σμλληφθη εν ταις εσφρασαις ημων.

S I N.

21. *Gaude, & letare, filia Edom, quæ habitas in terra Hus: ad te quoque perveniet calix, inebriaberis, atque nudaberis.*

S I N.

21. Réjouissez-vous, & foyez dans la joie: ô fille d'Edom, vous qui habitez dans la terre de Hus: la coupe viendra aussi jusqu'à vous: vous en ferez enivrée, & on verra votre nudité.

C O M M E N T A I R E.

vosre moyen, & sous vosre regne, rétablir nos affaires, recouvrer nosre liberté, & nous tirer de la dépendance des Caldéens. En effet c'étoit-là le principal dessein de Sédacias dans sa révolte, de se mettre, & de se maintenir en liberté; & si les mesures qu'il avoit prises pour cela, n'eussent pas été rompuës par la lâcheté, & l'infidélité de ses alliez; si les Egyptiens, les Iduméens, les Philistins, les Phéniciens, les Moabites, & les Ammonites l'eussent efficacement secouru, comme ils y étoient engagez, la Judée, & tous ces autres Etats bien unis, auroient aisément résisté aux forces de Nabuchodonosor.

¶ 21. GAUDE, ET LETARE, FILIA EDMOM, QUÆ HABITAS IN TERRA HUS. Réjouissez-vous, ô fille d'Edom, qui habitez dans la terre de Hus. C'est une ironie piquante contre les Iduméens, qui s'étoient joints aux Caldéens dans le siège de Jérusalem, & qui avoient fait paroître leur haine invétérée contre leurs freres, en exhortant les troupes de Nabuchodonosor à détruire cette ville, & à en arracher jusqu'aux fondemens. C'est ce que nous apprenons du Prophète Abdias (a), & du Psalmiste (b). Lorsque les étrangers prenoient son armée, dit Abdias, & qu'ils entroient dans Jérusalem, & qu'ils jettoient cette ville au sort, vous étiez au milieu d'eux, comme l'un d'eux. Et le Psalmiste: Souvenez-vous, Seigneur, des enfans d'Edom, qui ont dit: Détruisez, détruisez-la jusqu'aux fondemens. Jérémie désigne la fille d'Edom par le pays de Hus, où elle habitoit. Ce pays est frontière de l'Arabie déserte. On croit qu'il prit son nom de quelques descendans de Séhir le Horréen. Job demouroit dans le pays de Hus, dans l'ancienne Idumée.

AD TE QUOQUE Perveniet CALIX; INEBRIABERIS; ATQUE NUDABERIS. La coupe viendra aussi jusqu'à vous; vous en ferez enivrée, & on verra vosre nudité. Vous aurez vosre tour; le calice de la colère de Dieu viendra jusqu'à vous, comme dans un festin, où l'on fait boire à tous les conviez les uns après les autres, dans la même coupe. Vous éprouverez les rigueurs de la colère de Dieu. Vous ferez enivrée, & on vous verra dépouillée, captive, pauvre, désolée. Ces menaces furent

(a) Abdias v. 11.

(b) Psal. CXXVI. 7.

T H A U

22. *Completa est iniquitas tua, filia Sion, non addet ultra ut transmigret te. Vistavit iniquitatem tuam filia Edom, discooperuit peccata tua.*

T H A U.

22. O fille de Sion, la peine de votre iniquité est accomplie : Le Seigneur ne vous transportera plus hors de votre pays. O fille d'Edom, il visitera votre iniquité, il découvrira votre péché.

COMMENTAIRE.

exécutées vers la cinquième année après la prise de Jérusalem; ainsi que nous l'avons montré plus au long sur le Chapitre XLIX. de Jérémie, verset 7. & suivans. Les Septante (a): *Vous en boirez jusqu'à le rejeter.*

¶ 22. *COMPLETA EST INIQUITAS TUA, FILIA SION; NON ADDET ULTRA UT TRANSMIGRET TE. O fille de Sion, la peine de votre iniquité est accomplie; le Seigneur ne vous transportera plus hors de votre pays.* Dieu est satisfait, sa vengeance est contente, ô fille de Sion, rassurez-vous; vos anciennes iniquitez sont oubliées, vos vieilles dettes sont payées. Ce dernier malheur de Jérusalem est comme un feu qui purifie, & qui ne laisse rien à nettoyer. On peut voir la même expression, & le même motif de consolation dans Isaïe, XL. 2. *Loquimini ad cor Jerusalem, & advocate eam; quoniam completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius.* Et Jérémie, L. 20. *Quaretur iniquitas Israël, & non erit; & peccatum Juda, & non invenietur, &c.* Enfin Ezéchiël, XVIII. 2. &c.

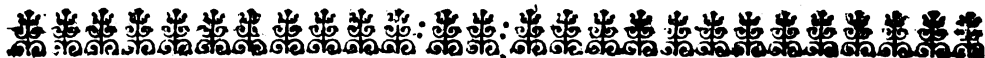
DISCOOPERUIT PECCATA TUA. Le Seigneur découvrira vos péchez. La mesure en est remplie. Il les a dissimulez jusqu'ici; mais enfin il va les examiner, se faire rendre compte, & les châtier: C'est ainsi que les freres de Joseph lui disoient (b): *Le Seigneur a découvert, a trouvé l'iniquité de ses serviteurs; & que la veuve de Sarepta disoit à Elie(c): Qu'y a-t'il entre vous, & moi, homme de Dieu? Vous êtes entré dans ma maison, pour faire revivre la mémoire de mes iniquitez, & pour donner la mort à mon fils.* Ces manières de parler, & ces sentimens étoient-assez proportionnez à la grossièreté des Juifs.

(a) חֲסֵרֵי וְחֲסֵרֵי 70. Μετῶπιον, ἢ ἄλλο-
χαις Ita Grot. & forte Chald. חֲסֵרֵי וְחֲסֵרֵי

(b) Genes. XLIV. 16.

(c) 3. Reg. XVII. 18.





CHAPITRE V.

PRIERE DE JEREMIE.

Le Prophète expose à Dieu les maux que son peuple souffroit dans la captivité, & il le prie de le rappeler, & de le rétablir dans son premier état.

ψ. 1. *R* Ecordare, Domine, quid acciderit nobis: intueri, & respice opprobrium nostrum.

2. *H*ereditas nostra versa est ad alienos: domus nostra ad extraneos.

3. *P*upilli facti sumus absque patre, matres nostræ quasi vidua.

ψ. 1. *S*ouvenez-vous, Seigneur, de ce qui nous est arrivé: considérez, & regardez l'opprobre où nous sommes.

2. Notre héritage est passé à ceux d'un autre pays, & nos maisons à des étrangers.

3. Nous sommes devenus comme des orphelins qui n'ont plus de peres; nos meres sont comme des femmes veuves.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. *R* ECORDARE, DOMINE, &c. *Souvenez vous, Seigneur, de ce qui nous est arrivé.* Le titre de *Prière de Jérémie*, qu'on a donné à ce Chapitre, ne se lit ni dans l'Hébreu, ni dans le Caldéen, ni dans les Septante de l'Edition Romaine. C'est une suite des Lamentions: mais elle n'est point en vers acrostiches, comme les Chapitres précédens. Elle regarde principalement le tems qui suivit la prise de Jérusalem; & c'est comme une formule de prières pour les Juifs captifs à Babylone, & pour ceux qui s'étoient retirez en Egypte. Théodoret n'a point fait de Commentaire sur ce Chapitre, comme s'il ne l'avoit pas crû de Jérémie.

ψ. 2. *HÆREDITAS NOSTRA VERSA EST AD ALIENOS.* *Notre héritage est passé à ceux d'un autre pays.* La Judée est livrée aux Caldéens; les Iduméens se sont emparez d'une partie de nos terres. Depuis que Nabuzardan eut enlevé le peuple de ce pays, & que le peu qui s'étoit réuni sous Godolias, fut dispersé, & se fut retiré en Egypte, la Judée presque entièrement déserte, fut au premier occupant. S'y établit qui voulut. Les Iduméens se saisirent de presque toute la partie méridionale, & s'y conférèrent long-tems.

ψ. 3. *PUPILLI FACTI SUMUS ABSQUE PATRE.* *Nous sommes devenus comme des orphelins, qui n'ont plus de peres, plus de Roi, plus*

4. *Aquam nostram pecuniâ bibimus : ligna nostra pretio comparavimus.*

5. *Cervicibus nostris minabamur, lassus non dabatur requies.*

6. *Ægypto dedimus manum, & Assyriis ut saturaremur pane.*

4. Nous achettons à prix d'argent l'eau que nous bûvons, nous payons chèrement le bois que nous brûlons.

6. On nous a entraînez les chaînes au cou, sans donner aucun repos à ceux qui étoient las.

6. Nous avons donné les mains à l'Egypte, & aux Assyriens, pour avoir de quoi nous rassasier de pain.

COMMENTAIRE.

de Chef, plus de ressource, une nation dispersée, affoiblie, qui ne fait plus proprement un peuple.

ψ. 4. AQUAM NOSTRAM PECUNIA BIBIMUS, &c. *Nous achettons à prix d'argent l'eau que nous bûvons; nous payons chèrement le bois que nous brûlons.* Dans un pays où rien n'est à nous; au milieu des peuples étrangers, & nos ennemis, qui n'ont nulle compassion pour nous, nous sommes obligez de tout acheter, jusqu'à l'eau, & au bois.

ψ. 5. CERVICIBUS NOSTRIS MINABAMUR. *On nous a entraînez les chaînes au cou.* Lorsque Nabuzardan tira le peuple de Jérusalem, il les fit enchaîner, & lier, comme on lie des animaux. Il les mena à Babylone, comme on y meneroit un troupeau; sans se mettre en peine de la fatigue, de la foiblesse, des besoins de ces malheureux. *Minare* est un mot de la basse Latinité, qui s'employe principalement en parlant des animaux qu'on conduit. De-là vient notre verbe *mener*. L'Hebreu (a) : *Nous sommes persécutés sur notre cou.* L'ennemi nous poursuit l'épée sur le cou. On nous force de travailler, par les dernières violences, & on ne nous donne aucun relâche.

ψ. 6. ÆGYPTO DEDIMUS MANUM, ET ASSYRIIS, UT SATURAREMUR PANE. *Nous avons donné les mains à l'Egypte, & aux Assyriens, pour avoir de quoi nous rassasier de pain.* Nous sommes obligez de nous vendre, ou de nous louer aux Egyptiens, & aux Assyriens, pour avoir de quoi vivre: Il y avoit des Juifs en Egypte, & en Assyrie, ou en Babylonie; car c'est ce que veut dire l'Assyrie en cet endroit. *Donner les mains*, signifie ordinairement se rendre, s'accorder avec quelqu'un, faire un contrat, une alliance, un accord avec lui, se confesser vaincu. Les Hébreux captifs à Babylone, & ceux qui s'étoient retirez en Egypte, n'ayant dans ces pays ni fond de terre qu'ils pussent cultiver, ni d'autres choses dont ils pussent faire commerce, & subsister, étoient obligez ou

(a) וְנִדְּבַרְנוּ עַל צוּרֵינוּ. *Επι τὴν πέτραν ἡμῶν ἐδάμασθημεν* | *χρον.* *Alius codex.* *Ἐδὲλα ἡμῶν ἐδάμασθημεν* | *λαβόντων ἐπι τὴν πέτραν ἡμῶν.* *Sym.* *λυγὲς κτ' ἐπὶ τῆς*

7. *Patres nostri peccaverunt, & non sunt: & nos iniquitates eorum portavimus.*

8. *Servi dominati sunt nostri: non fuit qui redimeret de manu eorum.*

7. Nos peres ont péché, & ils ne font plus; & nous portons la peine de leurs iniquitez.

8. Des esclaves nous ont dominez, sans qu'il se trouvât personne pour nous rachetter d'entre leurs mains.

COMMENTAIRE.

de vendre leur liberté, ou de se livrer à la merci de ces nations farouches afin qu'on les fit travailler pour leur nourriture. On peut juger des misères d'une telle condition, où l'on est réduit de se donner simplement pour avoir du pain.

Ÿ. 7. PATRES NOSTRI PECCAVERUNT, ET NON SUNT; ET NOS INIQUITATES EORUM PORTAVIMUS. *Nos peres ont péché, & ils ne font plus; & nous portons la peine de leur iniquité.* On a vû, & on verra souvent cette plainte des Juifs. C'étoit parmi eux une espèce de proverbe (a): Nos peres ont mangé la grappe verte, & nos dents en ont été agacées. Mais rien n'étoit plus injuste que leurs plaintes. Ils avoient bien mérité les maux qu'ils souffroient; ayant si souvent irrité le Seigneur par leurs propres crimes, s'étant rendus les trop fidèles imitateurs de leurs peres impies, & ayant achevé de remplir la mesure de leurs crimes. Si quelques innocens, & quelques justes furent compris dans le malheur commun de leur nation, Dieu sçut leur tenir compte de leurs souffrances; & ceux là bien loin de recevoir avec impatience ce qui leur arrivoit, en faisoient un sacrifice volontaire à la souveraine justice de Dieu, reconnoissant qu'il étoit juste dans toutes ses voyes, & que s'il les punissoit, c'étoit avec une équité infinie (b).

Ÿ. 8. SERVI DOMINATI SUNT NOSTRI. *Des esclaves nous ont dominez.* Ces Maîtres impitoyables, à qui nous nous sommes donnez, ont mis sur nos têtes de leurs esclaves, pour nous commander, & pour nous faire travailler: Car c'étoit la coutume que dans les grandes maisons, où il y avoit nombre d'esclaves, il y en eût un établi au-dessus des autres, pour les commander, pour leur distribuer leurs travaux, pour veiller sur eux, & pour leur donner la mesure de grains, & de nourriture ordinaire. C'est de ces serviteurs dont parle l'Evangile (c): *Qui est le serviteur fidèle,*

(a) *Jerem. xxx. 29 & Ezech. xviii. 2. Patres comederunt uvam acerbam, & dentes filiorum obstupescunt.*

(b) 1. *Esd. ix. 6 7. Iniquitates nostra multiplicata sunt super caput nostrum, & delicta nostra creverunt usque ad Caelum, à diebus patrum nostrorum: sed & nos ipsi peccavimus graviter. 2.*

Esd. i. 6. Confiteor pro peccatis filiorum Israël quibus peccaverunt tibi; ego & domus patris mei peccavimus, &c. ix. 29. 30. 31. Esther. xiv. 6. Psal. cv. 6. Baruc. ii. 12. Dan. iii. 29. 31. Omnia qua induxisti super nos, & universa qua fecisti nobis, in vero iudicio fecisti, &c.

(c) *Matt. xxiv. 45.*

9. *In animabus nostris afferebamus panem nobis, à facie gladii in deserto.*

9. Nous allions chercher du pain dans le désert, au-travers des épées nuës, & au péril de notre vie.

10. *Pellis nostra, quasi clibanus exusta est à facie tempestatum famis.*

10. Notre peau s'est brûlée, & s'est noircie comme un four, à cause de l'extrémité de la faim.

11. *Mulieres in Sion humiliaverunt, & virgines in civitatibus Juda.*

11. Ils ont humilié les femmes dans Sion, & les vierges dans les villes de Juda.

COMMENTAIRE.

& prudent, que le Seigneur a établi sur ses domestiques, pour leur donner la nourriture au tems marqué? Quelques-uns croient que sous le nom d'esclaves, ou de serviteurs, on peut entendre ici les Caldéens, ou les Egyptiens, peuples esclaves de leurs Princes, & plus propres à obéir, qu'à commander; peuples condamnés à la servitude par l'oracle de Dieu même, qui condamne Cham à être l'esclave de Sem, Genes. ix. 26. D'autres l'entendent des Ammonites, des Moabites, des Iduméens (a), peuples autrefois soumis aux Juifs.

Ÿ. 9. IN ANIMABUS NOSTRIS AFFEREBAMUS NOBIS PANEM, A FACIE GLADII IN DESERTO. *Nous allions chercher du pain dans le désert, au travers des épées nuës, & au péril de notre vie. Si nous voulons chercher à manger dans les champs, nous y courons risque de notre vie, à cause des voleurs qui y font des courses continuelles, & qui ne nous laissent pas la liberté d'y aller. Ou simplement: On nous met impunément à mort, si l'on nous trouve dans les campagnes désertes, où nous allons chercher quelques fruits, ou herbes sauvages, pour nous sustenter. On peut traduire l'Hébreu (b): Nous allons chercher notre nourriture, au danger de notre vie, à cause de la sécheresse du désert. Nous sommes réduits à cultiver un terrain ingrat, & stérile, qui ne nous produit rien, & qui nous oblige à chercher ailleurs à manger, au péril de nos vies. Mais la première explication paroît meilleure.*

Ÿ. 10. A FACIE TEMPESTATUM FAMIS. *A cause de l'extrémité de la faim. A la lettre: A cause des tempêtes de la faim. L'Hébreu (c): A cause des horreurs de la faim, ou du tourbillon de la faim. La famine comme une tempête horrible, a donné sur nous, & nous a desséché, & amaigri; en sorte que notre peau est aussi aride, & aussi noire que ces fours portatifs, dont on se sert en ce pays là; dont les uns sont comme nos cloches de fer fondu, sous lesquelles on cuit du fruit; & les autres*

(a) *Liran. Menoch.*

(b) *בגפשונו נביא לחמנו מפני חרב ומדבר*
70. *En tais ψυχὰς ἡμῶν ἀπολοῦμεν ἀπὸ τῆς ἡμῶν*

מפני ולעפות רעב (c)

12. *Principes manu suspensi sunt : facies senum non erubuerunt.*

13. *Adolescentibus impudicè abusi sunt : & pueri in ligno corruerunt.*

10. Les Princes ont été pendus par la main : ils n'ont point respecté le visage des vieillards.

13. Ils ont abusé des jeunes hommes par un crime abominable : & les enfans sont morts sous le bois.

COMMENTAIRE.

sont comme des cuiviers de terre renversez. Voyez ce qu'on a dit sur la Génèse, Chap. xviii. 6.

ψ. 11. MULIERES IN SION HUMILIAVERUNT. *Ils ont humiliées les femmes dans Sion.* L'Hébreu (a) : *Ils les ont affligées*, deshonorées, violées. Les Caldéens commirent toutes sortes d'insolences, & d'indignitez dans Jérusalem, lorsqu'ils s'en furent rendus les maîtres.

ψ. 12. PRINCIPES MANU SUSPENSII SUNT. *Les Princes ont été pendus par la main.* Les Caldéens, après avoir mis à mort, & décapité les Princes de Juda, les pendoient par les mains à des potences, afin de les faire dévorer par les oiteaux. C'est ainsi que le corps de l'Echanson de Pharaon devoit être pendu (b) : *Il vous fera couper la tête*, lui disoit Joseph, & après *il vous fera attacher à un gibet.* Et Saül fut pendu aux murs de Bethlân (c), après que la tête eut été coupée, & envoyée dans toutes les villes des Philistins, pour y être montrée au peuple. Les Perses (d) en usoient ordinairement ainsi. On coupoit la tête, & la main au criminel; puis on attachoit l'une, & l'autre au poteau; ou bien, on lui coupoit simplement la tête, & on attachoit le tronc à une croix, par la main. Histæus de Milet (e), & Léonidas Roi de Lacédémone (f), reçurent ce traitement de la part des Perses; le premier, sous Darius; & le second, sous Xercés. Plusieurs de nos Commentateurs soutiennent que ce passage signifie que les Caldéens pendirent de leurs propres mains les Princes de Juda. Ils traduisent l'Hébreu (g) : *Ils ont pendu les Princes de leurs mains.* D'autres veulent que les Princes de Juda se soient pendus eux mêmes de désespoir. Mais ces explications ne viennent que de l'ignorance de l'ancienne coutume, dont nous avons parlé, de pendre par la main.

ψ. 13. ADOLESCENTIBUS IMPUDICE ABUSI SUNT. *Ils ont abusé des jeunes hommes, par un crime abominable.* L'Hébreu (h) : *Ils ont*

(a) גשום בציון ענו

(b) Genes. xl. 19.

(c) 1. Reg. xxxi. 10. 12.

(d) Vide Brisson. lib. 2. de Regno Persar. Grot. die.

(e) Herodot. lib. 6. c. 30. de Histia Miletia. τὸ μὲν αὐτὸ αἶμα τῆς ἀνισωρίας, τὴν δὲ κεφαλὴν ταρχυμένους ἀντήκασεν παρὰ βασιλῆα.

(f) Idem lib. vii. c. 238 Leonida Lacedæmo.

Λεωνίδα ὃν ἀποκένετος ἐν θυμοσπυλαστ, μαρδονος το καὶ Ἑλλης ἀσταμέντις τὴν κεφαλὴν ἀνισωρίας.

(g) שרים בודם נחלו

(h) בתורים טחון בשאר

14. Senes defecerunt de portis : juvenes de choro psallentium.

14. Il n'y a plus de vieillards dans les portes, ni de jeunes hommes dans les concerts de musique.

15. Defecit gaudium cordis nostri : versus est in luctum chorus noster.

25. La joye de notre cœur est éteinte, nos concerts sont changez en lamentations.

COMMENTAIRE.

pris des jeunes hommes à la fleur de leur âge, pour moudre. Ils les ont réduits à l'état des plus malheureux esclaves; à tourner la meule, & à moudre le grain dans des espèces de prisons, où l'on les enfermoit comme des animaux. C'est de cette sorte que les Philistins traitèrent Samson (a), & les Caldéens le Roi Sédécias, suivant les Septante (b) dans Jérémie, LI I. 9. Cette explication paroît la plus simple, & la plus littérale. L'autre sens, que saint Jérôme a exprimé dans la Vulgate, vient apparemment des Juifs, qui entendent ainsi ce qui est rapporté de Samson dans les Juges. Le verbe moudre, se prend quelquefois pour un crime infâme dans l'écriture (c), & dans les Auteurs profanes (d). Mais il n'y a nulle nécessité de suivre ici cette explication.

PUERI IN LIGNO CORRUERUNT. Les jeunes gens sont morts sous le bois; accablez des fardeaux insupportables dont on les chargeoit; ou, ils sont morts sous les coups que les Babyloniens leur donnoient; ou même, ils sont morts attachez au poteau; ou enfin, ils ont trébuché contre le bois; ils se sont heurtez, & sont tombez dans leur chemin sur le bois que l'on y avoit malicieusement jetté, ou planté, pour les faire tomber. C'est là la signification littérale de l'Hébreu (e). Par un très-léger changement de ce Texte, on pourroit traduire (f): Ils ont cuit les enfans à la broche; ils les ont mis dans des broches de bois, & les ont mangez. Cette leçon n'est point tout-à-fait à rejeter; elle est suivie par quelques Interprètes. Jérémie se sert du même terme, pour marquer ce que firent quelques meres pendant le siège de Jérusalem, en cuisant, & en mangeant leurs enfans (g).

Ÿ. 14. SENES DEFECERUNT DE PORTIS. Il n'y a plus de vieillards dans les portes; plus d'assemblées de Juges, de Magistrats, d'Anciens de la nation aux portes des villes, pour y rendre les Jugemens, & pour y délibérer sur les affaires publiques. Les Juifs dispersez n'eurent plus commu-

(a) Judic. XVI. 21.

(b) Jerem. LII. II. 70. Καὶ ἤγαγον αὐτὸν (Σεδεκίαν) εἰς Βαβυλωνίαν καὶ ἔδωκαν αὐτὸν εἰς οἰκὴν μύλωνος, ἕως ἡμέρας ἧς ἀπέθανεν.

(c) Job. XXXI. 10. Scortum alterius sit uxor

mea. Heb. Molat alteri uxor mea.

(d) Horat. lib. I. Sat. 2. Alienas permolere uxores, &c.

(e) נערים בעצ בשלו

(f) בעצ בשלו

(g) Jerem. Lament. IV. 10. בשלו ולדוהו

Qqqq ij

16. *Cecidit corona capitis nostri. Vanobis, quia peccavimus.*

17. *Propterea mœstum factum est cor nostrum, ideo contenebrati sunt oculi nostri,*

18. *Propter montem Sion, quia dispersit: vulpes ambulaverunt in eo.*

19. *Tu autem, Domine, in aeternum permanebis, solum tuum in generationem & generationem.*

20. *Quare in perpetuum oblivisceris nostri? derelinques nos in longitudine dierum?*

16. La couronne est tombée de notre tête. Malheur à nous, parce que nous avons péché !

17. C'est pourquoi notre cœur est devenu triste, nos yeux sont couverts de ténèbres,

18. Parce que le mont de Sion a été détruit, & que les renards y courent en sûreté.

19. Mais vous, Seigneur, vous demeurerez éternellement ; votre trône subsistera dans la suite de tous les siècles.

20. Pourquoi nous oublierez-vous pour jamais ? Pourquoi nous abandonnerez-vous pour toujours ?

COMMENTAIRE.

nément le libre exercice de leur Loi, & de leur police. Du tems de Daniel, ils avoient à Babylone des Juges de leur nation (a) : mais ces établissemens ne se firent pas d'abord ; & dans les autres pays, ils n'eurent pas le même privilège. Dans la terre de Juda, on ne voyoit plus aucune forme de République.

JUVENES DE CHORO PSALLETIUM. *Il n'y a plus de jeunes hommes dans les concerts de musique.* Le terme Hébreu *neghinoth* (b) : est pris par plusieurs pour des instrumens de musique : mais il est bien plus croyable qu'il signifie icy des concerts d'instrumens, & des assemblées, où l'on jouoit des instrumens, & où l'on chantoit des airs de réjouissance. Depuis la prise de Jérusalem, tout étoit morne, & triste dans le pays.

ψ. 16. **CECIDIT CORONA CAPITIS NOSTRI.** *La couronne est tombée de notre tête.* Dans les fêtes, dans les noces, dans les festins, on se couronnoit de fleurs.

ψ. 17. **CONTENEBRATI SUNT Oculi NOSTRI.** *Nos yeux sont couverts de ténèbres.* La tristesse, le jeûne, l'abattement affoiblissent notablement la vûë. La joye, l'abondance, le manger la conservent, & la fortifient. C'est ce que nous avons déjà remarqué sur les Rois (c), en parlant de Jonathas, qui après avoir goûté du miel, dit que ses yeux en avoient été éclairés.

ψ. 18. **VULPES AMBULAVERUNT IN EO.** *Les renards y courent en sûreté.* On a remarqué ailleurs (d) que les renards sont fort communs

(a) Dan. XIII. 5. 6.
(b) מנגינות בחרו. 20. ΕΡΑΙΣΤΑΙ ΟΥ
λαμῶν ἀντὶ κατὰ τῆσσι.
(c) 2. Reg. XLV. 27. *Intinxit virgam in sa-*

vum mellis, & convertit manum suam ad os suum, & illuminati sunt oculi ejus.

(d) Judic. XV. 4. *Comment. p. 230.*

21. *Converte nos, Domine, ad te; & convertemur: innova dies nostros, sicut à principio.*

22. *Sed projiciens repulisti nos: iratus es contra nos vehementer.*

21. Convertissez-nous à vous, Seigneur, & nous nous convertirons. Renouvelez nos jours comme ils étoient au commencement;

22. Mais il semble que vous nous ayez rejettez pour jamais, & que votre colère soit sans retour contre nous.

COMMENTAIRE.

dans la Palestine. Ces animaux ont fait leurs tanières dans les ruines du Temple, & dans les mazures du mont de Sion, comme dans un lieu entièrement abandonné, & très-propre à leur servir de retraite. Horace a dit à peu près de même (a):

*Agros, atque Lares patrios, habitandaque Fana
Apris relinquet, & edacibus lupis.*

ÿ. 21 CONVERTE NOS, DOMINE, AD TE, ET CONVERTEMUR. Convertissez-nous à vous, Seigneur, & nous nous convertirons. Accordez-nous votre grace prévenante, ô mon Dieu: Qu'elle nous prévienne par ses vives lumières, & par ses divins attraits, & nous la suivrons. Ne permettez pas que nous nous égarions: Continuez à répandre votre onction dans nos cœurs, afin que nous ne cessions point de vous suivre, & de vous chercher. Vous nous ordonnez, Seigneur, de nous convertir à vous, & vous nous promettez après cela de revenir vers nous (b): *Convertimini ad me, & ego convertar ad vos.* Vous m'avertissez par-là de ma liberté: mais en même tems je vous crie (c): *Convertissez-nous, Seigneur, & nous nous convertirons.* Je fais un aveu de ma foiblesse, & du besoin continuél que j'ai de votre grace, qui me prévienne, & qui me fortifie.

Mais le sens littéral de cet endroit regarde plutôt le retour de Babylone: (d) Tirez-nous, Seigneur, de cette captivité où nous gémissons; employez pour nous en délivrer, votre souveraine puissance, & nous en sortirons avec votre secours. Nous ne pouvons attendre que de vous seul cette délivrance, après laquelle nous soupirons. C'est une faveur qui est au-delà du pouvoir des hommes.

INNOVA DIES NOSTROS SICUT A PRINCIPIO. Renouvelez nos jours, comme ils étoient au commencement. Retablissez-nous dans notre premier état. Que nous puissions vivre tranquillement dans notre pays, dans l'observance fidèle de vos Loix (e), comme ont fait autrefois nos peres, avant qu'ils eussent encouru votre disgrâce.

ÿ. 22. SED PROJICIENS REPULISTI NOS. Mais il semble que

(a) Horat. Epod. Ode 16.

(b) Zach. 1. 3.

(c) Concil. Trident. sess. 6. c. 5.

(d) Hugo Liran. Dionys. Sanct. Tir. Græc. alitè

(e) Thom. Ruban. Menor. Sanct.

vous nous avez rejettez pour jamais, tant les choses paroissent peu disposées en notre faveur. J'aurois mieux traduire l'Hébreu par une interrogation (a): Car est-ce que vous nous avez rejettez pour toujours, & que votre colère est tellement irritée contre nous, que rien ne la puisse fléchir? Les Juifs par une vaine superstition, répètent ici le verset précédent, afin de ne pas finir ce Livre par un passage de mauvais augure, & qui contient un sens triste, & malheureux. Ils en usent de même à la fin d'Isaïe, & de Malachie.

בי אם מאס מאסתנו קצפת עלינו עד מאור (a)

Fin des Lamentations de Jérémie.





PRÉFACE SUR BARUCH.



BARUCH étoit d'une naissance illustre, & fort habile dans la Langue Hébraïque (a). Son pere Nérie; & Maséias son ayeul, étoient distinguez dans leur pays; & son frere Saraïas avoit un Emploi important sous le regne de Sédécias (b). Baruch s'attacha à Jérémie, & fut son plus fidèle Disciple. Il lui servit de Secrétaire pendant sa vie, & ne le quitta qu'après sa mort. Il écrivit sous le regne du Roy Joakim toutes les prophéties de Jérémie; & les ayant portées au Temple, il en fit la lecture aux Grands, & au peuple qui s'y rencontrèrent. Ce Livre ayant ensuite été apporté, & lû en présence du Roi Joakim, ce Prince le perça d'un canif, & le jeta au feu (c). Mais Jérémie en dicta un nouveau à Baruch, plus long que le premier (d), qui est celui que nous avons aujourd'hui.

L'attachement de Baruch à Jérémie lui attira bien des persécutions. Il eut part à toutes celles que l'on suscita au Prophète son Maître. Dieu permit même qu'un jour il tomba dans le découragement, & qu'il se plaignit amèrement de son sort (e) voyant les malheurs dont sa patrie étoit menacée, & ceux dont il étoit environné lui-même. Mais Dieu le raffûra par la bouche de Jérémie; & après cela, il n'eut plus de pareille tentation.

(a) Joseph. Antiq. lib. X. c. II. Ἰνα αὐτοῖς συναπλήρωσεν ἡ μαθητὴν Βαρουχον, Νερίου δὲ Σαραΐου ἐξ ἑσπέρης σφοδρὰ ἡ δόξα αὐτοῦ, ἡ δὲ πατρὸς αὐτοῦ ἀλώσειν ἀσπίδοντος κατασκευασμένην.

(b) Jerem. XL. 61. Princeps Memuchab ἦν ἡ ἀρχὴ

(c) Jerem. XXXV. 1. 2. & seq. 22. 23. & seq.

(d) Ibid. V. 27. 28. & seq.

(e) Jerem. XLV. 2. 3.

La quatrième année du regne de Sédécias, il fut envoyé à Babylone avec Saraïas son frere (a). Le sujet du voyage de Saraïas, étoit de demander au Roi Nabuchodonosor, qu'il lui plût de renvoyer les vases sacrez du Temple, qu'on avoit emportez à Babylone, lorsque la ville de Jérusalem fut prise sous le regne de Jéchonias (b). Baruch étoit chargé d'une lettre de Jérémie (c) aux Juifs qui avoient été menez captifs avec le même Prince, dans laquelle il leur exposoit les malheurs qui devoient arriver à Babylone, & leur promettoit qu'ils seroient un jour affranchis de leur captivité. Le Prophete avoit ordonné qu'après avoir fait lecture de cet écrit, on le jettât dans l'Euphrate (d). Baruch exécuta fidèlement sa commission. Il lut la lettre au Roi Jéchonias, & à tous les captifs (e), qui en furent touchez de componction, & de douleur; & ayant fait une cucillette d'argent, ils l'envoyèrent à Jérusalem par les mains de Baruch, pour en offrir des sacrifices au Seigneur.

Ils écrivirent aussi une longue lettre à leurs freres de Jérusalem, qui est contenuë dans les cinq premiers Chapitres de Baruch (f). Nous ne doutons point qu'il n'en ait été le Secrétaire, aussi bien que le porteur, & que rempli de l'esprit divin, qui l'animoit, il ne l'ait lui-même composée, & la prière de ses freres, & qu'il n'y ait exprimé d'une manière pleine d'oraison, & de piété, les sentimens qu'il avoit remarqué dans les captifs de Babylone. Il commence par recommander aux prières de ceux de Jérusalem, Nabuchodonosor, & son fils, afin que sous leur Empire, ils puissent jouir d'une heureuse tranquillité. La faveur qu'ils venoient de recevoir de ce Prince qui avoit accordé à Saraïas le renvoi des vases sacrez, étoit apparemment le principal motif de cette prière. Ils recommandent qu'on lise leur lettre dans l'assemblée du peuple, & aux jours des Fêtes, dans le Temple du Seigneur. Ils confessent leurs péchez, & reconnoissent la justice de la conduite de Dieu sur eux (g). Ils lui demandent pardon de leurs fautes passées, & rapportent les menaces des Prophètes, dont ils ont méprisé les paroles. (b) Voilà ce que contient la première partie de la lettre.

La seconde partie commence au v. 9. du Chapitre 111. C'est une instruction, dans laquelle on relève les avantages des Hébreux par-dessus les autres nations, en ce qu'ils ont la connoissance de la Loi du Seigneur, & de la vraie sagesse, & qu'ils connoissent quelle est la source du vrai bonheur, & de la vraie vie (i). On les exhorte à se convertir, & à quitter leurs mauvaises habitudes, & on leur promet la délivrance de la captivité, dans la-

(a) *Jerem.* LI. 59.

(b) *Baruc.* I. 2. 31 8.

(c) Elle est comprise dans les Chapitres 50. & 51. de Jérémie.

(d) *Jerem.* LI. 63.

(e) *Baruc.* I. 3.

(f) Depuis le v. 10. du Chap. premier, jus-

qu'au Chap. 6. exclusivement.

(g) Depuis le v. 15. du Chap. 1. jusqu'au v. 12. du Chap. 2.

(h) Depuis le v. 12. du Chap. 2. jusqu'au v. 9. du Chap. 3.

(i) Depuis le v. 9. du Chap. 3. jusqu'au v. 2. du Chap. 4.

quelle

quelle ils gémissent. Cet affranchissement promis occupe toute la fin de l'épître; & l'Auteur donne à cette idée plusieurs tours fort touchans. Nous avons déjà dit qu'apparemment Baruch en fut l'Ecrivain, & qu'il la dressa lui même. Il y parle comme un Prophète, & prédit le retour de la Captivité, le rétablissement de Jérusalem; & enfin le regne de JESUS-CHRIST, & l'établissement de son Eglise, d'une manière figurée; mais assez claire, & assez sensible (a).

Après que Baruch fut de retour de Babylone à Jérusalem, il continua dans son attachement à la personne de Jérémie, & fut le compagnon inséparable de ses travaux. Jérusalem ayant été assiégée par Nabuchodonosor, & Jérémie ayant été mis en prison, Baruch y fut aussi renfermé. Après la prise de la Ville, Nabuzardan traita Baruch avec respect, en considération de Jérémie (b). Il fut tiré de prison, & eut la liberté de se retirer où il voudroit. Les restes du peuple ayant pris la résolution d'aller en Egypte malgré Jérémie, ce Prophète (c), fit ce qu'il put pour les en détourner: mais les Juifs s'opiniâtrèrent de plus en plus dans leur dessein: & prétendirent que Jérémie ne s'opposoit à leur voyage, qu'à la sollicitation de Baruch, qui n'en avoit point d'envie: que c'étoit Baruch qui le faisoit parler. Le peuple l'emporta donc; & les Prophètes, pour ne les pas abandonner à eux-mêmes; & de peur qu'ils ne se livrassent à l'idolâtrie, les suivirent dans l'Egypte. Baruch y demeura jusqu'à la mort de Jérémie, après quoi il se retira à Babylone. Il y en a qui veulent qu'il y ait porté la lettre de Jérémie, que nous lisons dans le dernier Chapitre de ce Livre: mais le Texte Grec nous détermine à croire qu'il la donna aux captifs destinez à être conduits à Babylone, avant leur départ, & avant que lui-même avec Baruch fût allé en Egypte.

On ne fait pas exactement où mourut Baruch. Les Rabbins soutiennent qu'il mourut à Babylone, la douzième année de la captivité. D'autres croient qu'il mourut en Egypte. Les Martyrologes mettent sa mort au 28. Septembre, sans aucun fondement, que nous sachions. Mais il n'importe en quel jour on célèbre sa mémoire, puisqu'elle a toujours été en bénédiction dans l'Eglise Juive, & dans la Chrétienne.

Le Livre de Baruch ne se trouve plus en Hébreu: mais la Version Grecque que nous en avons, & qui nous tient lieu d'Original, est très-ancienne, & les hébraïsmes fréquens qu'on y remarque, sont une preuve qu'elle a été faite sur un Original Hébreu. Les Juifs qui se font une loi de ne recevoir dans leur Canon des Ecritures, que les Livres qui sont écrits en leur Langue, en excluent Baruch. S. Jérôme (d) en parle aussi en des termes

(a) Lisez la fin du Chap. 4. & tout le Chap. 5.

(b) Joseph. Antiq. lib. x. c. 11.

(c) Jerem. XLIII. 2. 3. 4.

(d) Hieron. Pref. in exposit. Jerem. Libellum Baruch, qui vulgo editioni septuaginta copulatur,

nec habetur apud Hebraeos, & Ἰουδαίων ἐπιτολὴν Ἰερემίας, νεquaquam consui differendam. Idem. Pref. in version. Jerem. Librum nuntium Baruch notarii ejus, qui apud Hebraeos, nec habetur, nec legitur, praetermissimus.

un peu durs , & qui font juger qu'il ne le mettoit pas au rang des autres Livres ſacrez. On ne le remarque pas expreſſément dans les Catalogues anciens des ſaintes Ecritures, rapportez par les Peres, ou par les Conciles. Les Proteſtans, & même quelques Catholiques (a) ne le comptent pas au nombre des Livres Canoniques. Quant à l'Epître de Jérémie, qui fait le ſixième Chapitre de Baruch, S. Jérôme en parle comme d'une pièce fauſſement attribuée à Jérémie. Théodoret l'a omiſe dans ſon Commentaire; & il y a divers Exemplaires Grecs, où elle ne ſe trouve point.

Mais à l'égard de cette dernière Pièce, elle eſt marquée fort diſtinctement dans le ſecond Livre des Maccabées (b). Dans pluſieurs Exemplaires Grecs, elle eſt placée immédiatement après les Lamentations de Jérémie, & dans d'autres, elle ſe trouve au même rang où nous la voyons dans nos Bibles. Elle ne contient rien qui ne convienne à l'âge & à la perſonne de Jérémie, & aux circonſtances du tems où nous prétendons qu'elle a été écrite. On en doit dire autant du reſte de l'Ouvrage, qui porte le nom de Baruch. Si les anciens Catalogues n'ont pas fait une expreſſe mention de ce Prophète, c'eſt qu'ils le comprennoient ſous le nom de Jérémie; & peut-être que dans les Conciles de Florence (c), & de Trente (d), on ne ſe ſeroit point encore aviſé de l'en diſtinguer, ni de le marquer d'une manière expreſſe, ſi l'on ne s'étoit aperçu des mauvaiſes conſéquences que des eſprits mal-diſpoſez tiroient du ſilence de l'Egliſe. Les anciens Peres ont ſouvent cité Baruch (e): mais pour l'ordinaire ils ne nomment que Jérémie; & encore aujourd'hui dans l'Egliſe, lorsqu'on lit quelque choſe de Baruch, on le lit ſous le nom de Jérémie ſon maître (f):

Les Syriens ont une aſſez longue lettre ſous le nom de Baruch: mais l'Auteur de cette lettre parle des Anges d'une manière à faire croire qu'il étoit Chrétien. M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, conjecture que c'eſt l'ouvrage de quelque ancien Moine de Syrie. La lettre eſt toute différente de celle que nous avons en Grec, & en Latin dans nos Bibles.

Grotius (g) avance que le Livre de Baruch ne fût jamais écrit en Hé-

(a) *Driedo lib. 1. de ſcript. & dogm. Eccleſ. cap. ult. Lyran. Dionyf. Cart.*

(b) *2. Macc. 11. 2. Inventur in deſcriptionibus Jeremia Propheta, . . & dedit illis legem ne obliſcerentur præcepta Domini, & non exerrarent mentibus videntes ſimulacra aurea, & argentea, &c.*

(c) *Concil. Flor. Decreto Deſcript. ſacr.*

(d) *Concil. Trident. ſeſſ. 4.*

(e) *Iren. lib. 5. c. 35. contra hæreſ. Cyprian lib. 2. contra Judæos, & ſerm. de orat. Dominica. Clem. Alex. lib. 1. Pedag. c. 10, & lib. 2. c. 3.*

Euseb. lib. 6. Demonſtrat. c. 19. & lib. 2. c. 3. Arnob. lib. 1. de ſide, c. 2. Idem in Pſal. cxviii. ſerm. 18. Julius Firmic. ad ſnom. Aug. l. 18. de Civit. c. 33. Chryſoſt. ſerm. de Trinit. & demonſtr. adverſ. Gentil. quod Chriſtus ſit mod. Baſil. lib. 4. adverſ. Eunom. Eriphan. hæreſ. 3. adverſ. Ebionæos. Hildeſonſ. lib. de Virginie. Maria, c. 6. Vide Maldon. in hunc lib. & Bellarm. lib. de Verbo Dei. c. 8.

(f) *Office du Samedi de la Pentecôte, Prophétie 6.*

(g) *Grot. Prefat. in Baruch.*

breu ; mais que c'est l'ouvrage de quelque Juif, qui savoit le Grec, & qui s'est voulu exercer, en composant cette lettre, comme étant écrite au nom de ceux qui furent transportez à Babylone avec Jéchonias, & adressée à ceux de leurs freres qui étoient demeurez à Jérusalem. L'Auteur de cette Pièce dit que Baruch fut envoyé à Babylone la cinquième année de la transmigration de Jéchonias : mais un autre Ecrivain plus récent, s'imaginant que Baruch n'avoit jamais été à Babylone, avant la dernière captivité, arrivée sous Sédécias, y ajouta quelques passages, qui ne sont point liez avec le reste. Grotius soutient que depuis ce tems, les Copistes Chrétiens y ont encore mêlé quelque chose du leur.

Cela méritoit bien qu'on en produisît quelques preuves : mais Grotius dans son Commentaire, se contente de nous dire que le v. 2. du Chap. 1. où il est dit que Jérusalem a été brûlée, est une addition du second Auteur, ou plutôt de celui qui a retouché la lettre ; parce que la ville ne fut pas brûlée sous Jéchonias, mais seulement sous Sédécias. 2°. Il remarque que le v. 38. du Chap. 111. où il est que Dieu après avoir donné la Loi à Jacob, s'étoit fait voir sur la terre, & avoit conversé avec les hommes : *Post hac in terris visus est, & cum hominibus conversatus est*, paroît ajouté par un Auteur Chrétien. On remarque aussi que l'Auteur de cette lettre a beaucoup pris de Daniel, dans la priere qu'il fait dans les Chapitres 1. & 11.

Mais on a tâché de satisfaire à ces objections dans le Commentaire. La ressemblance de la priere de Baruch, à celle de Daniel, ne prouve pas qu'ils se soient copiez ni l'un ni l'autre. C'étoit des formules de prières communes parmi les Juifs. L'incendie de Jérusalem sous Jéchonias, fut simplement commencé. On avouë que la ville ne fut consumée par les flammes, que sous Sédécias. Enfin le passage que Grotius croit avoir été ajouté par les Chrétiens, paroît parallèle à ceux des Proverbes (a), & de l'Ecclésiastique (b), où il est dit que la sagesse a fixé sa demeure dans Israël, & qu'elle met ses délices à demeurer parmi les enfans des hommes ; & à celui de la Sagesse (c), où Salomon demande que Dieu lui envoie sa sagesse, pour lui servir de conseillere, & de secours : Passages que personne ne soupçonna jamais ni d'altération, ni de supposition.

(a) Prov. VIII. 30. 31.
(b) Eccli. XXIV. 12. 13. 14.

(c) Sap. IX. 10. 11.





COMMENTAIRE LITTERAL S U R B A R U C H.

CHAPITRE PREMIER.

Baruch étant à Babylone, lut aux Juifs captifs des lettres de Jérémie. Réponse des Juifs de Babylone à ceux de Jérusalem. Ils envoient de l'argent, afin qu'on offre pour eux des sacrifices, & qu'on prie pour Nabuchodonosor. Priere des Juifs, & confession de leurs fautes.

¶. 1. *ET hæc verba Libri, quæ scripsit Baruch filius Neria, filii Maasæ, filii Sedecia, filii Sedei, filii Helcia, in Babylonia.*

¶. 1. **E**T voici les paroles du Livre qu'écrivit Baruch fils de Nérias, fils de Maasias, fils de Sédécias, fils de Sédét, fils de Hekcias, lorsqu'il étoit à Babylone.

C O M M E N T A I R E.

¶. 1.



T HÆ C V E R B A L I B R I, Q UÆ S C R I P S I T B A R U C H, . . I N. B A B Y L O N I A. *En voici les paroles du Livre qu'écrivit Baruch, lorsqu'il étoit à Babylone. Baruch fit deux fois le voyage de Babylone. Le premier voyage fut la cinquième année de la captivité de Jéchonias, & la quatrième du regne de Sédécias (a); & c'est ce voyage dont*

(a) Voyez Jerem. LI. 12.

2. *In anno quinto, in septimo die mensis, in tempore quo ceperunt Chaldaei Jerusalem, & succenderunt eam igni.* | 2. Le septième jour du mois de la cinquième année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem, & l'eurent brûlée.

COMMENTAIRE.

il parle dans ce Chapitre. Il l'entreprit à l'occasion de la députation de Saraias son frere, vers le Roi Nabuchodonosor, pour lui demander qu'il lui plût renvoyer les vases sacrez du Temple, qu'on avoit enlevez à la prise de la Ville sous Jéchonias (a). Baruch, pendant que son frere sollicitoit à la Cour pour le sujet qui l'amenoit a Babylone, lut aux captifs les prophéties que Jérémie avoit prononcées contre Babylone, & les promesses de leur délivrance future (b). Le second voyage qu'il fit à Babylone, fut après la mort de Jérémie, arrivée en Egypte.

Ce que nous venons de dire, souffre quelque difficulté; parce qu'on lit dans ce Chapitre que la ville de Jérusalem avoit été brûlée (c), & accablée de maux à un point qu'on n'avoit jamais rien vû de pareil; en sorte que l'homme y avoit mangé la chair de son propre fils, & de sa propre fille; que le peuple étoit réduit en captivité hors de son pays; que les os de leurs Rois avoient été tirez hors de leurs tombeaux; que Jérusalem étoit comme une veuve abandonnée de son époux, & comme une mere affligée de la perte, & de la captivité de ses enfans. C'est ce qui a porté la plupart des Interprètes (d) à dire que Baruch n'avoit été à Babylone que la cinquième année après la dernière prise de Jérusalem sous Sédécias. Mais ce qui nous détermine au sentiment contraire, qui est suivi par d'autres habiles Interprètes (e), c'est qu'il paroît par toute la suite du discours, qu'il y avoit encore une grande partie du peuple dans Jérusalem, & dans Juda (f); que l'Autel subsistoit; qu'il y avoit un Grand-Prêtre; qu'on y offroit des sacrifices; que l'on célébroit les Fêtes; qu'il y avoit des Rois, des Prêtres, & des Prophètes dans Jérusalem; que Sédécias regnoit, & avoit fait faire des vaisseaux d'argent pour l'usage du Temple; & que Saraias avoit été député pour demander à Nabuchodonosor, qu'il lui plut de renvoyer ceux qu'il avoit enlevez cinq ans auparavant. Or certainement ces caractères ne conviennent point du tout au tems qui suivit l'incendie de Jérusalem, & du Temple par Nabuchodonosor.

¶. 2. IN ANNO QUINTO, IN SEPTIMO DIE MENSIS, IN TEMPORE QUO CEPERUNT CHALDAEI JERUSALEM. *Le septième jour de la cinquième année, depuis que les Caldéens eurent pris Jérusalem.*

(a) *Infra* v. 8. 9.

(b) Voyez *Jerem.* LI. 59. & *seq.*

(c) *Baruc.* II. 2. 3. 22. 24. & III. 8. IV. 10. II. 14. 24. 37. V. 10. 5.

(d) *Theodoret. hic, Hugo Liran. Sixtus. Castr. Emm. Sa. Cornel. Sanct. Torniel. &c.*

(e) *Maldon. Usser. ad an. 3409. Jun. Grot.*

(f) *Baruch.* I. 6. 7. 8. 10. 14. 15.

3. Et legit Baruch verba Libri hujus ad aures Jechonia filii Joachim Regis Juda, & ad aures universi populi venientis ad Librum,

4. Et ad aures potentium, filiorum Regum, & ad aures presbyterorum, & ad aures populi, à minimo usque ad maximum eorum omnium habitantium in Babylonia, & ad flumen Sodi,

5. Qui audientes plorabant, & jejuabant, & orabant in conspectu Domini.

3. Baruch lut les paroles de ce Livre de Jéchonias fils de Joakim Roi de Juda, & devant tout le peuple qui venoit d'entendre lire ce Livre,

4. Devant les grands, devant les enfans des Rois, devant les anciens, & devant le peuple, depuis le plus petit, jusqu'au plus grand de tous ceux qui demeuroient alors à Babylone près du fleuve de Sodi ;

5. Et lorsqu'ils écoutoient cette lecture, ils pleuroient tous, ils jeûnoient, ils prioient devant le Seigneur.

COMMENTAIRE.

À la lettre : *La cinquième année, le septième jour du mois, dans le tems que les Caldéens prirent Jérusalem.* Il ne marque ni quel mois c'étoit, ni d'où l'on doit prendre cette cinquième année. Mais nous croyons, comme nous l'avons déjà marqué, que ceci arriva la cinquième année depuis le transport de Jéchonias à Babylone, & le septième jour du même mois, auquel la Ville avoit été prise sous Jéchonias. *In anno* se prend pour *ab anno* (a).

ET SUCCENDERUNT IAM IGNI. *Et eurent brûlé Jérusalem.* Ils y mirent donc le feu sous Jéchonias : mais on l'éteignit (b) ; & la Ville en fut simplement endommagée, mais non absolument ruinée comme sous Sédécias. L'Écriture ne parle point ailleurs de cette circonstance.

Ψ. 3. LEGIT BARUCH VERBA LIBRI HUIJUS AD AURES JECHONIAE. *Baruch lut les paroles de ce Livre devant Jéchonias.* Il appelle *Livre*, une Lettre (c), suivant l'usage des Hébreux, qui appellent ainsi toutes sortes d'Écrits un peu longs ; même une Lettre, un Edit. Jéchonias étoit captif à Babylone ; en sorte néanmoins qu'on ne lui refusoit pas la liberté de voir ceux de ses amis, qui vouloient le visiter. On s'assembla auprès de lui, pour faire la lecture des Lettres, ou des Écrits dont Baruch étoit chargé de la part de Jérémie. Voyez *Jerem. LI. 59. & suiv.*

Ψ. 4. AD FLUMEN SODI. *Près du fleuve de Sodi.* On ne connoît dans la Babylonic aucun fleuve de ce nom. *Sodi* (d) en Hébreu signifie l'orgueil ; & ce nom pourroit désigner l'Euphrate. Jérémie dit expressément que les Juifs captifs demeuroient sur ce fleuve (e). Bochart (f) con-

(a) La préposition heb. ב se prend souvent pour בְּ Vide *Levit. VIII. 32. Exod. XIII 43*

& 2. *Par. XVI. 6.*

(b) *Fun. Usser. Anglo-Duacens.*

(c) *Vide infra Ψ. 14.*

(d) סוּדִי *Superbia.*

(e) *Jerem. LI. 63.*

(f) *Boch. Phaleg. lib. 1. c. 8. Vide si placet. Cellar. Greg. lib. 3. c. 16. p. 460.*

6. Et collegerunt pecuniam secundum quod posuit uniuscujusque manus,

7. Et miserunt in Jerusalem ad Joachim filium Helcia filii Salom Sacerdotem, & ad Sacerdotes, & ad omnem populum, qui inventi sunt cum eo in Jerusalem:

8. Cum acciperet vasa Templi Domini, quæ ablata fuerant de Templo, revocare in terram Juda decima die mensis Sivan, vasa argentea, quæ fecit Sedecias filius Josia Rex Juda.

6. Ils amassèrent aussi de l'argent, selon que chacun d'eux le put faire.

7. Et ils l'envoyerent à Jérusalem à Joachim, fils de Helcias, fils de Salom Prêtre, aux autres Prêtres, & à tout le peuple qui se trouva avec lui dans Jérusalem :

8. Après qu'il eût reçu les vases du Temple du Seigneur qui avoient été emportez du Temple, pour les remporter en la terre de Juda le dixième jour du mois de Sivan, qui étoient les vases d'argent que Sédécias fils de Josias, & Roi de Juda, avoit fait faire.

COMMENTAIRE.

lecture que *Sodi* est une faute de Copiste, au lieu de *Sori*, ou Suri. Il y a sur l'Euphrate une ville de *Sura*. Grotius veut que ce soit le canal sur lequel est située la ville de *Soite*, entre le Tigre & l'Euphrate. Voyez Ptolomée.

¶ 7. MISERUNT AD JOAKIM FILIUM HELCIÆ, FILII SALOM. Ils envoyerent cet argent à Joakim, fils d'Helcias, fils de Salom, Prêtre, ou plutôt, Grand-Prêtre. Nous croyons que ce Joakim est le même qu'Eliacim, ou Helcias, que nous voyons sous Manassé (a), & sous Josias (b), & qui put vivre sous les Princes ses successeurs. Voyez notre Dissertation sur les Grands-Prêtres des Hébreux.

¶ 8. CUM ACCIPERET VASA TEMPLI DOMINI, QUÆ ABLATA FUERANT DE TEMPLO, REVOCARE IN TERRAM JUDA. Après qu'il eut reçu les vases du Temple du Seigneur, qui avoient été emportez du Temple, pour les remporter en la terre de Juda. Saraïas frere de Baruch, fut envoyé par Sédécias, la quatrième année de son règne (c), qui étoit la cinquième de la captivité de Joachin, ou Jéchonias, pour demander à Nabuchodonosor les vases qui avoient été enlevez du Temple du Seigneur. Baruch accompagna son frere dans cette députation; & ils obtinrent le dixième de Sivan, qui répond à notre mois de Mai, la restitution de ces vases sacrez. Ce fut alors que les captifs leur remirent en main l'argent de leurs offrandes, & qu'ils écrivirent la Lettre que nous allons voir.

VASA ARGENTEA QUÆ FECIT SEDECIAS. Qui sont les vases d'argent que Sédécias avoit fait faire. Il semble par-là que ces vases que Saraïas, & Baruch avoient demandez, étoient des vases d'argent que Sé-

(a) *Isai*, XII. 20.

(b) 4. *Reg.* XXII. 4. 8. XXIII. 4. 24. *Par.* [

XXXIV. 9.

(c) *Vide Jerem.* LI. 59.

9. Posteaquam cepisset Nabuchodonosor Rex Babylonis Jechoniam, & Principes, & cunctos potentes: & populum terra ab Jerusalem, & duxit eos vinctos in Babylonem.

10. Et dixerunt: Ecce misimus ad vos pecunias, de quibus emite holocaustaria, & thus, & facite manna, & offerre pro peccato ad aram Domini Dei nostri.

11. Et orate pro vita Nabuchodonosor Regis Babylonis, & pro vita Balthasar filii ejus, ut sint dies eorum sicut dies Caeli super terram:

9. Après que Nabuchodonosor Roi de Babylone eut pris Jéchonias, les Princes, & tous les Grands, & le peuple du pays, & les eut emmenez liez de Jérusalem à Babylone.

10. Et ils firent dire à ceux de Jérusalem: Nous vous avons envoyé de l'argent; achetez-en des holocaustes, & de l'encens, & faites-en des offrandes, & des sacrifices pour le péché, à l'autel du Seigneur notre Dieu.

11. Et priez pour la conservation de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & pour la vie de Balthasar son fils, afin que leurs jours sur la terre soient comme les jours du Ciel;

COMMENTAIRE.

décias avoit fait faire, & qu'on avoit enlevé du Temple, depuis le commencement de son regne (a). Circonstance dont nous n'avons aucune connoissance. On pourroit par un très-leger changement, traduire ainsi le Grec de ce passage (b): Après que Baruch eut reçu les vases du Temple, pour les reporter dans la terre de Juda. Sédécias fils de Josias, avoit fait faire des vaisseaux d'argent, après le transport de Jéchonias. C'est une remarque de Baruch. Nous fûmes redemander les anciens vases du Temple, qui étoient d'or; car ceux que Sédécias avoit fait faire depuis la captivité de Jéchonias, n'étoient que d'argent.

CUNCTOS POTENTES. Tous les plus vaillans. Le Grec (c): Les prisonniers, & les vaillans, ou, les puissans. On a mis par erreur *cunctos*, au lieu de *vinctos*, dans la Vulgate.

¶ 10. DIXERUNT: ECCE MISIMUS AD VOS PECUNIAS. Ils firent dire à ceux de Jérusalem: Nous vous avons envoyé de l'argent. Voici qu'elle fut la réponse des Juifs de Babylone à leurs freres de Jérusalem, ensuite de ce que Baruch leur avoit dit de leur part. Cette lettre continué jusqu'au Chapitre VI.

FACITE MANNA, ET OFFERTE PRO PECCATO. Faites-en des offrandes, & des sacrifices pour le péché. Le terme *manna* (d), est pris de l'Hébreu *mincha*, ou *manha*, qui signifie proprement les offrandes de pain, de liqueurs, de froment, de farine de vin. Le Grec ne lit pas ici *pro peccato*.

¶ 11. ORATE PRO VITA NABUCHODONOSOR, ... ET PRO

(a) Voyez Jerem. xxvii. 16.

(b) Σκῆπτρα ἀργυρεῖα ἃ ἐποίησεν Σεδεκίας υἱὸς Ἰουσία βασιλεὺς Ἰούδα, (¶ 9.) μετὰ τὸ ἀπαγαγεῖν Ναβουχοδονοσορ τὴν Ἱερουσαλὴμ. Je retranche simplement le relatif ἃ qui est entre ἀργυρεῖα, &

ἰεροσόλυμα, où il a pû très-aîsément se glisser.

(c) καὶ τὸς δυνατοῦς, καὶ τὸς δυνατοῦς.

(d) Πηλ. 70. Μάννα. Ita in Græco Jerem. xvii. 26. Dan. ii. 46.

12. *Et ut det Dominus virtutem nobis, & illuminet oculos nostros, ut vivamus sub umbra Nabuchodonosor Regis Babylonis, & sub umbra Balthasar filii ejus, & serviamus eis multis diebus, & inveniamus gratiam in conspectu eorum.*

13. *Et pro nobis ipsis orate ad Dominum Deum nostrum: quia peccavimus Domino Deo nostro, & non est averfus furor eius à nobis usque in hunc diem.*

14. *Et legite librum istum, quem misimus ad vos recitari in Templo Domini, in die solemnè, & in die opportuno:*

12. Que le Seigneur nous donne la force, & qu'il éclaire nos yeux pour vivre sous l'ombre de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & sous l'ombre de Balthasar son fils; que nous les servions long-tems, & que nous trouvions grace devant eux.

13. Priez aussi le Seigneur notre Dieu pour nous, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, & que sa fureur ne s'est point détournée de nous jusqu'à ce jour.

14. Lisez ce livre que nous vous avons envoyé, afin qu'il soit lû publiquement dans le Temple du Seigneur au jour solennel, & au jour favorable;

COMMENTAIRE B.

VITA BALTHASAR FILII EJUS. *Priez pour la conservation, pour la vie, pour la santé de Nabuchodonosor, & pour celle de Balthasar son fils.* La grace qu'ils venoient de recevoir de Nabuchodonosor, qui leur avoit rendu les vases sacrez, étoit un nouveau motif, ajouté à l'obligation générale, qui oblige tous les sujets de prier pour les Puissances auxquelles le Seigneur les a assujettis. *Demandez à Dieu la paix pour la ville où il vous a fait passer, disoit Jérémie (a) aux captifs de Babylone, parce que sa paix & son honneur seront les vôtres.* Et saint Paul (b) recommande aux Fidèles de prier pour les Rois, & pour ceux qui sont établis en autorité, afin que nous vivions dans la paix, & dans la tranquillité sous leur gouvernement. Baruch ne parle point ici d'Evilmérodach, fils aîné de Nabuchodonosor, & son successeur immédiat; mais seulement de Balthasar, son second fils, parce qu'Evilmérodach étoit, dit-on (c), alors disgracié, & que Balthasar étoit regardé comme héritier présomptif du Royaume.

SICUT DIES COELI. *Comme les jours du Ciel.* Qu'ils vivent aussi long-tems que le monde. *Rex in aeternum vive (d).* C'étoit la manière ordinaire de saluer les Princes. *Les jours du Ciel, sont mis pour toute la durée du monde (e): Ponam tronum ejus sicut dies Cæli.*

ÿ. 12. ILLUMINET OCULOS NOSTROS. *Qu'il éclaire nos yeux.* Qu'il nous tire de l'oppression, de l'accablement, de l'affliction où nous sommes (f). Les ténèbres marquent la captivité, & la douleur; comme la lumière, la joye, la liberté, la vie. *Ou: Qu'il nous fasse connoître; & détester nos péchez.*

ÿ. 14. RECITARE IN TEMPO DOMINI, IN DIE SOLEMNI.

(a) Jerem. XXXI. 7.

(b) 1. Thimoth. II. 2.

(c) Vide Liran. in ult. Jerem. & Abul. in 4. Reg. XXV. 9. 37. ex tradit. Hebraeorum. Sanct. hic. & nos in Dar. Prefat.

(d) Dan. II. 4. 30. III. 9. V. 10 VI. 6. & passim.

(e) Psal. LXXXVIII. 30.

(f) Baduell. hic. Gros. Vide Isai. XXXI. 2.

15. Et dicetis : Domino Deo nostro *justitia*, nobis autem confusio faciei nostre; sicut est dies hoc omni Juda, & habitantibus in Jerusalem,

16. Regibus nostris, & Principibus nostris, & Sacerdotibus nostris, & Prophetis nostris, & patribus nostris.

17. Peccavimus ante Dominum Deum nostrum, & non credidimus, diffidimus in eum.

18. Et non fuimus subjeçtibles illi, & non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularemus in mandatis ejus, quæ dedit nobis.

19. A die, qua eduxit patres nostros de terra Egypti, usque ad diem hanc eramus incredibiles ad Dominum Deum nostrum : & dissipati recessimus, ne audiremus vocem ipsius.

15. Et vous direz : La justice est le partage du Seigneur notre Dieu : mais le nôtre est la confusion dont notre visage est tout couvert ; comme il paroît en ce jour à l'égard de tout Juda, des habitans de Jérusalem,

16. Et de nos Rois, de nos Princes, de nos Prêtres, de nos Prophètes, & de nos peres.

17. Nous avons péché devant le Seigneur notre Dieu, nous ne l'avons point cru, & n'avons eu aucune confiance en lui.

18. Nous ne lui avons point été assujettis, & nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher selon les préceptes qu'il nous a donnez.

19. Depuis le jour qu'il a tiré nos peres du pays d'Egypte, jusqu'à ce jour, nous avons été incredulcs au Seigneur notre Dieu ; & dans la dissipation, & l'égarement de notre esprit, nous nous sommes retirez de lui pour ne point écouter sa voix.

COMMENTAIRE.

Afin qu'il soit lu publiquement dans le Temple du Seigneur, au jour solemnel. Cet endroit montre évidemment que le Temple du Seigneur subsistoit ; qu'on y faisoit les assemblées de Religion, & qu'on y célébroit les Fêtes du Seigneur.

IN TEMPORE OPPORTUNO. *Au jour favorable.* Je crois que le Traducteur Grec lisoit dans l'Original (a) : *Aux jours du tems préfix.* Ce qui s'explique aussi des jours des Fêtes, des jours marquez pour les assemblées solemnelles.

ψ. 15. OMNI JUDA. *A tout Juda.* Le Grec (b) : *Aux hommes de Juda.* *Omni* est mis pour *homini* Juda.

ψ. 19. DISSIPATI RECESSIMUS, NE AUDIREMUS. *Nous nous sommes éloignez, & dissipé, pour ne pas entendre.* Le Grec (c) : *Nous avons été dispersez, pour n'avoir pas voulu entendre sa voix.* Ou, Nous ne nous sommes pas appliquez à entendre sa voix. Ou plutôt : Nous avons agi imprudemment, & sans sagesse, & nous avons négligé ses ordonnances. Comparez Dan. ix. 7. 8. 9. & 2. Esdr. ix. 32.

(a) ביום מסע Gr. ἐν ἡμετέροις ἡμέραις. Ita ψ. i.

(b) Ἀνθρώπων Ἰουδα. Ita & infra cap. 2.

(c) Ἐσχετάσθημεν πρὸς τὸ μὴ ἀκούειν. Grot. hic. Σχετάσθημεν inconsultè aliquid agere.

20. *Et adhaeserunt nobis multa mala, & maledictiones, quae constituit Dominus Moysi seruo suo: qui eduxit patres nostros de terra Aegypti, dare nobis terram fluentem lac & mel, sicut hodierna die.*

21. *Et non audiuimus vocem Domini Dei nostri, secundum omnia verba Prophetarum, quas misit ad nos.*

22. *Et abiimus unusquisque in sensum cordis nostri maligni, operari Diis alienis, facientes mala ante oculos Domini Dei nostri.*

20. C'est pourquoy nous auons été accablés de plusieurs maux, & des malédictions que le Seigneur auoit prédites par Moysé son seruiteur, qui a fait sortir nos peres de l'Egypte, pour nous donner une terre où couloient des ruisseaux de lait, & de miel, comme il paroît aujourd'hui.

21. Nous n'auons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, selon que nous y exhortoient toutes les paroles des Prophètes qu'il nous a envoyez.

22. Et chacun de nous s'est laissé aller au sens corrompu, & à la malignité de son cœur, pour seruir des Dieux étrangers, & pour commettre le mal devant les yeux du Seigneur notre Dieu.

COMMENTAIRE.

¶ 20. MALEDICTIONES QUÆ CONSTITUIT DOMINUS MOYSI. *Les malédictions que le Seigneur auoit prédites par Moysé, contre ceux qui violeroient sa Loi. Voyez Leuit. xxvi. Deut. xxviii. & Dan. ix. ii.*

¶ 22. OPERARI DIIS ALIENIS. *Pour seruir des Dieux étrangers; ou, pour leur offrir des sacrifices (a). Operari, & facere, se prennent souvent en ce sens (b). Mais il est plus probable que l'Original portoit le mot (c) habad, qui signifie seruir, travailler, rendre ses services, son culte, ses adorations. Voyez le Chapitre suivant, versets 21. 22. 24. où operari se prend en ce sens.*

(a) *ἔργα τοῦ θεοῦ ἐστὶν ἱερόν.*

(b) *Vide Sancti. hie. Tibull. Tuus operata Deo
pubes discumbas in herba.*

(c) *חָבַד Habad: Ministrare, operari. Il se prend très-souvent pour le culte qu'on rend au Seigneur. Exod. x. 26. xl. 5. xxiii. 25. &c.*





CHAPITRE II.

Continuation de la priere des Juifs captifs. Ils reconnoissent leurs péchez, & implorent la miséricorde du Seigneur.

¶. 1. **P**ropter quod statuit Dominus Deus noster verbum suum, quod locutus est ad nos, & ad judices nostros, qui judicaverunt Israël, & ad Reges nostros, & ad Principes nostros, & ad omnem Israël, & Juda:

2. Ut adduceret Dominus super nos mala magna, quæ non sunt facta sub Cælo, quemadmodum facta sunt in Jerusalem, secundum quæ scripta sunt in lege Moysi,

3. Ut manducaret homo carnes filii sui, & carnes filia sua.

¶. 1. **C**'Est pourquoi le Seigneur notre Dieu a vérifié sa parole, qu'il nous avoit fait dire à nous, à nos Juges qui ont jugé Israël, à nos Rois, à nos Princes, à tout Israël, & à Juda.

2. Il a fait tomber sur nous de si grands maux, qu'on n'en a jamais vû sous le Ciel comme ceux qui sont arrivez à Jérusalem, selon ce qui est écrit dans la loi de Moÿse,

3. L'homme ayant mangé la chair de son propre fils, & la chair de sa propre fille.

COMMENTAIRE.

¶. 2. **M**ALA MAGNA, QUÆ NON SUNT FACTA SUB COELO. De si grands maux, qu'on n'en a jamais vû sous le Ciel. A considérer les maux dont les Juifs avoient été affligés seulement depuis le regne de Josias, il est mal-aisé d'en voir de plus grands dans aucun Royaume en si peu de tems. Nécho Roi d'Egypte, remporta une grande victoire sur Josias, assujettit la Judée; déposa le Roi Joachaz, & en établit un autre; emmena une partie du peuple avec leur Roi en Egypte. Quatre ans après, le Royaume de Juda fut assujetti par Nabuchodonosor; & trois ans après, commença la première captivité. Joachim fut mis à mort, & plusieurs captifs emmenés à Babylone. Jéchonias ne régna que trois mois, & dix jours. Il fut pris, & mené aussi en captivité, avec un grand nombre de ses sujets. En huit, ou neuf ans; combien de maux, de changemens, & de captivitez; combien de Princes mis à mort, ou déposés? Le discours que nous lisons ici, est du peuple captif à Babylone avec Jéchonias.

¶. 3. SECUNDUM QUÆ SCRIPTA SUNT IN LEGE MOYSI, UT MANDUCARET HOMO CARNES FILII SUI. Selon qu'il est écrit dans la Loi de Moÿse, l'homme ayant mangé la chair de son propre fils. Moÿse

SSSS III

4. *Et dedit eos sub manu Regum omnium, qui sunt in circuitu nostro, in improprium, & in desolationem in omnibus populis, in quibus nos dispersit Dominus.*

5. *Et facti sumus subtius, & non supra: quia peccavimus Domino Deo nostro, non obaudiendo voci ipsius.*

6. *Domino Deo nostro justitia: nobis autem, & paribus nostris confusio faciei, sicut est dies hac.*

7. *Quia locutus est Dominus super nos omnia mala hac, qua venerunt super nos.*

4. Et le Seigneur les a livrez entre les mains de tous les Rois qui nous environnent; pour être la fable des hommes, & un exemple de malheur, & de désolation au milieu de tous les peuples, parmi lesquels le Seigneur nous a dispersez.

5. Nous avons été assujettis aux autres, au lieu de leur commander: parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, en n'obéissant point à sa voix.

6. La justice est le partage du Seigneur notre Dieu: mais le nôtre aussi-bien que celui de nos peres est la confusion qui nous couvre le visage, selon qu'il paroît en ce jour.

7. Car le Seigneur nous avoit prédit tous ces maux, qui sont venus fondre sur nous.

COMMENTAIRE.

en effet menace les Hébreux (a), qui quitteront le culte du Seigneur, pour s'abandonner à l'idolâtrie, de les réduire en de telles extrémités, que le pere sera contraint de manger la chair de son propre fils. Nous ne voyons point par l'Histoire, que cela fût encore arrivé du tems où ceci fut écrit: mais l'Histoire n'a pas tout rapporté; & sçaurions-nous qu'au dernier siège de Jérusalem sous Sédécias, on en vint à cette extrémité, si Jérémie (b) ne nous le disoit dans ses Lamentations? Ni les Livres des Rois, ni les Paralipomènes n'en disent pas un mot. On remarque une très-grande conformité entre la prière que nous lisons ici, & celle que fit Daniel, la première année d'Assuérus (c).

ψ. 4. DEDIT EOS SUB MANU REGUM OMNIUM. *Le Seigneur les a livrez entre les mains de tous les Rois qui nous environnent.* Les Juifs avoient été livrez successivement à tous leurs ennemis, qui avoient exercé contre eux tour à tour toutes sortes de cruautéz. Les Rois de Syrie, & d'Egypte, les Iduméens, les Philistins, les Moabites, les Ammonites s'étoient déclarez contre eux en divers tems. Alors ils étoient soumis aux Caldéens, & méprisez de tous les peuples des environs, comme une nation sans force, sans autorité, & qui n'étoit qu'un reste, & un débris de cette ancienne République si florissante, & si redoutable.

ψ. 5. FACTI SUMUS SUBTUS, ET NON SUPRA. *Nous avons été assujettis aux autres, au lieu de commander.* A la lettre: *Nous avons été*

(a) Deut. xxviii. 52. 53. 55.

(b) Thren. ii. 20. & iv. 10.

(c) Dan. ix. 4. . . 12. 13. & sequ.

8. Et non sumus deprecati faciem Domini Dei nostri, ut revereremur uniusquisque nostrum à viis nostris pessimis.

9. Et vigilavit Dominus in malis, & adduxit ea super nos: quia justus est Dominus in omnibus operibus suis, quæ mandavit nobis.

10. Et non audivimus vocem ipsius, ut iremus in præceptis Domini, quæ dedit ante faciem nostram.

11. Et nunc, Domine Deus Israël, qui eduxisti populum tuum de terra Egypti in manu valida, & in signis, & in prodigiis, & in virtute tua magna, & in brachio excelso, & fecisti tibi nomen sicut est dies iste,

12. Peccavimus, impiè egimus, iniquè gessimus, Domine Deus noster, in omnibus justitiis tuis.

13. Avertatur ira tua à nobis, quia derelicti sumus pauci inter gentes, ubi disperxisti nos.

14. Exaudi, Domine, preces nostras: & orationes nostras, & educ nos propter te: & da nobis invenire gratiam ante faciem eorum, qui nos adduxerunt;

8. Et nous n'avons point présenté nos prières devant la face du Seigneur notre Dieu, afin que chacun de nous se retirât de sa voie toute corrompue.

9. C'est pourquoi l'œil du Seigneur a veillé sur les maux, & les a fait venir sur nous; parce que le Seigneur est juste dans toutes ses œuvres, dans tous les commandemens qu'il nous a faits.

10. Et nous n'avons point écouté sa voix; pour marcher dans les préceptes du Seigneur qu'il nous avoit donnez, afin que nous les eussions devant les yeux.

11. Et maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, qui avez tiré votre peuple de l'Egypte avec une main forte, en faisant des merveilles, & des prodiges par votre grande puissance, & avec un bras élevé, & qui vous êtes acquis un grand nom, comme il paroît en ce jour,

12. Nous avons péché, nous avons fait des actions impies, nous avons commis l'iniquité, Seigneur notre Dieu, contre vos justes ordonnances.

13. Que votre colère se détourne de nous, parce que nous sommes demeurez en petit nombre, dans les nations parmi lesquelles vous nous avez dispersez.

14. Seigneur, exaucez nos prières, & nos oraisons; délivrez-nous pour l'amour de vous-même, & faites-nous trouver grace devant ceux qui nous ont emmenez hors de notre pays;

COMMENTAIRE.

dessous, au lieu d'être dessus. Façon de parler proverbiale, & très-expressive qui étoit assez ordinaire aux Hébreux (a).

ψ. 9. VIGILAVIT DOMINUS IN MALIS. L'œil du Seigneur a veillé sur les maux. L'Écriture désigne la patience de Dieu, par un sommeil; & le tems de sa colère, par un réveil (b). Lorsque Dieu sembloit avoir oublié nos maux, il s'est comme réveillé tout d'un coup, pour nous châtier. Voyez *Jerem.* XLIV. 27. & *Daniel*, IX. 14.

(a) *Deut.* XXVIII. 13. Constituet te Dominus. in caput, & non in caudam; & eris supra, & non subter.

(b) *Theodor. hic.* Ἐγρηγόρησθαι τὸν τὴν τι-

μωρίαν καλεῖ. Τὸ γὰρ μακροδουμίας ἀντὶ τοῦ ὕπνου ἔδος τῆς δεξιᾶς γράφει καθ' ἑν. *Fide Jerem.* I. II. XXXI. 28. XLIV. 27. *Thren.* V. 14. *Dan.* IX. 14.

15. *Ut sciat omnis terra quia tu es Dominus Deus noster, & quia nomen tuum invocatum est super Israël, & super genus ipsius.*

16. *Respice, Domine de domo sancta tua in nos, & inclina aurem tuam, & exaudi nos.*

17. *Aperi oculos tuos, & vide: quia non mortui, qui sunt inferno, quorum spiritus acceptus est à visceribus suis, dabunt honorem, & justificationem Domino.*

18. *Sed anima, qua tristis est super magnitudine mali, & incedit curva, & infirma, & oculi deficientes, & anima esuriens dat tibi gloriam, & justitiam Domino.*

15. Afin que toute la terre sache que vous êtes le Seigneur notre Dieu : & que ce n'est pas en vain qu'Israël, & toute sa race a porté le nom de votre peuple.

16. Seigneur, jetez les yeux sur nous de votre demeure sainte ; abaissez votre oreille, & exaucez-nous.

17. Ouvrez vos yeux, & voyez ; parce que ce ne sont point les morts qui sont sous la terre, dont l'esprit a été séparé de leurs entrailles, qui rendront l'honneur, & la gloire à la justice du Seigneur.

18. Mais c'est l'ame qui est triste, à cause de la grandeur du mal qu'elle a fait, qui marche toute courbée, & toute abattuë, dont les yeux sont dans la langueur, & la défaillance ; c'est l'ame, dis-je, qui est pauvre, & pressée de la faim, qui vous rendra la gloire, & la louange de la justice.

COMMENTAIRE.

¶ 16. RESPICE DE DOMO SANCTA TUA. *Jetez les yeux sur nous de votre demeure sainte ; de votre Temple saint (a) ; ou du haut du Ciel (b), où vous demeurez dans votre gloire.*

¶ 17. NON MORTUI QUI SUNT IN INFERNO... DABUNT HONOEM DOMINO. *Ce ne sont point les morts, qui sont sous la terre, qui rendront l'honneur à la justice du Seigneur.* Seigneur, si vous êtes sensible aux louanges des mortels, & si vous êtes jaloux de la gloire qu'ils peuvent rendre à votre nom, n'éteignez point ce reste de votre peuple. Ce ne sont point les morts qui publieront sur la terre les merveilles de votre puissance : *Non infernus confitebitur tibi*, disoit Ezéchias (c), *neque mors laudabit te ; vivens vivens ipse confitebitur tibi.* Le Psalmiste employe souvent (d) le même motif, pour engager le Seigneur à épargner les vivans, & à leur faire miséricorde, en intéressant sa louange, & sa gloire à leur conservation.

¶ 18. SED ANIMA QUÆ TRISTIS EST SUPER MAGNITUDE MALI, ET INCEDIT CURVA, ET INFIRMA. *Mais c'est l'ame qui est triste, à cause de la grandeur du mal qu'elle a fait, (ou du mal qu'elle souffre) & qui marche toute courbée, & toute abattuë.* Le Grec que

(a) Theod. Hugo.

(b) Livan. Dionys.

(c) Isai. XXXVIII. 18.

(d) Psal. CXIII. 17. Non mortui laudabunt te ;

Domino, neque omnes qui descendunt in infernum ; sed nos qui vivimus, &c. Psal. XXIX. 10. Numquid confitebitur tibi pulvis, aut annuntiabit veritatem tuam ? &c. Eccli. XXII. 24. 25.

19. Quia non secundum justitias patrum nostrorum nos fundimus preces, & petimus misericordiam ante conspectum tuum, Domine Deus noster;

20. Sed quia misisti iram tuam, & furorrem tuam super nos, sicut locutus es in manu puerorum tuorum Prophetarum, dicens:

21. Sic dicit Dominus: Inclinate humerum vestrum, & cervicem vestram, & opera facite Regi Babylonis; & sedebitis in terra, quam dedi patribus vestris.

22. Quod si non audieritis vocem Domini Dei vestri operari Regi Babylonia, defectionem vestram faciam de civitatibus Juda, & à foris Jerusalem;

19. Car ce n'est point en [nous appuyant sur la justice de nos peres que nous nous prosternons devant votre face, pour vous offrir nos prières, & pour implorer votre miséricorde, ô Seigneur notre Dieu :

20. Mais parce que vous avez envoyé contre nous votre colére, & votre fureur, comme vous l'aviez prédit par vos serviteurs, & vos Prophètes, en disant :

21. Voici ce que dit le Seigneur : Baissez le cou, & les épaules, & demeurez assujettis au Roi de Babylone, & vous demeurerez en repos dans la terre que j'ai donnée à vos peres.

22. Que si vous n'écoutez point la voix du Seigneur votre Dieu, pour vous assujettir au Roi de Babylone; je vous ferai sortir des villes de Juda, & hors de Jérusalem;

COMMENTAIRE.

nous lisons dans nos Exemplaires, est un peu différent (a): *Mais un ame affligée sur la grandeur, & qui marche courbée, & affoiblie.* Théodoret lit de cette sorte (b): *Car une ame affligée s'élève dans la grandeur; elle rend gloire à votre souveraine Majesté, dès que vous daignez la visiter: Un esprit courbé, & abattu, des yeux desséchés, une ame affamée, vous louent, & rendent gloire à votre justice.*

OCULI DEFICIENTES, ET ANIMA ESURIENS. *Des yeux dans la langueur, & l'ame pressée de la faim.* Des yeux épuisez à force de pleurer, & un esprit abattu par le jeûne. Voilà les dispositions où vous nous voulez en votre présence, pour vous offrir nos prières, & nos vœux. Voyez Psalm. LXVIII. 3. Thren. II. II.

ψ. 19. NON SECUNDUM JUSTITIAM PATRUM NOSTRORUM FUNDIMUS PRECES, ET PETIMUS MISERICORDIAM. *Ce n'est point en nous appuyant sur la justice de nos peres, que nous nous prosternons devant votre face, pour vous offrir nos prières.* Le Grec (c), & le Syriacque: *Seigneur, ce n'est pas sur les justices de nos peres, & de nos Rois que nous prosternons notre miséricorde devant vous.* Sous le nom de *miséricorde*, ils entendent ou leur prière, & l'exposé de leur misère; ou leur humilia-

(a) Ἀμα ἡ ψυχὴ ἡ λυπημένη ἐπὶ τὸ μέγας, ὁ βασιζὴν κνήπον, καὶ ἀσθενῆν.

(b) Theodoret. hic: Ψυχὴ γὰρ ἡ λυπημένη ἐπὶ τὸ μέγας βασιζέ. Πνεῦμα κνήπον, καὶ ἀσθενῆν,

καὶ σφραγιστὸν, καὶ καὶ ἐξῆς.

(c) Οὐκ ἐπὶ τῶν δικαιοματιῶν ἢ βασιλέων ἡμῶν ἢ βασιλέων ἡμῶν ἡμῶν καταβάλλομεν τὸ ἔλεον ἡμῶν ἐπὶ πρόσωπον σου.

23. *Et auferam à vobis vocem iudicialitatis, & vocem gaudii, & vocem sponsi, & vocem sponsæ: & erit omnis terra sine vestigio ab inhabitantibus eam.*

24. *Et non audierunt vocem tuam, ut operarentur Regi Babylonis. Et statuisse verba tua, quæ locutus es in manibus puerorum tuorum Prophetarum, ut transferrentur ossa Regum nostrorum, & ossa patrum nostrorum de loco suo;*

23. Et je ferai cesser parmi vous les cantiques de joie, les chants de réjouissance, la voix de l'époux, & la voix de l'épouse, & on ne verra plus de trace d'hommes dans toute votre terre, à cause de ceux qui l'habitent.

24. Mais nos peres n'ont point écouté votre voix, pour s'assujettir au Roi de Babylone. Vous avez fait voir la certitude de vos paroles que vous aviez prédites par vos serviteurs, & vos Prophètes, en permettant que les os de nos Rois, & les os de nos peres, soient transportez hors de leur lieu,

COMMENTAIRE

tion, qui les rend dignes de pitié. Théodoret fait un meilleur sens (a) : *Ce n'est point sur nos justices, ni sur celles de nos peres, que nous nous appuyons, pour vous demander quelque miséricorde.*

ψ. 21. OPERA FACITE REGI BABYLONIS (b). *Demeurez assujettis au Roi de Babylone. Voyez Jerem. xxv. 9. 10. 11. xxvii. 7. 8. 9. & seq. & xxviii. 14.* où il prédit l'assujettissement des Juifs, & des peuples voisins au Roi de Babylone, & où il les exhorte à se soumettre à sa domination.

ψ. 23. DEFLECTIONEM VESTRAM FACIAM DE CIVITATIBUS JUDA. *Je vous ferai sortir des villes de Juda. Le Grec (c) : Je ferai cesser des villes de Juda, & de Jérusalem les cris d'allégresses. Voyez Jerem. vii. 34. xvi. 9. xxv. 10.*

ERIT OMNIS TERRA SINE VESTIGIO AB INHABITANTIBUS EAM. *On ne verra plus de traces d'hommes dans votre terre, à cause des crimes de ceux qui l'habitent. Ce sera un pays désert, & abandonné, où nul étranger ne fréquentera, où les chemins ne seront plus frayez, parce qu'il n'y aura plus d'habitans. Pour marquer un pays désert, l'Ecriture dit souvent que les voyageurs n'y passeront plus; que les chemins seront abandonnez (d) : Dissipata sunt via; cessavit transiens per semitam. Et (e) : Via Sion lugens, eò quòd non sit qui transeat, &c. Le Grec (f) : Toute cette terre sera réduite en un désert, en un lieu inaccessible, à cause de ceux qui l'habitent.*

ψ. 24. UT TRANSFERRENTUR OSSA REGUM NOSTRO

(a) ὅτι οὐκ ἐπὶ ταῖς ἀδικαιαῖς, ἢ ἐπὶ ταῖς ἰμετα-
ραις διαγωγαῖς ἡμετέρας, οἵκτε πρὸς ἀναβο-
αῖα τυχόν.

(b) Græci Codd. κλίματα ἢ νόμον. Lege
τὸν ἄμον.

(c) Ἐκλειψήσονται ἐν σιῶνι τὰ ἱερὰ... φων-

τήν ἐνφροσύνην, &c.

(d) Isai. xxxiii. 8.

(e) Thren. i. 4.

(f) καὶ ἕσται πάντα ἡ γῆ ὡς ἄβυσσος
ἐρημωμένη.

25. Et ecce projecta sunt in calore solis, & in gelu noctis, & mortui sunt in doloribus pessimis, in fame, & in gladio, & in emissione.

26. Et posuisti Templum, in quo invocatum est nomen tuum in ipso, sicut hac dies, propter iniquitatem domus Israël, & domus Juda.

27. Et fecisti in nobis, Domine Deus noster, secundum omnem bonitatem tuam, & secundum omnem miserationem tuam illam magnam,

28. Sicut locutus es in manu pueri tui Moysi, in die qua precepisti ei scribere legem tuam coram filiis Israël.

25. Et exposez à l'ardeur du soleil, & au froid de la nuit, après qu'ils sont morts dans de cruelles douleurs par la famine, & par l'épée, ou hors de leur pays.

26. Vous avez aussi réduit ce Temple, où votre nom avoit été invoqué, dans l'état où nous le voyons aujourd'hui, à cause des iniquitez d'Israël; & de Juda.

27. Et en tout cela, Seigneur notre Dieu, vous nous avez traitéz selon toute votre bonté, & selon votre grande miséricorde:

28. Comme vous l'aviez déclaré par Moïse votre serviteur, lorsque vous lui ordonnâtes d'écrire votre Loi pour les enfans d'Israël,

COMMENTAIRE.

RUM... DE LOCO SUO; ET ECCE PROJECTA SUNT IN CALORE SOLIS. *En permettant que les os de nos Rois soient transportez hors de leur lieu, & exposez à l'ardeur du soleil, & au froid de la nuit.* Jérémie avoit prédit ces insultes faites aux corps des Rois de Juda (a): *Ils jetterent les os des Rois de Juda, ceux des Princes, des Prêtres, & des Prophètes, hors de leurs tombeaux, & ils les exposèrent au soleil, & à la lune, & à toute la milice du Ciel.* Les Soldats Caldéens, dans l'espérance de trouver quelques trésors dans les tombeaux des Rois, & des Princes, les avoient rompus, & en avoient exposé les os au soleil, & à la lune; les avoient jetté avec mépris sur la terre. Le corps du Roi Joakim avoit été jetté à la voirie, suivant la prédiction de Jérémie (b): C'étoit un extrême sujet de douleur pour des peuples qui avoient un soin si extraordinaire de la sépulture, & un si grand respect pour les morts.

¶ 25. IN EMISSIONE. *En exil; ou, en captivité.* (c) Grotius: *Par la peste.*

¶ 26. POSUISTI TEMPLUM... SICUT DIES HÆC. *Vous avez réduit ce Temple, où votre nom avoit été invoqué, ou plutôt, qui étoit appelé votre Temple, dans l'état où nous le voyons aujourd'hui, dépouillé de ses plus précieux ornemens, beaucoup moins fréquenté qu'autrefois, à cause du petit nombre de peuple qui reste dans le pays; servi avec moins*

(a) Jerem. VIII. 1. 2.

(b) Jerem. XXXI. 19. *Sepulchra avari sepulchrorum putrefactus, & projectus extra portas Jerusalem.* Vide & Jerem. XXXVI. 30. & 2. Par. XXXVI. 8.

(c) E'v' 205. 27. Syr. & Theodoret. in captivitate. Grot. in pestilentia à Deo immissa. Confer Jerem. XXXI. 36.

29. Dicens : Si non audieritis vocem meam, multitudo hæc magna convertetur in minimam inter gentes, quod ego eos dispergam :

30. Quia scio quod me non audiet populus : populus est enim dura cervice : & convertetur ad cor suum in terra captivitatis sue :

31. Et scient quia ego sum Dominus Deus ; & dabo eis cor, & intelligent ; aures, & audient.

32. Et laudabunt me in terra captivitatis sue, & memores erunt nominis mei.

33. Et avertent se à dorso suo duro, & à malignitatibus suis : quia reminiscetur viam patrum suorum qui peccaverunt in me.

34. Et revocabo illos in terram, quam juravi patribus eorum Abraham, Isaac, & Jacob, & dominabuntur eis : & multiplicabo eos, & non minorabuntur.

29. En disant : Si vous n'écoutez point ma voix, toute cette grande multitude d'hommes sera réduite en un très-petit nombre dans les nations parmi lesquelles je les disperferai.

30. Car je sai que ce peuple ne m'écouterait point ; parce que c'est un peuple qui a la tête dure ; mais il rentrera enfin en lui-même dans la terre où il aura été mené captif,

31. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur leur Dieu. Je leur donnerai un cœur, & ils comprendront ; des oreilles, & ils entendront.

32. Ils me loueront dans la terre de leur captivité, & ils se souviendront de mon nom.

33. Ils quitteront cette dureté qui les rend comme inflexibles, & cette malignité de leurs œuvres, parce qu'ils se souviendront de la voye de leurs peres qui ont péché contre moi ;

34. Et je les rappellerai dans la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac, & à Jacob, & ils en feront les maîtres : je les multiplierai, & ils ne diminuëront point.

COMMENTAIRE.

de magnificence & d'éclat. Les Caldéens avoient emporté du Temple les vases les plus riches, lorsqu'ils prirent le Roi Jéchonias (a). Voyez-ci devant Barach, 1. 8.

ψ. 29. MULTITUDO HÆC MAGNA. Cette grande multitude. Le Grec (b) Ce grand, ce nombreux essain, qui bourdonne comme des mouches à miel.

ψ. 30. CONVERTETUR AD COR SUUM IN TERRA CAPTIVITATIS SUE. Il rentrera enfin dans lui-même, dans la terre où il aura été mené captif. C'est ce que les Prophètes avoient souvent prédit, qu'Israël se convertirait, quand il se verroit livré à ses ennemis (c).

ψ. 33. AVERTENT SE A DORSO DURO. Ils quitteront cette dureté, qui les rend comme inflexibles. A la lettre (d) : Ils se détourneront de ce dos endurci. Ils n'auront plus ce cou roide, & inflexible, qui ne peut souffrir le joug. Ou : Ils n'auront plus ce dos endurci, qui se moque des coups, & qui est insensible aux châtimens.

(a) 4. Reg. XXIV. 13.

(b) Η πολυαριθμος ἢ μὲν πολλοί, ἢ ὁμοῦ ἀριθμοί.

(c) Osée II, 7. II. 15. V. 14. 15. VII. 1, 2. & B.

ψ. Jerem. XXXI. 7. XXXII. 39.

(d) Ἀπεστρέψουσιν ἀπὸ τοῦ ὀπίσθου τοῦ σκληροῦ.

35. Et statuum illis testamentum alterum sempiternum, ut sim illis in Deum, & ipsi erunt mihi in populum: & non movebo amplius populum meum, filios Israël, à terra quam dedi illi.

35. Je ferai avec eux une autre alliance qui sera éternelle, afin que je sois leur Dieu, & qu'ils soient mon peuple: & je ne ferai plus sortir les enfans d'Israël, qui sont mon peuple, de la terre que je leur aurai donnée.

COMMENTAIRE.

¶ 34. DOMINABUNTUR EIS. *Ils les domineront.* Le Grec: *Ils le domineront*; ils seront les maîtres de ce pays.

¶ 35. SI ATUAM ILLIS TESTAMENTUM ALTERUM SEMPI-
TERNUM. *Je ferai avec eux une autre alliance qui sera éternelle.* C'est l'alliance que Dieu a faite avec la nature humaine; en nous donnant JESUS-CHRIST, auteur, & médiateur de la nouvelle alliance, qui est venu pour sauver tout le monde (a). Cette véritable alliance fut figurée au retour de la captivité par celle que Néhémie fit au nom du Seigneur avec son peuple (b). Le nom d'*autre*, n'est pas dans le Grec.

(a) Dionys. Hug. Lyr. Mald. Castr. Sanct.

(b) 2. Esdr. ix. 38. & x. 1. & seq. Vide

& Jerem. xxxi. 31. 32.





CHAPITRE III.

Suite de la priere des Juifs de Babylone. Instructions à Israël. Avantages qu'ils ont par-dessus les autres peuples d'avoir la connoissance de la Loi du Seigneur.

¶ 1. *ET nunc, Domine omnipotens, Deus Israël, anima in angustiis, & spiritus anxius clamat ad te :*

2. *Audi, Domine, & miserere, quia Deus es misericors, & miserere nostri : quia peccavimus ante te.*

3. *Quia tu sedes in sempiternum, & nos peribimus in ævum ?*

4. *Domine omnipotens, Deus Israël, audi nunc orationem mortuorum Israël, & filiorum ipsorum qui peccaverunt ante te, & non audierunt vocem Domini Dei sui, & agglutinata sunt nobis mala.*

¶ 1. **M**aintenant donc, Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, l'ame dans la douleur qui la presse, & l'esprit dans l'inquiétude qui l'agite, crie vers vous.

2. Ecoutez, Seigneur, & ayez compassion de nous, parce que vous êtes un Dieu compatissant ; faites-nous miséricorde, parce que nous avons péché en votre présence.

3. Vous, Seigneur, vous subsistez éternellement, & nous périssons pour jamais.

4. Seigneur tout puissant, Dieu d'Israël, écoutez maintenant la prière des morts d'Israël, & des enfans de ceux qui ont péché devant vous ; & qui n'ayant point écouté la voix du Seigneur leur Dieu, nous ont attiré ces maux qui se sont attachez inséparablement à nous.

COMMENTAIRE.

¶ 3. **TU SEDES IN SEMPITERNUM, ET NOS PERIBIMUS IN ÆVUM.** *Vous subsistez éternellement, & nous périssons pour jamais.* Vous êtes immortel, & immuable, & nous sujets à la mort, & à des maux sans fin (a). Quand une fois nous sommes morts, nous ne devons plus penser à cette vie. Serez-vous donc inflexible à nos prières, & voulez vous pousser votre vengeance à bout, contre des créatures aussi foibles que nous le sommes ? L'homme qui ne vit qu'un instant sur la terre, est-il un digne objet d'une colère éternelle, & sans retour ? Voyez le Pseaume CII. verset 13 & Job. XIII. 25. 26. & XIV. I. 2. 3. & seq.

¶ 4. **AUDI ORATIONEM MORTUORUM ISRAEL.** *Ecoutez la prière des morts d'Israël ; de ce peuple accablé de maux, réduit en capti-*

(a) Grot. Alit.

5. *Noti meminisse iniquitatum patrum nostrorum, sed memento manû tuarum, & nominis tui in tempore isto :*

6. *Quia tu es Dominus Deus noster, & laudabimus te, Domine :*

7. *Quia propter hoc dedisti timorem tuum in cordibus nostris, & ut invocemus nomen tuum, & laudemus te in captivitate nostra, quia convertimur ab iniquitate patrum nostrorum, qui peccaverunt ante te.*

8. *Et ecce nos in captivitate nostra sumus hodie, qua nos disperfisti in imperium, & in maledictum, & in peccatum, secundum omnes iniquitates patrum nostrorum, qui recesserunt à te, Domine Deus noster.*

5. Daignez ne vous plus souvenir des iniquitez de nos peres; mais souvenez-vous plutôt en ce tems-ci, de votre main toute-puissante, & de votre saint nom ;

6. Parce que vous êtes le Seigneur notre Dieu, & que nous vous louerons, Seigneur ;

7. Parce que c'est pour cela même que vous avez répandu votre crainte dans nos cœurs, afin que nous invoquions votre nom, & que nous publiions vos louanges dans notre captivité, en nous convertissant, & nous retirant de l'iniquité de nos peres qui ont péché devant vous.

8. Vous nous voyez aujourd'hui dans cette captivité où vous nous avez dispersez pour être la fable, & l'exécration des hommes, & un exemple de la peine dûe au péché, selon toutes les iniquitez de nos peres, qui se font retirez de vous, ô Seigneur notre Dieu.

COMMENTAIRE.

vité, comme dans le tombeau, & entre les bras de la mort. La captivité, la tristesse, sont souvent marquées dans l'écriture sous le nom de mort (a). Quelques-uns l'expliquent ainsi: Ecoutez, Seigneur, les prières des saints Patriarches; d'Abraham, de Jacob, d'Isaac, & des autres qui ont eu l'avantage de vous plaire. Les Juifs employoient souvent ce moyen pour fléchir la colere de Dieu (b).

ψ. 5. MEMENTO MANUS TUÆ, ET NOMINIS TUI. *Mais souvenez-vous de votre main, & de votre saint nom.* Ne faites point attention, Seigneur, ni à nos crimes, ni à ceux de nos peres: mais souvenez-vous que vous êtes notre Dieu tout-puissant, faites éclatter votre souverain pouvoir sur nous, afin que votre nom soit glorifié. Sauvez-nous pour vous-même, & non pas en notre considération. Nous ne méritons rien: mais ne permettez pas que votre nom soit blasphémé par vos ennemis(c).

ψ. 7. CONVERTIMUR AB INIQUITATE PATRUM NOSTRORUM. *En nous convertissant, & nous retirant de l'iniquité de nos peres.* Le Grec (d): *Parce que nous avons détourné sur notre cœur toute l'iniquité de nos peres.* Ou plutôt: Nous avons conçu une véritable, & sincère douleur; une vraie aversion de toutes les iniquitez de nos peres.

ψ. 8. IN MALEDICTUM, ET IN PECCATUM. *Pour être l'exé-*

(a) *Vide infra ψ. 11. Ezech. xxxvii. 5. Dan. xii. 2. Thren. 111. 6.*

(b) *Exod. xxxii. 13. Levit. xxvi. 45. 42. Deut. ix. 27. Dan. 111. 35. Jerem. xv. 1.*

(c) *Jesue vii. 9. 3. Reg. viii. 41. Psal. xxii.*

3. xxiv. 11. xliii. 26. lxxviii. 9. cxiii. 1. Ezech. xi. 14. 22. 44. xxxix. 25.

(d) *ὅτι ἀπεστράφη ἡμῶν ἀπὸ τῆς ἀδικίας τῶν πατέρων ἡμῶν.*

9. *Audi, Israël, mandata vitæ: auri-
bus percipe, ut scias prudentiam.*

10. *Quid est, Israël, quod in terra
inimicorum es?*

11. *Inveterasti in terra aliena, coin-
quinatus es cum mortuis: deputatus es
cum descendens in infernum.*

12. *Dereliquisti fontem sapientia.*

13. *Nam si in via Dei ambulasses, ha-
bitasses utique in pace sempiterna.*

9. Ecoutez, Israël, les ordonnances de la
vie; prêtez l'oreille pour apprendre ce que
c'est que la prudence.

10. D'où vient, ô Israël, que vous êtes
présentement dans le pays de vos ennemis?

11. Que vous languissiez dans une terre
étrangère; que vous vous souillez avec les
morts; & que vous êtes regardé comme ceux
qui descendent sous la terre?

12. C'est parce que vous avez quitté la
source de la sagesse.

13. Car si vous eussiez marché dans la voye
de Dieu, vous seriez assurément demeuré
dans une éternelle paix.

COMMENTAIRE.

cratation des hommes, & un exemple de la peine due au péché. Le Grec (a):
Pour être une malédiction, & une dette, suivant toutes les iniquitez de nos
peres. Nous sommes regardez parmi les nations comme un peuple maudit,
& réduit en esclavage, pour payer les dettes contractées par nos peres.
On sait qu'autrefois les créanciers prenoient les enfans de leurs débiteurs,
& que les peres vendoient quelquefois leurs fils, pour satisfaire à leurs det-
tes (b). Dieu menace son peuple dans la Loi, de le réduire à la nécessité
d'empruner à usure de ses ennemis, & de se rendre leur débiteur (c).

ψ. 9. AUDI, ISRAEL, MANDATA VITÆ. *Ecoutez, Israël, les
ordonnances de la vie.* Ici commence la seconde partie de la Lettre des cap-
tifs de Babylone. Cette partie est une instruction à tout le peuple, dans
laquelle on fait voir en quoi consiste la vraie sagesse, inconnue à tous les
autres peuples, & qui ne se rencontre que dans Dieu seul.

ψ. 11. COINQUINATUS ES CUM MORTUIS. *Vous vous souillez
avec les morts*, comme si vous étiez réduit au tombeau, & dans l'impureté
des corps morts. Il compare le peuple captif, & dans un pays étranger, à
un homme enfermé dans un sépulcre (d). Autrement: Vous êtes au milieu
des Caldéens dans une souillure perpétuelle, comme ceux qui demeurent
dans une maison où il y a un mort (e).

ψ. 13. HABITASSES IN PACE SEMPITERNA. *Vous seriez*

(a) Εἰς ἀρετὴν, & εἰς ὀφλῆναι.

(b) Exod. XXI. 7. Deut. XV. 12. Isai. XLII.
19. Baruch. IV. 6. Matt. XVIIII. 25.

(c) Deut. XXVIII. 44.

(d) Voyez Psal. LXXXVII. 5. & CXLII. 3. 7.

(e) Vide Levit. XI. 25. XXII. 4. V. 2. VI. 6.

9. Num. XIX. 14.

demeuré

14. *Disce ubi sit prudentia, ubi sit virtus, ubi sit intellectus: ut scias simul ubi sit longiturnitas vite, & victus; ubi sit lumen oculorum, & pax.*

15. *Quis invenit locum ejus, & qui intravit in thesauros ejus?*

16. *Ubi sunt Principes gentium, & qui dominantur super bestias, qua sunt super terram?*

14. Apprenez où est la prudence, où est la force, où est l'intelligence; afin que vous sachiez, en même tems où est la longue vie, où est la vraie nourriture, où est la lumière des yeux, & la paix.

15. Qui a trouvé le lieu où réside la sagesse, & qui est entré dans ses trésors?

16. Où sont ces Princes des nations qui dominoient sur les bêtes de la terre?

C O M M E N T A I R E.

demeuré dans une éternelle paix. Plusieurs Exemplaires lisent: *Super terram*, au lieu de *sempiternâ*. Ce dernier est conforme au Grec.

¶ 14. **UBI SIT LONGITURNITAS VITÆ, ET VICTUS; UBI SIT LUMEN OCULORUM, ET PAX.** *Où est la longue vie, & la vraie nourriture; où est la lumière des yeux, & la paix.* Il est visible que tout cela se rencontre dans l'observance de la Loi de Dieu. Elle promet une longue vie, & toute sorte de bonheur à ceux qui l'observent. C'est là en quoi consiste la vraie sagesse, & la suréminente science du salut. Quiconque abandonne la Loi du Seigneur, ne jouïra jamais de la vraie vie; il ne goûtera jamais de solide paix en ce monde; il y vivra dans les ténèbres, dans la douleur, & la crainte. Le Grec (a): *Où est l'âge avancé, & la vie.*

¶ 15. **QUIS INVENIT LOCUM EJUS?** *Qui a trouvé le lieu où réside la sagesse?* Qu'il est rare de rencontrer de ces âmes fidèles qui entrent dans les trésors de la sagesse de Dieu, & qui en observent les règles! Où est le peuple qui puisse se vanter d'avoir trouvé cette suprême sagesse? Qu'on parcoure tous les pays, & tous les âges du monde: Considérez ces peuples si puissans, & si habiles dans tout le reste; Dieu leur a-t'il fait la même grace qu'à Israël? Leur a-t'il donné sa Loi, & la connoissance de son nom? Cependant quel usage avez-vous fait de tant de prérogatives? C'est le raisonnement qui est développé dans la suite de ce Chapitre.

¶ 16. **UBI SUNT PRINCIPES GENTIUM, QUI DOMINANTUR SUPER BESTIAS, QUI IN AVIBUS COELI LUDUNT?** *Où sont ces Princes, qui dominoient sur les bêtes, & qui se jouïoient des oiseaux du Ciel?* Où sont ces puissans Rois d'Assyrie, ces Monarques fameux, qui exerçoient leur domination non-seulement sur les hommes, mais même sur les animaux les plus farouches, & sur les oiseaux du Ciel? qui se regardoient comme les maîtres de la nature, & qui passoient leur tems dans

(a) Πῶς ἐστὶ μακροβιωτός, καὶ ζῶν.

17. *Qui in avibus Cæli ludunt ;*
 18. *Qui argentum thesaurizant : & aurum, in quo confidunt homines, & non est finis acquisitionis eorum? qui argentum fabricant, & solliciti sunt : nec est inventio operum illorum?*

19. *Exterminati sunt, & ad inferos descenderunt : & alii loco eorum surrexerunt.*

20. *Juvenes viderunt lumen, & habitaverunt super terram : viam autem discipline ignoraverunt.*

21. *Neque intellexerunt semitas ejus, neque filii eorum susceperunt eam : a facie ipsorum longe facta est :*

22. *Non est audita in terra Chanaan, neque visa est in Theman.*

17. Qui se joüoient des oiseaux du Ciel ;
 18. Qui amassoient dans leurs trésors l'argent, & l'or, auquel les hommes mettent toute leur confiance, & qu'ils désirent avec une passion qui n'a point de bornes ; qui mettent l'argent en œuvre avec un art, & un soin extrême, & qui en font des ouvrages rares ?

19. Ils ont été exterminés, ils sont descendus dans les enfers, & d'autres sont venus prendre leur place.

20. Les jeunes gens ont vû la lumière, ils ont habité sur la terre ; mais ils ont ignoré la voye de la vraie science ;

21. Ils n'en ont point compris les sentiers ; leurs enfans ne l'ont point reçue, & ils se sont écartez bien-loin d'elle ;

22. On n'a point ouï parler d'elle dans la terre de Chanaan, & elle n'a point été vûë dans Theman.

COMMENTAIRE.

les divertissemens de la chasse, & qui se joüoient des animaux les plus violents, & des oiseaux les plus sauvages (a). Souvent dans l'écriture on met les animaux tant sauvages, que domestiques, au rang des choses sur lesquelles les Monarques exercent leur empire (b). Dieu au commencement, assujettit à l'homme tous les animaux de la terre. Judith dit à Holofernes que non-seulement les hommes, mais aussi les bêtes de la campagne obéissent à Nabuchodonosor (c). Dans Jérémie (d) le Seigneur déclare aux Rois, qu'il a assujetti à Nabuchodonosor non-seulement les Princes, mais même les bêtes sauvages ; & Ezéchiël représente le Roi d'Assyrie comme un grand arbre, sur lequel les oiseaux du Ciel se retiroient, & à l'ombre duquel les peuples, & les animaux venoient se reposer (e). Daniel dit à Nabuchodonosor que le Seigneur lui a livré tous les pays où demeurent les enfans des hommes, & outre cela, tous les animaux, & tous les oiseaux (f).

ψ. 20. **JUVENES VIDERUNT LUMEN; ... VIAM AUTEM DISCIPLINÆ IGNORAVERUNT.** *Les jeunes gens ont vû la lumière, ils ont habité sur la terre ; mais ils ont ignoré la voye de la vraie science.* Ceux qui ont succédé à ces anciens Conquérens, à ces peuples fameux par leur puissance, ont été aussi ignorans que leurs peres ; ils ont été abandonnez dans de profondes ténébres.

ψ. 22. **NON EST AUDITA IN TERRA CHANAAN, NEQUE**

(a) Theodoret, hic. Grot.

(b) Genes. I. 26. IX. 5. 10.

(c) Judith. XI 5.

(d) Jerem. XXVI. 6. & XXVII. 14.

(e) Ezéch. XXXI. 5. 6.

(f) Dan. II. 38.

23. Filii quoque Agar, qui exquisierunt prudentiam, qua de terra est, negotiatores Merrha, & Theman, & fabulatores, & exquisitores prudentia, & intelligentia: viam autem sapientia nescierunt, neque commemorati sunt semitas ejus.

23. Les enfans d'Agar, qui recherchent une prudence qui vient de la terre, ces négociateurs de Merrha, & de Thémán, ces conteurs de fables, & ces inventeurs d'une prudence, & d'une intelligence nouvelle, n'ont point connu la voye de la *vraye* sagesse, & n'en ont pû découvrir *les traces*, & les sentiers.

COMMENTAIRE.

VISA EST IN THEMAN. *On n'a point ouï parler d'elle dans la terre de Chanaan; elle n'a point été vüe dans Thémán.* La vraie sagesse, qui consiste à connoître, & à aimer Dieu, à étudier, & à pratiquer ses Loix saintes, n'est point connue parmi les Cananéens, ou les Phéniciens, ces peuples si habiles, & si célèbres par leur industrie, & leur antiquité. Elle est ignorée parmi les Iduméens, & dans Thémán, où l'on se pique de science depuis tant de siècles (a). Thémán étoit Capitale d'une Province d'Idumée, possédée autrefois par Thémán fils d'Eliphaz, & petit-fils d'Esau.

Ÿ. 23. FILII QUOQUE AGAR, QUI EXQUIRUNT PRUDENTIAM. *Les enfans d'Agar, qui recherchent une prudence qui vient de la terre.* Les Ismaélites se piquoient aussi de sagesse, comme il paroît par cet endroit, & par Job.

NEGOTIATORES MERRHÆ. *Les négociateurs de Merrha.* On connoît plus d'une ville d'Arabie, dont le nom approche de celui de Merrha, ou Marra: Par exemple, *Marana* sur la mer rouge, *Mariaba* ville célèbre dans l'Arabie heureuse, ayant un Roi, & un assez grand pays de sa dépendance; *Marace* lieu de commerce dans le même pays; enfin *Mareu* île du Golphe Arabe. Comme l'Auteur joint *Merrha* à *Thémán*, nous donne lieu de croire que la première est dans l'Arabie, comme la seconde. Il y a aussi une ville de Maara dans la Phénicie.

FABULATORES, ET EXQUISITORES PRUDENTIÆ. *Ces conteurs de fables, & ces inventeurs d'une prudence nouvelle.* On peut prendre ces épithètes dans un sens d'insulte, & de raillerie; ou dans un sens sérieux, pour des hommes habiles dans l'art de proposer, & de résoudre des énigmes, & des similitudes. C'étoit autrefois la principale étude de ces peuples, & la chose en quoi ils cherchoient le plus à briller. La Reine de

(a) Jerem. XLIX 7.

24. *O Israël, quam magna est domus Dei, & ingens locus possessionis ejus!*

25. *Magnus est, & non habet finem: excelsus, & immensus.*

26. *Ibi fuerunt gigantes nominati illi, qui ab initio fuerunt staturâ magnâ, scientes bellum.*

27. *Non hos elegit Dominus, neque viam disciplina invenerunt: propterea perierunt.*

28. *Et quoniam non habuerunt sapientiam, interierunt propter suam insipientiam.*

29. *Quis ascendit in Cœlum, & accepit eam, & eduxit eam de nubibus?*

24. O Israël, que la maison de Dieu est grande, & combien est étendu le lieu qu'il possède!

25. Il est vaste, & n'a point de bornes, il est élevé, il est immense.

26. C'est-là qu'ont été ces géans si célèbres, qui étoient dès le commencement; ces géans d'une si haute taille, qui savoient la guerre.

27. Le Seigneur ne les a point choisis: ils n'ont point trouvé la voie de la sagesse. Et c'est pour cela qu'ils se sont perdus.

28. Et comme ils n'ont point eu la sagesse, leur propre folie les a précipitez dans la mort.

29. Qui est monté au Ciel pour y aller prendre la sagesse, ou qui l'a fait descendre du haut des nuées?

COMMENTAIRE.

Saba en est un exemple fameux (a). Les Orientaux en général faisoient grand cas de cette façon d'enseigner par fables, & par apologues. Ils s'exerçoient principalement à se faire un stile sententieux, figuré, & allégorique.

ψ. 24. O ISRAËL, QUAM MAGNA EST DOMUS DEI. O Israël, que la maison de Dieu est grande! Que son empire est étendu! Que le nombre de ses sujets est grand! Que sa domination est vaste! Toute la terre est son Royaume, tous les hommes lui sont soumis, tous les tems sont dans sa puissance: mais qu'il y a peu de personnes qui entrent dans ses secrets, & qui participent à sa sagesse!

ψ. 26. IBI FUERUNT GIGANTES NOMINATI ILLI. C'est-là qu'ont été ces géans si célèbres. Ils étoient comme tous les autres, sous l'empire du souverain Monarque de l'univers; mais ils n'ont pas été pour cela choisis de Dieu, pour recevoir les dons de sa sagesse: *Non hos elegit Dominus, neque viam disciplina invenerunt.* Dieu leur préféra Noë avec sa famille, avant le deluge; & depuis ce tems, il a préféré Israël aux Réphaims, aux géans de la Palestine.

ψ. 29. QUIS ASCENDIT AD COELUM, ET ACCIPIT EAM? Qui est monté au Ciel, pour y aller prendre la sagesse? Ce n'est point une chose qu'on puisse acquérir par des efforts humains; c'est un don du Ciel; il n'y a que Dieu qui nous la puisse communiquer: *Non est qui possit scire vias*

(a) 3. Reg. x. 1. 2.

30. *Quis transfretavit mare, & invenit illam? & attulit illam super aurum electum?*

31. *Non est qui possit scire vias ejus, neque qui exquirat semitas ejus:*

32. *Sed qui scit universa, novit eam, & adinvenit eam prudentiâ suâ: qui præparavit terram in æterno tempore, & replevit eam pecudibus, & quadrupedibus.*

33. *Qui emittit lumen, & vadit: & vocavit illud, & obedit illi in tremore.*

34. *Stella autem dederunt lumen in custodiis suis, & latata sunt:*

30. *Qui a passé la mer, & qui l'a trouvée, & a mieux aimé la porter avec lui, que l'or le plus pur?*

31. *Il n'y a personne qui puisse connoître ses voyes, ni qui se mette en peine d'en rechercher les sentiers.*

32. *Mais celui qui fait tout, la connoît; & il l'a trouvée par sa prudence; lui qui a affermi la terre pour jamais, & qui l'a remplie de bêtes, & d'animaux?*

33. *Qui envoie la lumière, & elle part aussi-tôt; qui l'appelle, & elle lui obéit avec tremblement.*

34. *Les étoiles ont répandu leur lumière chacune en son poste, & elles ont été dans la joye.*

COMMENTAIRE.

ejus; ... sed qui scit universa, novit eam. Versets 31. 32. Dieu seul sait le lieu où elle réside; lui seul en est le maître, & le dispensateur. Voyez *Deut.* xxx. 12.

ψ. 32. *QUI PRÆPARAVIT TERRAM IN ÆTERNO TEMPORE.* *Lui qui a affermi la terre pour jamais;* afin qu'elle demeurât toujours, (x) ou afin qu'elle demeurât immobile. La terre est regardée comme le fondement de tous les mouvemens, & de tous les changemens qui arrivent ici bas, sans se mouvoir, & sans changer elle-même. Les Monarques s'élèvent, & tombent; les hommes meurent, & d'autres prennent leur place; les saisons se succèdent, & sont dans une vicissitude perpétuelle: mais la terre demeure toujours la même: *Terra autem in æternum stat,* dit Salomon (b):

ψ. 33. *VOCAVIT ILLUD, ET OBEDIT ILLI CUM TREMORE.* *Il appelle la lumière, & elle lui obéit avec tremblement:* Il commande au soleil de s'arrêter; & il s'arrête; comme il arriva sous Josué (c). Il lui dit de rétrograder & il retourne en arrière; comme il fit sous Ezéchias (d). Il lui défend de luire, & il suspend l'éclat de ses rayons, comme à la mort du Sauveur (e). Voyez *Job.* xxxvi. 30.

ψ. 34. *STELLÆ DEDERUNT LUMEN IN CUSTODIIS SUIS.* *Les étoiles ont répandu leur lumière chacune en son poste;* comme des soldats

(a) ὁ κτιστὸς τοῦ κόσμου καὶ τῆς γῆς αἰδῶν ἁπάντων.

(b) *Eccle.* 1. 4.

(c) *Josue.* 12. 11.

(d) 4. *Reg.* xx. 9. 10.

(e) *Matth.* xxv. 11. 45. *Luce.* xxiii. 45.

35. *Vocata sunt, & dixerunt: Adsumus; & luxerunt ei cum iucunditate, qui fecit illas.*

36. *Hic est Deus noster, & non astimabitur alius adversus eum.*

37. *Hic adinvenit omnem viam disciplina, & tradidit illam Jacob puero suo; & Israël dilecto suo.*

38. *Post hac in terris visus est, & cum hominibus conversatus est.*

35. Dieu les a appellées, & elles ont dit: Nous voici; & elles ont pris plaisir à luire pour celui qui les a créées.

36. C'est lui qui est notre Dieu, & nul autre ne subsistera devant lui, si l'on le compare avec ce qu'il est.

37. C'est lui qui a trouvé toutes les voyes de la vraie science; & qui l'a donnée à Jacob son serviteur, & à Israël son bien-aimé.

38. Après cela, il a été vû sur la terre, & il a conversé avec les hommes.

COMMENTAIRE.

rangez en bataille, ou placez en sentinelle dans un poste. L'Écriture les appelle souvent (a) *l'armée du Ciel*, ou la milice céleste. *Les étoiles demeurans dans leur rang, combattirent du haut du Ciel contre Sisara*, dit Débora dans son Cantique (b). Voyez *Eccli. XLIII. 12.*

γ. 38. *POST HÆC IN TERRIS VISUS EST, ET CUM HOMINIBUS CONVERSATUS EST.* *Après cela il a été vû sur la terre, & il a conversé avec les hommes.* Après que Dieu s'est manifesté aux Patriarches, & qu'il a donné sa Loi à son peuple d'Israël, que restoit-il, sinon qu'il vînt lui-même au milieu des hommes, & qu'il conversât parmi nous? C'est ce qu'il a fait par un effet incompréhensible de sa bonté, en s'incarnant, & en paroissant revêtu de notre nature: *Et Verbum Caro factum est, & habitavit in nobis.* L'on parle ici de sa venuë, comme d'une chose arrivée, à la manière des Prophètes, qui parlent souvent du futur comme d'un événement passé. Les Peres (c), & les Interprètes (d) expliquent communément ce passage de l'Incarnation; & on ne peut lui donner aucun autre sens plus clair, & plus aisé: Car quand on l'expliqueroit de la sagesse: (e) *Elle a paru sur la terre, & elle a conversé parmi les hommes*; cela reviendroit au même. JESUS-CHRIST est la sagesse éternelle, qui est venuë éclairer tous les hommes (f): *Factus est nobis sapientia à Deo, & iustitia, & sanctificatio, &c.* On peut comparer à ce passage celui-ci des Proverbes (g) où Salomon après avoir fait dire à la sagesse qu'elle étoit avant les siècles, & qu'elle avoit accompagné le Créateur au tems de la création du

(a) *Dent. XVII. 3. & 4. Reg. XVII. 16. XXIII. 4. & Isai. XLV. 21. & passim.*

(b) *Judic. 5. 20.*

(c) *Vide Tertull. contra Praxeam. c. 6. Cyprian. contra Jud. lib. 2. c. 5. Euseb. Demonstrat. lib. 6. c. 19. Ambros. lib. 1. de fide c. 2. Hilar. de Trinit. l. 5. Nazianz. orat. 4. de Theolog. Basil. l. 4. contra Eunom. Cyrill. Alex. lib. 2. contra Julian.*

Aug. lib. 18. de Civit. c. 33. Bernard. serm. 13. in Cantic. & alli.

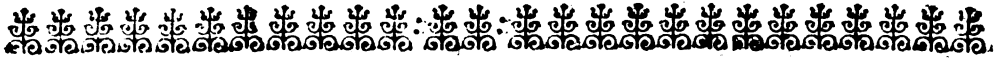
(d) *Hugo. Lyr. Dionys. Cernel. Sanct. Badvel. &c.*

(e) *Græc. Μὲν ἦτο ὄντι ἡ γῆς ἄφθνη, καὶ ἐν τοῖς ἀϊώνιοις οὐρανισποῦσα. ἱ*

(f) *1. Cor. I. 30.*

(g) *Prov. VIII. 30. 1.*

monde, lui fait dire que *ses délices sont d'être avec les enfans des hommes.* Voyez aussi *Eccli. xxiv. 12. 13. 14. Tunc dixit mihi Creator omnium: In Jacob. inhabita, & in Israël hereditare, &c.*



CHAPITRE IV.

Prérogatives des Israélites au-dessus des autres peuples. Dieu a livré son peuple à ses ennemis, à cause de ses péchez; mais il le delivrera, & punira ses ennemis à leur tour.

¶. I. *H*ic liber mandatorum Dei, & lex qua est in aeternum. Omnes qui tenent eam, perveniunt ad vitam; qui autem dereliquerunt eam, in mortem.

¶. I. *C'*est dans le livre des commandemens de Dieu, & dans la loi qui subsiste éternellement, que consiste la vraie sagesse. Tous ceux qui la gardent, arriveront à la vie; & ceux qui l'abandonnent, tomberont dans la mort.

COMMENTAIRE.

¶. I. *H*IC LIBER MANDATORUM DEI. *C'est dans le Livre des Commandemens du Seigneur, que consiste la vraie sagesse. Ce Chapitre est une suite du précédent. Les Captifs de Babylone après avoir relevé les avantages de leur nation par-dessus les autres peuples, déclarent ici que la principale de leurs prérogatives, étoit celle de posséder la Loi du Seigneur. Voilà la gloire, le bonheur, la dignité d'Israël. En effet, (a) où est la nation, quelque grande, & quelque puissante qu'elle soit, qui ait un Dieu qui s'approche d'elle, qui l'écoute, qui lui donne une Loi, des cérémonies, des jugemens, comme le Seigneur le Dieu d'Israël en a donné à son peuple.*

LEX QUÆ EST IN ÆTERNUM. La Loi qui subsiste éternellement. La Loi du Seigneur n'est point de ces Loix, qui dépendent du caprice, & de la volonté des hommes; elle est stable, invariable, éternelle (b): Verbum Domini manet in aeternum. Et ailleurs (c): Justitia tua, justitia in aeternum. Le Fils de Dieu loin de la détruire, l'a perfectionnée, & lui a donné un nouveau mérite (d): Non veni Legem solvere, sed adimplere.

OMNES QUI TENENT EAM, PERVERNIUNT AD VITAM. Tous ceux qui la gardent, arriveront à la vie. Moÿse ne promet aux Israélites

(a) Deut. iv. 7.
(b) Psal. cxvi. 20.

(c) Psal. cxvi. 142.
(d) Matt. v. 17.

2. *Convertere, Jacob, & apprehende eam, ambula per viam ad splendorem ejus contra lumen ejus.*

3. *Ne tradas alteri gloriam tuam, & dignitatem tuam, genti aliena.*

4. *Beati sumus, Israël, quia que Deo placent, manifesta sunt nobis.*

5. *Animaquior esto, populus Dei, memorabilis Israël:*

2. Convertissez-vous, ô Jacob, & embrassez cette loi: marchez dans sa voie à l'éclat qui en réjaillit, & à la lueur de sa lumière.

3. N'abandonnez point votre gloire à un autre, ni votre dignité à une nation étrangère.

4. Nous sommes heureux, ô Israël, parce que Dieu nous a découvert ce qui lui est agréable.

5. Ayez bon courage, ô peuple de Dieu, vous qui êtes restés pour conserver la mémoire d'Israël:

COMMENTAIRE

que des biens sensibles, & une longue vie (a): *Je vous propose aujourd'hui la vie, & le bonheur; ou au contraire, la mort, & le malheur. . . Si vous observez sa Loi, vous vivrez, il vous multipliera, & il vous bénira: . . . Mais si vous vous écarter de sa Loi, je vous prédis que vous périrez, & que vous mourrez bien-tôt dans ce pays, où vous al'ez entrer.* Il est pourtant vrai que les Israélites qui étoient fidèles à observer les Loix du Seigneur, en esprit, & en vérité, jouïssent après leur mort d'une vie éternelle: mais cette vie éternelle n'étoit pas bien distinctement marquée dans la Loi; & Baruch lui-même, ou les Juifs de Babylone, au Chapitre précédent, s'expriment ainsi (b): *Apprenez où est la prudence, où est la vertu, où est l'inselligence: afin que vous sachiez où est la longue vie, la nourriture, la lumière des yeux, & la paix.*

ψ. 3. NE TRADAS ALTERI GLORIAM TUAM. *N'abandonnez point votre gloire à un autre.* Que personne ne vous ravisse la gloire d'être le peuple choisi, & favorisé du Seigneur. Soyez jaloux de cette honorable qualité. Ne vous exposez point à perdre par vos crimes, les avantages dont vous jouïssiez, & craignez que Dieu irrité de vos infidélitez, ne transporte à un autre peuple, ce qui fait aujourd'hui votre gloire. C'est ce qui est arrivé dans la réprobation des Juifs, & dans la vocation des Gentils. C'est ce malheur dont Dieu les menaçoit par Moïse (c): *Ils m'ont irrité en adorant des Dieux, qui ne sont point Dieux: & je les remplirai de jalousie, en choisissant un peuple insensé, & qui ne mérite pas le nom de peuple.*

ψ. 5. MEMORABILIS ISRAEL. *Vous qui êtes restés pour conserver la mémoire d'Israël.* Le Grec à la lettre (d): *Vous qui êtes le monuments d'Israël;* que Dieu a conservé, pour faire revivre le nom d'Israël; les restes,

(a) Deut. xxx. 15. 16. 17. &c.

(b) Baruc. III. 14.

(c) Deut. xxxii. 21. Provocabo eos in eo qui

non est populus, & in gente fulta irritabo illos. Et Rom. x. 19.

(d) ΔΙΨ ΜΟΝΙΜΟΝ ΙΣΡΑΗΛ.

6. *Venduntati estis gentibus, non in perditionem: sed propter quod in ira ad iracundiam provocastis Deum, traditi estis adversariis.*

7. *Exacerbastis enim eum qui fecit vos, Deum aeternum, immolantes Daemoniis, & non Deo.*

8. *Obliti enim estis Deum, qui nutrit vos, & contristastis nutricem vestram Jerusalem.*

9. *Vidit enim iracundiam à Deo venientem vobis, & dixit: Audite, confines Sion: adduxit enim mihi Deus luctum magnum.*

10. *Vidi enim captivitatem populi mei, filiorum meorum, & filiarum, quam superduxit illis Aeternus.*

11. *Nutrivit enim illos cum jucunditate; dimisit autem illos cum fletu, & luctu.*

12. *Nemo gaudeat super me viduam, & desolatam. A multis derelicta sum propter peccata filiorum meorum, quia declinaverunt à Lege Dei.*

6. Vous avez été vendus aux nations, mais non pour une perte entière : vous avez été livrés à vos adversaires, parce que vous avez irrité contre vous la colère de Dieu.

7. Vous avez aigri contre vous le Dieu éternel qui vous a créés, en sacrifiant au démon, & non à Dieu.

8. Vous avez oublié le Dieu qui vous a nourris comme ses enfans, & vous avez affligé Jérusalem qui étoit votre nourrice.

9. Elle a vû la colère de Dieu qui venoit tomber sur vous, & elle a dit : Ecoutez, vous tous qui habitez dans les confins de Sion ; Dieu m'a envoyé une grande affliction.

10. Je voi mon peuple, mes fils, & mes filles dans la captivité à laquelle l'Eternel les a réduits.

11. Je les avois nourris dans la joye, & je les ai laissé aller plongez dans les larmes.

12. Que nul ne se réjouisse de me voir ainsi veuve, & désolée. Je ne suis plus environnée d'un peuple si nombreux, à cause des péchez de mes enfans, parce qu'ils se sont détournés de la Loi de Dieu.

COMMENTAIRE.

les descendans, les espérances de la famille de Jacob. Cette partie de la Lettre est pour consoler les captifs.

¶ 6. VENUNDATI ESTIS GENTIBUS; NON IN PERDITIONEM. *Vous avez été vendus aux nations; mais non pour une perte entière.* Le Seigneur vous a livrés aux étrangers; à vos ennemis (a): il n'a pas voulu vous exterminer; votre captivité finira, & vous retournerez dans votre pays. *Etre vendu à quelqu'un*, signifie lui être livré, comme un esclave à son maître; lui être assujetti, comme le vaincu au vainqueur.

¶ 8. OBLITI ESTIS EJUS QUI NUTRIVIT VOS. *Vous avez oublié le Dieu qui vous a nourris.* Le Grec (b): *Vous avez oublié l'Eternel qui vous a produits, & engendrez.* Ceci est pris du Deut. xxxii. 15. 16. &c.

¶ 9. CONFINES SION. *Vous qui habitez dans les confins de Sion.* Le Grec (c): *Villes qui êtes les colonies de Sion; les enfans, les dépendances de Sion.* L'Hébreu diroit: *Filles de Sion.* Voyez aussi le verset 14. Les villes de Judée, des environs de Jérusalem.

¶ 12. A MULTIS DERELICTA SUM. *Je ne suis plus environnée*

(a) *Isai. l. i.*

(b) *Ἐπλάγηθε ἡ ἐφ' ἧς ἠγάπησα ὑμᾶς ἡ αἰώνιον.*

(c) *Ἀκρόασι, αἱ παρὰ Σιών. הַבְּנוֹת צִיּוֹן.*

13. *Iustitias autem ipsius nescierunt, nec ambulaverunt per vias mandatorum Dei, neque per semitas veritatis eius cum iustitia ingressi sunt.*

14. *Veniant confines Sion, & memorentur captivitatem filiarum, & filiarum mearum, quam superduxit illis Aternus.*

15. *Adduxit enim super illos gentem de longinquo; gentem improbam, & alterius lingua:*

16. *Qui non sunt reveriti senem, neque puerorum miseri sunt; & abduxerunt dilectos vidua, & à filiis unicam desolaverunt.*

17. *Ego autem quid possum adjuvare vos?*

18. *Qui enim adduxit super vos mala, ipse vos eripiet de manibus inimicorum vestrorum.*

13. Ils n'ont point connu ses justes ordonnances. Ils n'ont point marché dans les voyes des commandemens de Dieu, & ils n'ont point conduit leurs pas avec justice dans les sentiers de la vérité.

14. Que ceux qui demeurent autour de Sion, viennent maintenant, & qu'ils considèrent la captivité de mes fils, & de mes filles, où l'Eternel les a réduits.

15. Car il a fait venir contre eux une nation des pays les plus reculez, des gens méchans, & d'une langue inconnüe,

16. Qui n'ont été touchez ni de respect pour les vieillards, ni de compassion pour ceux qui étoient dans l'âge le plus tendre; qui ont arraché à la veuve ce qui lui étoit le plus cher; & qui l'ont comblée de tristesse; après lui avoir ravi ses enfans.

17. Mais pour moi, quel secours vous puis-je donner?

18. Car c'est celui-là même qui a fait venir ces maux sur vous, qui vous délivrera des mains de vos ennemis.

COMMENTAIRE.

d'un peuple si nombreux. J'ai perdu ce grand nombre d'enfans qui ont été menez à Babylone.

ψ. 13. SEMITAS VERITATIS. *Les sentiers de la vérité.* Le Grec: (a) *Les sentiers de l'instruction.*

ψ. 15. GENTEM IMPROBAM, ET ALTERIUS LINGUÆ. *Des gens méchans, & d'une langue inconnüe.* Le Grec (b): *Un peuple impudent, & d'une autre langue.* Les Caldéens sont désignez sous ce nom dans Moïse (c), & dans Isaïe (d).

ψ. 16. A FILIIS UNICAM. *Après lui avoir ravi ses enfans.* A la lettre (e): *Celle qui étoit seule, & sans filles.* Ils ont ravi à la veuve ses chers fils, & ils lui ont encore arraché ses filles. Ils ont emmené grand nombre de Juifs captifs avec Jéchonias.

ψ. 17. EGO AUTEM QUID POSSUM? *Pour moi quel secours puis-je*

(a) τριβὴς παιδείας.

(b) Ἐθνος ἀναίδης, καὶ ἀλογισσόν.

(c) Deut. xxviii. 49. 50. *Gentem ejus linguam intelligere non possis, gentem procacissimam qua non deferat seni, &c.*

(d) Isaï. xlviii. 19. *Populum impudentem non videbis, populam alti sermonis.*

(e) Καὶ ἀπὸ τοῦ θυγατρῶν τῆς μόνης ἀρρέμαται.

19. *Ambulate, filii, ambulat; ego enim derelicta sum sola.*

20. *Exui me stolâ pacis; indui autem me sacco obsecrationis, & clamabo ad Altissimum in diebus meis.*

21. *Anima quiores estote, filii; clamate ad Dominum, & eripiet vos de manu Principum inimicorum.*

22. *Ego enim speravi in aeternam salutem vestram: & venit mihi gaudium à Sancto super misericordia, qua veniet vobis ab aeterno salutari nostro.*

23. *Emisi enim vos cum luctu, & ploratu; reducet autem vos mihi Dominus cum gaudio, & jucunditate in sempiternum.*

24. *Sicut enim viderunt vicina Sion captivitatem vestram à Deo, sic videbunt & in celeritate salutem vestram à Deo, qua superveniet vobis cum honore magno, & splendore aeterno.*

19. *Marchez, mes fils, marchez où Dieu vous envoie; & pour moi, je demeurerai toute seule.*

20. *J'ai quitté tous les vêtemens des jours heureux, je me suis revêtuë d'un sac, & d'un habit de suppliante, & je crierai au Très-haut tous les jours de ma vie.*

21. *Mes enfans, ayez bon courage; criez au Seigneur, & il vous délivrera de la main des Princes qui sont vos ennemis.*

22. *Car j'espérerai dans l'Eternel, qui est votre salut; & celui qui est souverainement saint, m'inspire de la joye dans la vuë de la miséricorde que l'Eternel notre Sauveur répandra sur vous.*

23. *Je vous ai vû emmener dans les pleurs, & dans les soupirs; mais le Seigneur vous ramènera à moi avec une satisfaction, & une joye qui durera éternellement.*

24. *Car comme les Provinces voisines de Sion ont vû la captivité où Dieu vous avoit réduite; ainsi elles verront bien-tôt le salut que Dieu vous enverra, qui vous comblera d'une grande gloire, & d'un éclat éternel.*

COMMENTAIRE.

vous donner? C'est Jérusalem qui parle, & qui se dépeint dans la situation d'une veuve défolée, & abandonnée.

ÿ. 20. *STOLA PACIS.* *Les vêtemens des jours heureux.* Mes habits de fête, dont je me revêtois dans le tems de ma prospérité. *La paix* est mise pour le bonheur, la prospérité, &c.

SACCO OBSECRATIONIS. *D'un sac de suppliante.* Un habit de deuil, dont se revêtoient les coupables, pour implorer la clémence de ceux qu'ils avoient offensez. L'habit de pénitence, dans lequel on paroissoit devant Dieu dans les disgrâces publiques.

ÿ. 22. *SPERAVI IN ÆTERNUM, SALUTEM VESTRAM.* *J'espérerai dans l'Eternel, qui est votre salut.* L'Auteur de cette Lettre employe souvent ce terme *l'Eternel*, pour marquer Dieu. Il dit que les Hébreux seront *bien-tôt* délivrez. Ce terme *bien-tôt*, n'est pas dans le Latin.

ÿ. 24. *CUM HONORE MAGNO, ET SPLENDORE ÆTERNO.* *D'une grande gloire, & d'un éclat éternel.* Le Grec (a): *Avec une grande*

(a) Μετὰ δόξης μεγάλης, καὶ λαμπρότητος πρὸ αἰώνιου.

25. Filii, patienter sustinete iram, qua supervenit vobis: persecutus est enim te inimicus tuus; sed cito videbis perditionem ipsius, & super cervices ipsius ascendes.

26. Delicati mei ambulaverunt vias asperas; ducti sunt enim ut grex direptus ab inimicis.

27. Animaquiores estote, filii, & proclamate ad Dominum; erit enim memoria vestra ab eo qui duxit vos.

28. Sicut enim fuit sensus vester ut erraretis à Deo, decies tantum iterum convertentes requiretis eum.

29. Qui enim induxit vobis mala, ipse rursus adducet vobis sempiternam jucunditatem cum salute vestra.

25. Mes enfans, souffrez avec patience la colère qui est tombée sur vous. Votre ennemi vous a persécuté; mais vous verrez bientôt sa ruine, & vous lui marcherez sur le cou.

26. Mes enfans les plus tendres ont marché en des chemins âpres; ils ont été emmenés comme un troupeau exposé en proie à ses ennemis.

27. Maisayez bon courage, mes chers enfans, criez au Seigneur; car celui qui vous conduit se souviendra de vous.

28. Votre esprit vous a porté à vous égarer en vous détournant de Dieu: mais en retournant à lui de nouveau, vous vous porterez avec dix fois plus d'ardeur à le rechercher.

29. Car celui qui a fait tomber ces maux sur vous, vous comblera de nouveau lui-même d'une éternelle joie en vous sauvant.

COMMENTAIRE.

gloire, & avec l'éclat de l'Eternel. On prédit ici le retour des captifs de Babylone.

ÿ. 25. SUPER CERVICES IPSIUS ASCENDES. Vous lui marcherez sur le cou. Vos ennemis viendront ramper devant vous. Cela fut accompli à la lettre sous Mardochée, & sous Esther, à Suses; & sous Daniel, à Babylone. Ils furent élevés aux premières Charges de l'Empire, & les Caldéens eux-mêmes furent forcés de se soumettre à leur autorité, & à se prosterner devant eux. Isaïe l'avoit prédit long-tems auparavant (a): Venient ad te qui detrahebant tibi, & adorabunt vestigia pedum tuorum. Ces prédictions eurent leur parfait accomplissement sous JESUS-CHRIST, lorsque les Payens vinrent se rendre dans l'Eglise, & se jeter aux pieds de ceux qu'ils avoient persécutés.

ÿ. 27. AB EO QUI DUXIT VOS. Après de celui qui vous a fait emmener captifs. Après du Seigneur que vous avez irrité, & qui vous a livré à vos ennemis. Le Grec (b): Après de celui qui a fait tomber sur vous tous ses maux.

ÿ. 28. DECIES TANTUM ITERUM CONVERTENTES REQUIRETIS EUM. Vous vous porterez avec dix fois plus d'ardeur à le rechercher. Le Grec (c): Faites-en dix fois davantage pour retourner à lui, &

(a) Isai. 11. 14.

(b) ἔσται γὰρ ἡμῶν ἰσχυρὸς ἐπὶ τῶν ποταμῶν μυστα.

(c) Διεπλασάσαντες ἑκατὸς αἰτίων ἐπιτρέψαμεν αὐτῷ.

30. *Animaquior esto, Jerusalem; exhortatur enim te, qui te nominavit.*

31. *Nocentes peribunt, qui te vexaverunt; & qui gratulati sunt in tua ruina, & punientur.*

32. *Civitates, quibus servierunt filii tui, punientur; & quae accepit filios tuos.*

33. *Sicut enim gavisus est in tua ruina, & letata est in casu tuo; sic contristabitur in sua desolatione.*

34. *Et amputabitur exultatio multitudinis ejus, & gaudimonium ejus erit in luctum.*

35. *Ignis enim superveniet ei ab Aeterno in longiturnis diebus, & habitabitur à Daemoniis in multitudine temporis.*

30. Prenez courage, ô Jérusalem, car c'est celui là même qui vous a donné le nom, qui vous y exhorte.

31. Les méchans qui vous ont tourmentée, périront; & ceux qui ont fait leur joye de votre ruine, feront punis.

32. Malheur aux villes où vos enfans ont été esclaves: malheur à celle qui a reçu vos enfans dans ses murailles.

33. Car comme elle s'est réjouie dans votre ruine; comme elle a été ravie de votre chute: ainsi elle fera percée de douleur dans les maux qui la défoleront à son tour.

34. Les cris de ses réjouissances publiques seront étouffez, & ses larmes succéderont à sa joye.

35. L'Eternel fera tomber le feu sur elle dans la suite des siècles; & elle deviendra durant un long tems la demeure des démons.

COMMENTAIRE.

pour le rechercher. C'est une exhortation, suivant le Grec; ou une Prophétie, suivant la Vulgate. Après la captivité, les Juifs furent beaucoup plus attachés à la Loi du Seigneur, qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors.

ψ. 30. EXHORTATUR ENIM TE, QUI TE NOMINAVIT. *Celui qui vous a donné le nom, vous y exhorte.* Le Seigneur, à qui vous appartenez, qui vous permet de prendre le nom de *peuple du Seigneur*, qui vous donne ce nom, comme le maître à son serviteur, le pere à son fils, l'époux à son épouse. On peut traduire le Grec (a): Jérusalem, réjouissez-vous; car celui qui vous a donné le nom, vous consolera.

ψ. 31. NOCENTES PERIBUNT, QUI TE VEXAVERUNT. *Les méchans qui vous ont tourmentée, périront.* Ou: Ceux qui vous ont affligé, périront comme des scélérats, comme des criminels. Le Grec (b): *Malheureux ceux qui vous ont fait du mal.*

ψ. 34. GAUDIMONIUM EJUS ERIT IN LUCTUM. *Ses larmes succéderont à sa joye.* Le Grec (c): *Sa gloire, son orgueil, l'objet de sa vanité sera pour elle un sujet de larmes.* Ce sont des prédictions contre Babylone, qui eurent leur accomplissement, lorsque la Monarchie des Caldéens passa aux Perses sous Cyrus.

ψ. 35. IGNIS SUPERVENIET EI. *L'Eternel fera tomber le feu sur*

(a) Πραχλ'εν σ'ονομάσας α.

(b) Δείλαι οι α κακάστωτα.

(c) Καί τ' ἰσχυρία αὐτῆς ἴσται ὡς πένθος.

36. *Circumspice, Jerusalem, ad orientem, & vide iucunditatem à Deo tibi venientem.*

37. *Ecco enim veniunt filii tui, quos dimisisti dispersos; veniunt collecti ab oriente usque ad occidentem, in verbo Sancti gaudentes in honorem Dei.*

36. Jérusalem, regardez vers l'orient, & considérez la joye que Dieu vous envoie.

37. Voici vos enfans, que vous aviez vû sortir pour être dispersez en plusieurs endroits, qui reviennent tous ensemble à la parole du Saint, depuis l'orient, jusqu'à l'occident: & pleins de joye ils rendent gloire à Dieu.

COMMENTAIRE.

elle. La guerre, comme un feu dévorant, la consumera. Ou : La colère de Dieu fondra sur elle, comme le feu du Ciel, comme la foudre.

HABITABITUR A DÆMONIIS. Elle deviendra la demeure des Démons. Il fait allusion aux prédictions de Jérémie (a), & d'Isaïe (b), qui nous dépeignent l'état de Babylone après sa destruction, comme d'une ville abandonnée, & qui ne sert de retraite qu'aux mauvais Esprits, & aux animaux funestes, & dangereux; soit que réellement il y ait des Démons, & des Esprits follets qui habitent dans les lieux ruinez, & abandonnez des hommes; soit que ç'ait été l'opinion commune des Juifs, comme ce l'est encore du menu peuple parmi nous.

ψ. 36. **CIRCUMSPICE AD ORIENTEM.** *Regardez vers l'orient.* Jetez les yeux du côté de Babylone, à l'orient de Jérusalem, & voyez vos enfans qui retournent de la captivité. Ils reviennent non-seulement de ce côté-là; mais aussi du côté de l'occident, des isles où ils s'étoient sauvez, & où ils avoient été transportez : *Veniunt collecti ab oriente, usque ad occidentem.* Voyez *Isai. xi. 11.* & *Zach. viii. 7.* &c.

(a) *Jerem. 1. 39. Habitabunt dracones cum faunis sicariis, & habitabunt in ea struthiones, &c.*

(b) *Isai. xxxiv. 14. Erit cubile draconum,*

& pascua struthionum, & occurrent dæmonia unicornis; & pileus clamabit alter ad alterum, &c.



CHAPITRE V.

Consolation de Jérusalem. Elle verra ses enfans revenir de la captivité, comblez de gloire, & de bonheur.

¶.1. *EXue te, Jerusalem, stolâ lucis & vexationis tua; & indue te decore, & honore ejus qua à Deo tibi est sempiterna gloria.*

2. *Circumdabit te Deus diploide justitie, & imponet mitram capiti honoris aterni.*

¶.1. **Q**uittez, ô Jérusalem, les vêtemens de votre deuil, & de votre affliction, & parez-vous de l'éclat, & de la majesté de cette gloire éternelle, qui vous vient de Dieu.

2. Le Seigneur vous revêtira de la robe de justice, & il vous mettra sur la tête un diadème d'éternelle gloire.

COMMENTAIRE.

¶.2. **D**IPLOÏDE JUSTITIÆ. *Il vous revêtira de la robe de justice.* A la lettre (a): *Revêtez-vous de la diploïde de justice, qui vient de Dieu.* Cette diploïde étoit un habit long propre aux matrones. Il étoit nommé *diplois*, ou double, parce qu'il étoit doublé de fourrure. Il est fort probable que l'Interprète Grec a mis ce terme en la place de l'Hébreu (b) *mehil*, qui signifie un manteau, ou l'habit de dessus, qui étoit propre aux hommes, & aux femmes. Tamar fille de David, étoit vêtue d'un manteau précieux (c). *Le manteau de justice est opposé au sac de suppliant*, ou de coupable, dont il a parlé au Chapitre précédent, v. 20. Vous paroîtrez vêtue de vos plus précieux habits, qui seront comme les symboles de votre innocence, & de votre justice. Il représente toujours Jérusalem comme une veuve désolée. Quittez vos habits de deuil; le sac, le cilice, la couleur noire (d), &c.

IMPONET MITRAM CAPITI TUO HONORIS ATERNI. *Il vous mettra sur la tête un diadème d'éternelle gloire.* Ou, suivant le Grec (e): *Mettez sur votre tête une mitre de gloire de la part de l'Eternel.* La mitre étoit un ornement de tête qui convenoit aux femmes. Judith mit sur sa tête une mitre précieuse, pour aller trouver Holofernes (f). C'étoit un

(a) Πικραλὴ τῆς δολοῖδας ἢ ἑστῆ τῆ ὄψις
δικαιοσύνης.

(b) מֵהִיל Pallium. Vide Sancti. Hier.

(c) 2. Reg. XIII. 18.

(d) Voyez Genes. XXXVIII. 17. Judith. x. 22.

(e) Ἐπιθεῖ τῆς μίτρας τῆς τῆς ἀθανάτου δόξης
ἀθανάτου δόξης.

(f) Judith. 2. 3.

3. *Deus enim ostendet splendorem suum in te, omni qui sub Cælo est.*

4. *Nominabitur tibi nomen tuum à Deo in sempiternum. Pax justitia, & honor pietatis.*

5. *Exurge, Jerusalem, & sta in excelso; & circumspice ad orientem, & vide collectos filios tuos ab oriente sole usque ad occidentem, in verbo Sancti gaudentes Dei memoriâ.*

3. Dieu fera luire aux yeux de tous les hommes qui sont sous le Ciel, la lumière éclatante qu'il mettra dans vous.

4. Voici le nom que Dieu vous donnera pour jamais : Il vous appellera la paix de la justice, & la gloire de la piété.

5. Levez-vous, ô Jérusalem, tenez-vous en haut, regardez vers l'orient, & considérez vos enfans qui viennent tous ensemble à la parole du Saint, depuis l'orient, jusqu'à l'occident, étant pleins de joye dans le souvenir des bienfaits de Dieu.

C O M M E N T A I R E.

bonnet assez simple : mais ordinairement on le lioit autour de la tête par un ruban de couleur, & orné de perles, d'or, ou de pierreries (a) : . . .
Et habent redimicula mitra.

ψ. 3. DEUS OSTENDET SPLENDOREM SÛUM IN TE, OMNI QUI SUB COELO EST. *Le Seigneur fera luire aux yeux de tous les hommes qui sont sous le Ciel, la lumière éclatante qu'il mettra en vous.* Le Grec à la lettre (b) : *Le Seigneur fera voir à toute celle qui est sous le Ciel, votre splendeur ; à toute la terre, ou à toute la race des hommes. Levez-vous, Jérusalem, dit Isaïe (c), & soyez éclairée, parce que votre lumière est venue, & que la gloire du Seigneur s'est levée sur vous.* Ceci fut principalement exécuté à la venue de JESUS-CHRIST, Soleil de Justice, & Lumière du monde.

ψ. 4. PAX JUSTITIÆ, ET HONOR PIETATIS. *La paix de la justice, & la gloire de la piété.* C'est le nom que le Seigneur donnera à Jérusalem, après le retour de la captivité de Babylone. Ce sera une ville où regneront la paix, & la justice, la gloire, & la piété. La justice, & la piété des Juifs attireront sur leur pays la paix, la prospérité, & la gloire. On en vit l'exécution imparfaite depuis le retour des Juifs : mais on la vit très-parfaitement dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, sur-tout dans les heureux siècles où elle commença à respirer après les persécutions.

ψ. 5. EXURGE, JERUSALEM, &c. *Levez-vous, Jérusalem. Voyez* *Isai. LII. 2. & ci-devant IV. 36.*

IN VERBO SANCTI GAUDENTES DEI MEMORIA. *Etant pleins de joye dans le souvenir des bienfaits de Dieu.* A la lettre (d) : *Qui se*

(a) *Aeneid. IX.*
(b) *ὁ ὃς θεὸς δόξει τῆ ὑπ' ἄστρον πάσης τῆς οὐρανῆς λαμπρότητα.*

(c) *Isai. LX. I. 3.*

(d) *Τὸ πρῶτον τῆ ἀγίας χαίροντας τῆ τῆ θεοῦ μνησθῆναι.*

réjoüissent

6. *Exierunt enim abs te pedibus du-
cti ab inimicis : adducet autem illos Do-
minus ad te portatos in honore , sicut fi-
lios Regni.*

7. *Constituit enim Deus humiliare
omnem montem excelsum , & rupes peren-
nes ; & conualles replere in aequalitatem
terra ; ut ambulet Israël diligenter in ho-
norem Dei.*

6. Lorsqu'ils sont sortis de vous , ils ont
été emmenés à pied par leurs ennemis : mais
lorsque le Seigneur les fera revenir , ils se-
ront portés avec honneur comme des en-
fans de Rois.

7. Car le Seigneur a résolu d'abaisser tou-
tes les montagnes élevées , & les roches éter-
nelles , & de remplir les vallées , en les égalant
à la terre unie ; afin qu'Israël marche avec vi-
tesse pour la gloire de son Dieu.

COMMENTAIRE.

réjouissent dans la parole du Saint , par le souvenir de Dieu. Ils trouvent leur joye dans le souvenir des promesses que le Seigneur leur a faites , & dont ils voyent le parfait accomplissement.

¶ 6. PORTATOS IN HONOREM SICUT FILIOS REGNI. *Ils seront portés avec honneur comme des enfans de Roi ; ou comme des enfans du Royaume , de race Royale , destinés à la Royauté. Le Grec (a) : On les rapportera glorieusement comme un trône du Royaume ; avec le même respect qu'on portoit au trône du Roi. Isaïe (b) nous décrit le retour des Juifs de Babylone , comme un vrai triomphe : On les amènera , dit-il , sur des chevaux , sur des chariots , dans des litières , & sur des mulets , à ma montagne sainte. Et ailleurs (c) : J'éleverai mon signal vers les peuples , & ils apporteront vos fils sur leurs bras , & vos filles sur leurs épaules. Les Rois seront vos nourriciers , & les Reines vos nourrices. Esdras (d) nous donne le dénombrement des chevaux , des mulets , des chameaux , des ânes que les captifs ramenèrent de Babylone. On lit dans le troisième Livre , qui porte le nom du même Auteur (e) , que Darius donna mille cavaliers pour accompagner ceux qui revinrent à Jérusalem avec sa permission. Leur retour étoit comme une fête continuelle. Ce n'étoit que chants , que musique que jeu d'instrumens : Cum musicis , & cum tympanis , & tibiis.*

¶ 7. HUMILIARE OMNEM MONTEM EXCELSUM , ET RUPES PERENNES. *Le Seigneur a résolu d'abaisser toutes les montagnes élevées , & les roches éternelles. Il fait allusion à ce passage d'Isaïe (f) : Préparez les voies du Seigneur , redressez dans le désert les chemins de notre Dieu. Toute vallée sera élevée , & toutes les montagnes , & les collines seront abaissées. Ce qui étoit tortu , sera redressé , & ce qui étoit raboteux ,*

(a) Ως θρόνον βασιλείας.

(b) *Isai.* XLVI. 20.

(c) *Isai.* XLIX. 22.

(d) *1. Esdr.* II. 66.

(e) *3. Esdr.* v. 2. Voyez aussi *Joséph. Antiq.*
lib. XI. c. 4.

(f) *Isai.* XL. 3. 4.

8. *Obrumbraverunt autem & sylva, & omne lignum suavitatis, Israël ex mandato Dei.*

9. *Adducet enim Deus Israël cum jucunditate in lumine Majestatis sue. cum misericordia, & justitia, qua est ex ipso.*

8. Des forêts, & des arbres odoriférans feront une ombre agréable à Israël, par l'ordre de Dieu.

9. Car Dieu fera venir Israël avec joye sous la conduite de la lumière de sa majesté : & en faisant éclatter la miséricorde, & la justice qui vient de lui-même.

COMMENTAIRE.

fera applani. On peut remarquer ici l'épithète d'*éternel*, qu'il donne aux rochers; comme ailleurs les Auteurs sacrez (a) le donnent aux montagnes; pour marquer leur stabilité inébranlable, & leur consistance depuis le commencement des siècles.

UT AMBULET DILIGENTER. *Afin qu'il marche avec vitesse, & que rien ne le retarde.* Le Grec (b) : *Afin qu'il marche avec assurance, sans trébucher, sans danger: avec la gloire de Dieu, accompagné de l'éclat de sa gloire, comme les Hébreux étoient accompagnés dans le désert de la colonne de lumière.* Tel sera le retour des Juifs.

At vos quâ veniet, tumidi subsidite montes,

Et faciles curvis vallibus este via. (c).

Ÿ. 8. **OBUMBRAVERUNT SYLVÆ.** *Des forêts, & des arbres odoriférans feront une ombre agréable à Israël.* C'est une description poétique, où l'on exagère la facilité avec laquelle le peuple reviendra de Babylone. Que les sables brûlans de l'Arabie déserte, qui sont sur le chemin, ne vous effrayent pas; vous y marcherez avec autant d'agrément, que si vous voyagiez dans une forêt bien couverte, & sous des arbres chargés de fleurs, ou de fruits odoriférans. La protection du Seigneur, l'éclat de sa Majesté qui vous accompagneront, vous tiendront lieu de tout cela,

(a) *Psalm. 78. Dom. XXXIII. 15. Abas*

111. 6.

(b) *ἵνα βᾶσῃ ἀσφαλῶς, τῆ τε Θεοῦ δόξης.*

(c) *Ovid. Amor. lib. 2. Eleg. 16.*





CHAPITRE VI.

Lettre de Jérémie aux Juifs qu'on alloit conduire à Babylone. Il leur prédit leur retour, & leur fait une peinture des Idoles, & de l'idolâtrie qu'ils verront en ce pays, & les exhorte à ne s'y pas laisser aller.

Exemplar epistola, quam misit Jeremias ad abducendos captivos in Babyloniam à Rege Babyloniorum, ut annuntiaret illis secundum quod præceptum est illi à Deo.

1. Propter peccata qua peccastis ante Deum, abducemini in Babyloniam captivi à Nabuchodonosor Rege Babyloniorum.

Copie de la lettre que Jérémie envoya aux captifs que le Roi des Babyloniens devoit emmener à Babylone, pour leur annoncer ce que Dieu lui avoit ordonné de leur dire.

1. Vous ferez emmenez captifs à Babylone par Nabuchodonosor Roi des Babyloniens, à cause des péchez que vous avez commis devant Dieu.

COMMENTAIRE.

EXEMPLAR EPISTOLÆ QUAM MISIT JEREMIAS AD AB-
DUCENDOS CAPTIVOS. *Copie de la Lettre que Jérémie envoya aux captifs que le Roi des Babyloniens devoit emmener à Babylone. Quelques Exemplaires (a) Latins lisent: Ad abductos captivos: Aux captifs emmenez à Babylone. Mais la Vulgate est semblable au Grec (b). La Lettre fut envoyée aux captifs rassemblez à Réblata, sur le point de partir pour Babylone.*

Il est parlé dans les Maccabées (c) d'une Lettre que Jérémie écrivit aux captifs qui alloient à Babylone, après la dernière prise de Jérusalem par Nabuchodonosor; où ce Prophète leur recommandoit comme ici, de prendre garde de ne pas imiter l'idolâtrie qu'ils verroient à Babylone. Mais il y avoit dans cette Lettre une circonstance qu'on ne lit point ici, qui est qu'il leur ordonna de cacher le feu sacré, & qu'il prit lui-même l'Arche, & le Tabernacle, & qu'il les porta dans une montagne éloignée, & les mit dans un lieu inconnu. Ce qui nous fait croire que nous n'avons qu'une partie de l'Écrit qui fut composé par Jérémie dans cette

(a) Edit. Complut. & Polyglott. Paris. & Hugo. Livan. Non est in Edit. Rom. nec apud Theodor.

(b) Πρὸς τοὺς ἀχθισμένους εἰς Βαβυλῶνα. 7.
(c) 2. Macc. 11. 2.

2. *Ingressi itaque in Babylonem, eritis ibi annis plurimis, & temporibus longis, usque ad generationes septem: post hoc autem educam vos inde cum pace.*

3. *Nunc autem videbitis in Babylonia Deos aureos, & argenteos, & lapideos, & ligneos in humeris portari, ostentantes metum gentibus.*

2. Étant donc entrez à Babylone, vous y ferez long-tems, & pendant plusieurs années, jusqu'à sept générations: & après cela, je vous en ferai sortir en paix.

3. Mais maintenant vous verrez à Babylone des Dieux d'or, & d'argent, de pierre, & de bois, que l'on porte sur les épaules, & qui se font craindre par les nations.

COMMENTAIRE.

occasion. Elle fut écrite l'année de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, sous le Roi Sédécias. Jérémie l'envoya aux Juifs destinez à la captivité avec le Roi, avant leur départ (a). On ne la voit plus en Hébreu, & elle ne se trouve qu'en cet endroit. Il y a des Exemplaires Grecs où elle ne se lit pas.

¶ 2. USQUE AD GENERATIONES SEPTEM. *Jusqu'à sept générations.* La durée d'une génération, n'est pas une espace fixe, & limité parmi les Anciens. Il y a des générations de cent, de cinquante, de trente-trois, de trente, de quinze, de dix, & même de sept ans (b). L'Écriture ayant accoutumé de fixer le tems de la captivité à soixante & dix ans (c), il y a toute apparence que ces sept générations ne marquent que la même durée; & que la génération est mise ici pour dix ans. Les soixante & dix ans de captivité commencent en l'an du Monde 3398. & finissent en 3468. Ainsi cette Lettre ayant été écrite en 3416. il y avoit déjà dix-huit ans de passez des soixante & dix.

¶ 3. DEOS IN HUMERIS PORTARI, OSTENTANTES METUM GENTIBUS. *Vous verrez des Dieux qu'on porte sur les épaules, & qui se font craindre par les nations.* On ne voit rien plus ancien que cette coutume de porter les Dieux en procession sur les épaules des hommes; (d) à peu près comme nous y portons les Châsses de nos Saints. Cette cérémonie en elle-même n'a rien de mauvais. C'est le culte sacrilège des Idoles, & la vaine frayeur qu'on en vouloit inspirer aux peuples, que le Prophète reprend. Les Prêtres persuadoient à la populace crédule que ces Divinitez sortoient de leurs Temples, pour les voir, & pour recevoir leurs hommages. On les craignoit comme des Dieux vivans, terribles, & vengeurs (e):

Ut pueri infantes credunt signa omnia aliena.

(a) La ville de Jérusalem fut prise sous Sédécias, l'an du Monde 3416.

(b) Vide Cornet. & Sancti. hic, & si lubet, Not. Menag. in Laërt. p. 375.

(c) Jerem. xxv. 11. 12. xxix. 10. Dan. ix. 2.

(d) Vide Amos v. 26. Isai. xlvj. 1. Jerem. x.

5. Clem. Alex. Protrep. p. 49. Apul. lib. xi. &c.

(e) Lucreti.

4. Videte ergo ne, & vos similes efficiamini factis alienis; & metuat, & metus vos capiat in ipsis.

5. Visâ itaque turbâ de retro, & ab ante, adorantes, dicite in cordibus vestris: Te oportet adorari, Domine.

6. Angelus enim meus vobiscum est: ipse autem exquiram animas vestras.

7. Nam lingua ipsorum polita à fabrico, ipsa etiam inaurata, & inargentata; falsa sunt, & non possunt loqui.

8. Et sicut virgini amanti ornamenta: Ita accepto auro fabricati sunt.

4. Prenez donc bien garde de n'imiter pas la conduite de ces étrangers, de ne craindre point ces Dieux, & de ne vous laisser pas surprendre par cette frayeur.

5. Lorsque vous verrez une foule du peuple devant & derrière, qui adore ces Dieux; dites en votre cœur: C'est vous, Seigneur, qu'il faut adorer.

6. Car mon Ange est avec vous, & je ferai moi-même le défenseur, & le vengeur de votre vie.

7. La langue de ces idoles a été taillée par le sculpteur: celles mêmes qui sont couvertes d'or, & d'argent, n'ont qu'une fausse apparence, & elles ne peuvent parler.

8. Comme on fait des ornemens à une fille qui aime à se parer: ainsi on fait ces idoles avec de l'or.

COMMENTAIRE.

Vivere, & esse homines: & sic isti omnia ficta Vera putant; credunt signis cor inesse ahenis.

Les Payens eux-mêmes ont quelquefois déclamé contre cette vaine superstition de porter les Dieux en cérémonie, qui étoit une pure invention de l'avarice des Prêtres (a): *Je n'aime point ces Dieux vagabonds, qui courent hors de leurs Temples avec une vieille Prêtresse; ni ces coureurs, qui entrent dans toutes les maisons avec un tableau de la Mere des Dieux, pour demander l'aumône.*

ψ. 4. FACTIS ALIENIS. *Que vous n'imitiez pas les actions étrangères; le Grec, les étrangers.*

ψ. 6. ANGELUS MEUS VOBISCU M EST. *Mon Ange est avec vous.* Quoiqu'au milieu d'un peuple étranger, & idolâtre, je ne vous abandonnerai point; mon Ange vous protégera, & vous conduira. Cet Ange est S. Michel, défenseur de la nation des Hébreux (b). C'est lui qui les conduisit dans le Désert (c), & qui représenta la personne du Seigneur dans la plupart des apparitions de l'ancien Testament.

ψ. 8. SICUT VIRGINI AMANTI ORNAMENTA, &c. *Comme on fait des ornemens à une fille qui aime à se parer; ainsi on fait ces Idoles avec de l'or.* Le Texte Grec joint ce verset au suivant (d): *Ils font des couronnes*

(a) Menand. in Auriga apud Clem. Alex. in Protrept. Οὐδὲς μ' ἀρ-εκεν θεοπαλῶν ἰξῶ
Θεῶν

Μετὰ γένος; ἢ δ' οἱς ὀμιᾶς παροισίων
Ἐπὶ τῷ σαρδῶν μνηστεύοντες.

(b) Dan. x. 13. 21. xii. 1.

(c) Exod. xxxi. 11. 2.

(d) Ὅσοι παρ' ἡμῶν φιλοπόνημα λαμβάνουσιν
χρυσίον κατασκευάζουσιν. (9.) Στεφάνος ὁμῶς ἔλεγε
καθαλὰς τῶν Θεῶν αὐτῶν.

9. Coronas certè aureas habent super capita sua Dii illorum: unde suberant Sacerdotes ab eis aurum, & argentum, & arrogant illud in semetipfos.

10. Dant autem, & ex ipso prostitutis, & meretrices ornant: & iterum cum receperint illud à meretricibus, ornant Deos suos.

11. Hi autem non liberantur ab arugine, & tinea.

12. Operis autem illis veste purpurea, extergunt faciem ipsorum propter pulverem domus, qui est plurimus inter eos.

9. Les Dieux de ces idolâtres ont des couronnes d'or sur la tête; mais leurs Prêtres en retirent l'or, & l'argent, & s'en servent pour eux-mêmes.

10. Ils donnent de cet or à des impudiques; & ils en parent des prostituées; & après que ces mêmes prostituées le leur ont redonné, ils en parent encore leurs Dieux.

11. Ces Dieux ne sauroient se défendre; ni de la rouille, ni des vers.

12. Après qu'ils les ont revêtus d'un habit de pourpre, ils leur nettoient le visage, à cause de la grande poussière qui s'élève au lieu où ils sont.

COMMENTAIRE.

D'or pour mettre sur la tête de leurs Dieux, comme on feroit à une fille qui aime les parures. On ornoit les Idoles comme des Rois, ou des Reines, suivant le sexe, & la qualité de chacune. C'est tout dire, & on n'en peut pas parler d'une manière plus méprisante. On pare ces Dieux comme de jeunes filles.

¶. 10. DANT EX IPSO PROSTITUTIS;... ET ITERUM CUM RECEPERINT ILLUD A MERETRICIBUS, ORNANT DEOS SUOS. *Ils donnent cet or à des impudiques; & après que des prostituées le leur ont redonné, ils en parent encore leurs Dieux.* Des Prêtres impudiques, & déréglés ôtent à leurs Idoles les ornemens précieux dont ils les ont parées, pour les donner à des prostituez, & à des prostituées, pour le prix de leurs débauches; après quoi ces mêmes prostituez les rendent aux Prêtres, qui les employent de nouveau à orner des statuës. Le Grec est assez différent de la Vulgate (a): *Ils donneront de ces ornemens à des femmes débauchées, qui demeurent sous le même toit, & ils orneront leurs Dieux d'or, d'argent, & de bois, avec des habits, comme si c'étoient des hommes.*

¶. 12. PROPTER PULVEREM DOMUS. *A cause de la grande poussière qui s'élève dans le Temple où ils sont, par le concours des peuples qui y viennent en foule: A pedibus introeuntium; ¶. 16. Ne voyez-vous pas que ces Dieux que vous croyez vivans, & dont vous touchez les genoux, & les pieds dans vos prières, dit Arnobe (b), sont quelquefois renversés par le hazard d'une gouttière? Tantôt ils tombent de caducité, & de pourriture. ils se noircissent, & se salissent par la fumée d'un feu, & par celle des chairs que l'on sacrifie. Ils perdent leur éclat, & leur beauté par le tems, &*

(a) Δείκναι δ' αὐτὸ ἀναστῆναι καὶ ταῖς ἐπιτῆσι καὶ ἰσοδομαῖσι, οὐκ ἀργύροις, καὶ χρυσοῖς, καὶ ἑλασμοῖς καὶ ἰσοδομαῖσι, καὶ ἰσοδομαῖσι καὶ αὐτῶν οἰκῶν ἀνδραγαθῶν καὶ (b) Arnob. lib. 6. contra Gentes.

13. Sceptrum autem habet ut homo, sicut iudex regionis: qui in se peccatum non interficit.

13. L'un porte un sceptre comme un homme, comme un Gouverneur de Province; mais il ne sauroit faire mourir celui qui l'offense.

14. Habet etiam in manu gladium, & securim; se autem de bello, & latronibus non liberat. Unde vobis notum sit quia non sunt Dii.

14. L'autre a une épée, ou une hache à la main; mais il ne peut s'en servir pendant la guerre, ni s'en défendre contre les voleurs. Ce qui vous fait voir que ce ne sont point des Dieux.

15. Non ergo timueritis eos. Sicut enim vas hominis con fractum inutile efficitur; tales sunt Dii illorum.

15. Ne craignez donc point ces Dieux des nations. Car ils sont semblables à un vase qui ayant été cassé, n'est plus bon à rien.

16. Constitutis illis in domo, oculi eorum pleni sunt pulvere à pedibus introeuntium.

16. Après qu'on les a placez dans une maison, la poussière qui s'élève des pieds de ceux qui y entrent, leur couvre les yeux.

COMMENTAIRE.

En vieillesse. Ils se gâtent, & s'usent par la rouille qui s'y attache. Ne voyez-vous pas que les lézards, les souris, les rats, les vers font leur nid dans le creux de ces statues, & y ont leur demeure, & leur retraite.

¶ 13. SCEPTRUM HABET, SICUT JUDEX REGIONIS. L'un porte le sceptre, comme un Gouverneur de Province. On représentoit ordinairement les Dieux avec le sceptre; ou avec la haste. Le sceptre est le symbole de la justice, dit Eustathe (a), & la haste, le symbole de la force. Dans les Anciens, le sceptre étoit parmi les Rois la marque de leur souveraineté, & de leur domaine absolu (b). Le nom de Juge se met en général pour un Prince, un Gouverneur, un Roi.

¶ 14. HABET ETIAM IN MANU GLADIUM, ET SECURIM. L'autre a une épée, ou une hache à la main. On dépeint ainsi les Dieux guerriers, & les Héros qui se sont distinguez par leurs actions de valeur. On donne l'épée à Mars, la pique, & le bouclier à Minerve, la massue à Hercules, l'arc à Diane, & à Apollon. Nous ne connoissons pas assez les Dieux qu'adoroient les Caldéens, pour les distinguer par les armes que leur donne ici le Prophète. Mais ces armes ne les garantissoient pas des mains des voleurs, & des soldats.

¶ 15. VAS HOMINIS CONFRACTUM. Ils sont semblables à un vase, qui avant été cassé, n'est plus bon à rien. A la lettre (c): Comme le vase d'un homme, lorsque ce vase est rompu: il devient inutile. Les Hébreux appellent quelquefois un vase, les armes d'un guerrier. Une arme rom-

(a) Eustat. in Iliad. I.

(b) Justin. lib. XIII. Per ea adhuc tempora Reges, hastas pro diademate habebant.

quas Greci Σκήτρο dixere.

(c) ὡς ἂν ἄνθρωπος ἀποσπασθὲν οὐκ ἔστιν ἄχρηστον.

17. *Et sicut alicui qui Regem offendit, circumseptus sunt janua; aut sicut ad sepulchrum adductum mortuum, ita tutantur Sacerdotes ostia clausuris, & seris, ne à latronibus, expolientur.*

18. *Lucernas accendunt illis, & quidem multas, ex quibus nullam videre possunt: sunt autem sicut trabes in domo.*

19. *Corda verò eorum dicunt elingere serpentes, qui de terra sunt, dum comedunt eos, & vestimentum ipsorum, & non sentiunt.*

17. Comme un homme qui a offensé un Roi, est renfermé sous beaucoup de portes dans une prison, & un mort dans son sépulcre : ainsi les Prêtres de ces Dieux les renferment sous beaucoup de ferrures, & de verroux, de peur que les voleurs ne les viennent emporter.

18. Ils allument devant eux des lampes, & en grand nombre ; mais ces Dieux n'en peuvent voir aucune : & ils sont comme des poutres dans une maison.

19. Ils disent que les serpens nez de la terre, leur rongent le cœur, lorsqu'ils les mangent effectivement eux, & leurs habits, sans qu'ils le sentent.

COMMENTAIRE.

Puë, une épée brisée, un arc rompu n'est bon à rien. *Le vase d'un homme* se peut prendre aussi en général pour tout ce qui appartient à un homme, ce qui est à son usage.

ψ. 17. ET SICUT ALICUI QUI OFFENDIT REGEM, &c. *Comme un homme qui a offensé un Roi, est renfermé sous beaucoup de portes dans une prison ; & un mort dans son sépulcre, &c.* Le Grec (a) : *Et de même que l'on ferme les cours sur celui qui a offensé le Roi, comme sur un homme qui est conduit à la mort ; les Prêtres ferment les Temples de leurs Dieux avec de bonnes portes, & de bons verroux. Ils tiennent leurs Dieux enfermez comme en prison.*

ψ. 18. LUCERNAS ACCENDUNT ILLIS, ET QUIDEM MULTAS. *Ils allument devant eux des lampes, & en grand nombre.* Le Grec (b) : *Ils leur allument des lampes plus qu'à eux-mêmes.* La coutume d'allumer des lampes en l'honneur des Dieux, étoit commune parmi tous les Idolâtres. Hérodote (c) parle de certaines fêtes des Egyptiens, lesquelles prenoient leur nom de la quantité de lampes qu'on y allumoit. Le Seigneur Dieu d'Israël avoit aussi des lampes dans son Temple. Mais qui a jamais crû qu'il en eût besoin pour voir, comme le croyoient les Payens de leurs Divinitez ?

ψ. 19. CORDA EORUM DICUNT ELINGERE SERPENTES. *Ils disent que les serpens leur rongent le cœur.* Ou plutôt : Les vers rongent le cœur du bois dont ils sont composez. Le nom de *serpens*, en cet endroit,

(a) καὶ ὡσπερ τῆς ἡδικηκίτι βασιλῆα, περὶ περιεσφύμεται εἶσιν αἱ αὐλαί, ὡς ἐπὶ θανάτῳ ἀπυγμένῳ, τὴς οἰκῆς αὐτῶν ἐχρησσοῦσι οἱ ἱερεῖς θυρώμασι.

(b) λύχνος πῖσος, καὶ πλείους ἢ ἰαυλοῖς.

(c) Herodot. lib. 2. c. 62. καὶ τῆ ἱερῆ ἔνομα καίτη λυχνόκαίη.

20. *Nigrae sunt facies eorum à fumo, qui in domo fit.*

21. *Supra corpus eorum, & supra caput eorum volant noctuae, & hirundines, & aves etiam similiter, & catta.*

22. *Unde sciatis quia non sunt Dii: ne ergo timueritis eos.*

23. *Aurum etiam quod habent, ad speciem est. Nisi aliquis exterferit aruginem, non fulgebunt: neque enim dum constarentur sentiebant.*

24. *Et omni pretio empta sunt, in quibus spiritus non inest ipsis.*

25. *Sine pedibus in humeris portantur, ostentantes ignobilitatem suam hominibus. Confundantur etiam qui colunt ea.*

26. *Propterea si ceciderint in terram, à semetipsis non consurgunt: neque si quis eum statuerit rectum, per semetipsum stabit: sed sicut mortuis munera eorum illis apponentur.*

20. Leurs visages deviennent tout noirs, par la fumée qui s'élève dans le temple où ils sont.

21. Les hiboux, les hirondelles, & les autres oiseaux volent sur leurs corps, & sur leurs têtes, & les chats y courent aussi.

22. Reconnoissez donc que ce ne sont point des Dieux, & ne les craignez point.

23. Aussi l'or qu'ils ont n'est que pour la montre, & pour l'apparence. Si on n'en ôte la rouille, ils ne brilleront point; & lorsqu'on les a jettez en fonte, ils ne le sentoient point.

24. On les a achetez à grand prix, quoi-qu'il n'y ait point de vie en eux.

25. Ils sont portez sur les épaules des autres, comme n'ayant point de pieds; & ils font voir eux-mêmes devant tout le monde, leur foiblesse, & leur impuissance honteuse. Que ceux qui les adorent, soient couverts de confusion.

26. S'ils tombent aussi en terre; ils ne se relèveront pas eux-mêmes; & si on les redresse, ils ne se tiendront pas sur leurs pieds; mais il leur faut apporter comme à des morts les présents qu'on leur offre.

COMMENTAIRE.

est mis pour toute sorte de vermineux, & de reptiles (a). Le creux des statues de métal est rempli d'araignées, d'insectes, &c.

ψ. 26. SED SICUT MORTUIS MUNERA ILLIS APPONUNTUR. Il leur faut apporter comme à des morts, les présents qu'on leur offre. On leur sert des viandes, on les leur présente, sans qu'ils soient capables de se servir eux-mêmes; ni de recevoir ce qu'on leur offre. On fait par les histoires de Bel, & du Dragon, rapportées dans Daniel (b), que les Caldéens avoient la simplicité de croire que leurs Idoles mangeoient. Jérémie compare ici les festins qu'on leur sert, à ces repas qu'on mettoit autrefois sur les tombeaux des morts (c). On y invitoit les ames errantes, & on croyoit que la Déesse qui présidoit aux chemins, s'y rencontroit: mais en effet c'étoit les pauvres qui venoient la nuit, & qui enlevoient ce qui étoit sur le tombeau (d):

Est honor & tumulis animas placare paternas,

(a) *Τὰς δὲ καρδίας αὐτῶν φασὶν ἀλλήλοισι καὶ ἀπὸ τῶν ἰσπίτων.*

(b) *Dan. cap. XIV.*

(c) *Varro Meleagr. apud Non. Marcell.*

ad sepulchrum antiquo more silicernium confecimus, id est, ἀδῆνοι, quo pransi discedentes dicimus alius alii: Vale.

(d) *Ovid: Fast. Vide Sophocl. in Oreste.*

27. *Hostias illorum vendunt Sacerdotes, ipsorum, & abutuntur: similiter & mulieres eorum decerpentes, neque infirmo, neque mendicanti aliquid impertiant:*

28. *De sacrificiis eorum facta, & menstruata contingunt. Scientes itaque ex his quia non sunt Dii, ne timeatis eos.*

27. Leurs Prêtres vendent leurs hosties, & en disposent comme il leur plaît; leurs femmes en prennent aussi tout ce qu'elles veulent, sans en rien donner aux pauvres, & aux mendiants.

28. Les femmes touchent à leurs sacrifices après leurs couches, & dans un état impur. Puis donc que toutes ces choses vous font voir que ce ne sont point des Dieux, ne les craignez point.

COMMENTAIRE.

Parvâque in extractas munera ferre pyras.

Parva petunt Manes.

S. Augustin (*a*) travailla beaucoup en Afrique à détruire l'ancienne superstition de manger sur les tombeaux des morts.

Au lieu de *munera eis apponuntur*, quelques Exemplaires Latins (*b*) lisent, *humeri illis apponuntur*. Le Grec (*c*) peut recevoir ce sens. Le terme qui est traduit par des présens, ou des offrandes, peut aussi marquer des soutiens, des appuis. Il faut les soutenir comme des morts; il faut les étayer, si l'on veut qu'ils se tiennent.

ψ. 27. MULIERES EORUM DECERPENTES. *Leurs femmes en prennent tout ce qu'elles veulent.* Le Grec (*d*): *Leurs femmes salent*, & mettent en réserve ce qu'elles ont de reste de ce qui est offert aux Dieux. Elles n'ont garde d'en donner aux pauvres, de peur qu'on ne découvre leur fourberie, & leur friponnerie: *Neque infirmo, neque mendicanti aliquid impertiant.* Et l'on ne peut pas dire que ce soit par respect, & par principe de Religion, que les Prêtres ne font point part de ces viandes aux étrangers, puisqu'ils ne font pas difficulté d'en donner à des femmes souillées, & nouvellement accouchées: ψ. 28. *De sacrificiis eorum facta, & menstruata contingunt.* On voit par-là, & par d'autres passages des Anciens, que l'on ne permettoit pas aux femmes nouvellement accouchées, ou dans le tems de leurs incommoditez ordinaires, d'approcher des choses saintes. On peut voir notre Commentaire sur le Lévitique, Chap. XII. 2. Le mot Latin *facta*, se dit d'une femme enceinte, & d'une femme nouvellement accouchée (*e*). Dans le Temple du Seigneur, on invitoit aux fe-

(a) Vide Aug. ep. 22. & 29. nov. edit. & Not. in eisdem.

(b) Edit. Polyglott. Complut. & Paris. &c.

(c) Α μα' ἰσθη' τρωπὸς τῶ δῶρα ἄστῃ δῖοι
Vide Hesych. in δῶρα, & Cornel. hic.

(d) ἰσθῆτος ἢ ἔαι γυνῆτος ἀφ' αὐτῆς τῶ ἐκχύσεσσι.

(e) Servius in Æneid. 1. Sciendum est etiam factam dici, & gravidam, & partu liberatam. Ut fecerat, & viridi factam Mavortis in antro.

29. Unde enim vocantur Dii? Quia mulieres apponunt Diis argenteis, & aureis, & ligneis:

30. Et in domibus eorum Sacerdotes sedent, habentes tunicas scissas, & capita, & barbam rasam, quorum capita nuda sunt.

29. Car] pourquoi les appelle-t'on des Dieux, sinon parce que les femmes de ces Idolâtres viennent offrir des dons à ces Dieux d'argent, d'or, & de bois;

30. Et que leurs Prêtres sont assis dans leurs temples, ayant leurs tuniques déchirées, la tête, & la barbe rasée, & la tête nuë?

COMMENTAIRE.

stins des chairs sanctifiées, & des victimes pacifiques, les pauvres, les veuves, les orphelins (a).

ÿ. 29. UNDE ENIM VOCANTUR DII? QUIA MULIERES APPONUNT DIIS ARGENTEIS. Pourquoi les appelle-t'on des Dieux? sinon parce que les femmes viennent offrir leurs dons à ces Dieux d'argent. D'où vient qu'on donne à ces figures le nom de Dieux? Que remarque-t'on dans elles qui puisse leur acquérir ce titre? Sans vie, sans pouvoir, sans sentiment, sans action; comment peut-on les craindre, ou les aimer? Elles ne tiennent donc leur Divinité que de la superstition, & de l'erreur de quelques femmelettes. Quels Dieux que ceux qui sont faits par des personnes ignorantes, corrompues, & séduites! Ce n'est point le statuaire, ou le sculpteur, qui fait les Dieux, dit Martial; c'est celui qui les invoque (b):

Qui fingit sacros auro, vel marmore, valens,

Non facit ille Deos; qui rogat, ille facit.

ÿ. 30. IN DOMIBUS EORUM SACERDOTES SEDENT, HABENTES TUNICAS SCISSAS. Leurs Prêtres sont assis dans leurs temples, ayant leurs tuniques déchirées, la tête, & la barbe rasées: Quorum capita nuda sunt. Cette expression ne dit autre chose, sinon qu'ils avoient les cheveux coupez. Voyez *Levit. xxi. 10. Ezech. xxix. 18 &c.* Ils avoient tout l'extérieur de gens qui pleurent un mort; Ces cérémonies ne peuvent convenir qu'au deuil d'Adonis, dont le culte étoit répandu non seulement dans l'Egypte, dans la Palestine, dans la Phénicie, dans la Syrie; mais aussi dans la Babylonie, & dans les Provinces de de-là l'Euphrate. Tout le monde fait qu'on célébroit ses fêtes de même que des funérailles, pour imiter les pleurs de son amante, ou de son épouse Vénus; car la Fable n'est pas d'accord avec elle-même sur le sujet de cette Divinité. Les Egyptiens l'adoroient sous le nom d'Osiris, & les Phrygiens

(a) Deut. xiv. 28. 29. Venietque Levites, qui aliam non habet partem nec possessionem tecum, & peregrinus, ac pupillus, & vidua, qui intra

(b) Lib. 8. Epigr. 24.

31. *Rugiunt autem clamantes contra Deos suos, sicut in cœna mortui.*

32. *Vestimenta eorum auferunt Sacerdotes, & vestiunt uxores suas, & filios suos.*

33. *Neque si quid mali patiuntur ab aliquo, neque si quid boni, poterunt retribuere: neque Regem constituere possunt, neque auferre.*

31. Ils rugissent en criant devant leurs Dieux, comme aux festins qu'on fait pour les morts;

32. Leurs Prêtres leur ôtent les vêtemens qu'on leur a donnez, & ils en habillent leurs femmes, & leurs enfans.

33. Qu'on leur fasse du mal, ou qu'on leur fasse du bien, ils ne peuvent rendre ni l'un, ni l'autre; ils ne peuvent faire un homme Roi; ni lui ôter la couronne.

COMMENTAIRE

sous celui d'Athis, & les Syriens sous celui d'Adonis:

Numquam satis ploratus Adonis.

Les Hébreux avoient des usages tout opposéz. On ne paroissoit pas dans le Temple en habits sales, & déchirez; & il étoit même défendu aux Prêtres de faire le deuil de leurs proches en plusieurs rencontres (a).

ψ. 31. RUGIUNT CLAMANTES CONTRA DEOS SUOS, TAMQUAM IN COENA MORTUI. *Ils rugissent, en criant devant leurs Dieux, comme aux festins qu'on fait pour les morts.* Lucien (b) raconte qu'à Biblos en Phénicie, dans la fête qui se célèbre en l'honneur d'Adonis, qui fut mis à mort d'un coup de dent d'un sanglier qui le frappa en l'aîne, on se lamente, on se rappe, on fait grand deuil dans toute la contrée; après quoi on célèbre les funérailles d'Adonis, comme d'un mort. Le lendemain on publie qu'il est vivant; on élève sa figure en l'air, & on se fait couper les cheveux, comme les Egyptiens à la mort d'Apis. Les femmes y sont obligées comme les hommes; & celles qui veulent conserver leur chevelure, sont obligées de se prostituer aux étrangers en l'honneur de Vénus; à qui l'on offre le prix de ce honteux commerce. Voilà les cérémonies que notre Prophète tourne ici en ridicule.

Quant au festin qu'on fait pour les morts, il est bon de savoir qu'anciennement après les funérailles, on donnoit un repas à toute la parenté, & souvent près le tombeau du mort (c): *Ad sepulchrum antiquo more Siliœrniū consecimus, id est, Perideipnion, quo pransi discedentes dicimus, alius alii: Vale.* Les Voyageurs racontent qu'encore aujourd'hui dans la Syrie (d), & dans la Babylonie, autour de Bagdad (e), après l'enterrement du mort, on prépare à souper à tous ceux qui se présentent. On ne manque pas dans ces festins de s'entretenir de ce qui en fait le sujet; & les femmes, & les autres parens n'oublient pas d'y faire éclatter leur douleur vraie, ou feinte.

(a) Voyez Levit. xxi. 10.

(b) Lucian. de Dea Syr.

(c) Varro apud Nonn.

(d) Roger lib. 2. c. 14.

(e) Tavernier tom. 1. voyage de Perse liv. 23 ch. 7. p. 193.

34. *Similiter neque dare divitias possunt neque malum retribuere. Si quis illis votum voverit, & non reddiderit; neque hoc requirunt.*

35. *Hominem à morte non liberant, neque infirmum à potentiori eripiunt.*

36. *Hominem cecum ad visum non restitunt: de necessitate hominem non liberabunt.*

37. *Vidua non miserebuntur, neque orphanis beneficient.*

38. *Lapidibus de monte similes sunt Dii illorum, lignei, & lapidei, & aurei, & argentei. Qui autem colunt ea, confundentur.*

39. *Quomodo ergo estimandum est, aut dicendum, illos esse Deos?*

40. *Adhuc evim ipsis Chaldeis non honorantibus ea: qui cum audierint mutum non posse loqui, offerunt illud ad Bel, postulantes ab eo loqui:*

34. Ils ne peuvent non plus donner les richesses, ni rendre le mal, & se venger. Si un homme leur ayant fait un vœu, ne s'en acquitte point, ils ne lui feront aucune peine pour cette injure.

35. Ils ne sauvent personne de la mort; & ils ne délivrent point le foible de la main du plus puissant.

36. Ils ne rendent point la vuë à l'aveugle, & ils ne tireront point l'homme de la nécessité, ni de la misère.

37. Ils n'auront point de compassion pour la veuve, & ils ne feront point de bien aux pupiles.

38. Ces Dieux qu'ils honorent sont semblables à des pierres, qu'on tire d'une montagne. Ce sont des Dieux de bois, de pierre, d'or, & d'argent. Ceux qui les adorent seront couverts de confusion.

39. Comment donc peut-on les croire, ou les appeler des Dieux?

40. Les Caldéens eux-mêmes ne les honorent point; lorsqu'ils ont appris qu'un homme est muet, & ne parle point, ils l'offrent à Bel, & lui demandent inutilement qu'il lui rende la parole?

COMMENTAIRE.

ψ. 34. NEQUE MALUM RETRIBUERE. *Ni rendre le mal qu'on leur fait.* Le Grec (a): *Ni donner de l'airain, ou des richesses; le Syriaque, de l'argent, de la monnoye.*

ψ. 40. IPSIS CHALDÆIS NON HONORANTIBUS EA. *Les Caldéens eux-mêmes ne les honorent point.* Ils s'en moquent intérieurement, persuadez de leur impuissance. S'ils leur offrent des malades à guérir, c'est sans espérance qu'ils puissent leur accorder la guérison. Leurs Prêtres n'ont ni confiance, ni respect pour eux. Varron disoit fort judicieusement que les premiers Inventeurs des statuës des Dieux avoient fait un grand tort à la Religion, en ce qu'ils avoient accoutumé les peuples à ne plus craindre des Divinitez qu'ils voyoient à tout moment; & qu'ils avoient augmenté l'erreur de la populace par ces vaines représentations (b): *Cui primi simulachra Deorum populis posuere, eos civitatibus & metum dempsisse, & errorem addidisse.* Comprenant bien, ajoute S. Augustin, qu'il est aisé

(a) Οὐδὲ χαλκὸς ἢ μὴ δίδωται δίδωται. | (b) Aug. lib. 4. de Civit. c. 26.

41. *Quasi possint sentire qui non habent motum. Et ipsi cum intellexerint, relinquunt ea: sensum enim non habent ipsi Dii illorum.*

42. *Mulieres autem circumdata funibus in viis sedent, succedentes ossa olivarum.*

41. Comme si des idoles immobiles pouvoient avoir aucun sentiment. Lors donc qu'ils se feront apperçus de leur impuissance, ils les abandonneront eux-mêmes, voyant que les Dieux qu'ils adorent sont insensibles.

42. On voit aussi des femmes ceintes avec des cordes, qui sont assises dans les ruës, brûlant des noyaux d'olives.

COMMENTAIRE.

de mépriser des Dieux, qui ne sont que des statuës muettes : *Prudente existimans Deos facile posse in simulachrorum stoliditate contemni.*

POSTULANTES AB EO LOQUI, &c. *Ils lui demandent qu'il lui rende la parole.* Mais lorsqu'ils se font une fois apperçus de leur impuissance, ils les abandonnent comme choses inutiles, & incapables de les secourir. Leurs Prêtres sont les moins attachez intérieurement à ces fausses Divinitez. Le Grec (a) : *Ils lui demandent de parler, comme s'il en étoit capable ; & ils ne peuvent se résoudre à les abandonner ; car ils n'ont aucun sentiment.* Les Caldéens offrent un muet à Bélus, pour lui faire rendre l'usage de la parole, comme si ce Dieu prétendu pouvoit lui rendre ce service ; & cependant ce peuple aveugle n'a pas l'esprit de quitter des Divinitez aussi foibles, & aussi impuissantes que celles-là. Bélus étoit la principale Divinité des Babyloniens. Voyez *I ac*, XLVI. I.

ψ. 42. MULIERES AUTEM CIRCUMDATÆ FUNIBUS IN VIIS SEDENT, SUCCEDENTES OSSA OLIVARUM. *On voit des femmes ceintes avec des cordes, qui sont assises dans les ruës, brûlant des noyaux d'olives.* Les femmes Babyloniennes avoient coutume de se prostituer aux étrangers en l'honneur de Mylitta une fois en leur vie, dit Hérodote (b). La plupart se tiennent près du Temple de la Déesse, ayant des cordes, ou des rubans autour de la tête en forme de couronnes, pour marque de leur dévouement, & de leur consécration à Mylitta. Les unes vont, & les autres viennent ; & elles sont séparées entre elles par des cordes, qui forment des espèces de ruës tirées au cordeau, où elles se tiennent, & où les étrangers entrent, pour choisir celle qui leur plaît. Ils lui mettent de l'argent sur les genoux pour une offrande à Mylitta, & les emmènent ensuite loin du Temple, & rompent les cordes dont elles ont

(a) Δ' ἕως φωνῆσαι ὡς δύνατ' ὄντος αὐτῶ ἰσχυροῦ. καὶ ἔδυνάμην αὐτοῖς νοήσαστες καταλιπεῖν αὐτὰ, αἰσθησὶν γὰρ ἔκ' ἔχουσι.

(b) Herodot. lib. I. c. 199. Δὲ πᾶσαι γυναῖκα ἐπιμαρτυροῦν ἐλθόντων εἰς ἱεὸν Ἀφροδίτης, ἀπαξ ἢ ἐν τῇ ζωῇ καὶ χθῆνα ἀνδρὶ ξένῳ... Αἱ δὲ κλειῖτες παύσασθαι. Ἐν τερμίνῳ Ἀφροδίτης κα-

τίεται σφραγισθὲν πρὸς κεφαλῆσι ἔχουσαι σφραγίδος ποικίλαι γυναικίαι. Αἱ δὲ πρὸς προσερχόμεναι, αἱ δὲ ἀφίχονται. Σχοινοποιῖς δὲ διέξοδον πάντα πρότερον ὅδιν ἔχουσι δεξιὰ τῶν γυναικῶν, ἵνα ἂν οἱ ξένοι διέξοντες ἀκκλίονται. Vide & Strabo. lib. 16. p. 513.

47. Reliquerunt autem falsa, & opprobrium postea futuris.

48. Nam cum supervenerit illis praelium, & mala: cogitant Sacerdotes apud se, ubi se abscondant cum illis.

49. Quomodo ergo sentiri debeant, quoniam Dii sunt, qui nec de bello se liberant, neque de malis eripiunt?

50. Nam cum sint lignea, inaurata, & inargentata scietur postea quia falsa sunt ab universis gentibus, & regibus: qua manifesta sunt, quia non sunt Dii, sed opera manuum hominum, & nullum Dei opus cum illis.

51. Unde ergo notum est, quia non sunt Dii, sed opera manuum hominum, & nullum Dei opus in ipsis est?

52. Regem regioni non suscitant, neque pluviam hominibus dabunt:

47. Ils ne laissent à ceux qui viennent après eux, qu'un mensonge, & un sujet de honte.

48. Aussi lorsqu'il survient une guerre, ou quelque malheur, les Prêtres pensent en eux-mêmes, où ils s'iront cacher avec leurs Dieux.

49. Comment donc ceux-là peuvent-ils passer pour des Dieux, qui ne peuvent se sauver pendant la guerre, ni se délivrer des moindres maux?

50. Car n'étant que du bois, & des lames d'or, & d'argent, dont ils sont couverts, toutes les nations, & tous les Rois en reconnoîtront un jour la fausseté. On verra clairement que ce ne sont point des Dieux, mais les ouvrages de la main des hommes, où il ne se trouve aucune action de Dieu.

51. On reconnoitra, dis-je, que ce ne sont point des Dieux, mais les ouvrages de la main des hommes, où il ne se trouve aucune action digne de Dieu.

52. Ils ne donnent point un Roi à un Royaume, & ils ne répandent point la pluie sur les hommes.

C O M M E N T A I R E.

SACERDOTES. Ils sont ce que les Prêtres veulent qu'ils soient, & rien plus. Le Grec (a): Ils ne sont que ce que ces ouvriers ont voulu qu'ils fussent. L'ouvrier a voulu faire d'une pierre un Bélus, & voilà un Bélus. Un autre a pris une pièce de bois, & en a fait Mylitta, & la voilà Déesse. Un homme a planté un pin, dit Isàie (b), la pluie l'a fait croître, on l'a coupé, on en a pris pour brûler, & pour cuire du pain; du reste on en a fait un Dieu, qu'on a adoré. J'étois autrefois un tronc de figuier, un morceau de bois inutile, dit Priape dans Horace (c); l'ouvrier incertain s'il en feroit un banc, ou Priape, aimoit mieux en faire un Dieu; ainsi je devins Dieu, & la terreur des voleurs, & des oiseaux.

ψ. 51. UNDE ERGO NOTUM EST QUIA NON SUNT DII. On reconnoitra, dis-je, que ce ne sont point des Dieux. Le Grec porte une interrogation (d): A qui est inconnu qu'ils ne sont point Dieux? Qui est ce

[(a) Οὐδὲν ἄλλο μὴ γίνονται, ἢ βυλοῦται οἱ τεχνίται αὐτὰ γέρονται.

(b) Isai. XLIV. 14. & seq.

(c) Horat. lib. 1. Sat. 8.

Olim truncus eram sculcius, inutile lignum.

Cum faber incertus scammum faceretne Priapum;

Maluid esse Deum. Deus inde ego furum civiumque maxima formido.

(d) Τιμὴν ἢν ἠώσθησαν εἰς τὸ εὖ ἐν εἰσὶν Θεοὶ.

qui

53. *Judicium quoque non discernent, neque regiones, liberabunt ab injuria: quia nihil possunt, sicut cornicula inter medium Cæli, & terra.*

54. *Etenim cum inciderit ignis in domum Deorum ligneorum, argenteorum, & aureorum, Sacerdotes quidem ipsorum fugient, & liberabuntur: ipsi vero sicut trabes in medio comburentur:*

55. *Regi autem, & bello non resistent. Quomodo ergo estimandum est, aut recipiendum quia Dii sunt?*

56. *Non à furibus, neque à latronibus se liberabunt Dii lignei, & lapidei, & inaurati, & inargentati: quibus hi qui fortiores sunt,*

57. *Aurum, & argentum, & vestimentum quo operii sunt, auferent illis, & abibunt, nec sibi auxilium ferent.*

58. *Itaque melius est esse Regem ostentantem virtutem suam; aut vas domo utile, in quo gloriabitur qui possidet illud; vel ostium in domo, quod custodit qua in ipsa sunt; quàm falsi Dii.*

59. *Sol quidem & luna, ac sidera cum fixis splendida, & emissa ad utilitates, obaudiunt.*

53. Ils ne feront point rendre la justice, ils ne délivreront point les Provinces de la violence; parce qu'ils ne peuvent rien du tout, & qu'ils sont comme des corneilles qui volent entre le Ciel, & la terre.

54. Quand le feu aura pris à la maison de ces Dieux de bois, d'argent, & d'or, leurs Prêtres s'enfuiront, & se sauveront; mais pour eux, ils seront consumés au milieu des flammes comme les poutres du bâtiment.

55. Ils ne résisteront point à un Roi pendant la guerre. Comment donc peut-on croire, ou reconnoître que ce soient des Dieux?

56. Ces Dieux de bois, de pierre, d'or, & d'argent ne se sauveront point des mains des larrons, & des voleurs. Les hommes étant plus forts qu'eux,

57. Leur voleront l'or, l'argent, & les vêtements dont ils sont couverts, & ils s'en iront sans que ces Dieux s'en puissent défendre.

58. Il vaut donc mieux être un Roi qui fait paroître sa puissance avec éclat; ou un vase d'une maison qui est utile à celui à qui il est, & qu'il est bien-aise d'avoir; ou la porte d'un logis, qui tient en sûreté tout ce qui y est, que d'être l'un de ces faux-Dieux.

59. Le soleil, la lune, & les astres sont destinés pour l'utilité des hommes, & obéissent à Dieu.

C O M M E N T A I R E.

qui en peut douter? En faut-il encore d'autres preuves?

SED OPERA MANUUM, &c. Le reste de ce verset n'est pas dans le Grec.

ψ. 53. SICUT CORNICULE INTER MEDIUM CŒLI, ET TERRÆ. Ils sont comme des corneilles qui volent entre le Ciel, & la terre. Aussi peu instruits de ce qui se passait parmi les hommes, & aussi incapables d'y apporter du changement en bien, ou en mal, que les corneilles qui volent dans l'air.

ψ. 58. IN QUO GLORIATUR. Dont le maître se glorifie. Le Grec (a) Dont le maître se sert.

ψ. 59. SOL, ET LUNA... AD UTILITATES OBAUDIUNT. Le

(a) Ἐφ' ᾧ χρίστας ὁ κικτιμέντος.

60. *Similiter, & fulgur cum apparuerit, perspicuum est: id ipsum autem, & spiritus in omni regione spirat.*

61. *Et nubes, quibus cum imperatum fuerit à Deo perambulare uniuersum orbem, perficiunt quod imperatum est.*

62. *Ignis etiam missus de super ut consumat montes, & sylvas, facit quod preceptum est ei. Hac autem neque speciebus, neque virtutibus uni eorum similia sunt.*

63. *Unde neque existimandum est, neque dicendum, illos esse Deos; quando non possunt neque iudicium iudicare, neque quidquam facere hominibus.*

64. *Scientes itaque quia non sunt Dii, ne ergo timueritis eos.*

65. *Neque enim regibus maledicent, neque benedicent.*

60. Les éclairs se font remarquer lorsqu'ils paroissent, les vents soufflent dans tous les pays.

61. Les nuées, lorsque Dieu leur commande de s'étendre sur tout le monde, exécutent ce qui leur a été ordonné.

62. Le feu du Ciel envoyé d'en haut pour consumer les montagnes, & les forêts, fait ce que Dieu lui a commandé de faire. Il n'y a pas un de ces Dieux qui soit comparable à ces créatures en beauté, ou en puissance.

63. Il ne faut donc ni croire, ni dire que ce soient des Dieux, puisqu'ils ne peuvent ni rendre la justice, ni faire du bien, ou du mal aux hommes.

64. Ainsi puisque vous savez que ce ne sont pas des Dieux, ne les craignez point.

65. Ils ne feront jamais ni aucun mal, ni aucun bien aux Rois de la terre.

COMMENTAIRE

soleil, & la lune, & les autres astres sont destinés pour l'utilité des hommes, & ils obéissent à Dieu. Si quelque créature méritoit les adorations des hommes, ce seroit sans doute le soleil, la lune, & les autres astres. Leur beauté, & leur éclat sont dignes d'admiration. Les avantages que nous en tirons, demandent nos reconnoissances. Les Dieux des nations sont incapables de nous servir; ils n'approchent pas de la beauté de ces Corps, si utiles à la nature, & si lumineux. Mais les astres eux-mêmes empruntent tout leur éclat du Créateur; ils ne nous sont utiles que par les ordres de celui qui les a faits. Nous devons donc borner tout notre culte, & toute notre reconnoissance au Seigneur; & nous devons bien nous garder d'adorer ni les faux-Dieux, ni les astres.

ψ. 60. IDIPSUM AUTEM ET SPIRITUS IN OMNI REGIONE SPIRAT. *Les vents soufflent dans tous les pays.* Le Grec (a) : *Le même vent souffle dans tout le pays.*

ψ. 62. HÆC AUTEM NEQUE SPECIEBUS, NEQUE VIRTUTIBUS UNI EORUM SIMILIA SUNT. *Il n'y a pas un de ces Dieux qui soit comparable à ces créatures en beauté, & en puissance.* Comparez ces fausses Divinités au soleil, à la lune, aux astres, aux éclairs, aux vents, aux nuées, au feu du Ciel; & voyez si elles ont une beauté, une force, ou une vertu comparable à celle de ces créatures.

(a) Το ὃ αὐτὸ πνεῦμα ἐν ἅσιν χώραις πνύ.

66. *Signa etiam in Cælo gentibus non ostendunt, neque ut sol lucebunt, neque illuminabunt ut luna.*

67. *Bestia meliores sunt illis qua possunt fugere sub tectum, ac prodesse sibi.*

68. *Nullo itaque modo nobis est manifestum quia sunt Dii: propter quod ne timeatis eos.*

69. *Nam sicut in cucumerario formido nihil custodit: ita sunt Dii illorum lignei, & argentei, & inaurati.*

70. *Eodem modo, & in horto spina alba, supra quam omnis avis sedet. Similiter, & mortuo projecto in tenebris, similes sunt Dii illorum lignei, & inaurati, & inargentati.*

66. Ils ne marquent point dans le Ciel pour les peuples les signes, & les saisons; ils n'éclaireront point comme le soleil, & ils ne luiront point comme la lune.

67. Les bêtes sont meilleures que ces Dieux, puisqu'elles peuvent au moins s'enfuir sous un toit, & chercher ce qui leur est utile.

68. Il est donc très clair qu'ils ne sont nullement des Dieux. C'est pourquoi ne les craignez point.

69. Car comme un épouvantail que l'on met dans un champ semé de concombres, ne peut pas les garder: ainsi sont leurs Dieux de bois, d'argent, & d'or.

70. Ils sont semblables à l'aubépine qui est dans un jardin, sur laquelle tous les oiseaux se viennent reposer. Leurs Dieux de bois, d'argent, & d'or ressemblent encore à un mort qu'on jette dans un lieu noir, & ténébreux.

COMMENTAIRE.

¶ 66. SIGNA IN COLLO GENTIBUS NON OSTENDUNT. *Ils ne marquent point dans le Ciel pour les peuples les signes, & les saisons.* En cela de beaucoup inférieurs au soleil, à la lune, & aux astres, qui nous apprennent les changemens des saisons, & les révolutions des tems (a).

¶ 69. SICUT IN CUCUMERARIO FORMIDO NIHIL CUSTODIT. *Car comme un épouvantail que l'on met dans un champ semé de concombres, ne peut pas les garder.* Les oiseaux craignent pour quelque tems un épouvantail qu'on a mis dans un champ: mais bien-tôt ils s'accoutument à le voir, & ne s'en mettent plus en peine. L'épouvantail ne sert plus de rien, dès qu'on l'a vû de près. Si on le craint, c'est qu'on s'imagine que c'est un vrai homme. Il en est de même des Idoles; il n'y a que l'erreur de ceux qui les adorent, qui leur donne de l'autorité. Elles n'ébloüissent, & n'effrayent que les sots. *Formido* en Latin, signifie proprement une fiscelle chargée de plumes de diverses couleurs, que l'on tend dans les lieux où l'on chasse le gibier. Les animaux effrayez par le mouvement de ces plumes, & par la variété de leurs couleurs, n'osent approcher de la corde, & vont se jeter dans les filets des chasseurs qui les poursuivent.

Puniceæve agitant pavidos formidine penna (b),

Le Grec (c) *Bascanion*, revient mieux à notre épouvantail.

¶ 70. ET IN HORTO SPINA ALBA. *Leurs Dieux sont semblables*

(a) *Genes. 1. 14. Fiant luminaria in firmamento Cæli, & sint in signa, & tempora, & dies, & annos.*

(b) *Virgil. Georgic. lib. 1.*

(c) *Ω σαρ γδ ω σικκλατφ οεσκακαιορ εδην φολδσορ.*

71. *A purpura quoque, & murice, que supra illos tineant, scietis itaque quia non sunt Dii. Ipsi etiam postremo comeduntur, & erunt opprobrium in regione.*

72. *Melior est homo justus, qui non habet simulachra: nam eris longè ab opprobriis.*

71. Les vers mêmes qui rongent la pourpre, & l'écarlate qui est sur eux, vous montrent assez que ce ne sont point des Dieux. Enfin ils en feront eux-mêmes manger, & ils deviendront l'opprobre de tout un pays.

72. L'homme juste qui n'a point d'idoles, vaut mieux que tous ces Dieux; puisqu'il sera éloigné de tous les opprobres auxquels ces idoles sont exposées.

COMMENTAIRE.

à l'aubépine qui est dans un jardin. Les oiseaux se perchent hardiment sur les buissons quoiqu'hérissés d'épines. Les Idoles ne font peur qu'aux ignorans, & aux superstitieux. Le Grec (a) ne met qu'épine, & non pas aubépine.

ψ. 71. A PURPURA, ET MURICE, QUÆ SUPRA ILLOS TINEANT, &c. *Les vers qui rongent la pourpre, & l'écarlate qui est sur eux, vous montrent assez que ce ne sont point des Dieux.* Le Grec (b): *Vous connoîtrez par la pourpre, & par le marbre (ou par le brillant, le vernis) qui se gâtent sur eux par les vers, que ce ne sont point des Dieux.* On ne peut pas l'entendre d'un marbre proprement dit, puisque les vers ne s'y attachent point; mais d'un vernis luisant, semblable à celui du marbre, d'un bois marbré, ou d'une étoffe polie, & luisante comme un marbre; ou peut-être des perles (c) qui se gâtent par l'âge, comme tout le monde sait.

(a) Τὸν τρόπον καὶ τῆς αὐτῆς ἰσχυρίας.
(b) Ἀπὸ τοῦ ἰσχυρίας καὶ τοῦ μαρμαρέου ἰσχυρίας αὐτῶν συμπαρόντων, γινώσκοντες ὅτι καὶ οὗτοι θεοί.

(c) Grotius lit: μαργαρί, une perle au lieu de μαρμαρέου, du marbre.

Fin de Baruch.





TABLE DES MATIERES

PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

CONTENUES DANS JEREMIE, ET BARUCH.

Le Chiffre Romain désigne les pages de la Préface, & des Dissertations; & le Chiffre ordinaire, celles du Texte, & du Commentaire.

A.

- A** *Raïnaim*, en Hébreu, des sièges, 209. S'il peut aussi signifier des rouës, *là-même.*
- Abarim**. Montagnes au-delà du Jourdain, 245
- Abdémélech**, Officier de la Cour de Joakim. Il tire Jérémie de sa prison. Récompense qu'il reçut dans la suite de cet office de charité, 418. 419. & 430
- Académies**. Leur origine parmi les Hébreux, lxxj
- Achab**, fils de Colias; faux Prophète, 321. & 323. Menaces que Dieu fait contre lui, *là-même.* Sa punition, *là-même.*
- Achaz**, Roi de Juda. Ses engagemens avec Théglaathphalassar, 21. 33. Il imite les superstitions des peuples de Syrie. *là-même.*
- Adonis**, Divinité adorée dans l'Egypte, dans la Syrie, & dans les pays voisins, 190. & 731. Son culte parmi les Phéniciens, 732
- Adversité**, désignée sous le nom de nuit, d'obscurité, 380
- Afflictions**. Leur utilité, 642. Elles sont préférables à la prospérité, *là-même.* On doit les souffrir sans inquiétude, *là-même.*
- Aïth**, en Hébreu, signifie, selon Bochart, toutes sortes d'animaux sauvages, 152
- Akiba**, Docteur Juif, & Maître du Prosélyte Anoula, lxxj. & lxxij
- Alliances**. Comment elles se contractoient entre Dieu, & son peuple, 389
- Alliance de J. C.** figurée par celle que Néhémie fit au nom du Seigneur avec son peuple revenu de captivité, 701
- Ame**. L'élever à quelque chose, veut dire espérance, 462
- Ammon**, le grand Dieu des Egyptiens. Il est appelé le fils de l'Egypte; pourquoi? 483
- Amnon**, célèbre Rabbín, canonisé par la Synagogue, lxxvj
- Ammonites**. Ils se saisissent du pays de Gad, 516. & 517. Motif des menaces que Dieu leur fait, 517. & *suiv.*
- Anais**. Fausse Divinité des pays de de-là l'Euphrate, &c. La même que la Lune, 287
- Anathoth**. Petite bourgade à une lieue de Jérusalem, tirant vers le nord, 2
- Anciens**. Quelle étoit leur étude, liij
- Anciens de Juda**, qui accusèrent Suzanne, font-ce Sédécias, & Achab?
- Anges tutélaires**. Ceux de Babylone se plaignent de son endurcissement, 565
- Anneau**. Marque de souveraineté, 247. Coutume d'en porter aux jambes, lxxxv
- Ante-Christ**. Opinion de quelques Anciens, que l'Ante-Christ naîtra de la Tribu de Dan; sur quoi fondée, 111
- Antimoine**. Employé dans l'Orient, pour peindre & noircir les yeux; & pour élargir les paupières, 63
- Apis**. Divinité des Egyptiens, 478. C'étoit un taureau qu'ils choissoient avec beaucoup de cérémonie, *là-même.*
- Apôtres**. Ils ont été instruits immédiatement par J. C. même, 376. Leur dénuement, lxxiiij
- Aquilon**, pour les pays de de-là l'Euphrate, selon l'usage de l'Ecriture, 8
- Arab**. Différentes significations de ce terme Hébreu, 97
- Arabes Scénites**. Peuples de l'Arabie déserte, à l'orient de la Palestine, 283. 284. Ils ont de tout tems pratiqué la circoncision, 124. Leur usage de se couper les cheveux en rond, & en forme de couronne, *là-même.*
- Arche du Seigneur**, appelée quelquefois *la gloire de Dieu*, 17
- Arœr**. en Hébreu, une plante inutile, 201. Est-elle le tamaris? *là-même.*
- Arrêter sa face sur quelqu'un**, signifie le regarder dans une extreme colere, 44
- Asidâ**, en Hébreu; s'il signifie le héron, ou le milan, ou la icogne, 106. 107
- Astarte**. Fausse Divinité. Quelle sorte de culte on lui rendoit, 96. 97
- Astres**. Regardez chez les Payens comme des Divinités, 126. Vanité de leur culte, *là-même.*

- Çuivo.** Leurs prétendus influences sur les Corps sublunaires, 126
Astrologie judiciaire. Sa grande antiquité, 126
Astronomie. Elle étoit l'étude principale des Sages de Babylone, 556
S. Augustin. Il travailla beaucoup à détruire en Afrique la superstition de manger sur les tombeaux des Morts, 729
Ausite. Pays de l'Arabie déserte, vers la Palmyrène, 281
Autels de confusion, marquent les Autels des Idoles, 141
Autels, inscrits du nom des Dieux qu'on y adoroit, 198
Axéa. Ville de la Tribu de Juda, assiégée par l'armée de Nabuchodonosor, 386
Azoth, Ville des Philistins, prise par Psammitichus, après un siège de 29. ans, 282
- B**
- Baal.** Les Hébreux avoient horreur de nommer cette Idole. Ils la désignoient sous le nom de *Bofeth*, 48. Il est adoré dans les Royaumes de Juda, & d'Israël. 26
Baalis, Roi des Ammonites, fait tuer Godolias, 436
Babylone. A l'orient de Jérusalem, selon les Cartes Géographiques, & au nord selon l'écriture, 8. 53. Ce que l'on peut penser de cette différence, *là-même.* Elle est appelée du nom de Séfac, 578. Pourquoi elle est appelée du nom de mer en plusieurs endroits de l'écriture, 577. Elle avoit pour remparts des roseaux d'une grosseur prodigieuse, 575. Fertilité de ses campagnes, *là-même.* Ses portes, 585. Ses murailles passoient pour une des merveilles du monde, 584. Leur circuit, & leurs dimensions, *là-même.* Par qui elles ont été démolies, 585. Prédiction de sa ruine, 276. Elle est assiégée, & prise par Cyrus, 545. & 546. Sa décadence, 547. & 548. Faux Prophètes suscitez à Babylone, 321
Babyloniens. Leur orgueil, 555. Leurs superstitions, 557. Ils avoient grand nombre de Devins, ils leur rendoient beaucoup d'honneur, & les consultoient souvent, *là-même.* Ils sont comparez au bled qu'on foule dans l'aïse, 576
Babyloniennes. Leur dévouement à la Déesse Mylitta, 734. Elles se prostituoient en son honneur une fois en leur vie, *là même.* Elles lui offroient le prix de leur prostitution, *là même.*
Bachon, en Hébreu. S'il signifie une forteresse, 89
Balthasar, Prince déréglé, & insolent, 581. Troubles dont sa mort fut suivie, *là même.*
Baruch, Disciple, & Secrétaire de Jérémie, 679. Il écrit les prophéties de Jérémie, 398. & 408. Il les lit au peuple, & aux Princes de Juda, 401 & 402
Baruch. Son attachement pour Jérémie lui attire plusieurs persécutions, 679. Il se plaint de ses disgrâces, 469. Motif de cette plainte, selon les Rabbins, 470. Dieu le rassure par la bouche de Jérémie, *là-même.* Il porte une Lettre aux Juifs captifs en Babylone, 680. Il est auteur de celle qu'il rapporta aux Juifs de Jérusalem, *là-même.* Il est mis en prison avec Jérémie, 68. Il en est tiré, *là-même.* Les Juifs le contraignent d'aller en Egypte, contre les ordres du Seigneur, 452. Il fait un second voyage à Babylone, après la mort de Jérémie, 686. Sa mort, 688. Son Livre a été écrit en Hébreu, *là-même.* Il ne passe pas pour canonique parmi les Juifs, *là même.* Il a été cité long-tems sous le nom de Jérémie, 682. Depuis quel ten s, & pourquoi l'Eglise l'en a séparé, *là-même.*
Bas. Les Hébreux ne s'en servoient pas, non plus que les autres peuples d'Orient, lxxxv
Basilie, Gâteaux dédiés à Hécate dans l'isle de Delos, 97
Bâtards. Ils ne pouvoient entrer au Temple qu'après la dixième génération, 610
Bécharab, en Hébreu, un chevreuil, 27
Becorah, en Hébreu, Figue précoce, 268
Bel Divinité des Babyloniens, 540. Magnificence de son Temple, *là-même.* Sacrifices qu'on lui faisoit, *là même.* Superstitions des Babyloniens dans le culte de cette fausse Divinité, 579. & 580
Benjamin de Tudèle. Description qu'il fait du pays des Rechabites, liij. & liij
Bet acara, Ville de Judée entre Jérusalem, & Thecua, 76
Bolduc Sentiment particulier de cet Auteur sur l'origine des Rechabites, xlv. & xlv
Bonnets. Les Prêtres, & les Lévités avoient droit d'en porter, lxxvij. Leur matière, & leur forme, lxxvij
Borith, Herbe propre à blanchir, & à dégraisser, 24. C'est la même que la soude, ou le *kali* des Arabes, où le *Struthion* des Anciens, *là-même.* Elle est commune en Syrie, en Judée, en Egypte, & en Arabie, &c. *là-même.* Sa description, sa préparation, ses usages, 24. 25. 26. Quelques-uns la confondent avec la *Japonaria*, 24
Boseth, la honte, la confusion. Les Hébreux mettoient Boseth en la place du nom de Baal, dont ils avoient horreur, 48
Bosra. Ville de l'Idumée, 525. S'il y a eu plus d'une ville de ce nom, 525. & 526
Brodequins. Les Empereurs en portoitent de pourpre, comme une marque de leur dignité, lxxxiv. Leur forme, & leur matière, *là-même.*
Brûler dans une poêle ardente; supplice usité autrefois chez les Babyloniens, 323. & 324

- C
- Caldéens.** L'antiquité de leur Empire, 72. Valeur de ces peuples, *là-même.* Prophétie de Jérémie contre eux, 276. 278. & *suiv.*
- Caminus.** Signification de ce mot, 404. & 405
- Camos.** Divinité favorite des Moabites, 496. Jérémie la menace de la captivité *là-même.*
- Canne odorante,** Roseau qui vient d'Arabie, & du pays de Saba, 87
- Captifs de Babylone.** Lettres de Jérémie aux captifs de Babylone, emmenez avec Jéchonias, 316. & *suiv.*
- Carême.** Les gâteaux que l'on fait, & les feux qu'on allume aux deux premiers Dimanches de ce saint tems, sont des restes de la superstition Payenne, 464
- Carmel,** pour signifier en général tout lieu fertile, & agréable, 61
- Cavona.** Sorte de pâtisserie que l'on offroit à la Reine du Ciel, 97
- Cédar,** se met pour tous les peuples Orientaux par rapport à la Judée, 17
- Cédaréniens.** Peuples de l'Arabie déserte, 533. Ils ne bâtissoient ni villes, ni maisons, *là-même.*
- Ceintures.** Quels étoient autrefois leur forme, leur matière, & leur usage, lxxij. & lxxiv
- Céthim.** L'Isle de Cypre, ou la Macédoine, 17. Il se prend quelquefois pour tous les peuples de delà la mer, & de l'Occident, par rapport à la Palestine, *là-même.*
- Céthim.** Descendant de Javan. Il peupla l'Ionie, la Grèce, & la plupart des Isles de l'Archipel; & de la Méditerranée, 16. 17
- Chalybes.** Peuple au nord de la Judée, 182
- Chaudière bouillante,** désigne l'état de la Judée, & de Jérusalem aux approches de Nabuchodonosor, 8
- Châtiment de justice,** pris pour un châtement de miséricorde, 333. Ceux de Dieu sont quelquefois un remède nécessaire, 335
- Cheveux coupez,** en forme de couronne, selon l'usage des Arabes Scénites, 124. Cette coutume est défendue aux Hébreux par la Loi, 125. Usage ancien de se les couper dans le deuil, 101. 190. 191. La couleur noire étoit la plus estimée des Anciens, lxxx. Coutume de les oindre, & de les dorer, *là-même.*
- Chirurgie,** exercée autrefois par les Médecins, 113
- Chrétiens** pourquoi ils obéissent aux peines temporelles, 331. Pourquoi ils ont été frappés de bâton & de verge durant les persécutions, 327
- Circconcision,** en usage chez plusieurs peuples, mais non pas généralement comme chez les Juifs, 123. Elle vient originaiement de ces derniers, *là-même.* Menaces contre ceux qui effacent la marque de la Circconcision, 122. Elle se prend dans l'écriture pour toutes sortes de purifications, 52
- Circconcision du cœur,** en quoi elle consiste, 51. Elle est recommandée par le Seigneur, *là-même,* & *suiv.*
- Citernes.** A quoi elles servoient, 414
- Cœur,** dans le sens d'intelligence, d'esprit, de conseil, 54. 73
- Colombe.** Oiseau sacré parmi les Syriens, & dédié à Vénus, 292. On assure que les Caldéens la portoient dans leurs enseignes, *là-même.*
- Confusion,** pour désigner les Idoles, 141
- Connostra,** se prend souvent pour, faire du bien, témoigner de l'estime, & de la bonté, 268
- Convois funèbres.** Coutume de ceux qui les rencontroient, 507
- Coucou.** Fables que les Anciens ont débitées touchant cet oiseau, 203
- Coudée babylonienne,** 584
- Craindre,** se prend souvent pour, marquer le culte souverain, 126
- Cuisse.** Les Anciens se la frapportoient pour marquer leur douleur, 349. Divers exemples de cet usage, *là-même.* Cicéron le désapprouve, *là-même.*
- Cyrus.** Si c'est lui qui a accompli la Prophétie de Jérémie contre Babylone, 441. Raisons qui sont pour & contre, *là-même.* Il fait mettre le feu aux roseaux qui servoient de rempart à Babylone, 575. Il subjugue toute l'Asie, se rend maître de Babylone, & envoie Nabonide, qui en étoit Roi, dans la Carmanie, 288. 290. Il renvoie les Juifs dans leur pays, 330. Il est le dernier qui ait porté le titre de Roi de Babylone, 572.

D

- DAn,** Ville de la Palestine au pied du mont Liban, 56. C'est la même que *Panéade,* ou *Désusée de Philippe,* selon Théodoret, *là-même.*
- David,** figure de Jésus Christ, 332
- Déjàés,** fondateur de l'Empire des Médés, 386
- Deuil,** comment il se faisoit chez les Hébreux, 121. 190. 191. 511. & lxxx.
- Devins,** traitez d'imposteurs, 556
- Deutéroses.** Leurs auteurs selon les Juifs, lxxij. Il y en a de quatre sortes, lxxij
- Dieu,** il renverse les Royaumes, & les vains projets des hommes pour le salut de ses élus, 556. Il est juge, partie, & témoin contre le pécheur, 324. En nous étant de nous convertir, il nous avertit de notre liberté, mais il est besoin que sa grace nous prévienne, 377. Sa tendresse pour Ephraïm, 349. & 350. L'écriture semble souvent attribuer à une volonté formelle de Dieu, ce qui n'est qu'un simple effet de sa tolérance, ou de sa permission, 54. & 524. Sa colère comparée à un tourbillon.

337. Il tient pour fait à lui-même, ce que l'on fait au moindre des siens, 431. Il est le Pasteur de son peuple, 635 Sa justice; & sa miséricorde sont les deux houlettes avec lesquelles il conduit ses serviteurs, *là-même*. En quel sens l'Écriture dit que Dieu envoie des ambassades à quelqu'un, 526. & 527. Il fait de magnifiques promesses à son peuple 353. & *suiu*. Nouvelle alliance qu'il fait avec les Juifs, 355. Il rejette sur les pasteurs de son peuple les excès que le peuple a commis, 543. Il châtie ceux qu'il ne veut pas perdre, 333. Il confond les ennemis de son peuple, 335. Menaces qu'il fait aux Moabites, 492. & *suiu*. Il leur promet le retour de leur captivité, 515. En quel sens on dit qu'il se repent, 62. 278

Dieux vagabonds, & portez en procession pour demander l'aumône, 724. & 725. Ils doivent au hazard ce qu'ils sont, 736. On les menoit en captivité, 454

Diploide, habit long propre aux matrones, 719

Divinites Payennes. Leur impuissance, 732. & *suiu*. Elles doivent à l'erreur ce qu'elles ont acquises d'autorité, 739

Divorce, Permis au mari en plusieurs cas, selon la Loi de Moÿse, 35. 36

Dormir, pour signifier la mort, 48

Double, pour grand, même chez les Profanes, 195

Double malheur, pour un grand malheur, &c. *là même*, & 206

Douleurs subites. désignées dans l'Écriture par celles de l'entantement, 330

E

E. Au, Adorée chez les Egyptiens dans leurs Temples, 21

Eaux de Sichor, les eaux du Nil, ordinairement troubles, 20

Eaux trompeuses, signifient des sources tarries dans les grandes chaleurs, 185

Ecoles, Leur nécessité, liv. Il y en a toujours eu dans les Etats bien policez, *là-même*. Leur origine parmi les Hébreux, 171

Ecrire sur l'eau, Pour marquer de vaines promesses, 203

Eglise, Elle est héritière des promesses faites à la Synagogue, 357. Par quelle voye elle conserve la pureté de sa foi, 179

Egypte Etat où Nabuchodonosor devoit la réduire, 477 & *suiu*.

Egyptiens, les plus zélés de tous les hommes à donner la sépulture aux Morts, 245. Quelques-uns d'entr'eux se faisoient circoncire, 123

Elohim, signifie quelquefois des Seigneurs, des Grands, des Magistrats, des Maîtres, &c. 193

Embaumement des corps morts, 205

Emmor, Chef de la seizième classe Sacerdotale,

& n'tendant du Temple sous le regne de 56-décias, 222

Empereurs. Ils portoit des brodequins de pourpre pour marque de leur dignité, 122

Empire des Caldéens. Son antiquité, 72

Encens. Celui du pays de Saba étoit le plus estimé, 87

Enchantemens, employez contre les maladies, & les serpens, 113

Enfans, Pour marquer des personnes avancées en âge, 5

Ennemis. On les fouloit quelquefois comme l'on foule le bled dans l'aire, 576. Exemples de ce châtement, *là-même*

Ennon. Vallée de ce nom, &c. consacrée au culte de Moloc, & où les Juifs immoloient des victimes humaines, 218. 219. & 102

Entraves. Quel étoit ce supplice, 223

Ephraïm, premier né, cheri du Seigneur, 343. 349. & 350. Il est adopté par Jacob, 345. Il reconnoit ses péchez, & en fait pénitence, 347. & 348. Il est mis souvent pour les dix Tribus, 345

Epuventail, Usage que les Anciens en faisoient dans les champs, 513

Ergastulum. Signification de ce terme, 414

Eslaves. On les mettoit en liberté en l'année Sabbatique, 387. En que teins de cette année on commençoit à les renvoyer, *là-même*.

Saint-Esprit. il se communique aux humbles, 387

Esbéniens, connus feulement depuis les Maccabées, liv. Leurs Ecoles, leur créance, & leurs assemblées. *là même*.

Etude. Quelle étoit celle des Anciens, liv. Celle des Hébreux *là même*.

Ewilmérôdach, Roi d'Assyrie, successeur de Nabuchodonosor, 268. Il tire Jechonias de prison, & le met en honneur dans sa Cour, 268 & 596.

Eunuques, comptez parmi les Princes de Juda, 390. Les Hébreux n'en faisoient point de leur nation, 317. Equivoque du nom d'Eunuque dans l'Écriture, *là même*. Ils ne pouvoient entrer au Temple qu'après la dixième génération, 610

Exercices extérieurs de Religion. Ils doivent être accompagnés de sentimens intérieurs, &c. 87

F

F. Amine, qui ravage le pays de Juda, au commencement de la guerre de Nabuchodonosor contre Sédécias, 165

Fardeau, pour désigner les prophéties fâcheuses, 264

Fascia pectoralis. Ce que c'étoit, 122

Femmes Quels étoient leurs habits, 122 & *suiu*. On dit qu'en Orient elles portent des culottes, 122. Celles des Juifs ne se servoient

pas

pas de bas , lxxxv
Femmes. Elles portent aux jambes des anneaux précieux , *là-même.* Voile dont elles se couvroient , lxxvij. Leurs ornemens , lxxix. & lxxx
Femme repudiée. La Loi défendoit au mari de la reprendre , dès qu'elle en avoit épousé un autre , 35. 36
Féminin , mis en Hébreu pour le neutre , 162
Fête des Hébreux. En quoi elles différoient de celles des Payens , 608. Elles s'annonçoient de dessus les hauteurs , 341
Fête des Semaines. La Pentecôte , 75
Feux. Usage superstitieux d'allumer des feux aux nouvelles Lunes , 97. Il est défendu aux Chrétiens , *là-même.*
Feu , pour signifier la guerre , 8. 72. 514
Figues. Juifs comparez à de mauvaises figues , 322
Filles , pour signifier des villes , & des nations , 211
Folie , mise pour le crime , 324
Fourure. Sorte d'habits en usage parmi les Hébreux , lxx. C'étoit l'habit ordinaire des Prophètes , lxxj. Peuples qui s'en servent encore aujourd'hui , *là-même.*
Fruits. Ils étoient censez impurs , lorsqu'ils étoient recueillis avant la troisième année , 340
Funérailles. Comment elles se faisoient chez les Hébreux , les Grecs , & les Romains , 190. 191. Elles étoient suivies d'un repas donné à toute la parenté , 189

G

Gamarías , fils de Saphan , sous le regne de Sédécias , différent de Gamarías fils d'Helcias , 318
Gareb , Colline près de Jérusalem , 359
Gâteaux. Offrandes qui se faisoient à la Reine du Ciel , 463. & 464. Leur figure , & leur nombre , *là-même.* Ceux que l'on fait au commencement du Careme , sont des restes de cette superstition Payenne , *là même.*
Gazophylacium. Signification de ce mot , 401
Génération. Les Anciens s'en servoient pour compter , 724. Elle n'a point de durée limitée , *là-même.*
Gentils , Convertis au Judaïsme , après la captivité de Babylone . 196. Prophétie de leur vocation au Christianisme , 155. Ils sont comparez à une nouvelle plante , 353
Gontha. Lieu voisin de Jérusalem , 359
Godolias. Il est établi Gouverneur des Juifs qui étoient restez dans le Royaume de Juda , 434. Baalis Roi des Ammonites , envoie Ismaël pour le tuer , 436. Sa mort , 439
Grace. Nous ne pouvons retourner à Dieu que la grace ne nous prévienne , 348. Elle nous

dispose au bien , & nous donne la force de l'exécuter , 349
Grecs. Ce qu'ils observent dans les funérailles , 190. & 191. Une de leur manière de chasser , 513
Grotius. Il est souvent plus contraire aux prophéties expliquées du Messie , que les Juifs eux-mêmes , 254
Guerre. On la commençoit par des actes de Religion , 572. Elle est désignée sous le nom de feu , 8. 72. & 514

H

Habits. Quels étoient ceux des anciens Hébreux ? lxx
Habits de peaux , Habits de pénitence parmi les Hébreux , lxxx
Habits de veuvage , *là même.*
Habits de deuil , *là-même.*
Hammisgab , torteresse , 493
Hanani , fils de Jédéias , 392
Hananéel , cousin germain de Jérémie , 362
Hananéel. Il y avoit à Jérusalem une tour de ce nom , 358
Hanania , fils d'Asur , faux - Prophète de Gaboon , 309. Il prédit le retour de Jechonias , & le renvoi des vases du Temple , 309. 311. & *suiv.* Il meurt dans l'année selon la prédiction de Jérémie , 315
Hébreux. Défense qui leur est faite de se couper les cheveux en forme de couronne , 125. Leur grande attention à ne point laisser leurs morts sans sépulture , 245. Il y a eu parmi eux une suite non interrompue d'Ecoles , liv. Leurs avantages par rapport à leurs Ecoles , *là-même.*
Hécatté. Repas superstitieux en l'honneur de cette Divinité , les premiers jours du mois , 97
Hédad. Cri de joye des Vendangeurs , 509
Helias , pere de Jérémie. Ce ne peut être le grand-Prêtre de ce nom , qui vivoit sous Josias , 1. 2
Héliopolis , ou *Ville du Soleil.* Sa situation , 456
Hézouzéi , en Hébreu , des cheveux coupez par le bout , 124
Hillel , Rabbia fameux ; Chef des Pharisiens , lxxj
Hinnon , ou *Ennom* , lieu près de Jérusalem , où on enterroit le menu peuple , & où on sacrifioit à Moloch , 26. Il est appelé la Vallée des cadavres , 359. Depuis quand il a porté ce nom , *là-même.*
Hirondelle. Son merveilleux instinct , 107
Honnenim , en Hébreu , des augures , 305. peut signifier aussi des Astrologues judiciaires , *là-même.*
Hosanna , Cri de joye usité parmi les Hébreux , & reçu dans les prieres de l'Eglise , 341
Huz , ou *Aufite.* Nom d'un pays de l'Arabie

B b b b b

déserte, vers la Palmyrène, 281
Hymne, Animal de la forme à peu près d'un loup.
 Sa description, 152

I

Dolâtrie. Les Juifs n'y tombèrent plus depuis leur captivité, 331
Idoles, Appellées souvent du nom de scandale, de pierre d'achoppement, de chute, &c. 50. du nom de confusion, 141. de Dieux étrangers, 331. du nom d'épouvantails, 557. Vanité de leur culte, 126
Idaméens. Menace que Dieu leur fait, 522. & *suiv.* Pourquoi, 521. Hircan Maccabée les assujettit à la Circoncision, 123. Ils sont traités comme un peuple vil, & méprisé, 527. Leur foiblesse depuis la captivité, *là-même*. Ils sont assujettis aux Juifs, & obligez d'observer la Loi de Moïse, *là-même*. Dieu les punit des cruautés qu'ils avoient exercées sur les Juifs. 150
Jéhonias, Roi de Juda, fils, & successeur de Joakim, 247. Il imite les dérèglemens de son pere. Le Seigneur le menace de la privation de son Royaume, & de la captivité dans une terre étrangère, *là-même*, & *suiv.* Il est fait captif par Nabuchodonosor, & emmené chargé de chaînes à Babylone, 83. & 407. Evilmérodach le tire de prison, & le met en honneur dans sa Cour, 268. S'il laissa une postérité après lui, 249
Jédéias, Prophète, & pere de Hanan, 392
Jérémie, fils d'Helcias, 1. Le Seigneur le sanctifie dès le ventre de sa mere, pour être son Prophète parmi les nations, 3. 4. En quoi consistoit cette sanctification, *là-même*. S'il fut purifié des souillures du péché originel, *là-même*. En quel tems il commença de prophétiser, 2. 13. Quel âge il avoit, lorsque Dieu lui déclara sa destination, 5. Il s'excuse sur son peu de facilité à parler, & sur son peu de capacité, *là-même*. Le Seigneur le remplit de force, de lumiere, & de tous les dons de son Esprit, 6. 10. Il voit le signe de la prochaine vengeance de Dieu sur Juda, 7. Il reproche aux Juifs leur idolâtrie, & leur infidélité envers le Seigneur, 14. 15. & *suiv.* Ses menaces contre ceux d'Anathoth qui cherchoient à le faire mourir, 145. 146. Il est frappé d'étonnement à la vuë de la prospérité des méchans, 146. 147. Ordre que le Seigneur lui donne de ceindre ses reins d'une ceinture, & ensuite de l'aller cacher au bord de l'Euphrate, 156. 157. Fut-il réellement jusqu'à l'Euphrate, pour la cacher? 157. 158. Quelle étoit cette ceinture, & ce qu'elle signifioit? 156. 157. Vive douleur dont il est pénétré à la vuë des maux qui menacent Juda, & Jérusalem, 158. 159. & *suiv.*

Jérémie, il prie pour le peuple de Juda exténué par la famine, 168. & *suiv.* Réponse sévère que le Seigneur fait à ses prières, 174. & *suiv.* Plainte qu'il fait au Seigneur des mauvais traitemens qu'il reçoit de la part des Juifs, 184. Il lui représente quelle a été sa conduite depuis qu'il est Prophète, *là-même*. Le Seigneur lui promet de le rendre supérieur à toute la rage de ses ennemis, 187. Conspiration des Juifs contre lui, 214. 215. Il s'en plaint au Seigneur, & le prie de le venger de ses ennemis, 215. Dans quel esprit il fait cette prière, *là-même*. Il est frappé de verges, & mis en prison par l'ordre de Phassur, 223. Plaintes qu'il adresse au Seigneur, 225. Il sort de prison, 224. Sa prophétie contre Phassur, & contre la Judée, 224. 225. & *suiv.* Il maudit le jour de sa naissance, 230. Ce que signifie cette imprécation, *là-même*. Sédécias le fait consulter par Phassur, & par Sophonias, pour sçavoir si le Seigneur secourra Jérusalem contre Nabuchodonosor, 232. 233. Il prédit la prise de cette ville, & les cruautés de Nabuchodonosor contre Sédécias, & contre tous ses sujets, 233. 234. Discours qu'il tint à Joakim Roi de Juda, 237. & *suiv.* Il l'exhorte à rendre la justice, *là-même*. Il prophétise contre les Caldéens, 276. 278. & *suiv.* Il invective contre les faux Prophètes de Jérusalem, 258. 259. 260. 261. & *suiv.* Ses menaces contre Sélac, 286. Quand eurent-elles leur exécution, *là-même*, & 287. 288. Il prédit la ruine de Jérusalem; il est arrêté, & présenté aux Juges, pour être condamné à mort, 295. 296. Les Anciens le délivrent, 298. & *suiv.* Il envoie des liens à plusieurs Rois, pour leur annoncer leur assujettissement au Roi de Babylone, 303. & *suiv.* Il avertit Sédécias de ne pas croire les faux Prophètes, 305. & de se soumettre à Nabuchodonosor, 306. & *suiv.* Il oppose ses prédictions à celles d'Hananie, 314. Il menace de mort ce faux Prophète, 315. Sa Lettre aux captifs de Babylone, différente de celle qu'ils reçurent de Baruch, 316. Accusation de Séméias faux Prophète contre lui, 325. & 326. Il promet aux dix Tribus la délivrance de leur captivité, 338. Il reproche aux Juifs leur lamenteur à retourner dans leur pays, 351. Il prédit l'Incarnation du Verbe, 352. Sa prophétie est diversement expliquée, 352. & 353. Sédécias le fait mettre en prison, 362. Menaces qu'il fait à Sédécias, *là-même*. Il achete le champ de Hanaméel en présence de témoins, 365. Il confesse les péchez de son peuple, 369. Il prédit la naissance du Messie, 378. Sa prophétie sur la succession des Rois de la maison de David, 379. Comment on doit l'expliquer. Il présente du vin aux Réchabites, pour les tenter, 392. Promesses qu'il leur fait, 393

Jérémie. Il fait écrire dans un Livre les malheurs qui devoient arriver aux Juifs, 397. Il est utile à son peuple même dans sa retraite, 400. Il reçoit ordre de Dieu d'écrire un nouveau Livre, 407. Ménaces qu'il y fait à Joakim, *là mesme.* Il prédit la prise de Jérusalem, 410. Il va à Anathoth, sujet de son voyage, 411. Il est arrêté en chemin, battu de verges, & ramené en prison, 412. & 413. Sédécias l'en fait sortir, & pourvoit à sa subsistance, 413. & 415. On le descend dans une citerne pleine de bouë, 417. Abdémélech obtient du Roi qu'il en soit tiré, 419. Il est emmené avec les captifs, 431. Il est mis en liberté, 432. Il se retire vers Godolias dans la terre de Juda, 434. Il détourne les Juifs d'aller en Egypte, 447. & suivantes. Il est traité d'imposteur, 450. Il est forcé d'aller en Egypte, 452. Il prédit la désolation de l'Egypte, 477. & suiv. Il prédit ce qui devoit arriver aux Moabites, 492. & suivantes. Ménaces qu'il fait aux Iduméens, 521. & suiv. Il est le premier qui ait parlé contre eux, 522. Il exhorte les Juifs à sortir de Babylone, 544. Il écrit dans un Livre tout ce qui devoit arriver à Babylone, 585. Il charge Saraias de le lire à la face de cette ville, 586. Il lui ordonne de le jeter dans l'Euphrate, 587. Il écrit aux Juifs qu'on alloit conduire à Babylone, 723. Il fixe la durée de leur captivité, 724. Il les précautionne contre l'idolâtrie du pays, 725. & suiv. Il représente comme ridicule le culte des Divinités payennes, 726. & suiv.

Jérémie. Ses Lamentations, 597. A quelle occasion, & en quel tems il les a composées, 597. 598. & 599. Sujets de la douleur; la désolation de Jérusalem, 602. & 603. la captivité de son peuple, le dépoûillement du Temple, & la suppression de ses cérémonies, 605. & 606. & les sottisures des Nazaréens, 657. & suiv.

Jérémie. Quelques anciens ont crû qu'il existoit avant qu'il fût conçu, xv. Sa mort. On n'en connoît pas bien les circonstances, xij. & xiv. Plusieurs Peres ont crû qu'il étoit encore en vie, xij. Si l'on a toutes les prophéties, xij. Ouvrages qu'on lui a attribuez, *là mesme.* Son Cantique sur la mort de Josias, *là-mesme.* Son tombeau célèbre par des miracles, xiv. Son culte, xv. Son stile, xlii. & xv. Particularitez ajoutées à la vérité de son histoire, xiv. La conclusion de son Livre n'est pas de lui, 588. Il a été dans ses persécutions, & dans ses souffrances, la figure de Jesus-Christ, 634. & 635.

Jérusalem. Sa situation, 236. Elle est appelée la forteresse de la plaine, la vallée de division, la vallée solide, &c. *là-mesme.* Peinture de ses égaremens, & de ses idolâtries, 19. & suiv.

26. & suiv. 33. 34. & suiv. 65. 66. & suiv. 69. & suiv. 104. 105. & suivantes. 140. & suiv.

Jérusalem. Culte qu'on y rendoit à la Lune, 96. 140. 221. Invectives de Jérémie contre ses désordres, 114. 115. & suiv. Ménaces que Dieu lui fait, 9. 67. & suiv. 76. & suivantes. Ses excès, & son ingratitude l'ont rendu plus criminelle que Sodome, 656. & 657. Jérémie déplore les malheurs dont elle est menacée, 114. 115. & suiv. Combien de fois elle a été prise par Nabuchodonosor, 82. 83. 590. Son embrasement, 425. & 428. Jérémie la compare à une veuve désolée, 715. Dieu la console par l'espérance de voir ses enfans revenir de captivité, 719. & suiv. En quel tems elle fut rétablie, 358. & 359. Tous les Juifs devoient s'y rendre pour les jeûnes extraordinaires, 401

Jesus-Christ. Passages qui regardent sa passion, & sa mort, 142. 143. 144. Il est appelé du nom de David, 331. Il est le véritable Messie, xxxvii. Aveuglement des Juifs qui lui contestent ce titre, *là-mesme.* Histoire monstrueuse qu'ils ont faite de sa vie, *là-mesme.* & suiv. **Jeûs** signifie différentes choses dans l'écriture, 185

Jeûnes. marquez par la Loi, ne se publioient pas, 400. Les Juifs en avoient d'extraordinaires pour des cas particuliers, *là-mesme.*

Jeûne extraordinaire, publié sous le regne de Joakim, 400

Illuminations, dans les jours de fêtes. 275

Impénitence finale, ne peut être expiée par aucune bonne œuvre, 170

Impossible, pour difficile, 252

Incarnation. Elle est prédite par Jérémie, 351

Incirconcis, se prend pour tous les défauts de la langue, du cœur, & des oreilles, 83

Incisions. Usage de plusieurs peuples aux funérailles de se faire des incisions dans le visage, dans les oreilles, ou dans d'autres parties, 191. défendu chez les Romains par une Loi expresse; & chez les Hébreux dans le deuil d'Adonis, 190. 191

Indigo. Pâte qui vient des Indes, & que l'on compose avec une herbe, assez ressemblante au chanvre, 242. Description de cette herbe, *là-mesme.* Manière de la préparer, *là-mesme.* & suiv.

Intendans du Temple. Appellez dans l'Evangile Princes des Prêtres, 223

Intercession des Saints pour les pécheurs. Combien elle est efficace auprès de Dieu, 95

Joakim, établi Roi de Juda par Téchao, en la place de Sellum, 241. Ses injustices à l'égard du peuple, *là-mesme.* Invectives de Jérémie contre ce Prince, *là-mesme;* & suiv. Jérémie l'exhorte à rendre la justice, 237. Le Prophète lui prédit qu'il sera privé des honneurs

B b b b b -ij

- de la sépulture, 244
- Joakim**. Son endurcissement, 406. Il se fait lire le Livre de Jérémie, 403. Il l'écoute avec indifférence, 46. Il le déchire, & le jette au feu, 405. Il commande qu'on arrête Jérémie, & Baruch, 406. Il est fait captif, & mis dans les fers à Babylone, 82. & *suiv.* Evil-merodach le tire de prison, & l'élève au-dessus des Princes de la Cour, 595. & 596. Sa mort. Il est jeté dans les champs sans sépulture, 394
- Johanan**, fils de Carée. Offre qu'il fait à Godollas, 437. Il poursuit Ismaël, & ramène les captifs qu'il avoit faits, 443
- Jojada**, grand-Prêtre sous Joas, 325
- Jonadab**, fils de Réchab. Il défend à ses enfans de boire du vin, de bâtir des maisons, & de posséder aucun héritage, 393
- Joséph**. Mis souvent pour les dix tribus, 345
- Josias Roi de Juda**. S'il fit quelque alliance avec l'Egypte, 20. Son zèle pour l'extirpation de l'idolâtrie dans ses Etats, 16
- Josué**, successeur de Moysé dans l'emploi du Docteur d'Israël, lv. Son attachement au Seigneur, lvj
- Jour de l'homme**, désigne peut-être dans saint Paul le jugement du public, 205
- Jourdain**. Il est appelé orgueilleux à cause de son débordement, 528
- Jses**. L'écriture n'entend sous ce nom que les isles, & les côtes de la Méditerranée, 489
- Ismaël**, Juif, & de la race de David, 438. Il tué Godolias, 439. Il commet d'autres excès, & fait plusieurs captifs, 442
- Israël**. Les impiétés, & l'idolâtrie du Royaume d'Israël, 39. 40. Vengeance que le Seigneur en tira, 40
- Israël, & Juda confondus après la captivité**, 379
- Juda**. Promesse faite à Juda d'un Messie qui le devoit délivrer, 252. 253. Son attachement à l'idolâtrie, 40. 41. & 140. Menaces que le Seigneur lui fait, 67. & *suiv.* 73. & *suivantes.* 76. & *suivantes.* 104. & *suivantes.* 140. & *suivantes.* Sécheresse, & famine dans le pays de Juda, au commencement de la guerre de Nabuchodonosor contre Sédécias, 165
- Judée**. Désignée sous la figure d'une chaudière bouillante, soufflée par le vent de 'Aquilon, qui est Nabuchodonosor, 8
- Juifs**. Désignez souvent sous la similitude d'une vigne plantée par le Seigneur, 23. Leurs avantages sur les autres nations, 705. & *suiv.* Défense qui leur étoit faite de jurer par les Divinités étrangères, 50. Ils devoient se rendre à Jérusalem pour les jeûnes extraordinaires, 401. Leur vaine confiance dans leur Temple, & dans leurs sacrifices, 90. 91. Leur privilège pour le rachat des biens de famille, 363. Les sacrifices sensibles leur furent accordés comme des remèdes nécessaires au penchant qu'ils avoient à l'idolâtrie, 99. 100. Leurs égaremens, 26. 27. & *suiv.* 65. 66. & *suiv.* 71. & *suiv.* 91. & *suivantes.* Leurs idolâtries, & leur ingratitude envers le Seigneur, 11. 12. 13. & *suivantes.* 20. & *suiv.*
- Juifs**. Ils renvoyent leurs esclaves en l'année Sabbatique, 386. Ils les reprennent contre la disposition de la Loi, 388. Invective de Jérémie contre ce désordre, *là-même*. Reproches que Jérémie leur fait sur leur indocilité, 27. & *suiv.* Il les menace d'une ruine prochaine, 14. 15. 16. & *suiv.* Ils recourent aux étrangers, contre la volonté du Seigneur, 19. 20. 21. & *suiv.* 33. 34. Leur conspiration contre Jérémie, 215. Jérémie prie le Seigneur pour eux, mais inutilement, 174. & *suivantes.* Promesses que Dieu leur fait pour les engager à se convertir, 43. 44. & *suiv.* Leur endurcissement dans le crime, & dans l'idolâtrie, 197. 198. & *suiv.* Ils sont rejettés de Dieu, 388. A qui il les abandonne, *là-même*. Leur captivité sous les regnes de Joakim, & de Jéchonias, 178. Ils s'abandonnent à l'idolâtrie durant la captivité, 458. Jérémie les en reprend, 459. & *suiv.* Leur réponse insolente, 462. Ils attribuent leurs disgrâces à leur ralentissement dans le culte des faux Dieux, *là même*. Culte qu'ils rendoient à la Lune, 96. 97. Ils consultent Jérémie, s'ils doivent se retirer en Egypte, 446. Ils y vont malgré la défense du Seigneur, 451. Ils forcent Jérémie & Baruch de les suivre, *là-même*. Ils reconnoissent, & confessent leurs péchez, 692. & *suiv.* Ils font offrir des sacrifices à Jérusalem, pour eux, & pour Nabuchodonosor. 689. & 990. Ils implorent la miséricorde du Seigneur, 995. & *suiv.* Dieu leur promet la délivrance de leur captivité, 542. Renouvellement de leur alliance avec Dieu, 543. Ils furent plus heureux dans leur captivité, que ceux qui étoient restés dans leur pays, 322. Menaces que Dieu fait à ceux-ci, *là même*. Ils sont comparés à de bonnes figues, *là même*. Ils sont renvoyés par Cyrus dans leur pays, 330. Ils furent plus dociles, & plus fidèles à Dieu depuis leur captivité, 356. Abondance dont ils jouirent après la captivité, 340. & 341. & *suivantes.* Leur zèle à faire des prosélites depuis leur retour de Babylone, 155. Leur lenteur à retourner dans leur pays, 351. Reproches que Dieu leur en fait, *là-même*. Comment ils observèrent le sabbat durant leur captivité, 622. Leur sentiment sur ceux qui furent vendus à la foire du Térébinthe près d'Hébron, 346. Ils devoient payer leurs manœuvres tous les soirs. Leur manière d'écrire, 403. Leur encre étoit différente de la nôtre, *là même*. Ils ne se servoient pas de cheminée, 404. & 405. En quel tems ils se donnoient des Princes de leur nation, 331. Leur coutume de brûler

les Rois après leur mort, 384. & 385. En quoi ils faisoient confister leurs trésors, 521. Ils n'avoient point de notaires jurez devant qui ils fussent obligez de passer leurs contrats, 365. Leur manière de passer des contrats, 366. & 367. Ils ne se servoient pas encore d'argent marqué au coin du tems de Jérémie, 365. Ils observoient des jeûnes extraordinaires pour les malheurs particuliers, 400. Leur manière de chasser, 513. De quelle manière ils faisoient & conservoient leur vin, 400. 501. 502.

Juifs. Quels étoient leurs habits? lxx. Ils en avoient de réserve, & en faisoient des présens, *là-mesme*. Leur tunique étoit blanche, & souvent sans courure, lxxiiij. Ils la mettoient bas pour se coucher, *là-mesme*. Ils ne se servoient pas ordinairement de culottes, lxxiv. Leurs habits les distinguoient des autres Peuples, lxxv. Il leur étoit défendu d'user d'habillement étranger, lxxvj. Ils portent encore aujourd'hui un diminutif de leur ancien manteau, *là-mesme*. S'ils se chaussoient ordinairement, lxxxj. lxxxij. & lxxxijij. Rencontres extraordinaires où ils alloient nus pieds, *là-mesme*. Aller nus pieds, étoit parmi eux une marque de deuil, où de pénitence, *là-mesme*. Ils ne portoient point de bas, lxxxv. Ils alloient ordinairement à tête nue, lxxvij. & lxxvijij. Cas extraordinaires où ils la couvroient de leur manteau lxxvijij. Leurs habits de deuil étoient noirs, ou bruns, lxxx. Leur ceinture, lxxij. Ils y pendoient leur épée, & y mettoient leur argent, lxxiv. Leurs Ecoles en Espagne, lxxv. En France, lxxvj. En Allemagne, *là-mesme*. En Italie, lxxvj. & lxxvij. Classes dans lesquelles ils partagent la suite de leurs Docteurs, lxxvij. & lxxvijij. Incertitude de leur Histoire depuis Jesus-Christ. Sources de la corruption de leur doctrine, & de la chute de leurs Ecoles, lxxix. En quel tems ils finissent la succession de leurs Prophètes, lxx. Ils avoient une idée distincte des caractères du Messie, xxij. Différence qui se trouve entre eux, & nous au sujet du Messie, xxij. Leur mauvaise foi, dans l'explication des Prophéties qui regardent le Messie, xxiv. Il leur est défendu de supputer les années du Messie, xxvij. Rêveries qu'ils débitent sur le double Messie qu'ils ont imaginé, xxvij. Leur système pour expliquer les soixante & dix semaines de Daniel, xxxij. Ce qu'ils ont cû, & ce qu'ils croyent de la divinité du Messie, xxxij. & xxxij. Raïsons dont ils se servent pour le combattre, *là-mesme*. Ils croyent que la promesse du Messie n'est que conditionnelle, xxxv. & xxxvj. Miracles dont ils font précéder son avènement, xxix. & xxx. Repas que le Messie, selon eux, doit faire à son peuple, xxx. & xxxj. La venue du Messie démon-

trée par leurs principes, xlij. Histoire monstrueuse qu'ils ont faite de la vie de Jesus-Christ, xxxvij. & suivantes. Deux sources de leur égarement, la malice, & l'ignorance, xlij. & xlij.

K

K *Adim*, vent sec, & brûlant, qui soufflé dans la Judée, & dans l'Egypte, du côté de l'Arabie déserte, 24
Kerufim, en Hébreu, un collier, une chaîne, d'or, une ceinture, &c. 31. Traduit par *muranula*, dans S. Jérôme, 32
Kimchi, Rabbin fameux, appelé le Prince des Interprètes, lxx. Ses Ouvrages, *là-mesme*.
Koré, en Hébreu, le coucou, 203

L

L *Lama*, en Hébreu, herbe amère, & venimeuse, 118
Lachis, ville de la tribu de Juda, assiégée par Nabuchodonosor, 386
Lamentations. On avoit coutume d'en faire à la mort des grands hommes, 597. Il y en avoit des recueils parmi les Hébreux, *là-mesme*. Les Prophètes en faisoient même pour déplorer les malheurs des nations étrangères, *là-mesme*.
Lamia, différente signification de ce mot, 653. & 654
Lesus. Cantique de deuil sur les loüanges du mort, 119. Appelé aussi *Nania*, *là-mesme*.
Liban, employé dans les Prophètes, comme le symbole d'un lieu beau, & délicieux, 239
Livres, on les serroit autrefois dans des vases de terre, & pourquoi? 367. Les Hébreux appellent de ce nom toutes sortes d'écrits, 687
Loi, écrite dans le cœur des Chrétiens, 356
Loi du Seigneur. Elle est éternelle, 711. Elle a distingué les Israélites des autres nations, 703. & 712
Lumière, dans le sens de Prospérité, 60
Lune. Culte rendu à la Lune dans Jérusalem, 96. 140. 221. On lui faisoit des sacrifices sur le toit des maisons, 370
Lychnis. Nom d'herbe. Si c'est la *saponaria*, 24

M.

M *Mafia*, fils de Sellum, Lévite, & garde du vestibule du Temple, 393
Macchabées, brûlez dans une poêle ardente. 323
Maimonides. Il met la venue du Messie au nombre des articles fondamentaux de la foi des Juifs, xxxv
Maisons. Usage de les fermer durant le deuil, 121
Malkoseb. La pluie qui tombe dans la Judée vers

B b b b b iij

- le mois de Novembre, & après les semailles, 37
- Manassé**, adopté par Jacob, 345
- Manassé**, Roi de Juda, met le comble aux crimes de ses ancêtres, 176. Grands défordres qui inondèrent ses Etats sous son regne, *là-mesme*.
- Mané**, peut signifier, avec diligence, ou de bonne heure, 235
- Manœuvres**. Ils recevoient leur salaire à la fin du jour, 347. L'écriture y fait souvent allusion pour marquer un tems court, & précis, *là-mesme*.
- Manteau**, habit de dessus, qui convenoit principalement aux hommes, lxxv. Sa matière, *là-mesme*. Sa colere n'étoit pas uniforme, *là-mesme*. Sa forme parmi les Hébreux, & parmi les Orientaux, lxxv. lxxvj. & lxxvij
- Mariages**. Ils devinrent très faciles depuis la captivité, & pourquoi? 352. Les femmes l'ont-elles quelquefois recherché elles-mêmes, *là-mesme*. D'où vient que cet usage étoit moins extraordinaire parmi les Hébreux, qu'il ne l'est parmi nous, 353
- Marléah**, en Hébreu. Festin d'après les funérailles, 190
- Masphat**. Lieu de pèlerinage, & d'oraïson, 434. On y faisoit quelquefois les exercices de la Religion, 441
- Saint Matthieu**. En quel sens il fait l'application du détail de Rachel au massacre des Innocens sous Hérodes, 346
- Maudire**, Étenduë de ce mot en Hébreu, 623
- Méchans**. Leur prospérité a fait le sujet de l'étonnement de Jérémie, 146. & *suiu.*
- Médecins**. Ils étoient anciennement tous Chirur-giens, 113
- Melchom**, Dieu, & Roi des Ammonites, 517. Le Seigneur fait retomber sur lui l'injustice de ses peuples, 516. & 517
- Memphis**. Capitale de l'Egypte supérieure, 20
- Menfonge des eaux trompeuses**, pour signifier des sources qui tarissent dans les grandes chaleurs, 185
- Mérodach**, Dieu, ou Roi de Babylone, 540. & 541.
- Merzab**, en Hébreu, pour la course, 244
- Messie**, promis aux Juifs dans la personne de Jesus-Christ, 252 & *suiu.* Il est designé souvent sous l'idée, d'une racine, d'un germe, d'une fleur, d'un rejeton, &c. 253. Ses caracteres, xxij. Les Juifs en avoient une idée distincte, *là-mesme*. Différence qui se trouve entre nous, & les Juifs au sujet du Messie, xxij. Idée que les Juifs se formoient de son avènement, *là-mesme*. Il a accompli à la lettre tout ce que les Prophètes en avoient prédit, xxiv. Mauvaise foi des Juifs dans l'explication des Prophéties qui regardent le Messie, *là-mesme*. Maimonides met sa venue au nombre des articles fondamentaux de leur Religion, xxv. Sentiment des Rabbins sur ce point, xxv. & xxvj. Calculs des Juifs pour fixer l'avènement du Messie, xxvij. Variations des Rabbins au sujet de son regne, xxvij. & xxvijj. Malédiction prononcée contre ceux qui supputent les années du Messie, xxvij. Réveries qu'ils débitent sur le double Messie qu'ils ont imaginé, xxvijj. Miracles qui selon eux, doivent précéder son avènement, xxix. & xxx. Repas que le Messie doit faire à son peuple, xxx. & xxxj. Source de l'erreur des Juifs au sujet du Messie, xxxj. Leur système pour expliquer les septante semaines de Daniel, xxxij. Si les anciens Hébreux, & ceux du tems de Jesus-Christ croyoient la Divinité du Messie, xxxij. & xxxiv. Raisons que ceux d'aujourd'hui employent pour la combattre, xxxij. Les Juifs croyent que la promesse du Messie est conditionnelle, xxxv. & xxxvj. Caractères du Messie selon les Rabbins, xxxvj. Aveuglement des Juifs qui contestent à J. C. le titre de Messie, xxxvij. Histoire monstrueuse, & extravagante qu'ils ont faite de sa vie, xxxvij. & *suiu.* La venue du Messie démontrée par les principes même des Juifs, xli. Deux sources de leur égarement sur ce point, la malice, & l'ignorance, xli & xliij
- Mésubah**, peut signifier une épouse désobéissante, infidelle, &c. 39
- Mettre sa face à quelque chose**, dans le stile des Hébreux, signifie opiniâtreté, 448
- Mettre sa face contre quelqu'un**, veut dire une attention constante à le détruire, 460
- Saint Michel**, il a représenté la personne du Seigneur dans les apparitions de l'ancien Testament, 725. Il a été le défenseur de la nation des Hébreux, *là-mesme*.
- Mitre**, ornement de tête qui convenoit aux femmes, 719
- Moabites**, Nabuchodonosor ravage leur pays, 422
- Moloc**, Divinité des Ammonites, à laquelle on offroit des sacrifices de victimes humaines, 102. Les Juifs lui sacrifioient leurs enfans, 371
- Mont des Oliviers**, appelé, montagne du scandale, à cause de ses Idoles, 50
- Montagnes**, où l'on observoit la premiere apparition de la Lune, 341
- Montagne du point du jour**. Ce sont peut-être les montagnes de delà l'Euphrate, 161
- Montagnes de Galaad**. Incultes, & stériles, 239. Leur situation, 239
- Mort**. Pour les dernières calamitez, 48. Elle se prend quelque fois pour la maladie, & les autres disgraces qui la préviennent, 346
- Morts**. Embaument de leurs corps, 105. La coutume de répandre des fleurs sur leurs cercueils, est commune dans l'antiquité, 497. Pourquoi on les gardoit autrefois pendant la nuit, 653. Les Hébreux leur rendoient le de-

- voir de la sépulture avec un grand soin, 245.
Pratiques qui regardent leurs funérailles, tant chez les Hébreux, que chez plusieurs autres peuples, 121. 190. 191. Coutume de mettre des viandes sur leurs tombeaux, 729. Erreurs attachées à cette coutume, *là-même*. S. Augustin a beaucoup travaillé à détruire cette superstition, *là-même*.
- Moudre**, ce verbe se prend quelquefois pour un crime infâme, 675
- Moyse**, chargé de l'instruction du peuple, 17. Ses aides & ses successeurs dans cet emploi, LV. LVj. & *suiv.*
- Murailles du cœur**, tout ce qui enveloppe le ventre, le cœur, & les parties intérieures, 59
- Mylitta Déesse**, sacrifices qu'on lui faisoit, 350. Les femmes Babyloniennes avoient coutume de se prostituer en son honneur aux étrangers une fois en leur vie, 734
- N
- Nabonide**, roi de Babylone, vaincu par Cyrus, 288. Sa retraite dans Borsippe. Cyrus l'assiége, prend la ville, & envoie Nabonide dans la Carmanie, 288
- Nabuchodonosor**, désigné souvent sous le nom de lion, & de voleur, 53. Et sous la figure d'une verge qui veille, 7. Jérémie prédit son irruption dans les terres de Juda, 8. 9. & *suiv.* Ses prétentions sur le royaume de Juda, 421. 422. Il rend les vases sacrés à la sollicitation de Sédécias, 307. & *suiv.* Il marche contre Jérusalem, l'assiége, & la prend, 590. Son armée est comparée à une nuée de sauterelles, 483. Cruauté qu'il commit dans toute la Judée, 172. Il fit captif tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans le pays, *là-même*. & 176. 178. & *suivantes*. Il attaqua, & prit Jérusalem jusqu'à trois fois, 82. Sous Sédécias il la réduisit en cendres, 83. Nabuchodonosor fait égorger les enfans de Sédécias, lui fait crever les yeux, & l'envoie dans les fers à Babylone, 591. Il fait tuer les prêtres, & les principaux des Juifs 594. Son ressentiment contre les Moabites, 491. Il ravage leur pays, 492. & *suiv.* Il se rend maître de Tyr, de Sydon, & de plusieurs villes des Philistins. Il entre dans l'Égypte, & la ravage, 280. 282. Ses autres conquêtes, 283. 284. 285 & *suiv.* 290. Il est appelé le glaive du Seigneur, 291. Il fait brûler dans une poêle ardente Sédécias, & Achab faux Prophètes. Il est appelé serviteur de Dieu, 457
- Nabuzardan**, Général de l'armée des Caldéens. Il brûle Jérusalem, mène le peuple à Babylone, 428. Il a des égards pour Jérémie, 430. 592. & 593.
- Nazaréens**, leur manière de vivre, & leur consécration au Seigneur, 657. Ils étoient en vénération parmi les Hébreux. *là-même*.
- Nébel** différentes significations de ce terme Hébreux, 159. 161
- Nébo**, ville du pays de Moab, 493
- Nécho**, Roi d'Égypte, détrône Sellum Roi de Juda, & met Joakim en sa place, 241. Son irruption dans le Royaume de Juda, 55. Il vainquit & fit mourir Josias, *là-même*. Il passa dans la Syrie, & la soumit toute entière à son obéissance, 56. Sa défaite prédite par le Prophète Jérémie, 472. & *suiv.* Son armée est comparée avant le combat à une victime déjà égorcée, 476
- Néhelam**. Est-ce un nom de lieu ? 324
- Nérégel**. Divinité des Assyriens, 426
- Nervus**. Les entraves où l'on mettoit les prisonniers, 223
- Nil**. Appelé quelquefois *Stris*, & *Mélas*, dans les Profanes, 20. Bonté des eaux de ce fleuve, *là-même*, & 21.
- Nitre**. Sorte de sel, fort commun dans l'Arabie, dans la Palestine, & dans l'Égypte, 23. Ses usages, *là-même*, & *suiv.*
- Nohéma**, sœur de Tubalchaïm. Elle inventa l'art de filer la laine, & d'en faire des étoffes, lxx
- Nohéfa**, mere de Joakim, Roi de Juda, 161
- Noyaux d'olives**. Leur usage abominable, 735. On en brûloit pour se chauffer, *là-même*. On en faisoit des sacrifices à la Déesse Mylitta, *là même*.
- Nuit**, désigne l'adversité, les disgrâces, 180. 603
- O
- Obéliques**, Monumens érigés en l'honneur du soleil, 457
- Obscurité**, pour marquer l'adversité, les disgrâces, &c. 180
- Olives**. Coutume d'en employer les noyaux à des usages abominables, 735. On les brûloit pour se chauffer, *là-même*. On en faisoit des sacrifices à la Déesse Mylitta, *là-même*.
- Or d'Ophaz**, ou de *Phaz*. Le même que celui du fleuve Phison, 128
- Orientaux**. L'ardeur, & la vivacité de leur génie peintes dans leurs expressions, 226. 230. Ils s'exercent sur tout dans l'art de proposer, & de résoudre des énigmes, 707. Ils ont deux noms, 503. Les connoître par leur nom propre, c'est avoir part à leur confiance, *là-même*.
- P
- Panéade**. Ville de la Palestine, 56. La même que Dan, selon Théodoret, *là-même*.
- Passim**. Tuniques de Passim ; ce que c'est, lxxj
- Pasteurs des nations**, pour signifier des Rois, 153

- Patriarches.** Les Juifs employent leurs noms pour fléchir la colère de Dieu, 703
- Payens.** La superstition, & le libertinage présidoient à leurs assemblées de Religion, 608. Ils reprochoient aux Juifs de perdre par leurs Sabbats la septième partie de leur vie, 607. Impiété de cette accusation, 608
- Pêcheur.** Il ne peut se convertir, si la grace ne le prévient, 677
- Péchez.** Mis pour le châtement qui les suit, 640
- Peinture.** Elle a beaucoup contribué à l'idolâtrie, 509
- Pentecôte.** Appellée dans l'écriture la Fête des Semaines, 75
- Pardrix.** Quelques remarques sur l'instinct de cet animal, 202. & suivantes.
- Persecutions.** Ce sont des faveurs que Dieu accorde à ceux qu'il aime, 414
- Plalaris.** Il enfermoit des hommes dans un taurcau de cuivre enflammé, 324
- Pharaon Apriès, ou Hophra, Roi d'Egypte,** fait une ligue avec Sédécias contre Nabuchodonosor, 280. Mauvais succès de cette ligue, là-même. Nabuchodonosor entre dans ses terres, & les ravage, 280. Son histoire telle que la décrit Hérodote, 467
- Pharisiens,** Secte de Docteurs Juifs, connus depuis les Maccabées, lvij. Quelles étoient leurs Ecoles, & leurs Disciples, là-même. Leurs assemblées, & leur créance, là-même. Leur origine, lxj. & lxij.
- Phasur, fils de Melchia, Prêtre, & Intendant du Temple,** 222. 223. 232. Il fait mettre Jérémie en prison, après l'avoir fait frapper de verges, 223. Jérémie prophétise contre lui, 224. Il consulte Jérémie de la part de Sédécias, au sujet de Jérusalem assiégée par Nabuchodonosor, 232. 233. Le Prophète lui prédit la prise de Jérusalem, le malheur de ses habitans, & de Sédécias, là-même.
- Phérath, pour Ephrat, ou Ephrata.** Nom de de ville à deux lieus de Jérusalem, 158. La même que Bethléem, là-même.
- Philistins.** Appellez du nom odieux de Cananéens, 521. Prédiction de leur malheur, 486. & suivantes.
- Pieds.** Aller nus pieds, c'étoit parmi les Juifs un signe de douleur, & de pénitence, lxxxj. Courume d'aller nus pieds dans sa maison, & même dans la ville, lxxxij
- Pleureuses à gage, dans les funérailles,** 119
- Poêle ardente.** Supplice dont on a souvent usé contre les Martyrs,
- Portes du Ciel** signifie ou sa puissance, ou ses Anges, ou même le Temple, 18
- Portes des villes.** Lieu d'assemblées où se rendoit la justice, 9
- Potiers de terre.** Ancienne forme des instrumens de leur métier, 208. 209
- Pratiques du deuil chez les Hébreux,** 121. 190. 191
- Préface.** Si l'on doit regarder comme canonique celle des Lamentations, de Jérémie, 601. & 602
- Prêtres.** Ils étoient en grand nombre parmi les Hébreux, 344. Ils avoient de grands revenus, & n'étoient point à charge au peuple, là-même. Ils ne pouvoient vendre leurs fonds qu'à ceux de leur famille, 363. Ils avoient le privilège de porter des bonnets, lxxvij. Leurs tuniques étoient sans couture, lxxij. Ils étoient chargez de l'instruction du peuple, lvij. Leur étude étoit celle de la Loi, & des cérémonies, là-même. Ils enseignoient dans le Temple, & y tenoient des Ecoles ouvertes à tout le monde, lvij.
- Priape, Dieu des jardins,** 736. Manière dont un ouvrier fait d'un bois un Priape, là-même.
- Princes.** Dans quel esprit on doit vivre sous des Princes étrangers, 319. On doit prier pour eux, là-même.
- Princes des Prêtres.** Il y en avoit plusieurs à la fois revêtus de ce titre parmi les Juifs, 326. Il n'appartenoit qu'à eux de saisir les faux Prophètes, 327
- Prière.** Elle obtient l'esprit de prophétie, 375. Elle est représentée par les Prophètes comme quelque chose d'animé, 400. Dans quelles dispositions il faut la faire, là-même.
- Priero.** La coutume de la faire en élevant les mains au Ciel, étoit en usage parmi les Juifs, & les Payens, 646. C'est le témoignage d'une ame naturellement Chrétienne, là-même.
- Profession monastique.** Son origine, xliij.
- Promesses que Dieu fait à son peuple,** 328. & suiv. 353. & suiv. En quel tems elles se sont accomplies, 337. La plupart n'ont eu leur entière exécution, que dans la nouvelle alliance, 355
- Prophètes, dans le sens des Scribes,** 317. L'écriture dit souvent qu'ils sont, ce qu'ils annoncent seulement, 6. 83. 88. Cruauté exercées contre eux, 30
- Prophetes.** Ils n'écrivoient point leurs prophéties sans ordre du Seigneur, 398. Leurs assemblées sous Samuël, du tems d'Elie, &c. lvj. & lvij. On les consultoit sur l'avenir, là-même. On les alloit écouter les jours du Sabbath, là-même. Ils remédioient à l'ignorance, & servoient de barrière au libertinage, là-même. Leurs persecutions pour la défense de la vérité, lvj. & lvij. Leur succession parmi les Hébreux, lv. Les Juifs la finissent à Néhémie, là-même. Quel étoit leur habit ordinaire, lxxj. Leur ceinture, là-même.
- Faux-Prophètes, dignes de mort suivant la Loi,** 295. & 327. A qui appartenoit le droit de les saisir, là-même. Leur punition chez les Romains, là-même. Ils ont attiré sur le peuple Juifs les derniers malheurs, 662. Leur hypocrisie, 664. Leurs visions n'ont rien de divin.

319. & 320. Menaces que Dieu leur fait, 321
Faux-Propheètes à Babylone, 321
Propheètes. Recueillis sans beaucoup d'égaré à l'ordre des tems, 232. Elles sont bornées pour la plupart au tems du Messie, 269. Pourquoi Dieu ordonnoit aux Propheètes de les écrire, 328. Propheètes dont les titres paroissent ajoutés après coup, 302. Propheète faite aux Juifs captifs, vérifiée dans la personne des Chrétiens, 342. & 343
Propheète de la vocation des Gentils, 155
Propheètes contre les Rois de Juda, 104. & *juiv.* contre le Roi d'Egypte, 471. & *juiv.* contre les Philistins, 486. & *juiv.* contre les Moabites, 492. & *juiv.* contre les Ammonites, 516. & *juiv.* contre les Iduméens, 521. & *juiv.* contre les Syriens de Damas, 530. & *juiv.* contre les Cédaréens, 533. & *juiv.* contre Azor, 535. contre Elan, 536. & *juiv.* contre Babylone, 538 & *juiv.*
Prosperité, désignée sous le nom de lumière, 60. Celle des méchans a fait souvent l'étonnement des plus grands Saints, 146. 147
Providence de Dieu, Elle veuille aux besoins de ceux qui lui sont fidèles, 344
Prounces. Appellées du nom de filles, ou de femmes. 476

R

Rabbath. Ville capitale des Ammonites, 518
Rabbath. Epithète que les Hébreux donnoient aux grandes villes, 603
Rabbins. Leur réverie sur la fuite, & la mort de Sédécias, 427. & 385. Leurs calculs pour fixer l'avènement du Messie, xxvij. Leurs variations, au sujet de son regne, xxvij. & xxvij. Leur succession, & leurs Ouvrages, lxij. lxiv. & *juiv.*
Rachel. Elle pleure ses enfans, 345. De qui cela doit s'entendre, *la-mème.*
Ramah. Nom de ville. Il peut se prendre pour une hauteur, 345
Rassembler, dans le sens de faire mourir, 109
Réchabites. Leur manière de vivre lxij. & 393 Ils sont les premiers Chefs de l'état monastique, *la-mème.* Leur origine, lxij. & *juiv.* Sentiment particulier de Bolduc sur ce point, xliv. & xlv. Ils étoient Cinéens d'origine, xlv. Deux sortes de Réchabites selon Séarius, xlvij. Regles qu'ils reçurent de Jonadab, *la-mème.* Durée de leur institut, xlvij. Leurs emplois dans le ministère du Temple, xlix. & 396. Ils sont conduits en captivité, l. S'ils ont eu des imitateurs parmi les Juifs, lj. Différence entre eux, les Assidéens, & les Esséniens, *la-mème.* Ce qu'ils devinrent après la prise de Jérusalem par les Romains, lij. Ce que nous en dit le Voyageur Benjamin, est fort suspect, *lij.*
Rédemption du genre humain par J. C. figurée

par le retour de la captivité de Babylone, 193. 255
Roine du Ciel. Qui elle étoit, 462. Son culte, 463. & 464
Repas que le Messie, selon les Juifs, doit faire à son peuple, xxx. & xxxj
Repas des funérailles, religieusement observé chez les Hébreux, 189. comme chez les Grecs, & les Romains. 190
Repentir. Ce qu'il signifie en Dieu, 62. 178
Retour de la servitude de Babylone, figure sensible de la Rédemption du genre humain par J. C. 193. & 255.
Romains Leur manière de chasser, 513
Rois. Désignez sous le nom de Pasteurs, 153
Rois de Juda. Propheète contre eux, 104. & *juiv.*

S

Sabbath. Ce qu'il signifie, 607. Les Hébreux appelloient de ce nom toutes leurs Fêtes, *la-mème.* Sanctification de ce jour, 206. 207. Porter des clous sous ses souliers, c'est violer le Sabbath, selon les Docteurs Juifs, 206. 207
Sabbatique. En cette année on remettoit en liberté les esclaves Hébreux. 386. & 387
Saccas. Fêtes de Babylone, assez ressemblantes aux Saturnales des Romains, 287. Les esclaves y commandoient à leurs Maîtres, &c. *la-mème.* Remarques sur l'institution de ces Fêtes, *la-mème.* & *juiv.*
Sacrifices sensibles, accordez aux Juifs comme des remèdes aux penchant qu'ils avoient pour l'idolâtrie, 99. 100. On commençoit la guerre par cet acte de Religion, 972
Sacrifices de viè-mes humaines, offerts à Moloc Divinité des Ammonites, 102
Sada, ou *Sadack*. Fête des anciens Perses, célébrée la nuit par des illuminations en l'honneur de la Lune, 287. 288
Saducéens. Leurs Ecoles, leur créance, & leurs assemblées, lvij
Sages. Il y en avoit de plusieurs sectes à Babylone, 556. Ils tenoient dans cette ville un quartier séparé, *la-mème.*
Sagesse. C'est un don dont Dieu seul est le dispensateur, 709. Elle n'a point été connue des faux Sages de l'antiquité, 707. En quoi elle consiste, 705. & 707
Sale du Scribe. Lieu où les principaux de la nation s'assembloient pour rendre la justice, 402
Salomon, Rabbin. Ce qu'il avance touchant les Lamentations de Jérémie, 408
Samarie. Pays fécond en bons vins. 340
Samir; un diamant. ou une autre sorte de pierre précieuse, 197. ou la pierre *smiris*, selon quelques-uns. *la-mème.*
Sannai, Rabbin fameux; Maître d'une Ecole

CCCC

- célebre, & Chef des Scribes, & des Pharisiens, selon S. Jérôme, LXJ
- Samuël.** Il établit des Ecoles parmi les Hébreux, LVJ
- Sanctifier**, dans le sens de préparer, destiner, entreprendre, &c. 4. 80, 144
- Sanctifier la guerre**, marque les cérémonies que l'on employoit ordinairement, avant que de commencer les actes d'hostilité, 80
- Sandales.** Leur forme, & leur matiere parmi les Hébreux, LXXXIV
- Saponaria.** Nom d'herbe, dont la signification n'est pas précisément connue, 24. Si c'est l'herbe nommée *lychnis*, ou le *struthion* de Dioscoride, ou l'herbe Borith de Jérémie, *là-même.*
- Sarais.** Son emploi, 586. & 587. Il est envoyé en ambassade vers le Roi de Babylone, 584. & *suiv.* Il obtient de Nabuchodonosor la restitution des vases du Temple, 688
- Saron**, signifie des campagnes fécondes, 15
- Sar Sachim**, Prince des Saces, peuple connu dans l'Orient, 426
- Sasar**, en Hébreu. Si c'est l'indigo, 242
- Sasures**, Peuples des Indes au-delà du Gange, 242
- Sauterelles.** On en voit quelquefois des nuées en Orient, 483. Dégât qu'elles y font, 568
- Schakked**, en Hébreu, veiller, 7. Il signifie aussi l'amandier, à cause de sa promptitude à fleurir, &c. *là-même.*
- Scandale**, pour signifier les Idoles, 50
- Seance du salut.** Elle consiste à observer la Loi du Seigneur, 705
- Scribes**, désignez sous le nom de Prophètes, 317
- Sculpture.** Elle a beaucoup contribué à l'idolâtrie, 569
- Sédécias.** Son portrait. Il succede à Jéchonias. Il se recommande aux prieres de Jérémie, 409. Jérémie l'engage à se soumettre à Nabuchodonosor, 306. & 307. Il sollicite auprès de Nabuchodonosor le renvoi des vases sacrez, 307. Il commet le mal devant le Seigneur, 589. Il se révolte contre le Roi de Babylone, 590. Jérémie le menace des plus grands malheurs, s'il ajoute foi aux faux Prophètes, 305. Il fait mettre Jérémie en prison, 360. Il l'en fait tirer, & pourvoir à sa subsistance, 414. Il fait consulter Jérémie au sujet du siege de Jérusalem, 232. Le Prophete lui predit la prise de cette place, & le genre de mort que Nabuchodonosor lui fera souffrir à lui, & à ses sujets, 233. 234. Il prend la fuite, 426. & 590. Réveries des Rabins sur sa fuite, 427. Il est poursuivi, & pris par les Caldéens, conduit à Réblata, il voit égorger ses enfans, on lui crève les yeux, il est mis dans les fers, & mené à Babylone, 427. 428. & 591. Sa mort, 362. Ses funeraillies, *là-même.* Il est brûlé après sa mort, 384
- Sédécias.** Réveries que les Rabins ont ajoutées à son histoire, 385. En quelle année de son regne il alla à Babylone, 309. & *suiv.* Il est la figure de J. C. qui a été livré pour les pechez du peuple, 667
- Sédécias, faux Prophete**, 321. Menace contre lui, 313
- Sédécias, & Achab, faux Prophètes**, brûlez dans une poêle ardente, 323. Sont-ce ceux qui tenterent la chasteté de Susanne, & qui l'accuserent, *là même*
- Séganim.** Nom de dignité parmi les Hébreux, 574
- Séhon.** Ville capitale des Amorrhéens, 514
- Sellum**, Roi de Juda, détrôné par Néchao Roi d'Egypte, & emmené captif, 241
- Semaines de Daniel.** Maniere dont les Juifs les expliquent, xxxij
- Séméias, faux Prophete**, 321. Menaces que Dieu lui fait, 323. & 327
- Sept**, pour un grand nombre en general, 179
- Sépulture.** Soin extrême des Hebreux, & des Egyptiens à s'acquitter de ce devoir envers les morts, 245
- Serment.** Il doit être fait dans la verité, dans l'équité, & dans la justice, 50. 66
- Sésac**, Déesse qu'on adoroit à Babylone, 286. & 579
- Sidonien.** Prédiction de ce qui doit leur arriver, 488. Leur malheur & leur désespoir, 489
- Signaux**, élevez sur les hauteurs, dans les allarmes publiques, 52. 79
- Silence**, dans le sens de mort, 110. Il se prend souvent pour la solitude, pour la captivité, pour la désolation, 490
- Sinopis.** Vermillon; ainsi nommé de la ville de Synope, d'où l'on en tiroit d'excellent, 242. Grand usage que les Anciens en faisoient, *là-même.*
- Siris.** Nom du Nil dans les Profanes, 20
- Sophonias, fils de Manjias**, Coadjuteur du grand Prêtre, sous Sédécias, 233. Il est mis à mort à Réblata par ordre de Nabuchodonosor, *là-même.* Lettre que lui écrivit le faux Prophete Séméias, 325. Fut-il grand-Prêtre, *là-même.*
- Soleil.** On lui sacrifioit sur le toit des maisons, 370
- Sovek.** S'il signifie une sorte de plant de vigne, 22. Canton de ce nom, où il croissoit d'excellentes vignes, 23
- Souliers.** Si les Juifs s'en servoient ordinairement, LXXXJ. & *suiv.* Leur matiere parmi les Hébreux, & les autres peuples, LXXXIij. & LXXXiv. Les Guerriers en portoit de fer, & d'airain, LXXXiv. Ceux des femmes étoient plus précieux que ceux des hommes, & quelque fois d'une autre matiere, *là même.*

Statues des Idoles. Avant Dédale, elles étoient informes, & tout d'une venue, &c. 127
Struthion. Herbe vantée par les Anciens pour la vertu de blanchir, & de dégraisser, 24. Si elle est la même que l'herbe *Borith* de Jérémie, *là même.*
Suavem, ou *Suavim*, mot Hébreu, qui signifie de mauvaises figues, 322
Superstition, elle préfédoit chez les Payens à leurs assemblées de Religion, 608
Sus, ou *Sis*, en Hébreu. Quelle sorte d'oiseau il signifie, 107
Susanne, supplice de ceux qui l'accuserent,
Synagogues, elles ont succédé chez les Hébreux aux Ecoles, & aux assemblées des Prophètes, 21x. S'il y en avoit avant la captivité, *là même.* Leur nombre à Jérusalem dans les derniers tems de la république des Juifs, *là même.* Chaque métier y avoit la sienne, *là même.* Chefs & autres Officiers des Synagogues, 1x. Méthode d'y enseigner le peuple, *là même.* Questions que l'on y traitoit, *là même.* Maniere de les proposer, 1xj
Synope, Ville du Pont, célèbre par le vermillon qu'elle fournissoit, 242
Syriaque. Langue inconnue aux Juifs, 72

T

Taire. Se taire, se prend souvent pour une perte entiere, pour un accablement de maux, &c. 10
Tambour, instrument dont on jouoit dans les jours de réjouissance, 340
Taphnés. Nom de ville près de Peluse. La même que *Daphna Pelusia*, 20
Temple de Jérusalem, appelé la beauté d'Israël, 606 Il est profané par l'idolâtrie, 371. Les eunuques, les bâtards, les Ammonites & les Moabites ne pouvoient y entrer qu'après la dixième génération, 610
Tems. L'Ecriture dit souvent qu'il est accompli, lorsqu'il est seulement commencé, 387
Ténèbres, désignent la mort, & l'adversité, 60
Térébinthe de Galaad, célèbre dans l'Ecriture, 113
Terre, affermie sur des colonnes inébranlables, qui portent au fond des abîmes, 130
Tête, se la découvrir étoit parmi les Hébreux une marque de deuil, ou de respect, 1xxviiij. On la couronnoit de fleurs dans la joye, & dans la débauche, *là même.*
Thannin. Dragons, ou grands poissons, 134
Tharse, ville de Cilicie, fameuse par son grand commerce, 128
Thécua, ville de la Judée, au midi, & à cinq lieues de Jérusalem, 76
Théma, fils d'Ismaël, 284
Théman, fils d'Eliphaz, 284

Théman, nom d'un peuple d'Idumée, 284
Théman, ville d'Idumée, 522
Thréfors, dans le stile des Hébreux, tout ce qui sert à serrer quelque chose, or, argent, froment, vin, &c. 131
Tibériade, lieu d'une fameuse Académie des Juifs, où l'on composa la Misne, & le Talmud de Jerusalem, 1xij
Tombeaux. Usage de renfermer de l'argent dans les tombeaux des Grands, 105. S'il avoit cours parmi les Juifs, *là même.*
Tonnerre, appelé la voix de Dieu, 130. & 568
Tonsure des Arabes, en forme de couronne, en l'honneur du Dieu Bacchus, 124. 125. Elle étoit défendue aux Hébreux, 125
Tophet, hauteurs aux environs de Jérusalem, au midi. Consacrées selon les apparences à Moloc, 102. & 218. Elles furent démolies par Josias, 102. & suiv. 219
Toujours, pour un long tems, 252
Traditionnaires, Sages dont les Juifs composent la cinquième classe de leurs Docteurs, 1xxiiij
Trépieds. C'étoient comme des autels portatifs, 464. Leur usage, *là même.*
Trouver, dans le sens de chercher, 133
Tunique, habit intérieur des Hébreux, 1xx. Elle étoit de lin, ou de coton, 1xxi. Tuniques de passim, ce que c'est, *là même.* Tunique étroite propre aux Prêtres, 1xxij. Celles des femmes étoient plus précieuses que celles des hommes, *là même.* Quelquefois on en portoit plus d'une, 1xxij. & 1xxiiij. Elle n'étoit ouverte que par le haut, 1xxiiij. On la mettoit bas pour se coucher, *là même.* Sa couleur ordinaire étoit le blanc, 1xxiiij. Elle étoit ordinairement sans couture, *là même.*
Tur, en Hébreu. La tourterelle, 107
Tyr. Prédiction de ce qui doit arriver à cette Ville, 488. Elle est prise par Nabuchodonosor après un siege de treize ans, 283

V

V Allée de vision, désigne Jérusalem. 236
Vases du Temple. Fausse prédiction d'Hananie sur le renvoi des vases du Temple, 310 & suiv. Ils sont renvoyez à Jerusalem du consentement de Nabuchodonosor, 30. & suiv.
Vengeance Dieu l'exerce sans passion, sans excès, &c. 324
Veuves, elles avoient des habits propres à leur état, 1xxx
Ville gardée, Hebraïsme, pour, une ville assiégée: 58
Villes, désignées souvent sous le nom de filles, 211. 476. Maniere de les assieger parmi les Anciens, 81. 590. & 636
Villes ambulantes, communes en Orient, 533
Vin, maniere de le faire, & de le conserver parmi les Hebreux, 500. 501. & 502

Ccccc ij

<i>Vijiter</i> , dans le sens de punir,	250	<i>Zizé</i> , dans les Septante, ronsure en rond des Arabes Scénites,	124
<i>Voye des nations</i> , pour signifier leurs pratiques de Religion.	125	<i>Zorobabel</i> , Chef de Juda au retour de la Captivité, 252. Il ne fut jamais Roi, ni Prince absolu dans Juda, 249. 253. Il est regardé comme la figure du Messie,	332. & 336
<i>Voiles</i> , les femmes en portoient de précieux,	LX. vj		
<i>Voix de Dieu</i> . Signifie le tonnerre,	130		

Z

<i>Ziphonim</i> , en Hébreu, des Basilics,	iiij
--	------

Fin de la Table des Matières.





